



3 1761 06235319 8

HISTOIRE DES TUILERIES

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE ET FILS.

HISTOIRE DES TUILERIES

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

Par Jules **BEAUJOINT**

DRAMES POLITIQUES. — VIE PRIVÉE DES SOUVERAINS. — DÉBAUCHES SECRÈTES.
CRIMES MYSTÉRIEUX. — RÉVÉLATIONS.

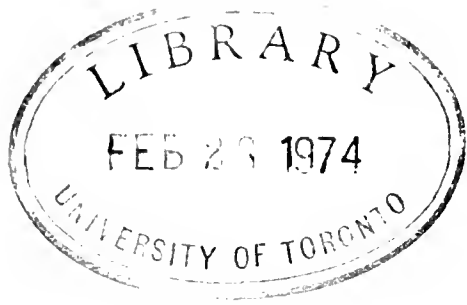


Illustrations par GERLIER, RIBALLIER, KAUFFMANN, etc.

PARIS

ARTHÈME FAYARD, ÉDITEUR

78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 78



PQ
2193
B3324
H56

HISTOIRE DES TUILERIES

DRAMES POLITIQUES — VIE PRIVÉE DES SOUVERAINS
DÉBAUCHES SECRÈTES — CRIMES MYSTÉRIEUX — RÉVÉLATIONS



— Précisément, madame, où se voit la maisonnette de l'écorcheur. (Page 4.)

PROLOGUE. — L'HOMME ROUGE

I

Une visite à Alexandre Dumas. — Ce qu'il m'apprit de l'Homme rouge. — L'écorcherie avant le palais.
Gens de cour et honnêtes gens. — Catherine et Philibert Delorme.

En 1868 on parlait beaucoup de la reconstruction des Tuileries; j'eus alors l'idée de ce livre. Mais comment devrais-je l'écrire? Avec toutes les libertés de

mise en scène du roman, afin de donner à mes récits le mouvement et la vie; ou selon le texte rigoureux et sobre de l'histoire?

Dans le doute, je résolus de prendre conseil d'un maître, de notre maître à tous, nous autres hommes de lettres, et je me dirigeai vers le boulevard Malesherbes, où demeurait alors Alexandre Dumas.

L'illustre romancier me connaissait à peine; mais, comme vous le savez, c'était un cœur d'or, qui se rendait généreusement accessible aux plus humbles. Il me reçut donc et m'écouta avec sa bienveillance accoutumée, cherchant dans mon projet le point où il pourrait me donner une indication utile.

Tout à coup il m'interrompit :

— Vous savez l'histoire de l'Homme rouge? fit-il.

— Je sais, répondis-je, qu'il y avait un fantôme de ce nom qui, DIT-ON, apparaissait aux Tuileries; mais je n'en connais aucune particularité, c'est une légende...

— Une légende, mon ami, n'est pas à dédaigner. Tout grand monument a la sienne, et en abordant l'histoire romaine n'avez-vous pas tout d'abord, à son frontispice, rencontré les deux jumeaux abandonnés et allaités par une louve, qui furent les fondateurs de Rome? L'histoire acceptée procède et sort de la tradition et ses racines trempent dans le bleu profond des fables. C'est une tradition — à laquelle bien des personnes ont ajouté foi — qu'à la veille de tous leurs désastres les maîtres des Tuileries ont eu l'apparition d'un homme rouge. Catherine l'a vu, Louis XVI l'a vu, et aussi Napoléon I^{er}, Charles X, Louis-Philippe...

— Et Napoléon III? demandai-je.

— Pas encore, que je sache, répondit Dumas.

Puis avec son large et spirituel sourire il ajouta :

— Mais qui sait?

Il poursuivit d'un ton sérieux :

— Vous êtes de votre temps, vous ne croyez pas aux fantômes, tant mieux pour vous, mais vous devez cependant tenir compte de cette croyance. Songez que les hommes qui ont usé et abusé du pouvoir sont presque tous sujets à ces moments de vertige qu'on appelle des superstitions. Enfin, si vous ne tenez aucun compte du surnaturel, considérez au moins que l'Homme rouge a existé.

« A ce titre d'être réel il a droit à une place dans votre récit.

— Quel homme était-ce donc, cher maître?

« Le bourreau sans doute?

— Non; mais quelque chose d'approchant.

« Voici son histoire en deux mots.

Mais d'abord représentez-vous bien le lieu de la scène. Oubliez ce qui existe; n'en conservez que la cour carrée du Louvre, aux bâtiments de laquelle travaillaient encore Pierre Lescot et Jean Goujon. Entre ce nouveau Louvre et l'emplacement des Tuileries actuelles, s'élevaient au nord, près de la rue Saint-Honoré, un hôpital; au sud, deux petites églises, Saint-Thomas et Saint-Nicolas, puis une porte, la Porte-Neuve, et au centre, dans l'espace compris par le Louvre de Napoléon III et la place du Carrousel, un labyrinthe de ruelles infectes.

Au delà enfin vous aperceviez, du côté du nord, un petit château, le premier château des Tuileries, acheté par François I^{er} pour sa mère, à un sieur de Neuville, secrétaire des finances, avec quarante-deux arpents de terre labourable; de Neuville reçut en échange le domaine de Chanteloup. La mère du roi, Louise de Savoie, y vint habiter en 1518 et en fit don, neuf ans plus tard, à Jean Tierceclin, maître d'hôtel du dauphin, qui fut Henri II. Au-dessous de cette maison de plaisance se voyaient de longs hangars et une sablonnière où, depuis un temps immémorial, on fabriquait des tuiles. Enfin, vers la Seine. — et c'est là le point où doit se fixer votre attention, — un établissement d'aspect hideux : un abattoir, — ce que l'on appelait autrefois une *écorcherie*.

Il est facile, par la pensée, de reconstruire tout cela.

Le domaine de l'écorcheur se compose de trois bâtiments : l'abattoir proprement dit, une petite écurie attenante et une maison d'habitation.

L'abattoir est une halle trapue et carrée, construite en briques et écrasée d'un toit de tuiles rouges. L'intérieur en est horrible dans sa simplicité barbare. Le jour qui y pénètre par des fenêtres étroites et grillées n'y éclaire honteusement que des objets de tuerie, un pavé trempé de sang, des piliers de chêne noirs par les massacres, des murs, où des crocs se chargent de dépouilles sanglantes; dans les coins, des masses de fer, d'énormes soufflets, des haches, des paquets de chaînes; au milieu, la dalle armée d'un énorme anneau auquel on attache par les cornes le bœuf qui doit être tué à coups de masse.

C'est là qu'avec deux garçons et son fils travaille Jean l'écorcheur, ou, comme on l'appelle aux Tuileries, le petit Homme rouge.

Il doit son surnom à sa profession, d'abord qui le pare d'une pourpre vivante, puis aux cheveux et à la barbe rouges qui encadrent sa face cramoisie.

En somme, cet individu n'est pas aussi féroce qu'il en a l'air, c'est même un très brave homme. Mauvaise tête, dit l'histoire, mais bon cœur. Et quand il a dégrafé son tablier, lavé à grande eau ses bras et son visage, il regagne sa petite maison avenante et propre et redevient un bon père de famille.

Au lieu de courir les cabarets, s'il veut boire un coup avec ses garçons et son fils Bernard, c'est chez lui, et servi par Jeannette, sa fille.

Il adore sa fille.

Jeannette, belle créature de dix-sept ans, un peu forte, mais d'une carnation superbe, est blonde et non rouge, sa mère ayant pris soin de la faire à sa propre image.

Imaginez maintenant l'inquiétude qui saisit son père lorsque la reine Catherine quittant le palais des Tournelles, où tout lui rappelait la mort violente de Henri II, vint se fixer au Louvre.

Cette cour licencieuse traînait après elle des bandes de valets insolents, de courtisanes et de soudards qui infestaient les environs du palais.

Rien qu'en se rendant le dimanche à Saint-Nicolas, Jeannette pouvait être remarquée par quelque libertin, et qui était-ce que la fille d'un écorcheur de bétail pour un de ces écorcheurs d'hommes?

Ils ne reculaient devant aucune violence.

L'impunité leur était acquise.

Après le couvre-feu ils osaient tout, notamment depuis la mort du roi.

Catherine, fille de petite noblesse italienne, dédaignée de la cour et délaissée (nous dirons pourquoi) par son mari Henri II, l'amant héréditaire de Diane de Poitiers, n'avait pu encore conquérir aucune autorité et était impuissante à se faire craindre d'une cour turbulente. La licence, des grands aux petits, allait croissant, et pour cette engeance mettre à sac le logis d'un artisan ou d'un petit bourgeois, enlever sa femme ou sa fille et vider sa cave, n'était qu'une plaisanterie.

En voyant les Tuileries envahies par ces sacripants, Jean l'écorcheur enferma sa fille et assura sa porte d'une barre de fer de plus.

Quelques jours s'étaient passés sans événement, lorsque tuiliers et bouchers virent arriver par la Porte-Neuve un imposant cortège. C'était la reine régente suivie de nombreux gentilhommes. Ces personnages étaient à pied et venaient en se promenant. Catherine marchait en tête et s'entretenait avec un jeune seigneur sérieux de visage et modeste dans son vêtement, qui, par moment, s'arrêtait pour lui indiquer différents points de l'enclos.

— Emparez-vous donc de ce domaine, monsieur Delorme, dit la régente ; dès aujourd'hui il est à votre disposition. Créez-y des merveilles. Le Louvre est trop petit pour deux cours. J'en ferai un palais digne de François II, et vous en construirez un autre digne de la mère du roi. D'après vos plans, sa façade principale regardera le Louvre et s'étendra sur une ligne parallèle aux constructions de Lescot.

— Oui, madame

— Il commencera où nous sommes, à la Porte-Neuve ; mais où s'élèvera le pavillon central ?

— Précisément, madame, où se voit la maisonnette de l'écorcheur.

A cette désignation, la physionomie de la reine eut une rapide expression de dégoût ; et ses grands yeux noirs parcourant ce qui devait être le jardin des Tuileries :

— Il est bien temps que tout cela disparaisse ! dit-elle. Paris a partout de ces coins affreux, et à deux pas de la demeure royale on y respire l'odeur fétide du sang.

— Madame, répondit Philibert Delorme, le sang qui offense la vue de Votre Majesté est le dernier qui sera versé ici.

— C'est le secret de l'avenir, repartit la superstitieuse Italienne

Le grand architecte était un bien mauvais prophète.

II

Les expulsés. — La visite d'un grand seigneur. — Les mystères galants de la maison des Tuileries. — Louise de Savoie. — Mœurs secrètes de Catherine. — Pourquoi Henri II était dégoûté de sa femme.

L'apparition de la régente avait mis en grand émoi les humbles travailleurs des Tuileries. Les visites royales coûtent toujours cher au peuple. Ces pauvres

gens se réunirent, se consultèrent, interrogèrent des soldats, et finirent par connaître la décision terrible pour la plupart d'entre eux que venait de prendre madame Catherine.

Le terrain ne leur appartenait pas. Leur expulsion était imminente. Les briquetiers, gâcheurs de terre et de sable, gardèrent l'espoir d'être occupés dans les chantiers que l'on allait ouvrir; mais pour Jean le rouge, c'était la ruine.

A la première nouvelle, il ne dit rien, et tandis que d'autres, moins à plaindre que lui, se répandaient en lamentations, il demeurait muet et comme insensible; mais pour qui le connaissait, un orage grondait dans sa poitrine. Les veines de son cou marquaient leurs cordes bleuâtres, et ses yeux s'injectaient.

Un mot devait suffire à le faire éclater, et ce fut celui qui le premier lui parla de juste indemnité.

— Me prendre tout cela! gronda-t-il alors d'un accent farouche, en indiquant l'écorcherie. — C'est mon grand-père qui m'y a appris mon métier, c'est mon gagne-pain et la dot de ma fille.

— Allonc donc! fit un soldat, que nous chantes-tu là, l'homme? Ton grand-père était au sire de Neuville, comme sa mesure, et ce seigneur a vendu terre et gens au roi.

— Et ma maison! reprit le boucher, ne l'ai-je pas bâtie au prix de mon travail? C'est mon Louvre à moi, cette chère cabane. J'y tiens; il y a de ma vie là dedans. Et quand ils m'auront jeté quelques écus à la face, crois-tu qu'ils me l'auront payée?

— Ta maison est au roi, maître nigaud, et ta peau aussi, s'il faut qu'on te le rappelle.

— C'est bon pour toi, maître fainéant, de vendre ta peau à un prince.

— Et toi? Es-tu fou simplement, ou serais-tu quelque seigneur déguisé en écorcheur? Va, pauvre homme, fais tes paquets, l'heure de décamper est venue et dès ce soir, on te le fera connaître.

Et le soldat s'éloigna sur cette menace.

Les ouvriers fixaient sur l'Homme rouge des regards consternés.

Alors son fils Bernard, vigoureux et beau garçon d'une vingtaine d'années, posa doucement la main sur l'épaule de son père, et lui dit :

— Mon père, n'êtes-vous pas membre de la corporation des bouchers? que n'allez-vous trouver notre syndic?

— C'est vrai, fit le père, reprenant ses esprits; j'y vais sur l'heure. Tous ces traîneurs d'épée sauront à qui parler et ne nous avaleront pas comme du bétail peut-être!... J'y vais...

Il fit quelques pas vers la Porte-Neuve mais tout à coup s'arrêta indécis.

— Pourtant... murmura-t-il.

Et son regard, tourné vers sa maison, y demeura retenu et comme charmé par l'apparition de Jeannette, dont une fenêtre encadrait en ce moment la tête rose et blonde.

— Non, non, reprit-il, pas ce soir... Non, il ne faut pas m'éloigner.—Bernard!..

— Mon père?

— Je n'irai pas ce soir en ville. Je ne veux pas laisser la maison seule.

— Mais je suis là, père.

— Oui, mais loin d'ici je ne serais pas tranquille. Qui dit que ce soldat ne reviendra pas, à la brune, avec d'autres?... Cette idée me tourmenterait si fort que je ne saurais seulement expliquer mon affaire au syndic. J'irai demain.

— Mais demain, ce sera trop tard, peut-être...

— Eh bien, vas-y à ma place, toi, Bernard.

— Oui, appuyèrent quelques ouvriers, que Bernard y aille; nous ne sommes plus en sûreté aux Tuileries.

— Et qu'il revienne avant le couvre-feu! ajoutèrent d'autres peureux. Qu'il prévienne seulement de ce qui se passe.

Ainsi pressé par tout le monde, le jeune homme se décida à se rendre sans délai dans le quartier Saint-Jacques, où se trouvait le siège de la corporation des bouchers; puis les habitants de l'enclos se retirèrent chacun en son logis.

De retour près de sa fille, le boucher lui apprit l'événement de la soirée, et ce fut pour celle-ci un sujet de désolation.

Quoi! cette maison frottée et parée de ses mains, tout ce petit monde organisé et embelli par elle, allait disparaître brusquement?... Et où aller et que devenir?

Tout en la consolant de son mieux, son père fermait portes et volets et s'assurait de la solidité des clôtures, comme s'il eût prévu un siège à soutenir; la nuit tombait.

— Nous ne partirons pas ainsi, disait maître Jean. Tu comprends, ma fille, qu'il faut que l'on nous avertisse, puisque l'on nous accorde un délai. Nous resterons probablement jusqu'au printemps prochain. On ne bâtit pas en hiver. Ne te désole donc pas, ma fillette; d'ici là nous aurons trouvé une jolie maison. D'ailleurs, le voisinage de la cour est dangereux. Si tu savais ce que déguisent de brigands tous ces élégants pourpoints de velours et de soie!... Ce qu'il y a de vices infâmes sous ces robes de brocart!... Les tireurs de laine qui courent Paris après le couvre-feu ne sont pas plus à craindre. Mon écorcherie sent mauvais pour la reine; ah! vraiment? Eh bien! pour moi, son Louvre pue!

« Et ce séjour de Louise de Savoie,... Jeannette, ce pavillon des Tuileries dont la garde m'était confiée, si tu savais ce qui s'y est passé!... Tu es jeune, ma fille, mais plus tard je te dirai quels lieux affreux, quels abominables souvenirs nous aurons laissés derrière nous.

— Mais, dites-moi-le de suite, père. Qu'est-ce donc qui s'est passé, au séjour des Tuileries? Craignez-vous donc que j'en cause et me croyez-vous bavarde?

— Je te le dirai quand tu auras davantage l'expérience du monde, quand tu seras une femme. Il y a des horreurs qu'à ton âge on ne peut comprendre. Cela te ferait faire de mauvais rêves, et voici l'heure de se coucher.

— Déjà! se récria la jeune fille, mais n'attendons-nous pas mon frère?

— Je veillerai seul.

— Permettez... insista Jeanne.

— Non, répliqua le père d'un ton d'autorité. Monte dans ta chambre; c'est l'heure... Écoute: le couvre-feu sonne...

En effet, sur Paris silencieux et enténébré, les cloches de cent églises bourdonnaient tristement l'heure de la retraite pour les honnêtes gens et de l'entreprise pour les bandits.

— Mon Dieu! ce pauvre Bernard! murmura Jeanne.

Puis elle présenta respectueusement son front à baiser à son père et s'éloigna, obéissante et presque résignée.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, et l'air vibrait encore des lamentables sonneries du couvre-feu, quand on frappa à la porte.

— Ah! fit Jean le rouge, c'est Bernard!

Il regarda par un judas.

Ce n'était pas son fils.

Dans les ténèbres, il distingua, à quelques pas de la maison, un cheval que tenait un domestique et, près de l'entrée, un personnage de haute taille dont le costume était d'un homme de qualité.

Il s'empressa d'ouvrir.

L'étranger, à peine introduit, promena autour de lui un regard méfiant.

— Tu es seul? fit-il d'un ton rude.

— Oui, monseigneur. Mais qui ai-je l'honneur de recevoir?

— N'as-tu pas une fille?

— Oui, monseigneur, mais Jeanne, ma fille, vient de se retirer.

— Et tes garçons?... ton fils?...

— Mes garçons ne logent pas chez moi, et mon fils est à la ville.

— Ainsi, dans cette chambre, personne ne peut nous entendre?

— Personne, seigneur.

— Bien.

L'inconnu parut satisfait, prit un siège et s'assit près de la table qui occupait le milieu de la chambre.

— Nous avons à causer, reprit-il. Assieds-toi, là, en face.

Jean obéit, tout en cherchant à mettre un nom sur la physionomie de son noble visiteur. Ce personnage qui n'avait rien de sympathique, bien qu'en ce moment il parût renoncer à sa raideur hautaine, prit ses aises et ébaucha un sourire.

C'était un homme de haute taille, maigre, mais d'une charpente vigoureuse. La blancheur éclatante de sa fraise faisait ressortir le hâle eivré d'un cou musculé, et d'un visage dont les traits durs semblaient taillés dans du chêne. Ses yeux d'un gris verdâtre et sa moustache hérissée étaient d'un homme de proie.

— Tu ne me reconnais pas, brave homme, fit l'étranger, bien que nous nous soyons déjà rencontrés et une fois entre autres?... mais je te remettrai tout à l'heure sur la voie.

« Je suis M. de Neuville-Villeroi, fils de Nicolas de Neuville, qui céda la maison et le domaine des Tuileries au roi François I^{er} en échange de la terre de Chanteloup. Mon père a connu le tien. C'est lui qui l'a autorisé à établir une écorcherie, et la maison que tu habites était celle du garde.

— Elle l'est toujours, monseigneur.

— Oui, je sais, depuis la mort de Jean Tiercelin tu as la garde du pavillon des Tuileries.

— Ce n'est pas une charge bien difficile.

— Elle n'est pas sans danger, lorsqu'on la remplit comme toi avec zèle... car souvent dans ce pavillon, tu as fait des rondes nocturnes.

— Ah! vous savez?...

— Je sais bien des choses... fit M. de Neuville, en clignant ses yeux de chat. De ton logis ne pénètres-tu pas dans le pavillon par un souterrain qui va des Tuileries au Louvre?

— En effet. Mais alors?...

— Oui, cherche bien.

— Ne seriez-vous pas, balbutia Jean le rouge, un gentilhomme qui une nuit... que...

— Oui, mon brave, je suis un gentilhomme qui fuyait par ce souterrain et que tu as sauvé, s'écria de Neuville d'une voix attendrie par la gratitude.

— Ah! monseigneur! c'était vous... Mais je vous avais à peine entrevu dans l'ombre... puis il y a déjà longtemps.

— Mon Dieu non, c'était un an après la mort du roi Henri, voilà cinq ans. Et si j'avais eu le temps d'oublier ce bon service je m'en serais rappelé aujourd'hui, en accompagnant la reine aux Tuileries. En apprenant que l'*Italienne* allait te chasser de *notre* enclos, je me suis dit : J'ai une dette à payer et je l'acquitterai ce soir. Tiens! voilà pour ton bon service, mon brave!

Et M. de Neuville jeta sur la table un filet de soie lourd et brillant de pièces d'or.

A ce trait de générosité et de reconnaissance, qui ne devait pas être dans les habitudes du sire, Jean le rouge se confondit en actions de grâces.

— Allons, empoche cet or et, pour finir gaiement la soirée, va nous chercher un pot de vin si tu en possèdes.

— Certainement, monseigneur, et du vin d'Argenteuil de la meilleure année.

— Va donc!

Jean s'empressa de descendre à sa cave... Et de Neuville le suivit d'un regard de raillerie méchante, qui eût donné à réfléchir à un témoin de cette scène sur le but de sa visite et la sincérité de sa reconnaissance.

Quand le boucher, tout joyeux, eut mis une nappe sur la table et posé dessus son flacon de vin et deux gobelets, l'un d'étain et l'autre d'argent :

— Maintenant, dit de Neuville, buvons et raconte-moi quelque aventure de ce vieux château qui en a vu d'amusantes et de terribles, depuis que l'a quitté mon père. Tu dois en savoir plus d'une?

— Oh! certes, monseigneur. C'est-à-dire que du temps de madame Louise de Savoie je ne sais que fort peu de choses.

— C'est dommage! la vieille dame était du bois qui ne brûle que mieux en vieillissant, et ce n'était point par amour de la retraite qu'elle avait acheté les Tuileries. Mais de la cour de l'*Italienne*, de madame Catherine?...



« Vous êtes la reine... CAR VOS BAISERS SENTENT LA MORT !... » (Page 14.)

— Oh! répéta Jean le rouge, en hochant la tête d'un air effrayé, de madame Catherine...

— Eh bien! aurais-tu peur d'en parler, l'ami? Et crains-tu que pour nous autres gens de cour ce soit un grand mystère que la Florentine a des amants? Au Louvre, c'est une très vertueuse dame, mais la nuit, ici... Va! nous savons pourquoi elle veut se faire bâtir un palais... Mais garde tes secrets, si tu trembles...

— A vous, monseigneur, je puis tout dire, dit Jean le rouge à son nouvel ami.

Il se recueillit un instant et poursuivit :

— Parlons d'abord du souterrain.

« C'était primitivement un passage secret de l'ancien Louvre au delà des fossés.

« Louise de Savoie en eut connaissance et pria qu'il fût conservé et même prolongé jusqu'à son château des Tuileries. Plus tard, après elle, M. Tiercelin fit fermer le souterrain du côté du Louvre et le mit en communication avec la maison du garde louée à mon père. Il voyait dans cette communication un refuge en cas d'attaque, et s'assurait le secours de notre famille.

« Le château n'étant plus habité, au lieu de sortir dans l'enclos, pour y faire ma ronde, je passais par le souterrain.

« Pendant longtemps, je n'eus à combattre dans la maison que les rats et n'y rencontrai personne.

« Un soir, je remarquai que la clôture du côté du Louvre avait été dérangée : cela me donna à réfléchir, mais je me gardai d'y toucher.

« De temps en temps, au printemps et à l'automne, je faisais du feu dans le grand et le petit appartement, afin de dissiper l'humidité, et cependant il ne restait point de traces de mon passage, et je n'observai d'autre part rien qui me prouvât que l'on venait dans ces appartements.

« D'ailleurs, si j'avais tout droit contre les rôdeurs de la ville, que pouvais-je contre ceux du palais ?

« Une nuit, j'eus enfin la certitude que l'on venait du Louvre aux Tuileries. C'était trois mois après l'installation de la cour dans le nouveau palais.

« Je rentrais dans mon caveau, je vis de la lumière et je n'eus que le temps de me garer chez moi et de tirer la porte. Alors je vis passer, d'un pas rapide, deux personnes que je distinguai à peine, un homme armé portant une torche, et une femme.

« Celle-ci était enveloppée d'une mante et masquée. L'homme avait également un loup de velours noir.

« Je priai Dieu de ne les jamais rencontrer, quels qu'ils fussent !...

« Pendant quelque temps je ne visitai plus le château que le jour, mais j'avais pris l'habitude de m'y promener la nuit. J'aimais à errer dans ces grandes salles désertes et à m'y trouver en tête-à-tête avec les images peintes des dames et des seigneurs du temps passé, que je réveillais sous les rayons de ma lanterne. Puis, il faut bien en convenir, je devins curieux...

« Et je repris mes anciennes coutumes.

« Une nuit, j'étais dans le petit appartement, quand j'entendis des pas...

« Du salon, je passai dans la chambre à coucher. On entra dans le salon ; alors je me cachai dans un cabinet voisin du lit. Je n'obéissais qu'à la peur, mais ma curiosité ne s'en trouva pas moins satisfaite. De là je pouvais tout entendre et tout voir.

« Je revis les deux personnages que j'avais rencontrés déjà.

« La dame ôta sa mante et s'assit sur de larges coussins jetés à terre, à la turque, mais conserva son loup.

« L'homme à la torche, un grand gaillard flanqué d'une épée, alluma des bougies qu'il avait apportées, et se retira.

« Pendant quelques minutes régna un profond silence d'attente. Je regardai la dame. Elle était assise, le dos appuyé à un coussin, un peu enfoncée dans la mollesse de l'édredon et découvrait une jambe fine et provocante sous son bas de soie rose. Ses bras et ses épaules étaient nus ; sa gorge, moulée sous la gaze, palpait. Elle avait les formes rondes et un peu fortes, et la chair blanche des grandes dames. Au-dessous du velours du masque, sa bouche petite et rouge semblait une cerise dans du lait.

« C'était sans doute une très grande dame, à moins que ce ne fût une de ces belles demoiselles d'honneur que la reine mène avec elle? ... Mais elle avait passé la première jeunesse.

« Bientôt un nouveau personnage entra : un beau garçon, blond et tout jeune rose comme une fille, mais avec les traits mâles d'un capitaine. Son costume annonçait un riche gentilhomme. Il avait des bas de soie, et son pourpoint brodé d'or lui faisait un corsage de guêpe.

« Il s'arrêta à quelques pas de la dame et s'inclina.

« — Ah ! madame ! » fit-il.

« Elle lui tendit la main en souriant. Il lui baisa le bout des doigts, puis il prit un coussin et s'assit à ses pieds, la regardant hardiment en dessous du masque.

« — Par Vénus ! reprit-il, celui qui m'a conduit en ce lieu inconnu n'a point surfait vos charmes, et vous êtes belle, adorablement belle ! Rendez-moi cette main potelée que j'ai trop tôt quittée : j'y ai vu une fossette où je veux mettre un baiser. »

« Elle lui rendit sa main. Il continua :

« — Jean Goujon ne sculpte pas à ses nymphes des bras plus admirables.

« — Ah ! fit la dame, en riant, vous êtes entreprenant.

« — Vous le verrez bien, je l'espère, répliqua-t-il.

« — Je ne vous accordais que la main, et vous prenez le bras.

« — En amour comme en guerre, madame, on n'a que ce que l'on sait prendre.

« — Seriez-vous un vaillant capitaine ?

« — Cette qualité se prouve, madame ; à mon âge, il ne sied pas de s'en vanter. »

« — Elle lui passa doucement la main sur le front.

« — Vous me plaisez. Tous les blonds ont de l'esprit.

« — Si les brunes comme vous leur en donnent. Et quant à moi, mignonne, vous me rendriez fou !

« — Fi ! quelle exagération ! Devient-on fou d'une femme à la première rencontre ? Ce sont là des façons de dire que je n'aime point. N'allez-vous pas aussi m'appeler mon soleil et ma déesse ? Il n'y a que les poètes qui aient droit de dire qu'ils sont fous, sans exagération.

« — Vous n'aimez pas les poètes ?

« — Mais si.

« — Monsieur Ronsard ?

« — Beaucoup ; il est de mes amis.

« — Clément Marot ?

« — Il sent bien l'hérétique... et il est à madame Marguerite... J'adore la poésie et les arts, parce que tout ce qui est beau fait aimer.

« — Oh! oui... aimer... tout est là... Mais pourquoi les femmes sont-elles si légères et les bonheurs si rapides?...

« — Si je n'étais légère, serais-je près de toi? Et l'abeille, qui s'enivre aux calices de mille fleurs, se plaint-elle de la longueur du parterre? Une femme ne vit pas cent ans; pourquoi un baiser durerait-il plus que la bouchée de miel d'une abeille? »

« Il s'approcha d'elle davantage, et sa tête, renversée et soutenue dans un bras de la dame, pouvait entendre les battements de son cœur. Elle, de l'autre main, jouait avec les boucles blondes de ses cheveux.

« Il parlait comme en rêve et, dans l'orbite noir du masque, un regard ardent, plongé dans le sien, le fascinait.

« Sa voix m'arrivait comme un murmure :

« — Quand j'approche d'une femme aimée, tout mon être tressaille et il me semble que je vais mourir et m'anéantir en elle. Oui, tout d'abord je suis plus à elle qu'elle n'est à moi. Oh! s'il est vrai que tu m'aimes, mettons dans cette nuit l'amour de toute une vie. Soyons l'un à l'autre sans réserve... ce masque... »

« Il fit un mouvement pour détacher le loup de velours, mais vivement elle se déroba et lui saisit la main.

« — Ce masque fait toute ma confiance, dit-elle d'un ton ferme; c'est ma sûreté.

« — Que t'importe? Arrivé d'hier dans cette ville, je ne puis te connaître...

« — Tu pourrais me reconnaître demain.

« — Où cela? Paris est si grand...

« — Ah! qui sait?...

« — Je vois tes yeux malgré toi, deux grands yeux noirs... Je ne tiens pas à deviner ta place dans le monde... Mais quel nom donnerai-je à ton souvenir?

« — Appelle-moi du nom qui te plaît le mieux.

« — Diane?

« — C'est celui d'une déesse et d'une mortelle digne des dieux. C'est trop flatteur pour moi. Choisis un autre nom, n'importe lequel, pourvu que ce ne soit ni Diane ni Catherine. »

« A ce dernier nom le jeune homme se redressa soudain :

« — Catherine! fit-il avec l'accent du mépris ou de l'aversion. Ah! jamais! jamais ce nom-là!

« — Parce que ce nom, dit la dame d'un ton sérieux, est celui de la reine?

« — Justement! Quelle dérision ce serait, mignonne! La reine, cette grosse italienne laide et vieille!

« — Laide?... L'as-tu jamais vue?

« — Non, mais de si loin que j'arrive j'en ai entendu parler par des personnes qui l'ont connue... des gentilshommes dignes de foi, une demoiselle de la cour.

« — Et on t'a dit qu'elle était laide?

« — Elle a des yeux de bœuf, des traits durs, une peau noire ou jaune, selon

ses bons ou mauvais jours, une tournure épaisse, digne de ses aïeules qui n'étaient que des marchandes de Florence.

« — Elle est de naissance noble...

« — De bien petite noblesse pour une reine de France : un duc d'Urbin, une comtesse de Bologne... Croyez-vous que j'ignore cela? »

« Puis d'un ton moins rude :

« — Et toi, mignonne, tu aimes l'Italienne?

« — Sans doute, et je ne la trouve point si laide... Dieu merci!...

« — Mais tu ne la connais pas?...

« — Peut-être.

« — Tu ne sais pas, poursuivit le jeune homme avec vivacité, à quel point elle est méchante et perfide?

« — Plaisanterie!

« — Plaisanterie, dis-tu? Mais elle ne serait pas Italienne si elle n'était perfide. Tu te laisses donc prendre à ses façons familières et à sa fausse bonhomie? Mais vois, dans toute la cour a-t-elle un ami? Elle n'eut jamais qu'une amie, ce fut Diane de Poitiers, la maîtresse de son époux et l'on en connaît la raison.

« — Laquelle, mon ami?

« — Ce serait trop long à te dire. Et son mari lui-même s'en éloignait avec dégoût.

« — Il l'aimait comme une épouse, fit la dame d'une voix émue, et comme une princesse capable de régner.

« — Et ses débauches?...

« — Ah! qu'en sais-tu? On ne lui trouva jamais un amant. Mais je ne te croyais pas d'humeur si sévère pour les dames, mon bel ami. »

« Le jeune homme revint à lui et, souriant, il reprit l'attitude caressante d'un amant.

« — Pardonne-moi, chère amour, ce moment d'oubli, cet emportement ridicule. C'est que, vois-tu, je ne puis entendre de sang-froid le nom de cette femme, elle m'a fait trop de mal.

« — A toi? mon blondin, fit la dame avec tendresse. Que t'a-t-elle fait?

« — Elle m'a enlevé une maîtresse adorée.

« — Ah!... j'ai une rivale?..

« — Nous ne pouvons ni toi, ni moi, être jaloux du passé.

« — Sans doute; d'ailleurs tu arrives de province; je crois, cette femme n'est donc pas pour moi très redoutable; ce n'est pas une Parisienne?

« — J'arrive de province, du Poitou, mais cette demoiselle que j'ai connue l'an dernier chez un de mes oncles est une Parisienne et est aussi noble que belle.

« Eh bien! Catherine me l'a enlevée pour en faire une de ses filles de *dés-honneur*. Et mon voyage à Paris n'a pas d'autre cause. »

« La dame masquée, à ces épanchements, devint rêveuse. Elle en nota dans sa mémoire les particularités.

« — L'an dernier... murmura-t-elle, une Parisienne... fille de la reine... en Poitou. Elle se nomme? demanda-t-elle.

« — Ah! je tais son nom et le mien, comme tu gardes ton masque.

« — C'est juste.

« — Mais oublions tout cela. Tu m'as pardonné, n'est-ce pas?

« Pour toute réponse la dame lui baisa le front.

« — Plus bas? » fit-il en appelant ses lèvres.

« Elle lui baisa les paupières.

« — Plus bas donc! » répéta-t-il. Et il voulut l'embrasser.

« Mais avec coquetterie l'autre s'esquiva en riant, comme pour l'agacer.

« — Du moins, reprit-il, tu me rends ton joyeux rire.

« — Nous ne sommes pas ici pour pleurer, » fit la dame, qui était gaie et se plaisait au badinage.

« Je vis bien que tous deux croyaient avoir assez causé et qu'ils avaient suffisamment fait connaissance. La dame résistait, mais le rose montait à ses joues. Elle voulait quitter les coussins, se lever. Il la tenait étroitement enlacée. Enfin leurs lèvres se rencontrèrent... Et tout à coup... »

L'Homme rouge s'interrompit, visiblement ému de ce qui lui restait à dire.

— Eh bien? fit de Neuville, qu'arriva-t-il de si extraordinaire?

— Dites de si terrible, reprit l'Homme rouge.

— Enfin, continuez!...

— Eh bien! tout à coup le jeune homme qui venait de soulever cette dame dans ses bras et la tenait enlacée avec une passion ardente... se sépara d'elle et, se rejetant brusquement en arrière :

« — Ah!... vous êtes la reine! s'écria-t-il d'un accent plein d'horreur.

« Vous êtes la reine... CAR VOS BAISERS SENTENT LA MORT!... »

« Elle poussa un cri et se recula. Je crus qu'elle allait tomber foudroyée par l'outrage.

« Quant au malheureux garçon, il demeurait pâle, tremblant au milieu de la chambre, en face de la reine que son masque ne déguisait plus et que sa révoltante odeur avait trahie. »

III

Pourquoi la reine Catherine sentait la mort, et ce que devint le beau Poitevin qui l'avait outragée,

— Comment! que veux-tu dire, l'homme? demanda M. de Neuville avec vivacité. Qu'est-ce que cela signifie? De quelle odeur révoltante parles-tu? Madame Catherine a les dents blanches, une bouche admirable. Prétends-tu qu'elle aurait l'haleine mauvaise?

— Non, monseigneur, répondit l'Homme rouge, il s'agit d'un défaut particulier à madame la reine qui sans lui eût été une femme parfaite. Tant qu'elle demeure paisible et froide, ce défaut n'existe point ou du moins n'est pas sensible, mais à la moindre émotion, dès qu'elle se meut avec ardeur et s'échauffe, sa peau se mouille d'une sueur dont l'odeur est cadavéreuse.

— Étrange!

— C'est pour cela, monseigneur, que le roi Henri II s'en dégoûta dès la première nuit de ses noces et ne remplit ses devoirs d'époux que par raison d'État.

— As-tu jamais parlé de ce secret à quelqu'un des tiens?... A ton fils?...

— Non, monseigneur, c'est un secret trop redoutable.

— A ta fille?

— Encore bien moins, ma fille n'est pas de ces demoiselles d'honneur devant qui un homme peut tout dire.

— Tant mieux pour elle, en ce cas, fit de Neuville avec la grimace qui lui tenait lieu de sourire, il est des secrets qu'il est bon d'ignorer.

— J'ai appris encore plus tard, reprit l'Homme rouge, les causes de cette infirmité; et ce fut par un élève du célèbre Fernel, le médecin de la cour. Ce garçon venait prendre des bains de sang à mon écorcherie. Il me dit que la reine était née avec le sang gâté. Laurent de Médicis, duc d'Urbin, son père, avait donné à sa femme le *mal de Naples*, maladie dont celle-ci mourut en même temps que lui, après avoir mis au monde Catherine, et au bout d'un an de mariage ¹.

— Vrai Dieu! fit de Neuville, on croirait que tu as vécu dans l'alcôve royale. Mais, dis-moi, que devint le jeune Poitevin qui avait outragé la reine?

— Ah! monseigneur, c'est toute une histoire. Comme vous devez le penser, je m'attendais à le voir périr.

« Pendant un instant, la reine demeura suffoquée par cette injure sanglante qui l'atteignait dans un élan d'abandon et d'ivresse. Ses lèvres pâlies frémissaient, incapables de proférer une parole. Tout à coup :

« — Oui, je suis la reine! » dit-elle d'une voix sourde et menaçante.

« Et arrachant son masque :

« — Je suis cette femme laide, vieille, au teint jaune, aux yeux de bœuf; cette fille de marchands florentins, perfide et cruelle comme toutes les Italiennes. Tu viens de me rendre à moi-même et de me restituer mon rôle. La femme outragée disparaît et tu n'as plus devant toi que la reine. »

« Elle se tut, baissa les yeux, recueillit ses pensées et laissa s'apaiser les battements de son cœur, puis, comme elle l'avait dit, il se fit en elle une transformation. Ses traits prirent un calme rigide et sa pensée étendit sur sa face une expression de dignité vraiment royale.

« Indiquant une chaise haute :

« — Avancez-moi ce siège, » dit-elle.

« Le jeune homme obéit et se retira à quelques pas.

« Elle s'assit et continua d'une voix lente :

« — Monsieur de Parthenay... C'est bien ainsi que l'on vous nomme? votre haine vous a trahi et vous a perdu!

1. Michelet, qui rapporte cette particularité, ajoute : « Elle ne pouvait avoir d'enfants qu'au temps où la médecine défend spécialement d'en avoir. On la médica dix ans. Le célèbre Fernel ne trouva nul autre remède à sa stérilité. Lorsque le roi partit pour la guerre, il dut d'abord tenter un autre exploit, surmonter la nature, lui faire ses adieux d'époux. »

« — Madame, je le sais, répondit le jeune homme d'un ton ferme. Prononcez : je suis prêt à mourir. »

« Elle répondit de la main, par un geste qui voulait dire : Ne précipitons rien.

« — Cette haine, qui vous l'a inspirée ? Vous me l'avez appris : une demoiselle de haute naissance qui fut l'an dernier en Poitou et qui est aujourd'hui demoiselle d'honneur de la reine... Vous n'avez pas dit son nom, mais vous ne l'avez pas caché non plus : c'est mademoiselle de Montpensier. »

« M. de Parthenay garda le silence.

« — Elle vous a pris pour anant... Mon Dieu, vous n'étiez ni le premier ni le dernier... Vous vous en êtes épris follement, je le conçois : mademoiselle de Montpensier est fort belle et fort séduisante. Dans tout cela il n'y aurait eu aucun mal si dans votre amour naïf elle n'eût mêlé le poison de la haine qu'elle nourrit toujours contre nous. Elle vous trouva disposé à l'accueillir : vous avez pour la religion de Genève des sympathies qui s'accorderaient mal avec l'amour de l'*Italienne*, comme vous dites, de la nièce du pape Clément VII.

« — Je ne suis pas huguenot, madame.

« — Vous l'êtes de cœur. Nous ne vous en faisons pas un crime... mais cela nous explique vos bonnes dispositions à détester la reine.

« Vous êtes venu à Paris. Dans quel but ?

« — Revoir ma maîtresse, madame.

« — Et l'enlever ?

« — Oui, madame.

« — Pauvre insensé!...

« — Ou du moins, reprit le jeune homme, la prier de quitter la cour. »

« Catherine ne put retenir un sourire ; mais reprenant aussitôt le sérieux du juge :

« — Monsieur de Parthenay, vous n'avez rien à nous cacher, songez-y bien. Votre franchise peut seule atténuer la gravité de votre situation.

« — Madame, je suis prêt à répondre à Votre Majesté.

« — N'aviez-vous pas d'autre dessein?... N'en aviez-vous pas formé contre la reine ? »

« Le jeune homme soutint sans trouble le regard pénétrant de Catherine.

« — Non, madame, répondit-il.

« — Bien. Encore une question. C'est la duchesse de Montpensier qui vous appelle à Paris?... Elle vous a écrit ? »

« Il parut hésiter un instant.

« — Oui, madame, » dit-il.

« Catherine baissa les yeux pour y dérober la joie immense que lui causait une révélation dont M. de Parthenay était loin de soupçonner l'importance.

« — Remettez-moi sa lettre, dit-elle.

« — Madame, fit le jeune homme avec émotion, je ne puis disposer des secrets d'un autre.

« — Cette lettre, vous l'avez, sur vous, là dans votre pourpoint. Je connais cela : un amant ne se sépare point de la dernière lettre de sa maîtresse.



Alors M. de Parthenay parut, raide comme un spectre... (Page 24.)

« — Madame, pardonnez...

« — Y songez-vous ? Un refus... Vous oseriez opposer un refus à la volonté de votre reine ?... Remettez-moi cette lettre !

« — Vous pouvez me faire mettre à mort, madame, et la saisir sur mon cadavre, mais moi, moi, je ne puis vous la livrer.

« — Vous tuer... Vous en revenez toujours là, mais nous ne versons pas le sang sans nécessité pour le bien du royaume. La femme insultée brutalement a pardonné l'injure ; elle ne connaît pas la vengeance, et la justice de la reine n'exige pas votre mort. Donnez-moi cette lettre : les secrets de la duchesse m'appartiennent. »

« Il hésitait encore, mais il la vit étendre la main vers une console où se trouvait un timbre. Il se résigna et obéit.

« — Vous n'y trouverez rien contre Votre Majesté, madame, lui dit-il. Il n'y a qu'un rendez-vous donné par une demoiselle à son amant. »

« Catherine, qui, d'un regard enflammé, venait de parcourir rapidement les lignes de ce billet d'amour, lui répliqua avec un accent d'inexprimable ironie :

« — En effet, ce papier n'est que cela pour vous, mais pour nous, c'est autre chose : c'est un traité de paix et d'alliance avec notre plus redoutable ennemie, avec la femme qui nous a dérobé le cœur de notre fils bien-aimé, le roi Charles IX, depuis qu'elle partage sa couche.

« — Elle!... la maîtresse du roi! » s'écria le jeune homme éperdu et d'une pâleur mortelle. »

IV

Comment madame Catherine tournait les galanteries à l'avantage de sa politique, et ce qu'elle fit de la maîtresse du roi Charles IX.

« Le malheureux garçon, — ajouta l'homme rouge entre parenthèse, — devina sans doute quelle arme terrible il venait de mettre entre les mains de la reine.

« Madame Catherine n'aime pas Charles IX, et n'en est pas aimée. Le jeune roi lui fait une opposition sourde, et prête volontiers l'oreille à ses ennemis.

« Depuis un an, elle souffrait de sa liaison avec la duchesse, qu'elle eût voulu remplacer par une créature à elle, qui l'eût mise dans les secrets du roi.

« L'exclamation du jeune de Parthenay et son air désespéré la divertirent beaucoup, car, par nature, madame Catherine n'est pas ennemie de la gaieté et de la raillerie.

« — Voyons, disait-elle, remettez-vous, *mon ami*. »

« Et vous savez que, dans sa bouche, « mon ami » est une expression de dédain.

« Mais l'autre n'y entendait pas malice, il ne l'écoutait même pas ; tout déçu par l'écrasement de ses illusions d'amour, il semblait en présence de quelque événement monstrueux impossible à concevoir.

« — Elle!... s'écriait-il. Elle!... Ah! je le disais bien ; c'est vous, madame, qui l'avez perdue!

« — Elle s'est perdue pour vous peut-être, mais toute seule, et je n'y étais pour rien. Elle s'est retrouvée depuis, et en bon chemin, je vous assure.

« — Cette lettre!

« — Eh! oui, mon ami, elle aurait dû vous laisser en Poitou. Vous êtes un brave et loyal garçon qui n'étiez pas né pour vivre à Paris, et encore moins à la cour.

« — A la cour ! répliqua M. de Parthenay avec mépris, oh ! non, madame, dès lors que tout honneur et toute loyauté en sont bannis. Mais pourquoi m'avoir écrit cette lettre où elle me prie de venir ? »

« — Un caprice. N'avez-vous pas, vous qui l'aimez, accepté un rendez-vous d'une inconnue ? »

« — A vrai dire, madame, je pensai que cette inconnue pouvait être la duchesse et je n'osai refuser. A la vue de la personne qui se trouvait ici, j'éprouvai une vive surprise ; et à cette heure, encore, madame, je ne puis croire à une trahison. »

« — De quelle trahison parlez-vous ? »

« — Votre Majesté est abusée par des rapports mensongers : Marie m'est restée fidèle, elle n'est pas ce que vous croyez... »

« — Aurait-elle dérogé, selon vous ? fit Catherine avec ironie. »

« — Du moins, madame, elle aurait manqué à la parole jurée et elle aurait deux fois trahi, le roi, son seigneur, et moi. »

« Je ne sais pas de quel nom, au Louvre, on qualifie de pareilles actions, mais dans ma province et chez les Parthenay, de telles actions s'appellent un crime. »

« — Eh bien, je vois qu'il faut achever de vous en convaincre et vous édifier. »

« On ne dort pas encore au Louvre. »

« Voulez-vous voir Marie de Montpensier ? »

« Voulez-vous l'entendre ? »

« Il baissa la tête, en proie à une émotion poignante. »

« — Oui, madame. »

« Madame Catherine passa dans une pièce voisine pour donner des ordres et revint au bout d'un instant. »

« Elle reprit :

« — La duchesse habite le Louvre. Nous ne sommes pas ici très éloignés du palais ; dans un moment elle sera devant nous. Vous vous tiendrez derrière le rideau de cette fenêtre, et vous assisterez à l'entretien que nous aurons avec elle. Mais quoi que dise la duchesse, n'allez pas, par quelque bruit ou quelque exclamation, trahir votre présence. Je saurai choisir moi-même le moment où il conviendra que vous paraissiez. La prudence et la modération ne sont pas vos qualités maîtresses. »

« — Madame, quoi qu'il arrive, je sais obéir et j'attendrai vos ordres. »

« — En une heure, vous aurez plus appris de la cour et des femmes, que vous n'en auriez su en un an au château de Parthenay. »

« Elle lui parla ainsi pendant quelque temps, du ton de douceur maternelle qu'elle sait prendre. Je la considérais avec admiration : elle ne gardait pas trace du moindre ressentiment. »

« De Parthenay paraissait aussi se calmer à la pluie tiède de ses paroles ; mais toujours inquiet cependant, il perçut le premier un bruit de pas dans la pièce voisine. »

« — Madame, dit-il, n'est-ce pas elle ? »

« Pour toute réponse, la reine lui indiqua la fenêtre, où il alla se cacher.

« C'était bien la duchesse.

« Une belle jeune fille, brune, grande, au front altier, à la lèvre fine et moqueuse.

« Elle s'inclina à quelques pas de la reine, qui lui tendit sa main à baiser.

« — Prenez un coussin, ma chère duchesse, et asseyez-vous là, en face de moi. »

« La reine tournait le dos à la fenêtre.

« — Je vous ai mandée en hâte, ma chère enfant, pour vous tirer d'un grand péril où votre imprudence vous a conduite et pour vous en réprimander.

« Mais voilà qu'à la vue de votre beauté, de votre grâce enchanteresse, ma sévérité est désarmée, et que je n'écoute plus que la vive amitié que j'eus toujours pour votre famille et pour vous¹.

« C'est que si c'est un honneur pour la reine de se voir entourée des filles de sa noblesse, elle n'oublie pas qu'elle s'est engagée à veiller sur elles comme une mère. La reine aime toutes ses filles et, entre toutes, sa petite duchesse Marie de Montpensier.

« — Oh ! madame, Votre Majesté est si bonne pour moi !... »

« — La famille illustre dont vous êtes vous donnait au Louvre le pas sur toutes mes filles d'honneur. Aussi, mon fils Charles, jeune prince dont l'âme a devancé l'âge, et qui montre déjà les qualités d'un grand roi, avant de pouvoir gouverner, Charles qui a l'enthousiasme de la beauté, de la grandeur et de l'esprit, vous a fait la part la plus large dans cet ardent amour, et je sais qu'il ne jure que par votre mérite et vos beaux yeux. Le roi se plaît surtout en votre compagnie. Il ne fait rien sans votre conseil. Il a en vous une confiance dont sa mère, un peu négligée, aurait le droit d'être jalouse. N'est-il pas vrai ?... Répondez-moi. Marie, ce tableau est-il trop flatté ? »

« La jeune duchesse, que ces louanges alarmaient secrètement, gardait un air de fausse modestie.

« — Je ne saurais l'accepter, sans montrer trop d'orgueil, madame ; et je ne puis m'empêcher d'en croire tout ce que j'en désire.

« — Le roi a pour vous une profonde affection ; mais quelle est la vôtre en retour ?

« — Ah ! madame, que me demandez-vous ?... »

« — Soyez sincère, duchesse ; vous savez, je suis une de ces bonnes vieilles dames à qui les jeunes filles peuvent tout dire. Charles vous aime. Ce prince est bien jeune... il a l'âge que j'avais, quand je fus mariée... Mais s'il doit encore se reposer sur moi du soin de gouverner l'État, il est maître de son cœur. L'amitié du roi pour vous n'est plus depuis longtemps un secret au Louvre, mais pour moi, duchesse, vous devez le comprendre, ... le degré de votre affection, et sa nature, sont encore un mystère... »

1. La famille de Guis, que la reine détestait et dont elle voulait écarter Charles IX.

« — Madame, que voulez-vous dire ? »

« — Je doute, chère enfant, que vous ayez pour Charles un sentiment aussi vif, aussi entier que le sien. »

« — Madame, ce que vous m'exprimez me fait une cruelle blessure. Mais ne m'obligez pas à des protestations que lui seul devrait entendre. »

« — Mademoiselle, bannissez cette fausse honte ; dans une liaison même avec les dames les plus illustres, le roi court seul le danger de déroger. »

« Vous aimez ? »

« — Oui, madame. »

« — Sincèrement, comme il vous aime ? »

« — Oui, et plus que je ne puis vous l'exprimer, madame. »

« — Sans aucun partage ? »

« — Oh ! madame, un tel amour peut-il en souffrir ? »

« — Alors, Marie, pourquoi le trompez-vous ? »

« — Moi, tromper le roi Charles ? s'écria la duchesse avec chaleur. »

« — Vous songez à le quitter. »

« — Moi ? »

« — Pour reprendre un amant. »

« — Madame ! » s'écria la duchesse, en se levant, dans un élan ou d'épouvante ou d'indignation. »

« La reine d'un geste l'invita à reprendre son siège et à se calmer. »

« — Encore une fois, je fais appel à votre franchise, dit-elle. »

« — Qui a pu vous dire ?... balbutia la Montpensier. »

« — Personne. Et les preuves de votre faute, que je pourrais appeler une trahison, je les tiens de vous même. »

« La duchesse cessa de se défendre et demeura accablée, anéantie. »

« La reine continua : »

« — Voici les preuves, mademoiselle. »

« Elle lui montra la lettre en l'approchant d'une bougie. »

« — Les reconnaissez-vous ? »

« La duchesse garda le silence et baissa la tête. Elle se demandait comment cette lettre était entre les mains de Catherine. »

« La reine jouissait de sa confusion. »

« — Faut-il vous la lire ? demandait-elle. Elle n'est pas de date si ancienne que vous ayez eu le temps d'oublier ces souvenirs d'une idylle poitevine, ces serments de fidélité, ces tendres supplications à vous arracher aux ennuis et au spectacle immoral de la cour. »

« Quel effet produirait une semblable lettre si elle tombait sous les yeux du roi Charles ? »

« Soudain, mademoiselle de Montpensier se leva, effrayée. »

« — Madame, pardonnez, dit-elle, mais une idée me vient qui m'épouvante. »

« — Laquelle ? »

« — Cette lettre a été fidèlement remise à M. de Parthenay, j'en suis sûre. »

« — En effet. »

« — Eh bien! continua la duchesse en pâissant, pour qu'elle soit entre vos mains... M. de Parthenay... »

« Sa voix expira sous l'émotion.

« — Achevez, dit impitoyablement la reine.

« — M. de Parthenay est mort?

« — Non, mademoiselle, remettez-vous d'une alarme si cruelle... »

« La duchesse rassurée reprit son empire sur elle-même avec la facilité des dames de la cour.

« — En vérité, fit-elle, il faudrait avoir un cœur de pierre et faire bien peu de cas de la vie d'un homme pour ne pas trembler à l'idée d'un meurtre. Mais je supplie Votre Majesté de ne pas conclure d'une émotion passagère et naturelle à la preuve d'une passion que je n'éprouvai jamais.

« — Malgré cette lettre?...

« — Oui, madame, si Votre Majesté peut me pardonner une faute bien antérieure à la distinction que m'accorda le roi Charles, d'une faute qui remonte à plus d'un an, je lui prouverai qu'il ne faut voir dans cette lettre qu'un simple badinage; que depuis un an je n'ai pas revu M. de Parthenay, que l'inclination que j'eus pour lui n'était qu'une illusion née des ennuis de la province et de la solitude d'un vieux château.

« — Mais, permettez, M. de Parthenay n'est pas sans mérite.

« — Sans doute, c'est un excellent gentilhomme.

« — De noble et galante tournure.

« — Si l'on veut bien excuser ses gaucheries campagnardes. Il n'a jamais quitté son pays, et quant à l'esprit il date encore du bon Jean d'Orléans. Je ne le voyais pas ainsi en Poitou; il avait une certaine beauté appropriée à l'endroit. Mais depuis, si par imagination je le retire des lieux sauvages qui lui servaient de cadre, et si je le transporte à la cour, je ne puis, sans en rire, me représenter le personnage qu'il y ferait.

« — Alors, pourquoi l'inviter d'une façon si pressante à venir à Paris, à vous enlever de notre cour?

« — C'était une folie, madame, et j'en demande pardon à Dieu, au roi et à Votre Majesté.

« — Non, non, vous l'aimez.

« — Il voulait venir, et je pensais que Paris serait un prompt remède à ses sentiments pour moi, et qu'il m'oublierait ici plus vite qu'à Parthenay.

« — Le roi accepterait-il de semblables raisons?

« — Oh! madame, s'écria la duchesse, en se jetant aux genoux de Catherine.

« — Qui des deux trompez-vous?... Je vais vous le dire : les deux.

« — Madame, gémit la duchesse, épargnez-moi... j'en mourrais!...

« — Vous ne nous aimez point, ni moi, ni le roi, je le sais. je lis dans votre pensée comme dans un livre. Mais tout n'est pas perdu, si vous le voulez bien. Vous êtes femme d'esprit et il y a toujours des ressources avec une femme de votre talent. Relevez-vous et écoutez-moi. Marie. »

« Mademoiselle de Montpensier quitta son attitude suppliante et sécha ses larmes. Pas un pli du rideau de la fenêtre n'avait bougé pendant cet entretien. La reine mère, qui poursuivait un dessein bien arrêté, reprit d'un ton sérieux et non sans tristesse :

« — Vous êtes au Louvre l'instrument de la maison de Guise, qui tenta de m'éloigner du pouvoir et n'a pas désespéré d'y réussir. Ils vous ont placée entre mon fils et moi. La santé débile de mes enfants, les troubles religieux qui offrent carrière à tous les seigneurs avides et aux pires aventuriers, encouragent leur ambition et jusqu'à l'espoir de la couronne.

« Votre intrigue a réussi. Charles a appris à se détacher de sa mère en devenant jaloux de son frère le duc d'Anjou, que je passe pour favoriser. Charles ne voit plus que par vos yeux : essayer de le détromper serait difficile. Le jeune roi est une admirable intelligence, mais un tempérament maladif, un caractère fantasque, un composé de faiblesse et d'enthousiasme que l'âge doit mûrir. Il est bien temps de le soustraire à une influence funeste, pour sa gloire et pour le salut de l'État.

« Car enfin, où va l'État ? A la dislocation entre deux grands partis dont les chefs se disputent la couronne royale : les catholiques et les réformés. Guise et Condé sont prêts à la guerre civile, et la veuve de Henri II, entourée des princes mineurs et gardienne de la couronne, s'épuise en vains efforts à écarter ces aigles et ces vautours. J'ai beaucoup tenté pour obtenir la pacification du royaume, pour apaiser les haines, et concilier les querelles religieuses. Les huguenots ne peuvent sans injustice m'accuser d'intolérance ; les catholiques savent bien que je ne puis les abandonner, j'ai pris pour devise en politique : — *Prudentia fato major*, la prudence est supérieure au destin, mais je veux aussi en faire la règle de conduite de mon fils.

« Autrement, nous allons à des luttes terribles, à des guerres d'extermination. Duchesse, comprenez-moi bien, mon fils Charles n'est qu'un esprit enthousiaste ; je ne veux pas que l'on en fasse un fanatique. On l'éloigne de moi, et je ne permettrai pas qu'on le gouverne. Renoncez donc à combattre la politique de la régente et facilitez un rapprochement sincère entre la mère et son fils bien-aimé. Quel plus beau rôle pouvez-vous remplir?... Faites cela. Devenez mon intermédiaire près de Charles et tout vous sera pardonné. Le voulez-vous ?

« — Oui, madame, oui de grand cœur, je le ferai, je vous le jure, s'écria la duchesse avec émotion.

« — Vous avez bien compris, n'est-ce pas, Marie ? Vous serez une reine et vous serez, pour les Valois et la France, un bon génie... De mon côté, je vous soutiendrai ; mais vous avez bien compris ? Je ne serai plus tenue à l'écart, et le roi, grâce à vous, que je verrai chaque jour, n'aura plus de secret pour moi. Vous régnez sur son cœur et moi sur sa pensée, que par vous je posséderai tout entière.

« — Oui, madame, » répondit la duchesse, mais avec moins d'ardeur.

« La reine sentit probablement que l'élan de son zèle avait faibli à l'appréciation plus nette du rôle qu'elle l'appela à remplir.

« Elle ajouta :

« — Vous n'oublierez jamais mes conventions en vous rappelant la découverte singulière qui lui servit de base. Cette lettre est un gage. »

« Le front de la duchesse se rembrunit.

« — Madame, dit-elle, il m'eût plu de vous servir sans condition. La reconnaissance m'eût suffi pour me dévouer à vos intérêts et à ceux du roi.

« — Très bien, chère enfant ; mais en ce moment nous sommes entrées, vous et moi, sur un terrain où ne fleurit plus le sentiment ; nous faisons de la politique. En politique, ma chère belle, on ne s'appuie que sur des intérêts. Vous me faites une promesse, j'y crois, mais je ne renonce pas pour cela aux sûretés d'un gage.

« — Votre Majesté est fidèle au premier mot de sa devise : *Prudentia*.

« — Oui, duchesse. Et comme je ne veux plus avoir de secrets pour vous, je vous dirai même que j'ai en ce moment deux gages de votre constance et de votre sincérité.

« — Comment cela ? » fit la Montpensier inquiète.

« Madame Catherine lui répondit :

« — Vous vous étiez tout à l'heure alarmée au sujet du destinataire de ce billet doux.

« — M. de Parthenay ?

« — Oui.

« — Vous craigniez qu'il eût péri victime dans un duel avec quelque spadassin et que cette lettre eût été trouvée sur son cadavre.

« — En effet, madame.

« — Eh bien ! tranquillisez-vous. Instruite de ce qui se passait et de l'arrivée de M. Parthenay, je le fis venir ici sous un prétexte, et je saisis du même coup la lettre et celui qui la portait.

« — Quoi ! madame ?...

« — M. de Parthenay est ici. Il pourrait témoigner de nos engagements réciproques, car il a assisté à notre entretien.

« — Lui ! cria la duchesse jetant autour d'elle des regards d'épouvante.

« — Vous pouvez vous montrer, monsieur de Parthenay, » dit la reine.

« Alors M. de Parthenay parut, raide comme un spectre, avec les lèvres blanches et le regard chargé de ressentiment.

« A cette vue la jeune femme se leva. Mais bientôt défaillante :

« — Madame, vous êtes trop vengée, » dit-elle.

« Et elle perdit connaissance.

« M. de Parthenay, en galant homme, la soutint dans un de ses bras et la retint de tomber tout d'une pièce sur le parquet.

« La belle duchesse, ployée à demi, s'affaissa et lentement reposa sa tête sur les coussins.

« Un moment de morne silence régna dans la chambre.

« La reine se décida à le rompre.

« — Eh bien, monsieur, dit-elle à demi-voix comme l'on parle près des malades ou des mourants, que vous avais-je dit ?

« — La vérité, madame.



— Neuville... Catherine... *je reviendrai!*... (Page 35.)

« — Je vous ai dit : Mademoiselle de Montpensier est la favorite du roi. Et j'ai ajouté : Vous entendrez notre conversation, et en une heure, vous en aurez plus appris de la cour et des femmes que vous n'en auriez su en un an au château de Parthenay.

« — C'est encore la vérité, madame. »

« Puis avec explosion :

« — Ah ! c'est une misérable femme !... Et bien digne de vous servir d'esclave.

« — Silence ! fit Catherine. Vous êtes incorrigible dans l'insolence de vos propos.

« — Que voulez-vous, madame? je viens de province, moi. je suis un sauvage. je ne sais pas mentir. Prudence n'est pas ma devise.

« Qu'ai-je à craindre?

« — Le juste châtement de votre insolence. »

« Le jeune homme eut une expression de dédain superbe :

« — Ah! madame, n'en déplaise à Votre Majesté, vous ne pouvez rien contre moi. Non, rien. Me faire périr? Eh bien! qu'importe? Vous avez tué mon cœur, qu'importe le reste, madame? »

« Puis son regard se reporta sur la Montpensier, et sa flamme de colère s'éteignit dans une sorte de compassion méprisante. La jeune femme revenait à la vie. De Parthenay se retira de sa vue afin de ne pas écraser son réveil.

« — Lui! » fut le premier mot qui revint à ses lèvres.

« Madame Catherine se pencha vers elle et la prit dans ses bras. Elle lui prodigua ses soins et lui parla comme une mère à son enfant. Elle eût voulu la porter sur le lit. je le lus dans ses yeux; mais elle n'était pas assez forte et n'osait appeler à l'aide M. de Parthenay. Elle l'assit sur la chaise longue qu'elle venait de quitter.

« Le visage allongé de la jeune femme, ce visage tout à l'heure si mobile de grande dame et de comédienne, avait pris une expression vraiment touchante. Ainsi endormie par la douleur, cette femme n'avait pas l'air mauvais. La mer est moins changeante et moins trompeuse. J'avais là, sous mes yeux, le plus brillant échantillon des dames de la cour, et par celle-là je pouvais juger des cent cinquante demoiselles qui composent la suite de la reine mère et qu'on appelle son escadron volant.

« Quant à madame Catherine, depuis le temps que je la considérais, je n'avais pas cessé un instant de l'admirer pour sa belle et riche taille, sa belle apparence, sa bonne grâce, son visage agréable et imposant tour à tour, sa gorge blanche et pleine¹. Grave ou riant, pensif ou débonnaire, son visage vous captive, vous séduit ou vous frappe de crainte et de respect. Elle est toujours la reine.

« Cependant, pour tout vous dire, il y a des moments où les yeux de madame Catherine ont des regards qui vous fouillent et vous troublent par leur fixité implacable. A certains moments elle a un regard cruel.

— Tu crois cela, brave homme, fit M. de Neuville avec son mauvais rire. Il se pourrait bien...

« Mais, dis-moi que devinrent nos deux amoureux mis ainsi en présence, et que se passa-t-il quand la duchesse eut repris l'usage de ses sens?

L'homme rouge reprit :

— Quand la jeune femme eut recouvré connaissance :

« — Vous voyez, duchesse, dit la reine, que M. de Parthenay est à Paris et se porte à merveille. »

« La jeune femme répondit d'une voix faible et douce :

« — Je suis heureuse, madame, qu'il ne soit arrivé à M. de Parthenay aucun

1. C'est le portrait qu'en donne Brantôme.

des accidents que la vue de ma lettre pouvait me faire supposer. Je regrette de lui avoir écrit, et pour lui et pour moi. Je lui fais mes sincères excuses d'une erreur également douloureuse pour tous deux. J'en suis punie bien sévèrement, madame. Cependant, je dois oublier ma peine pour ne songer qu'à celle que j'ai causée. Que M. de Parthenay croie bien que si à l'avenir j'ai l'occasion de la réparer... »

« Il l'interrompit soudain :

« — Je rends grâce à mademoiselle la duchesse, dit-il d'un ton amer, des regrets qu'elle exprime, mais c'est tout ce que je puis accepter d'elle désormais. Qu'elle renonce, je l'en conjure, à la réparation chimérique d'un mal irréparable; que seulement elle cesse de rire de ma bonne foi, de ma simplicité.

« Pauvre ignorant, je croyais hier encore que le mensonge et la perfidie pouvaient se lire sur le front d'une femme, et que l'amour comme le bonheur avait dans son langage un accent qui ne peut tromper!...

« Grâce à elle, je ne suis plus jeune et je ne suis plus ignorant : j'ai vieilli. j'ai vécu et je ne croirai plus à l'amour, à la sincérité de ses élans, de ses sourires et de ses larmes, depuis que j'ai écouté les aveux passionnés de cette femme et que j'ai senti battre son cœur sur ma poitrine. Non, elle a tué en moi la confiance, la foi, la première et la plus chère religion de la jeunesse.

« Et si la blessure qu'elle m'a faite pouvait se guérir, ce ne serait pas sous sa main qu'elle se fermerait.

« — Ah! monsieur, fit la duchesse accablée, vous êtes impitoyable et vous le seriez moins si vous connaissiez le monde. Mais laissez-moi espérer du moins de vous ramener un jour à plus de justice. »

« La reine Catherine alors se leva.

« — Allons, dit-elle, n'éternisons pas cette querelle. Il est temps de regagner le Louvre.

« — Adieu donc, monsieur, dit la duchesse. Retournez en Poitou...

« — Que dites-vous, ma chère? fit Catherine. Monsieur doit rester près de nous. »

« Et donnant à ses paroles une intonation qui en soulignait la portée :

« — Comme il faut à sa colère le temps de se calmer, *et à votre dévouement pour nous le temps de faire ses preuves*, M. de Parthenay reste mon prisonnier.

« — Quoi! madame! exclama douloureusement la duchesse.

« — Venez, Marie, venez. »

« Et les deux femmes s'éloignèrent.

« Presque aussitôt, l'homme masqué dont j'ai parlé entra l'épée à la main.

« Il s'inclina légèrement devant le jeune gentilhomme.

« — Monsieur, lui dit-il, Sa Majesté la reine vous confie à ma garde; veuillez me suivre. »

« M. de Parthenay ne répondit rien.

« Le garde alluma sa torche, souffla les bougies et je l'entendis s'éloigner avec son prisonnier.

« Où le conduisait-il? et qu'allait-il en faire?...

« Je restais seul dans l'appartement, mais je n'osai de quelque temps quitter ma cachette. Enfin, je me décidai à me retirer à mon tour et non sans crainte, je l'avoue. »

V

Ce que l'homme rouge avait oublié.

M. de Neuville avait écouté le gardien des vieilles Tuileries avec une ardente curiosité.

Ce récit était pour lui plein de révélations précieuses et inattendues.

Il était de la cour. Il connaissait Catherine, les artifices féminins de sa politique, sa *prudence*, qui rappelait beaucoup celle de Louis XI, faite de ruse, d'expédients cruels et de dissimulation.

Il savait que près de son fils bien-aimé, son préféré, le duc d'Anjou, la reine avait placé Cosme Ruggieri, son astrologue, comme espion, à titre de professeur d'italien.

Cette femme, dont l'existence, depuis l'âge le plus tendre, avait été constamment semée de périls et de pièges, était méfiante à l'excès; il le savait, comme tout le monde.

Mais, tout ce que l'homme rouge venait de lui raconter était nouveau pour lui, bien qu'il se fût cru jusqu'alors dans la confiance de la reine.

Il ignorait le double rôle de la Montpensier; et les secrets de cette alcôve-annexe pratiquée dans le vieux pavillon des Tuileries, et la nouvelle politique protestante que la reine entendait suivre...

Secrets d'État!...

— Eh! mon brave, fit-il, tu sais bien des choses. Mais comment, après une pareille aventure pouvais-tu te coucher paisiblement et dormir?

— Vous ai-je dit, monseigneur, répondit Jean, que rentré chez moi, j'avais dormi?

— La peur te talonnait, n'est-il pas vrai?

— Et de très près, monseigneur; j'achevai ma nuit dans une agitation que je ne puis vous dépeindre. Je regrettais que le ciel m'eût rendu involontairement le témoin de tels mystères.

— Et tu avais raison, l'homme!

— J'étais harcelé par leur souvenir.

— Cela n'est pas sain pour vous autres gens de petite condition.

— Je l'ai bien compris, monseigneur. Aussi, jugez de mon effroi, lorsque le lendemain je m'aperçus que j'avais, en me sauvant, oublié, perdu un objet qui pouvait attester ma présence dans la chambre à coucher.

— Ah! ah! ricana de Neuville.

— Oui, reprit l'homme rouge avec émotion, cet objet retrouvé par les gens de la reine pouvait me dénoncer...

« A cette pensée, la peur perla dans mes cheveux, je me crus perdu.

« De ma vie je n'éprouvai terreur pareille.

« Ah! je vous en prie, n'en riez pas, mon cher seigneur. Aujourd'hui en me le rappelant j'en tremble encore.

« Songez, on ne m'eût pas fait grâce.

« Qu'est-ce qu'un homme comme moi pour la reine? Rien. Et en définitive si j'avais vu et entendu, c'était malgré moi, par hasard. Mais je n'aurais pas eu la peine de me défendre. On ne m'en aurait pas laissé le temps.

« Je sentais la mort sur ma tête... Et, dame, je tremblais, monseigneur.

— Tu n'es donc pas brave? fit de Neuville avec son faux rire.

— Pour moi, la mort ne m'épouvante pas, monsieur de Neuville, mais je suis père de famille... mes enfants... ma pauvre fille... qui n'a plus sa mère.

« Enfin, laissons cela. Lorsque je m'aperçus de ce que je vous ai dit, j'étais justement appelé à mon écoreherie et obligé de m'y rendre.

« Quel supplice j'endurai! Je travaillais, j'allais, venais, comme un fou, au grand ébahissement de mon fils et de nos garçons. Bernard, inquiet de mon air ahuri et de mes allures, ne voulut plus me quitter; je dus attendre la nuit pour retourner au pavillon, je me disais : il est peut-être temps encore d'éviter un malheur. Il est très probable que la reine ne viendra pas cette nuit aux Tuileries. Mais j'ai remarqué souvent que dans la vie un accident d'apparence commune sert à la fatalité...

« Ah! cette fois, je me jurai bien qu'il pourrait arriver au pavillon ce que Dieu voudrait, mais que je n'y mettrais plus les pieds.

« Ma lanterne à la main, j'inspectai soigneusement tout le trajet de ma cave à l'escalier du château, puis chaque marche, en un mot tous les endroits où j'avais passé... Rien!... toujours rien.

« Enfin, parvenu dans la chambre à coucher, je vis avec stupéfaction que la porte du cabinet était tout ouverte.

« Était-ce moi qui l'avais laissée ainsi?...

« Je réfléchis... je ne pus éclaircir mes doutes.

« D'autre part, fauteuil, coussins, tout était resté comme au moment du départ de la reine.

« Je m'avançai jusqu'à ma cachette de la veille, je cherchai... Rien encore!

« Comment cela avait-il disparu? On était venu là, dans la journée. Oui, il n'en fallait pas douter, car on avait enlevé les bougies à demi consumées!...

« A cette remarque, je demeurai anéanti, il me sembla que le garde de la reine était là qui me guettait dans l'ombre, et, comme dans un cauchemar, je voulais fuir et mes jambes se dérobaient sous moi, et les murs se rapprochaient pour m'écraser.

« Je me traînai, jetant mes regards à droite, à gauche, entendant des bruits qui me glaçaient...

« J'avais la conviction qu'on me guettait et que j'étais perdu.

De Neuville partit de rire.

— Tout cela, s'écria-t-il, pour un bonnet de laine!

— Oui, monseigneur, ne vous l'ai-je pas dit?

— Tu ne m'as pas dit du tout ce que tu avais égaré, mais c'était bien, n'est-ce pas, ton bonnet de laine rouge?

— Oui, monseigneur, fit Jean l'écorcheur en levant sur de Neuville des regards étonnés. Mais si je ne vous l'ai pas dit, comment le savez-vous?

— Attends, fit l'autre.

Et entr'ouvrant son pourpoint, il tira de dessous un bonnet de laine rouge qu'il jeta sur la table.

— Tiens, dit-il, le voilà!...

Ce fut pour l'écorcheur un nouveau sujet d'ébahissement.

— Quoi! monseigneur, c'est vous...

— Qui te dit que c'est moi, l'homme? On me l'a donné pour te le montrer et savoir s'il était bien à toi?

Le ton rude que de Neuville donna à sa réponse eût suffi à produire sur son hôte une impression pénible.

Ce changement soudain d'attitude et de langage devait le frapper; mais ce qui lui parut plus étrange encore et plus inquiétant était cette réponse énigmatique: « On me l'a donné pour te le montrer et savoir s'il était bien à toi. »

— Qui donc vous l'a donné? demanda-t-il.

De Neuville, pour toute réponse, le regarda de travers, d'un air mauvais, et se leva pour s'étirer les membres.

— Il est tard, dit-il. Il est temps d'en finir et de se reposer.

— Mais qui donc, monseigneur? insista l'homme rouge.

— Tu tiens à le savoir?

— Sans doute.

— Eh, parbleu, c'est la reine!

Jean devint blême d'épouvante.

— Mais... balbutia-t-il... c'est donc par son ordre que vous êtes venu?... Je croyais... je pensais...

— Que j'étais venu pour boire un coup d'argenteuil et causer avec toi, n'est-ce pas, mon compère?... Il est vrai que je ne m'attendais pas à demeurer si longtemps en ta compagnie; tes histoires m'ont fait oublier mon valet qui se morfond là, dans l'enclos, avec mes chevaux. Ouvre ta porte que je les renvoie.

Jean obéit sans objection; de Neuville s'avança sur le seuil et cria au valet:

— Rentre à l'hôtel!

Puis à l'homme rouge:

— Je passerai, dit-il, par le souterrain pour regagner le Louvre. Prends donc tes clefs et ta lanterne pour me mettre sur mon chemin.

Jean s'apprêta à l'accompagner.

— Mais, monseigneur, reprit-il, vous allez voir madame Catherine?

— Oui, sans retard.

— Et vous lui direz que ce bonnet de laine est à moi?

— Certainement.

— Mais, monseigneur, fit le boucher, vous me perdrez!

— Viens donc, viens donc, peureux, repartit de Neuville; je me charge d'arranger l'affaire. Allons! au caveau! Est-ce qu'un homme comme toi doit trembler ainsi?... Marche devant. Il est tard: le jour se lève, et Sa Majesté la reine m'attend au Louvre.

Jean y consentit, non sans une secrète et profonde répugnance. Une voix intérieure lui criait qu'il s'était trompé sur les intentions et les sentiments de ce M. de Neuville, et que cet envoyé de la reine était un espion et peut-être pis.

Mais comme tous les gens braves, il se faisait honte de ses craintes, il ouvrit la porte de sa cave et tous deux en descendirent les marches grasses et glissantes.

Il allait, se recommandant à Dieu, tandis que de Neuville lui disait :

— Quelle imprudence, l'ami, d'écouter aux portes et d'y dérober les secrets d'État!

VI

Le retour de Bernard.

Tandis que maître Jean s'aventurait ainsi avec son douteux compagnon, la nuit, nous l'avons dit, faisait place à l'aube. En ce moment Bernard, accompagné du syndic de sa corporation, rentrait dans l'enclos des Tuileries.

Ce grand garçon de vingt ans était un fils soumis et respectueux; il n'était pas trop rassuré sur l'accueil qui l'attendait à la maison.

— Que va dire mon père? murmurait-il. Pourvu qu'il n'ait pas veillé trop tard, en m'attendant. Les volets sont fermés. Ils dorment encore.

— Ne crains rien, répondait le syndic, si ton père te gronde je te défendrai bien. D'ailleurs, hier, quand tu voulus partir, il était trop tard, et aujourd'hui tu es trop matinal et nous voilà en avance.

— Écoutez, reprenait Bernard, en passant le long de l'écorcherie, comme nos bêtes beuglent. Ce sont elles d'habitude qui nous réveillent.

« N'est-ce pas, ajouta-t-il, en indiquant l'abattoir et ses étables, que nous sommes bien dans cet enclos? Nous ne retrouverons rien de pareil, et c'est grand dommage d'en être chassés.

— Eh! garçon, repartit le syndic, ne faut-il pas que les rois aient aussi leurs écorcheries? Mais nous défendons nos droits, et madame Catherine est bonne femme, elle écoute volontiers les pauvres gens.

Ainsi devisant, ils arrivèrent à la maisonnette, et Bernard frappa.

Presque aussitôt une fenêtre de l'étage s'ouvrit et Jeannette répondit :

— C'est toi, frère ? Attends, je vais t'ouvrir, car le père dort, il s'est couché tard. Elle vint donc un instant après, le visage gros de sommeil et souriant sans y voir bien clair encore.

— Il dort ? fit Bernard.

— Oui.

— Voici notre syndic.

— Mon Dieu ! s'écria Jeannette honteuse d'être surprise en déshabillé.

— Ne fais donc pas la sottise, dit Bernard, et va réveiller le père.

Jeannette passa dans la chambre voisine.

— Ah ! par Dieu ! se récria le syndic en voyant sur la table une nappe rougie et deux gobelets, maître Jean ne s'est pas trop ennuyé à t'attendre.

Bernard se prit à rire ; mais Jeannette reparut tout à coup tout effarée.

— Le père n'est pas là, dit-elle ; son lit n'est pas défait.

Les deux hommes s'entre-regardèrent avec surprise.

— Que signifie ? fit Bernard. Serait-il sorti ?

— Mais non, répliqua sa sœur, puisque les verrous de la porte étaient tirés.

— Pourtant il a passé la nuit ici ?

— Oui, en compagnie d'un gentilhomme.

— Tu les a vus ?

— Non, j'étais couchée déjà depuis un instant, mais je ne dormais pas et j'entendais leurs voix par moments, sans écouter.

— Voyons, qu'as-tu entendu ? Que sais-tu ? Quel était ce gentilhomme ?

— Il était venu à cheval ; son valet l'attendait dans l'enclos. Alors, pensant que mon père pouvait m'appeler, je me suis levée. Le seigneur demandait : Es-tu seul ? Où est ta fille ?

— Ah ! bien, fit Bernard. Et après, petite sœur, que se passa-t-il ?

— J'ai entendu mon père descendre à la cave. Puis l'étranger s'est assis et a causé avec mon père.

— Ils ne se querellaient point ?

— Oh ! non, bien au contraire, je ne pouvais distinguer leurs paroles, mais à leur accent il est bien sûr qu'ils étaient de bon accord, et même plusieurs fois les éclats de rire de l'étranger sont montés jusqu'à moi.

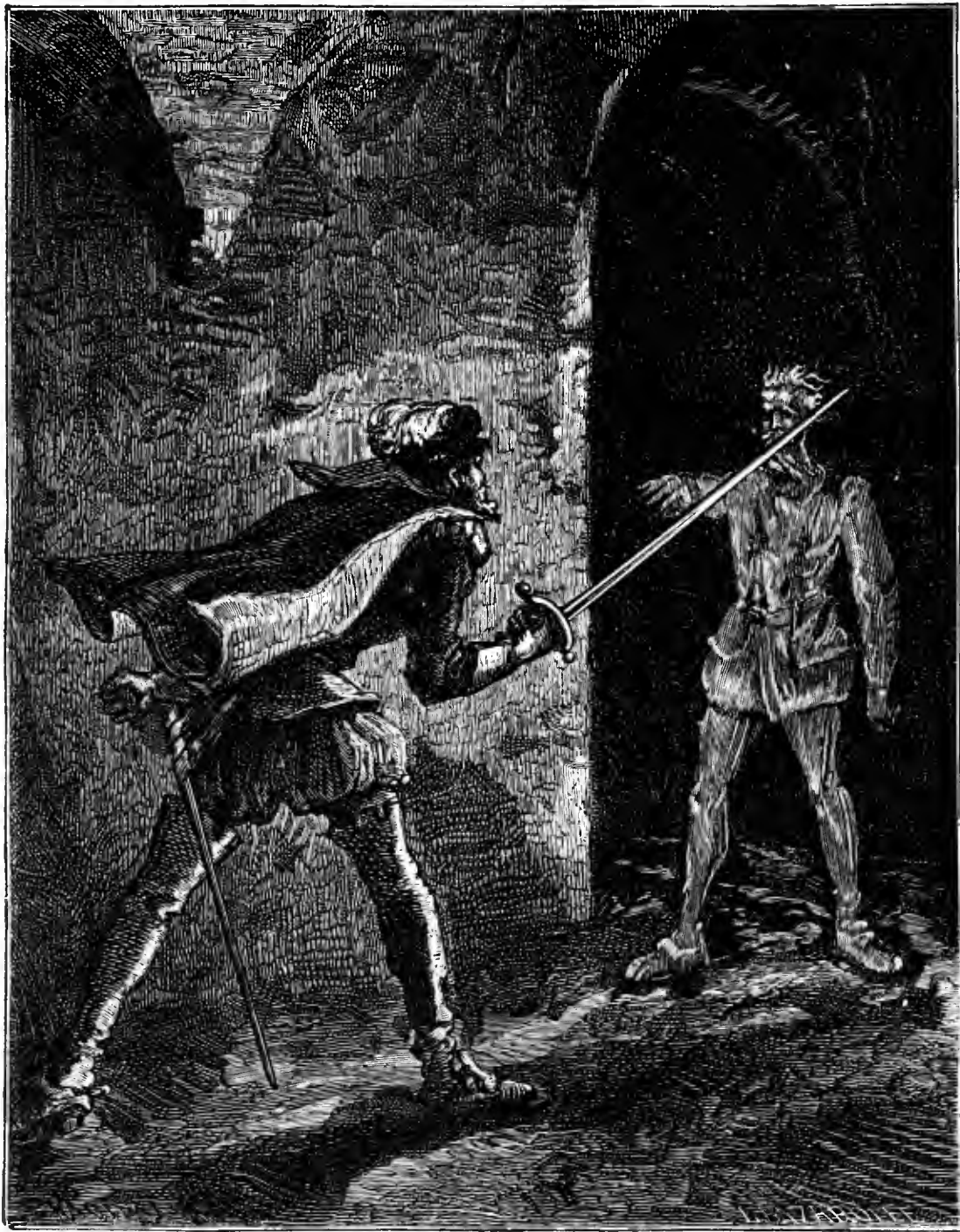
— Et quand ce gentilhomme est-il parti ?

— Je ne sais... mais très tard, je suppose, car mon père est descendu deux fois à la cave, avant que je me sois endormie.

— Le gaillard ! fit le syndic ; mais il y est peut-être encore. Bernard, si nous y descendions ?...

— Soit, dit le jeune homme, venez avec moi, maître. Puisque mon père n'a pas quitté le logis, il faut bien que nous l'y trouvions. Cependant, cela m'étonnerait bien que mon père fût ivre au point de ne pouvoir remonter de la cave. Ce serait la première fois que cela lui serait arrivé.

— Oui, mon garçon, dit le syndic ; car maître Jean, je le sais, n'est pas un ivrogne ; mais cependant, voyons toujours.



— Ah ! c'est encore toi, l'homme rouge ! (Page 35.)

Tous deux furent inspecter la cave.

La barre de fer dont l'écorcheur s'était servi frappa leur attention, mais ils n'en devinèrent point l'usage et, après avoir fureté dans tous les coins, ils remon-
tèrent confondus et désolés.

Comment expliquer une disparition semblable ?

Jeanne se mit à pleurer. En vain son frère l'accablait-il de questions : tout ce qu'elle savait, elle l'avait dit.

Le syndic, homme intelligent et d'expérience, soupçonnait un crime, mais gardait ses idées pour lui, cette disparition restant un mystère.

— Maître Jean a fermé sa porte à l'intérieur, donc il n'est pas dehors. S'il est assassiné, son cadavre n'est pas loin; mais, en ce cas, comment est sorti l'assassin?

« Écoute, dit-il à Bernard, il y a dans tout ceci un mystère que le temps seul peut nous permettre d'éclaircir. Venez habiter chez moi, ta sœur et toi, et nous combinerons ensemble les moyens propres à découvrir ce qu'est devenu ton père.

VII

Comment M. de Neuville récompensa l'homme rouge de ses confidences.

Si Bernard et le syndic s'étaient décidés cinq minutes plus tôt à visiter la cave, ils y auraient peut-être trouvé ceux qu'ils cherchaient.

— Ah! fit de Neuville en prenant pied sur le sable fin du caveau, nous ne sommes plus loin de la sortie.

— Oui, monseigneur; mais je vais déplacer cette dalle que vous voyez, et au-dessous, un escalier de six marches nous conduira à la grande galerie.

— Donne-moi ta lanterne, dit de Neuville, tu as besoin de tes deux mains; je vais t'éclairer.

Jean s'arma d'une barre de fer et travailla à l'ouverture secrète qui bientôt fut praticable.

— Toi seul connais ce passage? demanda de Neuville.

— Oui, monseigneur.

— Descends; je te suis.

Ils se trouvèrent dans un réduit de quelques toises, fermé par une étroite porte de chêne.

Cette porte franchie enfin, ils pénétrèrent dans la grande galerie.

De Neuville posa la lanterne à terre, contre le mur, et comme le boucher croyait devoir la reprendre et se baissait pour la saisir :

— Jean, cria le gentilhomme qui venait de tirer son épée, ne sais-tu pas pourquoi l'on m'a envoyé chez toi, et pourquoi nous sommes ici?...

Et il le piqua à l'épaule, près de la gorge.

— Ah! traître! cria le malheureux en tombant et déjà sous la menace d'un second coup d'épée.

— Fais ta prière.

— Grâce!...

— Tu sais trop de choses, brave homme.

— Grâce! au nom de votre père... Grâce! au nom de ma fille...

— Es-tu fou?... De par madame la reine, il faut mourir. Fais ta prière.

— Ah! maudite soit l'Italienne, et que Dieu me venge!

— Malheureux, tu blasphèmes?

Et il le frappa en pleine poitrine.

L'écorcheur était robuste; par un effort désespéré il se releva, mais la partie n'était pas égale et un troisième coup le recoucha à terre, inerte et sanglant.

L'assassin prit alors la lanterne et en appliqua un rayon sur le visage de sa victime. Dans ses yeux, il crut voir un reste de vie. Il se pencha vers le mourant, et avec la fureur du crime :

— Ah! chien, es-tu encore de ce monde?

Alors l'homme rouge d'une voix enrouée par le râle :

— Neuville... Catherine... *je reviendrai!*...

Hors de lui, l'assassin se redressa soudain et lui mit le pied sur la bouche. La mâchoire en craqua.

Ah! enfin! cette bouche ne parlerait plus. L'homme rouge n'était plus qu'un cadavre et la reine Catherine en était débarrassée.

— Car, pensait M. de Neuville, les morts ne reviennent pas!...

Il essuya son épée au bourgeron de l'écorcheur et remonta ensuite jusqu'à la première cave, dont il ferma la communication.

Ainsi l'on ne saurait ce que le bonhomme était devenu et les rats du souterrain se chargeraient de faire disparaître son cadavre, ou de le rendre méconnaissable.

Puis il reprit le chemin du palais, où il avait à rendre compte de sa mission.

Il allait d'un pas rapide; il fuyait.

Bien qu'il n'en fût pas sans doute à son premier meurtre, les dernières paroles du malheureux boucher l'avaient troublé et il s'en voulait de cette faiblesse, qu'il trouvait honteuse.

Cependant il avait beau se démener, l'horreur du crime s'emparait de tout son être, lui glaçait le dos et frissonnait dans ses cheveux.

Il avait beau fuir, son crime était avec lui. Il n'avait pas fait trente pas, il s'arrêta tremblant.

Levant et abaissant sa lanterne, en promenant les rayons aux sombres parois du souterrain, il cherchait quoi?... une ombre!...

Il avait cru voir une ombre se projeter à ses côtés.

Illusion!... Il se remit en marche.

Mais à peine eut-il fait quelques pas, il lui sembla sentir derrière lui quelqu'un qui le suivait.

Il se retourna soudain, en proie à une surexcitation folle.

Jean le boucher lui apparaissait.

Il était là debout, trempé de sang, levant une main menaçante.

— Ah! c'est encore toi, l'homme rouge! cria de Neuville.

Et l'épée haute, il fondit sur cet entêté qui ne voulait pas mourir.

Mais l'épée frappa dans le vide.

— Meurs, chien!... crève!...

L'insensé!... Il avait eu affaire à un spectre, car l'homme rouge avait disparu.

Il marcha cependant droit à la vision.

Il avait à vaincre les illusions de son délire, et pour mieux se convaincre qu'il avait été la dupe d'une hallucination, il remonta le caveau jusqu'à l'endroit où il avait couché sa victime.

La terre n'avait point encore bu tout le sang, il retrouva la place du meurtre, mais de cadavre... point.

Il tâta le sol, il y rougit ses doigts; c'était bien là...

— Ah! fit-il, il n'était pas mort, il a regagné sa cave.

Et il poursuivit sa recherche, l'épée en garde, haletant d'épouvante et de fureur. Mais la cave de maître Jean était toujours fermée, et il n'était pas croyable que le blessé eût pu en remonter les degrés et en faire mouvoir la clôture secrète, surtout en si peu de temps!...

Alors c'est qu'il s'était traîné vers l'escalier des Tuileries?...

De Neuville s'élança de ce côté.

Même solitude.

— Je vais le retrouver dans quelque coin, pensait-il.

Mais pourtant quand il lui fallut repasser par l'endroit du crime, il n'eut plus le courage de l'examiner une seconde fois. Il fit appel à toute son énergie pour franchir ce mauvais pas. La lumière, qu'il traînait sur le sol, lui en montra assez les traces sinistres...

L'homme rouge avait disparu!...

Et son assassin, chancelant, à moitié fou, se buttant à chaque pas, battant les murailles, regagna le Louvre dans un état effrayant.

Ses yeux hagards, sa face livide, étonnèrent madame Catherine.

— Eh bien, Neuville?

— Madame, il est mort.

— Seriez-vous blessé?

— Non, madame.

— Qu'avez-vous donc?...

— Ah!... Il m'a poursuivi.

Elle le regarda fixement.

Il se prit la tête à deux mains, éperdu; puis il ajouta d'une voix gémissante:

— Que Votre Majesté me pardonne... j'ai l'esprit frappé.

— Remettez-vous, mon ami.

Neuville fit effort pour dominer son délire.

— Madame, dit-il d'une voix creusée par un reste de terreur et une profonde lassitude, l'homme rouge a reconnu le bonnet de laine, et il est mort... Il est mort dans le souterrain même... au-dessous de sa maison, où sa fille dormait... Il avait la poitrine percée de deux grands coups d'épée... Il blasphémait Dieu et la reine... Il disait:

« JE REVIENDRAI!... »

« Je lui écrasai la bouche sous mon talon et m'éloignai ne laissant derrière moi que son cadavre.

« Du moins je le croyais; mais revenant sur mes pas, pour me convaincre, je ne le retrouvai plus et je ne vis que son spectre...

— Neuville ! fit la reine, que dites-vous ?

— La vérité, madame. Le spectre de l'homme rouge...

— Allons, c'est bien. Allez dormir, mon ami, et soyez tranquille. Nous ferons dire des messes pour l'âme de cet homme, et vous ne la reverrez plus.

De Neuville s'inclina respectueusement et se retira.

La reine se dit :

— Imagination frappée!...

Mais au fond elle était superstitieuse et n'oublia jamais la menace de cette misérable victime dont le sang avait baigné les assises de son futur palais :

« Je reviendrai ! »

FIN DU PROLOGUE.

HISTOIRE DES TUILERIES

I

PHILIBERT DELORME ET SON ŒUVRE

Quelques jours après ce que nous avons raconté, l'enclos des Tuileries fut évacué par ses habitants, et les travaux commencèrent sous la haute direction des architectes Philibert Delorme et Jean Bullant.

La reine ne voulait, disait-elle, « qu'une maison de plaisance à l'italienne », Philibert Delorme, qui connaissait ses goûts somptueux, lui soumit le plan d'un véritable palais, façade royale, portiques par séries, cours magnifiques, jardins délicieux, et ses dessins furent acceptés.

L'architecte de la reine était né à Lyon en 1515 de parents riches qui lui firent donner de l'instruction. A quinze ans, il montrait pour le dessin des dispositions précoces, et commençait à étudier l'architecture et les sciences indispensables à la pratique de cet art. A l'âge de vingt ans, il partit pour Rome, y compléta ses études d'après les grands modèles de l'antiquité, y exécuta divers travaux et obtint la protection du cardinal de Sainte-Croix qui plus tard fut élevé au pontificat sous le nom de Marcel.

L'art de bâtir lui devait déjà des perfectionnements et des méthodes nouvelles. Philibert Delorme, dont l'œuvre est très remarquable, était certainement un grand artiste, mais à qui l'on a reconnu plus de science que d'imagination et de génie.

Venu à Fontainebleau en 1548, il y trouva une protectrice dans Diane de Poitiers, qui n'aimait pas les Italiens, et l'appuya près de Henri II. Il fut nommé inspecteur des bâtiments royaux, puis abbé commendataire de Geveton en Valois, conseiller et aumônier du roi; — autant de riches sinécures auxquelles s'ajoutèrent encore d'autres bénéfices ecclésiastiques.

En 1570, ayant renoncé en faveur de Jacques de Poitiers à l'abbaye de Saint-Barthélemy-lez-Noyon, il reçut en échange celle de Saint-Serge-lez-Angers. On lui donnait le titre d'abbé de Saint-Serge.

Les travaux furent poussés avec une grande rapidité. Le pavillon de Nicolas

de Neuville disparut en même temps que l'écorcherie; puis la maisonnette de garde habitée par Jean le rouge, conservée pendant quelques jours pour servir de bureau de démolitions, comme l'on dit aujourd'hui, fut détruite à son tour.

Bernard voulut assister à cette ruine de son lieu natal. La vie de famille jadis avait un foyer autour duquel elle se concentrait et resserrait des liens plus étroits qu'aujourd'hui. Bernard, comme son père, tenait aux murs qui avaient abrité son enfance, protégé son sommeil, enclos toutes ses joies et ses douleurs intimes. Il ne vit donc pas sans attendrissement tomber sous le pic ce cher abri, ce nid de souvenirs.

Mais nous renouons à dépeindre sa surprise, lorsqu'on découvrit le secret du second caveau.

— Mon père en ignorait-il l'existence?... S'il la connaissait, n'était-ce point par cette issue qu'il était sorti de la maison avec son mystérieux visiteur?

Enfin, où cela aboutissait-il?... Aux vieilles Tuileries et au Louvre.

Cette découverte ouvrait une ample carrière à son imagination.

Si son père était sorti par là, c'est que l'inconnu qui était venu le trouver avait un intérêt secret à l'amener au palais. Plus tard il en connaîtrait la raison. Il fallait qu'elle fût bien grave pour que son père ne donnât pas signe de vie.

Et il fouillait d'un regard avide cette galerie où ils avaient passé sans doute, cherchant instinctivement la trace de leurs pas.

Beaucoup d'ouvriers s'attendaient aux trouvailles de quelques objets curieux, mais contre l'attente commune le souterrain, rendu à la lumière, ne livra aucun vestige de ses ténébreux mystères : pas une poterie, pas un lambeau d'étoffe, pas un ossement.

Bernard, convaincu de cette idée que son père était allé au Louvre avec le gentilhomme inconnu, se rabattit sur le projet de l'y découvrir. Il connaissait quelques gardes; ceux-ci se rencontraient dans les tavernes du voisinage, et il perdit son temps à les faire boire et à les questionner. Mais c'était justement à cette époque que la reine mère et le roi étaient partis pour faire un long voyage qu'ils poussèrent jusqu'à Bayonne, et qui dura plusieurs mois.

Il dut donc remettre à leur retour l'éclaircissement du problème qu'il voulait résoudre.

En attendant, disons un mot de l'édifice qui s'élevait.

Les constructions furent poussées sur toute la ligne à la fois, et surgirent bientôt de leurs fondations profondes. Le palais se composait d'un pavillon central relié par deux ailes de bâtiments à deux pavillons, moins importants que le premier, et qui terminaient l'édifice à ses deux extrémités.

Le tout élevé d'un étage sur le rez-de-chaussée.

Le pavillon central contenait un grand escalier de très belles proportions architecturales, un chef-d'œuvre, — auquel l'avenir réservait une dramatique célébrité!...

Il était surmonté d'une coupole, et de forme circulaire. Quatre tourelles figuraient les angles. L'attique du pavillon a consacré la gloire de Philibert Delorme. La façade, du côté du jardin, offrait deux portiques couverts de terrasses et sur-

montés d'un étage mansardé. Elles se terminaient par deux corps de bâtiment percés de trois fenêtres à chaque étage, et décorés de deux ordres d'architecture.

Telle était l'œuvre primitive du grand artiste lyonnais. Après lui, — il est mort en 1570, — elle fut modifiée en grande partie. Sous Henri IV, Androuet du Cerceau fit du pavillon sphérique un pavillon quadrangulaire; les tourelles furent supprimées et la coupole remplacée par le dôme massif qui est resté. Le même architecte prolongea le palais à ses deux extrémités qu'il termina par les pavillons de Flore et de Marsan.

Sous Louis XIV, les architectes Dorbay et Leveau reprirent encore l'œuvre de Delorme et de du Cerceau. Le pavillon central n'était décoré que des ordres ionique et corinthien, — c'était peut-être assez. — Leveau y ajouta le composite, et le couronna d'une balustrade. Enfin, sous Louis-Philippe, M. Fontaine revit et corrigea encore.

Il en résulte un édifice lourd. L'élégance, qui est le caractère du style de la Renaissance, fut sacrifiée à une fausse richesse d'ornements.

« On eut beau, dit A. Houssaye, appeler les sculpteurs sur toutes les façades, on a eu beau jouer à l'allègement par le bas-relief, à côté du rude travail de la ronde-bosse, on a eu beau égayer et colorer cette masse symétrique, on n'a jamais réussi à lui donner le caractère grandiose. Comme on a dit au peintre grec qui avait habillé sa Vénus : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche », cette architecture, qui garde pourtant une empreinte de la Renaissance, la reine des grâces modernes, est trop massive dans sa majesté. A force d'art, l'art est sacrifié. La sculpture a trop enrichi l'architecture. Les Tuileries ressemblent un peu, a-t-on dit, à ces grosses parvenues qui vont à la cour toutes couvertes de diadèmes, de pendants d'oreilles, de colliers, de bagues et de bracelets, mais qui n'ont pas le grand air des femmes de race. »

Nous aurons souvent l'occasion de reparler du palais... et nous n'avons encore rien dit du jardin... Les diverses transformations de l'intérieur, qui dut être approprié aux régimes les plus différents : royauté absolue, république, césarisme et royauté bourgeoise, nous offriront les tableaux les plus variés et serviront souvent aux révélations les plus piquantes.

Les descriptions fidèles des salles de fêtes ou de réception et des appartements, où s'encadreront les portraits historiques des familiers, viendront à leur date.

Il s'élève à une heure relativement calme du règne agité de la reine mère. Il a toute la grâce d'une maison de plaisance; le temps n'a pas encore bruni sa pierre : le flux et le reflux des colères et des vengeances ne l'a pas empreint encore du sombre prestige qu'ils lui donneront plus tard. De même sa fondatrice.

Dans la force de l'âge et du pouvoir, elle espère arriver à la conciliation des deux grands partis protestant et catholique.

Elle a des rêves de grandeur, de gloire et même de tolérance et de liberté. Elle espère encore que sa race vivra, malgré la prophétie de son astrologue Ruggieri qui lui a dit que trois de ses fils seront couronnés de son vivant...

Cette Catherine enfin n'est pas la Furie de 1572, et, comme le palais qui s'élève,



La bouquetière emmena son amie vers le donjon. (Page 46.)

elle garde encore un certain air placide que l'avenir changera en un masque de sinistre cruauté.

Tandis que travaille Philibert Delorme, elle voyage avec son fils, elle fait une tournée d'intrigues et de séductions; malgré ses concessions et ses promesses, les protestants se méfient d'elle et se fortifient. Catherine semble avoir renoncé à les écarter du pouvoir et autoriser la propagation de leur foi.

En voyant leurs progrès, elle songe même un moment à se faire protestante, ce qui mettrait de son côté le parti qui paraît avoir pour lui l'avenir, et lui permettrait de s'enrichir par la confiscation des biens ecclésiastiques.

Mais si elle va au-devant des protestants (un peu poussée aussi par sa haine des Guises), ceux-ci ne peuvent croire à sa bonne foi et se rendre à son alliance.

En 1560, ils ont établi par un mémoire public qu'une femme ne pouvait prendre aucune part aux affaires de l'État, sans violer les anciennes lois de la monarchie.

Catherine ne s'est pas découragée; sa décision de s'appuyer sur le protestantisme semble être bien prise. Ainsi elle a donné pour précepteur à Charles IX un protestant. Amyot; elle lui a imposé pour prédicateur un évêque de Valence, qui sous sa mitre catholique cache des opinions calvinistes, et vous savez la ligne politique qu'elle exigera de la première favorite du jeune roi, Marie de Montpensier.

Mais tous ces efforts resteront stériles. A peine dureront-ils le temps de construire les Tuileries, deux ans environ. Alors nous verrons Catherine de Médicis entrer dans une voie de réaction qui aboutira à des massacres, à la Saint-Barthélemy.

II

CHEZ LE SYNDIC DE LA BOUCHERIE

Bernard et sa sœur Jeanne, en attendant qu'ils pussent trouver une maison à leur convenance, habitaient chez le syndic Vital Aubray. Celui-ci avait son logement et son écorcherie dans la paroisse des gens de son métier. Saint-Jacques-la-Boucherie; un riche mais vilain quartier plein d'abattoirs, de tanneries et de mauvais lieux, qui s'étendait de la rue Trousse-Vache au quai des Peaux ou Pelletier.

A cette époque la tour de l'église était nouvellement terminée, et un nommé Rault, « tailleur d'images », était chargé pour la somme de vingt livres tournois de configurer les statues ailées des quatre animaux mystiques révélés par l'Apocalypse : l'aigle, le lion, le bœuf et l'homme-ange, que l'on voit actuellement dans le jardin du musée de Cluny.

La maison de Vital Aubray, vaste construction en bois de la fin du xv^e siècle, laissait à regretter la maisonnette aérée de l'enclos des Tuileries. Ses étroites fenêtres étaient avares de lumière, et si on les ouvrait sur la rue puante et sombre, c'est que l'on préférerait l'infection à l'asphyxie.

Malgré les bontés d'Aubray et de sa femme et le confortable de leur existence, car ils étaient riches, Jeanne y dépérissait d'ennui. La femme du syndic, déjà âgée, acclimatée aux pestilences et aux horreurs de son quartier, ne se doutait point de leurs inconvénients et s'enfermait dans les habitudes casanières des petites bourgeoises de son temps.

Jeanne n'avait donc pas l'occasion de la plus courte promenade. Tout l'été

s'était écoulé pour elle dans cette claustration accablante. Elle était sans nouvelles des arbres, des fleurs, de ce monde végétal dont autrefois de sa fenêtre elle apercevait les masses vertes depuis les Tuileries jusqu'au plateau de Chaillot, quand, vers le mois de septembre, vint chez le syndic une jeune fille de Vincennes, chargée de gros bouquets de fleurs des champs, et aussi de compliments de la part de sa famille.

Nicolle Perrier, que ses amis avaient surnommée Cueillette, était bouquetière.

L'enchantement que fit paraître Jeanne à la vue de ses fleurs, le goût qu'elle montra à les ranger dans des vases, lui fit plaisir, et une heure ne s'était pas écoulée que déjà les deux jeunes filles étaient deux amies.

Jeanne avait questionné Cueillette sur son pays — Vincennes, — sur les agréments et les profits de son métier, sur sa famille.

Les Perrier étaient de pauvres paysans, un peu bûcherons, un peu jardiniers, qui habitaient entre la lisière de la forêt et le village de Saint-Mandé.

Nicolle allait grappiller dans les bois les fleurs et les fruits de la saison; fraises et violettes, boutons-d'or, genêts, framboises, morilles et noisettes, selon la saison, et elle allait vendre ses récoltes, présentées d'ailleurs avec un art particulier, aux grandes maisons du pays, et surtout au château de Vincennes.

Sa bonne grâce et la fleur de ses seize ans faisaient valoir ses bouquets et ses corbeilles et lui épargnaient les refus.

Jeanne l'écoutait avec envie.

— Que vous êtes heureuse! lui disait-elle.

« Que je voudrais pouvoir comme vous, seulement pendant une journée, courir sur les mousses et sous les chênes.

— Rien de plus facile, répondit Cueillette, venez avec moi.

— Mais madame Aubray, que dira-t-elle.

— Nous lui demanderons la permission.

— Et mon frère? Il n'est jamais ici que le soir, et vous serez partie avant son retour.

— Eh bien, votre frère n'a-t-il pas confiance en madame Aubray? Elle lui dira que vous êtes avec une honnête fille de leurs amies et chez d'honnêtes gens.

« Il doit savoir que vous dépérissez ici, et votre pâleur le révèle assez.

Sur ces conclusions les deux jeunes filles furent trouver la femme du syndic et plaidèrent leur cause.

Après quelques objections, celle-ci, en voyant des larmes rouler dans les yeux de Jeanne, lui accorda une permission de vingt-quatre heures.

— Vous verrez, lui dit Cueillette, demain soir elle vous reviendra avec les joues roses et une provision de santé.

Elles déjeunèrent, et partirent comme des écolières en vacance.

Dans une auberge du voisinage descendait un maraîcher de Saint-Mandé, que Nicolle connaissait; elle voulut, pour cette fois, profiter de sa charrette afin que son amie arrivât fraîche et dispos à la lisière du bois.

Nous laissons à imaginer la gaieté du voyage. La bouquetière, pour relever l'importance de son commerce, entretint Jeanne de sa clientèle, qui s'augmentait

chaque jour. D'abord elle n'allait vendre qu'au château, et là quatre ou cinq prisonniers d'État qu'elle fournissait lui demandaient déjà autant de fleurs et de fruits qu'elle pouvait en vendre. Elle était très bien avec M. Maurevert, le garde principal du donjon, et ce capitaine lui avait procuré une cliente nouvelle, la fille d'un conseiller récemment établi à Vincennes, nommé Touchet de Beauvais.

— Je vais vous donner un panier semblable au mien, ajouta-t-elle, et nous irons faire nos provisions dans la forêt. Puis demain vous m'accompagnerez, si vous le voulez, au château et dans les maisons de plaisance. Vous verrez que partout on nous fera le plus gracieux accueil. On me demande plus que je ne peux fournir; je ne crains donc pas la concurrence.

Ce programme de travail et de plaisir fut rempli à la lettre, et la journée ne fut pour Jeanne qu'un long ravissement.

La moisson de fleurs, faite à quatre mains, avait été des plus belles. On y voyait à foison des reines-des-prés, des orchys à l'odeur suave, des myosotis, des iris bleus et jaunes, des digitales pourprées.

Après un gai souper avec le père et la mère Perrier, Jeanne aida son amie à composer ses bouquets. Il en fallait quatre grands et six petits. Sous les doigts de Cueillette ces bottes de plantes se groupaient avec la grâce du caprice et selon les lois de l'harmonie. Les couleurs n'alternaient point avec une monotone symétrie, elles s'éparpillaient dans une confusion apparente et des oppositions coquettes. Les pointes dentelées des fougères, les lances d'émeraude des feuilles de muguet, les aigrettes grises et les épis barbelés des folles herbes, les unes par leur vigueur, les autres par leur pâleur et leur mièvrerie, concouraient au triomphant ensemble des bouquets.

La nuit, la fille du boucher connut l'incomparable mollesse d'un lit de mousse et s'endormit bercée par les rumeurs plaintives du vent dans les grands chênes. Paris était bien loin, bien loin; il ne laissait pas même un reflet à ses rêves. Et lorsque les hirondelles, qui bordaient le toit, l'éveillèrent de leur gazouillis, elle se réjouit de la bonne journée qu'elle avait encore devant elle.

Il s'agissait d'aller vendre les produits de leurs courses de la veille et Cueillette lui avait fait de ses clients et de ses clientes des portraits dont elle était émue. Elle allait donc se trouver en présence de la fille d'un conseiller du roi, M^{lle} Touchet, puis du capitaine du donjon, Maurevert, et ces pâles visages de prisonniers à travers les grilles, elle allait les entrevoir... Comme il était fâcheux que Nicolle n'eût pas de miroir et qu'elle n'eût pas emporté un bout de velours ou de ruban pour sa toilette!

Enfin les deux bouquetières partirent.

Elles traversèrent le petit hameau de la Pissotte (depuis longtemps disparu) et se trouvèrent en face du château fort, du château de Beauté, comme on l'appelait encore, magnifique résidence royale que le temps a considérablement réduite.

Vincennes gardait encore sa vaste enceinte féodale, ses hautes murailles crénelées et flanquées de tours, et Jeanne s'étonnait de l'aplomb de Cueillette qui, d'un pas délibéré et le sourire aux lèvres, s'avancait sur le pont-levis.

Les gardes de la grande porte saluèrent les deux fillettes de ces propos gaillards dont les honnêtes filles rougissent sans en comprendre l'intention, et elles passèrent sous la sombre voûte qui de la porte d'entrée mène à la cour intérieure.

Un grand escogriffe, à la mine rébarbative, au feutre empanaché, y promenait son importance.

Cueillette fut droit à lui, un gros bouquet à la main.

— Ah! c'est toi, Cueillette!

— Oui, capitaine, pour vous servir, répondit-elle en ramenant modestement son regard à la pointe de ses sabots.

Il prit le bouquet qui lui était offert et qui ne lui coûtait rien, et le passant sur le minois rose de la paysanne :

— Où trouves-tu donc toutes ces fleurs, petite? En vérité, tu ferais croire que la forêt est un parterre.

« Et cette jolie enfant? ajouta-t-il en jetant à Jeanne un regard de vieux loup à petit chaperon rouge. Est-ce de ta famille? Approche donc, ma belle, ma barbe et fait-elle peur? Montre-nous donc la couleur de tes yeux.

— Faites excuse, capitaine, mon amie Jeanne est timide, elle n'est pas d'ici, elle est de Paris.

— Ah! ah! fit Maurevert en riant, les Parisiennes sont donc timides? c'est toi qui me l'apprends.

— Mon amie, repartit Cueillette un peu vexée, est venue me voir pour prendre l'air de la campagne, c'est la fille d'un bon boucher de Paris.

— Oui-da!...

— Son père avait l'écorcherie des Tuileries.

— Ah! fit Maurevert avec vivacité; ne l'appelait-on point Jean le rouge?

— Oui, capitaine, répondit Jeanne en ouvrant sur lui ses yeux rassurés.

— Je le connais bien, ce brave homme; mais à cette heure il a dû déménager...

— Mon père est mort, capitaine, ou du moins il a disparu dans la nuit du 24 mai, et nous le croyons mort.

— Eh! fit Maurevert avec une singulière expression d'ironie, il se pourrait!... Et toujours du même ton :

— Ce pauvre Jean le rouge... mais tu ne te doutes pas, jeune fille, de la façon dont il est disparu?

— Non. Il était au logis le soir; j'étais couchée; mon frère était absent. Il a ouvert à un seigneur dont j'ignore le nom. Ils ont causé tranquillement, et le lendemain tout était clos comme de coutume, mais mon père et l'étranger avaient disparu.

— Par où?

— Plus tard, lorsqu'on démolit la maison, on a vu que notre cave communiquait à un grand souterrain.

— Ah! ah! fit Maurevel hochant la tête d'un air entendu. C'est donc ainsi...

— Peut-être reviendra-t-il un jour, fit Jeanne.

— Ma belle enfant, car, sur ma foi de gentilhomme, tu es une charmante

enfant que j'aimerais mieux consoler que désoler; mais retiens ceci du capitaine des gardes de Vincennes : c'est qu'il est des endroits où un homme comme ton père ne peut descendre sans y risquer sa peau.

— Oh! capitaine! fit Cueillette d'un ton de reproche, en voyant Jeanne contristée.

— Allez, fillettes, porter vos bouquets, conclut le capitaine en tournant les talons.

La bouquetière emmena son amie vers le donjon et le contourna en partie du côté de la forêt. Cet énorme faisceau de tours était comme aujourd'hui percé de rares et étroites fenêtres. Il avait cinq étages qui renfermaient cinq salles énormes autour desquelles s'ouvraient des cellules, et ces cellules étaient destinées à des prisonniers d'État.

Les fenêtres, ouvertes dans une muraille de trois mètres d'épaisseur et munies de solides barreaux, laissaient à peine apercevoir le visage du malheureux qui se hissait à leurs grilles.

Cueillette, en habituée, savait où se placer pour plonger son regard dans ces sinistres ouvertures. Elle connaissait de vue presque tous les prisonniers, et savait même le nom de plusieurs. Ils guettaient sa venue: elle leur faisait une distraction; elle le savait et leur prodiguait ses sourires.

— Vois-tu à la troisième fenêtre à droite, disait-elle à son amie, c'est un nommé Carambon. Il prend toujours un gros bouquet et tout ce que j'ai de meilleur.

« Et l'autre, à côté à gauche, le vois-tu?... Il te voit bien, lui, va; c'est le gentilhomme dont je t'ai parlé, mon préféré: il s'appelle Hector de Parthenay. C'est pour lui mon plus beau bouquet.

« Maintenant que je lui ai dit bonjour... tu n'as pas vu que je lui disais bonjour?... viens, entrons à la conciergerie du donjon, pour déposer nos fleurs et recevoir l'argent.

III

MARIE TOUCHET

Cette opération commerciale terminée, Jeanne et Nicolle sortirent du château. Leurs corbeilles étaient à peu près vides : elles ne contenaient plus que quelques fleurs éparses et un gros bouquet.

— Nous allons maintenant chez le conseiller, dit Cueillette. Il demeure assez loin d'ici, près du couvent des Bonshommes.

Ce couvent des religieux de l'ordre de Grandmont, que le peuple appelait Ermites ou Bonshommes, était situé à l'endroit où s'étend actuellement la nappe

riante du lac de Charenton. Il avait compté au nombre de ses abbés un François de Neuville, parent de celui que nous avons connu aux Tuileries.

Du côté de ce couvent se rencontraient plusieurs maisons de campagne ou *séjours*, ainsi qu'on les nommait alors. Le plus beau de ces séjours appartenait à la couronne, et Charles IX en avait fait présent à un personnage dont il avait fait connaissance dans son dernier voyage.

En s'arrêtant à Orléans, le jeune prince avait particulièrement distingué un magistrat, à qui l'on a d'ailleurs reconnu un véritable mérite, Jean Touchet, sieur de Beauvais et du Quillard, lieutenant du bailliage d'Orléans.

Il avait nommé Touchet conseiller du roi, afin de le rapprocher de sa personne, et provisoirement lui avait offert pour pied-à-terre son séjour de Vincennes.

Empressé à montrer sa reconnaissance, le conseiller s'était aussitôt transporté à sa nouvelle résidence, et il y était installé avant le retour du roi à Paris.

L'acquisition d'un hôtel ou sa construction n'était pas une petite affaire; il était donc probable que pendant longtemps encore le conseiller serait obligé de résider dans cette partie écartée de la banlieue parisienne. Ses goûts studieux, son amour de la retraite, lui rendaient agréable une résidence qui, pour tout autre, eût été une ennuyeuse solitude. Jean Touchet était un homme d'un mérite rare, très savant et très modeste, intelligent et bon. L'indépendance naturelle à son caractère avait trouvé de bonne heure un appui dans une fortune considérable qu'il tenait en partie de sa femme, fille naturelle d'Orable Mathy, médecin de François I^{er}.

Jean Touchet n'avait quitté Orléans que pour obéir au roi. La cour et ses honneurs ne l'attiraient point. Toutes ses affections se concentraient dans son intérieur. Sa femme était morte; il était resté seul avec sa fille unique, Marie.

L'éducation et l'instruction de cette enfant, qu'il adorait et qui était digne en tout de sa tendresse, suffisaient à son bonheur.

A l'époque où elle arriva à Vincennes, Marie Touchet avait seize ans. Au physique comme au moral, elle était admirablement douée. Les chroniqueurs qui l'ont connue ne nous parlent d'elle qu'avec admiration et avec respect. De race flamande par sa mère, elle alliait aux grâces de la jeunesse les qualités et les goûts sérieux des femmes du Nord : l'amour de la maison, la recherche de la valeur artistique jusque dans les objets les plus simples qui s'imposent à notre usage, une inclination naturelle vers tout ce qui est beau, peinture, sculpture, tapisserie, littérature et musique, — car elle était bonne musicienne. N'eût-elle pas été Flamande, qu'elle aurait aussi adoré les fleurs.

Nous trouvons encore d'elle ce portrait précis comme un signalement de police :

« Elle avait le visage rond, les yeux vifs et bien fendus, le front plus petit que grand, le nez de justes proportions, la bouche petite et le bas du visage admirable. »

Telle était la nouvelle cliente que Cueillette était toute fière de montrer à Jeanne.

La bouquetière un peu en retard, au lieu de suivre les grands chemins ouverts

pour les chasses royales, coupait au plus court à travers les fourrés, et par un dédale de sentiers, qui n'était connu que d'elle et des chevreuils, elles abordèrent à la maison Touchet.

C'était une belle habitation, que précédait une cour fermée par une grille et que surmontaient des girouettes armoriées.

Dès que les jeunes filles émergèrent des ombres du taillis à la pleine lumière de la pelouse, la porte de la maison s'ouvrit. Marie Touchet s'avança sur le perron à double rampe, et descendit en courant vers Cueillette.

— Bonjour ma mie, lui dit-elle en prenant ses fleurs, tu ne m'as donc pas oubliée?

— Oh! mademoiselle, je pense à vous matin et soir.

— Le temps de faire ton bouquet. Tiens, voilà pour toi.

Elle lui donna une piécette d'argent.

— Cette fois, ajouta-t-elle, tu t'es surpassée.

— Je me suis fait aider, mademoiselle.

— C'est ta sœur, qui t'accompagne?

— Autant dire, mademoiselle; c'est mon amie Jeanne, qui est venue de Paris.

« Nous avons fait nos bouquets ensemble.

— Jeanne aime aussi les fleurs?

— Les fleurs et les bois, mademoiselle, répondit la Parisienne.

— Ah! que vous êtes heureuses de pouvoir courir ainsi à toute heure!

Tout en parlant, Marie Touchet avait traversé la pelouse et entré au bois.

— Le soleil monte, dit-elle; il fait chaud.

« Tu ne rencontres jamais personne, Cueillette, dans tes courses à travers bois? »

— Si, mademoiselle, du gibier et des chasseurs quelquefois. Je crois que l'on chasse aujourd'hui.

— Ah! fit Marie en s'arrêtant.

— Écoutez, fit la bouquetière.

Les voix lointaines de quelques limiers se faisaient entendre.

— Oui, reprit mademoiselle Touchet, mais la chasse est loin.

— Du côté de Joinville en ce moment.

— Et d'où venez-vous ainsi? demanda Marie en reprenant sa promenade sous les chênes.

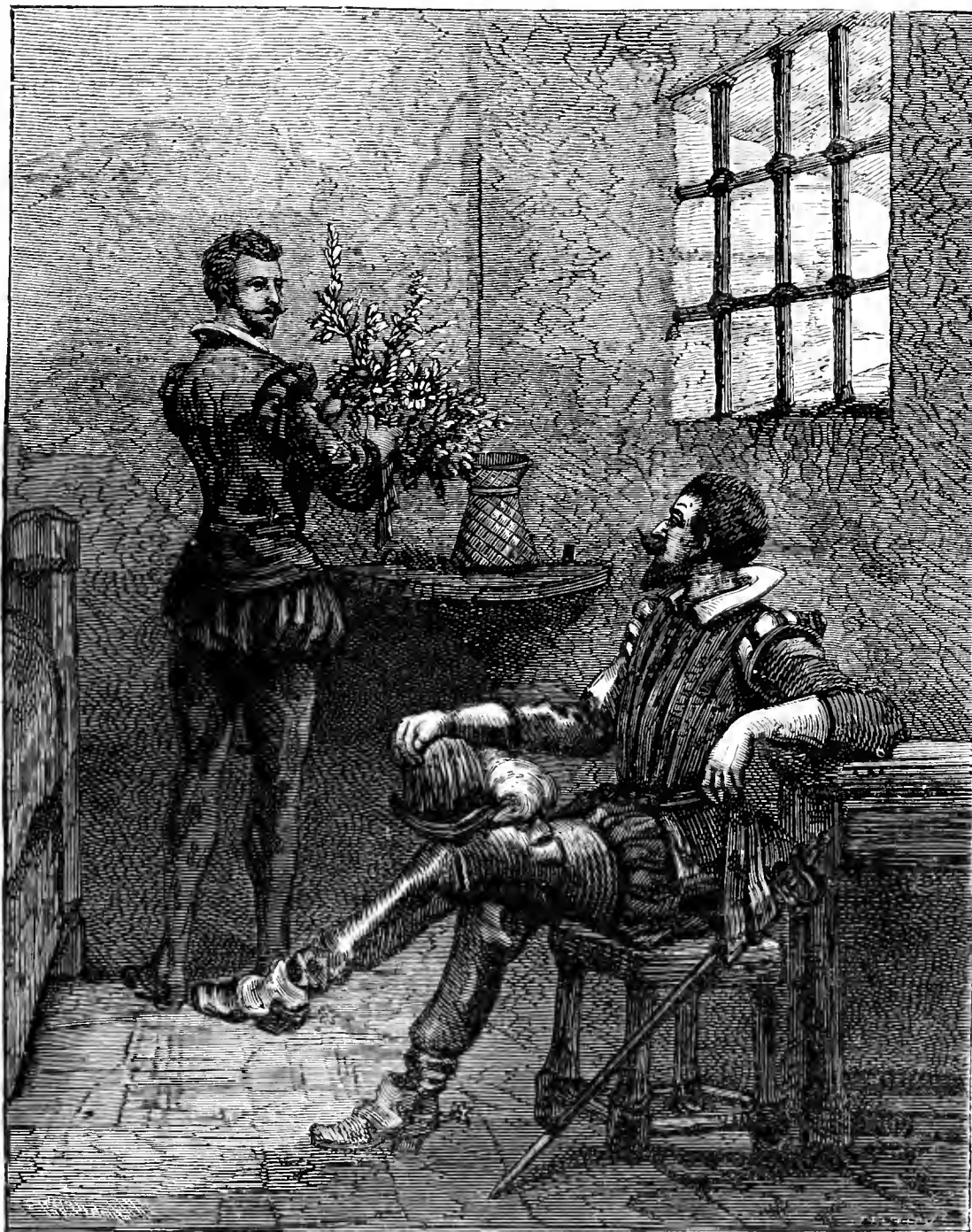
— Nous venons du château, mademoiselle, voir nos pauvres prisonniers.

— Mais tu ne peux les voir?

— Nous nous disons bonjour à travers les barreaux des fenêtres. On distingue leur visage. Il en est de vieux à barbe blanche, puis de tout jeunes, comme M. de Parthenay, ce seigneur si beau, si malheureux!...

— S'il est en prison, sans doute il est coupable de quelque crime.

— Grand Dieu! a-t-il la figure d'un criminel? Il paraît que c'est son amie, une grande dame, qui l'a trompé et qui l'a fait enfermer là. Ah! si j'étais une demoiselle!...



— Une galanterie qui me coûte trois sols par jour. (Page 53.)

— Eh bien?

— Je parlerai de lui à la cour afin d'avoir sa grâce, et peut-être...

— Chut! fit Marie, retirons-nous, on vient.

Mais il était trop tard pour battre en retraite, et, comme elle le disait, un cavalier entra au galop dans le chemin.

A la vue des jeunes filles, il avait retenu son cheval, puis presque aussitôt avait mis pied à terre, jetant ensuite la bride de sa monture à Nicolle, il salua M^{lle} Touchet et s'avança vers elle.

— Combien je suis heureux, mademoiselle, du hasard qui vous amena ici.

— Votre Majesté me fait trop d'honneur en me parlant ainsi. Elle sait que la maison du conseiller est à quelques pas d'où nous sommes.

— Je m'y rendais, mademoiselle ; mais je me félicite de la fortune qui m'accorde tout d'abord cette rencontre avec vous. Je dois vous le dire, parce que telle est la vérité et qu'un prince ne peut sans indignité user de détours : depuis que je vous vis à Orléans, Marie, je désirai me rapprocher de vous.

M^{lle} Touchet parut attristée de ces paroles ; le roi en devina la raison.

— Indépendamment de ce désir, reprit-il, j'avais aussi l'intention de m'attacher plus étroitement votre père que j'estime.

— Sire, rien ne saurait m'être plus précieux que cette estime dont vous honorez mon père.

— La placé de M. Touchet était à Paris, dans mon conseil. Mais se pourrait-il, Marie, que je vous aie vue sans ressentir de votre beauté, de votre grâce incomparable, une impression profonde, et sans regretter la distance qui me séparait de vous ?

— Permettez-moi, sire, de faire observer à Votre Majesté qu'il existe entre elle et moi une distance qu'elle ne saurait jamais franchir.

— Le croyez-vous ? fit Charles d'un air de défi.

— Je le crois, sire, répondit la jeune fille avec calme et fermeté.

— Même ici ?

Elle le considéra avec étonnement.

— A Orléans, quand je vins chez votre père avec M^{me} Catherine, j'étais le roi ; mais ici, dans la liberté de cette campagne, ne pourriez-vous voir en moi le premier gentilhomme du royaume et non le triste porte-couronne du Louvre ? Suis-je donc condamné à être toujours et partout le roi ?

M^{lle} Touchet parut surprise de ce langage.

Il poursuivit :

— Nous ne nous connaissons pas. Vous ne pouvez me comprendre... Eh bien, c'est ici, dans ce palais de la nature et non entre les lambris d'une maison ou d'un palais, que nous apprendrons le mieux à nous connaître. Ici, je ne serai que Charles de Valois ; je laisserai le roi au Louvre, je n'apporterai que le meilleur de moi-même, ce que je croirai digne de votre amitié.

— Sire...

— Appelez-moi Charles, de grâce.

— Sire, je ne le puis. Non, il m'est impossible d'oublier que vous êtes le roi. Un tel oubli serait plus qu'une faute. Si Votre Majesté désire savoir quelle personne je suis, c'est à la place qui m'est accoutumée, près de mon père, qu'elle jugera le mieux de moi.

— Je sais déjà bien des choses de vous, Marie : je sais que vous n'êtes ni ambitieuse comme M^{lle} de Montpensier, ni cupide comme Diane, ni artificieuse et perfide comme la plupart des femmes.

« Aucun démon ne vous agite. Aucune passion ne vous trouble. On respire près de vous, dans une atmosphère pure et sereine.

« Je le sais par ce que l'on m'en a dit; je le sais par ce que j'éprouvai dans nos courtes entrevues d'Orléans. Oh! ne croyez point de ma part à une passion coupable. Je n'ai pas oublié que je n'atteindrai ma majorité qu'à la fin de cette année. J'ai combattu ce sentiment avant de vous parler, j'ai lutté contre moi-même, j'ai souffert¹.

« J'ai cherché dans les exercices les plus violents à m'arracher à ce que je jugeai d'abord une faiblesse. Mais, je l'ai reconnu, ma plus grande faiblesse est d'être seul.

« Ma mère, mes frères, ne m'aiment point.

« M^{lle} de Montpensier me fait une chaîne de son affection la plus intéressée.

— Que vous répondrai-je, sire?... Comment ne serais-je pas touchée de la sympathie dont vous m'honorez?... Vous êtes mon roi; ma vie vous appartient, mais que feriez-vous de la vie d'une fille sans vertu?

« Sire, voici la maison de mon père, permettez-moi d'annoncer au conseiller, que le roi daignera s'arrêter un instant sous son toit. »

Sur ces mots, et sans attendre une réponse, Marie Touchet salua profondément le jeune prince et courut à la maison.

Charles retourna vers son cheval, le prit par la bride, et traversa lentement la pelouse.

Il n'avait pas quinze ans. C'était alors un jeune homme à la taille élancée et élégante; pâle, d'un teint maladif; son visage ovale avait des traits réguliers et un peu forts. Ses yeux, comme ceux de ses frères, étaient fendus en amande et d'un gris bleu plein d'expression. Au moral, c'était un esprit cultivé, un caractère faible, inquiet et exalté, une imagination ombrageuse et ardente.

En quelques années, les luttes politiques et religieuses devaient modifier profondément son caractère. On mûrissait, se corrompait et mourait vite dans la famille des derniers Valois.

IV

LES PRISONNIERS DU CAPITAINE MAUREVERT

— Quel est donc ce gentilhomme? demanda Jeanne à Cueillette.

— C'est le roi.

Cette réponse fit, comme on le pense, une grande impression sur Jeanne. De retour à Paris, le soir, au souper de maître Aubray le syndic, elle eut beaucoup à raconter.

1. Voir Michelet. Nous rappellerons que tout ce qui a trait aux caractères de Charles IX et de Marie Touchet est scrupuleusement historique.

Cependant ce qui intéressa le plus le boucher, ce ne fut pas le caquetage du roi avec la fille du conseiller Touchet, mais le nom du capitaine des gardes de Vincennes. A ce nom de Maurevert, il se récria :

— Mais il n'est donc plus au Louvre, ce gremlin-là? Depuis combien de temps est-il à Vincennes ?

— Depuis un an au moins, d'après ce que m'a dit Cueillette.

— C'est donc un coquin ? demanda Bernard.

— Certes, mon fils, et de la pire espèce. Ce Maurevert était l'âme damnée et l'épée de la reine. Un de ces hommes prêts à tous les crimes et que le roi ou la reine charge de ses vengeances secrètes. Leur *tueur* à gages. Entre nous, enfants, c'est une Cour des Miracles que le Louvre.

— Mon père me l'a dit souvent, fit Bernard.

— Ce capitaine, reprit Jeanne, a en effet bien mauvaise mine. Il a connu mon père, m'a-t-il dit, et quand je lui dis que nous le croyions mort, il m'a répondu d'un air de moquerie : *Eh! il se pourrait*. Il connaissait le souterrain.

— Parbleu!

— Et il m'a dit encore : « Retiens ceci de moi ; c'est qu'il est des endroits où un homme comme ton père ne peut descendre sans y risquer sa peau. »

— Je le crois comme lui, reprit Aubray. Ma fille, ma conviction est que nous ne reverrons plus ton père ; mais je n'ai pas un instant oublié notre devoir de venger sa mort. Celui que je soupçonnai tout d'abord comme l'auteur du crime était ce Maurevert. Je me trompais ; mais je suis certain que cet homme qui trempe dans tant d'infamies pourra nous mettre un jour sur la piste du meurtrier. Il doit le connaître. Il sait qui lui a succédé au Louvre dans sa charge de garde personnel de la reine, d'espion et d'assassin. Il faudra, Jeannette, retourner quelquefois chez ton amie et nous ménager l'occasion de faire connaissance avec le Maurevert. Et maintenant, Jeannette, silence absolu sur tout cela. Ton amie Nicolle est une bonne petite fille, mais une bavarde. Cache-lui bien tes sentiments sur ce capitaine du donjon. Qu'elle ne se doute jamais de l'intérêt qui t'amènera à Vincennes. A ce prix seulement, nous parviendrons à découvrir le nom de celui qui tient actuellement l'épée de la reine.

Jeanne assura le syndic de sa prudence et de sa discrétion, et elle ajouta :

— Je puis retourner bientôt à Vincennes. Cueillette me l'a fait promettre. Nous sommes les meilleures amies du monde.

— Nous en recauserons, conclut le syndic.

En attendant que ce digne homme donne suite à ses projets, nous retournerons à Vincennes, près du prisonnier qui avait conquis le cœur de Nicolle Perrier.

Il y avait un an que M. de Parthenay était confié à la garde de l'homme masqué, qui n'était autre que le capitaine Maurevert.

Ce prisonnier était traité avec quelques égards, et on lui permettait tout ce que n'interdisait point le règlement. Un des meilleurs moments de sa journée était l'arrivée de Cueillette qui, en toute saison, apportait des fleurs ou des fruits. Il savait que la petite était bien disposée pour lui, et du jour où il avait remarqué ses sympathies, il s'était demandé en quoi elle pourrait lui être utile.

Car en entrant à Vincennes, il était bien décidé à s'évader.

Lorsque ses fleurs lui eurent été apportées par le concierge, et qu'il se fut rassasié de leur parfum et de leur beauté, il en détacha la cordelette qui les réunissait groupe par groupe et les rattachait toutes ensemble; cette petite corde, fine et toute neuve, lui était d'un grand prix. Il la pelotonna avec soin. Il en faisait provision depuis un an, et tous ces bouts de ficelle artistement tressés composaient une corde solide et d'une longueur de plusieurs mètres.

Il examina ensuite, avec une attention qui eût fait honte à son geôlier, les tiges de quelques plantes, assez fortes pour contenir un billet ou même une lime. Il ne trouva rien, et plaça enfin son bouquet dans un vase de grès où se mouraient des fleurs de la veille.

Il se complaisait dans cette occupation, lorsque se fit entendre un bruit de pas dans la salle qui servait de vestibule aux cachots. Il tourna, d'instinct, la tête vers la porte : c'était chez lui en effet que l'on venait, et bientôt Maurevert entra.

Cette visite n'avait rien d'extraordinaire : le capitaine aimait à causer avec son prisonnier qui, de son côté, l'accueillait comme un ami.

Après l'échange des civilités obligées, Maurevert prit sans façon l'unique siège de la cellule, et Parthenay lui dit en continuant à arranger ses fleurs :

— Eh bien ! quelles nouvelles, mon capitaine ?

— Vous avez reçu votre galanterie ?

— Une galanterie qui me coûte trois sols par jour.

— Avouez que vous y trouvez deux plaisirs pour un.

— Certainement. Ces belles-des-bois et des-prés m'apportent les souvenirs de l'air libre et égayent cet affreux séjour, et aussi chaque matin je me réjouis de revoir ma bouquetière.

— N'est-ce pas qu'elle est gentille, la petite Cueillette ?

— A croquer !

— Pas pour vous, mon gentilhomme.

— Ah ! pour vous non plus, mon capitaine, je l'espère. Je vous en voudrais.

— Non, non, soyez tranquille, monsieur de Parthenay ; j'ai même donné des ordres pour que tout le monde ici la respecte. C'est une honnête créature que l'on gardera pour la graine. Mais en vous mettant à la fenêtre vous avez eu un supplément de régal ce matin.

— Une bien belle fille, en effet, cette grande blonde qui accompagne Cueillette ! Le fonds de Beauté, comme on appelle ce pays, mérite donc son nom.

— Vous faites erreur, monsieur, c'est une Parisienne. Vous auriez pu le deviner à sa coiffure, à sa jupe longue et à ses souliers.

— C'est vrai ; mais la fraîcheur de son teint ?

— C'est la fille d'un boucher, d'abord ; puis elle a été élevée presque à la campagne, dans cet enclos où j'eus l'honneur de faire votre connaissance ; son père, que j'ai vu souvent, avait une écorcherie aux Tuileries.

— Ah ! fit sèchement de Parthenay.

— Le pauvre homme est mort. Sa fille vient de me l'apprendre.

— C'est malheureux, mais faute d'un boucher Paris ne jeûnera pas.

— Sans doute, mais c'est bien singulier...

— Quoi donc ?

— Cet homme est disparu juste le jour où M^{me} la reine a donné l'ordre de commencer les travaux. Il a disparu avec un inconnu qui est venu le trouver la nuit et l'a amené dans le souterrain que vous savez...

— Comment cela ?

— Je crois le deviner.

— Eh bien ! je vous écoute, capitaine.

— D'ailleurs cela peut vous intéresser aussi.

— Vous croyez ? mais vos récits sont toujours pleins d'intérêt pour moi.

— Je vous ai dit, monsieur, que lorsque je vous eus remis sous la garde des archers qui vous conduisirent ici, je retournai sur mes pas, jeter un coup d'œil aux Tuileries. Vous vous rappelez que je trouvai la porte d'un cabinet ouverte, et dans ce cabinet un bonnet de laine rouge...

— Oui, oui, fit de Parthenay avec vivacité ; quelqu'un avait assisté à mon entretien avec la reine.

— J'ai toujours soupçonné que c'était le boucher. Je n'ai pas été chargé de donner suite à l'affaire ; mais M^{me} Catherine s'est souvenue, et mon successeur près d'elle, ce grand coquin de Neuville, aura exécuté le coupable.

— Eh bien ! tant mieux ! fit de Parthenay. Mais pourquoi dites-vous donc, capitaine, *ce grand coquin* de Neuville ? M. de Neuville est d'excellente noblesse.

— Oui, comme vous et moi, mais ce n'est pas un honnête homme.

Ayant épuisé ses nouvelles du jour, Maurevert se leva.

— Vous n'avez rien à me demander, monsieur de Parthenay ?...

— Rien, mon capitaine, que de me faire l'honneur de venir plus souvent.

— Vous êtes la seule personne avec qui je me plaise à causer. Je vous ai fait donner la chambre la moins désagréable. Vos deux voisins n'ont aucune distraction. L'un a vue sur le mur de l'église et l'autre sur le bois, tandis que vous, vous avez les distractions de la cour, ... vous nous voyez.

— Et vous ne me perdez pas de vue.

— Ah ! pardieu ! je ne crains pas que vous vous évadiez.

— Pourrais-je songer à me séparer de vous ?

— Au revoir, monsieur de Parthenay !

— Sans adieu, capitaine !

Le prisonnier avait dit la vérité en riant ; c'était moins pour lui plaire que pour le placer sous la surveillance directe du poste, situé en face de lui, qu'on lui avait donné la chambre « la plus agréable ».

Bien résolu à s'évader, il avait demandé la cellule de son voisin Carambon qui regardait le bois. La tour, de ce côté, n'était séparée que par le chemin de ronde d'un petit jardin qui s'étendait jusqu'aux murs d'enceinte.

Mais sa demande fut rejetée.

Il ne se découragea point. Son voisin de gauche étant tombé malade, il s'offrit à veiller près de lui et lit sa connaissance. Cet homme prétendait être un simple

braconnier; mais à cette époque le braconnage était puni de mort, et la raison de sa détention restait inexpliquée.

Malgré le caractère douteux de ce compagnon, Hector de Parthenay, en véritable casse-cou qu'il était, n'hésita pas à s'ouvrir à lui de ses projets.

— S'évader de ma cellule, c'est impossible, lui dit-il. De la vôtre, c'est différent. Voulez-vous nous entendre? Le mur qui nous sépare n'est pas très épais; je vais le percer, et lorsque je serai chez vous, vous serez rétabli et en état de me suivre plus loin.

Carambon demanda comment il prétendait mener à bonne fin une entreprise si difficile.

Parthenay avait déjà son plan tout fait. Pour les barreaux, il aurait des limes; pour la fuite, une corde dont il rassemblait déjà les éléments. Quant au mur, la grande difficulté n'était point de le percer, mais d'en dissimuler l'ouverture, d'un côté et de l'autre. Pour cela, deux bouts de planche étaient nécessaires. Lorsqu'on aurait ces planches, on gratterait les murs et avec le plâtre que l'on en détacherait on les blanchirait de façon à leur donner l'apparence de la muraille. A défaut de planches, deux feuilles de carton feraient l'affaire.

En deux nuits, l'entreprise fut étudiée et décidée. L'espoir de s'évader rendit des forces au malade, qui fut bientôt sur pied.

Les deux prisonniers se mirent à l'œuvre. Ils dormirent le jour et travaillèrent la nuit, sans précipitation, avec méthode.

Nous n'entrerons point dans les détails d'une opération si bien connue. Personne n'ignore qu'un prisonnier peut percer une muraille avec un clou, qu'il réduit en poussière les déblais trop gros et les jette au vent.

Tout en creusant, de Parthenay n'oubliait point qu'il lui fallait une lime. Il pensa qu'il ne pouvait l'obtenir que de sa bouquetière. Il voulut se faire aimer d'elle, et il y parvint.

D'un signe, il lui indiqua ce qu'il désirait et il s'en remit pour le reste à son intelligence.

Cueillette chercha donc à Paris une lime assez fine pour être cachée dans la tige d'un glaïeul et la fit parvenir à son favori.

Déjà les deux prisonniers pouvaient communiquer entre eux. Couchés le long de la muraille ils passaient souvent une partie de la nuit à causer ensemble.

Carambon parlait avec passion d'une femme qu'il brûlait de rejoindre... De Parthenay, au contraire, n'avait que des paroles de haine et de malédiction. La femme à qui il avait voué l'amour le plus ardent et le plus pur était un monstre de perversité, une espionne et une prostituée.

— Dès que nous serons libres, ajoutait-il, je ne chercherai point à la revoir; mais si je la rencontre, malheur à elle!... j'ai trop souffert... Cette femme est une vipère et je l'écraserai sous mon talon. Mais il n'en sera rien, car je me hâterai d'acheter des chevaux et de regagner ma province.

Lorsqu'il fut en possession d'une lime, c'est-à-dire trois jours après la visite de Jeanne à Vincennes, il ne put se résigner à se reposer entièrement sur son ami du soin de scier les barreaux: il voulut sa part de travail, et bientôt les

deux voisins prirent l'habitude de se visiter l'un l'autre, à la tombée de la nuit. Ils en étaient là, lorsque de Parthenay reçut un matin de Cueillette un billet ainsi conçu :

« Espérez. Une amie obtiendra votre grâce. »

— Quelle amie?... se demanda-t-il.

Il fit part le soir de cette promesse à Carambon... et ajouta :

— Sois tranquille, tu as trop bien travaillé avec moi pour que je te fausse compagnie. Je ne me connais d'autre amie que cette pauvre Cueillette, et nous n'attendrons pas la réalisation de ses espérances. Sais-tu où sont nos véritables protecteurs ?

— Non, je l'avoue, monsieur.

— Regarde là-haut, dit Parthenay en indiquant le ciel.

— Le bon Dieu ? fit Carambon avec un vague sourire.

— Peut-être... Mais encore, regarde.

— Les saints ?

— Non, les nuages. Depuis hier je les vois qui se massent : l'air est lourd, orangeux ; je les guette, je les appelle, et cette nuit peut-être ils nous feront un manteau de ténèbres.

V

RENDEZ-VOUS DE CHASSE ET D'AMOUR

Le 15 septembre était ce jour nuageux qui donnait tant d'espoir à M. de Parthenay.

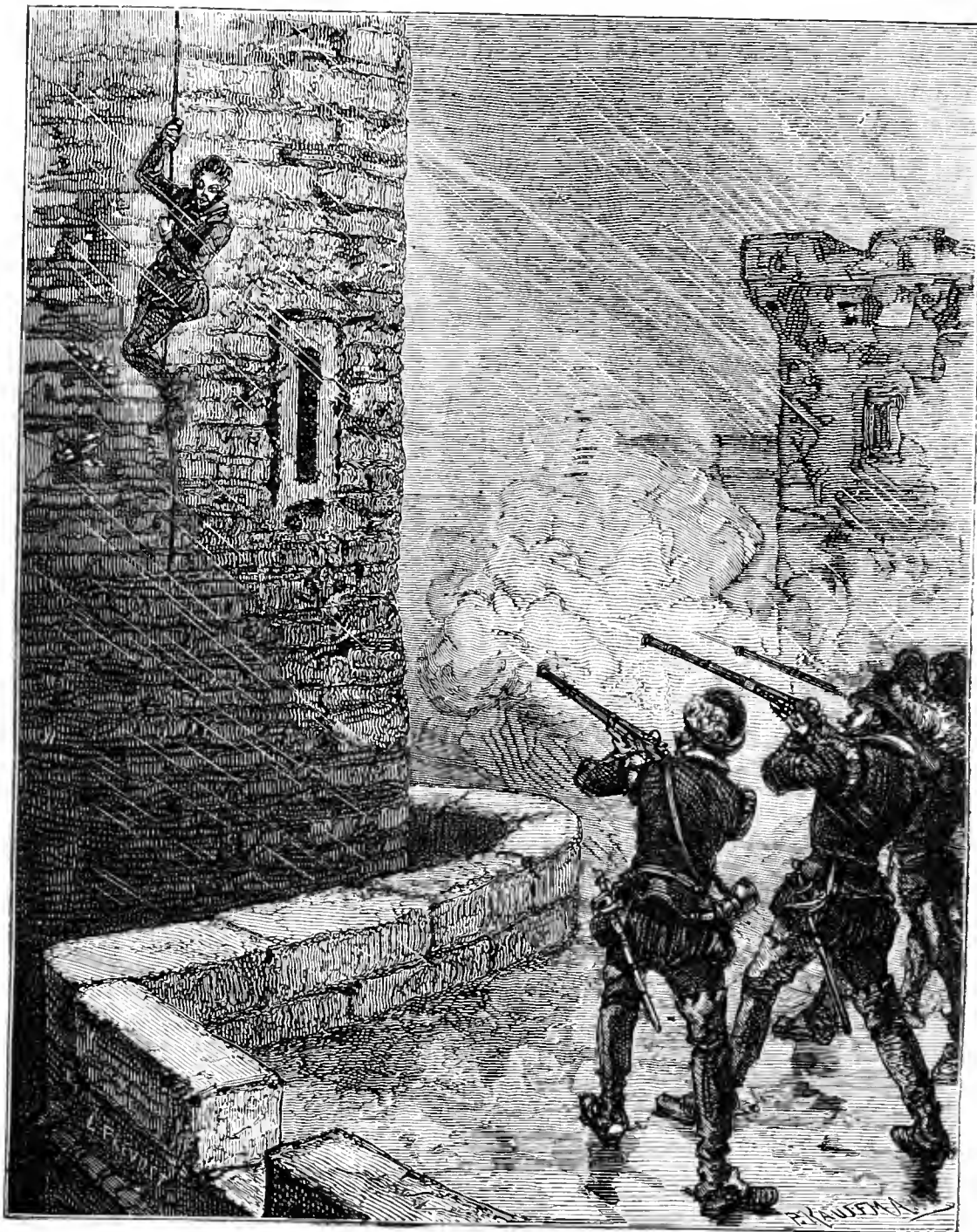
Ce jour-là les bords de la Marne retentissaient de « la musique » des cors et de la meute royale. Et il en était ainsi depuis une quinzaine sans que le roi Charles accordât à ses daims et à ses chevreuils une trêve de vingt-quatre heures.

Cette sauvage symphonie était peu faite pour plaire au conseiller Touchet ; mais, durant ces deux semaines, il avait été souvent appelé à Paris par les devoirs de sa charge.

Le roi laissait sa mère présider le conseil ; son goût prononcé pour Vincennes devenait une passion.

Il avait remarqué qu'à l'apparition de la bouquetière Marie Touchet descendait du perron sur la pelouse et la traversait même volontiers en causant avec la paysanne, et il se rencontrait toujours à l'entrée du bois en ce moment ; que la chasse se portât vers Charenton ou vers Joinville, il était là.

Il eût été bien facile à Marie de ne pas quitter la maison et également facile à Charles de se rendre chez elle ; mais pour des raisons que l'on trouvera plus loin, ils étaient tacitement convenus de ce rendez-vous.



Les arquebuses partent, les balles sifflent. (Page 61.)

Dans les premiers jours, ils ne s'écartaient qu'à peu de distance de l'habitation; puis ils s'étaient enhardis à se promener plus loin, Charles tenant derrière lui son cheval par la bride ou l'attachant à un buisson.

Cueillette souvent les suivait de loin et des yeux, sans pouvoir se rassasier de cette pensée : « C'est le roi ! »

Le jeune prince, dans la solitude des hautes futaies, respectait sa gracieuse compagne, se permettant tout au plus de porter à ses lèvres la main potelée qui reposait confiante dans la sienne.

Il se taillait en imagination un rôle de pastorale héroïque. Parfois il se sentait

l'âme d'un Roland et l'orgueil d'un Charlemagne ; puis ce grand élan tombait et s'aplatissait dans une mélancolie et un désenchantement extrêmes.

Marie avait pitié de cette fièvre et se laissait séduire par cette faiblesse. Et le jour où elle vit des larmes dans les yeux suppliants de l'adolescent royal, elle se soumit. La bonté devint le commencement de son amour et rendit la place que la raison avait courageusement défendue.

Mais pouvait-elle disposer d'elle-même à l'insu de son père ?...

Son père qui avait toute confiance en elle ; son père, homme respectable, dont le front à cette tromperie aurait à rougir pour la première fois ?...

Elle regrettait amèrement que cette liaison ne se fût pas formée sous ses yeux, qu'elle se fût conclue en son absence.

— Je vous en supplie, sire, n'éloignez plus ainsi mon père de Vincennes ; nous avons l'air de le prendre pour dupe ; c'est une offense ajoutée à la douleur qu'il ressentira. Ne le faites plus appeler au Louvre et ne me voyez plus que chez lui. Ainsi, si la tendresse que vous me témoignez l'alarme, ce sera à lui de vous opposer des raisons que je ne sais plus vous faire entendre.

— Ses raisons, je les connais. Excellentes pour les plus grands seigneurs du royaume, elles n'ont plus de sens en s'adressant au roi. Il serait le premier qui se serait plaint d'une liaison semblable à la nôtre.

— Mais, sire, alors pourquoi nous cacher de lui ?

— L'amour a besoin de mystère. Seuls dans notre secret, nous nous appartenons d'une union plus étroite. Chez toi, Marie, je serai chez la fille du conseiller Touchet, comme tu serais chez le roi au Louvre. Ici nous sommes chez le bon Dieu, Jupiter, père des dieux et des hommes... Si tu veux un palais, plus tard je t'en bâtirai un ; mais à des amours nouvelles il faut un palais neuf, il faut un nid nouveau... Ne t'es-tu jamais demandé où l'on doit être le mieux pour s'aimer ?... Mais vois les poètes, depuis Virgile jusqu'à Ronsard, c'est dans les bois, dans les champs, qu'ils ont dépeint l'amour.

Ainsi devisant, ils s'aventuraient aux extrémités du bois, oubliant la distance et l'heure.

Le 15 septembre, il régnait, avons-nous dit, une chaleur orageuse, l'air était étouffant dans la forêt ; les feuillages exhalaient une senteur capiteuse et irritante, et le regard de Marie évitait les yeux de Charles dont la flamme l'inquiétait.

Par moments, le chemin s'emplissait d'ombre.

— Charles, dit-elle, je crains l'orage.

— S'il éclate, je vous prendrai dans mes bras, et si la foudre tombe, nous périrons ensemble.

— Mais votre chasse va rentrer. On s'inquiétera de votre absence et on vous cherchera. La foudre m'effrayerait moins que l'arrivée subite de vos amis qui me surprendraient à votre bras.

Charles se prit à rire de cette timidité qui, pour lui, sentait la province.

— Le cas est prévu, répondit-il. Soyez tranquille sur ce point, mes amis chassent sans moi et ils rentreront de même au château.

— Et mon père, reprit la jeune fille, s'il revenait de Paris et ne me trouvait pas, par ce temps?...

— Eh bien! il apprendrait enfin que je vous aime. Quant à moi, je ne lui en dirai rien, tant que vos regards fuiront les miens, tant que tes lèvres éviteront mes lèvres. Que lui diras-tu, à ton père, Marie? Lui diras-tu que tu m'aimes?... Ou voudrais-tu que je n'aie encore de toi aucun gage et qu'aucun lien ne te retienne à moi?

« Oh! cela ne sera point, n'est-ce pas, Marie? »

Et Charles, entourant la taille de la jeune fille, allait peut-être exiger le gage qu'il implorait encore, quand un frisson sonore courut dans les feuillées et fut presque aussitôt suivi d'un éclair.

Où fuir? où s'abriter?

La jeune fille, palpitante, échappa à son étreinte.

— Où sommes-nous? fit-elle.

— Près de Saint-Mandé.

— Venez, je sais une chaumière où nous pourrons nous arrêter; nous nous abriterons chez ma bouquetière.

Ils n'étaient plus qu'à quelques pas de la maison de Cueillette.

VI

L'ÉVASION

Au même instant, au donjon de Vincennes, de Parthenay voyait fuir les soldats qui flânaient dans la cour et une averse diluvienne répandre autour de lui l'obscurité si ardemment désirée.

— Enfin l'heure est sonnée! s'écria-t-il.

Il tira de sa cachette la corde qu'il tressait depuis un an, enleva la planche qui masquait de son côté sa communication avec la cellule voisine et se glissa à plat ventre chez son ami.

Tout en passant la tête par le trou :

— Eh bien! fit-il, es-tu prêt?

— A quoi donc? demanda le braconnier surpris.

— A partir, parbleu!

— Partir? fit Carambon.

— Trouves-tu qu'il est trop tôt, ou trop tard?

« Aurons-nous jamais un temps plus favorable? La cour est d'un noir d'encre, et la sentinelle est retenue sous le porche de la conciergerie par des torrents de pluie.

— Oui, partons; inutile d'attendre la nuit, car le temps pourrait s'éclaircir.

Mais je vous avoue qu'à cette pensée que je vais être libre tout mon être est pris d'un tremblement.

— Allons! remets-toi de cet excès de joie. Nous pouvons être libres sans doute, mais aussi être lardés de coups de dague, fusillés, ou même pendus. Que cette perspective te rafraîchisse le cerveau, et mettons-nous à l'œuvre.

— J'y suis, monsieur.

— J'ai ma corde roulée à ma ceinture, reprit de Parthenay. C'est la plus longue, elle nous servira à descendre du rempart. La tienne est suffisante pour descendre dans la cour. Elle atteint au milieu du second étage. Fixons-la, et enlevons les barreaux sciés.

Ces dispositions prises, de Parthenay jeta un dernier coup d'œil au dehors. Les ténèbres étaient encore plus épaisses et la pluie redoublait d'intensité.

— Nous n'avons à redouter que l'indiscrétion des éclairs, dit-il.

Puis revenant au braconnier et lui tendant les bras :

— Maintenant, mon ami, dit-il, embrassons-nous. Et que Dieu nous protège!...

« Mais qui partira le premier ?

— Vous, monsieur, puisque c'est vous qui avez eu l'idée de l'évasion.

— Allons!... Ne tarde pas à me rejoindre!

De Parthenay monta sur l'escabeau de son ami, saisit le dernier barreau qui restait à la fenêtre et s'enleva à la force du poignet. Il lui fallut des prodiges de souplesse pour se pelotonner dans l'étroite embrasure, s'accrocher au barreau, se laisser glisser et se suspendre à la corde, sans lui imprimer une secousse brusque et violente qui l'eût brisée.

Mais après cela, il opéra sa descente sans difficulté, et au moment où il sauta à terre un coup de tonnerre couvrit le bruit de sa chute.

Il traversa rapidement le chemin de ronde, s'élança dans le jardin et attendit son compagnon.

Presque aussitôt ce dernier apparut à la fenêtre et déjà du fond de l'âme Parthenay adressait au ciel d'ardentes actions de grâces.

Tout à coup la cour s'emplit de soldats et de cavaliers; c'est la chasse royale qui rentre, une foule de valets et de piqueurs dont les torches projettent sur les murs du donjon une clarté d'incendie.

Dans la nappe de lumière rougeâtre qui enveloppe les tours, de Parthenay voit son malheureux compagnon livré aux regards à deux pieds à peine de sa fenêtre.

— Saute! lui crie-t-il.

Mais sa voix se perd dans le vacarme de la chasse

L'autre s'épouvante et se croit perdu.

Il hésite un moment, tente de remonter, puis se décide à descendre.

Mais la foule reflue jusqu'au pied de la tour, et tout à coup un cri s'élève :

— Un prisonnier! un prisonnier!...

Et tous les regards se tournent vers l'évadé suspendu à sa corde et que la terreur paralyse.

— Tirez, messieurs, tirez dessus! crient les gardes.

Les arquebuses partent, les balles sifflent, l'homme tombe.

Est-il mort? a-t-il sauté? ou une balle a-t-elle coupé la corde?...

Mais presque aussitôt, comme une boule noire, il franchit à quatre pieds le chemin de ronde et pénètre dans le jardin.

Alors les gardes, hallebarde en main, s'élancent à sa poursuite. Un énorme éclat de rire s'élève de la foule. Les trompes sonnent. — En chasse!... C'est la chasse qui recommence. Il ne reste plus qu'aux piqueurs à rompre les chiens.

Tout le monde se rue vers le jardin et les nobles chasseurs eux-mêmes ne dédaignent pas de prendre part à la fête, malgré la pluie qui les inonde.

Maurevert se distingue parmi les arbres, par sa haute taille.

Il hurle de fureur et il ne connaît encore que la moitié de son malheur.

Ce n'est que le braconnier qu'il poursuit.

Il le lardera de quelques bons coups et on le pendra le lendemain.

— Le voici! crie un de ses hommes. Nous le tenons!

Maurevert court à cet appel, quand derrière lui une clameur immense s'élève.

Ils pressent un nouveau malheur et se retourne.

— Au rempart! au rempart!... hurlent les gens de la cour.

Il lève la tête, effaré.

Et en face de lui, mais à une distance encore respectable, à une portée d'arquebuse, il aperçoit se dresser sur la muraille, entre deux créneaux, la silhouette d'un second fugitif. Cette silhouette lui apparaît fantastique et démesurée,... puis s'évanouit!...

Maurevert n'a pu distinguer de cet homme que son ombre, mais il l'a reconnu, il a deviné, comme si une voix intérieure lui eût murmuré son nom, ce fugitif; c'est le prisonnier d'État qui lui est particulièrement confié, c'est Hector de Parthenay.

Il devient fou.

A quelques pas de lui, ses hommes sont là, prêts à tirer par les jambes, d'un buisson où il se cache, le malheureux braconnier. Mais que lui importe cet homme?... C'est aux remparts qu'il faut courir. Il se précipite hors du jardin, rallie quelques soldats, donne des ordres incohérents, puis s'arrête soudain, le visage dans les mains, et paraît réfléchir.

Enfin le trait de lumière se fait dans son esprit.

— J'y suis, se dit-il, il n'ira pas plus loin. Je vais le reprendre au gîte.

Cette conviction lui rendit tout son sang-froid.

Comme on lui amenait pantelant et épuisé le malheureux braconnier, il le regarda à peine, dédaigneux d'un pareil gibier.

— Qu'on le mette aux fers, dit-il, nous n'avons pas le temps de le pendre.

Et tandis que l'on traînait le prisonnier à quelque basse-fosse, Maurevert ne s'occupa plus que d'organiser avec les soldats de la garnison une battue dans les fossés du château, et choisissait en outre une vingtaine de ses gardes pour battre les environs.

— S'il ne s'est point cassé une jambe, se disait-il, et s'il n'a point trouvé un

cheval tout prêt, au delà des fossés, je le rattraperai; d'ailleurs, je sais où il va.

Jamais la cour du château n'avait vu en temps de paix pareil tumulte. Au milieu de la tempête qui faisait rage, les soldats prenaient les armes, et l'équipage de chasse procédait selon les règles invariables à la curée du cerf.

Les chiens hurlaient, affamés, sans perdre un coup de gueule; les trompes et les cors, à travers les grondements de l'orage, jetaient les notes perçantes de la joyeuse fanfare l'hallali.

VII

AU NOM DU ROI

— En chasse! criaient les soldats se répandant avec des falots et des torches le long des fossés.

— En chasse! criait Maurevert à ses hommes en se jetant au grand trot sur le chemin détrempe et obscur de la Pissotte.

Mais malgré leur diligence, si le fugitif était au fond du fossé, c'est qu'il était bien malade, car il avait eu le temps de prendre le large.

Heureusement Parthenay ne s'était point cassé les jambes. La tranchée qui bordait le mur, jadis très profonde, s'était comblée en partie avec le temps qui y avait accumulé des couches successives de terre et de végétaux.

L'évadé, en s'y laissant tomber du bout de sa corde, n'y fut accueilli que par les branches revêches de quelques ronciers et en fut quitte pour des égratignures.

Il fut promptement remis de sa chute et en quelques minutes gagna le bois.

Le seul obstacle qui s'opposait encore à lui était le petit mur de pierres sèches qui clôturait la réserve de chasse. Il le franchit facilement et suivit le premier chemin qui, en longeant la clôture, lui permettait de se diriger vers l'ouest.

Quelques indications recueillies habilement sur le territoire de Vincennes l'engageaient à en agir ainsi. Il savait que la Pissotte se trouvait de ce côté, et, un peu au-dessous, Saint-Mandé. La chaumière de Nicolle Perrier était isolée entre ces deux villages. Il se guida sur ce renseignement.

Cette soirée devait être fameuse entre toutes pour la famille des Perrier. Il n'était pas rare que par une tempête quelque voyageur vint leur demander l'abri d'un moment, mais cette fois leur chaumière devait recevoir les plus illustres hôtes.

On se souvient qu'au premier coup de tonnerre Marie Touchet avait pensé à s'y réfugier. Le roi Charles et son amie arrivèrent chez le jardinier au moment où celui-ci fermait ses volets. Cueillette les aperçut enveloppés par la rafale, s'avancant les pieds lourds de terre, et les yeux aveuglés par la pluie.

Elle courut de suite à son père :

— Ne fais semblant de rien savoir, lui dit-elle; ce seigneur qui vient avec cette demoiselle, c'est le roi. Je t'en prie, n'aie pas l'air de reconnaître le roi, ajouta-t-elle.

Puis elle entra pour allumer la lampe.

— Entrez, monseigneur, dit le paysan; je vais mettre votre cheval à l'écurie.

Charles lui jeta la bride de sa monture et entraîna Marie dans la chambre commune de la maison, cette grande pièce qui de tout temps servit aux paysans de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher et de salon.

Cueillette s'empressa de leur en faire les honneurs, et sous le manteau de la cheminée, auquel elle venait d'accrocher sa lampe de fer, elle disposa deux petits bancs de chêne pour ses nobles visiteurs.

A cette époque, le mobilier d'un paysan était des plus élémentaires. Il se composait chez les moins pauvres d'un coffre où l'on serrait ses effets les plus précieux et sur lequel on pouvait s'asseoir, d'une table grossière, où dans quelque pays on creusait des trous destinés à servir de plats et d'assiettes, de deux bancs du même style adjoints à la table, et d'un ou deux petits bancs ou des rondins d'un pied de diamètre.

Le lit consistait en un cadre formé de quatre planches fixées à terre et dans lequel on mettait de la paille, ou des feuilles, ou de la mousse. Le sol était nu et les fenêtres dépourvues de vitres se fermaient avec des volets. La vaisselle était extrêmement rare et un chaudron suffisait à toutes les combinaisons culinaires.

Charles, Marie et Cueillette ne se reconnaissaient plus en se trouvant réunis entre ces quatre murs enfumés à la lueur moribonde de la lampe.

La bouquetière était un peu honteuse de sa pauvreté et ne savait que faire pour obliger son jupon à descendre jusqu'à ses jambes nues, et ses longs cheveux déroulés à cacher ses épaules qui saillaient maigres et brunes de sa chemise d'étope.

Marie lui adressait de temps en temps quelques paroles obligeantes, pour la consoler d'être surprise en négligé.

— Tu allais te coucher, ma petite ?

— Oui, mademoiselle. En vous apercevant, j'ai bien vite allumé la lampe.

Le père et la mère, réfugiés dans un coin, étaient pétrifiés d'étonnement que leur fille pût parler si aisément à une demoiselle. Et comme si le roi eût été un paratonnerre, ils oubliaient de faire le signe de la croix à chaque coup de foudre qui secouait leur chaumière.

— Tu m'as cueilli des fleurs aujourd'hui ?

— Oui, mademoiselle. Elles sont dans ma chambre.

— Vous avez plusieurs chambres ?

— Il le faut bien, mademoiselle, pour quand je me marierai.

En ce moment, on frappa par petits coups discrets à la porte.

— On frappe, dit Marie avec inquiétude; car elle pensait que son père allait faire chercher après elle.

— J'entends bien, répondit Cueillette; mais tant pis! je n'ouvre pas.

On frappa de nouveau plus instamment.

— Quoi! fit Marie, par ce temps affreux?

— C'est par respect pour vous et monseigneur, répartit Cueillette.

— Regarde toujours qui ce peut être et ce que l'on veut.

Charles gardait le silence, et Cueillette croyait lire dans ses yeux qu'il approuvait sa prudence; néanmoins elle se décida à entre-bâiller la porte.

A peine y eut-elle passé la tête, qu'elle s'élança dehors et referma la porte derrière elle.

— Vous, monsieur?

— Oui, chère enfant. Eh bien! vas-tu me laisser dehors? On me poursuit! Ne veux-tu pas me cacher?

— Si monsieur, si!...

Puis lui baisant les mains et gémissant :

— Mon Dieu! fit-elle.

— Mais qu'as-tu donc? as-tu peur?

— Peur de quoi? de mourir pour vous? Oh! non, monsieur... Mais, voyez-vous, il y a quelqu'un dans la chambre. Vous attendrez dans l'étable qu'il soit parti; venez par ici, venez!

Et de Parthenay la suivit, confiant.

Lorsqu'ils entrèrent, le cheval hennit doucement.

— Un cheval! fit de Parthenay. Qui donc est chez toi, ma fille?

— Un grand seigneur, monsieur; à vous je puis le dire : c'est le roi.

— Ah!

— Et il est avec une autre personne.

— Qui donc?

— Une demoiselle, sa mie.

— N'est-ce pas Marie qu'elle s'appelle?

— Oui, monsieur.

— Oh! en ce cas, je bénis le ciel de n'être pas entré, fit la victime de Marie de Montpensier... Mais rejoins-les, et sur mon salut, garde-toi de prononcer mon nom devant cette femme.

— Elle, monsieur, mais je lui ai cent fois parlé de vous. Elle est si bonne! Sûrement elle demanderait votre grâce.

— Obéis-moi, je l'exige. Merci Dieu! j'aime mieux périr que de lui devoir la vie. Mais retire-toi, que l'on ne soupçonne rien.

Cueillette obéit et dit en rentrant dans la grande chambre :

— C'est un voyageur égaré. Il va se reposer dans l'étable.

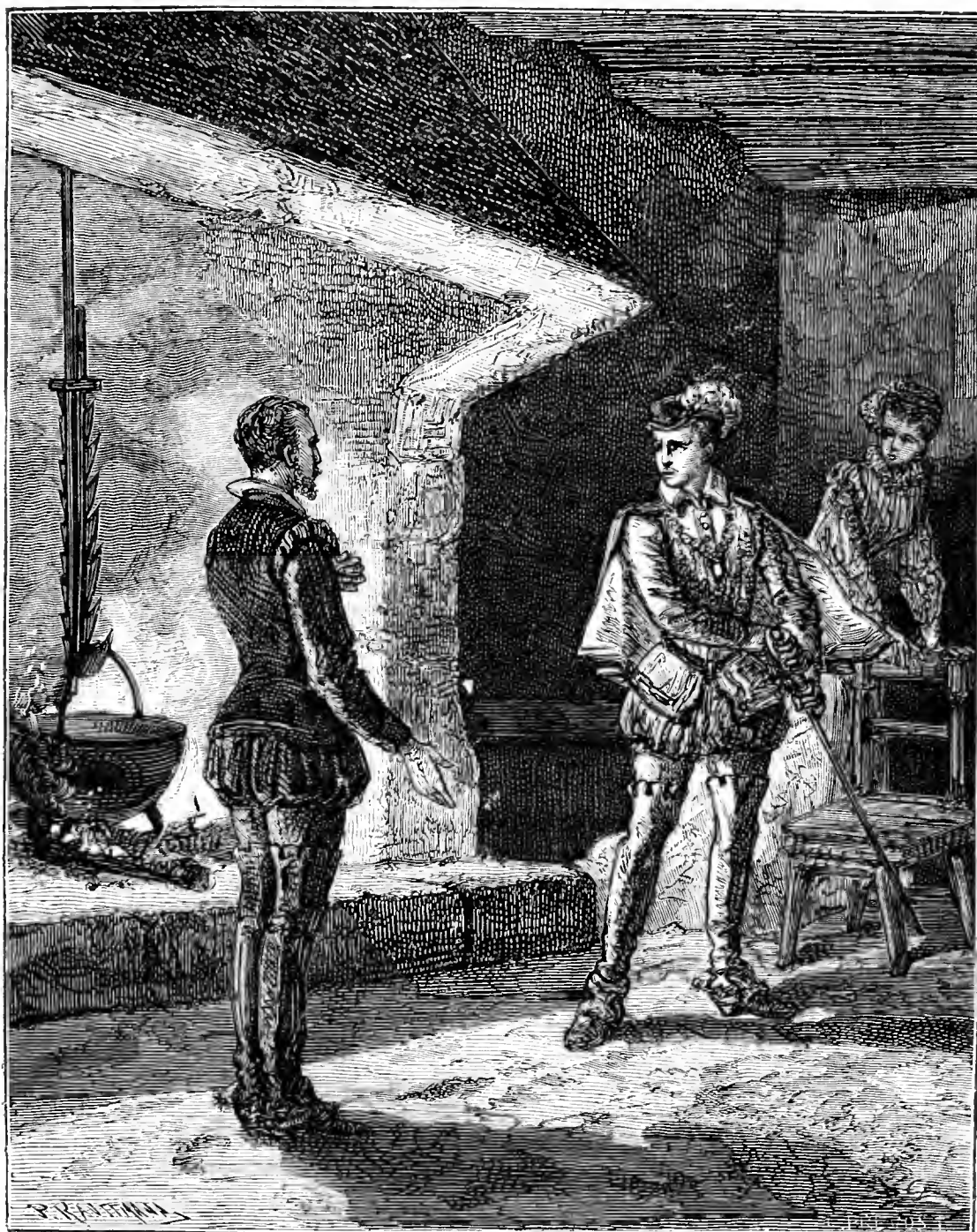
— Si nous nous remettions en route? demanda Marie.

— Voilà un orage, répartit Charles avec un sourire malicieux, qui doit bien inquiéter M. le conseiller.

— Si nous partions? répéta la jeune fille.

— Mais je ne veux pas vous exposer à ces torrents de pluie, ce serait insensé.

Puis avec un sourire :



— Ah! malheureux s'écria Charles, mettant la main à son épée. (Page 69.)

— Ne trouvez-vous pas que c'est providentiel, Marie ?

— Comment cela, monseigneur ?

— Cet orage qui prolonge notre tête-à-tête, qui nous obligera tout à l'heure à chevaucher de compagnie et à rentrer ensemble chez votre père?... Voilà donc le ciel qui prend la parole pour nous et qui déclare à M. le conseiller ce que ni vous ni moi n'osions lui dire.

Cueillette n'entendait rien de ces propos, bien qu'elle attachât sur le roi un regard de flamme. Elle se disait : « Si je me jetais à ses pieds et lui demandais la grâce de M. de Parthenay ? »... Elle en mourait d'envie.

Mais tout à coup son regard se détourna vers la porte ; elle pâlit.

— Tenez, monseigneur, fit Marie, je crois entendre un bruit de chevaux... Ce sont les gens de M. Touchet.

Charles prêta l'oreille :

— En effet, dit-il d'un air contrarié. Il faudra donc nous séparer ici, s'il vient au-devant de vous ?

Tous deux se levèrent.

On frappa.

— Eh bien, Cueillette, fit M^{lle} Touchet ; n'entends-tu pas ?... Mais qu'as-tu donc ? Oh ! comme tu es pâle !

Une voix cria du dehors :

— Ouvrez ! au nom du roi !...

— Au nom du roi ? fit Charles avec un sourire.

Mais Marie parut inquiète, et la pauvre bouquetière défaillait.

La voix du dehors reprenait grosse de colère :

— Ils ont de la lumière. Il est là ! Veillez aux fenêtres ! Moi, j'enfonce la porte.

— Ce sont des archers, dit le roi. Ces gens vont se ruer ici. En attendant que je sache pourquoi, Marie, il convient que vous vous retiriez.

M^{lle} Touchet se dirigea vers la chambre de sa bouquetière, et Charles dit au paysan :

— Tu peux ouvrir.

Le bonhomme Perrier s'empressa de tirer les verrous, et le capitaine Maurevert, l'épée à la main, ruisselant de pluie, fit irruption dans la chambre.

Mais à peine eut-il fait trois pas qu'il recula stupéfait.

— Le roi !... murmura-t-il ensuite en se courbant en deux.

— Que voulez-vous, Maurevert ?

— Sire, répondit le capitaine, répondant sans savoir ce qu'il disait, cherchant à s'expliquer la présence de Charles chez la complice de Parthenay et tremblant déjà d'avoir marché dans un guêpier, sire, que Votre Majesté me pardonne la façon un peu brutale dont je me suis présenté.

— Mais enfin que réclamez-vous ? Parlez !

— Sire, un de mes prisonniers, qui vient de s'enfuir du donjon, et j'avais lieu de croire qu'il s'était caché ici.

— Quel est ce prisonnier ?

— Un gentilhomme détenu par ordre de M^{me} la reine.

— Mais son nom ?

— Hector de Parthenay.

Charles repartit avec une indifférence profonde :

— Je ne le connais pas. M^{me} ma mère est régente et m'épargne encore le souci de ses affaires. Si ce prisonnier est d'importance, je vous plains, mon bon Maurevert. Tâchez donc de le reprendre. Mais quelle raison aviez-vous de le chercher ici ?

— Sire, la fille de ces paysans apportait des fleurs aux prisonniers et...

— Je comprends. Mais, quoi qu'il en soit, ma présence chez ces braves gens doit suffire à écarter d'eux toute vexation et toute recherche. Allez maintenant, capitaine, et tâchez ailleurs d'être plus heureux... pour la satisfaction de M^{me} ma mère.

Maurevert confus s'inclina silencieusement et se retira.

« C'est le roi, pensa-t-il, qui m'a volé le prisonnier de sa mère. »

Et, deux minutes plus tard, il s'éloignait avec ses hommes de cet endroit dangereux où dans sa conviction il laissait son prisonnier, mais où il eût risqué sa position et son avenir. Maurevert était remplacé dans la faveur de Catherine par de Neuville et, depuis cette époque, tout en restant au service de la régente, il espérait qu'un jour il aurait l'occasion d'offrir au roi son dévouement de spadassin.

Charles allait atteindre sa majorité avant la fin de l'année.

Dès que le capitaine fut parti, Marie et Cueillette reparurent.

Charles, s'adressant alors à cette dernière, lui demanda avec sévérité si l'homme qu'elle avait recueilli n'était pas le prisonnier évadé de Vincennes.

La pauvre fille tomba à ses pieds, plus morte que vive, et avoua que c'était lui.

— Il t'a donné de l'argent pour l'aider à fuir ?

— Non, monseigneur. Si ce n'était pour faire du bien, on ne risquerait point sa vie.

— Charles, dit tout bas Marie, faites grâce à cet infortuné. Grâce!...

Puis à Cueillette :

— Relève-toi, mon enfant. Tu n'es coupable que d'une bonne action. Cesse de trembler ainsi.

— Qu'il vienne ! dit le roi. Je veux le voir et l'entendre.

Ce fut encore Nicolle qui se chargea d'aller querir de Parthenay, et l'on sait que la mission n'était point facile. Un mot eût aplani toute difficulté; mais elle ignorait l'équivoque qui provoquait l'horreur de l'évadé.

— Monsieur, lui dit-elle, le roi a ordonné à Maurevert de se retirer, et maintenant il veut vous voir et vous entendre.

De Parthenay hésitait, craignant de ne pouvoir se dominer en présence de la femme qui l'avait trahi. D'autre part il était déjà l'obligé de Charles, et, de plus, refuser de paraître eût pu donner à penser qu'il se croyait un trop grand coupable.

— Je te suis, dit-il.

Et tout en marchant :

— Sait-il mon nom ?

— Oui, monsieur; mais vous lui êtes inconnu.

Marie était demeurée dans la salle commune et, à sa vue, il se fit un éclaircissement soudain dans l'esprit du gentilhomme poitevin. Quant au roi, il se trouvait pour la première fois en sa présence; mais il l'avait déjà vu souvent à travers les barreaux de sa prison.

Charles le considéra un instant, prenant de l'œil la mesure de l'homme, et parut satisfait. Il aimait les hommes bien bâtis et robustes.

— Vous êtes monsieur Hector de Parthenay ? dit-il.

— Oui, sire,

— C'est par ordre de la reine régente que vous avez été arrêté ?

— Oui, sire.

— Pour quel crime ?

— Aucun, sire. J'étais arrivé à Paris le jour même, pour la première fois, il y a un an et quelques mois. J'étais descendu dans une hôtellerie et je croyais ma présence ignorée du monde entier.

— Mais quel était le but de votre voyage ?

— Je venais revoir une dame avec qui je m'étais lié en province, que j'aimais et qui m'appelait près d'elle.

— Son nom ?

— Que Votre Majesté me permette de le faire.

— Elle est mariée sans doute ?

De Parthenay garda le silence. Le roi reprit :

— Qui vous a arrêté et conduit à Vincennes

— Le capitaine Maurevert, sur l'ordre de M^{me} la régente.

— Pour quelle raison ?

De Parthenay réfléchit. Ce qu'il avait à dire était si grave, ... si injurieux pour la reine, si humiliant pour son fils... Et cependant il tenait sa vengeance.

Les conseils de la prudence l'emportèrent.

— Sire, dit-il, Sa Majesté la reine m'a fait enfermer et disparaître du monde pour s'assurer de mon silence.

« Je me suis évadé, c'est le droit de tout prisonnier, mais vous m'approuverez de garder le secret que M^{me} votre mère m'impose. »

Tant de discrétion décevait la curiosité de Charles et l'irritait. Se tournant alors vers M^{lle} Touchet :

— Vous me demandiez sa grâce, Marie, mais ai-je à pardonner une faute que j'ignore ?

« Je regrette, monsieur, que vous vous croyiez obligé à garder le silence, et que Maurevert soit parti. Sans doute il nous eût édifié sur les véritables raisons de tant de mystère.

— Le capitaine Maurevert pourra répondre à Votre Majesté. Qu'elle lui ordonne de parler, il ne fera que remplir un devoir en lui obéissant..

— Maurevert sait tout ?

— Oui, sire.

— Il suffit. La crainte de M^{me} Catherine ne retiendra point sa franchise.

— La crainte m'est étrangère, sire, s'écria le gentilhomme blessé dans son orgueil, et puisque vous provoquez ma franchise, eh bien ! si douloureuse que soit pour vous la vérité, apprenez-la.

« Je venais à Paris à l'appel d'une jeune princesse que j'aimais et que je croyais m'être restée fidèle. A peine arrivé, un officier de vos gardes vint me dire qu'une dame me priait de me rendre près d'elle. Il me conduisit dans un hôtel voisin du Louvre, dont j'ignorais le nom. Une dame m'attendait en effet, mais ce n'était pas

la princesse, et cette dame, fort belle, était masquée... J'avais entendu conter des aventures galantes qui commençaient ainsi que la mienne... et je m'inspirais de ces souvenirs, lorsque sous le masque je reconnus une personne redoutable et en qui celle que j'aimais m'avait appris à voir une ennemie. Le masque à demi soulevé tomba. C'était bien une ennemie implacable que j'avais devant moi, et prête à me le prouver.

« — Tu crois être aimé de la princesse, me dit-elle, elle t'a écrit ; tu vas l'entendre. Place-toi derrière ce rideau et tu apprendras de sa bouche qu'elle t'est infidèle. »

« Bientôt en effet ma maîtresse parut. La dame, en lui parlant de moi, lui fournit l'occasion de railler ma naïve confiance. Elle se défendit de m'aimer.

« — Vous savez, dit la perfide, que ce M. de Parthenay n'était pour moi qu'un passe-temps de province, que mon cœur tout entier est à votre fils. »

— Les noms de ces femmes ? interrompit Charles, je les exige.

— Alors la dame, montrant à mon infidèle la lettre qu'elle m'avait écrite, s'en servit comme d'une arme, comme d'un gage tombé entre ses mains, lui dicta des conditions, et des conditions fort dures.

« — Vous me desserviez près de mon fils, dit-elle ; il faut renoncer à lui, ou me servir... »

— Encore une fois, les noms !

— Ah ! sire ne les avez-vous point devinés ? Laissez-moi donc achever. Laissez-moi vous dire que M^{lle} de Montpensier prit envers M^{me} Catherine l'engagement d'espionner son royal amant.

— Ah ! malheureux ! s'écria Charles, mettant la main à son épée.

— Frappez, sire ! C'est le moyen des rois qui ne peuvent entendre la vérité.

— Non, reprit Charles, dominant la colère qui s'était emparé de lui. Parle !

— Il ne me reste rien à apprendre à Votre Majesté. J'aurais voulu garder le silence, mais j'ai cru qu'il allait de mon honneur de me défendre du soupçon de lâcheté.

— Monsieur de Parthenay, dit Charles en se levant, demain la reine saura votre évasion. Je ne puis solliciter d'elle une grâce qu'elle ne m'accorderait que des lèvres, mais attendez ici, vous y êtes sous ma sauvegarde et avant le jour je vous ferai tenir un ordre qui vous permettra de disposer des relais de la poste royale. Partez ! dans quelques mois j'aurai besoin de vous.

Puis se tournant vers M^{lle} Touchet :

— Il est temps de regagner la maison de votre père, dit-il. L'orage s'est calmé. Les orages du ciel se dissipent plus vite que ceux dont je suis menacé au Louvre.

Il lui prit la main.

— Vous tremblez ? dit-il.

— Ah ! sire, je souffre, répondit Marie.

Elle souffrait pour lui.

Charles ordonna à Perrier d'amener son cheval, et tandis que le paysan sortait de la salle avec de Parthenay, le roi dit à M^{lle} Touchet en indiquant ce dernier :

— Le pauvre garçon ! il ne se doute pas de l'immense service qu'il vient de me rendre. Je voudrais qu'il pût voir demain de quel front M^{me} Catherine et sa fille d'honneur essuieront le récit de ce qui vient de se passer. Je sais que ma mère s'inquiétait déjà de mes longs séjours à Vincennes ; qu'elle me fait espionner ici comme à Paris. A la cour, l'espionnage est général et mutuel : Catherine espionnait sous François I^{er} la duchesse d'Étampes au profit de Diane ; la reine d'Écosse espionnait ma mère au profit du cardinal de Lorraine ; Ruggieri espionne le duc d'Anjou pour la reine, et la reine pour le duc d'Anjou ; M^{lle} de Montpensier m'espionnait pour ma mère... Oh ! comment veut-on que je respire dans ce Louvre et que pour vivre je n'aie pas besoin de l'air salubre des forêts ? Là-bas tout respire la trahison... Et vous ne savez pas, Marie, pourquoi, avant d'être à vos genoux, j'étais, sans cesse, sans trêve, au galop de mes chevaux, derrière les meutes et les cerfs ; pourquoi, à peine rentré au Louvre, je me précipitais au jeu de paume ; pourquoi j'ai cette fureur d'activité physique qui peut paraître insensée ? C'est que je sens que l'air du Louvre m'empoisonne ; c'est que je me sens gagné par la fièvre d'intrigues et d'infamies qui y règne, et que, par moments, je m'interroge, je me tâte, pour savoir si je ne l'ai pas gagnée ;... c'est que la tête me tourne et se prend de vertige, et que je crains de succomber. Ce qu'ils sont je ne voudrais pas l'être, et je sens que je le deviens. Avez-vous compris combien je suis isolé ? Ma mère ne m'aime pas ; mon frère m'envie, ma jeune sœur Marguerite me montre déjà de l'aversion ; je suis seul, seul dans une atmosphère de haine et d'envie. Un astrologue a prédit que M^{me} Catherine verrait régner trois de ses fils. Trois ! vous entendez : François, Charles, Henri !... Et Henri se considère déjà comme mon héritier ! Henri d'Anjou, le bien-aimé de Catherine, se demande chaque jour, en parfumant ses cheveux, en choisissant les bijoux de sa toilette, quel accident ne pourrait pas survenir dans la journée qui réaliserait la prophétie. Oh ! Marie !

— Charles, quel horrible tableau me faites-vous-là ?... Chassez loin de vous ces affreuses pensées

— Il fallait bien vous montrer le tableau dont ce gentilhomme a soulevé le voile. Hélas ! ce n'est pas tout. De plus cruels secrets pèsent encore sur ma poitrine, des spectres plus effrayants encore me poursuivent. C'est vous, Marie, vous seule qui pourrez les conjurer.

— Et comment donc, monseigneur ?

— Par la pureté sans tache de votre amour.

Charles, en parlant ainsi, se vengeait de l'humiliation qu'il avait ressentie. Il avait eu à rougir devant Marie de lui-même et de sa mère.

En reconduisant M^{lle} Touchet chez son père, il donna libre cours à ses épanchements, sans toutefois avouer le secret qui pesait le plus lourdement sur sa poitrine.

Ils suivaient au pas un grand chemin qui conduisait au couvent des Bons-Hommes. Marie, assise derrière lui, se tenait à cheval en lui faisant une ceinture de son bras. Elle écoutait, le cœur serré, ces révélations amères d'un monde dont jusqu'alors elle n'avait soupçonné que vaguement les infamies.

Sans le savoir, elle se donnait à lui et l'épousait dans ses douleurs, dans ses aspirations et dans ses craintes.

On eût plus tard comparé ce prince et cette jeune fille à ces deux créations d'ombre et de lumière, de douleur, d'amour et de folie, qui s'appellent Hamlet et Ophélie.

Comme Hamlet, Charles redoutait sa mère. Il craignait son frère en plus. Sa vie ne leur eût guère pesé, s'ils n'avaient cru régner sans lui et bientôt hériter. On était sûr qu'il mourrait de bonne heure de quelque accident, blessure, excès ou maladie.

« Ce malheureux (disons aussi ce misérable) fut une énigme pour tous et pour lui-même. Son âme trouble était l'image de sa naissance absurde ; du moment où son père l'engendra d'une femme haïe et méprisée, il fut un divorce vivant.

« Pendant que sa facilité, son éloquence naturelle, son amour des vers et de la musique eût semblé un reflet de François I^{er} ou de Marguerite, sa furie d'armes, de chasse, et ses tueries de bêtes, étonnaient et faisaient peur.

« Parfois, dans ses gaietés étranges, il se levait la nuit, faisait lever tout le monde, courait masqué, avec des torches, éveiller en sursaut, prendre au lit quelque jeune seigneur qu'il faisait sangler ou fouettait lui-même.

« Il avait quinze ans...

« Mais plus souvent encore, d'humeur noire et mélancolique, il s'enfermait, forgeait des armes, battait le fer jusqu'à n'en pouvoir plus. Ou bien il s'enfonçait dans les grandes forêts, s'épuisait et ne s'arrêtait que quand la fièvre le prenait.

« Il cherchait à s'étourdir, à se tuer.

« On lui attribue de beaux vers à Ronsard. Moi qui ne crois guère aux vers des rois, je ne suis pas trop éloigné d'accepter ceux de Charles IX. Cette âme violente, hautaine, put par quelque beau jour d'orage rencontrer et forcer la Muse ; la capricieuse, qui fuit les sages, se laisse parfois surprendre aux fous :

« Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps.
Elle t'en rend le maître et te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.
Tous deux également nous portons des couronnes ;
Mais, roi, je les reçois ; poète, tu les donnes.

« Ce qui est sûr du reste, c'est qu'il n'eut rien de la bassesse de sa mère, rien des sales amours des Valois, des écarts de son frère Henri. Il aima, et la même. Il l'a aimée jusqu'à la mort. »

L'historien que nous citons veut parler de Marie Touchet.

A côté de ce portrait, aussi vivant que ceux du Louvre, il faut accrocher celui de Henri d'Anjou, le futur Henri III, qui devait, sept ans plus tard, précipiter son frère à l'assassinat, et noyer sa raison déjà ébranlée dans le sang de la Saint-Barthélemy.

Catherine se reconnaissait, se mirait dans le duc d'Anjou, pur Italien, né femme, avec beaucoup d'esprit, une absence étonnante de cœur. Tout d'abord il

fut au niveau de sa mère en corruption. Les parures féminines lui plaisaient scules, bagues, pendants d'oreilles et bracelets. Il passait sa journée à taquiner les filles de la reine, leur faire des niches, leur tirer les oreilles.

Charles IX s'usait à la chasse et dans les plus violents exercices. Et Henri s'usait de mollesse; il fut fini à vingt-cinq ans. « Après deux minutes d'amour, il se mettait trois jours au lit. »

Dans quelques années ce dameret sera un scélérat parfait.

VIII

CHARLES AU LOUVRE ET CATHERINE AUX TUILERIES

A quelques pas de la maison Touchet, Charles mit pied à terre, pria galamment Marie de s'asseoir sur la selle et conduisit le cheval en le tirant par la bride.

Le conseiller, grave et triste, vint saluer le roi, mais ne trouva ou ne put articuler une parole pour sa fille. Celle-ci, pâle et défaite, était loin de tirer orgueil de son triomphe. Mais cette équipée, en la compromettant et en publiant sa faute, lui épargnait des aveux pénibles. Elle en apprenait même trop, car Marie n'appartenait encore à Charles que de cœur.

Dès que M^{lle} Touchet eut rejoint son père, le roi, alléguant l'heure avancée, remonta à cheval et retourna à Vincennes.

Il emportait le bonheur d'un homme honorable qui, ce soir-là, pour la première fois de sa vie, ne put embrasser son enfant, et qu'il venait de blesser au cœur.

Jean Touchet ne maudit point sa fille; il la pleura, comme une morte.

Elle avait été prise par le roi, comme elle eût pu être étranglée par un loup.

Son autorité paternelle se brisait contre l'autorité royale, et celle-ci n'avait alors d'autre juge que Dieu.

Cependant sa soumission ne s'abaissa point jusqu'à la complicité. Il confia sa maison à son intendant et se retira à Paris.

De son côté Marie garda comme un dernier voile de pudeur sa solitude de Vincennes.

Elle n'eût voulu y être connue que du roi. Elle avait pris Nicolle Perrier à son service; mais elle ne s'entourait que de serviteurs anciens et d'une fidélité éprouvée. Charles d'ailleurs le voulait ainsi: il craignait pour sa maîtresse, aussi bien que pour lui, le poison ou les poignards du Louvre.

A partir de ce jour le roi eut deux existences: l'une consacrée à disputer le pouvoir à sa mère, dont l'ambition n'avait pas abdiqué et qui au gouvernement du Louvre allait opposer celui des Tuileries; l'autre abandonnée tout entière à



Ils suivaient au pas un grand chemin qui conduisait au couvent des Bons-Hommes. (Page 70.)

une passion dont les lettres et la musique augmentaient le charme ; Marie avait horreur de la politique qui lui semblait, ce qu'elle est en effet, une œuvre de ténèbres et de crimes.

Il fallait lui taire les exécutions qui ensanglantaient journellement Paris, les massacres des protestants et les guerres.

Son amant, ce forcené chasseur, ne put jamais la décider à assister à ses tueries cynégétiques, et le récit de ses exploits en forêt la faisait frémir.

Elle eût voulu enfin ignorer que le monde est cruel et méchant, et, ne pouvant l'ignorer, elle n'y voulait point penser.

Une telle femme ne devait pas donner grand embarras à la reine Catherine, et ce fut à sa retraite et à son abstention qu'elle dut la vie.

Cependant Catherine, effrayée des progrès des protestants, n'essayait plus que de les tromper et se rejetait dans les bras des Guises.

Puis, pour achever ses Tuileries, elle manquait d'argent, et puisait dans la bourse des catholiques.

L'œuvre de Philibert Delorme terminée, il fallut créer de somptueux appartements qui n'eussent rien à envier à ceux du Louvre. Et dans les grandes salles encore vides et nues, Catherine songea plus d'une fois à la grande ressource de la confiscation des biens des huguenots après massacres préalables.

Nul doute que ce palais ne soit le prix du sang, que bien des martyrs obscurs n'aient péri pour enrichir ce repaire royal de leurs dépouilles; jusqu'à l'heure enfin où les lambris dorés et tapissés, les plafonds peints du palais purent recevoir la reine mère et sa cour de *bravi*, d'empoisonneurs italiens et de filles.

Ce fut en 1566.

Là s'ourdirent les complots qui préparèrent le crime final. Là commença à régner le fanatisme espagnol qui s'unit à la perfidie italienne. Là le duc d'Anjou est fait à seize ans général en chef: il a pour lieutenants le sanguinaire Tavannes et le noir Strozzi qui un jour, de sang-froid, fit noyer huit cents femmes. On y voit Montesquiou qui doit assassiner Condé, et nous y retrouvons Neuville et Maurevert, à qui l'on prépare de la besogne.

Un conseil italien s'est formé autour de la reine: l'aimable Florentin Gondi (plus tard duc de Retz), le président Birago, un habile encore, le violent Gonzague, fils du duc de Mantoue et duc de Nevers.

Les Tuileries font peur au Louvre.

La mère conspire contre le fils.

Pour éloigner son dangereux frère, Charles cherche à le marier avec Élisabeth d'Angleterre; Henri refuse. Il appuie les propositions des envoyés de Pologne qui lui offrent un trône; Henri refuse encore. Pourquoi? Il ne peut avouer qu'il attend l'héritage de son frère, et tout le monde le comprend, et l'on sait qu'il serait capable d'abrèger ce frère éternel et de l'envoyer à Saint-Denis.

Charles sent tout cela.

Le duc d'Anjou a raconté :

« Comme j'entrais un jour dans la chambre du roi, sans me rien dire il se promena furieusement à grands pas, me regardant souvent de travers et mettant la main à sa dague, de façon si animeuse, que je m'attendais à être poignardé. Je fis si dextrement que, lui se promenant et me tournant le dos, je me retirai vers la porte que j'ouvris et avec une courte révérence je fis ma sortie, qui ne fut quasi aperçue que quand j'étais dehors, et toutefois pas assez vite qu'il ne me lançât encore deux ou trois fâcheuses œillades. Je crus l'avoir échappé belle. »

Au récit de ce qui venait de se passer au Louvre que fit-on aux Tuileries?

La reine mère songea à frapper un grand coup et réunit son conseil. Il fut décidé qu'elle irait proposer son alliance à la maison de Guise; qu'elle rappelle-

rait à la mère de Henri de Guise qu'elle avait toujours à venger la mort de son mari, le duc François, assassiné à Orléans par le huguenot Poltrot de Méré.

Assez longtemps, — dix ans, — la duchesse avait parlé de cette vengeance. Et le seul homme dont le sang pouvait payer le sang du duc François de Guise était le chef du parti protestant, l'amiral de Coligny.

Tel fut le complot qui se trama aux Tuileries.

L'amiral de Coligny était devenu le conseil et l'épée du roi Charles IX ; n'osant tuer le roi, il fallait assassiner l'amiral.

Que pourrait alors Charles IX ? Il resterait à merci.

Henri d'Anjou était général en chef des armées du royaume ; il s'alliait à la riche et puissante faction des princes lorrains, et l'appui qu'il avait cherché près des protestants serait brisé.

Alors il ne lui resterait rien. Alors le frère héritier et la reine mère demeureraient les maîtres absolus. On n'aurait laissé à Charles que son jeu de paume, ses chasses et sa maîtresse, ... la bourgeoise d'Orléans.

La cour du Louvre, en ce moment tragique, formait avec celle des Tuileries un éclatant contraste.

Charles ne s'était pas seulement allié aux chefs protestants, à ces hommes, à ces grands hommes en qui tout l'honneur français semblait se personnifier ; il s'était épris d'eux. Il aimait le brave et loyal Telegny qu'il avait reçu pour la première fois parmi les ambassadeurs que l'empereur lui envoya en faveur de la cause protestante.

Il aimait l'amiral de Coligny, et avait reconnu en lui un saint et un héros.

Il les aimait pour leurs vertus et en haine de son frère, de sa mère et de leur cour italienne et espagnole ; en haine de Philippe II et des Guises, à qui son enfance avait été asservie.

Et en définitive n'avait-il pas été élevé, instruit par les protestants ?

La nourrice qu'il aima jusqu'à la dernière heure était calviniste, et les précepteurs que lui avait donnés sa mère, également.

C'étaient des protestants qui ornaient son Louvre de leurs chefs-d'œuvre, Jean Goujon, Bernard de Palissy.

L'amiral le dominait par sa grandeur morale. Charles sentait que c'était le seul homme qu'il pût opposer à ses ennemis.

De son côté ce dernier, qui avait repoussé l'intervention de l'étranger, était sans alliance, et, les mains liées par une paix hypocrite et l'édit de pacification, il voyait partout égorger les siens sans pouvoir les secourir.

Le roi l'ayant appelé près de lui, il crut devoir se rendre à Paris pour y couvrir son parti de son corps et de sa personne.

« Les calamités privées, qui étaient infinies, lui tombaient goutte à goutte sur son front misérable qui ne pouvait plus les porter. » (Michelet.)

Ce Christ des guerres civiles se dévoua et vint au Louvre. Dans le palais voisin, il le savait, Maurevert était déjà pensionné depuis longtemps pour le tuer.

Il était vieux, brisé, usé. C'est en litière qu'il vint du Midi. Il avait déjà un pied dans la mort.

« Cela se voit au beau portrait. Il est marqué aux joues d'un triste rouge qui dit son mal profond, un mal d'entrailles qui prend l'homme à la base, à ce creuset vital où nos émotions versent l'eau-forte que ne contient nul vase, qui mangerait le fer et le diamant. Un pli au front aux tempes dégarnies des veines bleues, saillantes, accusent un amaigrissement, disons plus, une diminution de la personne. C'est un homme réduit, très frappé et qui se survit.

« L'œil gris, pensif, contient toutes les souffrances du temps.

« Mort ou vivant, une chose éternelle est en lui, un principe. C'est pour cela qu'il faut le tuer, car on voit bien à ce fixe regard, on voit à ce menton si arrêté, à cette bouche serrée d'une résolution indomptable, que cet homme se sent assis sur le *rocher des siècles*. »

Malgré cette décadence physique, lorsque la lettre du roi vint l'appeler, il venait de se marier. Du fond de la Savoie, une femme de grand cœur, M^{me} d'Autremont, lui avait déclaré qu'elle voulait épouser un saint et un héros, et que ce héros, c'était lui.

C'était tard, oh ! bien tard ; c'était épouser le tombeau !... Mais, pressé par ses amis, il n'avait pas repoussé ce dévouement. Son mariage était à peine accompli lorsqu'il partit.

Charles IX le reçut comme il eût fait de son sauveur, lui jeta toutes les grâces, pour lui, pour le parti. « Si la chose eût tenu, Coligny l'aurait sauvé de sa mère et de son frère ; il ne serait pas devant l'histoire *le roi de la Saint-Barthélemy*. » (Michelet.)

Il entra à Paris, à la droite de Charles IX (1570).

L'alliance fut cimentée par de grands actes politiques. Coligny renonça à toutes les places de sûreté qu'il avait dans les mains. Charles fit protester par son agent dans les Pays-Bas contre l'Espagne et menaça celle-ci d'une rupture. Malgré sa mère, malgré le pape, il agit partout en protestant.

Il fit secourir Mons contre le duc d'Albe. Mais le conseil privé des Tuileries avertit le duc d'Albe de ses moindres intentions.

Qui donc le trahit ?...

Et voilà l'infortuné retombé dans le flot noir de ses soupçons, de ces angoisses, de cette tristesse qui nous l'a rendu comparable à Hamlet, et qui hante son cerveau des premières ombres de la folie.

IX

LA PREMIÈRE FÊTE DES TUILERIES ET LE PREMIER SANG DES NOCES VERMEILLES

Nous voudrions bien ne jamais parler de politique, et pouvoir sans cela nous borner à la peinture des mœurs. C'est impossible ; les mœurs sont la broderie dont la politique est le canevas. Mais cependant les ressorts secrets de l'action

et les caractères des principaux personnages sont, nous l'espérons, suffisamment indiqués et nous allons rentrer en plein drame.

Charles, disions-nous, est environné d'insaisissables espions; ses actions semblent prévues et sont contrecarrées. Il se décourage, il s'affole. Sa mère le sait et en profite.

Elle lui fait une scène de sentiment.

Elle quitte les Tuileries... Elle veut retourner à Florence et y mourir!... Elle part... et le pauvre roi court après elle et la ramène!...

Il a faibli. Le moment de frapper est venu.

Une occasion solennelle est offerte. Le roi a négocié, sur les conseils de Coligny, le mariage de sa sœur Marguerite avec le jeune roi Henri de Navarre.

Ce mariage mixte est une monstruosité, un crime.

Il doit être célébré au mois d'août 1572.

Dès les premiers jours du mois, Paris catholique prend un aspect menaçant. Les bandes à la solde des Guises y sont entrées; on les loge chez le clergé et les moines, mais par groupes et sans éparpillement.

Les protestants arrivent d'autre part, mais ils se dispersent dans la grande ville.

On se demandait encore si Coligny oserait exiger de son roi ce mariage, l'introduction de ce petit prince de montagne, semi-paysan, dans l'alcôve du Louvre, dans le lit de Marguerite qui affectait très haut son mépris et son dégoût.

Coligny somma le roi de tenir sa parole et la lui fit tenir.

Les fiançailles s'accomplirent le 17 août.

Évêques, jésuites, moines, curés, hurlèrent contre cet accouplement exécrationnable, menaçant Paris de la colère de Dieu, enseignant et prêchant le massacre.

Le roi était par eux comparé à Ésaü, que Dieu priva de son droit d'aînesse.

On disait dans le peuple que les noces seraient *vermeilles*.

Catherine comptait sur le pape Pie V, fanatique sanguinaire, qui refuserait la dispense; puis, celui-ci étant mort, sur Grégoire XIII.

Ce dernier la refusa en effet.

Alors Charles eut recours à un faux.

Il imagina une lettre de son ambassadeur à Rome qui lui affirmait que sur les instances du cardinal de Lorraine le pape consentait. Il montra cette lettre à la reine.

Alors on tint conseil aux Tuileries.

Les catholiques avaient, outre les bandes des Guises, soixante mille hommes de milices parisiennes, le clergé, les moines...

Coligny avait six cents gentilshommes et leurs valets, en tout deux mille hommes au plus.

On pouvait se contenter de ne tuer que le chef... On verrait plus tard pour le reste.

L'intendant de Guise, Chailly, alla chercher Maurevert, et le logea près de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce fut de l'écurie des Guises qu'on prit un cheval

qui, sellé, bridé, attendit dans une arrière-cour. Trois jours durant, derrière un treillis de fenêtre masqué de vieux drapeaux, se tint patiemment l'assassin, l'arquebuse chargée de balles de cuivre.

Cependant le mariage s'accomplit à Notre-Dame et Paris est en fête.

Les noces sont célébrées aux Tuileries. Protestants et catholiques s'y mêlent dans des fêtes folles. Les deux cours semblent réconciliées.

Le duc d'Anjou et sa mère ont imaginé une mascarade que l'on appelle le *mystère des trois mondes* ; adaptation d'un mystère donné jadis à Florence, au pont de l'Arno.

Voici, d'après une chronique du temps, en quoi consistait cette farce odieuse.

Dans une vaste salle, à main droite du grand pavillon, on avait à l'aide de décors figuré un paradis, peuplé des nymphes de la reine, dont l'entrée était défendue par trois chevaliers armés de toutes pièces, Charles IX et ses frères.

A ce paradis était opposé un enfer peuplé de diables et diabolins « faisant infinies singeries et tintamarres avec une grande roue tournante environnée de clochettes ».

Le paradis et l'enfer étaient séparés par une rivière, sur laquelle il y avait une barque conduite par Caron, nautonier de l'enfer.

A l'un des bouts de la salle et derrière le paradis, étaient les champs Élysées.

L'action était ainsi réglée : — les damnés, représentés par le roi de Navarre et les protestants, passaient la rivière et tentaient d'enlever les nymphes, mais ils étaient repoussés par les élus, représentés par les trois princes et d'autres catholiques, et trainés en enfer où les diables les enfermaient.

Après cela, les vainqueurs allaient chercher les nymphes et dansaient avec elles.

Les vainqueurs dansèrent ainsi une heure à la barbe des vaincus. Navarre dut rester en enfer pendant que l'on faisait danser sa femme.

Enfin le combat reprit et se termina par une sorte de feu d'artifice qui, par ses nuages de fumée, mit en fuite vainqueurs et vaincus.

Comme si cette allégorie de ce qui allait se passer trois jours plus tard n'était pas assez significative, le lendemain la reine donna une autre mascarade. Dans cette dernière, les protestants paraissaient costumés en Turcs. — Les Turcs venaient d'être vaincus à Lépante. — Ils étaient commandés par Henri de Navarre et battus par deux amazones, Charles IX et Anjou.

Ce dernier aimait déjà les costumes de femme qui convenaient à ses mœurs.

Quel était donc l'aveuglement des huguenots?...

Le lendemain, 22 août, comme l'amiral de Coligny rentrait chez lui, il passa devant l'embuscade de Maurevert. L'assassin tira. Une balle coupa l'index de l'amiral et une autre lui traversa le bras droit.

Sans s'émouvoir, Coligny indiqua la fenêtre à ses gens et dit :

— Avertissez le roi.

Maurevert eut le temps de fuir.

Le roi jouait à la paume, il parut tout bouleversé. Il jeta sa raquette et rentra chez lui. « Il fit trois choses qui prouvaient sa bonne foi. Il ordonna l'en-

quête et défendit aux bourgeois de s'armer, puis il fit dire à tous les catholiques logés autour de l'amiral d'aller ailleurs, afin qu'on pût y concentrer les protestants. » (Registres de la ville.)

Tandis que l'illustre chirurgien Ambroise Paré coupe le doigt blessé, incise le bras meurtri, Coligny envoie chercher le roi.

Celui-ci s'apprête à sortir; mais sa mère, son frère et Gondi voulurent l'accompagner. Charles IX dit à l'amiral ces propres paroles :

— Mon père, la blessure est pour vous, la douleur pour moi et pour moi l'outrage. Mais j'en ferai telle vengeance qu'on s'en souviendra à jamais.

Coligny lui exprima tout haut quelques plaintes :

— Pourquoi, lui dit-il, ne peut-on dire un seul mot dans votre conseil privé, que le duc d'Albe n'en soit averti au moment même.

Puis à l'oreille :

— Souvenez-vous des avertissements que je vous ai donnés sur ceux qui trament contre vous. Si Votre Majesté tient à la vie, elle doit être sur ses gardes.

— Vous vous échauffez trop, dit la reine. Il n'y a pas d'apparence de faire parler si longtemps un malade.

Et elle emmena le roi.

Lorsqu'ils furent seuls :

— Que vous disait donc l'amiral à l'oreille ?

— Ce qu'il me disait, madame ? Si vous voulez le savoir, il me disait que tout le pouvoir s'est écoulé dans vos mains et qu'il m'en adviendra mal.

Cependant Paris courait aux armes.

Henri d'Anjou montait dans un coche, parcourait Paris et y mettait le comble aux alarmes en disant que Montmorency allait marcher sur la ville.

La reine voulut que Charles assistât cette fois à son petit conseil des Tuileries.

Les Italiens dirent que le roi devait laisser les catholiques exterminer les protestants, qu'il tomberait ensuite sur les Guises et se trouverait débarrassé des uns et des autres.

Mais Charles IX se retira.

Le 23, la reine revint à la charge.

— Que ferez-vous, dit-elle, avec vos gardes ? Les protestants appellent des renforts et les catholiques vont se choisir un capitaine. Vous n'aurez qu'à fuir et vous ne trouverez pas une seule ville en France où vous retirer.

Charles IX résista encore, mais il était plein de trouble et déjà ébranlé.

Enfin la reine lui envoya Gondi qui pleura, lui ébranla les nerfs et le décida au crime qui seul pouvait les sauver.

— Les huguenots sont dans un tel désespoir, lui disait Gondi, qu'ils s'en prennent même à vous, qu'ils vous croient consentant et ont résolu de recourir aux armes, la nuit même.

Ce ne fut guère que vers minuit que Charles IX, fasciné et magnétisé par la peur de Gondi, défaillit et consentit...

X

LES NOCES VERMEILLES

Catherine demeura tremblante aux Tuileries. De part et d'autre dans la nuit du 23 au 24 personne ne dort. Vers quatre heures du matin, un coup de pistolet est entendu au Louvre. C'est un signal. Il veut dire : *l'amiral est mort.*

Quelques instants auparavant, la cavalerie des Guises avait cerné l'hôtel de Coligny. Les gardes donnés par le roi et choisis par d'Anjou s'unirent aux assassins. L'amiral se leva et dit au ministre qui veillait près de lui :

— Monsieur Merlin, faites-moi la prière, je remets mon âme au Sauveur.

Alors celui qui a été témoin et qui rapporte ces choses, entra dans la chambre et, étant interrogé par Ambroise Paré qui voulait dire ce tumulte, il dit en se tournant vers l'amiral :

— Monseigneur, c'est Dieu qui nous appelle à lui.

Il répondit :

— Il y a longtemps que je suis disposé à mourir... Mais sauvez-vous, vous autres, s'il est possible.

Tous montèrent sur les toits et plusieurs s'échappèrent ; un seul resta, nommé Nicolas Murs. Les assassins entrèrent : Attin, Bœhme et Salabrous.

Le premier fut paralysé de stupeur à la vue du calme de celui qui les attendait. Bœhme s'avança, un épieu à la main.

— N'es-tu pas l'amiral ?

Coligny lui dit posément :

— Jeune homme, tu viens contre un blessé et un vieillard. Du reste, tu n'abrègeras rien.

Bœhme, avec un juron horrible, lui poussa dans le ventre son épieu.

— Ah ! soupira Coligny, si c'était un homme, du moins !... C'est un goujat !

Bœhme le frappa sur la tête, et les autres vinrent donner chacun leur coup.

Au dehors, M. de Guise cria :

— Bœhme ! as-tu fini ?

— C'est fait.

Mais M. d'Angoulême n'en veut rien croire, s'il ne voit.

Les assassins lui jetèrent le corps par la fenêtre.

Mais ces brutes lui avaient écrasé la face.

D'Angoulême se pencha, écarta le sang et dit froidement :

— Ma foi, c'est bien lui.

Et il lui donna un coup de pied au visage. Noble exemple que Guise se hâta d'imiter.



— Ce sang, c'est moi qui l'ai répandu... (Page 87.)

Un Italien lui coupa la tête pour l'envoyer au pape, qui depuis longtemps l'avait demandée. Il la porta au Louvre, abandonnant le corps à la canaille de la rue.

Des misérables qui, dit Michelet, ne sont ni enfants ni hommes, sans âge, sans sexe, « les fils naturels du ruisseau, » furent ravis de s'emparer du cadavre. Ils lui coupèrent les mains et les parties naturelles pour les montrer dans Paris. Des enfants attachèrent une corde au tronc et le traînèrent au bord de la Seine. D'autres s'en emparèrent et le portèrent à Montfaucon. D'autres enfin s'amuserent à le faire griller comme un cochon.

Entre cinq et six heures, le tocsin sonna à Saint-Germain-l'Auxerrois. Vers cinq heures, Marguerite de Navarre, qui habitait au Louvre, alla se coucher.

« Je trouvai, dit-elle, le lit du roi mon mari entouré de trente ou quarante huguenots que je ne connaissais point encore et qui parlèrent toute la nuit de l'accident de l'amiral. La nuit se passa sans fermer l'œil. Au point du jour, le roi mon mari dit qu'il voulait aller jouer à la paume, attendant que le roi Charles fût éveillé, se résolvant de lui demander justice. Il sort de ma chambre et tous ses gentilhommes aussi. Moi, voyant qu'il était jour, estimant le danger passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermât la porte pour pouvoir dormir. Une heure après, comme j'étais la plus endormie, voici qu'un homme, frappant des pieds et des mains à la porte de ma chambre, criait : *Navarre ! Navarre !* Ma nourrice, pensant que c'était mon mari, courut vivement à la porte. Un gentilhomme, déjà blessé et poursuivi par les archers, entra avec eux dans ma chambre.

« Lui, se voulant garantir, se jeta dessus mon lit ; moi, sentant cet homme qui me tient, je me jette à la ruelle, et lui après moi, me tenant toujours à travers le corps. Je ne savais si les archers en voulaient à lui ou à moi ; car nous criions tous deux et nous étions aussi effrayés l'un que l'autre.

« Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vînt, qui me trouvant en cet état-là, encore qu'il eût de la compassion, ne put se tenir de rire, et se courrouça fort aux archers, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait et que je fis cacher dans mon cabinet jusqu'à ce qu'il fût du tout guéri et changeai bien vite de chemise, parce qu'il m'avait couverte de sang. M. de Nançay me conta ce qui se passait et m'assura que le roi mon mari était dans la chambre du roi et qu'il n'aurait nul mal. Et, me faisant jeter un manteau de nuit sur moi, il m'emmena dans la chambre de ma sœur, madame de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive ; et entrant dans l'antichambre de laquelle les portes étaient toutes ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d'un coup de hallebarde, à trois pas de moi. »

Les archers piquaient les huguenots de chambre en chambre pour qu'ils se précipitassent par les escaliers ou les fenêtres dans les cours, où les massacreurs les achevaient. La boucherie générale se fit par les Suisses. Les Guises et la reine traînèrent Charles IX à une fenêtre, afin qu'il fût constaté qu'il était de la tuerie.

« Les malheureux, de la cour, adressaient à cette fenêtre les appels les plus pathétiques, et ne trouvaient dans le roi, dans leur hôte, dans ce magistrat de la justice commune, que l'œil sauvage, égaré, furieux, d'un misérable fou. » (Michelet.)

Guise massacra de sang-froid. D'Anjou faisait chercher Teligny ; on l'aperçut sur un toit et on le tira.

Les protestants qui habitaient au faubourg Saint-Germain accoururent au bruit pour réclamer la protection de Charles IX. Le bateau qui les portait fut accueilli par une décharge des gardes du roi. Étonnés, ils s'éloignèrent, quand ce fou de Charles IX, qui se trouvait à une fenêtre de l'hôtel du Petit-Bourbon, s'écria : « Ils fuient... Donnez-moi une carabine... »

Et on assure qu'il tira.

Les malheureux du faubourg Saint-Germain s'échappèrent par la porte Buci et Henri de Guise leur donna la chasse.

Vers midi, le prévôt des marchands vint prier le roi d'empêcher sa maison, les princes et le petit peuple de tuer et piller.

Le roi accueillit sa demande et lui ordonna d'arrêter tout.

Le 25, il prétendit se laver les mains de tout et fit écrire aux gouverneurs des provinces « qu'il avait eu assez affaire pour se garder dans son Louvre et que les Guises avaient tout fait ».

Le lundi, un certain apaisement semblait se faire, quand le clergé se pendit à ses cloches, et le tocsin ranima les fureurs sanguinaires.

Assurés de l'impunité, tous ceux qui ont une vengeance à assouvir, un ennemi ou un créancier dont ils veulent se débarrasser, un héritage à réaliser, tous ceux dont la cupidité ne recule point devant le crime, enfoncent les portes, égorgent et pillent au nom de la religion. On s'assassine en famille, entre voisins. Ceux qui n'ont pas le courage de tuer eux-mêmes dénoncent. Un mari remercie les égorgeurs de l'avoir fait veuf.

Un homme déjà dépouillé et caché, en chemise, sous l'arche d'un pont, court la nuit chez sa femme qui lui ferme la porte et le laisse massacrer.

Une fille dénonce la cachette où se tient sa mère.

On égorge des familles entières afin d'en hériter. On jette les petits enfants par les fenêtres, on en porte à la Seine, dans des hottes, comme des petits chats.

On voit un nourrisson traîné, la corde au cou, par un enfant de dix ans.

Les victimes les plus nombreuses sont les femmes, les enfants et surtout les femmes enceintes. A celles-ci on fend le ventre et on en arrache l'enfant.

Le pillage accompagnait le meurtre.

Dans quelques quartiers, au bruit effroyable de la tuerie succédait un silence de mort. Les maisons se fermaient, les cadavres restaient abandonnés dans les rues désertes.

Sous les corps de son père et de ses frères, un enfant blessé, le jeune Caumont La Force, demeura caché pendant toute une nuit.

Des tueurs l'avaient cependant remarqué et l'un d'eux avait dit :

— Ce n'est pas tout de tuer les loups, il faut détruire leurs petits.

Vers le matin un bourgeois, sortant de chez lui et apercevant ce tas de morts, s'écria :

— Oh ! Dieu punira la ville de tant de crimes.

Alors le jeune Caumont La Force se hasarda et dit :

— Je ne suis pas mort. Aidez-moi seulement à gagner l'Arsenal ; mon oncle, M. de Biron, vous récompensera bien.

Le bourgeois écouta sa prière et le conduisit près de son parent. Quelques heures plus tard sa sœur et son beau-frère, qui regrettaient de le voir échapper au massacre, vinrent à la porte de l'Arsenal supplier et pleurer pour que M. de Biron le leur rendit. Mais heureusement ils ne furent pas écoutés.

M. de Parthenay, qui était rentré à Paris avec la noblesse protestante de sa

province, s'était logé au faubourg Saint-Germain: s'étant échappé comme presque tous ceux de la rive gauche, il fut à Saint-Mandé demander asile à la maison qui déjà lui avait sauvé la vie. Il s'y trouva avec la fille de l'homme rouge : Jeanne, bien qu'elle n'eût rien à craindre, avait fui le spectacle de la Saint-Barthélemy : comme beaucoup de catholiques, elle en était pénétrée d'horreur.

Quant à Marie Touchet, qui n'avait pu ignorer que Paris était en sang, mais qui croyait encore à une guerre civile, elle disait : — Je vois bien des calvinistes et des catholiques, mais où donc sont les chrétiens ?...

A ceux qui se demanderaient où étaient les sentiments d'honneur et d'humanité, nous répondrons qu'on les trouva chez quelques gouverneurs qui refusèrent de tremper dans le crime du roi et du pape, et dans la classe des bourreaux qui tous déclarèrent qu'ils ne tuaient qu'en justice, et dans la garnison de Lyon, dont les soldats répondirent qu'ils ne tuaient qu'en guerre. Mais ces exemples ne suffisent pas à nous consoler des fureurs de tant de villes et surtout de Paris. On reste confondu devant elles. Le grand nombre des moines, chanoines, religieux de toute espèce, l'ambition forcenée des Guises, la lâcheté infâme du duc d'Anjou et de Catherine, la démence de Charles IX, l'exaspération des petits marchands ruinés par les guerres de religion, le déchainement de la populace à qui l'impunité était assurée, tout cela est insuffisant à expliquer cette tuerie qui ne dura point trois ou quatre jours, mais toute une saison!... qui fut approuvée, applaudie, par le Parlement de Paris!... en l'honneur de laquelle on institua une fête annuelle, et dont en grande pompe le gouvernement, la magistrature, — et le clergé, cela va sans dire, — furent rendre grâce au ciel, à Notre-Dame!

XI

LE ROI FOU

On a vu que Charles avait fait écrire aux gouverneurs des provinces « qu'il avait eu assez affaire de se garder dans son Louvre et que les Guises avaient tout fait ».

Quelques jours après, pressé par ses complices, il déclara au Parlement que c'était bien lui qui avait tout fait. — Il revendiqua hautement l'honneur de ces glorieuses journées. Il usurpa la qualité de chef du mouvement ou d'assassin en chef. La vapeur du sang lui avait monté à la tête. Ce cerveau malade déjà ébranlé par la peur, puis par la résolution subite et atroce que cette peur lui avait suggérée, avait subi l'ivresse que chez les individus nerveux et faibles causent la vue et l'odeur du sang.

Ce fut dans cet état qu'il retourna à Vincennes.

Marie Touchet fut tout d'abord frappée à sa vue du changement survenu dans

sa physionomie. Ses pommettes étaient plaquées de rouge; ses yeux cernés avaient un éclat fiévreux et une fixité ardente et étrange.

Elle crut se l'expliquer par la commotion des événements, la fatigue et les veilles prolongées. Qu'elle était loin de soupçonner la vérité!... Et quelle femme dans celui qu'elle aime peut découvrir un criminel, à moins que la preuve du crime ne lui saute aux yeux?

Son premier mouvement fut de le plaindre.

« Qu'il avait dû souffrir

Son amour fit un appel soudain et suprême à tout ce qu'elle avait de tendresse, à son cœur, à son esprit, à toute cette science dont la plus ignorante des femmes possède toujours un trésor pour plaire, consoler, guérir, charmer.

Ce fut elle qui, rompant avec sa réserve habituelle, s'élança au-devant de lui, le prit dans ses bras, lui prodigua ses caresses.

Depuis longtemps elle lui avait dit: « Tu n'as plus de mère et de sœur, je serai de fond de l'âme ta mère et ta sœur. »

Et il lui répondait: « Tu es tout pour moi, mon royaume et mon univers. »

Lorsqu'elle eut baisé ce front pâle et brûlant, ces joues enflammées:

— Ah! viens donc te reposer, lui dit-elle, viens nous reposer ensemble... car moi aussi j'ai souffert avec toi pendant ces cruelles journées. Je n'ai rien vu, je n'ai rien écouté, mais ces cloches, ces arquebusades, ces clameurs qui montaient de la ville jusqu'à moi, m'ont dit assez que mon Charles était en butte à quelqu'une de ces convulsions populaires dont la religion est le prétexte. Je te voyais dominant en héros les factions déchainées par la reine Catherine et les Guises, ces monstres d'hypocrisie, je te voyais, du cercle décrit par ton épée, abattre les mains de convoitise tendues vers ta couronne. Mais quelle lutte, Charles! Et tes amis fidèles tombant autour de toi.... Ce grand et vénérable amiral que tu aimais si fort!...

« Tu trembles... Non, j'ai tort de te rappeler ces images sinistres.... Pardonne...

« Tu as vaincu, Charles, n'est-ce pas? C'est fini?... »

Il gardait un silence sombre.

— Dis-moi seulement ce mot: que tu as vaincu.

— Oui, répondit Charles IX. Je suis le maître.

Et un instant il sembla s'admirer en pensée sur son trône de cadavres.

Marie n'osait l'interroger davantage.

Il se promena un instant amortissant, son regard et assoupissant sa pensée à la revue des objets dont il était entouré: — les hautes tapisseries avec leurs arbres et leurs étangs peuplés de hérons et de cygnes; les buffets d'ébène aux fines colonnettes, aux délicates figurines; les tableaux de vieux maîtres, les statuettes d'ivoire, tout ce dont la chambre de sa maîtresse était ornée.

L'orage, toujours grondant en lui, s'apaisait à la bienvenue que, dans le langage muet des choses, tous ces objets familiers lui souhaitaient.

Il rentrait donc dans l'existence d'autrefois.

Il allait donc revivre cette vie faite de calme, de caresses et de rêveries.

Il aperçut la harpe de Marie et il pria sa maîtresse de lui faire un peu de musique. Elle s'assit aussitôt; les cordes vibrèrent et sur les sonorités profondes des cordes basses s'égrenèrent les notes d'argent et de cristal de quelque chanson printanière, de quelque chant d'amour appris des rossignols.

Il écoutait, comme jadis le roi Saül, à qui déjà on le comparait.

Ce qu'elle chantait, c'était ce qu'il avait entendu lorsque pour la première fois il s'était arrêté chez elle à Orléans.

Que ce temps était loin!... Sept ans écoulés lui paraissaient un siècle!... Et cependant sa maîtresse était toujours belle, sa chanson toujours jeune et sa voix pénétrante et douce.

Ce qui avait changé et vieilli, c'était lui. Rien ne vous vieillit comme le crime.

Peu à peu son cœur se reprit à battre, ses paupières à se gonfler... Tout à coup il se leva éperdu...

— Oh! pourquoi t'ai-je quittée? s'écria-t-il. Qu'ai-je été faire loin de toi, Marie, et pourquoi me rappeler un temps qui ne reviendra plus?

— Et de quel temps parles-tu, Charles? Si c'est de celui où l'on aime, il n'a pas cessé, il est encore à son premier jour.

— Peux-tu croire cela, Marie?

— Et toi, pourquoi douter de l'amour et du bonheur?

— Quoi! rien n'est changé pour toi depuis le jour où je t'abordai dans le bois, baissant les yeux sous ton regard, en amoureux timide et suppliant?...

— Nous étions deux enfants, et tu es un homme aujourd'hui.

— Ah! Dieu merci! mes yeux maintenant ne connaissent plus la honte, après ce qu'ils ont vu ils n'ont plus de timidité.

« Tu pouvais alors te fier à mes lèvres, elles n'avaient jamais menti; tu pouvais approcher ton front du mien, jamais une pensée criminelle ne l'avait brûlé.

« Et cette main, qu'il fallait garder pure et vaillante pour l'épée et le sceptre de la France, et pour toi, elle pouvait reposer dans la tienne...

— Mais, Charles, que signifie....

— Non, rien n'est changé dans tes yeux, dans ton cœur; tu peux sans pâlir regarder en toi-même.... mais... sur mon front, Marie, regarde bien!... sur mon visage... tu ne vois rien?...

— Mon ami, qu'avez-vous? Ces propos et votre animation sont étranges...

— Non, tu ne vois rien, poursuivit le roi avec une exaltation croissante; alors c'est que la face humaine est un masque, un mensonge impénétrable. J'avais déjà regardé souvent ma mère en me disant: est-il possible que sous cet air placide et bienveillant se dérobe tant de perfidie?...

« Est-ce croyable qu'elle rêve de me noyer dans le sang? Et en voyant mon frère, — cette fille, — je me suis dit: est-il possible que ce visage d'efféminé soit un des masques de Caïn?...

« Tu te troubles cependant à cette heure, j'ai fait un pas vers toi et tu as reculé: je crois que je t'ai fait peur... mais je suis sans armes..

— Charles! s'écria Marie effrayée.

— Viens dans mes bras, ne crains rien. Tu ne fais pas de politique, toi. Tu es bonne catholique; c'est catholique qu'il faut être! Personne ne te veut de mal. Je crois que tu peux encore te promener dans le bois comme autrefois avec Cueillette. Qui oserait t'arracher de ma poitrine? Laisse-moi comme autrefois appuyer ma tête sur ton épaule. Il semble que la fraîcheur de ton âme émane de toi comme un parfum, ou comme un souffle de vie. Sois à moi. Marie... aime-moi!...

Ainsi divaguant, il l'étreignait de ses bras nerveux, la ployait aux élans de ses transports, la couvrait de ses baisers et bientôt de ses larmes. Elle, sans vouloir et sans force, s'abandonnait dans l'étourdissement de ces fureurs insensées.

— Enfin, reprit-elle, lorsque plus tard il se fut calmé, tu n'es pas responsable des crimes de cette journée. S'ils ont été commis, c'est malgré toi.

— Erreur!... répliqua Charles.

— Que veux-tu dire?

— C'est moi, moi, qui ai tout fait! gronda l'insensé, l'œil hagard et féroce.

— Tu es fou...

— Prends garde!...

Marie Touchet eut peur et se recula sans mot dire. Elle aussi pensa un moment devenir folle.

— Oui, répétait le misérable avec rage, c'est moi, moi, qui ai tout fait; ce sang, c'est moi qui l'ai répandu, — j'en ai inondé le Louvre... et je l'ai regardé fumer, encore tout chaud de mon amitié. Coligny! Teligny!... Après vous que vous m'importaient les autres?...

— Mon Dieu! mon Dieu!... soupirait Marie défaillante et regardant éperdue, où se réfugier.

Mais le furieux la poursuivait de ses déclarations horribles, recomposant pour elle le tableau du massacre, tel qu'il l'avait gravé dans son cerveau, le 24 août, à la fenêtre du Louvre, quand ses amis, ses hôtes, tombaient sous ses yeux, percés des couteaux avec lesquels, la veille, on leur coupait le pain de l'hospitalité.

Il fallait qu'il dit tout, qu'il crachât la boue et le sang qui l'étouffaient, et jusqu'à ce que la malheureuse femme tombât évanouie sur le parquet.

Alors seulement le fou se tut.

D'un œil hébété, il la considéra un moment en silence et peut-être se demanda-t-il s'il ne l'avait point aussi tuée; puis il sortit, quitta la maison et sauta à cheval.

Pendant cinq heures il parcourut la forêt, éperonnant sa monture jusqu'à ce que la pauvre bête rendue tombât sur le chemin. Il la laissa, sans pitié, et regagna à pied son repaire de Vincennes.

Il ne devait plus, de quelque temps, remettre les pieds chez sa maîtresse. Le peu de raison qui lui restait encore l'avertissait de l'horreur qu'il lui avait inspirée. Il se jeta à corps perdu dans ces exercices violents où il cherchait l'étourdissement et l'oubli. On le voyait alors chasser nuit et jour, et sans trêve, mettant sur les dents ses piqueurs et épuisant ses chevaux et jusqu'à ses meutes. De la chasse, il passait à la salle d'armes, ou au jeu de paume, ou bien il se mettait à

forger une armure, maniant pendant des heures les marteaux les plus lourds, défiant les forgerons, jusqu'à ce qu'il fût à bout de forces et que l'on fût obligé de l'emporter au lit.

Mais la nuit le repos le fuyait.

La fièvre le consumait. Il avait le délire. Il ne pouvait demeurer seul et sans lumière. Il fallait que sa nourrice (une protestante cependant) veillât auprès de lui.

Cédait-il au sommeil, il lui semblait rouler dans un abîme et il se réveillait en criant.

Veillait-il les yeux ouverts, il voyait passer des ombres; il prêtait l'oreille à des bruits imaginaires qui le remplissaient de terreur. Il avait dans la tête un bruit de combats, des cris de douleur et d'agonie...

Dans ses moindres actions, il était incapable de faire acte de volonté ou preuve de sang-froid. Il ne se dominait plus et il paraissait céder volontiers à l'entraînement ou à l'impulsion qu'il plaisait aux autres de lui faire subir. De 1572 à sa mort, qui arriva deux ans plus tard, ce fut tour à tour, selon ses crises, un énergumène et un mannequin. Chaque jour on s'attendait à le voir périr soit d'un accident de chasse, soit d'un excès de fatigue, ou même d'un acte de désespoir.

Toute confiance et toute pitié s'étaient retirées de lui. Ses serviteurs le craignaient. Dans ses courses forcées à travers champs et taillis, on le voyait quelquefois se jeter à coups d'épée ou de bâton sur des animaux domestiques rencontrés par hasard. On trouve dans ses registres de chasse la mention d'indemnités payées à des paysans dont il avait ainsi assommé ou massacré les bestiaux. Ici une vache, plus loin une chèvre. Il n'y avait plus que le pape et le Parlement de Paris qui lui gardaient leur admiration.

Quant à Marie Touchet, elle portait dans le cœur le deuil du jeune prince qu'elle avait aimé et tremblait à la perspective de revoir le roi fou. Et cependant l'infortunée était enceinte de son premier enfant. Ce rejeton royal, conçu dans l'horreur des terribles révélations que venait de faire son père, vécut plus tard sous le nom de Charles de Valois, duc d'Angoulême.

Mais retournons au château des Tuileries où la reine Catherine tient sa cour. Le remords est inconnu à la reine mère, elle est travaillée par un autre mal, — la peur.

XII

L'ASTROLOGUE RUGGIERI — LES SUPERSTITIONS DE CATHERINE — L'HOMME ROUGE

Le fameux dessein de forcer les chefs des catholiques et des huguenots à s'entre-détruire, pour ressaisir le pouvoir absolu, n'avait pas réussi.

Les nuages se reformaient à l'horizon. Il faisait noir autour de la Maison de France.

Ce qui arrive après tous les massacres se produisait : la majorité, qui s'était



Catherine était encore comme sous le poids d'un cauchemar. (Page 93.)

abstenu, trouvait inutile d'assumer la responsabilité des meurtres, parlait des martyrs protestants et s'écartait des Guises et des partisans de Charles, parce qu'ils avaient du sang aux mains. Les Guises, avec leur habileté profonde, avaient poussé le fou couronné à crier :

« Moi seul ai tout fait. »

Et en définitive l'épisode le plus sanglant et le plus horrible était bien le massacre de la cour et du palais du Louvre.

Charles IX était devenu pour son temps et pour l'histoire le roi de la Saint-Barthélemy.

Il n'y avait pour les Guises qu'à profiter de l'horreur qui s'attachait à lui. Catherine voyait tout cela.

Comment se débarrasser des Guises? Et quel dénouement auraient ces tragédies? Un Maurevert, un Poltrot de Méré, pourraient-ils y suffire? Mais Henri de Guise, instruit par la mort de son père et par la tentative de meurtre de son *bravo* Maurevert, se tenait sur ses gardes. Il portait une cotte de mailles et ne sortait qu'entouré d'une petite armée.

Perdue dans ses sombres méditations, égarée aux carrefours de tous ses crimes accomplis ou imaginaires, sans lumière, sans boussole, Catherine se retourna vers son astrologue Ruggieri et le manda aux Tuileries.

Ruggieri habitait alors un petit hôtel que la reine lui avait fait bâtir sur l'emplacement actuel de la Halle aux blés et dont il reste encore une tour qui servait à l'astrologue d'observatoire.

Cet homme était un type de la corruption florentine de cette époque : un savant et un charlatan, un intrigant et un scélérat, capable de tout, excepté d'une bonne action.

Son père, Ruggieri *le vieux*, avait fait à la cour des Médicis une fortune considérable. C'était lui qui avait dressé « le thème de nativité » de Catherine, en d'autres termes, qui avait tiré son horoscope. Ruggieri le jeune avait suivi Catherine en France. La reine l'avait placé près du duc d'Anjou en qualité de professeur d'italien, mais en réalité comme espion. Ruggieri trompait Catherine et Henri d'Anjou au profit du troisième prince, le duc d'Alençon.

Il jouissait ainsi de la confiance de la mère et de ses fils. Il puisait dans toutes les bourses et était, comme astrologue et comme espion, dans les secrets du ciel et ceux de la famille royale.

L'astrologie — bien oubliée aujourd'hui — était la science de l'influence des astres sur l'homme physique et moral. Depuis l'antiquité la plus lointaine jusqu'au dix-huitième siècle, elle a régné sans conteste chez tous les peuples civilisés et a été cultivée par les esprits les plus éminents.

A l'étude des influences astrales Ruggieri, qui savait tant de choses, joignait celle du climat, de la race, des mœurs, du milieu auquel étaient soumis ses consultants. Il s'éclairait en outre par l'espionnage, et s'élevait ainsi à la qualité de devin, — concluant du passé et du présent à l'avenir.

Cet homme a tout vu, calculé et prévu... excepté le puits où il devait tomber un jour.

Au physique, comme au moral du reste, Ruggieri, pour parler son langage, était *saturnien*, c'est-à-dire né sous l'influence de la planète de Saturne. Il était donc grand, maigre, noir et d'un tempérament bilieux. Ses yeux étaient enfoncés et tristes, mais perçants dans la colère. Il avait le nez mince et pointu, les joues creuses, le menton long, la bouche grande, les lèvres minces, le cou long avec la pomme d'Adam apparente.

Il était incrédule et avare, enclin aux œuvres de calcul et de combinaisons.

Onze heures sonnaient à Saint-Germain, lorsque l'astrologue descendit de sa mule dans la cour silencieuse et déserte des Tuileries. Tout semblait dormir. Il

gravit le grand escalier, traversa la salle des gardes, puis les vastes salons endormis, et fut introduit dans une pièce de dimensions ordinaires où la reine se tenait d'habitude et réunissait son conseil privé.

Quelques bougies et les clartés mouvantes du foyer éclairaient cette chambre de retraite et de délibération, digne d'une abbesse princière, alliant le caractère de la dévotion et de l'étude. On y remarquait, au-dessus d'un prie-Dieu gothique, une Vierge, de Mantegna, et au-dessus d'une bibliothèque chargée de livres, un portrait de Henri II, du Primatice. Les sièges se composaient de tabourets carrés de velours et d'un fauteuil sculpté à dos droit, aux armes de France.

L'astrologue en entrant inclina silencieusement sa haute taille et attendit que d'un geste la reine l'invitât à s'asseoir ; puis Catherine lui dit en italien :

— Je n'ai pas eu le courage de me rendre à votre observatoire, maître ; une invincible lassitude me cloue à ce fauteuil.

— Madame, répondit Ruggieri, Votre Majesté ne peut s'en étonner, nous sommes encore sous le signe de la Balance ¹ et nous en ressentons un besoin de repos et d'immobilité.

— Cela est vrai au physique et au moral, Ruggieri, mais le repos me fuit. Ici tout le monde peut dormir, la reine exceptée. Mon énergie est épuisée, mon corps est de plomb, et mon esprit agité par les plus cruelles inquiétudes.

« Avez-vous terminé le travail que vous m'avez promis, Ruggieri ?

— Oui, madame.

La reine craignait de l'interroger, et il semblait également hésiter à reprendre la parole. Il y eut ainsi un moment de silence, également pénible pour tous deux.

— Eh bien, parlez, reprit Catherine.

— Votre Majesté, dans les premiers jours du mois de juillet, m'avait donné mission d'interroger l'avenir pour le roi, pour Monseigneur le duc d'Anjou et pour elle-même.

— Oui.

— J'ai attendu jusqu'au 20 juillet, époque où nous entrons sous le signe du *Lion*, et j'ai d'abord interrogé le ciel. On dit que rien n'est plus redoutable que le coup de griffe du *Lion* mourant... A cette époque, Coligny fut blessé près de Saint-Germain ; retenez encore cela, madame...

— Pourquoi ?...

— Je le dirai tout à l'heure à Votre Majesté. Le *Lion* mourait le 20 août, à l'heure où Votre Majesté assemblait ici même le conseil d'où sortirent les résolutions exécutées le 24 !...

« Du sang versé par le *Lion* est sortie la moisson d'or et de places, d'héritages et de dépouilles, lorsque nous fûmes sous le signe de la Vierge, aux épis symboliques, qui règne du 20 août au 20 septembre.

« Les événements concordent avec les influences astrales d'une façon évidente, sinon dans leurs détails, du moins dans leur nature, dans leur caractère principal ; ils m'étaient annoncés dès le 20 juillet.

1. Du 20 septembre au 20 octobre.

« Madame, écoutez bien ceci : c'est sous le signe du Lion que le conseil de sang a été tenu ici par le premier souverain qui ait habité les Tuileries... C'est sous le même signe que le dernier souverain en sortira¹ !... »

« Après avoir interrogé le ciel, je me suis recueilli, rappelant à ma mémoire tous les faits accomplis dont je fus témoin, depuis le roi François I^{er} jusqu'à ces derniers jours. J'en saturai mon esprit de telle sorte que tous ces faits, en apparence diffus, incohérents, se condensèrent, et bientôt, réunis par leurs liens naturels, ne formèrent plus qu'un tout homogène.

« Lorsque ce travail se fut accompli dans mon esprit et que je fus en possession complète et maîtresse du passé, je tombai en prière, j'implorai la grâce divine qui ferait jaillir de cette chose inerte le passé, comme le fer fait jaillir l'étincelle du caillou, une lueur, une lumière dont s'éclairerait pour moi l'avenir.

« L'arbre du passé, avant de mourir, avait jeté ses semences. Je voulais voir quels chênes sortiraient des glands... Les faits d'aujourd'hui sont les semences de demain.

« Je voulais voir la végétation qui doit surgir du sang versé hier par la griffe du Lion.

« Et je cherchai dans la prière les élans, les transports qui prêtent des ailes à l'âme.

« Et lorsque je fus à ce degré d'exaltation sainte où l'homme n'a plus conscience de son état corporel, ne sent plus ses liens de chair, j'invoquai, j'appelai à moi les esprits des morts... »

Ici le devin s'interrompit, comme vivement impressionné par le souvenir de ce qui lui avait été révélé.

Catherine, attentive et émue, attendit que l'oppression qu'il éprouvait se fût dissipée.

Cependant, comme son silence se prolongeait :

— Eh bien, maître, fit-elle, ces esprits ?...

Il passa la main sur son front, comme un homme qui sort d'un rêve, et reprit :

— Je sentis une sorte de brouillard se répandre sur mes yeux,... mais en même temps mes yeux intérieurs s'ouvrirent. Je vis alors, dans un rayon d'une lumière intense, des formes humaines d'un blanc laiteux venir vers moi, flottantes dans la lumière.

« Elles vinrent directement vers moi, puis elles passèrent, se dirigeant de droite à gauche, par foule, innombrables.

« D'abord vagues, elles reprenaient, en passant sous mes yeux, leurs physionomies humaines... des faces irritées et terrifiantes, car c'étaient les morts de la Saint-Barthélemy... et moi, madame, je suis, ils le savent, votre plus dévoué serviteur.

« Je n'osai les interroger, mais d'une rumeur qui s'éleva je saisis cette menace :
« Nous reviendrons ! »

1. Napoléon III.

« Cette foule s'était écoulée rapide, quand surgit un fantôme isolé et d'un aspect particulier.

« — D'où viens-tu? lui demandai-je.

« — Des Tuileries. J'habite le pavillon central, mon sang a délayé la chaux et le sable dont ses murs sont bâtis, et j'en sortirai lorsqu'on le démolira.

« — Quand cela?

« — Dans trois siècles et six années,

« — Et qui démolira ce château?

« — Tous ceux qui s'inspireront des victimes qu'il aura faites pendant trois siècles.

« — Tu connais donc l'avenir?

« — Oui, celui des Tuileries.

« — Que va-t-il s'y passer!

« — Je vais en chasser Catherine.

« — Où ira la reine?

« — Je l'ignore.

« — Où mourra-t-elle?

« — Près de Saint-Germain, l'année où mourra le dernier des Valois.

« — Et dans les trois siècles suivants?

« — Regarde! me dit l'esprit.

« Et alors j'eus des visions étranges... Oh! bien étranges, madame... Et toutes étaient placées de siècle en siècle sous la même constellation du Lion.

« D'abord, dans cette chambre où vous êtes, je vis une grande dame qui achetait des poisons à une sorcière.

« Dans le siècle suivant, je vis le palais assiégé, puis son roi coiffé d'un bonnet de laine rouge par le peuple... et enfin chassé ¹!

« Quand je revis pour la troisième fois le palais, il était gardé par des troupes étrangères ².

« Pour la quatrième fois : un roi vient d'être chassé encore; ses gardes sont massacrés par le peuple ³.

« Pour la cinquième fois, je revois le palais. Il est au pouvoir d'un peuple furieux.

« Pour la sixième, j'en vois sortir le dernier souverain ⁴.

« La septième vision est épouvantable. Le palais est en flammes!... Il s'écroule!...

« Je poussai un cri d'horreur et tout s'évanouit.

« Telles sont, madame, les visions prophétiques que j'ai obtenues et que je sou mets à Votre Majesté. »

Catherine était encore comme sous le poids d'un cauchemar. Mais ce qui avait

1. 10 août 1793.

2. Juillet-août 1815.

3. Juillet 1830.

4. Août 1870.

le plus impressionné son esprit superstitieux, c'était d'abord la menace du spectre :

« Je chasserai Catherine des Tuileries. »

Puis cette prédiction : qu'elle mourrait près de Saint-Germain.

— Ainsi, mon maître, dit-elle, c'est près de Saint-Germain que je dois mourir. Eh bien, nous tâcherons que ce ne soit pas de sitôt et nous fuirons ce dangereux voisinage.

L'entretien s'étant prolongé fort tard, la reine permit à son astrologue de se retirer, se réservant de l'interroger plus tard sur des points d'un intérêt d'actualité.

Lorsqu'elle fut seule, Catherine songea à gagner sa chambre à coucher; mais, la tête alourdie par la fatigue et l'esprit troublé, elle ne pensa point à appeler une de ses femmes.

La salle du conseil qu'elle quittait, était séparée de sa chambre par une pièce restée sans lumière.

En pénétrant dans ce lieu obscur, la superstitieuse Italienne ressentit un frisson de peur.

« Ma mère, dit Marguerite de Navarre dans ses mémoires, lorsqu'un de ses enfants devait prochainement mourir, avait toujours l'apparition d'une *flamme rouge...* »

En traversant cette pièce plongée dans les ténèbres, Catherine s'avancait donc tremblante, les yeux mi-clos, sous ces ténèbres qui l'effrayaient, et les mains tendues devant elle.

Tout à coup elle se heurta à quelque objet inconnu et s'arrêta terrifiée.

A ses yeux hallucinés par la peur se produisit, lumineux comme une flamme, le spectre déjà apparu à Ruggieri. Elle jeta un cri, ses femmes accoururent. Elle se traîna vers sa chambre les mains sur les yeux. Les femmes qui soutenaient ses pas tremblants, sans pouvoir s'expliquer ce qui était arrivé à la reine, l'entendirent murmurer : — *L'homme rouge!*

XIII

LES AMOURS DE MARGUERITE

De ce jour Catherine résolut de quitter les Tuileries; elle les abandonna au duc d'Alençon, et plus tard à Henri III.

Elle y reçut encore l'ambassade polonaise qui vint offrir la couronne de Pologne au duc d'Anjou; mais, quelques jours après cette réception solennelle et le départ de son fils, elle se retira à l'hôtel de Soissons.

« Là, pensait-elle, elle serait loin de Saint-Germain (d'Auxerrois). »

Mais dans ce court intervalle d'un an environ, de la fin de 1572 à celle de 1573, que d'aventures dans le palais voisin !

Ces dernières ont pour héroïne la jeune sœur du roi, la jeune femme du roi Henri de Navarre, la reine *Margot*, comme l'appelait Charles IX.

La spirituelle et jolie Marguerite n'aimait pas son mari. Un an avant les noces vermeilles elle songeait tout haut à Henri de Guise, et le roi informé de cette inclination avait dit simplement :

« Si elle persiste, nous le tuons. »

Puis l'on sait combien on s'était attaché à rendre le Béarnais ridicule tout en la forçant à l'épouser.

Henri de Béarn se consola facilement, et dès les premiers jours de son mariage délaissa sa femme pour madame de Sauve.

Marguerite de son côté, voyant son mari pourvu, crut pouvoir se départir de sa rigueur envers le comte de Bussi qui depuis longtemps lui faisait la cour.

Ce Bussi, dont elle a fait dans ses mémoires des éloges outrés, était un des plus turbulents et des plus terribles coupe-jarrets de son temps. Il s'était distingué dans les massacres du 24 août, et comme il était en procès, pour le marquisat de Revel, avec Antoine de Clermont, son parent, il avait profité du massacre général pour l'assassiner.

Il était passé ensuite du service du roi à celui du duc d'Anjou, le frère bien-aimé de Marguerite, et avait rompu avec un nommé Le Guast, âme damnée de Charles IX.

Le Guast, lui aussi, avait fait la cour à la reine Margot.

La faveur de Bussi rendit furieux Le Guast, qui dénonça l'intrigue à Charles, et celui-ci à son tour en parla à Catherine.

La reine mère interrogea sa fille qui répliqua que cette calomnie partait sans doute de Le Guast, et que d'ailleurs cet homme s'entendait avec madame de Sauve pour éloigner d'elle son mari.

De là une guerre à mort entre Le Guast, Bussi et Marguerite ; entre le parti du roi et celui du duc d'Anjou.

« Le Guast, écrit Marguerite, voyant sa mine éventée et qu'elle n'avait pris feu du côté qu'il désirait, s'adressa à certains gentilshommes qui servaient le roi mon mari, et qui jusqu'alors avaient été compagnons de Bussi et depuis devenus ses ennemis par la jalousie que leur apportait sa gloire.

« Ceux-ci joignant à cette envieuse haine un zèle inconsidéré au service de leur maître, ou, pour mieux dire, couvrant leur envie de ce prétexte, se résolurent un soir, sortant tard du logis de son maître, pour l'assassiner. Et comme les honnêtes gens qui étaient auprès de mon frère avaient accoutumé de l'accompagner, ils savaient qu'ils ne le trouveraient avec moins de quinze ou vingt honnêtes hommes, et que bien que pour la blessure qu'il avait au bras droit, depuis peu de jours qu'il s'était battu avec M. de Saint-Val, il ne portât point d'épée, sa présence serait suffisante pour redoubler le courage de ceux qui étaient avec lui.

« Ce que relevant et voulant faire, leur entreprise assurée, ils résolurent de

l'attaquer avec deux ou trois cents hommes ; le voile de la nuit couvrant la honte d'un tel assassinat. »

Quels vaillants gentilshommes !... Quelle noblesse !... Le Louvre ne ressemble-t-il pas à une caverne de brigands ?... L'assassinat n'est-il pas dans les mœurs de l'aristocratie ? Et c'est une reine qui nous l'expose froidement. Mais ne les avons-nous pas vus à la Saint-Barthélemy ?

Continuons :

« Le Guast, qui commandait un régiment des gardes, leur fournit des soldats, et se mettant en cinq ou six troupes en la plus prochaine rue de son logis, où il fallait qu'il passât, le chargèrent, éteignant les torches et les flambeaux.

« Après une salve d'arquebusades et de pistoletades, qui eût suffi non à attraper la troupe de quinze ou vingt hommes, mais à défaire un régiment, ils viennent aux mains avec sa troupe, tâchant toujours, dans l'obscurité de la nuit, à le remarquer pour ne le faillir, et le connaissant à une écharpe colombine où il portait son bras droit blessé, bien à propos pour eux, qui en eussent senti la force, qui furent toutefois bien soutenus de cette petite troupe d'honnêtes gens qui étaient avec lui, à qui l'inopinée rencontre ni l'horreur de la nuit n'ôta le cœur et le jugement ; mais, faisant autant de preuve de leur valeur que de l'affection qu'ils avaient à leur ami, à force d'armes, ils passèrent jusqu'à son logis sans perdre aucun des leurs, excepté un gentilhomme qui avait été nourri avec lui et qui ayant été blessé au bras portait une écharpe colombine comme lui.

« Un gentilhomme italien, qui était à mon frère (le duc d'Anjou) se trouvait parmi eux. L'effroi le prit et il accourut tout sanglant au Louvre et jusque dans la chambre de mon frère, qui était couché, criant que l'on assassinait Bussi.

« Mon frère soudain y voulut aller.

« De bonne fortune je n'étais pas encore couchée et j'ouis cette nouvelle épouvantable. Soudain je cours en sa chambre pour l'empêcher de sortir et envoyai prier la reine mère de venir pour le tenir. »

Catherine accourut des Tuileries ; elle aussi craignait que Henri d'Anjou ne fût tué par les gentilshommes du roi son frère. Et Marguerite le dit sans avoir l'air de se douter de ce qu'il y a d'horrible dans la supposition de ce fratricide.

A la suite de cette affaire, le comte de Bussi dut être éloigné de la cour et se retirer à Angers ; mais il revint peu après, et nous dirons plus loin comment il finit.

En son absence, Le Guast continua sa petite guerre.

La reine Margot avait une fille d'honneur nommée Changi. Le Guast obtint du roi qu'elle fût renvoyée. Une autre lui portait encore ombrage, une demoiselle de Torigni.

— Sire, dit-il à Charles IX, on accuse souvent les gentilshommes d'être des causes de scandale.

— C'est assez juste, répondit le roi ; vois Bussi...

— Cependant Votre Majesté doit considérer qu'il y aurait moins de Bussi, si la cour n'était infestée de gens intéressés à les favoriser.

— De qui veux-tu parler ?



Les trois fugitifs s'emparent d'un bateau et gagnent enfin la rive gauche. (Page 100.)

— Des gens de service, valets et entremetteuses. Ainsi la même personne qui avait intérêt à ouvrir à Bussi la porte de la reine de Navarre n'est-elle pas prête à l'ouvrir à d'autres ?

— Qui cela ?

— Dois-je vous nommer la femme de confiance de M^{me} Marguerite ?

— Torigni ?

— Oui, sire.

— Que sais-tu de particulier sur elle ?

— Peu de chose, sire ; mais, si j'étais roi, j'en saurais davantage peut-être.

— Oh! les rois sont toujours les derniers à apprendre ce qui les touche. Ainsi mon cousin de Navarre...

— C'est un bien petit roi.

— Il n'en jouit pas moins de cet aveuglement qui est un des privilèges de la couronne.

— Ne pourrai-t-on l'avertir?

— Parle-lui.

— Ma parole aurait peu d'autorité, sire; puis le sujet est délicat. Mais Votre Majesté, dans son intérêt même, ne pourrait-elle l'engager à renvoyer cette Torigni?

A la suite de cet entretien, Charles se rendit chez son cousin de Navarre. Il le trouva assez mal disposé à infliger à sa femme une humiliation nouvelle, mais il insista tellement que le Béarnais céda.

Il feignit d'être jaloux et répéta à sa femme les bruits qui couraient sur sa conduite; puis il déclara qu'il exigeait qu'elle renvoyât la Torigni.

— Voilà donc votre reconnaissance pour les soins que je vous donnai dernièrement, répliqua Marguerite.

Elle faisait allusion au fait suivant rapporté dans ses Mémoires :

« Le roi, mon mari, ayant une nuit une fort grande faiblesse en laquelle il demeura évanoui l'espace d'une heure, qui lui venait, je crois, d'excès qu'il avait faits avec les femmes, je l'avais servi et assisté comme je le devais, de quoi il était si content de moi qu'il s'en louait à tout le monde. »

Torigni fut donc renvoyée et se refira chez un de ses cousins nommé Châtelas.

Mais la haine de Le Guast n'était point satisfaite. N'envoya-t-il pas une bande de soudards pour s'emparer de cette pauvre fille et la jeter à la rivière? Ces bandits mirent à sac la maison de Châtelas, puis attachèrent leur prisonnière sur un cheval pour aller la noyer.

Heureusement MM. La Ferté et Avantigny, qui étaient au duc d'Anjou, passant par là avec deux cents cavaliers, apprirent cette infâme tentative et la délivrèrent.

Tandis que ces brutalités s'exerçaient contre une malheureuse domestique, Henri de Navarre quittait secrètement le Louvre et regagnait son royaume.

Ce fut au Louvre un grand sujet de colère et d'alarme : on craignait que d'Anjou, alors en Champagne avec une armée, ne s'unît à lui.

La vieille Catherine alla trouver Marguerite.

— Ma fille, lui dit-elle, vous ne trouverez pas étrange que le roi se trouve offensé contre votre frère et votre mari et que, sachant l'amitié qui est entre vous, croyant que vous savez leur parlement, il soit résolu à vous tenir pour otage. Il sait combien votre mari vous aime et ne peut avoir un meilleur gage de lui que vous. Pour cette cause il a commandé que l'on vous mît des gardes pour vous empêcher que vous sortiez de votre chambre... Car si vous restiez libre d'aller et venir dans le Louvre, vous pourriez apprendre nos conseils et les leur communiquer.

— Moi! répliqua Marguerite; mais ma mère, ignorez-vous que depuis que mon mari m'a pris Torigny, nous ne nous sommes plus parlé? Hier on me reprochait de ne pas aimer assez mon mari, aujourd'hui on me parle de l'attachement que j'ai pour lui et l'on m'en fait presque un crime!

« Mais vous savez bien qu'il est parti sans m'avoir vue et sans me dire adieu!

— Ce sont, répondit la reine mère, petites querelles de mari à femme; mais on sait bien qu'avec de douces lettres il vous regagnerait le cœur et que s'il vous mande de l'aller trouver, vous irez.

Catherine se retira et, par sa porte entr'ouverte, Marguerite put voir deux sentinelles.

Elle était prisonnière.

— A la cour, dit-elle, l'adversité est toujours seule.

Un seul des amis de son mari, le brave Crillon, osa visiter la reine captive, et par son entremise elle put correspondre avec le roi de Navarre et le duc d'Anjou.

Ce dernier fut indigné du traitement qu'on lui faisait subir, et dit Marguerite, « s'il n'eût eu l'affection de sa patrie enracinée dans le cœur, il eût marché sur Paris avec son armée ».

Il écrivit à sa mère qui se rendit près de lui.

La colère du prince intimida la reine qui revint au Louvre avec des propositions de paix.

Marguerite en profita pour exprimer le désir d'aller aux eaux de Spa: et peu après elle s'y rendit avec une suite nombreuse et entourée d'un luxe inouï.

Nous reprendrons la suite de ce roman à son retour au Louvre; c'est le sujet traité par Alexandre Dumas dans *la Dame de Montsoreau* et *les Quarante-cinq*.

XIV

LES QUARANTE-CINQ

Depuis la Saint-Barthélemy, Charles IX s'était entouré d'une garde de quarante-cinq gentilshommes, spadassins émérites, d'un dévouement absolu, et prêts à tous les coups de main. Parmi les plus célèbres il faut citer: Quélus, Saint-Mégrin, Maugiron, Saint-Lue et de Grammont.

Le retour du duc d'Anjou, coïncidant avec celui de Bussi, fut le signal de querelles quotidiennes entre les gentilshommes des deux maisons, et les Quarante-cinq se jurèrent de tuer Bussi.

Cependant celui-ci était un adversaire si redoutable que, désespérant d'en venir à bout dans un duel loyal, ils reprirent les traditions du Louvre et organisèrent un guet-apens.

L'ancien amant de la reine Margot s'était épris de la femme de Charles de Chambles, seigneur de Montsoreau, et, en l'absence de celui-ci, lui rendait visite, le soir, dans une maison qu'elle habitait seule au Marais. Les Quarante-cinq avertirent le mari. Charles de Montsoreau et ses amis se cachèrent dans la maison, et le mari obligea sa femme à donner rendez-vous à Bussi.

Nous ne redirons point, après Dumas, les lâches terreurs de la dame et la lutte épouvantable qui s'engagea entre l'amant trahi et la bande contre laquelle il soutint un siège désespéré. Seul contre tous ces traîtres, il prit les proportions d'un géant et d'un héros. Enfin, accablé par le nombre, il succomba.

Marguerite, rentrée au Louvre, apprit les détails de cette fin tragique ; mais elle les a passés sous silence dans ses Mémoires : un peu de jalousie la tenait au cœur.

Pour couper court aux représailles qu'entraînait l'assassinat de Bussi, le roi fit prisonnier son frère et l'enferma dans un appartement du Louvre.

Marguerite obtint de partager la captivité du duc d'Anjou et bientôt complota avec lui les moyens d'une évasion.

Elle fit fabriquer une corde à nœuds, et il fut entendu que Henri s'échapperait par la fenêtre de la chambre de sa sœur, en compagnie de ses valets de chambre Cangé et Simier.

L'aventure est plaisante quand on songe qu'elle a pour héros une reine et son frère et que cette corde, engin de roman ou de drame, s'attache à un balcon du Louvre.

Une nuit donc, le duc d'Anjou se rend avec ses deux valets dans la chambre de sa sœur qui, aidée de ses femmes, attache la corde au balcon de sa fenêtre ; et l'évasion commence.

Le duc descend le premier en riant et en plaisantant, puis ses valets le suivent. Les trois fugitifs prennent pied dans le fossé du Louvre, en sortent en rampant vers la Seine, s'emparent d'un bateau et gagnent enfin la rive gauche où des amis les attendent à l'abbaye Sainte-Geneviève.

Cependant au moment où Cangé, le dernier des trois fugitifs, s'approchait de la berge du fleuve, Marguerite aperçut un homme qui, se levant du fond du fossé, se mettait à courir dans la direction du jeu de paume, où se trouvait le corps de garde.

« J'en demeurai à demi pâmée de peur, écrit-elle, croyant que c'était quelqu'un qui, suivant l'avis de M. de Matignon, avait été mis là pour nous guetter, et, estimant que mon frère fût pris, j'entrai en un désespoir qui ne se peut représenter. »

Sa frayeur gagna ses femmes qui s'empressèrent de retirer la corde du balcon et, pour faire disparaître toute preuve du *crime*, la jetèrent au feu. Ce paquet de chanvre flamba aussitôt.

Mais voici bien une autre alerte!... Le feu prit à la cheminée et la garde accourut, frappant à la porte à coups redoublés.

— Ne répondons pas, dit Marguerite. Vite, au lit !

On frappa de nouveau.

— Demandez ce que l'on veut, reprit la reine.

— C'est le feu! répondit un garde.

— Nous le savons; ce n'est rien; ce n'est qu'un feu de cheminée. Il va s'éteindre. Laissez-nous en repos.

Les gardes se retirèrent.

Enfin personne ne dormait encore chez la reine de Navarre lorsque de nouvelles rumeurs se firent entendre.

Cette fois c'était dans l'appartement de Charles IX.

L'abbé de Sainte-Geneviève venait avertir le roi que monseigneur d'Anjou et ses amis s'étaient emparés de force de l'abbaye et avaient pratiqué dans la muraille de la ville une brèche par laquelle ils s'étaient enfuis. — Les jardins de l'abbaye confinaient à l'enceinte fortifiée.

Le lendemain de cette aventure, Marguerite fut de nouveau menacée d'être prise pour otage. Heureusement pour elle les Béarnais intervinrent en sa faveur. Inquiets du séjour prolongé de leur reine à Paris, et, disaient-ils, désireux de la voir et de la connaître, ils suppliaient le roi de la faire venir à Pau. Henri ne s'ennuyait point de l'absence de sa femme. De jolies filles, la Rebours, la Dayelle, l'avaient déjà aidé à oublier M^{me} de Sauve; mais il se rendit aux sages remontrances de ses conseillers.

Il transmit donc le vœu de son peuple à sa femme et à la reine mère.

Catherine opposa d'abord un refus formel.

« Quel gage me restera contre le duc d'Anjou et le roi de Navarre, s'il leur plaît de se liguer contre moi ? »

En vain Marguerite protestait de la loyauté de ses intentions. Il fallut que son mari et son frère se montrassent menaçants pour arracher son otage à la méfiante Catherine. Enfin après s'être assurée, autant que possible, que sa fille ne conservait contre elle aucun projet de vengeance, elle consentit à son départ.

XV

COMMENT MOURUT CHARLES IX, ET CE QUE DEVINT MARIE TOUCHET

Débarrassé de son frère et du roi de Navarre, Charles IX achevait avec sa furie de maniaque d'épuiser ses forces dans des exercices violents.

La plus grande partie de son temps se passait à Vincennes dont les réserves de chasse devaient être inépuisables.

On ne le voyait ni à Saint-Germain, ni à Fontainebleau, devenu la résidence du cardinal de Lorraine. Ce personnage, alors chargé de l'administration des finances, avait imaginé à Fontainebleau un moyen singulier pour se débarrasser

des solliciteurs importuns : il avait fait publier à son de trompe que tous ceux qui étaient en ville pour lui demander quelque chose eussent à se retirer dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus à un gibet qui fut dressé au milieu de la cour du château.

A Vincennes une semblable menace était inutile. Les abords du château, depuis l'évasion de M. de Parthenay, étaient devenus plus difficiles; ses gardes n'auraient plus laissé passer une bouquetière comme Cueillette. Mais les solliciteurs ne s'adressaient qu'à Catherine, et les gens, à la vue du roi, s'enfuyaient, à travers champs, redoutant ses méchancetés de fou, ses caprices féroces.

Dans les derniers mois de sa vie, au printemps de 1574, il lui arrivait souvent de tomber dans un abattement voisin de la syncope; il demeurait pendant de longues heures sans mouvement, sans parole, dans un état de prostration physique et moral dont Marie Touchet était trop souvent témoin.

Dans ses rares moments de calme et de lucidité, il trahissait par ses propos le pressentiment de sa fin prochaine. Il ne pouvait souffrir la moindre allusion à l'assassinat de ses amis huguenots, et cependant il ne résistait point au besoin de parler d'eux avec éloge. Il semblait qu'il vécût au milieu de leurs fantômes et que ses regards inquiets cherchassent autour de lui leurs ombres errantes.

Parfois il s'arrêtait pour écouter un bruit imaginaire : un fracas d'armes, des clameurs de combattants, des cris, des plaintes, dont l'air s'emplissait pour lui.

— N'entendez-vous rien ? demandait-il à ses courtisans surpris.

Et quelques-uns voulaient aussi avoir entendu une rumeur lointaine, quelque chose... qu'ils ne pouvaient expliquer.

Il avait un sommeil effrayant, sous lequel ses yeux, sans se clore entièrement, laissaient filtrer une lueur vague. Il paraissait souffrir et des mots énigmatiques s'échappaient de ses lèvres; puis il se levait, faisait un tour dans la chambre pour dissiper les émotions qui l'obsédaient, ou se mettait à la fenêtre.

Vers la fin de mai, de cruelles névralgies lui arrachaient parfois des gémissements et des cris. Témoins de ces douleurs sans causes apparentes, quelques personnes chuchotaient qu'il était empoisonné.

Peut-être en eut-il aussi la pensée, car il se montrait très méfiant; mais son orgueil excessif lui interdisait toute confiance et étouffait ses plaintes. Il était aussi de ces hommes qui croient que la mort n'atteint volontiers que ceux qui l'attendent au lit, et que l'on peut se dérober à ses coups par l'occupation et l'activité.

Mais il arriva enfin un jour où il fut terrassé par la maladie et se coucha pour ne plus se relever.

Il était à Vincennes, au château; il revenait de chez sa maîtresse. Gondi, l'homme funeste qui le 21 août était venu lui arracher par ses terreurs et par ses larmes le consentement au crime, se trouvait près de lui.

Lisant sur le visage de cet homme épeuré le pronostic de sa mort, il lui parla de Marie. « Elle seule l'avait véritablement aimé... et pourtant jamais il

n'avait rien fait pour elle. Depuis dix ans la fortune de M^{lle} Touchet, loin de s'accroître, s'était plutôt diminuée. Elle avait de lui un enfant, le duc d'Angoulême, qu'il faudrait pourvoir... La souffrance ne lui laisserait-elle donc pas un moment de répit pour qu'il pût prendre quelques dispositions en faveur de sa maîtresse et de son fils? Lui mort, que deviendraient-ils? qui les protégerait?

— Moi, dit le courtisan.

Charles accepta cette promesse et en profita pour faire part à Gondi des arrangements qu'il aurait à prendre pour réparer sa négligence. Il n'est resté dans l'histoire aucune trace de ces volontés de Charles IX.

Tout ce que l'on sait, c'est que durant ses derniers jours elles furent l'objet de ses préoccupations constantes. Mais les douleurs d'oreilles qui le forturaient ne lui laissaient que de bien courts moments de calme et de lucidité. Une fièvre ardente le consumait. Ambroise Paré, plus grand chirurgien que médecin, était impuissant à combattre le mal dont le roi devait mourir et dont nous ignorons le nom.

Malgré Paré, le 27, Charles voulut revoir Marie et la fit appeler. Elle accourut.

Les deux amants demeurèrent seuls mais non sans témoins indiscrets, car, dit Michelet, Charles chercha le suicide dans les bras de sa maîtresse et s'extermina par l'amour.

Le lendemain, le malade tomba dans un délire effrayant, où l'on a voulu voir la puissance du remords. Il avait mandé près de lui sa vieille nourrice. C'était à elle que s'adressaient ses plaintes et qu'il montrait avec des cris d'effroi les fantômes sanglants de la Saint-Barthélemy!...

Cette agonie épouvantable fut une expiation dont les témoins protestants, comme Ambroise Paré, furent édifiés, dont les catholiques, comme la reine mère, furent frappés de terreur.

Charles ne fut pleuré que de sa vieille nourrice et de sa maîtresse.

Paul de Gondi, qu'il avait chargé des intérêts de Marie Touchet, n'eut pas le temps de s'en occuper; il tomba malade et mourut quinze jours après le roi.

Marie se retira à Orléans avec son fils en bas âge, Charles, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, dont nous aurons à parler plus tard. Elle épousa ensuite Balzac d'Entragues, un des Quarante-cinq, devenu gouverneur d'Orléans, et eut de lui deux filles, à l'éducation desquelles elle se consacra tout entière.

Mais ses trois enfants tenaient malheureusement de leurs pères. En vain les éleva-t-elle avec beaucoup de sévérité.

Il paraît qu'il était impossible de faire des honnêtes gens d'un fils de Charles IX et des filles d'un Balzac d'Entragues.

L'aînée de celles-ci, madame de Verneuil, devint la maîtresse de Henri IV, et la seconde épousa le fameux Bassompierre, un héros de la même trempe que le comte de Bussi.

XVI

HENRI III ET SES MIGNONS

Enfin le duc d'Anjou fut donc en possession de cette couronne tant désirée ! Et la France passa du règne d'un fou furieux à celui d'un jeune homme sans cœur, sans énergie, et usé par de précoces débauches.

Les Tuileries étaient abandonnées par Catherine ; Henri III et ses mignons firent de cette solitude le théâtre de leurs hideuses orgies. Ainsi que l'empereur Caligula, Henri se plaisait à s'habiller, à se parer comme une courtisane.

Il était le roi de la mode et passait des journées à se farder, se coiffer et discuter une parure de son imagination.

La cour, ainsi que d'habitude, le prenait pour modèle, et les anciens compagnons de Bussi, ces *bravi* sanglants, s'efféminaient pour plaire à leur maître et, après leur toilette, s'amusaient aux jeux enfantins agréables au roi : la sarbacane et le bilboquet.

Ces mignons affectaient du mépris pour tous les exercices, mis autrefois en honneur par Charles IX : la chasse à courre, le jeu de paume, l'escrime, l'art de forger des épées ou des armures. Ils consacraient des heures à découper de leurs mains blanchettes des images coloriées.

A cette cour de Sardanapale, les femmes cessaient d'être en faveur. Le temps était déjà loin où le duc d'Anjou, trouvant dans la chambre d'une fille de la reine, la princesse de Clèves, une chemise de nuit que celle-ci venait de quitter, la portait à ses lèvres, s'en frottait le visage et se grisait de son odeur au point d'en tomber amoureux.

Henri III avait, devant son miroir, dans la contemplation de ses propres charmes, oublié la princesse de Clèves. Et, chose bizarre, ce n'était qu'en amour que ce jeune prince n'avait aucun goût féminin.

On comprendra que, complètement dérouté par les inclinations excentriques du nouveau roi, nous ne puissions le suivre dans toutes ses fantaisies, et que nous n'entrions dans aucun détail sur les petites fêtes qu'il donnait, la nuit, à ses mignons, au château des Tuileries.

Catherine s'était retirée à l'hôtel de Soissons, ou, pour parler d'une façon plus correcte, dans un petit palais construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Bohême et qui fut acheté, longtemps après sa mort, en 1604, par le comte de Soissons, dont il prit le nom.

La reine n'ayant pas donné de nom à sa nouvelle résidence, et tout le monde l'ayant depuis désignée sous le nom d'hôtel de Soissons, nous croyons devoir respecter une erreur si bien enracinée, même après l'avoir dénoncée.



Alors le roi ouvrit sa porte et regarda. (Page 115.)

Du petit palais bâti par Catherine et acheté en 1755 par la ville de Paris pour construire la halle aux blés, il ne reste aujourd'hui qu'une colonne cannelée garnie intérieurement d'un escalier conduisant à une plate-forme, où se voient encore des images astrologiques; cet observatoire avait été bâti pour Ruggieri.

Du fond de sa retraite, la vieille reine, engraisée et énorme, mais toujours astucieuse et perfide, guettait ses enfants. intriguait, mais évitait de les voir.

Elle détestait toujours Marguerite, était complètement déçue des espérances fondées sur Henri III, — son préféré, son futur héros, — et se méfiait justement du duc d'Alençon, son troisième fils.

Autour de ce dernier se formait en effet un nouveau parti appelé le parti des mécontents ou des politiques. Il était composé de huguenots et de catholiques détestant également le fanatisme et même assez sages pour pratiquer une tolérance réciproque en matière de religion.

Mais ils étaient également odieux aux deux religions et l'on finit par les traiter d'athées. Leurs visées étaient assez hardies, ainsi qu'on le verra bientôt; mais s'ils avaient peu à redouter de Henri III, par la modération même de leurs principes ils ne pouvaient triompher et devaient échouer dès leur premier complot.

Ils avaient en outre un rival trop puissant dans le duc Henri de Guise.

Tandis que le roi jouait avec ses petits chiens et folâtrait avec ses mignons, le duc méditait le dessein de le reléguer dans un cloître et de s'asseoir sur le trône.

Dans ce but il forma une vaste association, la *Ligue*. Par l'acte qu'on signait en y entrant on jurait à son chef une obéissance aveugle. Si quelque conjuré manquait à son devoir, le chef était le maître de lui infliger le châtiment qu'il jugeait à propos. On s'obligeait à traiter en ennemi quiconque refusait de se liguier. Enfin les ligueurs n'avaient d'autre règle que le bon plaisir du duc de Guise.

M^{lle} de Montpensier était l'âme de ce complot; elle y dépensait toutes ses aptitudes à l'intrigue, promettait, séduisait, enrôlait. Moins scrupuleuse que le duc qu'elle trouvait timoré, elle désapprouvait son projet de faire de Henri III un moine et trouvait plus logique et plus sûr de le faire assassiner.

Le ciel politique était donc bien noir sur le palais des Valois, lorsqu'il fut égayé par le retour de la reine Margot.

Ce fut en 1582.

Marguerite, après avoir scandalisé les Béarnais par son luxe insensé, après avoir vidé l'épargne de son mari, et révolté les bonnes gens de Pau et de Cognac par ses galanteries, se fâcha de ce que l'on voulait lui interdire d'entendre la messe.

Son mari n'avait trouvé que ce moyen pour se brouiller avec elle et l'obliger à s'en aller, sans avoir d'explication sur des sujets trop délicats.

Elle partit et arriva au Louvre, où elle reçut un accueil assez froid.

Sans se déconcerter, et se considérant comme veuve, elle usa d'une extrême liberté. Son arrivée fut le signal de fêtes galantes qui s'avilirent jusqu'à l'orgie.

Henri III se fâcha.

Il eut peut-être peur que l'on débauchât ses mignons. Il se scandalisait des libertés que prenaient entre elles des personnes des deux sexes. Il manda près de lui sa sœur et lui reprocha ses désordres dans les termes les plus vifs et les plus crus. Il lui fit l'énumération complète de tous ses amants de Paris et de Béarn, depuis le duc de Guise, dont la faveur est douteuse, et le comte de Bussi, et La Mole, jusqu'aux favoris de la veille.

La liste était très longue.

Enfin ce misérable, si facile à s'emporter, accabla sa sœur d'injures et la chassa publiquement.

Il fit plus ou pis.

A peine était-elle sortie du Louvre, il ajoutait à cet outrage public un procédé

plus ignoble encore. Il mit ses gardes à sa poursuite et la fit arrêter, elle et ses principaux domestiques.

Puis il interrogea ces derniers sur les déportements de sa sœur. Il leur dit qu'il la soupçonnait d'avoir eu un enfant au Louvre et de l'avoir fait disparaître.

Il les pressa de questions à ce sujet, les encourageant par des promesses ou les menaçant des châtimens les plus cruels.

Il descendait, dans ces *déliçates investigations*, à des détails honteux, avec la hardiesse de langage du temps et le cynisme d'un débauché.

Mais ceux-ci aimaient leur maîtresse, et, faute de preuves, il dut relâcher tous ses prisonniers.

La reine Margot reparut en Béarn, à Nérac. Son mari, doublement furieux et de son retour et des procédés odieux de Henri III, ne savait à quel parti s'arrêter. Il ne pouvait reprendre sa femme après de pareils scandales et, pendant les négociations qui s'ouvrirent à son sujet entre les deux Henri, la reine continua à promener son faste et ses dérèglements de ville en ville.

Enfin, se rappelant que la ville d'Agen lui avait été donnée en apanage, elle s'avisait de s'y enfermer et d'y rester indépendante.

« Mais, dit Brantôme, elle y fut très mal servie par M^{me} de Duras qui, sous son nom, faisait grandes exactions et concussions. Le peuple de la ville s'en aigrit et sous main, en couva une liberté et moyen de chasser et leur dame et ses garnisons. Sur lequel mécontentement M. de Matignon prit occasion de faire entreprise contre la ville.

« La ville fut prise et forcée de telle sorte et en telle alarme que la pauvre reine tout ce qu'elle put faire fut de monter en trousse derrière un gentilhomme et M^{me} de Duras derrière un autre et se sauver de vitesse. Elle fit douze lieues tout d'une traite et se sauvèrent dans la plus forte forteresse de France qui est Carlat; où étant elle fut, par les menées du roi son frère (qui était très habile et très subtil roi s'il en fut oncques) vendue par ceux du pays et de la place et en étant sortie s'en défiant, ainsi qu'elle se sauvait, fut prisonnière entre les mains du marquis de Canillac, gouverneur d'Auvergne et menée dans le château d'Usson.

« Voilà donc cette pauvre princesse prisonnière. Toutes fois si son beau corps était captif, son brave cœur ne l'était point. Que c'est que peut un brave cœur, conduit d'une grande beauté? Car celui qui la tenait prisonnière en devint prisonnier en peu de temps, encore qu'il fût brave et vaillant.

« Pauvre homme! Que pensait-il faire? Vouloir tenir prisonnière et sujette celle qui de ses yeux et de son beau visage peut assujettir tout le reste du monde, comme un forçat!

« Le voilà donc ce marquis, ravi et pris de cette beauté: mais elle qui ne songe en aucunes délices d'amour, mais à son honneur et à sa liberté, joue son jeu si accortement, qu'elle s'empare de la place, chasse le marquis, bien ébahi d'une telle surprise et ruse militaire. »

On lui laissa la ville qu'elle avait conquise. Elle se plaisait à Usson où elle écrivit ses *Mémoires*, et y demeura six à sept ans. »

Nous nous sommes un peu éloigné de Paris ; mais il était nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre, de rendre compte de l'absence forcée de la reine Margot. Nous aurons plus tard à reprendre la suite de ses aventures, lorsque son mari réunira les deux couronnes de Navarre et de France.

XVII

LA CONSPIRATION DE LA MOLE ET COCONAS, ET CE QUE N'AVAIT POINT PRÉVU
L'ASTROLOGUE RUGGIERI

La Mole était l'ami intime, le mignon du duc d'Alençon. Sa faveur n'avait de rivale que celle d'Annibal de Coconas, autre coquin qui, pendant la Saint-Barthélemy, s'était livré aux dernières scélératesses.

Un soir Catherine fut informée que ce La Mole désirait lui parler. Elle ordonna aussitôt qu'il fut introduit.

Elle fut frappée de sa pâleur extrême, de ses traits bouleversés.

Il venait de se brouiller avec son maître ; mais il donna à son trouble une tout autre cause.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda la reine.

— Madame, répondit-il, vous me voyez tout ému des dangers qui menacent Votre Majesté.

— Quels dangers ? Parlez.

— Un complot formé contre vous.

— Vous en connaissez un ? j'en connais cent. Mais peut-être ne suis-je pas instruite de celui que vous savez. Voyons, par qui est-il formé ?

— Par moi, d'abord, madame.

— Vous ?

— Mais je ne conspirais que contre votre autorité et j'ai dû me séparer de mes complices, qui voulaient porter plus haut leur attentat. Leur dessein était trop noir. Il me révolta. Je rompis avec eux et résolu de venir me jeter aux pieds de Votre Majesté et de lui tout avouer.

— Eh bien ! je vous écoute. En voulait-on à ma vie ?

— Oui, madame.

— Nommez les coupables.

— Madame, je tremble à la seule pensée de la douleur qu'une telle révélation va vous causer.

— Ah ! je crois pressentir ce que vous allez dire, fit Catherine, mais enfin achevez.

La Mole reprit non sans effort :

— Les plus grands coupables sont deux princes qui, désespérant d'anéantir votre influence politique, ont résolu de vous tuer. « Il faut, a dit l'un d'eux, que nous l'étranglions de nos propres mains. »

La reine à ces paroles parut un instant accablée; sa tête s'inclina sur sa poitrine, les muscles de ses joues se détendirent et sa face large, grasse et blafarde prit cette expression à la fois abbatiale et sinistre, restée clichée pour pour son histoire.

— Mes fils! soupira-t-elle.

Mais n'étaient-ils pas à son image?...

La Mole s'enhardit :

— Un seul de vos fils, madame, reprit-il; le second conspirateur est le roi de Navarre.

— Après? fit-elle d'une voix sèche.

— J'ai dit à Votre Majesté qu'ayant suivi mon maître contre vous jusqu'alors, je refusai de le suivre plus loin. Mon ami de Coconas refusa également... Le duc en éprouva une vive irritation, et de ce moment je ne dus plus voir en lui qu'un ennemi.

« Quant à Ruggieri...

— Comment? fit Catherine avec vivacité, lui aussi?

— Votre Majesté pouvait-elle le compter sérieusement au nombre de ses amis?... Mais oui, si je me rappelle que c'était par lui que M^{sr} d'Alençon était averti des plus secrets desseins de M^{me} sa mère.

— Ah! le misérable!... l'ingrat!... le lâche!... Et un Florentin!... L'enfant d'une famille nourrie par le duc mon père. Le scélérat!... a-t-il voulu m'étrangler aussi, lui?...

Comme elle se récriait, un bruit insolite se fit entendre dans le palais. Elle s'interrompit pour prêter l'oreille. Des pas précipités retentirent et aux observations timides de la femme de chambre répondit une voix que La Mole reconnut aussitôt.

Il se recula dans un coin sombre de la chambre.

Presque aussitôt le duc d'Alençon entra.

— Ah! madame! s'écria-t-il, en s'avancant sans apercevoir La Mole, pardonnez-moi de vous déranger à pareille heure; mais je suis accouru ici avec mes gentilshommes pour vous prier de me livrer un traître qui, m'assure-t-on, a osé pénétrer chez vous.

— De qui s'agit-il? demanda froidement la reine.

— De La Mole... qui, dans un entretien que nous avons avec mon cousin de Navarre, a poussé l'audace jusqu'au crime et a osé proposer contre votre personne sacrée le plus monstrueux attentat. Mais n'est-il pas venu?... je vais le faire arrêter.

— Il est ici, répondit Catherine.

D'Alençon regarda autour de lui.

— Derrière vous, ajouta sa mère.

Et le duc se tourna alors vers La Mole. Celui-ci fit hardiment quelques pas vers lui et lui dit :

— Vous avez pressenti ce que j'allais révéler à la reine, monseigneur?... Vous venez pour parer le coup. Mais j'ai confiance dans le bon jugement de madame la reine.

— Et moi aussi, fit le duc. Je me doute que vous m'avez imputé toutes vos infamies. Votre présence ici ne peut avoir d'autre but. Mais une longue et pénible expérience a appris à ma mère ce que les grands ont à redouter des perfides conseils de leurs domestiques. Elle sait à quels excès ils peuvent se porter. On est bien obligé de se servir de vous, messieurs, mais on vous méprise.

« Ce misérable, madame, oubliant que vous êtes ma mère et croyant que je pouvais moi-même l'oublier dans les luttes politiques qui nous divisent, n'a-t-il pas osé me proposer de vous étrangler? l'infâme! »

— Duc, c'est vous qui êtes infâme! Ce crime est de vous. Et j'ai cru, en vous entendant, que le château des Tuileries, où se tenait le conciliabule, allait à vos paroles s'écrouler sur nous.

— Une telle accusation outrage la nature. Un coup d'épée y ferait la meilleure réponse... mais mon respect pour la reine vous réserve au bourreau... Descendez donc dans la cour, monsieur, mes hommes vous y attendent.

— La Mole, ajouta Catherine d'un ton sévère, retirez-vous.

Le gentilhomme salua la reine et se retira.

Catherine reprit avec malice :

— Mais, mon fils, puisque vous êtes en train de faire justice des conspirateurs, mandez près de nous notre capitaine des gardes.

Le duc s'empressa d'obéir, bien qu'il craignît que l'exécution de cet ordre ne tournât contre lui, la reine n'ayant pas dit un mot pour le rassurer.

Le capitaine parut.

— M. Ruggieri est au palais? dit Catherine. (Ruggieri habitait chez elle).

— Oui, madame.

— Rendez-vous chez lui et déclarez-lui qu'il est votre prisonnier. Vous vous joindrez avec lui aux hommes de M^{sr} d'Alençon et sous cette double escorte il sera enfermé ainsi que M. de La Mole à la conciergerie du palais.

Puis se tournant vers son fils :

— Vous n'y mettez aucune opposition, je pense?

— Madame, désormais vous ne douterez plus de mon zèle pour votre service et de ma complète soumission.

— C'est bien, conclut Catherine, nous en reparlerons demain.

La vieille n'était pas dupe de son fils, elle connaissait sa haine; mais elle feignit de le croire. Le lendemain le duc et le roi de Navarre achevèrent de dénoncer leurs amis, firent arrêter Coconas et signèrent un acte craintif d'obéissance et de fidélité.

La Mole et Coconas furent mis à la torture, puis livrés au bourreau qui les décapita place Saint-Jean-en-Grève.

Ruggieri fut envoyé aux galères.

XVIII

COMMENT HENRI III SE DÉBARRASSA DES GUISES

Le caractère d'Henri de Guise le *Balafre* est difficile à définir ; sa conduite est un mélange d'audace et d'hésitation. Devenu, par l'organisation de la Ligue, le véritable roi de France, il n'avait plus qu'à prendre la couronne. En mai 1588, ce fut pour lui que le peuple fit la journée des barricades, et ce fut devant lui que le roi quitta furtivement le Louvre pour se sauver à Chartres. Il ne cachait point son ambition, mais n'agissait pas.

Son frère le cardinal disait de Henri III. — faisant allusion à la devise royale : Trois couronnes avec cette légende : *Manet ultima cwto*, — la dernière l'attend au ciel :

— Dieu lui a ôté celle de Pologne, l'autre chancelle, la troisième sera l'ouvrage d'un barbier.

Et il ajoutait qu'il aurait beaucoup de joie si on lui faisait cette opération chez les capucins et qu'il *lui* tiendrait la tête.

Henri III prit peur. Sept mois après les barricades, il convoqua les états généraux à Blois, une des résidences royales.

Au mois de décembre 1588 la maison du roi et celle de la reine mère se transportèrent au château de Blois. Les députés des provinces étaient arrivés dans la ville. Tous appartenaient à la Ligue.

Henri de Guise ainsi que son frère le cardinal acceptèrent un appartement au château.

Le 18, la cour est en fête chez la reine mère pour un mariage ; le roi en profite pour mander près de lui deux personnes dont il est sûr : le maréchal d'Aumont et un magistrat, M. de Rambouillet.

Le roi dit qu'il ne pouvait plus supporter les délis du duc de Guise et que le duc ou lui devait mourir.

M. de Rambouillet conseilla de lui faire son procès. Le roi haussa les épaules : — Où trouverez-vous des témoins, des gardes, et des juges ? dit-il.

Le maréchal fut d'avis de le tuer.

Le roi fit venir Ornano, frère du magistrat. Il se rangea à l'opinion du maréchal. Il demanda ensuite le brave Crillon, mais ce capitaine répondit : qu'il serait charmé de tuer le duc en duel, mais qu'autrement pareille besogne était indigne de lui.

Le 21, le duc assista aux vêpres de la chapelle royale. Le roi remarqua qu'il lisait pendant l'office, et à la sortie il lui dit :

— Vous êtes dévotieux.

— Sire, répondit le duc, je lisais un pamphlet huguenot contre le roi.

Tout en causant du pamphlet ils entrèrent au jardin ; alors le duc déclara au roi que puisqu'il n'était pas assez heureux pour avoir ses bonnes grâces, il le pria d'accepter sa démission et qu'il se retirait dans ses terres.

C'était la guerre civile déclarée.

— Je vous conseille d'y réfléchir, répondit le roi en souriant.

Mais rentré chez lui, Henri se livra à la fureur et au désespoir. Un de ses domestiques, témoin de la scène, la rapporta au duc qui réunit en conseil son frère et ses amis. Tous le pressèrent d'agir.

Mais Guise retomba dans ses indécisions funestes. Au fond, le chef de la Ligue était las de conspirer, dégoûté de son rôle et surtout des gens qu'il était forcé d'employer. Puis ce grand seigneur un peu fat, et très viveur, était un homme à bonnes fortunes. Une femme le retenait au château : M^{me} de Noirmoutiers.

Cependant Henri prenait ses mesures.

Guise ne venait au conseil que fort accompagné. Le conseil se tenait dans une grande pièce de passage entre l'escalier et l'antichambre du roi. Guise était obligé de laisser son monde au haut de l'escalier. Si le roi l'appelait, il devait se trouver séparé des siens par deux pièces ; — Crillon se chargeait de fermer les portes du château.

Henri III dit à Larchant, capitaine de ses gardes, de se placer sur le passage du duc et de lui présenter une requête pour le paiement des gardes, de manière à l'isoler de sa suite.

Puis il fit savoir qu'il tiendrait conseil le lendemain de très bonne heure.

L'huissier de Halde reçut l'ordre de l'éveiller à quatre heures.

Pendant ce temps le duc soupait chez sa maîtresse, où il reçut cinq avis différents du péril qui le menaçait. Mais il ne voulut point s'en soucier et mit le dernier billet qu'il avait reçu sous son oreiller.

A quatre heures, de Halde frappe chez le roi qui ne tarde pas à se lever et se rend en robe de chambre dans son cabinet où l'attend M. de Termes. Il prend les clefs des cellules qu'il avait fait établir pour ses capucins, les ouvre une à une et y fait entrer de Halde et successivement tous les quarante-cinq qui arrivaient.

Il leur fait part alors de son dessein de tuer Henri de Guise.

A cette déclaration, toutes ces têtes gasconnes s'enflamment de zèle.

— Cap de jou ! sire, s'écrie Périac, je vous le rendrai mort !

— Parlez moins haut, dit le roi, vous allez réveiller ma mère. Mais voyons d'abord qui de vous a des poignards ? Longnac, vous ne prendrez avec vous que ceux qui auront le poignard et l'épée.

Longnac en trouva huit. Il les posta dans l'antichambre. Les autres furent répartis en différents endroits.

Pour sa personne et dans son cabinet, Henri III garda son Corse et un nommé Bastide, épée gasconne de première force.

En attendant l'heure, le roi arpentait son cabinet, ne tenant pas en place. De temps en temps il entr'ouvrait sa porte pour adresser quelques paroles aux huit.



Le moine tira un couteau caché dans sa manche et en frappa le roi au bas-ventre. (Page 122.)

— Surtout n'allez pas le blesser!... Un homme de cette taille-là peut se défendre, j'en serais bien fâché.

Il faisait un froid de neige. Le ciel était noir. Peu de conseillers devancèrent le lever du jour. Il était près de huit heures, le duc ne venait pas...

En ce moment il s'arrachait aux bras de sa maîtresse, puis faisait sa toilette. Enfin, vêtu d'un galant habit de satin gris et son manteau sous le bras, il se rendit au conseil.

Il rencontra d'abord de nombreux gardes ; il s'en serait peut-être étonné si le capitaine Larchant ne s'était détaché de leurs groupes pour lui présenter sa

requête. Les gardes à leur tour s'approchèrent le chapeau à la main et le suivirent dans une attitude de suppliants.

Il leur promit poliment d'appuyer leur demande et entra; derrière lui Crillon ferma la porte.

En entrant, le duc commença à lire sur les visages qu'il rencontrait, et parut se troubler. Il éprouvait un malaise qu'il pouvait attribuer au froid, à l'heure matinale, à la fatigue de la nuit.

— J'ai froid, dit-il. Que l'on fasse du feu.

Puis en pâlisant :

— Le cœur me faut. Monsieur de Morfontaine, pourriez-vous dire au valet de chambre que je voudrais avoir quelques bagatelles des armoires du roi, du raisin de Damas, ou de la conserve de roses.

On trouva des prunes de Brignoles dont il dut se contenter.

Son œil du côté de sa balafre pleurait. Il avait oublié son mouchoir. Son secrétaire en avait profité pour le lui envoyer avec cet avis : « Sauvez-vous, ou vous êtes mort. » Mais Crillon avait arrêté le messager à la porte.

— Monsieur de Hetmant, dit encore le duc, voudriez-vous voir si à la porte de l'escalier il n'y a point un de mes pages ou quelque autre pour m'apporter mon mouchoir.

Le valet de chambre du roi apporta un mouchoir.

Henri envoya ensuite Revol, son secrétaire, prier le duc de venir lui parler dans son cabinet.

Mais l'huissier de l'antichambre refusa à Revol de le laisser passer. Celui-ci revint pâle et tremblant.

— Qu'avez-vous donc? s'écria Henri, vous êtes d'une pâleur... Frottez vos joues! frottez vos joues!... Qu'est-il arrivé? Parlez.

— Il n'y a pas de mal sire; c'est de Halde qui ne veut pas m'ouvrir que Votre Majesté ne le lui commande.

Le roi commanda de laisser passer Revol et M. de Guise.

Le secrétaire fut trouver le duc :

— Monseigneur, le roi vous demande dans son cabinet.

Et il se retire d'un pas rapide.

Le duc met quelques prunes dans son drageoir, jette le reste sur le tapis.

- Messieurs, dit-il en riant, qui en veut?...

Puis il se lève, trousse son manteau sous son bras gauche, met ses gants et son drageoir sur la main du même côté et dit :

— Adieu, messieurs.

Il heurte et passe.

Dans l'antichambre il salue les huit. Longnac assis sur un bahut ne daigne pas se lever; les autres le suivent comme pour lui faire honneur. A deux pas du cabinet, il passe la main droite dans sa barbe, et se retourne à demi pour regarder derrière lui; soudain il est saisi au bras par de Montseriac qui était près de la chambre et il est frappé d'un coup de poignard au sein gauche.

— Ah! traître! tu en mourras!

En même temps, Des Affravets se jette à ses jambes et de Semalens lui porte par derrière un grand coup de poignard près de la gorge, dans la poitrine, et de Longnac un coup d'épée dans les reins. Le duc criant à tous ces coups : — Eh! mes amis!... Eh! mes amis!... Eh! mes amis!...

Et lorsqu'il se sentit frappé d'un coup de poignard sur le croupion par Periac, il cria : — Miséricorde!...

Et bien qu'il eût son épée engagée dans son manteau et les jambes saisies, il les entraîna d'un bout de la chambre à l'autre, au pied du lit du roi, où il tomba!

Ses dernières paroles furent entendues par son frère le cardinal. Il n'était séparé de lui que par une cloison.

— Ah! on tue mon frère! s'écria-t-il.

Il voulut se lever; d'Aumont l'arrêta :

— Ne bougez point, mordieu! Monseigneur le roi a affaire de vous!

— Nos vies, dit l'archevêque de Lyon, sont entre les mains de Dieu.

Alors le roi ouvrit sa porte et regarda.

Puis il ordonna à M. de Beaulieu de fouiller le duc. Celui-ci trouva dans une poche de ses chausses un petit billet où le roi lut : « Pour entretenir la guerre en France il faut 700,000 livres tous les mois. »

Cependant le malheureux gardait encore un reste de vie; M. de Beaulieu, s'en apercevant, se pencha vers lui et lui dit à l'oreille :

— Pendant qu'il vous reste un peu de vie, demandez pardon à Dieu et au roi.

Le duc ne l'entendit point sans doute.

Il poussa un soupir rauque et rendit l'âme.

Il fut couvert d'un manteau gris, et au-dessus on plaça une croix de paille.

Deux heures plus tard le corps fut livré au sieur de Richelieu qui le fit brûler par son exécuteur dans la première salle à main droite en entrant au château. Les cendres furent jetées à la rivière.

Il n'y avait plus qu'à tuer le cardinal. Le roi en chargea le capitaine Du Gast et quatre soldats, et lui remit quatre cents écus.

Le Gast et ses hommes se rendirent chez le cardinal. Celui-ci se confessa et les suivit sans résistance. Il fut tué dans le couloir.

Enfin, après cette bonne besogne, Henri III fut voir sa mère qui était très souffrante et gardait le lit.

— Madame, comment vous portez-vous ?

— Oh! mon fils, bien doucement.

— Moi, bien. Je suis roi de France, j'ai tué le roi de Paris.

La vieille reine parut péniblement affectée de cette nouvelle.

— Je prie Dieu, dit-elle, que bien en advienne! Mais donnez-moi un don ?

— C'est selon, madame.

— Donnez-moi son fils et aussi M^{me} de Nemours.

— Leurs corps, oui; mais je garde les têtes.

Cependant il ne les fit pas tuer.

XIX

LA MORT DE CATHERINE ET LA VENGEANCE DE M^{lle} DE MONTPENSIER

Peu de jours après, le 5 janvier, la reine Catherine se mourant, on appela près d'elle pour la confesser l'évêque de Nazareth, M^{sr} Julien de Saint-Germain.

Ainsi s'accomplit la prédiction de Ruggieri qui avait dit qu'elle mourrait près de Saint-Germain.

Elle ne fut pas beaucoup pleurée, même de ses serviteurs. L'épargne royale était vide et les legs de leur « bonne maîtresse » ne devaient pas être exécutés.

Son corps fut déposé à Saint-Sauveur de Blois. Comme on n'avait pu trouver un chirurgien capable de l'embaumer, et qu'il sentait trop mauvais dans l'église, on l'enterra secrètement dans le cimetière de la paroisse. Ses os ne furent retrouvés que vingt ans plus tard, et on les transporta dans le superbe mausolée de Henri II à Saint-Denis.

Pour en finir avec les Valois, il nous reste encore à raconter la vengeance féroce que M^{lle} de Montpensier tira de l'assassinat de son frère Henri et du cardinal de Guise.

Déjà depuis longtemps la duchesse détestait Henri III; à la nouvelle du crime de Blois, cette femme passionnée devint une Furie. On le comprend.

Ce fut alors qu'on la vit portant à la ceinture les ciseaux d'or qui devaient servir à tonsurer le roi. Ce projet depuis longtemps formé devait être bientôt abandonné pour un autre qui répondit mieux aux meurtres de Blois.

Le parti de la Ligue décapité possédait toujours Paris. Henri III ne pouvait rentrer dans sa capitale qu'en en faisant le siège. Il eût préféré n'avoir qu'à conquérir les cœurs par quelques beaux deniers; mais il dut se résigner à reprendre le harnais de guerre.

Il crut sa ligne politique toute tracée. Les catholiques étaient contre lui : il rechercha l'alliance des protestants et appela à son aide le jeune roi de Navarre.

Que diraient de cela ses amis catholiques comme lui, ses bons capucins, et ces religieux bonshommes de Vincennes qu'il affectionnait également et à qui (nous avons omis d'en parler) il rendait de fréquentes visites qui se terminaient par des orgies? Que diraient de cela les pères jésuites?... Il avait bien demandé l'approbation, ou le pardon du pape, mais Sa Sainteté n'avait pas répondu.

Il en prit son parti. Et comme son successeur devait un peu plus tard dire : « Paris vaut bien une messe », Henri III se disait : « Paris vaut bien un prêche ». Et il marcha contre Paris avec l'armée huguenote du Béarnais.

L'armée royale campa, au mois de juillet 1589, au bourg de Saint-Cloud.

Avec les armes de l'époque sa menace manquait de portée; mais Saint-Cloud,

en cas de revers, était une bonne position défensive. Les coureurs de l'armée ravageaient les environs de la grande ville où la souffrance était très grande.

Mayenne, un Guise, s'était chargé d'organiser la défense. Mais il n'avait pour lui qu'une population mal armée, indisciplinée et dans une agitation perpétuelle.

Les jours se passaient en escarmouches stériles pour les assiégés; la famine déjà montrait les dents. Mayenne hésitait à tenter le sort d'une bataille.

Le 29 juillet le duc, La Chastre et de Neuville-Villeroi délibéraient sur le parti à prendre, lorsque la duchesse de Montpensier, l'air rayonnant, survint au milieu d'eux.

— J'ai trouvé, dit-elle, l'instrument de notre salut.

— Que voulez-vous dire? demanda Mayenne.

— Voici, répondit la duchesse, le prieur des jacobins, le révérend père Bourgoïn, qui vous l'expliquera. Donnez, je vous prie, l'ordre de l'introduire; il me suit.

Mayenne commanda de laisser entrer le moine.

Le père Bourgoïn, homme vénérable, était le chef de ce que l'on pourrait appeler le parti de l'assassinat ou du régicide. C'était de ces hommes zelés pour le bien de la vraie religion et celui des peuples, et qui jugeaient, exaltaient ou condamnaient leurs semblables selon leur conscience religieuse.

Ce n'était pas un homme de sang; mais dans sa conscience il avait jugé le roi Henri III funeste à la religion, et cet homme simple et doux s'était élevé jusqu'au meurtre et avait décidé de faire tuer le roi.

Ce que d'autres, comme lui, ont fait depuis pour assurer le bonheur de l'humanité, il le faisait.

On avait à conserver le précieux trésor de la morale catholique, et n'était-il pas juste de punir cet odieux scandale d'un roi très chrétien allié à un roi hérétique?

On était à la veille de subir les horreurs d'un siège; ne valait-il pas mieux qu'un seul coupable pérît qu'une multitude innocente?

Henri III avait trahi son peuple et sa religion, il devait périr.

Telles étaient les convictions du moine qui se présentait au conseil du duc de Mayenne.

— Messeigneurs, dit-il, je n'ai pas à vous instruire de mes opinions; elles vous sont bien connues. Nous avons chacun nos moyens; à vous la vaillance de l'épée, à nous les coups soudains frappés par l'inspiration divine. Nous marchons au même but par des voies différentes. Mais nous ne pouvons nous désintéresser les uns des autres; nous nous suivons des yeux et du cœur, toujours prêts à nous entr'aider fraternellement.

« Je crois donc devoir informer vos seigneuries que Dieu, exauçant mes prières, a suscité un homme de dévouement qui se tient prêt à nous délivrer. C'est un jeune et humble moine jacobin, nommé Jacques Clément ¹.

1. Né à Serbonne, près de Sens, en 1567. Il était donc âgé de vingt-deux ans.

« La mission de frère Jacques serait déjà accomplie, si nous avions trouvé le moyen de le faire parvenir jusqu'au roi.

— Et vous venez, mon révérend père, nous demander ce moyen? répondit Mayenne. Je crois qu'il nous sera assez difficile de vous le procurer. Et d'abord votre secret a-t-il été si bien gardé dans cette ville remplie d'espions, que déjà Henri de Valois n'en ait été avisé?

— Depuis son arrivée à Paris, frère Jacques n'est point sorti de notre maison. Je suis son confesseur et il n'a encore communiqué qu'avec deux personnes, M^{lle} de Montpensier et moi. Ne pourriez-vous l'envoyer comme parlementaire?

— Non, dit de Neuville énergiquement.

— C'est impossible, appuya La Chastre.

— Pourquoi donc? fit le père Bourgoïn en se tournant vers Mayenne.

Mais celui-ci, avec la prudence des Guises, garda le silence.

— Pourquoi? insista le moine.

— Vous tenez à le savoir? Permettez-moi donc, mon père, de vous répondre avec la franchise d'un soldat : c'est parce que, si nous croyons au zèle de votre moine, nous doutons de son habileté, et que nous ne voulons pas nous compromettre avec lui.

— Sans doute, dit La Chastre, nous ne voulons paraître mêlés en rien à cette aventure. Vous l'avez dit, mon père, à chacun ses moyens.

— Permettez, fit alors le duc, j'ai ici quelque chose qui peut, je crois, être employé à la satisfaction générale.

Ouvrant un portefeuille placé devant lui sur la table du conseil, il en tira un pli carré dont le large sceau de cire rouge qui le fermait avait été habilement détaché sans être brisé.

— Voici, reprit le duc, une pièce dont j'ai déjà donné lecture au conseil. C'est une lettre tombée entre les mains de nos coureurs, et adressée par Achille de Harlay au roi Henri III. Elle pourrait, je crois, servir de passeport à ce bon moine. Il suffirait de recoller le sceau qui est intact et de faire au porteur une petite leçon.

— Je m'en charge, monseigneur, s'écria le Révérend avec vivacité.

— Êtes-vous de mon avis, messieurs?

— Parfaitement, répondirent les chefs de la Ligue.

— Que seulement, fit observer de Neuville, le bon moine ignore de qui son supérieur tient cette lettre.

— Il est inutile qu'il le sache, répliqua Bourgoïn.

Mayenne remit la lettre au moine qui salua et se hâta de rejoindre la Montpensier.

Celle-ci approuva le moyen et voulut remettre elle-même la lettre à Jacques, au moment de son départ pour Saint-Cloud.

Tous deux de retour au couvent furent trouver le jeune dominicain dans sa cellule.

La porte en s'ouvrant sans bruit leur permit de jouir du spectacle du jeune fanatique tombé à genoux, en extase.

Jacques Clément était un grand gaillard solide, bien bâti, dont le visage rond et rougeaud éclatait de la pléthore sensuelle d'une jeunesse continentale. Il avait

le front petit et bombé des entêtés et des esprits étroits, les narines dilatées et mobiles, les lèvres charnues et gonflées de sang des natures lascives, le col épais et court des violents.

La discipline monastique, la gymnastique du culte, lui servaient à combattre cet excès de tempérament qu'il appelait le démon de la chair. Tordu par les désirs sur sa couchette de moine, comme saint Laurent par le feu sur son gril, il se jetait sur la dalle froide, tendait les bras au ciel, en appelait les anges... et lorsque ses bras se refermaient sur sa poitrine, il y croyait sentir les frémissements des ailes des chérubins et les palpitations de leurs chairs roses.

Depuis qu'il était au couvent de Paris, chaque visite de M^{lle} de Montpensier était suivie d'une de ces attaques d'apoplexie érotique et religieuse.

La duchesse contemplait avec bonheur l'extase du bon frère, dont les yeux noyés, la bouche humide, étaient aux anges.

Enfin le corps du moine ploya sous l'ivresse mystique; Jacques, les bras croisés sur la poitrine, tomba sur la dalle.

Le père Bourgoïn s'empressa de le relever et la duchesse vint également à son aide; Jacques revint à lui lentement. Il *revenait* du ciel et il sourit en trouvant près de lui l'autre Marie.

— Mon frère, dit la duchesse. Dieu a exaucé mes prières, il nous a donné les moyens de vous faire parvenir jusqu'au maudit.

— Oui, reprit Bourgoïn, la voie où il vous appelle à marcher pour le salut du monde est débarrassée de tout obstacle, et quand vous le voudrez, vous pouvez partir pour le camp des infidèles.

A mesure qu'ils parlaient, la pourpre du visage de Jacques se dissipait, indice d'une réaction violente.

— Êtes-vous prêt, mon frère? demanda Marie avec l'attitude penchée et le sourire de la tentation.

Mais Jacques pâlisait et gardait le silence. Le prieur fit signe à la duchesse; il était inquiet.

— Vous gardez le silence, mon frère Jacques? fit Marie d'un ton de tendre reproche.

— Vous aurez, dit le père Bourgoïn, une lettre pour Henri de Valois. Elle vous servira pour traverser le camp et vous permettra de vous approcher de l'ennemi de Dieu, qui la prendra de votre main.

— Mon père, gémit le moine, mon père... que Dieu ait pitié de moi...

— Dieu vous envoie, mon fils.

— Que ses saints anges me protègent!

— Ils seront avec vous; n'en doutez pas, mon fils, ils seront là, invisibles et armés, au moment du sacrifice, pour protéger et sauver le sacrificeur.

— Madame, reprit le malheureux moine d'une voix émue, madame, priez avec moi!...

Marie échangea avec le révérend prieur un regard qui voulait dire: c'est une défaillance, il faut relever son courage.

— Ma fille, dit le révérend, je vous laisse: priez ensemble.

Il sortit.

La duchesse, restée seule avec le fragile instrument de sa haine, était bien résolue à tout pour galvaniser son énergie.

Elle savait tout l'empire de ses beaux yeux sur cette jeune brute, elle en avait déjà usé et, dût-elle être réduite à en abuser, il lui fallait sa vengeance.

— Mon frère, lui dit-elle, en donnant à sa voix les inflexions les plus caressantes, n'avez-vous pas eu des visions ?

— Oui, madame.

— Qu'avez-vous vu ?

— Deux anges.

— Comment étaient-ils ?

— Grands et beaux.

— Le premier ?

— Le premier avait une tunique blanche qui dessinait son corps. Ses formes étaient celles d'une femme... Je fus fort troublé de cette vision.

— Pourquoi, Jacques ?

— Elle vous ressemblait.

— Oh ! Jacques, je ne suis pas assez belle.

Le regard de Jacques maintint que si.

— Et le second ?

— Il s'avança vers moi en tenant une palme verte qu'il voulait me donner. Je voulus la saisir. Il en tomba des gouttes de sang.

— Oh ! Jacques !...

— Ce sang, reprit le moine d'une voix oppressée, c'est le sang du martyr... le mien, sans doute...

— Que dites-vous ?... Mais le premier ange ?

— Je le cherchai des yeux, il avait disparu.

— Ce n'était peut-être qu'un rêve.

— Non, non ; je mourrai.

— Avez-vous peur, Jacques ?

— Madame, je suis jeune et ma chair tressaille quand je pense qu'il faut tout quitter.

— Mais les anges te protégeront, enfant !...

— Ces gouttes de sang...

— Eh bien ! si elles tombent, je les sécherai dans mon reliquaire, sur mon cœur.

— Ah ! madame, que dites-vous ?

Un éclair rouge passa dans les yeux de Clément, dont les lèvres se gonflèrent.

— Mais tu ne mourras pas, Jacques, et si tu n'as point les palmes du ciel, les récompenses terrestres ne te manqueront point.

— Chère dame, les plus douces seraient de vous.

Elle porta d'un élan ses lèvres au front du moine :

— Je te les promets, dit-elle.



Il prit des pincettes de la cheminée, de peur de toucher à la gorge de cette belle fille. (Page 133)

XX

LA VENGEANCE DE MARIE DE MONTPENSIER

Lorsque, quelque temps après, la duchesse sortit de la cellule, elle était pâle et agitée, mais à travers son émotion elle laissait percer un air d'étrange satisfaction.

— Eh bien, madame ? lui demanda Bourgoïn avec inquiétude.

— Il ira, répondit-elle ; il l'a juré sur le Christ. Il ira. Mais il faut aller le confesser.

— Ce serait la seconde fois de la journée.

— N'importe, il vous demande. Puis il faut, s'il hésitait, lui refuser l'absolution.

— Je vais l'entendre, madame la duchesse.

— Enfin il partira sur l'heure.

— Je vous le promets.

Le révérend prieur se rendit dans la cellule de Jacques et entendit sa confession.

Un des aveux du moine a été recueilli par l'histoire : c'est que son dernier péché avait été commis avec M^{lle} de Montpensier; si le démon de la chair est terrible, plus terrible encore est celui de la vengeance.

Enfin, ayant pour viatique les baisers de la duchesse et les bénédictions du père Bourgoïn, le pauvre fou se mit en route.

Il arriva au camp de Saint-Cloud le 31 juillet dans la soirée, comme envoyé de M. de Harlay.

Le lendemain matin, il se présenta devant le logis de Henri III, mais les gardes lui refusèrent le passage. Il insista. Le bruit en vint jusqu'au roi.

— Laissez-le approcher, fit-il, on dirait que je chasse les moines et ne veux point les voir.

Jacques Clément fut introduit dans la chambre du roi, qui en ce moment était assis sur sa garde-robe.

Il tenait à la main la lettre, et, ployant le genou devant le roi, il la lui tendit. Mais comme celui-ci venait de la prendre et l'ouvrait, le moine tira un couteau caché dans sa manche et en frappa le roi au bas-ventre.

Henri arracha l'arme restée dans la plaie et en frappa l'assassin au visage en s'écriant :

— Ah ! le méchant moine ! Il m'a tué, qu'on le tue !

Les gardes tuèrent Jacques Clément sur place. Puis son corps fut traîné sur la claie, écartelé et brûlé.

Peu de temps après, Henri III expira.

La Montpensier embrassa l'homme qui lui en apporta la nouvelle, puis s'écria :

— Je ne suis marrie que d'une chose : c'est qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'est moi qui ai fait le coup.

Puis montant en carrosse avec M^{me} de Nemours, sa mère, elle parcourut Paris en criant : — Bonne nouvelle !

Les ligueurs firent de Jacques Clément un martyr, placèrent son image sur les autels et demandèrent sa canonisation à Rome. Le prieur Bourgoïn, les jésuites Guignard et Cornelet firent son apologie et le mirent au nombre des anges. Le jésuite Mariana lui consacra son fameux traité *de Rege et regis institutione*, où il glorifia le régicide.

Au-dessus d'un portrait de Jacques Clément on lisait ce quatrain :

Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
 Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
 A Henri de Valois, et vertueusement
 Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

DEUXIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LES BOURBONS

I

SOUS HENRI IV

Henri IV habita le Louvre. Il acheva les Tuileries et voulut réunir ces deux palais.

Les travaux accomplis sous son règne pour l'achèvement de ces deux palais sont considérables : jusqu'à lui l'aile du Louvre bâtie par Catherine de Médicis était restée couverte en terrasse. Il y fit ajouter un étage en galerie, orné à l'intérieur de nombreuses peintures de Porbus, Dubreuil et Bunel. C'est à la place même de cette construction bientôt détruite par un incendie que Louis XIV éleva plus tard la galerie d'Apollon. Henri IV y avait imprimé non seulement le cachet de son époque, mais celui de ses faiblesses personnelles, car le G et l'H entrelacés en l'honneur de Gabrielle se montraient là aussi crânement que le chiffre et les croissants de Diane de Poitiers sur la façade décorée par Pierre Lescot.

Il fit en même temps continuer par Androuet du Cerceau l'œuvre de Philibert Delorme. Aussi le plafond de la chapelle des Tuileries représentait l'*Entrée de Henri IV à Paris*.

Du Cerceau changea, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la forme du pavillon central et bâtit le pavillon de Flore. Alors le roi songea à continuer l'aile sud du Louvre commencée par Charles IX et à réunir ainsi le Louvre aux Tuileries.

A l'époque où nous sommes arrivés, il ne reste de la famille de Valois que la reine Margot et le bâtard de Charles IX, le duc d'Angoulême. Après avoir pris Paris, Henri IV comprit qu'il devait renoncer à sa religion et à sa femme. Marguerite était encore à Usson quand on lui fit part des intentions du roi. Elle résista un peu, puis consentit. Elle rentra à Paris en 1605, cinq ans après le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Elle habita d'abord le château de Madrid au bois de Boulogne, puis se fixa à l'hôtel de Sens. Elle en fit un tripot et un mauvais lieu devant lequel les honnêtes gens

ne passaient qu'en grondant. L'année n'était pas finie qu'elle partait après un meurtre dont un de ses caprices avait été cause : elle préférait Julien, un de ses pages ; Vermond, qui se croyait des droits, en fut jaloux. Le matin du 5 avril, comme la reine revenait de la messe des Célestins, Julien, qui se tenait à la portière de son carrosse, tomba frappé d'un coup de pistolet tiré par Vermond. Marguerite jura qu'elle aurait vengeance. Deux jours après, Vermond avait la tête tranchée, Marguerite étant présente, au carrefour même de l'hôtel de Sens ; c'est-à-dire au carrefour formé par les rues du Figuier, de la Mortellerie et des Barres ¹.

Le soir elle quitta l'hôtel pour n'y plus revenir, pendant qu'on chantait dans Paris :

La reine Vénus demi-morte
De voir mourir devant sa porte
Son Adonis, son cher Amour,
Pour vengeance a, devant sa face,
Fait défaire en la même place
L'assassin presque au même jour.

Son dernier amant fut un musicien de sa chambre. Elle l'aima avec passion et on l'avait surnommé le roi Margot. Le règne de ce prince de la main gauche ne fut pas de longue durée : Marguerite mourut le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-deux ans.

Disons encore un mot du duc d'Angoulême pour en finir avec les Valois.

Il habitait rue des Francs-Bourgeois, dans un hôtel appelé plus tard hôtel Lamoignon et qui avait appartenu à Diane, fille légitimée de Diane de Poitiers. Il existe toujours, et vous le reconnaîtrez aux D qui couronnent les fenêtres et aux têtes de cerf sculptées au fronton de droite et de gauche.

Le fils de Charles IX et de Marie Touchet tenait beaucoup de son père. C'était un homme étrange comme il y en avait beaucoup alors, ayant du prince et du bandit, aussi bien à la cour que parmi les *tire-laine*, mais disposé surtout à comprendre ceux-ci et à ne reconnaître que pour leur avantage l'excellente situation de son hôtel, placé au carrefour des rues Pavée, Culture et des Francs-Bourgeois.

« Quand ses gens, écrit Tallemant des Réaux, lui demandaient leurs gages, il leur disait : « C'est à vous à vous pourvoir ; quatre rues aboutissent à l'hôtel « d'Angoulême, vous êtes en beau lieu, profitez-en, si vous voulez. »

Ce trait suffit à peindre l'homme.

Marie de Médicis n'habita point les Tuileries, mais résida d'abord au Louvre dans les anciens appartements de Catherine, au pavillon des cariatides.

Henri dès les premiers jours s'en était dégoûté. Elle n'avait de la reine Margot ni la grâce, ni les qualités, ni les défauts charmants qui font excuser ses fautes. A peine savait-elle quelques mots de français.

Henri retourna chez sa maîtresse, une fille de Marie Touchet, la marquise de Verneuil.

1. Une partie de cet hôtel existe encore.

— M^{me} de Verneuil, disait-il à Sully, est d'agréable compagnie quand elle veut. Elle a de plaisantes rencontres et toujours quelque bon mot pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moi, ne recevant de ma femme ni compagnie, ni réjouissance, ni consolation ; ne voulant ou ne pouvant se rendre complaisante ou de douce conversation, ni s'accommoder en aucune façon à mes humeurs et complexions. Elle fait une mine si froide et si dédaigneuse lorsque, arrivant du dehors, je viens pour l'embrasser et rire avec elle, que je suis contraint de la quitter là et, de dépit, de m'en aller chercher quelques récréations ailleurs.

Mais de son côté Marie trouvait son époux vieux et désagréable, elle le soupçonnait en outre (en fanatique qu'elle était) d'être un hérétique relaps!...

Enfin Tallemant des Réaux nous explique tout à fait son aversion par un mot de M^{me} de Verneuil :

« Henri IV, dit-il, a eu une quantité étrange de maîtresses ; il n'en était pourtant pas grand abatteur de bois ; aussi était-il toujours cocu.

« On disait en riant que son second avait été tué.

« M^{me} de Verneuil l'appela un jour le *capitaine Bon-Vouloir* et une fois, car elle le grondait cruellement, elle lui dit : « Que bien le prenait d'être roi, que sans « cela on ne le pourrait souffrir, car il puait comme une charogne. »

« Elle disait vrai. Il avait les pieds et le gousset fins, et quand la reine coucha avec lui la première fois, quelque bien garnie qu'elle fût d'essences de son pays, elle ne laissa pas que d'en être cruellement parfumée. »

Les deux époux n'étaient pas huit jours sans querelles.

Marie reprochait au roi sa constance envers M^{me} de Verneuil ; Henri reprochait à la reine son entourage de sigisbées et de galants.

Marie était boudeuse et colère, et son mari était parfois obligé de se lever la nuit pour se soustraire à sa mauvaise humeur.

Un jour elle lui sauta au visage et l'égratigna. Une autre fois elle leva le bras sur lui, et Sully le rabattit avec une certaine rudesse qui la fit crier que Sully l'avait frappée.

Cette Médicis ne devait pas être moins funeste que la première.

Bien qu'elle eût plusieurs enfants, elle redoutait le divorce qui cependant n'était pas dans la pensée du roi ; elle insista donc pour se faire sacrer à Saint-Denis en grande pompe.

Henri IV et son ministre reculaient devant les dépenses considérables de cette inutile cérémonie. Elle insista tellement qu'à la veille de partir pour se mettre à la tête de son armée et envahir l'Allemagne, il consentit.

— Ah ! maudit sacre ! s'écria-t-il un jour, tu seras cause de ma mort. Car, mon cher Sully, pour ne vous en rien celer, on m'a dit que je devais être tué à la première grande munificence que je ferais et que je mourrais dans un carrosse.

— Laissez ces superstitions aux Italiens, sire.

— Eh ! je ne puis m'empêcher de penser que la reine Catherine, la nuit même du tournoi où Henri II fut blessé à l'œil, rêva qu'elle le voyait blessé comme il le fut, et, s'étant éveillée, le supplia plusieurs fois de ne point courir ce jour-là et

de se contenter du spectacle du tournoi sans y prendre part. J'en pourrais citer d'autres exemples ¹.

Ces tristes pressentiments devaient se réaliser. Marie de Médicis fut sacrée reine de France à Saint-Denis le 13 mai 1610 ; le 14 mai, Henri IV était assassiné dans son carrosse, rue de la Ferronnerie.

Seize complots avaient déjà été formés contre sa vie avant le crime de Ravallac.

Qui avait armé ce dernier ?

Ceux mêmes dont Marie de Médicis vivait entourée, les jésuites, qui, bannis de France à la suite de la tentative de Jean Châtel, étaient rentrés en 1603 à la prière de la fanatique Marie ; les jésuites, parmi les quels la reine avait choisi son confesseur, le père Cotton, compromis dans le procès de Ravallac.

Rien n'a été prouvé positivement contre la reine, mais cependant on ne peut l'absoudre complètement.

« Car, disait le président Hénault, elle ne fut pas assez surprise, ni assez affligée de la mort funeste de l'un de nos plus grands rois. »

En effet, secondée par d'Épernon, la reine, le soir même du meurtre, s'occupait avec la plus grande activité et le plus grand sang-froid de ses intérêts politiques.

D'Épernon devant le Parlement s'écria en frappant sur son épée :

— Elle est encore au fourreau ; mais si la reine n'est déclarée régente à l'instant, il y aura du carnage ce soir !

La régente se mit à l'œuvre, sans rencontrer de résistance. Son œuvre consistait à détruire tout ce que le roi avait entrepris. Elle avait pour collaborateurs Concini, un aventurier, le nonce du pape et le père Cotton.

Sa régence de quatre ans fut un fléau.

Pendant ce temps elle fit bâtir le beau palais du Luxembourg par Jacques Debrosse.

Bien que les travaux de cette nouvelle résidence fussent poussés avec une activité extraordinaire, Marie ne demeura point au pouvoir assez longtemps pour y faire un long séjour.

Tandis que s'élevait le palais du Luxembourg, la reine, nous croyons l'avoir dit, habitait au Louvre les anciens appartements de Catherine, et le château des Tuileries devenait la résidence, ou pour mieux dire la prison du jeune Louis XIII.

D'Épernon et Concini le voulaient ainsi, et la mère, qui ne voyait que par leurs yeux, approuvait cet éloignement du jeune prince.

Enfermé avec ses maîtres d'armes, d'équitation et de musique, laissé à dessein dans une ignorance profonde de l'histoire du passé et des événements qui s'accomplissaient autour de lui, Louis XIII n'avait d'autres distractions que ses jeux d'enfant dans le jardin du château.

Son passe-temps favori était d'y tendre des pièges aux oiseaux et d'y faire partir de petits canons. Un jeune seigneur sans fortune, Albert de Luynes, qui

1. *Mémoires de Sully.*

avait été page de Henri IV et qui passait pour un fauconnier émérite, fut chargé d'instruire Louis dans l'art de la chasse au vol.

De Luynes, d'une physionomie agréable, d'un esprit vif et délié, plut tout d'abord au roi, et sut s'associer à ses jeux d'enfant. Il le conduisait aux environs de la ville pour lui apprendre à chasser au faucon et, quand le temps ne permettait point de sortir, il dressait des pies-grièches qui remplaçaient le faucon dans la chasse aux petits oiseaux des Tuileries. On disposait des trébuchets autour de l'étang pour prendre les oisillons à l'abreuvoir.

Cependant de Luynes ne conquérait point l'amitié du roi dans le but de rester son grand fauconnier; en attendant que Louis eût atteint l'âge de sa majorité, c'est-à-dire quinze ans, il tournait son esprit vers des sujets plus sérieux que la chasse.

A cet abandonné qui ignorait tout, il donnait quelques notions des hommes et des choses de la cour.

Ainsi il lui apprit que sa résidence des Tuileries n'était pour lui qu'une captivité déguisée, que sa mère ne l'aimait pas, et que les favoris, d'Épernon et le maréchal d'Ancre, Concini, étaient ses ennemis. Il lui rappela qu'il était destiné à régner et s'étonna avec lui que personne ne lui enseignât les droits et les devoirs de la couronne et ne l'instruisit des misères et des ressources de son royaume.

Louis l'écoutait volontiers.

D'un esprit lourd et surtout très timide, il lui était difficile de se pénétrer de cette idée que, dans quelques années, il serait le maître d'un vaste empire, et le maître absolu.

Il ne se faisait de son royaume qu'une idée vague et confuse, de son peuple que l'image la plus fausse.

Tout en disposant des trébuchets autour de l'étang des Tuileries, Albert s'attachait surtout à lui inoculer au jour le jour la haine du signor Concini, ce faquin, et de d'Épernon, cet orgueilleux tyran. Comme il était reçu au Louvre, il en profitait pour recueillir des nouvelles et des anecdotes.

— On dit que le gouverneur de Metz, M. d'Épernon, va se déclarer indépendant et se tailler dans vos États un royaume d'Austrasie.

— Qui dit pareille chose ?

— D'Épernon lui-même.

— Et la reine ?

— Elle lui vendrait bien une province pour se procurer de l'argent... car les coffres de la Bastille sont épuisés. Et maintenant que les seigneurs ont dévoré le trésor, ils demandent des gouvernements, des places de sûreté, ils préparent à leur profit le démembrement de la France.

— Mon Dieu! soupirait l'enfant-roi, et je n'ai pas douze ans !...

— Mais tenez, sire, reprenait de Luynes en riant, nous venons d'attraper un merle.

Une autre fois, le jeune courtisan apportait un oiseau amené d'Amérique pour la yolière du roi.

Dans le jardin, il y avait une volière remplie d'oiseaux des quatre parties du monde.

— Sire, disait Albert, voici un nouveau prisonnier pour les Tuileries.

— Mais que se passe-t-il donc en ville, Albert, et d'où provenaient ces rumeurs que j'entendais hier soir?

— Sire, ce sont les bourgeois qui ne sont pas contents. La reine, pour obtenir la paix des grands seigneurs, a été obligée de traiter avec eux à Sainte-Menehould, et de leur distribuer de très grosses sommes. Le prince de Condé a eu 450,000 livres en argent comptant; Mayenne, 300,000 pour se marier; de Longueville, 100,000 livres de pension, et d'autres, et la reine ne s'en est tirée qu'en ne payant pas, cette année, les rentiers de l'hôtel de ville. De là cette rumeur.

— Oh! murmura Louis, cette noblesse met à sac le royaume, mais je saurai bien la réduire. Après avoir fait la chasse aux petits oiseaux, nous ferons la chasse aux loups, Albert.

— Pourvu que les loups ne soient point les maîtres et n'aient pas pénétré même jusqu'ici.

— Quoi! aux Tuileries?

— Savez-vous pour qui l'on prépare le grand appartement du nord, et qui va devenir votre voisine?

Non, en vérité.

— Eh bien, c'est pour la vieille duchesse de Montpensier.

— Oh! le temps des Guises est passé.

— C'est justement le contraire de ce que pense votre noblesse. Elle dit que le temps des rois est passé et que celui des grands est venu.

Tandis que ces propos amers ou caustiques préparaient Louis XIII à la grande politique antiféodale de Richelieu, dans la même année 1615, aux états généraux, réunis au couvent des Augustins, se faisait comme une répétition générale du grand drame révolutionnaire qui devait avoir aussi, en 1789, les états généraux pour prologue.

Tout Paris répétait alors ce quatrain prophétique :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
Puisque l'honneur du roi si mal vous maintenez;
Puisque le tiers état en ce point vous devance,
Il faut que vos cadets deviennent vos aînés.

Quant à l'illustre prévôt des marchands, Robert Miron, il pressentait déjà le rôle du peuple :

« Si Votre Majesté n'y pourvoit, disait-il, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au peuple que le soldat n'est autre chose qu'un paysan portant les armes, et que, quand le vigneron aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est il ne devienne marteau. »

Enfin l'heure sonna où de Luynes put dire à Louis XIII :



De son côté, le roi s'exposait à courir sur les toits pour gagner l'appartement de la femme qu'il aimait. (Page 141.)

— Sire, vous avez atteint votre majorité ; il est temps que votre captivité cesse et que votre règne commence ; mais le pouvoir ne vous sera pas remis, il faut le prendre.

— Je le sais, dit le roi. Eh bien ! qu'allons nous faire ? nous rendre au Louvre ?

— Oui, mais que Votre Majesté attende seulement que le maréchal d'Ancre n'y règne plus. Tout est prêt d'ailleurs pour vous en débarrasser, je n'attends que vos ordres.

« Le maréchal a poussé l'audace jusqu'au crime en interdisant à Votre

Majesté de sortir des Tuileries, même pour aller à la chasse; donnez-moi l'ordre de l'arrêter.

— Arrêter Concini! fit le roi effrayé; toi, Albert?

— Je me suis déjà assuré du concours de trois bonnes lames dévouées au roi: notre jardinier du château, d'abord; le capitaine de vos gardes de Vitry, et M. de Bellegarde. Mais comme moi ils attendent vos ordres.

— Débarrassez-moi de cet homme à tout prix, répondit le roi.

II

LOUIS LE CHASTE

Le lendemain, 24 avril 1617, Concini sortit de sa maison pour se rendre au Louvre. Il était accompagné de cinquante à soixante personnes, ses gentilshommes de mille francs, ou, comme on les appelait, ses *coglioni di mila franchi*.

Le baron de Vitry avait disposé ses hommes et attendait dans la salle des Suisses.

Averti que le maréchal d'Ancre arrivait au pont dormant du Louvre :

— Il est à nous, dit-il.

Il descendit rapidement, marcha droit à Concini, et lui portant la main sur le bras droit :

— Le roi, lui dit-il, m'a ordonné de me saisir de votre personne.

— De moi? fit Concini stupéfait.

— Oui, de vous, repartit de Vitry en lui saisissant le bras, en même temps que de la tête il faisait signe à ses complices.

Quelques hommes s'avancèrent et déchargèrent leurs pistolets sur Concini.

Celui-ci blessé tomba sur les genoux; il fit un effort pour se relever, mais aussitôt Vitry d'un coup de pied l'étendit à terre et l'acheva.

Ce crime s'accomplit sans retentissement. Vitry donna des ordres pour faire enterrer le corps sans cérémonie, puis il se transporta à l'hôtel du maréchal où il trouva des richesses considérables.

En même temps, de Luynes se rendait chez la reine mère et lui déclarait au nom du roi qu'elle était prisonnière au Louvre.

Ensuite il faisait arrêter la maréchale Léonora Dori, dite Galigai.

Cependant un des meurtriers était allé porter au roi l'écharpe et l'épée de Concini.

Louis, à cette vue, se sentit pris d'enthousiasme belliqueux.

— Que l'on m'apporte ma grosse carabine! s'écria-t-il.

Et comme les cris de: Vive le roi! retentissaient dans la cour, il fit ouvrir les fenêtres, s'y montra soulevé par le colonel des Corses, d'Ornano, et cria :

— Grand merci à vous, mes amis, maintenant je suis roi!

Les mêmes paroles que celles de Henri III après l'assassinat de Henri de Guise. Ensuite il se rendit chez sa mère et lui déclara : Que Dieu lui ayant donné un royaume, il était décidé à le gouverner lui-même.

Parole présomptueuse que l'avenir ne devait pas justifier.

Marie de Médicis se retira au château de Blois.

De Luynes succéda au Concini dans toutes ses charges et tous ses biens ; et ce fut tout le fruit de cette révolution de palais.

Le roi qui, en prenant sa carabine, avait, le 24 avril, dépensé toute son énergie, retourna à ses occupations habituelles, et, bien que résidant au Louvre, alla jouer aux Tuileries, battre du tambour, sonner du cor, tendre des trébuchets et faire de petits jets d'eau avec des tuyaux de plume.

« Un jour, dit Bassompierre, je le louais de ce qu'il était fort propre à tout ce qu'il voulait entreprendre, et que, n'ayant jamais été montré à battre du tambour, il y réussissait mieux que les autres ; il me dit :

« — Il faut que je me mette à sonner du cor de chasse, ce que je fais fort bien, et je veux être tout un jour à sonner. »

« Je lui dis :

« — Sire, je ne conseille pas à Votre Majesté d'en sonner trop souvent, car j'ai ouï dire que le feu roi Charles, à force de sonner du cor, se rompit une veine dans le poulmon, qui lui causa la mort.

« — Vous vous trompez, me répondit-il, de sonner du cor ne le fit pas mourir ; mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine, sa mère, à Monceaux, et qu'il la quitta et s'en vint à Meaux. Mais si par la persuasion du cardinal de Retz, qui le fit retourner à Monceaux auprès de la reine mère, il n'y fût pas revenu, il ne fût pas mort sitôt... »

« Cela me fit connaître que l'on lui donnait beaucoup d'appréhension de la reine sa mère, de laquelle je me gardai bien de lui parler à l'avenir, même en discours communs. »

Cependant Bassompierre a beau se récrier avec sa complaisance de courtisan : « Grand Dieu, que cet enfant montre d'intelligence ! » il est certain que le roi de France ne faisait plus de progrès au jardin des Tuileries depuis que de Luynes demeurait occupé au Louvre à pourvoir ses frères et à s'enrichir lui-même.

Louis XIII ne savait rien apprendre par lui-même. L'imagination lui manquait absolument. L'assassinat qui lui avait donné, sinon le pouvoir, du moins la possibilité de régner, n'était pas de son invention. Même après Charles IX et Henri III, il n'eût pas trouvé cela.

Tant que de Luynes lui avait montré à dresser les pies-grièches, il s'en tirait assez bien ; mais, demeuré seul avec ses oiseaux, il était aussi embarrassé que ceux-ci pour attraper une alouette.

A voir ses pies-grièches, on eût pu se demander ce que ce grand dadais de seize ans ferait de ses peuples.

Bien mieux.

Dans la rapidité de notre course à travers l'histoire, nous avons omis de dire que la France avait une reine.

Louis ne s'était pas marié, on l'avait marié; de lui-même il n'eût jamais songé à cela.

En 1615, Marie de Médicis avait obtenu pour son fils la main d'Anne d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne, née en 1601. Le jeune prince était allé à Bordeaux au-devant de sa fiancée. « Mêlé à un groupe de cavaliers, il la regarda passer, sans être connu d'elle. La bénédiction nuptiale fut donnée, quatre jours après, par le cardinal de Sourdis et le soir on les fit coucher au même lit, mais pour la forme seulement, leurs deux nourrices restant dans la chambre des mariés ¹. »

Comme il ne retrouva plus sa nourrice pour le mener coucher avec la reine, il resta vingt-sept ans avant de partager son lit.

Et encore... nous le dirons plus loin... l'idée à laquelle nous avons dû Louis XIV n'était pas de lui.

La petite Espagnole était cependant fort gentille : des yeux incendiaires, un teint d'une blancheur de neige, une tournure à ravir. Souvent elle venait aux Tuileries jouer avec le roi, rieuse, espiègle, — bien innocente aussi. Sa Majesté la régalaît de son tambour et lui donnait des images qu'elle avait coloriées.

Avec la jeune Anna venait la petite duchesse Marie de Montbazou, plus éveillée encore que sa maîtresse et qui, toute jeune, devinait déjà son rôle de demoiselle d'honneur.

Dans l'après-midi des beaux jours, la duchesse Marie disait à la reine Anna :

— Si Votre Majesté le veut, nous irons au jardin tourmenter le roi; je crois qu'il fait une fontaine.

Elles parlaient et tombaient sur le roi de France, absorbé dans la construction d'une rigole en roseaux, près de l'étang des Tuileries. La fille de Philippe II écoutait d'abord les explications que son époux lui donnait de ses essais hydrauliques, puis elle disait :

— Maintenant à quoi allons-nous jouer?

— Je vais sonner du cor, répondait le roi.

— Non, non, sire, protestait Marie. S'il plaît à Votre Majesté, nous allons jouer à qui arrivera le plus vite au bois.

Il y avait au fond du jardin, à droite, une miniature de forêt, avec sa futaie, son taillis, ses sentiers capricieux et ses tapis de mousses. Aucun jardinier n'en avait altéré la fraîcheur, une négligence *coupable* en avait sauvé la végétation exubérante. On pouvait encore s'y perdre.

— Jouons à qui arrivera le plus vite au bois!

Le roi acceptait le défi, et, arrivé le premier, avec un naïf orgueil, accueillait dédaigneusement les deux coureuses palpitantes, au lieu de leur ouvrir les bras.

Il ne savait pas. De Luyues ne lui avait pas appris comment on joue avec de jeunes femmes.

Marie et Anne s'étendaient sur l'herbe à l'ombre, il s'asseyait près d'elles et si la reine penchait sa tête sur son épaule, il l'en reprenait avec vivacité et lui disait :

— Appuyez-vous à mademoiselle.

¹. Bazin, *Histoire de la France sous Louis XIII*.

Et si c'était mademoiselle qui se permettait une pareille familiarité, Louis lui faisait observer qu'elle pouvait se reposer contre un arbre.

Lorsque toutes deux le quittaient, le roi donnait sa main à baiser à Marie de Montbazon et baisait la main de sa femme, sans voir aux lèvres de celle-ci le sourire qui l'invitait.

Il n'avait pas dix-sept ans et ne pouvait rien deviner de ce que Marie ou Anna n'osaient lui dire. D'autre part la cour suivait le tout-puissant de Luynes et il ne restait même pas près de Louis une de ces vieilles comtesses qui s'autorisent de leur âge pour donner à un jeune homme royal les notions élémentaires de l'art d'aimer.

Avec l'aptitude à tout apprendre, dont l'a loué Bassompierre, il eût fait de rapides progrès. Au contraire, avec le temps et le sommeil où elles restèrent plongées, ses facultés s'atrophiaient.

Cette vertu morale que l'on appelle la chasteté ne fut chez lui qu'une infirmité physique. Le contact d'une jeune et belle femme lui causait une sensation dont la vivacité lui était pénible. Et il en voulait à ce qui le troublait de la sorte, aux regards trop chauds, aux nudités trop provocatrices. Il éprouvait parfois contre la beauté féminine des révoltes, des mouvements de colère et de brutalité dégoûtante.

Le père Barry nous en cite un exemple.

C'était à Dijon.

« Étant permis au peuple de voir dîner, il y eut une demoiselle vis-à-vis de Sa Majesté, habillée et découverte à la mode. Le roi n'en prit garde et tint son chapeau enfoncé, et l'aile abattue, tout le temps du dîner, du côté de cette curieuse. Et la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin dans sa bouche, qu'il lança dans le sein découvert de cette demoiselle, qui en fut bien honteuse. »

Et ce prince se piquait d'urbanité et de délicatesse ! Mais, on peut le remarquer, chez les religieux la continence excessive dégénère en folie et en cruauté.

Tout le monde connaît l'anecdote rapportée par Tallemant, rappelons-la néanmoins :

« Une dame admise dans sa compagnie. M^{me} de Hautefort, tenait un billet; il voulut le voir; elle ne le voulut pas. Enfin il fit effort pour l'avoir; elle, qui le connaissait bien, se le mit dans le sein et dit :

« — Si vous le voulez, vous le prendrez donc là. »

« Savez-vous ce qu'il fit? Il prit des pincettes de la cheminée de peur de toucher à la gorge de cette belle fille. »

La femme qu'il aima, autant qu'il pouvait aimer, M^{lle} de La Fayette, était une jeune fille d'une beauté fine et spirituelle dont il ne sut apprécier que la conversation.

La jeune reine s'effaça complètement et mena l'existence la plus paisible... du moins pendant les premières années.

Elle habita le Luxembourg dont on enleva les roses. Elle aimait passionnément les fleurs et, chose singulière, à la vue d'une rose, même en peinture, elle se trouvait mal.

Enfin tout finit par prendre un cours naturel, la reine eut des amants et le roi eut un ministre qui, après la mort de de Luynes, fit de la malheureuse France une grande nation.

III

LE JARDIN RENARD

Nous efforçant de ne pas nous éloigner des Tuileries, nous avons passé sous silence les intrigues séniles de Marie de Médicis depuis son exil à Blois jusqu'à sa mort à Cologne. Nous n'avons rien dit non plus des intrigues galantes du cardinal de Retz, qui ne réussit point, et dont la reine se fit un ennemi. Nous nous contenterons même de mentionner simplement la passion d'Anne d'Autriche pour lord Buckingham. Cet amour naquit dans les salons du Louvre et de l'hôtel de Chevreuse¹, mais ne grandit et n'eut son dénouement qu'à Amiens, où les deux amants pouvaient se voir à toute heure et en toute liberté.

Amiens est trop loin des Tuileries.

De retour des bords de la Somme, la reine habita le Louvre, où le roi avait cessé de résider.

Richelieu ayant averti Sa Chasteté Louis XIII du danger que la présence de Buckingham lui faisait courir, Louis refusa de recevoir l'ambassadeur anglais à son second voyage.

Ce refus nous amena la guerre et coûta la vie au favori de Charles I^{er}.

En effet, si le duc n'avait pas courtisé la reine de France, il n'eût pas irrité Louis XIII, les Anglais n'auraient pas tenté contre La Rochelle en 1627 une expédition qui leur fut fatale et le duc prêt à s'embarquer à Portsmouth n'aurait pas rencontré le poignard d'un fanatique qui mit fin à sa brillante et funeste existence.

Cependant le danger qu'avait couru la reine et l'imperturbable réserve de son mari donnaient quelque souci au cardinal de Richelieu.

Ce grand homme — il fallait qu'il se mêlât de tout — médita un rapprochement nécessaire entre les deux époux. En politique qu'il était, il procéda avec méthode et s'efforça d'abord de combattre le goût de son maître pour M^{lle} de La Fayette. Il réussit si bien que celle-ci demanda et obtint la permission de se retirer chez les visitandines.

— Mais d'où vient cette résolution subite? s'était demandé Louis XIII. Lui aurais-je déplu?

Naturellement Richelieu s'était bien gardé de laisser pressentir ses desseins

1. Marie de Montbazon, l'amie intime d'Anne d'Autriche, avait épousé le duc de Chevreuse.

au chaste monarque. Il savait que pour lui, plus que pour tout autre, l'amour doit être entouré de mystères.

Il y avait moins à craindre du côté de la reine et il sut la disposer à un rapprochement par les bons conseils de son directeur, le père Sirmond.

Les choses en étaient là, lorsque Louis voulut avoir une explication avec son amie et lui donna rendez-vous.

Un jour du mois d'octobre 1637, il annonça qu'il irait chasser à Gros-Bois; il partit en effet, mais il se déroba en route et courut à la Visitation.

Il y demeura quatre heures à causer, et M^{lle} de La Fayette, à l'inspiration du cardinal sans doute, et prenant en main les intérêts de la France, fit entendre au roi qu'elle prévoyait le jour prochain où, n'écoutant plus que la voix du devoir, Louis XIII songerait à Louis XIV.

Que répondit le roi? Nous l'ignorons. Sans doute il s'efforça de combattre d'aussi pénibles pressentiments. Mais la nuit tomba, il dut renoncer à retourner à Gros-Bois, dire adieu à son amie et regagner Paris.

Le cardinal, qui le faisait surveiller, l'apprit aussitôt et crut le moment venu pour le faire tomber dans le piège conjugal.

Il fit démeubler l'appartement du roi au Louvre, si bien que Louis, à son arrivée, ne trouva pas un lit.

Il s'étonne. Il se démène et le bruit de son embarras venant enfin jusque la reine, celle-ci lui fait préparer à souper et à coucher. Louis XIII n'écoutant d'abord que sa fatigue et son appétit se laissa tenter.

Les deux époux soupèrent en tête-à-tête, et neuf mois plus tard la France apprenait la naissance d'un prince.

Ce prince resta fils unique, et le cardinal se contenta de ce succès.

Mais revenons aux Tuileries. La cour les avait complètement délaissées et le roi avait cédé une partie du jardin au public. Cela était d'autant plus facile alors qu'une rue — rétablie de nos jours — séparait le palais des jardins.

Par brevet du 20 avril 1630, le roi donna à un sieur Renard vingt arpents incultes du jardin à la condition qu'il les défricherait, qu'il y planterait des fleurs rares et y bâtirait le chenil royal. Le petit bois, dont nous avons parlé, fit partie de la concession.

Renard en conserva une grande partie dont il fit des bosquets où les beaux et les belles du temps se donnèrent rendez-vous.

Le jardin des Tuileries s'appela bientôt le jardin de Renard.

On y soupait gaiement en belle compagnie, raffinés et courtisanes à la mode. Marion Delorme, Ninon de Lenclos et leurs pareilles, s'il y en eut, y rencontrèrent tous les gentilshommes de la place Royale et de la cour.

La place Royale était le rendez-vous de jour; le jardin de Renard le rendez-vous de la soirée. Les duellistes, malgré les lois terribles de Henri IV et de Richelieu, s'y rencontraient encore, tandis que les bosquets des Tuileries, dont les talons rouge et les robes à queue foulaient incessamment les pelouses, n'avaient que de galantes rencontres.

Nous voilà bien loin de l'ancienne sablonnière et de l'écorcherie. D'ailleurs le peuple tient peu de place dans l'histoire de Louis XIII et jusqu'à Mazarin.

Cependant une sorte de malédiction semblait attachée aux Tuileries.

Quand ce palais était inhabité, les gens des environs y voyaient des lumières suspectes.

Quand il hébergeait quelque courtisan, ses habitants se trouvaient comme campés dans un désert. L'ennui les y prenait d'abord, puis la peur. Ils y entendaient des bruits mystérieux, on y voyait des spectres, et autrefois, — plus encore qu'aujourd'hui, ce qui n'est pas peu dire, — on était très superstitieux.

Les Tuileries étaient, disait-on, hantées par un fantôme rouge que beaucoup supposaient être celui de Catherine de Médicis. Il eût suffi du souvenir sinistre de cette femme.

Anne d'Autriche demeura donc au Louvre. Marie, la reine mère, avait légué le Luxembourg à son second fils Gaston d'Orléans, mais sa femme, une Montpensier, celle qu'on appelait « la grande Mademoiselle », l'habita seule.

Les appartements royaux du Luxembourg étaient compris dans les deux gros pavillons de droite. La chambre de la reine, le cabinet y adossé, sa chapelle, étaient des merveilles d'élégance, de luxe et de bon goût. On peut encore en juger par les belles boiseries peintes et dorées provenant de cet appartement que l'on a utilisées pour la décoration moderne d'une des salles du rez-de-chaussée, à la suite de la nouvelle chapelle.

Ces riches lambris avaient été peints par les artistes les plus célèbres.

Tout dans l'appartement répondait à ce luxe. De magnifiques cheminées sculptées et dorées ornaient les différentes pièces ; les balustrades qui ornaient le grand lit de parade étaient en argent, ainsi que les chenets de la cheminée. Enfin, à la suite de ce magnifique appartement, s'ouvrait la grande galerie où Rubens fut chargé de représenter en vingt-quatre tableaux toute l'histoire de Marie de Médicis.

Cette collection célèbre fut exécutée en moins de trois ans. Elle est actuellement au musée du Louvre. Cette galerie occupait l'aile droite de la grande cour.

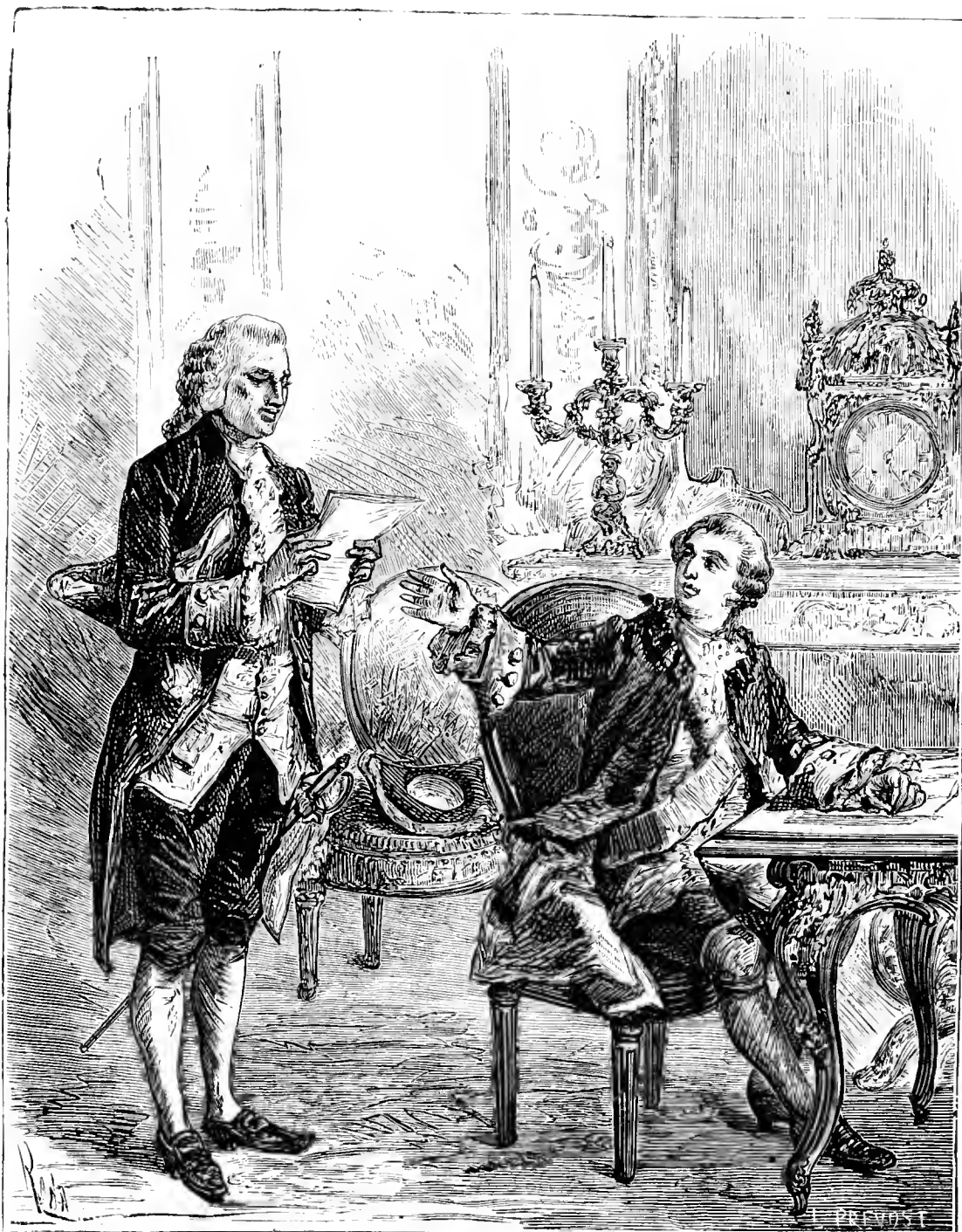
Cependant à l'occident du palais, celui qui devait chasser Marie de Médicis de Paris et de France, l'impitoyable politique Richelieu, s'était fait construire le petit Luxembourg.

C'est là qu'il trouvait, — en attendant qu'il se fit construire le Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal, — c'est là qu'il recevait en secret les courtisanes à la mode.

Cet homme, qui interdisait à l'amour de troubler ses travaux politiques, se permettait des caprices afin d'éviter la passion et partageait ses tendresses entre Marion Delorme et sa nièce, la jolie veuve Combalet.

Lorsqu'il fut las de cette dernière, il voulut la fourrer dans la couche de tous les grands seigneurs et même des princes du sang.

Un gentilhomme qu'il avait chargé de proposer la Combalet au comte de Soissons, reçut la réponse de celui-ci sur la joue, ce qui lui sembla peu diplo-



Il composait un mémoire pour la destruction des lapins dans les campagnes.

matique. Plus tard le cardinal lui-même revint à la charge, et comme le comte alléguait pour motif de son refus qu'il ne voulait pas « épouser les restes de ce vieux galeux de Combalet ». Son Éminence s'attacha à prouver que sa nièce n'avait jamais été Combalet que de nom.

— Pour preuve, disait le cardinal, c'est que dans l'anagramme de son nom *Marie Vignerots* on trouvait ces mots : *Vierge de son mari*.

— C'est possible, répondit le comte, mais je défie que l'on y trouve : *Vierge de son oncle*.

Comme on le voit, Richelieu aimait bien sa nièce Marie Combalet ; cependant

ce ne fut pas à elle qu'il laissa le petit Luxembourg, lorsqu'il fut s'installer au Palais-Cardinal, mais à une autre de ses nièces, la duchesse d'Aiguillon.

La femme de Gaston quitta également le Luxembourg pour les Tuileries. Ce fut là qu'elle reçut la visite de l'étrange Christine de Suède qui, en la voyant entourée de petits pages, lui dit :

— Vous les prenez trop jeunes.

Le grand Richelieu à cette époque avait pour successeur un aventurier italien, le cardinal Mazarin, qui en somme fut meilleur Français que la plupart des grands seigneurs.

Anne, après la mort de Louis XIII, résida au palais bâti par Richelieu, légué par lui à la couronne, et devenu le Palais-Royal.

En lui recommandant Jules Mazarin, Richelieu avait dit à la reine :

— Madame, il vous plaira, car il ressemble à lord Buckingham.

Il lui plut en effet, et lui aima la reine ; il l'aima avec esprit et avec passion.

Ce prélat spirituel, habile et galant, fut pour elle un protecteur intelligent et dévoué, un ami véritable et un amant.

Sa passion fut discrète, exempte de scandale ; Mazarin le craignait et il eut assez à en souffrir à cause de ses nièces ; mais ses lettres, publiées il y a quelques années par M. Ravenel, ont jeté un demi-jour sur ces relations intimes du ministre et de la veuve de Louis XIII. Celle-ci, bien qu'elle eût alors passé l'âge des galanteries, y paraît toujours vaine de sa beauté. Mazarin y parle en véritable héros de roman.

Pendant son court exil, il lui écrit : « Qu'il ne songe qu'à lui donner de belles marques de sa passion et ne rêve, pour arriver jusqu'à elle, qu'à des choses étranges et extraordinaires. Qu'il hasarderait mille vies pour la revoir. »

Ce langage n'est pas celui d'une simple amitié.

Dans une autre lettre :

« Mon Dieu, lui écrit-il, que je serais heureux et vous satisfaite, si vous pouviez voir mon cœur et si je pouvais vous écrire ce qui en est et seulement la moitié des choses que je me suis proposées ! Vous n'auriez point grande peine, en ce cas, à tomber d'accord que jamais il n'y a eu amitié approchant à celle que j'ai pour vous. »

N'est-ce pas là le langage de l'amour ?

On a même prétendu qu'il s'était uni à la reine par un mariage secret, tel qu'on en voyait plusieurs à cette époque en Allemagne et que Louis XIV devait en conclure plus tard avec M^{me} de Maintenon.

On n'en a point de preuve cependant, bien que la princesse Palatine, duchesse d'Orléans, l'affirme dans ses lettres.

« Point de Mazarin !... » avait crié Paris flatté, soudoyé et amenté par une noblesse avide, sans patriotisme, sans morale, et voilà la guerre civile allumée, *la Fronde* ; guerre sans foi ni principe, une guerre de surprise et de trahisons, une « guerre de pots de chambre », comme disait Condé, une polissonnerie politique.

Mais heureusement le dernier mot appartient à Mazarin. La guerre civile est vaincue ; la France pacifiée se relève des ruines faites par l'aristocratie.

Le second cardinal devient aussi grand, aussi puissant que le premier.

Le jeune roi, chassé de Paris par l'émeute, y rentre en triomphe en 1660.

Il vient d'épouser Marie Thérèse d'Espagne. Il a vingt-deux ans. Le vieux cardinal, qui meurt un an plus tard, lui lègue le pouvoir absolu et pour collaborateurs les plus beaux génies dont la France ait été illustrée.

Avant d'aborder le grand règne, encore un mot de Mazarin.

Nous n'avons pas à retracer ce qu'il fit pour la France, nous pouvons citer en passant ce qui reste de lui à Paris :

D'abord, le *Palais des Quatre-Nations* (aujourd'hui l'Institut); la bibliothèque Mazarine ; puis un palais, construit au coin de la rue Vivienne et de la rue Richelieu, et dont une partie est devenue la Bibliothèque nationale.

Mazarin, qui fut le fondateur de l'Académie de peinture et de sculpture, avait non seulement meublé son palais avec un luxe inouï, mais s'y était entouré d'œuvres d'art du plus grand prix, de collections de tableaux, de statues, de meubles sculptés, de tapisseries, qui constituaient un merveilleux musée.

Ce fut, dit-on, ce qu'il regretta le plus en mourant. La mort le surprit à Vincennes en 1661.

Anne d'Autriche lui survécut cinq ans.

IV

LES TUILERIES SOUS LOUIS XIV

Louis XIV, qui se souvenait de l'émeute qui l'avait chassé de Paris, n'aimait pas sa capitale comme résidence.

En 1661, en même temps qu'il se décidait à créer Versailles, le roi logea aux Tuileries la comtesse de Soissons, surintendante de la reine Marie-Thérèse, et son ennemie secrète et passionnée.

Cette comtesse, nous pourrions dire cette *fille*, qui eut tous les vices, commença par la galanterie avant de *s'élever* jusqu'au crime. Dès son installation aux Tuileries, elle surpassa en exploits galants les femmes les plus dépravées, et se composa un bonheur des amours simultanées du jeune roi, du marquis de Vardes, du beau Cavois et de Lauzun.

Nous ne nommons que les plus marquants.

Aux Tuileries et dans l'appartement de la surintendante fut inauguré le souper de minuit, le médianoche, orgie composée de tous les genres d'excès.

Les soupers de la régence ne les surpassèrent point.

Le palais redevint, comme sous Henri III, un mauvais lieu.

La nuit, lorsque l'atmosphère intérieure était saturée des émanations de la

débauche, les illustres convives s'échappaient à travers les jardins, et le vice rafraîchi retrouvait quelque vigueur encore sous leurs massifs de verdure.

Nous n'avons rien à dire de plus de ces orgies, — qui d'ailleurs se ressemblent toutes, — si ce n'est que le roi n'y parut jamais.

La comtesse de Soissons, malgré son ambition et sa jalousie, n'était pas parvenue à exercer sur le roi la moindre influence. Hardie, dépravée, et belle de cette opulence de formes qui séduit surtout les jeunes gens, elle s'était jetée au-devant du roi encore adolescent, mais qui n'était pas Louis le Chaste.

Il ne l'aimait pas et, bien qu'il s'arrêtât quelquefois aux Tuileries, il s'était déjà épris de M^{lle} de La Vallière.

Cette passion, encore timide et discrète, s'était à peine avouée dans une fête offerte au roi, à Fontainebleau, par le comte de Saint-Aignan.

On avait dressé un théâtre dans une allée du parc. Il y avait des fontaines naturelles, des perspectives, une collation par ordre.

On y représentait un ballet des quatre saisons, dont Benserade avait écrit le scénario et les couplets. Le roi y parut en Cérès... On se demande pourquoi ce rôle féminin. Cérès est l'emblème de la fécondité, et le roi venait d'épouser Marie-Thérèse qui était grosse et qui devait, trois mois plus tard, lui donner un Dauphin.

Dans le cortège des nymphes de Diane (Henriette d'Angleterre), on voyait M^{lle} de La Mothe, — plus tard aimée un moment du roi, — et M^{lle} de Pons, adorée de Henri de Guise, grand chambellan et acteur lui-même dans le ballet.

Ce descendant du Balafre n'ébranlait point le trône de Louis XIV, comme l'eussent fait tous ses aïeux. Il avait cherché la couronne de Naples et trouvé des prisons en Espagne. Il bornait alors ses exploits héroïques à se purger quand sa maîtresse prenait médecine... par témoignage de sympathie !...

Parmi les humbles coryphées s'avancait timidement une simple nymphe pour qui l'auteur du livret avait écrit ce quatrain de poésie officielle :

Cette beauté depuis pensée,
Ce teint et ces vives couleurs,
C'est le printemps avec ses fleurs
Qui promet une bonne année.

Cette nymphe était M^{lle} de La Vallière. La sympathique figurante devait bientôt passer chef d'emploi.

Ce fut pour elle, afin de l'éblouir et de parader sous ses yeux, que le roi donna une fête restée fameuse, un carrousel, célébré en 1662 vis-à-vis des Tuileries, dans une vaste enceinte qui en a retenu le nom, *place du Carrousel*.

« Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. » (Voltaire.)

Tout le monde savait que ces magnificences étaient un hommage rendu à une

femme secrètement aimée. M^{lle} de La Vallière est la plus douce et la plus charmante figure qui ait embelli la cour de Versailles. Elle n'était pas de ces beautés parfaites que l'on admire souvent sans les aimer.

« Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, le regard si tendre et en même temps si modeste, qu'il gagnait le cœur au même moment. Au reste, assez peu d'esprit qu'elle ne laissait pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. Pas d'ambition, pas de vues. Plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préférant l'honneur à toute chose et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, libérale, timide; n'oubliant jamais qu'elle faisait mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin. » (Choisy.)

De son côté, le roi, qui faisait trembler l'Europe, s'exposait à courir sur les toits comme un simple page, pour gagner l'appartement de la femme qu'il aimait et qui refusa longtemps ses hommages.

« Ah ! s'il n'était pas le roi ! » disait-elle.

Cependant la galanterie n'absorbait point le roi tout entier : la politique avait la plus grande part de ses préoccupations, et tandis que l'amour poussait ses bourgeons roses, on construisait Versailles, les Invalides, la partie orientale du Louvre et l'on agrandissait les Tuileries (1664).

Levau élevait le dôme de ce palais, qui complétait, en l'alourdissant, la façade de l'ouest. Celle-ci était considérablement augmentée et de quatre-vingt-six toises de longueur était portée à cent soixante-huit.

Les Tuileries cessèrent de nouveau d'être habitées. Le mobilier en fut enlevé. Tandis que l'on sculptait les murs, l'intérieur tombait en ruine. Les rats en dévastaient les tentures, la bise en brisait les vitres. Cependant, pendant quelques mois encore, on y avait réservé un appartement pour Le Nôtre, chargé de transformer ou de créer le jardin.

C'est dans le jardin des Tuileries qu'il rêvait ses créations de Versailles. Un jour qu'il racontait au Roi-Soleil toutes ses magiques inspirations, Louis XIV l'interrompit, tout ébloui par cette vision du futur sanctuaire de sa gloire :

— Le Nôtre, je vous donne vingt mille francs.

Et plusieurs fois le roi interrompit son jardinier pour réitérer son approbation, jusqu'à ce que Le Nôtre, effrayé, s'écria :

— Je n'en dirai pas davantage à Sa Majesté, parce que je la ruinerais.

C'était un des artistes les plus sympathiques de cette époque.

« Le Nôtre, dit Saint-Simon, avait une probité, une exactitude, une droiture, qui le faisaient estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé.

« Il travaillait pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application ; il ne cherchait qu'à aider la nature et à réduire le vrai beau au moins de frais qu'il pouvait ; il avait une naïveté et une vérité charmantes.

« Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui.

« — Eh ! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou et en l'embrassant et le baisant des deux côtés. Eh ! que vous avez bon visage et que je suis aise de vous voir en si bonne santé. »

« Le pape, qui était Clément X, Alfieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée et lui fit mille amitiés.

« A son retour, le roi le mena dans ses jardins de Versailles où il lui montra ce qu'il avait fait durant son absence. A la colonnade il ne disait pas mot. Le roi le pressa d'en dire son avis :

« — Eh bien, sire, que voulez-vous que je vous dise ? D'un maçon (Mansard) vous avez fait un jardinier, il vous a donné un plat de son métier. »

« Le roi se tut, et chacun sourit. Il était vrai que ce morceau d'architecture, qui n'était rien moins qu'une fontaine et qui la voulait être, était fort déplacé dans un jardin. »

Mais parlons des Tuileries.

Le château, avons-nous dit, était séparé du jardin par une rue ; Le Nôtre la supprima. Il reprit les terrains cédés sous Louis XIII à Renard. Il étendit le jardin jusqu'aux Champs-Élysées, qu'on planta d'arbres en 1670, en même temps que les boulevards du nord de la ville.

Mais l'œuvre de Le Nôtre accomplie et la bâtisse de Levau terminée, le roi ne fit cependant que de courtes apparitions aux Tuileries, pour y donner des fêtes.

Il ne parut pas davantage au Louvre, malgré les très humbles conseils de Colbert.

« Ah ! quelle pitié, écrivait-il, que le plus grand des rois, et le plus vertueux, fût mesuré à l'aune de Versailles ! Et toutefois il y a à craindre ce malheur : pendant que Votre Majesté a dépensé de très grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde et le plus digne de la grandeur de Votre Majesté. »

Ce fut pour répondre à ces justes représentations que Louis XIV fit construire, de 1666 à 1674, sur les plans du médecin Claude Perrault, la célèbre colonnade et en même temps la façade extérieure du sud, du côté de la Seine, et celle du nord, du côté de la rue actuelle de Rivoli.

En même temps les sculpteurs créaient des chefs-d'œuvre que nous admirons encore.

Pour les Tuileries, Coysevox sculptait les *Chevaux ailés* qui sont à l'entrée du jardin, du côté de la place ; le *Flûteur*, la *Flore* et l'*Hamadryade* qui sont devant le château ; Nicolas Coustou dessinait la *Seine*, la *Marne*, un *Berger chasseur* et *Jules-César* ; son frère Guillaume, *Hippomène* et *Atalante*. Les *Chevaux indomptés*, qui sont du même artiste, décorèrent primitivement le château de Marly.

Mais tous ces chefs-d'œuvre ne prêtèrent même point les apparences de la vie au palais des Tuileries. Elles demeurèrent vides et mornes au milieu du

tourbillon de fêtes et de plaisirs qui marquèrent le commencement du règne de Louis XIV, et des orgies qui en souillèrent la fin.

Les Tuileries restèrent sombres, comme la vieille Catherine de Médicis dans son vêtement de veuve.

V

PHILIPPE D'ORLÉANS

C'est aux Tuileries que s'accomplit le mariage de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, avec Henriette d'Angleterre, fille de Charles I^{er} et sœur de Charles II, alors régnant.

Les nouveaux époux tinrent leur cour dans ce palais dont les salons furent renouvelés avec un grand luxe et qui reprit une vie qui semblait s'être éteinte avec les Valois.

Toute la France y afflua, dit M^{me} de La Fayette, pour qui le monde des courtisans résume toute la France.

Le roi commença à y aller tous les jours, parce que, dit Laurentie (*Histoire des ducs d'Orléans*), « cette nouvelle cour était remplie de plaisirs : ils prirent même un caractère de débauches et de turpitudes dont il n'est pas permis à toutes les plumes de rappeler l'énormité. »

Il est difficile de traiter certains sujets sans risquer de se souiller de l'ordure qui en est l'essence, et de parler de certains princes, ou de presque tous les princes, sans offenser la pudeur ; mais nous ne ferons pas moins pour Philippe d'Orléans que pour Henri III dont il avait les vices.

Ce grotesque et immonde personnage appartient à l'histoire des Tuileries. Saint-Simon nous en donne le portrait suivant :

« C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque étalée en avant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfumeries. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. »

« Sans avoir un air ignoble, dit la duchesse d'Orléans, sa seconde femme, Monsieur était très petit ; il avait les cheveux et les sourcils très noirs, un visage long et étroit, un grand nez, une bouche trop petite et de vilaines dents ; il n'aimait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et se parer, en un mot ce qu'aiment les femmes. »

Henri III, on se le rappelle, avait la même coquetterie féminine et nous l'avons vu à la grande fête des Tuileries qui précéda la Saint-Barthélemy, en

costume de déesse ; mais du moins il porta presque constamment le costume d'homme.

Monsieur d'Orléans passa sa jeunesse sous le costume féminin.

« Anne d'Autriche s'amusa à voir Philippe adolescent habillé comme Achille à la cour de Scyros et cette princesse le faisait paraître en jupe devant ses courtisans » (Michaud). Il lui arrivait souvent de parcourir Paris dans cet accoutrement. « Ce n'était pas un homme, dit Michelet, c'était une fille fardée, minaudière et coquette. » Il passait tout son temps à se parer, coiffer et habiller les femmes et les filles de la reine et ses jeunes favoris.

« On ne saurait dire à quel point il poussait la coquetterie en mettant des mouches et en les changeant de place... C'est que les hommes quand ils croient être beaux sont encore plus entêtés de leur beauté que les femmes » (*Mémoires de M^{sr} de Cosnac.*)

Il se plaisait surtout chez M^{me} de Choisy, qui flattait ses goûts en les faisant partager à son fils, du même âge que lui.

Le jeune de Choisy passa aussi sa jeunesse « habillé en fille et comme telle était accepté des dames qui couchaient parfois avec elle cette poupée, sans danger pour leur sexe. » Ce travestissement plaisait infiniment au jeune abbé et il devint bientôt pour lui une manie irrésistible, dont il abusa dans la suite étrangement.

Au sortir du séminaire il parut sur le théâtre de Bordeaux ; il y joua pendant plusieurs mois des rôles de femme.

« De retour à Paris, il y acheta une maison dans le faubourg Saint-Marceau pour pouvoir continuer à vivre en femme ; il y vécut sous le nom de M^{me} de Sancy au milieu de femmes et de prêtres, fort édifiés de sa conduite, quoiqu'ils fussent très bien informés que M^{me} de Sancy n'était autre que l'abbé de Choisy. » (Michaud).

L'abbé raconte lui-même dans ses mémoires : « J'allais au Palais-Royal toutes les fois que Monsieur était à Paris. Il me faisait mille amitiés parce que mes inclinations étaient pareilles. Il mettait le soir des cornettes, des pendants d'oreilles, des mouches et se contemplait dans des miroirs, encensé par ses amants... Il donnait tous les ans un grand bal le lundi gras ; il m'ordonna d'y venir en robe détournée, à visage découvert et chargea le chevalier de Pradine de me mener à la courante.

« Monsieur arriva au bal, le chevalier de Lorraine lui donnant la main, il dansa le menuet et alla s'asseoir au milieu de toutes ses dames.

« Dans ma paroisse j'avais un banc vis-à-vis du prédicateur ; les marguilliers m'envoyaient toujours un cierge pour aller à la procession, et je les suivais immédiatement, un laquais portant la queue de mes traînes.

« Un jour du Saint-Sacrement, M. de Neuville me donna la main à la procession et me servit d'écuyer...

« Je présentai le pain bénit et je fis la quête. J'avais une robe de damas blanc de la Chine, doublée de taffetas noir, avec une échelle de rubans noirs, des rubans sur les manches, et derrière une grande touffe de rubans noirs pour marquer la taille : une jupe de velours noir, un manteau retroussé avec de gros



Le roi l'embrassa et les femmes attendries se retirèrent.

nœuds de rubans, un petit bonnet de taffetas noir, chargé de rubans, et attaché sur ma perruque, qui était fort poudrée.

« J'avais les grands pendants d'oreilles en diamants si brillants de M^{me} de Noailles, quatre grandes mouches et plus de douze petites. Je quêtai le matin à la grande messe et l'après-dîner aux vêpres et au salut; j'avais pour suivants un écuyer, M. de Neuville, une femme de chambre et trois laquais dont un portait mes traînes.

« L'amour, hélas! vint troubler mon bonheur et j'avais bien du plaisir; mais à dire la vérité, nous en fîmes un peu trop; on nous voyait tous les jours, M. de

Mauny et moi, à la comédie, à l'Opéra, au bal, aux promenades, au cours, aux Tuileries, etc. »

Mademoiselle l'abbé avait ses amants, Mauny entre autres, mais était aussi au nombre des mignons de Philippe d'Orléans.

« Celui-ci, dit Saint-Simon, rendait public son goût abominable par ses dons et les fortunes de ses favoris et qui n'avait point de bornes pour le nombre, ni pour les temps. »

On l'avait surnommé le *Roi de Sodome* et l'on disait tout haut à la Cour le nom de ses favoris : le chevalier de Lorraine, le comte de Guiche, de Marcillac, de Villequier, le marquis de la Carte, Salart, Pecourt, Faure, de Manicamp et d'autres.

Le chevalier de Lorraine, selon l'expression de Cretineau-Joly, était sa La Vallière.

Il devint le maître de la maison de Monsieur. C'était un homme capable de tous les crimes pour servir ses passions et celles d'un maître initié aux secrets des plus honteuses débauches.

Les favoris de Philippe, tous plus infâmes et plus cupides les uns que les autres, le gouvernaient et le méprisaient.

Plusieurs même le trompèrent avec sa femme.

VI

LE MÉNAGE DU ROI DE SODOME

Henriette d'Angleterre « était un composé de grâces et chacun de ses gestes était une séduction. Il était impossible d'avoir plus d'enjouement dans les manières, plus de paroles obligeantes dans la bouche, plus d'esprit dans la repartie, plus de volupté dans le regard... Elle était très frêle au moment de son mariage. Ce fut donc un bonheur pour elle d'avoir un mari comme Philippe, qui n'était guère un homme, qui n'aimait pas les femmes et qui selon toute apparence sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. » (MICHELET.)

La lune de miel n'éclaira point les Tuileries.

La mésintelligence des deux époux ne tarda point à éclater.

Le roi, au contraire, s'attachait fort à sa belle-sœur.

Tout d'abord Philippe avait accueilli madame Henriette comme un camarade qui l'amuserait et sur qui il essaierait les modes ; il n'imaginait pas avoir à lui dire autre chose. Il la montrait, voulait qu'on la trouvât jolie, et pourtant il craignait qu'elle ne le fût trop et plus que lui ; qu'elle ne lui enlevât ses petits amis, Guiche, Marcillac et autres.

Guiche profitait de la familiarité qui lui donnait accès chez Philippe, aux

heures les plus particulières. Il voyait ainsi Madame à tous les moments « et avec tous ses charmes. Philippe prenait même le soin de les lui faire admirer. »

Ce libertinage à trois lui porta malheur et fut puni par une double infidélité.

Le comte de Guiche s'éprit d'Henriette et celle-ci, justement dégoûtée de son mari, ne fut pas insensible à l'amour du comte. L'intrigue se noua à Fontainebleau et fut favorisée par les craintes que le roi inspirait à son frère.

Tout occupé de détourner de sa femme l'irrésistible Louis XIV (qu'il détestait et qui le méprisait) et à jeter dans ses bras mademoiselle de La Vallière, Philippe laissa le champ libre au comte de Guiche.

Mais si à la Cour on s'occupait peu des affaires de l'État, en revanche on y goûtait beaucoup les cancanes, les indiscretions d'alcôve. Les courtisans ont les vices de la plupart des domestiques.

On ne tarda point, en conséquence, de se raconter dans tous les coins de Fontainebleau, les amours d'Henriette avec le favori de Monsieur. Celui-ci en fut instruit et prit pour nouveau favori le prince de Marcillac, frère aîné du duc de La Rochefoucauld.

La seconde duchesse d'Orléans raconte à ce sujet, dans ses mémoires, une anecdote divertissante :

« Madame, étant à un rendez-vous avec Guiche, chez madame de Chaumont, gouvernante des enfants, avait mis le valet Launois en faction.

« Soudain, Philippe arrive.

« Launois jette un cri d'appel aux amants, court au-devant de Philippe et lui heurte, avec la tête, le nez si violemment, que Monsieur commence à saigner fort...

« Madame Henriette et madame de Chaumont accourent tout effrayées avec des mouchoirs et les placent sur la figure du blessé : elles l'entourent en même temps avec habileté, et Guiche, qui s'était caché derrière la porte, s'esquive de la chambre et gagne l'escalier.

« Monsieur vit fuir quelqu'un, mais il s'imagina que c'était Launois qui s'esquivait de peur. »

Nous n'aurions pas voulu tenir les cartes contre ce prince, il devait avoir trop de bonheur au jeu. Malgré tout son art il n'arrivait à plaire ni en homme, ni en femme, et tandis qu'il se faisait mystifier par Madame, Marcillac qu'il surveillait cependant avec un soin jaloux prenait le même chemin que de Guiche. Il finit par s'en apercevoir et, furieux, il le chassa de sa maison.

C'est madame de La Fayette qui nous raconte ces légèretés tout au long et elle nous apprend en même temps qu'à Marcillac succéda le chevalier de Lorraine.

A la fin, le roi-Soleil « qui voulait une certaine dignité dans les débauches » se montra profondément irrité de la révoltante immoralité de son frère.

Il fit arrêter le chevalier dans les appartements de Philippe et l'envoya sous escorte au château d'If.

Philippe inconsolable quitta la Cour et se retira à Villers-Cotterets. Mais bientôt quelques officieux entreprirent de réconcilier les deux frères, et Colbert, chargé des pouvoirs de Sa Majesté, conclut une transaction moyennant laquelle

le chevalier reçut une pension de 10,000 écus et eut Marseille pour résidence, au lieu du château d'If.

Il fut stipulé, en outre, que le frère dudit chevalier aurait deux riches abbayes vacantes par la mort de l'archevêque de Langres.

A ces conditions, Philippe rentra à la Cour. Son retour y fut signalé par de nouvelles et plus coupables intrigues. En faisant espionner sa femme et Colbert, il surprit un secret d'État qu'il s'empressa de communiquer à son cher chevalier.

Cette trahison, qui menaçait la sécurité du royaume, obligea le roi à exiler M. de Lorraine à Rome.

Dès ce jour, Philippe désespéré jura la perte de sa femme.

Il avait eu de la duchesse quatre enfants ; deux étaient morts en bas âge et deux autres, des filles, étaient mariées, l'une au roi d'Espagne, l'autre au prince de Piémont. — Il croyait en avoir eu un cinquième et à ce sujet il s'était rendu avec d'Effiat de Beuvron et le chevalier chez la fameuse sorcière empoisonneuse, la Voisin.

« Sa femme, à ce qu'il disait, était allée accoucher en Angleterre où un chirurgien anglais l'avait délivrée d'un enfant du sexe masculin. La Voisin envoya exprès à Londres son cousin Beauvillard qui sut toute l'histoire. L'enfant vivait ; le roi d'Angleterre, son oncle, le voyait en secret et lui faisait mille amitiés. La Voisin rapporta cela à Philippe qui s'en alla furieux, ajoutant que c'était Louis XIV qui était le père de l'enfant ; La Voisin ne lui répondit pas non. » (Peuchet, archives de la police.)

Ces révélations mirent le comble à la fureur de Philippe et, non moins que l'exil du chevalier, nous expliquent comment le duc d'Orléans put arriver au crime.

Un an plus tard, en juin 1670, madame Henriette fit un voyage à Londres, chargée d'une mission politique près de Charles II. Elle en revint avec un traité dont les conséquences furent la paix de Nimègue, et son retour fut naturellement un triomphe.

Quelques jours plus tard, la duchesse tomba foudroyée par le poison.

Tout le monde accusa les d'Orléans.

« On ne se cachait pas, même à la cour, pour accuser Philippe », écrit la seconde duchesse d'Orléans.

Le chevalier de Lorraine avait envoyé à Versailles M. de Maurel, ex-lieutenant des gardes, muni d'un poison subtil.

Ce Maurel avait remis le poison au marquis d'Effiat, et celui-ci l'avait versé dans un verre d'eau de chicorée que Madame avait l'habitude de prendre chaque soir.

M. de Purnon, premier maître d'hôtel de la duchesse, fut rendu responsable, et mandé près du roi qui lui ordonna de tout révéler en lui promettant l'impunité.

M. de Purnon révéla tout.

Ce fait n'est pas une légende, mais un crime que l'histoire enregistre avec

l'autorité de cent écrivains parmi lesquels nous comptons Saint-Simon, la duchesse palatine, le marquis de la Fare, Laurentie.

La mort de la malheureuse Henriette mit fin à l'exil du chevalier de Lorraine, et Louis XIV eut la lâcheté inouïe de recevoir à Versailles ce scélérat et ses complices.

La seconde duchesse d'Orléans a dit de la première :

« Madame Henriette fut extrêmement à plaindre; elle eut affaire à de si méchantes gens; je sais maintenant, comme dit le peuple, ce qu'en vaut l'aune.

« J'ai eu à mon service un valet de chambre qui avait vu le marquis d'Effiat empoisonner le verre de Madame; ce valet m'en a parlé souvent. Maurel qui avait rapporté le poison d'Italie en fut fort récompensé; on le plaça chez moi comme maître d'hôtel. C'était un homme sans foi ni loi, mais il avait de l'esprit comme un démon. Il est mort sans avoir voulu entendre proférer le nom de Dieu.

« Il mentait, volait, se parjurait, affectait l'athéisme, s'abandonnait aux plus sales débauches, aux excès les plus révoltants, vendait des jeunes garçons comme des chevaux. »

Un tel crime resté impuni devait être suivi d'autres.

La Montespan fit empoisonner successivement plusieurs de ses rivales, mademoiselle de la Vallière, madame de Fontange, et tenta même d'empoisonner madame de Maintenon.

Philippe se remaria avec Charlotte de Bavière, fille de l'électeur palatin. Mais ce second mariage ne fut pas célébré aux Tuileries.

Les palais, comme les livres, ont leur destinée. Celui de Catherine de Médicis semblait voué aux hôtes les plus infâmes.

Aux menins de Henri III y succédèrent ceux de cet ignoble frère de Louis XIV.

Le château devint la succursale des débauches du Palais-Royal. N'étant plus la résidence officielle des souverains, il ne devait servir pendant longtemps aux princes que de pied-à-terre, d'hôtellerie pour leurs familiers, d'asile pour les vieilles favorites, et de mauvais lieu.

VII

L'AVIDITÉ DES D'ORLÉANS

Philippe n'ayant résidé que pendant quelques années aux Tuileries nous ne nous croyons pas obligé de raconter ici toute sa funeste existence. Cependant avant de passer à d'autres « illustrations » du château, nous croyons qu'on trouvera à cette place avec plaisir les preuves d'une avidité que ses descendants ont rendue légendaire.

Le chef de la famille d'Orléans était d'une cupidité insatiable.

Cet Héliogabale, comme l'appelle Michelet, était doublé d'un Harpagon. Il n'enrichissait ses favoris qu'avec les deniers de la France, et laissait même sa femme manquer du nécessaire.

Il pratiquait le chantage sur une grande échelle. Ainsi, rapporte Lemartey, il refira un million d'une seule poursuite exercée *par lui-même* contre les trésoriers de la guerre, effrayés d'un tel adversaire.

A sa mort son fils trouva deux millions de revenu. Les divers traitements qu'il cumulaient s'élevaient à une somme qui équivalait à cent cinquante millions de notre monnaie. Son fils avoua qu'il était honteux chaque fois qu'il voyait sur son mémoire les sommes qu'il tirait du trésor royal.

En parcourant la liste des donations qu'il extorqua à son frère, on se rend compte de l'immense fortune accumulée dans la maison d'Orléans, et des traditions que l'on n'a pas cessé d'y observer.

En 1662 Philippe reçut en cadeau de Louis XIV le château de Saint-Cloud et ses domaines; puis deux cent mille livres pour faire continuer la grande cascade.

En 1667 il obtint la seigneurie de Sèvres.

En 1672 le roi lui donna le duché de Nemours et les seigneuries de Dourdan, Coucy, Romorantin, Talembray et Villers-Cotterets.

Ses deux filles aînées furent dotées par l'État de neuf cent mille livres chacune; soit trois millions six cent mille francs, valeur actuelle.

L'apanage de sa maison s'augmenta de tous les biens et duchés de la grande Mademoiselle. Cette fortune devait légitimement faire retour à la couronne, (les biens apanagés ne pouvaient tomber en quenouille), mais Philippe et sa femme ne quittèrent point la grande Mademoiselle pendant sa maladie.

Il muguetait sa succession et fut en effet son légataire universel.

Enfin, d'après le calcul de Torbonnaïs, il avait un million cent mille livres de rente; soit quatre millions quatre cent mille francs, valeur actuelle.

Comme tous les efféminés, Philippe d'Orléans était très lâche et, vers la fin de sa vie, il devint dévot. Il avait peur du diable, et son confesseur, le « bon petit père Trevoux », l'affolait des descriptions épouvantables qu'il lui faisait de l'enfer.

« Il m'a fait rire une fois de bien bon cœur, dit la duchesse palatine dans ses mémoires. Il maniait toujours au lit un chapelet auquel étaient attachées quantité de petites médailles qui faisaient un gros fracas sous ses couvertures.

« Soupçonnant qu'il promenait ses reliques et ses images de la Vierge dans un pays qui leur était inconnu, je me levai un soir tout doucement, le saisis par le bras et lui dis en riant :

« — Je vous y prends; vous ne sauriez le nier.

« Il se mit aussitôt à rire et dit :

» — Vous qui avez été huguenote, vous ne savez quelle efficace ont des images et des reliques de la sainte Vierge; elles garantissent de tout maléfice les parties qu'on se frotte.

« — Je vous demande pardon, répondis-je; mais vous ne me persuaderez point

que c'est honorer la Vierge que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité.

« Il ne put s'empêcher de rire et dit :

« — Je vous en prie, ne le dites à personne. »

Il devenait tout à fait imbécile lorsqu'il mourut d'apoplexie. Il ne fut regretté de personne.

VIII

SOUS LA RÉGENCE

Sous la régence les Tuileries furent le théâtre d'un véritable coup d'État.

En 1718, l'opposition du parlement devint menaçante. Déjà lors de la nomination de Law en qualité de contrôleur général, les gens de robe — les robins — montèrent la tête aux Parisiens à tel point que le régent dut hérissier Paris de baïonnettes, et que le roi Georges lui offrit des secours d'hommes et d'argent.

Dubois, d'Argenson, Saint-Simon et le duc de Bourbon-Condé entraînèrent le duc d'Orléans à faire un coup d'État.

Un lit de justice fut décrété pour le 26 août aux Tuileries.

Le parlement se rendit à cette réunion solennelle, au nombre de cent soixante-dix magistrats, à pied, sur deux files.

Une foule énorme encombra le Carrousel, et quelques curieux, à la vue de ces personnages en robes rouges, s'écrièrent : — Voyez donc tous ces homards rouges ! — et leur défilé fut salué d'éclats de rire.

A la séance ces messieurs furent informés que les parlements étaient rejetés dans le même état où l'ordonnance de 1667 les avait placés sous Louis XIV ; qu'ils étaient privés du droit d'intervenir dans les affaires de l'État ; enfin que tous leurs actes récents étaient annulés.

Cette déclaration fut suivie de mesures de violence et de rigueur et, deux jours plus tard, trois membres du parlement furent arrêtés et enfermés à la Bastille.

Les médianoches de M^{me} de Soissons ont été ses dernières fêtes.

La comtesse elle-même a quitté Paris.

La faveur de M^{me} de Montespan l'empêchait de dormir. Mordue au cœur par l'envie, elle avait demandé à la sorcellerie une puissance que la nature avait refusée à ses charmes flétris et, vers 1674, ces manœuvres criminelles furent découvertes après la mort d'un nommé Sainte-Croix, complice de la Brinvilliers.

Ce Sainte-Croix fabriquait des poisons pour le compte de la marquise, d'une sorcière nommée Voisin et d'un prêtre nommé Lesage. On ne se douta de rien tant qu'il vécut ; mais après sa mort, sa femme qu'il avait depuis longtemps quittée

exigea de l'autorité que l'on brisât les scellés apposés sur ce qui avait appartenu à son mari, et dans un coffre on trouva des papiers et des fioles.

Il y avait parmi ces papiers des pièces qui non seulement dénonçaient la marquise de Brinvilliers, mais l'ancien surintendant Fouquet, mais la Voisin, le Sage et la comtesse de Soissons.

Fouquet avait pensionné des empoisonneurs pour se venger de Colbert et du roi.

La comtesse de Soissons avait demandé à la Voisin des chemises et des gants « à l'italienne », c'est-à-dire empoisonnés, pour se venger du roi.

On érigea une chambre spéciale, à l'arsenal, pour juger ces ténébreuses machinations, où se trouvaient compromis un grand nombre de personnages, entre autres la duchesse de Bouillon et le vieux maréchal de Luxembourg.

Le maréchal fut enfermé pour quatorze mois dans un cachot de la Bastille.

La comtesse de Soissons prit la fuite et passa à l'étranger.

Le roi exigea du tribunal que l'on gardât secrètes les tentatives faites contre ses jours.

Quant à la sorcière de la rue Hautefeuille, la femme Voisin, elle fut brûlée en place de Grève.

Pendant le long règne de Louis XIV, nous ne trouvons qu'une personnalité dont le souvenir se rattache aux Tuileries, et, chose dérisoire, c'est celle de la comtesse de Soissons, la complice de la Voisin.

Enfin le grand roi meurt. « Il a régné grandement, il a fait beaucoup de bruit, il a versé beaucoup de sang, et il l'a versé avec succès tant qu'il a eu pour opérer la saignée un homme comme Turenne ou bien comme Condé ; mais quand il n'a eu pour opérateurs que Villeroy ou Tallard, il a mis la France si bas que, si elle existe encore, c'est par miracle.

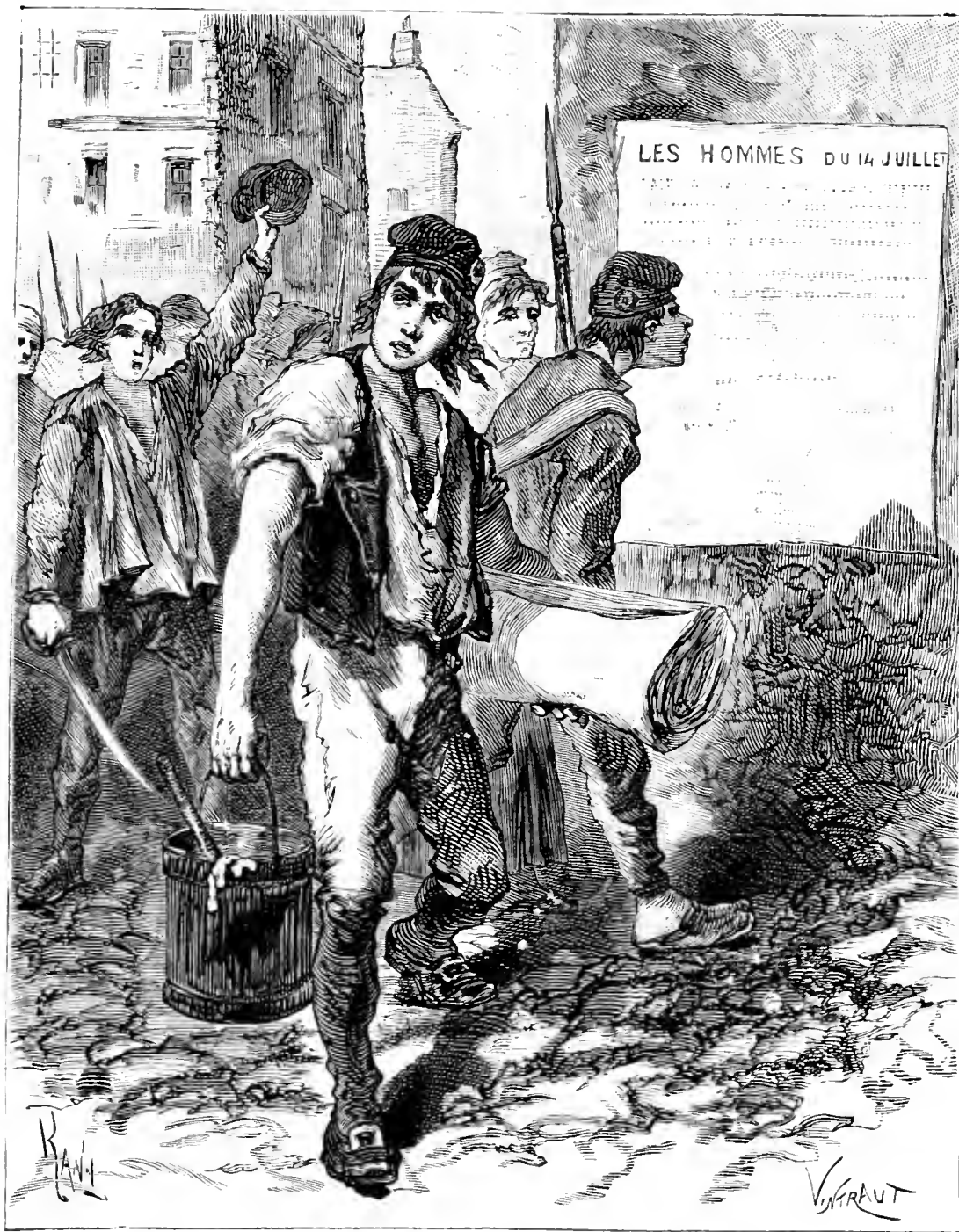
« Enfin il meurt après avoir achevé la carte de France, et l'histoire, qui mesure la grandeur de l'homme à celle du territoire, à dit : Grand roi.

« Ah ! certes, ce roi de malheur a bien régné, bien tué, bien chassé, bien dansé, bien maintenu l'ordre comme on l'entend quelquefois. Il avait acclimaté en Europe le despotisme de l'Asie...

« Enfin il meurt ; il meurt pourri jusqu'à la moelle ; il meurt comme Louis XI avec un reliquaire sur un corps à moitié cadavre, sous le regard glacé de la Maintenon qui respire enfin et dit : — Me voilà délivrée !

« Le lendemain de sa mort, la population de Paris danse et fait des feux de paille à tous les carrefours. » (E. Pelletan.)

Louis XIV mort, la couronne attend un enfant. Louis XV avait cinq ans.



Le jeune homme à la crinière rousse parcourait les rues, tenant d'une main un seau de colle et de l'autre un paquet d'affiches.

IX

LOUIS XV AUX TUILERIES

Louis XIV avait fait un testament, mais sans s'abuser sur sa valeur. « Dès que je serai mort on n'en fera ni plus ni moins, je sais trop bien ce que j'ai fait de celui de mon père. »

Louis XV fut installé aux Tuileries, à proximité du régent Philippe d'Orléans qui habitait le Palais-Royal.

En 1692, alors qu'il n'était que duc de Chartres, Philippe ayant épousé M^{lle} de Blois, fille naturelle du roi, celui-ci avait donné le Palais-Royal en apanage à la branche cadette des Bourbons.

Sous la régence ce palais fut donc le siège du gouvernement. C'est là que le conseil s'assemblait; c'est là aussi que le soir Philippe d'Orléans donnait à ses intimes, à *ses roués*, ces soupers fameux par les débauches qui les accompagnaient.

Le duc d'Orléans, suspect à Louis XIV, détesté du peuple, accusé d'empoisonnement, ne méritait ni cette haine, ni ces accusations. Ses mœurs cyniques devaient cependant lui attirer un juste mépris. Mais on ne peut méconnaître son courage, son intelligence, son goût pour les arts et la douceur de son caractère.

Saint-Simon nous en a laissé un portrait peu flatté.

« Un des malheurs de ce prince était d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Une espèce d'insensibilité le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses. Il était timide à l'excès. On n'obtenait rien de lui, ni grâce, ni justice, qu'en l'arrachant par crainte ou par une extrême importunité. De là tant de manquements de parole. On ne le croyait dès lors qu'il parlait de la meilleure foi. »

Extrêmement défiant il regardait la probité comme une fausse parure. « Sur la religion, dit encore Saint-Simon, je ne puis savoir que ce qu'il n'était pas sans pouvoir dire ce qu'il était. Mais je ne puis ignorer son extrême malaise sur ce grand point et n'être pas persuadé qu'il ne se fût pas jeté de lui-même, entre les mains de tous les prêtres et de tous les capucins de la ville qu'il faisait trophée de tant mépriser, s'il était tombé dans une maladie périlleuse qui lui en aurait donné le temps. Son grand faible en ce genre était de se piquer d'impiété et de vouloir y surpasser les plus hardis. Il était né ennuyé, et il lui était si accoutumé de vivre en dehors de lui-même qu'il lui était insupportable d'y rentrer. »

En lui c'était le vide. Il n'avait ni âme ni conscience.

Tel était le nouveau maître de la France.

Pour installer le petit roi et sa *maison*, il fallut remettre à neuf l'intérieur des Tuileries. Le jeune fléau ne grandit point au milieu d'une cour solennelle, esclave de l'étiquette. La cour de Louis XIV s'était dispersée; elle ne pouvait renaître sous un roi mineur qui n'avait point la distribution des grâces, et avec un régent qui n'entendait pas sacrifier un seul instant à la représentation, et qui disait un jour : — Qu'importe à l'État que ce soit moi ou mon laquais qui soit dans ce carrosse?

La brillante domesticité des Tuileries se composa d'un gouverneur, d'une gouvernante, de précepteurs, de gardes suisses et de valets de tous genres.

Une anecdote suffit à peindre l'éducation du prince.

Un jour, le prenant dans ses bras, le maréchal de Villeroy, son gouverneur, lui montra la foule parisienne que le soleil d'un dimanche répandait au bord de l'eau. et lui dit :

— Monseigneur, tout ce peuple est à vous. Vous pourrez en faire ce que bon vous plaira.

Et en attendant, il apprenait à faire de la tapisserie, à tourner des billes et des tabatières en bois, et à chasser les petits oiseaux.

Le séjour de l'héritier de la couronne aux Tuileries fut marqué par un événement.

Un barbare de génie, Pierre I^{er}, qui méritait déjà le nom de Pierre le Grand, parut au milieu de la dépravation et des petitesse de la cour de France.

Après avoir, en peu d'années, créé une flotte, une armée, transformé une agglomération de peuplades sauvages en une nation, fondé une capitale, après avoir été charpentier de marine dans les chantiers de Saardam, simple soldat, officier et bourreau, il venait, insatiable d'apprendre, étudier de près notre civilisation, voir nos hommes d'État, et enfin nous offrir son alliance.

On lui rendit les plus grands honneurs, mais on ne comprit rien à son génie que l'on prit pour de l'excentricité mêlée de barbarie. Sa petite cour ignorante et grossière semblait encore plus étrange que lui. Enfin son titre de tzar de Moscovie manquait absolument de prestige.

Il se rendit sans cérémonie chez le jeune dauphin. Lorsque celui-ci lui fut présenté, il le considéra attentivement, puis l'enleva de terre et l'embrassa sur les deux joues, à la grande stupéfaction de beaucoup de courtisans.

Il voulait tout voir. Aux Invalides il goûta la soupe des soldats et but à leur santé. A la Sorbonne il embrassa la statue de Richelieu en s'écriant : « Grand homme ! je t'aurais donné la moitié de mes états pour apprendre de toi à gouverner l'autre ! »

Il fut curieux de voir M^{me} de Maintenon à Saint-Cyr. Celle-ci, avertie de sa visite, s'était mise au lit, avait fermé les rideaux. Le tzar n'entra pas moins dans la chambre, ouvrit les rideaux des fenêtres, puis ceux du lit, regarda la veuve de Louis XIV et partit sans avoir dit un mot.

Après avoir fait une sorte d'inventaire des débris et des nouveautés, il déclara que du passé il restait des choses admirables ; mais que le reste annonçait la décadence et une ruine prochaine.

Il n'avait vu que la cour et il ne jugeait que la monarchie ; il ne se trompait pas.

La nouvelle génération ne manquait ni d'intelligence, ni d'esprit, mais manquait de cœur.

Le roi grandit comme elle, dans son atmosphère saturée des vices les plus infâmes, ayant au-dessus de lui, le régent et Dubois, et à ses côtés l'évêque de Fréjus, Fleury, (plus tard son ministre), politique de capacité médiocre, qui parlait de Richelieu avec dédain, de Mazarin avec admiration, et qui, plus puissant que le premier, fut encore inférieur au second.

Son élève resta ce que la nature l'avait fait, paresseux, sensuel et sans cœur.

Le 13 février 1723, Louis XV eut treize ans et fut déclaré majeur ; mais il demeura en tutelle.

Le régent avait déjà songé à le marier, il avait obtenu pour lui la fille de Philippe V d'Espagne, infante de quatre ans. La jeune princesse fut amenée à Paris

et logée dans cette partie du Louvre que l'on appelle encore le palais de l'infante.

Mais Dubois mourut. Le duc Bourbon, son successeur, s'effraya d'une maladie que fit le roi.

« S'il meurt, se dit-il, la couronne va passer aux d'Orléans. S'il guérit on ne m'y reprendra pas : il faut le marier. »

A peine Louis XV fut-il rétabli, que, sans tenir compte du mécontentement de l'Espagne, le duc de Bourbon voulut donner au roi une épouse qui lui dût tout et qui n'eût pas d'appui au dehors. Ce fut alors qu'il pensa à la fille d'un noble polonais, Stanislas Leczinski, dépouillé de la couronne de Pologne que Charles XII lui avait donnée, et qui vivait à Wissembourg d'une petite pension que lui faisait la France.

Ainsi bien qu'elle fût pauvre, sans beauté, et âgée de sept ans de plus que Louis XV, Marie Leczinska devint reine de France.

L'infante d'Espagne fût renvoyée à son père, ce qui nous fit un ennemi de plus.

Dubois mourut. Le régent le suivit de près. Fleury, le précepteur, succéda au duc de Bourbon, en prenant le titre modeste de ministre d'État, et le roi ennuyé de Paris quitta les Tuileries pour Versailles.

Fleury l'avait poussé à déclarer : « Qu'il voulait gouverner par lui-même et suivre en toutes choses, autant que possible, l'exemple de son bisaïeul. »

Mais quoiqu'il fût en âge de gouverner « il se contentait, dit un historien, de montrer au conseil sa belle et impassible figure, que rien n'anima jamais. » Hors de là, quand il n'était ni au jeu, ni à la chasse, il faisait de la tapisserie, ou bien lisait, soit la correspondance secrète qu'il entretenait avec ses ambassadeurs, soit les anecdotes scandaleuses que le lieutenant de police lui envoyait régulièrement chaque jour.

« C'étaient là ses passe-temps; plus tard il en eut d'autres et de pires.

« Il manifestait d'ailleurs la plus grande insouciance et une insensibilité qui ne pouvait être d'heureux augure.

« Il avait une biche blanche qu'il avait nourrie et élevée, laquelle ne mangeait jamais que de sa main et qui amusait fort le roi : il la fit mener à la Muette, la tira et la blessa. La biche accourut sur le roi et le caressa; lui, la fit remettre au loin, la tira une seconde fois et la tua. On a trouvé cela bien dur. » (Journal de Barbier.)

Nous le trouvons atroce.

Charles IX dans ses fureurs nous semble moins hideux que ce meurtrier de sang-froid. Cet acte prouve une absence totale de cœur.

Mais, Henri IV excepté, tous les Bourbons ont été ainsi. Nous verrons plus tard Louis XVI s'amuser à massacrer des hirondelles. Quand ils ne font pas égorger des hommes, il leur faut des tueries de bêtes.

X

L'OPÉRA AUX TUILERIES

Cette nouvelle vacance des Tuileries fut remplie par l'abbé de Bernis, un abbé très remarquable, un type d'abbé spirituel et galant de l'époque où fleurit ce genre de parasites. Il ramena dans le palais Médicis-Delorme les jeux, les ris, les grâces. Il n'y eut plus de ces débauches énormes du temps de Henri III ou de la comtesse de Soissons, mais des soupers fins avec des dames ou des filles d'un libertinage élégant.

L'abbé était un poète et un délicat ; il choisissait son monde et il ne permettait point à ses plaisirs de dégénérer en brutale orgie. Tout était permis, sauf la sottise, l'ivrognerie, la grossièreté.

Les filles du régent n'y auraient été que tolérées.

De Bernis d'ailleurs sous des dehors d'évaporé cachait — ou selon l'occasion laissait entrevoir — un esprit cultivé et sérieux. On eût dit qu'il présentait l'avènement de M^{me} de Pompadour qui devait découvrir en lui les talents d'un diplomate.

En effet, plus tard, lorsqu'il eut quitté les Tuileries pour Choisy-le-Roi, il fut chargé d'une mission diplomatique en Italie, dont il s'acquitta à merveille. Ses correspondances avec Louis XV étaient des plus intéressantes.

Enfin il devint cardinal, comme Dubois, mais sans l'avoir *mérité* comme lui.

Après le départ de l'abbé de Bernis la solitude régna de nouveau aux Tuileries. Mais une belle nuit la salle de l'Opéra — alors au Palais-Royal — brûla, et le théâtre fut transféré aux Tuileries.

Déjà Louis XIV, pour une fête, avait fait disposer et machiner une des salles de ce palais. On y avait représenté le ballet de *Psychée* de Molière.

L'Opéra s'installa dans la salle dite des Machines. (1753.) Ce théâtre était resté au Palais-Royal depuis près d'un siècle. Il y avait été fondé par Richelieu. Molière y avait joué *Tartufe*, *le Misanthrope* et *le Malade imaginaire*. Mazarin y avait ensuite encouragé l'opéra. C'est ainsi que nous devons la tragédie et l'opéra à deux cardinaux, également épris d'art dramatique et lyrique. Mais malgré Mazarin, il faut l'avouer, les ballets pendant très longtemps eurent plus d'amateurs que la musique.

L'Opéra resta aux Tuileries jusqu'en 1770, pour retourner au Palais-Royal dans une nouvelle salle qu'on lui avait construite.

On avait assez de fois joué la comédie dans ce château, le tour du drame allait venir. C'est surtout aux Tuileries que l'on peut appliquer les dernières paroles de Démocrite :

« — La vie est un passage, le monde est une belle salle de spectacle; on entre, on regarde, on sort. »

Ce propos de mépris était bien aussi toute la philosophie de scepticisme et d'indifférence de Louis XV et de sa cour.

« Cela durera toujours bien autant que moi », disait cet homme en voyant l'édifice monarchique menacer ruine.

« Après moi le déluge ! » ajoutait-il.

Et cependant rien ne lui avait manqué pour être grand. Si la cour était pourrie, la nation était vivace et féconde. Que de héros dans ses armées ! Faut-il rappeler Chevert, d'Assas, le comte de Plélo, Montcalm, Duplex ?...

Quelle littérature que celle de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Rousseau, Montesquieu !

Il avait tout pour lui, ce misérable de Versailles. Avant qu'il ne fût tombé dans la boue de la Dubarry, il avait même eu une maîtresse douée de ce qui lui manquait : du cœur.

C'était un amour noble, généreux, que lui avait voué la malheureuse et belle duchesse de Châteauroux. Elle le tourmentait en lui parlant des affaires de l'État, de ses intérêts, de sa gloire.

— Vous me tuez, lui répondait cet indolent égoïste.

— Tant mieux, répliquait-elle; il faut qu'un roi ressuscite.

Et pendant quelque temps, en effet, elle le ressuscita et réussit à faire de lui un homme sensible à l'honneur et qui n'était pas reconnaissable.

Mais cet effort était au-dessus de son énergie; il l'éloigna et dans la même année elle mourut de chagrin; il allait la rappeler; il s'en consola vite avec M^{me} Lenormant d'Étioles — la Pompadour.

Celle-là aussi, malgré sa prodigalité insensée, ses lâches complaisances, son immixtion désastreuse dans les affaires de l'État, était bien supérieure à son triste amant. Elle était intelligente, instruite, artiste... et même l'instruction et le goût manquaient absolument à Louis XV. Aussi, au fond, il n'aimait pas la Pompadour; il la supportait.

La Dubarry, *une bonne fille*, fut sa véritable maîtresse.

Le tzar Pierre avait entrevu cette décomposition morale; mais ce qu'il n'avait pu deviner dans sa rapide excursion, c'était le grand mouvement rénovateur qui en allait surgir.

Au-dessus de la royauté de droit divin se levait la royauté du génie.

En 1713 la représentation de *Méropé* fut pour Voltaire un véritable triomphe, où le philosophe était bien autant applaudi que le poète. Celui-ci assistait à la représentation dans la loge de la duchesse de Villars. La salle tout entière ne pouvant l'embrasser, le parterre ivre d'enthousiasme ordonna à la duchesse de Villars de le faire pour lui. La vieille douairière se leva, mais ce n'était pas l'affaire du public : « La jeune ! la jeune duchesse ! » s'écria-t-on de toutes parts; et la jeune de Villars toute rougissante de plaisir et d'émotion embrassa le poète.

On l'exila depuis; mais il revint et ce jour-là il se rendit droit aux Tuileries, au palais des rois de France, pour y être couronné. Le 30 mars 1778, le patriarche

de Ferney traversa le Carrousel aux applaudissements d'une foule immense. Vêtu à l'ancienne mode, avec sa grande perruque poudrée et ses longues manchettes de dentelles, il portait une magnifique fourrure de zibeline, présent de cette coupable impératrice trop célébrée par lui. Il allait assister à la représentation de sa tragédie *Irène*.

Le peuple applaudissait dans la rue, les hommes de cour remplissaient le parterre, et les femmes parées, debout dans leurs loges, battaient des mains. Et quand après la représentation le buste du poète fut couronné sur la scène, ce fut un nouveau délire. Voltaire était enivré plus qu'un jeune auteur de sa première pièce applaudie et il disait avec vérité :

« Vous voulez donc me faire mourir de plaisir ? »

Ce fut un des grands jours des Tuileries.

Voltaire couronné comme un roi dans ce palais, n'est-ce pas le commencement de la Révolution ? « Voltaire étouffé sous les fleurs aux Tuileries, dit A. Hous-saye, c'est la royauté étouffée à Versailles sous les fruits de Voltaire. Louis XVI comprit-il que l'esprit humain avait désormais son concile et son parlement ? »

Lorsque l'Opéra rentra dans sa salle neuve du Palais-Royal, Marie-Antoinette conserva aux Tuileries un petit appartement dans le pavillon de Flore. Elle s'y reposait en revenant de l'Opéra et c'était là aussi qu'elle se déguisait pour aller au bal masqué.

Le palais était de nouveau rendu à la solitude.

En attendant les grands événements révolutionnaires qui vont bientôt s'y passer, nous ne trouvons plus qu'une anecdote.

En 1783, au château de la Muette, Pilâtre de Rozier et d'Arlande avaient tenté d'expérimenter la nouvelle invention de Montgolfier et avaient opéré la première ascension dans une montgolfière.

Le 1^{er} décembre Charles et Robert renouvelèrent l'expérience aux Tuileries, au milieu d'un concours immense.

Le danger paraissait alors si grand que Louis XVI interdit l'ascension. Mais l'ordre arriva au moment où tout était préparé pour l'enlèvement du ballon. Les aéronautes n'en tinrent compte et, au milieu de l'impatience d'une foule agitée de sentiments divers, de cris d'effroi et d'exclamations joyeuses, la corde fut coupée. Charles et Robert firent un trajet de neuf lieues. Ils descendirent dans la plaine de Nesle où les félicitèrent le duc de Chartres et d'autres seigneurs qui les avaient suivis à cheval.

XI

LES TUILERIES SOUS LOUIS XVI

Après leur mariage, en 1770, le dauphin Louis et la dauphine Marie-Antoinette d'Autriche résidèrent à Versailles. Le petit-fils de Louis XV, alors âgé de dix-sept ans, n'avait hérité de ses aïeux qu'une dévotion étroite, une foi myope qui pendant toute sa vie en fit l'instrument docile de son confesseur.

Allemand et de la maison de Saxe par sa mère, il tenait d'elle un tempérament sanguin et lourd. Il était chaste comme le fils de Charlemagne. Il était timide et gauche à l'excès. Au physique il n'était pas plus avantage; on peut remarquer son front étroit et sa face large, son menton replet, son col court et gros. Sa démarche était pesante, ses mouvements avaient parfois une violente brusquerie. Il y avait une fausse bonhomie tudesque dans ses manières.

Aux courtisans qui lui reprochaient son humeur morose, il répondit un jour.

— Je veux être appelé Louis le Sévère.

Mais on avait dû lui souffler ce mot-là, car il manquait totalement d'esprit.

Un jour Turgot entra dans son cabinet.

— Voyez, lui dit-il, je travaille aussi.

Il composait un mémoire pour la destruction des lapins dans les campagnes voisines des capitaineries, Aux autres moments, il faisait de la serrurerie, dessinait des cartes de géographie ou passait des jours entiers à la chasse.

« Lorsqu'en 1777 l'empereur Joseph II vint en France où il étudia de si près notre industrie et nos arts, il apprit avec stupeur que son beau-frère, loin d'avoir visité ses villes et ses provinces, n'avait même jamais vu ni les Invalides ni l'École militaire.

Non seulement il n'avait jamais pris part à aucune action militaire, mais il était resté inconnu de l'armée.

Trop lourd pour la conversation, il avait besoin de l'aide d'autrui.

Le marquis de Pezay était chargé de lui fabriquer des mots. Le prince de Ligne a conservé une des inspirations de Pezay adressée au roi. Il lui écrivait :

« Vous ne pouvez régner par la grâce, Sire, la nature vous l'a refusée; imposez-en par une grande sévérité de principes. Votre Majesté va tantôt à une course de chevaux; elle trouvera un notaire qui écrira les paris de M. le comte d'Artois et de M. le duc d'Orléans.

« Dites, Sire, en le voyant :

« — Pourquoi cet homme? Faut-il écrire entre gentilshommes? La parole suffit. »



Le tocsin !... murmurèrent les deux femmes.

« Cela arriva, dit le prince de Ligne, j'y étais. On s'écria : quelle justesse et quel grand mot du roi ! Voilà son genre. »

Le genre neutre. Il manqua bien le conserver en toutes choses.

Pendant les premières années de son mariage il montra envers la Dauphine, jeune et jolie, une réserve extrême.

Marie-Antoinette attribuait cette froideur imméritée à la *sévérité* de son caractère, et fut longtemps avant de savoir qu'elle était due à une infirmité physique.

Un chirurgien vint enfin trancher la difficulté, en opérant la circoncision.

Depuis il parut un peu moins gauche et moins honteux, mais il ne fut jamais

galant. La bonté qu'il montra plus tard pour sa femme, cette calme mais sincère affection, n'alla point, à Versailles, jusqu'à la protéger contre les méchancetés de ses proches.

Au contraire, ne montrant jamais l'intention de lui plaire, il les encouragea.

La belle et gracieuse reine de vingt ans restait dans cette cour, dont les mœurs et les usages lui étaient étrangers, sans guide et sans protecteur. D'un esprit vif et gai, habituée à Vienne à une liberté d'allures dont les femmes d'aucune classe n'ont jamais joui chez nous, elle parut inconséquente et frivole. Versailles l'ennuyait, elle jouait à la bergère, en robe blanche de percale et en grand chapeau de paille, sous les ombrages de Trianon.

Il y avait là une bergerie et une laiterie.

La dauphine, en ces beaux lieux consacrés par les souvenirs des catins de deux grands règnes, osait folâtrer avec de jeunes femmes, ses amies, comme une personne ordinaire.

Elle donnait un funeste exemple du mépris des convenances.

Le jour des révérences de deuil (après la mort de Louis XV) elle fut accusée d'avoir ri à la figure de quelque douairière, et le lendemain une insolente chanson circula dans Versailles :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière.

Elle croyait qu'une reine de France pouvait vivre pour elle-même. C'étaient les habitudes de la maison d'Autriche, mais ce n'étaient pas celles de la maison de Bourbon.

Elle confondait l'épais Louis XVI avec le bon et simple Joseph II. Folle de musique et de bals masqués, en Viennoise qu'elle était, elle scandalisa la ville et la cour. La fô-ô-rme!... criait Bridoison.

La forme!... Et elle qui riait si volontiers aux comédies de Beaumarchais et qui jouait le rôle de Rosine, dans *le Barbier de Séville*, à Trianon, elle riait à ce cri si sérieux la fô-ô-rme!... Elle allait au bal masqué de l'Opéra. Un soir son carrosse s'était brisé, elle prit un fiacre. Le lendemain tout Paris était indigné.

Elle avait le tort de se créer une société trop intime, et de ne pas cacher le mépris que lui inspiraient les mœurs crapuleuses du duc Philippe d'Orléans. Elle avait aussi l'imprudence de repousser les hommages de ce prince éhonté, et bientôt elle s'en fit un ennemi mortel.

Les courtisans dédaignés commencèrent contre elle une sourde guerre qui mina la popularité que lui avaient valu, tout d'abord, sa grâce, sa jeunesse et sa beauté. D'Orléans soudoya des plumes qui la diffamèrent. Paris fut inondé de pamphlets, payés par lui pour la calomnier. La haine grandit contre elle, sans quelle voulût s'en apercevoir.

Lorsqu'elle fut guillotinée, il y avait vingt ans qu'elle était condamnée à mort par la cour et par l'opinion.

C'est de la cour qu'est parti cet atroce jeu de mots : « Pour sauver la France il faudrait un tue-reine (un Turenne).

C'est une tante du roi qui lui donna ce surnom funeste : *l'Autrichienne*.

Elle vivait dans une atmosphère de haine.

A Versailles, elle avait tout le monde contre elle, princesses et jésuites, courtisans et courtisanes, depuis la vieille Dubarry jusqu'à Philippe d'Orléans.

Et son mari n'avait jamais songé à imposer silence à cette coalition menaçante. Elle restait seule avec ses deux amies, deux têtes frivoles, M^{me} de Polignac et M^{me} de Lamballe, comprises dans l'impopularité qui l'enveloppait.

Elle était déjà perdue de réputation lorsqu'éclata la scandaleuse affaire du collier.

Rappelons cette histoire en deux mots :

Le vieux cardinal de Rohan était le scandale de l'Église. Méprisé du roi et surtout de la reine, il était en disgrâce. Une intrigante, la comtesse de la Motte, lui fit croire qu'elle était la confidente de la reine et que celle-ci était disposée à lui rendre sa faveur. Elle appuyait ses mensonges de fausses lettres où l'écriture de la reine était imitée à s'y méprendre.

Elle alla jusqu'à lui promettre une entrevue, le soir, dans les jardins de Versailles, avec sa souveraine. Une fille qui ressemblait beaucoup à Marie-Antoinette joua le rôle que la comtesse lui avait appris.

Elle prononça les mots : — *Le passé est oublié*, laissa tomber une rose et s'enfuit.

Le cardinal enivré de bonheur crut que rien ne serait plus refusé à son ambition.

Or, quelque temps auparavant, deux joailliers avaient proposé à Marie-Antoinette un collier du prix de 1,600,000 livres, qu'elle avait refusé en ajoutant que deux vaisseaux de guerre étaient plus utiles à la France.

La comtesse persuada au cardinal que la reine avait grande envie du collier et qu'elle le chargeait de l'acheter secrètement pour elle.

Il alla trouver les marchands, leur montra les lettres et se fit livrer le bijou. La comtesse en fit son profit ; il fut dépecé et vendu en Angleterre. A quelque temps de là, les joailliers, inquiets de n'être pas payés, écrivent à la reine. Tout se découvre. Le cardinal est arrêté et conduit à la Bastille.

Le parlement, saisi de l'affaire, la traîne neuf mois sans lasser la curiosité publique. Il rend enfin un arrêt qui délivre Rohan comme simple dupe et condamne la femme de la Motte à la marque et à la réclusion.

Cet acquittement, qui semblait accuser Marie-Antoinette, fut accueilli par les applaudissements de la foule.

Dénaturée par la calomnie, l'affaire du collier a fait à la reine un tort immense.

On décria ses mœurs, on lui prêta des amants.

A la prière du lieutenant de police, le roi l'engagea à ne plus se montrer dans Paris.

Il ne manquait plus que de l'accuser d'être dévouée aux intérêts de l'Autriche ; on n'y manqua point. Aussi la haine s'était-elle déchaînée principalement sur elle ;

lorsqu'au 5 octobre 1790, Paris, excité par Mirabeau qui demanda l'inviolabilité du *roi seul*, marcha sur Versailles.

Mais nous voici arrivé au prologue des plus grands drames des Tuileries ; il est indispensable de raconter les faits dans tous leurs détails.

Sans prétendre écrire l'histoire de la Révolution nous sommes obligé de rappeler succinctement les faits les plus importants. Ce memento des événements est le cadre naturel des tableaux que nous avons à tracer.

En octobre 1790, la situation des Parisiens était des plus cruelles. Les capitaux se cachaient ; l'émigration commençait. Pour éviter la banqueroute on venait de voter un impôt du quart du revenu de chaque citoyen. D'autre part l'hiver précédent avait été excessivement rigoureux et les récoltes avaient été mauvaises.

Depuis trois mois Paris n'avait de subsistance que pour la journée ; la disette menaçait de devenir la famine.

Enfin à des souffrances trop positives s'ajoutaient celles d'une panique sinistre.

Le peuple parisien qui, sous Louis le Bien-aimé, avait été victime du pacte de famine, se croyait la proie d'un complot non moins ténébreux. Versailles se fortifiait et devenait l'objet d'une concentration de troupes qui lui donnait une attitude menaçante. Les Parisiens se demandaient avec effroi, avec horreur, si les maux de la disette n'étaient pas exagérés à dessein par la cour pour le provoquer à la révolte et écraser dans son sang la Révolution.

Un dessein si criminel pouvait-il être imputé au débonnaire Louis XVI ?

Non, mais à l'Autrichienne.

En réalité que pensait-on à Versailles ? On y jugeait la situation désespérée. On s'attendait à une insurrection et l'on songeait à se réfugier à Metz où commandait alors le marquis de Bouillé. Là, au besoin, on pourrait s'appuyer sur une intervention autrichienne et marcher sur Paris.

La concentration des troupes sur Versailles n'avait donc pas pour but une attaque de Paris mais une retraite en Lorraine.

Une fête donnée à Versailles projeta sa lumière soudaine sur ce complot et démasqua les conspirateurs.

Le 1^{er} octobre on avait prêté la grande salle de spectacle du château aux gardes du corps pour un repas qu'ils voulaient donner aux officiers du régiment de Flandre, récemment arrivé. A cette fête de bien-venue tous les régiments de la garnison et même des officiers de la garde nationale avaient été invités.

Au milieu du banquet le roi parut, suivi de la reine tenant le dauphin dans ses bras. L'orchestre joua l'air : — *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne !* — puis des airs étrangers, la marche des uhlans.

Les vins avaient coulé à profusion, les têtes étaient échauffées, le vertige de l'ivresse parut se communiquer aux assistants. Les dames distribuèrent des cocardes blanches, et la cocarde tricolore fut foulée aux pieds.

La nouvelle de cette orgie, tombant au milieu de la foule affamée, y déterminait une explosion de colère et de désespoir. Des rassemblements se formèrent. Enfin le 5 une armée de femmes, résolues à dénouer elles-mêmes une situation

devenue intolérable, entoure l'hôtel de ville en criant : Du pain ! du pain ! et demande à marcher sur Versailles.

« Il y avait au faubourg Saint-Antoine un personnage bizarre, le fameux huis-sier Maillard. C'était un sombre et violent fanatique sous des formes très froides, d'un courage et d'un sang-froid rares et singuliers. A la prise de la Bastille lorsque le pont-levis s'étant rompu, on y substitua une planche, le premier qui passa tomba dans le fossé de trente pieds de profondeur et se tua sur le coup. Maillard passa le second et sans hésitation, sans vertige, atteignit l'autre bord.

« Son originalité c'était, dans les plus tumultueux mouvements, de conserver des formes régulières et quasi légales. Le peuple l'aimait et le craignait. Il avait près de six pieds ; sa taille, son habit noir, honnête, rapé et propre, sa figure solennelle, colossale, lugubre, imposaient à tous (Michelet). »

Maillard apparut, les femmes l'acclamèrent et il s'offrit à les conduire à Versailles.

Il les entraîne d'abord aux Tuileries.

Les hommes le suivent ; La Fayette s'oppose à leur départ. Depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi il maintient la garde nationale ; mais enfin comprenant que sa présence peut éviter des malheurs, il se précipite sur la route de Versailles où Maillard et les femmes le précèdent.

Pendant ce voyage, le chef de la foule maintient l'ordre, empêche le pillage, raffermi les cœurs. En route des malheureuses tombent de faim...

En entrant à Versailles, Maillard et les Parisiennes se rendent à l'Assemblée. Pétion vient d'y dénoncer le repas des gardes du corps, Grégoire la disette ; Maillard se présente à la barre. La hardiesse de cet homme, la foule exaspérée qui le suit, ont déjà répandu l'alarme dans la ville. La garde nationale se range en bataille sur la place d'armes, la gauche appuyée à la grille, la droite se prolongeant dans l'avenue de Sceaux.

Vers cinq heures le roi revient de la chasse. Meunier sort de l'Assemblée avec quelques femmes et se présente au château. Le roi consent à les recevoir. Une des femmes qu'il interroge ne peut articuler d'une voix défaillante que ces mots : Du pain ! Le roi l'embrasse, et les femmes attendries se retirent ; mais leurs compagnes se refusent à croire leur rapport et menacent de les déchirer.

La nuit vient. Il tombe une pluie glacée qui force la foule à se disperser. Vers minuit arrive La Fayette avec ses gardes nationaux. Louis XVI lui refuse la garde des postes intérieurs et ne lui accorde que celle des postes extérieurs.

La nuit se passe dans d'indicibles angoisses.

Au petit jour plusieurs gardes sont massacrés. La famille royale attend la mort. Des cris furieux appellent la reine. Des bandes sont déjà parvenues à pénétrer dans le château. Une sentinelle est assassinée ; son corps traîné dehors est décapité. Un autre garde est attaqué au moment où il descendait l'escalier de la reine, il fait feu sur un des assaillants et le tue ; un coup de fusil le renverse à son tour. Ce cadavre fournit un second trophée à une sorte de bourreau qui stationne dans la cour. Puis l'on place les deux têtes sur des piques et on les promène dans Versailles.

Les appartements sont envahis.

La reine demi-nue se réfugie près du roi tandis que ses gardes se font tuer à la porte de sa chambre.

Enfin La Fayette arrive.

En traversant la place d'armes, il sauve la vie à dix-sept gardes que l'on voulait massacrer. Un homme le couche en joue ; il le fait arrêter ; la foule punit de mort l'auteur de l'attentat.

L'apparition du général suffit pour faire évacuer les appartements.

Cependant des cris furieux réclament la reine. Le roi se montre et promet d'aller à Paris. La Fayette s'approche alors de Marie-Antoinette :

— Madame, lui demande-t-il, quelle est votre intention ?

— Je sais le sort qui m'attend, mais mon devoir est de mourir aux pieds du roi et dans les bras de mes enfants.

— Eh bien, madame, venez avec moi.

— Quoi ! seule, sur ce balcon ? N'avez-vous pas vu les signes qui m'ont été faits ?

Et en effet ils étaient terribles.

— Oui, madame, allons-y cependant.

Et paraissant avec elle en face de ces vagues qui mugissaient encore, au milieu d'une haie de gardes nationales qui garnissaient les trois côtés de la cour, mais ne pouvaient en réprimer le centre, La Fayette impuissant à se faire entendre eut recours à un signe hasardeux mais décisif : il baisa la main de la reine.

La multitude cria : Vive le général, vive la reine !

— Ne ferez-vous rien pour mes gardes ? dit le roi.

La Fayette amena alors l'un des gardes du corps, lui donna sa propre cocarde tricolore et l'embrassa aux applaudissements de la foule.

Quelques moments après, la famille royale quitta Versailles pour les Tuileries.

Les femmes criaient : Nous ne mourrons plus de faim ; nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron.

L'Assemblée suivit le roi et s'installa d'abord dans la chapelle de l'archevêché, ensuite dans le manège près des Tuileries.

XII

LES LOCATAIRES DES TUILERIES.

Le 19 octobre l'Assemblée se rendit en corps auprès du roi et de la reine. Le président dit à Marie-Antoinette :

— Ce serait, madame, avec une véritable satisfaction que l'Assemblée nationale contemplerait un moment dans vos bras cet illustre enfant que les habitants

de la capitale vont désormais regarder comme leur concitoyen, le rejeton de tant de princes tendrement chéris de leur peuple, l'héritier de Louis IX, de Henri IV, de celui dont les vertus font l'espoir de la France.

La reine répondit :

— Voici mon fils!

Et Marie-Antoinette prit le jeune Louis dans ses bras et le porta dans le salon où était l'Assemblée.

Ces rapports de bon voisinage entre les souverains de la salle du manège et ceux des Tuileries devaient se prolonger quelques mois encore .

Au 14 juillet 1790, lors de la fête de la Fédération, il y eut un moment d'immense espoir, de confiance et d'apaisement.

Le roi et la reine se rendirent à la fête du Champ-de-Mars. Les fédérés venaient de jurer d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi. Le président de l'Assemblée avait répété ce serment. Louis XVI alors se leva et prononça d'une voix forte :

— Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'État à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi.

La reine prit le dauphin dans ses bras, le présenta au peuple et dit :

— Voilà mon fils; il se réunit ainsi que moi à ces mêmes sentiments.

Ce mouvement inattendu fut récompensé par mille cris de vive le roi! vive la reine! vive le dauphin!

Cependant Mirabeau prévoyait dès ce jour la chute de la monarchie.

« Il fallait, écrit-il alors à Louis XVI, être l'âme de cette solennité et non pas contempler dans un respectueux silence la royauté de La Fayette. »

Depuis le retour du roi aux Tuileries, le dernier des royalistes de génie, Mirabeau, avait fait avec le roi un traité secret d'alliance, par l'entremise du ministre Montmorin. Il s'engagea à donner des conseils et à combattre à la tribune pour défendre la monarchie. Ses désordres autorisèrent le roi à pensionner son dévouement et il accepta.

Marat devina bientôt ses rapports avec les Tuileries, et le dénonça dans son journal :

« Citoyens, élevez huit cents potences et pendez-y tous les traîtres, et à leur tête l'infâme Riquetti l'ainé. »

Puis parut le pamphlet « *La grande trahison du comte de Mirabeau.* »

— Prends garde, y disait-on, que le peuple ne fasse distiller, dans ta gueule de vipère, de l'or, ce nectar brûlant, pour éteindre à jamais la soif qui te dévore. Prends garde que le peuple ne promène ta tête comme il a porté la tête de Foulon dont la bouche était remplie de foin ».

Déjà le roi conspirait timidement contre la nation dont il se sentait séparé par ses scrupules religieux. Après la mort de Mirabeau (20 avril 1791) il s'entoura des plus funestes conseillers.

Quand le roi et la nation font deux lits, a-t-on dit, c'est la nation qui prend la couronne .

Au mois de février on lui avait déjà proposé de fuir.

La journée du 22 offrit deux événements entre lesquels plusieurs écrivains trouvèrent beaucoup de connexité. D'un côté le faubourg Saint-Antoine sous la conduite de Santerre se porta au château de Vincennes pour le démolir, parce que, disait-on, il renfermait des souterrains qui communiquaient au château des Tuileries et qui devaient servir à l'évasion du roi.

La Fayette accourut et fit rebrousser chemin à cette expédition.

Pendant son absence quatre à cinq cents habitués des Tuileries, armés de poignards, étaient introduits par MM. de Duras et de Villequier, gentilshommes de la chambre et se présentaient au roi pour le défendre, ou, s'il le désirait, le conduire à Metz.

Le retour de La Fayette coupa court à cette échauffourée. Le général fit évacuer le château, et s'empara des armes. Sept des *chevaliers du poignard* furent arrêtés.

Avait-on fomenté l'insurrection de Vincennes pour saisir le moment d'enlever le roi, pendant que La Fayette et la garde nationale seraient occupés à disperser la multitude réunie à Vincennes?... Plusieurs historiens l'ont pensé.

Cependant les relations de bon voisinage semblent se continuer entre l'Assemblée et le roi.

Le 26 mai 1791 Barrère dit à l'Assemblée :

— Les premiers objets à réserver au roi sont le Louvre et les Tuileries, monuments de grandeur et d'indigence, dont le génie des arts traça le plan et éleva les façades, mais dont l'insouciance dissipatrice de quelques rois et l'avarice prodigue de tant de ministres dédaignèrent l'achèvement ou plutôt en oublièrent l'existence. Chaque génération croyait voir fuir ce monument digne de Rome et d'Athènes ; mais il fut un temps où nos rois, fuyant les regards du Peuple, allèrent loin de la capitale s'environner de luxe, de courtisans et de soldats. C'est le secret du despotisme de s'enfermer dans un palais lointain, au milieu d'un luxe asiatique, comme autrefois on plaçait les divinités au fond des temples et des forêts pour frapper plus sûrement l'imagination des hommes. Il fallait une grande révolution pour ramener les peuples à la liberté et les rois au milieu des peuples. Cette révolution est faite et le roi des Français fera désormais son séjour habituel dans la capitale de l'empire. Voici nos projets. Les Tuileries et le Louvre réunis seront le palais national destiné à l'habitation du roi.

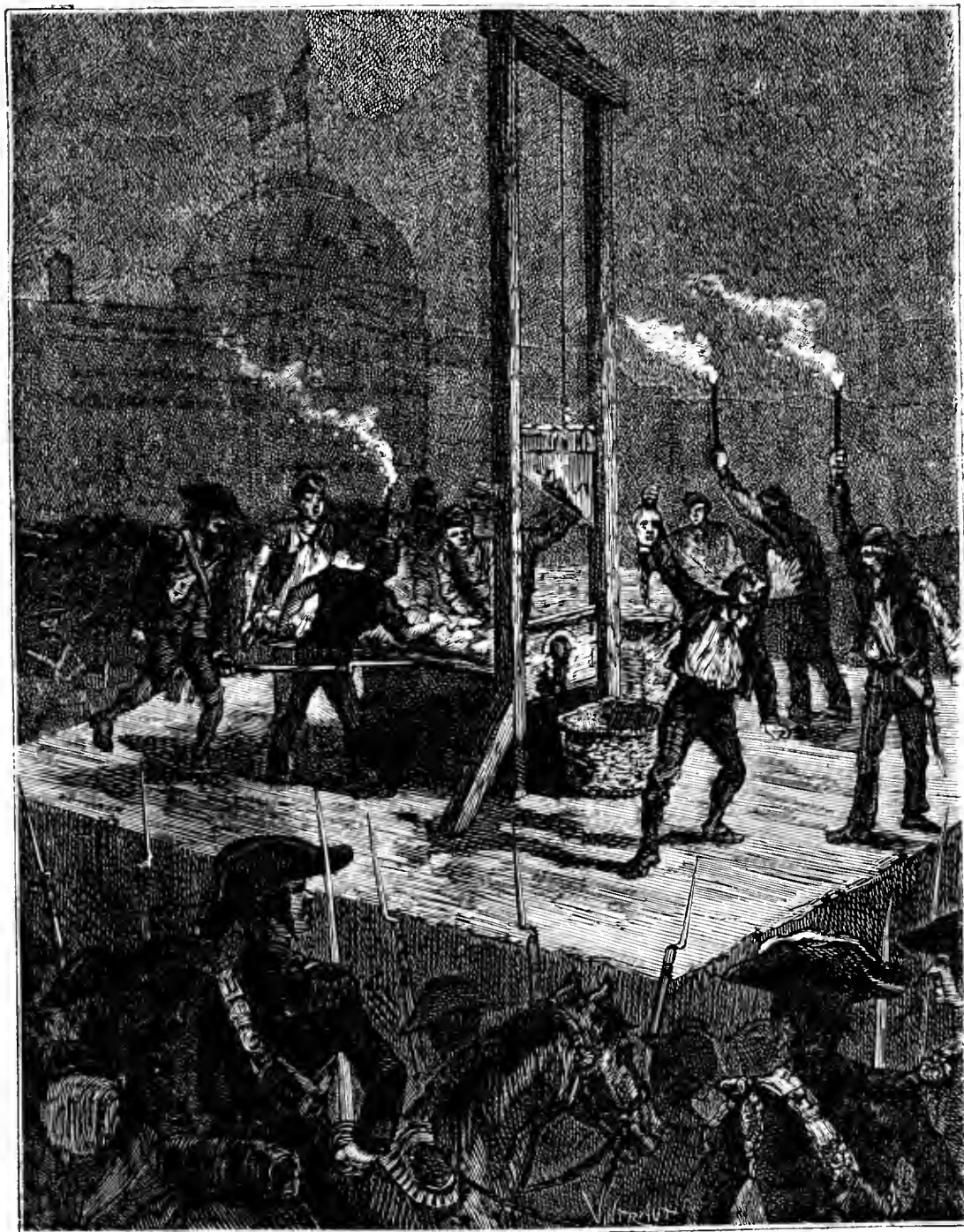
Et l'Assemblée décréta :

« Le Louvre et les Tuileries réunis seront le palais national destiné à l'habitation du roi et à la réunion de tous les monuments des sciences et des arts et aux principaux établissements de l'instruction publique. »

De propriétaire, le roi n'est plus que simple locataire. Il habite un palais national, il ne se sent plus chez lui.

Mais il se sent prisonnier de la Nation et conspire contre son hôtesse. Mirabeau seul pouvait l'aider à négocier avec la Révolution. Tout espoir d'entente ayant disparu il ne songe plus qu'à tromper.

Il revint donc à l'idée de faire appel à « ses collègues » et de s'évader.



Le bourreau lui-même en éprouva une impression terrible.

En attendant il acceptait les plans contre-révolutionnaires de Rivarol et de Delaporte.

Dès le mois de mars 1791 avait été présenté par M. Delaporte, intendant de la liste civile de Louis XVI, un plan dont l'objet était de s'emparer de l'opinion publique et de la diriger dans le sens de la cour. Voici la liste des nombreux agents, leurs diverses fonctions et leurs traitements, les imprimés et leurs frais, qui doivent servir dans cette conspiration royaliste :

« Trois écrivains à 300 livres par mois.

Continuation d'une feuille intitulée *le Sabbat jacobite*, 500 livres.

« Deux feuilles d'impression par semaine à dix mille chaque, attendu la distribution dans les provinces, 4,000 livres.

« Correspondance en province pour la distribution et frais d'envoi, 3,000 livres.

« Distribution à Paris : vingt distributeurs à 100 livres, deux entrepôts à 100 livres par mois.

« Correspondance avec les auteurs et journalistes qui écrivent dans le sens de l'opération ou qu'on pourra y amener, 6,000 livres.

Chanteurs de chansons, appelées *ponts-neufs*, 1,500 livres.

« Dans la Société fraternelle, Cordeliers, Lycée, Société de 1789, autres clubs et assemblées, 4,000 livres.

« Quatre orateurs dans chaque section, 192 à 300 livres.

« Dix applaudisseurs dans chaque section, 480 à 500 livres.

« Quatre écrivains pour préparer les discours des orateurs, 1,500 livres.

Nota. Les mêmes individus serviront pour les bataillons.

« Dans les Tuileries, Palais-Royal, cafés, faubourgs, spectacles, dix motionnaires à 100 livres.

« Quarante applaudisseurs à 60 livres.

« Deux cents personnes pour faire des motions, applaudir, observer, dans les principaux cafés, lieux de rendez-vous et faubourgs à 100 livres, l'un dans l'autre.

Nota. Ces individus serviront en même temps d'observateurs et préviendront des coups qui pourraient se monter.

« Dans les guinguettes motionneurs, lecteurs, applaudisseurs, observateurs, 160 à 200 livres.

« Distribution pour payer du vin aux buveurs et du pain aux malheureux, 5,000 livres.

« Dans les principaux ateliers 200 ouvriers à 30 livres chaque, attendu leur travail.

« Abonnement à tous les journaux, achat de tous les pamphlets et ouvrages qui paraissent sur la Révolution. Un commis pour les extraire, 2,000 livres.

« Viennent ensuite les chefs de cette administration corruptrice, dont le principal (Rivarol) reçoit 25,000 livres par an ; un sous-chef gérant à 3,000 livres ; six autres sous-chefs payés à raison de 800 à 1,500 livres : un caissier à 2,000 livres. Un chef et vingt personnes distribuées à chaque poste pour savoir si la besogne se fait exactement, à 3,000 livres.

« L'auteur de ce plan (Rivarol) fait observer qu'il y aura quinze cents personnes employées et que la dépense pourra se monter à 200,000 livres par mois. »

On adopta ce projet en réduisant, non le nombre des employés, mais leur traitement, et l'on fit quelques changements dans leur destination. On remarque dans ce plan réformé 280 applaudisseurs. La dépense totale au lieu de s'élever à 200,000 livres par mois est réduite à 161,000¹.

O Rivarol!

« Pour un homme d'esprit vraiment vous m'étonnez » car il suffit de la trahison d'un seul individu pour tout perdre.

M. Talon (si connu dans les procédures du grand Châtelet), dans un rapport

fait à Louis XVI à propos des sommes dépensées pour former une opinion publique, dit : « Je ne parle pas de la somme dépensée : M. de la Tour en met le compte sous les yeux de Votre Majesté. Elle est forte sans doute, surtout pour l'avoir été dans l'espace de six mois, mais c'était un premier établissement de ce genre... L'établissement que j'avais formé, quoique taillé sur un plan d'une autre étendue, est resté enveloppé de voiles impénétrables et a laissé à Leurs Majestés, dans Paris, une sorte de petite armée toujours prête à agir pour leur service (recueil 1^{er} des pièces justificatives). »

Dans une lettre de M. Delaporte au roi on lit : « Il est dû à M. Talon une somme de plus de 600,000 livres dont il veut être remboursé. Il faut payer journellement deux ou trois cents soldats de la garde nationale ; cela coûte plus de 100,000 livres par mois. Il insiste sur la nécessité de 1,500,000 livres ; il faut bien que Sa Majesté fasse encore ce sacrifice ; mais il est à désirer que ce soit le dernier vis-à-vis de ces gens, qui, je veux le croire, l'ont servie de leur mieux, mais dont les efforts ont été jusqu'ici impuissants quoique fort dispendieux. »

(Quatrième recueil des pièces trouvées dans l'armoire de fer, tome III).

Bertrand de Motteville affirme que Delaporte lui a dit que dans l'espace de huit à neuf mois tout au plus, on avait fait dépenser au roi plus de 2,500,000 livres pour le seul article des tribunes de l'Assemblée constituante, et qu'elles avaient toujours été pour les jacobins.

Et cependant, en 1792, Bertrand de Motteville proposa encore au roi ce moyen aussi inefficace que coûteux.

Enfin le roi ne vit plus de salut que dans la fuite. Les souverains d'Autriche, de Prusse, de Piémont, d'Espagne, la Suisse même, s'engagèrent à faire avancer sur les frontières, pour y entrer à un signal donné, différents corps d'armée montant à cent mille hommes. Louis XVI autorisait le blocus et l'invasion de la France. Mais auparavant il fallait sortir des Tuileries et la famille royale y était sévèrement gardée. Le roi n'avait plus même le droit d'aller à Meudon. Le Peuple se méfiait.

Cependant les prisonniers des Tuileries découvrirent une porte qui correspondait à un appartement abandonné et qui n'était point gardée.

Ils se préparèrent au départ et le roi écrivit à Bouillé de préparer sa réception à Montmédy.

Enfin la reine, le dauphin, Madame royale et sa fille, sa sœur Madame Elisabeth et la gouvernante des enfants, madame de Tourzel, déguisés, sortirent par groupes séparés. La reine s'égara quelque temps, mais ils se réunirent au petit Carrousel où M. de Fersen les attendait. Un fiacre les conduisit à la barrière Saint-Martin et de là un vaste carrosse tenu tout prêt à Bondy emporta toute la famille sur la route de Montmédy.

Ils ne devaient aller que jusqu'à Varennes. Paris n'apprit la fuite du roi qu'à huit heures du matin.

Nous n'avons pas à rendre compte du voyage, de l'arrestation et du retour de la famille royale à Paris.

XIII

LES PRISONNIERS DES TUILERIES.

De Varennes à Paris le voyage dura huit jours ; la voiture toujours accompagnée par les gardes nationales qui marchaient à petits pas.

Louis XVI rendra dans la capitale au milieu d'une foule immense et silencieuse.

On avait affiché :

« Celui qui applaudira le roi sera battu ; celui qui insultera le roi sera pendu. »

La voiture rentra par les Champs-Élysées aux Tuileries, où la famille royale fut constituée prisonnière et gardée à vue.

De ce jour la reine n'ose plus quitter son appartement. Ses enfants, son petit garçon, sa petite fille, n'osent plus sortir du palais... que dis-je?... Leur mère craint de les laisser prendre l'air à la fenêtre.

Une éternelle menace de mort plane sur les habitants des Tuileries.

L'insurrection est permanente. La nuit s'élève-t-il une rumeur, ils se disent : On va venir nous égorger.

Le pain qu'ils mangent leur est suspect. ils se font apporter leur nourriture de Ville-d'Avray.

Au dehors chaque jour les clubs réclamaient de l'Assemblée la déchéance. Cependant la Constituante touchant à l'expiration de son mandat, après la répression des émeutes formées pour l'intimider, se hâta d'achever la constitution et la soumit à l'acceptation du roi. Louis XVI jura de l'observer, et l'Assemblée, le 14 septembre, lui rendit ses pouvoirs. Mais elle ne pouvait lui rendre ni son autorité morale ni la sécurité réelle.

Cette acalmie se prolongea jusqu'au mois de juin de l'année suivante.

Le 20 de ce mois la famille royale devait encore recevoir une brutale et terrible visite de la multitude armée et furieuse.

Cette fois ce n'était point Maillard qui la conduisait, mais Santerre, autre personnage étrange.

« De race flamande, grand, gros et lourd, une espèce de Goliath, il avait, sans esprit, sans talent, ce qui remue les masses : les apparences du courage, du bon cœur et de la bonhomie. Il était riche, donnait infiniment, du sien sans doute, mais aussi, on peut le croire, de l'argent que les partis orléaniste ou autres voulaient distribuer. Commandant du bataillon des Quinze-Vingts, il pouvait entraîner les fauourgs ; on l'aimait.

• Il donnait des poignées de main à tout venant, et quelles poignées de mai!

Tout gros brasseur qu'il était, officier supérieur avec de grosses épauettes, allant, venant par le faubourg sur son grand cheval, il n'en était pas plus fier avec le pauvre monde ; avec cela un fameux patriote, et d'une voix qu'on eût entendue de la barrière du Trône à la porte Saint-Antoine (Michelet). »

Il avait pour lieutenants d'autres chefs de faubourgs : Alexandre, Legendre, Fournier, Panis, Sergent.

Le 20 juin, sous prétexte de fêter l'anniversaire du serment du jeu de Paume, Santerre et sa cohorte se présentent à l'Assemblée. Pétion, qui était son complice, avait paralysé l'action du directoire départemental. Cette cohue de 8,000 hommes force la porte de l'Assemblée et y défile, après avoir déposé une pétition, au chant fameux du *Ça ira* ; puis, elle se dirige, par la terrasse des Feuillants, vers les Tuileries.

Sous les fenêtres elle crie : Vive la Nation. Elle sort du jardin par la porte du pont Royal ; elle remonte le quai et vient se masser sur le Carrousel.

La place, nous l'avons déjà dit, n'avait pas l'étendue qu'elle a actuellement et la partie connue aujourd'hui sous le nom de place Napoléon III ainsi que la grande vue qui la sépare du Carrousel était encombrée d'ignobles masures. La cour des Tuileries était divisée en trois cours distinctes séparées par des murs et des habitations.

Le peuple, ou, si l'on veut, l'armée de Santerre, se présenta à la porte royale. Louis XVI, dans la prévision d'un conflit prochain, avait envoyé la garde suisse à Courbevoie. Il n'avait près de lui qu'un bataillon de la garde nationale.

La porte fut donc ouverte.

Les émeutiers arrivèrent au pavillon de l'Horloge. Santerre, en tête de sa colonne, traînait un canon, canon sans caisson, une arme de fantaisie et de parade. On l'entra dans le vestibule qui en un instant fut bondé de monde.

Les gens entassés, poussés par ceux du dehors, encombés par « leur artillerie », se trouvèrent un moment arrêtés par quelques personnes qui, des marches du grand escalier, les engageaient à respecter la demeure du roi.

— Messieurs, leur répondit Santerre, prenez acte de mon refus d'avancer plus loin.

Mais en même temps il communiquait d'un regard à ses hommes sa véritable intention.

Les parlementaires de l'escalier furent bousculés et alors commença une scène burlesque, on hissa le fameux canon de marche en marche, tandis que la foule hurlait d'impatience.

Enfin canon et émeutiers parvinrent dans l'appartement.

Louis XVI fit ouvrir les portes de la salle où il se trouvait, et, reculant pas à pas devant cette marée montante il fut réduit à se réfugier derrière une table, dans l'embrasure d'une fenêtre.

Il resta là, derrière quelques gardes nationaux qui s'étaient placés devant lui, pour contenir autant que possible la poussée de la cohue, et l'empêcher d'être écrasé.

Le spectacle de cette invasion d'hommes et de femmes, armés de fusils et de

piques, et dont le costume bariolait les vêtements de travail de harnachements militaires, restera indescriptible.

La chaleur de juin, le tassement de plus en plus terrible des bandes d'envahisseurs arrachaient des cris de douleur aux femmes et provoquaient de longs grondements de fureur. Le roi perdu presque, invisible à son peuple, conservait dans le tumulte ce courage passif qu'il a souvent montré, agitait ses bras courts et prononçait quelques paroles qui se perdaient dans le bruit assourdissant de l'émeute.

Enfin, aidé des gardes nationaux qui s'étaient improvisés ses gardes du corps, il monta sur la table.

— Plus de veto!... Le camp sous Paris! hurla toute la salle.

Louis XVI répondait d'une voix ferme :

— Je ferai tout ce qu'exige la constitution ! Ce n'est pas le lieu. Ce n'est pas le moment... Retirez-vous. Je reste fidèle à la constitution.

Mais les mêmes cris, mais des menaces de mort, répliquaient à ses protestations.

— Sanctionnez les décrets! A bas le veto! Chassez vos prêtres!... Vive la Nation! Rappelez les ministres patriotes!

— Ce n'est ni la forme, ni le moment d'obtenir ce que vous désirez, répétait le roi.

Tout à coup la foule s'ouvre et laisse arriver Legendre. Le bruit cesse. Le boucher s'adressant au roi avec colère :

— Monsieur!...

A ce mot qui est déjà une sorte de déchéance le roi fait un mouvement de surprise.

— Oui, monsieur, reprend Legendre; écoutez-moi; vous êtes fait pour nous écouter... Vous êtes un perfide; vous nous avez trompés; vous nous trompez encore... Mais prenez garde à vous; la mesure est à son comble: le peuple est las de se voir votre jouet.

Puis il lit une pétition violente au nom du peuple souverain.

Le roi d'un air impassible répond :

— Je suis votre roi; je ferai ce que m'ordonnent de faire les lois et la constitution.

A ces mots la foule entra en fureur. Quelques-uns menaçaient de se jeter sur lui; d'autres brandissaient des sabres et des épées. Un homme portait au bout d'une pique un cœur de veau avec cette inscription : Cœur d'aristocrate.

Une femme au bout d'un bâton portait une reine pendue.

— Sire, dit un officier, ne craignez rien.

Le roi lui prit la main, la mit sur son cœur et lui dit : Voyez, je n'ai pas peur; j'ai reçu les sacrements; qu'on fasse de moi ce qu'on voudra!

En ce moment un garde lui présenta un bonnet rouge au bout d'une pique. Louis XVI, sans hésiter, prit le bonnet, et remarquant une femme qui tenait une épée ornée de fleurs et d'une cocarde tricolore, il lui demanda la cocarde et l'attachait au bonnet de l'égalité.

L'assistance fut touchée et cria :

— Vive le roi! Vive la Nation!

Et le roi agitant son bonnet rouge cria avec elle : Vive la Nation!...

Puis la foule, comprenant que le roi l'amusait, avec le ferme dessein de ne lui rien céder, répéta ses cris de : A bas le veto! Rappelez les ministres!

Ce fut alors que Vergniaud et Isnard accoururent de l'Assemblée pour protéger la personne du roi.

Tandis que Louis XVI soutenait cet assaut d'une partie des émeutiers, le reste de la foule s'était répandu dans les appartements, observant curieusement ces lieux si nouveaux pour elle, essayant les fauteuils, tâtant les lits en riant.

« Le gros *Veto* a un bon lit, meilleur ma foi que le nôtre. »

La reine et les princesses se tenaient dans la chambre du conseil. Le ministre de la guerre Lajard était accouru près d'elles avec une vingtaine de grenadiers. La reine aussi s'était réfugiée dans l'embrasure d'une fenêtre, protégée par une table massive. Elle avait près d'elle sa fille et M^{me} de Lamballe avec quelques autres dames; devant elle, assis sur la table, le petit dauphin.

A leur irruption dans la salle, à la vue de ces femmes barricadées et de cet enfants, les envahisseurs s'arrêtent surpris, déconcertés.

Quelques-uns éprouvent un subit changement de cœur. Mais une fille s'avance vers la reine et l'insulte. Marie-Antoinette avec calme lui demande : Que vous ai-je fait? Vous aurais-je fait quelque tort sans le vouloir?

— Aucun, dit la jeune fille, mais c'est vous qui perdez la Nation.

— On vous a trompée, réplique la reine. J'ai épousé le roi de France. Je suis la mère du dauphin, je suis française, et je ne reverrai jamais mon pays... je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France... j'étais heureuse quand vous m'aimiez.

La jeune fille, qui devait être un bon cœur, fut touchée de ces paroles émues. Elle se mit à pleurer.

— Ah! madame, dit-elle, pardonnez-moi, je ne vous connaissais pas, je vois que vous êtes bonne.

Cependant Santerre venait de pénétrer dans la salle et, remarquant le malheureux dauphin affublé d'un énorme bonnet rouge, il en eut pitié, et l'en débar-rassa :

— Ne voyez-vous pas, dit-il, que cet enfant étouffe sous ce bonnet?

Enfin le maire de Paris, Pétion, arriva aux Tuileries. Il était six heures du soir.

— Sire, dit-il, je viens d'apprendre à l'instant...

— Cela est bien étonnant, interrompit le roi, il y a deux heures que cela dure.

Mais il ignorait tout ce que Pétion avait eu d'obstacles à franchir et de groupes à haranguer pour parvenir jusqu'à lui. Même dans la salle royale, il ne pouvait se faire entendre. Il fallut qu'il se fit hisser dans un fauteuil sur les épaules de deux grenadiers, pour parler à l'assistance :

— Citoyens, dit-il, vous avez présenté votre pétition, vous ne pouvez aller

plus loin. Le roi ne peut, ni ne doit répondre à une pétition présentée à main armée. Il verra dans le calme ce qu'il a à faire. Vous serez imités des départements et le roi ne pourra se dispenser d'acquiescer aux vœux du peuple.

On applaudit.

Mais en même temps, du fond de la salle, un jeune homme de haute taille et d'une vigueur peu commune se frayait un passage à travers la foule. C'était le même qui tout à l'heure hissait sur une pique un cœur de veau. Son visage d'une beauté mâle blémissait de colère, ses grands yeux gris lançaient des éclairs. Ses cheveux s'échappaient par boucles rousses de son bonnet de laine comme une crinière léonine.

Il s'avança jusqu'au roi et lui cria d'une voix vibrante :

— Sire, sire! au nom de cent mille âmes qui sont là, le rappel des ministres patriotes et la sanction des décrets, ou vous périrez!...

Le roi répondit :

— Vous vous écartez de la loi, adressez-vous aux magistrats du peuple.

Pétion se penchant vers des municipaux leur demanda :

— Quel est cet homme?

— C'est un boucher, Jean Lerouge, lui répondit-on. Mais hâtez-vous de faire retirer le peuple, ou le train va recommencer.

— Retirez-vous, citoyen, cria Pétion. Citoyen, vous compromettez vos magistrats.

— Ne sommes-nous pas libres? reprit Jean Lerouge.

— Si, vous avez agi avec la dignité d'hommes libres, mais c'est assez; retirez-vous!

Et le roi ajouta avec un sérieux comique :

— J'ai fait ouvrir les appartements; le peuple défilant du côté de la galerie aura le plaisir de les voir.

Le jeune homme à la crinière rousse eut un mouvement d'épaules, de mépris pour ce dénouement de comédie; mais il rentra dans la foule qui déjà opérait sa retraite. Le roi le suivit longtemps des yeux.

Sur ces entrefaites arrivait une députation de vingt-quatre représentants.

Le roi leur dit :

— Je remercie l'Assemblée; je suis tranquille au milieu des Français.

Et répétant le geste qu'il avait fait déjà, il prit la main d'un garde national, la mit sur son cœur et lui dit :

— Vous voyez, je suis tranquille.

Enfin il descendit de la table et, se dirigeant brusquement vers la cheminée, ouvrit une porte dérobée, s'y jeta et disparut. — Déjà la salle était évacuée par les hommes de Santerre.

Un peu après, la reine montrait à la députation le désordre effroyable de l'appartement, les meubles et les portes brisés. Elle remarqua dans les yeux d'un député, Merlin de Thionville, quelques larmes furtives.

— Vous pleurez, lui dit-elle.

Merlin s'en excusa vivement.



On peut bien le démolir si l'on veut ce palais maudit.

— Je pleure, oui, madame, je pleure, mais sur les malheurs d'une femme sensible et belle, d'une mère... Ce n'est pas sur la reine. Je hais les reines et les rois. Telle est ma religion.

Les députés se retirèrent. Louis XVI rentra dans son appartement. Il gardait encore sans s'en apercevoir son bonnet rouge sur la tête. On le lui fit observer.

Alors pris d'un mouvement de colère il le jeta sous ses pieds, furieux de retrouver sur lui ce signe de sa duplicité dans le rôle qu'il avait rempli avec un incontestable courage.

XIV

L'HOMME ROUGE

Les huit mille hommes de Santerre, que l'histoire appelle « le peuple » et qui, il est vrai, étaient une représentation assez exacte de la population parisienne, s'étaient retirés déçus, et, en se débandant à travers la ville, se disaient : — Il nous a joués ; nous n'avons rien obtenu... Il faudra bien revenir !...

Les royalistes ultra étaient enchantés. Selon eux, le peuple avait été dompté. La cour était triste... Et l'on eût dit qu'aux Tuileries il y avait eu un écho de ce mot populaire : — Il faudra revenir.

La garde nationale offrit à Louis XVI de se tenir réunie autour de sa personne.

Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, qui commandait à Rouen, voulut l'emmener au milieu de ses troupes ; La Fayette offrit de le conduire à Compiègne.

Le roi refusa ; son espérance était *ailleurs*. Il adressa à la nation une proclamation où, après avoir rappelé les faits, il disait :

« Le roi n'a opposé aux insultes et aux menaces des factieux que son amour et sa conscience pour le bien public. Il ignore quel sera le terme où ils voudront s'arrêter, mais, à quelques excès qu'ils se portent, ils ne lui arracheront jamais un consentement à tout ce qu'il croira contraire à l'intérêt public. *Si ceux qui veulent renverser la monarchie ont besoin d'un crime de plus, il peuvent le commettre...* »

En même temps dans les faubourgs, un homme que nous avons vu clore la tragi-comédie des Tuileries par de si violentes menaces, le jeune homme à la crinière rousse, parcourait les rues, tenant d'une main un eau de colle et de l'autre un paquet d'affiches. Il avait fait rédiger et imprimer le placard suivant, dont il couvrait les murs :

« Les hommes du 14 juillet se lèvent pour la seconde fois, et viennent vous dénoncer un roi indigne d'occuper plus longtemps le trône.

« Nous demandons que le glaive frappe sa tête.

« Si vous vous refusez à nos vœux, nous frapperons les traîtres partout où nous les trouverons, même parmi vous. »

Ces placards où l'on demandait la tête de Louis XVI étaient lus et respectés. La royauté était bien finie.

Sa besogne faite, le colleur d'affiches rentra chez lui, rue Mauconseil où sa femme et son enfant, dans l'arrière-boutique de sa boucherie, l'attendaient avec une certaine impatience pour se mettre à table.

Un morceau de viande froide et une salade toute préparée étaient disposés sur une nappe blanche.

La femme, belle et accorte brune de vingt-deux ans, accourut au-devant de son mari, mais avec une exclamation de tendre reproche :

— Enfin! te voilà. Mais pour combien de temps? tu n'es jamais ici.

— Pas de reproches! fit l'homme. S'il est tard, nous n'en mangerons qu'avec plus d'appétit.

— Le marchand de moutons qui est venu hier et ne t'a pas trouvé est revenu aujourd'hui.

— Il reviendra encore demain.

— Non.

— Eh bien! nous en trouverons d'autres.

— Il serait temps, car nous manquons de tout et nous pourrions fermer boutique si cela continue.

— Cela continuera! affirma le boucher en remplissant son assiette, — je l'espère bien. Nous ne sommes qu'au commencement.

— Alors, dit la femme en posant sa fourchette d'un air découragé, on mourra de faim.

— Allons donc! Laisse-moi tranquille. As-tu peur de mourir de faim avec ce morceau de flanchet?... mange et ne t'occupe pas du reste.

Il versa à boire.

— Je meurs de soif; j'ai beaucoup couru.

— Où cela?

— Par le faubourg.

— Tu as revu Santerre?

— Non. J'ai collé des placards où je demande la tête du tyran.

— Oh!... fit la femme suffoquée. Mais quelle rage as-tu donc contre ces gens des Tuileries?...

— Ça ne se commande pas, c'est dans le sang... c'est de famille, si tu veux. Mon père était ainsi... mon grand-père également, et le petit que tu vois là... mais j'espère bien ne pas lui laisser de tyrans à haïr, et qu'après moi on dansera sur la place des Tuileries comme nous avons dansé sur la place de la Bastille. C'est bientôt l'anniversaire du 14 juillet... qui sait?... Il sera peut-être terrible et magnifique.

— De la Bastille, Jean, je ne me rappelle qu'une chose, la danse où nous nous sommes connus. Et je souhaite que l'anniversaire soit simplement fêté par nous, en tête-à-tête, ici.

— Et moi, s'écria Jean Lerouge, je voudrais danser sur la place où sont encore les Tuileries. Plus de veto, plus d'Autrichienne! A la place de ces murs insolents qui suent le vice et le crime, un beau peuplier tout pavoisé de rubans tricolores!... Et nous tous autour dansant une ronde immense!... Ah! si tu savais, Denise, ce que je ressentis en pénétrant hier aux Tuileries. Il me semblait que derrière moi dans la foule mon père et mon grand-père me voyaient et me criaient : Courage!... Va!... Nous sommes avec toi, nous, les témoins du passé. C'est là que

la Médicis a organisé la Saint-Barthélemy. Et c'est de là que le dernier Bourbon appelle les Prussiens et les Autrichiens. Va nous venger! — En foulant les parquets des appartements royaux je croyais sentir sous mes pieds un sol maudit. J'aurais voulu voir les murs crouler dans les cours sous l'effort de la multitude, comme si de leur ruine devait surgir la révélation de quelque grand crime inconnu.

— Tu es fou, dit la jeune femme.

— C'est insensé, ce que je te raconte là, repartit le boucher, j'en conviens, je le reconnais comme toi, mais ma visite aux Tuileries n'était pas de cérémonie et je n'y entrai pas de sang-froid. Oh ! le 22 juin sera un jour mémorable. De ce jour datera la fin de la monarchie.

— Et quand il n'y aura plus de roi, qu'est-ce qu'il y aura à la place ? fit la femme.

— Il y aura la volonté du peuple.

— Je ne me représente pas bien ça.

— Fais-tu la bête exprès, ou parles-tu franchement ?

— Ne te fâche pas ; je suis une ignorante, moi.

— Eh bien, le peuple choisira des citoyens dans ses rang et les chargera des affaires publiques, des intérêts de la nation.

— Nous avons déjà cela.

— Nous aurons mieux.

— Ils trahiront.

— Ils n'auront pas d'intérêt à trahir, puisqu'il n'y aura plus de roi.

— Mais ils empliront leurs poches, ils soutiendront les leurs, puisque ce seront des intendants. Tous les intendants trompent leurs maîtres et s'enrichissent à leurs dépens.

— On s'arrangera pour les surveiller.

— Ah ! fit la femme en regardant son petit enfant, j'ai bien peur que nous autres, nous payions cher tous ces changements.

— Tu es comme toutes les femmes. Et si le pain manque à la maison, si un de ces coquins couronnés, comme Louis XV, organise la famine, s'il nous amène l'étranger dans nos foyers, ou nous envoie nous faire tuer pour donner de l'ouvrage à un général aimé de sa maîtresse, vous criez, vous pleurez, vous nous appelez lâches, sans-cœur, de ne pas empêcher cela. Eh bien ! la famine a déjà un pied dans Paris, et les Autrichiens et les Prussiens ne sont pas loin... Et souviens-toi des espérances du 6 octobre !

L'entretien en resta là et Jean Lerouge partit pour le club des Jacobins.

Cet homme dont les aïeux avaient habité l'enclos des Tuileries, il y avait plus de deux cents ans, et dont un des ancêtres avait été assassiné dans les souterrains du château royal, ne se doutait point qu'il était appelé à venger sa famille.

Il se sentait entraîné contre ce palais maudit par son père et son grand-père et demeuré enveloppé d'une légende sinistre.

Et il ressentait pour les Tuileries une sourde rage qu'il n'éprouvait pour

aucune autre résidence royale. C'était une haine héréditaire, comme tant d'autres passions. Elle était un des fils mystérieux de sa destinée.

Nous subissons tous ainsi les attaches de liens invisibles.

Et le flot populaire, qui le 22 juin était venu battre les murs bâtis par Catherine, avait reçu l'impulsion d'autres flots dont les premiers, faibles à l'origine, n'avaient paru que de légers mouvements à peine indiqués comme des rides sur l'océan populaire.

Nous retrouverons plus loin également des descendants de Jeanne, la fille de l'écorcheur des Tuileries. Il s'était mariée et avait eu plusieurs enfants qui eux-mêmes avaient perpétué leur race en quatre ou cinq générations. De la lignée de Jeanne étaient sortis des petits marchands, devenus des bourgeois de la rue Saint-Denis, entre autres les Cressonnois, les fameux marchands de toile à l'en-seigne du fuseau d'or.

Ces derniers étaient royalistes et dévots, et regardaient de travers le clubiste Lerouge.

Leur idéal dans la vie était la vente destoiles et des fils, et ils avaient horreur de toutes ces manifestations, ces fêtes, ces séances de clubs qui entretenaient Paris dans une perpétuelle agitation et anéantissaient le commerce.

Paris semblait s'oublier lui-même. Il ne travaillait plus, et vivait au jour le jour, à l'aventure, ne songeant qu'à continuer jusqu'à la victoire la lutte entreprise contre l'aristocratie et la royauté. Mais tout entier à l'événement du jour, il oubliait la province. Ils allait toujours en avant depuis les états généraux, sans s'inquiéter beaucoup d'être suivi par le gros de cette *nation* dont il avait sans cesse le mot à la bouche.

Il était déjà arrivé à la République, quand les provinces restaient encore Fayetteistes, dans ce qu'elles avaient de meilleur, car sur beaucoup de points on se soulevait déjà contre la Révolution.

De la part de l'Assemblée et des ministres, même oubli.

L'Assemblée en somme était constitutionnelle, et, le 6 juillet, le nouvel évêque de Lyon, Lamourette, ayant dit que les deux moitiés de l'Assemblée devaient se rassurer l'une l'autre pour rétablir la concorde et qu'il suffisait, pour rétablir la paix, que le président dit cette seule parole : — « Que ceux qui abjurent et exècrent également *la république* et *les deux chambres*, se lèvent en même temps. »

L'Assemblée tout entière se leva.

D'un même élan le côté droit et le côté gauche se mêlèrent et s'embrassèrent.

Que l'on juge de l'effet produit par le baiser Lamourette dans les masses démocratiques.

L'indignation n'attendait qu'une occasion pour éclater, et le roi la fournit presque aussitôt en suspendant de ses fonctions le maire du 22 juin, Pétion.

L'Assemblée leva la suspension.

La fête anniversaire du 14 juillet devint le triomphe de Pétion sur le roi.

Cette journée fut cruelle pour les habitants des Tuileries. Dans quelles anxiétés ils la virent se lever!...

Louis XVI ne pouvait se dérober à la fête du Champ-de-Mars. Il fallait qu'il y rendit au peuple la visite qu'il en avait reçue au château.

— Vous allez, lui dit madame Élisabeth, vous exposer aux coups des assassins.

— Je ne crains pas la mort, répondit le roi, je l'attends chaque jour. J'en suis consolé.

— Mais vous ne songez pas à nous !

Louis XVI baissa la tête avec tristesse.

— Nous tremblons pour vos jours, insista la princesse. Ne ferez-vous rien pour nous rassurer ?

— Que voulez-vous que je fasse ?

— Consentez au moins à prendre quelques précautions. La reine et moi nous avons préparé un plastron que vous porterez sous vos vêtements.

Louis XVI fit un geste d'impatience. La reine alors s'avança en lui présentant une sorte de cuirasse ou de matelas, qui pouvait arrêter la lame d'un poignard.

— Consentez ! lui dit-elle, par bonté pour nous qui allons attendre ici votre retour dans de mortelles inquiétudes. Nous seules restons dans le secret d'une précaution si insuffisante encore !

Il se laissa tenter et accepta. Il se couvrit la poitrine d'un plastron, mais ce n'était pas là que le fer devait l'atteindre.

Il parut, ou comparut, à la cérémonie. « Sa figure, dit un écrivain royaliste, était celle d'un débiteur que l'on mène en prison. »

Nul ne pouvait mieux que lui pressentir quelle tempête allait se déchaîner. A quelques jours de là, la crise devenait terrible, et comme en ces moments où les éléments vont être bouleversés il règne un silence profond et toute créature se réfugie et s'immobilise, tout le monde parut s'abandonner aux événements. Le ministère démissionna ; le directoire suivit son exemple ; l'Assemblée se tut ; le roi demeura immobile et muet et l'État resta pendant quelques jours sans roi et sans gouvernement.

Ce fut alors au peuple à reprendre la parole et à faire acte d'autorité.

L'ennemi avait franchi la frontière de l'est, la patrie était en danger.

Et il ne restait à la nation qu'à se sauver elle-même.

Aucune mesure n'avait été prise contre le danger. Imprévoyance et impuissance, tel était le dernier aveu d'un gouvernement épuisé.

La nouvelle sinistre s'était déjà depuis longtemps répandue lorsque enfin, le 22, la proclamation en fut faite sur les places publiques.

XV

DU 22 JUILLET AU 10 AOUT. — LA VISION PROPHÉTIQUE.

Nous inscrivons ici simplement la date du 22 juillet. Nous laissons à l'histoire la peinture du mouvement grandiose qui se produisit à la *déclaration du danger de la patrie*.

La nation appelée par une proclamation solennelle à se sauver elle-même se montra sublime de dévouement patriotique.

Ce fut donc le 22 juillet, un dimanche, à six heures du matin, que des canons placés au Pont-Neuf annoncèrent par leurs salves que la nation déjà souveraine était appelée à joindre le sceptre à la couronne qu'elle avait déjà reprise, en d'autres termes, à s'armer pour sauver la France, sans le concours d'une royauté impuissante.

Tous les pouvoirs durent s'effacer devant le peuple armé.

Les Tuileries et l'Assemblée elle-même disparaissaient éclipsées par les amphithéâtres où couraient s'enrôler les volontaires. Les représentants n'avaient plus qu'à se taire et Louis XVI pouvait à loisir se livrer à des travaux de serrurerie.

Les six légions de garde nationale s'étaient réunies à l'hôtel de ville : on les organisa en deux cortèges qui devaient porter dans Paris la proclamation. Chacun avait en tête un détachement de cavalerie avec tambours, trompettes, musique et six pièces de canon.

Quatre huissiers à cheval portaient quatre enseignes : — Liberté, Égalité, Constitution, Patrie. Douze officiers municipaux en écharpes, et derrière, un garde national à cheval, portant une grande bannière tricolore où étaient ces mots : « Citoyens, la patrie est en danger ! » Puis venaient encore six pièces de canon, un détachement de la garde nationale et enfin un escadron de cavalerie.

Le cortège s'arrêtait sur les ponts et les places et prononçait le solennel appel au peuple.

Des affidés de la cour venaient aux Tuileries rendre compte de l'événement, et le roi et la reine, dédaignés même comme ennemis, exclus du mouvement national, oubliés, entendaient ainsi sonner le glas de leur déchéance.

Rien ne pouvait mieux leur prouver qu'ils avaient cessé de régner.

Ils se sentaient tellement abaissés, que quelques-uns de leur entourage en étaient à désirer que ce grand mouvement dégénérait en émeutes qui eussent facilité la fuite de la famille royale.

La tempête qu'ils appelaient de leurs vœux devait se déchaîner bientôt, mais pour les emporter.

Le premier coup de foudre partit de Coblentz; ce fut le manifeste du duc de Brunswick. Ce factum insensé publié le 26 juillet en Allemagne fut connu à Paris (chose étrange!) le 28.

« On eût dit qu'il venait des Tuileries et non de Coblentz. » (Michelet.)

Devançant les progrès modernes de l'Allemagne dans l'art de la guerre, sans s'élever cependant au pillage systématique des Prussiens de de Moltke, les Germains de 1792 déclaraient que toute ville ou village qui résisterait serait démoli ou brûlé. Quant à la ville de Paris elle était menacée d'être livrée à une exécution militaire et à une subversion totale.

Ces idées scélérates n'étaient pas de Brunswick, il les a désavouées, mais étaient inspirées par les cours de Berlin et de Vienne et partagées par la noblesse et même la soldatesque allemandes.

Cette proclamation où la férocité primait le droit eut l'effet de l'étincelle sur la poudre. Les citoyens se réunirent immédiatement dans leurs sections.

L'homme du 22 juin, Jean Lerouge, courut à la sienne, la section Mauconseil, une des plus patriotes et des plus énergiques, et, sur sa proposition, la section déclara :

- 1° Qu'il était impossible de sauver la liberté par la constitution ;
- 2° Qu'elle abjurait son serment et ne reconnaissait plus Louis pour roi ;
- 3° Que le dimanche, 5 août, elle se transporterait à l'Assemblée et lui demanderait si elle voulait enfin sauver la patrie, se réservant, sur la réponse, de prendre telle détermination ultérieure qu'il appartiendrait, et jurant de s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines de la liberté.

Cependant quelques voix s'étant élevées pour protester en disant que le vote de cette résolution était un appel à l'insurrection, et que les autres quartiers de Paris ne s'y rallieraient point, Jean Lerouge avait répliqué :

— Nous sommes en ce moment à Paris un million de factieux.

Il était dans le vrai.

Sur quarante-huit sections, quarante-sept avaient voté la déchéance de Louis XVI.

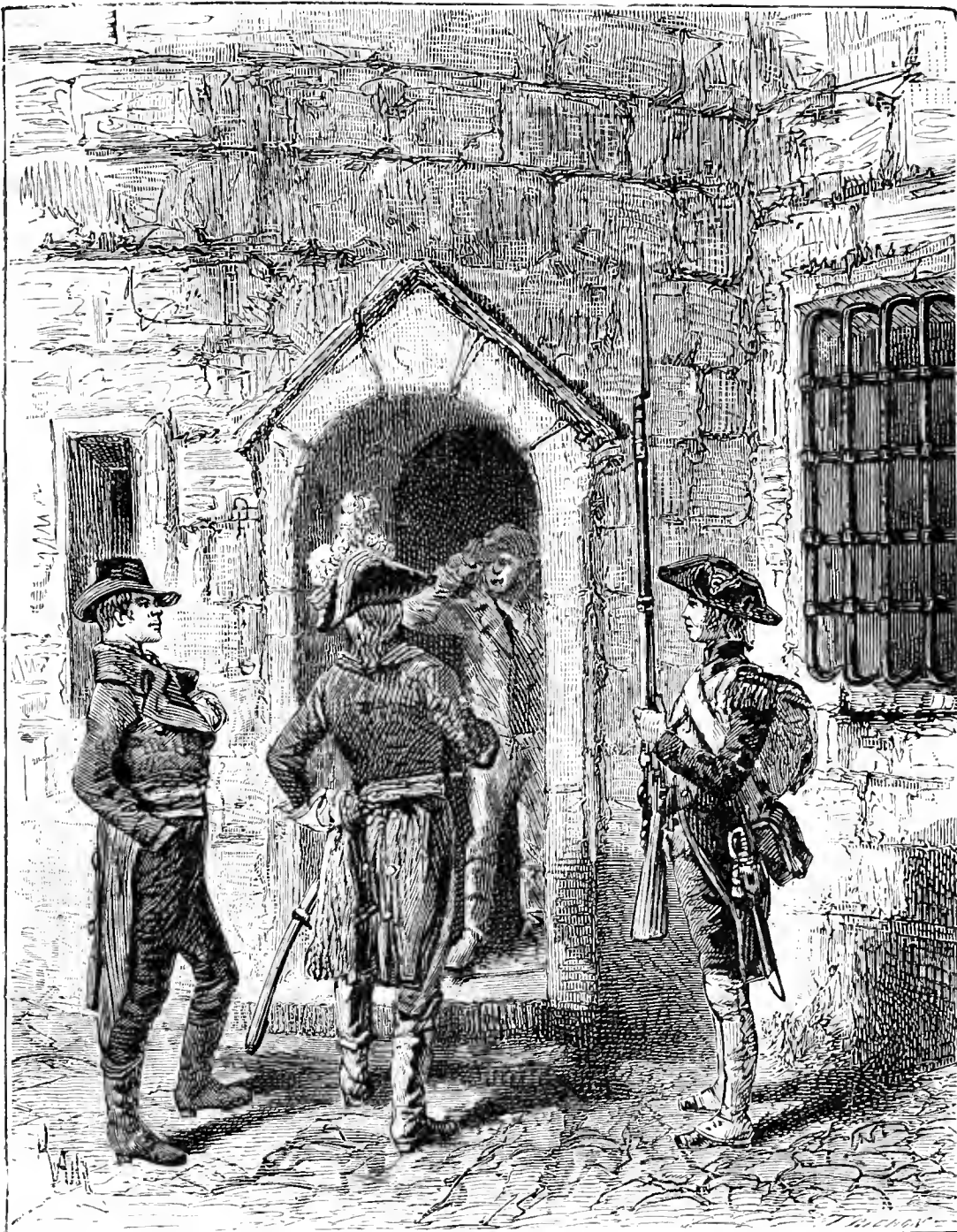
Sans attendre le 5 août, l'Assemblée instruite de ces résolutions voulut prévenir une collision entre les Tuileries et le peuple. Elle ordonna l'envoi des troupes de ligne à la frontière et le licenciement de l'état-major de la garde nationale.

Il ne restait plus à la cour que ses gardes suisses; on les lui disputa.

Leur colonel, le comte d'Artois, n'était-il pas à Coblentz? Mais les gardes demeurèrent fidèles.

En même temps que l'on désarmait le roi, arrivaient à Paris des volontaires plus exaltés que les Parisiens eux-mêmes. Ils se créèrent un comité central aux Jacobins. Ils sommèrent l'Assemblée de suspendre le pouvoir exécutif et de poursuivre La Fayette. L'Assemblée résista à cette pression et passa à l'ordre du jour, mais ils furent encouragés par la Commune et les jacobins.

A ce dernier club, Manuel, avec l'approbation du maire de Paris Pétion, prétendit que les fédérés, élus des départements, en étaient les représentants véritables.



Tous les jours à la même heure Santerre venait au Temple.

Dans la nuit du 25 au 26 juillet, au sortir d'un banquet donné aux fédérés sur l'emplacement de la Bastille, on constitua dans un cabaret voisin, au *Soleil d'or*, un *comité d'insurrection*. Ce comité fut composé de cinq fédérés, de deux chefs de faubourgs, Santerre et Alexandre, des journalistes Carra et Gorsas, du jacobin Antoine, et de trois hommes d'action bien connus :

Lazouski, Fournier l'Américain et Westermann.

Ces citoyens convinrent de s'emparer des Tuileries, d'enlever le roi et de l'enfermer à Vincennes.

Pétion fit échouer le complot.

Les conspirateurs attendirent les fédérés marseillais qui alors étaient en route. Leur arrivée décida l'insurrection.

On demandait à Santerre quarante mille hommes, il en leva deux cent mille.

Tandis que la ville faisait ainsi son branle-bas de combat, la cour se fortifiait.

Elle n'avait pas le nombre, mais elle avait un palais d'un accès difficile à cette époque et une petite garnison vaillante et parfaitement disciplinée.

Du côté du Carrousel le château était redoutable. Il n'y avait point de grille, point de grand espace libre, mais trois petites cours contre le château, fermées de murs dont les jours donnaient sur le Carrousel et permettaient de tirer facilement sur les assaillants.

Les trois cours pour ces derniers ressemblaient à trois pièges, on y essayait le feu de tous les côtés.

La cour, outre plusieurs bataillons de gardes nationaux dévoués, tels que celui des Filles-Saint-Thomas, qui déjà s'étaient battus avec les Marseillais aux Champs-Élysées, avait un corps redoutable, composé par d'Hervilly, spadassin célèbre, des meilleurs tireurs d'épée et de pistolet de Paris.

Après cette garde, supérieure en nombre à celle des Quarante-Cinq des derniers Valois, venait la garde suisse, brave, solide, dévouée.

S'emparer des Tuileries n'était donc pas l'affaire d'un coup de main.

On commençait à reprendre courage au château; on ne parlait plus de fuite. La reine surtout comptait fermement résister jusqu'à l'arrivée des Allemands. Elle méritait alors ce surnom d'Autrichienne dont on l'avait stigmatisée depuis si longtemps.

Une nuit, Marie-Antoinette veillait en compagnie de M^{me} de Campan.

Par un caprice mélancolique, elle avait soufflé les bougies, et le vaste salon où elle se tenait pour goûter le silence et la fraîcheur de la nuit n'était plus éclairé que par la lune, dont la clarté l'enveloppait de ses nappes blanches.

Elle s'avança vers une des fenêtres ouvertes, contempla un instant cette belle nuit, puis, se tournant vers M^{me} de Campan :

— Dans un mois, dit-elle, cette même lune me verra libre de mes chaînes.

— Espérons, madame, que vous n'attendrez pas si longtemps.

— Il faut bien un mois, dit la reine, pour que les armées allemandes soient ici, et je n'ai plus d'espoir qu'en elles. Mais elles ont franchi la frontière.

— Auriez-vous de leurs nouvelles?

— Oui; l'armée des alliés s'avance par Coblenz et par Trèves. Tandis que les Prussiens arrivent par la Lorraine, les Autrichiens entrent par les Flandres. Ils vont assiéger Lille. J'ai l'itinéraire des princes et des Prussiens. Ils doivent être tel jour à Verdun, et tel jour à un autre endroit, les étapes sont marquées d'avance. Le calcul du temps nécessaire à cette promenade militaire, comme dit le duc de Brunswick, est fait et conclut à un mois. Les alliés ne peuvent rencontrer aucune résistance sérieuse.

M^{me} de Campan n'élevait aucune objection, mais gardait un silence qui trahissait ses doutes.

— Vous n'avez pas l'air d'y croire? fit la reine.

— Je suis trop heureuse, madame, de partager votre espérance... de ce côté, du moins, mais...

— Que voulez-vous dire? Que redoutez-vous d'autre part?

— Ah! madame, que Votre Majesté me pardonne, mais je crains que l'arrivée des Allemands ne provoque à Paris une explosion de fureur.

La reine sourit :

— Eh bien ! j'ai aussi des nouvelles de Paris, et détrompez-vous, ma chère amie, tout le bruit qu'on y fait n'est dû qu'à la peur. La foule ne se rend pas compte encore du danger. Elle ne connaît d'autres combats que ceux des émeutes, et se figure qu'elle repoussera les Prussiens à coups de piques; mais, au-dessus de cette foule ignorante, les chefs sont moins rassurés. J'ai des rapports qui me tiennent au courant de leurs entretiens; eh bien! hier soir, chez M^{me} Roland, Barbaroux disait : — Si nos Marseillais ne réussissent pas, nous n'avons d'autre ressource que de nous retirer au delà de la Loire, et d'y fonder une république.

— Et M^{me} Roland?

— Elle est de cet avis et prétend que le Nord ne résistera pas. Elle avait pris une carte de France, et, avec un crayon, dessinait déjà les limites de son nouvel état démocratique.

— Mais les jacobins?

— Ils n'ont pas plus de confiance. Vergniaud assurait à un de ses amis que Robespierre a l'intention de se retirer à Marseille.

— Et Marat?

— Encore mieux, s'écria la reine en riant; cette bête féroce tremble; il se tient tout prêt à quitter Paris sous le déguisement d'un charbonnier. Lui aussi songe à s'enfuir à Marseille.

— Alors vous pensez, madame, que le château ne sera pas attaqué?

— Il est au moins douteux qu'il le soit; mais s'il l'était, vous le savez, nos préparatifs de défense sont faits. Ici, personne ne tremble. Le roi n'a pas d'énergie, mais il n'est pas poltron. Quant à moi, je monterais bien à cheval, si je ne craignais d'anéantir le roi. ¹

— Ah! madame, que le ciel détourne de vous une pareille épreuve! Quelle perspective horrible! Un roi, une reine, assiégés par tout un peuple dans leur palais...

— Le danger est proche, reprit Marie-Antoinette, mais nous n'en sommes pas encore réduits à subir un siège. Avant de disputer ces murailles à la populace, on lui livrera bataille. Toutes les mesures sont prises. Pétion a été appelé aux Tuileries ce matin. Il ne dissimule pas l'imminence du péril. Mandat est décidé à nous servir. Un corps de gardes nationaux à l'hôtel de ville et un autre au Pont-Neuf doivent laisser passer les bandes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, puis les prendre par derrière, tandis que les Suisses les chargeront par devant. Les faubourgs seront ainsi exterminés. Enfin, chez nous, on a coupé ce matin la galerie du Louvre pour interdire, de ce côté, l'entrée du château, et toutes les fenêtres du rez-de-chaussée sont fermées par d'épais madriers de chêne.

1. Mémoires de M^{me} de Campan. — Histoire de la Révolution, par Michelet.

— Espérons!... soupira M^{me} de Campan.

Comme elle disait, un bruit lugubre troubla soudain le silence de la nuit.

En même temps que l'horloge de Saint-Germain-l'Auxerrois sonnait minuit, les coups haletants du tocsin retentirent aux Cordeliers, de l'autre côté de la Seine.

— Le tocsin!... murmurèrent les deux femmes également impressionnées.

— A minuit... reprit la reine. C'est une surprise... mais une émeute de nuit est impossible...

Cependant, d'église en église, les cloches répétaient leurs appels lamentables.

— Il faut que je parle au roi, dit Marie-Antoinette. Voyez donc, madame, si le roi veille encore.

M^{me} de Campan sortit du salon.

En ce moment la lune était descendue au-dessous de l'horizon, et la reine se trouvait dans l'ombre.

Les voix éplorées des cloches lui brisaient la poitrine et l'étourdissaient, elle songea à fermer les fenêtres et fit quelques pas dans cette intention, puis soudain s'arrêta au milieu de la salle...

Ce fut ainsi que M^{me} de Campan trouva la reine, debout et comme égarée dans l'ombre.

— C'est vous? interrogea Antoinette d'une voix émue.

— C'est moi, madame.

— Rallumez un flambeau, je vous en prie.

— Madame, qu'avez-vous?

— Je ne sais, dit la reine. Un malaise, une sorte de vertige causé par l'étourdissement du tocsin.

M^{me} de Campan ralluma un flambeau et s'empressa près de Marie-Antoinette, qu'elle trouva tremblante et toute pâle; puis, devinant son désir, courut fermer les fenêtres.

Alors la reine s'assit un instant, le front dans la main, pensive, comme sortant d'un rêve pénible.

— C'est étrange, murmura-t-elle.

— Votre Majesté désire-t-elle quelque chose, un cordial, des sels?...

— Non, rien. Seulement allumez, je vous prie, d'autres flambeaux... la lumière me fait du bien. Je me suis trouvée tout à coup dans une obscurité profonde, déjà énervée par cette sonnerie sinistre, et j'ai été prise d'un malaise extraordinaire... Croiriez-vous, — mais gardez-moi le secret d'une semblable faiblesse, j'ai éprouvé ce que l'on appelle, je crois, une hallucination... Dites-moi, madame de Campan, vous n'êtes pas sans avoir entendu cette légende absurde, au sujet des Tuileries, d'une apparition...

— Oui, madame, Votre Majesté veut parler de l'Homme Rouge?

— On a dit, reprit la reine, qu'il apparaissait aux souverains à la veille de leur mort ou d'un désastre; eh bien! si j'étais superstitieuse, je croirais à ces folies. Figurez-vous que tout à l'heure, dans les ténèbres, j'ai vu l'air s'emplit

d'une vapeur rouge, et, au milieu de ce nuage, un homme... pareil à celui qui portait un cœur saignant le 22 juin... Vous vous souvenez?

— Oui, madame.

— Eh bien! le fantôme de cet homme, mais plus affreux que l'homme lui-même, et d'un rouge de sang... J'allais à la fenêtre, je me suis arrêtée interdite et la vision s'est aussitôt dissipée.

— Votre Majesté aurait besoin de prendre un peu de repos, dit la dame de compagnie.

— Et le roi?...

— Sa Majesté s'est couchée il y a une heure et dort d'un paisible sommeil.

— Heureux prince!... Mais allons du moins nous reposer, car la journée de demain sera rude.

XVI

DANS PARIS

A la même heure l'insurrection, sans chefs, sans plans, sans organisation, grondait dans les faubourgs.

Un mot, dans la soirée, avait couru partout : « Il faut en finir. »

Les sections, un peu avant minuit, avaient envoyé chacune trois citoyens à la Commune pour l'aider à sauver la patrie. Beaucoup frémissaient à la pensée que l'ennemi pouvait, d'une heure à l'autre, tomber sur Paris, et que les traîtres des Tuileries étaient prêts à leur ouvrir les portes. C'était donc aux Tuileries qu'il fallait frapper le premier coup. Tel était le sentiment général.

Le tocsin fut sonné d'abord aux Cordeliers, où se trouvaient les Marseillais, et probablement par l'un d'eux. Aucune autorité ne l'avait ordonné. Mais dans Paris comme aux Tuileries on était d'avis qu'il ne pouvait y avoir de prise d'armes la nuit. On voyait çà et là, dans les rues, quelques gardes nationaux aller inquiets aux renseignements. Des lumières apparaissaient à toutes les fenêtres. Quelques-uns des plus diligents se tenaient sur leurs portes, tout armés, et attendaient les autres. Beaucoup étaient paresseux; ils entendaient bien sonner, mais ils se disaient qu'il n'y aurait rien avant le jour.

Jean Lerouge, qui avait été un des trois délégués de sa section à la Commune, avait quitté sa femme dans la soirée, mais avait jugé prudent de prévenir ses parents du *Fuseau d'or*.

Le fusil sur l'épaule, il était entré chez les Cressonnois pour les prévenir que s'il ne reparaisait point le lendemain soir, c'est qu'il serait tué. En ce cas, il les pria de ne pas abandonner sa femme et son enfant.

— Et pourquoi vas-tu te faire tuer? demanda le marchand de laine.

— Et pourquoi ne vas-tu pas défendre ton roi, toi?

— De peur de te rencontrer et d'être obligé de tirer sur un parent. — Est-ce que tu m'épargnerais, si j'étais aux Tuileries?

— Non, certes.

— Oh! c'est une horreur de s'entendre dire pareille chose par un parent! s'écria la femme.

— Citoyenne, répondit Jean Lerouge à sa cousine, mon fusil braqué sur les Tuileries, s'il pouvait avoir des préférences, n'en aurait que pour le roi. Et que demain ce soient les Suisses, qui me logent du plomb dans la tête, ou vous personnellement, cela revient parfaitement au même.

— Et quand vous aurez tué ce pauvre roi, le commerce ira-t-il mieux? Et qui fera la paix avec les Prussiens qui vont venir?

— Je suis citoyen, j'ai un fusil que je tiens de la Nation, les Prussiens sont aux Tuileries; j'ai un devoir à remplir, c'est de marcher contre eux. Je dois oublier que j'ai une boutique tout comme vous, Cressonnois, et ne penser qu'à mon devoir civique. Et quand vos amis les Prussiens viendront, j'irai encore contre eux, mais je n'aurais plus à craindre ceux des Tuileries. Comprenez bien que je n'en veux pas personnellement à Louis XVI. Il est au-dessous de ma haine. S'il n'était pas roi il ne ferait jamais qu'un imbécile de plus dans Paris; mais sa qualité de roi est son crime, et quand j'ai à exécuter un criminel je n'ai pas à m'inquiéter du commerce.

— Un criminel! se récria Cressonnois, le meilleur de nos rois!

— Mon Dieu oui, fit simplement Jean Lerouge, jugez des autres... Louis XVI n'est coupable ni d'un pacte de famine, comme son prédécesseur; ni d'empoisonnement, de vol et d'inceste, comme le Régent; ni de tyrannie et de ruine publique, comme Louis XIV: mais il prépare une Saint-Barthélemy de patriotes, il ouvre la France à l'étranger, et il passe pour meilleur que Charles IX!... Savez-vous, malheureux, qui me trouvez exalté et cruel, combien parmi nos ancêtres ont été égorgés par ces rois que vous plaignez?... Moi, quand je marche contre ce repaire de rois qu'on appelle les Tuileries, il me semble que j'ai quelqu'un à y venger.

— Eh bien, va, fais ce que tu voudras, répliqua Cressonnois.

Va te faire écharper, mon cher cousin, dit la femme, qui descendait de Jeanne Lerouge. — Mais tiens cela pour certain que toutes les mesures sont prises pour défendre le château. Je le sais de bonne source.

— Ah!... fit le boucher attentif.

— De quelqu'un qui est mieux renseigné que toi sur tout ce qui se passe.

— Vraiment!... quelque aristocrate?

— Tu l'as dit. Notre plus ancien client, M. de Neuville.

Jean eut un mouvement de colère.

La femme continua :

— Et si tu veux arriver jusqu'aux Tuileries, ne passe pas du côté de l'eau, et méfie-toi du Pont-Neuf.

— Bon. merci bien du conseil. dit Lerouge, j'en profiterai, cousine. Et maintenant. adieu!...

Lorsqu'il fut parti :

— Bavarde ! dit le marchand à sa femme, avais-tu besoin de lui dire cela ?

Jean fit son profit de cet avertissement.

Il y avait au Pont-Neuf des pièces d'artillerie et l'on sait pourquoi. Dès qu'il fut à l'hôtel de ville, il signala le danger. L'ancienne Commune fut remplacée, mais les sections maintinrent à leur poste le procureur de la Commune, Manuel, et son substitut Danton.

Le premier ordre que Manuel donna fut d'éloigner du Pont-Neuf les canons placés par Mandat, commandant de la garde nationale, de rétablir les communications entre les deux rives et d'ouvrir ainsi le passage aux Marseillais, aux Cordeliers, au faubourg Saint-Marceau.

Le plan de la cour était déjoué.

XVII

LA JOURNÉE.

Le jour commençait à luire.

Madame Élisabeth dit à la reine en s'approchant de la fenêtre :

— Ma sœur, venez donc voir le lever de l'aurore.

La reine vint près d'elle. Le jour était déjà splendide, mais le ciel d'un rouge de sang. Marie-Antoinette encore sous l'impression de la vision de la veille en fit la remarque avec tristesse.

Tout semblait dormir dans l'enceinte du château abandonné à lui-même, resté comme une île au milieu de l'immense cité hostile.

— Que va-t-il se passer ? murmura la reine.

Au même moment un cavalier s'arrêta à la porte du Carrousel, descendit et fut reçu par un officier du poste.

— Que désirez-vous ?

— J'ai une dépêche de la Commune à remettre au citoyen Mandat.

— L'officier fut porter la dépêche au commandant. C'était un ordre de se rendre immédiatement à l'hôtel de ville. Les ministres l'engagèrent à demeurer ; mais Rœderer lui déclara qu'aux termes de la loi, il devait obéir à la municipalité.

Mandat savait bien qu'il s'agissait de l'affaire du Pont-Neuf, et qu'il allait à la mort ; néanmoins il partit.

Pétion délivré et le Pont-Neuf désarmé. la Commune fit appeler près d'elle Mandat.

Mandat était le commandant des gardes nationaux des Tuileries. Il hésitait à se rendre à cet appel. On allait lui demander compte de la batterie placée au Pont-Neuf.

Les ministres lui conseillaient de rester au château, dont son départ ébranlerait la défense. Lui-même se sentait retenu par les plus sombres pressentiments. Cependant Rœderer lui fit observer qu'il devait obéir à la municipalité, dont il relevait comme commandant de la garde nationale.

Il se décida à partir.

Il est vrai qu'il ignorait encore ce qui s'était passé à l'hôtel de ville.

En arrivant à la Grève, il trouva la place noire de foule. Le danger devenait évident; mais il avait été aussitôt reconnu et il ne pouvait retourner sur ses pas: il traversa les flots d'une population hostile et entra à l'hôtel de ville.

Il s'y trouva en présence de ceux qu'il avait promis d'écraser.

Il lui fallut rendre des comptes.

Pourquoi avait-il doublé la garde du château?... Pourquoi des canons au Pont-Neuf?

Il balbutiait des raisons inacceptables, quand on lui mit sous les yeux un ordre, signé de lui et donné au poste de l'arcade Saint-Jean, de faire feu sur les colonnes du peuple, lorsqu'elles seraient passées, en les attaquant par derrière.

La lecture de cet ordre fut son arrêt de mort.

— Arrêtez-le! s'écria-t-on. — A l'Abbaye!...

Mais il était douteux que le peuple le laissât parvenir jusqu'à la prison.

On l'entraîna dehors, et, à la sortie même de l'hôtel de ville, un de ceux qui l'emmenaient lui brûla la cervelle.

Cette exécution fut le signal de l'insurrection.

Il était sept heures. Déjà dix mille gardes nationaux armés de fusils étaient sous les armes, de la Bastille à la Grève.

Ils n'attendaient que le faubourg Saint-Marceau. Perdant patience, vers huit heures, un millier d'hommes, armés de piques, de broches et d'outils, partirent pour les Tuileries. Une douzaine de fédérés armés de fusils les accompagnaient.

Cette avant-garde suffit à alarmer Rœderer.

— Sire, dit-il au roi d'un air effaré, Votre Majesté n'a pas cinq minutes à perdre; il n'y a de sûreté pour elle que dans l'Assemblée nationale.

Le roi l'écoutait avec stupéfaction.

— Mais pourquoi cette résolution subite? demanda-t-il.

Alors un administrateur (marchand de dentelles de la reine) crut pouvoir répondre :

— Sire, le danger d'une collision est imminent; déjà les gardes nationaux de la cour parlementent avec les insurgés.

La reine l'interrompit avec humeur :

— Taisez-vous, monsieur Gerdret, dit-elle; quand on a fait le mal, on n'a pas le droit de parler. Il ne vous appartient pas, monsieur, d'oser ici élever la voix.

Puis se tournant vers Rœderer :

— Mais enfin, nous avons des forces!...



En vain les Suisses défendaient l'escalier pied à pied. (Page 108)

— Madame, tout Paris marche... Sire, ce n'est plus une prière que nous venons vous faire; nous n'avons qu'un parti à prendre. Nous vous demandons la permission de vous entraîner.

— Monsieur, dit la reine, vous répondrez de la vie du roi et de mes enfants.

— Madame, je réponds de mourir à vos côtés; rien de plus.

Le roi leva la tête, regarda fixement Rœderer, puis, se tournant vers la reine, il dit :

— Marchons. Il n'y a plus rien à faire ici.

Rœderer n'avait pas eu l'intention d'emmener la reine, dont l'impopularité

compromettait, à ses yeux, la monarchie. Mais le roi avait tranché la question, il n'osa rien objecter.

Comme Marie-Antoinette proposait d'emmener avec elle mesdames de Lamballe et de Tourzel, le procureur syndic déclara que c'était impossible.

— Demeurez donc ici, dit la reine à ses femmes, désolées de leur abandon, — nous allons revenir.

Et Leurs Majestés quittèrent l'appartement. Lorsqu'il fut au bas de l'escalier, le roi dit à Røederer :

— Mais que vont devenir toutes les personnes qui sont restées là-haut?

— Sire, elles sont en habit de ville. Elles quitteront leur épée et vous suivront par le jardin.

— C'est vrai, dit Louis XVI. Mais pourtant il n'y a pas grand monde au Carrousel.

— Ah! sire, douze pièces de canon et un peuple immense qui arrive.

Mais au moment où, sur ce faible et tardif regret, Louis abandonnait ainsi ses défenseurs, un officier suisse dit tristement à Røederer :

— Monsieur, croyez-vous donc sauver le roi en le menant à l'Assemblée?

— Je le crois, monsieur.

— Et qui prend le commandement du château? demanda le colonel Pfyffer.

— M. le maréchal de Noailles, répondit le roi.

— Nous comptons qu'il n'en laissera point forcer les portes, ajouta la reine.

Et le couple royal, accompagné de ses enfants, descendit au jardin pour se rendre à l'Assemblée en traversant la terrasse des Feuillants.

Ce trajet ne s'accomplit point sans danger. Des gens armés de piques se trouvaient déjà dans le jardin. En descendant du perron, le roi fit craquer sous son pied des feuilles sèches et, se rappelant peut-être un mot de Manuel qui avait écrit que la royauté n'irait que jusqu'à la chute des feuilles :

— Elles tombent cette année de bien bonne heure, dit-il.

En approchant de la terrasse, il vit une foule d'hommes et de femmes très exaltés, puis presque aussitôt une députation envoyée par l'Assemblée au-devant de lui. Mais cette escorte ne pouvait suffire à le protéger contre les plus violents.

Un homme, du haut de la terrasse, brandissait une longue perche en criant :

— Non! ils n'entreront pas. Ils sont cause de tous nos malheurs. Il faut en finir! A bas! à bas!

Røederer lui arracha la perche des mains et la jeta dans le jardin.

L'homme stupéfait ne répliqua pas.

Cependant, arrivés au passage même qui conduisait à l'Assemblée, un garde national provençal s'avança près du roi et lui dit :

— Sire, n'ayez pas peur; nous sommes de bonnes gens, mais nous ne voulons pas qu'on nous trahisse davantage. Soyez un bon citoyen, sire, et surtout chassez vos calotins du château.

L'encombrement était très grand à l'entrée de l'Assemblée; un garde natio-

nal, ému de pitié de voir le dauphin pressé par la foule, le prit dans ses bras et le porta jusqu'au bureau du secrétaire.

On l'applaudit.

Le roi et la famille royale prirent place sur les sièges réservés aux ministres.

— Messieurs, dit Louis XVI, je suis venu ici pour éviter un grand crime, qui pouvait se commettre. Je me croirai toujours en sûreté, moi, ma famille et mes enfants, quand je serai au milieu des représentants de la nation. J'y resterai avec mes ministres jusqu'à ce que le calme soit rétabli.

— Sire, répondit le président Vergniaud, vous pouvez compter sur la fermeté de l'Assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et des autorités constituées.

Le roi monta alors pour s'asseoir près du président. Mais le représentant Chabot fit observer que la Constitution défendait de délibérer en présence du roi.

On invita alors Louis XVI à se retirer dans la loge du logographe, qui se trouvait derrière le président et n'était séparée de l'Assemblée que par une grille de fer.

Le roi obtempéra à cette invitation, et se retira dans cette loge avec sa famille. Au même moment on entendit éclater la fusillade.

Voyons ce qui se passait aux Tuileries.

XVIII

LE PREMIER MASSACRE

Ceux qui étaient restés au château étaient très diversement affectés. Quelques-uns murmuraient le mot de lâcheté. D'autres accusaient le roi indirectement, en rappelant que la reine s'était écriée tout d'abord :

— Je me ferai plutôt clouer aux murs de ce château que d'en sortir!

Un officier suisse, M. d'Affry, disait que la reine lui avait recommandé de faire une bonne défense; qu'elle comptait sur eux, et ne doutait point de la victoire.

Mais plusieurs, désespérés, arrachaient leurs croix de Saint-Louis et brisaient leurs épées.

Enfin un grand nombre, se disant qu'ils n'avaient plus rien à ménager, plus de roi, de femmes, ni d'enfants à protéger, eurent comme une joie furieuse du combat à mort qu'ils allaient livrer, et ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie.

Inutile de s'obstiner à défendre la longue ligne de murailles qui régnait entre la cour et le Carrousel.

Et ils donnèrent l'ordre au concierge de lever les barrières de la porte royale. Il les leva et s'enfuit au grondement du torrent qui allait se précipiter à travers la digue rompue.

En quelques minutes la foule remplit la cour, une foule ahurie et aveugle qui ne se rendait pas compte du péril qu'elle bravait sous les fenêtres prêtes à la fusiller de face, de droite et de gauche.

Ces imprudents étaient environ trois mille. Ils se ruèrent jusqu'au grand vestibule.

Ce vestibule, dit un historien, bien plus vaste qu'aujourd'hui, était vraiment imposant. Le grand escalier qui montait majestueusement à la chapelle, puis, en retour, aux appartements, était, sur chaque marche, chargé d'une ligne de Suisses. Immobiles, silencieux, du haut en bas de l'escalier, ils couchaient en joue la foule des assaillants. Quelles étaient les dispositions de ces Suisses ? Bien diverses, difficiles à dire. Beaucoup, sans nul doute, désiraient ne pas tirer. Un grand nombre de ces soldats étaient du canton de Fribourg, quelques-uns vaudois, sans doute, c'est-à-dire français, français de langue, français de caractère. Nul doute qu'il ne leur semblât impie de tirer sur leur vraie patrie, la France.

Un moment avant l'irruption, des canonniers de la garde nationale étaient venus trouver ces pauvres Suisses qui, avec beaucoup de larmes, s'étaient jetés dans leurs bras.

Deux même n'hésitèrent pas à laisser là le château et à suivre nos canonniers. Ils étaient sous le balcon, d'où les voyaient leurs officiers. Ils furent tirés, et avec une si remarquable justesse, que les deux Suisses tombèrent sans que les Français eussent été touchés.

La foule des assaillants voyant ces hommes de pierre n'eut aucune peur et se mit à rire. Elle leur lança des brocards, mais les Suisses ne riaient pas.

On aurait pu douter qu'ils fussent réellement en vie. Le gamin s'enhardit vite, et tout le peuple parisien est gamin sous ce rapport.

Les assaillants avec de mauvais fusils, des piques et des broches, n'étaient point en mesure d'engager le combat avec cette troupe de Suisses armés jusqu'aux dents.

Ils savaient que quelques Suisses avaient essayé de passer du côté de la garde nationale : ils résolurent d'aider à leur bonne volonté. Quelques-uns qui avaient des crocs au bout d'un bâton s'avisèrent de jeter aux soldats cette espèce d'hameçon, d'en accrocher un, puis deux, par leurs uniformes : ils les tiraient à eux avec de grands éclats de rire.

La pêche aux Suisses réussit.

Cinq se laissèrent prendre ainsi sans résistance. Les officiers commencèrent à craindre une sorte de connivence entre les attaqués et les attaquants, et ils ordonnèrent le feu.

Ils tirèrent sans hésiter.

L'effet de ces feux, étagés du haut en bas de l'escalier et qui plongeaient tous ensemble et presque à bout portant sur une même masse vivante, fut épouvantable.

« Tout coup fut mortel. La masse chancela tout entière et s'affaissa sur elle-même. » (Michelet)

Pour ceux qui étaient dans la cour, ce massacre fut le signal du sauve-qui-peut.

Mais en même temps, des fenêtres et des barraques, on ouvrit le feu contre eux. Ce fut un second-massacre non moins terrible que le premier. Près de quatre cents hommes furent tués par cette fusillade, et le reste fut bientôt après chargé par les Suisses sortis du pavillon de l'Horloge et par les gentilshommes du pavillon de Flore.

Le château crut à une victoire définitive.

Au silence qui suivit, la reine devina ce qui s'était passé et espéra.

Ce succès facile et foudroyant fit à ce point illusion à ses défenseurs que plusieurs d'entre eux s'imaginèrent avoir écrasé la Révolution.

— Ce n'est pas cela, cria M. d'Hervilly aux Suisses, il faut nous porter à l'Assemblée, près du roi.

— Allez, braves Suisses, reprenait M. de Viomenil, allez sauver le roi. Vos ancêtres l'ont sauvé plus d'une fois.

Ils étaient prêts à dissoudre l'Assemblée, à entourer la famille royale et à l'enlever sur le chemin de la Normandie.

Mais ce qu'ils avaient pris pour la grande armée de la Révolution n'était que son avant-garde.

Le vent avait à peine dissipé la fumée de leur fusillade, lorsque s'avancèrent sur le quai du Louvre les bataillons des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau et la section du Marais.

Ils étaient précédés des cinq cents Marseillais et des trois cents Bretons.

Chaque faubourg traînait dans ses rangs deux petits canons.

L'armée populaire devait prendre les Tuileries entre deux feux. L'ordre était donné aux fédérés d'entrer au Carrousel par les guichets du Pont-Royal, tandis que la section du Marais passerait par le Louvre et que Saint-Marceau se déploierait sur le quai des Tuileries et la place de la Concorde.

XIX

LE CHATEAU FORCÉ

Les Suisses étaient rangés en bataille sur le Carrousel lorsque les fédérés apparurent. Grande fut leur surprise à la vue de ces nouveaux assaillants.

Ces derniers, ouvrant aussitôt leurs rangs, démasquèrent leurs petits canons qui crachèrent sur les habits rouges deux coups de mitraille et les forcèrent à se retirer.

A l'instant, les fédérés et Saint-Antoine s'élançèrent au pas de charge et s'emparèrent des trois petites cours situées, ne l'oublions pas, entre la grande façade, les bâtiments de la jonction du Louvre, et une ligne de baraques parallèle aux Tuileries.

Alors, comme au moment de la fuite des premiers insurgés, les défenseurs du château ouvrirent un feu meurtrier de tous les côtés à la fois, en même temps que les gardes du pavillon de l'Horloge exécutaient à l'entrée du vestibule des feux de peloton.

Les fédérés tinrent bon dans ce combat inégal ; leurs petites pièces tirèrent sur le vestibule et obligèrent les Suisses à l'évacuer ; mais décimés par le feu plongeant des fenêtres, dont tous les coups portaient, ils perdaient leurs balles contre les murailles. Leur position n'était point tenable...

Tout à coup, les baraques muettes qu'ils avaient derrière eux les fusillèrent à bout portant.

Leur courage se changea soudain en fureur.

Ne pouvant les forcer, ils y lancèrent des gargousses d'artillerie dont l'explosion fit sauter les toits, renversa les murs, incendia tout.

Le feu se propagea en un instant sur toute la ligne, et les fédérés enveloppés de tourbillons de fumée se précipitèrent à l'assaut des Tuileries.

Ce fut une scène d'horreur grandiose. Les soldats des faubourgs, qui occupaient le Carrousel, s'ébranlèrent à la suite des fédérés. C'était une marée montante de baïonnettes.

Les défenseurs du château se sentirent perdus.

En vain, les Suisses défendaient l'escalier pied à pied. Cette fois ils furent massacrés sur les marches. Les Tuileries étaient forcées ; leurs défenseurs ne songèrent plus qu'à la retraite.

Les nobles, du côté du pavillon de Flore, parvinrent à s'évader par l'escalier de Catherine de Médicis ; les Suisses évacuèrent le château avec un ordre et une fermeté admirables.

Quelques compagnies se retirèrent lentement par le jardin, attendant, ralliant leurs camarades avec le sang-froid et l'aplomb de vieilles troupes manœuvrant comme à la parade. Ils firent ainsi dix haltes peut-être, en traversant le jardin, pour repousser les assaillants par des feux de file parfaitement exécutés.

Pendant ce temps, ceux qui étaient restés aux Tuileries étaient impitoyablement égorgés.

« On massacra, dit Barbaroux, dans les appartements, sur les toits, dans les caves, les Suisses armés ou désarmés, les chevaliers, les valets, tous ceux qui peuplaient le château. »

Cependant les vainqueurs furieux épargnèrent les femmes.

« Les dames de la reine, dit Michelet, qu'on haïssait infiniment plus qu'aucun homme, comme les *conseillères*, les *confidentes de l'Autrichienne*, n'éprouvèrent nulle indignité. La princesse de Tarente avait fait ouvrir les portes et recommanda aux premiers qui entrèrent une très jeune demoiselle, Pauline de Tourzel ; quelques femmes, madame de Campan, entre autres, furent un moment saisies, me-

nacées de mort. Elle n'en eurent que la peur ; on les lâcha avec ce mot : « Coquines ! la nation vous fait grâce. »

« Les vainqueurs les escortèrent eux-mêmes pour les faire évader, et les aidèrent à se déguiser pour échapper aux bandes de poissardes qui criaient derrière elles qu'on aurait dû les tuer. »

On brisa tout ce qu'on ne jeta point par les fenêtres, excepté cependant le clavicin de la reine, qu'un artiste, M. Singier, eut l'esprit de sauver en exécutant dessus la *Marseillaise*.

Aux premières notes de l'hymne national, les furieux firent chorus et se mirent à danser.

Cependant, au bout du jardin des Tuileries, les malheureux Suisses tentaient en vain d'opérer leur retraite. Cernés sur la place de la Concorde par des masses de gardes nationaux, mitraillés par deux petits canons en batterie à la tête du pont, ils se démoralisèrent et ne songèrent plus qu'à fuir. Quelques centaines se précipitèrent vers la porte de la rue Saint-Florentin et parvinrent à s'échapper ; d'autres se jetèrent dans le ministère de la marine, où ils furent égorgés ; d'autres enfin s'enfuirent dans les Champs-Élysées où de braves gens les aidèrent à se cacher, au péril de leur vie.

« Le palais forcé et le roi rendu dans le sein de l'Assemblée nationale, a écrit Napoléon qui fut témoin de cette bataille, je me hasardai à pénétrer dans le jardin. Jamais depuis, aucun champ de bataille ne me donna l'idée de tant de cadavres que m'en présentèrent les masses de Suisses, soit que la petitesse du local en fit ressortir le nombre, soit que ce fût le résultat de la première impression que j'éprouvai en ce genre. J'ai vu des femmes bien mises se porter aux dernières indécences sur les cadavres des Suisses. Je parcourus tous les cafés du voisinage de l'Assemblée ; partout l'irritation était extrême, la rage était dans tous les cœurs ; elle se montrait sur toutes les figures, bien que ce ne fussent pas du tout des gens de la classe du peuple. et il fallait que ces lieux fussent journellement remplis des mêmes habitués, car bien que je n'eusse rien de particulier dans ma toilette, ou peut-être parce que mon visage était plus calme, il m'était aisé de voir que j'excitais maints regards hostiles et défiants, comme quelqu'un d'inconnu et de suspect. (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Retournons maintenant à l'Assemblée.

La nouvelle de la prise des Tuileries lui fut apportée au milieu d'une scène d'un pathétique extraordinaire.

Quelques vainqueurs y pénétrèrent en entraînant avec eux des Suisses, leurs prisonniers. Un d'eux prit la parole :

— Citoyens représentants, couverts de sang et de poussière, le cœur navré de douleur, nous venons déposer dans votre sein notre indignation. Depuis longtemps une cour perfide a préparé la catastrophe. Nous n'avons pénétré dans ce palais qu'en marchant sur nos frères massacrés.

Puis, indiquant les Suisses :

— Nous avons fait prisonniers ces malheureux instruments de la trahison ;

plusieurs ont mis bas les armes : nous n'emploierons contre eux que celles de la générosité. Nous les traiterons en frères.

Il se jette dans les bras d'un Suisse, et, dans l'excès de l'émotion, il s'évanouit. Des députés lui portent secours. Alors reprenant la parole :

— Je prie l'Assemblée de me laisser emmener ce malheureux, je veux le loger et le nourrir.

D'autres vainqueurs plus nombreux entrèrent ensuite à l'Assemblée. Tous réclamèrent la déchéance du roi et la convocation d'une Convention nationale.

L'Assemblée répondit au premier de ces vœux et suspendit le pouvoir exécutif.

Louis XVI ne devait plus rentrer aux Tuileries et ne devait sortir de l'Assemblée que pour être conduit à la prison du Temple.

XX

MONSIEUR ET MADAME VETO. — LA CARMAGNOLE

Le peuple venait d'exécuter la royauté sans le concours de ses représentants.

Par ce coup d'État de la Commune de Paris, l'autorité de l'Assemblée se trouvait annulée. L'Assemblée avait donné l'hospitalité au roi, mais elle n'avait pas le courage de prendre sa défense et ne pouvait approuver le Dix-Août sans déchirer la Constitution.

Elle n'avait plus qu'à se dissoudre.

En attendant elle restait sous la domination de la foule.

Les députations se succédaient à sa barre pour réclamer ceci ; pour la sommer de faire cela. Elle recevait des ordres. La Commune lui demanda de prononcer la déchéance du roi et l'informa qu'elle donnait le commandement à Santerre.

Des insurgés vinrent déclarer qu'ils avaient mis le feu aux Tuileries et qu'ils n'arrêteraient l'incendie que lorsque la déchéance serait prononcée.

En effet, neuf cents toises de bâtiments étaient en feu et les pompiers étaient repoussés à coups de fusil.

Vergniaud demanda à l'Assemblée la suspension du pouvoir exécutif et un décret pour la nomination du gouverneur du prince royal.

« Une Convention prononcera sur les mesures ultérieures.. Le roi sera logé au Luxembourg. »

— Au Luxembourg ? se récria-t-on de tous côtés. Mais il y prendra la clef des champs, ou fuira par les catacombes.

Et pendant qu'ils délibéraient, le transport des cadavres, par charretées, au cimetière de la Madeleine ranimait les fureurs sanguinaires



— Je meurs dans un moment où le peuple a perdu la raison ; vous, vous mourrez le jour où il la retrouvera.

Cent cinquante Suisses avaient trouvé asile près de l'Assemblée ; des énergumènes les réclamaient pour les égorger,

Danton les sauva.

Enfin la Commune déclara qu'elle ne répondait de rien si la famille royale était logée au Luxembourg.

Danton proposa pour résidence le ministère de la justice ; la Commune proposa le Temple. L'enclos de cette vieille forteresse avait servi jadis d'asile aux banqueroutiers.

On décida que le roi serait enfermé dans la tour, dont on reit le fossé et dont

la surveillance fut organisée par la Commune et confiée à la garde nationale.

C'est de cette époque que date la célèbre chanson de la *Carmagnole*, qui fit concurrence au *Ça ira* et au chant des Marseillais. Nous serons peut-être agréables à un grand nombre de nos lecteurs en reproduisant ici ces couplets oubliés. Les voici :

LA CARMAGNOLE

Madame Vêto avait promis (*bis*)
De faire brûler tout Paris; (*bis*)
Mais le coup a manqué,
Grâce à nos canonniers!

Dansons la carmagnole,
Vive le son (*bis*)
Dansons la carmagnole,
Vive le son
Du canon!

Monsieur Vêto avait promis
D'être fidèle à sa patrie;
Mais il y a manqué,
Ne faisant plus quartier.
Dansons, etc.

Antoinette avait résolu
De nous fair' tomber sur le c.;
Mais son coup a manqué,
Elle a le nez cassé.
Dansons, etc.

Son mari, se croyant vainqueur,
Connaissait peu notre valeur;
Va, Louis, gros paour,
Du Temple dans la tour.
Dansons, etc.

Les Suisses avaient bien promis
Qu'ils feraient feu sur nos amis;
Mais comme ils ont sauté!
Comme ils ont bien dansé!
Dansons, etc.

Quand Antoinette vit la tour,
Elle voulait faire demi-tour,
Elle avait mal au cœur
De se voir sans honneur.
Dansons, etc.

Lorsque Louis vit fossoyer,
A ceux qu'il voyait travailler
Il disait que pour peu
Il était dans ce lieu.
Dansons, etc.

Le patriote a pour amis
Tout' les bonnes gens du pays.
Et ils se soutiendront
Tous au son du canon.
Dansons, etc.

L'aristocrate a pour amis
Tous les royalist' à Paris ;
Mais ils le soutiendront
Comme de vrais poltrons.
Dansons, etc.

Amis, restons toujours unis,
Ne craignons pas nos ennemis ;
S'ils viennent nous attaquer,
Nous les ferons sauter.
Dansons, etc.

Où, je suis sans-culotte, moi,
En dépit des amis du roi ;
Vivent les Marseillais,
Les Bretons et nos lois ! -
Dansons, etc.

Où, nous nous souviendrons toujours
Des sans-culottes des faubourgs.
A leur santé buvons !
Vivent ces bons lurons !

Dansons la carmagnole,
Vive le son
Du canon !

Comme dit Alceste :

« La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

Mais ces couplets populaires gardent une certaine saveur du 10 août 1792.

XXI

LES TUILERIES APRÈS LE 10 AOUT

Ce qui suit est infiniment moins gai. Après l'insurrection, les Tuileries présentaient l'aspect le plus lamentable. L'incendie avait dévoré une partie du palais et ce que le feu avait épargné était noirci par la fumée ou dégradé par les balles et la mitraille.

A l'intérieur tout était dévasté; à l'extérieur, les cours étaient encombrées de meubles brisés, d'étoffes souillées, de mille débris ensanglantés ou fumants.

Cependant on songeait déjà à utiliser ce palais et ses cours. On parlait d'organiser aux Tuileries une fête en l'honneur des vainqueurs du 10 août, et, par une coïncidence étrange, on montait la guillotine sur la place du Carrousel.

Le 18, a été établi un tribunal criminel spécial pour juger les auteurs des crimes du 10 août, c'est-à-dire les complices du roi. Les juges qui le composent sont élus par chaque section. Ils jugent en dernier ressort, sans recours en cassation.

Le tribunal jugea, sans désespérer, le 19 et le 20. Le 21, au soir, deux condamnés furent conduits au supplice sur la place du Carrousel.

L'un était un nommé Durozoi, auteur du journal *l'Ami du roi*; l'autre était Delaporte, un vieillard, estimé comme homme privé, mais compromis comme confident et agent de Louis XVI.

Cette double exécution, faite à la lueur des torches, en face de ces murailles noircies, fut d'un effet sinistre. Le bourreau lui-même en éprouva une impression terrible. Au moment où, selon l'usage, il fut obligé de prendre par ses cheveux blancs la tête de Delaporte, pour la montrer au peuple, du haut de l'échafaud, il tomba lui-même à la renverse.

On courut à lui; il était mort.

Mais faute d'un bourreau la guillotine ne chôme pas, et, bien que l'on se plaignît hautement de ses lenteurs, le tribunal ne livrait guère moins d'une tête par jour à la machine de la place du Carrousel.

— Qu'est-ce qu'une tête par jour? disaient les enragés

— A quoi bon les formalités d'un jugement? reprenaient d'autres. Il faudrait un massacre.

C'était l'opinion du divin Marat. Ce monomane sanguinaire prouvait ainsi, disait-il, sa philanthropie. « On me conteste le titre de philanthrope... Ah! quelle injustice! Qui ne voit que je ne veux couper un petit nombre de têtes que pour en sauver un plus grand nombre?... » — « Il variait sur ce petit

nombre, dit Michelet; dans les derniers temps de sa vie il s'était arrêté, je ne sais pourquoi, au chiffre minime en vérité, de 273,000. »

Cette opinion philanthropique fit rapidement son chemin, comme toutes les idées simples et grandes. La plupart des membres de la Commune et un nombre considérables de Parisiens la partagèrent; et le 23 au soir, une députation de la Commune, suivie d'une masse d'individus altérés d'un sang nécessaire au bonheur de l'humanité, se rendirent à l'Assemblée, vers minuit.

Ils se plainquirent des lenteurs de la justice et déclarèrent qu'il était nécessaire que les prisonniers d'Orléans fussent amenés pour subir leur supplice. — « Vous nous avez entendus, ajoutèrent-ils, et vous savez que l'insurrection est un devoir sacré. »

L'Assemblée indignée passa à l'ordre du jour.

Chaque jour a ses événements considérables. Le 25, à l'heure où l'on guillotine au Carrousel, on apprend la prise de Longwy livré aux Prussiens.

Le 27, a lieu la fête dont nous avons parlé. Elle fut des plus imposantes. Sergent, un dessinateur, membre de la Commune, l'avait organisée et tout y était combiné pour frapper les imaginations et émouvoir les cœurs.

Sur le grand bassin des Tuileries, on avait élevé une pyramide, couverte de serge noire, et portant des inscriptions qui énuméraient les massacres reprochés aux royalistes : massacres de Nancy, de Montauban, de Nîmes, du Champ de Mars, etc. Cette pyramide semblait crier vengeance.

Du bassin des Tuileries à la place Louis XV une double rangée de trophées et de brûle-parfums colossaux, trace l'itinéraire que doit suivre le cortège des manifestants.

M.-J. Chénier a écrit des strophes sévères et ardentes dont Gossec a composé la musique.

Vers le soir la cérémonie commence. Le cortège qui se rend à la place Louis XV s'avance ayant en tête les victimes du 10 août, les veuves et les orphelins en robes blanches à ceintures noires.

Derrière celles-ci viennent d'énormes sarcophages noirs qui semblent contenir des centaines de victimes; puis des bannières dont les inscriptions réclament vengeance.

Ensuite sur un char la statue colossale de la Loi, armée du glaive.

Derrière, les juges de tous les tribunaux; puis la Commune, faisant escorte à la statue de la Liberté.

Enfin l'Assemblée, dont les membres portent des couronnes civiques tressées en l'honneur des morts.

Les statues de la Loi et de la Liberté furent établies place Louis XV, et Chénier prononça un discours très emphatique, mais rempli de nobles images et tel que le public aimait alors les œuvres oratoires.

« C'est ici, s'est-il écrié, que le despotisme aiguissait les poignards qui devaient égorger tous les amis de la liberté; c'est ici qu'un or coupable achetait des clients à la servitude; c'est ici que se tramaient nos défaites et l'inaction de nos armées; c'est ici que les descendants de Guillaume Tell se sont avilis jusqu'à servir

dans leurs projets de vengeance des tyrans sans caractère et sans courage enfin c'est ici qu'un roi perfide accumulait les serments et les parjures, nous vendait à la maison d'Autriche, encourageait à la trahison des généraux criminels et tentait de rétablir sa puissance arbitraire sur les cadavres du peuple français, non loin de la fenêtre fatale où l'avant-dernier des Valois vengeait sa religion par des forfaits et massacrait lui-même les citoyens malheureux qui croyaient échapper à leurs assassins en invoquant le nom d'un roi!... Et c'est ici que les conspirateurs ont été punis! Le véritable souverain s'est montré et tous ses lâches ennemis se sont cachés dans la poussière. Ces foudres d'airain, si longtemps appelées la dernière raison des rois, ont consacré les droits du peuple. »

Il terminait en invitant les citoyens à prêter avec lui « le serment auguste de maintenir la liberté, l'égalité, ou de mourir en les défendant. »

La nuit venue, la foule se retira, laissant la place décorée des deux statues de la Liberté et de la Loi. Mais le lendemain fut témoin d'un scandale.

On avait, pendant la nuit, dépouillé les statues des draperies qui en voilaient les parties les moins nobles, afin de les rendre ridicules. La foule devint furieuse, réclama vengeance de l'Assemblée, puis habilla déceimment les statues et leur rendit un culte comme à des divinités.

C'était bientôt au pied de ces idoles que devait être transportée la machine qui fonctionnait encore au Carrousel.

XXII

LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

Les Tuileries étaient ouvertes à tout venant. Les désœuvrés y circulaient comme dans un bâtiment à louer ou à démolir. Ils y achevaient au jour le jour l'œuvre de dévastation de la grande bataille, crevant ici un tableau oublié, plus loin, cassant la tête à la statue d'un roi ou d'un aristocrate. Quant au « gouvernement », il n'avait aucun souci de ce qui se passait dans cette ruine. Ils étaient très rares à cette époque, plus rares encore qu'aujourd'hui, les hommes capables de s'intéresser aux œuvres d'art et aux objets historiques; ils ne les comprenaient pas.

Au plaisir de détruire se joignait aussi celui de découvrir les mystères du palais. On cherchait les issues secrètes, les escaliers dérobés, les cachettes...

Le 19 août, un peintre nommé Bougneux avait adressé à l'Assemblée un avis où, entre autres mesures prises par la famille royale, il dénonçait l'établissement d'armoires murées et masquées.

Cet avis ne fut pas pris en considération, mais le public s'en préoccupait déjà,

et il est étonnant que l'armoire de fer n'ait été découverte que trois mois plus tard.

Nous touchons maintenant à des événements atroces, — les massacres de septembre, inspirés par Marat, facilités par la Commune, votés par deux sections sur quarante-huit (les sections Poissonnière et du Luxembourg) et exécutés par des scélérats et des fous.

Le 1^{er} septembre on avait appris que Verdun venait de se rendre aux Prussiens; cette nouvelle achevait d'exaspérer Paris. Partout, dans une terreur profonde, on s'attendait à une nouvelle Saint-Barthélemy.

Le comité de surveillance, qui siégeait à la Mairie, — aujourd'hui Préfecture de police, — avait connaissance des résolutions de massacre prises par deux sections et des propositions faites dans d'autres; ce comité maratiste alla au-devant de ces vœux en ordonnant la translation de vingt-quatre prisonniers de la Mairie à l'Abbaye.

On les exhiba dans six fiacres qui s'acheminèrent lentement par le Pont-Neuf à travers une foule immense.

— Allons!... Tuons-les! Aidez-nous! criaient des individus en agitant leurs sabres.

Mais eux-mêmes n'osaient frapper les premiers coups. Vers trois heures on arriva ainsi jusqu'au carrefour Buci; il était temps d'agir. Là des massacreurs piquèrent de leurs sabres les prisonniers; un de ceux-ci qui avait sa canne en frappa au visage le misérable qui l'avait blessé. Ce fut le signal du premier massacre. Les prisonniers furent lardés dans les voitures et ceux qui n'étaient pas morts furent achevés dans la cour de l'église, où passe actuellement la rue d'Erfurth.

Les auteurs de ce crime étaient des Marseillais, des Avignonnais et, dit-on, des garçons bouchers; mais ils furent presque aussitôt remplacés par les habitants du quartier, des boutiquiers de la rue Sainte-Marguerite et des rues voisines qui avaient en haine les prisonniers de l'Abbaye.

Ils faisaient ces nobles et ces prêtres responsables de la ruine de leur commerce. « Ils nous ont perdus en se perdant eux-mêmes, disaient-ils; qu'ils meurent maintenant! »

Vers cinq heures ils commencèrent à tuer des prêtres, qui se trouvaient dans le cloître, puis une trentaine de Suisses et autant de gardes du roi.

Quelques députés, Dusaulx, Isnard, Chabot, accoururent pour prêcher la clémence, mais on ne les écouta point et ils se retirèrent épouvantés, ne se trouvant plus en sûreté, même parmi les spectateurs qui, à la lueur des torches, trinquaient avec les bourreaux.

— Il faut en finir aujourd'hui! criaient ces derniers.

Mais quelques victimes les obligent un instant à suspendre leur besogne. Des prêtres demandent à se confesser...

Alors les impatients s'éloignent et une bande d'égorgeurs se dirige sur le Grand-Châtelet.

Déjà une heure auparavant un détachement semblable s'était jeté sur le couvent des carmes, rue de Vaugirard.

Racontons le massacre des Carmes, en attendant que le *travail* ait repris à l'Abbaye.

Les assaillants ne paraissaient pas très redoutables : beaucoup d'enfants et de femmes, à peine vingt hommes armés et pour chef un savetier borgne et boiteux qui pour arme portait une lame liée au bout d'un bâton.

Le couvent-prison était gardé par huit gardes nationaux ; mais le sergent était un gaillard solide et énergique... Il ferma la grande porte et se mit sur le seuil de la petite.

— Vous ne passerez pas, dit-il, tant que je ne serai pas relevé de mon poste par mon capitaine.

Il fallut aller chercher cet officier qui se trouvait dans un cabaret voisin.

— Où est l'archevêque d'Arles ? crièrent en entrant les bandits.

C'était le plus connu ; il fut la première victime. Avec lui se trouvaient deux autres évêques, le père Hébert, confesseur de Louis XVI et vingt-trois prêtres. Ils s'étaient réfugiés dans la chapelle au fond du jardin : on les y poursuivit ; ils se sauvèrent dans le jardin : on les chassa comme un gibier et on les tua avec des huées et des éclats de rire...

Au Châtelet, ce fut plus terrible

Cette prison n'était pas politique, elle ne renfermait que des prévenus et des condamnés pour vol ou de simples délits. Ces malheureux, ayant appris que les Prussiens marchaient sur Paris, s'attendaient à être mis en liberté ; ils faisaient leurs préparatifs de départ et plusieurs, leur paquet sous le bras, se promenaient dans les cours. La bande força les portes, vers sept heures, et se ruâ sur les prisonniers. Ils étaient près de deux cents, il n'en échappa pas quarante.

Les massacreurs se portèrent ensuite à la Conciergerie. Là se trouvaient entre autres prisonniers huit officiers suisses, et, au moment même, le tribunal extraordinaire était occupé à en juger un. Les égorgeurs envahirent le palais. Tous les prisonniers furent massacrés, excepté l'officier suisse qui, laissé aux juges, fut guillotiné le lendemain.

Cependant à l'Abbaye était arrivé un personnage étrange, que Paris n'avait vu que deux fois : — A la prise de la Bastille, où il entra le premier, et au 5 octobre, à la tête des femmes, qu'il conduisit à Versailles.

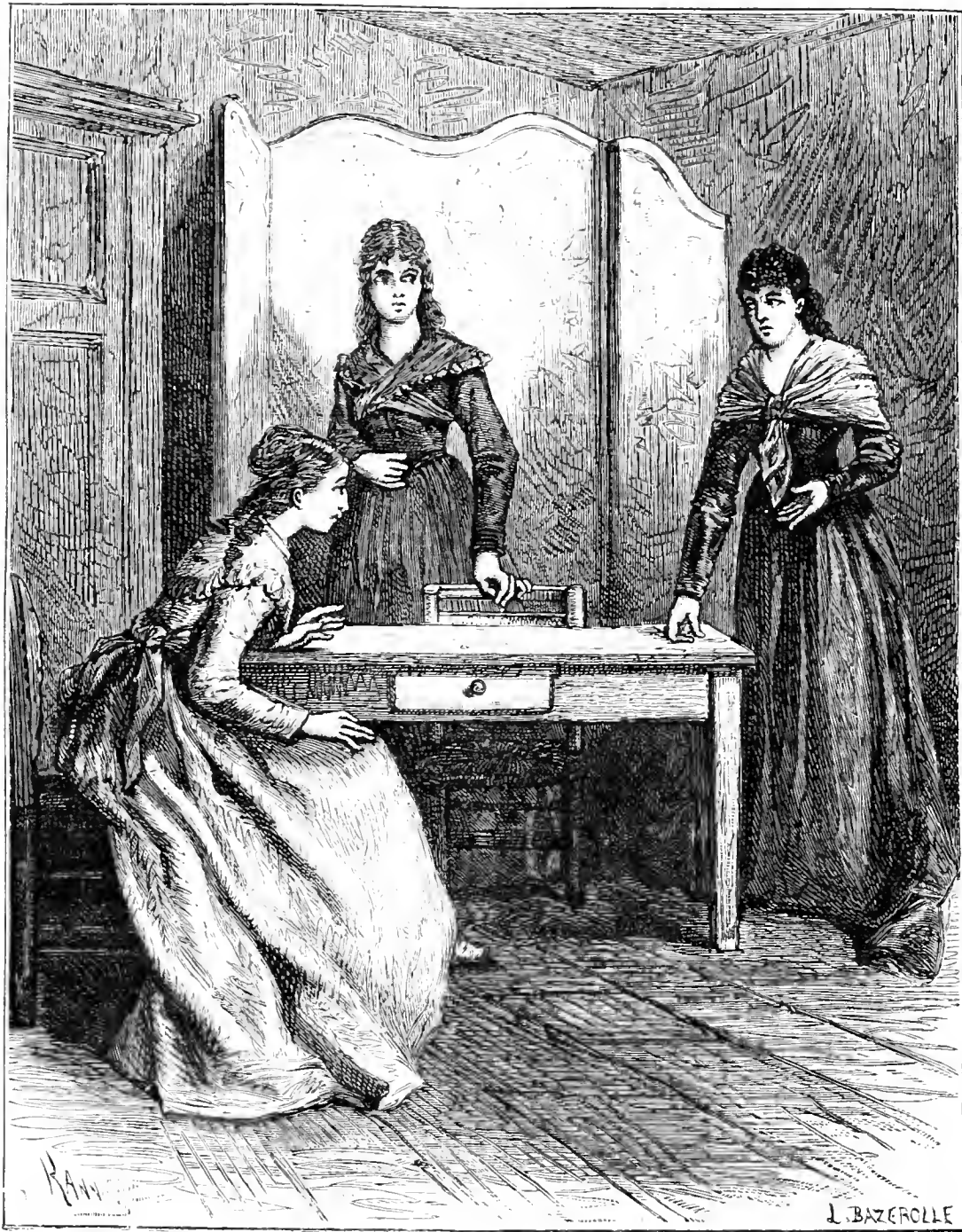
L'huissier Maillard n'était ni un tribun ni un intrigant. C'était l'homme des crises désespérées. Le peuple aimait et craignait cet homme dévoué sans phrases, ce géant de six pieds, au visage pâle et froid, toujours vêtu de noir.

Il venait à l'Abbaye, calme, silencieux, pour mettre de l'ordre dans un chaos sanglant et prêter aux exécutions l'autorité des formes judiciaires.

Que les aristocrates fussent tués, c'était bien ; mais qu'ils le fussent après un jugement, c'était mieux. Il approuvait le massacre et désapprouvait l'assassinat.

Il se composa un tribunal, où il invita à siéger les petits commerçants et les pères de famille établis du voisinage. Puis il se fit apporter le livre d'érou, afin de procéder régulièrement à l'appel des détenus.

La foule avait voix consultative ; mais en somme le jugement prononcé par Maillard prévalait toujours.



— Vraiment! fit ironiquement la duchesse. ConteZ-nous cela.

L'arrêt de mort était rendu par ces paroles : — « A la Force. »

Le condamné était aussitôt entraîné dans la cour, où l'attendaient les égorgeurs et des spectateurs féroces. Lancé de la porte dans cet abattoir, il passait entre deux rangées de piques et de sabres. Il criait, courait, tombait, au grand plaisir des femmes à qui l'on avait offert des bancs, éclairés la nuit par des lampions.

Deux excentriques Anglais, afin d'assister à ce spectacle émouvant, s'étaient constitués les échansons des bourreaux. Ces gentlemen, l'un gros comme une tonne, l'autre maigre comme une potence, versèrent toute la nuit le vin et l'eau-de-vie.

Au milieu de la cour on amoncelait les dépouilles des victimes.

« La tuerie, dit Michelet, devenait affaire de plaisir, de récréation, un spectacle.

« Cependant il y eut des actes de clémence et de pitié.

« Dès qu'un accusé était déclaré innocent, les assistants s'emparaient de lui, l'embrassaient avec joie, avec attendrissement, et lui faisaient escorte jusqu'à son domicile. En chemin, on le recommandait aux passants, comme un bon patriote. Ainsi fut sauvé et reconduit un royaliste avéré Journiac de Saint-Meard ; ainsi furent épargnés le vieux Cazotte et sa fille et enfin, à la dernière heure, le marquis de Sombreuil et sa fille également. Sombreuil était un ennemi acharné de la Révolution, ses fils combattaient avec l'étranger, cependant Maillard l'épargna.

« Après l'avoir interrogé :

« — Innocent ou coupable, dit-il, je crois qu'il serait indigne du peuple de tremper ses mains dans le sang de ce vieillard.

« A ces mots, M^{lle} de Sombreuil, jeune fille d'une admirable beauté, se jeta au cou de son père et l'entraîna en le couvrant de son corps.

« Mais c'étaient les derniers survivants et quelques scélérats les voyaient partir à regret. Un d'eux leur barra le passage et, présentant à la jeune fille un verre rempli de sang des victimes :

« — Bois à la santé de la nation, lui-dit-il, et tu seras libre.

« Et pour sauver son père l'héroïque jeune fille trempa ses lèvres dans le sang.

« La prison de l'Abbaye était vide. Quarante-trois personnes avaient été épargnées.

« Maillard se retira et ne reparut plus.

« Les exécutions avaient duré trois jours et trois nuits.

« Cette tuerie avait commencé avec le plus noble désintéressement; cependant à mesure qu'on s'étourdit on commença à voler des nippes. Un de ceux qui travaillèrent la nuit le plus ardemment, dans ce sens, était un fripier du quai du Louvre, nommé Laforêt. Son horrible femme tuait aussi et volait effrontément ; c'étaient des pillards connus. Plus tard, au 31 mai, Laforêt se plaignit amèrement de ce qu'il n'y avait pas de pillage dans les maisons : — Dans un jour comme celui-ci, disait-il, j'aurais dû avoir au moins cinquante maisons pour ma part. » (Michelet.)

Sur ces entrefaites, la Commune envoya un de ses membres, Billaud-Vareannes, qui insista pour que l'on sauvât les dépouilles, et qui promit aux *ouvriers* un salaire régulier. On distribua des bons de vingt-quatre livres.

Ailleurs qu'à l'Abbaye, le travail des tueurs n'était fait que par des volontaires, des amateurs. Ce n'était pas plus horrible. On massacrait avec entrain et on suppliciait avec une joie féroce.

Le 3, on massacra les détenus de la Force.

La Commune voulut en sauver les prisonniers pour dettes et y envoya plusieurs de ses membres. Ceux-ci ne purent remplir leur mission qu'au péril de leur vie. Ils emmenèrent également trois femmes de la reine, madame de Tourzel gouvernante du dauphin et sa fille et la femme de chambre de madame de Lamballe.

Cependant ils ne purent sauver cette dernière.

La malheureuse pressentit sa fin.

Cette terrible « conseillère de l'Autrichienne » était une jolie petite femme sans importance et sans capacité politique, une personne agréable et médiocre mais d'un cœur excellent et qui avait voué à Marie-Antoinette une amitié et un dévouement aveugles. Elle avait voulu accompagner la reine au Temple, et on l'en avait arrachée pour l'enfermer à la Force. La pauvre femme en tomba malade de peur.

Elle se cachait la tête sous ses couvertures comme une enfant, quand, vers huit heures du soir, on vint la chercher pour comparaître devant le *tribunal* improvisé à la prison.

A la vue de ses juges elle s'évanouit.

On la ranima, elle s'évanouit de nouveau. Cependant on ne la rudoyait pas, au contraire : beaucoup voulaient la sauver et avaient été payés pour cela. Mais elle n'était pas assez fine pour le deviner et, comme on lui demandait de jurer haine au roi et à la reine, elle demeura suffoquée et ne put articuler une parole. On l'entraîna vers la porte ; les deux hommes qui la tenaient par les bras, Truchon, membre de la Commune, et le grand Nicolas, avaient promis de la sauver.

— Crie : Vive la Nation ! lui disaient-ils, et tu n'auras pas de mal.

Mais à la sortie, à l'angle de la petite rue Saint-Antoine, un tas de cadavres dépouillés, sanglants, foulés aux pieds, frappa sa vue et l'affola d'épouvante.

On l'entraîna vers ce monceau de morts ; on lui dit :

— Tends la main là-dessus et jure fidélité à la nation.

Elle se détourna en criant :

— Fi ! l'horreur !...

Alors un perruquier, nommé Charlat, lui enleva son bonnet du bout de sa pique et la blessa au front. A la vue du sang, les meurtriers encore hésitants se décidèrent. Une bûche lancée par derrière la renversa, et on la perça de coups de piques. Puis aussitôt, avec une curiosité obscène, on lui arracha robe et chemise pour la voir nue. Jusqu'à midi, elle resta ainsi exposée aux regards, ensuite on s'amusa à la mutiler. L'un lui coupa la tête, l'autre lui arracha le cœur, un troisième lui enleva les parties sexuelles. Ces trois bandits, emportant ces trophées au bout de leurs piques, montèrent la rue Saint-Antoine. La foule les suivait. On criait : — Au Temple ! Ils entrèrent chez un perruquier et déposant la tête sur le comptoir, ils lui ordonnèrent de la friser.

De là ils se rendirent au Temple. La reine, entendant un grand tumulte, demanda ce que c'était : — « C'est la tête de la Lamballe », lui répondit-on. Elle tomba sans connaissance.

Les assassins poursuivirent leur promenade et parcoururent tout Paris. Au Palais-Royal, le duc d'Orléans dut venir au balcon et saluer les égorgeurs.

C'était le rôle que l'ambition de ce prince s'était donné.

Après les prisons de Paris les assassins songèrent à Bicêtre et à la Salpêtrière. Que renfermaient ces immenses établissements ? Des royalistes, des prêtres ?... Non, mais quelques criminels et un grand nombre d'innocents, des pau-

vres, des vieillards, des orphelins, des malades, des fous, des enfants envoyés en correction, en un mot des victimes de l'ancien régime, des malheureux à secourir. La Révolution les avait oubliés ; les scélérats du 4 septembre s'en emparèrent pour assouvir leurs fureurs.

A la Salpêtrière ils tuèrent d'abord quelques vieilles femmes, comme pour se mettre en train ; puis ils se ruèrent sur les filles publiques. Ils en égorgèrent trente dont ils jouirent avant ou après la mort. Enfin ils pénétrèrent dans les dortoirs des jeunes orphelines...

De la Salpêtrière ils se rendirent à Bicêtre. Les prisonniers et même les fous se barricadèrent et opposèrent une énergique résistance. Les assaillants pour les réduire employèrent le fer et le feu. Il y eut d'horribles boucheries, des malheureux brûlés vifs et d'autres précipités dans le puits. Cent soixante-six personnes furent massacrées.

Enfin les pauvres enfants, qui pour des peccadilles avaient été envoyés en correction, tombèrent sous les coups des scélérats, dont un s'écriait :

— Nous aimerions autant tuer des hommes ; ces petits-là sont encore plus difficiles à achever.

Il y en avait cinquante-cinq ; ils en tuèrent trente-trois.

Était-ce assez de sang?... Marat prétendait que non. Il venait de rédiger, d'imprimer et d'expédier en quatre-vingt-trois paquets, une circulaire qu'il avait signée lui-même des noms des membres du Comité de surveillance, et où il invitait les provinces à imiter Paris.

Voici un fragment de cette curieuse circulaire :

« Prévenue que des hordes barbares s'avançaient sur elle, la Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départements qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur les légions de traîtres renfermés dans ses murs, au moment où il allait marcher à l'ennemi ; et sans doute la nation, après la longue suite de trahisons qui l'a conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si utile et si nécessaire, et tous les Français se diront comme les Parisiens : « Nous marchons à l'ennemi et nous ne laissons pas derrière nous des brigands pour égorguer nos femmes et nos enfants. »

Autant de mots, autant de mensonges.

Heureusement que cette invitation au crime ne fut pas mieux écoutée que les ordres de la Saint-Barthélemy, et l'on ne massacra que dans quelques villes : Reims, Meaux, Lyon, Versailles. La nation, le peuple du 14 juillet et du 10 août n'ont aucune responsabilité dans les folies sanguinaires des bandes de septembre.

TROISIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LA CONVENTION

I

PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

La Convention fut élue avant que l'Assemblée législative se fût dissoute.

Les élections eurent lieu à Paris le 5 septembre; les vapeurs du massacre n'étaient pas dissipées.

L'Assemblée s'occupa de l'endroit qu'il convenait de désigner pour siège à son héritière. Brissot proposa la salle de théâtre des Tuileries, Vergniaud proposa la Madeleine.

— Ce n'est pas, disait-il, que la liberté ait besoin de luxe, que Sparte puisse périr plutôt qu'Athènes dans la mémoire des siècles, ou le Jeu de Paume plutôt que les châteaux de Versailles et des Tuileries. L'architecture extérieure de la Madeleine a le caractère le plus imposant; ce sera un véritable monument digne de la liberté et de la nation française.

Chabot combattit cette proposition et Broussonnet appuya celle de Brissot.

— Je propose les Tuileries, où il y a une belle salle. Or plus les questions que doit traiter la Convention nationale seront grandes, plus elles doivent avoir de spectateurs et de témoins.

Ce fut Brissot qui fit décréter que le ministre de l'intérieur serait chargé de préparer aux Tuileries un emplacement pour la Convention nationale.

« Il sera mis à sa disposition une somme de 300,000 livres au delà de laquelle ne pourront s'élever les travaux, qui seront faits d'après le plan de M. Vignon. »

Le 18 septembre, l'Assemblée décréta : « L'architecte convoquera les députés à la Convention nationale pour demain 20 septembre, à quatre heures après midi, dans la salle de l'édifice national qui leur est destiné. »

Le 21, l'Assemblée législative termina ses séances et fut au-devant de la Convention qu'elle conduisit au lieu réservé à ses séances. La nouvelle Assemblée se composait de sept cent quarante-cinq membres. D'après le procès-verbal, trois

cent soixante et onze seulement assistaient à la première séance sous la présidence de Pétion.

Dans cette séance mémorable, la Convention, sur la proposition de Collot-d'Herbois et de Grégoire, décréta, au milieu des applaudissements, la royauté abolie en France et proclama la République.

Elle n'avait qu'à écrire dans la loi ce qui existait déjà dans les faits.

Un membre voulait que la motion fût solennellement discutée.

— Eh ! s'écria Grégoire, (évêque constitutionnel de Blois), qu'est-il besoin de discuter, quand tout le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique ; l'histoire des rois est le martyrologe des nations.

La Convention vota ensuite qu'il ne peut y avoir de constitution sans la ratification du peuple.

Manuel demanda que le château des Tuileries fût désormais le domicile du président de la Convention ; cette proposition fut rejetée ; elle était absurde puisque l'Assemblée ne nommait un président que pour quinze jours.

C'est ainsi que le peuple souverain inaugura son règne dans le palais fondé par Catherine de Médicis. Les mânes de l'Homme rouge devaient être satisfaits, bien que l'œuvre de justice ne fût pas encore achevée.

Entre les deux souverains, le roi déchu et prisonnier au Temple et le peuple-roi, il y avait un compte à régler.

En attendant que nous ayons à parler de ces grands jours de la justice nationale, nous avons à noter quelques détails particuliers aux Tuileries, que nous trouvons dans un rapport du ministre Roland. Vers la fin d'octobre, après un vol important commis au garde-meuble, il se plaint que le château soit devenu la proie des rôdeurs.

« Les postes ont été dégarnis, dit-il, et presque toujours la nuit et aux heures des repas, notamment au garde-meuble où quelquefois la garde est demeurée soixante heures sans être relevée, n'ayant plus par conséquent le mot d'ordre.

« Le poste du Carrousel pour la garde des effets nationaux au château des Tuileries s'est trouvé quelquefois tellement dégarni, que j'y ai vainement requis en personne une force armée pour arrêter les dilapidations qui se passaient sous mes yeux...

« Enfin, samedi dernier, à six heures du soir, les commissaires que j'ai préposés à la conservation des effets nationaux aux Tuileries m'ont prévenu que le poste majeur n'était composé que de treize hommes au lieu de soixante, qu'une seule section y faisait le service, qu'elle avait envoyé vingt-sept hommes, sans commandant ni sergent, avec un seul caporal pris de vin, que la sentinelle, rebutée de faire sept à huit heures de service, menaçait de quitter le poste. »

Le palais de la Convention était donc abandonné aux maraudeurs les plus effrontés.

Le 20 novembre, Roland apporta à la Convention des papiers trouvés par lui aux Tuileries dans une armoire secrète. « Ces pièces, dit-il, étaient dans un lieu si particulier, si secret, que, si la seule personne de Paris qui en eût connaissance

ne l'eût indiqué, il eût été impossible de les découvrir¹. Elles étaient derrière un panneau de lambris dans un trou pratiqué dans le mur et fermé par une porte de fer. »

Les pièces trouvées par Roland contenaient les révélations les plus graves et même les plus inattendues. Elles ne compromettaient point seulement le roi et Marie-Antoinette en livrant leur correspondance secrète avec l'empereur d'Autriche et Marie-Thérèse, elles renfermaient aussi les listes des traîtres, des espions gagés par la cour, et les preuves irrécusables de la trahison de Mirabeau pensionné de la cassette royale pour entraver les progrès de la Révolution et sauver la monarchie.

Les restes du grand orateur avaient été déposés au Panthéon; le peuple les enleva du temple et les jeta à l'égout.

La découverte de l'armoire de fer, en aggravant la situation de Louis XVI, précipita les résolutions de la Convention qui, le 3 décembre, décida que Louis XVI serait jugé par elle.

Le 6, la Commune arrêta qu'il serait pris à l'égard des prisonniers du Temple toutes les précautions usitées envers les prisonniers présumés coupables.

II

LES PRISONNIERS DU TEMPLE. — COMMENT LOUIS XVI REVIT LES TUILERIES POUR LA DERNIÈRE FOIS

Le Temple se composait d'un prieuré ou ancien palais de l'ordre des Templiers, qui servait d'hôtellerie au comte d'Artois dans ses voyages à Paris; à côté s'élevait le donjon.

« Sa masse abrupte et noire se dressait d'un seul jet du sol vers le ciel; deux tours carrées, l'une plus grande, l'autre plus petite, accolées l'une à l'autre comme un faisceau de murs, portant chacune à leur flanc d'autres tourelles suspendues, formaient le groupe principal de cette construction. De larges allées pavées circulaient autour du monument.

« Le jardin était souillé d'une végétation touffue de mauvaises herbes, sali de tas de pierres et de gravois, débris de démolitions. Une muraille haute et sombre comme le mur d'un cloître attristait cette enceinte en la renfermant de toutes parts. »

1. Cette personne dont veut parler Roland était le serrurier Gassien, mais il oublie le peintre Bougneux, qui a dénoncé l'armoire de fer, trois mois auparavant.

La famille royale était logée dans le donjon. Les chambres qu'elle occupait à différents étages étaient misérables et à peine meublées.

On avait laissé à la famille le valet de chambre Cléry pour la servir.

Comme le roi ne savait aucune nouvelle, Cléry paya un crieur de journaux, qui venait sous le murs du Temple annoncer à haute voix les principaux événements de la journée. Cléry les retenait et les transmettait à son maître.

La vie de la famille royale était des plus simples et des plus tristes.

« Le roi, dit Cléry, se levait ordinairement à six heures du matin ; dès que je l'avais habillé, il passait dans la tourelle qui lui servait de cabinet de lecture. Cette pièce était très petite ; l'officier municipal restait dans la chambre à coucher, la porte entr'ouverte, afin d'avoir toujours les yeux sur le roi. Sa Majesté priait à genoux pendant cinq ou six minutes et lisait ensuite jusqu'à neuf heures. A neuf heures, la reine, ses enfants et madame Élisabeth montaient dans la chambre du roi pour le déjeuner.

« A dix heures, le roi descendait avec sa famille dans la chambre de la reine et y passait la journée. Il s'occupait de l'éducation de son fils, lui faisait réciter quelques passages de Corneille et de Racine, lui donnait quelques leçons de géographie et l'exerçait à laver des cartes. La reine, de son côté, s'occupait de l'éducation de sa fille. Les princesses occupaient le reste de la matinée à coudre, à tricoter, ou à faire de la tapisserie. A une heure, lorsque le temps était beau, on faisait descendre la famille royale dans le jardin ; quatre officiers municipaux et un chef de légion l'accompagnaient.

« A deux heures, on remontait dans la tour où je servais le dîner ; et tous les jours à la même heure, Santerre venait au Temple accompagné de deux aides de camp. Il visitait exactement les différentes pièces. Quelque fois le roi leur adressait la parole ; la reine jamais.

« Après le repas, la famille se rendait dans la chambre de la reine. A la fin du jour, la famille royale se plaçait autour d'une table ; le roi faisait à haute voix une lecture de livres d'histoire ou de quelques ouvrages bien choisis propres à amuser et à instruire les enfants, mais dans lesquels des rapprochements imprévus avec sa situation se présentaient souvent et donnaient lieu à des idées bien douloureuses.

« Après le souper, le roi remontait un instant chez la reine, lui donnait la main en signe d'adieu, ainsi qu'à sa sœur, et recevait les embrassements des enfants ; il allait dans sa chambre, se retirait dans son cabinet et y lisait jusqu'à minuit.

« La reine et les princesses se renfermaient chez elles. Un des officiers municipaux restait dans la petite pièce qui séparait leurs chambres, et y passait la nuit ; l'autre suivait Sa Majesté.

« Un des six commissaires chargés d'inspecter le Temple était le cordonnier Simon, qui devait martyriser si affreusement le fils de Louis XVI. »

On voit que le Temple était fort heureusement mieux gardé que les Tuileries.

Le 11 décembre, tout Paris était en armes : le roi devait paraître à la barre de la Convention.



Le 18 brumaire. — D'après les estampes de Monnet et Duplessis-Berteault.

Le maire de Paris et le procureur de la Commune vinrent chercher Louis Capet.

— Capet n'est pas mon nom, dit l'ex-roi, c'est le surnom d'un de mes ancêtres.

Une voiture l'attendait ; il partit pour son château des Tuileries, sous l'escorte d'une force militaire imposante.

Il descendit à la porte des Feuillants, un souvenir du 10 août ; cette fois, il ne la franchissait pas pour se réfugier « dans le sein de l'Assemblée nationale. »

Quelles impressions furent celles de ce souverain détrôné, en revoyant le dernier palais où il avait reçu les honneurs royaux ?

Au moment où il apprit que Louis franchissait la porte des Feuillants, Barrère qui présidait l'assemblée dit aux députés :

— Citoyens, l'Europe vous regarde. La postérité vous jugera avec une sévérité inflexible. Conservez donc la dignité et l'impassibilité qui conviennent à des juges. Souvenez-vous du silence terrible qui accompagna Louis ramené de Varennes.

Quand Louis se fut assis, le président lut l'acte d'accusation qui était fort long, et à chaque article demanda à Louis ce qu'il avait à répondre. Il se contenta de nier. Il nia tout, même l'existence de l'armoire de fer dont il ignorait la découverte.

L'interrogatoire terminé, il fut reconduit au Temple.

Nous n'avons pas à raconter le procès qui cependant aurait ici sa place comme un des plus grands drames qui se soient accomplis dans le palais dont nous avons entrepris l'histoire. On le trouvera ailleurs. Et qui ne le connaît au moins succinctement ? Il nous suffit de montrer ce malheureux Louis XVI jugé et condamné dans ce château royal, où il n'était entré après son enlèvement de Versailles qu'en qualité d'hôte de la nation, et où, après la fuite à Varennes, il avait été prisonnier.

Le 7 janvier la discussion fut close. Le 17, Louis fut condamné à mort, à minuit. Vergniaud qui présidait cette terrible séance lut d'une voix altérée le résultat du scrutin : 387 voix pour la mort, 378 pour la détention ou la mort avec condition, 28 absents ou non votants. — Le 18 et le 19, l'Assemblée discuta la question : Y aura-t-il sursis à l'exécution ? — Le 20 janvier, à 3 heures du matin, 380 voix contre 310 décidèrent l'exécution dans les vingt-quatre heures, et l'arrêt fut immédiatement rédigé. Il fut signifié à Louis XVI le même jour à deux heures de l'après-midi.

Le condamné demanda un délai de trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu.

On lui opposa un refus motivé.

III

LE 21 JANVIER

L'émotion fut profonde dans tous les partis à la nouvelle de la sentence de mort.

En signant l'arrêt de Louis, Carnot avait pleuré. Deux députés, Manuel et Kersaint, avaient donné leur démission. Un garde du corps nommé Paris, reconnaissant, au Palais-Royal, chez le restaurateur Février, un député Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, fut droit à lui.

— Vous êtes Lepelletier ? lui demanda-t-il, d'un ton de défi.

— Oui.

— Quelle opinion avez-vous eue dans l'affaire du roi ?

— J'ai voté pour la mort, selon ma conscience.

— Eh bien, dit Paris, reçois-en la récompense

Et il lui enfonça son sabre dans la poitrine.

On s'empressa autour du blessé expirant et l'assassin, profitant du tumulte, prit la fuite et parvint à quitter la ville. Il ne fut arrêté que quelques jours après à Forges-les-Eaux. Il se tira un coup de pistolet qui mit fin à ses jours.

La Convention décerna à Lepelletier les honneurs du Panthéon.

Mais ce fut la seule vengeance exercée. Le parti royaliste se sentait accablé.

D'autre part, les patriotes éprouvaient un soulagement immense, et la Convention avait la conscience d'un devoir de salut public accompli.

Beaucoup croyaient que la mort de Louis XVI allait clore la série déjà longue des exécutions politiques. La République serait enfin fondée ; la paix intérieure renaîtrait, ramenant le travail et le commerce. Il y avait si longtemps que les complots de la cour empêchaient le peuple de dormir et de manger. On était las de monter la garde le ventre serré par la faim et les pieds dans le sang.

Si l'exécution du dernier roi ne donnait pas au peuple la volupté des dieux, — la vengeance, — elle satisfaisait du moins ses sentiments de justice ; elle affermissait ses droits... le peuple le croyait du moins.

La Commune cependant n'était pas tranquille.

Le meurtre de Lepelletier l'effrayait. Elle redoutait une tentative désespérée pour enlever Louis, et donnait l'ordre de fermer les barrières et les boutiques.

Défense de former des rassemblements ; défense de paraître aux fenêtres. Des canons chargés à mitraille armaient les carrefours. La place Louis XV était entourée d'artillerie.

Toutes ces mesures étaient prises tandis qu'au Temple, l'abbé Edgeworth disait la messe et préparait le condamné à la mort.

A huit heures, Santerre vint le chercher et le fit monter dans une voiture.

Le cortège mit deux heures à accomplir son trajet.

Le devant de la voiture était occupé par des officiers de gendarmerie ; le condamné et le prêtre étaient dans le fond. Les rues étaient bordées de plusieurs rangs de citoyens armés de piques ou de fusils. Derrière la voiture marchait un corps de troupes imposant ; en avant des chevaux, des tambours prêts à étouffer sous leurs roulements les clameurs factieuses.

Mais le plus grand silence, — le silence du retour de Varennes, — ne cessa point de régner.

L'échafaud était dressé à l'endroit où s'élève aujourd'hui un obélisque, en face du grand pavillon des Tuileries. Huit pièces de canons en défendaient les abords. La place était entièrement couverte par le peuple armé et des troupes de toutes armes.

Nous empruntons ce qui suit aux souvenirs de l'abbé Edgeworth.

« Dès que le roi sentit que la voiture n'allait plus, il se retourna, et me dit à l'oreille :

« — Nous voilà arrivés, si je ne me trompe.

« Mon silence lui répondit que oui.

« Un des bourreaux vint aussitôt lui ouvrir la portière ; mais le roi les arrêta et, appuyant la main sur mon genou, il leur dit d'un ton de maître :

« — Je vous recommande monsieur que voilà ; ayez soin qu'après ma mort il ne lui soit fait aucune insulte ; je vous charge d'y veiller.

« Dès que le roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent et voulurent lui ôter ses habits ; mais il les repoussa avec fierté et se déshabilla lui-même. Il défit également son col, sa chemise, et s'arrangea de ses propres mains. Les bourreaux, que la contenance fière du roi avait déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace ; ils l'entourèrent de nouveau et voulurent lui lier les mains.

« Le roi s'y refusait ; ils insistèrent.

« Se retournant vers moi, il me regarda comme pour me demander conseil.

« — Sire, dis-je avec larmes, dans ce nouvel outrage je ne vois qu'un nouveau trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense.

« Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement raides à monter. Le roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras et, à la peine qu'il semblait prendre, je craignis un instant que son courage ne vint à mollir ; mais quel fut mon étonnement lorsque, parvenu à la dernière marche, je le vis s'échapper pour ainsi dire de mes mains, traverser d'un pas ferme toute la largeur de l'échafaud, imposer silence par un seul regard à quinze ou vingt tambours qui étaient placés vis-à-vis de lui et, d'une voix si forte qu'elle dut être entendue du Pont-Tournant, prononcer ces paroles à jamais mémorables.

« — Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France.

« Il en aurait dit davantage et allait sans doute recommander à la nation sa femme et ses enfants, lorsque Santerre ordonna un roulement de tambours qui couvrit sa voix.

« A dix heures vingt minutes, tout était accompli. »

De toute la place s'élevèrent en une clameur unanime et immense les cris de : Vive la République ! vive la Nation !

Louis XVI était âgé de trente-neuf ans lorsqu'il périt ; il avait régné seize ans et demi. — Régné ?...

IV

LE 31 MAI AUX TUILERIES

Le 31 mai, les Tuileries, siège de la Convention, faillirent être le champ de bataille d'une nouvelle insurrection.

Déjà, le 24 avril, l'Assemblée avait été envahie par la foule portant Marat en triomphe et installant à la tribune son ennemi déclaré.

Elle n'était plus souveraine. Elle avait élevé au-dessus d'elle un nouveau pouvoir, le Comité de salut public, qui siégeait dans son propre palais. C'était un véritable conseil des Dix : Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Carnot, Couthon, Robert Lindet, Maximilien Robespierre, Prieur, Jean-Bon-Saint-André, Saint-Just. La Convention lui avait donné tous les pouvoirs et, comme le conseil des Dix de Venise qui pouvait décapiter le doge, le Comité de salut public avait établi un gouvernement révolutionnaire au-dessus de tous les autres.

C'était le véritable cabinet noir de la Révolution.

Ayant au-dessus d'elle ce comité tout puissant et contre elle la Commune, la Convention n'est pas plus forte le 30 mai 1793 que l'Assemblée législative ne l'était le 10 août 1792. Elle aussi est rendue responsable de la misère croissante et des défaites de ses armées dans le Nord et en Vendée. Elle aussi, comme Louis XVI, sera assiégée dans son château des Tuileries. Et l'échafaud du 21 janvier, demeuré en permanence sur la place de la Révolution, attend ses membres les plus illustres.

Sans nous arrêter à aucune considération, ou même à aucun détail politique, nous devons présenter le tableau de ce grand drame dont les Tuileries furent le théâtre.

Le 29, la séance des Jacobins avait été orageuse. Dans la nuit du 30 au 31, on sonne le tocsin, on bat la générale. Les commissaires des sections se réunissent; ils se déclarent en insurrection et en avertissent la Mairie.

Au matin, les autorités municipales sont renouvelées. Henriot est nommé commandant de la garde nationale; et, tandis que les citoyens se rassemblent, effarés, indécis, dans leurs sections, la Convention se réunit, inquiète, mais décidée à la résistance. La plupart des députés portent des armes.

Tous jurent de mourir à leur poste. La séance se prolonge toute la journée dans un indescriptible tumulte. Le soir, à dix heures, Robespierre décide l'Assemblée à casser la commission qu'elle avait nommée pour examiner la conduite de la Commune. — C'est un premier échec.

Le lendemain, la réunion insurrectionnelle de l'Évêché demande l'arrestation de vingt-deux girondins.

On décide qu'on investira les Tuileries et que l'on sommiera la Convention

de livrer ces vingt-deux membres, et quatre-vingt mille hommes viennent se ranger autour du château. Au premier rang sont les canonniers dévoués à Henriot; ils mettent en batterie contre l'Assemblée cent soixante-trois pièces!

C'est bien autre chose qu'au 10 août. Ils sont là, mèches allumées, tandis qu'à l'intérieur le parti de la Montagne s'efforce d'étouffer la voix des victimes désignées. Les tribunes vocifèrent et agitent des armes. Anarchie et guerre civile. La Convention est ce moment l'image de la France.

Tout à coup on annonce que l'Assemblée est assiégée. Boissy d'Anglas veut sortir; on le repousse. Il rentre les habits déchirés. La Convention se lève tout entière. Les députés arrivent à la cour, du côté du Carrousel. Le président Hérault de Séchelles ordonne à Henriot de lui livrer passage.

— Vous ne sortirez pas, répond ce dernier, avant d'avoir livré les vingt-deux coupables.

Le président ordonne aux soldats de se saisir de ce rebelle.

— Canonniers, à vos pièces! s'écrie Henriot.

Et les canonniers obéissent.

Les députés effrayés reculent, puis se retirent. Ils espèrent pouvoir s'échapper par le jardin; mais, de ce côté, ils rencontrent la même résistance. L'Assemblée se résigne à rentrer dans la salle de ses délibérations.

— Vous pouvez maintenant, dit insolemment Couthon à ses collègues, être rassurés sur votre liberté.

Puis il demande l'arrestation des vingt-deux députés, ainsi que celle des membres de la commission, et des ministres Clavière et Lebrun.

La Plaine déclare qu'elle n'est pas libre et refuse de voter. C'est le moyen de ne pas se compromettre. La Montagne décrète donc presque seule l'arrestation des députés girondins, des douze membres de la commission, et des deux ministres.

Le parti montagnard, Marat, Danton, Robespierre, sont les maîtres. La Convention n'est plus que l'ombre de la représentation nationale. Elle peut sortir des Tuileries, les canonniers d'Henriot lui livreront passage. « Un grand silence se fait dans la Convention, dit Lamartine, interrompu seulement par le pas accéléré des bataillons qui défilent dans l'enceinte, par les salves du canon d'alarme et par les coups de la hache qui frappait sur la place de la Révolution. »

V

PAROLES DE DÉCOURAGEMENT. — UNE HÉROÏNE

La Convention, comme l'événement le prouve, n'avait pas besoin de se faire garder. Cette idée de faire garder les Tuileries par un poste de gardes nationaux était une illusion digne d'un esprit simple comme Roland. Cependant par *décorum* et par habitude, on plaçait toujours des sentinelles aux portes de la Convention.

Six semaines après le décret d'arrestation lancé contre les Girondins, le 13 juillet, deux gardes plantés à la porte du Carrousel, l'un grand gaillard aux cheveux rouges, l'autre petit homme sec et noiraud, échangeaient les paroles suivantes.

— Eh bien, où en sommes-nous à cette heure? disait ce dernier.

— Je n'en sais rien, répondait l'homme rouge avec humeur. En révolution on ne sait jamais où on en est.

— Nous n'en sommes plus, du moins, aux fêtes de la Fédération.

— Peut-être.

— Comment, peut-être? même après tant de massacres? Ah! il s'agit bien de concorde et de fraternité à présent. La guerre civile est partout. La Vendée est en feu; dans le Midi et en Normandie, les Girondins qu'on a laissés s'échapper appellent à l'insurrection. On compte déjà soixante-dix départements insurgés; Lyon, Marseille, Caen sont des centres de fédéralisme. Avec cela, nos armées sont partout battues. Les Anglais prennent Dunkerque, Mayence est rendue aux Prussiens; les Flandres sont aux Autrichiens. Nous sommes plus bas aujourd'hui qu'il y a un an.

— Allons donc!

— Quoi! ne sommes-nous pas divisés, ruinés et battus?

— D'accord, mais...

— N'avons-nous pas perdu la confiance dans notre gouvernement? La Législative n'est-elle pas tombée dans l'impuissance et le mépris? La Convention n'a-t-elle pas glissé dans le sang, où elle va se noyer?

— Il nous reste le Salut public, dit l'homme rouge.

— Mais ce n'est pas un gouvernement régulier, un gouvernement républicain, c'est une dictature.

— Nous sommes en révolution, citoyen.

— Nous avons proclamé la République!

— Oui, comme but. Mais ce but ne sera atteint que lorsque la Révolution aura triomphé de tous ses ennemis.

— Elle aura fort à faire; car ce sont ses pires ennemis qui la mènent.

— Que veux-tu dire?

— Je suis aussi bon patriote que toi, Jean Lerouge, mais je ne vois pas de la même façon.

— Mais qu'entends-tu par pires ennemis?

Alors le garde au visage basané, se rapprochant de son voisin, lui dit à voix basse :

— Es-tu du parti de Marat?

— Non, dit Lerouge.

— Approuves-tu les massacres de septembre?

— Je les déplore.

— Et quels en sont les auteurs?

— Parbleu! des scélérats.

— Tu es franc et hardi, citoyen Lerouge.

— C'est mon caractère.

— Eh bien, pour moi, citoyen Lerouge, ces scélérats sont des royalistes.

— Ah! par exemple!

— En doutes-tu?

— Certes! Comment des royalistes auraient-ils massacré des royalistes?

— Pour déshonorer la Révolution.

— Allons donc!

— Ce sont encore des royalistes qui ont pillé le garde-meuble. Ce sont des royalistes qui ont mis le feu aux Tuileries après la bataille du 10 août.

— Ce sont peut-être eux qui ont fait couper le cou à Louis XVI? fit ironiquement Lerouge.

— Du moins, je soupçonne les frères du roi d'y avoir aidé. Et aujourd'hui, ce sont eux qui poussent toujours au massacre...

— Voyons, ce sont des bêtises. Nous avons fait de grands actes de justice et de salut public, et j'en réclame ma petite part. Le 10 août a été sublime; le 21 janvier a été juste; mais, quant aux crimes et aux excès qui ont été malheureusement l'accompagnement de nos victoires, n'en accusons pas le parti des victimes. La Commune a sauvé la nation en août et l'a déshonorée en septembre. Quant aux royalistes, ils ont assez de leur passé. A chacun ses responsabilités. Marat triomphe; nous allons en voir bien d'autres, et Sanson ne chômera point. Mais la Révolution est juste et elle s'accomplira, malgré la folie sanguinaire qui hurle à Paris.

— Et comment donc? fit le découragé.

— Souviens-toi des héros de Valmy. De l'excès du danger naîtront d'autres héros, et j'ai foi dans le Salut public où Carnot, un homme modéré, travailleur et énergique, nous prépare des armées. Ne pleure plus sur le cadavre de la Convention; le moment n'est plus aux longs discours, mais aux actes.

— Mais que se passe-t-il donc? fit tout à coup le compagnon de Lerouge. Entends-tu ces cris?

— Oui. Cela vient de l'autre côté de l'eau. C'est le bruit de la foule.

— Est-ce un second 31 mai qui se prépare et va-t-on attaquer les Tuileries?



Quelque chose de grelottant à deux genoux dans les ordures dispute aux chiens un os mal rongé.

— Ah! par exemple, fit Lerouge, peu m'importe! je n'ai pas la prétention de les garder ou de les défendre.

Et se tournant vers le palais de la Médicis :

« On peut bien le démolir, si l'on veut, ce palais maudit que je n'ai jamais pu regarder sans haine.

— Écoute!... Ils arrivent. Oui; vois, là bas. Ils crient vengeance!...

S'adressant à un homme qui traverse la place d'un air effaré :

— Citoyen!... citoyen! qu'est-ce donc? Qu'y a-t-il?

Le passant avec un geste de désespoir :

— L'ami du peuple vient d'être assassiné.

— Marat ! assassiné ?

— Oui.

— Où cela ?

— Chez lui.

— Par qui ?

— Par une femme.

— Ah ! fit Lerouge, c'est la réponse des Girondins au décret d'arrestation.

Et il s'effaça devant la foule furieuse et désespérée, qui se ruait vers la Convention. Dans cette multitude on voyait des femmes en larmes et des hommes même dont les traits étaient bouleversés par la douleur ; mais il était impossible à Jean Lerouge d'obtenir le moindre renseignement ; et dans la rumeur du flot vivant qui roulait près de lui, il ne distinguait que des imprécations ou des plaintes.

Perdant patience, il mit son fusil sur son épaule et suivit la foule dans le palais. Il était déjà trop tard pour trouver une place dans la salle de la Convention, mais du moins il trouva à satisfaire sa légitime curiosité, au sujet de l'événement.

Il apprit donc qu'une jeune fille originaire de Caen, nommée Charlotte de Corday, s'était présentée vers huit heures du soir chez l'Ami du peuple, retenu chez lui par la maladie. Marat était au bain. Sa femme Albertine refusa de laisser entrer l'inconnue ; celle-ci insista, éleva la voix, et Marat ordonna de la laisser venir. A peine avaient-ils échangé quelques paroles, lorsque la jeune fille tira un long couteau et le plongea dans la poitrine de Marat. Celui-ci s'écria : A moi ! mes amis ! à moi !...

Albertine accourt et pousse des cris affreux à la vue du cadavre immobile dans un bain de sang. Charlotte s'était jetée derrière un rideau. Un commissionnaire de journaux l'aperçoit et la renverse d'un coup de chaise. Albertine la foule aux pieds.

La salle, la maison, la rue sont bientôt envahies par une multitude furieuse.

Les membres de la section arrivent et ont grand'peine d'arracher l'assassin à l'indignation générale.

Tel était l'événement que nous nous bornons à rappeler aussi succinctement que possible, afin de ne pas interrompre l'enchaînement des faits de notre histoire générale.

Marat habitait au numéro 20 de la rue de l'École-de-Médecine, mais régnait aux Tuileries ; nous ne pouvons donc passer sous silence la mort tragique de ce souverain.

Le procès de Charlotte fut bientôt instruit. Cet ange de l'assassinat, comme l'a surnommée Lamartine, avait retourné contre Marat les propres doctrines de l'Ami du peuple.

— Qui vous a engagée à commettre cet assassinat ? lui demande-t-on.

— Ses crimes.

— Qu'entendez-vous par ses crimes?

— Les malheurs dont il est cause depuis la Révolution.

— Qui vous a engagée à commettre cette action?

— Personne ; je l'avais résolue depuis longtemps, depuis l'affaire du 31 mai... jour de la proscription des députés du peuple. J'ai tué, ajouta-t-elle en élevant la voix, *j'ai tué un homme pour en sauver cent mille*, un scélérat pour sauver des innocents, une bête féroce pour donner le repos à mon pays. J'étais républicaine avant la Révolution et je n'ai jamais manqué d'énergie.

— Qu'entendez-vous par énergie?

— J'entends par énergie le sentiment qui anime ceux qui, mettant de côté l'intérêt particulier, savent se sacrifier pour leur patrie.

— Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat?

— Non, répond tristement l'accusée ; non.

Elle fut condamnée à mort.

La postérité l'a acquittée. Elle n'avait tué un homme que pour sauver son pays. Son dévouement à la Révolution n'était pas moins ardent que celui de l'Ami du peuple et elle n'avait fait qu'appliquer les doctrines de son temps, qui autorisaient le meurtre des tyrans. Marat demandait trois cent mille têtes ; elle n'en avait pris qu'une seule.

Elle fut exécutée six jours après, le 19 juillet. On l'avait revêtue du manteau des parricides.

« Au moment, dit Michelet, où elle monta sur la charrette, où la foule animée de deux fanatismes contraires, de fureur ou d'admiration, vit sortir de la basse arcade de la Conciergerie, la belle et splendide victime dans son manteau rouge, la nature sembla s'associer à la passion humaine : un violent orage éclata sur Paris. Il dura peu, sembla fuir devant elle, quand elle apparut au Pont-Neuf et qu'elle avançait lentement par la rue Saint-Honoré.

« Le soleil revint haut et fort. Il n'était pas sept heures du soir. Les reflets de l'étoffe rouge relevaient d'une manière étrange et toute fantastique, l'éclat de son teint, de ses yeux... Elle montra un calme parfait parmi les cris de la foule, une sérénité grave et simple ; elle arriva à la place dans une majesté singulière et comme transfigurée dans l'auréole du couchant... Au moment où la tête tomba un charpentier maratiste, qui servait d'aide au bourreau, l'empoigna brutalement et, la montrant au peuple, eut la férocité indigne de la souffleter.

« Un frisson d'horreur, un murmure parcourut la place. On crut voir la tête rougir... La commune de Paris et le tribunal donnèrent satisfaction au sentiment public en mettant l'homme en prison.

V

EXÉCUTION DE MARIE-ANTOINETTE ET DES GIRONDINS

Ce qui rend particulièrement pénible l'histoire de cette époque, c'est qu'elle met constamment en lutte chez nous les sentiments d'humanité et les raisons de salut public et de patriotisme.

Peut-on pleurer les royalistes que la mort fauche place de la Révolution, quand on apprend que partout les partisans du régime déchu appellent l'étranger et offrent de lui livrer la patrie?... Et peut-on étouffer la pitié? Ces trahisons et les succès des étrangers ranimaient la haine contre l'Autrichienne; mais si d'un côté l'on s'explique les causes de cette exécution, d'autre part, à près d'un siècle de distance, ne voyant plus dans la prisonnière du Temple qu'une simple femme, on peut la plaindre comme épouse et comme mère.

Chaque jour on réclamait sa tête. Quelques amis dévoués entreprirent de la sauver. Deux tentatives furent faites, l'une par M. de Batz, l'autre par MM. de Jarjayes et de Rougeville. Un projet d'évasion fut habilement et patiemment préparé; mais à la dernière heure il fallut y renoncer.

La reine pouvait fuir, mais seule.

Elle resta.

« Nous avons fait un beau rêve, écrivit-elle à M. de Jarjayes, voilà tout. Mais nous y avons beaucoup gagné en trouvant, dans cette occasion, une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi. Ma confiance en vous est sans bornes. Vous trouverez toujours en moi du caractère et du courage; mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide. Quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne puis consentir à me séparer de lui. Je ne pourrais jouir de rien sans mes enfants et cette idée ne me laisse pas même un regret. »

Quelques jours après, on la séparait de son fils.

Quand, à dix heures du soir, six municipaux entrèrent pour lui enlever cet innocent, elle veillait à son chevet. Au premier mot de séparation, elle se leva frémissante :

— M'enlever mon enfant! s'écria-t-elle. Non, cela n'est pas possible! Vous vous trompez, messieurs. Il est si jeune, il est si faible; mes soins lui sont nécessaires!

— Le Comité a pris cet arrêté, répondit un municipal. La Convention a ratifié la mesure et nous devons en assurer l'exécution immédiate.

Alors la mère ne supplia plus, elle couvrit son enfant de son corps.

— Tuez-moi donc d'abord! s'écria-t-elle adossée contre le petit lit.

Il fallut employer la force, et le débat dura près d'une heure.

Enfin l'infortunée dut céder à la violence et le pauvre enfant, inondé de ses larmes, fut emporté et livré à l'infâme Simon. Depuis, la malheureuse mère ne vit plus son fils qu'à la dérobée, par la fente d'une cloison.

« Nous n'avions plus personne pour nous servir, raconte Madame Royale, et nous l'aimions mieux, ma tante et moi. Nous faisons les lits et nous servions ma mère. Nous montions sur la tour bien souvent, parce que mon frère y allait de son côté et que le seul plaisir de ma mère était de le voir passer de loin, par une petite fente.

« Elle y restait des heures entières pour y guetter l'instant de voir cet enfant; c'était sa seule attente, sa seule occupation. Elle n'en savait que rarement des nouvelles. Simon maltraitait mon frère au delà de tout ce qu'on peut imaginer, et d'autant plus qu'il pleurait d'être séparé de nous; enfin il l'effrayait tellement que ce pauvre enfant n'osait plus verser de larmes. Ma tante engagea Tison et ceux qui par pitié nous en donnaient des nouvelles à cacher toutes ces horreurs à ma mère; elle en savait ou en soupçonnait bien assez...

« Nous l'entendions tous les jours chanter avec Simon la *Carmagnole*, le *Chant des Marseillais* et mille autres horreurs. Simon lui mit le bonnet rouge et une carmagnole. Il lui apprenait à prononcer des blasphèmes affreux contre Dieu, sa famille et les aristocrates.

« Le changement de vie et les mauvais traitements rendirent mon frère malade vers la fin d'août. Simon le faisait manger horriblement et boire beaucoup de vin, qu'il détestait. Tout cela lui donna la fièvre. »

Ce n'était pas tout : non content de tuer le corps, Simon tuait l'âme. Ce monstre, tout en l'enivrant, lui tenait contre sa mère les propos les plus infâmes et le forçait à les approuver. Le malheureux enfant devenait imbécile.

Enfin, ne pouvant à cause de son âge l'envoyer à la guillotine, on cherchait à l'étouffer dans la boue.

La convention décréta le 3 août :

« Marie-Antoinette est envoyée au tribunal extraordinaire. Elle sera transférée sur-le-champ à la Conciergerie. — Tous les individus de la famille Capet seront déportés hors du territoire de la République, à l'exception des deux enfants de Louis Capet et des individus de cette famille qui sont sous le glaive de la loi. — Elisabeth Capet ne pourra être déportée qu'après le jugement de Marie-Antoinette. — Les membres de la famille Capet qui sont sous le glaive de la loi seront déportés s'ils sont absents. — La dépense des deux enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire pour l'entretien et pour la nourriture de deux individus. »

Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie. On l'enferma dans l'ancienne salle du conseil. Tout le mobilier consistait en une couchette de bois et une chaise de paille. C'est à peine si on lui donna du linge. Elle n'avait que deux robes, sa robe noire de deuil, déjà presque en lambeaux, et un déshabillé blanc que lui avait envoyé madame Elisabeth.

Le Père Duchêne ne cessait sur tous les tons de demander la mort de l'ex-reine.

« On cherche midi à quatorze heures, disait-il, pour juger la tigresse d'Au-

triche, et l'on demande des pièces pour la condamner, tandis que, si on lui rendait justice, elle devrait être hachée comme chair à pâté. »

Ces délais encourageaient ses amis. Le chevalier de Rougeville, déguisé, fut introduit près d'elle par un municipal et laissa tomber un œillet qui contenait un billet. Mais la reine fut surprise traçant une réponse. Le complot fut ainsi découvert. Le concierge Richard qui en était fut emprisonné.

Le 3 octobre, la Convention rendit le décret suivant :

« La veuve Capet sera traduite immédiatement au tribunal révolutionnaire. Vingt et un députés girondins seront également traduits devant le même tribunal. — Philippe Égalité (duc d'Orléans) et quarante et un autres sont déclarés traîtres à la patrie ; enfin soixante-treize signataires de protestations sont décrétés d'arrestation. »

Mais on manquait de charges contre Marie-Antoinette. Hébert s'adressa à Simon et celui-ci promit d'en fournir.

Ce ne fut que le 14 seulement que l'accusation fut prête et que la veuve de Louis comparut devant le tribunal. Fouquier-Tinville donna lecture de l'acte d'accusation, ignoble tissu de calomnies. Les débats furent prolongés jusqu'à onze heures du soir ; ils furent repris le 15 et se terminèrent le 16 à cinq heures du matin. Le plus affreux de cette parodie de la justice fut la déposition d'Hébert. Nous ne la reproduirons pas ; elle est obscène. L'auteur du *Père Duchêne* tend à prouver que la mère a dépravé les mœurs de son enfant en le faisant coucher avec elle et a épuisé sa santé par les pratiques les plus monstrueuses.

Marie-Antoinette pendant la lecture de ces insanités et de ces infamies garda le silence.

Ce silence lui fut reproché.

— Si je n'ai pas répondu, dit-elle, c'est que la nature refuse de répondre à une pareille inculpation faite à une mère. J'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici.

Sa défense fut présentée avec éloquence, — et, devons-nous l'ajouter, — avec courage par Tronson du Coudray et Chauveau-Lagarde, qui n'avaient eu qu'un quart d'heure pour préparer leur plaidoyer.

Marie-Antoinette fut condamnée à mort.

Il était cinq heures du matin. On l'enferma dans le cabinet des condamnés. A sept heures, Samson se présenta. La victime était prête. Elle avait elle-même coupé ses cheveux.

Elle était tête nue, vêtue d'un méchant manteau de piqué blanc par-dessus un jupon noir ; elle portait un ruban noir aux poignets, et au cou un fichu blanc de mousseline unie.

A la vue de la charrette qui l'attendait elle ne put réprimer un mouvement de surprise ; Louis XVI avait en une voiture fermée. Elle prit place dans ce véhicule qui s'avança lentement.

Cette lenteur était-elle calculée ? On peut en douter. Cependant on lit dans le *Journal universel* d'Audoin : — « Il faut que la reine boive lentement la mort. » Devant Saint-Roch, la populace fit arrêter le cortège pour insulter la victime,

tandis qu'un comédien, Grammont, caracolait, brandissant son épée et criant :

— La voilà, l'infâme Antoinette !

Le même peuple, il y avait neuf mois, était resté silencieux et digne sur le passage de Louis XVI, et il insultait une femme dont le seul *crime* était d'avoir épousé un prince français. Le temps était changé.

La reine monta à l'échafaud d'un pas ferme et sa mort fut saluée du cri de Vive la République. Ses restes furent enterrés au cimetière de la Madeleine, ainsi que l'atteste le mémoire des frais et inhumations faits par Joly, fossoyeur, qui porte La veuve Capet : pour la bière, 6 livres ; pour la fosse et les fossoyeurs, 25 livres.

Sept jours plus tard, vint le tour des Girondins : Brissot, Gensonné, Vergniaud, Lasource, Lehardy, Fauchet, Boyer-Fonfrède, Gardien, Boileau, Vigée, Sillery, Ducos, Duchâtel, Carra, Minvielle, Duprat, Lacaze, Antiboul, Beauvais, Duperret, Valazé.

En entendant la sentence, Valazé se frappa d'un coup de poignard, et Lasource dit aux juges :

— Je meurs dans un moment où le peuple a perdu la raison ; vous, vous mourrez le jour où il la recouvrera.

Nous empruntons aux *Mémoires de Rioussé*, un de leurs compagnons de captivité, le récit de leurs derniers instants :

« Ils furent condamnés à mort dans la nuit du 29 octobre vers onze heures... Le signal qu'ils nous avaient promis fut donné : ce furent des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément et toutes les voix se mêlèrent pour adresser les derniers hymnes à la liberté. Ils parodiaient la chanson des Marseillais de cette sorte :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé.

« Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants et, s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie et quelquefois aussi pour une saillie de Ducos.

« C'est la première fois que l'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires : jeunesse, beauté, génie, vertus, talents, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes fut englouti d'un seul coup. Si les cannibales avaient des représentants, ils ne commettraient pas un pareil attentat. Nous étions tellement exaltés par leur courage que nous ne ressentîmes le coup que longtemps après qu'il fut porté. Nous marchions à grands pas, l'âme triomphante de voir qu'une belle mort n'avait pas manqué à de si belles vies, et qu'ils remplissaient d'une manière digne d'eux la seule tâche qu'il leur restait à remplir, celle de bien mourir. »

Le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* rend compte en ces termes de l'exécution :

« Depuis 1766, à l'exécution de Lally, et 1777, à l'exécution de Desrues, on n'avait vu une foule si immense de spectateurs. Les ponts, les quais, les places et les rues étaient remplis d'un peuple nombreux. Les fenêtres regorgeaient de citoyens des deux sexes. Le long de leur route, ils entendirent des milliers de voix crier : Vive la République ! A bas les traîtres ! » Les charrettes s'avançaient au pas, sous une pluie diluvienne. Duprat et Minvielle criaient Vive la République avec les spectateurs.

« Vers une heure, les condamnés arrivèrent à la place de la Révolution. Au moment de descendre de la charrette, Ducos et Boyer-Fonfrède s'embrassèrent. Cela fut répété par les autres condamnés qui se trouvaient déjà au pied de l'échafaud. Sillery fut celui qui y marcha le premier.

« Il salua d'un air grave, à droite et à gauche, les spectateurs. Ceux qui lui succédèrent à l'opération fatale adressaient des phrases entrecoupées que l'on ne pouvait saisir.

« Lehardy ayant crié Vive la République fut généralement entendu, grâce aux vigoureux poumons dont l'avait pourvu la nature. Les autres en attendant leur tour chantaient le refrain :

Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est la devise des Français.

« Vigée fut exécuté le dernier.

« Après l'exécution, qui dura trente-huit minutes, on agita les chapeaux en l'air et les cris mille fois répétés de Vive la République ! se firent entendre pendant plus de dix minutes. »

Après les Girondins se succédèrent rapidement un grand nombre d'autres victimes. Le 9 novembre, ce fut le tour de madame Roland, puis du courageux et honnête Bailly, qui fut guillotiné dans les fossés du Champs de Mars; ensuite... mais celui-là n'était pas une victime, c'était bien un criminel, — le citoyen Égalité (ex-duc d'Orléans).

Avant de marcher au supplice, il fut enfermé dans la salle de la Conciergerie, où avait été détenue Marie-Antoinette. Ce fut son premier châtiment.

Son fils, le duc de Chartres, était passé à l'étranger avec Dumouriez; nous aurons à donner de ses nouvelles après la tempête révolutionnaire.



Barras.

VI

MOTION CONCERNANT LE JARDIN DES TUILERIES

Avant de nous avancer plus loin dans ces annales de l'échafaud, nous devons faire place une à motion de Chaumette au sujet du jardin des Tuileries.

Le 4 septembre 1793, Robespierre étant président de la Convention, Chaumette se présenta à la barre au nom de la Commune de Paris :

— Nous demandons, dit-il, que tous les jardins des biens nationaux à vendre soient mis en culture utile. Nous vous prions, enfin, de jeter vos regards sur l'immense jardin des Tuileries; les yeux des républicains se reposeront avec plus de plaisir sur ce ci-devant domaine de la couronne, quand il produira des objets de première nécessité. Ne vaut-il pas mieux y faire croître des plantes dont manquent les hôpitaux, que d'y laisser des statues, fleurs de lis en buis et autres objets, aliments du luxe et de l'orgueil des rois?

Cette proposition était faite très sérieusement et Dussaulx ajouta sans railler :

— Je demande que les Champs-Élysées soient, en même temps que le jardin des Tuileries, convertis en culture utile.

Dussaulx, un critique! — « C'est la critique de la critique, dit Chamfort. »

D'ailleurs, ces idées saugrenues plaisent à une foule ignorante qui a perdu le goût des beaux ombrages et des fleurs depuis qu'elle meurt de faim. On venait de décréter le *maximum*, c'est-à-dire un tarif pour toutes les denrées, comme si la capitale eût été investie par l'ennemi. Les marchands étaient furieux et beaucoup de boutiquiers cachaient leurs denrées plutôt que de les céder à bas prix. Alors on porta les lois les plus sévères contre les agioteurs et les accapareurs. Les convois de farine et de grains étaient souvent attaqués, et devaient l'être pendant longtemps encore. Pour obtenir du pain chaque citoyen devait demander une carte de sûreté où l'on inscrivait la ration jugée nécessaire à sa famille. Avec cette carte il fallait faire la queue à la porte des boulangers et attendre pendant plusieurs heures une maigre ration. Il y avait des jours heureux à trois quarte-rans de pain, mais il y en avait aussi à deux quarts, à un quart, et beaucoup à deux onces.

Le *maximum* nous explique la motion bizarre de Chaumette. Heureusement quelques conventionnels comprenaient encore l'utilité des promenades publiques, et le président, lui-même, aimait les fleurs; on ne défricha point les Tuileries. Il nous reste même de cette époque les deux petits parterres avec des banes de marbre circulaires, ce qui prouve que l'on eut l'intention d'embellir le jardin.

Le souverain de ce moment terrible, — le peuple, — était un barbare. Son éducation au point de vue des arts et de ce que l'on a appelé depuis le *confort* avait été plus que négligée. Jusqu'alors il n'avait eu pour éducateurs que la faim et le gibet. Il n'avait appris que la haine de ses tyrans, les rois et leurs suppôts, et dans cette haine il confondait tout ce qui avait fait leur prestige : — Les arts, œuvres d'esclaves; l'architecture, dont les merveilles insensées lui avaient coûté la mort de milliers de Français et la ruine de plusieurs générations; la peinture, la sculpture, qui n'avaient été que les flatteurs des rois, des grands et de leurs favorites.

Les arts n'avaient jamais été au service du plus grand nombre, mais des privilégiés.

Il nous est aisé aujourd'hui de nous montrer appréciateurs impartiaux des œuvres d'art des règnes de Louis XIV et de Louis XV, parce que nous n'éprouvons plus la haine que soulevait chez nos pères le souvenir récent des crimes de ces buveurs du sang des peuples.

Les palais étaient voués ainsi au mépris et à la destruction.

Tout ce qui avait fait leur splendeur était honni, et, dans la rage dont on était possédé, on eût voulu anéantir jusqu'au souvenir, jusqu'à l'histoire de la royauté.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger les emportements et les aberrations de la haine et, tout en déplorant ces erreurs qui nous ont privés de tant de richesses inutilement détruites, nous arrivons à les expliquer et à les excuser.

Nous comprenons aussi la proposition de Prudhomme qui voulait détruire Versailles à coups de canon et inscrire sur les ruines : — C'est ici la dernière caverne des tyrans!...

Nous le comprenons, disons-nous, tout en nous félicitant que la Convention ait conservé ce palais à la France.

Au même ordre de faits et d'idées se rattache le décret rendu en haine de la royauté, qui ordonna la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis, et que fit exécuter la Commune. On brisa les tombes, on enfoua les cercueils. « Pépin le fondateur de la dynastie carlovingienne et le père de Charlemagne, n'était plus qu'une pincée de cendres grisâtres — qui s'envola au vent. Les têtes mutilées des Turenne, des Duguesclin, de Louis XII, de François I^{er}, roulèrent sur le parvis. On marchait sur des monceaux de sceptres et de couronnes, de crosses pastorales, d'attributs historiques ou religieux. Une immense tranchée dont les bords étaient recouverts de chaux vive pour consumer les cadavres fut ouverte dans un des cimetières extérieurs, appelé le cimetière des Valois. Henri IV, embaumé avec l'art des Italiens, conservait sa physionomie historique. Sa poitrine découverte montrait encore les deux blessures par où sa vie avait coulé. Sa barbe parfumée et étalée en éventail, comme dans ses images, attestait le soin que ce roi voluptueux avait de son visage. Sa mémoire, chère au peuple, le protégea un moment contre la profanation. La foule défila en silence pendant deux jours devant ce cadavre encore populaire. Placé dans le chœur, au pied de l'autel, il reçut, mort, les hommages respectueux des mutilateurs de la royauté. Javogues, représentant du peuple, s'indigna de cette superstition posthume. Il s'efforça de démontrer en quelques mots au peuple que ce roi brave et amoureux avait été plutôt le séducteur que le serviteur de son peuple. « — Il a trompé, dit Javogues, Dieu, ses maîtresses et son peuple; qu'il ne trompe pas la postérité et votre justice. » — On jeta le cadavre dans la fosse commune... » (Lamartine).

Turenne fut respecté; il repose aux Invalides.

Un procès-verbal très détaillé de ces violations a été dressé par M. D. Poirier, archiviste de l'abbaye.

Malheureusement, un grand nombre de tombeaux en bronze furent envoyés au creuset. Ces tombeaux sont ceux de Charles le Chauve, de Marguerite de Provence, du dauphin Charles, de Charles VIII, qui était tout couvert d'émaux, du marquis de Saint-Mégrin, du sire de Barbesan, de Louis de Pontoise. Les seules œuvres de métal conservées furent celles des six statues du tombeau de Henri II : nous les possédons encore, ainsi que les deux statues en marbre dues au ciseau de Germain Pilon.

Catherine de Médicis avait fait commencer par Philibert Delorme la construction d'une rotonde pour y placer ce mausolée. Elle ne fut pas achevée et les colonnes qui lui appartenaient se voient aujourd'hui autour de la pièce d'eau du parc Monceaux.

Mais revenons au palais du souverain. On continue aux Tuileries à s'envoyer place de la Révolution. D'ailleurs, du siège du gouvernement à l'échafaud il n'y a qu'un pas. La Montagne commence à se diviser et va se démembrer. Hébertistes contre Jacobins.

Nous n'entreprendrons pas de raconter en détail ces dernières convulsions de la Terreur. Elles appartiennent plutôt à l'histoire générale qu'à celle des Tuileries ; cependant nous les mentionnerons en quelques lignes.

VII

CONSPIRATION CONTRE ROBESPIERRE

Le Comité de Salut public dominait la Convention et lui-même était dominé par Robespierre.

Celui-ci exerçait de fait une véritable dictature. Il était redoutable, même à ses amis, par son manque de franchise, sa perfidie, et son ambition implacable.

Ce blême personnage, aux yeux clignotants et mobiles, tenait de l'avocat et du prêtre. Dans ses discours froids et ampoulés on retrouve souvent les mots Dieu et Providence. Sa force était dans sa croyance à une mission providentielle.

Il s'aimait et croyait en lui. Il avait des amis, mais n'était l'ami de personne. Méfiant, ombrageux, il était sinon cruel, du moins sans pitié, bien qu'il eût sans cesse le mot de sensibilité à la bouche, et, bien qu'il fit couler le sang par ruisseaux, il n'avait pas le fanatisme de Marat. De même, bien qu'il trouvât l'athéisme aristocrate et affectât une grande simplicité de mœurs, il n'avait pas le tempérament démocratique de Danton. Après avoir dénoncé et calomnié jusqu'au sang, il lui fallut encore verser le sang pour se défendre.

« De quelque part qu'il se tournât, dit Michelet, la férocité du destin lui mit en main le couteau.

« Dictateur? Oui, si tu le veux, mais dictateur de l'échafaud. — Pontife? Oui, si tu le veux, mais pontife de la guillotine. »

Après l'exécution des Girondins et les victoires des armées républicaines, il s'établit un courant d'apaisement et d'humanité. Et tandis qu'Hébert reprenait dans son *Père Duchêne*, le rôle de Marat, Danton et Camille Desmoulins protestaient éloquemment contre la terreur érigée en moyen de gouvernement. Mais Robespierre, qui ne voulait être surpassé ni en humanité ni en violence, dénonça

à la fois les Dantonistes et les Hébertistes, comme modérés et faux révolutionnaires « appartenant à la cause des rois ». Il chassa d'abord les Hébertistes du club des Jacobins. Hébert songea à recourir à l'insurrection; il fut arrêté dans la nuit avec ses amis et, le 24 mars 1794, cinq charrettes conduisaient les Hébertistes à l'abattoir de Samson.

Le tour des modérés ne se fit pas longtemps attendre. Dans la nuit du 31 mars, Danton, Desmoulins, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Lacroix furent arrêtés et conduits au Luxembourg. Paris en fut ému et la Convention effrayée. Les amis de Danton demandèrent que les accusés fussent entendus à la barre. Robespierre intervint : « Pas de privilèges, dit-il, et pas d'idoles ! On affecte des craintes, mais je le dis, quiconque tremble en ce moment est coupable, jamais l'innocence ne redoute la surveillance publique. »

La Convention n'est plus héroïque, elle tremble. Elle se lava les mains, comme Pilate, du sang de Danton, de Desmoulins et de Hérault de Séchelles.

La demande fut repoussée.

Il fallut bien cependant que le tribunal entendit les héros du 14 juillet et du 10 août. Le dictateur ne put empêcher la voix tonnante de Danton d'être entendue jusque sur le quai de l'Horloge.

De quoi l'accusait-on ? D'avoir conspiré avec Mirabeau, Dumouriez, d'Orléans, les Girondins, l'étranger !...

« Que les lâches qui m'accusent paraissent, s'écria-t-il ; il me les faut ici pour accusateurs et pour témoins !... »

Les accusés bravent le tribunal. Camille déchire l'acte d'accusation. Une foule sympathique murmure. Fouquier-Tinville a peur et écrit au Salut public, qui l'engage à prolonger les débats. Saint-Just se rend à la Convention, et parle d'un complot formé par les complices des accusés : « Ils ont préparé une conspiration des prisons. La femme de Camille a reçu de l'argent pour provoquer une insurrection... Les accusés sont en pleine révolte ; ils menacent le tribunal... »

La Convention rend un décret qui ordonne au tribunal de mettre hors des débats les accusés qui lui manqueraient de respect. Fouquier s'empresse d'en profiter pour clore les débats et prononcer les condamnations.

Le 5 avril, les condamnés, au nombre de quinze, furent envoyés à la guillotine.

« Ah ! ma chère Lucile, écrivait Desmoulins à sa femme, si c'était Pitt ou Cobourg qui me traitassent si durement !... Mais mes collègues !... Mais Robespierre qui a signé l'ordre de son cachet ! Mais la République, après tout ce que j'ai fait pour elle !... »

Pendant le trajet, la populace ne lui épargna point les insultes. Il s'en indigna.

— Reste donc tranquille, lui dit Danton, et laisse là cette vile canaille.

Au pied de l'échafaud, comme Danton voulait embrasser Hérault de Séchelles, le bourreau s'y opposa.

— Tu veux donc être plus cruel que la mort, lui dit le condamné. Vas, tu n'empêcheras pas que dans un moment nos têtes s'embrassent dans le fond du panier.

Après cette fournée, quelques jours plus tard, vint celle qui comprenait : Chaumette, l'ex-évêque Gobel, le général Dillon et deux jeunes femmes, la femme d'Hébert et celle de Camille Desmoulins. Ces infortunées moururent avec courage et leur supplice, comme celui de madame Roland et de Charlotte Corday, excita la pitié.

Il n'y avait plus qu'un maître : Robespierre; il n'y avait plus qu'une société populaire : les Jacobins; et cependant chaque jour on traînait à la place des exécutions des charretées de condamnés.

Il semble que Robespierre ne compte plus autour de lui que des esclaves ou des partisans, et jamais il n'a été serré de plus près par ses ennemis.

C'est un monde très mêlé que celui qui l'environne.

Il y a d'abord ceux qui se rangent, comme l'on dit, du côté du manche, et parmi ceux-ci beaucoup de royalistes, de gens qui pensent que la dictature est une transition nécessaire à la royauté.

Les dernières exécutions ne leur ont pas déplu. Ce que ces gens-là redoutent, ce n'est pas le Comité de Salut public, mais le Comité de sûreté générale.

Ces sentiments s'affectent, par exemple, dans le salon des *dames* Saint-Amaranthe.

Madame de Saint-Amaranthe est une femme d'une quarantaine d'années, mais encore fort jolie et fort mondaine. Sa fille, âgée de dix-sept ans, est très belle et mariée au neveu de l'ancien lieutenant de police Sartine. Elles habitent au coin de la rue Vivienne, en face du perron du Palais-royal. Leur salon, centre d'agiotteurs, de joueurs, d'intrigants et d'intrigantes de la pire espèce, est également fréquenté par les jacobins.

On y a vu le baron de Batz, on y retrouve Robespierre jeune, qui passe pour l'amant de madame de Sartine. On prétend même que le sévère Maximilien y a soupé.

Après la société des viveurs ralliés au jacobinisme, on voit les théistes et en général tous les individus que l'athéisme d'Hébert et de Chaumette ont effarouchés. La croyance en un Être-Suprême, au bon Dieu selon Jean-Jacques Rousseau, que professe le président du Salut public fait la consolation et l'espoir de ces naïfs.

Il se forme autour du dictateur une petite église : les théophilantropes; elle a pour pontifes un ex-chartreux un peu fou, nommé dom Gerle, et une vieille fée nommée Catherine Théot. Le temple de la secte nouvelle était rue Contrescarpe. Catherine y prenait le titre de Sainte-Mère, et y célébrait un culte, mêlé de pratiques chrétiennes, avec deux autres femmes que l'on appelait ses éclaireuses.

Les fidèles parlaient de Robespierre comme d'un messie. Ils ne croyaient avoir rien à craindre du Comité de Salut public; mais le Comité de sûreté générale ne les perdait pas de vue et attendait l'heure de les frapper.

Ce comité qui s'était juré la perte de Robespierre, n'avait d'autre but, en multipliant les exécutions, que de faire glisser le dictateur dans le sang, et en même temps de se servir des relations compromettantes des jacobins avec les viveurs et agiotteurs royalistes et les théophilanthropes pour le couvrir de ridicule.

Parmi les membres de ce Comité de sang, nous nommerons : Voulant, Amar, Vadier, Louis du Bas-Rhin, Senart. Ils avaient pour alliés, au Salut public, Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et, dans l'Assemblée, Tallien, Bourdon de l'Oise et Garnier de l'Aube.

Hâtons-nous de le dire, Robespierre valait mieux que ses ennemis : ceux-ci n'étaient égalés dans le crime que par les membres du tribunal dont ils étaient les pourvoyeurs. Ces hommes aussi perfides que féroces, tout en portant la terreur à son comble, étaient prêts à profiter des moindres fautes du président du Salut public.

VIII

TALLIEN ET TERESA CABARRUS, MARQUISE DE FONTENAY.

AMOURS ET CONSPIRATIONS

Mais de tous les ennemis de Robespierre le plus implacable, le plus acharné et le plus dangereux était Tallien.

Avant de nous engager dans le courant rapide des événements qui déterminèrent la chute du dictateur, il est nécessaire d'expliquer ce personnage.

Écrivain distingué, homme d'esprit et homme d'action, bien qu'il appartint au monde ordinairement énervé des viveurs, Tallien, député à la Convention, était par l'éducation, par les mœurs et la philosophie, un des derniers représentants du siècle des baron d'Holbach, des Helvétius. Jeté dans le tourbillon révolutionnaire et parmi les plus violents, il avait été envoyé en mission dans la capitale girondine. Il s'installa au château Trompette, cette antique forteresse aujourd'hui disparue, qui avait eu déjà tant de maîtres terribles. — Bordeaux trembla.

A peine arrivé, il recut un billet d'une dame détenue dans une prison de la ville, qui le suppliait humblement de lui expliquer les raisons de sa détention, et signait Teresa Cabarrus, ci-devant marquise de Fontenay.

Il s'informa. On lui apprit que cette femme était la fille du docteur Cabarrus, Français d'origine espagnole, dont la famille à Bordeaux occupait un rang élevé dans le commerce.

Elle avait été mariée toute jeune au marquis de Fontenay; son mari était mort et, bien qu'elle eût un passeport signé de la Commune, elle avait été enfermée comme suspecte.

Suspect, suspecte étaient des mots terribles et d'un emploi facile avec lesquels on vous envoyait à la guillotine. Les sections d'une commune, faisant la police politique de leur quartier, cherchaient autour d'elles quelles individualités, par

leurs antécédents ou leur fortune, pouvaient appartenir de cœur à la royauté, et les faisaient arrêter, comme suspects.

Teresa Cabarrus était de plus une jeune femme d'une beauté et d'une grâce merveilleuses.

Tout ému de ce dernier renseignement, Tallien courut à la prison. Il s'y présenta, non en farouche proconsul, mais en homme du monde (du monde suspect). Il fut frappé non seulement de la rare beauté de la captive, mais de sa distinction, de son esprit, et même prolongea assez sa visite pour apprécier le charme de sa voix et ses talents de musicienne.

La marquise de Fontenay était espagnole de race; elle chantait à ravir les romanceros espagnols, en s'accompagnant de sa guitare. Elle n'était étrangère à aucun art d'agrément, et tout en elle concourait à l'art suprême des femmes, l'art de plaire.

Tallien s'éprit d'elle éperdument. Un traité de paix et d'alliance fut rapidement conclu et par un acte de sa dictature le conventionnel donna l'ordre de mise en liberté, sous caution de deux bons patriotes.

De son côté Teresa Cabarrus s'était éprise de son sauveur et, foulant au pied des convenances d'un autre âge, elle rejoignit aussitôt son amant au château Trompette dont elle l'aida à faire les honneurs.

Tallien tenait cour plénière, et madame de Fontenay à ses côtés donnait des réceptions fastueuses et quasi-royales.

Sa mission de terroriste devait en souffrir, et si les Bordelais se réjouissaient de l'humeur galante et des mœurs épicuriennes du proconsul, tous ceux qui avaient compté sur lui pour épurer la ville ne cachaient plus leur indignation.

L'oisiveté des bourreaux faisait scandale et le correspondant intime que Robespierre avait à Bordeaux, le citoyen Julien Paris, bourrait ses lettres de plaintes et de dénonciations contre Tallien et sa maîtresse.

Julien Paris était un jeune homme lettré, instruit, et fervent adorateur de Robespierre. Il avait contribué à l'arrestation de Teresa et avec une sorte de jalousie, souffrait de se voir *souffler* une femme, qu'il savait dangereuse, sans doute, mais en outre qu'il était parvenu à obtenir pour la guillotine.

Ses lettres portèrent coup. Tallien fut rappelé et peu de temps après sa maîtresse, qui avait eu l'audace de le suivre jusqu'aux environs de Paris, fut arrêtée de nouveau au château de Fontenay et enfermée rue de Vaugirard à la prison des Carmes, malgré les démarches de Tallien.

On comprend que les deux amants, si près l'un de l'autre, purent correspondre et se voir. On conçoit aussi comment leurs haines s'accrurent contre le tyran. De ce jour Tallien avait juré à sa maîtresse la mort de Robespierre, et celle-ci lui avait remis un de ces petits poignards que les Castillanes portaient autrefois à leur jarretière et que Tallien ne cachait pas !...

Tous les éléments conjurés pour la perte du tyran étaient ainsi amoncelés, lorsque coup sur coup se précipitèrent les événements qui devaient les déchaîner.

Voici ces événements dans leur ordre chronologique :

Arrestation des dames de Saint-Amaranthe.



Il parvenait au général, en même temps qu'en France, on apprenait la belle victoire d'Aboukir.

Attentat de Lamiral.

Attentat de Cécile Renaud.

Affaire de Catherine Théot.

Fête de l'Être suprême.

La grande messe rouge, ou fournée des cinquante-quatre victimes.

Nous devons dire un mot de chacune de ces affaires, sous peine d'être inintelligible dans le récit de la catastrophe finale du 9 thermidor.

IX

LES SUITES D'UN SOUPER GALANT.

On a raconté qu'un soir le sévère Maximilien, s'étant laissé entraîner par son frère et par Saint-Just chez les dames galantes du coin de la rue Vivienne, y resta à souper et au dessert parla avec trop d'abandon des affaires publiques.

Trial, le célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, se trouvait de la fête ainsi que plusieurs citoyennes de ce théâtre, la Grandmaison et la jeune Buirette.

Trial fit observer le lendemain à Saint-Just que leur ami avait été un peu loin dans ses épanchements politiques, en présence de femmes dont la langue est légère.

Saint-Just répéta à Maximilien le propos de Trial et ajouta, — peut-être un peu par jalousie d'être moins en faveur près de madame Sartine que Robespierre jeune, — qu'il était temps d'en finir avec ce foyer de corruption et de royalisme. Le public déjà murmurait; il fallait lui donner satisfaction.

Et le Comité ordonna l'arrestation des citoyennes Sainte-Amaranthe, Sartine, Grandmaison, Buirette, du vieux Sombreuil (l'échappé de l'Abbaye), de Sartine, de plusieurs autres habitués et même d'une petite blanchisseuse, enfant de treize ans, qui apportait le linge, nommée Nicole Bouchard.

On les laissa longtemps en prison. Les causes de ces arrestations n'ont point une authenticité historique.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est le souper de Maximilien chez les femmes que fréquentaient son frère et son ami Saint-Just. Enfin, l'on doit aussi considérer que l'hôte austère de la famille Duplay, l'incorruptible Robespierre, n'était pas exempt de certaines faiblesses humaines. Il avait ses petites maisons : l'une sur l'avenue de Clichy, transformée depuis en lycée; l'autre à Charenton, dont Henriot et ses aides de camp étaient les hôtes assidus.

A peine les Saint-Amaranthe étaient-elles coffrées, à la grande joie du Comité de sûreté, qui voyait là un procès à scandales, qu'un individu obscur, nommé Lamiral, débarqua à Paris dans le but de tuer le tyran.

Dès le lendemain de son arrivée, il fit son possible pour rencontrer Robespierre. Il le guetta à l'entrée de la Convention et des Jacobins, mais n'eut pas le bonheur de le rencontrer.

De retour chez lui, il apprit que le hasard avait voulu qu'il descendît dans la maison de Collot-d'Herbois. Il se trouva face à face avec ce député, à l'entrée de l'allée, et tira.

Son pistolet rata; il le jeta, en prit un autre qui fit long feu. De rage alors, il

se jeta sur Collot. Une lutte violente s'engagea, mais les voisins accoururent, et l'assassin fut arrêté. Interrogé sommairement, Lamiral déclara qu'il ne s'était jeté sur Collot que faute de n'avoir pu tuer Robespierre.

Cet aveu causa dans Paris une émotion profonde.

A quelques jours de là, le 5 prairial, une jeune fille de seize ans, vêtue avec modestie, d'une physionomie timide et douce, se présenta rue Honoré, en face de l'Assomption, chez le menuisier Duplay, et demanda à parler au citoyen Robespierre.

Ce fut Cornélia Duplay qui la reçut.

— Il travaille, répondit-elle; il ne peut te recevoir à cette heure.

— J'attendrai, répartit la jeune fille.

Et, sans qu'on l'y invitât, elle s'assit.

Sa jeunesse, son apparence chétive éloignèrent d'abord tout soupçon.

Mais un temps assez long s'écoula, et Cornélia, surprise de son immobilité, la questionna.

— Ce que j'ai à dire à Robespierre n'intéresse que lui, répondit la jeune fille avec fermeté.

— Mais s'il ne peut te recevoir ?

— Un homme public doit recevoir tous ceux qui ont besoin de l'approcher.

— Cette insistance est extraordinaire. Tu ferais mieux de te retirer. Laisse-moi ton nom.

— Mon nom est inconnu. Je suis ici chez le citoyen Robespierre et non chez vous; je l'attendrai.

Cornélia fut consulter sa mère, et ces deux femmes, encore émues de l'attentat de Lamiral, envoyèrent chercher la garde.

La garde vint. Sommée de donner son nom et son adresse, elle déclara se nommer Cécile Renaud, fille d'un papetier demeurant rue de la Vieille-Lanterne.

On fouilla son panier. On y trouva des hardes et deux petits couteaux. Était-ce des armes? On en jugea ainsi. La malheureuse fut conduite aussitôt au comité de la rue des Piques, et là, interrogée en grand appareil. Elle se sentit tout d'abord devinée et condamnée; aussi n'essaya-t-elle point de mentir.

— Pourquoi, lui demanda-t-on, êtes-vous allée chez Robespierre ?

Elle répondit d'un ton ferme et calme :

— J'y suis allée pour voir comment était fait un tyran.

— Pourquoi portez-vous ce paquet de hardes ?

— Parce que je m'attendais à aller en prison.

— Pourquoi ces deux couteaux? Vouliez-vous donc en frapper Robespierre ?

Elle hésita un instant.

— Non, dit-elle, je n'ai jamais voulu faire de mal à personne

— Enfin, pourquoi désiriez-vous voir Robespierre ?

— J'ai voulu le voir pour m'assurer, par mes propres yeux, si l'homme ressemblait à l'image que je me faisais de lui.

— Vous êtes royaliste, sans doute ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que j'aime mieux un roi que soixante tyrans.

Sur cette réponse, l'interrogatoire fut clos.

Robespierre ignorait encore ce qui venait de se passer, que d'imprudents amis avaient déjà répandu la nouvelle de l'attentat en en grandissant les proportions, de façon à lui donner l'importance d'un événement. Le Comité de sûreté, enchanté, s'empressa de faire arrêter la famille Renaud. A la séance des Jacobins, le soir, tout le monde parut s'attendrir. Legendre et Rousselin — ennemis de Robespierre — en profitèrent pour demander que ce citoyen eût une garde particulière.

C'était l'assimiler à un tyran; il le sentit et repoussa cette proposition perfide. Il s'en alarma, car le soir même il écrivit, au nom du Comité de Salut public, à l'armée du Nord et pria Saint-Just de revenir pour quelques jours. Legendre et Tallien l'inquiétaient particulièrement. Il avait annexé au Comité de Salut public un bureau dit de *Police générale de la République*, et l'on a trouvé plus tard dans ses papiers¹ de nombreux rapports des agents chargés de surveiller Tallien, Legendre, Thuriot et d'autres.

La police générale contrecarrait souvent celle du Comité de sûreté, et il arrivait que des individus arrêtés par la première étaient relâchés par la seconde.

Dans ce péril, dont sa police l'avertissait, s'il l'eût voulu, Robespierre aurait pu jeter le masque, s'entourer de ces prétoriens qu'on lui offrait par ironie, faire un coup d'État. Il en avait la pensée sans en avoir l'audace.

Dans ses papiers on retrouve l'idée de la dictature :

« *Il faut une volonté une*, écrit-il. La guerre étrangère est une maladie mortelle. *Le corps politique de la Révolution est malade de la division des volontés*. Alliance avec les petits États; mais impossible aussi longtemps que nous n'aurons pas une volonté et une unité nationales. »

Il manquait de l'énergie nécessaire à un Cromwel, et Bonaparte vint un peu plus tard.

Il touchait à l'abîme, il le voyait, et cependant il préparait la restauration de l'Être-Suprême!... Le 7 mai, il prononça un long discours sur « les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales ». Et la Convention décréta :

« Article premier. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. — Art. 2. Il reconnaît que le culte digne de l'Être-Suprême est la pratique des devoirs de l'homme..., etc. »

La Convention s'érigeait en concile. Nous rentrions, sans Louis XIV, dans le système de la religion d'État, que depuis nous n'avons pas abandonné.

Avant de périr, Robespierre a aussi porté à la Révolution — c'est-à-dire à la liberté — les coups les plus funestes dont un despote pût la frapper.

1. Rapport du 16 nivôse an III, fait par Courtois, au nom de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre.

Avant de dire : « l'État, c'est moi » — il sacrifiait à l'État la liberté de conscience.

La Convention décréta ensuite que, le 8 juin (20 prairial), il serait célébré une fête nationale en l'honneur de l'Être-Suprême.

En attendant, les bourreaux, continuant leur besogne, coupèrent le cou à Lavoisier.

Enfin se leva pour Robespierre le plus beau jour de sa vie, le 20 prairial, et son dernier triomphe.

Dès le matin Paris se pavoise, et toutes ses maisons se parent de guirlandes de feuillages et de fleurs.

Dans le jardin des Tuileries — lieu choisi pour la célébration de la fête — les ouvriers terminent les préparatifs, sous la direction du peintre David.

Sur la place de la Révolution, on a démonté l'échafaud, et l'on répand du sable sur le sol trempé de sang.

Chez le président de la Convention, rue Honoré, tout le monde est en joie. Les filles du menuisier Duplay s'habillent en blanc et font des bouquets. Éléonore arrange elle-même le bouquet de fleurs, de fruits et d'épis de blé que Robespierre doit porter à la main pendant la cérémonie.

« Le soleil s'était levé sans nuage; tout riait dans la nature, et les quatre sœurs s'étaient attendries d'avance par le caractère solennel de la cérémonie; le printemps de l'année se mariait pour elles au printemps de l'âge et de l'innocence. Elles avaient plus d'une fois entendu Maximilien parler de l'existence de Dieu. Il leur avait lu les plus belles pages de J.-J. Rousseau, son maître, sur l'auteur de la nature et sur l'existence de l'âme. L'heure était venue de se rendre aux Tuileries; Duplay, ravi de voir ses filles si charmantes, marqua un baiser au front de chacune d'elles et sortit la joie dans l'âme. » (A. Esquiros, *Histoire des Montagnards*.)

La fête fut organisée d'une façon très remarquable. Rien n'y manqua, d'autre part, ni la beauté du jour, ni la franche gaieté d'un peuple immense, ni la musique de Méhul, ni la poésie élevée de Joseph Chénier.

La Convention prit place sur une estrade autour de laquelle, en amphithéâtre, se tenaient les enfants couronnés de violettes, les jeunes gens de myrthe, les hommes de chêne, les vieillards d'olivier.

Des statues allégoriques, l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme, devaient être livrées aux flammes.

Robespierre, vêtu avec élégance, portant un habit bleu comme le ciel et un chapeau orné de plumes de prix, prononça un discours entendu dans le plus grand recueillement. Il mit ensuite le feu aux statues; puis, des aveugles, traînés dans un char antique, entonnèrent en chœur des hymnes à l'Être-Suprême.

On lira peut-être avec plaisir quelques-unes de ces belles strophes de Chénier :

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur.

O toi, seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
 Auteur de la vertu, principe de la loi,
 Du pouvoir despotique immuable adversaire,
 La France est debout devant toi!

Tes autels sont épars dans les vastes campagnes,
 Dans les riches cités, dans les centres déserts,
 Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
 Au haut du ciel, au fond des mers.

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage ;
 Ton culte est la vertu, ta loi l'égalité ;
 Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
 Tu souffles l'immortalité.

On avouera que nos fêtes sont banales, en comparaison d'une fête pour laquelle on improvise un tel hymne.

Ces vers sont dignes de l'auteur du *Chant du Départ*.

Le cortège se dirigea ensuite vers le Champ-de-Mars. On remarqua que Robespierre marchait seul, affectant de laisser une grande distance entre lui et ses collègues. Il se donnait ainsi un air d'Être-Suprême et prêtait à ses ennemis des armes terribles.

Dans le Champ-de-Mars, on avait élevé une montagne au sommet de laquelle se dressait un arbre majestueux.

La Convention et les chœurs prirent place sur la sainte montagne; on chanta des hymnes, et les jeunes gens, tirant leurs épées, jurèrent de défendre la patrie.

Des réjouissances publiques terminèrent la cérémonie du nouveau culte auquel Paris se trouvait converti par décret.

Cependant cette fête avait été marquée par une déception, car on avait cru qu'elle clôrait la terreur, et, à minuit, Samson et ses aides reconstruisaient l'échafaud.

Robespierre avait déjà à leur tailler de la besogne. Quelques sarcasmes lancés par ses ennemis pendant la fête lui avaient été rapportés et l'avertissaient de se débarrasser d'opposants prêts à l'exécuter eux-mêmes.

Le surlendemain, 22 prairial (10 juin), il proposa une loi qui, pour accélérer les meurtres juridiques, effaçait jusqu'à l'ombre des formes légales, supprimait les défenseurs et donnait au Comité de salut public le droit de faire arrêter des députés sans l'autorisation de l'Assemblée. Celle-ci se récria. La loi fut votée, sauf le dernier article.

Cet échec fut le signal de scènes violentes au Comité et à la Convention. Robespierre se retira aux Jacobins, prêt à tenter un dernier coup. Mais il venait de décider sa perte. Le Comité de sûreté avait conspiré de le noyer dans le sang, et il n'avait plus besoin de l'y pousser, il y allait de lui-même.

La terreur redoublait. Fouquier se dispensait de toute forme. — « Ça va bien, disait-il, les têtes tombent comme des ardoises. » Il avait fait agrandir l'enceinte du tribunal et voulait établir la guillotine dans la salle.

— Mais tu veux donc démoraliser le supplice, lui disait Collot-d'Herbois.

Le Comité de sûreté joua enfin ses grosses cartes : le procès de Catherine Théot et le procès des *assassins* de Robespierre. Les mystères religieux et politiques de la secte des Théophilanthropes eurent un succès de fou rire, et Robespierre, invoqué comme un messie, parut ridicule. En même temps le Comité préparait la plus belle fournée que l'on eût eue jamais : — cinquante-quatre personnes.

Pour atteindre ce chiffre imposant, on avait rattaché aux tentatives de Larmiral et de Cécile Renaud les dames Saint-Amaranthe et leurs amis.

La veille du défilé devant le tribunal, on avait résolu de donner au supplice un appareil extraordinaire. On décida qu'il y aurait une batterie d'artillerie sur la place des exécutions et un déploiement de troupes semblable à celui du 21 janvier 1793. On ordonna, en outre, que les cinquante-quatre condamnés seraient revêtus de la chemise des parricides, la chemise rouge.

Tout un atelier de couturières passa la nuit à la confection de ces linceuls effrayants.

Il fallait provoquer ce cri : « Mais on n'en ferait pas plus pour la vengeance d'un roi ! »

Le 27 prairial eut donc lieu, ce que Voulant appelait la *grande messe rouge*.

X

LA GRANDE MESSE ROUGE

Du procès, nous avons peu de chose à dire. Le tribunal se contentait de constater l'identité des accusés. Encore se trompait-il souvent. Un père, répondant à l'appel pour son fils, fut exécuté, et une erreur de nom fit périr un enfant de seize ans.

« L'ancien tribunal de 93, dit Michelet, tout en prodiguant la mort, restait sérieux par le péril et par la grandeur de la crise ; il motivait souvent ses jugements d'une manière digne et noble. Par l'organe du président, il adressait parfois des paroles honorables aux condamnés. Les juges, hommes convaincus, même dans leurs adversaires respectaient la conviction.

« Le tribunal de prairial, exécration par sa rapidité furieuse, le fut plus encore par l'insulte, les lâches et basses risées. Dumas était ricanneur. Le premier des jurés, Vilatte, le seul du moins qui fût lettré, ex-prêtre et régent de collège, jeune écervelé, libertin, imitant les élégantes légèretés de Barrère et autres grands seigneurs du temps, jugeait la montre à la main, et, dans ces fournées terribles de cinquante hommes à la fois, ne pardonnait pas aux mourants de le faire dîner trop tard. »

Les juges allèrent plus vite en besogne que les exécuteurs, chargés de leur couper les cheveux et de leur lier les mains.

Lorsque la petite Nicole Bouchard, la blanchisseuse arrêtée chez les Saint-Amaranthe, présenta ses mains à l'aide de Samson, nommé Larivière, celui-ci, se tournant vers son collègue Desmarets :

— C'est pour rire, n'est-ce pas? lui dit-il.

Desmarets haussa les épaules.

Et l'enfant repartit de sa voix douce :

— Mais non, monsieur, c'est pour de bon.

Larivière jeta ses cordes.

— L'attache qui voudra, s'écria-t-il, ce n'est pas mon métier de sevrer les enfants.

Nicole fut s'asseoir aux pieds de la Grandmaison, qui était très abattue.

Après un retard assez long, occasionné par la toilette des *parricides*, les charrettes partirent enfin pour la place du Trône-Renversé (place de la Bastille).

C'était là qu'était dressé l'échafaud. Les habitants de la rue Saint-Honoré avaient pétitionné pour le transfert de la machine à cet autre bout de Paris.

Le déploiement inusité de la force publique avait amené une foule considérable.

Dans la première charrette, il y avait cinq ou six femmes, toutes jeunes et jolies, et dont la vue excitait la pitié.

Mais quand parurent Nicole Bouchard et Cécile Renaud, il y eut une explosion d'étonnement et d'indignation.

Dans le faubourg Antoine, des femmes criaient : « Oh! pas d'enfants! pas d'enfants! »

Cette exclamation glaça le peuple d'horreur. Et cependant les massacres continuèrent.

Du 10 juin au 27 juillet, 1,400 personnes périrent, parmi lesquelles le poète André Chénier. Une caricature représentait Samson se guillotinant lui-même.

Le 24 juillet (6 thermidor), un huissier vint aux Carmes donner lecture de l'acte d'accusation aux détenus qui s'y trouvaient encore. C'étaient Teresa Cabarrus, la duchesse d'Aiguillon et Joséphine de Beauharnais. Cette formalité remplie, ces dames furent averties que, vu l'encombrement de la Conciergerie, leur transfèrement n'aurait lieu que le 10.

A cette déclaration, madame de Beauharnais se prit à rire.

— En êtes-vous bien sûr? fit-elle. Eh bien, moi, je réponds que nous serons bientôt en liberté.

L'huissier la regarda d'un air de pitié, et ses compagnes de captivité murmuraient avec humeur :

— Avez-vous bien, madame, le courage de rire.

— Je vous assure, affirma la belle créole, que je suis parfaitement tranquille, et je crois même que vous pouvez l'être autant que moi.

— Et d'où vous vient tant d'assurance, je vous prie? demanda madame d'Aiguillon.



On lui avait présenté plusieurs musulmanes, il les avait trouvées trop grasses.

— D'une prédiction qui m'a été faite.

— Vraiment ! fit ironiquement la duchesse. Conte-moi donc cela.

— Étant enfant, à la Martinique, une vieille mulâtresse, qui avait le don de lire dans la main, me dit qu'un j'irais en France, que je me marierais, et qu'après la mort de mon mari, à Paris, j'épouserais le chef du plus grand empire du monde. La première partie de cette prédiction s'est déjà réalisée.

— Et vous croyez à la réalisation de la seconde ?

— Certainement. Et pourquoi pas ?

Teresa et la duchesse échangèrent un regard de compassion

Elles la croyaient folle.

— Eh bien, reprit madame d'Aiguillon, quand vous serez reine de France, vous ne nous oublierez pas, je l'espère, et vous ferez quelque chose pour nous.

— Que cela ne vous inquiète pas, duchesse, répliqua Joséphine, vous serez une de mes dames d'honneur¹.

— En attendant, reprit Teresa Cabarrus, je vais écrire à Tallien. Je ne suis pas fataliste, et je crois à la vérité du proverbe : « Aide-toi, Dieu t'aidera. »

Et la jeune femme écrivit, en effet, cette lettre ardente, désespérée, où elle lui rappelle ses engagements et lui dit :

« Pourquoi tant d'hésitation ? Un tyran est-il donc si difficile à frapper ? »

En apprenant la menace de mort qui venait de l'atteindre dans la femme qu'il adorait, Tallien devint comme fou.

Déjà la lutte suprême s'était engagée à la Convention. Robespierre, après s'être assuré de la Commune et de son maire Fleuriot, reparut à l'Assemblée, pour y accuser ses ennemis. Il attaqua jusqu'à Carnot et Cambon, en ayant soin de personnifier en lui les dangers que l'on faisait courir à la liberté et à la République.

« Oui, il existe une conspiration contre la liberté publique ; cette conspiration doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention ; cette coalition a des complices dans le Comité de sûreté générale qu'ils dominent ; des membres du comité de salut public entrent dans ce complot ; la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal ? Punir les traîtres ;

« Renouveler le Comité de sûreté générale ; épuiser le Comité de salut public ; constituer l'autorité du gouvernement sans l'autorité suprême de la Convention, et écraser ainsi toutes les factions des poids de l'autorité nationale pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté ; tels sont les principes. Quant à moi je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. »

Ce discours fut écouté avec une froideur significative ; néanmoins l'Assemblée vota son impression.

Mais Cambon et Billaud-Varennes la raniment et demandent le renvoi du discours à l'examen des comités.

La tempête qui menaçait éclate.

Enfin Barrère entraîne la majorité et fait voter le renvoi. C'est un acte de méfiance dont il ne reste plus à Robespierre qu'à se plaindre aux Jacobins.

Il y relit son discours et le club dévoué ne voit plus d'issue que dans un second 31 mai.

1. *Souvenirs du docteur Cabarrus.*

XI

LE 9 THERMIDOR.

Pour les deux partis la question se trouvait posée : Être ou n'être plus. Samson attendant les vaincus.

Le soir, aux Jacobins, Robespierre a déclaré qu'il était prêt comme Socrate à boire la ciguë, et David s'est écrié : je la boirai avec toi !

La nuit fut pour tous un branle-bas de combat. Billaud, Callot, Carrier, Bourdon, Fouché, ne dormaient que d'un œil et comptaient prévenir les menaces de Robespierre par un assassinat. Tallien, inutile d'y insister, s'y préparait. Barras s'était barricadé chez lui, au Palais-Égalité. Ce vieux marin n'avait pas traversé l'escadre anglaise sous le baron de Suffren pour se laisser guillotiner comme un mouton. Il avait autour de lui tout un petit arsenal et était prêt à brûler la cervelle à ceux qui se présenteraient pour l'arrêter.

Le 9, au lever du soleil, Tallien joyeux, s'écria :

— Le tyran m'a donc laissé vivre cette nuit ! Sa lâcheté nous a sauvés tous. Avec quelle facilité ne pouvait-il pas nous enlever. On peut tout contre un homme qui ne sait faire que des menaces

La séance de la Convention fut ouverte à midi. Il faisait une chaleur étouffante.

Nous empruntons au *Moniteur* quelques fragments de cette mémorable et dramatique séance.

Collot d'Herbois était au fauteuil.

Saint-Just, qui venait d'arriver de l'armée, pâle, fatigué, ses longs cheveux flottant sur les épaules, monta à la tribune ; mais à peine a-t-il pris la parole, que Tallien l'interrompt :

— Je demande la parole pour une motion d'ordre. — L'orateur a commencé par dire qu'il n'était d'aucune faction, je dis la même chose ; je n'appartiens qu'à moi-même, qu'à la liberté ! Hier un membre du gouvernement s'en est isolé, a prononcé un discours en son nom particulier ; aujourd'hui un autre fait la même chose... je demande que le rideau soit entièrement déchiré !... (Vifs applaudissements.)

Billaud-Varenes. — Je demande la parole pour une motion d'ordre. Hier la société des Jacobins était remplie d'hommes apostés, puisqu'aucun n'avait de cartes. Hier on a développé dans cette société l'intention d'égorger l'Assemblée nationale. Hier j'ai vu des hommes qui vomissaient ouvertement les infamies les plus atroces contre ceux qui n'ont jamais dévié de la Révolution.

« Je vois sur la montagne un de ces hommes qui menacent les représentants du peuple.

« Le voilà ! »

De toutes parts. — Arrêtez ! Arrêtez !

(L'individu est entraîné hors de la salle au milieu des applaudissements).

Billaud-Varennès, continue :

— Vous frémirez d'horreur quand vous saurez que la force armée est confiée à des mains parricides ; quand vous saurez que le chef de la garde nationale a été dénoncé au comité de salut public par le tribunal révolutionnaire, comme complice d'Hébert et un conspirateur infâme. Quand Robespierre vous dit qu'il s'est éloigné du Comité parce qu'il y était opprimé, il a soin de ne pas tout vous faire connaître.

« Il ne vous dit pas que c'est parce qu'ayant fait sa volonté pendant six mois dans le Comité, il a trouvé de la résistance au moment où, seul, il a voulu faire rendre le décret du 22 prairial. On voulait mutiler, détruire la Convention ; cette intention était si réelle, qu'on avait organisé un espionnage de représentants du peuple que l'on voulait égorger. Il est infâme de parler de justice et de vertu quand on les brave. »

Robespierre se dirige vers la tribune.

Un grand nombre de voix. — A bas le tyran !

Billaud-Varennès poursuit :

— Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile ; je viens d'apercevoir qu'il l'est entièrement, que les conspirateurs sont démasqués, qu'ils seront bientôt anéantis, que la liberté triomphera. (Vifs applaudissements.)

« L'ennemi de la représentation nationale va tomber sous nos coups. »

Robespierre veut répondre, Tallien l'arrache de la tribune :

— J'ai vu hier, dit-il, aux Jacobins, se former l'armée du nouveau Cromwell, mais je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention n'a pas le courage de le décréter d'accusation. »

Il réclame l'arrestation d'Henriot et de son état-major et la permanence de l'Assemblée.

Ces propositions sont adoptées aux cris de : Vive la République !

Billaut réclame l'arrestation de Dumas, Boulanger, Dufraisse ; elle est décrétée.

Tallien reprend la parole ; Robespierre veut l'interrompre.

Un montagnard, Louchet, s'écrie :

— Je demande l'arrestation de Robespierre.

Loiseau. — Il est constant que Robespierre a été dominateur ; je demande pour cela seul le décret d'accusation.

Robespierre jeune. — Je suis aussi coupable que mon frère ; je partage ses vertus ; je demande aussi le décret d'accusation contre moi.

Robespierre. — Président de brigands, accorde-moi la parole, ou décrète que tu veux m'assassiner.

Mais sa voix s'épuise et s'éteint.

Alors *Garnier de Saintes* lui crie ces paroles vengeresses :

— Le sang de Danton t'étouffe.

L'Assemblée frémit et pendant un instant demeure silencieuse. Robespierre en profite et se tournant vers la Montagne :

— Vous êtes des lâches ! s'écrie-t-il.

Puis s'adressant à la Plaine ;

— C'est à vous, hommes purs, c'est à la vertu que je m'adresse.

Le président agite sa sonnette et de tous côtés l'on crie : l'arrestation ! l'arrestation !...

Elle est mise aux voix et votée à l'unanimité.

Louchet. — Nous avons entendu voter l'arrestation des deux Robespierre, de Saint-Just et de Couthon.

Lebas. — Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret. Je demande aussi l'arrestation.

Fréron. — Citoyens collègues, la patrie, en ce jour, et la liberté vont sortir de leurs ruines.

Robespierre. — Oui, car les brigands triomphent.

Ce fut le dernier mot qu'il prononça à la Convention.

Malgré les décrets, les triumvirs et Lebas restaient à leur banc ; les huissiers durent les faire sortir de la salle. Il leur restait à organiser une insurrection ; mais le peuple manquait d'enthousiasme.

Cependant la Commune et les Jacobins se remuaient. A six heures le maire faisait sonner le tocsin. Robespierre et Saint-Just, enfermés provisoirement aux Tuileries, sont délivrés et se rendent à l'hôtel de ville.

Henriot occupe le Carrousel et braque ses canons sur les Tuileries.

La Convention assiégée met hors la loi les insurgés et donne le commandement de la force armée à Barras.

Les canonniers sommés de se retirer obéissent, Henriot abandonné s'enfuit.

Tandis que des députés vont haranguer les sections, Bourdon rassemble quelques bataillons et marche sur l'hôtel de ville. Après une escarmouche insignifiante sur les quais, il arrive sur la Grève qu'une pluie d'orage a rendue déserte et pénètre, sans obstacle, dans l'hôtel de ville par le grand escalier du centre.

Au moment où il arrive à la porte de la salle Égalité, Robespierre et ses amis délibèrent, et Robespierre signe une adresse à la section des Piques. Il a déjà tracé les deux premières lettres de son nom *Ro* quand un gendarme, qui précède Bourdon, nommé Medal, — (d'autres disent Merda) tire sur Robespierre et lui brise la mâchoire gauche.

Robespierre s'affaisse, éclaboussant de son sang la feuille de papier qu'il signait. Fleuriot consterné quitte le fauteuil.

Il règne dans l'assistance un désarroi subit. On croit à un suicide¹.

1. M. Ernest Hamel met cet attentat au compte de Bourdon, qui, selon lui, aurait payé Merda et désigné la victime. Mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve. Il est plus heureux en démontrant que la balle ayant déchiré la joue au-dessus des lèvres et pénétré de haut en bas, elle provient du coup de pistolet de Merda et non d'une tentative de suicide.

Bourdon et les siens envahissent la salle.

Alors des scènes épouvantables se passent.

Lebas se tue d'un coup de pistolet.

Robespierre jeune ôte ses souliers, enjambe la fenêtre et après avoir marché un instant sur la corniche s'élançe sur la pointe des baïonnettes.

Saint-Just debout, calme, immobile, attend son arme à la main, sans vouloir en faire usage. Il est arrêté.

Couthon, paralytique, légèrement blessé est emporté par ses amis sur le quai et abandonné.

Henriot éperdu, recule devant le suicide; l'énergique Coffinhal, son ami, l'enlève et le jette par une fenêtre qui donne sur une cour.

Le malheureux tombe sur un tas de verres cassés; tout mutilé, il se traîne jusqu'à un égout et s'y cache.

Coffinhal s'évade, enfin, lui-même. Sur le quai il rencontre un ouvrier du port, lui achète ses habits, traverse la Seine sur une planche et se réfugie dans les roseaux de l'île des Cygnes, alors déserte.

S'il avait eu l'autorité de Robespierre, le coup d'état était fait et la Convention balayée. Lui seul, dans la fin de cette terrible journée avait montré du sang-froid, de l'activité et de l'énergie.

Mais entre tant de scènes dramatiques est-il rien de plus lamentable que le spectacle offert par la Convention?

Cette esclave de la veille, cette Assemblée, qui tremblait sous le couperet du salut public et votait la loi du 22 prairial, va insulter celui qui la dominait.

Placé sur un brancard, Maximilien est porté aux Tuileries.

— Le lâche Robespierre, dit le président Charlier, est là; vous ne voulez pas qu'il entre?

Son ombre leur fait peur encore :

— Non! Non! s'écrie-t-on de toutes parts.

Thuriot. — Apporter dans le sein de la Convention le corps d'un homme couvert de tous les crimes, ce serait enlever à cette belle journée tout l'éclat qui lui convient. Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste; la place qui est marquée pour lui et ses comparses, c'est la place de la Révolution. Il faut que les deux Comités prennent des mesures pour que le glaive de la loi les frappe sans délai.

Robespierre est monté dans une des salles du Comité et déposé sur une table; une boîte de sapin, dans laquelle étaient renfermés des échantillons de pain de munition, lui sert d'oreiller.

Saint-Just conseillait un jour aux ambitieux d'aller faire une promenade au cimetière.

L'état dans lequel se trouve Robespierre offre une leçon plus saisissante encore.

Est-ce un martyr?

« Quand Jésus eut été mis en croix, dit M. E. Hamel, les meurtriers lui décernèrent, par dérision, le titre de roi des Juifs; les courtisans thermidoriens usèrent

d'un sarcasme analogue à l'égard de Maximilien : « Ne voilà-t-il pas un beau roi ! » s'écriaient-ils. »

Était-ce un châtement ?

Oni, plutôt, à notre humble avis. La perfidie de ses ennemis lui mérite ce que l'on appelle le bénéfice des circonstances atténuantes.

Dans une brochure intitulée : *Derniers instants de Robespierre et de sa faction*, on lit les détails suivants :

« Il resta pendant près d'une heure dans une immobilité qui laissait croire qu'il allait cesser d'être. Enfin, au bout d'une heure, il commença à ouvrir les yeux. »

« Le sang coulait avec abondance de sa blessure ; sa chemise était ensanglantée. Il était sans chapeau, sans cravate. Il avait un habit bleu de ciel, une culotte de nankin et des bas de coton blanc, rabattus jusqu'aux talons.

« Vers quatre heures du matin, on s'aperçut qu'il tenait dans ses mains un petit sac de peau blanche sur lequel était écrit : *Au grand Monarque, Lecourt, fournisseur du roi et de ses troupes, rue Saint-Honoré, près de celle des Poulies, à Paris.* Et sur le revers du sac : *A M. Archer.* Il se servait de ce sac pour retirer le sang caillé qui sortait de sa bouche.

« Les citoyens qui l'entouraient observaient tous ses mouvements. Quelques-uns d'entre eux lui donnèrent même du papier blanc faute de linge, qu'il employait au même usage.

« Robespierre, à deux ou trois reprises différentes, fut vivement maltraité de paroles par quelques citoyens, mais particulièrement par un canonnier de son pays, qui lui reprocha sa perfidie et sa scélératesse ¹.

« Vers deux heures du matin, un chirurgien qui se trouvait dans la cour du Palais-National, fut appelé pour le panser ; il lui mit par précaution une clef dans la bouche. Il trouva qu'il avait la mâchoire fracassée. Il lui tira deux ou trois dents, lui banda sa blessure et fit placer à côté de lui une cuvette remplie d'eau.

« Au moment où l'on y pensait le moins, il se mit sur son séant, releva les bras, se glissa subitement à bas de la table et courut se placer dans un fauteuil. A peine assis il demanda de l'eau et du linge blanc. Lorsqu'il eut repris connaissance, il regarda vivement tous ceux qui l'entouraient et particulièrement les employés du salut public, qu'il reconnaissait.

« Il levait souvent les yeux au plafond ; mais à quelques mouvements convulsifs près, on remarqua constamment en lui une grande impassibilité, même dans les instants du pansement de sa blessure, qui dut occasionner des douleurs très aiguës. »

Autres détails empruntés à M. Hamel :

« Quand on lui noua au-dessus du front le bandeau destiné à assujettir sa mâchoire brisée, une voix s'écria :

1. Saint-Just et Dumas se trouvaient là. Quelques-uns des conjurés, s'adressant aux personnes qui entouraient Robespierre, s'étaient écriés ironiquement : « Retirez-vous donc, qu'ils voient leur roi dormir sur une table comme un homme. » (E. Hamel.)

« — Voilà qu'on met le diadème à Sa Majesté.

« Et un autre :

« — Le voilà coiffé comme une religieuse.

« Il regarda seulement les opérateurs et les personnes présentes avec une fermeté de regard qui indiquait la tranquillité de sa conscience et le mettait fort au-dessus des lâches dont il avait à subir les insultes.

« Le pansement terminé, on le recoucha sur la table en ayant soin de remettre sous sa tête la boîte de sapin qui lui avait servi d'oreiller, « en attendant, dit un des plaisants de la bande qu'il aille faire un tour à la petite fenêtre. »

« Le comité de salut public ne tarda point à l'envoyer à la Conciergerie avec Couthon et l'officier municipal Gobeau. »

XII

EXÉCUTION DE ROBESPIERRE

La mise hors la loi dispensait d'un jugement.

Le 10 thermidor, jour où devait avoir lieu une fête patriotique en l'honneur des jeunes Barra et Viala, vers quatre heures et demie, les charrettes sortirent de la Conciergerie.

Les condamnés étaient au nombre de vingt et un : Maximilien et Augustin Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebas, les généraux Lavallette et Henriot, le maire Fleuriot, Payau, Bernard, un jeune homme nommé Vivier, qui la veille avait présidé la société des Jacobins.

Les imprécations et les huées de la foule saluèrent la sortie des charrettes.

Le trajet fut un long et odieux supplice qui rappelait celui de Bailly, de Marie-Antoinette, des Girondins, de Danton, mais avec des fureurs nouvelles.

Robespierre avait pour cortège non seulement les parents et les amis de ses victimes, mais surtout cette ignoble populace, que l'on voit ivre d'alcool et de passions sanguinaires partout où il y a des victimes à insulter.

« Derrière les charrettes, se démenant comme un furieux, un homme criait de tous ses poumons : A mort le tyran ! C'était Carrier. Il manquait Tallien et Fouché.

« Dans les rues Saint-Denis, de la Ferronnerie et sur tout le parcours de la rue Saint-Honoré les fenêtres étaient garnies de femmes qui, brillamment parées et décolletées jusqu'à la gorge, sous prétexte des chaleurs de juillet, s'égosillaient à vociférer : A la guillotine ! Une chose visible, c'est que le règne des filles prostituées de tous les mondes, des agioteurs et de tous les grands fripons commençait....



Un jour qu'elle lui demandait son portrait, il lui jeta une pièce de cent sous.

« Patience, vingt ans plus tard on verra les mêmes mégères aussi joyeuses, aussi richement vêtues, accoudées sur le velours, aux fenêtres des boulevards, et de leurs mains finement gantées, agitant des mouchoirs de batiste, ou les verra, dis-je, accueillir par des sourires et des baisers les soldats de l'invasion victorieuse. » (E. Hamel.)

Lorsqu'on fut arrivé vis-à-vis de la maison Duplay, les voitures furent arrêtées, la foule dansa en rond autour des condamnés, tandis qu'un enfant apportait un seau de sang de chez un boucher, et avec un balai, on barbouilla la façade de la maison.

En face de la rue ci-devant Royale, une femme, qui par son costume appartenait à la classe bourgeoise, se cramponna à la voiture de Robespierre en criant :

— Va, descends aux enfers, scélérat, avec les malédictions de toutes les épouses et de toutes les mères...

Robespierre ne parut pas l'entendre.

Il était six heures un quart lorsque le convoi arriva sur la place de la Révolution.

Gabeaux, ex-substitut de l'accusateur public au tribunal criminel, fut exécuté le premier.

Maximilien était resté debout, appuyé contre la charrette, tournant le dos à l'échafaud. Son frère était soutenu par les gendarmes ; ses blessures le rendaient incapable de se tenir sur ses jambes. Une chaise avait été disposée pour porter Couthon.

Quand ce fut au tour de Saint-Just de monter, il embrassa le paralytique et, en passant devant Robespierre, il lui dit ce seul mot : Adieu.

Celui-ci répondit par un signe de tête, se retourna et le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il eût été placé sur la bascule. Il vit de même mourir son frère. Il fut exécuté le dixième.

Il monta seul et sans être soutenu. Un aide du bourreau, en le débarrassant des linges qui entouraient sa tête, s'y prit avec maladresse. Il poussa un cri de douleur qui retentit dans la place silencieuse.

On se hâta de le pousser sur la bascule, et moins d'une minute après le couteau tombait. Sa tête fut montrée au peuple comme l'avaient été celles du roi et de Danton ; la foule la salua de plusieurs salves d'applaudissements.

Robespierre avait trente-cinq ans et deux mois.

Sa mort fut fêtée dans plusieurs grandes villes où on le brûla en effigie. Elle fut le signal de la mise en liberté de plus de dix mille infortunés qui allaient être guillotins. Malheureusement, le règne des hommes de sang n'était pas fini. Les vainqueurs de thermidor ne valaient pas même les vaincus. Le 10 et le 11, cent trois personnes, dont plusieurs représentants, furent, sans débats, sans jugement, sans même une constatation régulière d'identité, envoyés à la mort.

La maison Duplay était veuve de tous ceux qui l'avaient habitée : père, mère, enfants, tous étaient détenus. Enfermée à Sainte-Pélagie avec des femmes qui la maltraitèrent, madame Duplay mourut subitement le surlendemain, étranglée, dit-on, par ses compagnes de captivité.

Durant les 420 derniers jours qui s'étaient écoulés, le tribunal révolutionnaire de Paris avait fait exécuter 2,669 individus, et ce chiffre est bien inférieur à celui des victimes de Couthon et Collot-d'Herbois à Lyon, de Lebon à Arras, de Fréron à Toulon et à Marseille, de Carrier à Nantes.

N'oublions pas non plus la délivrance de l'un des héros les plus purs de la Révolution, Lazarre Hoche, que le 9 thermidor sauva du supplice.

Rappelons en quelques mots cet intéressant épisode.

XIII

LE SALUT D'UN HÉROS

Hoche venait d'épouser à Thionville la jeune Adelaïde Deschaux. Ce mariage avait été pour les ennemis du jeune général le signal d'un redoublement de haine et de perfidie. Après l'avoir attaqué comme général et comme citoyen, on avait trouvé dans l'union la plus louable le sujet des dénonciations les plus perfides. Hoche en fut très affecté.

« Il faut aimer bien son pays, écrivait-il à un ami, pour rester en place dans ce moment. Eh quoi ! la noire envie me poursuivra-t-elle jusque dans l'intérieur de ma maison ? Si j'étais charpentier ou couvreur, je serais heureux ; parvenu à l'une des plus grandes places de la République, je ne puis trouver le bonheur. Malheureux intrigants, l'honnête homme sera-t-il toujours votre jouet ? Que veulent de mon union des êtres sans mœurs, dont l'impureté s'oppose à ce qu'ils en forment de pareilles ? Ne m'alliai-je pas à la vertu ? Je ne parle pas de la beauté. Les parents de mon épouse ne sont-ils pas patriotes?... »

En tête des intrigants dont se plaint Hoche, il faut placer Pichegru.

Flatteur habile de l'orgueil de Saint-Just, il était parvenu à convaincre celui-ci de l'incivisme du général de l'armée de la Moselle. Saint-Just était d'ailleurs tout disposé à l'entendre ; Hoche lui déplaisait. L'habitude du pouvoir et les bassesses de ses courtisans lui avaient rendu insupportable la fermeté de Hoche.

Celui-ci n'avait-il pas osé lui refuser communication de son plan de campagne et lui répondre fièrement : « J'ai besoin du secret ; je réponds de la victoire. »

Il ne lui pardonna pas. Son arrestation fut décidée.

Mais comment l'exécuter au milieu d'une armée dont il était adoré ?

On lui donna le commandement de l'armée d'Italie avec ordre de la rejoindre sans retard. Il ne devina point le piège. Il lui était douloureux de quitter son armée, sa jeune femme, ses amis ; mais il obéit.

En arrivant à Nice, il fut arrêté.

Transféré à Paris, on l'enferma d'abord aux Carmes, puis à la Conciergerie, dernière étape de la guillotine.

Dans les couloirs de cette prison, il rencontra Saint-Just.

— Je demande des juges, lui dit-il.

— Vous aurez bientôt, lui répondit Saint-Just, la justice que vous méritez.

Il comptait sans le 9 thermidor qui lui arracha sa victime et l'envoya lui-même à l'échafaud.

Quant au général Pichegru, nous verrons plus loin comment il finit.

Il nous tarde de sortir de cette triste période d'exécutions politiques.

Notons encore, pour en finir, la décapitation de Carrier, qui avait hurlé avec tant d'enthousiasme derrière la charrette de Robespierre; de Fouquier-Tinville et de quinze jurés du tribunal révolutionnaire. Billaud-Varenes, Collot-d'Herbois, Barère, comme complices de Robespierre, furent condamnés à la déportation.

La loi atroce du 22 prairial avait été rapportée; le décret sur le maximum, retiré. Le club des Jacobins fut fermé.

Malgré ces dernières condamnations, il est évident que l'Assemblée voulait entrer dans une voie de pacification.

Ses luttes n'étaient pas terminées.

Des conspirations et des insurrections formidables devaient mettre son existence en péril. Les Tuileries devaient encore être assiégées. Et cependant, telle est la vitalité inouïe de ce temps-là, à travers ces dangers et ces batailles, la Convention fut féconde en créations utiles, en œuvres admirables qui lui méritent l'éternelle reconnaissance des peuples. Elle fut grande et glorieuse, malgré ses derniers déchirements, malgré les calamités publiques, malgré la queue des terroristes et les audacieuses entreprises des royalistes.

Nous reviendrons sur ce sujet. Nous ferons chatoyer les joyaux de la souveraine, la plus grande, la plus glorieuse qui ait siégé aux Tuileries. Ce que nous en disons ici, c'est afin de reprendre haleine, c'est pour mêler un rayon consolateur à tant de scènes affreuses et navrantes.

XIV

L'INSURRECTION DU 12 GERMINAL (1^{er} AVRIL) ET DU 1^{er} PRAIRIAL (20 MAI)

Depuis le 10 août 92, les Tuileries semblent un *forum*, un lieu public où les mandataires de la nation délibèrent au milieu des invasions perpétuelles du peuple parisien.

Aucun palais de Paris n'a autant appartenu à la foule. A l'époque où nous sommes arrivés, il ressemble à une vaste halle. Il y a déjà longtemps que ses salons, ses boudoirs, sa machinerie de portes et d'escaliers dérobés, de cachettes s'ouvrant et se fermant à l'aide de ressorts secrets, sont sans mystères et sans emploi.

L'orgie n'y allume plus ses nuits blanches; l'intrigue amoureuse n'y trouverait plus un recoin; on n'y signe plus d'appels à l'invasion étrangère; on n'y met plus la nappe pour dévorer le peuple; enfin, ce vieux palais des Médicis, des Valois, des Bourbons, a été purifié par la foudre; il est bien le Palais-National.

Aussi on l'attaque souvent, on s'y bat, mais sans songer à le détruire. On n'é-

prouve contre lui aucune de ces rages folles qui font que l'on se venge sur des objets matériels.

Cependant il n'est pas au bout de ses peines, il va recevoir encore de furieux assauts.

Au dehors, la famine exaspère la population. Cette famine n'est pas seulement le résultat des mauvaises récoltes, mais d'une conspiration royaliste qui organise le brigandage et empêche les approvisionnements, cache l'argent et avilit les assignats.

Un petit compte de ménage trouvé dans les papiers de Beaumarchais et daté de décembre 1794 nous édifie sur les souffrances du peuple de Paris. On y lit :

« Une voie de bois 1,460 fr. ; la chandelle, le sucre, l'huile, 100 fr. la livre.

« Le boisseau de pommes de terre, 200 fr. ; une livre de viande, 30 fr. ; une livre de pain, 45 fr. »

En assignats, mais les chiffres ne sont pas moins énormes.

On comprend ainsi comment les faubourgs, le 12 germinal, envahirent la Convention au cri de : *Du pain et la constitution de 93!*

Quelques sections fidèles accourent et la délivrent. Il n'y a qu'une séance de perdue. Des mesures sont prises pour assurer le transport des grains... et la protection de l'Assemblée.

Mais, un mois plus tard, éclate une insurrection plus redoutable. Les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, les sections du Temple, Saint-Denis, Saint-Martin, de la Cité, sont en armes. Leurs éclaireurs occupent dès le matin les tribunes de l'Assemblée et à dix heures la salle des séances est envahie; les députés se retirent sur les gradins, couverts par la gendarmerie.

La section de Grenelle arrive, la baïonnette en avant, et dégage la salle; mais cet avantage est de peu de durée et les insurgés, après quelques coups de feu, s'en rendent maîtres de nouveau. Ils veulent des décrets et, dans le tumulte, aucun d'eux ne peut se faire entendre.

Quelques-uns dirigent leurs piques contre le président Boissy d'Anglas. Un jeune député, Féraud, vole au secours de celui-ci; un coup de pistolet le renverse; son cadavre est traîné hors de la salle; on lui tranche la tête et on l'apporte au bout d'une pique.

Le président, au péril de sa vie, se découvre devant la tête de Féraud.

Cette noble attitude en impose aux assassins.

Après six heures d'indescriptibles désordres, on force les députés à reprendre leurs sièges et à voter par acclamation tout ce qu'on leur demande.

C'est une nouvelle façon de comprendre la représentation nationale.

Enfin quelques sections fidèles marchent sur les Tuileries. Legendre somme les insurgés de se retirer. Sur leur refus, il donne l'ordre aux sections de faire évacuer la salle, et une lutte sanglante s'engage dans la salle même des séances. La foule est enfin repoussée vers minuit.

L'Assemblée délivrée déclare nuls les votes de la journée et décrète d'arrestation les députés qui les ont soutenus et se sont rendus complices de l'insurrection.

A trois heures du matin, nouvelle attaque des révoltés qui sont définitivement repoussés.

Cependant ils ont enlevé l'assassin de Féraud, et se barricadent dans le faubourg Saint-Antoine pour le soustraire à la justice. Le général Menou investit le faubourg avec 20,000 hommes et somme les insurgés de livrer l'assassin et leurs armes. Ils obéissent, et le général ramène les canons du faubourg à la Convention.

Le lendemain une commission militaire condamne à mort les députés Romme, Goujon, Duquesnoy, Bourbotte, Duroi et Soubrani. Romme se frappe de plusieurs coups de couteau et transmet son arme à Goujon qui se tue également. Les autres condamnés cherchent en vain à échapper au supplice par le suicide. La Convention rend ensuite à Féraud les honneurs funèbres les plus solennels.

Enfin elle décrète d'accusation tous les membres du Salut Public, Carnot excepté, et tous les membres du Comité de sûreté.

Est-ce la fin des violences ?

Pas encore.

XV

L'ŒUVRE DE LA CONVENTION. — NAPOLÉON BONAPARTE SAUVE LA RÉPUBLIQUE

Au milieu de la tourmente, la Convention avait fait de grandes choses. Elle a décrété la liberté des cultes, en établissant la séparation de la religion et de l'État¹. Des lois bien conçues changèrent la législation du fermage. Elle ordonna création de l'école normale, de l'école polytechnique, des écoles spéciales de médecine et de droit, des écoles d'art vétérinaire. Elle décréta pour toutes les communes des écoles primaires, puis des écoles centrales, des lycées; le conservatoire des arts et métiers; le conservatoire de musique. Enfin la Convention vota des encouragements pour travaux de toute espèce. Tels sont ces joyaux de la couronne souveraine dont nous parlions plus haut. Les sciences, les lettres, les arts ont, en quelques mois, reçu une impulsion plus féconde qu'en tout un siècle de monarchie.

Ces grandes créations étaient entreprises sans argent, dans un pays encore fumant de la guerre civile; de même que les armées sans solde et sans équipements paciliaient la Vendée et la Bretagne, conquéraient les bords du Rhin à nos

1. Article 1er. L'exercice d'aucun culte ne peut être troublé. — Art. 2. La République n'en salarie aucun. — Art. 3. Elle ne fournit aucun local ni pour l'exercice du culte ni pour le logement des ministres. — Art. 4. Les cérémonies du culte sont interdites hors l'enceinte choisie pour leur exercice, etc.

idées, transformaient la Hollande en république batave, battaient l'Autriche et l'Angleterre. La Convention semblait, comme on l'a dit, décréter la victoire.

Cependant l'Assemblée touchait à l'expiration de ses pouvoirs et devait songer à prendre des dispositions testamentaires. Dans les changements profonds qu'elle allait apporter dans l'organisation des pouvoirs elle devait être moins heureuse.

Elle attribua le pouvoir législatif à deux conseils, celui des *Cinq-Cents*, chargé de proposer la loi, et celui des *Anciens*, chargé de l'examiner et de l'accepter.

Le pouvoir exécutif fut donné à un *Directoire* de cinq membres, renouvelé tous les ans par cinquième, nommé par le pouvoir législatif, et responsable. Il avait la promulgation et l'exécution des lois, la direction, mais non le vote de la guerre.

En voulant échapper à la dictature, on avait affaibli la République et on tombait ainsi dans le danger que l'on redoutait.

Déjà les royalistes comptaient sur une restauration prochaine.

Ils avaient de nombreux partisans dans les sections de la garde nationale. La haine des terroristes, la soif du plaisir, le besoin de changement leur ralliait une foule de jeunes gens et presque toutes les femmes. Ils venaient enfin d'acheter la trahison du général Pichegru par la promesse d'un million comptant et de 200,000 livres de rente.

Ils comptaient sur les élections, mais la Convention décréta que les membres des assemblées législatives seraient pris pour les deux tiers parmi les convennels.

Cette décision causa une agitation assez violente pour que l'Assemblée crût devoir prendre des mesures en prévision d'une émeute et appelât des troupes qui campèrent aux Sablons.

La révolte éclata le 12 vendémiaire (4 octobre). Les Jacobins accoururent à la défense de la Convention. Le général Menou faiblit devant l'émeute, fut destitué et remplacé par Barras, le général de thermidor.

Celui-ci choisit pour lieutenant un jeune général déjà célèbre par la prise de Toulon, mais qui avait été destitué le 9 thermidor, Napoléon Bonaparte.

Celui-ci, en quelques heures, fit des Tuileries un camp retranché.

Il plaça des canons rue Saint-Honoré et sur les quais. Cette artillerie foudroya d'abord les sections révoltées qui occupaient Saint-Roch et refoula la colonne qui s'avancait par la rue Saint-Honoré. Bonaparte courut ensuite au Pont-Royal et fit mitrailler la seconde colonne d'insurgés qui remontait le quai Voltaire.

Bonaparte avait sauvé la République !...

Le danger qui semblait dissipé avait grandi. L'Assemblée avait été délivrée non par la garde nationale, mais par un chef militaire. Mais ce péril, nul ne pouvait le voir.

Le 4 brumaire (5 octobre 1795), la Convention victorieuse déclara sa mission terminée.

QUATRIÈME PARTIE

LE DIRECTOIRE

I

TABLEAU DE PARIS. — LES MŒURS. — LE CHAOS...

Le 6 brumaire, le conseil des Anciens se constitua aux Tuileries dans la salle qu'avait occupée la Convention; le conseil des Cinq-Cents se rendit dans l'ancienne salle de la Constituante, le Manège.

Le Directoire s'installa au Luxembourg.

Ce palais qui, pendant la terreur, avait servi de prison n'avait plus un seul meuble. Sur les murailles nues les inscriptions de ceux qui allaient mourir étaient encore lisibles.

Ce fut le concierge qui donna aux directeurs une table et une feuille de papier à lettre pour écrire leur premier message.

Ces cinq directeurs étaient : — Rewbell, chargé de la justice, des finances et des affaires étrangères; Barras, chargé de la police; Carnot, directeur de la guerre; Letourneur, directeur de la marine et des colonies; La Réveillère-Lépeaux, chargé de la direction de l'instruction, des arts et du commerce.

Les cinq avaient voté la mort de Louis XVI. Carnot et Barras étaient les membres les plus influents; le premier par ses qualités, le second par ses vices.

En attendant que nous ayons à vous entretenir du *roi* Barras et de sa cour, parlons de Paris, des Tuileries, et de la révolution accomplie dans les mœurs.

L'aspect de Paris en 1795 est des plus étranges et par bien des côtés des plus misérables. — C'est le lendemain d'un tremblement de terre. — Partout des ruines, des grands hôtels à louer ou à vendre, des salles de vente où, à vil prix, on adjuge des chefs-d'œuvres d'art, meubles, tableaux, statues; partout des cabarets, des bals, des bazars, où tous les commerces se confondent.

Les murs sont couverts d'affiches, de placards et de caricatures.

De la boue où va la foule et de l'herbe, comme dans un pré, dans les quartiers jadis paisibles, aujourd'hui déserts. On pourrait faucher dans l'île Saint-Louis.



Georges qui tenait ses pistolets, brûla la cervelle à l'un et blessa l'autre.

Cependant sur les grandes voies, les voitures reparaissent, véhicules de tous les genres, dont on a oublié les noms, attelés de chevaux impossibles.

Tout le monde en veut cependant; il y a une furie d'équipages et de cavalcades. Depuis si longtemps on n'a vu que les charrettes de la Conciergerie!

Les jeunes gens, les femmes, les filles, la jeunesse dorée qui a pour coryphée le journaliste Freron, insultent aux guenilles et aux carmagnoles par un luxe insensé de soie, de velours, de diamants et de dentelles. Les hommes semblent passer leur temps à s'habiller, les femmes à se déshabiller.

Elles ne trouvent point d'étoffes assez transparentes, et cependant il leur en faut si peu!

Les coiffeurs reprennent leur empire.

Dans cette jeunesse folle de haine contre les jacobins qui l'ont sevrée de tous plaisirs, et qui se venge de la honte d'avoir tremblé, il y a une soif inextinguible de jouissances, une fureur de divertissements sensuels, qui sans pitié et sans vergogne, bâtonne les vaincus et rit des meurt-de-faim. Ils ont juré vengeance de leurs défaites, de leurs souffrances, de leurs terreurs, sur le pommeau de leur gourdin.

Ceux qui portent ces bâtons, les *muscadins*, ne sont pas des nobles, mais des jeunes gens de toutes les classes, fils de bourgeois, de valets ou d'intendants. Il n'y a plus de classes sociales; tous les ordres sont confondus dans ce monde où toutes les convenances sont méprisées, toutes les décences bannies, toutes les licences permises, tous les vices à fleur de peau.

Les femmes sont encore plus insolentes, plus provocantes, plus libertines.

Il n'y a plus de famille, plus d'autorité paternelle ou conjugale. Un mari est ridicule d'être jaloux et une femme d'être fidèle. « On se marie pour divorcer; on se démarie pour se remarier. Le mariage, qu'est-ce donc? un bail résiliable de semaine en semaine, de nuit en nuit. Qu'est-ce donc?... Une contredanse¹. »

Au Conseil des Cinq-Cents on lit la pétition d'un veuf de deux sœurs qui demande à épouser leur mère.

A Nancy, à Metz, à chaque rentrée en cantonnement dans leurs quartiers, les soldats se marient en convenant d'avance qu'ils divorceront à leur départ.

Dans ce chassé-croisé, on n'a plus ni le temps ni le souci de s'occuper des enfants; on les abandonne. En l'an V le nombre des enfants abandonnés du département de la Seine s'élève à quatre mille.

Les mœurs ont des brutalités et des raffinements inouïs.

Chez l'homme on n'estime plus que la jeunesse et surtout la force physique; chez la femme que la beauté et la dépravation.

Les bouches les plus délicates ne craignent pas les plus gros mots, mais ne les prononcent qu'avec un accent enfantin; on supprime les r; ce qui *su ma parole est incroyable*.

On veut des hercules, mais la grâce de leur force est dans des manières et un jargon efféminés. Quant aux femmes, elles affectent une vigueur virile, et des allures cavalières.

Les spectacles ont fait leur réouverture: aux Variétés la pièce qui a le plus de succès est une comédie ou l'on bafoue, avec beaucoup d'esprit du reste, ceux que faisaient trembler, les coupeurs de tête, « *Les Aristides modernes et l'intérieur des Comités révolutionnaires*. »

C'est le titre de la pièce.

La critique y exerce une vengeance, elle cingle et mord jusqu'au sang avec

1. Ed. et J. de Goncourt. Histoire de la Société française sous le Directoire.

une verve enragée. Malheureusement tout cet esprit verse par excès dans le royalisme.

Déjà les femmes se parent de fleurs de lis d'argent et dans les broderies des cravates des muscadins et des châles des merveilleuses on peut distinguer les portraits de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du dauphin.

Le sang de Robespierre ne les étouffe pas, il les enivre.

Parlerons-nous des autres lieux de réunion? Les salons se rouvrent, éblouissants d'un luxe bizarre.

On y entre, on en sort, sans présentation et sans cérémonie, comme dans une halle. De là on se rend, si l'on veut, au bal; car maintenant tout le monde danse ou valse... La valse, nouvellement arrivée d'Allemagne, est à la mode.

Il y a à Paris, en 1795, *six-cent-quarante-quatre bals publics*. Quelle éclosion spontanée!...

Parmi les plus curieux, nous citerons le *Bal des victimes*, fréquenté par les parents des guillotins de la terreur, qui se distinguent par leur coiffure dite *à la victime*, les cheveux coupés au bas de la nuque, ainsi que les voulait Samson.

Mais nous en emprunterons la description à MM. Edmond et Jules de Goncourt :

C'était à l'hôtel de Longueville.

« Là dans ces salons somptueux comme une galerie du Louvre, roulent trois cents cercles de contredanses à seize; si vaste est la salle que deux quadrilles de négresses dansent incognito dans un enfoncement près de la porte d'entrée.

« Trois cents femmes parfumées et flottantes dans leurs déshabillés en Vénus laissent voir tout ce qu'elles ne font pas voir; impudiques, jambes fines, pied fripon, corsage élégant, main errante, gorge d'Armide, formes de Callipyges, au bras de vigoureux danseurs, tournent et tournent encore, nouées à leurs Adonis qui tendent une cuisse infatigable dessinée par le nankin souple.

« Sous les corniches d'or, mille glaces répètent les sourires et les enlacements, les vêtements bigarrés et moulant le corps, et les poitrines de marbre et les bouches qui, dans l'ivresse et le tourbillon s'ouvrent et fleurissent comme des roses!

« Dans la ville où ces hommes et ces femmes se chauffent à la lumière des bals, boivent aux coupes pleines, mangent aux buffets chargés de primeurs, pas de pain, pas de viande à bien des tables! Pas de feu à bien des âtres!

Et il fait dix degrés de froid.

« A ces portes qui vomissent à l'aube des danseurs repus, quelque chose de grelottant, à deux genoux dans les ordures, dispute aux chiens un os mal rongé : ce sont des femmes. Sous les roues des chars dorés, quelquefois un homme tombe d'épuisement au travers de la rue; quelquefois c'est un mourant, quelquefois c'est un mort, dont la bouche montre encore l'herbe broutée sur les places publiques. »

Le gouvernement a supprimé les rations et rendu à la liberté le commerce des grains; mais la charité, la pitié n'existent plus et les bacchanales piétinent les misères. Les malheureux accourus en foule des provinces voisines pour manger le

pain des rations, succombent ou s'en retournent, ou vont travailler à l'empierrement des routes.

Les travaux publics ne peuvent suffire à sustenter tant d'affamés. L'État ne peut se montrer prodigue ; il vient déjà de faire un emprunt forcé de 600 millions sur les classes riches pour subvenir à ses premiers besoins.

La République ressemble un peu aux palais où elle s'installe ; grande et fière, glorieuse à l'extérieur, délabrée au dedans.

Il faut bien quelques années à cette nation pour se rasseoir et se refaire.

Après une éruption de passions politiques, nous assistons à une explosion de sensualité. Paris a toujours la fièvre.

II

AUX TUILERIES

Ce tableau de Paris serait incomplet si nous omettions d'y faire revivre l'aspect des Tuileries et des promenades qui en dépendent.

En 1795, les Champs-Élysées ont les faveurs de la mode. Ils ont gagné à la Révolution. Leurs ombrages ont été affranchis de la taille prétentieuse des jardiniers de l'ancien régime. Les arbres, sans craindre la serpe et la scie, peuvent étendre leurs branches en liberté. Au-dessous d'eux, on a semé de vertes pelouses où viennent s'ébattre les petits républicains en carmagnole de siamoise rayée, et coiffés d'un petit bonnet de police.

Dans les allées, leurs pères se promènent, lisent ; leurs mères s'occupent à des travaux d'aiguille, comme aujourd'hui au jardin des Tuileries.

Çà et là, dans des massifs de verdure et de fleurs, des cafés, des glaciers, depuis les hauteurs de l'Élysée jusqu'à la place de la Révolution. Nous y retrouvons des noms connus, tels que celui de Corazza qui a cédé son café du Palais-Royal pour s'établir au garde-meuble

« Sur la place de la Révolution, la guillotine, le terrible *moulin à silence*, n'est plus. Mais le peuplier de liberté dresse encore son tronc desséché ; la statue de la Liberté que saluaient les têtes coupées est restée debout. Elle est peinte en rose ; sur une des faces du socle, qui fut le socle de la statue de Louis XV, on lit : Elle est assise sur les ruines de la tyrannie. La postérité...

« Le temps, de son doigt justicier, a effacé le reste de la phrase.

« La statue de plâtre toute fendillée, toute craquelée, a le cou malade, et les plaisants royalistes ne manquent pas de dire en passant qu'un roi a besoin de toucher ses écrouelles.

.....

« En face des deux chevaux des Coustou, amenés de Marly à l'entrée des Champs-Élysées, le 11 septembre 1795, par le colonel d'artillerie Grosbert, les Tuileries s'ouvrent par une galerie de plain-pied avec la place.

« La terrasse des Feuillants a été condamnée à la cognée, en dépit des murmures du public. Les Tuileries sont d'ailleurs embellies et l'ombre de Robespierre semble encore les protéger et pousser les vivants à la réalisation des projets qu'il formait pour elles. Des tapis de verdure, des plates-bandes, des corbeilles de fleurs, ont été semés sous les arbres ; des statues de bronze alternent avec des statues de pierre enlevées au jardin d'Orsay..... Patience, encore un peu ! et l'on aura des chaises.

« La France ne doit s'asseoir, a dit un républicain, que lorsqu'elle aura vaincu tous ses ennemis. »

« Mais ni fleurs, ni statues, ni bancs de marbre ne peuvent amener aux Tuileries le beau monde, qui boude les sentinelles et leur consigne. Vieillards, berceuses, exclusifs réveillant les échos jacobins de la terrasse des Feuillants peuplent seuls le jardin national. Mais si les Tuileries sont désertes, ou à peu près, l'entour des Tuileries est fréquenté, vivant, bruyant.....

« Entre le café Hottot et l'ancienne salle de la Convention, Sédille souffle ses fourneaux. Dans la cour du manège et ses salons ouverts sur la terrasse des Feuillants, le successeur de Gervais, Legagne résiste longtemps à Véry du Palais-Royal, qui finit par hériter de son local.

« Dans cette même cour du manège et dans l'hôtel de Noailles, dégarni de ses beaux tableaux pour le Musée, par la commission temporaire des arts, Venua établit son café de Vénus, que les Thébains appelaient populaires, dit Lavallée, une annexe de la Courtille ! où, sous une treille de Lancret, au centre d'un chapelet de lampions fumants, des garçons bouchers dansent avec des filles en bonnet rond.

« Le café de Vénus !... Un salon de papier peint, aux rideaux de siamoise, à carreaux, où les clercs de procureur, sur des tables boiteuses des Porcherons, prennent des glaces avec des cuillers d'étain.

« Violé par la Révolution, violé par les insurrections, le château des Tuileries montre, du côté du Carrousel, sa façade écornée de place en place, et ces mots, écrits en gros caractères autour des entailles faites à la pierre par le canon :
DIX-AOUT.

Là siègent les Anciens, dans cette salle de la Convention aux murs peints en marbre jaune veiné, sur ces bancs de drap vert, au-dessous de ces vastes amphithéâtres elliptiques, au-dessous de ces trophées de drapeaux et de ces statues, en manière de bronze, Numa, Lycurgue, Platon, Brutus.¹ »

Là aussi, nous l'avons dit plus haut, le conseil des Cinq-Cents siège dans la salle du Manège, que l'on n'a pas eu le temps de remettre à neuf et dont le délabrement remonte au 10 août.

1. Edmond et Jules de Goncourt. Histoire de la société française sous le Directoire ; un volume. (Dentu).

La garde des Tuileries, c'est-à-dire des deux conseils qui composent le Corps législatif, est formée, d'après la Constitution, de citoyens de la garde nationale sédentaire de tous les départements, et choisis par leurs frères d'armes.

Cette garde ne peut être au-dessus de quinze cents hommes en activité de service.

Le gouvernement ne peut faire passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de six myriamètres (douze lieues moyennes) de la commune où le Corps législatif tient ses séances, *si ce n'est avec son autorisation ou sous sa réquisition.*

Le directoire a sa garde particulière soldée par la République. Elle se compose de cent vingt hommes à pied et de cent vingt hommes à cheval. Chaque membre du Directoire se fait accompagner au dehors par deux gardes.

Les costumes ont été l'objet de règlements particuliers et très détaillés. On ne veut plus voir de représentants de la nation siéger débraillés et en bras de chemise. Non seulement une tenue décente est de rigueur, mais les costumes officiels affectent une élégance quelque peu théâtrale.

Les directeurs portent le chapeau à larges bords ombragés de plumes, le manteau flottant sur les épaules, une tunique serrée à la ceinture par l'écharpe tricolore, les culottes courtes.

Les députés portent une coiffure assez bizarre, qui rappelle le schako polonais, le manteau ample, l'écharpe tricolore, le pantalon collant, les bottes molles. On éprouve un tel besoin d'ordre que l'on ressuscite l'étiquette, de même qu'au sortir des privations de toutes sortes de la lutte révolutionnaire, on sent un besoin de confort et de luxe.

Ce n'est pas aux Tuileries que nous nous en apercevrons, mais au Luxembourg, qui va sortir des ruines et reprendre une splendeur nouvelle.

Maintenant le roi n'est déjà plus le roi Tout-le-monde. Le pouvoir exécutif prime le législatif. Le souverain est le plus influent des cinq directeurs, Barras.

Il réside au palais de Marie de Médicis, et madame Tallien habite le petit Luxembourg, ancienne propriété de Madame d'Aiguillon.

Parlons donc de Barras et de sa cour.

III

BARRAS ET SA COUR

Le grand Luxembourg était la résidence officielle du Directoire; salle des séances, salons de réception, bureaux des diverses administrations.

En peu de temps toutes les transformations nécessaires au nouvel ordre de choses furent accomplies.

Le petit Luxembourg devint l'habitation des cinq directeurs. Barras y déploya ses goûts fastueux.

Il eut un nombreux domestique, des valets insolents, une écurie et des équipages princiers, une meute...

Ce personnage qui, par sa naissance, appartenait à la plus ancienne noblesse de Provence, — on disait dans le Var : noble comme les Barras, — qui par ses goûts, ses mœurs, ses vices, rappelait les roués de l'ancien régime, était resté populaire en affectant de conserver fidèlement les traditions du gouvernement conventionnel.

Malgré ses allures de ci-devant, le peuple qui juge de loin d'un coup d'œil, aimait cet homme de haute stature, d'une physionomie avenante, cet ancien marin encore jeune, — il avait environ quarante ans, — qui avait fait preuve plus d'une fois d'une énergie militaire.

Il aimait les femmes, la table, la chasse; quel mal à cela?... Est-ce que les patriotes n'avaient point le droit de s'amuser?... En le voyant partir pour sa terre de Grosbois, assis sur les coussins de soie gris-perle d'un landau attelé de quatre chevaux *soupe-au-lait*, harnachés d'or, on se rappelait qu'il avait prononcé l'éloge du divin Marat et voté la mort de Capet.

Mais ce que ne devinaient point ses admirateurs naïfs, c'est qu'il protégeait secrètement les nobles, patronnait des agents et des fournisseurs qui l'enrichissaient de pots-de-vin; c'est que cet épicurien sans principes, sans caractère, devenu le point de mire de toutes les séductions, escomptait avidement les produits d'un pouvoir qu'il prétendait dédaigner.

Jusqu'à ce qu'il s'emparât de la dictature, il exerçait sur ses collègues une influence prépondérante. C'est ainsi qu'il obtint de Carnot la nomination du jeune Bonaparte au commandement de l'armée de l'intérieur; puis, d'accord cette fois avec le directeur de la guerre, le commandement de l'armée d'Italie. Bonaparte avait alors vingt-huit ans.

Dans les réceptions et les fêtes fastueuses du directeur Barras brillaient, entre les plus belles, mesdames de Beauharnais et de Fontenay, devenue madame Tallien. Cette dernière était toute-puissante au Luxembourg et après thermidor

on peut dire qu'elle gouverna la France. Le règne des favorites revenait, comme aux grands jours de Versailles. La bonne harmonie n'avait pas longtemps régné entre Tallien et sa femme. Le mari, en gardant les passions d'un amant, avait fatigué Theresa de sa jalousie. Celle-ci lui reprochait de négliger son avenir. L'amour avait tué chez lui l'ambition et il avait perdu du même coup son influence politique, sa popularité et le prestige dont sa femme avait été un instant éblouie. Ce qui l'avait séduite en lui, c'était le pouvoir dont elle croyait le voir hériter après la mort de Robespierre. Tant qu'il fut puissant et satisfait son orgueil, elle le supporta ; lorsqu'il déclina, elle l'accabla de tout son mépris et se tourna vers Barras.

Tallien, dévoré de chagrin, se résigna jusqu'au jour où il put s'expatrier, sous le prétexte de faire partie de la commission scientifique nommée pour accompagner le général Bonaparte en Égypte.

Mais jusque-là, il lui fallut entendre les échos joyeux des soupers du petit Luxembourg, dont sa femme était l'hétaire favorite. On soupaît là comme jadis au Palais-Royal, sous la Régence. Là le plaisir dégénérait en orgie, la gaieté en débauche et la liberté en licence effrénée. La nuit, pendant l'été, le jardin prêtait ses ombres discrètes à la satisfaction de tous les caprices des soupeurs ivres et des femmes demi-nues.

La plus ardente au plaisir était madame Tallien. Et les fêtes du petit et du grand Luxembourg ne lui suffisaient point ; il lui fallait encore les ovations de la rue, l'admiration ou les étonnements du public, fussent-ils assaisonnés d'impertinences.

A quelqu'un qui la suivait de très près au Palais-Royal :

— Qu'avez-vous donc, monsieur, dit-elle, à me considérer ainsi ?

— Je vous regarde, madame, mais je ne vous considère pas.

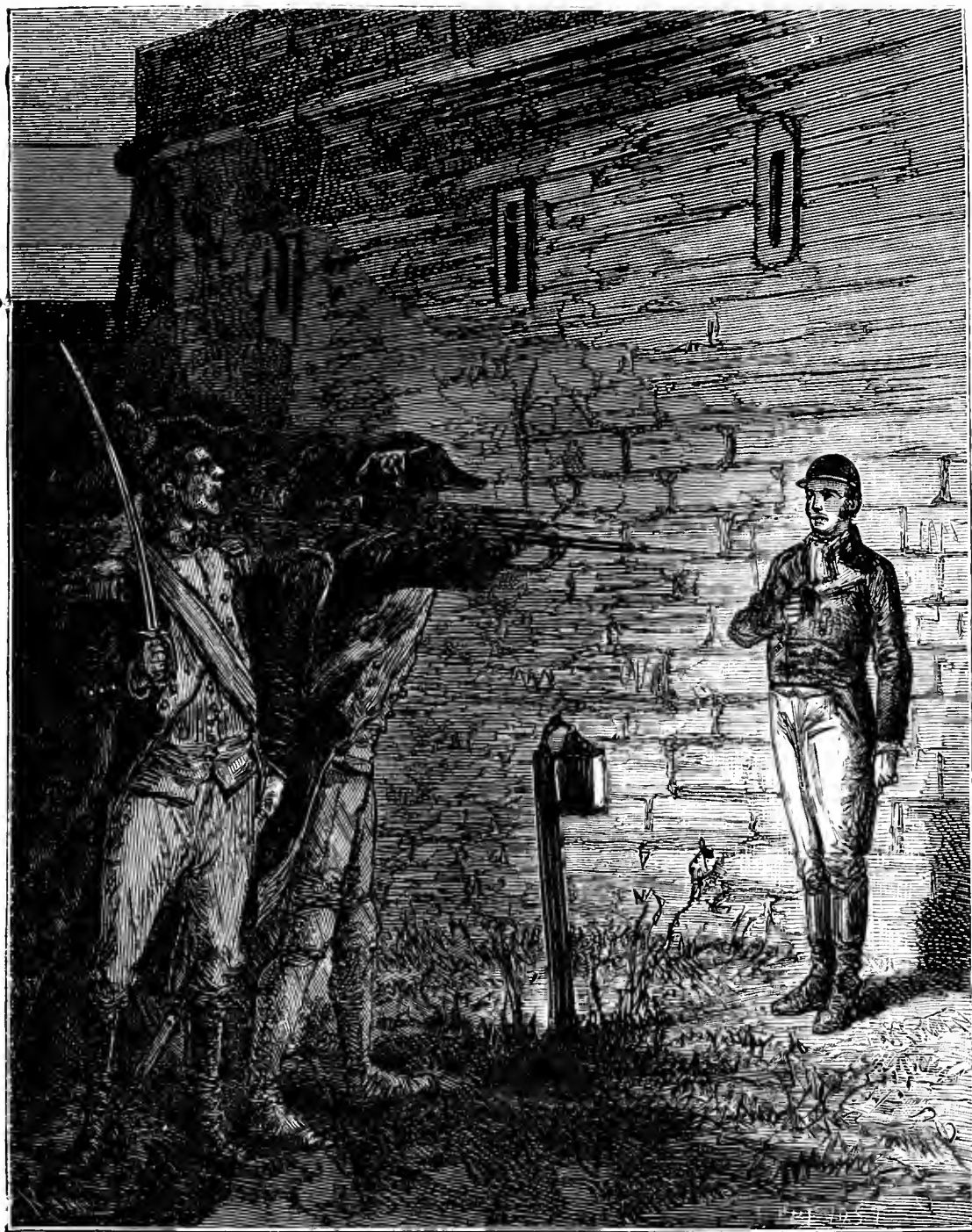
Ce fut elle qui fit adopter comme toilette de ville le costume des courtisanes grecques, le deshabilité des Phryné et des Laïs : une tunique de gaze dessinant la taille, découvrant la gorge, les bras, les jambes et laissant voir le reste sous la transparence du tissu.

Voici comme parlaient d'elle les journaux :

« Theresa Tallien prétend n'avoir que vingt-trois ans ; ses ennemis lui en prêtent vingt-huit ou vingt-neuf. Quoique je ne sois pas des amis de Theresa, je serais tenté pour cette fois d'être de son avis. C'est une belle femme que cette Theresa et quelle preuve plus sûre que l'obstination de nos dames de la rue Feydeau¹ à dire qu'elle est laide, et que celle de nos plus aimables chouans à la trouver charmante en dépit de la haine et des mauvaises plaisanteries sur son nez, qui dans le fait n'est pas très beau ? Mais à cela près de ce vilain nez, la figure ne mérite que des éloges et l'on doit admirer la richesse de sa taille et la beauté de son bras, qui n'a d'autre tort que de se faire voir trop souvent.

« Ici doivent s'arrêter mes pinceaux ; ceux qui voudraient en savoir davantage doivent s'adresser :

1. Ces dames de la rue Feydeau étaient des *filles*.



Il fut conduit dans les fossés de la forteresse et fusillé par les gendarmes.

« En Allemagne, à M. de Fontenay, ci-devant conseiller au Parlement de Paris ;

« En Suisse, à M. Lameth ;

« En Angleterre, à M. d'Aiguillon ;

« En France, à M. Lepelletier-Saint-Fargeau, dit Blondinet, frère du panthéonisé.

« Quant au caractère de Theresa, il n'est pas tel que bien des gens l'ont cru et le croient encore. Sa coexistence avec Tallien est une monstruosité, qui rappelle l'amitié du lion et du chien de la ménagerie. Le principal mobile de sa con-

duite est une envie démesurée de paraître, de faire parler d'elle; elle a de la reconnaissance pour ceux qui la louent en public. Si elle osait, elle remercierait également ceux qui, en la dénigrant, lui donnent de la célébrité, et Duhem n'a peut-être pas de meilleur ami qu'elle depuis qu'à la tribune de la Convention il s'est avisé de l'honorer de ses injures. C'est à cette manie de briller qu'il faut s'en prendre de la médiocrité en tous genres de madame Tallien. Elle sait tout et ne sait rien. Si vous voulez, elle va vous parler anglais, espagnol, italien; mais fussiez-vous natif de Londres ou de Naples, je vous défie de rien comprendre à son baragouin qu'elle appelle langue anglaise ou langue italienne. Dans un concert elle est bonne à tout. Elle chante, touche du piano, joue de la harpe, et l'on est tout étonné, à la fin, de ce qu'avec tant de talent, elle ait trouvé le secret d'ennuyer tout le monde. »

Barras, viveur robuste, au lendemain des orgies du petit Luxembourg, passait frais et dispos dans son cabinet directorial où il faisait ses affaires en s'occupant de celles de l'État. Le soir il recevait. Ses salons étaient pleins de généraux dont l'éducation et la fortune s'étaient faites en deux ans, de fournisseurs et de gens d'affaires qui s'étaient enrichis par les spéculations et les rapines, d'exilés qui rentraient et cherchaient à se rattacher au gouvernement. Des femmes de toute origine, mais pour la plupart jeunes et belles, venaient déployer leurs charmes dans ces salons et user de leur influence dans un moment où tout était à demander et à obtenir.

Cependant, de nouveaux orages s'amoncelaient à l'horizon, et un homme terrible grandissait, dont il faudra nous occuper bientôt.

Cet homme était le général de l'armée d'Italie, qui, avant son départ, avait épousé madame de Beauharnais, la compagne de captivité de madame Tallien à la prison des Carmes.

Un jeune enfant était venu, lors du désarmement de Paris, lui réclamer l'épée de son père : c'était Eugène de Beauharnais. Bonaparte la lui rendit et le caressa. Sa mère se crut obligée à une visite. Elle la fit. Sa grâce séduisit le général qui fut reçu dans son salon. Barras s'entremît et fit décider le mariage. Madame Joséphine de Beauharnais ne se doutait guère, malgré les prédictions de la mulâtresse de la Martinique, de la fortune qu'elle épousait.

Quelques jours plus tard, le général partait, muni des instructions savantes de Carnot, pour conquérir la Lombardie.

IV

LA CONSPIRATION DE GRACCHUS BABEUF

Deux conspirations se formèrent et se perpétuèrent en permanence contre le Directoire : la royaliste et la jacobine.

Lorsque le gouvernement eut trouvé sa Capoue au Luxembourg et, après avoir pris de grandes et indispensables mesures, ne songea plus qu'à jouir, les deux grands partis relevèrent la tête. Les royalistes surtout montrèrent une singulière audace et résolurent de transporter la chouanerie à Paris.

Les élections leur furent favorables. Les émigrés revenaient en foule, les uns pour occuper des emplois lucratifs, des positions politiques, d'autres pour achever la République dans les désordres du brigandage et faire à leur tour de la terreur.

Dans le Midi se formèrent les *Compagnons de Jéhu* et du *Soleil*; dans le centre et l'est, les bandes de chauffeurs; sur le Rhin la célèbre bande de Schinderhanne.

Le Directoire effrayé réorganisa la police sous un ministère spécial dont il chargea un républicain, Merlin (de Douai). Les convois de blé et les voitures de postés eurent des escortes de gendarmes; à Paris, on arrêta les voleurs qui, la nuit, tendaient des cordes dans les rues pour culbuter les passants, et les agents secrets entrèrent en lutte avec la police royaliste, déjà organisée par Hyde de Neuville.

Mais la première découverte des agents de Merlin fut celle d'une conspiration communiste formée par des hommes résolus et déterminés. Le noyau en était composé de jacobins et d'hébertistes. Les jacobins, au nombre de quatre mille, avaient reformé leur association sous les noms de club du Panthéon, ou de société des égaux.

Les égaux avaient pour orateur influent, pour chef, Gracchus Babeuf.

Si le communisme était possible, un Babeuf suffirait à l'établir.

Après les noms illustres de Thomas Morus et de Robert Owen, celui de Babeuf s'est débarrassé avec le temps des calomnies dont on voulait le souiller, et comme Morus, le chef des égaux paya de son sang son erreur.

Le Directoire ayant fermé le Panthéon, Babeuf se trouva par le fait à la tête d'une nombreuse société secrète. Au lieu d'une propagande ouverte, il y eut une conspiration. Babeuf en élabora le plan dont il confia l'exécution à un comité de salut public secret.

Celui-ci employa des agents destinés, les uns à parcourir les arrondissements de Paris, les autres à s'introduire dans les casernes. La propagande avait une organisation sérieuse.

La mort des cinq directeurs et des thermidoriens les plus influents des conseils et de l'armée, devait être le signal de la révolution nouvelle. Celle-ci devait avoir pour principe l'égalité positive, et pour but le bonheur commun. Gracchus, par une imitation peu intelligente de l'antiquité, demandait le partage des terres et la loi agraire.

La police éventa le complot. Gracchus Babeuf, Darthé, Drouet et plusieurs autres furent arrêtés, le 9 mai 1796, chez un menuisier de la rue Bleue.

On laissa Drouet, qui avait arrêté Louis XVI, s'évader. Les papiers de l'association furent saisis et ne laissèrent plus de mystère.

Cependant, les conspirateurs ne se déconcertèrent point, et, du fond de leur prison, bravèrent le Directoire. Babeuf, plein de foi dans ses doctrines, confiant dans l'appui de la multitude, écrivit aux directeurs :

« Regarderiez-vous comme au-dessous de vous de traiter avec moi de puissance à puissance ? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre ; vous avez vu que mon parti peut balancer le vôtre ; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent ; j'en suis presque convaincu, cet aperçu vous a fait trembler. »

Il exposait ensuite au Directoire le danger d'une accusation publique :

« Si cette affaire paraît au grand jour, dit-il, j'y jouerai le plus glorieux de tous les rôles ; j'y démontrerai avec l'énergie que vous me connaissez la sainteté de la conspiration dont je n'ai jamais nié d'être membre. Sortant de la route lâche et frayée des dénégations, j'oserai développer les grands principes et plaider les droits éternels du peuple avec tout l'avantage que donne l'intime pénétration de la beauté de son sujet, j'oserai, dis-je, démontrer que ce procès est celui du fort contre le faible, des oppresseurs contre les opprimés. On pourra me condamner à la déportation, à la mort, mais mon jugement sera aussitôt réputé prononcé par le crime puissant contre la vertu faible ; mon échafaud figurera glorieusement à côté de ceux des Bernevelt et des Sidney.

« Veut-on, dès le lendemain de mon supplice, me préparer des autels auprès de ceux que l'on révère aujourd'hui comme d'illustres martyrs, les Robespierre, les Goujon?... »

Ce langage n'effraya point le Directoire, cependant il crut prudent de ne point faire juger les conspirateurs à Paris. Ils furent traduits devant une haute cour assemblée à Vendôme.

Ils parurent en victimes républicaines, ouvrant chaque séance par des hymnes patriotiques, répondant à leurs juges avec mépris.

Deux furent condamnés à mort, Babeuf et Darthé.

Alors, le fils aîné de Gracchus, Émile, enfant de onze ans, se précipitant, au milieu des soldats, dans les bras de son père et de Darthé, leur remit à l'un un poignard, à l'autre un poinçon, dont les deux condamnés se frappèrent, mais sans parvenir à se tuer.

Au reste, en avertissant le Directoire du danger d'une accusation publique, Babeuf ne l'avait pas trompé.

Pendant le procès, un complot, destiné à le sauver, éclata à Paris. Six à sept

cents hommes armés se réunirent dans la plaine de Grenelle, où se trouvait un camp nombreux ; ils espéraient entraîner les soldats.

Mais cette entreprise avait été dénoncée par des royalistes qui se trouvaient en grand nombre dans leurs rangs. L'émeute fut dispersée et suivie d'un grand nombre d'arrestations. Quant à Babeuf et à Darthé, ils furent trainés au supplice, sanglants et l'arme dans la plaie.

Avec eux finit la secte des égaux.

V

LE CLUB ROYALISTE DE CLICHY ET LA JOURNÉE DU 18 FRUCTIDOR. AUGEREAU AUX TUILERIES.

Comme le chef d'escadron Malo avait sabré à Grenelle les babouvistes, les royalistes le crurent de leur parti et s'ouvrirent à lui. Malo les repoussa et les dénonça. Cette tentative eut pour résultat de faire fermer la société où se réunissaient les conspirateurs royalistes, à Tivoli, près de la rue de Clichy.

Là on dressait des listes des acquéreurs des biens nationaux et l'on se croyait à la veille d'une restauration monarchique. Plusieurs membres du club, élus au conseil des Anciens obtenaient déjà l'abrogation des lois hostiles aux prêtres et aux émigrés. Les conseils faisaient de l'opposition au Directoire. Les Cinq-Cents portaient à la présidence le général Pichegru et les Anciens choisissaient un général, royaliste également, Barthélemy.

Mais si les conseils réactionnaires avaient leurs généraux, ils n'avaient pas de soldats. Les armées étaient dévouées au Directoire, et des bords de l'Adige le général Bonaparte lui promettait le concours qui lui était demandé.

On voit les conséquences de l'emploi de l'armée dans la répression. L'armée prenait de jour en jour une plus grande importance.

Dans la nuit du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), Augereau, récemment arrivé d'Italie, introduisit dans Paris 12,000 hommes qui cernèrent les Tuileries.

Le 4, le canon d'alarme retentit et les soldats envahissent les salles des deux conseils. Les députés de l'opposition sont arrêtés, tandis que la minorité, restée fidèle au Directoire, est convoquée ailleurs, casse les arrêts antirépublicains et dresse une liste de proscription.

Seulement, le gouvernement, au lieu d'envoyer ses prisonniers à l'échafaud, leur appliqua la loi de déportation, précédemment votée sur la proposition de l'un d'entre eux, Tronçon Ducoudray.

Le nombre des députés condamnés à la déportation s'éleva à cinquante. Barras

y fit ajouter deux de ses collègues, Carnot et Barthélemy, et les rédacteurs de trente-cinq journaux.

Parmi les députés on remarquait : Boissy d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Jourdan, Pichegru, Villaret-Joyeuse, Barbé-Marbois.

Une partie des victimes fut envoyée à Cayenne ; l'autre resta à l'île Ré. Les premiers furent transportés à Rochefort dans des cages de fer. C'étaient : Barthélemy, les généraux Murinais, Willot et Pichegru, Ramel, commandant de la garde du Corps législatif, Lafond de Ladebat, Barbé-Marbois, Rovère, Tronçon-Ducoudray, du conseil des Anciens ; de Larue, Aubry, Bourdon, du conseil des Cinq-cents. Dassonville, Berthelot, de Laville-Heurnois, l'abbé Brottier, agents royalistes.

A leur arrivée à Rochefort, ils furent accueillis par les cris : A l'eau ! à l'eau ! Ils s'attendaient à être noyés en rade dans des embarcations à soupapes, dans le genre de celles que Carrier avait employées dans les noyades de Nantes. Ils ne furent rassurés que sur le pont de *la Vaillante*. Cette corvette, construite en 1795, avait eu pour parrain l'un d'entre eux, le général Willot.

Nous ne les suivrons pas plus loin.

Tous ne devaient pas périr dans les solitudes de la Guyane et plus tard nous aurons encore à parler de quelques-uns d'entre eux rentrés à Paris.

La journée de fructidor ralentit l'audace des royalistes ; mais le Directoire perdit Carnot, et la prépondérance de Barras devint une véritable dictature appuyée sur la force militaire.

Dans son adresse au Corps législatif et à l'armée sur la journée du 18 fructidor, Jean Debry s'écriait :

« O patrie ! ô doux et noble sentiment de la liberté ! élans généreux de l'honneur, de l'orgueil national, qu'êtes-vous devenus ? Noms tant profanés de justice, de morale, d'humanité, vertus sociales et publiques, où êtes-vous réfugiées ?... *Elles vivent aux armées !* »

Il était vrai que le patriotisme et l'amour de la République semblaient s'être réfugiés aux camps, mais la prudence ne permettait point de le proclamer trop haut.

Des deux chefs militaires les plus glorieux de la République, Hoche, commandant de l'armée du Rhin, et Bonaparte, général de l'armée d'Italie ; le premier allait mourir, peu de jours après la réception triomphale faite au second par le Directoire.

Cette fête donnée à l'armée d'Italie et à son général eut une importance trop grande pour que nous la passions sous silence. Elle eut lieu dans la cour du palais du Luxembourg.

Celle-ci fut complètement restaurée à cette occasion et nivelée d'un bout à l'autre, ce qui fit disparaître la balustrade de marbre blanc qui encadrait primitivement la partie du fond servant d'arrière-cour.

Un autel de la patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix, fut placé au milieu de la cour.

Bonaparte, accompagné de Joubert et d'Andréossi fut conduit au pied de l'autel, au milieu des applaudissements d'une foule brillante.

Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, prononça un discours dont voici quelques fragments :

— On doit remarquer, dit-il, tous mes efforts pour atténuer presque la gloire de Bonaparte : Il ne s'en offensera pas. Le dirai-je ? J'ai craint un instant pour cette ombrageuse inquiétude qui, dans une république naissante, s'alarme de tout ce qui semble porter une atteinte à l'égalité ; mais je m'abusais : la grandeur personnelle, loin de blesser l'égalité, en est le plus bel ornement, et dans cette journée même, les républicains français doivent tous se trouver plus grands. Et quand je pense à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner cette gloire, à ce goût antique de la simplicité qui le distingue, à son amour pour les sciences abstraites, à ses lectures favorites, à ce sublime *Ossian* qui semble le détacher de la terre, quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, pour le luxe, pour le faste, ces méprisables ambitions des âmes communes, ah ! loin de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre, peut-être lui ne le sera-t-il jamais ; telle est sa destinée.

Bonaparte répondit à cet ex-évêque régicide, à ce maître fourbe qui devait être à son service plus tard et qui devait le trahir :

— Citoyens directeurs, le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre. Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La constitution de l'an III et vous, avez triomphé de tous ces obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe, mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs. »

A qui se fier ?

En politique, à personne.

VI

UN MOT SUR LE GÉNÉRAL BONAPARTE

Le héros de l'armée d'Italie était, l'on s'en souvient, le victorieux du 13 vendémiaire, le lieutenant et le protégé de Barras.

Sans refaire sa biographie, qui appartient à l'histoire nationale, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de sa rapide fortune.

On se souvient que faisant partie, comme officier d'artillerie, du petit corps d'armée chargé de reprendre Toulon aux Anglais, il s'était révélé habile stratège en découvrant la clef des positions anglaises, le point où l'on devait frapper l'ennemi. Le Salut public l'en avait récompensé en le nommant général de brigade.

Patriote, révolutionnaire et républicain, le général Bonaparte avait eu avec Robespierre jeune, des relations dont on lui fit un crime après le 9 thermidor. Il fut dénoncé, emprisonné et, rendu à la liberté, il fut privé de son commandement. Il était donc sans emploi à Paris, sollicitant une place dans les bureaux de la guerre, lorsque Barras le choisit pour son lieutenant et après la délivrance de la Convention, le fit nommer général de l'armée de l'intérieur, d'où il passa bientôt au commandement en chef de l'armée d'Italie.

La faveur de Barras l'avait sauvé d'un coup de tête, car il avait songé à prendre du service en Turquie.

Ce départ eût-il été un grand bonheur pour la France ?... C'est possible, mais il est certain que la République portait déjà dans ses flancs, les germes du militarisme dont elle devait mourir.

En recourant, pour se sauver, à la force militaire, la Convention avait créé un précédent funeste, et si Bonaparte n'y eût pas conquis la faveur du Directoire, un autre général l'eût obtenue. Augereau n'a-t-il pas cerné les Tuileries le 18 fructidor (4 septembre 97) ?

Encore une fois, le gouvernement chercha un appui dans l'armée.

Enfin, c'était aussi du côté de l'armée que se tournaient les royalistes ; mais, à l'honneur de nos soldats, leurs manœuvres furent repoussées avec indignation. Les Bourbons ne trouvèrent à acheter que Pichegru et Moreau.

Le soldat était républicain, et Bonaparte, au prestige de la gloire, joignait l'estime d'un républicanisme dont la sincérité n'était pas encore mise en doute.

N'avait-il pas pour lui l'admiration et la sympathie de Hoche ?

Celui-ci écrivait au ministre de la police, pour prendre la défense de Bonaparte :

« Pourquoi Bonaparte se trouve-t-il donc l'objet des fureurs de ces Messieurs ? Est-ce parce qu'il a battu leurs amis et eux-mêmes en vendémiaire ? Est-ce parce qu'il dissout les armées des rois et qu'il fournit à la République les moyens de terminer glorieusement cette honorable guerre ? Ah ! brave jeune homme, quel est le militaire républicain qui ne brûle du désir de l'imiter ? Courage, Bonaparte ! conduis à Naples, à Vienne, nos armées victorieuses ; réponds à tes ennemis personnels en humiliant les rois, en donnant à nos armes un lustre nouveau, et laisse-nous le soin de ta gloire ! »

Ces sentiments étaient partagés par l'armée, et cette confiance dans les vertus civiques du général devait faciliter l'élévation du consul.

Nous voulions en prendre note avant l'expédition d'Égypte (mai 1798) et le retour inopiné de Bonaparte (8 octobre 1799).



— Point d'empereur ! La liberté ou la mort !

VII

FAIBLESSE ET VIOLENCE DU DIRECTOIRE. — ENCORE LES MODES GRECQUES.

Depuis la journée de fructidor, le Luxembourg était en guerre avec les Tuileries. Après avoir trouvé trop de royalistes dans le Corps législatif, le Directoire, — avec moins de raison, — y trouva, après les élections du 22 floréal an

VII (11 mai 98), trop de républicains patriotes ; il frappa les députés et cassa leur élection.

Aussi le Directoire ne gouvernait plus que par coups d'État.

C'était sa manière de trancher toutes les difficultés, même celles d'administration.

Ainsi, l'année précédente (30 octobre), il avait tranché la difficulté de payer ses dettes par la banqueroute. L'intérêt de la dette était de 258 millions ; il en avait remboursé les deux tiers avec des bons de biens nationaux, qui perdaient les cinq sixièmes de leur valeur nominale, et consolidé l'autre tiers inscrit sur le grand livre de la dette publique.

Au dehors, il perpétuait la guerre, et sa politique était à la fois provocatrice, imprudente et stérile.

Aussi, après deux ans retrouvons-nous Paris tel que nous l'avons vu en 1795. Toujours la même misère et le même débordement de sensualité excentrique.

« Chacun voulait avoir et nul ne possédait. Ruiné, privé de revenus soit en terres, soit en maisons, tout ce qui avait survécu à l'époque terrible se trouvait manquant de tout et voulait tout avoir. Et pour se procurer les jouissances qui leur manquaient, ces affamés employaient aussi tous les moyens.

« On voyait des gens fort connus, dont les noms sont anciens et honorables, rentrer chez eux, les uns avec un paquet d'échantillons de drap pour des marchés, un autre avec un soulier de soldat à la main comme échantillon pour une soumission de deux ou trois cents paires de souliers pour l'armée d'Italie ; un chapeau de mauvais feutre ou de l'indigo dans ses poches, et tout cela circulant dans ce Paris redevenu populaire et vivant...

« Des tripots de jeu s'établissaient dans presque toutes les maisons, des centaines de restaurateurs enseignaient et vendaient la gourmandise à toute une ville. Et, cependant que tout se récréait ainsi, les arts devenaient populaires, les sciences marchaient à un état de perfection. »

On parodiait sérieusement les mœurs et les modes des républiques grecques :

« On dînait en plein air, dit madame d'Abrantès, ce qui était ennuyeux lorsqu'il faisait du vent ; et dans la rue, ce qui était toujours malpropre. Mais on dînait en commun à Sparte, il fallait bien dîner en commun à Paris, bien heureux d'avoir esquivé le brouet ! Ensuite, des jeunes gens couraient les rues en vrais *sans-culottes*, avec une petite tunique, un manteau ou plutôt une ample toge. Les artistes, les gens de lettres ne rêvaient, ne parlaient que république. On voyait des jeunes gens habillés tout à fait à la grecques et, marchant gravement enveloppés dans leur toge blanche bordée de rouge, s'arrêter sous les guichets du Louvre, discourir sous ce portique des intérêts sérieux de l'État. Ils ne riaient pas, tenaient leur menton d'une main, saluaient en hochant la tête, et tâchaient enfin de jouer les vieux Romains, même les jeunes, le mieux qu'ils pouvaient ; et ne croyez pas qu'ils étaient seulement deux ou trois jeunes fous, ils étaient trois cents au moins. »

Cette mascarade greco-romaine faisait un piquant contraste avec les incroya-

bles royalistes en longues redingotes grises à collet noir et en cravates vertes, appuyés sur leurs gourdins nouveaux.

« Au nombre des folies du temps, les perruques jouaient un rôle important. Rien ne peut être comparé à l'absurdité de cette mode. Une femme brune devait avoir une perruque blonde; une femme blonde, une perruque brune. Enfin, une perruque devenait partie nécessaire d'un trousseau. J'en ai vu qui coûtaient jusqu'à huit et dix mille francs, mais en assignats, ce qui revenait à cent cinquante ou deux cents francs en argent. » (Mémoires de madame d'Abrantès.)

A cette folie des perruques s'ajoutait celle des breloques, des chaînes, des montres, et, surtout chez les femmes, des bracelets.

Elles portaient des bracelets aux bras, des bracelets aux jambes; au lieu de souliers, des sandales. Leurs mains étaient chargées de bagues; des bagues ornaient les doigts du pied.

On valsait toujours aux bals de Richelieu, de Marbeuf, du pavillon de Hanovre et de Frascati.

Parmi les autres lieux de réunion célèbres, nous citerons encore : Mousseaux, Tivoli, Coblenz. — Coblenz, rendez-vous royaliste, était la partie du boulevard située entre les rues Le Pelletier et du Mont-Blanc, appelée depuis boulevard de Gand et boulevard des Italiens.

N'oublions pas le Palais-Royal : le jardin où les femmes honnêtes rivalisent avec les filles; et le perron, où se réunissent les agioteurs. Le jour, de doubles et triples rangs de chaises reçoivent une foule de femmes presque toutes jolies; les plus belles, les plus élégantes se promènent dans les allées. « On croit être transporté à Athènes, à ces jours de fête où la beauté, parée plutôt que couverte par les plis ondulants de ses vêtements, n'empruntait son éclat qu'aux fleurs qui couronnaient sa tête.

« Le soir, les feux de cent quatre-vingts reverbères suspendus aux cent quatre-vingts arcades, ceux des lampes à la *Quinquet* qui éclairent les cafés, les restaurants, les boutiques, répandent sur cette promenade une lumière douce. Ce demi-jour sert la décence et la commande, en même temps que la magie de ses effets semble répandre la volupté jusque dans l'air que l'on respire. C'est le moment où la foule de nos belles Aspasiés se rend dans le jardin. L'élégance de leur parure, l'aisance de leur démarche, attirent sur leurs pas la foule tumultueuse de nos jeunes gens. Il en résulte un flux et un reflux dont ces beautés dirigent les ondulations. »

Dans ce jardin on a brûlé un mannequin revêtu des emblèmes du jacobinisme, à la place où se trouve aujourd'hui le bassin et où l'on avait construit un cirque, qui fut incendié en 1798.

Le palais avait aussi subi bien des modifications. Après la mort d'Égalité, on y installa des salles de vente, des tabagies et des salles de jeu. On y donna aussi des bals.

Si l'ombre du Régent pouvait y revenir, elle devait bien rire d'y retrouver la monnaie de ses vices. Les mœurs du Directoire ressemblaient fort à celles de la Régence. Mêmes appétits et même cynisme, mais avec moins de luxe et moins

d'art. Même cupidité effrénée, jouant avec des assignats et des bons au lieu des actions de la banque de Law.

Heureusement que cette tourbe de viveurs et de prostituées ne constitue pas le corps social, elle n'en représente que les pustules.

Ce qui apparaissait à la surface de l'Océan troublé, c'était la vase.

La nation se purgeait.

Après les violentes secousses de 92-93, la foule des anciens laquais déclassés, des parasites de l'ancien régime, prenait le haut du pavé, faisait carnaval.

Cependant au-dessous de ce spectacle pittoresque et bruyant, dans le sein de la nation, la Révolution poussait ses racines dans le sol. Ses principes nouveaux (leur avènement ne datait que de cinq ou six ans) prenaient jour, s'affirmaient, passaient de la lettre du décret à l'action, à la vie : sous le chaume mort du champ et sous ses chardons et ses folles fleurs on voyait une moisson nouvelle pointer ses tiges vertes et drues. Ce qu'avaient semé les hommes du droit, de la liberté et de l'égalité, au Jeu de Paume, à la Constituante et à la Convention, commençait à pousser. Les châteaux forts, les abbayes tombaient sous le pic des pionniers d'un monde nouveau; leurs débris gorgeaient les stercoraires de la bande noire et leur emplacement s'ouvrait au soc de la charrue... l'arme française par excellence.

Tout entier aux merveilles pressenties du droit nouveau, le peuple se détachait du merveilleux céleste dont on avait berné les générations asservies auxquelles il succédait. Les églises étaient partout fermées ou consacrées à des travaux utiles. Généralement on les transformait en magasins de fourrages. Quelques-unes servaient d'écoles; d'autres enfin étaient transformées en usines.

Dans quelques villes cependant, par un malencontreux plagiat de la malheureuse idée de Robespierre, on ouvrait, comme des asiles aux esprits faibles, des temples de théophilanthropes. C'était La Réveillère-Lépeaux qui s'était engoué de cette superstition et avait ressuscité à Paris l'église de Don Gerle, de Catherine Théot et de Robespierre. Mais à Paris, la partie saine de la population, à qui l'on ne fait pas prendre facilement des vessies pour des lanternes, appelait les théophilanthropes les *tous-filous-en-troupe*.

La science des Monge, Laplace, Berthollet, Cuvier, éclipsait de ses rayons de pareilles misères. Une jeunesse intelligente et studieuse préparait les grandeurs du dix-neuvième siècle. Enfin, — et il sera bon de nous en souvenir sous le despotisme impérial et sous la restauration hypocrite et sanguinaire, — sous le Directoire, le désordre était à la surface, la société moderne emménageait et par-dessus les misères soufflait l'air vivifiant de la liberté, de la libre pensée.

VIII

JOURNÉE DU 30 PRAIRIAL

Bonaparte est en Égypte, où ses armes accomplissent des prodiges qui doivent être stériles. Nous sommes en guerre avec l'Europe tout entière et nous ne sommes plus heureux. Jourdan, Moreau se font battre, n'ayant à opposer aux Autrichiens et aux Russes que des armées inférieures en nombre. Ces désastres sont le résultat de la détestable politique extérieure du Directoire, qui provoque et menace toutes les monarchies, sans parvenir même à les ébranler. Les élections se font sous l'impression de ces malheurs et elles sont républicaines (mai 1799).

Le Directoire apprend sur ces entrefaites la victoire de Macdonald sur les Austro-Russes, à Modène ; mais cette victoire qui nous sauve de l'invasion ne peut le faire absoudre de toutes ses fautes. La Réveillère et Merlin sont particulièrement accusés. Le gouvernement n'est plus assez fort contre les malheurs publics et les rancunes des partis. La sortie légale de Rewbell, remplacé par Sieyès lui enlève le seul homme capable de faire tête à l'orage.

Modérés et républicains se coalisent pour lui demander compte de la situation.

Les conseils se déclarent en permanence.

Barras abandonne ses collègues.

Le déchaînement des conseils se dirige uniquement contre Treilhard, La Réveillère et Merlin, derniers soutiens de l'ancien Directoire.

Ils destituent Treilhard parce qu'il n'y a pas eu un an d'intervalle entre ses fonctions législatives et directoriales. Gahier est nommé à sa place.

Merlin et La Réveillère sont sommés de se démettre et, après des refus obstinés, ils y consentent dans la nuit du 30 prairial.

Le Directoire avait violé la Constitution à l'égard des conseils et ceux-ci la violaient à leur tour à l'égard des directeurs.

Revanche du 18 fructidor et du 22 floréal.

Le remplacement des démissionnaires par Roger-Ducos et le général Moulins était un replâtrage qui perpétuait la crise.

Les royalistes redoublèrent d'audace, multiplièrent les assassinats et les vols à main armée, firent de la terreur blanche.

Aux Tuileries le club du Manège, où intriguait déjà Bernadotte, s'était formé des conspirateurs royalistes de la société de Clichy.

Les républicains réclamaient le retour à la constitution de 93.

Le Directoire ferme le club du Manège, et rend une loi des otages, en vertu de laquelle les parents des émigrés sont rendus responsables des crimes commis

par leurs complices à l'intérieur. — Pour un assassinat, quatre déportés. Mais ces mesures ne peuvent mettre fin à l'anarchie et au brigandage royaliste.

Les conflits perpétuels des deux pouvoirs ont enlevé au gouvernement toute autorité, et tué la confiance publique.

Enfin, après une longue série de ministres de la police, tous d'une capacité notable, apparaît un homme capable de tous les crimes, Fouché, qui, le 20 juillet 1799, succède à Bourguignon-Dumolard.

Avec un pareil pilote, le Directoire n'est pas loin du naufrage : Sieyès, Talleyrand, Fouché!... « Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? »

« Il faut pour sauver la France, disait Sieyès, une tête et une épée. »

Et Barras songeait à son protégé Bonaparte.

« Il fallait qu'une force surgît quelque part, soit pour dompter les factions, soit pour résister aux étrangers. Cette force, on ne pouvait l'espérer d'un parti vainqueur, car ils étaient tous également usés et discrédités; elle ne pouvait naître que du sein des armées, où réside la force, et la force silencieuse, régulière, glorieuse, comme elle convient aux nations fatiguées de l'agitation, des disputes et de la confusion des volontés. Au milieu de cette grande dissolution, les regards erraient sur les hommes illustrés pendant la Révolution et semblaient chercher un chef.

« Hoche était mort; Joubert que sa bonne volonté, sa jeunesse, son héroïsme recommandaient à tous les amis de la République, venait d'expirer à Novi. Moreau, jugé le plus grand homme de guerre parmi les généraux restés en Europe, avait laissé dans les esprits l'impression d'un caractère froid, indécis, peu entreprenant et peu jaloux de se charger d'une grande responsabilité. Masséna l'un de nos plus grands généraux, n'avait pas encore acquis la gloire d'être notre sauveur; on ne voyait d'ailleurs en lui qu'un soldat. Jourdan venait d'être vaincu; Augereau était un esprit turbulent; Bernadotte, un esprit inquiet, et aucun des deux n'avait assez de renommée.

« Il y avait un personnage immense, qui réunissait toutes les gloires, qui à cent victoires avait joint une belle paix, qui avait porté la France au comble de la grandeur à Campo-Formio et semblait, en s'éloignant, avoir emporté sa fortune : c'était Bonaparte. » (Thiers).

Avant leur sortie du Directoire, La Réveillère, Treilliard et Barras avaient écrit au général de l'armée d'Orient :

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tournure sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise, exigent que la République concentre ses forces. Le Directoire vient en conséquence d'ordonner à l'amiral commandant la flotte française, d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la Méditerranée et pour se porter en Égypte, à l'effet d'en ramener l'armée que vous commandez. Il est chargé de se concerter avec vous sur les moyens à prendre pour l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez, avec sécurité, laisser en Égypte une partie de vos forces et le Directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier le commandement à qui vous jugerez convenable. Le

Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des armées républicaines que vous avez jusqu'à présent si glorieusement commandées. »

Ce rappel, les termes dans lesquels il était conçu, étaient un aveu de désarroi et d'impuissance. Il parvint au général en même temps qu'en France on apprenait la belle victoire d'Aboukir. Tous les vœux s'associèrent cette fois au désir exprimé par le gouvernement, dans le peuple et dans l'armée.

Quant à Bonaparte, il comprit de suite la situation et décida son retour en France. Déjà, après Campo-Formio, on l'avait, dans plusieurs réunions secrètes, sollicité de se mettre à la tête d'une conspiration contre le Directoire. Mais Bonaparte ne trouva pas ce gouvernement assez compromis, et ne se crut pas encore nécessaire.

— La poire n'est pas mûre, répondit-il.

On dit même qu'il n'alla en Égypte que pour y attendre la maturité de l'événement. Mais un tel calcul ne nous paraît guère vraisemblable. L'Orient exerçait une attraction sur cette imagination méridionale. Déjà, après thermidor, il avait sollicité pour prendre du service en Turquie.

Il s'embarqua secrètement et, le 23 août 1799, une proclamation instruisit l'armée de la nomination de Kleber au commandement général.

Il emmenait avec lui Lannes, Marmont, Murat et Berthier, qui ne se quittaient pas, et les savants Denon et Monge. La traversée ne fut pas sans péril. La flottille entra le 1^{er} octobre dans le port d'Ajaccio où les vents contraires la retinrent sept jours. Bonaparte y apprit en détail les affaires de la France et de l'Europe. En vue des côtes, il échappa, heureusement pour lui, à une croisière anglaise et débarqua dans la baie de Fréjus, le 9 octobre, après quarante et un jours de voyage.

A la nouvelle de son débarquement, Moreau dit aux Directeurs :

— Voilà l'homme qu'il vous faut pour un mouvement, adressez-vous à lui ; vous n'avez plus besoin de moi.

Dans le public, le débarquement de Fréjus fut accueilli avec une joie hostile au Directoire. Dans les conseils, il inspira un mouvement profond de mécontentement et de méfiance.

Le voyage de Fréjus à Paris ne fut qu'une longue ovation. A Lyon, on fit au vainqueur de l'Égypte une réception triomphale et on le força, malgré sa fatigue, à assister à la représentation d'une pièce improvisée en son honneur : *Le Héros de retour*.

Le 16 octobre, Bonaparte descendit dans sa maison de la rue Chantereine, appelée en son honneur, depuis la campagne d'Italie, rue de la Victoire.

IX

LA CONSPIRATION BONAPARTISTE

La petite maison de la rue Chanteraine ou de la Victoire était un nid de royalistes.

Joséphine ne prévoyait pas dans Bonaparte un roi ou un empereur, mais un restaurateur de la royauté, ce que fut Monk en Angleterre. Son mari, d'ailleurs, qui redoutait sa légèreté, ne l'avait pas prise pour confidente de ses ambitions. Ils s'aimaient peu.

On a voulu faire de cette jolie créole et du « Corse à cheveux plats » un couple d'amoureux ; mais ce Paul et cette Virginie attendent encore leur Bernardin de Saint-Pierre.

Bonaparte, vivant enfermé dans le rêve égoïste de son ambition, eut des caprices, des appétits, des passions sensuelles, mais ne connut jamais l'amour. Il ne pouvait pas se donner, il fallait qu'il dominât toujours. Ce qui lui plaisait dans Joséphine c'était justement qu'elle n'était qu'une simple femme ; sans instruction, d'une intelligence ordinaire, bonne, généreuse, et à ces qualités joignant beaucoup des amusants défauts des femmes de plaisir.

L'amie de madame Tallien ne pouvait être une vertu farouche et si le Petit-Luxembourg a gardé le secret de certaines soirées, les amis du mari en écrivirent assez à celui-ci pour le jeter dans des fureurs de jalousie et le décider au divorce. Mais Collot, ancien fournisseur de l'armée d'Italie et grand ami de Joséphine, la défendit comme il put près de Bonaparte.

Sans doute, fit-il observer au mari irrité, que de son côté il ne se gênait guère.

En effet le général était si bien entré dans son rôle de sultan-prophète que l'on crut qu'il aurait son sérail. On lui avait présenté plusieurs musulmanes. Il les avait trouvées trop grasses, ou plutôt avait craint les plaisanteries et les avait renvoyées. Mais il donna un pire scandale en prenant ostensiblement pour maîtresse une jeune française, femme d'un de ses officiers, dont à l'exemple du roi David, il éloigna le mari du pays.

On le voyait calvaclader avec elle sur les promenades du Caire. Scandale pour son armée et pour les graves musulmans dont il voulait être pris au sérieux.

David avait fait tuer le général dont il aimait la femme, mais il était chez lui, il était roi absolu et assez solidement établi pour se passer une fantaisie aussi audacieuse.

De la part du sultan français, enlever la femme d'un de ses officiers était pire qu'un crime, c'était une faute politique.

Le général Menou avait mieux agi, et pour faire un mariage d'amour, il avait, sans hésiter, abjuré un christianisme, dont il n'avait du reste que le baptême, et s'était fait musulman.



Il y avait formé un sérail, dont les odalisques s'éparpillaient le soir.

Les Égyptiens comptaient sur lui pour la conversion des Français. Il leur avait promis de faire bâtir une grande mosquée. La légèreté du général en chef levait un coin du rideau de cette comédie.

Le sultan Bonaparte mit en conséquence une sourdine à l'amertume de ses plaintes et feignit de croire que la vertu de Joséphine avait été calomniée.

A son retour rue de la Victoire, il s'enferma avec sa femme, son frère Lucien, président du conseil des Anciens, et le banquier Collot.

Talleyrand, son confident, ne tarda point à les rejoindre et, dès le lendemain amena Sieyès.

Tandis que la rue s'emplissait de solliciteurs, d'épaulettiers, de badauds et d'intrigants qui faisaient queue pour s'inscrire chez le vainqueur des Pyramides, celui-ci cherchait, avec ses complices les plus intimes, à se rendre un compte exact de la situation et à trouver, comme au siège de Toulon, le point vulnérable de la place.

Il n'avait aucun plan ; mais depuis longtemps déjà, républicain comme il avait été musulman, il méditait de renverser le Directoire. Déjà (19 septembre 97), dans une lettre à Talleyrand, Bonaparte, exposant ses vrais sentiments et réfutant la théorie de Montesquieu sur les trois pouvoirs, lui avait dit : « Il ne faut que deux pouvoirs, l'un qui agisse et l'autre qui surveille ». Autrement dit, une dictature aidée d'un conseil.

Talleyrand répondit du ministre de la police, Fouché, décidé à fermer les yeux¹.

Lucien répondit du conseil des Cinq-Cents, en partie gagné et qui, quelques jours plus tard, le choisit pour président.

Collot promit le nerf de la guerre, et c'était fort heureux pour les conspirateurs, qui ne pouvaient compter sur le banquier Ouvrard. Celui-ci appartenait alors à la Tallien, que Barras lui avait cédée. Ouvrard s'y refusa d'abord, disant : « Je ne suis pas assez riche ! » mais il réfléchit que rien n'étendrait plus son crédit que de lui voir une maîtresse si coûteuse. La cession se fit publiquement, à l'Opéra.

Quant aux généraux présents à Paris, on pouvait compter sur tous, excepté Jourdan, qui était malade, et Bernadotte, décidé à rester neutre.

La conspiration commença de bonne heure, mais fut menée avec une prudente lenteur.

Lorsque les premiers jalons furent plantés, Bonaparte ouvrit son salon à ses courtisans anciens et nouveaux, aux diplomates, aux députés, aux ministres, enfin aux directeurs eux-mêmes. Le Directoire lui donna des fêtes. Bonaparte y sonda les dispositions de Gohier et de Moulins, mais les trouva inébranlables.

Enfin, rue de la Victoire, on arrêta les dernières dispositions du complot.

Moreau, rallié à Bonaparte par la jalousie que lui inspirait Masséna, se chargea d'être le geôlier des directeurs patriotes Gohier et Moulins.

Avec l'argent de Collot, on acheta Jubé, commandant de la garde du Directoire, et un colonel corse, Sebastiani, qui se trouvait à Paris avec son régiment de dragons.

Augereau, à qui l'entreprise répugnait, conseillait de la différer.

— Le vin est tiré, lui dit Bonaparte, il faut le boire.

Il était question d'obtenir ou d'enlever une délibération des conseils. On redoutait beaucoup les Cinq-Cents, dont la majorité démocratique n'était pas facile à séduire. On redoutait plus que tout la population des faubourgs. Fouché fut chargé de surveiller Santerre, et l'on décida de déplacer les conseils. On inven-

1. La révolution de Saint-Cloud aurait échoué si je lui avais été contraire ; je pouvais égarer Sieyès, donner l'éveil à Barras, éclairer Gohier ; je n'avais qu'à seconder Dubois-Grancé, le seul ministre opposant, et tout croulait. Mais il y aurait eu stupidité de ma part à ne pas préférer un avenir à rien du tout. (*Mém. de Fouché.*)

terait pour cela un complot jacobin, et des affiches, dont on couvrirait Paris, dénonceraient cette conspiration imaginaire.

La Constitution permettait aux conseils de changer de résidence dans le cas où leur liberté était menacée, et le conseil des Anciens était compétent pour prendre cette mesure.

La commission des inspecteurs, gagnée par les conjurés, convoqua les membres sur lesquels ils pouvaient compter et, en l'absence de ceux qu'ils redoutaient, ce simulacre d'assemblée décréta la translation des représentants à Saint-Cloud, puis, par un autre décret, confia le commandement de la force armée à Napoléon Bonaparte.

Ces deux décrets, rendus le 18 brumaire, étaient prévus depuis plusieurs jours. Bonaparte avait dit à Collot, le 15, d'acheter une maison de plaisance à Saint-Cloud, où il voulait souper avec lui, le 19, pour célébrer leur victoire.

Le 18, tous ses amis avaient été invités à se réunir chez lui vers huit heures. La rue se trouvait pleine de généraux et d'officiers en grand uniforme, quand on vint, du conseil des Anciens, apporter les décrets. Bonaparte les lut aux assistants et leur demanda s'il pouvait compter sur eux. Tous promirent de le secourir. Lefebvre hésitait.

— Eh bien, Lefebvre, dit Bonaparte, vous, l'un des soutiens de la République, voulez-vous la laisser dans les mains de ces avocats ? Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver. Tenez, ajouta-t-il en prenant un sabre, voilà le sabre que je portais aux Pyramides, je vous le donne comme un gage de mon estime et de ma confiance.

— Oui, répondit Lefebvre tout ému, jetons les avocats à la rivière !

Bonaparte, avec son brillant état-major, partit pour aller prêter serment entre les mains du conseil. Montant à cheval, il distribua aussitôt les différents postes entre ses lieutenants, tandis que les Cinq-Cents ne pouvaient même tenir séance.

Sieyès et Ducos donnèrent leur démission. Barras voulut tenter un dernier effort et envoya à l'ingrat dont il avait fait la fortune, son secrétaire Bottot. Celui-ci fut accueilli par une bordée de reproches à l'adresse du Directoire.

Le ton de cette apostrophe foudroyante était celui d'un maître qui rentre dans ses états et demande des comptes à ses serviteurs infidèles :

— Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante ? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; je vous ai laissé des victoires, j'ai trouvé des revers ; je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé partout des lois spoliatrices et la misère... »

Puis, avec le même aplomb de comédien qui lui avait si bien réussi vis-à-vis de musulmans trop naïfs :

— Cet état de choses, dit-il, ne peut durer. Nous voulons la République assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique...

Barras, au retour de son envoyé, comprit le sort réservé au Directoire, et, suivi d'un escadron de dragons, partit pour sa campagne de Grosbois.

Presque en même temps, Bonaparte, accompagné de Sieyès et de Ducos, se rendait aux Tuileries. Tous trois y siégèrent jusqu'au lendemain 19. Ce n'était pas une prise de possession définitive, le Corps législatif, qui venait de quitter le palais national, n'était pas encore dissous par les baïonnettes.

X

LE 19 BRUMAIRE. — COMÉDIENS, TRAGÉDIENS

Le 19, Bonaparte partit pour Saint-Cloud. Il se rendit d'abord aux Anciens.

Quoique ceux-ci parussent plus pacifiques que les Cinq-Cents, plusieurs membres demandèrent des explications et le renouvellement du serment de fidélité à la Constitution.

Ce serment fut prêté avec enthousiasme.

Tout à coup, on apprend la démission de Barras, de Ducos, de Sieyès, et la captivité de Gohier et de Moulins, prisonniers de Moreau. — Ce fut un coup de foudre.

Le conseil n'était pas remis de sa surprise, quand Bonaparte parut, suivi d'une partie de son état-major. Il prit la parole. Son discours fut un monument d'astuce et d'audace :

— Représentants, dit-il, vous n'êtes pas dans des circonstances ordinaires. Permettez-moi de vous parler *avec la franchise d'un soldat*, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays, et suspendez, je vous prie, votre jugement jusqu'à ce que vous m'ayez entendu jusqu'à la fin.

« *J'étais tranquille à Paris, lorsque je reçus le décret du conseil qui me parlait de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vîmes vous donner notre appui. Nous vîmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées, et déjà on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwel ! On répand que je veux établir un gouvernement militaire... Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélés défenseurs que moi. Je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres. C'est sur vous seuls que repose le salut de la patrie. Il n'y a plus de Directoire. Quatre des membres qui en faisaient partie ont donné leur démission ; le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté.*

« Représentants du peuple, consultez votre sagesse et l'imminence du danger ; évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices : la liberté et l'égalité... »

Un membre interrompt Bonaparte et s'écrie :

— Et la Constitution ?

— La Constitution ? reprend le général, vous sied-il de l'invoquer ? Vous l'avez

violée au 18 fructidor ; vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au 30 prairial ! La Constitution ! elle est invoquée par toutes les factions, elle est méprisée de toutes ; elle n'obtient plus le respect de personne... et aujourd'hui encore *c'est en son nom que l'on conspire*. Représentants, *ne voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite ; j'ai fait mes preuves de dévouement à la République*. Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui vous menacent seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs extraordinaires qui m'ont été confiés. Je ne veux être, à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le bras qui la soutiendra. Je le répète, qu'on ne croie pas que je tiens ce langage pour m'emparer du pouvoir... Le pouvoir ! on me l'a offert depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues sonner à ma porte ; je ne suis d'aucune coterie, je ne suis que du grand parti du peuple français.

« Je ne vous le cache pas : en prenant le commandement, je n'ai compté que sur le conseil des Anciens. Je n'ai pas compté sur celui des Cinq-Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les comités révolutionnaires et les échafauds... les Cinq-Cents d'où viennent de partir des émissaires chargés d'organiser un mouvement dans Paris.... Que ces projets criminels ne vous effrayent point, représentants du peuple : environné de mes frères d'armes, je saurai vous en préserver. J'en atteste votre courage, vous, mes braves camarades ! vous, aux yeux de qui on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberté ! vous, grenadiers, dont j'aperçois les bonnets ! vous, braves soldats, dont j'aperçois les baïonnettes.... Si quelque orateur, *payé par l'étranger*, parlait de me mettre hors la loi, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même ! j'en appellerais à vous, braves soldats que j'ai tant de fois menés à la victoire, à vous braves défenseurs de la République, au courage de vous tous, et à ma fortune ! »

Ce discours fut bien accueilli par une assemblée déjà à moitié gagnée ; mais il aurait dû garder ces menaces inutiles et ce beau feu pour le conseil des Cinq-Cents, où était la vraie bataille.

« Il se présenta à lui, suivi de ses grenadiers, qui marchaient sur trois de front. Mais la saison était déjà froide (10 novembre), et l'on avait allumé les poêles dans cette grande salle (l'Orangerie). On avait mis devant la porte un tambour en tapisseries. Les curieux qui y étaient se pressèrent pour laisser passer Bonaparte ; mais ses soldats ne purent le suivre ! Quand il vit qu'il n'était accompagné que de deux ou trois soldats, il recula, sortit.

« Si un seul représentant, ajoute M. Collot, avait saisi Bonaparte, son parti n'était pas assez fort pour le sauver. Et si, l'instant d'après, on avait présenté sa tête sanglante au balcon, en le nommant traître à la patrie, les soldats n'en auraient demandé ni tiré vengeance. Mais on perdit une demi-heure en clameurs et en injures¹. »

On avait entrevu des baïonnettes. De toutes parts retentissent ces cris : — Quoi ! des baïonnettes ! Hors la loi, le dictateur ! A bas le dictateur ! Mourons pour la patrie ! Vive la République ! A bas ! A bas !...

1. Michelet, *Hist. du XIX^e siècle* (Œuvres posthumes).

Bonaparte, en se reculant, était tombé comme inanimé dans les bras de ses soldats. Mais Lucien cherche à le justifier.

— Non ! non ! s'écrie-t-on de tous côtés, Bonaparte a terni sa gloire, il s'est conduit en roi !

— Je le voue à l'opprobre, dit un membre ; je le voue à l'exécration des républicains et de tous les Français.

— Qu'il soit traduit à la barre pour y rendre compte de sa conduite !

— Qu'il soit mis hors la loi !

Plusieurs membres demandent le retour à Paris. Ils veulent que la garde du conseil soit confiée à Bernadotte... Au milieu d'un tumulte épouvantable, on réclame de nouveau la mise hors la loi.

Bonaparte venait de rentrer. Il était pâle, troublé, ne pouvait parler. On l'interroge sur le complot qu'il a fait placarder. Il ne sait que répondre, sinon que Barras et Moulins lui ont proposé de renverser le gouvernement.

Lucien alors se montre grand acteur, il dépose sa toge, sort échevelé devant les grenadiers, dit à ces braves gens :

— Croiriez-vous qu'ils veulent que je tue mon frère, que je le déclare *hors la loi* ?

Cela paraît monstrueux à ces hommes simples. Quelques-uns pénètrent dans la salle et entourent leur général. Celui-ci éperdu demande à Sieyès :

— Que faut-il faire ?

— Ils vous mettent hors la loi, mettez-les y vous-même.

Mais il tremble de ne pas être obéi.

Lucien l'entraîne et sort avec lui de la salle. Il monte à cheval et, s'adressant à la foule, invente la calomnie des poignards :

— Citoyens, dit-il, le président du conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de l'Assemblée est en ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylet, qui présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses.... Ne reconnaissez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Les autres, que la force les expulse ! Ces brigands ne sont plus que les représentants du poignard !

Le succès de cette abominable calomnie n'est pas complet. Les soldats restent impassibles. Alors Lucien, se tournant vers son frère, l'épée à la main, jure de la lui plonger dans le sein, s'il trompe jamais la confiance des républicains, s'il attente à la liberté ! Cette dernière scène décide les grenadiers. Le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte, les entraîne. Il entre avec eux dans la salle.

— Citoyens représentants, dit-il, on ne peut plus répondre de la sûreté du conseil ; je vous invite à vous retirer.

On lui répond par les cris de : Vive la République !

Un officier reprend :

— Représentants, retirez-vous ; le général a donné des ordres.

L'Assemblée demeure immobile.

Alors un troisième officier prononce ces paroles criminelles :

— Grenadiers, en avant ! Tambours, la charge !

Et les représentants, forcés dans leur asile, se lèvent, découvrent leur poitrine et la présentent aux nouveaux janissaires. Quelques-uns s'embrassent. Tous s'écrient : Vive la République !

Enfin, pressés par les soldats, les députés se sauvent par les fenêtres, se séparent et se dispersent dans les cours et les jardins. Un grand nombre d'entre eux retourne à Paris.

Mais il fallait donner au crime des formes légales et le faire approuver par un simulacre de corps législatif. Lucien y songe et cherche partout des adhérents.

Voici, d'après Collot, cité par Michelet, la fin de ce triste récit :

« On réunit environ quatre-vingts députés en tout, de l'un et de l'autre conseil. Je me rappelle l'anxiété de Bonaparte pendant ce temps. Il avait grand besoin de la présence de M. de Talleyrand qui ne cessait de l'encourager. C'est à dix heures qu'il voulut qu'on ouvrit la séance. J'y étais ; et quel spectacle que cette séance nocturne dans la salle même qui venait d'être polluée ! Tant que je vivrai, j'aurai devant les yeux l'aspect de l'Orangerie pendant cette scène lugubre. Qu'elle était silencieuse ! Combien mornes et attristés ceux qui venaient s'y asseoir ! Figurez-vous une longue et large grange, remplie de banquettes bouleversées, une chaire adossée au milieu, contre un mur nu ; sous la chaire, un peu en avant, une table et deux chaises. Sur cette table, deux chandelles, autant sur la chaire. Point de lustres, point de lampes. Nulle autre clarté sous les voûtes de cette vaste enceinte.

« Voyez-vous dans la chaire la pâle figure de Lucien, lisant la nouvelle constitution, et devant la table deux membres verbalisant ?

« Vis-à-vis, dans un espace étroit et rapproché, gisait un groupe de représentants indifférents à tout ce qu'on leur débitait ; la plupart étaient couchés sur trois banquettes : l'une servant de siège, l'autre de marchepied, la troisième d'oreiller. Parmi eux, dans la même attitude et pêle-mêle, de simples particuliers. Non loin, derrière, on apercevait quelques laquais qui, poussés par le froid, étaient venus chercher un abri, et dormaient en attendant leurs maîtres.

« Tel fut l'étrange aréopage qui donna à la France un nouveau gouvernement. »

Ainsi réussit le complot de brumaire, assez mal conçu, qui faillit dix fois échouer, et où le général Bonaparte ne brilla point par son sang-froid et son courage. Ainsi se creusait l'abîme qui, en quinze ans de guerre, allait engloutir trois millions de soldats européens.

Ah ! les complaisances de Barras pour les beaux yeux de Joséphine, et l'amitié protectrice de Carnot pour le jeune héros d'Italie devaient nous coûter bien cher !

A partir du 20 brumaire, ou du 11 novembre 1799, nous entrons dans la période transitoire du Consulat, qui doit nous préparer à l'Empire.

Bonaparte est nommé premier consul de la République ; on lui adjoint provisoirement Sieyès et Roger-Ducos. Soixante députés sont proscrits. La réunion du nouveau corps législatif est ajournée à trois mois. Fouché reste ministre de

la police; Talleyrand prend le portefeuille des relations extérieures. Les consuls ont une garde de douze cents hommes.

Enfin, on restaure les Tuileries pour recevoir le nouveau gouvernement.

XI

MONSIEUR ET MADAME BONAPARTE AUX TUILERIES

Bonaparte se trouvait à l'étroit au Luxembourg. Il voulut les Tuileries.

— D'ailleurs, disait-il, la vue de ce palais vide donne toujours à penser qu'il attend quelqu'un, et rappelle les Bourbons. En m'installant aux Tuileries, je montrerai clairement que je n'ai pas l'intention de travailler pour eux.

On ne dépensa guère plus de cinq cent mille francs pour restaurer ce palais qui avait été si fort maltraité. Pour orner la grande galerie, Bonaparte voulut des statues représentant les gloires de l'humanité : Démosthène, Alexandre, Annibal, Scipion, Cicéron, Caton, Gustave Adolphe, Turenne, Condé, Washington, etc.

Il fit effacer l'inscription : *Dix août* et disparaître tout ce qui rappelait la Révolution. Ces préparatifs terminés, il prit possession des Tuileries. Son départ du Luxembourg se fit en grande pompe.

« Le 19 février 1800 Bonaparte partit à une heure précise du Luxembourg. Le cortège était loin de ressembler à ceux qui sous l'empire étalèrent tant de magnificence, mais on lui avait donné autant de pompe que l'état de luxe en France le permettait alors. Le véritable luxe de ce temps était dans la beauté des troupes : on avait réuni trois mille hommes d'élite parmi lesquels on remarquait surtout le superbe régiment des guides. Les généraux et leur état-major étaient à cheval, les ministres, dans des voitures à peu près les seules remarquables qu'il y eût à Paris, car on avait été obligé pour transporter le conseil d'État en corps, d'avoir recours à des fiacres, dont on avait eu soin de recouvrir le numéro avec du papier de la même couleur que la caisse. La voiture seule du consul était attelée de six chevaux blancs, et ces six chevaux blancs rappelaient un souvenir de gloire et de paix; c'étaient ceux que l'empereur d'Allemagne avait donnés au général en chef de l'armée d'Italie, après le traité de Campo-Formio. Le premier consul, ayant à sa gauche Cambacérès et sur le devant M. Lebrun, traversa ainsi Paris en suivant la rue de Thionville et le quai Voltaire jusqu'au pont Royal.

« Dans la cour du Carrousel les troupes s'étaient rangées en bataille. Aussitôt que la voiture des consuls se fût arrêtée, Bonaparte en descendit rapidement, sauta à cheval et passa les troupes en revue, pendant que les deux autres consuls étaient montés dans les appartements où les attendaient les ministres et le conseil d'État.



L'Impératrice Joséphine.

« Un grand nombre de femmes portant avec élégance le costume grec, qui était alors à la mode, occupaient avec madame Bonaparte les fenêtres du troisième consul au pavillon de Flore.

« De toutes parts il y avait une affluence de spectateurs impossible à décrire ; on avait loué très cher des croisées sur le Carrousel et de toutes parts on entendait crier, comme d'une seule voix : Vive le premier consul ! » (*Mémoires de Bourrienne*).

C'était l'enthousiasme de l'illusion.

Les royalistes, et ils étaient là en grand nombre, voyaient toujours dans

Bonaparte le restaurateur des Bourbons. Beaucoup de républicains voyaient dans Bonaparte un futur Washington. Les riches, la banque, le commerce comptaient sur le repos pour la reprise des affaires. L'armée enfin était fière et se voyait applaudie dans la personne de son chef.

Le défilé terminé, Bonaparte monta d'un pied hardi l'escalier des Tuileries. Le lendemain il dit à Bourrienne, son secrétaire :

— Bourrienne, ce n'est pas tout que d'être aux Tuileries, il faut y rester.

La vie de Bonaparte aux Tuileries dans les commencements, édifia les bourgeois de Paris. Le premier consul affectait une grande simplicité. C'était un modèle de la vie modeste et bourgeoise que peut mener un homme public. Il allait passer les dimanches à la campagne avec sa famille, sa femme et les enfants de sa femme, Eugène et Hortense, qu'il aimait beaucoup. Il couchait avec Joséphine qui, raccommodée avec lui, profitait volontiers de cette intimité en faveur d'une cour de nobles mendiants, d'émigrés qui s'attachaient à elle et partout célébraient sa beauté.

Mais ce que l'on ignorait, c'est qu'à peine entré aux Tuileries, et travaillé par la haine de ses frères et de ses sœurs contre Joséphine, Bonaparte avait de nouveau menacé celle-ci de la répudier.

« Ses supplications éplorées firent croire à Bonaparte que, châtiée ainsi, pardonnée, elle serait la plus souple, la plus docile à tous ses caprices violents. Elle s'humilia tellement qu'elle garda le lit conjugal, c'est-à-dire l'occasion et la liberté des colloques de nuit. » (Michelet).

Les frères Bonaparte, Lucien surtout, le pressaient de faire déclarer son pouvoir héréditaire.

Tout ce que les frères et sœurs disaient le jour contre elle, elle le réfutait la nuit. Peut-être même employait-elle contre eux leurs propres armes en leur prêtant des propos qu'ils n'avaient pas tenus. Ainsi elle assurait à son mari que Lucien lui avait conseillé de prendre un amant et d'en avoir un enfant.

A l'étranger, de l'autre côté de la Manche, les novellistes faisaient courir le bruit que Joséphine, toujours tremblante d'être répudiée, avait eu l'infamie d'offrir sa fille Hortense à son mari, qui aurait accepté et l'aurait rendue enceinte.

Hortense Beauharnais était alors une jeune fille de vingt ans, belle, gracieuse, d'un esprit cultivé, mais coquette et habile ; deux qualités de cour qu'elle tenait du sang et de l'éducation. La fille de Joséphine avait été élevée par la première femme de chambre de Marie-Antoinette, la fameuse madame Campan.

Laissons ici de côté les méchants propos de l'ennemi ; et nous serons d'ailleurs obligé d'en reparler plus tard à l'occasion du mariage d'Hortense.

Bonaparte, disions-nous, affectait de vivre avec une simplicité toute bourgeoise ; c'était d'une sage politique et d'une prudente économie. Le premier consul n'avait encore qu'un traitement de 500,000 francs par an. C'était beaucoup au lendemain de la Révolution, mais c'était peu à la veille de l'Empire. Ce n'était pas assez pour vivre royalement, surtout lorsque l'on avait des charges de famille, des sœurs coquettes, des frères pauvres... Joseph excepté, qui

avait épousé une demoiselle Clary, de Marseille, plusieurs fois millionnaire.

Les dimanches donc on allait en famille à la Malmaison ; le jour se passait en promenades, le soir Hortense faisait de la musique, ou l'on jouait des comédies, dont Bourrienne, le jeune peintre Isabey et d'autres familiers remplissaient les rôles. On dansait. M^{me} Junot future duchesse d'Abrantès en parle ainsi dans ses *Mémoires*, qu'elle aurait pu intituler « Souvenirs et regrets » :

« Rien n'était charmant comme un bal à la Malmaison, composé de cette foule de jeunes femmes que la famille militaire du premier consul venait de mettre dans le monde, et qui formaient dès lors, sans en avoir encore le nom, la cour de madame Bonaparte. Madame Bonaparte, qui possédait dans une réelle perfection l'art de se bien mettre, donnait l'exemple de la plus extrême élégance. Toutes étaient jeunes, beaucoup étaient jolies et je n'en connais qu'une seule qui fût laide au point de mériter cette épithète ; et des lors que cette belle troupe était vêtue de robes de crêpe blanc garnies de fleurs, coiffée de guirlandes aussi fraîches que le teint de ces jeunes visages rians, gracieux et beaux de gaieté et de bonheur, c'était un charmant et remarquable coup d'œil de voir la danse animée et joyeuse de ces salles que parcouraient le premier consul et les hommes avec lesquels il pesait les destinées de l'Europe. »

Et madame d'Abrantès part de là pour nous exposer la bienfaisante influence de ces petites fêtes sur le commerce et l'industrie : « Les hommes en place accumulaient de moins grosses sommes, achetaient moins de rentes, mais les marchands vendaient. » Dans un hiver, il y avait à Paris huit mille, dix mille bals, cinq ou six mille diners... Quel trémoussement depuis l'inauguration des six cent quarante bals publics du Directoire !...

Dans la semaine, les passe-temps de Bonaparte n'étaient pas moins innocents.

Son unique récréation était de se promener le soir avec son secrétaire Bourrienne, Duroc et autres, dans un jardin public, ou dans les rues marchandes, d'entrer dans les boutiques où il sondait l'opinion. Un jour il s'avisa de dire : — « Mais que fait donc ce farceur de Bonaparte ? » La marchande fut scandalisée de cette manière peu respectueuse de parler du premier consul et le mit presque à la porte. Il fut ravi.

Ainsi se passèrent les premiers mois de 1800

XII

UN PEU DE POLITIQUE — MARENGO

Nous ne parlerons pas de la nouvelle constitution, qui selon l'expression d'un député, « se résumait tout entière dans le cœur d'un grand homme », mais nous ne pouvons nous dispenser de noter le désappointement des royalistes et des anglais, qui chaque jour s'accroissait davantage. Personne n'avait vu clair dans

le 18 brumaire ou, si l'on veut, tous les partis avaient été dupes de leurs illusions les plus chères. Il y eut ainsi quelques mois de trêve, mais on ne tarda point à s'apercevoir parmi ceux qui avaient cru voir un Monk, et ceux qui avaient espéré un Washington, que l'on avait en Bonaparte un maître, un tyran, décidé à garder le pouvoir.

A Louis XVIII, qui lui avait écrit pour réclamer son trône, il avait répondu : « J'ai reçu, monsieur, votre lettre; je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France, il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres.

« Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; j'apprendrai avec plaisir que vous êtes environné de tout ce qui peut contribuer à la tranquillité de votre retraite. »

Les royalistes renouèrent les fils de leur conspiration et préparèrent l'attentat de Cadoudal.

La déception des Anglais ne fut pas moins amère. Le roi Georges était convaincu que Bonaparte serait trop heureux de la grande fortune qu'allait lui faire Louis XVIII; et il fit répondre avec mépris aux propositions de paix que lui fit directement le premier consul.

Celui-ci, satisfait d'avoir mis de son côté, par sa modération, l'opinion publique, se prépara à la guerre.

Nous n'avons pas à raconter cette merveilleuse campagne de mai-juin 1800; La défense héroïque de Gènes par Masséna, le passage des Alpes, Marengo, cette bataille perdue et regagnée, la capitulation de Mélas qui céda Turin, Alexandrie, Milan, Gènes, l'entrée triomphale des Français à Milan; ces surprises accumulées en si peu de jours éblouirent Paris et le remplirent d'enthousiasme.

On oublia la mort de Desaix et les souffrances atroces de l'armée de Masséna. On se répéta avec admiration la phrase qui terminait le bulletin du consul après la victoire : « J'espère que le peuple français sera content de son armée. » Et l'on mangea les *poulets à la Marengo*.

Mais lorsque parvint la grande nouvelle de la victoire du 14 juin, Moreau venait de battre les Autrichiens à Hochstedt.

Cet éclatant succès forçait l'ennemi à abandonner la Souabe, la Franconie et la Bavière.

Le 2 juillet, après une campagne de trente jours, Bonaparte rentra à Paris. La ville s'illumina spontanément. Tout Paris courut aux Tuileries pour voir le héros d'Italie.

Le 14, la fête anniversaire de la prise de la Bastille fut célébrée avec la plus grande pompe et au milieu de la joie universelle. L'avenir semblait si beau!

Bonaparte répondit aux officiers supérieurs chargés de faire hommage aux consuls des drapeaux pris à l'ennemi :

« Les drapeaux présentés au gouvernement par le peuple de cette immense capitale attestent le génie des généraux en chef, Moreau, Masséna et Berthier, les talents militaires des généraux leurs lieutenants, et la bravoure du soldat fran-

çais. De retour dans les camps, dites aux soldats que pour l'époque du 1^{er} vendémiaire où nous célébrerons l'anniversaire de la République, le peuple français attend ou la publication de la paix, ou si l'ennemi y mettait des obstacles invincibles, de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires. »

Ces paroles furent bientôt réalisées. Le 3 décembre, Moreau gagna la grande bataille de Hohenlinden et marcha sur Vienne. Il ne s'arrêta que sur les promesses de l'Autriche d'accepter les conditions de la France.

XIII

LA BELLE GRASSINI. — COMLOT ARENA ET CERACCHI

Après Marengo, dit Michelet, selon la coutume des grands acteurs qui ne rient jamais de leurs tours les mieux réussis, Bonaparte revint imposant et sombre, nullement avec l'air de l'improvisateur à qui les grandes choses n'ont rien coûté, mais avec l'air du profond calculateur, du puissant magicien dont les conjurations ont vaincu la nature, dompté les Alpes.

C'était un autre Bonaparte qui revenait. La surprise de son prodigieux succès n'avait pas ébloui les autres seulement; mais lui-même, qui pourtant savait mieux que personne ce qui avait manqué à ses machines, et combien il avait été près de l'échec.

Dans cette position le triomphateur, désormais trop haut, trop au-dessus des hommes pour s'en soucier, délaissa tout-à-coup les habitudes un peu bourgeoises qu'il affectait depuis brumaire. Joséphine, sans en être quittée (et toujours couchant avec lui), fut un peu mise de côté et vit arriver à Paris, mandée par Bonaparte, la belle italienne Grassini, qui avait chanté à Milan le triomphe, et qu'on pouvait appeler la voix de l'Italie.

Bonaparte ne fit pas un mystère de son caprice pour la chanteuse, et l'on peut imaginer le parti qu'en tirèrent les frères et sœurs et tous ceux qui prenaient servilement le ton du maître, pour l'humilier et la harceler de leurs épigrammes. C'était à qui exalterait la beauté extraordinaire, la jeunesse, les talents de la Grassini.

Les plus perfides étaient à ce sujet, vis-à-vis de Joséphine, pleins de réticences, de demi-mystères.

En réalité, la Grassini n'était qu'un passe-temps, peut-être même qu'un paravent, derrière lequel Bonaparte dissimulait ces plaisirs de rencontre et d'aventure, ces en-cas qui raniment l'appétit de la sensualité déjà blasée d'un sultan. Il traitait cette femme assez cavalièrement.

Un jour qu'elle lui demandait son portrait, il lui jeta une pièce de cent sous. Le temps des miniatures encadrées de diamants n'était pas encore venu. Duroc, le compagnon ordinaire de ses plaisirs, aurait pu seul dire ce qui en était. Bona-

parte travaillait trop pour donner à la galanterie une grande importance. Il ne demandait aux femmes qu'une distraction. Il avait horreur de toute attache. N'était-il pas déjà assez tourmenté, harcelé, chez lui par les rivalités et les ambitions de ses sœurs. Caroline, Pauline, voulaient être reines. Ses frères, qui rêvaient sa succession et l'hérédité, lui créaient mille tiraillements.

« Ceux qui ne voyaient que ses actes extérieurs, sa prodigieuse activité, ne soupçonnaient pas que sa famille l'occupât plus que la France et l'Europe. » (Michelet).

On ne fonde pas un grand empire en coquetant avec les femmes. Le premier consul s'amusait peu, ne dormait guère et travaillait énormément. Il surmenait ses secrétaires.

« Pour moi, dit Bourrienne, j'étais quelquefois effrayé de la responsabilité qui pesait sur moi, et le travail qui m'était attribué n'était pas mon seul travail. Il me fallait encore écrire sous la dictée du premier consul pendant une grande partie de la journée, ou bien déchiffrer ce qu'il avait écrit lui-même, ce qui a toujours été la partie la plus difficile de mes fonctions. J'étais tellement assujéti que je ne sortais presque jamais le jour ; quand par hasard je dînais en ville, je ne pouvais arriver qu'au moment de se mettre à table et j'étais obligé de m'en aller au café ! jamais il ne m'était possible de passer une soirée dehors. Une fois par mois, au plus, j'allais sans Bonaparte à la Comédie-Française, et encore n'y restais-je que jusqu'à neuf heures, car à cette heure-là nous recommencions à travailler.

« Un jour, j'étais debout devant la fenêtre du cabinet de Bonaparte donnant sur le jardin des Tuileries. Il venait de sortir et je profitais de son absence pour me délasser un moment d'être assis. A peine était-il dehors qu'il rentra pour me demander un papier ; je ne l'attendais pas si tôt.

« — Que faites-vous là, Bourrienne, me dit-il ; je parie que vous regardez passer les jolies femmes sur la terrasse ?

« — Cela m'arrive quelquefois je l'avoue ; mais dans ce moment-ci, général, je vous assure que je n'y pensais pas. Je regardais cette vilaine rive gauche de la Seine qui m'offusque toujours par l'interruption de son quai, la malpropreté qui y règne, les débordements qui pendant tous les hivers empêchent les communications avec le faubourg Saint-Germain et je me proposais de vous en parler.

« Alors il s'approche de la fenêtre et regarde.

« — Vous avez raison, c'est bien laid, c'est dégoûtant de voir laver du linge sale devant nos fenêtres. Allons ; écrivez : — *Le quai de l'école de natation sera achevé dans la campagne prochaine.* Envoyez cela au ministre de l'intérieur.

« Il sortit et le quai fut achevé l'année suivante. »

— C'est aujourd'hui le quai d'Orsay.

Cependant cette agitation et ces travaux perpétuels développaient en lui les germes d'une maladie probablement héréditaire et qui éclata vers la fin de l'année.

Son teint cadavéreux, jaunâtre, (non pas du beau bistre italien), le marquait ainsi que de vives souffrances qui obligeaient son secrétaire de le soutenir même

pour traverser un corridor. Était-ce le cancer à l'estomac qu'il tenait de son père et qui lui-même l'emporta?

Était-ce la maladie de peau si commune au pays de sa famille maternelle (Sartène), maladie qu'en cette année, plus occupé de femmes, il aurait refoulé par des médicaments?

Son humeur s'en ressentit. Il devint plus inquiet, plus impatient, plus prompt à la colère brutale dont il fit tant de fois tremblé son entourage. Sur ces entrefaites, il eut à subir les tracasseries de la police et des conspirations vraies ou fausses découvertes ou imaginées par Fouché. Il se plaignait à Bourrienne d'être obsédé de rapports, de mémoires inutiles et scandaleux. « Tous ces rapports, toutes ces lettres interceptées, c'est un tas de mensonges, je n'en veux plus. » Il dit à Fouché qu'il avait donné à la police trop d'importance et que c'était en quelque sorte reconnaître la faiblesse du gouvernement.

Le 13 septembre, après avoir travaillé avec lui toute la matinée, il lui fit connaître par Cambacerès l'arrêté qui supprimait le ministère de la police et le nommait au sénat.

Fouché parut subir cette exécution de la meilleure grâce du monde, mais il conserva secrètement ses agents. Le sénateur eut une police à sa solde. Il était riche. L'ex-conventionnel avait amassé la fortune d'un intendant général.

La police, désorganisée et réduite, fut réunie au ministère de la justice sous le grand-juge Régnier. Fouché se chargea de lui tailler de la besogne et, sachant que Bonaparte détestait et craignait les jacobins, auxquels il avait appartenu dans sa jeunesse et qu'il avait trahis, Fouché aida Régnier à monter un complot jacobin.

Il lui envoya un de ses hommes, un de ses mouchards, nommé Harel, ancien capitaine en non-activité. Cet individu lui parla d'un nommé Demerville, ex-membre du Comité de sûreté, et de l'ami de celui-ci, le sculpteur Ceracchi. Demerville et Ceracchi parlaient tout haut de la nécessité de tuer le tyran et bientôt se joignirent à eux Aréna, adjudant-général, membre du conseil des Cinq-Cents et le peintre Topino Lebrun.

La conspiration ourdie dans les premiers jours de septembre devait éclater en octobre. Harel, Demerville et Ceracchi fixèrent le jour. Ils choisirent la soirée du 10 où Bonaparte devait se rendre au Théâtre-Français.

Régnier et Bonaparte lui-même savaient tout et pouvaient tout arrêter; ils laissèrent aller les choses, Harel reçut même de l'argent et des armes. Le 10, il fut convenu que Demerville se tiendrait le soir dans le jardin du Palais-Égalité avec quelques hommes *surs* qu'Harel embaucha, afin de protéger la retraite des conjurés. En même temps Harel et Ceracchi se rencontreraient au café de l'Opéra, chacun avec un ami.

Le sculpteur amena un ancien notaire nommé Drana et Harel, un collègue.

A sept heures, ils entrèrent au théâtre.

Des ordres avaient été donnés pour éloigner toute personne de la loge du premier consul afin d'enhardir les conjurés. Le dénouement n'était pas douteux. Au moment où Ceracchi s'avancait vers la loge, il fut arrêté par l'adjudant-géné-

ral de Laborde. Son ami Drana était arrêté en même temps dans le couloir des premières.

Instruits par la rumeur et le bruit, Demerville et Aréna fuyaient, mais ils étaient suivis par les hommes *surs* d'Harel et arrêtés, Aréna chez lui et Demerville chez un ami.

Le 9 janvier, le tribunal condamna à la peine de mort Arena, Demerville, Topino-Lebrun et Ceracchi. Les conjurés avaient hautement accusé Harel de provocation et le gouvernement fit tout ce qu'il put pour étouffer le scandale de cette odieuse affaire, mais il n'y parvint pas tout-à-fait.

Le 30, l'échafaud fut dressé. Les quatre condamnés y montèrent avec courage. Avant de mourir, Arena dit en s'adressant à la foule :

— Si c'est comme républicain, si c'est comme ennemi du premier consul que l'on m'envoie à la mort, j'ai mérité mon sort ; si c'est comme complice d'un assassinat, je persiste à jurer que je suis innocent.

Ceracchi, Arena, avaient été au lendemain de Thermidor, ses admirateurs enthousiastes et les dupes de son hypocrisie politique. Ils avaient cru à l'ami de Robespierre jeune, au républicain patriote. Ils avaient voulu frapper le traître, le renégat.

Ce qu'il y a de plus affreux dans cette tragédie, ce n'est pas la machination de la police. La police politique est infâme et ne peut produire que l'infamie, mais c'est la complicité du premier consul.

Cependant, tandis que le gouvernement organisait le complot Harel, une conspiration formidable se formait sans son aide.

XIV

LA MACHINE INFERNALE. — COMLOT DE GEORGES CADOU DAL, PICHEGRU ET MOREAU.

Ce qui prouve que l'homme de Brumaire avait conscience de l'énormité de sa trahison, c'est qu'il était convaincu qu'il avait mérité la mort et qu'il devait tomber sous la seule arme qu'il restât aux républicains, le poignard.

Dans tout républicain il voyait un ennemi mortel, et dans tout conspirateur un républicain. Avec son imagination ardente cela tournait à la folie. Il était enclin d'ailleurs aux plus sombres chimères, puisqu'il soupçonnait déjà dans l'ambition de Lucien des desseins fratricides. Il le dit un jour à Joseph¹. Mais, parmi les ennemis dont il était entouré, il ne distinguait pas les plus acharnés et les plus redoutables. Une illusion étrange les lui dissimulait. Il se figurait qu'en frappant les républicains et en comblant de faveurs les royalistes il ralliait ses

1. *Mémoires de Miot.*



L'Empereur se hâta d'enlever Marie-Louise.

derniers à sa cause. Il avait ménagé l'Autriche à Campo-Formio et affermi le pape, il ouvrait aux émigrés les portes de la France et, autant qu'il était possible, leur rendait leurs biens ; il préparait la restauration du catholicisme et il croyait que rétablissant la royauté à son profit, les monarchistes devaient être satisfaits.

Joséphine l'entretenait aussi dans cette illusion, au moment même où d'entrainés royalistes se préparaient à l'assassiner.

Le 3 nivôse, 24 décembre, le premier consul, accompagné du second consul Lebrun et des généraux Lannes et Bessières, se rendit des Tuileries à l'Opéra. Ce

théâtre donnait pour la première fois l'oratorio de Haydn : *La fin du monde*. La voiture était escortée d'un escadron de grenadiers à cheval de la garde consulaire. En entrant dans la petite rue Saint-Nicaise, l'escorte trouva le passage encombré par une voiture de place et une charrette de porteur d'eau. Un grenadier obligea le porteur d'eau à se ranger et la voiture du consul passa au grand trot.

Mais à peine avait-elle dépassé le tonneau, qu'une explosion épouvantable ébranlait les maisons et jonchait la rue de morts et de blessés. Des pans de murailles s'écrasèrent sur les soldats et les passants. La voiture des consuls était tellement ébranlée qu'elle penchait sur les roues.

— Nous sommes minés ! s'écria Bonaparte.

Il s'informa s'il y avait des victimes dans sa garde. Un soldat était, seul, grièvement blessé. Il donna ordre de le conduire à l'Opéra, où il se montra aussi calme que les autres jours. Mais ce calme ne dura point. De retour aux Tuileries, il s'emporta contre les jacobins et les septembriseurs. Le sénateur Fouché et d'autres voulurent lui remontrer qu'il fallait d'abord connaître les coupables avant de les nommer. « Les dispositions qu'il avait à l'épilepsie le rendaient terrible en ces moments ; ses yeux de plomb, qui ordinairement étaient ternes, semblaient une vitre, s'illuminaient alors d'une manière effroyable. Et il répétait d'une voix stridente : — Septembriseurs et massacreurs ! Fouché n'était pas rassuré ; les sauveurs de Lyon et de Nantes pouvaient faire croire qu'en défendant les jacobins, il plaidait pour lui-même. Il avouait à Bourrienne qu'il croyait le consul dans l'erreur, mais ne pouvait rien prouver. Alors, par peur, il se soumit lâchement, et, dans un rapport, accusa aussi les jacobins, disant : — Tous n'ont pas pris le poignard, mais tous en sont capables. »

Il reprit son ancien métier de proscripteur et dressa une liste de cent trente patriotes que les consuls firent déporter sur un sénatus-consulte rédigé nuitamment. De plus, sur son rapport, il institua *des lettres de cachet consulaires*. Les prisons s'ouvrirent pour d'autres innocentes victimes. Enfin Bonaparte osa demander une loi qui établît des *tribunaux criminels spéciaux partout où cela serait jugé nécessaire* et qui donnait aux consuls la faculté d'exiler ou déporter *les suspects*.

A l'honneur du *Tribunal*, la loi, après sept semaines de discussions orageuses, ne passa qu'à la majorité de huit voix.

Cependant on cherchait les coupables. La police n'avait d'autre indice qu'un cercle du tonneau et le cadavre du cheval, mais l'ouvrier qui avait forgé le cercle put donner le signalement de l'individu auquel il l'avait fourni et un marchand de chevaux put reconnaître l'animal et donner aussi le portrait de celui qui le lui avait acheté.

Ces signalements se rapportaient à un ancien chouan placé sous la surveillance et dont la première adresse était connue.

Jean François, dit Carbon, logeait chez une de ses sœurs ; on arrêta celle-ci qui déclara que son frère habitait rue Notre-Dame-des-Champs, chez les dames Duquesne, ex-supérieure d'un couvent, Goyon de Beaufort et de Cicé.

La police arrêta tout ce monde et Carbon dénonça ses complices.

Il déclara que l'auteur du complot était un ancien officier de Georges Cadoudal, nommé Picot de Limoëllan de Beaumont. Picot avait fabriqué la machine et un de ses amis, Robineau, dit Saint-Réjant, ancien chouan, s'était chargé d'y mettre le feu. Quant à lui, Carbon, il n'avait coopéré à l'attentat qu'en achetant le cheval et la voiture.

Une femme chez qui Saint-Réjant avait logé, ayant espionné son locataire, l'avait vu fabriquer de longues mèches en amadou et, la montre à la main, étudier la rapidité de leur combustion. Ses déclarations mirent sur la trace du second coupable. Il fut retrouvé dans un état pitoyable; l'explosion l'avait rendu presque aveugle et sourd. Il nia, mais il fut condamné à mort ainsi que Carbon et six contumax.

Mais Cadoudal échappa et Fouché put espérer redevenir bientôt ministre de la police!

« Fouché, dit Bourrienne, aimait le pouvoir, mais il aimait encore plus la fortune, et le ministre avait largement fourni, par les jeux et *d'autres recettes obscures*, à ses dépenses et à ses grandes acquisitions territoriales en Brie. — Les appuis secrets donnés aux conspirations par la police de Fouché ne m'ont jamais paru douteux. »

Peu de jours après, deux chouans, Picot et Lebourgeois, signalés de Londres par des agents français furent arrêtés à Pont-Audemer. Livrés à une commission militaire, ils déclarèrent être venus en France pour tuer le premier consul. Condamnés à être fusillés, ils dirent qu'ils comptaient sur une prompt vengeance.

Il y avait en effet chaque jour de nouveaux débarquements de chouans déterminés à tuer Bonaparte, et Fouché put écrire à celui-ci : — » L'air est plein de poignards. »

Ce mot pittoresque était juste et le sénateur, qui connaissait son maître, était certain de l'effrayer et d'obtenir le rétablissement du ministère de la police. Le résultat ne se fit pas attendre, et Bourrienne rapporte en ces termes ce que lui en dit Fouché, mandé aussitôt à Saint-Cloud :

« Le premier consul lui fit observer qu'il était très content de sa police et que c'était pour se faire valoir qu'il chargeait le tableau et qu'il voulait jouer le rôle d'important.

« Fouché lui demanda ce qu'il aurait à répondre s'il lui disait que Georges et Pichegru étaient depuis quelque temps à Paris pour le complot dont il lui parlait.

« Le premier consul, comme enchanté de la méprise de Fouché, lui dit d'un air de pitié :

« — Ah! que vous êtes bien informé! Regnier vient de recevoir une lettre de Londres qui lui annonce que Pichegru a diné il y a trois jours à Kingston chez un ministre du roi d'Angleterre.

« Fouché ayant persisté dans son assertion, le premier consul fit venir de Paris le grand-juge Régnier; celui-ci montra sa lettre à Fouché.

« Le premier consul triompha d'abord de voir Fouché en défaut, mais celui-ci arriva avec tant de preuves, lui montra si clairement la présence de Georges et de

Pichegru à Paris que Regnier commença à craindre d'avoir été mystifié par ses agents que son rival payait mieux que lui.

« Le premier consul, voyant clairement que son ancien ministre en savait plus que le nouveau, congédia Régnier et resta longtemps avec Fouché, qui écarta pour le moment la question du rétablissement du ministère, afin de ne pas donner l'éveil, et demanda que l'on confiât la conduite de cette affaire à Réal, avec l'ordre d'obéir à toutes les directions et instructions qu'il recevrait de lui. »

Fouché connaissait d'autant mieux le nouveau complot qu'il l'avait préparé. Il avait d'abord jeté les yeux sur Pichegru et lui avait envoyé un homme à lui, nommé Leplais.

Pichegru, en 1795, commandait l'armée du Rhin; il avait eu alors avec un agent du prince de Condé, M. d'Entraigues, qui lui avait offert de coopérer à la restauration, et pour prix de sa trahison lui avait promis le titre de maréchal de France et de gouverneur d'Alsace, le cordon rouge, le château de Chambord et un million deux cents mille livres de rente — Pichegru avait accepté.

En 97, il correspondait avec l'Autriche, et en 98, avec Souvarow, à qui il donnait de bons avis pour nous battre. A la suite de la saisie des équipages du général Kersglin, le Directoire eut entre les mains les preuves manuscrites de sa trahison, en Fructidor :

— Il nous faut au moins, dit Barras, la tête de Pichegru.

On se contenta de le déporter à Cayenne.

Le séjour assigné aux déportés était Synamari, situé près du fleuve le Maroni, qui sépare la Guyane française de la Guyane hollandaise. Dans les mémoires de Ramel on peut lire tout au long comment, six mois après son arrivée, Pichegru s'évada, en compagnie de Ramel et d'Aubry: c'est tout un roman. Cette évasion des plus hardies rendit à Pichegru tout son prestige vis-à-vis des Bourbons, mais comme ils le savaient méprisé en France, ils voulurent, tout en se servant de lui, gagner à leur cause un général d'une gloire pure et populaire, le général Moreau.

Moreau et Bonaparte ne s'aimaient pas; le premier, jaloux du second, sentait dans le consul le futur César: — et Bonaparte voyait dans Moreau le chef d'une opposition militaire. On ne pouvait oublier que Moreau, tout républicain qu'il se disait, avait été soupçonné de complicité avec Pichegru.

Ce dernier fut chargé par Louis XVIII de faire des ouvertures à Moreau.

Au lieu de s'adresser à lui directement, il employa à le sonder l'abbé David et l'ex-général Lajollais, avec lesquels il correspondait par Leplais.

Leplais, avec un bonheur *surprenant*, allait de Pichegru chez ses amis, de Londres à Paris et de Paris à Londres.

Il semblait avoir retrouvé l'anneau de Gygès qui rend invisible.

« Moreau, qui se sentait nécessaire, ne voulait pas travailler uniquement pour les royalistes, mais d'abord pour lui-même. Il fallait, disait-il, la transition d'un dictateur » (Michelet).

Pendant ce temps, Cadoudal, qui avait conservé son action indépendante, entra en campagne.

« La mort du consul, disait-il, tranchera les hésitations de Moreau. Et il avait dirigé quatre débarquements de chouans.

« Le meunier Cadoudal, vaillant homme, très fort et très féroce, faisait de cette grande aventure le rêve, le roman de sa vie. Il avait eu jadis une audience de Bonaparte qui aurait voulu le gagner, l'acquérir. Cadoudal ne se consolait pas de n'avoir pas profité de ce moment pour l'étrangler, mais il se faisait une fête de l'attaquer au milieu de sa garde et de le tuer dans un sanglant combat. Il n'en faisait mystère et disait ce projet à qui voulait l'entendre.

« Le pacifique ministre Addington gardait cependant Cadoudal comme un boule-dogue de combat, et, par une singulière franchise, il disait au consul que si Malte lui était rendue il éloignerait cet instrument de mort et le ferait passer en Amérique.

« Offre naïve qui disait assez l'usage que l'on pouvait faire de Cadoudal, si Malte n'était pas rendue » (Michelet).

A peine Cadoudal était-il en France, que la police de Réal arrêtait un de ses complices nommé Querelle. Les révélations de cet homme apprirent que Georges avait habité chez une personne de Saint-Leu-Taverny, dans la vallée de Montmorency.

D'autres relations du même Querelle permirent de prendre treize chouans au moment où ils abordaient près de Saint-Valery. Enfin, en peu de temps, on remonta jusqu'aux promoteurs de ce vaste complot.

Le 15 février, le premier consul exposa au Conseil d'État les principales circonstances de la conspiration et ajouta :

— C'est avec peine que j'ai à vous annoncer que des noms illustres se trouvent compromis dans cette conspiration. Que Pichegru déjà accusé et convaincu de trahison envers son pays, ait consenti encore une fois à servir nos ennemis, je ne m'en étonne pas. Mais que le général Moreau se soit uni à lui ; qu'ils aient abjuré d'anciens ressentiments pour m'attaquer ensemble et renverser le gouvernement, c'est ce que je ne pouvais supposer, ce que je n'ai voulu croire qu'après un long examen ; et malheureusement il ne m'est plus permis de douter de cette complicité.

« Pichegru est à Paris depuis plusieurs jours, Moreau l'a vu et a eu plusieurs entretiens avec lui. Je sais particulièrement qu'ils se sont vus lundi dernier sur le boulevard de la Madeleine. Un nommé Lajolais, dont la femme fut longtemps la maîtresse de Pichegru, et chez qui il a logé à Paris, a servi d'intermédiaire et ménagé leurs entrevues, j'ai fait arrêter Moreau. On s'est également assuré de ce Lajolais et de quelques autres personnes impliquées dans la conspiration. On suit Pichegru.

« Ce n'est pas sur des soupçons, sur de vaines terreurs que le gouvernement s'est déterminé. Les écrits, les aveux existent et sont recueillis. Toute la procédure sera portée devant les tribunaux.

« Tout ceci est l'ouvrage de l'Angleterre... »

Ce discours ne disait que l'exacte vérité. Cependant le frère de Moreau, membre du tribunal, prit la parole dans cette assemblée et protesta de l'innocence du

général. Cette scène fit impression. Le public ne connaissait de Moreau que ses victoires et soupçonnait Bonaparte de partialité.

Malheureusement la liaison récente de Moreau avec Pichegru, ses entrevues secrètes, révélées par Lajolais, étaient prouvées, et le comte Miot, chargé avec Régnault de Saint-Jean d'Angely d'examiner les papiers saisis chez Moreau, rapporte dans ses mémoires le fait suivant :

« Une seule pièce fixa mon attention, mais comme elle n'avait aucun rapport à l'objet de mes recherches, je la passai sous silence. Cette pièce était l'état des contributions levées en Allemagne dans le cours des années VIII et IX. Elles s'étaient élevées à 44 millions de francs. De cette somme, 19 millions n'avaient pas été recouvrés et diverses rentrées avaient également manqué. Enfin le total effectif de ces contributions se composait de 24 millions versés dans la caisse du payeur de l'armée et de 8, entrés dans la caisse particulière de Moreau et dont il n'avait pas rendu compte. De cette somme, une partie, qu'on évaluait à moitié, avait été employée en dépenses secrètes et extraordinaires et distribuées en gratifications aux généraux et autres officiers de l'armée. Le surplus, à ce qu'il paraît était demeuré dans les mains du général en chef. »

En somme, Moreau n'était pas entré dans un plan d'assassinat, mais il avait concerté avec Pichegru les suites de l'événement et les moyens d'en profiter.

Il avait répondu à des ouvertures positives qui lui avaient été faites par Rolland, un des conjurés : « Que Pichegru se charge de me délivrer des trois consuls et du gouverneur, moi, je suis sûr du sénat. »

Sept jours après l'arrestation de Moreau, le 8 ventose, un individu nommé Leblanc, vint trouver le commissaire de police Comminges et lui offrit de livrer Pichegru pour la somme de cent mille écus. L'offre fut acceptée.

« Il fut, dit Bonaparte, victime de la plus infâme trahison. C'est vraiment la dégradation de l'humanité ; il fut vendu par son ami intime. Cet homme vint offrir de le livrer pour cent mille écus. Il raconta qu'ils avaient soupé la veille ensemble. La nuit venue, l'infidèle ami conduisit les agents de police à la porte de Pichegru, leur détailla les formes de la chambre, ses moyens de défense. Pichegru avait des pistolets sur sa table de nuit, la lumière était allumée ; il dormait.

« On ouvrit doucement la porte avec de fausses clefs que l'ami avait fait faire exprès, on renversa la table de nuit, la lumière s'éteignit et on se colleta avec Pichegru réveillé en sursaut ; il était très fort, il fallut le lier et le transporter nu, il rugissait comme un taureau. » On l'enferma au Temple, où se trouvaient Lajolais et Moreau.

Quant à Leblanc, enrichi par la plus infâme des trahisons, il fut s'établir à Hambourg.

Cependant, les autres chefs royalistes Georges Cadoudal, son frère Jean, et MM. de Rivière et de Polignac, songeaient à quitter Paris. Leur départ était fixé au 9 mars (18 ventose).

La police, qui présentait cette résolution, avait fait fermer les barrières.

Georges logeait alors chez une fruitière nommée Lemoine, rue Montagne-Sainte-Genève, n° 32, dans une chambre que mademoiselle Hizay avait louée

pour Charles d'Hozier. Le 9 mars, à la chute du jour, Georges envoya chercher un cabriolet de place, il y monta avec Léridou; trois autres de ses amis le suivirent à pied. Ils étaient déjà rue de l'Odéon lorsque la fille de la fruitière, courant après eux avec un paquet assez lourd que Georges avait oublié, parvint à les rejoindre et s'avança vers la voiture.

— Sauve-toi, lui cria Georges.

Au même instant deux agents de police se jetèrent à la tête du cheval. Georges, qui tenait ses pistolets armés, brûla la cervelle à l'un et blessa l'autre grièvement. Mais une bande d'agents apparut soudain sur le champ de bataille. Georges prit son poignard.

Une lutte désespérée s'engagea, enfin vaincu par le nombre, il fut garrotté et conduit à la préfecture.

Il y subit un premier interrogatoire.

Il nia ses relations avec Pichegru et Moreau et déclara qu'il était venu en France dans le but d'attaquer le premier consul.

— Quels étaient vos moyens d'attaque ?

— L'attaque devait être de vive force.

— N'était-ce pas par l'assassinat que vous comptiez exécuter votre dessein ?

— Non. Moi et mes officiers nous avions compté un à un les gardes du premier consul; ils étaient trente. Moi et vingt neuf des miens, nous eussions engagé le combat corps à corps avec eux, après avoir tendu deux cordes sur la route pour arrêter l'escorte et fondre sur eux le pistolet au poing; puis, forts de notre bon droit et sûrs de notre courage... Dieu eût fait le reste.

— Qui vous a chargé de venir en France ?

— Les princes, pour rétablir la monarchie.

Le soir même, il fut écroué au Temple. Le nombre des détenus y était si considérable que la garde fut doublée et confiée au général Savary.

XV

ARRESTATION ET ASSASSINAT DU DUC D'ENGHEN

Tandis que s'instruisait le procès Cadoudal et que se préparait l'établissement de l'Empire, s'accomplit un événement de la plus haute gravité.

La découverte de nombreux complices de Pichegru et Cadoudal, qui, pour la plupart, se trouvaient parmi les émigrés rentrés et les victimes de fructidor, dans l'administration, l'armée et même le sénat, effrayait le consul.

« On lui représentait les princes de la maison de Bourbon prêts à rentrer en France. On voulait même lui persuader que quelques-uns étaient dans Paris. On lui faisait sentir l'impossibilité de déjouer tant de complots par la simple action de la justice ordinaire. Il fallait quelque grande mesure, quelque coup

d'État pour mettre un terme à des inquiétudes sans cesse renouvelées, pour rassurer et les partisans de la Révolution et ceux mêmes de l'ancienne noblesse ou des émigrés rentrés qui, ayant pris du service, soit dans l'armée soit dans l'administration, et même dans la maison de Bonaparte, redoutaient également les Bourbons.

Le premier consul, ainsi poussé par les deux partis en opposition constante, mais réunis en ce moment vers le même but, entraîné d'ailleurs par le soin de sa conservation, et surtout par l'espoir d'élever à jamais entre la France et les Bourbons une barrière insurmontable, se décida à frapper un coup décisif et Talleyrand lui en aplanit les voies.

On était instruit à Paris que le duc d'Enghien habitait, dans le margraviat de Bade, le château d'Ettenheim, où il vivait avec la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort. Le séjour du duc dans un voisinage si rapproché de la frontière pouvait donner au gouvernement, dans ces conjonctures difficiles, de justes sujets d'inquiétude en contribuant à nourrir les espérances de ses ennemis. Rien n'eût été plus simple que de requérir du margrave de Bade l'éloignement d'un hôte devenu un obstacle au maintien de la bonne intelligence entre les deux pays. Une semblable demande eût été raisonnable et n'eût sans doute pas été refusée.

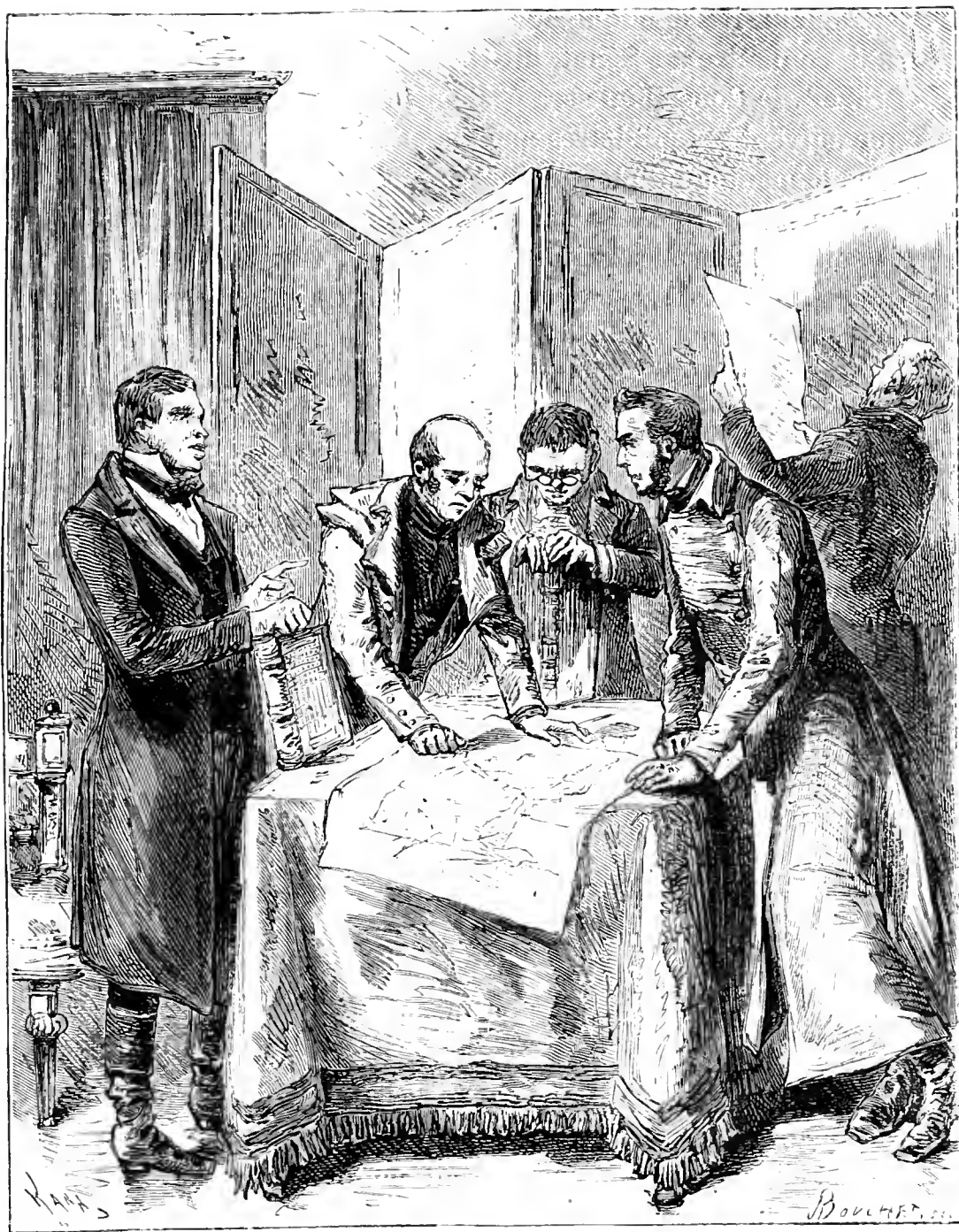
« Mais cette mesure, la seule que la justice autorisât, était sans couleur. Il fallait plus, ou du moins Bonaparte le croyait, pour tranquilliser les restes des jacobins et la partie de la noblesse qui s'était attachée à lui. Talleyrand, placé à la tête de cette dernière, et en même temps ministre des relations extérieures, ne recula pas devant les démarches qu'il devait faire en cette qualité pour arriver à un résultat bien autrement prononcé.

« Il écrivit, au nom du premier consul, au margrave de Bade, pour le prévenir qu'un détachement de troupes françaises avait reçu l'ordre de s'emparer du duc d'Enghien, et dans sa lettre on remarquait cette phrase : « La conduite des Bourbons à l'égard du premier consul lui donne le droit de les poursuivre et de les atteindre partout et de quelque manière que ce soit.

« Maxime aussi odieuse que fausse et subversive des premiers principes du droit des gens et de l'indépendance réciproque des nations.

« Quoiqu'il en soit, Caulaincourt, chargé de faire arrêter le duc d'Enghien, mit la plus grande activité à remplir cette mission. Il fit marcher un détachement de la garnison de Strasbourg sur le château d'Ettenheim. Le prince fut arraché avec violence à sa retraite, transporté d'abord à la citadelle de Strasbourg et ensuite conduit de là à Paris. » (*Mémoires du comte Miot*).

Il y arriva le 21 mars, à la barrière de Pantin, où un officier donna l'ordre de le conduire à Vincennes, en suivant les murs de la ville. A sept heures du soir, il descendit au château et fut enfermé dans le donjon. Quelques heures plus tard, il comparut devant une commission militaire. Il ne fit aucune difficulté d'avouer qu'il avait porté les armes contre la France, mais il nia d'avoir eu aucune part au projet d'assassiner le premier consul. Condamné à l'unanimité, il demanda, mais en vain, à parler au consul. Il était une heure du matin. Il fut conduit dans les fossés de la forteresse et fusillé par des gendarmes.



Enfin plusieurs comités de traitres s'étaient organisés à Paris.

Ni Paris, ni même les frères de Bonaparte ne se doutaient de rien. Il serait difficile de rendre l'impression que cet événement produisit. Il y avait inquiétude, effroi, stupeur.

Depuis plusieurs jours, Bonaparte s'était enfermé à la Malmaison, seul avec sa femme, un officier de garde, un préfet et une dame du palais.

Le lendemain, *le Moniteur* publia simplement le jugement du conseil de guerre de Vincennes, sans y ajouter aucun éclaircissement. Le consul dit alors à M. Trugnet :

— Eh bien! voilà un Bourbon de moins. J'ai voulu lui épargner les horreurs de la mort en le faisant fusiller sur-le-champ.

Le surlendemain, il s'expliqua devant le conseil d'État.

— J'ai fait connaître au Sénat, dit-il, les détails de la correspondance organisée par Drake ¹, le Conseil en sera également instruit; il verra quels sont les principes que suivent les ministres anglais et si nous devons bien des égards à ceux qui, sous le manteau diplomatique, organisent l'assassinat et les crimes les plus atroces. On verra quels ménagements peut mériter une famille dont les membres se sont faits les sicaires de l'Angleterre. Que la France ne s'y trompe pas! Elle n'aura ni paix ni repos jusqu'au moment où le dernier individu de la race des Bourbons sera exterminé. J'en ai fait saisir un à Ettenheim. Le margrave, sur ma première réquisition, a consenti que je m'en emparasse et, en effet, quel droit des gens ont à réclamer ceux qui ont médité l'assassinat, ceux qui l'ordonnent et le payent? Et l'on me parle aujourd'hui d'asile, de violation de territoire! Quelle étrange badauderie, c'est bien peu me connaître. Ce n'est pas de l'eau qui coule dans mes veines, c'est du sang....

« J'ai fait juger et exécuter promptement le duc d'Enghein pour éviter de tenter les émigrés qui sont rentrés. J'ai craint que la longueur d'un procès, la solennité d'un jugement ne réveillassent dans leur âme des sentiments qu'ils n'auraient pu s'empêcher de manifester, que je ne fusse obligé de les abandonner à la police et d'étendre le cercle des coupables. »

Et plus loin :

« J'aurais pu faire également enlever à Varsovie les autres Bourbons qui s'y trouvent. »

C'était vrai; le corps diplomatique à qui il avait fait communiquer la correspondance de Drake, lui répondit par l'assurance du plus parfait dévouement et rivalisa de basse adulation avec le sénat.

Trois jours après l'assassinat de Vincennes, Talleyrand donna un bal. — Deux mois auparavant, sa femme avait refusé d'aller à un bal que M. de Cabentzel, par inadvertance, avait indiqué pour le 21 janvier, anniversaire de la mort de Louis XVI. Que dire de cette fête après de pareils scrupules?

Mais bientôt d'autres événements firent oublier à Paris la fin tragique du Bourbon, nous voulons parler de l'établissement de l'Empire et du procès Cadoudal.

Avant tout, nous avons à dire ici comment Bonaparte se décida à se faire empereur et les orageuses discussions qu'il eut à ce sujet avec ses frères.

1. Envoyé d'Angleterre à Munich, célèbre par son espionnage et ses intrigues.

XVI

PROPOSITION DE DIVORCE. — MARIAGES DES FRÈRES BONAPARTE.

SCÈNES DE FAMILLE.

Bonaparte n'était pas le seul ambitieux de sa famille. Toutes les sœurs voulaient être reines ; tous les frères convoitaient le pouvoir de Napoléon.

Lucien l'a soutenu, pour se servir de lui. A peine est-il arrivé au Consulat, Lucien et Joseph le pressent de faire déclarer l'hérédité de sa magistrature dans l'espoir de lui succéder, puisqu'il n'a et ne peut avoir d'enfant.

Cette âpre ambition l'inquiète. Il écarte Lucien de Paris, l'envoie en Italie, « parce que, dit-il plus tard à Joseph ¹, il craint d'être assassiné par son frère. »

Son affection pour sa belle-fille Hortense donne lieu aux plus honteux soupçons, et Joséphine est sortie assez salie du Petit-Luxembourg pour qu'on la croie capable de livrer sa fille à son mari afin d'échapper au divorce.

Qui répandait ces bruits ?

Il faudrait demander d'abord ce qui les autorisait !... Mais qui répandait ces bruits ? ses ennemis sans doute, les pamphlets chouans et anglais, mais aussi ses familiers eux-mêmes.

Ainsi Hortense aimait Duroc, le compagnon de promenade et de menus plaisirs de Bonaparte, et Duroc ne tenait pas vis-à-vis d'elle à justifier son nom ; enfin on les croyait destinés l'un à l'autre, cependant quand il plut au consul de faire épouser à Hortense son frère Louis, Duroc n'en cacha point sa joie !... Il craignait d'avoir pour beau-frère un maître qu'il croyait l'amant de M^{lle} Beauharnais.

Quant à Louis, il se maria honteux et contraint. La cérémonie fut célébrée sans aucune pompe, à Morfontaine, chez Joseph (fin de septembre 1803).

Mais quand, neuf mois plus tard, on vit Bonaparte témoigner une tendresse extrême pour l'enfant d'Hortense, ce fut de tous côtés une explosion de rires et de railleries.

En vain pouvait-on objecter aux railleurs les neuf mois de mariage. On répliquait : Qu'importe ! Déjà la famille Bonaparte était un sujet de railleries. La badauderie extasiée devant la simplicité de mœurs du premier magistrat de la république avait fait son temps. Dès 1802, le magistrat prenait le ton et les allures d'un souverain. Il s'isolait des autres consuls, marchait seul en avant, comme Robespierre à la fête de l'Être suprême. Le palais de Saint-Cloud était devenu une cour pointilleuse et la plus rigoureuse étiquette n'en permettait presque plus l'accès.

1. Conversation de Napoléon avec Joseph, rapportée par celui-ci à Miot. Nous la citerons plus loin.

Dans un court voyage fait en Belgique, Bonaparte et sa femme avaient été entourés d'hommages tellement serviles que Paris en avait été dégoûté.

En France, en Belgique, on leur avait rendu des honneurs presque divins, exigés par lui, ou consentis. Son retour à Paris avait été signalé par un aplatissement, sans exemple, des autorités civiles et militaires, qui se rendirent en grande pompe au devant de lui. Le soir il y eut grande fête, concert et illuminations aux Tuileries.

Tandis que dans les lieux publics de Paris les républicains indignés tenaient de tels propos que la police reçut l'ordre d'en supprimer le rapport.

Cependant nous allons montrer de quelles amertumes les grandeurs sont mêlées et à quels prix elles sont achetées. Ces révélations sont dues au comte Miot qui les tenait des confidences de son ami Joseph Bonaparte et les recueillait au jour le jour. Les mémoires de Miot n'ont été publiés qu'en 1858 et ont fait événement. Jamais Bonaparte n'avait été peint dans sa vie intime, dans sa famille, sous un jour aussi clair, aussi lumineux. L'homme y revit avec toutes ses passions et toutes ses misères. Descendu de ses apothéoses, on peut le voir tel qu'il était réellement, le connaître et le juger.

Nous allons assister à l'enterrement de la République, au partage des dépouilles et à la transformation du consul en empereur.

Le consul a proposé au Sénat de l'acheter moyennant 4 millions de rentes prélevées sur les bois de l'État et un million de biens d'émigrés; ce qui portait le minimum des appointements de chaque membre à 40,000 francs; le Sénat s'est empressé d'accepter.

« Je suis, disait Joseph, tout à fait désabusé du républicanisme en France; il n'y en a plus. Pas un membre du Sénat n'a ouvert la bouche contre les mesures proposées et ne s'est même donné la peine de montrer un désintéressement feint.

« Les plus républicains prenaient un crayon pour calculer ce qui reviendrait à chacun dans le partage du dividende commun. »

Le tribunat avait proposé d'offrir au consul l'hérédité: celui-ci lui avait conseillé de se taire et d'attendre. Il était incertain sur le système qu'il adopterait et le titre dont il se revêtirait.

« Toute sa conduite, dit Joseph, les honneurs qu'il se fait rendre, ceux qu'il exige pour sa femme, sont la suite d'un calcul pour familiariser l'opinion et la plier au grand changement qu'il prépare. Il pense que, pour lui, la meilleure marche à suivre est d'obtenir de la docilité et de la faiblesse d'une population qu'il méprise au fond de son âme pour sa servilité, tout ce qu'un souverain pourrait exiger avant d'en prendre le titre, persuadé que lorsqu'on a acquis une fois la réalité du pouvoir, le pas à faire pour obtenir la dénomination qu'il exprime est bien facile. Mais il a longtemps flotté entre le titre de roi et celui d'empereur, et s'est enfin déterminé pour ce dernier. »

Mais pas d'hérédité, pas d'héritier autour duquel se forment une cour, un parti. Il est jaloux de son ombre.

« Il veut que hors lui, tout soit égal et que sa tête seule s'élève au-dessus du

niveau qu'il promène sur toutes les têtes, qu'aucun corps intermédiaire n'arrête sa puissance ; que le bonheur et le repos, dont il pourra faire jouir la nation, soient tellement son ouvrage que l'imagination ne voie au delà de lui, que trouble et confusion, que l'incertitude sur son successeur ne laisse aux partis aucun appui, enfin que la faculté de désigner ou de changer ce successeur soit pour lui un moyen puissant de nourrir l'espérance des ambitieux et de s'attacher par l'espoir d'un si grand héritage, tous ceux dont la renommée, la puissance sur l'opinion pourraient lui faire des ennemis redoutables.

« Le titre d'empereur et les idées qu'y étaient jadis attachées, répondent à ses vues.

« Point d'hérédité, point de famille, point de caste intermédiaire!.....

« Point de résistance dans les corps de l'État dont il est le chef.....

« Enfin le mot même de république pourra survivre. »

Cela ne faisait point le compte des frères de Bonaparte et fut la première semence des haines qui éclatèrent peu après.

« Je suis las de sa tyrannie, s'écriait Joseph. Je veux tout ou rien, qu'il me laisse simple particulier, ou me confie un poste qui m'assure la puissance après lui. »

Il revint à la charge pour lui faire adopter le principe d'hérédité. Il le pressa de répudier sa femme et de se remarier.

« — Tu balances, — ai-je dit au premier consul, — eh bien ! qu'en arrivera-t-il ? qu'un événement amène la mort de cette femme ? Tu seras pour la France, pour l'Europe, *pour moi qui te connais bien, tu seras son empoisonneur*. Qui ne croira que tu n'aies fait ce qu'il était si parfaitement dans ton intérêt de faire ? Il vaut mieux prévenir ces honteux soupçons. Tu n'es pas marié, jamais tu n'as voulu consentir à faire consacrer ton union avec cette femme. Quitte-la pour des raisons politiques et ne laisse pas croire que tu t'en sois défait par un crime. »

« — J'ai vu, continua Joseph, — mon frère pâlir à ce tableau et voici ce qu'il m'a répondu :

« — Tu me fais concevoir ce que je n'aurais jamais pensé, la possibilité d'un divorce. Mais sur qui, dans cette supposition, dois-je porter mes vues ?

« — Sur une princesse d'Allemagne, lui ai-je répliqué, sur une sœur de l'empereur de Russie. Ose seulement faire ce pas et tu changes ta condition, la nôtre, sans attendre même que tu aies un enfant. Tout est créé par cela seul, le système de famille est établi et nous sommes à toi. »

Cependant la répugnance de Bonaparte pour l'hérédité persista encore quelque temps.

La situation de la famille Bonaparte ne favorisait nullement l'établissement de ce principe, Joséphine ne pouvait avoir d'enfants, Joseph n'avait pas de fils, Lucien venait de se marier à madame Jouberton, femme divorcée d'un agent de change de Paris dont il avait eu un enfant l'année précédente.

Il donnait ainsi le nom de Bonaparte à une femme remarquable par sa beauté et son esprit, mais de réputation suspecte.

Jérôme, le plus jeune, avant sa majorité, avait épousé en Amérique, mademoi-

selle Paterson, fille d'un des plus riches citoyens de Baltimore, très honorable, mais de condition inférieure.

Pauline Bonaparte, récemment veuve du général Leclerc, venait d'épouser le prince Borghèse, mais cette alliance, toute noble qu'elle fût, était sans résultat pour les projets d'hérédité.

Enfin vous savez le mariage de Louis avec Hortense

Bonaparte refusait de recevoir la femme de Lucien. Il exigea même de celui-ci une lettre par laquelle il s'engageait à ne pas lui laisser porter son nom; à cette condition, il pourrait encore l'inviter à un spectacle à Saint-Cloud. Lucien consentit, et Bonaparte, muni de la lettre, manqua à ses promesses et lui ferma sa porte.

Lucien partit pour Rome et les deux frères ne se revirent qu'en 1815, après le retour de l'île d'Elbe.

XVII

BONAPARTE VEUT ADOPTER LE FILS D'HORTENSE

Cependant l'opinion publique commençait à se rallier à l'idée d'un pouvoir héréditaire. L'esprit national était brisé, les amis de la liberté perdaient toute espérance, les classes moyennes craignaient à la mort de Bonaparte, le retour de la terreur ou celui des Bourbons, les émigrés rentrés, le Sénat renté, tenaient à la conservation de leur fortune.

Enfin Bonaparte lui-même consentit à ce que le pouvoir absolu qu'il avait usurpé devint héréditaire, mais à deux conditions : — L'exclusion des enfants de Lucien, et l'adoption par l'empereur du fils d'Hortense!...

C'était Joséphine qui avait suggéré cet arrangement. Mais il fallait décider Louis à l'accepter et vous allez voir que ce n'était pas facile.

Le 17 germinal (mars 1804), voici, d'après un récit confidentiel de Louis Bonaparte, ce qui se passa entre lui et son frère :

Le premier consul s'était rendu chez lui avec sa femme en grand apparat, accompagné de trente cavaliers le sabre à la main. Louis fut étonné de cette visite et de cet éclat. Le consul avait l'air froid et embarrassé, mais sa femme ayant pris Louis à part, fit appel à son courage et lui communiqua les intentions de son mari : — On avait rédigé une loi sur l'hérédité et le droit de succession ne serait conféré qu'aux membres de la famille dont l'âge serait au moins de seize ans au-dessous de celui du premier consul. Enfin on avait décidé que son fils était le seul qui remplissait cette condition.

Louis repoussa cette proposition avec vivacité. Elle lui rappelait des bruits injurieux que cette adoption eût réveillés.

Mais son consentement était-il nécessaire ? La loi votée, ne pourrait-on, malgré lui, en presser l'exécution et lui enlever son enfant pour l'élever au palais ?

Madame Bonaparte lui en laissa entrevoir la possibilité.

Alors Louis, exaspéré, s'emporta violemment contre sa belle-mère, disant d'elle tout ce que la haine la plus prononcée aurait à peine osé en penser.

Joseph frustré de son côté dans ses espérances ne fut pas moins indigné contre le consul. « Il maudit son ambition *et souhaita sa mort* comme un bonheur pour sa famille et pour la France ¹... »

La France ! Ces misérables s'en inquiètent bien !... Qui d'entre eux s'intéressait à son bonheur, à son repos ? ce n'était plus qu'une proie qu'ils se disputaient.

« Au milieu de ces intrigues, dit Miot, nous ne pouvions plus voir les représentants d'un grand pays venant offrir à un grand homme la perpétuité du pouvoir comme une récompense des services rendus à la patrie ; nos regards ne tombaient que sur des femmes et quelques entremetteurs tirant un enfant des bras de ses bonnes pour le placer sur le trône ¹. »

Promoteurs de la Révolution, fondateurs de la République, vainqueurs de la Bastille, enthousiastes du jeu de Paume, combattants du dix août, où étiez vous ? Ainsi, après treize ans de luttes héroïques, il fallait en venir là, livrer la France aux caprices, aux fureurs de ce criminel de génie qui s'appela Napoléon, sacrifier des principes pour lesquels on avait versé tant de sang, et étonner le monde par sa servilité après l'avoir effrayé par son farouche amour de l'indépendance !

Beaucoup partageaient cette erreur funeste que l'homme de Brumaire sauverait les conquêtes principales de la révolution. Quelle erreur ! N'avait-il pas le pouvoir absolu ?... N'avait-il pas proposé d'abolir le jury ?... N'allait-il pas rétablir la noblesse et créer par les majorats une aristocratie nouvelle ?... n'avait-il pas rétabli les religions d'État et leurs cultes ?

Entraîné par le plaisir que nous éprouvions à montrer cet homme dans les petites misères de sa vie intime, nous avons omis de parler des actes politiques qui nous enlevaient la liberté de conscience.

Dès 1801, il s'occupa de la restauration du culte catholique. Le concordat rencontra une opposition très vive au tribunal, mais le consul la brisa en supprimant par un nouveau coup d'État les membres indociles. Il fut donc adopté le 8 avril 1803, et Bonaparte inaugura le nouveau régime religieux avec une grande pompe dans l'église Notre-Dame.

La France reçut l'ordre d'adorer ce qu'elle avait brûlé. — Ce fut le même jour que le premier consul fit prendre la livrée à sa maison. Charmante coïncidence.

La restauration du culte excita même dans l'entourage du consul un vif mécontentement. Madame d'Abrantès le dit, et Bourrienne le raconte également.

« Un grand nombre de personnes qui assistèrent à cette cérémonie témoignèrent par leur figure et leurs gestes plus d'impatience et d'humeur que de satisfaction ou de recueillement pour le lieu où l'on se trouvait. On entendait çà

1. *Mémoires de Miot.*

2. Cet enfant mourut peu de temps après.

et là des murmures qui prouvaient du mécontentement; des chuchottements que je pourrais appeler des conversations, interrompaient quelquefois le service divin; les expressions mêmes dont on se servait étaient loin d'être mesurées. Enfin je ne sais par quelle fatalité la faim s'était emparée de plusieurs assistants, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on en voyait à chaque instant qui tournaient la tête pour casser avec les dents un morceau de tablette de chocolat; j'affirme avoir vu manger du pain dans l'église sans gêne et sans avoir l'air de faire attention à ce qui se passait. »

Après la cérémonie, Bonaparte ayant demandé à quelques généraux ce qu'ils en pensaient.

— C'est une belle capucinade, dit Augereau.

Et le général Delmas ajouta :

— Oui, mais il faudrait, pour qu'elle soit mieux encore, un million d'hommes qui ont donné leur sang pour détruire ce que vous venez de relever.

Cette belle capucinade, nous savons ce qu'elle nous a coûté et ce quelle nous coûte encore!... La critique du général Delmas fut la dernière que l'on se permit. La liberté de la presse n'existait plus, la liberté de parler allait faire place à un silence qui ne serait interrompu que par les basses flatteries des courtisans.

Déjà Bonaparte lui-même se sentait écœuré de cet aplatissement et un jour, dans un entretien avec son frère Joseph, il lui disait, en parlant de son voyage en Normandie et en Belgique. « *J'ai pu, dans ce voyage, connaître toute la bassesse des Français* et m'assurer qu'il n'était pas nécessaire d'en venir au divorce pour obtenir de leur *servilité* tout ce que je voulais en exiger. »

Mais revenons à la question qui fait le sujet principal de ce chapitre : l'acceptation du pouvoir héréditaire et sa proclamation; car, au fond, l'Empire était fait. Bonaparte renonça bientôt à adopter le fils d'Hortense et se réconcilia avec Louis et Joseph. Enfin le scénario du drame ayant été bâti en famille et les oreilles s'étant familiarisées avec les mots d'hérédité et d'empereur, il ne s'agissait plus que de mettre la pièce en scène et d'en commencer la représentation. Le premier consul s'en occupa dès le 26 avril.

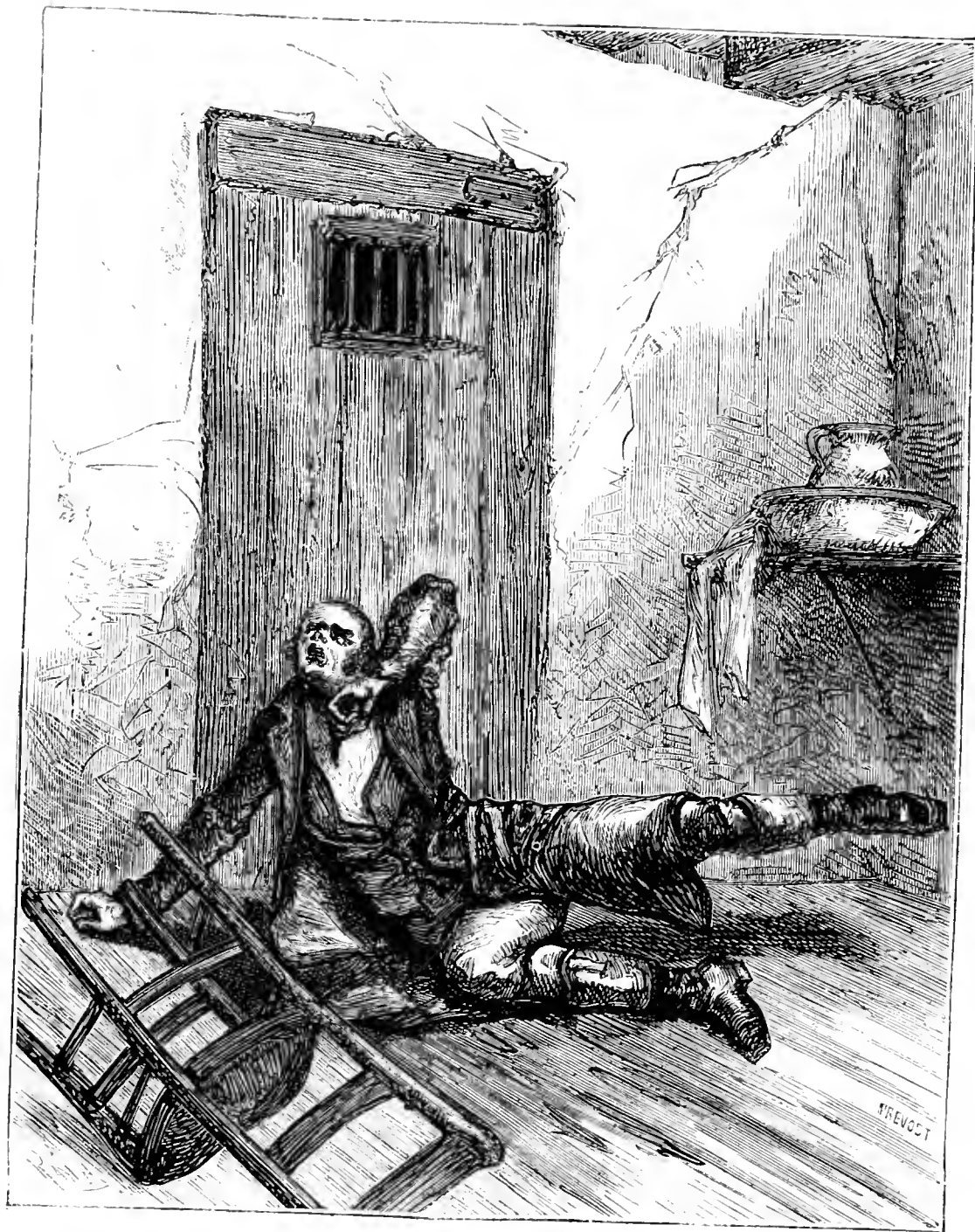
XVIII

PROCLAMATION DE L'EMPIRE

Le premier consul lâche donc la bride au zèle du Sénat et du Tribunat, qui émettent le vœu :

1° Que Napoléon Bonaparte soit déclaré empereur et, en cette qualité, demeure chargé du gouvernement de la République française;

2° Que la dignité impériale soit déclarée héréditaire pour sa famille.



Pendant l'instruction Pichegra se suicida.

Bonaparte voulut que Curée fût chargé de la motion au Tribunal. — Curée, ancien conventionnel, après l'assassinat du duc d'Enghien, avait dit à un de ses collègues :

— Je suis enchanté, Bonaparte s'est fait de la Convention.

La motion fut signée de plus de cinquante tribuns, parmi lesquels on remarque avec étonnement le nom du frère de Moreau, alors en jugement. Celui de Carnot ne s'y trouve pas.

Le sénatus-consulte fut rendu à l'unanimité moins trois voix (Grégoire, Garat, Lanjuinais).

Bonaparte était à Saint-Cloud (30 avril). Un coup de canon annonça le vote du Sénat ; les ministres accoururent au château, se disputant de vitesse. Après eux, le Sénat, escorté d'un régiment de cuirassiers.

« Lorsque les sénateurs furent descendus de voiture, Bonaparte entra dans le grand cabinet et se plaça au milieu du cercle que formaient les conseillers d'État et les généraux, ayant derrière lui les ministres, avec lesquels le consul Lebrun se rangea.

« Cambacérès, à la tête du Sénat, prononça le discours dans lequel les expressions de *Sire* et de *Majesté impériale* furent répétées plusieurs fois. Après ces mots, qui terminaient le discours : « *Le Sénat proclame à l'instant même Napoléon Bonaparte empereur des Français* », il s'éleva dans l'assemblée un cri de *Vive l'empereur !* et quelques applaudissements, mais faibles et peu marqués.

« L'empereur répondit d'une voix ferme et élevée. Il paraissait le moins gêné de tous. » (Miot).

Puis il adressa la parole à divers conseillers d'État. Le trouble de quelques-uns était si grand qu'ils s'embarrassaient dans les anciennes et les nouvelles formules et mêlaient les titres de citoyen et de premier consul à celui de Sire et de Majesté.

Le Sénat se rendit ensuite chez l'impératrice, à qui Cambacérès adressa un discours.

Enfin, on retourna à Paris. Il était près de six heures du soir.

« Le bruit du canon, le concours extraordinaire de voitures avait attiré beaucoup de curieux ; mais il n'y eut dans la soirée ni fêtes, ni illuminations. On paraissait ignorer ce qui s'était passé, ou du moins, n'y prendre aucun intérêt. »

Le lendemain on apprit par *le Moniteur* que les grands dignitaires de l'empire porteraient les titres de *Monseigneur* et d'*Altesse sérénissime*, que les ministres étaient des *Excellences*, enfin que la dénomination de *citoyen* était remplacée par celle de *monsieur*.

Le public s'amusa de ces importantes améliorations, et se vengea par des bons mots.

Voici quelques épigrammes qui coururent alors :

« C'est une belle pièce, mais il y a vingt scènes (Vincennes) de trop. »

« Le Sénat, après sa séance, est venu à Saint-Cloud ventre à terre. »

L'indivisible citoyenne (la République)
 Qui ne devait jamais périr
 N'a pu supporter, sans mourir,
 L'opération césarienne.

Grands parents de la République,
 Grands raisonneurs en politique,
 Dont je partage la douleur !
 Venez assister en famille
 Au grand convoi de votre fille,
 Morte en couches d'un empereur.

Le soir, au Théâtre-Français, on donnait pour la première fois la tragédie de *Pierre le Grand*. L'auteur Carion-Nisas avait appuyé chaudement au tribunal l'établissement de l'empire. Il était question dans la pièce de trône, d'empire, de couronnement; le public saisit toutes ces allusions avec malignité et en profita pour siffler le tribun impérialiste.

La pièce ne reparut pas.

Déjà sous le Consulat, les poètes républicains avaient du mal à échapper à la censure et à faire représenter leurs pièces. Un véritable poète, d'un grand cœur, d'un noble caractère, un vrai républicain, Népomucène Lemercier, fut indignement bâillonné par le premier consul.

En 1804, devenu empereur, Bonaparte ajouta lâchement l'insulte à la tyrannie et, rencontrant sa victime, lui dit ironiquement :

— Eh bien, monsieur Lemercier, faites-vous toujours des tragédies?

— Non, répliqua le poète, j'attends.

— Et qu'attendez-vous donc ?

— J'attendrai dix ans.

Réponse prophétique.

Malheureusement, ce courageux écrivain, après les bonapartistes devait se heurter aux royalistes, romantiques et catholiques. Il est mort presque ignoré en 1840. Il avait dicté pour sa tombe cette épitaphe :

« Il fut homme de bien et cultiva les lettres. »

Cependant tout se rangeait pacifiquement, sans résistance et sans enthousiasme, sous les nouvelles lois que Bonaparte imposait à la France. En attendant que la nation, consultée, eût répondu sur les registres ouverts dans les communes, on agissait comme si elle avait donné son consentement.

CINQUIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS NAPOLÉON

I

MORT DE PICHEGRU. — LE PROCÈS DE CADOU DAL ET DE MOREAU

Commencée sous le Consulat, l'affaire Pichegru-Cadoudal n'eut son dénouement que sous l'Empire.

Pendant l'instruction, Pichegru se suicida. On le trouva mort dans sa prison le 6 avril au matin. Il avait encore une cravate noire, dont il s'était servi pour s'étrangler, au moyen d'un petit bâton pris dans un fagot, et avec lequel, en en faisant une sorte de machine de torsion, il était parvenu à serrer le nœud assez étroitement pour s'ôter la vie.

On avait peine à concevoir comment il avait pu conserver assez de force pour ne pas abandonner le bâton dans les convulsions de la mort. Le bruit courut que le Consul l'avait fait étrangler, et celui-ci, en apprenant le suicide, parut troublé de la pensée qu'on pouvait l'accuser.

Mais il avait intérêt au contraire à ce que le complice de Cadoudal vécût, et ces soupçons n'ont été acceptés par aucun historien sérieux.

Bourrienne cependant soutient qu'il lui est démontré jusqu'à la dernière évidence que Pichegru a été étranglé.

« J'ai su par Réal, dit-il, que Pichegru subit un interrogatoire qui ne fut point publié par les raisons que l'on va voir :

« Il déclarait qu'il parlerait devant le tribunal, qu'il ne chargerait et ne dénoncerait qui que ce fût et qu'il dirait toute la vérité. Tout en manifestant ses sentiments pour le gouvernement des Bourbons, Pichegru dévoila les manœuvres perfides au moyen desquelles lui et ses coaccusés avaient été entraînés.

« Il ajoutait que ce qui se passait à Paris leur avait enfin ouvert les yeux. La facilité de trois débarquements successifs, sans que le premier ait donné l'éveil ; — les logements marqués avec soin sur toute la route qu'ils avaient parcourue librement ; — la fausseté de toutes les intelligences et la nullité de toutes les dispositions qu'on leur avait perfidement dit exister à Paris ; leur voyage

évidemment protégé par les intrigues d'une police secrète et mystérieuse, et qui n'eût pu sans cela échapper à la police officielle; tout cela avait porté la lumière dans son esprit. »

Pichegru voulait donc parler de la police particulière de Fouché, de l'agent Leplais; et en ce cas l'assassin du général serait donc Fouché?...

Venons au procès.

Il s'ouvrit le 28 mai; dix jours après la proclamation de l'Empire.

Nous n'en donnerons qu'une très courte analyse; sa publication complète n'a pas exigé moins de 10 volumes ¹.

Les accusés étaient au nombre de quarante-deux. On entendit cent trente-deux témoins. Les débats excitaient un intérêt passionné. Cadoudal et ses chouans excitaient plus de curiosité que de sympathie. La guerre civile, la machine infernale ne les rendaient pas populaires, mais le public se prononçait hautement en faveur de Moreau. Les soldats lui témoignaient leur sympathie ou leur adoration. Lorsqu'il se levait pour répondre au président, les gendarmes se levaient et restaient debout tant qu'il parlait.

La séance du 11 prairial est restée célèbre. Il eut un triomphe. Rolland, un des accusés, ayant prétendu que le comte d'Artois avait dit: — Si nos deux généraux parviennent à s'entendre, je serai bientôt de retour à Paris. — Et Moreau ayant répliqué qu'il était impossible que ce propos le concernât :

— Cependant, reprit le président, lorsqu'on voit que Pichegru vient à Paris et qu'il a des conférences avec vous?...

— Lorsqu'on voit, interrompit Moreau que Pichegru ne s'entend pas avec moi, alors il est évident que ce n'est pas de moi que l'on a parlé.

— Parce que vous vouliez être dictateur.

— Moi, dictateur, moi, dictateur! Avec tous les partisans des Bourbons me faire dictateur? Qu'on cherche mes partisans... mes partisans sont l'armée française dont j'ai commandé les neuf dixièmes et sauvé plus de cinquante mille hommes. C'est là où sont mes partisans !

Une triple salve d'applaudissements accueillit cette protestation, et Georges, qui savait à quoi s'en tenir, dit naïvement à Moreau.

— Général, encore une séance comme celle-ci et vous coucherez aux Tuileries.

L'attitude de Cadoudal était pleine d'insolence et de défi hautain. Avait-il à parler au président Thuriot, il l'appelait « Tue-roi » (Thuriot avait voté la mort de Louis XVI). Par mégarde, ayant prononcé son nom, il demanda à un gendarme un verre d'eau-de-vie pour se rincer la bouche.

Une courte citation suffira à montrer le sans-gêne dédaigneux de ses réponses :

— Convenez-vous d'avoir été arrêté dans l'endroit désigné par le témoin?

— Je ne sais pas le nom de l'endroit.

— Avez-vous tiré deux coups de pistolet?

1. *Conspiration de Georges Cadoudal et autres*, 10 vol. Paris, Patris, 1804.

— Oui.

— Avez-vous tué un homme ?

— Ma foi, je n'en sais rien.

— Avec qui étiez-vous ?

— Je ne sais pas.

— Où avez-vous logé à Paris ?

— Nulle part.

— Au moment de votre arrestation, ne logiez-vous pas rue Montagne-Sainte-Geneviève, chez une fruitière ?

— Au moment de mon arrestation, je ne logeais nulle part, j'étais dans un cabriolet.

— Que faisiez-vous à Paris ?

— Je me promenais.

— Quelles personnes y voyiez-vous ?

— Je ne connais personne.

Dans une autre séance, comme Moreau venait de répondre au président, soudain une voix tonnante s'éleva du sein de l'auditoire. C'était la voix du général Lecourbe qui, tenant entre ses bras le jeune enfant de l'accusé, s'écriait :

— Soldats ! voilà le fils de votre général.

A ce cri tous les soldats se levèrent et présentèrent les armes, et l'enthousiasme de l'auditoire devint tel que si Moreau l'eût voulu, il eût renversé le tribunal. Il garda le silence. Mais ce qui semble plus extraordinaire, le président n'osa point protester contre l'interruption et ne songea même point à faire sortir Lecourbe de la salle.

Parlons du tribunal. Il avait pris le nom de *Tribunal criminel et spécial du département de la Seine*. Il n'y avait pas de jurés, et la partialité des juges était remarquable. Presque tous subissaient l'influence du gouvernement. Deux sur douze s'honorèrent cependant en se montrant incorruptibles.

Comme Thuriot pressait Clavier de voter la mort contre Moreau, en disant que l'empereur userait envers le général de son droit de grâce.

— Il lui fera grâce, répliqua Clavier, soit ; mais qui nous la fera à nous ?

Nous empruntons l'autre exemple aux mémoires de Bourrienne. On y voit ce que vaut la justice politique.

« Bonaparte, dit-il, savait que j'étais très lié avec M. Desmaisons, l'un des membres du tribunal et beau-frère de Corvisart ; il savait en outre qu'il penchait pour l'innocence de Moreau et pour son acquittement. Pendant le cours du procès, je vois un jour Corvisart arriver chez moi de très grand matin et ayant l'air tellement embarrassé, qu'avant qu'il eût parlé, je lui dis :

« — Qu'avez-vous donc ? est-ce que vous m'apportez une mauvaise nouvelle ?

« — Pas tout à fait me répondit Corvisart, mais je viens par ordre de l'empereur. Il veut que vous voyiez mon beau-frère. Il m'a dit : C'est le doyen des juges, un homme considéré, son avis sera d'un grand poids, je sais qu'il est favorable à Moreau : il a tort. Allez trouver Bourrienne et entendez-vous avec lui pour tâcher de le ramener à des idées plus raisonnables, car, je vous le

répète, il a tort, il se trompe. — Voilà, ajouta Corvisart, de quelle mission je suis chargé près de vous.

« — Comment, lui dis-je avec le plus profond étonnement, comment avez-vous pu vous charger d'une pareille commission? Auriez-vous pu croire un moment que je serais capable de chercher à exercer de l'influence sur l'esprit d'un magistrat pour en obtenir une injuste sévérité?

« — Non certes, reprit Corvisart, j'ai dû faire cette démarche pour obéir à un ordre de l'empereur, mais je savais d'avance comment vous recevriez la proposition que j'étais chargé de vous transmettre. Pour ce qui me concerne, je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas plus que vous cherché à influencer sur l'opinion de mon beau-frère et vous le connaissez assez pour savoir comment il aurait accueilli de pareilles ouvertures.

« Tel fut l'objet et le résultat de la visite de Corvisart; elle me fonde à penser que de semblables démarches furent faites auprès des autres membres du tribunal. »

Après les plaidoiries, le président demanda à chacun des accusés ce qu'il avait à ajouter pour sa défense.

Georges s'attacha à prouver qu'il n'avait point participé à l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Il parla de son attachement aux Bourbons et dit qu'il avait été trompé par de faux renseignements.

« Toutes les nouvelles que je recevais de France, dit-il, m'annonçaient que l'opinion était extrêmement prononcée, que le vœu le plus ardent des Français était de voir renaître le gouvernement d'un seul, et de le voir se concentrer dans une seule famille; qu'on n'aurait plus à craindre de bouleversements. Je me déterminai à passer en France et à voir si l'esprit public était tel qu'on me l'avait assuré. Si j'avais trouvé l'opinion favorable aux Bourbons, j'aurais, aussitôt envoyé chercher un prince français, et à son arrivée, on eût avisé aux moyens nécessaires pour obtenir le résultat désiré; mais trompé dans mes espérances, je n'avais pas envoyé chercher ce prince et n'avais pas réuni six hommes. »

On peut en croire Cadoudal. L'opinion n'était pas favorable aux Bourbons; on ne songeait plus à eux. Cependant le public parut touché du dévouement des conjurés à la dynastie proscrite. On avait cessé de haïr la royauté en cessant de la craindre et la même indulgence s'était étendue à l'aristocratie. Le peuple ne croyait peut-être pas que parmi les accusés MM. d'Hozier, de Rivière, de Polignac, etc., depuis 92, « n'avaient rien oublié et n'avaient rien appris. »

L'intérêt le plus sympathique s'attachait aux deux frères Armand et Jules de Polignac, et une émotion profonde s'empara du public lorsque s'éleva l'incident que nous allons rapporter.

Le président ayant demandé à Armand de Polignac s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense :

— Je n'ai plus qu'un vœu à former, dit-il, c'est que si le glaive que vous suspendez sur nos têtes doit menacer l'existence de plusieurs accusés, en faveur au moins de sa jeunesse, si ce n'est en faveur de son innocence, sauvez mon frère et faites retomber sur moi tout le poids de votre courroux!

Au commencement de la séance suivante Jules de Polignac demanda la parole :

— Comme j'étais trop ému hier, après le discours de mon frère, je n'ai pu que prêter une légère attention à ce que j'ai lu pour ma propre défense : plus tranquille aujourd'hui, je vous prie, messieurs, que ce que vous a dit mon généreux frère ne vous engage point d'avoir égard à tous les vœux qu'il a adressés en ma faveur. Je le répète au contraire, et avec plus de justice, si l'un de nous doit succomber... s'il en est temps encore, sauvez mon frère, rendez-le aux larmes de son épouse : — je n'en ai point. Comme lui, je sais braver la mort; trop jeune encore pour avoir goûté la vie, puis-je la regretter ?

— Mais non, s'écria Armand, tu as une carrière à parcourir, c'est moi qui dois périr ; je t'en prie, mon cher Jules.

— Les débats sont terminés, dit enfin le président.

L'auditoire était fort ému des bons sentiments des frères Polignac, malgré la naïve emphase de leur expression. Nous retrouverons plus tard Jules de Polignac dans la carrière « qu'il était appelé à parcourir ».

La cour se retira dans la salle du conseil à huit heures du matin et ne rentra qu'à quatre heures du matin.

Le public demeura pendant vingt-quatre heures dans la salle des séances. Le tribunal rendit son jugement.

Étaient condamnés à mort : Georges Cadoudal et son cousin Pierre Cadoudal, Armand de Polignac, de Rivière et dix-sept autres accusés ; Jules de Polignac et Moreau étaient condamnés à deux ans de prison ; vingt et un accusés étaient acquittés.

Les débats avaient duré près d'un mois.

L'impératrice montra le plus vif intérêt en faveur d'Armand de Polignac, et Murat intercéda pour M. de Rivière.

L'empereur accorda non seulement la grâce de ces deux condamnés, mais encore celle de huit autres. Il offrit sa grâce à Cadoudal s'il voulait faire appel à sa clémence. Cadoudal refusa.

Napoléon, malgré ce refus, déclara qu'il était disposé à lui faire grâce. Mais Cadoudal répondit qu'il n'acceptait qu'à la condition que la grâce s'étendrait à tous ses amis.

Cadoudal fut exécuté avec neuf de ses amis. Il périt le dernier, et arrivé sur la plate-forme il s'écria d'une voix retentissante :

— Camarades ! je vous rejoins. Vive le roi !

Quant à Moreau, l'empereur lui accorda la permission de se rendre aux États-Unis, et, pour lui faciliter les moyens de s'y établir, lui acheta sa maison, rue d'Anjou, pour la somme de 800,000 francs, bien supérieure à sa valeur réelle, et en fit présent à Bernadotte. Cette somme fut payée à Moreau sur les fonds secrets de la police.

Cette affaire fut bientôt oubliée. Cependant l'attitude des Parisiens avait été telle que Napoléon en avait été vivement affecté et l'aversion qu'il en éprouva lui avait même fait penser à transporter ailleurs le siège du gouvernement. Mais il comprit qu'il avait mieux à faire qu'à laisser éclater son ressentiment.



Napoléon travaillait jusqu'à midi, interrompant parfois ses occupations pour quelque fantaisie de jardinage.

On pourrait relever cent faits semblables dans la vie de Napoléon, caractère ombrageux, d'un orgueil sans bornes, que la moindre critique exaspérait et jetait facilement hors des limites du sens commun.

II

LE SACRE. — LES FÊTES. — ÉTRANGE INCIDENT

Pendant le cours du fameux procès, les Bonaparte s'occupaient du sacre, et le cérémonial mettait aux prises leurs ambitieuses rivalités.

Nous n'avons rien dit ni du camp de Boulogne, ni de la distribution solennelle

des premières croix de la Légion d'honneur, mais nous n'écrivons pas ici l'histoire de l'Empire, nous nous attachons surtout à tout ce qui peut servir à caractériser et à définir la vie des souverains.

Au lendemain de l'imposante cérémonie de la Légion d'honneur, encore un peu grisé de son succès qui fut immense, le nouveau César disait à son frère et à quelques généraux de son intimité :

— Ce que j'ai fait jusqu'ici n'est rien encore. Il n'y aura de repos en Europe que sous un seul chef, sous un empereur qui aurait pour officiers des rois, qui distribuerait des royaumes à ses lieutenants, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre de Bavière, celui-ci landmann de Suisse, celui-là stathouder, de Hollande, tous ayant des charges dans la maison impériale avec les titres de grand échanson, grand panetier, grand écuyer, grand veneur, etc.

Ainsi dès 1804, cet homme méditait de sacrifier la France à ce rêve insensé. Cet homme évidemment n'était pas de son temps ; il n'avait rien compris à la Révolution et la notion moderne du progrès lui manquait absolument. Il n'était ni Français de génie, ni patriote de cœur. Autrement il eût compris qu'assurer la réalisation des bienfaits de la Révolution en France était une mission assez vaste et assez glorieuse pour le souverain le mieux doué.

Après l'armée, la milice cléricale était, dans l'esprit de l'empereur, le plus puissant moyen de domination. Il avait donc obtenu par le concordat un clergé à la solde de l'État, mais il n'entendait pas tolérer à côté de ses fonctionnaires religieux des corps indépendants tels que les moines.

Tandis qu'il sollicitait Pie VII de venir le sacrer à Notre-Dame, il se prononçait avec force contre les jésuites qui s'étaient introduits sous les noms de Pères de la foi et de Paccanaristes.

Il ordonna au ministre de la police de s'opposer à leur établissement, ainsi qu'à toute autre association religieuse d'hommes, de quelque nature qu'elle fût.

Malgré ces rigueurs, le pape, alléché par l'espoir de recouvrer les Légations, consentit à se rendre à Paris. N'allait-il pas mécontenter tous les souverains catholiques ? Le pape à Paris, la ville régicide et sacrilège !... Mais on agrandirait ses États ; et il se mit en route, le 2 novembre 1804.

En attendant, dans la famille Bonaparte, on achevait de discuter les détails de la cérémonie du sacre, les costumes de l'empereur, des princes, des grands dignitaires, et l'ordre qui réglerait la cérémonie.

A ce sujet, Joseph et Napoléon se chamaillèrent. L'empereur ayant refusé le manteau long aux princes, son frère répliqua avec aigreur :

— Puisque nous ne sommes plus traités comme princes, mais seulement comme grands dignitaires de la couronne, il ne serait pas juste que nos femmes portassent la queue du manteau de l'impératrice, qui doit alors la faire porter par ses dames d'honneur du palais.

La discussion s'envenima ; Napoléon, quittant son fauteuil, apostropha rudement son frère, lui reprocha ses opinions populaires, et Joseph, de son côté, fut sur le point de donner sa démission, ce qu'il fit en effet quelques heures plus tard.

Enfin, six jours après, l'empereur se calma, et Joseph se soumit, à la condition que, dans le procès-verbal de la cérémonie, au lieu de l'expression « *porter la queue* », on emploierait celle de « *soutenir le manteau.* »

Le 25 novembre, Pie VII arriva à Fontainebleau, où l'empereur se rendit à sa rencontre et où il se reposa trois jours. A Paris, il logea aux Tuileries dans le pavillon de Flore. On avait eu soin que son appartement ressemblât à celui qu'il occupait à Rome. Les curieux et les dévots se pressaient sous ses fenêtres pour lui demander sa bénédiction.

La veille de la cérémonie, Joséphine vint avouer au pape qu'elle n'était mariée que civilement à Napoléon. Celui-ci fut obligé de recevoir la bénédiction nuptiale dans la chapelle des Tuileries.

Le dimanche, 2 décembre, le pape partit le premier des Tuileries, à dix heures du matin. Sur le passage du cortège, les fenêtres étaient décorées de guirlandes et de tapisseries, et la foule était considérable. Le porte-croix du pape, qui, monté sur une mule, précédait la voiture du saint-père, excita particulièrement l'hilarité des spectateurs. Mais le pape, respecté pour ses cheveux blancs, plus que pour sa tiare, fut néanmoins salué de nombreuses acclamations.

Sa Sainteté dut cependant attendre Sa Majesté, partie un peu tard des Tuileries. Le cortège impérial était splendide et dépassait en luxe les pompes de l'ancienne monarchie, mais il ne fut accueilli que par de rares acclamations.

L'empereur descendit, comme le pape, à l'archevêché, et là revêtit les insignes impériaux. Il ceignit sa tête d'une couronne de laurier d'or. On portait devant lui la couronne massive, modelée sur celle de Charlemagne.

Le coup d'œil de l'église était imposant. L'empereur s'avancait grave et composé, avec une modeste dignité dans son maintien et beaucoup de grâce dans sa démarche.

Dès que Napoléon eut pris place devant l'autel, sur un simple fauteuil, la cérémonie commença. Pie VII fit l'onction sainte au front, sur les bras, sur les mains de l'empereur, bénit l'épée et la lui ceignit, lui remit le sceptre et s'approcha pour prendre la couronne.

Mais Napoléon l'écarta doucement, prit la couronne et se la mit lui-même sur la tête. L'effet dramatique prévu fut très grand.

Le couronnement de Joséphine ne fut pas moins saisissant.

L'impératrice descendit du trône et s'avança vers l'autel, où l'attendait l'empereur, suivie de ses dames du palais et ayant la queue de son manteau soutenue (et non portée) par les quatre princesses : Caroline (M^{me} Murat), Julie (M^{me} Joseph Bonaparte), Louise et Élisabeth. Elle s'agenouilla devant l'empereur, qui posa lentement sur sa tête une petite couronne que surmontait le diadème en diamant.

Le couronnement terminé, Napoléon et Joséphine montèrent sur leur trône. Alors le pape s'avança, leur donna sa bénédiction et chanta les paroles traditionnelles : — *Vivat in æternum semper Augustus!*

Aussitôt de toute l'assemblée s'éleva un cri retentissant de *Vive l'empereur!* Les musiques jouèrent, et les cloches et le canon annoncèrent au dehors la fin de la cérémonie.

Le soir, il y eut de brillantes illuminations.

Quinze jours de fêtes succédèrent à cette première journée, aux Tuileries, à l'hôtel de ville et au Champ de Mars. Il n'y avait dans la population, de l'aveu de Napoléon lui-même, aucun enthousiasme.

« Un incident singulier troubla seulement la fête qui eut lieu le 5 décembre pour la distribution des aigles aux différents détachements de l'armée, qui étaient venus les recevoir à Paris. Vingt-cinq à trente mille hommes des plus belles troupes françaises étaient réunis pour cette solennité dans la vaste enceinte du Champ de Mars, et l'empereur, entouré de toute sa cour et des grands corps de l'État, occupait un trône élevé sur un amphithéâtre dressé en avant des bâtiments de l'École militaire.

« Au moment de la cérémonie, un jeune homme s'avance vers les degrés du trône et s'écrie d'une voix forte :

« — POINT D'EMPEREUR!... LA LIBERTÉ OU LA MORT!

« Il fut arrêté immédiatement et je n'ai jamais su son nom. Cet événement, au reste, ne fit presque aucune sensation ; très peu de monde entendit cette imprécation ; un temps affreux avait écarté la foule des spectateurs. » (*Mémoires de Miot.*)

Aucun journal du temps n'a fait mention de ce fait intéressant. Le pauvre garçon qui protesta ainsi disparut, victime ignorée, et fut très probablement déporté sans jugement à Cayenne. La police impériale a toujours procédé ainsi, afin d'éviter « le scandale » des procès. Les victimes qui n'étaient point envoyées à Cayenne étaient enterrées vives au fort de Joux et au château d'If.

Nous aurons à en reparler.

III

CHRONIQUE GALANTE DES TUILERIES. — LES CAPRICES DE L'EMPEREUR; LES DÉBAUCHES DE JÉRÔME; LES PASSIONS DES PRINCESSES

Napoléon n'a jamais connu l'amour-passion. Il n'aima ni Joséphine, ni Marie-Louise, il n'eut jamais avec une femme de liaison durable. Il montra quelque affection pour Hortense Beauharnais. Il a eu des amis dévoués, mais nous ignorons s'il fut l'ami de quelqu'un.

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure.

— Je fus jaloux dans ma jeunesse, disait-il à Duroc; ce vent d'équinoxe du printemps a nui quelques instants à ma gloire. Je suis honteux encore des emportements que j'ai laissé éclater à mon retour d'Égypte... Beau remède, ma foi! Je rougis encore, rien qu'en y pensant, et je ne puis en vérité concevoir comment

j'ai pu, moi... moi!... nicher l'honneur à la manière de tous les sots présents et futurs. Vous voyez bien qu'il importe de prouver à tous (car la vie d'un souverain est de verre) que je suis revenu de ces futilités, de ces petitesesses d'esprit, qui font dépendre le bonheur de ce bien fragile qu'on nomme la fidélité dans les relations d'un sexe avec l'autre. Je vous demande un peu ce que l'on penserait de l'empereur Napoléon, si l'on pouvait croire que, descendu de son piédestal, il pût s'amuser à cueillir des fleurettes qui croissent aux pieds, et s'occuper de ces bagatelles qui affadissent la vie... Pour un soldat, l'amour doit être une simple distraction. Je ne veux être amoureux qu'un quart d'heure durant, jamais jaloux, et je tiens à ce qu'on ne me croie ni l'un ni l'autre.

Duroc fut longtemps le compagnon du premier consul dans ces courtes aventures galantes, courues incognito.

Devenu empereur, il se hasardait moins en ville. Les complots anglais auraient suffi à lui en ôter l'envie. Constant, son valet de chambre, assure qu'à la Malmaison, on trouva un jour sur sa table sa tabatière remplacée par une autre boîte semblable, remplie de poison.

Lorsqu'il allait au théâtre et qu'il distinguait quelque artiste pour sa beauté, celle-ci en était informée, et le premier valet de chambre était chargé de l'introduire chez l'empereur.

Cependant, même la nuit, Napoléon ne se reposait point sans être souvent interrompu par des dépêches, que l'on avait ordre de lui remettre à toute heure, par des lectures ou des dictées. L'entretien le plus tendre pouvait être troublé par l'apparition d'un aide de camp.

Ce fut ce qui arriva à Mlle Bourgoïn, de la Comédie-Française. A peine, une nuit, était-elle introduite chez le sultan des Tuileries, qu'un courrier survint et elle fut obligée de s'en aller comme elle était venue.

Mais ce n'était que partie remise.

La Bourgoïn n'était pas seulement une très jolie femme, mais une artiste d'esprit, ainsi que le prouve l'anecdote suivante.

Elle avait pour voisine la maréchale Soult, duchesse de Dalmatie. Un jour de printemps, l'orgueilleuse duchesse remarqua que son chat favori se fourvoyait chez l'actrice, avec des intentions fort tendres pour la chatte de cette demoiselle. Il dérogeait assurément, et ne comprenait pas la distance qui sépare l'angora d'une maréchale de France de la minette d'une artiste dramatique.

L'amour ainsi que la nature
Ne connaît pas ces distanc's-là.

Madame la duchesse, indignée, écrivit à sa voisine un billet hautain par lequel elle lui notifiait d'enfermer sa chatte impudique; et elle signa, sans autre forme de politesse : *Henriette de Dalmatie*.

Mlle Bourgoïn lui répondit qu'elle ne pouvait être responsable des écarts de conduite des chats illustres du voisinage; qu'elle trouvait bon d'ailleurs que sa

chatte lui fit de jolis chats, qu'enfin elle n'était habituée à obéir qu'au *par ordre* de la Comédie-Française. Puis elle signa *Iphigénie en Aulide*.

Cependant l'empereur ayant rarement le loisir d'aller au théâtre, si une lacune se faisait remarquer dans les amours capricieux de Sa Majesté, on cherchait parmi les lectrices qui appartenaient aux princesses. On recrutait des maîtresses parmi cette classe de fonctionnaires ordinairement jolies : se faire lectrice aux Tuileries, ou près d'une altesse impériale, c'était accepter tacitement la candidature du favoritisme.

La charge de lectrice offrait donc une pépinière de pudeurs résignées aux plus grandes vicissitudes, ou servait de refuge à des vertus compromises. Ces odalisques permettaient à l'empereur d'épargner à ses compagnons de gloire les tourments de la jalousie, ou les douleurs muettes de la résignation. A peine lui arriva-t-il quelquefois de leur souffler leurs maîtresses.

Le général comte de Narbonne était au nombre des douze aides de camp de l'empereur. Il y avait toujours un aide de camp de jour dans la résidence impériale; toujours un cheval sellé, ou une voiture attelée à sa disposition. Tant que la journée durait, cet officier général ne devait communiquer avec Sa Majesté qu'en se faisant introduire par le chambellan, à moins qu'il ne s'agît d'un objet militaire et pressant : en ce cas, il allait directement frapper à la porte du cabinet de l'empereur.

Mais lorsque Napoléon était au lit, l'aide de camp veillait à sa sûreté et couchait dans une pièce voisine. Lui seul pouvait pénétrer dans la chambre du souverain ; il était l'intermédiaire indispensable de toute communication nocturne avec son maître.

Avait-on une dépêche à remettre, on devait frapper à la porte de l'aide de camp, d'une façon convenue.

Le général tirait alors le verrou, allait dans le premier salon recevoir la personne et, après avoir pris communication de l'objet de sa visite, rentrait chez lui, refermait le verrou, et frappant à la porte de l'empereur, il était introduit à son chevet par le mameluck Roustan qui couchait dans une garde-robe de la porte secrète.

Une nuit, vers une heure, M. de Narbonne étant de garde, on frappa à sa porte, il courut ouvrir et se trouva en présence d'une dame vêtue de blanc et voilée¹.

— Que voulez-vous, madame? demanda le comte d'un ton assez peu galant.

— Je viens aux ordres de l'empereur, monsieur, mais je vois que je me suis trompée.

Et la dame toute tremblante voulut s'esquiver; le comte la retint par le bras.

— Oui, vous vous êtes trompée de porte. Votre admission appartient aux attributions du valet de chambre; lui seul a le mot d'ordre spécial... Mais un instant, madame, quand on est parvenue jusqu'ici, à l'heure qu'il est, il faut s'expliquer... Qui vous a introduite de ce côté?

1. Anecdote empruntée aux *Chroniques* de Touchard-Lafosse.

— Un officier que j'ai rencontré sur la place du Carrousel et qui semblait m'attendre.

— Disposition inaccoutumée ; raison de plus pour que je sache qui vous êtes.

A ces mot, le rigide aide de camp conduisait l'aventurière vers un cabinet dans lequel brûlait une lampe ; mais la dame lui résistait :

— Je vous en supplie, monsieur, laissez-moi partir.

— Du tout, du tout ; mon devoir exige que je sache qui vous êtes.

Au bruit de cette altercation, dont il soupçonnait la cause, l'empereur ouvrit sa porte et parut une bougie à la main.

— Qu'est-ce donc, M. le comte ? dit-il.

Puis, apercevant la dame voilée, il ajouta : — Ah ! je sais...

Et sans autre façon, il leva le voile.

C'était la maîtresse du général de Narbonne !...

.....

Elle était déjà entrée dans la chambre impériale et le comte n'était pas encore revenu de sa stupéfaction. Il recula son lit bien loin de la porte qui communiquait à la chambre de Napoléon : avec une rivalité souveraine, il n'y avait que cela à faire.

En somme, les « amours d'un quart d'heure » de Napoléon étaient exemptes de scandale. Mais il n'en était pas de même des passions plus exigeantes de son frère Jérôme et de ses sœurs Élisa et Pauline. Devenu roi de Westphalie, Jérôme se livrait aux galanteries les plus insoucieuses du qu'en-dira-t-on. Il se passait à Cassel et à Napoléon-Shée, la résidence d'été voisine de la capitale, des scènes qui l'emportaient sur les fastes du Parc-aux-Cerfs et des deux Trianons. Enfin les mœurs de la cour de Cassel égalaient presque en licence celles de la cour de Berlin au commencement du règne de Frédéric-Guillaume III, et c'est beaucoup dire. Ces folies excitaient souvent la colère de Napoléon qui adressait à son frère les réprimandes les plus sévères et le faisait surveiller par M. S^{***}. Celui-ci sut ménager le roi Jérôme, tout en gardant son dévouement à l'empereur. Le roi ayant pris pour maîtresse une danseuse nommée Huberti, S^{***}, afin d'éviter le scandale, persuada à sa femme de prendre la jolie pécheresse en qualité de première femme de chambre. Sous les auspices de M^{me} S^{***} tout se passa donc congrument et jamais libertinage ne fut plus décent.

Mais le surveillant impérial ne pouvait empêcher de petits jeux innocents comme la récréation champêtre qu'imagina un jour le roi Jérôme à sa résidence d'été.

Il y avait dans les jardins de Napoléon-Shée une sorte de montagne russe en gazon, bordée d'orangers et de lauriers-roses. Or, voici le programme de l'amusement imaginé par S. M. Westphalienne : « Prenez une douzaine de chambellans, de généraux, de courtisans quelconques, puis une douzaine de dames du palais, et conduisez-les tout au sommet du plan incliné. Priez ensuite un monsieur de s'étendre transversalement sur le gazon, puis une dame de l'imiter, en se plaçant à côté de lui, puis un autre monsieur, puis une autre dame, ainsi de suite. Cette disposition terminée, imprimez un mouvement de rotation à nos

vingt-quatre courtisans et courez vous placer au bas de la pente pour y jouir du coup d'œil. »

On ne se fait pas l'idée du charmant désordre que cela produisait : une fois lancée, la troupe roulante ne pouvait plus s'arrêter, les corps lourds passaient au-dessus des corps légers ; les collerettes, les souliers restaient en route ; les robes blanches verdissaient à vue d'œil ; les nuances des jarretières se distinguaient, et le roi, au bas de la montée, sur une sorte de trône garni de fleurs, se pâmait de rire à l'aspect de tout ce que découvrait cette étrange gymnastique ¹.

Mais nous nous sommes trop éloigné des Tuileries, nous y rentrerons avec la princesse Éliisa Bacciochi, la protectrice du thuriféraire Fontanes. Éliisa est belle comme toutes les filles de madame Lætitia ; elle a conservé la coquetterie du Directoire, le culte de la mousseline et de la tunique grecque du temps où l'on chantait :

Grâce à la mode,
On n'a qu'un vêtement :
Ah ! que c'est commode !...
Que c'est transparent !
Grâce à la mode,
On n'a rien d'caché.
Ah ! que c'est commode !

Éliisa s'entendait à merveille avec son frère Lucien qui trouvait comme elle les passe-temps de la Malmaison peu divertissants. Lucien monta chez lui, à Neuilly, un théâtre où l'art se rapprochait à un tel point de la nature, surtout dans le costume, que la plupart des spectatrices n'osaient regarder le spectacle qu'à travers les tiges de leur éventail.

Les principaux acteurs du théâtre de Neuilly étaient madame Éliisa et Lucien lui-même, et l'on parla longtemps d'une représentation d'*Alzire*, où, sauf les beaux vers de Voltaire, la sauvagerie américaine avait été conservée dans toute son énergique expression.

Zamore-Lucien, en maillot indiscretement révélateur, et *Alzire*-Éliisa, accusant la belle nature féminine jusque dans les plus délicates particularités de ses formes, débitaient leur rôle avec une telle chaleur, avec une telle impétuosité de gestes, que plusieurs dames pudibondes emmenèrent leurs demoiselles au milieu de la pièce.

Bonaparte, qui avait assisté à cette représentation ultra-naturelle, en témoigna son mécontentement à son frère et surtout à sa sœur.

— C'est un scandale, leur dit-il. Des personnes de ma famille se montrer presque nues sur les planches et rappeler les folies de la Régence, au moment où je reconstitue la société ! Je ne puis souffrir cela plus longtemps. Ainsi, plus d'indécences, ou je fais enlever les comédiens amateurs par un détachement de ma garde consulaire et les envoie terminer la représentation au donjon de Vincennes. (Touchard-Lafosse.)

(1) *Chroniques* de Touchard-Lafosse.



L'audience royale ne fut pas donnée dans la salle du trône.

Mais, nous le répétons, ces licences s'expliquent lorsqu'on se rappelle les mœurs de l'époque de 1795 à 1803. Enfin ces princesses trop décolletées, étaient des femmes charmantes.

Mais plus belle encore que madame Éliisa, belle comme Vénus, est la princesse Pauline Borghèse. Sa pâleur de marbre n'est pas chez elle l'indice de la froideur. Sa démarche lente est celle d'une déesse. Dans toutes ses attitudes, elle reste digne du ciseau de Canova, pour qui elle consentit à poser toute nue.

Mariée en premières noces au général Leclerc, elle l'accompagna dans son expédition de Saint-Domingue et faillit devenir reine des Antilles, mais la mort

du général la sauva de cette royauté plutonienne pour le bonheur de ses adorateurs : Clausel, Mortier, Macdonald, Beurnonville, Canouville, « j'en passe et des meilleurs!... »

Mais cette déesse ne s'humanisait point seulement pour des héros ; ses bontés s'étendaient à de simples mortels. Elle n'était encore que Madame Leclerc, lorsqu'elle découvrit le mérite de Lafond dans le rôle de Rodrigue, du *Cid*. Alors comme à peu de patience elle joignait peu d'imagination, elle eut recours à l'expérience de sa femme de chambre pour se ménager une entrevue avec le gracieux artiste.

Elles discutèrent différents moyens déjà employés par les dames de haut lieu pour se donner Clairval ou Michu ; enfin il fut convenu qu'à la prochaine représentation du *Cid*, Pauline se retirerait avant la fin du second acte, et irait attendre dans sa jolie maison de Neuilly la visite de Lafond.

— Vous monterez, madame, dit la camériste, dans une autre voiture que la vôtre. Celle-ci se tiendra près de la porte des acteurs et bientôt vous verrez l'objet de votre admiration.

— Mais comment feras-tu ?

— A moi le soin des dispositions à prendre, madame, à vous les résultats.

Le soir, en entrant dans sa loge, Lafond aperçut quelque chose d'inaccoutumé, attaché au collier de son costume espagnol. Il le saisit avec empressement : c'était un portrait de femme...

— Dieu ! que de beauté ! s'écria-t-il. Mais il me semble connaître cette ravissante figure... Que vois-je ! un billet... Elle me donne un rendez-vous, elle, l'original de ce portrait... Sa voiture m'attend à la porte du théâtre... C'est une grande dame. Mais comment cela est-il parvenu ici ?

— Je l'ignore, monsieur, répondit son valet, on se sera entendu avec le concierge du théâtre.

Le billet anonyme renfermait une recommandation singulière : « Surtout, que Rodrigue vienne avec son délicieux costume. »

— Eh bien ! fit l'artiste, ce sera du temps de gagné.

A minuit, la voiture de M^{me} Leclerc dépose Lafond devant la grille d'un joli jardin anglais ; cette grille s'ouvrit. Une petite main s'engage dans celle du vainqueur des Maures et le guide à travers les massifs d'arbustes vers un pavillon faiblement éclairé. Une porte s'entr'ouvre sans bruit, puis une seconde, une troisième : enfin notre amoureux ébloui se trouve devant l'original de la miniature qu'il a admirée. Il tombe à ses pieds ; elle le relève, et personne, jusqu'au retour de l'aurore, n'eut besoin de dire : « Rodrigue, as-tu du cœur?... »

La chronique galante de la cour impériale abonde en historiettes de ce genre, et bien que, dans les dernières années, les mœurs se soient ressenties de la gravité des événements cependant nous aurons à y puiser encore.

Terminons ce chapitre par une anecdote sur l'aide de camp Rapp, un caractère original, qui conservait sa franchise naïve au milieu de la courtoisie générale. L'anecdote, nous en prévenons, est passablement gauloise.

Vers la fin du Consulat, on avait élevé, place des Victoires, la statue colossale

du général Desaix. Cette œuvre d'art plus que médiocre représentait le héros dans un état de nudité tellement antique, et certains détails de ronde-bosse se produisaient sous des formes tellement exagérées, que les dames parisiennes évitaient de passer place des Victoires.

Rapp, frappé de cet excès de naturalisme, résolut de faire part à l'empereur de ses réflexions et un soir, aux Tuileries, sans égard pour un nombreux auditoire de dames :

— Sire, dit-il, vous connaissez la statue de Desaix.

— Oui, répondit l'empereur; c'est une académie qui fait peut, d'honneur à notre école de sculpture.

— Pourtant le sculpteur n'a rien épargné à feu notre ami Desaix, et certains détails...

— Général, nous parlerons de cela plus tard.

— C'est dommage, sire, car l'effet que ces monstruosité ont produit sur moi sera peut-être affaibli. Mais tenez, sire, j'ai retenu deux vers très drôles, rapportés par un journal, permettez-moi de les dire à Votre Majesté.

— Va pour les vers, répondit l'empereur.

Et l'aide-de-camp récita gravement :

« Le général Desaix, si modeste en sa gloire,
« Demande maintenant qu'on cache son histoire ».

— Ah ! que venez-vous nous débiter là ! fit Napoléon.

Et les dames de baisser les yeux et de regarder le tapis avec une sérieuse attention.

IV

EMBELLISSEMENT DES TUILERIES. — FÊTES. — LA JOURNÉE DE NAPOLÉON.

Nous écrivons sans autre parti pris que celui de respecter la vérité.

Nous avons à craindre cependant, en parlant plus de l'homme que du héros, de paraître obéir envers Napoléon à un esprit de dénigrement systématique.

Dans les annales, chroniques, mémoires relatifs au plus grand des souverains qui ait régné aux Tuileries, nous n'avons pas à prendre les faits historiques les plus importants. Nous devons laisser à Thiers, à Lanfrey, à Michelet, le récit et l'explication des événements politiques, l'éloge et la critique du grand stratéliste et de l'éminent administrateur qui fut Napoléon. La tâche qui nous est indiquée est plus modeste. Elle consiste surtout à ramasser les miettes de l'histoire, à glaner ces détails de mœurs, de vie intime ou familière, dont l'histoire ne peut embarrasser son récit magistral.

Quels personnages vivaient à cette époque aux Tuileries; quelle y était leur existence, quels drames, quelles fêtes eurent pour théâtre le vieux château de la Médicis; telles sont les questions principales auxquelles nous nous sommes engagé à répondre.

Jamais les Tuileries ne furent plus brillantes que sous le premier Empire. Le

château fut entièrement restauré et considérablement embelli à l'intérieur, et sur le Carrousel on éleva, comme pour lui servir de porte, un arc de triomphe imité de l'arc de Septime-Sévère à Rome, orné de sculptures et de matières précieuses. On le couronna avec quatre chevaux de bronze jadis dorés, conquis à Venise. Malheureusement ces chevaux fameux furent enlevés en 1814. Six bas-reliefs en marbre ornent les faces de ce monument, ce sont : La capitulation d'Ulm, Austerlitz, l'entrée de Napoléon à Munich, l'entrée à Vienne, l'entrevue de Napoléon et de François II, la paix de Presbourg.

« Napoléon, qui fit tant pour nos musées, dit M. F. de Lasteyrie, mit aussi sa gloire à terminer les bâtiments du Louvre. Il y parvint au moins en ce qui concerne les quatre grands corps de logis de la cour Carrée qui constituent le Louvre proprement dit. Là se présentait une grave question : Comment construire la partie supérieure de ces quatre façades dont une portion déjà était terminée en attique, selon le plan de Lescot, tandis qu'une autre, plus moderne, était couronnée par un troisième ordre ? Voulant régulariser le tout, quel modèle préférer ? Une commission spéciale fut chargée d'examiner la question et l'avis presque unanime de cette commission fut que l'attique de Pierre Lescot devait prévaloir.

« Mais l'empereur ne partagea point cet avis et naturellement l'opinion du maître prévalut.

« La seule concession faite au plan primitif, fut que rien ne serait changé aux deux premiers corps qui flanquent le pavillon de l'Horloge. Les trois autres côtés de la cour et de la façade méridionale furent donc achevés tels qu'on les voit aujourd'hui, avec un troisième ordre couronné de balustrades et son toit apparent.

« Napoléon eût voulu également compléter la réunion du Louvre aux Tuileries par la construction d'une seconde galerie parallèle, ou à peu près, à la galerie Henri IV. Le temps lui manqua : d'autres entreprises encore plus vastes et beaucoup moins pacifiques absorbèrent bientôt son attention et toutes ses ressources. Il ne put qu'amorcer ce grand travail par les deux bouts : d'une part en prolongeant de quelques travées l'aile des Tuileries attenante au pavillon Marsan, d'autre part en engageant à neuf, à l'angle nord-ouest du Louvre, un pavillon dit le pavillon *Beauvais*, où devait être la chapelle. Encore ce bâtiment, aujourd'hui démoli, ne fut-il ni couvert, ni même achevé. »

Enfin, sans nous éloigner de notre sujet et nous occuper des travaux d'utilité et d'embellissement de Paris, notons encore l'achèvement du quai de la Conférence et la construction du quai du Louvre en 1803.

Aux Tuileries, habitait un personnel très nombreux ; une population de fonctionnaires et d'officiers et un nombreux domestique. En parcourant la nomenclature, — dont nous craindrions de fatiguer le lecteur, — on est étonné du nombre d'habitants que pouvait contenir le château.

Les fêtes et les réceptions solennelles qui s'y succédaient, sans autres interruptions que celles de la guerre, étaient d'un luxe, d'un éclat, d'une beauté sans précédent et que nous ne retrouverons sous aucun règne.

Dans l'intérêt de son prestige, et aussi dans celui de l'industrie, l'empereur

voulait une cour splendide. Il exigeait de ses lieutenants un luxe, une dépense en rapport avec les énormes traitements qu'il leur allouait et les gratifications considérables qu'il leur donnait.

D'ailleurs ce luxe n'insultait pas comme sous Louis XIV ou Louis XV, à la misère publique, et vers le milieu du règne la prospérité était générale.

« Je me rappelle, dit madame d'Abrantès, le coup d'œil vraiment fantastique qu'offrait la salle des maréchaux un soir de grand concert, lorsque les deux côtés étaient garnis de femmes presque toutes jeunes et jolies, couvertes de fleurs, de diamants et de plumes flottantes, et derrière elles cette haie formée par les officiers de la maison de l'empereur, ceux des princesses, puis des généraux aux habits étincelants d'or, les sénateurs, les conseillers d'État, tous revêtus de riches costumes, la poitrine couverte de ces plaques, de ces cordons que l'Europe nous offrait à genoux et que l'empereur jetait à ses *leudes*, tandis que ceux-ci n'estimaient que le grand cordon de la Légion d'honneur. Au fond de la salle étaient l'empereur et l'impératrice, ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs, puis les grands dignitaires... »

En dehors des exigences de la vie officielle, les habitudes de Napoléon étaient fort simples. L'empereur se levait de bonne heure, surtout en été, prenait une tasse de thé et si le temps le permettait, faisait transporter sa table de travail au jardin. Il aimait l'espace, le grand air et sous les hauts plafonds des Tuileries se trouvait à l'étroit. Il travaillait jusqu'à midi, interrompant parfois ses occupations pour quelque fantaisie de jardinage.

A table, il mangeait peu, avec l'avidité et la hâte d'une personne préoccupée. Sa viande favorite était la volaille ; sa boisson du chambertin largement trempé d'eau ; il ne buvait pas de vin pur.

C'est un fait bien connu qu'il ne restait à table que huit à dix minutes ; beaucoup de ses convives dinaient avant de venir aux Tuileries. Un jour, comme il se levait de table, le prince Eugène l'imita et le suivit dans un cabinet voisin de la salle à manger où il prenait son café.

— Mais Eugène, dit Napoléon en souriant, tu n'as pas eu le temps de dîner.

— Pardon, sire, répondit le vice-roi, j'avais diné d'avance.

— Ah ! c'est très bien.

L'impératrice, après avoir engagé ses convives à rester, se levait à son tour et passait chez l'empereur. C'était elle qui lui versait son café. Elle le suçait et prenait garde qu'il l'avalât tout brûlant.

Napoléon prenait une demi-tasse après son diner, rarement davantage. S'il lui arrivait d'en demander une seconde tasse, cet excès provoquait certains soupçons chez Joséphine.

Plus tard, Marie-Louise, qui succéda à Joséphine en qualité d'Hébé de la cafetière, n'éprouvait pas au sujet de la seconde demi-tasse les mêmes inquiétudes.

Lorsqu'il travaillait la nuit — ce qui lui arrivait souvent — il prenait une et quelquefois deux tasses de chocolat, et en faisait prendre aux secrétaires ou conseillers qui travaillaient avec lui.

A la Malmaison, le passe-temps favori de Napoléon était de regarder les ma-

çons ou les charpentiers auxquels il taillait sans cesse de la besogne. A Fontainebleau, mauvais tireur et plus mauvais écuyer, il se consacrait à la chasse. Chose étrange, ce grand abatteur d'hommes avait une répugnance marquée pour les tueries cynégétiques. Lorsque le cerf était forcé, l'empereur demandait à une dame de prononcer sur le sort du malheureux animal. Presque toujours il obtenait sa grâce. La dame lui faisait mettre au cou un collier d'argent avec la mention de l'événement et le nom de sa libératrice.

On raconte qu'en 1830, lorsque, sous prétexte de liberté et d'égalité, on massacra les cerfs et les chevreuils des forêts royales, on tua dans le bois de Rambouillet un de ces cerfs graciés. Son collier portait la date du 28 août 1808.

« Les chasses impériales furent, selon plusieurs mémorialistes, l'origine d'une multitude d'aventures galantes jetées à la tête de Napoléon. Un déjeuner dans le bois de Fontainebleau était le moyen de début dont se servaient les entremetteurs accrédités durant la belle saison. » (Touchard-Lafosse.)

V

LA POLICE ET LA JUSTICE SOUS L'EMPIRE

La police sous l'empire fut détestable. Fouché régna en scélérat dans ce monde de ténèbres et Savary de Rovigo, son successeur, s'y montra d'une incapacité notoire.

L'auteur du Code ne mérita point le surnom de Napoléon-le-Juste. Comme Brennus, il jetait volontiers son épée dans la balance. On peut citer de lui des traits de clémence et de générosité ; mais, d'autre part, combien n'en peut-on point rappeler où la justice était sacrifiée à son caractère ombrageux et tyrannique.

Le pouvoir absolu est une monstruosité, aucun homme ne peut en supporter le poids sans verser dans l'absurdité et le crime.

Le premier consul, nous l'avons dit, avait pensé un moment à supprimer le jury.

Un peu plus tard, dans l'affaire Cadoudal, il le supprima en effet. L'empereur se méfiait toujours du jury et « ne voulant pas alarmer l'esprit public sur l'avenir de sa dynastie », dit Fouché, avait ressuscité un des plus iniques procédés de l'ancien régime, l'emprisonnement sans jugement, en matière politique.

Mais le duc de Ravigo va nous expliquer cela ; nous lui laissons la parole :

« On appelait un prisonnier d'État un détenu qui ne pouvait pas être jugé par les tribunaux, parce que sa famille s'était réunie pour demander sa réclusion et éviter la diffamation d'un jugement qui aurait été porté contre lui.

« Dans ce cas, la famille faisait une demande en forme à l'administration locale, qui faisait constater la réalité des motifs exposés par les parents. Après les

avoir reconnus et certifiés, l'administration du lieu en faisait un rapport au ministre de la police, qui demandait l'agrément de l'empereur pour constituer le prisonnier et, afin d'éviter des humiliations à sa famille, on le transférait dans une maison de santé fort éloignée.

« Ceci avait, en quelque sorte, remplacé les lettres de cachet de l'ancien régime, et comme l'on n'avait plus de colonies où l'on pouvait envoyer, comme autrefois, tous les mauvais sujets, *il avait bien fallu adopter un moyen d'en débarrasser la société sur la demande et dans l'intérêt des familles.* »

Combien de drames de famille, de crimes, sont sous-entendus dans ces lignes de Savary?... Le duc de Revigo continue :

« Après cette classe de prisonniers, il y en avait une autre qui était composée d'hommes ayant passé aux tribunaux pour des cas graves, dans lesquels ils avaient été impliqués *et dont ils s'étaient tirés par quelques incidents qui les avaient mis hors des atteintes de la loi*, mais qui n'en étaient pas moins les complices de quelque bande de chauffeurs, de voleurs de recettes publiques et de messageries, et qui, croyant déguiser leurs désordres en les mettant sous la couleur d'un parti, se donnaient le nom de royalistes, *ou enfin qui étaient les moteurs reconnus de tous les mauvais sujets du quartier.*

« Ces hommes étaient le plus souvent retenus après le jugement, soit à la requête du procureur impérial, ou à la demande de l'administration des lieux, fondée sur la conservation de l'ordre et de la tranquillité publique. »

A quoi servait le verdict du jury ?

« Une troisième classe était celle des détenus pour délits politiques.

« Tout le monde s'imaginait qu'elle était fort nombreuse, et c'était celle qui l'était le moins ; elle ne s'élevait point à plus de quarante personnes sur la population de la France, de la Belgique, du Piémont, de la Toscane et des États-Romains ; ce n'est pas la proportion d'un pour un million.

« Il faut comprendre dans le nombre des auteurs de guerre civile, des condamnés à mort dont la peine a été commuée, et enfin des prêtres arrêtés pour avoir mis le trouble dans les familles ou pour outrages aux mœurs.

« Par exemple, j'ai connu tels de ces misérables qui s'étaient servis de la confession pour porter de pauvres femmes à rompre le lien conjugal, sous prétexte que leurs maris avaient servi l'État ou acheté des biens nationaux.

« Il y en avait d'autres qui avaient refusé le baptême à des enfants nés en dehors du mariage.

« Il y avait de ces prêtres détenus pour avoir attiré, sous prétexte de piété, des jeunes filles qu'ils avaient ensuite conduites à la dépravation la plus honteuse.

« Ce n'était pas par ménagement pour ces hypocrites qu'on ne les avait pas envoyés devant les tribunaux, mais c'était à cause de la honte qui serait retombée sur la famille des enfants dont ils avaient souillé l'innocence, *par déférence pour le clergé et par respect pour la morale publique.* »

La morale arrêtant le cours de la justice !...

« Toutes ces différentes classes de prisonniers formaient un total d'environ six cents personnes... »

Avec la même *naïveté*, Savary raconte les dispositions qu'il prit pour organiser sa police secrète dans les familles, les coteries, les lieux publics et les ateliers, les théâtres, les journaux :

« Il y a à Paris une classe d'hommes qui vivent aux dépens de la crédulité et de la bonhomie des autres : ceux-là ont un grand intérêt à être informés de tout ; ils portent une nouvelle pour en écouter une autre. Ce sont des hommes précieux pour un ministre de la police ; il les a sans peine en les tirant des mauvaises affaires où ils ne manquent jamais de se jeter.

« On s'en sert pour donner de la publicité à ce que l'on veut répandre ; pour découvrir d'où part la publicité de ce qu'il faut taire... Il y a peu de lieux intéressants où ils n'aient pas les yeux et les oreilles. »

Le ministre raconte aussi comment il fait surveiller les Parisiens en villégiature. La police les suit aux eaux, dans la vie des châteaux, dans les grands hôtels.

Enfin sa surveillance descend jusque dans la classe d'artisans qui habitent les faubourgs ; et tout cela pour aboutir à quoi ?

Nous le verrons bientôt lorsque nous aurons à raconter la conspiration du général Mallet.

VI

ENRICHISSEZ-VOUS !

Tous les gouvernements ont compris et pratiqué cette maxime. — « L'homme, a dit l'Évangile, ne vit pas seulement de pain » et ses besoins augmentent en raison de l'importance de la situation qu'il occupe dans la société.

Comme ses prédécesseurs et ses successeurs, Napoléon disait volontiers à ses ministres, ambassadeurs et généraux, aux princes de sa famille surtout : — Enrichissez-vous !

Et ceux-ci n'attendaient même pas l'invitation de leur auguste maître.

Il n'y avait que les vols des intendants de l'armée que le grand capitaine réprimât, et ces voleurs, les plus coupables de tous, n'en ont pas moins fait de scandaleuses fortunes.

Au-dessus de ceux-là il fallait voir les Fouché, les Talleyrand et les maréchaux... tous insatiables... malgré les libéralités impériales, les dotations, les majorats.

Enfin les soldats qui, sous la République, commandés par Jourdan, Hoche, Marceau, Pichegru, avaient étonné leur vainqueur par leur pauvreté et leur désintéressement, vers le milieu de l'ère impériale, étaient devenus des pillards.

Napoléon contribua volontairement à cette démoralisation, et, en lisant l'histoire militaire de l'empire, il est pénible de voir tant de généraux illustres voler comme de simples Blücher. Citons, au courant de la plume : Moreau en Alle-



La comtesse de Périgord se promena assise à cheval derrière un cosaque.

magne, Massena en Italie, Soult en Espagne... Arrêtons-nous. Nous voudrions ne nous souvenir que des généraux de la Convention.

Dès le consulat, Napoléon, avec abandon, procurait à ses frères et à ses amis l'occasion de faire fortune aux dépens de l'étranger. S'il lui arrivait de se fâcher contre les concussionnaires, c'est qu'ils l'étaient devenus sans son agrément. Il disait à son beau-frère, le général Leclerc : « Je vous envoie à Saint-Domingue pour vous enrichir, et me débarrasser de vos perpétuelles demandes d'argent. »

Il disait à Lannes : « Je vous donne l'ambassade de Portugal, parce qu'il faut que vous soyez riche, mais non pas aux dépens de la France. »

Lucien, sous le consulat, avait fait du ministère qu'il occupait une entreprise commerciale. C'est ainsi qu'il reçut de l'Angleterre plusieurs millions pour laisser passer dans les Iles-Britanniques plusieurs convois de blé.

Il menait au Luxembourg un train de prince oriental. Il y avait formé un sérail, dont les odalisques s'éparpillaient parfois le soir sous les ombrages du jardin pour lui ménager les surprises de l'ombre et l'attrait du mystère.

Le scandale de son luxe et de ses orgies obligea le premier consul à lui demander sa démission. Il fut nommé ambassadeur à Madrid.

L'Espagne était alors en guerre avec le Portugal. Le cabinet de Lisbonne désirait la paix; le ministre du roi d'Espagne, Manuel Godoï, le savait, mais ne voulait traiter que moyennant finances, et pratiquait à ce sujet ce qu'en langue verte on appelle chez nous du chantage. Pour mener à bien son affaire, il songea à y intéresser Lucien.

— Je sais, lui dit-il, que le régent de Portugal donnera volontiers trente millions pour obtenir la paix.

— Trente millions! fit l'ambassadeur, c'est un joli denier.

— Oui, pour les négociations, c'est une somme assez ronde... quinze millions chacun.

— Mais nos gouvernements sont là...

— Qu'importe? Le premier consul est trop loin, et quant au roi il ne voit que ce que je veux bien qu'il sache.

— Mais alors qui vous a empêché jusqu'ici de conclure cette affaire? demanda Lucien.

— La reine, répondit l'amant de Louise-Marie-Thérèse. La reine commence à m'échapper; je crains que, dans l'intérêt d'une liaison nouvelle, elle ne veuille avoir une part trop large dans le marché, ou ne profite de mon secret pour me perdre près du roi. Elle a bien pu faire de son favori un premier ministre, mais elle peut le briser pour satisfaire un nouveau caprice. Pour escamoter les millions du Portugal, j'aurais besoin que quelqu'un fermât les yeux à la reine.

« Vous sentez-vous, monsieur le ministre, capable d'une grande résolution?

— Je vous comprends, prince.

— Eh bien, monsieur?

— Il me reste à savoir comment je pourrais conquérir les bonnes grâces de la reine.

— C'est chose faite.

— Que dites-vous?

— Que monsieur l'ambassadeur n'a qu'à vouloir. Le secret de son bonheur me servira de garantie dans l'opération que je vais tenter du côté de Lisbonne et quinze millions seront la récompense de mon collaborateur.

Quatre jours plus tard, l'ambassadeur présenta ses lettres de créance dans le château de Saint-Ildephonse entre onze heures et minuit. L'heure n'était pas diplomatique, mais l'audience royale ne fut pas donnée dans la salle du trône, et deux jolies caméristes, aux yeux noirs, sourirent malignement au ministre répu-

blicain lorsqu'il passa devant elles pour regagner sa voiture... Il était alors quatre heures du matin.

Lucien dut encore accorder à la reine deux ou trois autres conférences; cela suffit pour détourner l'attention de cette princesse des trente millions acheminés vers Madrid.

VII

RETOUR DE LUCIEN. — FÊTES DE NEUILLY. — BONAPARTE ET MADEMOISELLE GEORGES. — ENCORE UN MOT DES TRIPOTAGES FINANCIERS.

Quinze millions !... L'honnête Gadoï avait offert à Lucien une assez belle part; cela faisait cinq millions par séance. Il est vrai aussi que ce dernier avait à traiter avec une souveraine de quarante-huit ans.

Lucien ne demeura point longtemps en Espagne; dans les conditions où il s'était placé il lui eut été difficile de prolonger son séjour. De retour en France il donna dans sa maison de Neuilly des fêtes somptueuses et le premier consul, le félicitant un jour de l'éclat de ses réceptions, lui dit avec malice :

— Je vois, monsieur le ministre, que vous n'avez pas négligé votre fortune. Ce n'est pas un reproche que je vous adresse; cet or n'a coûté de larmes à personne et je sais de bonne source que vous n'avez été là-bas qu'un instrument d'amour et de paix.

— J'ai dû, repartit Lucien, m'initier à la politique espagnole et me plier aux usages de la cour. Je n'ai qu'à me féliciter de la haute faveur qui m'accueillit tout d'abord, mais cette faveur n'aurait pas tardé à enchaîner ma liberté. Je regrettais Paris, ses fêtes, ses spectacles, ses artistes, M^{lle} Duchesnois si touchante dans le rôle d'Alzire, M^{lle} Georges dont le premier consul, sait apprécier le mérite.

— Ah! l'on vous a déjà parlé de Georges, fit Bonaparte, fronçant le sourcil, mais Georges... c'est une fantaisie, une diversion nécessaire aux travaux de géant qui me tiennent absorbé.

— Certes, approuva Lucien, et il me siérait mal de critiquer votre goût pour le théâtre.

Bonaparte avait à cette époque un caprice prononcé pour la belle Georges. M^{me} de Rémusat nous le raconte dans ses curieux mémoires¹ :

« Madame Bonaparte, dit-elle, apprit assez vite, par le secret espionnage de ses valets, que M^{lle} Georges avait été, durant quelques soirées, introduite secrètement dans un petit appartement du château.

« Cette découverte lui inspira une vive inquiétude; elle m'en fit part avec une

1. *Mémoires de madame de Rémusat* (1802-1806), publiés en 1880 chez C. Lévy, 3 vol.

émotion extrême et commença à répandre beaucoup de larmes qui me parurent plus abondantes que cette occasion passagère ne le méritait. Je crus devoir lui représenter que la douceur et la patience me semblaient le seul remède à un chagrin que le temps ne manquerait pas de dissiper, et ce fut dans les entretiens que nous eûmes à cette occasion qu'elle commença à me donner sur son époux des notions qui m'étaient encore tout à fait inconnues.

« Le mécontentement qu'elle éprouvait me fit penser cependant qu'il y avait quelque exagération dans l'amertume de ses plaintes. A l'entendre, « il n'avait aucun principe de morale, il dissimulait alors le vice de ses penchants, parce qu'il craignait qu'ils ne lui fissent tort; mais si on le laissait s'y livrer en paix, sans lui en faire la moindre plainte, peu à peu on le verrait s'abandonner aux passions les plus honteuses. N'avait-il pas séduit ses sœurs les unes après les autres? Ne se croyait-il pas placé dans le monde de manière à satisfaire toutes ses fantaisies? Et puis sa famille ne profiterait-elle pas de ses faiblesses pour l'habituer peu à peu à changer la vie intime et conjugale qu'il menait, et l'éloigner de toute relation avec sa femme? »

« Et à la suite d'une pareille intrigue elle voyait toujours suspendu sur sa tête ce redoutable divorce dont il avait déjà été quelquefois question.

« — C'est un grand malheur pour moi, ajoutait-elle, que je n'aie pas donné un fils à Bonaparte, ce sera toujours un moyen dont la haine s'emparera pour troubler mon repos.

— Mais, madame, lui disais-je, il me semble que l'enfant de madame votre fille répare fort ce malheur; le premier consul l'aime et peut-être finira-t-il par l'adopter.

« — Hélas! répondit-elle, ce serait l'objet de mes souhaits; mais le caractère jaloux et ombrageux de Louis Bonaparte s'y opposera toujours. Sa famille lui a malignement fait part des bruits outrageants qui ont été répandus sur la conduite de ma fille et la naissance de son fils. La haine donne cet enfant à Bonaparte et cela suffit pour que Louis ne consente jamais à un arrangement avec lui. Vous voyez comme il se tient à l'écart et comme ma fille est obligée de veiller sur la moindre de ses actions. D'ailleurs, indépendamment des hautes considérations qui m'engagent à ne point souffrir les écarts de Bonaparte, ses infidélités sont toujours pour moi le signal de mille contraintes qu'il me faut supporter.

« Et en effet, j'ai toujours remarqué que, dès que le premier consul s'occupait d'une autre femme, soit que le despotisme de son caractère lui fit trouver étrange que sa femme même ne se soumit pas à accepter cet usage de l'indépendance en toutes choses qu'il voulait conserver exclusivement pour lui, soit que la nature lui eût accordé une si faible portion d'affections aimantes qu'elles étaient toutes absorbées par la personne instantanément préférée et qu'il ne lui restât pas la plus légère bienveillance à répartir sur toute autre; il était dur, violent, sans pitié pour sa femme, dès qu'il avait une maîtresse.

« Il ne tardait pas à lui apprendre et à lui montrer une surprise presque sauvage de ce qu'elle n'approuvait pas qu'il se livrât à des distractions qu'il démontrait, pour ainsi dire mathématiquement, lui être permises et nécessaires.

« — Je ne suis pas un homme comme un autre, disait-il, et les lois de morale et de convenance ne peuvent être faites pour moi. »

Cet épisode de la vie galante du consul nous a distrait du sujet que, dans le chapitre précédent, nous voulions traiter. Ainsi nous n'avons pas tout dit sur les détestables moyens employés par Napoléon pour enrichir ses parents et ses amis. De crainte de ne plus trouver, au cours de ce récit, l'occasion d'en parler, réparons ici cette omission.

Le blocus continental donna lieu à des trafics secrets, à des tripotages, dans lesquels trempa Napoléon lui-même.

L'effet des décrets de Berlin et de Melun eût été bien plus funeste à l'Angleterre si l'empereur ne l'eût pas tempéré lui-même par les licences qu'il accordait, objet d'un commerce scandaleux qui a enrichi des courtisans et même grossi le trésor privé de l'empereur.

Ainsi, non seulement les marchandises anglaises saisies n'étaient pas toujours détruites et étaient l'objet d'un commerce clandestin, mais, comme nous l'avons rapporté, on se laissait corrompre par les contrebandiers anglais.

Alliez ces manœuvres à l'amour de l'ordre et à la sévérité cruelle que Napoléon montrait à faire respecter la loi... Napoléon avait toute confiance dans la puissance du fer et de l'or; il a également abusé de l'un et de l'autre.

En prodiguant les gros traitements et les gratifications, il a avili et corrompu tous ceux dont il voulut faire les piliers de son colossal édifice.

Aussi à l'heure des épreuves, toutes ses créatures, prêtres, législateurs, magistrats, généraux, l'abandonnèrent pour sauver leur peau et leur fortune; d'autres même le précipitèrent ou le vendirent à ses ennemis.

VIII

DE 1806 A 1811

En 1807, Napoléon fut à l'apogée de sa puissance. L'année suivante nous n'étions encore malheureux qu'en Espagne et en Portugal. 1809 vit les victoires d'Eckmühl, de Ratisbonne, la prise de Vienne, les batailles d'Essling et de Wagram, enfin l'Autriche vaincue. Dans une revue passée à Schönbrunn, l'attentat d'un jeune patriote allemand, nommé Staaps, révéla à Napoléon la puissance déjà dangereuse de l'association du Tugen-Bund. Les succès de cette campagne éblouirent l'empereur. « Au retour de Wagram, il avait l'air, dit Cambacérès dans ses *Mémoires*, de marcher au milieu de sa gloire. » Il ne pouvait plus supporter aucune résistance, fût-elle la plus respectueuse et la plus légitime; il personnifiait le despotisme à son épanouissement.

L'aspect de sa personne avait changé. De sombre et maigre, il était devenu ouvert et chargé d'embonpoint. De taciturne, il était devenu parleur abondant.

Il était naguère brusque et sec : ces défauts s'étaient accentués, il était devenu impétueux et se montrait quelquefois dur.

Joséphine eut à souffrir de ce changement de caractère. Il ne gardait plus vis-à-vis d'elle aucun ménagement et se départait de la réserve qu'il exigeait des siens, au moins aux Tuileries. Il avait distingué une ou deux femmes et ne se gênait point pour montrer ses goûts, malgré les accès de jalousie de l'impératrice.

Jusqu'en 1808, l'admiration ne s'était pas lassée, et la confiance était immense ; mais on était rassasié de gloire et l'on espérait la paix. La spoliation des Bourbons d'Espagne éveilla bientôt l'inquiétude, et l'insurrection de la Péninsule, qui coïncidait avec les mouvements d'une haine mal contenue en Allemagne, furent le signal du mécontentement en France et des plus vives alarmes. Les affaires cléricales ajoutèrent encore à nos embarras. Le pape, irrité de l'occupation de Rome, se refusait à tout ce qu'on exigeait de lui, particulièrement à accepter les évêques nommés par l'empereur et à reconnaître le blocus continental.

En 1808, naquit aux Tuileries celui qui devait régner sous le nom de Napoléon III ; à son sujet nous aurons à parler longuement et de la mère et de l'enfant.

Le 17 mai 1809, Napoléon résolut de détruire la puissance temporelle des papes et, par un décret, déclara qu'en sa qualité de « successeur de Charlemagne », il retirait la dotation que cet empereur fit au saint-siège et nommait une consulte pour administrer les États-Romains ; il proclamait l'abolition de l'inquisition, des couvents, des juridictions ecclésiastiques.

Pie VII répondit par une bulle d'excommunication, non contre Napoléon personnellement, mais contre « tous les auteurs et complices des actes de violence exercés contre le saint-siège. »

Enfin, craignant une insurrection, le général Miollis, commandant à Rome, prit sur lui, non seulement d'arrêter le pape, ce que Napoléon lui avait permis, mais encore de l'emmener hors de la ville, ce qui ne lui était pas ordonné. Pie VII fut conduit à Savone.

La captivité de ce bonhomme aliéna à l'empereur le clergé et les dévots, et il récolta ainsi les premiers fruits du concordat. Nous sommes obligés de passer rapidement sur cet événement qui contribua beaucoup au retour des Bourbons. Le clergé prépara le terrain à Louis XVIII et y travailla avec l'argent de Napoléon. Grande leçon dont les gouvernements dits républicains qui se sont succédés n'ont pas su faire leur profit, parce qu'ils se sont crus plus intelligents et plus forts que Napoléon.

Mais laissons ce sujet à traiter à de plus autorisés que nous ; passons de même sous silence les affaires d'Espagne, où se révèle le mieux le tyran chez l'empereur ; contentons-nous aussi de rappeler les dissentiments qui se sont élevés entre Alexandre et Napoléon, principalement au sujet de l'exécution des conventions de Tilsitt, et par des raisons d'incompatibilité d'humeur entre les deux alliés. Nous arrivons au divorce et au second mariage.

La pensée de l'empereur, après s'être longtemps arrêtée à l'adoption d'un fils d'Hortense (le premier mourut en bas âge) et à celle d'Eugène de Beauharnais, aboutit enfin au divorce. En désignant Eugène, qu'il aimait, comme son successeur, il s'aliénait complètement sa famille.

Il songea d'abord à demander la main d'une sœur d'Alexandre, et des ouvertures furent faites à ce sujet ; mais la mère de la princesse, la veuve de Paul I^{er}, une Allemande, combattit ces projets, et l'empereur d'Occident dut chercher ailleurs.

On parla d'une princesse de Saxe, et d'autres encore ; enfin l'on s'arrêta à une petite fille de Marie-Thérèse : Marie-Louise d'Autriche.

L'empereur d'Autriche en parla spontanément à M. de Narbonne.

Mais il s'agissait de préparer Joséphine au divorce. Napoléon fit demander le prince Eugène ; mais avant son arrivée il laissa échapper l'aveu de ses intentions.

Ce fut terrible ; Joséphine eut des convulsions de désespoir et tomba évanouie. L'empereur voulut la relever et l'emporter dans ses bras, mais il dut appeler à son aide le chambellan de service M. de Beausset.

La reine Hortense avait été prévenue en même temps que son frère ; elle accourut éplorée.

— Je vous préviens, lui dit durement l'empereur, que ni les cris ni les larmes ne peuvent changer ma résolution.

— Nous vous les épargnerons, sire, répondit la reine justement blessée. L'impératrice saura se soumettre à votre volonté, et ses enfants, satisfaits de renoncer à des grandeurs qui ne les ont pas rendus heureux, iront volontiers dans la retraite consoler la meilleure des mères.

— Y songez-vous ? se récria Napoléon d'un ton moins rude. Ai-je cessé de vous aimer ? Voulez-vous en vous éloignant de moi dès à présent, donner à penser que Joséphine est répudiée ou disgraciée lorsqu'elle n'est sacrifiée qu'à un intérêt d'État. Votre mère conservera son titre d'impératrice. Elle aura le premier rang à la cour après l'impératrice régnante.

Le 15 décembre, la famille impériale fut convoquée ainsi que le chancelier Cambacérès et Regnaut de Saint-Jean d'Angely, remplissant les fonctions d'officiers de l'état-civil. L'empereur parut, tenant Joséphine par la main, et tous deux déclarèrent leur intention de se séparer. Joséphine ne put prononcer elle-même le petit discours qu'elle avait écrit et le fit lire par le comte Regnaut :

« Je me plais à donner à l'empereur la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui lui ait été donnée sur la terre. Je tiens tout de ses bontés ; c'est sa main qui m'a couronnée ; et du haut de ce trône je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français. Je crois reconnaître tous ces sentiments en consentant à la dissolution d'un mariage qui désormais est un obstacle au bien de la France, qui la prive d'être un jour gouvernée par les descendants d'un grand homme, si évidemment suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution et rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. Mais la dissolution de mon mariage ne changera rien aux sentiments de mon cœur : l'empereur aura toujours en moi sa meilleure amie. »

L'empereur paraissait vivement ému, et le prince Eugène put dire au Sénat :
— Les larmes que cette résolution a coûtées à l'empereur suffisent à la gloire de ma mère.

Pour la dissolution du mariage, l'autorité diocésaine et métropolitaine se déclara compétente. Le 18 janvier 1810, elle déclara nul le mariage de Napoléon avec Joséphine, disant que ce mariage n'avait reçu qu'une sanction irrégulière n'ayant été béni que par le cardinal Fesch, seul et sans témoin. L'officialité diocésaine invoqua le concile de Trente et condamna Napoléon à six francs d'amende. Mais plus tard l'officialité métropolitaine, tout en confirmant la nullité du mariage, releva l'empereur de l'amende.

Sur cet arrêt, Napoléon et Joséphine se retirèrent, l'un à Trianon, l'autre à la Malmaison, suffisamment éclairés sur l'immoralité de leur cohabitation. La seule excuse à leur long concubinage était dans une erreur partagée par le pape et le cardinal Fesch.

On pouvait répéter le mot d'Angereau : « Quelle belle capucinade ! »

Cependant l'Autriche continuait à intriguer aux Tuileries pour faire tomber le choix de l'empereur sur une archiduchesse. Elle oubliait les sanglants souvenirs de Marie-Antoinette pour ne voir que les profits d'une alliance nouvelle. Le prince de Schwartzemberg avait ses instructions, et, au premier mot de Napoléon, il se déclara prêt à signer un contrat de mariage. L'empereur fut flatté de tant d'empressement. Le contrat de mariage, copié sur celui de Marie-Antoinette, fut expédié à Vienne. Le prince Berthier fut chargé d'aller chercher la princesse que le prince Charles devait épouser par procuration, le 11 mars, au nom de l'empereur.

Le fiancé n'avait pas demandé de dot et avait fait stipuler un douaire de deux millions pour Marie-Louise en cas de veuvage. Par ses ordres, les bijoux les plus riches étaient préparés pour être offerts à sa nouvelle épouse. Une activité plus grande encore qu'au couronnement animait Paris, qui, tout en regrettant Joséphine, songeait aux nouvelles fêtes.

Marie-Louise avait dix-huit ans. Sa taille était bien prise et élégante. Elle avait la beauté et la fraîcheur de la jeunesse, une physionomie noble, mais un peu dédaigneuse et dépourvue de vivacité. D'un esprit assez lourd, mais d'un caractère doux et timide, elle craignait son terrible époux.

La reine de Naples alla au-devant d'elle à Braunau, sur la frontière Autrichienne. Elle entra en France par Strasbourg ; Napoléon l'attendait à Compiègne, et pour lui éviter l'embarras d'une réception officielle, courut au devant d'elle et la ramena dans sa voiture.

Le renouvellement du mariage civil eut lieu le 1^{er} avril, à Saint-Cloud. Le lendemain, les deux époux firent leur entrée solennelle dans Paris, avec un cortège aussi magnifique que celui du couronnement. Ils arrivèrent par l'arc de l'Étoile. Ce monument, dont les fondations étaient à peine achevées, avait été construit en charpentes, couvertes de toiles peintes, tel qu'il devait être. Les Champs Élysées, décorés avec élégance, étaient encombrés de curieux. Les souverains descendirent aux Tuileries et se rendirent au Louvre par la grande galerie qui réunit



Augereau.

les deux palais. C'est dans une salle du Louvre que fut renouvelé le mariage religieux.

Le mariage donna lieu à une longue série de fêtes, mais un déplorable sinistre termina ces réjouissances.

Le prince Schwartzberg, ambassadeur d'Autriche, avait donné une fête au nom de son maître. Le jardin avait été converti en salle de bal. Les plus riches tentures couvraient les murs des salons improvisés où se pressait toute la cour impériale, et le bal était dans toute son animation quand tout-à-coup des cris d'effroi se firent entendre. Le feu avait pris à des draperies de gaze et s'étendait

avec une effrayante rapidité. Le sauve-qui-peut était général, les femmes couvertes de diamants et de fleurs couraient çà et là affolées. L'empereur se hâta d'enlever Marie-Louise, de la mettre dans sa voiture et de la renvoyer à Saint-Cloud; puis il revint pour veiller au salut de la foule. On s'étouffait aux portes, on se cherchait, on se désespérait. Plusieurs personnes périrent, entre autres la princesse de Schwartzemberg. Elle était sauvée, mais ne voyant point son enfant, elle se jeta dans les salles pour le trouver. Un lustre tomba et l'écrasa.

Cette catastrophe rappela aux Parisiens celle de la place Louis XV, lors du feu d'artifice tiré pour le mariage de Marie-Antoinette. Les Parisiens sont superstitieux et virent dans cet incendie un mauvais présage.

IX

LE ROI DE SUÈDE BERNADOTTE

La Hollande venait d'être réunie à l'empire français (18 juillet 1809). Le roi que lui avait donné l'empereur s'étant plus préoccupé des intérêts de ses sujets que de ceux de l'empire et, ayant pris son rôle au sérieux, lorsqu'il n'était qu'un préfet couronné, fut rappelé à Paris.

En même temps que Louis Bonaparte descendait du trône, le maréchal Bernadotte était élevé à celui de Suède. Le roi Charles XIII l'adoptait pour fils.

Personne ne se doutait alors que cet honneur fait à la France, dans la personne de l'un de ses plus illustres soldats, pût nous être funeste quelques années plus tard.

Bernadotte qui, sous le Directoire, se disait jacobin, n'avait jamais été sincère. Son attitude douteuse avait toujours inspiré à Bonaparte une certaine méfiance.

« Le destin, dit un de ses biographes, ne se lassa pas un seul jour de le protéger. Il monta toujours, sans éprouver de ces chutes presque inévitables aux ambitions puissantes, qui franchissent l'abîme souvent placé entre la plus modeste obscurité et les grandeurs les plus éclatantes. Il croyait à une destinée particulière. Peut-être les vieilles traditions merveilleuses qui entourèrent son berceau n'étaient-elles pas étrangères à ce fond de superstition semi-païenne dont il ne se défit jamais. On raconte une ancienne chronique de sa famille, de laquelle il résulterait qu'une fée, qui avait été la femme d'un de ses ancêtres, aurait prédit qu'un roi illustrerait sa postérité. Bernadotte n'oublia jamais la légende dont on avait bercé ses premières années. » Mais il oublia facilement qu'il était Français. Il ne porta en Suède que ses rancunes contre Napoléon. A son arrivée, il avait offert son appui à l'empereur, à la condition que celui-ci lui assurerait la Norvège, qui appartenait au Danemark, alors allié de la France. Napoléon en rougit et écrivit au ministre des affaires étrangères :

« La tête du prince royal était une tête mal réglée, agitée, effervescente. Au

lieu d'étudier le pays où il arrivait, de s'y faire estimer par une attitude calme, digne, sérieusement occupée, le prince ne cherchait qu'à flatter celui-ci, à caresser celui-là et allait imprudemment soulever des questions d'où pouvait jaillir un incendie. Trahir le Danemark, c'était pour la France un crime impossible, et il était aussi peu sage que peu séant de le lui proposer. Tout cet étalage de services à rendre à la France, ou de mal à lui causer, ne pouvait point le toucher, car elle ne dépendait d'aucun ennemi, encore moins d'aucun allié. »

Cette réponse décida complètement Bernadotte à la trahison. Dès les premiers jours de son arrivée à Stokolm (novembre 1810), il agit contre la politique française, et le 18 décembre il recevait un agent secret de la Prusse. Ses paroles étaient si altières et si menaçantes à l'égard de la France, que Napoléon dut ordonner à son ministre de ne plus communiquer avec lui.

— Je devais m'y attendre, s'écria Napoléon. Son envieuse et perfide inaction n'a-t-elle pas déjà trahi l'armée française à Auerstaedt ! Que de fois, par égard pour Joseph, j'ai pardonné à ses intrigues et dissimulé ses fautes ! Pourtant je l'ai fait général en chef, maréchal, duc, prince, roi enfin ! Mais que font à un ingrat tant de bienfaits et le pardon de tant d'injures. Il faut à Bernadotte le baptême de l'ancienne aristocratie ! Un baptême de sang et de sang français ! Et vous allez voir que pour satisfaire son envie et son ambition, il va trahir à la fois son ancienne et sa nouvelle patrie. »

Il fut en effet l'auteur de la nouvelle coalition de 1811. Mais avant d'avoir à le montrer à Paris à la tête des armées de l'invasion, et pour faire diversion à ce mémorial politique, terminons ce chapitre par une anecdote curieuse.

Devenu roi sous le nom de Charles XIV, Bernadotte, un jour, tomba gravement malade. Il n'avait jamais voulu se faire saigner, bien que son médecin, disciple du docteur Sangrado, lui eût plusieurs fois dit que c'était nécessaire à sa santé.

Enfin, un moment arriva où le docteur lui déclara que s'il persistait dans ses refus il ne répondait plus de sa vie.

— Je consens, dit alors le monarque, à ce que vous demandez, mais auparavant jurez-moi que vous ne direz à personne ce que vous allez voir sur mon bras.

Le docteur, très intrigué, fit le serment demandé. Bernadotte alors retroussa la manche de sa chemise et laissa voir au docteur un superbe tatouage représentant un bonnet phrygien avec cette devise au-dessous : « *Mort aux rois !* »

Ce renégat de la Révolution n'avait pas eu l'honneur de voter la mort de Louis XVI, comme Talleyrand, mais il avait prêté serment à la République comme Bonaparte, et trahi comme Pichegru et comme Moreau. Régicide ? Non ; mais parricide.

X

NAISSANCE DU ROI DE ROME. — CAMPAGNE DE RUSSIE
LA CONSPIRATION MALLET

Le 20 mars 1811, cent un coups de canon apprirent à la population parisienne la naissance d'un fils de Napoléon. Cet événement fut généralement accueilli avec satisfaction, mais sans enthousiasme. En dehors de l'armée, on n'aimait point l'Empire, mais on ne croyait plus à la résurrection de la République et on ne voulait point des Bourbons. On voyait aussi, dans la naissance de cet enfant, un gage de paix et de tranquillité.

Pour montrer que le pouvoir temporel du pape était bien aboli, le prince impérial porta le titre de roi de Rome.

Cet enfant fut parfaitement élevé par sa gouvernante, madame de Montesquiou. Il occupait le rez-de-chaussée donnant sur la cour des Tuileries. On tolérait les curieux qui cherchaient à l'apercevoir par les fenêtres.

Les cérémonies du baptême eurent lieu le 9 juin 1811, à Notre-Dame. Trois rois, vingt cardinaux, cent évêques, le Sénat, le Corps législatif, les maires des villes de France assistaient à la cérémonie.

« Jamais les Tuileries n'avaient vu déployer plus de pompe et de magnificence. Jamais un plus grand nombre de princes, d'ambassadeurs, d'étrangers du premier rang, de princes de l'église, de ministres, de magistrats, de généraux brillant d'or, de pourpre, de pierreries, chamarrés d'ordres et de cordons de toutes les couleurs, n'avait offert plus d'hommages obséquieux ni mendié jadis à Versailles avec plus d'empressement la faveur d'un mot ou d'un regard. L'empereur, au milieu de tous, semblait seul libre et sans contrainte. D'un pas assuré, il traversait ce flot de courtisans qui s'écartaient avec respect devant lui. D'un coup d'œil il transportait de joie ou foudroyait ceux qu'il approchait ; s'il daignait parler, l'heureux mortel auquel il s'adressait, la tête inclinée, l'oreille tendue, osait à peine respirer ou répondre. Tel était l'aspect des Tuileries en 1811, je les revis deux ans après : tout était bien changé. » (Miot).

Et si l'on regardait à quelques années en arrière, n'était-il pas plus étonnant encore ce changement survenu dans le palais national de la convention ?

Parmi ces courtisans chamarrés et titrés, combien avaient juré mort aux tyrans et aux aristocrates ?... Combien de nobles avaient-ils envoyé à la guillotine ?

Et l'empereur, cet ancien général de la République en Italie !... Et l'impératrice, cette Autrichienne, cette petite-fille de Marie-Thérèse, cette nièce de Marie-Antoinette, guillotinée à quelques pas du palais.... l'imagination reste confondue en la voyant dans ce palais, le diadème au front.

Tandis que la cour exaltait, la population parisienne demeurait froide.

« Je vis passer le cortège sur les boulevards, dit le conseiller Miot, et je m'aperçus bien que la présence de l'empereur et la vue de toutes ces magnificences ne faisait plus sur le peuple la même impression qu'autrefois. Les acclamations étaient rares et sortaient principalement d'un groupe ambulante, évidemment salarié par la police et qui suivait les voitures. Beaucoup de spectateurs n'ôtaient pas leur chapeau, et dans les masses, l'enthousiasme avait disparu. »

Cette fête devait être la dernière.

La Russie armait contre nous depuis 1810. Elle était prête ; Napoléon le savait. Il n'ignorait pas que le tzar avait accepté l'alliance de Bernadotte et que ce dernier, qui correspondait avec les patriotes d'Espagne, avec Moreau et les royalistes de France, avait traité avec l'Angleterre et décidé Alexandre à la guerre. La crise approchait.

Pour alliés Napoléon avait ses ennemis mortels : le Prussien et l'Autrichien. Son beau-père François promettait son concours et en même temps faisait dire à la Russie que ce concours serait nul. Sa femme, que le luxe de Marie-Louise faisait mourir d'envie, lui avait inspiré ce double rôle.

Enfin la guerre fut déclarée par Napoléon à la Russie, le 22 juin 1812. Le 7 septembre, la victoire de la Moscowa nous ouvre les portes de Moscou ; le sauvage et héroïque incendie de cette capitale nous rejette dans un désert de glace. L'heure du châtement a sonné pour Bonaparte. Pauvres Français !... La grande armée allait mourir. On se souvient de cette agonie et du magnifique et terrible tableau que Victor Hugo en a tracé dans les *Châtiments* :

Il neigeait, l'âpre hiver tombait en avalanche ;
Après la plaine blanche une autre plaine blanche,
On ne connaissait plus les chefs, ni le drapeau
Hier la grande armée et, maintenant, troupeau ;
On ne distinguait plus les ailes ni le centre.
Il neigeait ! Les blessés s'abritaient dans le ventre
Des chevaux morts. Au senil des bivouacs désolés,
On voyait des clairons à leur poste gelés,
Restés debout en selle et muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.
Boulets, mitraille, obus, mêlés aux flocons blancs
Pluvaient. Les grenadiers surpris d'être tremblants,
Marchaient pensifs, la glace à leur moustache grise.
Il neigeait ! Il neigeait toujours ! La froide bise
Sifflait ; sur le verglas dans des lieux inconnus,
On n'avait pas de pain et l'on allait pieds nus.
Ce n'étaient plus des cœurs vivants, des gens de guerre
C'était un rêve errant dans la brume, un mystère,
Une procession d'ombres sous le ciel noir.
La solitude vaste, épouvantable à voir,
Partout apparaissait muette, vengeresse.
Le ciel faisait sans bruit avec la neige épaisse
Pour cette immense armée un immense linceul.
Et chacun se sentait mourir ou était seul.
Sortira-t-on jamais de ce funeste empire !
Deux ennemis : le czar, le Nord. Le Nord est pire.

On jetait les canons pour brûler les affûts
Qui se couchait mourait.....

On pouvait à des plis qui soulevaient la neige
Voir que des régiments s'étaient endormis là.
Fuyards, blessés, mourants, caissons, brancards, civières,
On s'écrasait aux ponts pour passer les rivières
On s'endormait dix mille, on se réveillait cent.
Ney que suivait naguère une armée, à présent
S'évadait, disputant sa montre à trois cosaques.

Paris ignorait encore l'horrible désastre, mais il en avait le pressentiment et les bruits les plus sinistres circulaient et faisaient frissonner la nation anxieuse, crédule et muette.

Le 23 octobre, une nouvelle terrible circula dans quelques quartiers de Paris :
— « L'armée est vaincue, l'empereur est mort. »

L'image de l'invasion s'empara des esprits. Paris était presque sans garnison. Marie-Louise résidait à Saint-Cloud.

Dès le matin, quelques troupes, commandées par les généraux Guidal et Lahorie, se rangèrent sur la place de Grève et un autre général arriva à l'Hôtel de ville; il se nommait Mallet.

Il apprit au comte Frochot, préfet de la Seine, que l'empereur était mort, que l'abolition du gouvernement impérial était décrétée par le Sénat et qu'il était nécessaire de délibérer sur le salut de l'État.

Le préfet donna aussitôt des ordres pour qu'une salle fût mise à la disposition du futur gouvernement provisoire.

De l'Hôtel de ville, le général se rend chez le baron Pasquier, préfet de police, et le fait arrêter puis conduire à la Force. Nul ne résiste à ces paroles : l'empereur est mort !

Au ministère de la police, même épouvante et même obéissance des agents aux ordres de Mallet. Le duc de Revigo est arrêté sans résistance et va rejoindre le baron Pasquier.

Toujours suivi de soldats qui furent ses premières dupes, Mallet se rend place Vendôme chez le commandant de Paris.

— Général, l'empereur est mort ; un sénatus-consulte abolit le gouvernement impérial, je vous demande votre épée.

Hullin se refuse d'abord à croire à une telle catastrophe, mais d'autre part l'idée d'une tentative aussi audacieuse ne peut lui venir à l'esprit. Il perd la tête et remet son épée, quand sa femme accourue, après avoir supplié Mallet s'écrie :

— Eh bien, monsieur, veuillez au moins nous montrer le mandat d'arrestation. Mallet pressent une explication dangereuse, et pour l'éviter il a recours au crime. Il répond à cette réclamation par un coup de pistolet tiré à bout portant sur le général. Hullin tombe, sa femme s'enfuit, appelle au secours ; la garde arrive ; Mallet est arrêté.

Enfin on se demande d'où sort ce général.

Mallet, depuis 1802 n'avait cessé de conspirer. Jeté en prison, puis amnistié, il

était entré dans un nouveau complot en 1808 et avait été enfermé à Vincennes. Là, ayant simulé une maladie, il avait obtenu d'être transporté dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine. C'était de cette maison qu'il était sorti le 23 octobre... Jugé le 29, il fut fusillé le lendemain avec onze de ses complices. Le président du conseil de guerre lui ayant demandé s'il avait des complices :

— La France, répondit-il, l'Europe et vous-même, si j'avais réussi.

Napoléon fut effrayé de cet audacieux coup de main qui montrait à cette heure critique, que tout l'édifice de l'empire reposait sur lui seul.

— Un homme est-il donc tout ici, s'écria-t-il : les institutions, les serments, rien !

Mais il avait voulu qu'il en fût ainsi !

La démonstration de l'absurdité du système impérial venait ainsi d'être faite deux fois, à l'étranger et à l'intérieur, à Moscou et à Paris. Cet édifice colossal manquait de solidité et menaçait d'écraser la nation dans sa chute, comme le temple philistin dont Samson avait ébranlé la colonne centrale.

XI

DRESDE. — LEIPZIG. — L'INVASION. — TRAHISON DE TALLEYRAND.

La campagne de 1813, malgré ses efforts prodigieux, aboutit à un second désastre. Après la victoire de Dresde, les funestes journées de Leipzig, 18 et 19 octobre, la bataille des nations, comme disent les Allemands.

L'Europe entière était armée contre la France épuisée, et l'on doutait que l'armée en retraite pût repasser le Rhin. Paris était consterné et, à travers son deuil, on pouvait discerner une certaine satisfaction amère du châtement de Napoléon.

Le 21 décembre, un corps autrichien passa le Rhin, près d'Hieningue. La France, l'ancienne France, était envahie !...

Le discours prononcé à l'ouverture du Corps législatif produisit une fâcheuse impression. Nulle parole de paix, des hommes et de l'argent, de l'argent et des hommes, c'était tout le discours. Mais pouvait-il parler de paix ? Dès cette heure, elle était impossible, et il le savait bien. On ne voulait pas traiter avec lui, on voulait le renverser. Le congrès de Châtillon ne fut qu'une comédie.

Le tyran, alors, adoucit sa voix pour parler à son peuple. Il réorganisa la garde nationale, ressuscita les chants patriotiques. Les orgues jouèrent l'air de *la Marseillaise*, sur lequel on avait parodié des paroles en l'honneur de Napoléon.

Mais la nation restait sourde et comme abruti de fatigue et de douleur. Aucun ressort puissant n'existait plus, ni l'amour de la patrie, ni celui du souverain, ni les nobles passions de liberté et d'égalité. Le gouvernement seul parlait et personne ne lui répondait. L'armée seule était dévouée à son chef, encore les généraux commençaient-ils à murmurer. Les plus fidèles étaient morts : Bessières, Duroc avaient péri dans la dernière campagne. L'heure des trahisons

était sonnée. Murat, le roi de Naples, désertait les drapeaux français; c'était la plus cruelle insulte que pût recevoir Napoléon.

Cependant le séjour de l'empereur à Paris ne pouvait se prolonger; sa présence à l'armée était nécessaire. Il voulut régler la forme du gouvernement pendant son absence dans un conseil extraordinaire, tenu aux Tuileries le 21 janvier. Il y fut arrêté que Marie-Louise, régente, resterait à Paris avec le roi de Rome et aurait pour conseillers Joseph et Cambacérés.

Le 23, l'empereur tint pour la dernière fois une grande audience. Tous les officiers de la garde nationale parisienne nouvellement réorganisée étaient rassemblés dans la salle des maréchaux.

L'empereur leur présenta l'impératrice et le roi de Rome, leur demanda de veiller à leur sûreté et répéta plusieurs fois : — Vous m'en répondez n'est-ce pas? Vous les défendez?

Il mit dans ces paroles une chaleur, un accent de sensibilité qui produisirent une vive impression et les cris de : Vive l'empereur! Vive l'impératrice! Vive le roi de Rome! éclatèrent de toutes parts.

Revenu dans les salons, il y retrouva une cour assez nombreuse et toujours aussi prodigue de basses flatteries, mais bien moins brillante qu'autrefois. Jamais les sénateurs ne s'étaient montrés plus obséquieux. M. de Laplace, entre autres, parlait avec attendrissement de son amour pour l'empereur, — lui qui, quelques mois plus tard, déclara « qu'il n'avait jamais cessé de porter les Bourbons dans son cœur. »

Le 25 janvier, l'empereur partit pour Châlons-sur-Marne. Nous ne le suivrons pas dans cette admirable et funeste campagne, funeste en ce sens que sa gloire devait rester stérile. Nous passerons sous silence les négociations de Châtillon. Les conditions mises à la paix par les coalisés étaient humiliantes et n'étaient pas sincères. La paix était nécessaire, mais elle n'était que dans les vœux de la nation. La lutte était à ce point inégale que de nouvelles batailles, même victorieuses, ne pouvaient qu'achever notre épuisement. Enfin, plusieurs comités de traîtres s'étaient organisés à Paris pour indiquer à l'ennemi les points les plus vulnérables de notre défense, et les mouvements de nos troupes.

« M. de Talleyrand était à la tête de la plus active de ces réunions. Maltraité par l'empereur, sans que jamais son impassible figure eût laissé percer le moindre signe de ses ressentiments, il trouvait l'occasion de se venger trop belle pour ne pas en profiter, et l'espoir de ressaisir la puissance en ramenant les Bourbons — espoir qui fut si promptement déçu — l'animait de tous les sentiments de haine et d'ambition dont une âme froide peut être susceptible. M. de Jaucourt, étroitement lié avec M. de Talleyrand, et qui faisait très exactement son service près du roi Joseph, était son émissaire. Admis comme premier chambellan dans l'intimité du Luxembourg, il recueillait toutes les nouvelles qui arrivaient et les portait à M. de Talleyrand. C'est dans cette réunion, dont l'abbé de Montesquiou¹, le baron Louis et quelques autres faisaient partie,

1. Frère de madame de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome.



Un brouillard rouge avait rempli la chambre.

que s'élaborait le projet de l'établissement d'un gouvernement provisoire ».

« Des demi-confidences, des insinuations, des espérances données avec autorité, détachaient journellement du parti de l'empereur des membres influents du Sénat et du conseil d'État... Jugez si l'ennemi devait être bien informé et s'il pouvait hésiter à se présenter devant Paris ! » (Miot).

Il y eut un noble exemple de patriotisme donné par Carnot. Écarté depuis longtemps des affaires, abreuvé d'injustices, il offrit ses services à celui dont il avait tant à se plaindre. Chargé de la défense d'Anvers, il ne capitula qu'après l'abdication de l'empereur. A une lettre de Bernadotte qui lui rappelait « leur

ancienne amitié », il répondit : « J'étais l'ami du général français Bernadotte, mais je suis l'ennemi du prince étranger qui tourne ses armes contre ma patrie. »

Cependant, l'ennemi s'approchait de Paris. Prussiens, Russes, Autrichiens s'avancèrent par Meaux et Claye, et le général Compans sortait de Meaux pour s'établir entre Romainville et La Villette.

Chaque coup de canon qu'on entendait le soir semblait éteindre une des lumières qui brillaient naguère à la double façade des Tuileries. Le jour les salons devenaient presque déserts. On ne se fait pas d'idée du nombre de chambellans atteints depuis quelques jours de graves indispositions.

— Ce que c'est que la cour ! — disait un vaudevilliste, témoin de cette désertion progressive des courtisans, — les officiers rouges sont aussi rares maintenant aux Tuileries que les écrevisses dans une tourte de vingt sous.

XII

DÉPART DE MARIE-LOUISE. — DÉFENSE DE PARIS. — CAPITULATION.

Le 29 mars, à la suite d'un conseil tenu le 28, Marie-Louise et le roi de Rome quittèrent les Tuileries pour se réfugier à Blois. C'était une faute ; l'impératrice eût voulu rester, pensant qu'en faisant tête à l'orage, et en s'appuyant sur son père on n'oserait la faire descendre du trône. Mais Cambacérès tremblait pour ses richesses, et Joseph s'autorisait d'une lettre où son frère lui disait de ne pas permettre que l'impératrice et son fils tombassent aux mains de l'ennemi. Le départ eut lieu au milieu de la foule surprise et découragée, et dégoûtée aussi du spectacle que lui donnait le déménagement des gens de cour. Enfin, le 29, le drapeau tricolore avait cessé de flotter sur le palais désert.

Sénateurs et ministres avaient reçu l'ordre de suivre l'impératrice. Ils s'en gardèrent bien ! Fontanes s'excuse sur sa santé ; Talleyrand feint d'obéir, mais oublie ses passeports, se fait refuser le passage de la barrière et s'empresse de rentrer à son hôtel de la rue Saint-Florentin.

Cependant le 28, à Troyes, le 29 à Sens, l'empereur dépêcha courrier sur courrier pour dire : Que Paris tienne, j'arrive ! — Encore un jour ! écrit-il de Fontainebleau. Mais Paris ne peut tenir un jour.

L'attaque a commencé le 29 vers six heures du matin. Paris n'était pas fortifié, mais il n'était pas sans ressources militaires. On pouvait réunir et armer 70,000 hommes, en comptant 20,000 conscrits casernés dans les environs et 12,000 gardes nationaux. Marmont et Mortier avaient 13,000 hommes de l'armée active, et plus de 20,000 ouvriers, anciens soldats, demandaient des armes aux mairies ; on les repoussa. Les armes ne manquaient pas. Il y avait 400 canons, 20,000 fusils neufs, 5 millions de cartouches ; à Grenelle seulement 300 milliers de poudre et la manutention fabriquait 60,000 rations par jour. On les laissa prendre à l'ennemi et les Français manquèrent de munitions et de pain.

En fin de compte on n'eut à opposer que 22,000 hommes à 170,000. Le 29, Pantin et Romainville furent disputés avec une énergie incroyable pendant quatre heures, et la marche de l'ennemi fut arrêtée. Le lendemain le pont de Charenton fut glorieusement défendu par 300 vétérans et les élèves d'Alfort. Sur l'avenue de Vincennes se battaient les élèves de l'école polytechnique. Marmont était refoulé jusqu'aux buttes Chaumont et bientôt Mortier devait évacuer Montmartre. Mais pourquoi n'avait-on que quatre canons aux buttes Chaumont et six à Montmartre quand il y en avait deux cents au Champ-de-Mars ?...

La lutte continua aux barrières avec acharnement. Marmont, coupé de ses communications avec Paris, dut, l'épée à la main, se faire jour à travers les bataillons ennemis. Moncey, avec quelques invalides et des gardes-nationaux défendit héroïquement la barrière de Clichy.

Dans tous ces combats l'ennemi fit la perte énorme de 18,000 hommes.

Marmont signa une capitulation qui permit à son corps d'armée de quitter Paris au moment même où le général Dejean accourait annoncer l'arrivée de l'empereur. Ce général courut en vain après Joseph, qui s'était contenté de regarder la bataille à Montmartre et s'était enfui à Blois. Il s'adressa à Mortier ; celui-ci essaya d'obtenir une suspension d'armes pour gagner du temps, mais on lui objecta la capitulation du duc de Ragusen. Il ne lui restait qu'à capituler à son tour.

Napoléon était alors à cinq heures de Paris. Il rencontre en route le général Belliard et sa cavalerie qui évacuait la capitale ; il le presse de questions :

— Où est l'impératrice ? Où est le ministre de la guerre ? Où est Joseph ?

— L'impératrice est à Blois ; Joseph n'a point paru de la journée. Paris a capitulé à neuf heures du soir et il est minuit.

L'empereur se résigne à retourner à Fontainebleau.

XIII

LES ROYALISTES MÈLENT LA HONTE AU DEUIL NATIONAL. LES COALISÉS A PARIS ;
LA BOHÈME ROYALE AUX TUILERIES

Les Bourbons et leurs amis n'ont jamais été intéressants que sur l'échafaud. La prison du Temple fait un instant oublier Versailles et les Tuileries. Antoinette est grande devant Hébert, Louis Capet commence à se faire admirer au moment où il paye de sa tête. La pitié après cent ans suit encore les sinistres charrettes que Samson emmène de la Conciergerie. La même pitié enveloppe de ses regards mouillés Malesherbes et Bailly. Mais bon Dieu ! faut-il que les prisonniers du Temple et de la Conciergerie aient été suppliciés pour faire place aux misérables que nous allons voir !... Non jamais, Paris, tu ne fus témoin de scènes plus honteuses ! Il est dans ton histoire des pages qui font frémir d'horreur ou

d'épouvante, mais celle que nous ouvrons provoque des nausées de dégoût. Jamais, Tuileries, vous n'avez hébergé pareils bohèmes, aussi vils et aussi éhontés.

Les voilà donc revenus ces Bourbons, ces émigrés! Où sont-ils? Attendez que l'ennemi victorieux ait franchi les barrières encore fumantes de la lutte: ils sont derrière les cosaques et les ulhans, dans les fourgons des armées coalisées.

Tout ce qu'il y a d'impur dans la grande cité, tous les traîtres, tous les lâches, les affamés de l'ancien régime et les pourris de l'empire, ces nobles que nous avons vu lècher les bottes de César, et ces femmes décolletées jusqu'au ventre qui applaudissaient l'exécution de Robespierre, toute cette bande a loué les fenêtres du boulevard pour saluer l'étranger.

Par les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, les grandes voies populaires, les régiments étrangers trouvèrent un accueil morne et glacial.

Mais il y a faubourg et faubourg!... Noblesse de cœur et noblesse de titre! et lorsque la garde russe déboucha sur les boulevards, la noblesse du faubourg Saint-Germain l'accueillit de ses acclamations joyeuses.

Les dames aux fenêtres, agitaient leur mouchoir, jetaient des fleurs et criaient: Vive Alexandre!...

— Vive Alexandre, s'il nous rend nos Bourbons!

— Oui, mesdames, répondit enfin l'empereur de Russie; vous les reverrez.

Alexandre passa ses troupes en revue aux Champs-Élysées et se rendit ensuite chez Talleyrand qui lui avait offert son hôtel de la rue Saint-Florentin.

En même temps, les bandes de l'émigration que toutes les diligences voituraient vers la capitale, militaires d'ancien régime en costumes Louis XVI, évêques in partibus, vieux robins sans loges et sans le sou, moines, abbés, femmes galantes, se précipitèrent au château comme dans un gîte banal, et s'y casèrent sans façon en attendant les nouveaux maîtres. Ils ne laissèrent à ceux-ci que quelques chambres pour se loger et y disputèrent la place aux valets impériaux de première ou de dernière classe, qui espéraient pouvoir offrir leurs services aux Bourbons.

C'était une cohue burlesque que celle des habitants des Tuileries; émigrés, revenants, poudrés, chamarrés et rapés, d'un côté, et de l'autre chambellans, écuyers, huissiers etc., qui se considéraient comme des dépendances de la liste civile, comme des parties essentielles du mobilier du palais, des animaux domestiques qu'adopteraient les nouveaux locataires.

Envahisseurs et anciens occupants se querellaient, se jetant réciproquement au nez, le mot de Molière: — C'est à vous d'en sortir!... Les uns étalaient leurs titres et les autres leur livrée. Mais, des combles au sous-sol, on ne voyait que comtes et marquises, glanant les savons et les peignes oubliés par les femmes de Marie-Louise, ou buvant le vin de l'office.

Ailleurs, dans les salons des sénateurs et des nobles, c'était la même abjection. Ces gens à qui l'empereur avait rendu leur fortune, ces vieux qu'il avait gavés, ces jeunes dont il avait payé les dettes, ces femmes qui avaient figuré dans ses fêtes, tous ces nobles se déchainaient contre *cet homme*.

Ces déclamations indignaient Alexandre.

— Je n'aime pas le faubourg Saint-Germain disait-il, ses dames ressemblent à des furies.

Les courtisans comblés de faveur par Napoléon ne tarissaient pas sur la magnanimité d'Alexandre, la sagesse du roi de Prusse, la modération de l'empereur d'Autriche.

Le vicomte de Chateaubriand comparait Wellington à Turenne. Le même qui avait appelé Napoléon : « Un de ces hommes que la Providence envoie en signe de réconciliation lorsqu'elle est lasse de punir, » lançait un pamphlet où il traînait dans la boue l'ogre de Corse.

Le ministre Nesselrode s'écriait : « On dirait qu'ils reviennent de l'autre monde. Je crois en vérité qu'ils sont surpris de trouver grandis les enfants qu'ils avaient laissés à la mamelle. Ils ne veulent entendre parler de rien de nouveau. Les titres d'empereur, d'impératrice, de roi, de reine, pour des gens qui ne sont pas de leur souche, leur paraissent du grec. Le mot progrès leur est étranger, enfin, en toute chose, ils sondent 1814 à 1788. »

A l'Opéra, les souverains furent les objets d'une ovation de la part des royalistes qui inondèrent le théâtre de cocardes blanches. Lais chanta des couplets où Alexandre était appelé *le roi des rois*.

La vaillante noblesse de Coblenz et de Varsovie s'unit à celle que les gardes de l'empire avaient persécutée en l'empêchant de détrousser les diligences et de chauffer les acheteurs de biens nationaux, et elles dansèrent sur la France saignante et abattue en chantant : *Vive Henri IV* ou *Charmante Gabrielle !*

Les flatteries aux vainqueurs entraînaient les insultes aux vaincus

Le marquis de Maubreuil avait attaché la croix de la Légion d'honneur à la queue de son cheval. Ce coquin qui venait d'attaquer et de piller sur la grande route les fourgons du roi Jérôme, après avoir mangé son or dans l'orgie et paradé à la cour de Louis XVIII, finit par se vendre pour une pension de deux ou trois mille francs à une fille du cirque, nommée Schumacher, qui l'épousa pour s'appeler marquise et à la condition que, la cérémonie faite, il irait se cacher dans un coin.

La comtesse de Périgord, depuis duchesse de Dino, l'amie de Talleyrand, se promena sur les boulevards assise à cheval derrière un cosaque.

Un duc de Larochehoucaud monta sur la colonne Vendôme, passa une corde au cou de la statue de l'empereur et la fit tirer par des royalistes, à qui il jetait de l'argent. Le Maubreuil, déjà nommé, y attela ses chevaux. Mais la statue ne bougea pas... Il fallut que le grand duc Constantin blâmât hautement ces outrages.

Les vieux bandits des *Compagnons de Jéhu* et des *Compagnons du Soleil*, ce qui restait des chouans de Charette et de Cadoudal, les grandes dames du faubourg et les filles du Palais-Royal emplissaient les rues de leur expansive gaieté, une cocarde blanche au chapeau et un bouquet de lys à la ceinture.

Tandis que les Larochehoucauld et les Maubreuil du Ruisseau s'acharnaient contre les enseignes des fournisseurs de l'empereur ou mutilaient les N et les

aigles des monuments et les trophées glorieux qui blessaient les regards de *nos amis les ennemis*.

Mais le plus beau spectacle n'était pas là ; il était au gouvernement provisoire que Talleyrand et le chambellan de Jeaucourt avaient créé aux Tuileries, et qui correspondait directement avec Louis XVIII.

Il était au Sénat qui, le 1^{er} avril, insultant sans vergogne celui qu'il avait adulé, reconnaissait le Gouvernement provisoire, prononçait la déchéance et improvisait, en quatre jours, une constitution dans laquelle les sénateurs s'étaient, de leurs propres mains, largement payés, par l'hérédité et les dotations, des services qu'ils avaient rendus à Louis XVIII. C'était l'objet de la risée générale.

Mais il y avait mieux encore que les Fontanes et les Jeaucourt du Sénat conservateur.

On trouve dans *le Moniteur*, parmi les adhésions aux mesures prises par le Sénat, des adresses de Cambacérès, du général Mathieu, allié du roi Joseph et son chef d'état-major, et du comte Philippe de Ségur ; or, Cambacérès était encore à Blois auprès de l'impératrice, Mathieu était encore auprès du roi, quand ces adresses parurent !... Et ce Ségur, comblé de faveurs par Napoléon, devait se retrouver, un an juste après, parmi les officiers accourus aux Tuileries pour servir l'usurpateur.

Au milieu de cette désertion générale, seules Joséphine et la reine Hortense, étaient demeurées à Paris ; la première à la Malmaison, la seconde dans son petit hôtel de la rue de Provence.

Quand Napoléon apprit tout cela de M. de Caulaincourt, il s'écria :

— Rien ne me surprend dans votre récit. Talleyrand se venge de moi, c'est tout simple... les Bourbons se vengeront de lui. Mais tous ces hommes de la Révolution, parmi lesquels il y a plus d'un régicide, sont bien imprudents de se jeter dans les bras de l'étranger. Quant aux souverains étrangers, ils veulent abaisser la France : ils se conduisent avec moi peu dignement. J'ai pu détrôner l'empereur François et le roi Guillaume, j'ai pu déchaîner les paysans russes contre Alexandre, je ne l'ai pas fait... Si j'avais mon armée, j'aurais déjà attaqué et tout serait fini dans deux heures, car l'ennemi est dans une position à tout perdre... Quelle gloire si nous les chassions !... Mais ce n'est qu'un retard : après-demain j'aurai les corps de Macdonald, d'Oudinot, de Gérard, et si l'on me suit je changerai la face des choses. Les chefs de l'armée sont fatigués, mais la masse marchera...

Napoléon pouvait encore en effet réunir 140,000 hommes, en comptant les corps de Soult et de Suchet ; mais, comme il disait, les chefs de l'armée étaient fatigués. Marmont écoutait Talleyrand. Marmont en qui l'empereur avait confiance, gardait la ligne d'Essonne, nécessaire à la concentration des troupes. Il trahit. Il signa avec Schwartzemberg une convention secrète, par laquelle il s'engageait à abandonner ses positions d'Essonne et à se retirer en Normandie. Il opérait déjà ce mouvement lorsque Ney et Macdonald vinrent lui dire, de la part de l'empereur, qu'il pouvait venir avec eux négocier à Paris la régence de Marie-Louise. Il fut fort embarrassé ; il avoua et redemanda à Schwartzemberg son engage-

ment. Il prit part à Paris à la négociation. Mais les conférences, qui prenaient un tour favorable, changèrent d'aspect quand Alexandre fut instruit de ce qui se passait à Essonne.

Napoléon ayant mandé près de lui Marmont ou, à son défaut, celui qui le remplaçait dans son commandement, ce dernier, effrayé, réunit les autres généraux qui, comme lui, avaient été entraînés par Marmont. Ils se crurent découverts et, sans rien dire aux soldats, consommèrent la trahison en se retirant à Versailles.

Alexandre à la nouvelle de cette défection refusa de négocier et, n'ayant plus à craindre Napoléon, opta pour Louis XVIII

Les soldats de Marmont, voyant enfin le rôle odieux qu'on leur faisait jouer, se révoltèrent ; mais le maréchal accourut, les trompa, et finit par les calmer et achever son crime.

— Ah les hommes ! s'écria Napoléon. Mes maréchaux rougiraient de tenir la conduite de Marmont ; ils ne parlent de lui qu'avec indignation, mais ils sont bien fâchés de s'être autant laissés devancer sur le chemin de la fortune... Ils vous draient bien, sans se déshonorer comme lui, acquérir les mêmes titres à la faveur des Bourbons... Marmont, je l'avais traité comme mon enfant... Je comptais sur lui...

Il se résigna à abdiquer.

Tout le monde sait le reste de ce lamentable drame de Fontainebleau : l'idée bizarre des coalisés de donner pour résidence à Napoléon un îlot de quelques kilomètres carrés ; la tentative de suicide de l'empereur ; ses adieux à l'armée fidèle de Fontainebleau. Notre cadre est trop étroit pour ces grandes scènes qui d'ailleurs n'appartiennent pas à la chronique des Tuileries. Le lecteur pourra nous en opposer la grandeur et le pathétique aux chutes vulgaires sans de Charles X et de Louis-Philippe, et à la capitulation de Sedan.

Les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne et environ 400 hommes de la Cille garde accompagnèrent Napoléon en exil. Des outrages, des menaces d'assassinat assaillirent la voiture qui l'emportait à travers une contrée tristement célèbre par ses violences sanguinaires. Il s'embarqua le 28 avril, et le 3 mai il descendit à l'île d'Elbe.

SIXIÈME PARTIE

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT JOURS

I

CONVENTION DÉSASTREUSE SIGNÉE AUX TUILERIES PAR LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — LE DRAPEAU BLANC. — ARRIVÉE DU COMTE D'ARTOIS. — LA DUCHESSE D'ANGOULÊME AUX TUILERIES.

C'est aux Tuileries que fut rédigé et signé par Talleyrand la désastreuse convention du 23 avril, qui consentait une contribution de guerre de 700 millions, réduisait la France à ses frontières du 1^{er} janvier 1792, et livrait aux alliés 53 places fortes, 13,000 bouches à feu, 30 vaisseaux et 12 frégates. Avec la magnanimité qu'on se plaisait à leur reconnaître, les alliés daignèrent se contenter de ces concessions.

Rassuré par l'heureuse intelligence établie entre le gouvernement provisoire et l'étranger, le comte d'Artois et ses deux fils, bientôt suivis de la duchesse d'Angoulême, étaient arrivés aux Tuileries.

Ils eurent d'abord quelque peine à y organiser leur campement au milieu des bandes d'émigrés qui les avaient envahies.

Le drapeau blanc flottait sur le château de leurs pères.

Le comte d'Artois, lieutenant général du royaume (par la grâce de Dieu), s'empressa de signer la convention-Talleyrand que Marmont lui-même n'avait pas hésité à qualifier de monstrueuse.

On s'empressa autour de Monsieur et de la duchesse. Cette fille de Louis XVI avait gardé un implacable souvenir des douleurs du Temple et des souffrances d'un exil de vingt années. C'était une femme au front pâle, au regard dur, d'une physionomie peu sympathique. Elle tenait de son père l'étroitesse d'esprit et la bigoterie, de sa mère l'orgueil et l'énergie virile, de l'exil la haine de tout ce qui lui rappelait la révolution, dont elle ne comprenait ni les causes, ni les résultats.

Promenant ses dédains dans les magnifiques appartements où l'empereur avait dépensé des millions, elle s'étonnait que l'on n'eût pas encore fait disparaître des plafonds toutes ces *ignobles* aigles... Elle proposait de rétablir l'ancien costume de Versailles, les paniers, la poudre.

Tout objet nouveau pour elle la choquait. Elle n'admettait pas que l'on eût



Bernadotte.

rien inventé de bon depuis 89 et affectait d'employer les expressions surannées de cette époque.

Elle demanda à un domestique son *forté*. L'homme interpellé eut du mal à comprendre que, par cette expression de 1788, elle désignait une antique épinette abandonnée le 10 août; enfin, comme il l'assura qu'il y avait au château d'excellents pianos, elle répondit par un sourire sceptique et dédaigneux.

Il ne faudrait pas conclure de là qu'elle tint à un souvenir d'enfance et de famille; elle n'avait point l'imagination du cœur, et la preuve c'est qu'elle négligea de se faire envoyer un chiffonnier de Marie-Antoinette que son possesseur, un nommé Bonnefoy, lui avait offert à son passage à Amiens.

Quelques jours après son arrivée aux Tuileries, un sculpteur nommé Deseine vint lui offrir le buste du jeune dauphin.

Elle jeta son regard froid à l'image de son frère et répondit sèchement :

— Merci, monsieur, nous avons déjà trois ou quatre portraits semblables.

— Les portraits dont parle madame la duchesse n'ont pas été faits d'après nature; je suis le seul artiste qui ait obtenu des séances.

— Je vous dis que nous avons déjà le buste de mon frère. Vous pouvez rapporter le vôtre.

— J'obéis, madame.

Peu de jours après, le buste fut vendu à l'hôtel Bullion.

Elle avait contracté en exil des habitudes de lésine dont elle avait du mal à se défaire et n'avait aucun goût pour les beaux-arts. A ces défauts la duchesse en joignait un autre plus fâcheux : le manque de savoir-vivre.

Un jour, comme elle faisait les honneurs de la table du lieutenant général du royaume aux souverains étrangers, Son Altesse, désignant du doigt le grand-duc de Bade au prince royal de Bavière, son voisin, leur dit tout haut :

— N'est-ce pas là ce prince qui a épousé une de ces princesses de Buonaparte? Quelle faiblesse de s'être allié à cet homme!

Or le voisin était aussi l'allié de cet homme, et l'empereur d'Autriche put aussi s'appliquer cette observation désobligeante. L'empereur de Russie dut également se rappeler qu'il avait été question d'unir la grande-duchesse Anne à son ami de Tilsitt.

Voilà de ses sorties.

Et que dire de Monsieur?... Ce qui nous reste de plus cher de lui, les pièces de cent sous, qui portent l'empreinte de ses traits, nous révèlent un esprit entêté, étroit et orgueilleux (voyez le front), un tempérament érotique (voyez le nez de chèvre et la lèvre), mais rien du « roi vaillant » du Pont-Neuf.

Ah! le roi de Navarre et de France par droit de conquête, le vainqueur d'Arques, n'aurait pas abandonné ses amis à Quiberon!...

A côté de la fille de Louis XVI et de son oncle se rangeait le duc d'Angoulême. Ce gros homme, épais de corps et d'esprit, n'avait rien non plus d'un héros, bien que la famille voulût en faire son foudre de guerre, mais il était rempli de bonne volonté et se donnait beaucoup de mal pour obéir à sa femme. Nous le verrons à l'œuvre bientôt.

Enfin parlons de Louis XVIII, *le Désiré*.

Il y a deux piloris pour lui dans l'histoire, le premier qui porte pour inscription : Mgr le comte de Provence, frère du roi; — le second : Louis XVIII, roi de France et de Navarre.

Compromis dans l'affaire Favras, en fuite à la première heure du danger, a-t-il été meilleur pour son frère, ce comte de Provence, que Léopold d'Autriche pour sa sœur Marie-Antoinette?... Louis XVI se méfiait de son ambition; cette méfiance n'a-t-elle pas été justifiée? Dès 91 n'écoutait-il pas ceux qui lui conseillaient de faire prononcer la déchéance de Louis XVI? N'avait-il pas déjà pris le titre de régent, et n'est-ce pas lui que Catherine accréditait un ministre? N'est-ce

pas à sa cour d'émigrés que l'on chansonnait la fuite à Varennes et « le cocher Fersen ».

Sans souci des dangers qu'il courait, que n'a-t-il pas fait pour le perdre, et est-il sans responsabilité dans l'affaire du 21 janvier?

Quel dossier que celui du comte de Provence et du comte d'Artois!... Mais nous nous contenterons de dépouiller celui de Louis XVIII.

II

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS. — LA CHARTE. — LA NOUVELLE COUR DES TUILERIES

Le jour même où Napoléon quittait Fontainebleau Louis XVIII quittait Hartwell, sa résidence près de Londres, et le 24 avril débarquait à Calais. Ce prince datait son avènement de la mort de son neveu Louis XVII. Il comptait donc dix-neuf ans de règne avant d'arriver dans ses États. Ce n'est pas le R. P. Loriguet, comme on le croit communément, qui a inventé cette très sérieuse plaisanterie. Cette façon de compter avait un double avantage : elle signifiait qu'il considérait comme nul et non venu tout ce qui s'était fait en France en son absence, et lui évitait de dater son règne de l'année de désastres auxquels il avait contribué. Il s'intitulait roi par la grâce de Dieu ¹.

Son voyage se fit à petites journées journées. A Calais il refusa de souscrire à la constitution élaborée par le Sénat et approuvée par Alexandre. A Compiègne, Alexandre le somma de revenir sur cette décision et de faire une déclaration constitutionnelle. A Saint-Ouen il lui fit dire : « Si la déclaration promise n'est pas publiée ce soir, on n'entrera pas demain à Paris. » Ainsi fut arrachée la déclaration de Saint-Ouen, fixant les bases de la Charte; et le 24 mai Alexandre, indigné des retards du roi, disait à Talleyrand : « Mon départ est irrévocablement fixé pour la fin du mois, il *faut* que la constitution soit définitivement acceptée par le roi *auparavant*.

C'est donc à Alexandre que nous devons la fameuse Charte, dite libérale, dont on a fait honneur à Louis XVIII. Arrêtée le 27 mai, elle fut promulguée le 4 juin. En voici les principes : deux chambres, dont l'une élective; *liberté de la presse et des cultes; inviolabilité des propriétés; inamovibilité des juges; garantie de la dette; maintien des pensions, grades, honneurs militaires de l'ancienne et de la nouvelle noblesse et celui de la Légion d'honneur, dont la croix porterait l'effigie de Henri IV; interdiction de toutes recherches des opinions ou des votes émis jusqu'à la Restauration.*

1. Avant son arrivée, il avait déjà envoyé une lettre, destinée à être affichée, où il menaçait les propriétaires de biens nationaux d'avoir à restituer ce qu'ils avaient acquis. L'affiche fut posée, mais Talleyrand la fit enlever.

Nous avons souligné les mensonges.

Le roi fit son entrée solennelle dans une voiture et avec la livrée de Napoléon.

La garde nationale et quelques bataillons de la garde impériale; ces derniers dévoraient leur rage en voyant la voiture escortée par plusieurs maréchaux : Marmont et Berthier. Berthier qui avait suivi l'empereur dans toutes ses campagnes ! un de ses favoris !

« Aussi, écrit Savary de Rovigo, le peuple qui a, plus qu'on ne pense, le sentiment des convenances, ne ménage pas Berthier ! J'entends à diverses reprises la foule lui crier : « A l'île d'Elbe !... A l'île d'Elbe ! »

L'orateur officiel de l'empire, M. de Fontanes, adressa à Louis XVIII les félicitations du Sénat.

La vue du roi excitait plus d'ébahissement que d'enthousiasme. Ce sexagénaire obèse et goutteux, informe, portait un habit bleu avec d'anciennes épau-
letttes de général (ce qui ne lui donnait pas un air martial), un petit chapeau de forme anglaise et des guêtres de velours rouge, enveloppant en entier ses jambes infirmes.

Il n'arriva pas aux Tuileries avant d'être baptisé par la foule d'un surnom qui lui resta : *le gros cochon*.

Au moral, plus encore qu'au physique, le surnom était mérité. Égoïste, sceptique, ayant pour le travail une aristocratique horreur, ce monarque était loin d'être un aigle, bien qu'il fût la forte tête de la famille. Frotté de littérature classique, il citait Horace, faisait des bons mots qu'il écoulait avec préméditation, et composait de petits vers libertins au milieu des complications les plus graves.

Comme tout grand roi doit avoir une favorite, il avait madame du Cayla, ce qui prêtait aux suppositions les plus extravagantes.

Au milieu des obstacles dont il était entouré il choisit pour ministres des hommes incapables ou compromettants : Talleyrand aux affaires étrangères, l'abbé de Montesquiou à l'intérieur, qui eut pour secrétaire un jeune écrivain protestant, M. Guizot; à la guerre, le général Dupont, le flétri de la capitulation de Baylen, le Bazaine de l'époque. Les ministres étaient subordonnés, sinon en droit, du moins en fait, au ministre de la maison du roi, M. de Blacas favori de Louis XVIII, modèle de fidèle émigré, type de fatuité et d'ineptie.

Les Tuileries regorgèrent bientôt d'aumôniers de chapelains, d'ecclésiastiques de toute sorte; on ne s'entretenait que de messes, de saluts auxquels le roi et la cour avaient assisté.

L'étiquette de l'ancienne cour fut rétablie. On revit une garde suisse, des gardes du corps, des cheveu-légers, des mousquetaires, des gardes de Monsieur.

Et pour payer cet attirail ou proposa de supprimer les asiles ouverts par Napoléon aux filles des membres de la Légion d'honneur. Macdonald indigné déclara que les anciens chefs de l'armée n'abandonneraient jamais les enfants de leurs compagnons d'armes, et qu'ils étaient prêts à fournir les quarante mille francs qui servaient de prétexte à leur expulsion.

Le ministre dut retirer la loi.

Mais d'autres lois ou ordonnances non moins détestables se succédèrent rapidement.

La censure fut rétablie. — 14,000 officiers qui avaient gagné leurs épaulettes en face de l'ennemi furent renvoyés en demi-solde. Les soldats de l'armée de Condé, des hommes qui n'avaient jamais porté l'épée, devinrent généraux. Les officiers de marine rentraient avec le grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient le jour de l'émigration; ceux qui avaient servi sur les flottes anglaises conservaient le grade qu'ils y avaient obtenu. Les campagnes faites contre la France leur comptaient pour la retraite.

Une ordonnance de police frappa d'amende l'ouvrier qui travaillerait le dimanche, l'aubergiste, le limonadier, le maître de jeu de paume, ou de guinguette qui ouvrirait avant midi.

Une autre rétablit la procession du vœu de Louis XIII.

Une autre interdisait la circulation des voitures le jour de la fête-Dieu et prescrivait aux particuliers la décoration de leurs maisons.

Des honneurs publics étaient rendus à la mémoire de Cadoudal et de Moreau; ce qui était l'approbation du meurtre politique, et absolvait, dans le passé, Bonaparte, meurtrier du duc d'Enghien, et, dans l'avenir, Louvel, meurtrier du duc de Berry; ce qui enfin, à l'égard de Moreau, approuvait la trahison, absolvait le duc de Raguse, Marmont et Dupont, le ministre de la guerre.

Ces absurdités et ces infamies étaient signées du roi avec la vieille formule de Louis XIV : — « *car tel est notre bon plaisir.* »

Soult, honteux de sa gloire et tremblant pour sa fortune, proposa d'élever un monument aux émigrés tués par Hoche à Quiberon. — On l'en récompensa en lui donnant le portefeuille de Dupont, qu'il venait de surpasser.

Soult en profita pour enlever à une foule d'officiers leurs dotations et faire traduire le brave général Exelmans devant un conseil de guerre pour une lettre écrite à Murat. Le conseil acquitta le général. Ney, le héros de la Moskowa, cet homme qui avait été si grand sur les champs de bataille, donna le spectacle des plus honteuses palinodies !

Il alla en avril au-devant du comte d'Artois :

— Monseigneur, lui dit-il, nous avons servi avec zèle un gouvernement qui nous commandait au nom de la France : Votre Altesse Royale et Sa Majesté verront avec quelle fidélité et quel dévouement nous saurons servir notre roi légitime.

Récompense : Croix de Saint-Louis, siège à la Chambre des pairs, et commandement de la 6^e division militaire.

D'où provenait cet avilissement du *brave des braves* ? — De l'ambition de sa femme. Madame Ney aimait le luxe et la représentation. Elle avait vécu dans les antichambres de l'ancienne cour et rêvait de briller auprès de l'orgueilleuse noblesse qui l'avait écrasée jadis.

N'était-elle pas duchesse et princesse ? Ney, aux sollicitations de sa femme, se rendit avec elle aux réceptions de la cour, et la maréchale y fut en butte aux raileries et aux dédains de l'ancienne noblesse. Pensez un peu ; la fille d'une femme de chambre de Marie-Antoinette mariée au fils d'un tonnelier de Sarrelouis...

Les ducs, les marquis, les comtes, dont les pères avaient été ou détrousseurs de grand chemin, ou faux monnayeurs, ou pourvoyeurs des plaisirs du roi, ou mignons des princes, tous ces gentilshommes ne pouvaient avoir trop de mépris pour de tels parvenus.

Blessée de ces affronts, l'orgueilleuse maréchale en pleura souvent en sortant des Tuileries. Ney partagea son ressentiment et se retira dans sa terre de Cou-dreaux, près de Châteaudun. Mais les deux époux avaient-ils le droit de se plaindre ?

Nous n'en finirions pas avec les bassesses de ces pauvres maréchaux, mais nous nous bornerons à cette dernière anecdote.

La propriété de Grosbois, terre du comte de Provence en 1790, avait été vendue comme bien d'émigré à Barras. Celui-ci la céda à Moreau. Plus tard le premier consul l'acheta à Moreau et en fit cadeau à *son ami* Berthier.

Dès que Louis XVIII fut aux Tuileries, Berthier déposa sur le bureau de Sa Majesté les titres de Grosbois.

— Permettez, Sire, dit-il, que je rende ce bien à son *légitime propriétaire*.

Louis XVIII, sans lui répondre, garda un instant le rouleau entre les mains, puis le présentant au maréchal :

— Puisque je suis propriétaire de Grosbois, dit-il, je vous en fais présent.

Les journaux blancs exaltèrent cette action de Berthier comme un exemple à suivre pour tous les acquéreurs de biens nationaux. Berthier soulevait ainsi une question de perturbation générale, peut-être de guerre civile.

III

MORT DE JOSÉPHINE ; SES FUNÉRAILLES. — CE QUE DEVIENT LA MALMAISON. — NOBLE CONDUITE DU PRINCE EUGÈNE. — MADemoiselle RAUCOURT.

Joséphine ne put survivre à la ruine de l'Empire ; elle mourut le 1^{er} juin 1814, dans sa solitude de la Malmaison.

Son corps fut exposé dans le salon contigu à sa chambre à coucher.

Les murs étaient recouverts de tentures noires sans le chiffre de la morte et sans écussons. Le corps déposé dans son cercueil sur un lit de parade était couvert de draperies blanches. Le visage contracté de l'impératrice se dérobaux regards sous un voile de batiste. Mille cierges répandaient sur cet appareil funèbre leur lumière pâle.

Ce fut le général russe Saken, commandant à Rueil, qui rendit les derniers honneurs à Joséphine. Une compagnie de la garde russe accompagna le char funèbre, derrière lequel on remarquait la reine Hortense, le prince Eugène et quelques généraux français. Quarante jeunes filles vêtues de blanc et deux mille pauvres habillés de noir formaient le cortège.

Lorsque le corps fut déposé au cimetière de Rueil, près de sa fosse provisoire, Hortense, pâle, livide, se précipita sur le cercueil et y resta longtemps prosternée. Il fallut l'arracher de ce lieu funeste.

La contrée où Joséphine venait de mourir porta seule le deuil de cette femme dont on avait apprécié la bonté, la générosité, et dont on n'avait dû blâmer que la coquetterie.

En apprenant sa mort, l'envieuse et inflammable baronne de Staël s'écria : « Quelle femme intéressante ! Quel tact ! Quelle bonté, quelle mesure dans tout ce qu'elle faisait ! Enfin c'est même du bon goût que de mourir en ce moment-ci !... »

Pour payer les serviteurs de la Malmaison il fallut emprunter sur les diamants de Joséphine. La Malmaison fut confiée à la garde d'un concierge invalide qui ne put l'empêcher d'être pillée par les visiteurs, avides de *souvenirs*. Portraits de famille, objets d'art, disparurent ainsi. On coupa pour des cosaques deux pantalons dans le drap du billard. Les livres furent vendus à l'encan. Le parc, le jardin furent dévastés. On fit des fagots avec les arbres rares, et le parterre devint un champ de luzerne.

Ainsi passe la gloire de ce monde...

Les Bourbons ne s'étaient pas fait représenter aux funérailles de Joséphine. Louis XVIII avait cependant un faible pour la famille Beauharnais. Hortense lui plaisait beaucoup, et il parlait souvent de la grâce et de la distinction de la comtesse de Saint-Leu (c'était le nouveau titre de l'ex-reine de Hollande). Il estimait le prince Eugène, et soit qu'il eût perdu au contact de sa cour le sentiment de l'honneur, soit qu'il ne l'eût jamais possédé, il avait songé à rallier à sa personne le fils de Joséphine.

En arrivant d'Italie à la Malmaison dans les premiers jours de mai, Eugène fut fort étonné d'apprendre que le roi lui octroyait une audience et l'attendait aux Tuileries. Il s'y rendit, et dès qu'il fut introduit par M. le duc d'Aumont :

— Ah ! je suis charmé de vous voir, monsieur le maréchal, dit Sa Majesté, de l'air le plus affable.

Le prince surpris regarda autour de lui, ne sachant à qui le roi adressait la parole. Sa Majesté reprit :

— C'est vous, monsieur de Beauharnais qui êtes maréchal de France ; c'est un titre qu'il nous est fort agréable de vous conférer.

— Sire, répondit Eugène, je suis extrêmement sensible à la bienveillance de Votre Majesté, mais les devoirs du rang où la Providence m'a fait manter, devoirs dont le malheur n'a pu m'affranchir, ne me permettant pas d'accepter la dignité que Votre Majesté daigne m'offrir.

— Vous refusez, monsieur, le rang de Turenne et de Villars, dit le roi, oubliant Berthier et Marmont.

— Votre Majesté, sans approuver le motif de mon refus, est trop éclairée pour ne pas le comprendre.

Et Eugène se retira devant la faveur royale, prête à le déshonorer.

Comment Louis XVIII, qui parlait latin comme un curé, n'avait-il pas adressé sa proposition en cette langue ?

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Cette année si féconde en scandales et en mesures impopulaires, si brillante pour le marquis de Carabas et si triste pour l'humanité, se termina par une petite émeute.

Une artiste du Théâtre-Français, mademoiselle Raucourt, étant gravement malade, fit demander le curé de Saint-Roch. Ce prêtre refusa de se rendre près d'une excommuniée. L'actrice mourut, et il refusa de l'enterrer. C'était son droit; mais le public vit dans son refus une vexation. Lorsque le cercueil fut acheminé vers le Père-Lachaise, la foule l'enleva et le porta au milieu du chœur de Saint-Roch. Des compagnies rouges, envoyées du château, ne purent arrêter le tumulte. Enfin un prêtre se déclara prêt à officier. Les prières d'usage furent dites, et une foule immense suivit le convoi jusqu'au cimetière.

Cette manifestation remua tout Paris. On ne se contentait déjà plus de murmurer, et l'agitation des esprits menaçait de se traduire par des actes. Les Bourbons manquaient leur résurrection de l'ancien régime comme un thaumaturge de théâtre qui raterait ses tours. On avait beau gratter les N du Louvre construit par Napoléon et les remplacer par des L, ce qui était un faux en écritures monumentales; on avait beau prodiguer les emblèmes d'une entière blancheur, on ne pouvait effacer du souvenir l'Empire et la République. Madame d'Angoulême ne s'en doutait pas, mais elle n'était point aimée. On disait des Bourbons qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris. Mais aux Tuileries on n'entendait ni les critiques ni les plaintes. L'aveuglement était complet. Le roi et sa cour se complaisaient dans une admiration réciproque. Enfin, ne pouvant dépeindre dans son ensemble l'incroyable infatuation des habitants des Tuileries, nous citerons ce fait inouï, dans l'espoir qu'il pourra en indiquer le degré.

On lit dans les mémoires de Barère :

« Quand Louis XVIII revint de Hartwel à Paris, il trouva inconvenant de laisser dans la salle du Conseil d'État aux Tuileries le beau tableau de la bataille d'Austerlitz peint par Gérard; mais, dans l'impossibilité de faire disparaître ce chef-d'œuvre trop connu du public, il imagina de faire substituer sa large figure à la belle tête de Napoléon. »

Mais il ne trouva pas un peintre qui osât se faire le complice de ce stupide vandalisme.



Des femmes éhontées entraînaient dans des rondes les soldats de Henkel.

(D'après une gravure du temps.)

IV

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE. — LA FUITE DE LOUIS XVIII — LA RÉSISTANCE
DU DUC ET DE LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Le 1^{er} mars 1815 Napoléon débarquait à Cannes; quelques jours plus tard il était à Grenoble; le 10 il arrivait à Lyon, d'où le comte d'Artois, chargé de défendre la ville, prenait la fuite.

En même temps le duc et la duchesse d'Angoulême visitaient le centre et l'ouest de la France, et, chose curieuse, tandis que du Var à Paris Napoléon était accueilli par l'armée et les populations avec enthousiasme, le duc et la duchesse recevaient à Orléans, à Bourges, à Châteauroux, à Limoges, à Périgueux, à Bordeaux enfin, des ovations officielles et voyageaient sous des arcs de triomphe. A Bordeaux l'enthousiasme fut à son comble dans la haute bourgeoisie et la noblesse.

Le duc fit son entrée à cheval ; la duchesse en calèche ; les jeunes filles de l'aristocratie, vêtues de blanc, ceintes d'écharpes aux couleurs de la ville, s'attellèrent à la calèche et la trainèrent, tandis que d'autres jetaient des fleurs sur leur passage...

Le soir il y eut bal... et, à la fin de la fête, arriva un courrier de Paris qui annonçait la rentrée de Bonaparte.

M. de Blacas avait dit : « Tant mieux, nous le prendrons », puis il était parti avec Louis XVIII pour la Belgique.

La duchesse, plus courageuse, dit au duc : « Maintenez le Languedoc et la Provence, je me charge de Bordeaux.

La fuite de Louis XVIII fut particulièrement drôlatique. M. de Sismondi en a tracé un piquant tableau, d'après les souvenirs de MM. de Pange, de Lascou, de Levis, de la maison et de la suite du roi.

« Le 18 mars Louis XVIII fit donner l'ordre à sa maison de se rassembler sur le Champ de Mars pour protéger sa retraite.

« Cette maison dont l'équipement et l'entretien avaient coûté 18 millions, et qui devait se trouver forte de 5,000 hommes, n'en avait que 3,000 au plus, et parmi ceux-ci plus du tiers n'avait pas de chevaux, plus de la moitié n'avait pas d'armes. L'ordre était donné pour onze heures du soir, ils s'y trouvèrent en effet, et ceux qui n'étaient pas montés se placèrent sur des chariots.

« Ils ne se mirent en mouvement qu'à deux heures après minuit, mais il y avait entre eux un tel désordre que, dès leur départ, leur marche eut l'air d'une déroute.

« Les chars croisant sans cesse la route des chevaux, les disputes renaissaient à chaque pas entre ceux qui ne pouvaient avancer. Le jour les prit qu'ils n'avaient encore fait qu'une lieue en dehors de la porte Saint-Denis, c'est-à-dire qu'ils avaient mis environ cinq heures à faire deux lieues. Ils continuèrent cependant sans s'arrêter. A quelque distance de Saint-Denis ils virent une voiture de particulier qui venait à eux ; les gardes du corps, montés sur des chariots, qui faisaient leur première campagne, s'empressèrent de mettre en pratique le droit de la guerre : ils se jetèrent à bas du chariot, coururent à la voiture, dételèrent les chevaux et montèrent dessus. Cependant ils continuaient à avancer, faisant fort peu de chemin et ne s'arrêtant point. Dans chaque village ils étaient accueillis par les cris de : Vive le roi ! et plus on criait, plus ils doublaient le pas, comme si ces signes d'amour cachaient quelque piège.

« Quand ils approchèrent de Béthune, ils commencèrent à être entourés de

régiments portant la cocarde nationale, qui venaient les observer, qui refusaient d'obéir au duc de Berry et déclaraient ne point vouloir combattre.

« Ce fut leur apparition qui décida le duc à quitter la grande route et à se jeter dans un chemin de traverse, où les boues étaient si profondes que les chevaux ne pouvaient plus ni avancer ni reculer, et qu'il aurait été facile de les y faire tous prisonniers sans résistance, si on l'avait voulu.

« On leur permit cependant d'en sortir paisiblement, non sans y avoir perdu beaucoup de fontes de pistolets engagées dans la boue. »

Arrivé à la frontière, le duc de Berry fut obligé de congédier une partie de la maison du roi... faute de ressources...

Le roi cependant emportait une douzaine de millions et les diamants de la couronne, propriété nationale, évalués lors de l'inventaire du 27 janvier 1818 à la valeur de 20,328,551 fr. 80.

Revenons au duc d'Angoulême.

Il y avait dans le midi cinq divisions sous ses ordres ; mais peu rassuré, au milieu d'elles, il appela à son secours les Bourbons d'Espagne et, manquant d'argent, il songea à en emprunter aux Anglais en leur donnant en gage Toulon, ses vaisseaux et son arsenal.

Masséna empêcha cette infamie et ce malheur qui peut-être eût été irréparable ¹.

Après une courte et triste campagne, le duc fut enveloppé par Grouchy et le général Gilly, et capitula. Le général Gilly signa un traité portant que l'armée royale serait désarmée et licenciée et le duc embarqué à Cette.

Napoléon avait donné l'ordre à Grouchy de garder le duc pour être échangé contre Marie-Louise, prisonnière de l'Autriche. Grouchy refusa de ratifier le traité signé par son lieutenant. M. d'Angoulême fut épouvanté, et son effroi redoubla quand on lui eut rapporté les propos menaçants de quelques officiers maltraités par les royalistes. Il sollicita de Grouchy qu'un de ses aides de camp fût placé près de lui pour veiller à sa sûreté.

M. de Sismondi, d'après les notes de Grouchy, écrit les curieux détails suivants :

« Il tomba dans le dernier abattement.

« Il était logé au Pont-Saint-Esprit dans une chambre, au travers de laquelle on plongeait par les fenêtres opposées, en sorte que les généraux qui le gardaient pouvaient le voir presque à toute heure, sans entrer dans son appartement. Il était presque toujours assis devant une table, un mouchoir sur les yeux, pleurant à chaudes larmes, ou baisant son crucifix. Il ne se relevait que pour aller à son prie-Dieu, où il passait des heures à genoux. Il fut confondu lorsqu'il reçut la ratification de l'empereur. Il prêta avec joie le serment qu'on lui demandait pour les pierreries et s'engagea avec le même empressement à ne pas revenir en France.

— Ah ! sûrement pas ! disait-il avec l'air d'un homme qui n'en était pas tenté.

1. *Moniteur* du 19 avril 1815 (Rapport de Masséna à l'empereur).

Cependant il ne se crut bien en sûreté que lorsqu'il fut débarqué en Espagne ¹... »

Le pauvre homme craignait d'être fusillé.

Le baron de Vitrolles, l'âme damnée des d'Angoulême et l'auteur connu du complot de Montreuil pour assassiner l'empereur, eut aussi à trembler lorsqu'il fut pris à Toulouse. Napoléon se contenta de le faire arrêter.

Enfin la duchesse tint à Bordeaux jusqu'au 10 avril, époque à laquelle le général Clauzel se dirigea vers la capitale girondine.

V

LES CENT JOURS — RETOUR DE NAPOLÉON AUX TUILERIES. — REVUES DES FÉDÉRÉS DES FAUBOURGS AU CARROUSEL. — LE CHAMP DE MAI ; — L'OPINION.

Napoléon rentra aux Tuileries le 30 mars.

Changement de décor et de costumes; mêmes acteurs toujours. Il faudrait réimprimer ici le fameux *Dictionnaire des girouettes* pour donner une idée complète de la versalité et de la bassesse de la magistrature, du Sénat, des grands dignitaires.

« Le 23 mars j'allai aux Tuileries, dit Miot; je trouvai l'appartement de l'empereur rempli de monde. Déjà les grands officiers de l'empire avaient repris leurs fonctions : M. de Ségur, armé du bâton du grand-maître des cérémonies, en dépit de son nom donné « comme garantie de fidélité, à Louis XVIII, y rétablissait l'étiquette des ministres, des maréchaux, des généraux; un grand nombre d'officiers étaient accourus, et la cocarde tricolore paraît de nouveau les chapeaux militaires; la métamorphose était aussi subite que complète. Au milieu de cette foule empressée, Napoléon se montra calme, et l'on ne remarquait dans ses yeux aucun signe d'étonnement ou d'exaltation. Il semblait que rien d'extraordinaire ne fût arrivé. Il parla beaucoup, et dans ses discours il ne se permit aucune parole orgueilleuse, aucune injure à l'égard des Bourbons. Il remarqua seulement avec justesse les fautes qu'ils avaient commises. Il répéta plusieurs fois que sans les fautes de leur gouvernement il n'aurait jamais songé à revenir en France, et que c'étaient elles qui lui en avaient ouvert les portes. »

Le roi Joseph était également rentré et était assailli de solliciteurs.

Berthier craignait de reparaitre. Napoléon lui fit dire qu'il n'avait rien à craindre. « Et cette assurance était sincère de sa part, car, il faut le dire, jamais souverain ne fut moins vindicatif que lui. » (Miot.)

Berthier s'était réfugié en Allemagne. Il y périt misérablement.

Le 26 mars Napoléon reçut en audience solennelle les autorités. Malgré les

1. Le récit de ces faits a donné lieu à un procès intenté par MM. d'Escars, de Guiche, de Dacras, a d's de camp du duc, à M. G. Sarrut. La cour de Paris, sur une déposition écrite du maréchal Grouchy, débouta la partie plaignante et acquitta l'écrivain.

assurances qu'il leur donna de son respect pour les droits du peuple, la méfiance et l'inquiétude se peignaient dans toutes les physionnomies.

Mais d'ailleurs l'empereur aussi paraissait souvent soucieux. Cette confiance qui jadis se manifestait dans ses paroles, ce ton d'autorité, cette hauteur de pensée qui dominaient dans ses discours et ses mouvements avaient disparu. Il semblait sentir s'appesantir la main de l'adversité; déjà il ne comptait plus sur sa destinée.

Dans Paris on détestait les Bourbons, mais aucun attachement, aucune affection pour l'empire ne se montraient. L'inquiétude, le mécontentement étaient les sentiments dominants. Cependant l'opposition s'évaporait en épigrammes, en plaisanteries, et comme les ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, réunis en fédération, venaient même se faire passer en revue aux Tuileries, il n'y avait aucune révolte à redouter. Jusqu'au dernier moment Napoléon bénéficia de l'impopularité des Bourbons.

Les puissances étrangères ayant refusé de reconnaître le rétablissement de l'empire, et dirigeant leurs armées vers nos frontières, l'empereur ne pouvait plus compter que sur des succès militaires. Il avait mis à profit les lenteurs de l'ennemi pour se préparer. L'armée se renforçait chaque jour. Tout était en mouvement sur la frontière. L'esprit du soldat était excellent; il brûlait de se battre, et l'on pensait que l'armée serait invincible si elle pouvait se mettre seulement dans le rapport d'un à trois avec les forces ennemies. Mais les officiers n'inspiraient pas autant de confiance que les simples soldats.

Ces doutes, et d'autres soucis ne laissaient pas à Napoléon sa liberté de coup d'œil et sa sagacité ordinaires.

Le 26 mai fut promulgué dans l'assemblée du Champ de Mai, réunie au Champ de Mars, l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. « Un grand concours de peuple, des députés de toutes les parties de la France, des troupes magnifiques, des évêques, un clergé nombreux, un autel, un trône, des tribunes, tant d'objets divers présentaient un coup d'œil brillant. Mais on remarquait plus de curiosité que d'enthousiasme, et il s'en fallait de beaucoup que cette solennité pût se comparer, comme elle en avait la prétention, avec la fédération de 1790.

« A cette époque, la fête était toute nationale, les sentiments qui animaient les acteurs et les spectateurs débordaient de toutes parts.

« En 1815, des bouffées de chaleur factice se manifestaient par secousses et par bonds, et le signal des acclamations était toujours donné par la troupe.

On vit avec peine l'appareil dont l'empereur s'était entouré. Ces vêtements dorés qu'il avait repris, le clinquant des costumes de ses courtisans contrastaient avec la simplicité des électeurs et n'étaient pas dans le style de la fête. »

Les discours déplurent « Du reste les formules : » « mon peuple, » « ma capitale, » et autres de ce genre qui se rencontraient dans le langage de l'empereur blessaient les oreilles dont la susceptibilité républicaine s'était ravivée. . . .

« En définitive, l'effet était complètement manqué, et cette assemblée dont on avait tant espéré devint, dès le soir même, un objet de dérision. » (Mémoires de Miot.)

D'autre part la Chambre des représentants en nommant président M. de Lanjuinais, — bien connu pour ses principes républicains, — accentuait l'expression de l'opinion parisienne. Elle donna à réfléchir à Napoléon, qui, dans le discours d'ouverture de la session, reprit son masque de libéralisme et évita les mots qui avaient choqué au Champ de Mai.

Enfin tout était préparé pour la campagne où allait se décider le sort de l'Empire. La garde était déjà à la frontière du nord. L'empereur prêt à partir avait établi un conseil de gouvernement composé des ministres et présidé par Joseph. Le prince Lucien en faisait partie. Son frère Jérôme le suivait à l'armée.

Après s'être entretenu avec ses frères dans la soirée du 11 juin, l'empereur alléguant l'heure matinale de son départ se retira vers dix heures.

Le château tout entier parut bientôt plongé dans le sommeil. Déjà beaucoup de ses habitants étaient partis pour rejoindre l'armée, et l'absence de Marie-Louise avait aussi rendu à la solitude un grand nombre d'appartements. On ne voyait plus une lumière à ses fenêtres, et si le drapeau n'eût encore flotté sur le grand pavillon, on eût pu croire le palais désert.

Personne ne veillait en effet, sauf l'empereur, son aide de camp de service et son valet de chambre, Roustan, son mameluck qui couchait toujours près de lui ; Roustan, son chien de garde, après avoir reçu, de son maître à Fontainebleau, un cadeau de quarante mille francs, était parti et n'avait pas reparu !...

Napoléon était donc seul dans sa chambre, presque seul dans son palais, qui lui-même était comme une île au milieu d'un océan orange.

Enervé par le travail et les soucis, mari sans femme, père sans enfant, chef de famille sans dévouement autour de lui, chef d'empire découronné, il se demandait quel arrêt allait contre lui prononcer la destinée.

Les plus douloureux pressentiments l'assiégeaient.

Jadis il se roulait dans son manteau et dormait avant de livrer bataille...

Il eût volontiers accueilli le sommeil s'il était venu le soustraire à ses cruelles pensées, mais il l'appelait en vain, et las de battre d'un pas lourd le parquet de sa chambre, après avoir éteint les lampes, il s'était assis dans un fauteuil, en attendant l'heure fixée pour son départ, — trois heures...

Il s'était assis, la tête inclinée sur sa poitrine, le regard perdu dans l'ombre crépusculaire des nuits de juin.

Le vent du midi roulait au ciel de lourdes nuées ; l'air était étouffant.

Napoléon sentait comme un poids écrasant peser sur son front, et bientôt une torpeur, d'une nature étrange et inquiétante, s'emparer de ses membres et le clouer dans son fauteuil.

Il voulut s'y soustraire, se lever, il ne put faire le moindre mouvement.

Était-ce encore l'effet du poison qu'il avait pris à Fontainebleau ?

Non. — Impuissant à relever la tête, par un suprême et énergique effort il ouvrit tout grands les yeux ; et alors un faible cri, une plainte inarticulée, s'échappa de sa poitrine.

Il avait senti dans les yeux comme une piqûre brûlante. Un double rayon rouge les avait frappés. Enfin, presque aussitôt, un brouillard rouge avait

rempli la chambre, et dans ce brouillard dont il se détachait par une pourpre plus foncée et plus chaude, un homme était apparu. Cet homme portait un bonnet de laine semblable au bonnet phrygien.

Napoléon voulut l'interroger, et ses lèvres s'agitèrent sans parole. Mais l'esprit se communiqua à lui par la pensée, ainsi que dans un songe, puis s'évanouit aussi rapidement qu'il était venu.

Délivré de sa présence et du poids qui l'accablait, Napoléon crut alors sortir d'un cauchemar. Il se leva oppressé, éperdu, le front mouillé d'une sueur glacée. Il pensait tout haut :

— Tu ne dormiras plus aux Tuileries... dit-il... et dans dix jours ton règne aura cessé... mais c'est une folie!... Eh bien, essayons donc de dormir pour démentir la prophétie.

Il s'approcha de son lit, prêt à se jeter dessus. Au même moment, Constant, son valet de chambre, frappa et entra :

— Sire, dit-il, je dois avertir Votre Majesté qu'il est trois heures.

— Allons, répondit l'empereur.

VI

WATERLOO. — NAPOLÉON A L'ÉLYSÉE. — ABDICATION. — NAPOLÉON QUITTE LA MALMAISON. — FOUCHÉ. — GRAND CONSEIL TENU AUX TUILERIES.

Le 18 au matin le canon annonça le succès du début de la campagne, l'affaire de Ligny sous Fleurus, mais dès le 20 des bruits sinistres circulèrent. Le lendemain le désastre de Waterloo était connu...

L'empereur, arrivé dans la nuit, était descendu à l'Élysée.

Ce retour subit consterna toutes les âmes et exaspéra contre lui la douleur publique. Napoléon n'était pas seulement vaincu, mais toute énergie l'avait abandonné.

Il proposa d'abdiquer; Lucien s'y opposa et lui conseilla un coup d'État et la dictature. Fouché appuya pour l'abdication, et Napoléon abdiqua en faveur de Napoléon II.

La Chambre des représentants accepta purement et simplement, *sans condition*, l'abdication de Napoléon et se déclara Assemblée nationale.

La Chambre était divisée en plusieurs partis : — bonapartistes, partisans de la régence, royalistes, républicains en petit nombre, et enfin orléanistes dirigés par Fouché. En somme la majorité était contre les Bourbons.

Sans se décider sur la forme de gouvernement, les Chambres nommèrent une commission gouvernementale chargée d'organiser la défense et de négocier la paix.

Cette commission se réunit aux Tuileries.

Elle se composait de trois représentants et de deux membres de la Chambre des pairs. Les premiers étaient Fouché, Carnot et Quinette, les deux autres Caulaincourt, qui avait pris part à l'arrestation du duc d'Enghien, et le général Grenier.

Comme en 1814 avec Talleyrand, c'est avec Fouché en 1815 que les destinées de la France furent réglées aux Tuileries.

On peut juger de son caractère et de la justesse de son coup d'œil par une conversation que Villemain rapporte dans ses *Souvenirs*. Il disait de Bonaparte :

— Cet homme s'agite beaucoup, mais il n'en a pas pour trois mois. Voyez-vous, c'est clair comme le jour ; c'est un calcul d'arithmétique morale. Il a choisi pour son expédition le moment le plus malencontreux. Toute l'Europe était toujours sous les armes ; il n'y avait pas un seul soldat licencié, et les rois et les ministres siégeaient encore en séance de congrès.

« Il y a maintenant 700,000 hommes qui sont, de premier en jeu, en marche pour la France, outre la Vendée que j'ai priée d'attendre, en lui faisant dire bien discrètement que cela ne serait pas long. Après cela cet homme fera comme il l'entend et de son mieux. Il recevra l'ennemi à la frontière ou bien il ira le chercher en Belgique. Il peut gagner deux ou trois batailles, écraser quelques divisions des alliés, finalement il ne peut vaincre.

« Il aura, outre les défections, les retards, les défauts de zèle qui ne manquent jamais quand le maître faiblit, quatre ou cinq grandes armées sur le dos ; et il éprouvera que le Dieu des armées est pour les gros bataillons, quand ils ne sont pas trop follement menés. En attendant nous le surveillons ici nationalement. Pendant qu'il fouille les arsenaux appauvris, qu'il bat le rappel et qu'il change les numéros des régiments, on lui prépare une chambre où il y aura de tout ma foi ! Je ne lui épargnerai pas même Barère et Cambon ni, comme vous le jugez bien, la Fayette : cela forme le caractère...

« Le sort de cet homme est fixé et sa trame aux neuf dixièmes filée ; maintenant reste l'avenir ; cela est toujours un peu obscur, mais n'arrête pas les gens de cœur. Il faut se débarrasser de ce qui gêne, et puis on voit après. A chaque jour suffit sa peine. Veillons au salut de l'Empire... et au nôtre !...

« Je me fais aider en cela par ce bon Carnot, qui ne voit pas encore très distinctement où je le mène et qui s'occupe à toute force d'organiser la garde nationale et d'activer l'instruction primaire, pour le plus grand bien des générations futures. Il ne veut plus même que l'on décachète les lettres à la poste, l'excellent homme ! Tant mieux, ma foi, il est bien temps de revenir aux principes ; nous sommes assez bas percés pour cela... »

Dès que la commission fut établie, Fouché s'empressa de tirer de la prison de l'abbaye M. de Vitrolles. Celui-ci vint le remercier.

— Je pars pour Gand, lui dit-il, n'avez-vous rien à me donner pour le roi ?

— Oh ! mon Dieu, non, rien ; dites seulement à Sa Majesté qu'elle peut compter sur mon dévouement et qu'il ne tiendra pas à moi qu'elle ne revienne promptement aux Tuileries.

Fouché ensuite lui exposa ses vues. Lui montra le danger de violenter l'opi-



Mademoiselle du Cayla et le duc de la Rochefoucauld dans la serre.

nion hostile aux Bourbons et d'irriter l'armée encore puissante et bonapartiste et lui expliqua les manœuvres à l'aide desquelles on pourrait paralyser l'armée, tromper le peuple parisien et rendre la coalition maîtresse de Paris.

Ravi de ce plan, de Vitrolles renonça à son voyage et se cacha à Paris sous le nom de Saint-Vincent. Guidé par Fouché, il s'aboucha avec Oudinot, Gouvion Saint-Cyr, Royer-Collard, Molé, Pasquier, etc... » mais il eut l'audace de faire des ouvertures à Grouchy et à Davout.

Ce dernier était alors à la tête de 60.000 hommes; indigné, il dénonça de Vitrolles et Fouché à la commission des Tuileries.

Carnot fit décider l'arrestation de M. de Vitrolles, qui s'échappa grâce au duc d'Otrante

Paris était donc enveloppé par Fouché d'un inextricable réseau d'intrigues lorsque Louis XVIII, arrivé à Cateau-Cambrasis, lança une proclamation où il annonçait son retour et menaçait la France vaincue, à demi morte, des foudres de sa vengeance.

Il y disait entre autres choses : « Nous n'avons pas voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir la trahison... »

Ce qui nous ménage le plaisir de citer une anecdote amusante au milieu de tant de lugubres événements. C'est encore à M. de Sismondi que nous l'empruntons.

« Le duc de Berry avec la maison du roi et tout ce qui était propre à porter le mousquet, avait été mis sous les ordres de Wellington, et celui-ci, conformément à l'intention du roi, pour ne pas exposer la *crème de la noblesse française*, avait placé le duc de Berry à Alost, à trois postes en arrière de Bruxelles, sur la route de Gand. Cependant le duc, apprenant que la campagne était commencée, demanda à Wellington de nouveaux ordres. Lord Wellington répondit qu'il se tint tranquille, qu'il n'était pas oublié, et que s'il y avait un mouvement à faire il en serait averti à temps. Peu d'heures après, le duc envoya un nouveau courrier, puis un troisième et obtint la même réponse. Mais comme le danger croisait et l'inquiétude avec lui, le duc, persuadé qu'on devait à sa dignité de l'informer de toutes les dispositions du général, envoya de nouveaux courriers et n'obtint pas de réponse...

Cependant on combattait à Mont-Saint-Jean et quelques régiments de l'armée anglaise avaient été mis en fuite ; les fuyards traversèrent Alost en grand désordre. Alors le cri de *sauve qui peut!* se fit entendre à l'envi dans toute l'armée royale.

« Le duc de Berry, plus troublé qu'aucun autre, donna l'exemple de la fuite, et ce sont eux qui, en se sauvant à Gand, y répandirent l'alarme à leur tour.

« On y vit pendant toute la nuit les royalistes, tenant leurs bottes à la main, courir les rues pour chercher des voitures et tous les moyens de fuir. Ils ne furent tirés de leur effroi qu'à cinq heures du matin.

« Plus tard lorsqu'on vint dire à lord Wellington que le duc de Berry s'était enfui avec toute la maison du roi, il sortit de sa modération accoutumée, en parla comme d'un misérable, l'appela *son of a bitch* et tous les noms que la colère fait inventer aux Anglais, et dès lors il a paru toujours le traiter avec mépris. »

Reprenons notre récit.

La proclamation de Cateau-Cambrasis ayant produit un effet désastreux, sur le conseil de Talleyrand, le roi en fit une autre assez douce où, après avoir reconnu que son gouvernement avait peut-être commis des fautes, il promettait le pardon « aux Français égarés » à l'exception « des instigateurs et des auteurs de cette trame horrible » et terminait selon sa formule : « Donné à Cambrai, le

vingt-huitième jour du mois de juin de l'an de grâce 1815 et de notre règne le vingt et unième. »

Depuis sa fuite il avait encore régné cent jours de plus.

Le 30 juin il se hasarda jusqu'à Roye.

Enfin Napoléon, sur les injonctions du gouvernement et sur le point d'être cerné par les Prussiens, à qui Blücher avait promis de le faire pendre, partit de la Malmaison pour Rochefort.

Il s'y rendit lentement, après avoir encore offert en différentes reprises au gouvernement son épée de général... Mais il était fini...

Six ans plus tard il expirait à Saint-Hélène.

« Oubliant que l'homme n'avait qu'un but, dit Charras, sa propre élévation, que le règne avait deux fois abouti à la ruine de la France ; négligeant les fautes, les folies, les crimes, ils ont créé une légende à la place de la vérité, montré le martyr là où fut l'expiation et, grâce à ces imaginations, plus ou moins sincères, il est advenu un jour que l'homme qui avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la France, excité des haines internationales implacables, éteint le flambeau de la Révolution, ramené notre patrie aux institutions, aux abus de la vieille monarchie, que celui-là, disons-nous, a passé pour l'ange libérateur des nationalités, pour le messie du progrès et de la civilisation. On revient de ces incroyables erreurs, et c'est heureux. »

VII

PARIS LIVRÉ. — LES COALISÉS A PARIS. — ENTRÉE DE LOUIS XVIII. — TABLEAU LAMENTABLE DE PARIS. — JOIE ÉHONTÉE DE LA NOBLESSE DANS LA COUR DES TUILERIES.

Cependant l'ennemi entourait Paris avec des cris de haine et des menaces de pillage. Davout, à la tête d'une poignée d'hommes, écrasa un corps d'armée prussien, près de Versailles, puis s'arrêta, ayant reçu l'ordre de déposer les armes, et signa la convention de Saint-Cloud. Le 4 juillet, au pont de Neuilly, fut signée la convention (lisez capitulation) de Paris.

En province Suchet, Jourdan, Clauzel, Lamarquë tenaient vaillamment la campagne. Paris était couvert par 111,000 hommes...

Paris fut rendu sans qu'on brûlât une cartouche.

Ouvriers, fédérés, soldats indignés, révoltés, criaient à la trahison. Fouché trembla. On eut recours à la parole des chefs les plus populaires pour calmer les troupes, et l'armée se retira sur la Loire.

La comédie tragique de Fouché était jouée. Le 6 juillet, l'ennemi faisait son entrée dans Paris, traversant les flots d'une population morne et consternée.

Le 7, Fouché, qui avait en poche sa commission de ministre de la police du

roi, chargea les Prussiens d'intervenir pour mettre fin au gouvernement provisoire qu'il présidait.

Blücher chargea la division Henkel d'occuper les Tuileries.

La commission exécutive était en séance :

— Nous nous retirons, dit Fouché, mais après avoir consigné, dans un mémoire aux Chambres, la violence dont nous sommes l'objet.

Le lendemain Louis XVIII, qui enfin était arrivé à Saint-Denis, fit son entrée à Paris *en voiture fermée*, à trois heures de l'après-midi. Il était accompagné du comte d'Artois, du duc de Berry, des maréchaux Victor, Oudinot, Macdonald, Marmont, Gouvion-Saint-Cyr, de quelques compagnies de gardes du corps et de mousquetaires. Le cortège fila rapidement aux Tuileries.

Le soir même Louis XVIII put contempler son triomphe. Tandis que dans les quartiers populeux régnait le silence de la douleur, sous ses yeux, dans le jardin des Tuileries, des femmes éhontées, appartenant à l'aristocratie, entraînaient dans des rondes bruyantes les soldats de Henkel.

Un peu plus loin, dans les Champs-Élysées, l'artillerie ennemie, mèche allumée, braquée sur Paris ; un peu plus loin les mineurs de Blücher, qui se préparent à faire sauter le pont d'Iéna.

Cinquante mille Prussiens et cinquante mille Russes inondent la ville ; les Anglais occupent les bois de Boulogne et la Villette. L'invasion avait vomie en France un million cent trente-cinq mille soldats. Paris est au pillage. Les soldats logent chez l'habitant, dont ils vident la cave et la caisse. Les rues sont emplies de brutes ivres. Ici ils mettent à sac un magasin, là ils procèdent à des réquisitions. Dans les maisons, les hôtels, les monuments, les collections publiques ils prennent tout ce qui est à leur convenance.

Les Prussiens, Blücher en tête, se distinguent entre tous par leur cupidité et leurs rapines. La correspondance du maréchal teuton en témoigne cyniquement.

Elle vaut la peine d'être citée ; il écrit à sa femme, de Nancy, 18 janvier 1814 :

« Si je savais comment te les faire parvenir, je t'enverrai de bien belles choses : je ne puis te dire quelles belles glaces il y a ici. Mais comment les emporter ? »

De Paris, 4 août 1815 :

« J'ai envoyé d'ici à Berlin un joli service de porcelaine de quarante personnes, puis les portraits de la famille Bonaparte par le célèbre peintre David, tous de grandeur naturelle, parmi lesquels l'empereur à cheval. »

Alençon, 30 août :

« Je suis maintenant sur la route de Caen, dans le département du Calvados où je mangerai chaque jour des huîtres et du poisson de mer. J'apporterai tout ce que tu as demandé, excepté les bijoux. J'ai envoyé différents tableaux à Berlin ; fais-les déballer et nettoyer par le peintre Gebaner. Je suis bien aise que tu sois satisfaite de tes chevaux. »

« Je crois que j'ai répondu à tout. La porcelaine n'est-elle pas encore arrivée? »

De Versailles, 4 octobre 1815 :

« Je suis dégoûté en voyant de quels minces avantages nos efforts sont récompensés... Si l'on m'avait laissé agir selon ma volonté nous rapporterions chez nous 25 millions d'écus ; l'armée recevrait deux mois de paye et serait équipée à neuf ; mais aujourd'hui tout est gâté.

« En Silésie je suis propriétaire de trois petits villages qui payaient des redevances au roi... Maintenant il me faut une maison bien montée à Berlin. »

De Paris, 7 octobre :

« Je désirerais savoir si la porcelaine et les tableaux sont arrivés en bon état... »

Quel oiseau de proie !... Il dévasta et souilla Saint-Cloud et, non content, pilla encore le Louvre... Et du maréchal au simple soldat chacun volait avec la même rapacité. Quelque victime se plaignait-elle, les royalistes prêtaient main forte à l'étranger.

La jeunesse dorée, parcourant les rues, assaillait quiconque se permettait à sa boutonnière un bouquet de violette bonapartiste ou un œillet rouge républicain.

SEPTIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LA RESTAURATION

I

GOUVERNEMENT PATERNEL DES BOURBONS

Il est bon de rappeler ici que durant les 23^e, 24^e et 25^e années de son règne Louis XVIII gouverna sous la protection des armées étrangères qui, en vertu de la convention militaire rédigée par Fouché et signée par le roi, devaient occuper le territoire français pendant trois ans.

Cette protection explique l'audace et la violence des terroristes royalistes et cléricaux et l'impuissance du pays à les rejeter dehors.

Nous ne raconterons pas la terreur blanche, cette tyrannie sanguinaire cent fois plus criminelle et plus hideuse que celle des courtes fureurs de 93, les excès et les crimes de quelques bandes de scélérats et de fous au 4 septembre; les fournées de Fouquier-Tinville ont leur explication dans les convulsions d'un peuple affamé trahi, martyrisé qui s'insurge contre ses tyrans; tandis que la terreur blanche, c'est l'égorgeage systématique et froidement calculé des meilleurs amis de la patrie et de la liberté par un parti triomphant, repu, appuyé sur la force des baïonnettes étrangères.

Sans doute, après avoir raconté le *stratagème* de Charles IX, prémédité aux Tuileries, il serait bon de raconter le *stratagème* de Louis XVIII. Mais la province fut le principal théâtre de la Saint-Barthélemi bourbonnienne; notre sujet nous retient à Paris, et à la direction des massacres et des assassinats *juridiques* établie au pavillon Marsan.

Ne pouvant embrasser un champ si vaste, nous passerons sous silence les massacres de Nîmes, Avignon, Marseille, Aix, Uzès, Tarascon, Toulouse, Bordeaux, etc.

Hélas! avec bien plus de regret, nous avons dû renoncer à rappeler les belles actions, les actes d'héroïsme patriotique des derniers défenseurs du sol en juillet et août 1815.

Enfermé avec le crime aux Tuileries, nous y restons. Ne pouvant dépeindre l'agonie de tant de victimes, nous nous bornons à nommer et représenter les princes directeurs des massacres, les bourreaux des Tuileries et de Paris.

A peine le roi obèse et podagre eut-il retrouvé aux Tuileries son fauteuil à

roulettes qu'il manda près de lui le duc d'Otrante, Fouché, l'ex-proconsul de Lyon, le régicide, l'ex-ministre de la police impériale.

— La France, dit Sa Majesté, a beaucoup souffert et souffre encore beaucoup.

— Sire, elle subit le châtimeut de ses fautes.

— Les innocents jusqu'à ce jour, reprit le roi, et en grande majorité ont payé pour les coupables. Saignés par la guerre, ruinés par l'occupation étrangère qui coûtera deux milliards, ils ont encore la douleur de voir le crime rester impuni. Ils réclament justice.

— Sire, dit Fouché, si le cœur paternel de Votre Majesté s'est ému des souffrances de ses peuples, je puis affirmer que tous les bons Français sont également affligés des attentats criminels dirigés contre leur roi légitime.

— Eh bien, M. le duc d'Otrante, nous voulons donner une première satisfaction à ces sentiments de justice, et nous vous chargeons de nous remettre une liste de ceux qui nous ont trahi le 23 mars et qui ont participé au dernier attentat de l'usurpateur.

— Sire, répondit Fouché en s'inclinant, cette liste sera bien longue si elle doit être complète.

— Vous saurez vous borner et classer les coupables par catégories, selon la gravité de leurs crimes.

Sa Majesté daigna ajouter quelques instructions complémentaires pour l'œuvre de mort qu'elle méditait, et le ministre se retira éclairé et satisfait.

Il s'empressa de dresser une liste où il fit entrer non seulement les grands fonctionnaires et les maréchaux de l'empire, mais ses propres complices et tous ceux qui n'avaient agi que par ses ordres. Cent dix noms, dont quelques-uns très obscurs, qui appartenaient sans doute à des ennemis personnels, figuraient sur la liste dressée par Fouché.

Diverses influences firent réduire ce nombre à 57. Mais il ne s'agissait que que d'une première satisfaction.

Bientôt parut au *Moniteur* une ordonnance royale contresignée par le duc d'Otrante, dont voici les principaux articles.

Article premier. — Les généraux et officiers qui ont trahi le roi le 23 mars, ou qui ont attaqué la France et le gouvernement à main armée, et ceux qui par violence se sont emparés du pouvoir, seront arrêtés et traduits devant les conseils de guerre compétents dans leurs divisions respectives, savoir : *Ney, Labédoyère, les deux frères Lallemand, Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, Anuhl, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernet, Grouchy, Clauzel, Laborde, Debelle, Bertrand, Drouot, Cambronne, Lavalette, Rovigo.*

ARTICLE 2. — Les individus dont les noms suivent savoir : *Soult, Alex. Exelmans, Bassano, Marbot, F. Lepelletier, Boulay (de la Meurthe), Mehée, Fressinet, Thihaudeau, Carnot, Vandamme, Lamarque, Lobeau, Harel, Piré, Barère, Arnauld, Pomme-reuil, Regnault (de Saint-Jean d'Angely), Arrighi, de Padoue, Dejean fils, Réal, Bouvier, Dumolard, Merlin (de Douai), Durbach, Dorat, Defermon, Bory-Saint-Vincent, F. Desportes, Garnier (de Saintes), Mellinet, Hullin, Cluys, Courtin, Forbin-Janson fils aîné, Letarqne d'Ideville, sortiront dans les trois jours de la ville de Paris, et se retire*

ront dans l'intérieur de la France dans les lieux que notre ministère de la police générale leur indiquera et où ils resteront sous la surveillance, en attendant que les chambres statuent sur ceux d'entre eux qui devront, ou sortir du royaume, ou être livrés à la justice des tribunaux.

ARTICLE 3. — Les individus qui seront condamnés à sortir du royaume auront la faculté de vendre leurs biens et propriétés dans le délai d'un an.

En même temps que paraissait cette ordonnance, on apprenait les premiers massacres du midi. Les journaux n'osaient rien publier, mais les correspondances particulières, les récits des voyageurs apportaient les détails de ces troubles sanglants. On savait ainsi que les fureurs de la réaction se tournaient à la fois contre les protestants, les jacobins et les bonapartistes. — A Paris les troupes étrangères maintenaient l'ordre. La réaction dut trouver les moyens d'arriver jusqu'à ses victimes et de les frapper sans troubler la paix de la rue, sans tumulte et même en entourant ces assassinats de formes juridiques. Avant d'armer la justice d'un poignard, on lui fournit des lois au nom desquelles elle put frapper.

La fo-or-me ! la lég-a-li-té ! crient les Brid'oisons.

La nouvelle chambre, la fameuse chambre introuvable, répondit à ces scrupules en fabriquant des lois en quantité nécessaire pour que le roi pût se permettre légalement tous les crimes.

Les maires eurent ainsi le droit d'arrêter arbitrairement tout individu suspect et de le détenir sans le traduire devant les tribunaux.

La peine de la déportation et une amende de 20,000 francs furent votées pour la répression des cris séditieux, ou de l'excitation à la révolte.

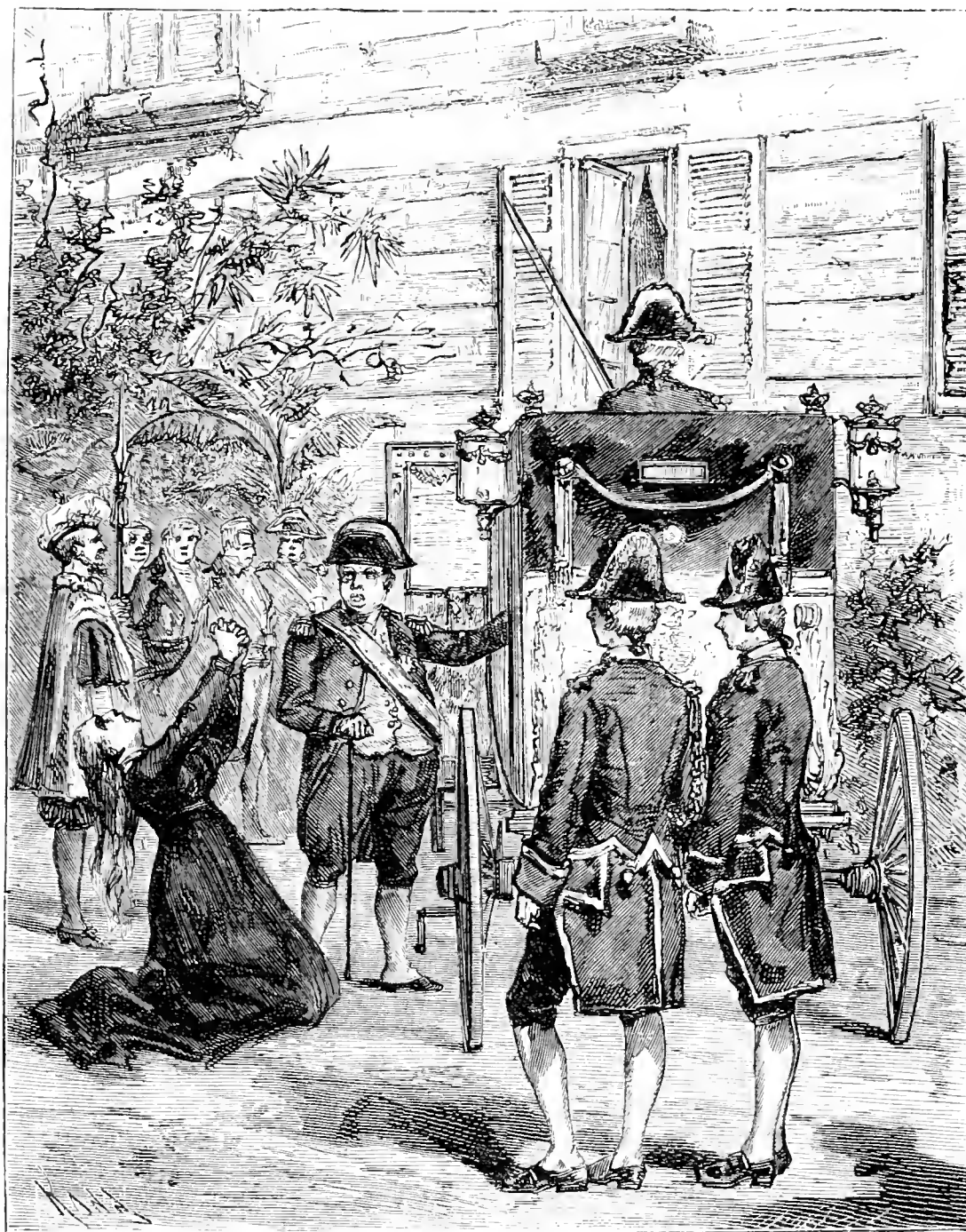
On remplaça, en matière politique, les cours d'assises par des cours prévôtales : — soit un officier et quatre juges pris dans le tribunal de première instance.

La loi les autorisait à supprimer le droit de grâce. Les arrêts devaient être exécutés dans les vingt-quatre heures.

Nous avons dit que la réaction en province était à la fois religieuse et politique ; la direction qui lui était imprimée à Paris était en effet politique et cléricale, — cléricale principalement. Le clergé en a été l'instigateur, puis l'auxiliaire, puis le chef. Les royalistes les plus exaltés en 1815 et 1816 croyaient que la société était perdue si le clergé catholique ne reprenait pas sur elle l'empire qu'il exerçait avant 1789. La légitimité du roi était pour eux un dogme, et le clergé partageait cette doctrine. Les grands prêtres de ce culte du trône et de l'autel étaient M. d'Angoulême, la duchesse sa femme, le comte d'Artois, l'abbé Legris-Duval. La société qu'ils dirigeaient se nommait la Congrégation.

Le conseil de la Congrégation se tenait aux Tuileries, au pavillon de Marsan. Que d'arrêts sanguinaires princes et jésuites ont lancés de ce pavillon!...

Les jésuites expulsés de France sous Louis XV n'avaient jamais en réalité quitté le royaume. Pendant toute la Révolution, le P. Delpuits était resté à Paris et réunissait ses affidés au séminaire des Missions étrangères, acheté comme bien national par mademoiselle de Saron.



Je ferai dire des messes pour le repos de son âme.

Sous le Directoire les jésuites, enhardis par le rétablissement du culte, reparurent sous la dénomination de pères de la Foi, puis de Paccanaristes, de Liguoristes. Napoléon les reconnut sous ces masques et déclara qu'il ne voulait ni jésuites ni moines d'aucune espèce, mais le clergé salarié du Concordat protégea en dessous main les congréganistes. Un seul père jésuite introduit dans la place y procréait par mille intrigues des légions de jésuites de robe courte, d'affiliés laïques qui peuplaient les salons, l'administration et même la police impériale.

La Congrégation travailla à la chute de l'Empire. ébranlant la confiance, préparant les défections et les trahisons.

Le père Delpuits et mademoiselle de Saron étant morts, ils furent remplacés l'un par l'abbé Legris-Duval, l'autre par mademoiselle de Polignac.

En 1815 les principaux membres laïques de la Congrégation étaient le duc de Doudeauville, Mathieu de Montmorency, Jules de Polignac, Alexis de Noailles, MM. de Rougé frères.

La Congrégation agissait dès lors au grand jour. Elle formait un pouvoir indépendant du gouvernement, qui dictait les lois aux chambres et les actes aux administrations. Il avait des comités correspondants dans tous les centres populeux de la France. Tribunaux et cours prévôtales étaient soumis à son influence. Verdets et miquelets, tous les pillards, les incendiaires, les assassins qui terrorisaient le Midi principalement, recevaient ses inspirations, ses encouragements et, lorsque l'excès de leurs crimes l'exigeait, obtenaient sa protection.

Les preuves historiques abondent pour établir la solidarité qui liait les princes, princesses, nobles et jésuites du pavillon de Marsan et les tueurs à gages des massacres du Midi : les Truphemy, les Servan, les Trestaillon. Les dépouilles des victimes constituaient les salaires des assassins. Ils émargeaient même aux fonds secrets, et la veuve de Trestaillon a reçu jusqu'en 1830 une pension sur la cassette du roi.

Les horreurs de toutes les tueries connues furent dépassées par les agents de la Congrégation : petites garnisons égorgées, soldats isolés tués en pleine rue, maisons pillées et brûlées en plein jour, généraux assassinés, femmes violées et tuées, ou mises à nu et frappées avec des battoirs fleurdelisés, morts arrachés à leur tombe et jetés dans les champs, protestants lapidés avec des tessons de bouteille, jeunes filles mortes dépouillées de leur suaire, et violées et piétinées¹ ; telles sont les besognes quotidiennes des restaurateurs du trône et de l'autel :

N'épargnons personne
Trestaillon l'ordonne !

Et les autorités royales le tolèrent, et la famille royale le récompense... mais ce n'est pas dans la chanson.

II

LES MŒURS. — LES SALONS DES TUILERIES.

Les bourgeois siégeant les nobles, la mode de donner des soirées, des *thés*, envahit toutes les classes. Depuis madame Gibou jusqu'à la marquise de Prétentaille, les femmes eurent leur jour de réception où l'on s'entretint des intérêts du trône et de l'autel. Jamais l'art de s'ennuyer en commun et de poser mutuelle-

1. Voir la pétition adressée par M. Madier de Montjau au sujet de Ville-Nègre.

ment les uns vis-à-vis des autres ne fut poussé plus loin. Jamais les nobles ne furent plus impertinents, les bourgeois aussi prétentieux, et tout le monde plus hypocrite.

Aux assassinats juridiques, aux humiliations nationales, aux impôts écrasants qui signalèrent la restauration improvisée de la royauté, se joignit un relâchement extrême dans les mœurs. Une licence sans frein était née des fêtes, des bals, des réunions nocturnes où se mêlaient des aventuriers de toutes les nationalités, des bénisseurs et des sabreurs, des courtisanes dévotes et des chouans, des échappés de bagnes déguisés en anciens émigrés. Le moindre salon bourgeois pouvait se procurer des illustrations étrangères, toutes chamarrées de décorations, plus facilement que des glaces, des tentures ou une galerie de portraits de famille : satisfaction dangereuse!...

La confusion s'augmentait d'un prétendu retour d'une prétendue émigration et offrait le spectacle d'un carnaval. où Frontin et Mascarille s'affublaient des titres et des habits de leurs maîtres, morts dans les guerres de Bretagne et de Vendée, ou enterrés dans un village perdu de Pologne ou d'Angleterre.

Ce temps fut heureux pour les aventuriers. Les jeunes filles, outre leur confesseur, avaient leur chevalier dont elles portaient les couleurs, et l'amour se déclarait en romances ou en cantiques.

Les Tuileries n'étaient pas à l'abri de ce débordement bizarre. L'étiquette la plus sévère ne parvenait pas à éliminer les faux compagnons de Charette ou de Cadoudal, les descendants apocryphes des victimes des massacres de septembre, les évadés de Brest et de Toulon.

Aux soirées du château brillait en 1815 et 1816, le fils du général Lasalle, élégant cavalier, aussi distingué par son esprit que par ce ton de bonne compagnie, qui vaut un titre de noblesse ; on remarquait M. de Winter, un don Juan du noble faubourg, mais qui rachetait la légèreté de ses mœurs par une dévotion fort appréciée de madame la duchesse d'Angoulême ; les abbés Peyrax et Boudigner, anciens combattants de Vendée ; le vicomte de Chambreuil ; enfin le comte Pontis de Saint-Hélène...

Toute cette aristocratie sortait du baigne.

Vidocq, qui servait alors la police de M. Decazes, fut chargé d'écumer la cour de Louis XVIII ; ce fut lui qui arrêta Winter, qui avait la funeste manie de dévaliser les grandes dames qu'il était habile à compromettre, et peu de temps après le faussaire Chambreuil, puis Lasalle...

On plaignit ces ingénieux gredins, et l'on rit beaucoup de la cour mystifiée. Mais le scandale le plus grand fut celui causé par le procès du faux comte de Saint-Hélène, Pierre Coignard, forçat évadé de Toulon. Bien que son histoire soit très connue, nous devons dire un mot de cet homme qui valait bien un marquis de Maubreuil et qui, pendant plusieurs années, fut honoré des bontés de Louis XVIII.

En 1805, dans une petite ville de Catalogne, vivait une jeune fille nommée Rosa Maria. Elle était sans famille et, bien qu'elle fût belle à ravir, sans fortune et sans amant. Depuis plusieurs mois déjà la charitable confrérie qui se charge

de porter au cimetière ceux qui sont morts en état de grâce et de pauvreté, avait emporté du logis le corps d'un brave émigré français passé au service du roi d'Espagne et mort de tristesse et de besoin. Rosa Maria était sa servante. Il lui avait laissé pour tout héritage une bague, une épée, quelques hardes et une cassette remplie de vieux papiers. Rosa avait été bientôt réduite à se séparer de ces souvenirs, et elle avait vendu les hardes, l'épée et la bague.

Enfin le soir où se décida sa destinée, elle se demandait si elle ne pourrait pas obtenir de quoi vivre encore pendant quelques jours en vendant la cassette de chêne.

Comme elle songeait à cet expédient, entra chez elle un cavalier inconnu, dont la politesse et la bonne mine lui firent de prime abord pardonner la toilette délabrée et l'indiscrétion de sa visite. Il expliqua qu'il craignait de voir se renouveler avec les alguazils des désagréments qu'il avait eus avec la police française.

Rosa avait bon cœur, elle accorda au fugitif un refuge sous son toit et bientôt n'eut plus rien à lui refuser. Cependant où la vie était si difficile pour une seule personne, elle devenait impossible pour deux. Comment battre monnaie ?

— Lorsque vous êtes venu, dit Rosa, je songeais à vendre ceci.

Et elle présenta le coffret de chêne.

Le jeune homme l'ouvrit, vit des papiers et les parcourut. Aussitôt son visage s'éclaira d'une joie extrême.

— Enfin, s'écria-t-il, voilà tout ce qui me manquait. Je suis sauvé ! Ma fortune est faite.

Puis, se tournant vers sa maîtresse ;

— Rosa, fit-il, le gentilhomme que vous serviez n'est pas mort.

— Êtes-vous fou, Pedro, je l'ai vu mettre en terre.

— Eh bien, il ressuscite en ma personne. Me comprenez-vous ?

— Non.

— Je me substitue à lui, à l'aide de ces papiers.

Rosa accroupie sur la natte, à ses pieds, le considérait avec stupéfaction.

— Relevez-vous, comtesse, dit Pedro, en ouvrant les bras à sa maîtresse. Rosa tu es intelligente et tu m'aimes, tu verras si je suis digne de toi et du nom que je vais porter. Je vais vivre une vie nouvelle. Tu as vendu l'épée, c'est regrettable, mais j'en obtiendrai une autre. Nous irons ensemble en Estramadure la demander au général Mina. Je me vois déjà au nombre de ses officiers... Bientôt je me distingue à la tête de mon régiment, et je suis décoré sur le champ de bataille.

La jeune servante l'écoutait en se disant : il rêve. Mais il ne rêvait pas, il lisait dans l'avenir.

Ils partirent pour l'Estramadure. Il fut comte, elle fut comtesse. On le nomma officier, et comme il se distingua en plusieurs rencontres, il fut décoré de l'ordre d'Alcantara et de l'ordre de Saint-Vladimir.

Cependant Soult entra en Espagne ; Pétoile de Mina pâlit... Le comte Pontis de Saint-Hélène passa du camp espagnol au camp français, où il reçut en entrant le grade de chef de bataillon.

Mais brûlons les étapes.

Vint la Restauration; le comte obtint audience de Louis XVIII. Aux Cent Jours il resta fidèle au roi et le suivit à Gand.

Il en fut récompensé et, à son retour, le roi le nomma lieutenant-colonel de la 72^e légion, en garnison à Paris.

Chaque dimanche il communiait à Saint Germain-l'Auxerrois avec quelques soldats de sa légion. Un soldat de la ligne communiait pour cent sous; un grognard de la garde pour vingt francs. C'était un prix fait d'avance et bien connu; et il était de bon ton de sacrifier quelques louis à ces œuvres de piété.

Le comte et la comtesse Pontis se distinguaient autant par leur piété que par la pureté de leurs principes; ils appartenaient à la Congrégation et étaient invités à toutes les fêtes des Tuileries. Il sollicitait la croix de Saint-Louis quand il fut démasqué.

Il venait d'assister à une revue sur la place Vendôme lorsqu'un homme vêtu de guenilles sordides parvint à s'approcher de lui et lui dit :

— Est-ce que tu ne me reconnais pas.

— Qui êtes-vous? fit avec dédain le lieutenant-colonel.

— Qui je suis? Je suis Darius, ton ancien compagnon de chaîne; me reconnais-tu maintenant, Pierre Coignard?

Le comte haussa les épaules et engagea le misérable à se retirer.

— Pas si vite! répliqua l'ex-forçat; tu es riche, je suis pauvre; il me faut de l'argent.

Coignard joua l'indignation et fit jeter Darius à la porte. Deux heures plus tard il était appelé chez le général Despinois qui le faisait arrêter. L'infortuné fut condamné et réintégré au bagne. Rosa Maria fut également traduite devant les assises, mais fut acquittée. Elle accompagna Coignard à Toulon et lui resta fidèle jusqu'à ce que la mort l'eût délivré.

III

AMOURS ROYALES ET PRINCIÈRES. — LA CHATELAINE DE SAINT-OUEN.

Des trois petits-fils de Louis XV, le comte d'Artois était sans contredit celui qui moralement ressemblait le plus à son aïeul, bien qu'il n'ait jamais eu de favorites dignes de figurer dans une chronique galante. A la cour de Versailles, il était déjà célèbre par son libertinage, et l'on sait qu'il contribua à perdre de réputation la dauphine Marie-Antoinette, dont on le disait l'amant.

Tandis que son aîné, le futur Louis XVIII, la calomniait froidement, le comte d'Artois diffamait cette malheureuse princesse en affichant pour elle une tendresse dont la vivacité autorisait les plus odieuses suppositions. En même temps les deux frères couvraient de ridicule le dauphin dont un défaut de conformation physique semblait devoir annuler le mariage.

A peine la jeune Autrichienne fut-elle arrivée dans ce lupanar de Versailles qu'elle eut à repousser les assauts de toute une famille en rut, galanteries des beaux-frères et prétentions cyniques du cousin Philippe d'Orléans. Jeune, d'un caractère facile et généreux, Marie-Antoinette pardonnait trop facilement des audaces et des perfidies qu'elle attribuait à la légèreté du caractère français. Croyant imposer silence aux médisances, elle se réfugia tout entière dans l'amitié de quelques jeunes femmes, et surtout de mesdames de Lamballe et de Polignac.

Mais ses beaux-frères y trouvèrent un nouveau sujet de calomnie. Le comte de Provence disait tout haut que Marie-Antoinette n'avait rien à refuser à la comtesse de Polignac, et le comte d'Artois affirmait qu'il l'avait surprise dans les bras de la comtesse, lui prodiguant des caresses inexplicables.

— Je ne suis qu'un étourdi, ajoutait-il, d'avoir dérangé deux amies.

Lorsque les événements mirent fin aux orgies de Versailles et que les frères du roi eurent pris la fuite à l'étranger, le prestige du nom ne remplaça point pour eux les ressources de la fortune, et leurs mœurs durent se conformer à la médiocrité de leur situation. Évadés de Versailles, ils ne compromirent plus de princesses; Louis XVIII se distingua à table, et Charles, son frère, à la chasse; quant à leur paillardise elle se contenta des bonnes fortunes de petites villes et d'hôtellerie. Pas une femme n'éprouva l'ambition de les consoler! Pas une écervelée ne s'attacha aux vicissitudes de leur vie errante. Leur roman de cape et d'épée, de Turin à Coblenz, des bords du Rhin aux bords de la Vistule, et de là en Angleterre, n'eut d'autre chapitre intéressant que celui des intrigues politiques où ils envoyèrent au feu, au péril, à la mort, leurs plus chauds partisans, sans jamais s'exposer eux-mêmes.

Ces princes avaient des besoins, mais point de passions. Louis XVIII, épicurien et gourmand, ne voyait dans la galanterie qu'un appétissant hors-d'œuvre; le futur Charles X chantait comme le vert-galant :

J'aimons les filles
Et j'aimons le bon vin.

Mais il n'aurait pu entretenir la belle Gabrielle. Aussi, de retour dans les États de leurs pères, les frères du roi guillotiné ne se refusèrent plus rien. Monsieur devint un des habitués du foyer de la danse, et les sylphides de l'Opéra eurent encore pour rivales les anges de la Congrégation... du moins les jours maigres.

Ce singulier vieillard alliait aux galanteries les pratiques de la dévotion et refusa ses faveurs à une fille qui, un vendredi, lui avoua avoir mangé une côtelette.

Ces petits désagréments ne pouvaient lui arriver qu'en la compagnie d'excommuniés comme les artistes de la danse et du chant; les dames du faubourg Saint-Germain avaient des dispenses de l'évêché

Les scrupules religieux de Monsieur faisaient sourire le roi; Louis XVIII n'aimait la religion que pour assurer le bonheur de ses sujets et ne croyait à

rien... Impitoyable dans ses haines, mais nullement fanatique, juge partial et bourreau froid, comme souverain, ce vieillard, dans le petit coin de vie privée que se réserve tout monarque, était un matérialiste qui voulait être aimable et tâchait d'être spirituel.

Afin de dissimuler l'apathie où le plongeait entre deux indigestions quotidiennes le poids de l'âge et de l'obésité, il s'enfermait une partie de la journée dans son cabinet de travail ; de même, afin de se donner le prestige d'une certaine puissance, il octroyait ses bonnes grâces à la comtesse du Cayla, très jolie femme, à qui il avait acheté le château de Saint-Ouen.

Il l'aimait... et pourquoi n'eût-il pas aimé les illusions que lui prêtait ce printemps de lis et de roses?... Ce serait même, croyons-nous, une grave erreur historique de prétendre que la comtesse n'avait à remplir qu'une sinécure. C'était une mauvaise plaisanterie de représenter les amoureux de Saint-Ouen par une carpe et un lapin. Jeannot-lapin était un amant platonique, un rêveur, mais Louis XVIII était un homme pratique, un esprit fertile en combinaisons, et la comtesse n'était point sotte.

En voici une preuve.

Dans un coin du jardin du château, il y avait une serre dont les murs élevés étaient percés à leur sommet par de larges baies encadrées de plantes grimpantes. Madame du Cayla aimait à y rêver le soir et y avait fait placer un divan au milieu d'un rond-point d'arbres exotiques au large feuillage. Un soir d'été, le jardinier, — c'est lui qui nous l'a raconté. — ayant voulu rattacher quelques branches folles du treillage dressa une échelle à la hauteur des fenêtres et entrevit dans l'ombre, sur le divan, la robe blanche d'une femme que ne lui cachait qu'en partie un jeune homme en habit bleu. N'apercevant celui-ci que de dos, le jardinier prit patience, et un instant après reconnut le jeune duc de la Rochefoucauld.

Craignant d'être indiscret et surtout de le paraître, le jardinier se hâta de descendre et s'éloigna avec son échelle.

— Le plus puissant des rois, me disait-il, ne peut tout faire par lui-même. Je gardai le secret de l'aventure. Nous aimions tous la comtesse à Saint-Ouen : elle était indulgente et généreuse et pas plus bigote qu'il ne fallait.

— Le roi, demandai-je, venait-il souvent au château ?

— Très souvent.

— Vous ne l'avez jamais vu dans la serre ?

— Il eût fallu qu'on l'y portât. Le roi n'était pas marcheur. Il n'était bien qu'assis, il était né pour le trône. Je ne l'ai jamais vu debout qu'une fois, au bord du parterre, et j'ai bien ri.

— De quoi donc ?

— Une bêtise.

— Conte-moi cela.

— Cela n'en vaut pas la peine.

— Dites toujours. D'un si grand roi rien n'est indifférent.

— Un jour Sa Majesté entreprit un petit voyage pédestre autour du parterre,

Elle se mit en campagne, appuyant sa main rondelette au bras de la comtesse.

Tout à coup la jeune femme dit à son royal amant :

— Prenez garde, Louis, passons ici.

Et elle voulut incliner légèrement la direction suivie par Sa Majesté.

Louis XVIII, plutôt que d'obliquer, s'arrêta.

— Qu'est-ce? demanda-t-il.

— Vous pourriez écraser quelque chose.

— Ah ! fit-il avec un sourire.

— Non, ce n'est pas ce que vous supposez.

— Mais alors? reprit-il en écarquillant ses gros yeux. Je n'aperçois rien. Sans doute l'objet se trouve donc au-dessous de mon horizon ?

— Peut-être, Sire.

— Enfin.

— Pardonnez-moi cet enfantillage; vous l'avouerez-vous?... c'est un hanneton. Le malheureux est sur le dos et ne peut se garer. Vous pouvez l'écraser, mais je prie Votre Majesté d'user de son droit de grâce.

— Eh bien, épargnons-le, comtesse, dit le roi en riant et en faisant pour se détourner un généreux effort. Je me suppose à sa place... sur le dos!... j'en mourrais si vous n'étiez là... Un roi doit mourir debout!...

Et, en effet, le roi sur le dos ne se fût de lui-même relevé de la vie. Pour le coucher et le lever il fallait de robustes gaillards, je vous l'assure.

IV

FÊTES ET EXÉCUTIONS MÊLÉES. — LABÉDOYÈRE CONDAMNÉ A MORT. — TENTATIVE D'ÉVASION. — INFAMIE DE M. DECAZES. — BELLES PAROLES DE LOUIS XVIII. — EXÉCUTION.

Quand la Convention régnait aux Tuileries, elle n'y donnait point de fêtes, tandis que les têtes tombaient sur la place de la Révolution. Elle ne se logeait point dans les meubles de son prédécesseur et n'insultait point aux douleurs de la patrie (moins grandes sans contredit que celles de 1815) par des airs de sérénité joyeuse et de triomphe.

Pour tirer du chaos monarchique la société moderne, elle employait les fers, cette sublime accoucheuse, mais elle ne ricanait pas.

Tout autre fut la Restauration. Abrisés sous les lauriers des armées étrangères, Louis XVIII donnait des fêtes somptueuses, en même temps qu'il envoyait au supplice des héros de courage militaire ou de patriotisme.

Il nous faut bien parler de quelques-uns de ces drames affreux accomplis à Paris, et que Louis XVIII dénoua dans le sang. Nous n'avons rien dit des massacres organisés par Monsieur, les d'Angoulême et les jésuites de la Congrégation,



Vous vous retirez de bonne heure madame la comtesse, lui dit-il. (Page 410.)

mais nous ne pouvons passer sous silence les assassinats juridiques de Labédoyère, de Ney, des quatre sergents de la Rochelle, et l'affaire de Lavalette.

Le comte de Labédoyère, né à Paris en 1786, soldat à vingt ans, fit les campagnes de 1806 et 1807, et devint aide de camp de Lannes en 1808, se distingua en Espagne, en Autriche, à Ratisbonne, où il monta presque seul à l'assaut, et décida de la reddition de la place. Sa conduite ne fut pas moins brillante à Essling et dans les campagnes de Russie et de Saxe. Après la bataille de la Moscowa, il reçut les éloges de Ney et le brevet de colonel. Grièvement blessé à Colberg, il revint à Paris et épousa une demoiselle de Chatelux, fille d'un ancien émigré.

A la chute de l'empire il ressentit une profonde douleur; néanmoins plusieurs parents de sa femme le décidèrent à se rallier aux Bourbons. Louis XVIII le mit à la tête de 7^e de ligne en garnison à Grenoble. Il se rendait à son poste, *sans avoir prêté serment*, lorsqu'il apprit que Napoléon s'avancait vers le département de l'Isère. Ses anciennes affections se réveillèrent. Il sortit de Grenoble à la tête de son régiment et alla rejoindre Bonaparte à Vizille.

— Sire, dit-il en l'abordant, les Français vont tout faire pour Votre Majesté; mais il faut qu'elle fasse tout pour eux. Plus d'ambition, plus de despotisme, nous voulons être libres et heureux. Il faut que Votre Majesté abdique le système de conquête et d'extrême puissance qui a fait le malheur de la France et le sien.

A cette harangue généreuse l'empereur ne répondit rien; peut-être n'entendit-il rien que les acclamations enthousiastes du régiment accouru au-devant de lui.

Pendant les Cent Jours Labédoyère fut nommé coup sur coup général de brigade, aide de camp de l'empereur, général de division, pair de France. A Waterloo il se conduisit en héros et quitta un des derniers le champ de bataille.

Après l'abdication de l'empereur, plein pour une dynastie croulante d'une fidélité bien rare et qu'on doit honorer, il défendit avec le plus grand courage et une ardente éloquence, à la Chambre des pairs, les droits présumés de Napoléon II.

« Rarement, dit Villemain qui assistait à cette mémorable séance, on a vu les traits d'une physionomie plus régulière et plus noble, altérés, bouleversés par une passion plus véhémement que celle qui agitait en ce moment le jeune général de Labédoyère. A peine âgé de trente ans, sa taille élégante, ses mouvements faciles avaient toute la vivacité de la première jeunesse. Son front très découvert, presque dégarni de cheveux, était haut et poli, mais chargé d'une sombre irritation, et ses yeux bleus étincelaient de colère. »

Il s'écriait :

— Napoléon a abdiqué pour son fils... mais je le sais, je le vois, les hommes qui rampaient à ses pieds durant sa prospérité, les mêmes vont s'élever contre son fils, enfant captif, privé d'un si grand défenseur. Il y a des hommes dans les chambres françaises impatients de voir ici les ennemis qu'ils nommeront bientôt les *alliés*... Faudra-t-il que le sang français n'ait de nouveau coulé que pour nous faire une seconde fois passer sous le joug de l'étranger, que pour nous faire courber la tête sous un gouvernement avili par sa défaite et par sa victoire...

Puis avec un mouvement indicible, lançant ses regards, son geste et toute sa colère sur un des côtés de la chambre :

« L'empereur sera peut-être encore une fois trahi. Il y a peut-être de vils généraux qui, à ce moment même, projettent de l'abandonner... Portez des lois qui déshonorent la trahison. Si le nom du traître est maudit, sa maison rasée, sa famille proscrite, alors plus de traîtres. Plus de ces lâches manœuvres qui ont amené la catastrophe dernière et dont peut-être les complices ou même les auteurs, siègent ici.

A ces paroles s'élève un violent orage de cris et de protestations.

— Écoutez-moi, s'écrie le jeune général que la fureur égare, est-il donc décrété qu'on ne supportera jamais dans cette enceinte que des voix serviles et basses ?

Ce discours fut son plus grand crime ; on ne le lui pardonna point. Il le ressentit du reste.

« Quant à moi, dit-il, mon sort n'est point douteux, je serai fusillé le premier. »

Labédoyère faisait partie des officiers qui devaient partager l'exil de Napoléon. Il allait pour rejoindre ce dernier à la Malmaison, quand il rencontra la reine Hortense qui lui remit son passeport en l'engageant à poursuivre sa route. Mais, au lieu de suivre ce conseil, Labédoyère revint à Paris, auprès de sa femme récemment devenue mère. Celle-ci était dans des transes cruelles, mais elle ne parvint à le décider à chercher un abri au milieu de l'armée de la Loire que le 12 juillet, c'est-à-dire quatre jours après la rentrée de Louis XVIII.

Exelmans et Flahaut lui firent donner le titre de chef d'état-major du 2^e corps cantonné à Riom. Il se munit à tout hasard d'une lettre de crédit de 55,000 francs sur Philadelphie et alla rejoindre ses deux amis. Ce fut alors que parut l'ordonnance qui le traduisait devant le conseil de guerre. Il pouvait fuir alors, mais il voulut revoir une fois encore sa femme et son enfant.

Il partit donc pour Paris... mais, hélas ! il ne partit pas seul : il était déjà accompagné de deux agents secrets qui le filèrent jusque chez une amie de sa femme qui lui avait offert asile.

Arrivé le 2 août à huit heures du matin, à six heures du soir il vit la maison cernée par une nuée d'agents appuyés d'un bataillon prussien.

Nous avons dit ses crimes ; nous ne dirons que quelques mots de son procès qui attira une foule hostile et menaçante. Mais il est nécessaire de rappeler quelques particularités qui n'appartiennent qu'à cette triste époque.

Les abords de la salle du conseil étaient gardés par des soldats étrangers.

L'enceinte du prétoire présentait un coup d'œil scandaleux. Il y avait là, assis ou debout derrière les juges, des officiers anglais, prussiens et allemands, qui manifestaient ouvertement leur haine et, causant avec les juges, semblaient leur dicter la sentence. On y remarquait le prince royal de Prusse, le prince d'Orange, le roi de Wurtemberg, les ambassadeurs des principales puissances.

Mais ce qui faisait de ces débats un spectacle étrange, extraordinaire, c'était la présence d'une foule de jeunes femmes belles, parées, titrées qui venaient là le sourire aux lèvres et, dans le cœur, l'espoir d'une condamnation capitale. Ces femmes, la honte de leur sexe l'opprobre de leur pays, le déshonneur de leur caste, étaient les mêmes qui, tous les soirs dans le jardin des Tuileries, se livraient effrontément, avec des officiers et même de simples soldats étrangers, à des danses et à des rondes qu'elles entremêlaient de chansons royalistes et anti-patriotiques ¹.

Les débats ne durèrent que quelques heures. La défense n'était pas libre. A

1. *Histoire de la Terre blanche*, par J. Rouquette.

L'unanimité Labédoyère fut déclaré coupable de trahison et de rébellion et condamné à la peine de mort.

Dans son malheur il ne trouva pas un ami pour le secourir.

Seules deux femmes, sa mère, âme énergique, et sa jeune épouse, à peine âgée de dix-neuf ans, essayèrent avec un admirable dévouement de l'arracher à la mort. Elles entreprirent de le faire évader et, pour avoir le temps d'agir, obtinrent du général qu'il se pourvût en cassation.

Elles réunirent une somme de cent mille francs et peut-être auraient-elles réussi dans leur projet sans l'insatiable ambition de M. Decazes qui, pour perdre dans l'esprit du roi Fouché, dont il convoitait le portefeuille, imagina la plus odieuse perfidie.

« Au moment de la condamnation de Labédoyère, une dame Lavalette, lectrice de la mère de l'empereur, alors que M. Decazes était le secrétaire des commandements, et qui n'avait avec le comte de Lavalette, dont nous aurons à parler bientôt, qu'une similitude de nom, vint se rappeler au souvenir du préfet de police et réclamer son intervention. M. Decazes promit de la servir. La conversation, devenue plus générale, amena le nom de Labédoyère : M. Decazes dit que le gouvernement aurait désiré qu'il échappât à son sort et parut regretter qu'on ne pût le sauver.

« Madame Lavalette offrit de s'y employer si le préfet consentait à l'aider. Sa proposition est acceptée, et les moyens nécessaires sont fournis. Mais peu d'instants après la sortie de madame Lavalette de la préfecture, le concierge de l'Abbaye y était mandé et là apprenait de la bouche même du préfet, que dans la journée des offres lui seraient faites pour la délivrance de Labédoyère, et que ces offres il devait les écouter sans s'inquiéter des suites.

« Cet homme, à peine rentré dans sa geôle, fut appelé auprès d'une femme qui se tenait enfermée dans un fiacre stationné à l'un des angles extérieurs de la prison. Il s'y rendit, mais aussitôt des agents apostés entourent la voiture, arrêtèrent la dame, qui était madame Lavalette, et saisirent sur elle dix mille francs ainsi que deux passeports signés en blanc par Fouché, et dont le préfet avait toujours un certain nombre à sa disposition. Une fois rentré en possession des passeports et de l'argent que lui-même avait fournis, M. Decazes court aux Tuileries et dénonce cette prétendue tentative d'évasion à Louis XVIII. Pendant ce temps, madame Lavalette était conduite dans une prison où elle demeura oubliée.

« Peu d'heures après, le gardien, revenu à son poste, recevait les propositions de mesdames Labédoyère; mais, rendu défiant, il refusa de rien écouter¹.

Le lendemain l'arrêt fut confirmé, et le gouvernement, qui le savait d'avance, expédiait aussitôt l'ordre d'exécution écrit tout entier de la main de Gouvion-Saint-Cyr.

L'empressement de ce ministre de la guerre voulait éviter au cœur paternel du roi le désagrément d'un recours en grâce. Louis eût du reste refusé toute au-

1. De Vaulabelle. *Histoire des deux Restaurations*.

dience, et une consigne sévère avait été donnée à cet égard. Mais pendant que ses tueurs travaillaient à l'envi à le débarrasser des bonapartistes et des révolutionnaires, le bon monarque faisait chaque soir vers quatre heures une petite promenade de digestion... Il sortait donc de ses appartements et il s'apprêtait à monter en voiture, lorsqu'une jeune femme, le visage en larmes, s'ouvre tout à coup un passage à travers la foule des serviteurs et se précipite aux genoux du roi en criant : *Grâce! Sire, grâce!...*

Le roi fronce le sourcil et s'arrête; il a reconnu madame Labédoyère.

— Madame, lui dit-il, je connais vos sentiments pour moi ainsi que ceux de votre famille. Si M. Labédoyère n'avait offensé que moi, sa grâce lui serait accordée, mais la France entière réclame sa punition. Je ne peux qu'une chose pour votre mari : *Je ferai dire des messes pour le repos de son âme.*

A cette réponse pleine d'une sanglante ironie, madame de Labédoyère tomba évanouie; on dut l'emporter.

Au retour de sa promenade, vers cinq heures, le roi rentrait murmurant quelque gai couplet d'Horace, qu'il s'était amusé à traduire en route :

Viens boire à petits coups ce vin que j'idolâtre,
Ce doux vin de Falerne enfermé de ma main
Dans une urne d'albâtre,
Mécène, chevalier romain.

Soudain, une dame âgée, en grand deuil, se dressa devant lui. Mais elle était épiée par les gens du château. On l'écarta violemment, et elle dut quitter les Tuileries sans avoir pu parler au roi.

La mère du condamné avait voulu faire cette suprême tentative.

A la même heure Labédoyère sortait de sa prison et était conduit à la plaine de Grenelle. Là il descendit du fiacre qui l'avait amené et, après avoir refusé de se laisser bander les yeux, il alla se placer en face du peloton d'exécution. S'avancant ensuite rapidement vers les soldats, il mit la main sur sa poitrine.

— Amis, s'écria-t-il d'une voix ferme, tirez droit au cœur et ne manquez pas !
Il tomba foudroyé.

Aussitôt un ami de la famille s'approcha du cadavre troué de balles, appliqua un mouchoir blanc sur ses blessures et emporta cette relique à la femme et à la mère du supplicié.

V

SUITE DE LA TERREUR BLANCHE A PARIS. — LE COMTE DE LAVALETTE. —
ÉMOUVANTE ÉVASION. — DÉVOUEMENT ET MORT DE MADAME DE LAVALETTE.
— BELLES PAROLES DE LOUIS XVIII.

Le comte de Lavalette, né à Paris en 1769, faisait partie au 10 août des gardes nationales fidèles aux Tuileries; mais ce n'était pas un royaliste bien convaincu, et il s'engagea peu après comme volontaire. Il était capitaine à Arcole, où il se distingua, et fut remarqué de Bonaparte, qui plus tard lui fit épouser une nièce de sa première femme, M^{lle} Louise de Beauharnais.

Après avoir fait avec distinction des campagnes d'Égypte et d'Allemagne, il fut appelé à la direction des postes, où il rendit de grands services comme administrateur. Enfin il fut créé comte par Napoléon et nommé au conseil d'État. « Esprit calme et conciliant, bienveillant par caractère, doué d'une grande affabilité malgré la fermeté de ses convictions, il mit son influence au service de bien des adversaires politiques, qui le payèrent aux jours de mauvaise fortune de la plus noire ingratitude. Il est un fait à remarquer dans l'histoire des réactions, c'est que les justes, les bons cœurs, les nobles caractères sont ceux qui s'attirent le plus la haine et la persécution. » (Jules Rouquette.)

Destitué en 1814, il reprit la direction des postes pendant les Cent Jours. Après Waterloo, il resta à Paris, pensant qu'il ne pouvait être inculpé que d'usurpation de fonctions, puisqu'il n'avait joué aucun rôle politique. Il aimait mieux s'exposer à deux ou trois mois de prison que de s'expatrier et être obligé de quitter sa jeune femme alors malade.

Un jour, il dînait en famille lorsqu'un agent se présente et l'informe que le préfet de police Decazes désire lui parler. Supposant qu'il s'agissait d'une communication purement officieuse, Lavalette se lève et suit l'inspecteur. Mais à peine a-t-il fait quelques pas dans la rue qu'une escouade d'agents l'entourent, le jettent dans une voiture qui stationnait près de là, et le conduisent, non chez le préfet, mais au dépôt. Il resta quinze jours dans ce cloaque avant d'être interrogé.

Alors parut l'ordonnance du 24 juillet qui l'envoyait devant un conseil de guerre.

Cependant, craignant plus le ridicule que l'odieux, le gouvernement revint sur cette première décision et le déféra à la justice criminelle ordinaire.

L'instruction dura quatre mois. Enfermé à la Conciergerie, il se trouva dans un cachot voisin de celui du maréchal Ney et put un jour échanger quelques paroles avec son codétenu.

— Labédoyère y a passé, lui dit le maréchal, puis ce sera vous; moi ensuite.

— Je crois comme vous qu'il n'y a plus de ressources.

— Ah! nous verrons. Mais tous ces avocats m'ennuient, ils ne comprennent rien à ma situation :

— La défense est paralysée.

— Je prendrai la parole.

Le gouvernement agissait par surprise, de sorte que l'accusé arrivait devant le tribunal comme dans un guet-apens. Renvoyé devant les assises pour le lundi 20 novembre, Lavalette ne reçut communication de la liste des jurés que le samedi soir à dix heures.

Il fut accusé d'avoir, le 20 mars, pris possession de l'administration des postes et délivré ensuite un permis de poste au comte Ferraud, son prédécesseur. En outre d'avoir participé au retour de Bonaparte et au renversement de la monarchie.

Il prouva qu'il n'avait usé d'aucune violence envers l'administration, et que c'était à son domicile et sur les plus pressantes instances de M^{me} Ferraud qu'il avait délivré un permis de poste.

Quant à la dernière accusation, comme on ne trouvait rien pour l'étayer, on fit le procès des idées, des sympathies, des tendances de l'accusé.

La doctrine de l'avocat général Hua reste comme un monument d'iniquité : « Quiconque, dit-il, ne verrait dans cette cause que le fait d'usurpation de fonctions, et ne verrait pas l'intention de servir l'usurpateur, ne verrait qu'un côté et détournerait les yeux de l'autre. Les débats que vous avez entendus sont la chose la moins importante, je dirai presque la plus inutile. L'accusé n'est pas venu aux postes dans son intérêt, ni dans l'intérêt de l'administration, mais pour servir Bonaparte, et il l'a servi.

« Il a préparé la marche de Fontainebleau à Paris, et il a tendu la main de Paris à Fontainebleau. Quand l'usurpateur n'aurait pas eu besoin de ce secours, l'intention de l'accusé a été de coopérer à l'attentat de l'usurpation. *L'intention fait le crime.* Cette doctrine, messieurs, n'est pas extraordinaire, la *tentative de crime est assimilée au crime lui-même. Attendra-t-on que la victime soit immolée pour punir l'assassin ? »*

Le président fut plus inique encore. Au lieu de séparer les chefs d'accusation et d'interroger séparément le jury sur chacun d'eux, il ne posa qu'une question : les jurés n'eurent à répondre que par *oui* ou par *non* sur le fait de culpabilité générale.

En conséquence, par huit voix contre quatre, Lavalette fut déclaré coupable, et la cour lui appliqua la peine de mort.

En entendant cet arrêt, M. de Lavalette tira sa montre, regarda l'heure et se penchant vers son avocat qui paraissait anéanti :

— Que voulez-vous? mon cher, dit-il, c'est un coup de canon.

Contrairement à ce que l'on voit d'ordinaire, plusieurs personnes s'intéressèrent vivement au condamné et tentèrent d'obtenir sa grâce. La princesse de Lorraine obtint pour madame de Lavalette une audience du roi.

— Madame, dit froidement Louis à l'épouse infortunée, je ne vous ai reçue que pour vous donner une marque de mon intérêt.

Marmont, au risque d'encourir une disgrâce, conduisit madame de Lavalette aux Tuileries espérant qu'elle parviendrait à fléchir le roi.

Louis XVIII en l'apercevant fronça le sourcil.

— Madame, lui dit-il avec humeur, je ne puis faire autre chose que mon devoir.

Elle se jeta alors aux genoux de la duchesse d'Angoulême. Pauvre femme ! A qui s'adressait-elle !... L'implacable fille de Louis XVI, l'âme de toutes les sanglantes représailles, la furie de la congrégation, détourna la tête et s'éloigna.

Madame de Lavalette laissa alors éclater dans ses larmes et ses cris son désespoir déchirant. Mais tout le monde s'écarta d'elle.

C'en était fait : ou l'échafaud, ou l'évasion. L'évasion fut tentée. Nous en empruntons le récit émouvant à l'*Histoire de la terreur blanche* par Jules Rouquette, en en abrégeant quelques détails.

Le plan fut combiné entre madame de Lavalette, sa fille Joséphine, âgée de douze ans, et la princesse de Vaudemont ; M. Baudus, un des amis du condamné, et le comte de Chassenon devaient y apporter leur concours.

Le pourvoi venait d'être rejeté. On était au 20 décembre, et l'exécution devait avoir lieu le lendemain matin. Des ordres très sévères avaient été donnés ; le greffier-concierge avait été averti de redoubler de surveillance et de n'admettre personne auprès du prisonnier sans un ordre du procureur général. M. de Lavalette écrivit à Bellart pour qu'il lui fût permis de communiquer avec sa famille et quelques personnes qu'il désigna. Cette demande lui fut accordée.

Le 20 décembre, à cinq heures du soir, M^{me} de Lavalette était introduite auprès de son mari par le concierge Roquette. Elle était accompagnée de sa fille et d'une vieille gouvernante, la veuve Dutoit, qui fut laissée dans la salle du greffe.

Elle s'était fait amener en chaise à porteurs, qu'elle avait laissée dans la cour du Palais de justice. Vêtue d'une jupe noire, d'une ample robe-redingote de mérinos rouge doublée de fourrure, d'un chapeau noir à plumes mélangées, elle s'est habillée de façon à pouvoir facilement substituer ses habits à ceux de son mari. Le cachot du condamné n'était séparé de l'avant-grefe, situé à l'entrée même de la Conciergerie, que par deux portes, l'une donnant sur le premier vestibule, l'autre sur un couloir. Cette disposition des lieux devait merveilleusement faciliter à M^{me} de Lavalette le plan qu'elle avait conçu.

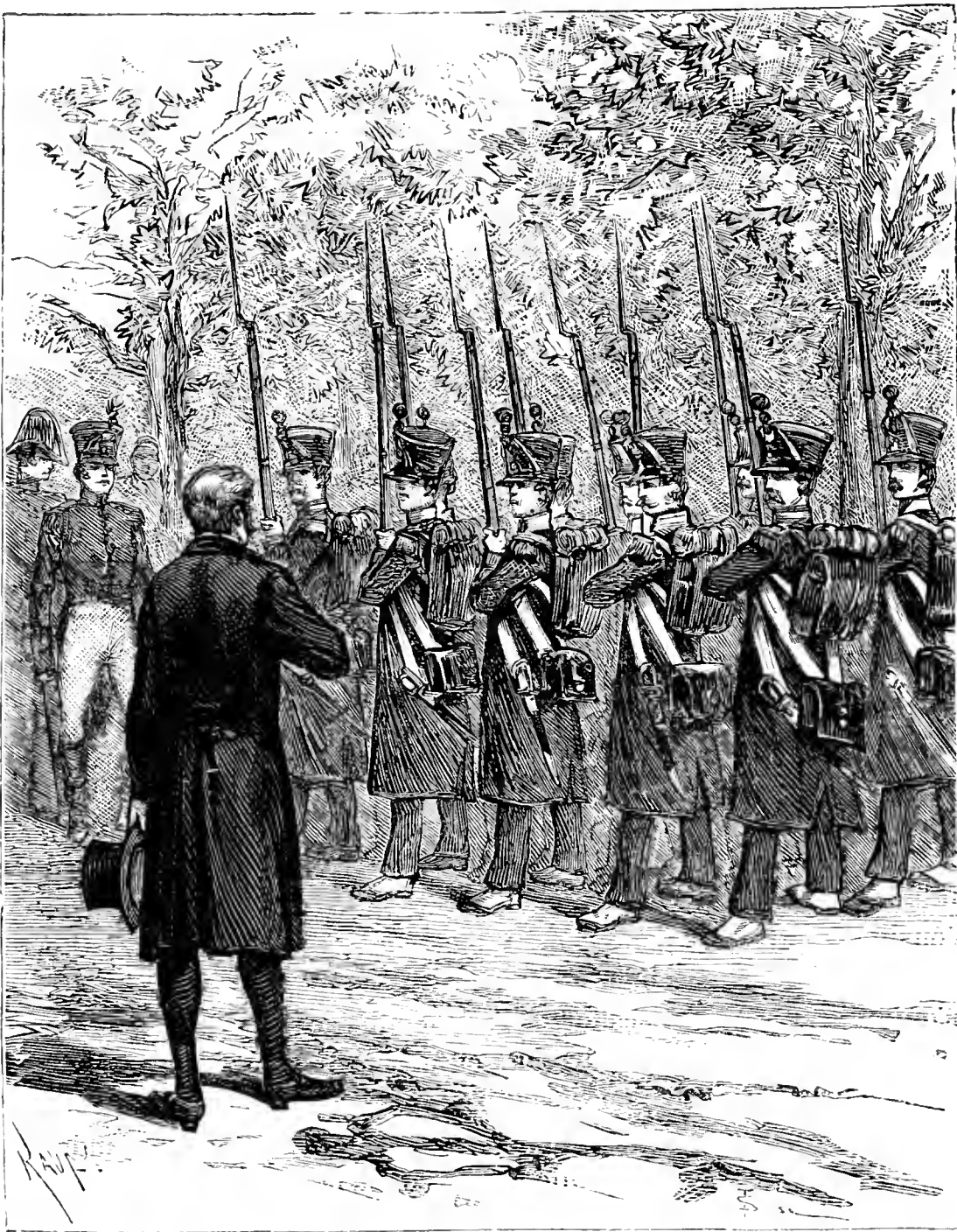
Les deux époux et leur jeune fille dînèrent ensemble, servis par un des guichetiers nommé Éberlé. A sept heures du soir, celui-ci se retira dans l'avant-grefe. Le repas avait été triste. Chacun des trois convives était sous le coup d'émotions, d'angoisses si fortes qu'ils échangèrent à peine quelques paroles.

L'heure de la substitution d'habits était arrivée, lorsque tout à coup la porte du cachot s'ouvre, et un des gardiens entre amenant la vieille gouvernante. La chaleur du poêle du greffe, la violente douleur qu'elle éprouvait ont tellement agi sur la pauvre femme qu'elle a été prise de défaillance.

Cet incident peut tout perdre.

M^{me} de Lavalette s'approcha d'elle vivement et lui dit :

— Point d'enfantillage ; le moindre cri peut coûter la vie à mon mari ; quoique



— Soldats, droit au cœur! (Page 423.)

vous voyiez, pas un mot. Respirez ce flacon ; dans un instant vous serez à l'air libre.

Dès que le gardien s'est retiré, les deux époux passent derrière un paravent qui divise la pièce en deux, et le travestissement s'opère. Il fut plus facile qu'on n'eût pu le penser. M. de Lavalette était petit et de forte corpulence ; mais sa longue détention et les émotions l'avaient fait maigrir, de sorte que lorsqu'il apparut sous les habits de sa femme jeune et mince, l'œil le plus exercé n'eût pu soupçonner la substitution qui venait de s'opérer. La jeune Joséphine elle-même y fut prise et ne reconnut pas tout d'abord son père.

— Tous les soirs, après que vous m'avez quitté, dit Lavalette à la comtesse, le concierge vient me voir, ayez soin de vous tenir derrière le paravent et de remuer quelque meuble. Il me croira derrière et sortira.

Il n'y a pas dix minutes que le gardien s'est retiré, lorsqu'un coup de sonnette retentit, indiquant que le prisonnier a terminé ses adieux.

Éberlé va ouvrir la porte du cachot. Il voit paraître trois femmes. La personne qu'il prend pour M^{me} de Lavalette a une jupe noire, une robe rouge garnie de fourrures, un chapeau noir à plumes mélangées et des gants blancs.

Elle se cachait le visage avec un mouchoir et paraissait étouffer ses sanglots. Elle s'avavançait soutenue par la jeune Joséphine, sur qui elle appuyait son front pliant sous la douleur. La vieille gouvernante fermait la marche.

Lavalette, car c'était lui, avait à traverser un corridor, la grande salle du greffe, une grille intérieure, puis la porte de sortie. Un gardien, assis dans un étroit couloir situé au delà de cette grille en face de la porte extérieure, avait une main appuyée sur la clef ouvrant la porte de sortie et l'autre main sur la clef de la grille. En dehors, dans la petite cour de la Conciergerie, se tenaient groupés une quarantaine de gendarmes. La leçon avait été faite à la jeune fille de Lavalette: elle devait constamment se tenir entre son père et les guichetiers, ou les gendarmes, de façon à le dérober autant que possible aux regards trop curieux.

Les fugitifs franchirent assez facilement le corridor. Ils traversèrent le greffe, où se trouvaient cinq guichetiers, qui se rangèrent devant celui qu'ils prenaient pour M^{me} de Lavalette, qui paraissait abîmée dans sa douleur. Le concierge apparut en ce moment et posa la main sur le bras de Lavalette. Celui-ci se crut perdu, et une profonde angoisse le saisit au cœur.

— Vous vous retirez de bonne heure, madame la comtesse, lui dit-il.

Lavalette eut un gémissement. Il se trouvait en ce moment devant la grille, qui ne s'ouvrait pas. Sentant ses forces l'abandonner, il rassemble toute son énergie, passe la main à travers les barreaux et fait signe d'ouvrir.

Les clefs tournent; les deux portes livrent passage. Le groupe, toujours dans la même attitude, passe devant les gendarmes. On atteint enfin la grande cour du Palais de justice; Lavalette et sa fille entrent dans la chaise à porteurs. Mais un contretemps se produit. La chaise reste immobile; les porteurs et le domestique chargé de les surveiller ont disparu.

Une incroyable imprudence du valet a fait soupçonner aux porteurs la substitution qui doit s'opérer, et, malgré l'espoir d'une riche aubaine, ils s'éloignaient, sans pourtant divulguer le secret qu'ils ont pénétré.

Près d'échouer au port, Lavalette sent comme un voile lui passer devant les yeux; il lui semble qu'il perd pied tout à coup dans le vide, et qu'il roule dans un abîme. Effaré, éperdu, il fixe des yeux hagards sur la préfecture d'où il croit à chaque instant voir s'élaner les geôliers et les gendarmes. Il se raidit contre l'effroi qui le gagne, jure de se défendre et de se faire tuer.

Enfin, après deux minutes qui lui parurent deux siècles, la chaise est enlevée. Le domestique a trouvé d'autres porteurs.

Les fugitifs tournent à droite le quai des Orfèvres, arrivent rapidement à la

rue du Harlay, où stationne un cabriolet, M. de Lavalette y est entraîné. La voiture part au galop, gagne le pont Saint-Michel, suit la rue de la Harpe, prend à droite la rue de Vaugiraud.

Là seulement M. de Lavalette a repris possession de lui-même et peut regarder et reconnaître ses sauveurs. L'un est M. Baudus, l'autre M. de Chanasson.

— Quoi! c'est vous? s'écrie Lavalette en reconnaissant ce dernier.

— Oui, et vous avez derrière vous une paire de pistolets doubles chargés, dont vous ferez, je l'espère, bon usage en cas de besoin.

— Non, en vérité, je ne veux pas vous perdre.

— Eh bien, je vous donnerai l'exemple; malheur à qui voudra vous arrêter.

En route, M. de Lavalette avait quitté ses habits de femme et s'était affublé d'un vaste carrick et d'un chapeau de livrée. A neuf heures du soir, la voiture s'arrêta au coin du boulevard Neuf et de la rue Plumet. Lavalette suivit M. Baudus dans le faubourg Saint-Germain, ayant soin de se tenir à distance, comme s'il était son domestique.

Ils s'arrêtèrent devant un hôtel de belle apparence, et M. Baudus dit au fugitif :

— Je vais entrer; tandis que je parlerai au suisse, avancez dans la cour: vous trouverez à gauche un escalier que vous monterez. Au dernier étage, vous prendrez à droite un corridor, en face duquel est une pile de bois: tenez-vous là et attendez.

Lavalette trouva facilement l'endroit indiqué et s'y blottit. Bientôt des pas légers glissant dans l'obscurité, le frôlement d'une robe lui révélèrent l'approche d'une femme. On le saisit par la main et on le poussa doucement dans une chambre qui s'ouvrit tout à coup, et qui éclairait un grand feu et qui renfermait tous les objets nécessaires à un séjour confortable.

Pendant ce temps toute la Conciergerie était dans un indescriptible émoi.

Après le départ des trois femmes, le geôlier était entré dans le cachot comme d'habitude et, entendant du bruit derrière le paravent, s'était retiré. Revenu quelques minutes plus tard et trouvant encore la pièce vide, il regarda dans le compartiment qui servait de garde-robe au détenu et aperçut madame de Lavalette.

— Ah! madame, vous me perdez! s'écria-t-il.

Et déjà il s'élançait pour jeter l'alarme quand la courageuse femme, s'élançant sur lui, se cramponna à ses vêtements pour le retenir et gagner quelques minutes encore.

Une lutte s'engagea, désespérée, mais trop inégale pour se prolonger longtemps, et le geôlier, ses vêtements en lambeaux, parvint à s'échapper.

A ses cris, tous les guichetiers et gendarmes accoururent. Ces hommes se précipitèrent aux portes, coururent dans toutes les directions. On aperçoit la chaise qui chemine le long des quais; on la rejoint, mais on y trouve que la jeune Joséphine.

Il ne leur reste plus que M^{me} de Lavalette sur qui passer leur rage. L'avocat général Bellard entre dans le cachot comme un furieux. Il accable la jeune femme

de reproches et de menaces et la fait mettre au secret. Il est dans sa nature de confondre toujours l'héroïsme avec le crime.

En même temps les barrières sont fermées. La police multiplie les visites domiciliaires. Les salons sont au désespoir; les Tuileries sont pleines de la colère du tigre à qui l'on arrache sa proie. Le lendemain un député interpelle les ministres de la justice et de la police, et un autre membre de la chambre, l'honorable Bouville, s'indigne « du système de temporisation et de lenteur » qui a laissé le temps au scélérat de s'évader. « Puisque le sort de l'accusé était fixé, dit-il, il était urgent de terminer. »

M. Decazes mit sa police sur les dents. Mais elle avait beau chercher. Savez-vous où M. de Lavalette était caché ?

A l'hôtel des affaires étrangères, chez M. de Richelieu, dans l'appartement du caissier principal, M. Bresson.

Et voici la raison vraiment touchante de ce mystère.

En 1793, M. Bresson, poursuivi comme royaliste, errait dans les montagnes du Dauphiné. Il fut recueilli par de braves paysans qui, quoique bons patriotes, n'hésitèrent pas à lui donner asile. Sa femme fit alors le vœu de sauver à son tour un proscrit. Instruit de cette particularité, M. Baudus n'eut pas de peine à intéresser madame Bresson au sort de Lavalette.

Cependant, si sûr qu'il fût, cet asile pouvait être découvert, et les amis de Lavalette songèrent à compléter leur œuvre en aidant le condamné à franchir la frontière.

Cette seconde partie de l'évasion n'était pas moins dangereuse que la première. La surveillance ne se relâchait point et le signalement de Lavalette avait été envoyé à tous les agents de la force publique. Ses traits prononcés étaient bien connus de tous les postillons et maîtres de poste.

Ce fut encore la princesse de Vaudemont qui trouva un moyen de salut. Elle confia son dessein à un Anglais, M. Michel Bruce, qui se chargea de conduire le condamné hors de France. M. Bruce s'entendit avec trois de ses compatriotes : le major Thomas Wilson, qui avait déjà fait les plus nobles efforts pour sauver le maréchal Ney, par qui, pourtant, il avait été battu en Espagne; le capitaine Hutchinson et l'officier Ellister.

Ces messieurs obtinrent de lord Stuart un passeport au nom d'un prétendu colonel Loueska; et le 16 janvier 1816, par une soirée sombre, Lavalette fut conduit chez le capitaine Hutchinson. Là il revêtit un uniforme anglais, cacha ses cheveux grisonnants sous une perruque rousse et, le 8 au matin, quitta Paris dans un cabriolet découvert, à côté du général Wilson. M. Hutchinson et un domestique les accompagnaient à cheval.

A la barrière de Clichy les gendarmes les examinèrent avec beaucoup d'attention, mais les laissèrent passer. Les voyageurs gagnèrent Compiègne, où M. Ellister les rejoignit, et de là se rendirent à Valenciennes.

Là, en relayant, Lavalette fut reconnu par le maître de poste. Mais celui-ci, bon patriote, ennemi des Bourbons, avait en outre obtenu jadis la protection du fugitif. Il voulut lui prouver sa reconnaissance et, s'approchant du faux Loueska :

— Colonel, lui dit-il, vous allez en Belgique, le bruit court que M. de Lavalette s'y est réfugié, il fut mon protecteur et m'avança autrefois une certaine somme dont j'avais besoin : seriez-vous assez bon pour me procurer le moyen de m'acquitter envers lui ?

Et il tendit au voyageur un rouleau de cinquante louis.

Lavalette accepta en s'efforçant de dominer son émotion.

Enfin il franchit la frontière, et quelques jours plus tard alla se fixer à Munich.

A peine était-il en Bavière que le gouvernement français en fut averti par son ambassadeur, et ce gouvernement d'émigrés, sorti des bagages des cosaques, osa tourner sa fureur contre les généreux étrangers qui lui avaient ravi sa victime.

Le 22 avril MM. Wilson, Bruce et Hutchinson furent traduits devant le jury de la Seine sous l'accusation d'avoir facilité la fuite d'un condamné à la peine de mort.

Une lettre où le général Wilson racontait la fuite de Lavalette avait été saisie à la poste par la police et servit d'élément à cet odieux procès.

Le général Wilson déclara qu'en concourant à arracher le prisonnier à la mort « il avait voulu laver le gouvernement de son pays de l'opprobre attaché à la violation de la capitulation de Paris ».

Et Michel Bruce prononça ces belles paroles :

— Messieurs, je suis encore jeune, mais j'ai beaucoup voyagé ; j'ai toujours observé, même chez les nations les plus barbares, chez celles qui sont presque dans l'état primitif de nature, que secourir ceux qui avaient recours à leur protection était une chose sacrée, un devoir commandé par leur religion, par leurs lois, par leurs mœurs. Le Bédouin du désert, le Druse du Liban, sacrifierait plutôt sa vie que de trahir celui qui lui aurait demandé un asile ; quel que soit le pays, quel que soit son crime, il ne veut que le devoir de l'humanité. J'ai cru, homme civilisé, devoir imiter les vertus des barbares.

Les juges civilisés condamnèrent les officiers anglais à trois mois de prison. La France s'indigna, mais le duc de Berry se consola des mépris de Wellington.

L'exil de Lavalette dura cinq ans. Une ordonnance de 1821 annula sa condamnation. Il pouvait rentrer en France ; la justice royale était satisfaite. En effet M^{me} de Lavalette n'avait pu résister aux cruelles émotions du procès et de l'évasion de son mari.

Tant de douleurs, de terreurs et de joies avaient ébranlé sa raison. Et quand le proscrit rentra chez lui, sa femme ne le reconnut pas !...

VI

AUTRE ASSASSINAT JURIDIQUE. LE MARÉCHAL NEY, PRINCE DE LA MOSKOWA

Nous avons déjà rencontré Ney à la Conciergerie ; par l'ordonnance de juillet il fut comme Labédoyère et Lavalette traduit devant un conseil de guerre, mais il déclina la compétence du conseil, et son procès eut lieu devant la Chambre des pairs.

Nous ne raconterons pas l'épopée de ce héros des guerres de la République et de l'Empire ; il n'est pas de soldat plus glorieux et qui ait été plus populaire.

Nous nous bornerons à rappeler les faits qui l'ont voué à la haine et à la vengeance des Bourbons.

Après s'être admirablement battu pendant la campagne de France, Ney fut un des premiers à désespérer du salut de l'Empire et maudire l'ambition insensée à qui avait ouvert la patrie à l'étranger.

Ce fut lui qui, à Fontainebleau, présenta à Napoléon le décret du Sénat qui, le 2 avril 1814, prononçait sa déchéance. Il se souilla en se faisant le collaborateur ou le complice de Talleyrand pour obtenir l'abdication de l'empereur. Mais il s'avilit quand, au lieu de se retirer à l'écart, il alla au devant du comte d'Artois et lui dit :

— Monseigneur, nous avons servi avec zèle un gouvernement qui nous commandait au nom de la France ; Votre Altesse Royale et Sa Majesté verront avec quelle fidélité et quel dévouement nous saurons servir notre roi légitime.

Après avoir laissé son honneur chez Talleyrand, le malheureux descendait dans la honte jusqu'au bout. Sa conduite fut un des grands sujets d'étonnement de son époque. On comprit Marmont, on ne s'expliqua point Michel Ney ; il tombait de trop haut.

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ses étonnantes palinodies ; seulement, descendant dans sa vie privée, nous observons que le maréchal se laissait dominer par sa femme. Celle-ci, fille d'une femme de chambre de Marie-Antoinette, était restée royaliste. Elle aimait le luxe et la représentation. Elle se réjouissait de briller auprès de cette orgueilleuse noblesse qui jadis l'avait écrasée de ses dédains.

Le 6 mars 1815 Ney reçut l'ordre de se rendre à Besançon, siège de la 6^e division militaire qui lui était confiée. Il courut prendre les instructions de Soult, ministre de la guerre, et apprit le débarquement de Napoléon.

Le maréchal parut aussi indigné qu'il était contrarié au fond d'être dérangé par l'ambition de cet homme.

Le ministre lui déclara qu'il était chargé d'arrêter l'empereur et qu'il trouverait à Besançon des instructions détaillées.

Le maréchal ne voulut pas partir sans avoir donné à Louis XVIII l'assurance de son dévouement et lui dit :

— Sire, j'espère ramener à Votre Majesté l'ennemi du genre humain enfermé dans une cage de fer.

De Besançon il écrivit au comte d'Artois, alors à Lyon : « Nous sommes ici sans nouvelles sur les entreprises de Bonaparte. Je pense que c'est le dernier acte de sa farce tragique. Je serai très reconnaissant de ce que Votre Altesse voudra bien m'apprendre et surtout si elle daigne m'utiliser. »

Il se porta ensuite avec ses troupes à Lons-le-Saulnier et comme on lui disait que les soldats criaient : Vive l'empereur !

— Il faudra bien qu'ils se battent, répondit-il, je prendrai moi-même un fusil de la main d'un grenadier.

Il donna ses ordres, harangua les soldats, mais il apprit que l'artillerie qu'il attendait de Besançon était allée au-devant de l'usurpateur et que Mâcon et Dijon avaient arboré le drapeau tricolore.

Ces défections l'impressionnèrent. le 13 mars ; dans la nuit, il reçut deux émissaires de Napoléon.

Ceux-ci lui déclarèrent que le retour de l'empereur s'accomplissait avec l'assentiment de l'Autriche et de l'Angleterre, que les troupes étaient partout gagnées, que le courant de l'opinion était irrésistible...

Il parut ébranlé et fit appeler Bourmont et Lecourbe, placés sous ses ordres, et leur demanda leur avis. Les deux généraux lui répondirent qu'en effet ils croyaient la cause royale perdue. Ney leur montra alors une proclamation qui lui avait été remise par les envoyés de l'empereur et leur déclara qu'il allait la publier.

Le lendemain matin il arriva avec son état-major au milieu des troupes réunies sur la grande place et entourée d'une population anxieuse, il tira son épée et d'une voix forte lut la proclamation suivante :

« Officiers, sous-officiers et soldats, la cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie que la nation française a adoptée va remonter sur le trône. C'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays. Que la noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier encore, ou qu'elle consente à vivre au milieu de nous, que nous importe ? La cause sacrée de notre liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire et le fruit de trop nobles travaux pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir. Soldats ! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits ; la liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste empereur, va l'affermir à jamais. Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français... Que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénétrent de cette grande vérité.

« Soldats, je vous ai souvent menés à la victoire, maintenant je vais vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris et qui y sera sous peu de jours ; et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés.

« Vive l'empereur ! »

Une joie furieuse éclata comme un tonnerre dans les rangs des soldats, et la population l'acclama avec enthousiasme.

Mais son état-major, composé en partie de royalistes, ne contenait guère son indignation.

Un ancien émigré, brisant son épée, lui dit avec colère :

— Monsieur le maréchal, il fallait nous avertir et ne pas nous rendre témoins d'un pareil spectacle.

— Eh ! que vouliez-vous que je fisse ? répliqua-t-il. Puis-je arrêter la mer avec mes mains ?

— Non, répartit un autre, mais comment pouvez-vous en si peu de temps jouer deux rôles si contraires ?

— Vous êtes des enfants ! Il faut vouloir une chose ou une autre. Puis-je me cacher comme un poltron. D'ailleurs il faut prévenir la guerre civile, nous emparer de l'homme qui revient et l'empêcher de commettre des folies, car je n'entends pas me donner à un homme, mais à la France, et si cet homme voulait nous emmener sur la Vistule je ne le suivrais point.

Le même jour il écrivit à sa femme.

« Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries. »

Napoléon lui fit un accueil assez froid.

— Maréchal, lui dit-il, je suis charmé de vous voir, mais je n'avais pas besoin de vous.

Il ne lui donna aucun commandement.

Ney, n'ayant pu lui adresser un petit discours où il lui eût expliqué à quelle conditions il lui accorderait son concours, prit le parti de lui écrire cette lettre qui lui fait honneur :

« Je ne suis pas venu vous joindre par considération, par attachement pour votre personne. Vous avez été le tyran de ma patrie, vous avez porté le deuil dans toutes les familles et le désespoir dans plusieurs ; vous avez troublé la paix du monde entier ; jurez-moi, puisque le sort vous ramène, que vous ne vous occuperez plus à l'avenir qu'à réparer les maux que vous avez causés à la France, jurez-moi que vous ferez le bonheur du peuple. Je vous somme de ne plus prendre les armes que pour défendre nos limites, de ne plus les dépasser pour aller au loin tenter d'inutiles conquêtes. A ces conditions je me rends, pour préserver mon pays des déchirements dont il est menacé. »

Napoléon fut singulièrement froissé de cette lettre et se débarrassa de Ney en le chargeant d'inspecter les garnisons du Nord-Est.

Ils se revirent à la solennité du Champ de mai.

Napoléon lui dit avec aigreur :

— Je croyais que vous aviez émigré.

— J'aurais dû le faire plus tôt, répliqua le maréchal ; maintenant il est trop tard.

Malgré la froideur de leurs nouvelles relations, l'empereur nomma Ney pair de France dès le lendemain et commandant des premier et deuxième corps quinze jours plus tard.



Coupe cette main qui a défendu la patrie.

Ney se battit comme un lion à Waterloo. « A la fin de cette terrible journée, Ney, dit Victor Hugo, éperdu, grand de toute la hauteur de la mort acceptée, s'offrait à tous les coups dans cette tourmente. Il eut là son cinquième cheval tué sous lui. En sueur, la flamme aux yeux, l'écume aux lèvres, l'uniforme débou-tonné, une de ses épaulettes à demi coupée par le coup de sabre d'un *horseguard*, sa plaque de grand-aigle bosselée par une balle, sanglant, fougueux, magnifique, une épée cassée à la main, il disait : « Venez voir comment meurt un maréchal de France sur le champ de bataille! » Mais en vain, il ne mourut pas. Il était hagard et indigné. Il jetait à Drouet d'Erlon cette question : « Est-ce que tu ne te fais

pas tuer, toi? » Il criait au milieu de toute cette artillerie écrasant une poignée d'hommes : « Il n'y a donc rien pour moi ! Oh ! je voudrais que tous ces boulets « m'entrassent dans le ventre ! »

Ce n'était ni pour l'empereur ni pour son bâton de maréchal que combattait ce héros, mais pour la patrie.

Ney était avant tout un patriote. Révolté par l'ambition insensée de Napoléon, il se jette en 1814 au-devant des Bourbons, parce qu'il ne voit pour son pays d'autre gouvernement possible que le leur. Napoléon revient, les Bourbons ont déjà accumulé assez de fautes et de crimes pour lasser la France; il déserte le drapeau blanc pour le drapeau tricolore et écrit à Napoléon la lettre que vous savez.

Enfin après Waterloo, à la Chambre des pairs, il dépeint le désastre dans des proportions exagérées, sous des couleurs trop sombres, mais avec sincérité, et conclut :

— Ce n'est pas seulement un champ de bataille, c'est un empire perdu : je dis les choses comme elles sont, afin qu'elles profitent, et que dans le malheur, du moins, on ne soit pas trompé. Il n'y a plus que le temps de négocier. Il faut faire la paix : nous sommes à bout de tout le reste.

Ces paroles furent le signal de la défection, d'un véritable cri de *saue qui peut*.

Une faute qui lui fut durement reprochée.

Après la capitulation, — et bien que l'article 12 de celle-ci garantît la sécurité de tous ceux qui avait pris part à la restauration impériale des Cent jours, — Ney crut prudent de s'éloigner. Il quitta Paris avec des papiers au nom de Reisset, major du 3^e régiment de hussards. Ne pouvant entrer en Suisse, il gagna Montbrison, puis Saint-Alban, petite ville d'eaux où il resta jusqu'au 25 juillet. Là il eut connaissance de l'ordonnance qui l'envoyait devant un conseil de guerre et crut trouver un asile plus sûr au château de Bessonis, dans le Lot, chez un parent de sa femme. Il y vivait caché, évitant même de quitter sa chambre et de descendre pour prendre ses repas; mais il eut l'imprudence de laisser dans le salon un sabre magnifique que lui avait donné Napoléon. Cette arme fut remarquée par un habitant d'Aurillac, en visite au château; il en parla, et l'on fit cette remarque que ce sabre, tel qu'il le décrivait, ne pouvait appartenir qu'à Murat ou au maréchal Ney.

Ces propos parvinrent enfin aux oreilles du préfet du département. Versin, qui n'hésita pas à diriger contre le château de Bessonis un lieutenant de gendarmerie avec quatorze gendarmes. « Le maréchal, dit Vaulabelle, avait lu la veille dans une feuille royaliste qu'au moment de quitter le roi, quatre mois auparavant, pour marcher contre Napoléon, il avait sollicité et obtenu un don de 500,000 francs, largesse, ajoutait le journal, qui augmentait l'odieuse de la défection.

« Cette calomnie rendait le maréchal presque fou de douleur, lorsque le 5 août au matin on lui annonça la présence des gendarmes aux portes du château.

« Il pouvait fuir; on le lui proposa : il s'y refusa avec obstination. Bien plus,

ouvrant la fenêtre de sa chambre et apercevant les gendarmes dans la cour, il cria à celui d'entre eux qui paraissait être le chef : « Que voulez-vous ? »

« — Nous cherchons le maréchal Ney, répondit le gendarme, sans même regarder qui l'interpellait.

« — Que lui voulez-vous ? »

« — L'arrêter.

« — Eh bien, montez, je vais vous le faire voir.

« — Les gendarmes montèrent, le maréchal ouvrit sa porte.

« — Je suis Michel Ney, leur dit-il.

« La nombreuse escorte du prince de la Moskowa le conduisit à Aurillac, pendant que de l'autre côté des montagnes qui séparent le Cantal du Languedoc le Rhône roulait dans ses eaux et emportait vers la mer les restes d'un de ses frères d'armes, le maréchal Brune, assassiné trois jours auparavant à Avignon ; le corps, à ce moment, était encore le jouet du fleuve.

« Le 10 août, sur des ordres venus de Paris, le maréchal prit la route de la capitale conduit par deux officiers de gendarmerie auxquels le préfet du Cantal avait recommandé les précautions de surveillance les plus sévères. L'un de ces officiers, qui avait servi sous le maréchal, répugnant à ces mesures de rigueur, dit à Ney qu'il aurait dans son camarade et lui, non des gardiens, mais des compagnons de route, s'il promettait de ne point chercher à s'échapper. Le maréchal donna sa parole : engagement regrettable, car une partie de l'armée de la Loire se trouvait sur son chemin, entre autres le corps des dragons d'Exelmans, cantonné à Riom, ville que Ney devait traverser. La nouvelle de son arrestation s'était rapidement répandue parmi ces troupes. Exelmans attendit le prisonnier au passage et lui proposa de l'enlever.

« — Non, répondit Ney, ma parole est engagée.

« A quelques lieues de Paris, il rencontra la maréchale qui l'attendait dans une des maisons de poste de la route ; on les laissa seuls. Quand le maréchal fit ensuite appeler l'officier de gendarmerie et lui dit qu'il était prêt, des larmes coulaient lentement de ses yeux ; l'officier ne peut réprimer un mouvement de surprise.

« — Vous êtes étonné de me voir pleurer, dit le maréchal ; mais ce n'est pas sur moi que je pleure, c'est sur ma femme et mes quatre fils.

« Le maréchal rentra dans Paris et fut déposé à la prison de la préfecture de police à la même heure, au même moment où Labédoyère sortait de la prison de l'Abbaye et tombait à la plaine de Grenelle. Les journaux du lendemain, en apprenant au public l'arrivée de l'un annonçaient l'exécution de l'autre. »

Un arrêté du ministre de la guerre, Gouvion-Saint-Cyr, en date du 21 août, nomma le maréchal Moncey président du conseil de guerre qui devait juger le prince de la Moskowa.

Moncey déclina cet « honneur » dans une lettre au roi pleine de nobles sentiments et qui est restée un des plus beaux titres de gloire du défenseur de la barrière Clichy.

En regrettant de ne pouvoir la citer tout entière, nous en rappellerons du moins quelques passages :

« Je ne rentre pas dans la question de savoir si le maréchal est innocent ou coupable ; votre justice et l'équité de ses juges en répondront à la postérité qui juge dans la même balance les rois et les sujets... Sont-ce les alliés qui exigent que la France immole ses citoyens les plus illustres ? Mais, Sire, n'y a-t-il aucun danger pour votre personne et votre dynastie à leur accorder ce sacrifice ?... Quoi ! moi, j'irais prononcer sur le sort du maréchal Ney ! Mais, Sire, permettez-moi de demander à Votre Majesté où étaient les accusateurs tandis que Ney parcourait tant de champs de bataille ? Ah ! si la Russie et les alliés ne peuvent pardonner au prince de la Moskowa, la France peut-elle donc oublier le héros de la Bérésina ?

« C'est à la Bérésina, Sire, que Ney sauva les débris de l'armée. J'y avais des parents, des amis, des soldats, enfin, qui sont les amis de leurs chefs ; et j'enverrais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux, leurs pères ? Non, Sire ; et s'il ne n'est pas permis de sauver ma patrie, je sauverai du moins l'honneur...

« Excusez, Sire, la franchise d'un vieux soldat, qui, toujours éloigné des intrigues, n'a jamais connu que son métier et la patrie. Il a cru que la même voix qui a blâmé les guerres d'Espagne et de Russie pouvait aussi parler le langage de la vérité au meilleur des rois. Je ne me dissimule pas qu'auprès de tout autre monarque ma démarche serait dangereuse et qu'elle peut m'attirer la haine des courtisans, mais si en descendant dans la tombe je peux m'écrier avec un de vos illustres aïeux : *Tout est perdu hormis l'honneur*, alors je mourrai content. »

A ce noble et courageux refus, par une ordonnance contresignée Gouvion-Saint-Cyr, le roi répondit :

« Le maréchal Moncey est *destitué* ; il subira une peine de trois mois d'emprisonnement. »

Moncey fut remplacé par le maréchal Jourdan.

Devant le conseil de guerre, les défenseurs : MM. Berryer père et Dupin, plaidèrent la question d'incompétence du tribunal. Moyen dilatoire indigne de Ney, et qui renvoyait l'accusé devant la pairie royale, où il ne comptait que des ennemis. Ne valait-il pas mieux le laisser juger par ses anciens compagnons d'armes ?

Ces derniers, qui tremblaient à la pensée d'acquitter Ney, et qui n'auraient pas osé le condamner, s'empressèrent de profiter de l'issue qui leur était offerte et se déclarèrent incompetents.

Le maréchal comparut donc devant la Chambre des pairs. Il se défendit mal. Il eut des mots malheureux, et ses défenseurs furent au-dessous de leur tâche. Une hostilité et une partialité révoltantes ne cessèrent d'animer les membres de la haute cour. Les débats, ouverts le 20 novembre, furent clos le 6 décembre, à cinq heures du soir.

Les tribunes publiques évacuées, et l'accusé ramené dans sa prison, les pairs entrèrent en délibération.

Augereau se retira, se fondant sur ce qu'il avait siégé dans le conseil de guerre. Talleyrand, de Jaucourt, Gouvion-Saint-Cyr refusèrent de voter parce qu'ils avaient pris part à l'acte d'accusation; enfin les pairs ecclésiastiques se retirèrent à cause du caractère sacré qui les réserve aux persécutions purement religieuses.

La chambre ne comptait plus que cent soixante votants. On décida que les voix des pairs qui étaient parents ne compteraient que pour une; les suffrages furent donc réduits à cent quarante-cinq.

Deux membres s'abstinrent; dix-sept votèrent pour la déportation; l'immense majorité vota la peine de mort.

A minuit, les tribunes furent rouvertes et se remplirent d'affiliés du pavillon Marsan, d'officiers étrangers et des furies que vous savez. Lecture de l'arrêt fut donnée, — conformément à la faculté accordée par l'ordonnance du 12 novembre, — hors la présence de l'accusé et en présence de ses conseils.

Puis Bellart réclama la dégradation du condamné, membre de la Légion d'honneur.

Depuis l'avant-veille Ney avait quitté la Conciergerie et était enfermé sous les combles du Luxembourg; il dormait lorsque le secrétaire archiviste, Cauchy, vint lui donner lecture de l'arrêt.

— Faites votre devoir, lui dit Ney; il faut que chacun fasse le sien.

Et comme M. Cauchy commençait la longue énumération des titres du condamné :

— Passez, passez, interrompit le maréchal, dites simplement Michel Ney, et bientôt un peu de poussière.

Et il écouta sans montrer la moindre émotion. M. Cauchy lui ayant dit qu'il lui était permis de faire ses adieux à sa femme et à ses enfants.

— Écrivez-leur qu'ils peuvent venir me voir entre six et sept heures du matin, répondit-il, mais j'espère que votre lettre ne dira point à la maréchale que son mari est condamné; c'est à moi à lui apprendre mon sort.

« Le lendemain 7 décembre, il fut réveillé par l'arrivée de la maréchale qu'accompagnaient ses quatre fils et sa sœur, Mme Gamot. La maréchale, en entrant dans la chambre de son mari, tomba sans connaissance; on la releva, et à un long évanouissement succédèrent des pleurs et des sanglots. Mme Gamot, à genoux devant son beau-frère, n'était pas dans un moins déplorable état. Les quatre fils du maréchal, dont l'aîné était à peine âgé de douze ans, sombres, silencieux, regardaient leur père. Il les prit sur ses genoux, leur parla longtemps à voix basse; puis, voulant mettre un terme à cette scène déchirante, il dit à demi-voix à Mme Gamot, mais de manière à être entendu de la maréchale, que celle-ci « aurait peut-être le temps d'arriver jusqu'au roi ». La maréchale saisit avidement cette ouverture qui n'avait pour but que de l'éloigner et, se jetant dans les bras du condamné qu'elle étreignit longtemps, eile se hâta de courir aux Tuileries.

« Cette grâce, Ney ne l'attendait pas. »

Il avait pourtant été question, dans les sphères gouvernementales, de recou-

rir aux mesures de clémence. Le ministère, et surtout M. de Richelieu, commençait à s'effrayer de l'entraînement avec lequel les chambres s'abandonnaient aux décisions violentes. Dans la soirée, le ministre s'était rendu aux Tuileries pour exposer au roi le vœu de ses collègues.

On dit que Louis XVIII penchait pour le pardon, mais il subissait l'influence d'un entourage enragé de réaction.

Un conseil de famille fut réuni pour délibérer sur la décision à prendre. Les avis furent qu'il fallait se montrer impitoyable. La duchesse d'Angoulême, l'inspiratrice de tous les assassinats juridiques ou autres dont se souilla la Restauration, montra surtout le plus de cruauté et de féroce soif de vengeance, dans ces délibérations où sa voix fut prépondérante.

« Resté seul avec ses gardes, Ney écrivit quelques dispositions. Les hommes chargés de sa surveillance, bien que couverts de l'uniforme de gendarmes et de soldats de la nouvelle garde, appartenaient aux anciennes bandes de l'Ouest et du Midi ou aux différents corps de la maison du roi. L'un d'eux, dont les formes et le langage contrastaient avec l'habit dont il était vêtu, s'approcha de Ney :

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, à votre place je penserais maintenant à Dieu et j'enverrais chercher le curé de Saint-Sulpice.

Ney regarda le garde et sourit.

— Eh bien, lui répondit-il, envoyez-le chercher.

A huit heures on vint l'avertir ; il répondit *qu'il était prêt*. Il portait le deuil de son beau-père¹ ; il avait pour vêtements une redingote de gros drap bleu, une culotte et des bas de soie noire ; pour coiffure un chapeau rond. Il descendit entre une double haie de soldats qui se prolongeait jusqu'à l'entrée du jardin, où l'attendaient le curé de Saint-Sulpice et une voiture de place. Au moment de monter il dit au prêtre, en lui cédant le pas.

— Montez le premier, monsieur le curé, j'arriverai encore avant vous là-haut.

Le fiacre se mit en marche, traversa le jardin, entra dans la grande avenue de l'Observatoire et s'arrêta à moitié chemin environ entre cet édifice et la grille du jardin. Un officier de gendarmerie, ouvrant alors la portière, annonça au maréchal qu'il était près du lieu de l'exécution. Ney mit pied à terre, non sans manifester quelque étonnement ; il croyait devoir être conduit à la place de Grenelle. Mais le gouvernement, redoutant quelque échauffourée populaire, avait pris le parti de l'exécuter pour ainsi dire en fraude.

Une foule considérable était en effet réunie depuis le matin à la plaine de Grenelle ; l'avenue de l'Observatoire, au contraire, ne laissait voir que quelques rares passants.

Après avoir fait ses adieux au prêtre et lui avoir remis, pour la maréchale, la boîte d'or dont il faisait habituellement usage, et pour les pauvres de la paroisse quelques pièces d'or qu'il avait sur lui, le maréchal alla se placer lui-même devant le peloton d'exécution. Ce peloton, composé d'hommes revêtus de l'uni-

1. M. Auguié, son beau-père, était mort de douleur à la nouvelle de son arrestation.

forme de vétérans, était commandé par un officier qui fit offrir au prince de la Moskowa de lui bander les yeux.

— Ignorez-vous, répondit le maréchal, que depuis vingt-cinq ans j'ai l'habitude de regarder en face les boulets et les balles ?

Puis il ajouta :

— Je proteste, devant Dieu et la patrie contre le jugement qui me condamne ! J'en appelle aux hommes, à la postérité et à Dieu ! Vive la France !

L'officier écoutait immobile. Le général commandant la place de Paris et qui, depuis le matin cinq heures, se trouvait chargé de la garde du condamné et des détails de l'exécution, le comte de Rochechouart, s'adressant au chef de peloton dit à haute voix : « Faites votre devoir ! »

Le maréchal ôta son chapeau de la main gauche et, posant la main droite sur sa poitrine, s'écria d'une voix forte : — *Soldats, droit au cœur !*

Il tomba frappé de six balles à la poitrine, de trois à la tête et au cou et d'une balle dans le bras.

Conformément aux règlements militaires, le corps resta exposé durant un quart d'heure sur le lieu de l'exécution. Transporté ensuite à l'hospice de la Maternité, il y demeura jusqu'au lendemain, gardé par des sœurs de charité.

« Cependant la maréchale était accourue aux Tuileries. Elle s'était adressée, pour parvenir jusqu'à Louis XVIII, au duc de Duras, premier gentilhomme de service ; elle dut attendre assez longtemps. La nouvelle ne tarda pas à arriver au château ; le premier gentilhomme annonça alors à la veuve « que l'audience ne pouvait lui être accordée, parce qu'elle était maintenant sans objet. » (De Vaublanc, *Histoire des deux Restaurations*.)

En arrivant à son hôtel, la malheureuse femme fut prise d'un long évanouissement, mais elle dut bientôt faire appel à tout son courage et rendre les derniers devoirs à son mari. Le corps fut conduit, sans aucune pompe, au cimetière de l'Est.

La police interdit l'inscription du nom de l'illustre mort sur sa tombe.

Ce ne fut que le 7 décembre 1853 qu'un acte de réparation fut dressé à la mémoire du héros national et qu'une statue en bronze, due au talent de Rude, s'éleva à l'endroit où il avait été exécuté.

VII

DÉGRADATION DU GÉNÉRAL BONNAIRE. — LE PROCÈS DE CAMBRONNE.

Dans la même année, tandis qu'à Lyon on fusillait Mouton-Duvernet, à Paris on condamnait le général Bonnaire.

Voici en deux mots les crimes qui lui étaient reprochés. Après Waterloo, Bonnaire commandait la petite place de Condé et refusait de la rendre aux Hollandais : premier crime.

Bourmont, qui avait trahi la France, lui envoie un émissaire nommé Gordon. Les soldats, reconnaissant un traître dans cet envoyé de Bourmont, le fusillent.

Les papiers saisis sur lui prouvent le rôle infâme rempli par cet homme. Bonnaire ne fait pas fusiller ses soldats qui ont cru accomplir un acte de justice : second crime.

Il est, en conséquence, traduit devant un conseil de guerre, dans lequel siègent ses purs ennemis, d'anciens émigrés, M. de Maillé, premier gentilhomme du comte d'Artois, M. de la Ferronnays, premier gentilhomme du duc de Berry, etc.

Acquitté à la minorité de faveur sur le chef de participation au meurtre de Gordon, il est, à l'unanimité, déclaré coupable de ne pas avoir réprimé le meurtre, « ainsi que son devoir l'y obligeait », et condamné à la déportation et à la dégradation de la Légion d'honneur.

« Le même jour, au moment où de nombreux détachements de troupes venaient de défiler la parade sur la place Vendôme, un fiacre escorté de gendarmes s'arrêta devant le front de la troupe, et l'on en vit péniblement descendre un vieillard accablé de douleur et dont le corps avait ployé sous les fatigues de la guerre ; le genou brisé par une balle, il avait peine à marcher.

— Ah ! s'écria-t-il en pleurant, mieux valait la mort ! Pourquoi n'avoir pas pris le peu de vie qui me reste, au lieu de me condamner à une telle humiliation !

Ce vieillard était le général Bonnaire.

Des soldats le conduisirent en face d'un homme de cour, le duc de Maillé, lequel était revêtu des insignes de maréchal de camp, grade qu'il avait reçu en 1814, sans doute en récompense de quelques obscurs services rendus pendant l'émigration. On contraignit Bonnaire de se tenir incliné, et ce fut dans cette posture, la tête courbée devant un ancien émigré, que le général de la Révolution, dont l'énergie, dix mois auparavant, avait empêché la prise de Condé et conservé cette place à Louis XVIII, entendit prononcer la formule suivante : « De par le roi, je déclare, au nom de la Légion d'honneur, que vous avez manqué à l'honneur et que vous avez cessé de faire partie de cette légion.

« Cet affreux spectacle avait saisi d'horreur tous ceux qui, conservant un cœur français, avaient été, par devoir ou par hasard, forcés d'y assister, et plus d'une larme roula sur la moustache des anciens compagnons de gloire du vieux général. » (De Vaulabelle.)

Ce qui était le plus dégradé par cette abominable supplice, ce qui était le plus flétri, ce n'était pas le brave Bonnaire, mais le roi.

Entouré de Bourmont, de Talleyrand et de Marmont, toute gloire pure lui portait ombrage. Il osa s'attaquer à celle de Cambronne ; mais cette fois il échoua, le serpent brisa ses dents contre cet homme de bronze.

Laisse pour mort sur le champ de bataille de Waterloo, Cambronne avait été ramassé par les Anglais et emmené prisonnier. Après l'abdication de Napoléon, voulant embrasser sa vieille mère, il adressa à Louis XVIII la lettre suivante :

« Sire, major au premier régiment de chasseurs de la garde, le traité de Fontainebleau m'imposa le devoir de suivre l'empereur à l'île d'Elbe. Cette garde



De pâles fantômes couverts de toiles noires traversaient lentement les campagnes.

n'existant plus j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de recevoir ma soumission et mon serment de fidélité. Si ma vie, que je crois sans reproche, me donne des droits à votre confiance, je demande mon régiment. Dans le cas contraire, mes blessures me donnent droit à la retraite que je solliciterai, regrettant de ne pouvoir servir ma patrie. »

En même temps que sa lettre parvenait à Paris, il apprenait qu'il était traduit devant un conseil de guerre. Il partit néanmoins, se constitua prisonnier à Calais et comparut peu à près devant un tribunal composé des généraux et officiers de fantaisie sortis de l'émigration : le général de Périgord, le général marquis de la Chevalerie, etc.

Interrogé sur les circonstances de son départ pour l'île d'Elbe, Cambronne répondit :

— A Fontainebleau on reçut l'ordre de former un régiment pour aller avec Napoléon; j'étais dans mon lit, malade de blessures reçues à la bataille de Craonne. Je réfléchis et j'écrivis au général Drouot que j'étais le plus ancien major et que je regardais comme la plus grande injustice de ne pas me choisir, quand on m'avait toujours choisi pour aller au feu.

D. — Ainsi, c'est volontairement que vous êtes allé à l'île d'Elbe?

R. — Avons-nous des devoirs, dans notre état?

D. — Le général Drouot n'avait-il pas le commandement effectif des troupes après le débarquement?

R. — Je ne me suis jamais mêlé de cela.

D. — Vous vous êtes du moins mêlé de savoir si vous aviez un chef ou non?

R. — J'allais à l'ordre. Une fois que j'avais dit : « Quoi de nouveau? » et qu'on m'avait répondu : « Rien ». je m'en allais; je n'aime pas à faire la cour.

D. — Je vous demande si le général avait le commandement de l'armée?

R. — Non; c'était Napoléon. Drouot était lieutenant général, et moi, simple maréchal de camp, je devais lui obéir.

D. — A qui faisiez-vous vos rapports?

R. — Au major général.

D. — Quel était-il?

R. — Bertrand.

D. — Avez-vous conservé vos lettres de correspondance?

R. — Je n'ai jamais conservé une seule lettre.

D. — Lorsque vous êtes arrivé à Paris, Bonaparte a dû vous donner des témoignages de satisfaction?

R. — Cinq différents. Il m'a nommé pair, lieutenant général, comte...

D. — Combien de temps après votre arrivée?

R. — Je ne peux vous le dire, je n'y ai pas fait attention.

D. — En supposant que vous n'y mettiez pas d'importance, vous devriez vous rappeler cette époque; vous avez reçu des brevets.

R. — Je vous donne ma parole d'honneur que je ne me le rappelle pas. Je vous ai dit que je ne gardais jamais de papiers.

D. — Combien de temps après votre arrivée avez-vous été nommé pair?

R. — Longtemps après; mais je n'ai pas même assisté à la première séance.

D. — Vous avez refusé le grade de lieutenant général?

R. — Oui.

D. — Pour quel motif?

R. — Je vais vous le dire. Je me crois capable de commander une division, mais dans une affaire malheureuse, j'aurais pu me trouver embarrassé, et je ne voulais pas m'exposer à faire verser le sang français par ma faute. D'ailleurs, je me serais trouvé avec d'anciens généraux de brigade qui auraient pu se croire humiliés d'être commandés par un moins expérimenté qu'eux. »

Le plus noble caractère se révèle tout entier dans ce court interrogatoire. On

a beaucoup prodigué les noms de *loyal soldat* et de Bayard moderne, ces qualificatifs élogieux sont mérités par Cambronne.

Il fut acquitté à l'unanimité.

Mais cela ne faisait pas le compte du pavillon Marsan, de d'Angoulême et d'Artois. On prit un arrêté qui déclarait rayés des contrôles de l'armée et privés de toute solde et de toute pension de retraite les officiers qui avaient pris part au retour de l'île d'Elbe. Enfin les tracasseries de la police obligèrent Cambronne à s'expatrier. Il se retira en Espagne, à Saint-Sébastien. Ses avocats, Ber-ryer fils et Girod de l'Ain, furent poursuivis pour avoir, dans leurs plaidoyers, blessé par leurs propos le système de la légitimité!...

VIII

LES CONSPIRATIONS. — L'ÉPINGLE NOIRE. — LA POLICE TOMBÉE DANS SES PROPRES FILETS. — AFFAIRE DES PATRIOTES DE 1816.

Le ministre de la police Descazes, moins intelligent que son prédécesseur Fouché, fut aussi perfide et aussi criminel que lui. Il ne se contenta point de combattre les conspirations, il les provoqua, il en inventa. Dans la vie politique les conspirations sont des toxiques qui peuvent tuer le gouvernement, mais aussi dont l'emploi sagement réglé peut prêter à un pouvoir faible une force factice qui l'aide à franchir un mauvais pas. La conspiration fournit l'occasion au susdit pouvoir de porter la main à son arsenal de lois répressives, à s'armer, à retrancher des libertés acquises, à en refuser des nouvelles.

Au ministre de la police le complot sert à faire du zèle, à démontrer sa clairvoyance et son utilité.

Sous Louis XVIII les conspirations et les sociétés secrètes furent très nombreuses et donnèrent lieu à des répressions sanglantes. Nous n'avons pas à les raconter toutes, mais nous ne pouvons non plus les passer toutes sous silence. Ce serait en effet présenter les Tuileries de cette époque sous un aspect mensonger et donner à croire que le « meilleur des rois » régnait paternellement et sans conteste. C'est aux Tuileries que s'agitent les destinées de la France. Ce n'est plus de la fameuse fenêtre du Louvre que la royauté fusille, mais les balles qui sifflent place Grenelle et avenue de l'Observatoire partent des Tuileries. En vain les femmes, les mères éplorées viennent y implorer le roi, qui s'est réservé le droit de grâce afin que personne ne pût en user. Sans l'histoire de Labédoyère, Ney, Lavalette, etc., la royauté bourbonnienne ne s'expliquerait pas.

Nous parlerons donc de trois ou quatre conjurations : l'épingle noire, l'affaire des patriotes, le procès des quatre sergents de la Rochelle, et l'affaire Didier, — conspiration orléaniste que nous rattacherons plus tard à l'histoire du duc de Chartres, fils de Philippe Égalité, actuellement (1816) en Angleterre.

Le 20 mai 1816, un commissaire, suivi de nombreux agents, se rendit rue Cassette, n° 8, chez un officier nommé Monier. Une perquisition fut faite, et l'on saisit la minute d'un plan du fort de Vincennes. Monier fut arrêté et, au mois de septembre, comparut devant les assises.

L'accusé était un ancien garde du génie à l'armée d'Italie. Licencié avec les débris de cette armée en 1814, il avait fait le pèlerinage de l'île d'Elbe, puis, sur l'ordre de Napoléon, avait accompagné la princesse Borghèse en Toscane, enfin avait reçu le brevet d'adjudant du génie.

Après les Cent jours, il resta à Paris... sous la surveillance de la police.

L'accusation disait : « La minute du plan saisi a été copiée; où est cette copie ? Elle a sans doute été remise à un complice. Dans quel but ce plan a-t-il été dressé ? »

Et l'on ne tarda pas à découvrir qu'il s'était agi de s'emparer du fort en perçant l'aqueduc de Vincennes et en introduisant dans le réservoir un purgatif ou narcotique puissant. La garnison eût été surprise ou malade ou endormie.

L'accusation prétendait en outre que le plan avait été remis par Monier au capitaine Contremoulin, ce que niait énergiquement l'accusé.

Le tribunal prononça une sentence de mort. Le condamné se pourvut en cassation. Son pourvoi fut rejeté, et cependant onze jours s'écoulèrent avant qu'on le transférât à la Conciergerie et qu'on lui donnât lecture de l'arrêt. Les exécutions capitales avaient lieu à quatre heures en place de Grève. Enfin le jour fatal est arrivé. A trois heures trente, Monier, l'abbé Montès et Sanson se trouvent réunis dans l'avant-greffe. On entend le bruit sourd de la foule qui se rend à la Grève où l'échafaud est dressé. Le procès-verbal est rédigé, et l'exécuteur annonce au condamné, dont le courage n'a pas un instant faibli, qu'il est temps de procéder à la funèbre toilette.

Quatre heures vont bientôt sonner.

Tout à coup M. Thouret, jeune stagiaire désigné d'office pour présenter la défense de Monier, et M. Laisné, inspecteur des prisons, entrent au greffe.

M. Laisné fait signe à Sanson de surseoir aux apprêts funèbres. Puis, s'adressant à Monier :

— On sait tout, lui dit-il brusquement. Contremoulin est arrêté. Pourquoi mourir ? C'est un sacrifice inutile.

Monier, déjà en proie à tant d'émotions cruelles, écoute avec stupéfaction.

Un magistrat survient ; c'est le conseiller Dupaty. Il confirme, il appuie les assertions de Laisné, si bien que Monier convient du fait avoué par Contremoulin lui-même.

Or Monier était indignement trompé. Son défenseur avait été trouvé le procureur général et avait concerté avec lui cette inqualifiable surprise.

L'échafaud fut démonté et la foule étonnée crut à la clémence royale. Une heure après le capitaine Contremoulin était arrêté, et quelques mois plus tard il montait à l'échafaud.

Monier resta en exil jusqu'en 1825 et fut gracié en 1829 ; il est mort il y a quelques années, âgé de quatre-vingt-six de ans.

La garnison de Vincennes dut pendant quelques années déguster l'eau de la place avec une certaine méfiance, mais sans rancune contre les conspirateurs, car l'armée presque tout entière conspirait.

Dans les *Archives de la police* de Peuchet on trouve l'amusante anecdote qui suit :

A la même époque, le commissaire de police de la barrière Clichy fut prévenu par un marchand de vins du quartier qu'une douzaine de bonapartistes exaltés qui, depuis quelque temps, fréquentaient son établissement venaient de s'attabler et tenaient des propos tellement révoltants qu'il croyait de son devoir de prévenir l'autorité.

— Je le savais, dit le commissaire, nous verrons cela tout à l'heure.

En effet, la maison était depuis longtemps surveillée. On y avait signalé des officiers en demi-solde et autres suspects de ce temps-là, et le chef de la sûreté y avait envoyé une douzaine de mouchards avec mission de se faire affilier à la conspiration.

Ces agents ne se connaissaient pas entre eux.

Attablés chez le marchand de vin, ils commencèrent à s'examiner les uns les autres, à se sonder, avec une adresse et un zèle réciproques, sur leurs opinions politiques. Les uns échangeaient des signes maçonniques, les autres fredonnaient des refrains séditieux.

De conjurés, point ; les agents garnissaient seuls la salle et conspiraient entre eux.

C'était à qui éreinterait le mieux le gouvernement royal. Un buste de Louis XVIII avait été transporté de la cheminée sur la table, et l'on chantait une chanson du temps :

Il est déjà pas mal en plâtre ;
En terre, il serait beaucoup mieux.

En ce moment survint le commissaire.

La maison avait été cernée ; mais les conjurés n'opposèrent aucune résistance. On les emballa dans des fiacres et on les conduisit sous bonne escorte à la Préfecture.

Là, chacun d'eux demanda à parler au chef de la sûreté et se réclama de lui : tout s'expliqua. La police s'était prise dans ses propres filets. Elle alla tendre ses pièges ailleurs et malheureusement avec succès.

Un nommé Scheltein, mouchard en disgrâce qui regrettait les fonds secrets, alla trouver le préfet de police d'Anglès et offrit de lui livrer une société secrète.

Cette société existait en effet ; c'était une sorte de franc-maçonnerie de patriotes créée par un ouvrier cambreur, Jacques Pleignier, un écrivain public, Nicolas Carbonneau, et un ciseleur, Tolleron. Ils avaient fabriqué quelques

milliers de cartes pour signe de ralliement, ou d'affiliation. Elles portaient, au-dessous du triangle maçonnique, cette devise: *Union, Honneur, Patrie*. Elles furent répandues dans tous les cafés et débits de vin des quartiers populeux. Les ouvriers les recherchaient et les considéraient comme des brevets de civisme.

La police se garda de couper court à cette distribution et attendit pour intervenir qu'un complot se formât. Enfin l'attente se prolongeant au delà de sa patience, Scheltein fut chargé de donner un corps, une organisation à cette conspiration platonique. L'agent se lia avec Plaignier et Carbonneau. Il les persuada qu'ils avaient une mission à remplir, que tant d'éléments rassemblés par eux ne pouvaient rester inactifs et inféconds. Bref, il fit rédiger à Carbonneau deux proclamations, l'une à la France pour lui annoncer la chute prochaine des Bourbons, l'autre aux affiliés.

Celle-ci, tirée à mille exemplaires, était ainsi conçue :

« *Organisation secrète des patriotes de 1816.*

« En réponse aux observations de plusieurs de nos frères qui désirent connaître le but de nos opérations, nous leur mandons : 1^o que notre but est l'indépendance nationale telle que nous l'avons annoncé ; — 2^o que nous désirons terminer la révolution tout en nous garantissant pour jamais des horreurs de l'anarchie ; — 3^o que la France a jeté les yeux sur celui qui lui présente le plus d'assurances, et que Napoléon II qu'elle appelle sur le trône aux conditions que la régence acceptera en son nom, recevra la constitution qui lui sera produite par les représentants de la nation.

« Pénétrés de ces paroles d'un grand homme : *Les souverains sont faits pour les peuples et non les peuples pour les souverains*, il serait absurde de supposer qu'on voulût rétablir une république. N'est-il pas démontré, jusqu'à l'évidence, par tous les hommes sages qu'elle ne peut nous convenir.

« Affermissez-vous, chers frères, dans la certitude de notre réussite ; redoublons d'efforts pour en hâter l'exécution ; et croyez à notre reconnaissance d'abord pour les sentiments que vous avez manifestés jusqu'à ce jour.

C.,

l'un des organisateurs secrets des patriotes de 1816.

« *P. S.* — L'Autriche ne peut refuser de nous rendre Napoléon II. Nous sommes assurés que cela entre dans sa politique. »

Les malheureux !... Étaient-ils assez naïfs ! Ils tenaient leurs réunions chez un nommé Ozeré, écrivain public, établi dans la cour de la Sainte-Chapelle... à deux pas de la préfecture, sous la main de M. d'Anglès. Ces braves gens, après avoir découvert le salut de la France dans l'avènement de Napoléon II, ne trouvaient plus rien et ne savaient plus que faire ni que dire. Scheltein vint à leur aide. Le 26 avril, dans le cabaret Souchon, où la réunion était très nombreuse, il proposa l'emploi de moyens énergiques. Muni d'une carte dressée par un

nommé Dervin aubergiste, il expliqua comment on pouvait faire sauter les Tuileries.

C'était fort simple. Il s'agissait de pratiquer une mine dans l'aqueduc du pont Royal qui se prolonge sous la terrasse du jardin, à peu de distance du château et dans une direction parallèle à la façade principale. Par une nuit sombre on forcerait la grille du souterrain où l'on transporterait avec un bateau des barils de poudre.

Cette proposition absurde fut vivement combattue, mais il ne suffisait à Scheltein qu'elle eût été discutée. Il dénonça, comme auteurs de cette invention, la plupart des affiliés présents, et, dans la nuit, vingt-huit furent arrêtés.

Le 10 mai, M. Decazes fit insérer au *Moniteur* la note suivante :

« Pendant qu'une poignée de factieux et de brigands cherchaient à révolutionner quelques communes des environs de Grenoble, des hommes non moins insensés et non moins coupables ourdissaient à Paris des complots, dont le but était l'anarchie, le brigandage et le retour de l'exécrable régime de 93. La police veillait sur tous les mouvements et suivait jusqu'aux moindres traces de ces misérables et obscurs agitateurs. Tous ont été arrêtés en même temps. Les tribunaux en feront promptement justice. »

Les 28 porteurs de cartes patriotiques coupables d'avoir entendu un marchand leur proposer de faire sauter les Tuileries furent sérieusement accusés de complot contre la vie du roi et contre les membres de la famille royale.

Talleron, devant les assises, répondit que ses amis et lui se réunissaient pour causer des affaires publiques et formuler des vœux pour l'avenir. Dervin et plusieurs autres qu'ils s'étaient affiliés dans le dessein de livrer les coupables à l'autorité. Quant à Scheltein, arrêté tout d'abord, il avait été relâché, réintégré dans une brigade de police sous le nom de Dubois, et éloigné jusqu'à la fin du procès. Il ne comparut pas. On le déclara évadé et introuvable.

L'attitude de Talleron fut très remarquable par l'éloquence et la franchise courageuse qu'il montra. Plaignier et Carbonneau furent également très sympathiques. Ce fut sur eux que s'appesantit toute la vindicte du jury. Tous trois furent condamnés à la peine des parricides.

Sept furent ensuite condamnés à la déportation, et neuf à huit ou dix ans de détention ; tous furent condamnés à être exposés pendant deux heures au carcan.

Le 27 juillet fut fixé pour l'exécution. Elle fut retardée jusqu'à huit heures, un des condamnés ayant demandé à faire des révélations. Mais l'infortuné n'avait rien à révéler, il essayait seulement d'éloigner le supplice de quelques minutes. Pieds nus, couverts d'une chemise blanche, la tête enveloppée d'un voile noir, Plaignier, Carbonneau et Talleron arrivèrent au pied de la guillotine. Jusqu'au dernier moment la foule crédule attendit, avec anxiété la grâce royale.

Mais le roi voulait un exemple. Il fallait un spectacle dont le souvenir demeurât longtemps dans la mémoire du peuple des faubourgs.

Talleron monta le premier ; il posa le bras sur le billot.

— Coupe cette main qui a défendu la patrie ! dit-il à l'exécuteur.

Trois fois la hache s'abattit. Puis après avoir coupé les trois poignets, le bour-

reau couvert de sang saisit l'un après l'autre les condamnés tout pantelants du premier supplice et les poussa sous le couteau de sa machine.

La justice du roi était satisfaite.

IX

LOUVEL. — ASSASSINAT DU DUC DE BERRY.

Cependant M. Sanson pouvait se considérer comme un sinécuriste, comparé à ses confrères des provinces. La guillotine travaillait mieux à Lyon, à Montpellier, à Castelnaudary. A Lyon on compta en huit jours cent vingt-deux condamnations, dont vingt-huit à la peine capitale. Dans la Sarthe la cour prévôtale se promenait à travers le département avec la guillotine dans une charrette. Alençon, Bordeaux, Melun avaient aussi leur contingent de victimes.

La terreur régnait par la grâce de Dieu et, dans bien des pays, on dénonçait ses voisins, ses amis, par terreur, de crainte d'être suspects. Un préfet, le chevalier de Fitz-James, avait pris un arrêté condamnant à être fusillé dans les vingt-quatre heures tout individu qui colporterait des écrits *insidieux*, non revêtus de la signature d'une autorité constituée. « Non seulement, dit un historien, la moitié de la France arrêtait, destituait, condamnait l'autre, mais il ne suffisait pas d'être à l'abri de la déclaration, il n'y avait plus de sécurité nulle part ni pour personne, pas même dans le cabinet du roi, pas même à la Chambre. » En moins de deux ans on compta plus de cent mille arrestations. Les prêtres jouèrent dans ces vastes coups de filet le rôle le plus actif. La confession (témoin l'affaire de Paul Didier, dont nous parlerons plus loin) leur servit à désigner les victimes.

Les autorités, dans leur rage, étaient prises de délire. M. de Chabrol, préfet de Lyon, écrivait au ministre à propos d'un complot inventé par un gendarme :

« Les hommes enrôlés, les projets dénoncés, les fusils, les canons, n'avaient d'existence que dans l'imagination de ce gendarme. *On a pourtant prononcé des condamnations, mais moins par justice que par égard pour ceux qui ont inventé la conspiration.* »

La justice trébuchait du sinistre dans le burlesque. On inventait des délits incroyables, et l'on peut en avoir l'idée par l'interrogatoire suivant :

D. — Vos noms et qualités ?

R. — Velu, ancien capitaine de cavalerie.

D. — N'avez-vous pas appelé votre cheval *Cosaque* ?

R. — Cela peut être, mais je n'en ai aucun souvenir.

D. — Comment avez-vous pu donner à votre cheval un *nom cher à tous les bons Français*.

R. — Je l'avais acheté d'un officier russe, et je l'avais appelé *Cosaque*, comme je l'aurais appelé *Normand* s'il eût été normand.



Les quatre sergents de la Rochelle.

D. — Vous deviez cependant savoir que c'était outrager un peuple au courage duquel la France doit en partie le rétablissement de l'autorité légitime. »

Nous pourrions citer d'autres faits non moins drôlatiques : La condamnation d'une personne coupable d'avoir dessiné des moustaches sur un buste en plâtre de la duchesse d'Angoulême; et la condamnation à trois mois de prison d'un témoin en police correctionnelle qui, ex-capitaine de la gendarmerie sous l'empire, avait conservé sous le collet de sa redingote un bouton portant une aigle impériale.

Mais il faut savoir se borner. Et après tout ce que l'on vient de lire on ne sera ni surpris ni indigné de voir paraître la sombre figure du régicide Louvel.

En effet, l'on ne peut approuver cet homme, on le condamne, mais en admettant comme *circonstance* atténuante la Terreur blanche dont il a été témoin, et d'où il est sorti.

On était en plein carnaval, au mardi gras, le 13 février 1820 à onze heures et un quart, le duc de Berry, second fils du comte d'Artois, sortait de l'Opéra par la petite porte.

L'Opéra était alors situé rue Richelieu, où se trouve aujourd'hui la place Louvois.

Le duc présentait la main à sa femme pour monter en voiture, quand un homme se glissant entre le mur et les soldats qui présentaient les armes, le saisit, le frappa au côté droit et disparut.

— Je suis mort ; on m'a assassiné, s'écria le duc en portant la main à son côté.

Le poignard était resté enfoncé dans la blessure. Il l'arracha ; le sang jaillit avec force, et le blessé tomba dans les bras du comte de Mesnard.

A cette vue, les aides de camp et le factionnaire cherchèrent du regard l'assassin. Ils aperçurent un homme qui courait vers l'arcade Colbert et s'élançèrent à sa poursuite. L'homme fut aussitôt arrêté et conduit au poste voisin.

Le préfet de police fut averti. Il se rendit aussitôt auprès de l'individu arrêté. Celui-ci avec le plus grand calme déclara qu'il venait en effet de frapper le duc de Berry. Il se nommait Louis-Pierre Louvel, né à Versailles en 1783, et exerçait la profession d'ouvrier sellier aux écuries du roi, place du Carrousel.

M. d'Anglès lui fit mettre les menottes, et on le conduisit au ministère de l'intérieur pour être interrogé. Il y resta jusqu'au lendemain soir ; à sept heures on l'écroua à la Conciergerie.

Cependant le duc de Berry était mort.

On l'avait d'abord transporté dans un petit salon attenant à la loge du théâtre. Deux médecins qui se trouvaient à l'Opéra le soignèrent. Le sang l'étouffait.

A une heure du matin, Dupuytren accourut et débrida la plaie, afin de soulager un instant le mourant.

Toute la famille royale s'empressait autour du prince, le roi excepté.

Le duc de Berry, à son heure suprême, apparut plus grand que dans les luttes de sa vie. Comme son aïeul, il eut une belle mort qui efface les faiblesses que nous avons dû signaler.

Il demanda à voir l'homme qui l'avait frappé. Et l'étonnement qu'il éprouvait d'avoir été choisi pour victime éclaira à nos yeux la conscience de ce prince qui, après avoir trempé dans les massacres de la terreur blanche, ne se croyait peut-être pas coupable... Les princes ont, comme l'on dit, des grâces d'état.

— Que lui ai-je fait ? disait-il. Je l'ai offensé peut-être sans le savoir.

— Non, lui répondait-on.

— Alors c'est un fou ; il faut lui faire grâce. Promettez-moi de la demander au roi.

A cinq heures du matin Louis XVIII arriva consterné, accablé, il s'assit silencieux au chevet du moribond, se demandant peut-être pourquoi le poignard de Louvel l'avait dédaigné.

Le duc était bien bas, néanmoins il reconnut son oncle et, rassemblant un reste de force, une fois encore demanda la grâce de l'assassin.

— Grâce pour la vie de l'homme, répéta le prince, pour que je meure tranquille : cela adoucira mes derniers moments.

Puis à sa femme qui sanglotait à son chevet :

— Ménagez-vous, mon amie, pour l'enfant que vous portez dans votre sein.

Cet enfant, c'était le duc de Bordeaux, aujourd'hui le dernier héritier du trône des Bourbons. Le sang de son père, le martyr de sa mère, l'exil noblement supporté, l'ont rendu respectable malgré ses revendications. Le règne de Henri V est et restera une page blanche, heureusement pour lui et pour nous. Mais à cette heure lugubre d'agonie, la famille royale n'entrevoyait même pas ce rejeton, cette espérance, et tous ses membres comprenaient que le couteau de Louvel avait cherché à tuer la dynastie.

A six heures et demie le duc de Berry expira.

Louvel avait été revêtu de la camisole de force ; on lui supposait des complices, et l'on craignait qu'il ne se suicidât.

Des officiers de police furent chargés de le garder à vue. Ce n'était pas un homme vulgaire. Sa physionomie respirait l'honnêteté. Ses traits réguliers, ses yeux bleus au regard limpide et ferme, exprimaient à la fois la douceur et l'énergie. Interrogé sur les mobiles de son crime il s'expliqua ainsi :

— J'ai conçu mon projet, dit-il, en 1814. La première pensée m'en est venue à l'esprit pendant que j'étais en faction sur les remparts de Metz, où je servais comme garde national. Depuis quelques semaines nous étions bloqués par les étrangers quand j'appris par les journaux, que je lisais alors, mais que je ne lis plus depuis (leur contenu me fait mal), que les Bourbons revenaient en France et allaient monter sur le trône.

« Dès ce moment je jurai leur mort ; car à mes yeux le plus grand crime qu'un Français puisse commettre, c'est de rentrer dans sa patrie avec l'aide des ennemis. D'ailleurs les Bourbons avaient déjà porté les armes contre la France, et je ne pouvais le leur pardonner. Je rendais service à mon pays en les frappant, et j'étais prêt à affronter tous les supplices pour accomplir mon dessein.

« J'ai attendu l'occasion six années entières, épiant l'instant favorable, le manquant quelquefois par faiblesse ; mais enfin le coup est fait et vous me verrez aussi tranquille sur l'échafaud que je le suis ici, que je l'étais en faisant mon métier de sellier, que je l'ai toujours été. »

Louvel était un ouvrier très sobre et très laborieux, d'une honnêteté parfaite, mais casanier et taciturne. Il n'avait d'autre société que celle de ses deux sœurs : Thérèse, l'aînée, l'avait élevé et lui avait servi de mère ; Martiale, la plus jeune, n'avait pas de plus grand plaisir que de faire chaque dimanche une promenade avec lui.

Le 15 février on le conduisit aux Tuileries. Là, au milieu d'une salle tendue de noir, était un lit entouré d'évêques et de grands officiers de la couronne.

Lorsque Louvel fut amené devant le lit, on en tira le drap, et le meurtrier se trouva en présence du cadavre de sa victime.

On comptait beaucoup sans doute sur cette mise en scène. Louvel demeura impassible.

— Reconnaissez-vous ce poignard et cette blessure? lui demanda-t-on.

— Oui.

— Avez-vous des complices?

— Aucun.

Alors un évêque que cette impassibilité exaspérait s'écria :

— Je connais cet homme ; c'est un malfaiteur ; il a voulu m'assassiner il y a deux ans.

Louvel le regarda tranquillement et se retira sans lui répondre.

Une ordonnance royale constitua la Chambre des pairs en cour de justice. Louvel ne fut interrogé par les commissaires de la chambre que le 23 mars. Cent jours s'écoulèrent avant qu'on lui donnât d'office pour défenseurs MM. Archambault et Bonnet, bâtonniers de l'ordre. Après avoir remercié ces messieurs :

— Je suis curieux, leur dit-il, de savoir comment vous pourrez me défendre. Vous avez vu mes interrogatoires, je n'ai rien à y changer. Dans tous les cas, la seule chose que je vous demande, c'est de ne point me contredire ; j'ai dit tout ce qui a été.

Malgré tant de franchise, le défenseur Archambault, par un excès de zèle, le pressa de révéler ses complices.

— J'ai toujours dit et je le répète que je n'ai point de complices, j'ai conçu mon projet seul, et je l'ai exécuté seul. Du jour où ma résolution a été définitivement prise, j'ai évité toute liaison d'intimité où, sans le vouloir, j'aurais pu trahir mon secret. J'étais si loin de dévoiler mon secret à personne que pas une seule fois je ne me suis laissé aller à dire du mal des Bourbons.

« Lorsque je comptai exécuter mon crime, je mis cette redingote légère que vous me voyez et ces souliers fins que je porte, afin de fuir plus aisément. Je m'étais aussi fait faire une petite livrée de la maison du roi avec laquelle je pouvais sans peine approcher de la famille royale. Si le soir où j'ai frappé le prince j'avais pu réussir à m'échapper, je serais retourné me coucher à mon logement, aux écuries du roi, où certes personne ne m'aurait soupçonné, et j'aurais continué mon projet sur quelque autre membre de la famille. Peut-être me serais-je arrêté après Monsieur ; car pour le roi je ne pense pas qu'il ait porté les armes contre la France et je n'en voulais qu'à ceux qui s'étaient rendus coupables de ce crime. Et aujourd'hui la seule chose que je regrette c'est d'avoir été si tôt pris. »

Il raconta ensuite tous ses débats intérieurs depuis six ans. Arrivé à 1820. — « Je me rappelle surtout mes pensées, dit-il, un jour que je me promenais au bois de Boulogne en attendant le prince. J'avais des frémissements de rage en songeant aux Bourbons : je les voyais revenant de l'étranger et j'en avais horreur. Puis mes pensées prenaient un autre cours : je me croyais injuste envers eux, et je me reprochai mes desseins ; mais, ma colère se réveillait bientôt.

« Pendant plus d'une heure je restai dans ces alternatives, et je n'étais pas encore fixé quand le prince vint à passer : et ce jour-là il fut sauvé.

« Le 13 février non plus je n'ai pas été sans irrésolution quoique, deux ou

trois jours auparavant, j'eusse été, pour me fortifier, voir au Père-Lachaise les tombeaux de Lannes, de Masséna et d'autres guerriers.

« A huit heures j'étais à l'Opéra, et j'aurais tué le prince quand il entra, mais le courage me manqua dans cet instant. J'entendis le rendez-vous donné pour onze heures moins un quart ; mais cependant je me retirai, bien résolu à aller me coucher.

« Dans le Palais-Royal, mes pensées me revinrent plus fortes que jamais. Je songeai qu'à la fin du mois je devais retourner à Versailles et qu'alors mon projet serait ajourné pour longtemps.

« Je me mis à réfléchir et je me dis : Si j'ai raison, pourquoi le courage me manque-t-il ? Si j'ai tort, pourquoi ces idées ne me quittent-elles pas ? Je me décidai alors pour le soir même.

« Il n'était guère que neuf heures, et, en attendant l'heure indiquée je me promenai du Palais-Royal à l'Opéra sans que ma résolution faiblît, si ce n'est de loin en loin, et toujours pour peu d'instant.

« A onze heures, j'étais à la porte de l'Opéra : je me plaçai près d'un cabriolet qui suivait la voiture du prince, et me tenant à la tête du cheval, je semblais être un domestique. Je restai là un quart d'heure à peu près. Mais, dès que le prince parut, je retrouvai toutes mes forces. Je me précipitai un poignard à la main et en préparant un autre, dans le cas où j'aurais manqué mon premier coup.

« Cependant, à l'instant où je frappais, je perdis ma présence d'esprit, je laissai le poignard dans la plaie ; mais j'en avais gratté le manche de peur qu'on le reconnût.

« Voilà comment j'ai pris ma résolution et comment je l'ai exécutée. »

Le 1^{er} juin il dit à ses gardiens : — Il y a cinq ans, à pareil jour, je me mettais en route pour Waterloo. Nous étions gais alors, et nous ne doutions pas de la victoire ; mais la trahison nous a vaincus. Nous partions au cri de *Vive l'empereur !*

« Eu vingt jours tout a été fini... »

Le 5 juin le procès s'ouvrit. Il lut, moins pour se défendre que pour s'expliquer, un petit discours où respirait un patriotisme sincère et touchant :

« J'ai la consolation de croire en mourant que je n'ai point déshonoré ma nation ni ma famille. Il ne faut voir en moi qu'un Français dévoué à se sacrifier pour détruire, suivant mon système, une partie des hommes qui ont pris les armes contre ma patrie. Je suis accusé d'avoir ôté la vie à un prince ; mais parmi les hommes qui occupent le gouvernement il y en a d'aussi coupables que moi. Ils ont, suivant moi, reconnu des crimes pour des vertus : les plus mauvais gouvernements que la France ait eus ont toujours puni les hommes qui l'ont trahie, ou qui ont porté les armes contre la nation.

« Suivant mon système, lorsque les armées étrangères menacent, les partis dans l'intérieur doivent cesser de se rivaliser pour combattre, pour faire cause commune contre les ennemis de tous les Français. Les Français qui ne rallient pas sont coupables, selon moi, le Français qui est obligé de sortir de France par l'injustice du gouvernement, si ce même Français se met à porter les armes pour

les armées étrangères contre la France, alors il est coupable. Il ne peut rentrer dans la qualité de citoyen français.

« Selon moi, je ne peux m'empêcher de croire que si la bataille de Waterloo a été si fatale à la France, c'est qu'il y avait à Gand et à Bruxelles des Français qui ont porté dans les armées la trahison et qui ont donné des secours aux ennemis.

« Suivant moi, la mort de Louis XVI était nécessaire, parce que la nation y a consenti. Si c'était une poignée d'intrigants qui se fût portée aux Tuileries et qui lui eût ôté la vie, c'eût été différent; selon moi les Bourbons sont coupables, et la nation serait déshonorée si elle se laissait gouverner par eux. »

Ce malheureux était donc de l'école de Marat et de Charlotte Corday qui justifiaient l'assassinat de quelques-uns par la nécessité du salut du plus grand nombre. Ces égarés, ces criminels sans le savoir, ne peuvent être confondus avec ceux qui tuent dans un intérêt personnel, ou par intérêt de famille, comme Catherine de Médicis qui fit la Saint-Barthélemy, Guise qui fit assassiner Coligny, Henri III qui fit assassiner le duc de Guise, Louis XVIII et son frère qui prêtèrent la main aux massacres de la Terreur blanche.

Revenons au procès. La cour prononça la peine de mort à l'unanimité. Louvel entendit avec calme la lecture de l'arrêt.

— Je suis content de mourir, dit-il; si l'on m'avait accordé la grâce demandée par le duc de Berry, cela m'aurait fait cent fois plus de peine que la mort.

— Voulez-vous que l'on fasse venir un prêtre? lui demanda le secrétaire.

— Non, monsieur, je vous remercie. A quoi me servirait un prêtre? Me ferait-il aller en paradis?... j'aurais presque envie d'y aller cependant, — reprit-il avec une légère ironie, — car j'y trouverais sans doute le prince de Condé, qui, lui aussi, a porté les armes contre la France. »

On insista pour qu'il reçût l'aumônier.

— Soit, dit-il, envoyez-moi le prêtre, je le recevrai avec plaisir, il me tiendra compagnie.

Il écrivit plusieurs lettres à sa famille et reçut ensuite l'abbé Montès.

Au sortir de cette entrevue :

— C'est un excellent homme, dit le condamné, j'ai craint que ma résistance ne lui causât trop de peine, et sa bonté m'a tellement ému que je suis tombé à genoux pour lui faire l'aveu de quelques peccadilles.

Néanmoins, n'ayant point la foi, et resté inébranlable dans ses convictions philosophiques, il domina son émotion et ne se confessa point.

Il appartenait à la religion théiste, et on l'entendit dans sa prison murmurer l'hymne des théophilanthropes :

« Père de l'univers, suprême intelligence. »

Le 7 juin, à six heures du soir, Pierre Louvel fut amené au greffe, et l'on procéda à la toilette funèbre. On lui lia les mains, on lui mit un empêtroir aux jambes, puis on lui coupa les cheveux. Pendant ce temps, il remercia le concierge de ses bontés.

Au pied de l'échafaud il se disposait à monter la première marche lorsque l'abbé Montès l'arrêta doucement par le bras et lui dit :

— Agenouillez-vous, mon fils, et demandez pardon à Dieu d'avoir commis un tel crime.

— Jamais, monsieur.

— Mon fils, il est temps encore de désarmer le Seigneur.

— Hâtons-nous, monsieur ; j'en suis fâché, mais on m'attend là-haut. »

Il gravit lentement les marches, promena sur la foule un regard assuré, puis se livra aux exécuteurs.

On l'enterra provisoirement à Montparnasse, puis par ordre du préfet de police, pendant la nuit on exhuma ses restes et on les transporta dans un endroit resté inconnu.

X

LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE. — LA CLÉMENCE ROYALE.

Nous retracerons très rapidement ce drame judiciaire, un des plus intéressants de la Restauration, mais aussi un de ceux que le théâtre et le roman ont le plus dénaturés.

Bories était le plus intéressant des quatre sous-officiers. C'était un homme de vingt-sept ans, dont la tournure ni le langage n'avaient rien de soldatesque. Il n'avait de l'état militaire que la valeur et la franchise, sans aucun des défauts que produit l'oisiveté des casernes. Ses mœurs étaient pures, ses goûts simples, sa vie retirée.

Il consacrait la plus grande partie de son temps à la lecture ; son cœur était exempt d'ambition ; son vœu le plus ardent était de mourir au moment de la victoire du peuple. Pendant les débats il montra une présence d'esprit et une fermeté remarquables.

Il était le chef du complot.

Ses amis, Pommier, Raoulx et Goubin n'avaient, les deux premiers, que vingt-six ans, et le dernier que vingt-cinq. Vingt et un autres citoyens avaient été impliqués dans le même procès. Tous étaient *carbonari* et, pour la plupart avaient été affiliés par Bories.

La vente militaire de Paris, à laquelle ils appartenaient, dépendait elle-même d'une vente centrale dirigée par un nommé Baradère... Cette dernière ordonna une distribution de poignards et d'argent qui fut suivie d'une réunion chez un marchand de vin, dans le but de mettre les affiliés militaires en rapport avec leurs *bons cousins* de la bourgeoisie.

Le 21 janvier, le régiment partit pour la Rochelle. Avant son départ Bories fut mis en relation avec la Fayette. En route, il prévint ses amis qu'il avait l'ordre de fuir, de s'insurger après l'étape de Tours et de se porter sur Saumur, dont la

garnison était gagnée. A Orléans, à la suite d'une querelle provoquée par des soldats suisses, Bories fut envoyé à la garde du camp et à son arrivée à la Rochelle fut écaroué à la maison d'arrêt, puis, sur quelques soupçons, transféré à Nantes. Goubin lui succéda. Il initia un nommé Goupillon, le caporal Durotsecq et le fusilier Lefebvre. Il leur révéla qu'il s'agissait de s'emparer des casernes, de faire prisonniers les officiers et de se réunir à des bandes armées de carbonari.

Goubin ayant été mis alors à la salle de police, Pommier lui succéda.

Celui-ci se mit en relation avec le commissaire du comité directeur et le général Berton. Le 17, il annonça que la conspiration éclaterait à quatre heures du matin. Le soir, après l'appel, il se déguisa en paysan et sortit du quartier ; mais il fut reconnu par un officier et envoyé à la salle de police. Il s'échappa et courut au rendez-vous pris avec le commissaire général. Enfin le lendemain arriva ce qui devait arriver après tant de réunions et de rendez-vous mystérieux : Goupillon alla trouver le colonel, lui révéla tout le complot, et dans la nuit tous les conjurés furent arrêtés. On visita leurs sacs et leurs paillasses, et l'on trouva ces malheureux poignards de théâtre dont on les avait munis à Paris.

Bories excepté, tous firent des aveux. Pommier et Goubin donnèrent une foule de détails ; ils allèrent même jusqu'à les consigner dans des déclarations écrites.

Le général Despinois usa de toute son habileté et de toute son influence pour arracher des aveux à Pommier et, contrairement à l'honneur et au devoir, le poussa à dénoncer ses camarades. Il alla même jusqu'à se dire carbonaro.

Bories, Goubin, Raoulx et Pommier furent condamnés à avoir la tête tranchée. Sept autres accusés furent condamnés à des peines diverses.

Paris, à la nouvelle de cet arrêt, fut en proie à une irritation extrême. On s'attendait à des émeutes. Quelques extraits des journaux donneront une idée de la profonde émotion de la France.

10 septembre 1822. — Les condamnés Bories, Goubin et Raoulx sont arrivés à une heure du matin à Bicêtre. Au jour ils ont été réunis jusqu'au soir. Le matin ils ont écrit à leurs avocats. Ils ont conservé leurs habits, ils sont sans fers et paraissent résignés et tranquilles.

12 septembre. — Il n'est pas vrai que les quatre condamnés aient été transférés à Vincennes, ils sont toujours à Bicêtre.

20 septembre. — La cour de cassation a rejeté aujourd'hui le pourvoi formé par Bories, Goubin, Pommier et Raoulx.

Dix jours d'angoisses !... Dix jours la tête sous le couperet !... Il avait été question de les transférer à Vincennes. On avait eu vent d'un complot formé pour les délivrer. Un officier de paix avait arrêté un étudiant en médecine, nommé Marque, attaché à l'hospice de Bicêtre, au moment où il venait de compter au concierge de la prison une somme de 10,000 francs, à compte de celle de 60,000 qui devait être le prix de l'évasion. Cette découverte provoqua quelques autres arrestations, mais au fond, il faut bien l'avouer, il n'existait pas de complot pour délivrer les malheureux jeunes gens. Cependant avec une société aussi



Baptiste ? bougre d'animal ! voulez-vous bien ne pas pousser si fort.

nombreuse que celle des carbonari à Paris, en pareille occurrence, que ne pouvait on point entreprendre?...

L'âme manquait.

Le 21, Bicêtre était devenu inabordable.

Le 22, comme on savait que le pourvoi était rejeté, la foule envahit les quais.

Dès le matin, à six heures, les condamnés avaient été conduits à la Conciergerie.

Dans l'après-midi, des troupes furent échelonnées le long des quais de la prison à la Grève. A six heures trente minutes, la funèbre charrette apparut.

A la même heure, quelques personnes avaient, non sans courage, tenté une suprême démarche près du roi paternel, Louis XVIII.

Le monarque les avait écoutées avec une encourageante bonté.

Dans une salle voisine le dîner était servi et des convives en habits de fête prenaient place autour d'une table immense et luxueuse...

Le roi demanda spirituellement à l'un de ceux qui imploraient sa clémence :

— Quelle heure est-il, monsieur ?

— Sire, il est six heures trente-cinq minutes.

— Eh bien, je vous accorde leur grâce alors.

En ce moment les quatre infortunés avaient déjà gravi les marches de l'échafaud. Il était trop tard pour les sauver, et le roi le savait !

Était-ce assez spirituel ?

Le soir, au milieu du bal des Tuileries, une main mystérieuse fit circuler les deux vers suivants :

Louis sait se donner deux plaisirs en un jour :
D'un massacre à la Grève et d'un bal à la cour.

Et, le lendemain dans son cabinet, il trouva sur son bureau, le livre des écritures ouvert à la page qui renferme ce verset que l'on avait souligné : *Conversam, Israel, festivas vestras in luctum et jubila vestra in planctum.* — « Je changerai Israël, vos fêtes en deuil et vos joies en pleurs. »

Mais le prophète devait perdre son latin avec un prince que n'avait pas suffisamment averti le couteau de Louvel. L'insouciance et l'apathie de Louis XVIII s'augmentaient avec l'âge.

Dans les dernières années il ne donnait aux affaires de l'État que le moins de temps possible, et quand il avait réussi à composer un quatrain, et s'était fait lire des lettres triées au cabinet noir qui le mettaient au courant des plus sales intrigues, il ne croyait pas avoir perdu sa journée.

Les dernières années de son règne furent signalées par des actes dignes de ceux qui l'avaient inauguré. Après avoir décimé la vieille armée et les républicains, il vit surgir de la jeunesse une opposition ardente qui par la plume, le crayon, la parole, seules armes qui lui furent laissées, cribla sa magistrature, son clergé et sa cour de traits empoisonnés. Cette jeunesse riait au nez des dévots, des courtisans, des mouchards. Elle sifflait les bourreaux. Elle avait honte de l'éducation jésuitique qu'on lui infligeait ; elle souffrait d'être venue au monde à une époque d'humiliation nationale, et s'indignait d'une destinée qui n'avait laissé dans son berceau ni les libertés de la Révolution ni les gloires de l'empire, rien que des ruines et les spectres d'un passé condamné.

Cette jeunesse intelligente et militante comptait à ses premiers rangs Manuel, Fontan, Béranger, Paul-Louis Courier, Armand Carrel, Godefroy Cavaignac, Guinard, Cauchoix, Lemaire et tant d'autres qui, quelques années plus tard, devaient balayer de nouveau les Bourbons, et cette incomparable pléiade d'historiens, de poètes, de romanciers, de philosophes, de savants qui ont été et pour la plupart sont encore nos maîtres.

C'était donc en vain que l'on avait poignardé, fusillé, guillotiné, emprisonné; la Révolution poussait partout ses rejetons plus touffus et plus vivaces, et les filets de M. Decazes et les haches de Sanson n'arrêteraient point la génération nouvelle qui de jour en jour grandissait pour la liberté.

Le vieux roi le voyait-il?... Quelques-uns l'ont pensé; mais à coup sûr on peut affirmer qu'il était le seul aux Tuileries qui eût le pressentiment de la catastrophe prochaine.

XI

LA RÉACTION ROMANTIQUE ; LES MODES MOYEN AGE : LES MŒURS ; FINANCIERS ET JOURNALISTES ; « LE MOUTON ENRAGÉ. »

La Révolution, républicaine et philosophique, s'était éprise d'art grec et latin et avait répudié tout ce qui rappelait l'ancien régime, — de même la réaction royaliste rejeta les modes grecques de la République et de l'empire, et mit en faveur le bric-à-brac féodal et gothique. M. de Chateaubriand fut chef de cette réaction fantaisiste qu'il solennisa de son génie emphatique. Adieu meubles à colonnes, pyramides et sphinx, adieu temples d'albâtre, dieux et déesses, parodies sérieuses de l'antiquité, adieu Césars et Laïs; voici venir, guidés par le sombre vicomte, les anges, les moines, les troubadours, les bons chevaliers, les damoiseaux et demoiselles, les dames châtelaines. On ne voit plus que meubles et tentures gothiques. Les chaudronniers fabriquent des armures du xiv^e siècle, à l'usage des bourgeois de la rue Saint-Denis, et les épiciers retirés se font construire en plâtre des châteaux forts avec donjons, tourelles, créneaux et machicoulis. Tandis qu'ils jouent aux châtelains, leurs femmes prennent des amants, en mémoire de l'ancienne chevalerie; leurs filles tiennent les emplois d'ange et flirtent avec de jeunes vicaires, qui n'hésitent pas à leur inspirer pour Dieu un amour à qui Dieu les charge de répondre.

Il règne dans les salons une pudeur dont les effarouchements exagérés et indicatifs font rougir les anciens militaires. Et le culte hystérique de Jésus et de Marie a des élans, des pâmoisons et des réticences d'un art auprès duquel les brutales provocations des demoiselles du Palais-Royal semblent des naïvetés innocentes. Le libertinage et la dévotion se confondent. L'oratoire ressemble au boudoir, et les processions, les spectacles religieux font aux chœurs et aux ballets de théâtre une concurrence écrasante. Jamais on ne vit tant d'hommes dans les églises. Les reposoirs ont des Vierges et des Madeleines, dans des attitudes d'une chasteté si provocante, d'une si éditante beauté, que les vieux sectateurs de la déesse Raison renient Chaumette et se convertissent. Ils vont à la messe comme des préfets. Ils communient comme les grenadiers à vingt francs de madame d'Angoulême.

L'art chrétien triomphe de l'art grec, et une fille comprend que, pour plaire, l'ajustement a des coquetteries bien supérieures au simple décolletage.

Tout s'accommode à la plus grande gloire de Dieu. Au lieu des colifichets ordinaires, les marchands de nouveautés offrent des ornements d'autel, des reliquaires, des bénitiers, des chapelets. Les magasins de modes sont de petits musées religieux.

Le clergé sert de trait d'union entre la bourgeoisie et la noblesse ; la première pour se hausser jusqu'à la seconde et se distinguer de la *canaille*, se fait dévote, — ce qui est *comme il faut*.

Les financiers reprennent le haut du pavé : l'État a besoin d'argent, on les flatte ; il reste trois cents millions à payer à l'étranger. Mais les financiers tiennent au gouvernement la dragée haute. Ils sont libéraux, c'est-à-dire qu'ils ont peu de confiance dans le cabinet des antiques des Tuileries, qu'ils lorgnent le Palais-Royal et songent déjà à se faire un gouvernement à leur goût. L'influence de l'argent a remplacé celle des armes.

Enfin le vieux Fouché, qui avait inspiré à Paul Didier la conspiration orléaniste de Grenoble, ne restait pas inactif dans sa retraite.

En dehors de ces Tuileries, de l'atmosphère de la cour, où la famille de Bourbon restait stupéfiée par les vapeurs de l'encens et du sang des victimes, en dehors du monde des repus, il y avait, rappelons-le, une jeunesse irritée des promesses du passé, des mensonges du présent et des mornes horizons de l'avenir.

Nul ne l'a mieux dépeinte, cette jeunesse fiévreuse et indignée, qu'Alfred de Musset dans la *Confession d'un enfant du siècle* ; il l'a décrite au lendemain de 1815, avec des larmes, avec du sang.

« Tous ces enfants, dit-il, étaient des gouttes d'un sang brûlant qui avait inondé la terre ; ils étaient nés au sein de la guerre, pour la guerre... Ils avaient dans la tête tout un monde ; ils regardaient la terre, le ciel, les rues, les chemins ; tout cela était vide, et les cloches de leurs paroisses résonnaient seules dans le lointain.

« De pâles fantômes, couverts de robes noires, traversaient lentement les campagnes ; d'autres frappaient aux portes des maisons, et dès qu'on leur avait ouvert, ils tiraient de leurs poches de grands parchemins tout usés avec lesquels ils chassaient les habitants. De tous côtés arrivaient des hommes encore tout tremblants de la peur qui les avait pris à leur départ, vingt ans auparavant. Tous réclamaient, disputaient, criaient ; on s'étonnait qu'une seule mort eût pu appeler tant de corbeaux.

« Le roi de France était sur son trône, regardant çà et là s'il ne voyait pas une abeille dans ses tapisseries... Quand les enfants parlaient de gloire on leur disait : « Faites-vous prêtres » ; quand ils parlaient d'ambition : « Faites-vous prêtres » ; — d'espérance, d'amour, de force, de vie : « Faites-vous prêtres ! »

« Cependant il monta à la tribune aux harangues un homme qui tenait à la main un contrat entre le roi et le peuple ; il commença à dire que la gloire était une belle chose et l'ambition de la guerre aussi ; mais qu'il y en avait une plus belle qui s'appelait la liberté.

« Les enfants relevèrent la tête et se souvinrent de leurs grands-pères qui en avaient aussi parlé. Ils se souvinrent d'avoir rencontré dans les coins obscurs de la maison paternelle des bustes mystérieux avec de longs cheveux de marbre et une inscription romaine; ils se souvinrent d'avoir vu le soir, à la veillée, leurs aïeules branler la tête et parler d'un fleuve de sang plus terrible encore que celui de l'empereur. Il y avait pour eux, dans ce mot de liberté, quelque chose qui leur faisait battre le cœur, à la fois comme un lointain et terrible souvenir et comme une chère espérance, plus lointaine encore.

« Ils tressaillirent en l'entendant, mais en rentrant au logis, ils virent trois paniers qu'on portait à Clamart : c'étaient trois jeunes gens qui avaient prononcé ce mot de liberté.

« ... Trois éléments partageaient donc la vie qui s'offrait alors aux jeunes gens : derrière eux un passé à jamais détruit, s'agitant encore sur ses ruines, avec tous les fossiles des siècles de l'absolutisme, devant eux l'aurore d'un immense horizon, les premières clartés de l'avenir.

« Du passé, ils n'en voulaient plus, car la foi en rien ne se donne; l'avenir ils l'aimaient, mais quoi! Comme Pygmalion Galatée; c'était pour eux comme une amante de marbre, et ils attendaient qu'elle s'animât, que le sang colorât ses veines.

« Il leur restait donc le présent. Ils le trouvèrent assis sur un sac de chaux plein d'ossements, serré dans le manteau des égoïstes et grelottant d'un froid terrible. L'angoisse de la mort leur entra dans l'âme à la vue de ce spectre moitié momie et moitié fœtus. Ils s'en approchèrent comme le voyageur à qui l'on montre à Strasbourg la fille d'un vieux comte de Sarvenden, embaumée dans sa parure de fiancée : ce squelette enfantin fait frémir, car ses mains fluettes et livides portent l'anneau des épousées et sa tête tombe en poussière au milieu des fleurs d'oranger...

« Napoléon mort, les puissances divines et humaines étaient bien rétablies de fait, mais la croyance en elles n'existait plus.

« Napoléon despote fut la dernière lueur de lampe du despotisme; il détruisit et parodia les rois, comme Voltaire les livres saints... On avait bien vu jusqu'alors des gens qui haïssaient les nobles, qui déclamaient contre les prêtres, qui conspiraient contre les rois; on avait bien crié contre les abus et les préjugés, mais ce fut une grande nouveauté que de voir le peuple en sourire. S'il passait un prêtre ou un noble, ou un souverain, les paysans qui avaient fait la guerre, commençaient à hocher la tête et à dire : — « Ah! celui-là nous l'avons vu en temps et lieu, il avait un autre visage. »

« Et quand on leur parlait du trône et de l'autel, ils répondaient : « Ce sont quatre ais de bois; nous les avons cloués et décloués. — Et quand on leur disait : « Peuple, tu es revenu des erreurs qui t'avaient égaré; tu as appelé tes rois et tes prêtres. » Ils répondaient : « Ce n'est pas nous, ce sont ces bavards-là. » Et quand on leur disait : « Peuple, oublie le passé, laboure et obéis, » ils se redressaient sur leurs sièges et l'on entendait un sourd retentissement. C'était un sabre rouillé et ébréché qui avait remué dans un coin de la chaumière. »

Ni la jeunesse ni le peuple ne s'étaient convertis au gouvernement du roi très chrétien. L'esprit révolutionnaire se réveillait partout. Les éclairs d'une tempête encore lointaine, mais déjà facile à prévoir sillonnèrent le ciel de la dernière année du règne; nous voulons parler de l'échec de Manuel, de l'affaire Galotti, et du *Mouton enragé*.

A la suite d'intrigues déshonorantes pour ceux qui les emploient, Manuel, le député populaire, n'avait pas été réélu.

Le parti libéral était encore sous le coup de cet échec quand arriva la nouvelle du supplice de Galotti.

Galotti était un réfugié napolitain qui, après la révolution de Naples en 1822, était venu en France, croyant encore aux droits sacrés de l'hospitalité. Mais les Bourbons avaient oublié qu'ils avaient été eux-mêmes proscrits, qu'ils avaient erré à l'étranger, invoquant le respect dû au malheur, la générosité envers les vaincus, et leurs ministres avaient fait arrêter Galotti, au mépris de toute justice, et l'avaient livré enchaîné au roi de Naples.

Celui-ci l'avait fait pendre sans jugement.

La nouvelle de ce double crime avait soulevé d'indignation tous les cœurs honnêtes. Fontan, jeune écrivain de la presse militante dont deux publications, *le Mouton enragé* et *l'Album*, venaient d'être saisies, n'écoulant que le cri de sa conscience, écrivit pour *l'Album* l'article suivant :

A vous, monsieur de Portalis :

« Galotti, qui avait cru trouver en France un inviolable asile, a été envoyé, pieds et poings liés, à son roi.

« En arrivant sur le territoire napolitain il a été pendu!... pendu aux potences monarchiques!...

« Monsieur de Portalis, en le livrant, vous avez passé la corde autour de son cou; le bourreau napolitain a fait le reste. Gloire à vous deux!! »

Avant de publier cette apostrophe violente, Fontan voulut le communiquer à un ami et se rendit rue des Martyrs, 21, où alors habitait Béranger.

Il trouva le satirique causant avec son ami Manuel.

— Maîtres, leur dit-il, je viens vous faire mes adieux.

— Et pourquoi, cher Fontan? demanda Béranger en pressant les mains du courageux journaliste.

— Pour *le Mouton enragé*, les gendarmes sont en route, et pour ceci, demain, ils seront à ma porte. Lisez.

Il tendit son article à Béranger; celui-ci le lut avidement, puis, attristé et effrayé tout à la fois en prévoyant les résultats de ces lignes éloquentes, il le passa sans rien dire à Manuel.

Ce dernier en prit connaissance à son tour et le rendant à l'auteur :

— C'est héroïque, dit-il; mais, mon cher ami, les lâches ne pèsent pas les choses dans les mêmes balances que les cœurs généreux.

— Réfléchissez, mon cher Fontan, dit Béranger, il y a là deux ans de cachot.

— Oui, réfléchissez, il en est temps encore, insista Manuel.

Mais Fontan avec un sourire :

— Est-il besoin de tant réfléchir pour connaître le prix du silence? C'est ma conscience qui me dicta cet article; dois-je étouffer sa voix et prendre conseil de la peur? Mes chers maîtres, la peur vous a-t-elle jamais fait biffer un seul de vos couplets ou une seule de vos phrases?

— Jamais, répondirent les deux amis.

— Alors je ne bifferai rien, je suivrai votre noble exemple.

L'article parut dans le numéro de *l'Album* du lendemain. L'effet qu'il produisit fut immense; mais, ainsi qu'il s'y attendait, Fontan fut arrêté et mis en jugement.

On le condamna pour *le Mouton enragé* (pamphlet dirigé contre la duchesse d'Angoulême) et pour l'article de *l'Album* à cinq ans de prison. C'était dur; mais on était habitué à des rigueurs excessives, et l'on ne fut pas très étonné. Mais ce qui suivit dépassa tout ce que l'on pouvait imaginer.

Cette condamnation, aux termes de la loi, donnait le droit à l'autorité de transférer le condamné dans une maison centrale. L'autorité usa de ce droit.

Un des collaborateurs de Fontan avait été condamné, peu auparavant, à treize mois de prison; lorsque eut lieu le départ de la chaîne des condamnés aux travaux forcés pour la maison centrale de Poissy, les deux écrivains furent accouplés aux forçats et trainés avec eux de Paris aux ateliers de la maison centrale.

Le jour du départ de la chaîne, Manuel, Béranger, Armand Carrel, Godefroy Cavaignac et un grand nombre de leurs amis se rendirent à Saint-Germain, et se placèrent sur la route que devait suivre la chaîne. Bientôt la chaîne passa et, au grand ébahissement des gendarmes, des forçats et de la foule, ils saluèrent silencieusement et avec respect ces deux martyrs de la liberté de la presse.

Ces faits eurent un énorme retentissement, et l'on se répéta avec amertume le refrain de Béranger :

« Mais les *Barbons* règnent toujours! »

XII

LA FIN DU RÈGNE

Le cabinet de travail du roi était situé au rez-de-chaussée dans la partie du palais que termine le pavillon de Flore, et ses fenêtres donnaient sur le jardin.

Vers la fin de sa vie, Louis XVIII n'y faisait que de courtes et rares apparitions dans l'après-midi. Sur l'avis de son médecin il ne lisait ni n'écrivait jamais le soir.

Une nuit du mois de septembre 1824, le comte d'Artois, revenant très tard

par le jardin des Tuileries du petit château de Bagatelle (la Folie d'Artois), fut frappé, en s'approchant du palais, d'une lumière ardente, comme un éclat d'incendie, dont s'empourpraient les vitres du cabinet du roi. Au lieu de rentrer chez lui, Monsieur alla tout droit aux fenêtres resplendissantes de cette lumière insolite ; mais, à mesure qu'il s'avavançait, les rougeurs pâlissaient, et lorsqu'il fut parvenu jusqu'aux fenêtres, une obscurité complète régnait dans le cabinet, et les vitres ne reflétaient que les pâles rayons de la nuit.

Le comte d'Artois crut à une illusion ; mais le lendemain il apprit que son frère avait veillé très tard dans son cabinet de travail et y avait été pris d'un long étourdissement. Il se rendit près de lui, et le roi lui dit, avec une émotion mal dissimulée :

— Hier, après être demeuré longtemps penché sur mon bureau à donner des signatures, je sentis ma tête s'alourdir : en me redressant, mes yeux injectés voyaient rouge... Je me troublai, et je crus ainsi apercevoir devant moi un homme couleur de sang, assez semblable de taille et de visage à l'assassin de votre malheureux fils.

— Que dites-vous ! se récria Monsieur. Un homme avait pénétré dans votre cabinet...

— Non, non, c'était une de ces illusions que cause une veillée trop prolongée, une perversion de la vue qui ne dura point une minute, mais qui fut suivie d'un long étourdissement ; j'en suis encore accablé... Mais ne vous en alarmez point, Charles.

— Sire, répondit Monsieur, hier je rentrai au château par le jardin, il était tard, près de minuit, je vis aux fenêtres de votre cabinet une lueur rouge, comme celle d'un incendie... J'y courus... mais ce fut l'effet d'un instant, et tout s'éteignit.

Le roi sourit en le regardant.

— Vous paraissez frappé de ces faits imaginaires. Vous avez toujours été superstitieux, Charles.

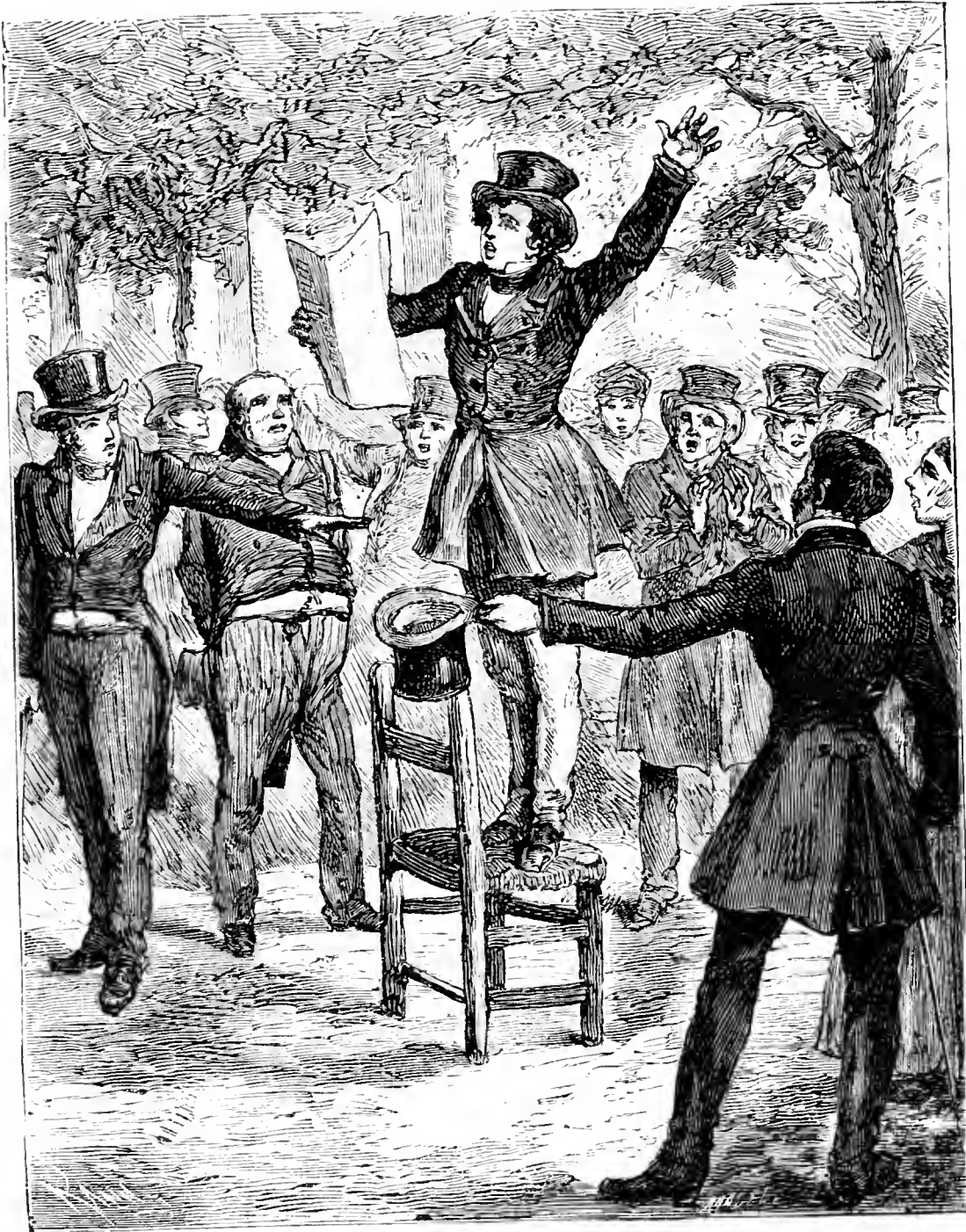
— Ah ! mon frère, fit le père du duc de Berry, après tant de malheurs on peut le devenir !

Charles ne connaissait pas à cette époque la légende de l'homme rouge, et Louis l'ignorait également. Il ne fut plus question de cette hallucination du roi, que le comte d'Artois considérait cependant comme le mystérieux avertissement d'un malheur.

A partir de ce jour, la santé de Louis XVIII déclina rapidement. Une fête qui devait avoir lieu fut contremandée. Une certaine inquiétude se propagea hors des Tuileries, malgré la discrétion qui y était observée.

Enfin, le 16 septembre, Paris apprit que le roi Louis XVIII avait cessé de vivre. L'émotion ne fut pas grande Louis XVIII n'était regretté de personne, même de ceux qui se disaient ses amis. Il laissait la réputation méritée d'un mauvais cœur et d'un mauvais roi.

.....



Un jeune homme monté sur une chaise lisait un journal à haute voix.

Une personne de peu de foi religieuse disait, en voyant passer le char funèbre qui le conduisait à sa dernière résidence.

— Je voudrais croire à l'immortalité de l'âme pour me figurer cet homme dans un autre monde, en présence de son frère Louis XVI et des quatre sergents de la Rochelle...

Louis XVI valait mieux que lui, et Bories lui eût sans doute pardonné. Nous pardonnons toujours nous autres.

Entré dans la mort à demi, — grâce aux procédés d'embaumement qui le rendaient plus durable dans son cercueil que sur le trône, — et entré dans l'histoire

où il ne plaide pas la cause de sa dynastie, — Louis XVIII fut transféré des Tuileries à Saint-Denis et déposé dans un caveau provisoire. Ce caveau est une sorte d'antichambre où l'usage voulait que le cadavre d'un roi attendit celui de son successeur. Depuis 1824, le frère de Louis Capet y attend son autre frère, toujours à Goritz.

Louis Philippe qui a rouvert la France aux restes de Napoléon I^{er}, a interdit de franchir la frontière au corps de son cousin Charles X, et lui-même reste en Angleterre.

Le règne de Charles X commença.

Le nouveau roi n'était point un inconnu. Pour le malheur du pays, il avait déjà pris une assez large part aux affaires. Ce vieillard qui paraissait encore vert n'était plus en réalité, comme le principe qu'il représentait, qu'une apparence. Il montait à cheval et suivait les chasses à courre, mais ses facultés intellectuelles, sans avoir jamais jeté un vif éclat, baissaient visiblement. Il était enfin revenu intellectuellement à cet âge où un roi peut être considéré comme mineur, et nécessiter la formation d'une régence.

Son conseil était tout entier, et depuis longtemps, livré au parti contre-révolutionnaire et ultramontain, qui prétendait avoir souffert des résistances et de l'esprit libéral de Louis XVIII. La congrégation devenait toute puissante ; et le parti constitutionnel, qui déjà s'appuyait sur le duc d'Orléans, installé au Palais-Royal, depuis 1817, pressentant les excès du parti jésuite, se réjouissait de pouvoir bientôt se donner un gouvernement de son choix.

Mais comme la transmission de la couronne s'était opérée sans le moindre désordre, que le commerce ne souffrait pas, que la France, avec sa puissance de vitalité extraordinaire, s'était relevée des saignées à blanc de l'empire, Charles X pouvait se croire établi sur le trône le plus solide du monde.

Ses illusions à cet égard étaient sans bornes, et, prenant pour les vœux de la nation ses désirs personnels, il croyait qu'il ne restait plus pour le bien du royaume qu'à extirper les racines de la révolution. Il crut tout permis et tout possible. — Ces illusions devaient durer six ans.

XIII

QUELQUES ANECDOTES POUR FINIR. — LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Avant de lever le rideau sur le règne de Charles X, nous voulons donner place à quelques anecdotes relatives à son frère, et que nous n'avons pas eu l'occasion de citer. Elles serviront, croyons-nous, à compléter la physionomie si intéressante de Louis XVIII. Ce souverain assez médiocre prend dans l'histoire des proportions dont l'importance est surtout empruntée aux événements tra-

giques de son époque. Les anecdotes familières le font voir dans des proportions plus voisines de la vérité.

Nous empruntons la plupart des faits que nous citons aux *Mémoires et Souvenirs* de Théodore Anne, ancien garde du corps de Louis XVIII et de Charles X, écrivain de beaucoup de talent et d'esprit qui, sous Louis-Philippe, est resté fidèle aux Bourbons.

Quand Louis XVIII pouvait jouer quelque bon tour à M. de Talleyrand, il était heureux. La supériorité de cet homme d'État lui pesait, elle contrariait son amour-propre : il ne voulait pas qu'il y eût à la cour un homme d'un génie supérieur au sien. Voilà pourquoi il traita si mal M. de Talleyrand et M. de Châteaubriand à la Restauration.

Talleyrand, depuis 1814, était séparé de sa femme. Il l'avait envoyée en Angleterre et, à la condition expresse qu'elle y résidât et ne remit pas les pieds en France, lui faisait soixante mille francs de pension.

Pendant quelques années le contrat fut religieusement observé de part et d'autre.

Louis XVIII, instruit de ces particularités, probablement par son ministre de la police, envoya secrètement à madame de Talleyrand l'ordre de revenir à Paris.

Elle obéit.

Quand elle fut arrivée, au grand regret de son mari, le roi, à son lever, témoigna beaucoup d'amitié à son grand chambellan, lui demanda avec intérêt s'il était vrai que la princesse fût de retour à Paris.

— Très vrai, sire, très vrai, répondit Talleyrand. Que voulez-vous?... Il fallait bien que j'eusse aussi mon 20 mars.

Louis XVIII avait en antipathie les moustaches.

En 1815, M. le duc d'Angoulême en avait prévenu M. le comte de la Briche, lieutenant général, commandant de la 9^e division militaire. Un jour, de passage à Montpellier :

— Général, lui dit-il, quand vous viendrez à Paris, il faudra couper vos moustaches ; le roi ne les aime pas.

— Monseigneur, répondit le vieux brave, en secouant la tête, j'aime bien le roi, mais j'aime bien mes moustaches.

Et il eut le rare courage de garder sa barbe. Ni Marmont, ni Macdonald n'en ont fait autant. D'autres furent persécutés et obligés de se soumettre.

Nous n'en citerons plus qu'un exemple.

Vivant à la cour, où l'appelaient ses fonctions de premier écuyer du duc d'Angoulême, le duc de Guiche, maréchal de camp, commandant des lanciers et des hussards de la garde, crut pouvoir, à ce titre, laisser pousser ses moustaches. Il n'ignorait pas cependant que cela déplaisait au roi, qui le lui fit sentir quelques fois ; mais M. de Guiche, qui était le plus bel homme de la cour, et auquel les moustaches allaient très bien, faisait la sourde oreille. Enfin, lors du mariage du duc de Berry, Louis XVIII n'y pouvant plus tenir, lui dit en l'interpellant directement :

— Eh bien, duc de Guiche, quand couperons-nous ces moustaches ?

— Mais, Sire, répondit le général, surpris de cette brusque attaque, quand Votre Majesté le voudra. A l'instant même, si elle l'ordonne.

— Non, pas aujourd'hui, mais après-demain pour le bal.

Et le surlendemain il fallut que le duc parût la lèvre dépouillée du signe martial... au grand déplaisir des dames qui, tout bas, accusèrent le roi de tyrannie.

Le roi, lourd et somnolent, avait horreur du travail, mais il avait la pudeur de sa paresse et se renfermait régulièrement pendant quelques heures dans son cabinet de travail.

C'était là qu'il préparait ses citations latines et ses bons mots, où il y avait plus de malice que d'esprit, et cette ironie amère qui plaît aux hommes disgraciés de la nature en leur donnant le moyen de se venger de leurs infirmités. C'était là aussi qu'il méditait les somptuosités de sa table et les perfectionnements culinaires dont il était fier. Il ne prenait part aux affaires que pour signer ce que ses ministres lui soumettaient.

Un jour, Volney lui ayant demandé audience, Louis XVIII lui fit répondre qu'il était très occupé et le pria d'attendre un peu. Volney attendit plus d'une heure, et lorsqu'enfin il fut introduit dans le cabinet de Sa Majesté, il trouva le roi en bras de chemise, en faction derrière la porte de sa chambre à coucher, et armé d'un manche à balai.

Il lui dit que depuis une heure il était là pour éreinter le chat de madame de Maupas, qui se permettait chaque jour de venir manger son en-cas de nuit.

Autre historiette du même genre :

Châteaubriand raconte qu'au moment où une armée de cent mille hommes franchissait la frontière d'Espagne, il était venu, avec d'autres ministres apporter au roi une dépêche très importante. Ils trouvèrent Louis XVIII noyé dans ses petites paperasses. Il écouta à peine ce qui faisait l'objet de leur visite et, les interrompant, se mit à leur déclamer la cantate de Circé, puis les couplets grivois du *Salut perdu*.

Ils ne purent en tirer autre chose, malgré la gravité des circonstances et remettant respectueusement leur dépêche, se retirèrent en mettant, — comme dit Châteaubriand, — « la frontière du Rhin sous la protection de Babet ».

Un écrivain toujours bien accueilli du vieux roi était M. de Jouy, le chroniqueur à la mode des riens dont il était permis de s'amuser sans blesser Dieu ou le roi. Souvent Louis XVIII s'enfermait avec lui pour lui lire ses vers ou des articles pour les journaux. De Jouy revoyait la copie royale, et signait les entre-filets où Sa Majesté livrait au ridicule des légions de royalistes qui l'ennuyaient de leurs pétitions.

L'armée, qui coûtait toujours très cher, était dans une désorganisation complète. Ses officiers, choisis pour la plupart dans la fine fleur de l'émigration, étaient d'une ignorance qui ne les laissait pas prendre au sérieux. Ils donnaient

des ordres à tort et à travers, ce qui provoquait souvent dans les manœuvres de parade les désordres les plus risibles.

Les soldats, à l'exemple des chefs, ne prenaient point leur service au sérieux, et nous laissons à penser s'ils étaient prêts à se faire tuer pour la gloire du trône.

Un capitaine de gendarmerie qui faisait partie de l'armée d'Espagne fut, au moment d'une affaire, mandé par un général pour recevoir des ordres.

Il revint ensuite devant le front de son escadron qu'il harangua en ces termes :

« Gendarmes ! il faut charger... C'est dur, mais le général le veut ; il faut obéir. Je ne vous dirai qu'une chose : Rappelez-vous que vous êtes pères de famille, et que vos chevaux vous appartiennent. En avant!... »

Si ce n'est pas le type des allocutions militaires, où faudrait-il l'aller chercher ?

En 1815, les portes du château étaient occupées par de nouveaux venus. A cette époque, on fit courir l'anecdote suivante : Un fonctionnaire de la ligne avait été placé à une des grilles de la cour des Tuileries avec la consigne de ne laisser pénétrer personne par cette issue. Un homme se présente pour entrer. Le fonctionnaire lui oppose sa consigne. L'individu insiste.

— Tu ne me connais donc pas ; je suis le prince de Poix.

— Eh ! f... quand vous seriez le roi des haricots, vous ne passeriez pas !

Le duc de Rovigo était consigné à la cour pour son mémoire relatif à l'assassinat du duc d'Enghien et avait défense de paraître devant le roi.

Comme on craignait qu'il ne bravât cette défense, ordre me fut donné (dit Théodore Anne) de ne pas le laisser passer. — Je dis que je n'avais pas l'honneur de connaître M. de Rovigo, que je ne l'avais jamais vu.

— C'est la consigne, me répliqua-t-on.

— Alors, je demanderai à chaque personne qui se présentera : « N'êtes-vous pas M. le duc de Rovigo ? »

— Non, il ne faut rien dire à ceux-là, mais si le duc se présente vous ne le laisserez pas passer.

— Eh ! comment voulez-vous que je le connaisse ?

— N'importe, c'est la consigne.

Louis XVIII n'aimait point M. le duc d'Orléans. Il n'avait pas oublié Philippe-Égalité et soupçonnait un prétendant dans l'élève de Dumouriez. Il lui avait refusé le titre d'altesse royale, et lorsque son cousin venait à la cour avec sa femme, l'huissier n'annonçait que madame la duchesse d'Orléans. Enfin il ne lui avait rendu ses biens qu'à titre provisoire.

A propos du mariage du duc de Berry, on sait que le premier enfant qu'il eut de Madame ne vint pas viable, ou ne vécut que peu d'instant ; plus tard la princesse devint grosse de nouveau et accoucha de Mademoiselle. En France,

la loi salique ne permet pas que la couronne tombe en quenouille. Or, on disait à Louis XVIII :

— Mais, Sire, si M. le duc de Berry mourait sans enfant mâle, la branche d'Espagne ayant renoncé au trône, par la bouche de Philippe V, M. le duc d'Orléans se trouvera un jour roi de France par succession légitime.

— Ne traitez jamais cette question devant moi, répondit brusquement Louis XVIII.

Et le questionneur indiscret demeura ébahi de cet accès d'humeur.

Plus tard, lors de la naissance du duc de Bordeaux, on publia à Londres un pamphlet où l'on attaquait la légitimité de la naissance du prince. Ce pamphlet fut généralement attribué au duc d'Orléans, et Louis XVIII, sans se prononcer parut partager cette opinion.

Devenu tout à fait impotent, incapable de marcher, même dans son appartement, le roi avait cependant besoin de prendre l'air. Il fallut trouver le moyen de le transporter dans sa voiture le plus commodément possible. Cela regardait le ministre de la maison du roi, et voici ce que M. de Lauriston fit faire.

Le roi était assis dans un fauteuil à roulette; ce fauteuil était poussé à travers les appartements par un garçon de toilette. Arrivé en haut de l'escalier on trouvait une espèce de montagne russe arrangée sur les marches et dans les rainures de laquelle on encadrait le fauteuil.

Ce fauteuil, toujours maintenu par le même garçon de toilette, descendait doucement le roi jusqu'à sa voiture, dans laquelle on l'entraînait, toujours avec le fauteuil qui prenait la place d'une partie de la banquette de fond enlevée à cet effet. Au retour, on suivait le même mouvement. Baptiste (c'était le nom du garçon de toilette) sortait le roi de la voiture et le remontait dans ses appartements par le moyen de la montagne russe.

Quand Louis XVIII était de bonne humeur, cela allait bien, mais quand il souffrait c'était sur Baptiste qu'il passait sa douleur. Il jurait comme un païen.

« Baptiste ! bougre d'animal !... Voulez-vous bien ne pas pousser si fort. F... ! vous voulez donc me tuer ! »

Mais Baptiste n'y faisait pas attention et allait toujours son même train.

Madame la comtesse Zoé du Cayla continuait à prodiguer ses tendres consolations à Sa Majesté impotente. L'amitié de Louis XVIII pour elle ne se démentit point un instant. Elle fut comblée de richesses. Sa beauté et son esprit n'avaient pas été les seules causes de sa rapide fortune; en voici une autre qui a aussi son importance.

En 1789, le marquis de Favras, lieutenant des Suisses de la garde de Monsieur (depuis Louis XVIII), fut accusé d'être le chef d'un complot formé contre l'Assemblée nationale et la municipalité. Bailly et la Fayette, disait-on, devaient être assassinés. On ajoutait que douze cents chevaux étaient prêts à Versailles pour enlever Louis XVI. Monsieur qui avait des relations avec ce Favras fut soupçonné d'être son complice, et il se rendit à l'Hôtel de ville pour se justifier.

Le 18 février 1790 Favras fut condamné par le Châtelet à être pendu et il mourut sans rien révéler.

Or la Fayette, dans ses *mémoires*, assure que madame du Cayla consentit à la prière du roi, à brûler sous ses yeux les pièces de la procédure Favras, héritage de son père, l'avocat Talon, lequel avait eu, comme avocat du roi au Châtelet, une part importante à l'instruction de cette affaire.

Cette complaisance fut peut-être la première par laquelle la comtesse sut plaire au roi. En 1815, elle était dans la plénitude de sa beauté et n'avait encore que trente et un ans ¹.

Certains ont prétendu qu'elle n'avait été que la maîtresse platonique de Lois XVIII et que les dernières privautés du roi consistaient à aspirer une prise de tabac placée sur la gorge de la séduisante comtesse. Peut-être bien en 1824, époque où Sa Majesté commença à entrer en décomposition; (au moment de sa mort, la chair de ses pieds tombait en lambeaux). — Mais dans les premières années de la Restauration et tant que Sa Majesté put se rendre à Saint-Ouen, elle était presque un homme.

Un dernier mot sur la favorite du roi.

Sous Charles X madame du Cayla ne reparut plus à la cour et vécut dans la retraite s'occupant d'exploitations agricoles pour lesquelles elle avait beaucoup de goût. Elle a ainsi créé à Saint-Ouen une belle race de moutons mérinos à longue laine qui porte son nom. Le bel établissement de la Savonnerie réuni aux Gobelins est tout entier son œuvre et elle en a présidé le conseil d'administration.

XIV

CHARLES X. — LES PROMESSES ET LES ESPÉRANCES DES PREMIERS JOURS. — PLUS DE HALLEBARDES. — OUVERTURE DE LA SESSION.

Charles X était né à Versailles le 9 octobre 1757; il avait donc soixante-sept ans lorsqu'il hérita de la couronne. Son passé était sans prestige. A l'étranger, il n'avait su que comploter contre la République et contre Napoléon avec les subsides que lui faisait l'Angleterre.

Personne n'avait oublié la lettre qu'après le désastre de Quiberon, Charette avait écrite à Louis XVIII : « Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu... » Depuis 1814 il avait été un des chefs de la Terreur blanche et l'âme du parti prêtre.

Cependant, — explique cela qui le pourra, — lorsqu'il fit son entrée solennelle à Paris, le 27 septembre 1824, Charles X fut acclamé par la population parisienne avec enthousiasme.

1. Madame du Cayla, née en 1784, est morte en 1850.

Le lendemain, le roi entendit à Notre-Dame une messe du Saint-Esprit, le seul esprit qui soit jamais resté à sa portée.

Le surlendemain fut le jour le plus heureux de son règne. Dans une revue de la garde nationale, au Champ de Mars, comme les lanciers écartaient le peuple qui se pressait sur son passage, le roi prononça à voix haute ces paroles mémorables :

« Mes amis point de haliebardes ! »

Mot qui fut longuement applaudi et que la presse tout entière répéta avec les plus élogieux commentaires. De qui était-il ce mot ? Et devons-nous en faire honneur au comte Beugnot, auteur des belles paroles dites par le comte d'Artois en 1814 : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. »

Quoiqu'il en soit, l'effet produit fut excellent et ses promesses parurent bientôt confirmées par une ordonnance qui suspendit la censure.

A l'ouverture de la session parlementaire, Charles X prononça un discours où il exposa un programme politique. Il proposa l'indemnité d'un milliard aux émigrés. Il disait :

« Le moment est venu de fermer la dernière plaie de la Révolution. La situation de mes finances vous permettra d'accomplir ce grand acte de justice et de politique ; cette œuvre de réparation s'achèvera par un accord parfait entre vos volontés et moi. »

Il ajoutait ensuite :

« Vous assisterez, messieurs, à la cérémonie de mon sacre. Là, prosterné, au pied du même autel où Clovis reçut l'onction sainte, je renouvellerai le serment de maintenir et de faire observer les institutions octroyées par le roi mon frère : »

Inutile d'insister sur l'impression produite par ce discours.

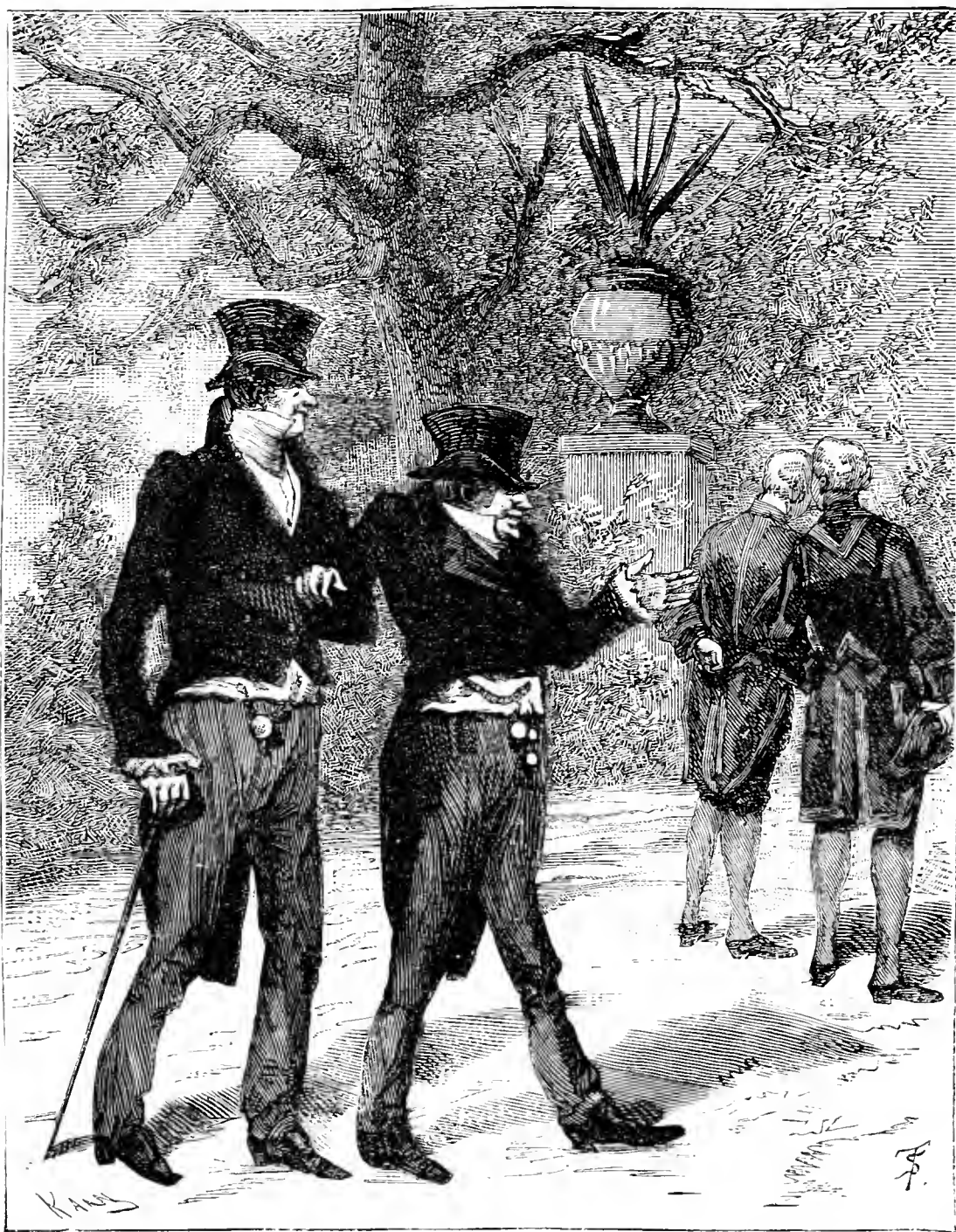
Peu de temps après, Charles X accorda au duc d'Orléans le titre d'Altesse Royale, et quelques mois plus tard il consacra par une disposition spéciale de la loi des finances, la restitution provisoirement faite par Louis XVIII en 1814, de ses biens confisqués pendant la Révolution. C'était afin de permettre à son bien-aimé cousin d'attendre plus patiemment sa part du milliard d'indemnité.

Mais il était écrit, comme disent les Orientaux, que Charles X ferait tout ce qu'il pourrait pour contribuer à l'avènement de Louis-Philippe.

Déjà, il y avait deux cours ; celle des Tuileries et celle du Palais-Royal.

Cette dernière comptait dans ses salons la finance, la haute bourgeoisie et quelques écrivains libéraux de grand talent, enfin tous les jeunes ambitieux qui ont le pressentiment d'un avenir politique.

L'opposition dirigée alors par les Benjamin Constant, les Guizot, les Thiers, les Royer-Collard, les Foy, trouvait dans l'élément financier un appui formidable. Les cinq ou six banquiers libéraux, parmi lesquels figurait M. Casimir Périer, venaient ajouter la puissance des écus à celle de la parole. Ils tendaient à détrôner les avocats florissants sous la législature de 1792, qui en compta plus de quatre cents dans son sein. « Comme les cuirassiers et les carabiniers dans un corps d'armée, comme ces masses de cavalerie qu'on jette sur une armée à demi-



— Voilà comme nous les faisons et voilà comme il nous les rendent.

vaincue, et qui roulent pareilles à une masse à laquelle rien ne résiste, les Casimir Périer, les Lafitte, les Garnier-Pagès, protégés par leur position financière mieux que par une armure, chargeaient le ministère au nom de la Charte et de la Liberté. » (H. Castille.)

Lafitte était de longue date attaché au duc d'Orléans; quant à Casimir Périer, il n'était point sincère dans son opposition, et Charles X n'eût pas eu de peine à le rallier à son gouvernement. Lafitte était un nom populaire.

Ces hommes d'argent, cette bourgeoisie cossue et rassise, étaient pour le gouvernement des adversaires d'autant plus redoutables qu'ils étaient incapables de commettre des échauffourées et de compromettre leur candidat à la couronne.

Le duc d'Orléans, rompu de bonne heure à l'intrigue, et qui, par ses goûts et ses idées, était réellement le roi qu'ils pouvaient désirer, savait avec beaucoup de tact se maintenir entre l'opposition et la cour et garder la confiance de l'une et de l'autre. Il ne se prononçait point. Ses amis admiraient sa réserve, sa circonspection, sa prudence et sa confiance dans un prochain avenir.

Ils allaient avec lui, ou l'accompagnaient du regard jusqu'à la cour des Tuileries. Charles X, parmi eux est assez comparable au vieillard que les cannibales de l'Océanie suspendaient à la branche d'un arbre et entouraient en chantant : *Le fruit est mûr, il va tomber.*

Un appétit discret réglait leurs manifestations.

Charles X, cramponné à sa branche, en les voyant s'empressez autour de lui, pouvait croire à une très affectueuse sollicitude et espérer choir dans les bras amis d'un bon parent, s'il venait à tomber.

Cependant les bavards du parti chantaient assez haut le refrain océanien :
« Le fruit est mûr... »

Paul-Louis Courier écrivait :

« J'aime le duc d'Orléans, parce qu'étant né prince il daigne être honnête homme. Du moins n'entends-je pas dire qu'il trompe les gens. *Le cas avenant*, je me fierais à lui. »

Et plus loin :

« Bref, c'est un homme de bien ; je voudrais, quant à moi, que tous les princes lui ressemblassent. Aucun d'eux n'y perdrait, et nous y gagnerions tous, oui, je voudrais qu'il fût maire de la commune (lisez roi de France), il apaiserait bien des choses non seulement par cette sagesse que Dieu a mise en lui, mais par une vertu non moins considérable et trop peu célébrée... Qualité bourgeoise, si l'on veut, que la cour abhorre dans un prince, qui n'est pas matière d'éloge académique ni d'oraison funèbre, mais pour nous si précieuse, pour nos administrés, si belle dans un maire, si... comment dirai-je ? divine qu'avec celle-là je le tiendrais quitte de toutes les autres. »

Cette qualité, si habilement vantée, nommons-la par son nom : c'était l'économie, que le duc d'Orléans possédait à un haut degré.

Le contraste que produisait la cour du prétendant avec celle du roi était de cette dernière une critique vivante. Autant la première affectait le mépris de la représentation de gala et de l'étiquette, autant l'autre étalait son dédain aristocratique pour les nobles de fraîche date et son mépris pour la roture quelle que fut son illustration dans les sciences, les arts, les lettres, l'industrie.

Cette infirmité d'esprit régnait surtout dans la société de madame d'Angoulême, la tribu fanatique dont le comte d'Artois avait été le chef ; ce qu'on avait appelé d'abord le pavillon Marsan, puis le petit château.

XV

LA COUR DE CHARLES X. — LE GRAND CHATEAU ET LE PETIT CHATEAU. — LA MAISON DU ROI.

Il y avait donc aux Tuileries le grand château et le petit château.

Le premier était ouvert au monde officiel tout entier, d'ancienne et de nouvelle noblesse, de personnages titrés et même dépourvus de titres nobiliaires. Mais les ultras, les *étrangers de l'intérieur*, comme les avait spirituellement baptisés Talleyrand, formaient une société à part qui aux Tuileries, ou au faubourg, n'ouvrait point ses salons aux nobles de création impériale, ou même à ceux qui, rentrés avant 1814, avaient dérogé en s'alliant à des *espèces*, telles que des princesses Bonaparte, ou qui avaient servi le marquis de Bonaparte, l'ogre de Corse, et comme ils l'appelaient encore, *Nicolas*.

Le titre burlesque de marquis avait été donné à Bonaparte après Austerlitz par le R. P. Loriguet.

Pour faire partie du petit château, il fallait faire preuve d'une noblesse bien plus ancienne que celle exigée jadis pour le cordon bleu et être pur de tout contact avec les gouvernements qui s'étaient succédé depuis 1792. Talleyrand n'en était pas.

Cependant à un personnage d'antique noblesse on aurait passé quelques valses au bal des victimes, quelques soupers au Luxembourg sous le directoire en considération de la noblesse ancienne du directeur Barras.

Un inconnu s'égarait-il dans ce monde des marquis de Carabas, ceux-ci ne demandaient point : Comment se nomme ce monsieur? — Mais : *Est-ce quelqu'un? Est-il né?...*

Quelquefois ce n'était personne, eût-il été le poète ou l'artiste le plus glorieux de son temps. Dans un salon du noble faubourg se présente un jeune homme d'une mise élégante et recherchée, de manières aisées, il salue, et deux comtes qui se trouvent là se lèvent pour répondre à son salut.

— Restez, messieurs, dit la maîtresse de la maison, ce n'est personne, c'est le maître de dessin.

Ces gens-là n'auraient-ils pas dû se rappeler le mot spirituel d'un seigneur de Versailles dont le nom nous échappe, mais que l'on peut retrouver, croyons-nous, dans Saint-Simon.

Ce seigneur, quelque peu disgracié par la nature, voyant passer de grands et robustes laquais, disait en les indiquant : « Voilà comme nous les faisons. »

Puis (en se désignant) : « Et voilà comme ils nous le rendent!... »

Jamais cependant au grand château l'étiquette n'avait été aussi sévère. Elle tombait dans les plus ridicules formalités.

Les salons étaient partagés par grades ou rangs civils, fermés aux uns, ouverts aux autres, et échelonnés depuis la salle des maréchaux jusqu'au cabinet

du roi. D'abord venait le salon bleu, où s'arrêtait tous les officiers jusqu'aux capitaines inclusivement; puis le salon de la Paix, où pour pénétrer il fallait être au moins officier supérieur; puis la salle du Trône, et je ne sais plus quel autre salon encore, où pouvaient se grouper les magistrats selon le rang de leurs cours, jusqu'au cabinet des grandes entrées qui s'ouvraient, entre autres, devant M. de Sémonville, qui alors ne songeait pas encore à reprendre les drapeaux d'Ulm et à parler de la gloire de Napoléon dans une enceinte où fut délibéré l'acte de déchéance.

La maison civile du roi était fort nombreuse et très richement rentée. La chapelle des Tuileries coûtait 180,000 francs. Les aumôniers simples, qui ne touchaient que 6,000 francs, appartenaient presque tous au chapitre de Saint-Denis.

Les premiers gentils-hommes de la chambre du roi avaient 50,000 francs. Le cumul était permis : ainsi le duc d'Aumont, à plusieurs titres, touchait 84,000 francs.

Les premiers valets de chambre, au nombre de quatre, faisaient chacun trois mois de service par an et touchaient 15,000 francs. Ils avaient droit chacun au somptueux service d'une table de six couverts. Ils étaient chargés d'introduire chez le roi les personnes qui avaient audience; d'assister au lever et au coucher de Sa Majesté; mais ils n'habillaient ni ne déshabillaient : ce soin regardait les valets de chambre d'ordonnance, de service toute l'année, aux appointements de 8,000 francs. Ceux-ci avaient sous leurs ordres d'autres valets de chambre, de trois mois de service, 4,000 francs.

Les huissiers avaient 6,000 francs. Les gentils-hommes ordinaires de la chambre 5,000. Ces messieurs étaient chargés d'aller porter des compliments à l'occasion des deuils, naissances ou mariages. Ils étaient au nombre de douze.

Le premier écuyer avait 50,000 francs. Les seconds 20,000. Les écuyers ordinaires et cavalcadours 6,000.

Le premier maître d'hôtel, M. le comte de Cossé-Brissac, avait un bel appartement aux Tuileries, la table et 30,000 francs.

Le gouverneur des Tuileries était M. le baron Glaudevès, fort aimé de son nombreux personnel.

Et la favorite ? se demande peut-être le lecteur, car il n'est pas de grand roi sans favorite. C'était une grande dame pour laquelle Louis XVIII avait fait des infidélités à la comtesse Zoé du Cayla, et qui était restée à Charles X avec les diamants de la couronne. Pendant quelques mois elle n'alla chez le roi que par l'escalier dérobé qui ne s'ouvrait que pour certaines dames, — les en-cas d'amour, — et donnait accès au grand corridor noir. Mais bientôt Charles X accorda à la dame les honneurs de la salle du Trône. Ce n'était pas une du Barry, mais elle en avait le pouvoir et, dit-on, faisait et défaisait les ministres.

Un jour... (n'est-ce pas plutôt une nuit?) étant dans le cabinet du roi, Sa Majesté, à la suite d'une longue conversation, lui demanda si elle avait la Bible dans sa bibliothèque. La dame, surprise d'une pareille question à laquelle rien

ne l'avait préparée, répondit que non, mais qu'elle s'empresserait d'acheter ce précieux livre.

— C'est inutile, dit le roi, je me charge de cette affaire, et demain je vous en enverrai un exemplaire.

Le lendemain, en effet, un valet de chambre de Sa Majesté arriva avec le livre sacré. Il contenait cent cinquante gravures, et sur chaque gravure le roi avait fait placer, au lieu de papier Joseph, un billet neuf de mille francs.

Louis XVIII craignait la dépense; mais Charles X était plein de bonté pour son entourage, généreux avec les artistes et les gens de lettres, bien qu'il ne fût pas lettré comme son frère, et, pour tout dire, était généreux jusqu'à la prodigalité. Tout se réglait chez lui avec un luxe royal.

Pendant quatre mois de l'année il habitait Saint-Cloud. Il y réunissait deux fois par semaine le conseil des ministres. Sa maison civile et militaire l'accompagnait dans cette résidence dont il avait fallu augmenter les bâtiments.

Charles X sortait très souvent à pied avec M. de Damas et le duc de Bordeaux et allait se promener ainsi jusqu'à Villeneuve-l'Étang.

La garde se tenait dans une salle dite des généraux, parce qu'elle était ornée des portraits des généraux vendéens Henri et Louis de la Rochejaquelein, Cathelineau, Charette, Bonchamp, Suzannet. Dans le salon suivant se voyaient des portraits de personnages moins honorables : Moreau, Pichegru, Cadoudal. Les deux premiers surtout n'étaient que les héros de la trahison.

Quelquefois le roi chassait à Saint-Cloud; la chasse était sa passion dominante; mais il préférait se livrer à ce plaisir à Compiègne. Les chasses de cette résidence étaient superbes. Les équipages du roi n'avaient point de rivaux, et les réserves étaient des plus riches. A Saint-Cloud on entretenait une magnifique harde de daims dans le parc qui borde l'avenue de Ville d'Avray, le même endroit où, plus tard, la race de ces nobles animaux étant disparue, Napoléon III y fit élever une harde empruntée au parc de Windsor.— Charles X payait par an 100,000 francs d'indemnités pour les dégâts causés par son gibier de réserve.

Mais sa générosité ne trouvait guère d'imitateurs parmi ses courtisans. Ceux-ci faisaient commerce des pièces de gibiers abattues; et dans une seule chasse on en comptait douze à quinze cents. Les meilleurs fournisseurs de Chevet étaient tous ces beaux dignitaires bien chamarrés, bien dorés et grands calculateurs, s'il en fut jamais. « Les marchands de comestibles, raconte Th. Anne, leur payaient à beaux deniers comptants le gibier que nous allions acheter chez eux. Des comtes, des marquis, des ducs, vendaient des lièvres, des faisans, des lapins, de compte à demi avec un débitant de gibier ! Cela s'est vu de 1815 à 1830, et ces messieurs osent appeler les industriels des *boutiquiers* ! »

Le roi naturellement ignorait ces mesquineries dont beaucoup avaient peut-être contracté l'habitude à l'étranger pendant l'émigration.

Encore un mot pour clore cette revue très succincte de la cour des Tuileries. Le roi outre les secours qu'il distribuait à titre régulier de pensions, faisait beaucoup de bien, mais il aimait surtout à donner de la main du jeune duc de Bordeaux.

Le jeune prince avait sa maison. Son éducation, confiée à M. de Damas, était très soignée, et on lui apprenait, entre autres choses, à être charitable. Chaque jour, et jusqu'au dernier qu'il passa à Saint-Cloud, il devait prendre connaissance des demandes de secours qui lui étaient adressées et qu'il signalait ensuite. Il ne fallait pas que la cour des Tuileries se laissât surpasser en charité par celle du Palais-Royal qui, elle aussi, malgré la cupidité et l'économie de ses princes, était très aumônière.

XVI

LE SACRE. — LES DÉTAILS LES PLUS CURIEUX.

Louis XVIII n'avait pas été sacré parce que le pape qui avait présidé au sacre de Napoléon ne pouvait et ne voulait point permettre la même cérémonie du vivant de ce dernier. Napoléon mourut le 5 mai 1821, mais alors le roi s'était accoutumé à renoncer à la cérémonie traditionnelle, et d'autant plus volontiers qu'elle eût entraîné beaucoup de frais en pure perte pour lui. Au pied de l'autel de Reims il eût fait assez triste figure et eût paru plus ridicule que majestueux.

Charles X déploya pour son sacre une pompe extraordinaire. Nous ne décrivons point le faste du roi et le luxe de la cour : tant de détails seraient fastidieux, mais nous citerons les incidents et les détails de mise en scène les plus curieux de cette cérémonie étrange que l'on ne reverra plus.

Le voyage s'accomplit sans encombre jusqu'à Fimes, mais en sortant de cette petite ville il se produisit un accident qui faillit coûter la vie à Charles X. Au moment où il reprenait la route de Reims, une batterie le salua des cent et un coups de canon réglementaires. Les chevaux de la voiture du duc d'Aumont, qui précédait le roi, s'emportèrent et roulèrent avec leur équipage dans un ravin d'une trentaine de pieds. Presque aussitôt les huit chevaux du carrosse royal s'emportèrent également. Le général Vincent, grand écuyer, commanda aux postillons de lâcher brides, et les chevaux partirent à fond de train, mais sans quitter le pavé de la route et s'arrêtèrent bientôt épuisés.

Le roi fit son entrée à Reims dans un carrosse magnifique que l'on voit encore à Versailles.

La cérémonie eut lieu le lendemain à la cathédrale, un des plus beaux édifices gothiques, commencée au XIII^e siècle et terminée au XV^e. La basilique que Clovis prit pour le royaume de Dieu était loin sans doute d'être aussi belle. On sait que c'est à la conversion de ce roi Franck par saint Remi que remonte l'origine de la cérémonie du sacre à Reims. Remi, en apôtre habile, ne négligea rien pour éblouir le roi barbare, « il fit grand » et obtint même du Saint-Esprit un miracle pour rehausser l'éclat de la fête. Après avoir béni les fonts baptismaux il attendait le saint chrême, qu'un clerc était allé chercher, mais ce clerc fut retenu par

la foule, et au même instant une blanche colombe (le Saint-Esprit évidemment) descendit du ciel et déposa sur l'autel une fiole remplie d'un baume divin. Cette fiole, si célèbre sous le nom de sainte ampoule, était de verre ou de cristal et remplie d'une liqueur peu transparente à la vue. Conservée de siècle en siècle dans l'église de Saint-Remi, la sainte ampoule fut brisée le 15 octobre 1793 au pied de la statue de Louis XV sur la place Royale à Reims. Mais quelques habitants, dit-on, en recueillirent plusieurs fragments et un peu du précieux baume ainsi que l'atteste un procès-verbal dressé le 25 février 1819... que l'on a eu tort de discuter. On déposa ces débris dans le tombeau de saint Remi, et c'est grâce à cette précaution que l'on put, sans avoir recours à un second miracle, procéder, avec économie de baume toutefois, au sacre de Charles X. Pauvre homme ! Ça ne lui a pas porté chance,

Le lendemain donc, lorsque les princesses se furent placées dans les galeries intérieures de la cathédrale, et tandis que le clergé commençait à chanter les psaumes, les cardinaux de Clermont Tonnerre et la Fare, précédés du chapitre, sortirent de l'église et furent chercher le roi à son appartement.

Arrivés à la porte de la chambre où se tenait Sa Majesté avec le dauphin, les princes d'Orléans et de Condé, les grands officiers de la couronne et les grands officiers de sa maison, les cardinaux s'arrêtèrent. Le grand chantre de la cathédrale frappa à la porte et M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, grand officiant de la Fédération en 1790, ancien ambassadeur et ministre de la République, grand chambellan inamovible de l'empire et de Restauration, M. le prince de Bénévent, cria aussitôt : — Qui demandez-vous ?

Le cardinal de Clermont-Tonnerre répondit à l'ancien prélat :

— Charles X, que Dieu nous a donné pour roi.

Aussitôt les huissiers de Sa Majesté ouvrirent les portes. Les deux cardinaux s'approchèrent du roi qui se leva de son fauteuil. Ils le saluèrent, et Charles leur rendit leur salut.

Tout cela est déjà imposant, ou amusant, mais était encore plus drôle autrefois.

Selon l'ancien cérémonial, à la question du grand chantre, il était répondu :
« Le roi dort. »

Le chantre frappait de nouveau ; même demande et même réponse. Mais à la troisième fois le prélat disait : — Nous demandons Charles X que Dieu nous a donné pour roi. — Et les portes s'ouvraient.

Les prélats voyaient alors le roi couché sur un lit de parade.

Jusqu'au xii^e siècle, les rois de France n'étaient reconnus rois qu'à leur sacre, jusque-là ils étaient censés dormir.

Cette fiction explique l'étrange costume du roi Charles X lorsque processionnellement il fut conduit à la cathédrale. Il était, dans le simple appareil « d'un vieux roi que l'on vient d'arracher au sommeil ». Il était revêtu d'une simple chemise de satin blanc, était chaussé de mules blanches et noires et coiffé d'une toque de velours noir avec plumes blanches et noires.

Soutenu par les deux cardinaux, il s'avança ainsi vers l'autel.

Ce costume de malade, par sa mesquinerie et son étrangeté, causa en général dans l'assemblée une impression pénible. Quelques assistants tremblèrent de céder au fou rire. D'autres se rappelaient le splendide costume que Napoléon s'était fait composer pour son sacre et comparaient la fière attitude de l'empereur avec l'air penaud du grand Charles X en chemise, au milieu de son clergé. Ils blâmèrent le roi de ne pas avoir modifié ce cérémonial ridicule.

Conduit à l'autel, où on le faisait s'agenouiller, reconduit sous un dais au milieu du chœur, où on le faisait asseoir, il avait l'air d'un grand dadais piloté et protégé par les princes de l'Église, et avouait trop clairement sa situation morale et politique.

Après lui avoir fait dire ses prières, on lui présenta les évangiles, et sur le livre sacré il prêta le serment suivant :

« En présence de Dieu, je promets à mon peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion, comme il appartient à un roi très chrétien et au fils aîné de l'Église; de rendre bonne justice à tous mes sujets; enfin de gouverner conformément aux lois du royaume et à la charte constitutionnelle, que je jure d'observer fidèlement; qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints évangiles. »

Après avoir prononcé ce serment solennel et inutile, le roi s'approcha de l'autel. L'archevêque bénit sur l'autel l'épée de Charlemagne qui y était déposée, la ceignit au flanc du roi, puis la lui ôta, la tira du fourreau, la présenta de nouveau au fils aîné de l'Église, qui la prit et la tint un moment la pointe en l'air, pour l'incliner enfin et la déposer sur l'autel.

Tout ce manège symbolique est assez clair, croyons-nous, pour se passer de commentaires.

Le roi se mit ensuite à genoux. Alors l'archevêque, reprenant l'épée, la remit une seconde fois à la main du roi qui la reçut à genoux.

C'était la fin du premier acte qui pourrait s'intituler : Le roi tient sa puissance de l'Église et tient son épée à son service. — L'acte suivant n'est pas moins édifiant.

L'archevêque fit ouvrir le reliquaire qui contenait la sainte ampoule.

Le roi se prosterna très profondément la face contre les carreaux jetés devant l'autel. L'archevêque se plaça à son côté; de sorte qu'on se demandait si le roi était à la gauche du prélat, ou si le prélat était à la droite du roi.

Il demeura longtemps dans cette attitude d'humiliation, ou d'humilité. Enfin l'archevêque le releva et, prenant la relique, procéda aux sept onctions dont il s'était rendu digne.

La première onction fut faite au sommet de la tête.

La deuxième à la poitrine.

La troisième entre les deux épaules.

La quatrième sur l'épaule droite.

La cinquième sur l'épaule gauche.

La sixième au pli du bras droit.

La septième au pli du bras gauche.

Le roi était sacré. Il avait cessé de dormir.



— Mes amis! si je meurs, souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole.

Le grand chambellan, M. de Talleyrand, revêtit alors Sa Majesté d'une tunique ou dalmatique de satin violet cramoisi semé de fleurs de lis d'or. Il le couvrit ensuite du manteau royal de velours violet, doublé et brodé d'hermine et semé de fleurs de lis d'or.

Le roi se mit à genoux.

L'archevêque lui fit encore une onction à la paume des mains, bénit ses gants, les lui mit; bénit un anneau, prit le sceptre et le plaça dans la main droite du roi; prit la main de justice et la mit dans la gauche de Sa Majesté.

Il ne manquait plus que la couronne pour que Charles fût un roi complet. Ce fut encore l'Église qui la lui donna.

L'archevêque prit sur l'autel la couronne de Charlemagne et la tint au-dessus de la tête du roi, sans qu'elle touchât. Aussitôt les princes, entre autres Mgr. le duc d'Orléans, y portèrent la main pour la *soutenir*.

L'archevêque alors bénit la couronne et la posa seul sur la tête du monarque.

Charles X se dirigea alors vers le trône. Il se tint debout un instant, tourné vers l'assemblée qui cria : Vive le roi !

L'archevêque s'écria : *Vivat rex in æternum !*

Les cloches sonnèrent à toutes volées, donnant le signal à l'artillerie, des moineaux et des pigeons furent lâchés dans la cathédrale qu'ils remplirent de leur vol affolé.

Oiseaux ! comme dit Béranger dans une admirable chanson, oiseaux ! gardez bien votre liberté !...

Les portes de la cathédrale furent ouvertes aux regards de la foule entassée sur l'étroite place du Parvis. Aux vivats de son peuple le bon roi rayonna de contentement. Ce fut, dit-on le meilleur moment de son règne. Le soir il se promena, traversa la ville, se livra aux regards de ses sujets avides de voir le roi, cherchant peut-être sur son visage quelque trace d'ampoule.

Une jeune fille lui présenta une supplique. Il la prit gracieusement de sa main et lui dit : « J'étais venu la chercher. »

Quel beau jour !... Puis il se *rendormit*, selon l'expression de l'ancien temps, et enivré d'encens il rêva de pouvoir absolu de Charlemagne, de Louis XIV, de loi contre le sacrilège, contre la liberté de penser et d'écrire, contre tout ce qu'il a juré de maintenir (l'Église exceptée), et il ne se réveilla que le 29 juillet 1830. Ces rêves et ce réveil, nous allons vous les raconter, mais comme ils sont passablement tristes, si vous le voulez bien, empruntons d'abord au grand chambellan quelques amusantes anecdotes.

XVI

ANECDOTES SUR TALLEYRAND.

Talleyrand a laissé des mémoires, mais on assure que, par son testament, il en a interdit la publication avant quatre-vingts ans révolus après sa mort. Il est mort en 1838 ; nous n'avons pas l'espoir de pouvoir les consulter pour la seconde édition de l'*Histoire des Tuileries*.

L'auteur a voulu, comme toujours, se garder, sur les événements auxquels il a pris part, le mot de la fin. On ne pouvait attendre la date de 1918 pour écrire la biographie de ce type ; des *faiseurs* politiques et tous les historiens de la Révolution et de l'Empire l'ont jugé. Tous l'ont condamné. Les moins sévères ont admis des circonstances atténuantes. Pour tous, cet homme célèbre, et non illustre, est un coquin ; nous disons le mot brutalement.

Dépourvu de sens moral, cet homme régla toujours sa conduite sur les événements qui favorisaient ses intérêts.

Il ne reste plus à discuter que sa valeur intellectuelle. Était-ce un penseur profond?... Un homme d'État?... de génie?...

A notre avis ce n'était, — et c'est déjà beaucoup, — qu'un homme intelligent et clairvoyant. Il voyait nettement parce que chez lui l'esprit ne pouvait être la dupe du cœur. Pas de passions, pas d'enthousiasme, pas de scrupule moral. Il était né pour les habiletés politiques, pour les missions diplomatiques. Et comme il a échappé à 93 et a su devenir et rester le second dans l'État, ne pouvant être le premier, on l'a admiré jusqu'à prononcer le mot de génie.

Mais, par une exagération en sens contraire, on lui a tout refusé, même l'esprit; et comme on citait de lui beaucoup trop de mots spirituels on a prétendu qu'aucun n'était de lui.

Ni si haut... ni si bas, l'esprit de M. de Talleyrand était assez connu pour être très redouté, et ses ennemis ne prouvent rien en voulant trop prouver; nous pourrions citer presque un volume de reparties fines, de critiques mordantes; nous ferons un choix, et nous donnerons ici quelques échantillons de sa verve caustique.

Tout le monde sait que Talleyrand demeurait rue de Saint-Florentin.

Lorsqu'il apprit que l'on avait saisi les papiers de Cambacerès après sa mort, au moment où ses héritiers annonçaient la publication de ses Mémoires, — à merveille, dit Talleyrand, c'est un avis que les Tuileries donnent à la rue Saint-Florentin.

A la suite d'une discussion avec Mirabeau, celui-ci lui ayant dit : « Je vais vous enfermer dans un cercle vicieux. » Comment! se récria l'ex-évêque d'Autun, est-ce que vous auriez l'envie de m'embrasser? »

C'est de lui, dit-on, le mot ridicule prêté à Sosthènes de la Rochefoucauld :

« M. le dauphin se serait un jour écrié : — Sosthènes! c'est un très beau nom, il rime parfaitement avec Démosthènes.

— Monseigneur, aurait répondu M. le duc de la Rochefoucauld, je ne puis me flatter d'avoir le génie de ce grand homme, mais à coup sûr il n'était pas plus dévoué que moi à *ses princes légitimes*.

On sait que le comte de Girardin avait les yeux de travers; cette infirmité fournit à M. de Talleyrand un bon mot qui entra rapidement en circulation.

Le général arrive aux Tuileries et trouve le grand chambellan dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Eh bien, prince, comment vont les affaires?

— Comme vous voyez, général.

A la seconde Restauration, M. de Talleyrand ayant le portefeuille des affaires étrangères, un homme titré vint lui demander un emploi diplomatique.

— Je ne demande pas mieux que de vous être agréable, lui dit-il, mais encore faudrait-il que vous eussiez quelques titres.

— Monseigneur, je suis allé à Gand.

— A Gand?... En êtes-vous bien sûr?

— Comment! si j'en suis sûr?...

— Oui, dites-moi franchement si vous y êtes allé, ou si vous n'avez fait qu'en revenir.

— Je ne vous comprends pas.

— C'est que, voyez-vous, j'y étais moi aussi à Gand. Nous y étions sept ou huit cents, pas plus; et, à ma connaissance, il en est déjà revenu plus de cinquante mille.

A l'époque où les jésuites réclamaient une autorisation de rentrer en France, dont jusqu'alors ils s'étaient parfaitement passé, Cuvier, qui penchait en leur faveur, porta la parole à la Chambre des pairs pour appuyer leur demande. Après la séance :

— Je gage, dit Talleyrand, que vous, le premier naturaliste de l'Europe, vous ignorez encore quel est l'animal le plus reconnaissant.

— Mon prince, c'est le chien.

— Du tout, monsieur, vous n'y êtes pas, c'est le dindon. Les jésuites ont jadis introduit les dindons en France, et aujourd'hui ce sont eux qui veulent nous ramener les jésuites.

— On a dû débattre aujourd'hui de grands intérêts au conseil des ministres, disait-on un jour à Talleyrand, car ils sont restés en séance cinq heures. Que s'est-il donc passé?

— Il s'y est passé cinq heures.

Sans regretter l'Empire, Talleyrand se plaisait quelquefois à en opposer les grandeurs aux petitesesses de la Restauration, afin sans doute de ne pas être confondu avec ceux qu'il appelait les *étrangers de l'intérieur*.

Un ancien émigré parlant un jour devant lui de l'Empire en critiquait tous les actes et ne trouvait de bien que la Restauration.

— C'est juste, dit Talleyrand, sous l'Empire on était fort en retard, on ne faisait que des merveilles, tandis que maintenant on fait des miracles.

— Monseigneur, lui disait un jour un solliciteur, Votre Excellence a bien voulu me promettre de faire quelque chose pour moi. Telle place est vacante, je viens vous prier de me l'accorder.

— Impossible, répondit le ministre; apprenez, mon ami, que lorsqu'une place est vacante elle est déjà donnée.

Lorsqu'il prêta serment à Louis-Philippe, dont il fut un peu plus tard l'ambassadeur à Londres, Talleyrand dit au roi en souriant :

— C'est le huitième Sire!...

La mort ne lui laissa pas le temps de le trahir comme les sept autres.

Comme Fouché, il avait parfaitement prévu les événements de 1830, mais il avait su les attendre aux Tuileries et n'avait pas été au devant-d'eux au Palais-Royal.

XVII

IMPOPULARITÉ DU GOUVERNEMENT. — MINISTÈRE DE VILLÈLE. — LE DROIT D'AINESSE. — LA LOI D'AMOUR. — LICENCIEMENT DE LA GARDE NATIONALE.

Déjà, lorsque en mai 1825 Charles alla se faire sacrer à Reims, il avait perdu ce mouvement de popularité qui lui avait valu le mot : Plus de hallebardes !

La loi en faveur des émigrés n'avait été obtenue par le ministère de Villèle qu'après les discussions les plus passionnées. Un projet de loi contre le sacrilège, qui rappelait les lois de saint Louis, avait dû être retiré, mais après avoir produit un effet désastreux. Le sacre et sa sainte ampoule avaient fait rire. Le roi, au lieu de faire oublier son passé, ce qui était une tâche difficile, en rappelait toutes les fautes, et, au contraire de lui et des siens, le peuple, depuis 1789, n'avait rien oublié et avait beaucoup appris.

Le libertin de Versailles, le déserteur de Quiberon, l'allié de l'étranger, le signataire de la désastreuse convention d'avril 1814, le fanatique de la congrégation, était bien toujours ce Charles X qui se laissait complètement dominer par le parti des ultras et les jésuites. On se reprochait les illusions qu'on avait éprouvées à son avènement.

Ce roi, qui avait commencé par suspendre la censure, faisait proposer par son ministère la loi la plus destructive de la liberté de la presse, que par ironie on surnomma la loi d'amour. Elle dut être retirée. Mais c'était le ministère de Villèle, devenu odieux et plusieurs fois battu, qui aurait dû se démettre, et le malheur du roi fut son aveugle entêtement à le soutenir.

Pour Charles X, l'entêtement était de la dignité et de l'énergie. Il s'était constamment refusé à comprendre son rôle de roi constitutionnel ; et, comme un homme qui se trompe de train, en se croyant dans la direction de 1788, il allait à toute vitesse vers la culbute de 1830.

Après l'échec de la loi sur la presse, le roi eut à passer en revue la garde nationale. Cet incident devint un événement. La garde nationale de Paris était justement populaire. Son patriotisme en 1814 avait été admiré des étrangers eux-mêmes. En 1815 elle avait maintenu l'ordre dans la capitale envahie. Un jour par an elle avait l'honneur de garder le roi et la famille royale. Et il n'était rien survenu qui prouvât qu'elle n'avait point mérité cette confiance.

Une grande revue eut lieu. Quelques hommes isolés firent entendre le cri : « A bas le ministère ! » Cri du cœur, avis salutaire. Ces cris redoublèrent lorsque le roi se fut retiré, au retour et devant l'hôtel des finances. Alors M. de Villèle irrité se jeta en voiture et courut aux Tuileries.

Le roi était enchanté de la revue et de l'accueil qui lui avait été fait. Déjà le duc de Reggio avait reçu l'ordre de témoigner aux légions la satisfaction du roi, quand M. de Villèle arrive.

La présence du ministre, son émotion, changent toutes ces bonnes dispositions. Il ne veut rien moins qu'un coup d'État pour venger son repos troublé. Ceux qui réclament sa retraite sont des factieux et des ennemis du trône et de l'autel. Qu'a-t-on à lui reprocher, sa politique est parfaite, son système admirable. Une centaine de gardes nationaux sur quarante mille ont crié : A bas le ministère ! Il faut que la garde nationale tout entière disparaisse. D'ailleurs cette institution a été créée par la Révolution, à ce titre seul elle est condamnable.

Le roi doit choisir entre la garde nationale et M. de Villèle. Le roi n'hésite pas, et le lendemain Paris apprend que, par ordonnance royale, il n'a plus de garde nationale et que l'armée veille seule à la sûreté de la ville et de la cour.

Les ultras triomphent : Voilà comme on gouverne ! Les gens sensés se disent : Voilà comme on perd les dynasties.

Et les gardes pendent leurs uniformes aux fenêtres avec cette étiquette : *Habits à vendre ; fusils à garder !*

La presse proteste, on la frappe, on est à la veille de la supprimer. Il reste encore une folie à commettre, c'est de dissoudre la chambre : on n'y manque pas.

Alors, malgré la nouvelle de la victoire navale de Navarin, l'indignation et la colère éclatent. Il faudra bien que cet odieux ministère disparaisse. On répondra à la violence légale par la violence brutale. Des barricades s'élèvent dans les quartiers populeux et commerçants du centre de Paris, rue Saint-Denis et rue Saint-Martin. Les insurgés du droit sont écrasés, mais après une répression sanglante le ministre de Villèle consent enfin à se retirer. La victoire est donc restée au peuple. Il y avait longtemps qu'on n'avait fait des barricades. On s'en souviendra trois ans plus tard.

Dans ce combat démocratique, un jeune homme qui, pendant toute sa longue et douloureuse carrière, devait rester le soldat de la Révolution, avait fait ses premières armes. Ce jeune homme, grièvement blessé sur une barricade, se nommait Auguste Blanqui.

Nous aurons encore souvent à parler de lui ; disons un mot de ce qu'il était et d'où il venait.

Louis-Auguste Blanqui, né aux environs de Nice en 1805, était fils de Jean-Dominique Blanqui, ancien député des Alpes-Maritimes à la Convention et frère puîné d'Adolphe Blanqui, économiste qui plus tard fut membre de l'Institut. De 1818 à 1824 il avait fait ses études à Paris et obtenu le grand prix au concours général. En 1827 il se jeta avec ardeur dans les luttes politiques et paya de son sang ses convictions, ainsi qu'il le fit toujours.

Après un long relâchement moral, on commençait à voir reparaître de ces jeunes fanatiques du droit et de la justice sociale, qui rappelaient les premiers jours de la Révolution.

Blanqui n'était pas un *politicien* ; il ne se disait point : La République, c'est ma carrière. « La foi et l'enthousiasme ne lui laissaient d'autre ambition que le dévouement. C'était un conspirateur, non un meneur. Comme les premiers chrétiens qui disaient : « Il faut être fous pour l'amour de Jésus-Christ », il aimait la Révolution jusqu'à la folie

« Quand on n'aime pas trop, on n'aime pas assez. »

Caractère bien remarquable, formé de qualités et de facultés qui semblent contradictoires et qui se prêtent en réalité un mutuel concours. Beaucoup de goût et d'aptitude aux sciences exactes et une imagination et une sensibilité très vives ; une humeur inquiète et une fixité persévérante dans ses desseins ; une insouciance complète des intérêts et des plaisirs ordinaires de la vie pratique, et le besoin de travailler et de se sacrifier aux intérêts de la nation, sans verser toutefois dans la fraternité humanitaire et vague, que de Musset appelle l'*humanotairerie* ; pas d'ambition personnelle, l'amour de la liberté et des instincts de dictature et d'autorité qui prêtent un air de tyran populaire à l'homme personnellement le plus désintéressé. Mais, pour tout dire, un reste de jacobinisme. Tel nous apparaît à peu près Auguste Blanqui. Les meilleurs de son temps lui ressemblaient.

Reprenons notre récit.

Le nouveau ministre formé par M. de Martignac se montra presque conciliant, mais, bien qu'on lui décernât le titre de ministre réparateur, en somme il ne répara rien. La nation et la monarchie pouvaient cesser de se combattre, mais ne pouvaient plus s'entendre... Ce ministère ne fut qu'une trêve pendant laquelle la royauté s'affaiblit et l'opposition grandit plus exigeante.

La politique de Villèle était restée celle du Château. Le roi — ou si l'on veut le parti ultra-royaliste, se lassa bientôt de la modération et donna le jour à un ministère de combat, celui de M. de Polignac.

XVIII

LE MINISTÈRE DE POLIGNAC. — LA CONQUÊTE D'ALGER. — LES ORDONNANCES DE JUILLET 1830.

Ce ministère était un défi à l'opinion. Il était composé d'hommes profondément impopulaires, et l'on haussait les épaules en se disant : C'est insensé !

La Révolution se dressait devant lui, et Charles X lui opposait des bons hommes tels que MM. Capelle, Peyronnet, Guernon-Rainville, Chantelauze, et l'odieux duc de Raguse, Marmont!...

La Révolution était si bien dans les esprits que l'histoire de Thiers eût ce succès inouï d'une édition vendue à cent cinquante mille exemplaires, et que la France, si sensible à la gloire militaire, entendit à peine le canon de ses victoires d'Alger.

Les articles du *National*, rédigé par A. Carrel, Thiers et Mignet faisaient, plus de bruit que l'artillerie : il est vrai que ce canon était celui de M. de Bourmont, le traître de Waterloo que M. de Polignac avait choisi pour placer à la tête de l'armée. On voulait entourer le nom de cet homme d'un auréole de gloire pour tirer ensuite de son concours tout le parti possible dans l'œuvre de réaction que l'on avait en vue.

L'armée expéditionnaire réunie à Toulon partit pour l'Afrique le 16 mai. Le 30 elle était arrivée en vue d'Alger. Après un bombardement de quelques jours, Hussein, dey d'Alger, dut capituler aux conditions qui lui étaient imposées. Le 5 juillet nos troupes occupaient la ville, que le dey et les Turcs évacuaient pour toujours. On avait trouvé à Alger pour cinquante millions de francs en or et en argent.

C'était là un événement considérable, et dont les conséquences semblaient devoir préoccuper vivement l'opinion publique ; le gouvernement y comptait beaucoup. Cependant cette diversion fut impuissante. L'agitation était extrême ; aux bruits de coup d'État, les libéraux répondaient par la menace d'un *coup de collier*. A la chambre l'adresse dite des cent vingt et un consumma le divorce entre la nation et le gouvernement.

La monarchie s'était compromise. Charles X, au point où il se trouvait, ne pouvait plus s'arrêter : il était sur une pente irrésistible, et cependant, loin d'avoir conscience de sa faiblesse, il se croyait plus fort que jamais. Il avait manqué à ses serments, violé la charte, il ne connaissait plus d'obstacles.

Pour la seconde fois il prononça la dissolution de la chambre.

On procéda à de nouvelles élections. Malgré toute la pression exercée par le clergé et par le ministère, l'opposition triompha. Alors M. de Polignac conseilla au roi les fameuses ordonnances du 25 juillet.

On y répondit au *National* par une protestation qui était un appel aux armes.

D'ailleurs, à la lecture des ordonnances, véritable provocation à la guerre civile, les gens sensés ne doutaient pas que cinquante mille hommes au moins n'entourassent Paris pour appuyer ce coup d'État.

Ils se trompaient. Le roi, alors à Saint-Cloud, était parfaitement tranquille. Il ne s'attendait à aucune résistance sérieuse. Il n'y avait à Paris qu'une faible garnison de 11,000 hommes, et, en rassemblant tous leurs moyens, la garde et la maison militaire du roi pouvaient présenter un effectif de 19 à 20,000 hommes. Enfin il eût fallu sept à huit jours pour avoir à Paris une trentaine de pièces attelées.

Comment concilier des provocations aussi violentes avec aussi peu de précaution contre l'effet qu'elles devaient produire ? Le fait nous a toujours paru très curieux. D'où provenait cette absence de dispositions militaires qu'il eût été si facile de prendre, lorsqu'on venait d'annoncer une grande revue à l'occasion de nos victoires d'Afrique. On proposa ces mesures au roi, dit-on, et selon un écrivain royaliste dont la loyauté ne peut être suspecte, M. A. Mazas, Charles X aurait répondu qu'elles étaient inutiles.

« Que puis-je craindre des Français et des Parisiens en particulier ? Ils



Puis on y plaça un cadavre.

jouissent d'un bien-être jusqu'ici inconnu dans les annales du pays. La conquête d'Alger, *le fait d'armes le plus éclatant des temps modernes*, vient de placer la France à l'apogée de la gloire. Les Français seraient des insensés s'ils compromettaient leur félicité en s'insurgeant à propos d'un acte qui m'est dicté par le seul désir d'affermir l'état prospère dans lequel ils vivent tous. Ce serait leur faire outrage que de m'entourer de troupes comme un tyran qui tremble au milieu de ses peuples. »

C'est plus que de l'aveuglement, c'est une complète cécité.

XIX

LA RÉVOLUTION DE 1830. — INCIDENTS ET DÉTAILS CURIEUX DES PREMIÈRES JOURNÉES.

Les ordonnances avaient paru au *Moniteur*, le 25, un lundi. Paris garda ce jour-là sa physionomie ordinaire. Aucun tumulte ne fut remarqué dans les faubourgs. Ce jour-là était celui de la fête de la Villette, qui devint un lieu de réunion où l'on discuta. La nuit fut assez bruyante, et le lendemain mardi, sur différents points de Paris, un observateur eût deviné que la population n'était plus dans son état normal.

Un témoin que nous aurons souvent à citer raconte le fait suivant :

« Le mardi je me trouvai au Palais-Royal à dix heures du matin ; je lisais un journal, assis sur un banc de pierre attenant aux galeries, au bout de quelques instants j'entendis du tumulte dans le jardin : un groupe considérable se forma sous les arbres en face de moi, et bientôt je distinguai un jeune homme monté sur une chaise qui lisait un journal à haute voix en gesticulant comme un possédé. Cette feuille contenait la protestation d'un grand nombre d'écrivains libéraux.

« Au bout d'une demi-heure les gendarmes arrivèrent pour faire évacuer le jardin. Ils trouvèrent une vigoureuse résistance.

« Il y avait auprès de moi, adossé à la grille, un petit vieillard tout noir, il regardait cet homme monté sur une chaise, lisant le journal ; il se prit à dire :

« Voilà comment les choses commencèrent en 1789. »

« Enfin les groupes furent dispersés ; les hommes se répandirent dans les galeries en criant : *Vivent les deux cent vingt et un!* Les boutiques du Palais-Royal se fermèrent spontanément ¹. »

Cependant, en se rendant ensuite à l'Arsenal, dont il était bibliothécaire, le témoin de cet obscur Desmoulins ne rencontra sur son chemin aucune effervescence populaire. On n'avait plus à prendre la Bastille, et c'était vers l'Hôtel de ville et les Tuileries que la population parisienne devait réunir tous ses efforts.

Dans la journée, se formèrent les premières barricades et le branle-bas de combat se fit au cri de : *A bas les ministres!* Vers le soir, sur presque toute la rive droite de la Seine, la lutte se trouva engagée. On se battait de part et d'autre avec acharnement, et du côté de l'armée le canon venait appuyer la fusillade. — Sur la rive gauche on se contentait encore de briser les réverbères ; mais les rues semblaient abandonnées à l'insurrection qui ne pouvait tarder à y éclater.

1. Alex. Mazas, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de 1830.*

XX

LES JOURNÉES DU 27 ET DU 28 JUILLET A PARIS

L'agitation s'était propagée et avait pris le caractère d'insurrection avec une rapidité dont les libéraux les plus exaltés eux-mêmes avaient été surpris. L'autorité ne croyait qu'à une émeute. La bourgeoisie, la seule classe qui fût directement atteinte par la dissolution de la chambre et la suspension de la liberté de la presse, répugnait à une lutte armée dans laquelle elle ne pouvait triompher sans le secours du peuple, et où elle redoutait de l'avoir pour auxiliaire; le peuple ouvrier, le prolétariat, intéressé moins directement dans la querelle, manquant d'armes, éprouvait une émotion dont il ne pouvait spontanément éclairer les causes. Quelques chefs d'industrie retinrent leurs ouvriers; mais d'autres fermèrent leurs ateliers et jetèrent leur personnel sur le pavé. Le travail fut arrêté dans toutes les imprimeries. Ces rigueurs, ces violences furent des provocations.

Un détachement de gendarmerie vint rue de Richelieu pour saisir les presses du journal *le Temps*. Tandis que ces hommes attendaient le commissaire, M. Baude fit fermer les portes de son imprimerie, située au fond d'une vaste cour, puis fit ouvrir les portes donnant sur la rue.

Le commissaire arrive. Ouvriers, rédacteurs, employés, rangés sur deux files dans la cour, l'attendent dans un profond silence. Le commissaire se trouble, il pâlit, en s'avancant vers M. Baude, à qui il fait part de l'objet de sa visite.

— C'est en vertu des ordonnances, monsieur, que vous venez briser mes presses. Eh bien, c'est au nom de la loi que je vous somme de les respecter.

Le commissaire fait appeler un serrurier, M. Baude va au-devant de cet homme le code à la main. Il lui lit l'article qui punit le vol avec effraction.

L'ouvrier hésite; le commissaire le somme d'agir; les portes vont être forcées.

— Faites! s'écrie M. Baude, il ne s'agit pour vous que des travaux forcés. Je prends des témoins du crime que vous allez commettre.

Déjà il a inscrit plusieurs noms sur son carnet, quand le serrurier, intimidé par sa ferme attitude et soutenu par la foule qui s'accroît de minute en minute, refuse son concours et se retire.

Un autre est appelé. Celui-là va droit à la porte, mais lorsqu'il veut prendre son trousseau de clefs, il s'aperçoit qu'on le lui a dérobé, et il bat en retraite au bruit des bravos ironiques des assistants.

Enfin il fallut recourir au serrurier chargé de river les fers des forçats.

Nous ne citerons que ce fait parmi tant d'autres analogues qui pourraient expliquer comment de la bourgeoisie furieuse l'ébranlement se communiqua au peuple, qui d'abord s'était peu préoccupé des ordonnances. Nous ne rapporterons

point les conciliabules des journalistes, le désarroi des députés, mais nous rappellerons que la nomination de Marmont, duc de Raguse, au commandement de Paris acheva d'exaspérer la population.

Marmont !... Il n'était pas de nom plus odieux depuis 1815.

Le premier conflit éclata entre des jeunes gens qui s'étaient rassemblés sous les fenêtres de Casimir Périer, et des gendarmes chargés de disperser les attroupements. Peu après, vers sept heures du soir, des pierres furent lancées contre les gendarmes, place du Palais-Royal. Rue du Lycée, la ligne répondit à des coups de pierres par des coups de fusil. Un homme fut tué.

Mais c'était dans le quartier du Palais-Royal, que l'agitation était la plus grande. Une barricade fut élevée au coin du Théâtre-Français et presque aussitôt détruite. Des charges de lanciers balayèrent les rues Saint-Honoré, de Richelieu, Vivienne. Quelques boutiques d'armuriers avaient été pillées. « Des fusils étincelaient d'un bout à l'autre de la rue Saint-Denis, et des cris de *Vive la ligne !* sortaient du sein de ce mugissement populaire, aussi vague et aussi profond que celui de la mer. Flattés et menacés à leur tour, les soldats étaient en proie aux plus cruelles inquiétudes, ils chassaient devant eux la multitude avec des regards amis et des gestes suppliants. Cela devait être : des femmes élégantes avaient été vues aux fenêtres, criant sur le passage des troupes : « Ne faites pas de mal au peuple. » Et le frac des gens du monde paraissait dans l'émeute à côté de la veste en lambeaux des prolétaires. (Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Ainsi le mouvement avait pris son origine, dans les salons de la bourgeoisie, et dans le quartier de l'or et des plaisirs. « Mais au vrai peuple, à celui qui travaille et qui souffre, il devait être donné de remplir tout entière l'histoire des combats. Et de la part de ce peuple, tout ne fut qu'héroïsme, nobles instincts, générosité ignorante et aveugle. »

Le premier drapeau tricolore parut sur l'École, vers huit heures du soir. Il causa dans la foule une sorte de stupéfaction. A cette évocation de la Révolution et de l'Empire, il n'y eut pas un cri, pas un bravo, mais tout le monde se découvrit et quelques hommes s'entre-regardèrent les yeux humides ou la pâleur sur le visage.

Témoin et historien de ces événements, Louis Blanc retrace ainsi la physiologie de la soirée du 27 : « Le long des boulevards, sur la place Louis XV, sur la place Vendôme, sur celle de la Bastille, des Suisses ou des lanciers, ou des gendarmes d'élite, ou des cuirassiers de la garde, ou des fantassins ; des patrouilles se croisant dans tous les sens ; à la rue de l'Échelle, à celle des Pyramides, des tentatives de barricades ; et tout autour du Palais-Royal, une fourmillière d'hommes qui venait humer la révolte ; des coups de fusil rares encore : au pied des colonnes de la Bourse, un corps de garde incendié inondant la place de clartés sinistres ; sur le péristyle du théâtre des Nouveautés, un cadavre qu'on venait d'y être jeter, après l'avoir promené en criant vengeance ; l'obscurité s'épaississant de plus en plus sur la ville, par le bris des réverbères ; des hommes parcourant la rue de Richelieu les bras nus et des torches à la main.

Ah ! les meneurs durent s'effrayer alors, car où s'arrêta le char qu'ils avaient lancé ?... »

Les meneurs tels que Thiers, Rémusat, Bastide, Laffitte, Dupont, etc., en étaient encore à la protestation légale. Ils songeaient à négocier et à charger M. de Vitrolles d'une démarche conciliatrice auprès de Charles X.

Ces messieurs, comme presque tous les bourgeois, se méfiaient des gens du peuple qu'ils avaient fait descendre dans la rue. Ils craignaient le pillage !...

« Si on leur donne des armes, disaient-ils, ils se battront, et s'ils ne se battent pas ils voleront. » Anxiété comique et déplorable chez ces hommes, dont les pères avaient fait le 10 août !...

Les polytechniciens allèrent trouver M. Laffitte. La porte de l'hôtel leur fut fermée ; on leur répondit que M. Laffitte dormait.

Le lendemain, on commença par briser les emblèmes de la royauté, et l'on déploya des drapeaux tricolores ; on s'empara de la mairie des Petits-Pères, où l'on trouva des armes. L'ancienne garde nationale ressuscita ; on bat le rappel, les gardes revêtent leur uniforme pour montrer un courage qu'ils recouvreront dans la journée. Cela va chauffer, les faubourgs s'ébranlent ; on se barricade rue Saint-Denis, sur la place de la Bourse. Étienne Arago déballe les armes et les uniformes impériaux d'une pièce militaire du Vaudeville, tandis que, de l'autre côté de la Seine, les élèves de l'École polytechnique, qui alors ne portaient pas l'épée, aiguisent les fleurets de leur salle d'escrime. M. Charras est du nombre. Il se rendait avec d'autres élèves chez la Fayette, qui leur faisait répondre de se tenir tranquilles.

Que n'adressait-il ce conseil au duc de Raguse qui, à cette heure, concentrait ses troupes autour des Tuileries. Marmont était désespéré de la sinistre besogne qui lui était imposée ; puis il manquait de tout : d'hommes, de munitions et de vivres. Cependant il espérait étouffer l'insurrection. Voici son plan. Les troupes, sur deux colonnes, devaient partir des Tuileries ; suivant les quais d'un côté et de l'autre les boulevards, ces deux colonnes devaient se rejoindre place de la Bastille et investir ainsi le centre de Paris. Ces deux lignes parallèles devaient en outre être soutenues, au point central de leur opération, par une colonne mobile chargée de maintenir les communications entre les halles et le boulevard, par la rue Saint-Denis.

Les troupes s'ébranlèrent. Au bruit des tambours, le tocsin de Saint-Séverin et de Notre-Dame répondit aussitôt.

La garde franchit le Pont-Neuf, et se dirige vers le pont Notre-Dame. A peine y est-elle, la foule se précipite sur le quai au-devant d'elle.

La garde s'avance sur le pont, démasque deux canons qui déciment la foule. Dégagée sur ce point, elle occupe ensuite les quais de Gèvres et Lepelletier, tout en gardant le pont.

L'Hôtel de ville est occupé par quelques jeunes gens et des gardes nationaux qui s'enfuient à la vue des troupes.

C'est là cependant que la lutte doit se prolonger avec le plus d'acharnement. A mesure que la troupe s'avance, elle est suivie par des tirailleurs insurgés qui,

descendus de la rue Saint-Jacques sur le quai de la Cité, se répandent au bord de la Seine et tirent sur la ligne en s'abritant de la hauteur des parapets.

Tandis que des balles leur arrivent de la Seine, les soldats qui occupent la Grève sont encore fusillés par les maisons qui les entourent.

Il faut qu'ils en finissent avec l'assaut que leur donne la rive gauche ; une pièce de canon balaye bientôt de sa mitraille le pont suspendu. C'est alors qu'un jeune enthousiaste se précipite, un drapeau tricolore à la main, sur ce pont déjà jonché de cadavres : « Mes amis, crie-t-il, si je meurs, souvenez-vous que je me nomme d'Arcole !... »

Il tomba foudroyé, et l'on se souvint de son nom.

Tout près de là, Charras ramassait le fusil d'un ouvrier frappé à ses côtés, mais cherchait en vain les cartouches.

— Je les ai, lui dit un gamin, mais nous partagerons et vous me prêterez le fusil *pour que je tire ma part*.

La situation des soldats place de Grève était fort critique. Un détachement suisse fut envoyé des Tuileries à leur secours.

A la vue des habits rouges, la fureur des insurgés redouble. Mais attaqués à la fois par la garde et les Suisses, ils reculent, quand un jeune homme se jette à leur tête et, agitant un drapeau, leur crie :

« Je vais vous apprendre à mourir. »

La balle qu'il cherchait lui est tirée presque à bout portant. Il tombe, mais les troupes ne peuvent sortir de la Grève et de l'Hôtel de ville.

D'autre part, la colonne de droite, commandée par M. de Saint Chamans, et composée de trois bataillons d'infanterie, 150 lanciers et deux pièces de canon, était parvenue jusqu'à la porte Saint-Denis sans rencontrer de résistance. A ce point se dressait une barricade qui ne céda qu'à l'artillerie. La troupe continua son chemin.

Mais derrière elle la foule reparut. Les arbres du boulevard tombaient sous la hache et de nombreuses et nouvelles barricades enlevaient à M. de Saint-Chamans tout espoir de retour.

La place de la Bastille était couverte de femmes et d'enfants qui criaient : « Du travail ! Du pain !... » Le général leur fit distribuer l'or de sa bourse, et ses officiers l'imitèrent. Derrière cette multitude d'affamés étaient rangés en bataille un régiment de cuirassiers et un régiment de ligne. Avec ce renfort, le général s'empara du faubourg Saint-Antoine en moins d'une heure de combat, mais lorsqu'il voulut ensuite reprendre la rue Saint-Antoine, il rencontra une résistance terrible.

« Le trajet fut long et sanglant. Des groupes de tirailleurs invisibles faisaient pleuvoir sur les troupes une grêle de balles, et de chaque fenêtre tombaient des fragments de bouteilles, des tuiles, des meubles. De faibles femmes portaient au haut de leurs maisons de lourds pavés pour les précipiter ensuite sur la tête des soldats.

« Le nombre des hommes du peuple qui étaient descendus dans la rue n'était pas bien considérable, mais le nombre de ceux qui prenaient au combat une part indirecte était immense...

« Des portes s'ouvraient aux hommes du peuple pour les recevoir à l'instant du danger et se refermaient subitement sur eux. Les blessés étaient recueillis avec empressement et soignés par des mains caressantes. » (L. Blanc.)

Parvenu à Saint-Gervais, M. de Saint-Chamans se heurta à une énorme barricade. Il l'enleva rapidement, mais ne put la démolir pour livrer passage à son artillerie et à ses chevaux. Il se détermina à gagner les quais. Le manque de munitions l'obligeait aussi à la retraite. Il franchit le pont d'Austerlitz et, conformément à un ordre qui lui fut porté par un bourgeois, il se rendit sur la place Louis XV.

Le même ordre avait été donné aux troupes qui occupaient le marché des Innocents, ou, pour mieux dire, qui s'y trouvaient enfermées.

En somme, à la fin de cette journée du 28, Paris, sauf le quartier des Tuileries, appartenait à l'insurrection.

XXI

A SAINT-CLOUD, LE 28 ET 29 JUILLET

Que faisaient cependant les ministres et le roi ? Où était le duc d'Orléans ? Enfin où combattaient les royalistes, défenseurs attitrés du trône et de l'autel ?

Les ministres étaient à Paris. M. de Polignac était plein de confiance dans le succès de sa cause. Il avait refusé de recevoir les députés. Il avait écrit au roi que les Parisiens manquaient de poudre, que les chefs du parti libéral songeaient à capituler et à négocier. Tout cela était vrai, et tout cela ne faisait que masquer une situation désespérée.

Le duc de Raguse aussi avait écrit à Charles X plusieurs lettres. La première s'était égarée ; la deuxième disait : « Sire, ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. L'honneur de la couronne peut encore être sauvé ; demain peut-être il ne sera plus temps. »

Dans la troisième, il suppliait le roi de retirer les ordonnances, mais ajoutait ce mot malheureux : « Les troupes peuvent tenir un mois. » M. de Polignac, à qui elle fut communiquée, appuya sur cet avis erroné, et le roi fit répondre à Marmont de concentrer ses forces autour des Tuileries et de n'agir qu'avec des masses.

La confiance de Charles X semblait inaltérable. Aux nouvelles de Paris que lui apportait le général Vincent, il répondait :

« Les Parisiens sont dans l'anarchie, l'anarchie les ramènera nécessairement à mes pieds. »

Cette étrange assurance avait empêché de prendre à Saint-Cloud aucune mesure pour la sécurité du souverain. On lira avec intérêt la peinture des abords de Saint-Cloud et de l'intérieur du palais, que nous a laissée le secrétaire parti-

culier du duc de Bordeaux, M. Alexandre Mazas. Parti à pied de Paris le 28 au matin, il s'attendait à trouver aux environs de Saint-Cloud des préparatifs de défense. Au pont de Saint-Cloud, il ne trouva qu'un capitaine avec une demi-compagnie.

« Je montai la rampe, dit-il. Les soldats de la garde royale occupaient leur poste accoutumé; la cour d'honneur, ordinairement remplie de voitures, était solitaire. Je me rendis chez M. de Damas par le couloir des offices: je ne vis rien de changé dans le service intérieur, seulement je ne rencontrai personne dans ces étroits corridors où les autres jours je ne pouvais passer sans être couduoyé par les allants et venants; j'arrivai aux appartements du duc de Bordeaux: tout y était désert. L'huissier parut surpris de la négligence de ma tenue¹; me reconnaissant cependant pour être de la maison, il me dit: « Ils sont au *Trocadero*. » Je franchis le pont léger qui unit le corps de logis à la colline; après avoir cherché quelque temps M. de Damas, je l'aperçus au milieu d'un parterre planté au pied de la montagne, derrière les écuries. Le jeune prince jouait avec plusieurs enfants de madame de Damas qui les regardait, assise sur un banc avec la gouvernante de sa fille. M. de Damas se promenait avec M. Duhamel, député de la Gironde. En m'apercevant, il me demanda vivement des nouvelles de Paris: — Les événements de la journée sont fort graves, lui répondis-je: il a fallu que je prisse cette espèce de déguisement pour parvenir jusqu'à vous; la capitale est en pleine révolte, les insurgés ont, je crois, gagné beaucoup de terrain.

« Madame de Damas avait quitté son banc et nous écoutait avec inquiétude. Tout à coup, pendant que nous étions en cercle à causer de choses aussi tristes, le factionnaire placé au-dessus de notre tête fit entendre le cri: *Aux armes! aux armes!* La foudre tombant au milieu de nous n'eût pas causé plus d'effroi; M. de Damas s'élança vers le duc de Bordeaux et l'enleva comme une plume, et se tournant vers moi, il me dit: « Mazas, prenez ma femme et mes enfants, ne les quittez pas. » Madame de Damas, fort effrayée, saisit mon bras. Je pris par la main la jeune Alix, et je gravis à pied le *Trocadero*. Nous passâmes le pont suspendu, et nous entrâmes dans les appartements. Tout le monde se mit sous les armes; on barricada les portes. J'avouerai que dans ce moment de terreur je me crus destiné à voir une journée semblable à celle du 5 ou 6 octobre 1789. Les autres personnes du château paraissaient aussi épouvantées que moi; mais nous ne restâmes pas longtemps sous le poids de cette panique. Nous apprîmes bientôt que le factionnaire, prenant pour des insurgés des hommes qu'il avait vu filer le long du mur, avait donné l'alarme mal à propos. Nous demeurâmes tous réunis dans les appartements du duc de Bordeaux et collés aux fenêtres. Nous entendîmes fort bien les coups de canon. La nuit étant venue, j'offris à M. de Damas rester avec lui et de ne point retourner à Paris. — Je l'accepte d'autant plus volontiers, me dit-il, que chacun s'éclipse comme par enchantement; les gens de service même sont introuvables. Voilà plusieurs lettres restées en souf-

1. Mazas avait revêtu une veste de chasse afin de sortir plus facilement de Paris. — On appelait *Trocadero* le monticule à droite du palais.



Ne l'avait-on pas vu dans la rue Saint-Honoré...

France depuis vingt-quatre heures, à cause de ce qui se passe; faites-en le dépouillement; elles contiennent toutes, je pense, des demandes de secours adressées à M. le duc de Bordeaux.

« Deux fois par jour l'huissier apportait la levée de la poste. Sur vingt lettres, dix-huit contenaient des demandes de secours, et M. de Damas marquait avec un crayon la somme qu'il fallait donner. Celles que je dépouillai étaient de cette nature : des ouvriers sans travail, des indigents de toute espèce imploraient la commisération du jeune prince. M. de Damas, que rien ne pouvait distraire de

l'accomplissement de ses devoirs, marqua, comme à l'ordinaire, sur chacune des pétitions, la somme à donner. »

Avant de reprendre le récit des événements de Paris, voyons encore à Saint-Cloud la journée du 29.

Déjà l'insurrection gagnait Sèvres et Versailles ; et le général Vincent, alarmé de voir le château sans défense, et convaincu de l'impuissance du roi à défendre sa dynastie, avait résolu de sauver la royauté sans le roi, à l'insu du roi et, s'il le fallait, malgré le roi. Il en parla à madame de Gontaut. Il proposa donc de conduire à Paris la duchesse de Berry et son fils. On aurait fait une pointe sur Neuilly, on se serait emparé du duc d'Orléans, qu'on aurait engagé de vive force dans l'entreprise, puis on serait entré à Paris par les faubourgs, et la duchesse, montrant au peuple le jeune prince, l'aurait confié à la générosité des combattants.

Madame de Gontaut et, bientôt après elle, madame de Berry approuvèrent cette idée. Ce qu'elle avait d'aventureux devait séduire l'imagination de la duchesse. Les premières dispositions furent prises, mais une indiscretion en avertit Charles X, et l'entreprise fut abandonnée. Le général partit seul pour Versailles, pour faire rentrer cette ville sous l'autorité du roi. Il y fut accueilli par les cris : Plus de Bourbons ! et des menaces de mort. Il dut revenir à Saint-Cloud sans avoir rien obtenu.

Pendant ce temps, les élèves de Saint-Cyr étaient accourus au château, traînant avec eux quatre pièces d'artillerie qui servaient à leurs exercices. On n'avait pu en amener de Vincennes, et ces canons, servis par des enfants, étaient les premiers dont put disposer pour sa défense personnelle un des plus puissants souverains de l'Europe.

Comme on déplorait les malheurs de la journée : « Que voulez-vous, dit un officier supérieur, de tout temps la royauté a été battue en juillet. »

« Au milieu de ces entretiens, j'entendis prononcer le nom du duc d'Orléans. Chacun trouvait étonnant que ce prince ne fût pas venu se ranger auprès du roi ; l'on disait hautement qu'il fallait s'assurer de sa personne, et l'on désignait même l'officier des gardes du corps que l'on croyait propre à remplir cet office.

« Enfin l'on eut la triste certitude que les troupes royales évacuaient Paris et se repliaient sur Saint-Cloud. Aussitôt cette nouvelle connue, les préparatifs de départ devinrent plus actifs. Madame de Damas voulut se mettre en route pour la Touraine, mais son cocher refusa d'atteler ses chevaux. Vers quatre heures on apprit l'arrivée des envoyés de Paris pour faire des ouvertures d'accommodement. La confiance rentra dans tous les cœurs, et l'on se remit à babiller de plus belle. Jamais je n'ai entendu proférer autant d'injures contre M. de Polignac ; moi qui ne le connaissais nullement, j'en étais pétrifié. Celui qui a vu la cour ces trois jours-là doit en être dégoûté pour la vie. » (Mémoires d'Al. Mazas.)

L'auteur que nous citons rapporte un peu plus loin qu'il vit ce jour-là à Saint-Cloud, dans l'appartement du général Trogoff, une pile d'exemplaires des Mémoires de Maria Stella. Cette Italienne se prétendait la fille de Philippe-Égalité.

Selon elle, le duc et sa femme, voyageant incognito en Italie, la duchesse donna le jour à une fille qui fut substituée à un garçon dont venait d'accoucher la femme d'un geolier nommé Chiapani. Les prétentions de Stella trouvèrent créance chez un grand nombre de personnes.

— Que faites-vous de toutes ces brochures ? demanda Mazas au général.

— Le roi m'a ordonné, répondit le général, de saisir tous les volumes de ce genre que je trouverais dans le château de Saint-Cloud. Il ne veut pas permettre qu'un libelle publié contre le duc d'Orléans puisse circuler dans sa demeure.

Louis-Philippe n'usa point en retour de la même délicatesse !...

A cinq heures la garde royale battait en retraite et repassait le pont de Saint-Cloud.

« En ce moment terrible, raconte Alexandre Mazas, Mme de Rivera me fit remarquer *Mademoiselle* qui avait chargé sa délicate tête d'un petit colback de chasseur. Le duc de Bordeaux réunissait ordinairement après son dîner tous les petits garçons du château pour jouer avec eux ; il les affublait d'uniformes, il en avait de toutes sortes dans son arsenal. Quoique, par son sexe, *Mademoiselle* dût être exclue de ces jeux militaires, elle y prenait part très souvent. Ce jour-là, cette réunion d'enfants se partagea en deux divisions : le duc de Bordeaux, habillé en grenadier de la garde, commandait les soldats royaux et *Mademoiselle* les insurgés parisiens. Pendant que nous parlions tristement de l'avenir de la France, ces jeunes enfants que l'exil attendait, jouaient innocemment à la guerre civile. »

C'est à la même heure également que Charles X s'assit à sa table de whist. « Le grand salon donnant du côté de Paris, dit Louis Blanc, présentait un étonnant spectacle. Le roi était assis avec M. Duras, gentilhomme de la chambre, M. de Luxembourg, capitaine des gardes, et la duchesse de Berry, à une table de jeu. Le dauphin, qui se laissait toujours absorber par les petites choses et ne pensait jamais aux grandes, contemplait d'un air méditatif une carte géographique. M. de Mortemart, agité au milieu de tous ces personnages tranquilles, allait à chaque instant sur le balcon, prêtant l'oreille à des bruits lointains.

« La partie de whist que Charles X joua dans cette soirée ne tarda pas à être racontée dans la capitale. Elle y excita une grande colère, très raisonnable chez ceux qui ne voulaient plus de royauté, puérile chez ceux qui s'occupaient à faire un autre roi. »

Mazas, témoin de cette scène, prétend qu'elle a été rapportée inexactement. Son explication mérite d'être entendue : « Il existe dans les cours, dit-il, une uniformité accablante que rien ne peut changer, parce qu'une foule d'intérêts privés s'y rattachent. Charles X ne disait pas : « Allons, voyons, je veux jouer, que l'on dresse une table » ; il la trouvait dressée, et le premier gentilhomme de la chambre lui disait : « Sire, c'est l'heure du jeu, votre partie est arrangée. » Le mercredi 28, on le lui dit également, et il s'assit machinalement à la table du

jeu où il s'asseyait chaque jour ; les habitudes deviennent invincibles quand l'homme arrive à un âge avancé. Mais le canon grondait, mais on entendait le fracas de la guerre civile, et Charles X ne restait point sur son siège, *il ne mêla point les cartes et passa tout le temps sur le balcon, regardant Paris avec douleur.*

« Le jeudi soir 29, le premier gentilhomme de la chambre s'obstint cette fois d'annoncer au roi que sa partie était arrangée.

« Lorsque je pus considérer le tableau que m'offrait l'intérieur de l'appartement, je vis bien qu'on ne jouait pas, je n'aperçus pas de cartes entre les mains des personnes désignées. Le roi causait fort sérieusement avec M. de Mortemart, qui s'était penché pour l'écouter ; Mme la duchesse de Berry parlait avec beaucoup de chaleur à M. de Luxembourg, et M. le duc de Duras s'entretenait fort bas avec d'autres personnes. »

Ce jour-là dans la matinée, M. de Mortemart, ayant parlé au roi des faits accomplis à Versailles et à Paris et l'ayant supplié de prendre de nouvelles mesures, Charles X lui avait répondu : « Vous êtes un honnête et loyal serviteur, mais vous êtes encore jeune ; né dans la Révolution, vous voyez les choses d'après les nouvelles idées et le moindre bruit vous étonne ; quant à moi, je n'ai point oublié comment les événements se sont passés il y a quarante ans ; je ne veux pas, comme mon frère, monter en charrette, je veux monter à cheval.

— Je crois, Sire, que le moment n'est pas éloigné où vous serez obligé d'y monter.

— Nous verrons, nous verrons.

Le soir, n'étant pas encore désillusionné, comme M. de Vitrolles le pressait de retirer ses ordonnances, il lui dit d'un ton sévère :

— Comment, c'est vous, M. de Vitrolles, qui venez m'engager à céder devant des sujets rebelles !

M. de Vitrolles repartit qu'il craignait de donner ainsi au roi une preuve de son dévouement, et il ajouta :

— Je vais plus loin ; je doute que Votre Majesté puisse désormais rentrer dans Paris révolté. Mieux vaudrait cent fois transporter ailleurs le centre de cette guerre cruelle. Croyez-vous pouvoir compter sur la Vendée ?

Charles X parut un instant réfléchir.

— La Vendée ! dit-il, c'est bien difficile !... bien difficile !...

Enfin il consentit, et M. de Mortemart, nommé ministre, partit pour Paris où il ne lui était pas facile de pénétrer.

Quittons Saint-Cloud et racontons la défaite du duc de Raguse que nous avons laissé aux Tuileries.

XXII

PRISE DU LOUVRE ET DES TUILERIES PAR LE PEUPLE, LE 29 JUILLET

Dès le matin, la lutte avait recommencé sur plusieurs points. De nombreux détachements commandés par des élèves de l'École polytechnique multipliaient leurs efforts sur la rive gauche et s'emparaient simultanément de la caserne de la rue de Tournon, dont les soldats leur livraient leurs armes, des postes de Saint-Thomas d'Aquin et de la place de l'Estrapade et d'un dépôt de poudre situé près du Jardin des plantes. Ils ne rencontraient plus de résistance. Place Saint-Sulpice s'était improvisée une fonderie de balles. Place de l'Odéon, chez un marchand de vin, des ouvriers et des étudiants fabriquaient des cartouches. La poudre était fournie par les tonneaux du dépôt du Jardin des plantes. Bientôt, grâce à ces ateliers, des bandes suffisamment armées, — toujours sous la conduite d'élèves de l'École polytechnique, — descendirent vers le Louvre par la rue Saint-Thomas, les petites rues qui avoisinent Saint-Germain et enfin place du Palais-Royal. Les Suisses postés dans la colonnade accueillirent les insurgés par un feu très vif, qui décida ceux-ci à s'établir, pour riposter, aux fenêtres et sur les toits des maisons voisines. Le courage et l'ardeur étaient égaux de part et d'autre. En même temps rue de Babylone, on attaquait la caserne des Suisses. Là, plusieurs élèves de l'École se faisaient tuer, entre autres M. Vaneau, dont on donna le nom à une rue voisine du champ de bataille. Cette attaque devenait meurtrière, quand les assaillants eurent l'idée d'amonceler à la porte des bottes de paille et d'y mettre le feu. Les Suisses reculèrent devant l'incendie, et leurs vainqueurs, se reformant en colonne, marchèrent sur les Tuileries.

De ce côté la victoire se prononçait également pour les insurgés.

Le duc de Raguse, craignant la défection de deux régiments de ligne établis place Vendôme, avait voulu les retirer et les remplacer par des Suisses. Il dépêcha son aide de camp, M. de Guise, à M. de Salis, avec l'ordre de lui envoyer l'un des deux bataillons qu'il commandait : un seul suffirait pour défendre le Louvre.

M. de Salis avait ses hommes dans la cour du palais et dans la colonnade. Il résolut d'envoyer au maréchal les troupes qui se battaient et de les remplacer par celles qui étaient restées avec lui dans la cour. Mais par une préoccupation singulière, avant de faire monter dans le Louvre son bataillon de troupes fraîches, il donna l'ordre à celui qui combattait de se retirer : La colonnade se trouva évacuée.

A cette vue, les assaillants s'avancent, trouvent une grille ouverte, pénètrent dans le palais et déjà tirent par les fenêtres sur le bataillon de la cour, avant que M. de Salis soit revenu de sa surprise.

Les Suisses, en voyant le palais au pouvoir des Parisiens, sont frappés d'épouvante et se sauvent en désordre vers le Carrousel. Furieux, désespéré, honteux,

Marmont s'élança à leur rencontre, essaya de les rallier ; mais ces soldats affolés n'écoutent rien, les insurgés les poursuivent, et leur esprit est frappé du souvenir du 10 août. Ils gagnent le pavillon de l'Horloge et se jettent dans le jardin des Tuileries. Leur panique s'y communique aux soldats qui s'y trouvent, et bientôt après aux deux régiments de ligne rappelés de la place Vendôme : la déroute devient générale.

En même temps, les vainqueurs du Louvre se précipitent par les galeries du musée vers le château des Tuileries tandis que d'autres insurgés, parmi lesquels MM. Bastide, Guinard, Thomas, Joubert entrent par le guichet du Pont-Royal.

Bientôt le pavillon blanc est amené et le drapeau tricolore, planté par Thomas et Joubert, flotte sur le pavillon de l'Horloge.

Un vieux général de l'Empire l'aperçoit et se présente à la grille des Tuileries, on lui ouvre : c'est Bertrand, le compagnon de captivité de Napoléon. Il entre en pleurant dans ce palais qu'il n'a pas revu depuis 1815.

Les vainqueurs se sont déjà répandus dans les appartements... Mais le tableau de cette invasion aura plus d'autorité s'il est signé du maître peintre de cette époque, de l'auteur éminent de l'*Histoire de dix ans* ; en le citant, nous éviterons tout soupçon d'omission ou d'exagération :

« Dans les salles du palais, le peuple brisa des statues de rois ; des portraits de princes furent déchirés avec la pointe des piques ou des baïonnettes, et quelques ouvriers emportèrent chez eux, pour tout trophée, des lambeaux de toile peinte. Dans la salle des maréchaux, les vainqueurs couchèrent en joue certains portraits qui rappelaient des souvenirs de trahison, mais plus d'une tête se découvrit avec respect devant celui de Macdonald que la fortune croulante de de son bienfaiteur avait trouvé fidèle en 1814. Un grand nombre d'ouvriers s'étant installés dans la salle du trône, chacun d'eux s'assit sur le trône à son tour, puis on y plaça un cadavre.

« Cette prise de possession présenta pendant quelques heures un inconcevable mélange d'héroïsme et d'insouciance, de bouffonnerie et de grandeur. On vit des hommes du peuple passer sur leur chemise ensanglantée des robes à fleurs qui avaient serré la taille des princesses. Ils se promenaient dans cet accoutrement bizarre, raillant ainsi leur propre victoire entre leur misère de la veille et leur misère du lendemain.

« Mais le bruit s'étant répandu que les portes du Louvre et des Tuileries étaient ouvertes à tout le monde, des hommes de conditions diverses y accoururent. Dans ce pêle-mêle beaucoup de vols élégants furent commis. Les objets qui ont disparu et n'ont pas été retrouvés étaient en général des livres rares, des éditions de luxe, de chastes pantoufles, une foule de bagatelles charmantes, tout ce qui est de nature à tenter la cupidité des âmes délicates. A part cela peu de dégâts eurent lieu.

« L'homme riche allait à l'homme pauvre en lui disant : « Mon ami, tu as un fusil, veille sur ces armoires splendides. »

— C'est bien, répondait l'homme pauvre.

« Et il se serait fait tuer plutôt que de manquer à cette consigne. Un jeune homme s'était emparé d'un chapeau royal que garnissaient des ornements d'un grand prix. Des gens du peuple l'aperçoivent et l'arrêtent : « Où allez-vous ainsi ? On ne vole pas ! »

« — C'est un souvenir que j'emporte.

« — A la bonne heure ; mais, dans ce cas, la valeur de l'objet importe peu.

« En disant ces paroles, ils prennent le chapeau, le foulent aux pieds et le rendent au jeune homme. Le peuple se surveilla donc parfaitement lui-même.

« Un ouvrier, nommé Muller, avait été préposé à la garde d'objets précieux par le conservateur du musée, M. de Cailleux. Il remplit ses fonctions noblement, avec fatigue, avec péril. Quelques jours après, quand l'ordre fut rétabli, ce même ouvrier, se présentait chez M. de Cailleux pour implorer quelques secours. Il était sans ouvrage et avait faim. »

Combien il était méconnu de la bourgeoisie, ce peuple vaillant, bon enfant et désintéressé jusqu'à la sottise.

Tandis que des va-nu-pieds apportaient des Tuileries à la Bourse deux grandes caisses qui renfermaient l'argenterie du château et les vases précieux de la chapelle, les bourgeois méfiants montaient la garde à la Banque et organisaient des patrouilles chargées de désarmer les victorieux en veste ou en bourgeois.

Lorsque les braves qui avaient pris la caserne de Babylone vinrent, le soir, sous la conduite de Charras, se présenter à l'Hôtel de ville :

— C'est bien, dit la Fayette, ils doivent être fatigués, qu'ils retournent paisiblement chez eux.

— Mais, général, fit observer Charras, ils ne trouveront pas de pain en y rentrant.

— Eh bien ! qu'on leur donne cent sous par tête.

Ils auraient accepté la ration du soldat, mais de l'argent... Cet offre fut mal accueillie de ces délicats :

— Non, pas d'argent ! répondirent-ils. Nous ne nous battons pas pour de l'argent.

Ils avaient le droit d'être fiers, car ils avaient joué leur vie, versé leur sang pour une révolution où ils ne voyaient point pour eux d'intérêts immédiats. Ils s'étaient dévoués à une cause qu'ils croyaient juste, sans arrière-pensée de cupidité ou d'ambition. Fiers d'une pauvreté qui grandissait leur sacrifice, ils écartaient d'elle, avec un soin jaloux, tout ce qui eût pu la souiller. Ils se montraient fanatiques de probité. D'ailleurs les gens qui avaient tout d'abord tremblé pour leurs boutiques ou leurs immeubles se rassurèrent promptement. Les craintes qu'ils avaient éprouvées se montrèrent dans l'excès même des éloges qu'ils prodiguèrent à l'abnégation des prolétaires, à leur complet désintéressement. Pendant longtemps encore on ne tarit plus sur la sagesse du peuple.

Ah ! si ces combattants à la foi robuste et aveugle avaient pu voir dans les

salons libéraux les appétits féroces qui se précipitaient déjà à la curée des places, des emplois, de l'or et des grandeurs !...

Le soir du grand jour, rue d'Artois, M. Mignet disait joyeusement à un rassemblement d'hommes du peuple :

« Soyez tranquilles, mes amis, ce soir vous aurez le duc d'Orléans pour roi. »

XXIII

CHEZ LE BANQUIER LAFITTE — L'INTRIGUE ORLÉANISTE

A peine le duc de Raguse repassait-il le pont de Saint-Cloud que Paris, qui se croyait sans gouvernement, en possédait déjà plusieurs : l'un au *National*, l'autre à l'Hôtel de ville, un autre chez Garnier-Pagès, un autre enfin chez M. Laffitte. Nous ne comptons pas ceux qui s'improvisaient sur la place publique ou dans quelques salons arriérés, où l'on croyait encore au retour de Charles X.

En somme, c'était le chaos.

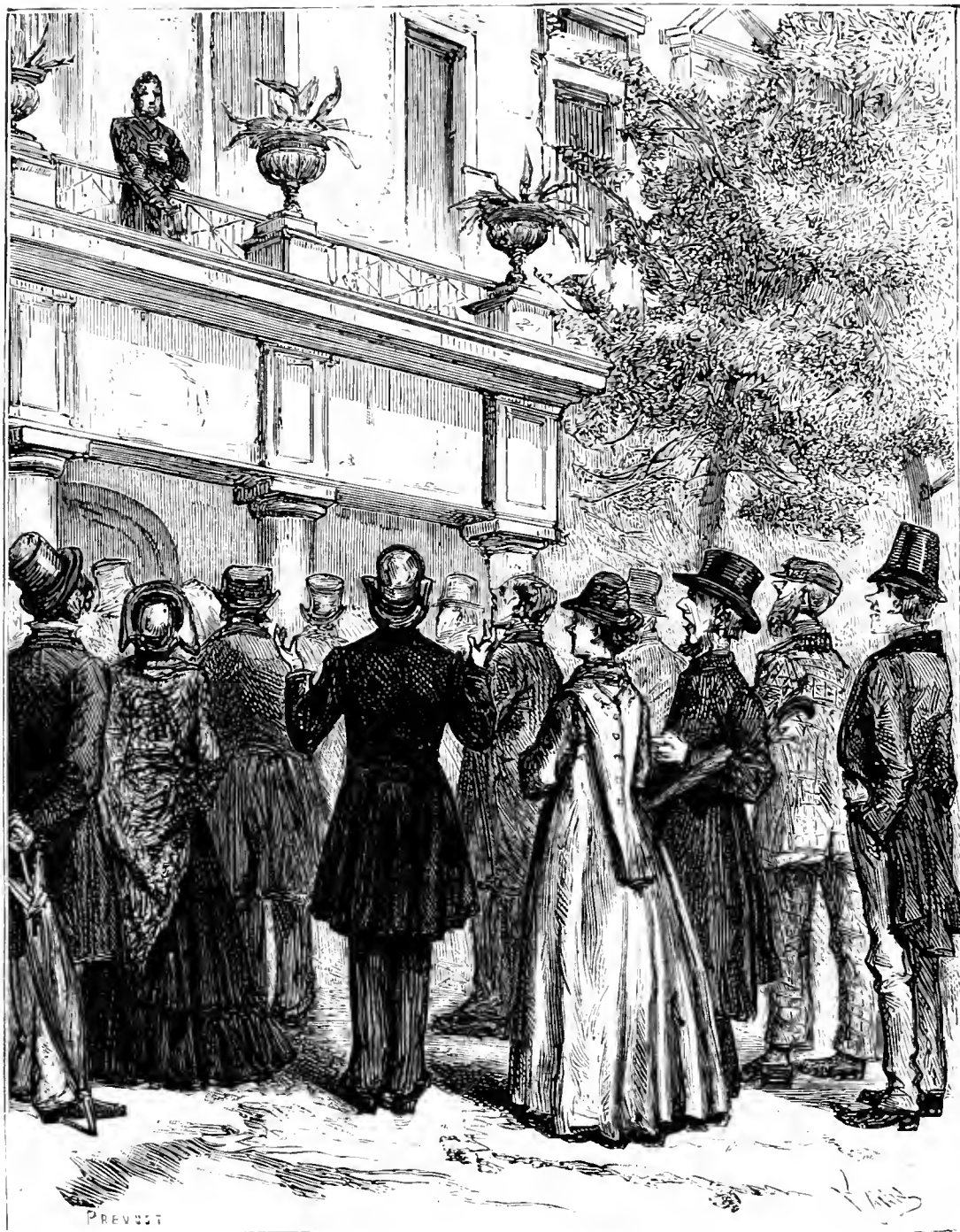
Dans les bureaux du *National*, MM. Teste et Taschereau créaient un gouvernement provisoire, composé (sur le papier) de la Fayette, Gérard et duc de Choiseul. La composition de ce triumvirat fut communiquée au *Constitutionnel*, qui la prit au sérieux et la publia.

Rue Saint-Avoye, chez Garnier-Pagès, par une coïncidence singulière, on créait le même gouvernement.

A l'Hôtel de ville, MM. Baude, Dumoulin et quelques autres s'étaient d'eux-mêmes improvisés membres du gouvernement provisoire. M. Dumoulin, vêtu d'un superbe uniforme, s'était élevé au grade de commandant de l'Hôtel de ville ; M. Baude s'était réservé les travaux publics. On n'est pas plus modeste, car ils pouvaient choisir mieux. M. de Laborde, étant venu se mettre à la disposition de ces messieurs, avait été par eux nommé préfet de la Seine. Enfin M. de Montalivet était venu demander à M. Baude les ponts et chaussées... Les solliciteurs affluaient, et on leur partageait toutes les administrations de la capitale et de la France, quand arriva le marquis général de la Fayette. Les frères Garnier-Pagès, MM. Laffitte et Bertin de Vaux (directeur des *Débats*) venaient de lui donner le commandement de Paris, avec mission de réorganiser la garde nationale.

La garde nationale, « c'était sa carrière », la Fayette, suivi par la foule qui s'était amassée derrière lui depuis l'hôtel Laffitte, fit son entrée place de Grève au milieu d'acclamations enthousiastes.

Cependant, chez Laffitte, où l'on ne voulait point subir les entraînements du vieux général, on discutait la composition d'un gouvernement complet : M. Guizo proposait une *commission municipale*. Cette conception réservait l'avenir, tout en gardant sa place et son influence à la coterie du banquier. On vota, et du scrutin



Louis-Philippe cédait à l'amour de son peuple.

sortirent les noms de MM. Casimir Périer, Lobau, de Schonen, Audry de Puyraveau et Mauguin. La commission s'adjoignit pour secrétaire Odilon Barrot. Elle s'installa aussitôt à l'Hôtel de ville et fit afficher deux proclamations. M. Bavoux fut nommé préfet de police et M. Chardel directeur des postes.

Voilà où l'on en était le 30 au soir; Paris ne savait pas encore ce qui sortirait de sa victoire, quel gouvernement on lui réservait. Le général Gérard avait gardé sa cocarde blanche; il fallut qu'on le priât de l'ôter, mais il était encore si peu convaincu de la chute des Bourbons qu'il ne la remplaça point par la cocarde tricolore.

La commission craignait encore d'arborer les trois couleurs; ce fut sans son aveu et sans l'ordre de la Fayette qu'un drapeau tricolore fut déployé à une fenêtre de l'Hôtel de ville par M. Dumoulin, qui l'avait découvert derrière un meuble.

Les sympathies de ces messieurs pour le peuple n'égalaient pas leurs craintes. Comme on annonçait au banquier Casimir Périer qu'un grand nombre d'ouvriers manquaient de pain et qu'il fallait de l'argent, il répondit :

— Il est plus de quatre heures, ma caisse est fermée.

Sur ces entrefaites arrivèrent de Saint-Cloud MM. de Vitrolles et de Sémonville, chargés de négocier. Le roi consentait à retirer les ordonnances. Il acceptait pour ministres MM. de Mortemart, Gérard et Casimir Périer.

Les négociateurs reçurent un accueil bienveillant. Plusieurs membres de la commission — Périer, Mauguin, Lobau — n'étaient point irréconciliables. « Mais vouloir sauver le trône eût été hasardeux en un tel moment, et surtout en un tel lieu. Car la multitude frémissait en bas et demandait pour le prix du sang, *non pas quelque chose de meilleur, mais quelque chose de nouveau.* » (L. Blanc.)

Deux membres de la commission le savaient, et, voyant que leurs collègues prêtaient aux négociateurs une oreille trop complaisante, s'empressèrent de protester.

— Messieurs, il est trop tard! s'écria M. de Schonen. Le trône de Charles X s'est écroulé dans le sang.

— Messieurs, appuya M. Audry de Puyraveau, ne parlez plus d'arrangements, ou je fais monter ici le peuple!

Les négociateurs se retirèrent. M. Périer leur donna à chacun un sauf-conduit pour aller chez M. Laffitte tenter un dernier effort. M. d'Argout se présenta seul chez le banquier. Mais celui-ci répondit aussi qu'il était trop tard. Et une parole imprudente ayant appris aux combattants qui emplissaient l'hôtel que d'Argout était envoyé par le roi, le cri furieux de : « Plus de Bourbons! » éclata de toutes parts.

M. d'Argout se retira. Après lui vint l'ex-gouverneur des Tuileries, M. Glan-devès:

— Monsieur, dit-il, vous voilà maître de Paris depuis vingt-quatre heures. Voulez-vous sauver la monarchie?

— Laquelle, monsieur? Celle de 1789 ou celle de 1814?

— La monarchie constitutionnelle.

— Pour la sauver, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de couronner le duc d'Orléans.

— Le duc d'Orléans! Eh! le connaissez-vous?

— Oui, monsieur, depuis longtemps.

— Quels sont donc ses titres? Quel est son prestige? En possède-t-il qui soient égaux seulement à ceux de cet enfant élevé à Vienne, qui peut au moins évoquer le souvenir de la gloire paternelle: car, vous en conviendrez avec moi, Napoléon a laissé dans la mémoire des hommes une trace enflammée. Mais le duc d'Orléans! le peuple sait à peine son nom.

— Ce manque de prestige lui permettra d'être plus sage. Il a d'ailleurs des vertus privées qui pour moi sont une suffisante garantie de ses vertus publiques.

— Ces vertus bourgeoises ne peuvent-elles être récompensées que par la couronne? Méritent-elles le trône à un prince qui a approuvé le vote régicide de son père? Ignorez-vous l'attitude douteuse qu'il a gardée à Londres pendant les Cent jours? Et depuis on l'a vu flattant tous les partis, se faisant restituer son apanage malgré les lois, alarmant les acquéreurs de biens nationaux par ses procès multipliés; enfin, comblé de biens par Louis XVIII et Charles X, peut-il convoiter aujourd'hui leur héritage?

— Enfin, si nous renoncions à lui offrir la couronne, à qui donc, monsieur, devrait-elle appartenir?

— Mais si vous croyez Charles X coupable, le duc de Bordeaux, lui, n'est-il pas innocent? Conservons-lui la couronne. Établissons un conseil de régence. Vous en feriez partie avec la Fayette.

— Il n'est plus temps. Hier encore si la duchesse de Berry était venue à Paris, tenant d'une main son fils et de l'autre un drapeau tricolore...

— Un drapeau tricolore!... se récria M. de Glandevès. Mais c'est pour eux le symbole de tous les crimes! Et plutôt que de l'adopter ils se feraient tuer.

— S'il en est ainsi, repartit M. Laffitte, tout rapprochement est impossible. L'ex-gouverneur des Tuileries se retira.

Il est certain que l'opinion de M. de Glandevès eût réuni à elle la grande majorité du parti royaliste. Ne devait-elle pas être celle de Charles X lui-même quelques jours plus tard?... Mais, outre la question du drapeau, ce qu'ignorait M. de Glandevès, c'est que Philippe d'Orléans ne voulait pas de la régence, et depuis longtemps convoitait la couronne; c'est que la bourgeoisie, la classe la plus puissante, qui venait de vaincre par le peuple, repoussait la république avec une sorte d'effroi, comme si au fond du gouvernement démocratique elle avait entrevu la question sociale; mais, d'autre part, elle voulait plus être gouvernée par les prêtres et les nobles.

Napoléon II, dont le nom était populaire, était trop loin et trop jeune. Un roi fait de sa main, le duc d'Orléans, déjà appuyé par la haute banque, par des orateurs et des écrivains de talent, était l'homme qui lui convenait.

L'opinion de Laffitte était aussi celle de son ami Béranger. Ce poète, dont l'influence était immense, esprit pénétrant et fin, joua un grand rôle dans la révolution politique de 1830. Ses conseils étaient religieusement écoutés par les meneurs de la bourgeoisie. Cependant, tout en appuyant le duc d'Orléans, par un reste de méfiance, il recommanda au banquier de ne pas se laisser faire ministre et de se réserver, le cas échéant, d'une nouvelle révolution.

Après Béranger, l'homme le plus populaire était la Fayette. Le vieux général qui, selon son heureuse expression, depuis 1790 était resté debout, était républicain. Mais, bien qu'il eût donné à la charbonnerie une impulsion républicaine, à cette heure il reculait devant une affirmation énergique de ses principes.

Le parti qu'il représentait était d'ailleurs peu nombreux et composé de jeunes gens dont le mérite manquait encore de notoriété.

A peine l'ex-gouverneur des Tuileries sortait-il de l'hôtel Laffitte, que M. Thiers, de retour de la campagne, où il s'était réfugié pendant les trois jours, accourut avec ses amis Mignet et Larreguy. On convint de publier dans trois journaux une proclamation orléaniste. Ce factum irrita vivement les républicains, à la tête desquels on remarquait Pierre Leroux et Étienne Arago : « La bataille est à recommencer, s'écriaient-ils, et nous allons refondre des balles. » Mais déjà les murs de Paris se couvraient de l'affiche qui suit :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris, où il a fait couler le sang du peuple.

« La république nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe.

« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution.

« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

« Le duc d'Orléans était à Jemmapes.

« Le duc d'Orléans est un roi citoyen.

« Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore. Nous n'en voulons point d'autre.

« Le duc d'Orléans ne se prononce pas, il attend votre vœu. Proclamons ce vœu, et il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

Cette habile réclame eut un immense succès.

Enfin il était temps d'entrer en pourparlers avec le prince. Laffitte, retenu par une entorse, envoya à Neuilly plusieurs personnes, et M. Thiers y alla également.

Le duc s'était réfugié au Raincy, et M. Thiers ne trouva que la duchesse et la sœur de Philippe, madame Adélaïde.

La duchesse — une honnête femme — repoussa avec surprise et indignation les vœux exprimés par M. Thiers ; madame Adélaïde les écouta sans répugnance, et Thiers lui ayant déclaré que, sur le refus de son frère, on proclamerait la République, elle se rallia à sa proposition. M. de Montesquiou fut chargé d'aller chercher le duc. Bientôt après, il le ramenait, et à cheval précédait sa voiture, quand tout à coup, il vit le prince tourner bride et regagner le Raincy. Il avait peur. Il resta encore à l'écart et y attendit les vœux des députés.

Nous allons continuer à raconter la comédie jouée avec un art consommé par Philippe d'Orléans, nous réservant de présenter ensuite aux lecteurs les preuves anciennes de sa trahison envers Charles X.

XXIV

SUITE DE L'INTRIGUE ORLÉANISTE. — LE ROI A QUITTÉ SAINT-CLOUD POUR
RAMBOUILLET. — ABDICATION.

Philippe d'Orléans ne voulait paraître gravir les degrés du trône que contraint par la violence populaire. Il était donc encore au Raincy, lorsque des délégués de la chambre vinrent lui offrir le titre de lieutenant général du royaume. Il consentit à l'accepter et à se rendre à Paris ; mais il y rentra incognito.

Pendant ce temps, la Fayette rétablissait la garde nationale et comblait ainsi les vœux du parti orléaniste. C'était la plus grande faute qu'il pût commettre comme chef du parti républicain, et il la commit innocemment. Dès le 27, il était déjà circonvenu et inspiré par les orléanistes. Dans le moment les républicains ne s'aperçurent pas du danger de cette mesure. Bien mieux, ils avaient dans leur programme le rétablissement des gardes nationales. On voit d'ailleurs, à la lecture de ce programme, combien l'idée républicaine s'était amoindrie depuis trente ans. Jugez-en :

« Plus de royauté ; le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation. — Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire.

« Le concours *mediat* ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés.

« La liberté des cultes ; plus de culte d'État. Les emplois des armées de terre et de mer garantis contre toute destitution arbitraire ; établissement des gardes nationales, etc. »

Presque rien pour le peuple, pas même le suffrage universel. — Cet appel au peuple resta sans écho.

Dès qu'il fut rentré au Palais-Royal, le duc Philippe envoya chercher M. de Mortemart, caché au Luxembourg chez M. de Sémonville.

M. de Mortemart accourut et trouva le duc dans un petit cabinet, sous les combles, étendu par terre sur un matelas.

— Duc de Mortemart, lui dit-il vivement, si vous voyez le roi avant moi, dites-lui qu'ils m'ont amené de force à Paris ; mais que je me ferais mettre en pièces plutôt que de me laisser poser la couronne sur la tête. Le roi m'accuse sans doute de ce que je ne suis pas allé à Saint-Cloud. J'en suis fâché ; mais j'ai été instruit que, dès mardi soir, on excitait le roi à me faire arrêter. D'autre part, je redoutais que les Parisiens ne vinssent me chercher ; je me suis enfermé dans une retraite sûre et connue seulement de ma famille ; mais hier au soir une foule d'hommes ont envahi Neuilly et m'ont demandé au nom de la réunion des députés. Sur la réponse que j'étais absent, ces hommes ont déclaré à la duchesse qu'elle allait être conduite à Paris avec ses enfants et qu'elle y resterait prisonnière jusqu'à ce que le duc d'Orléans reparût. La duchesse effrayée m'a prié de

revenir le plus tôt possible, et je suis arrivé *pour sauver ma famille. Ils m'ont amené ici hier fort avant dans la soirée.* »

Le pauvre homme!..

L'infortuné annonça ensuite à M. de Mortemart, que les députés l'avaient nommé lieutenant général afin d'empêcher la Fayette de proclamer la République. Il avait dû se laisser vaincre.

Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il avait envoyé Sébastiani prendre l'avis de Talleyrand. Cet expert en fourberie répondit : « Qu'il accepte. » Dans quelques quartiers de Paris cette nomination fut mal accueillie. On se demanda s'il suffisait d'être né d'un régicide pour devenir roi. Une fermentation menaçante régnait autour de l'Hôtel de ville, où le duc était attendu. La commission municipale n'avait pas cessé d'exister, et elle ne s'était pas ralliée encore au nouveau pouvoir.

— C'est un Bourbon, disait le général Lobau, et je ne veux pas plus de celui-ci que des autres.

Un avis anonyme lithographié invitait les officiers et gardes nationaux à former le cortège du prince, mais *sans drapeau et sans cocarde.*

Le duc à cheval et suivi de M. Laffitte, porté sur une chaise par des Savoyards, se dirigea vers l'Hôtel de ville. A peine au Pont-Neuf, aux cris de : *Vive le duc d'Orléans! Vive Lafitte!* succédèrent les cris : *Plus de Bourbons! Vive la liberté!...*

« Le prince avait le visage altéré. Il marchait très lentement à cause des barricades. A mesure que le cortège approchait de la place de Grève, les cris devenaient plus hostiles. M. le duc d'Orléans mit pied à terre; personne ne vint au-devant de lui; il fut accueilli en entrant dans la grande salle par des vociférations et des reproches adressés à la famille des Bourbons. » (Al. Mazas). Enfin le silence se rétablit. Un député lut une adresse de la chambre au duc, et celui-ci y fit cette réponse amphigourique : « Comme Français je déplore le mal fait au pays et le sang qui a été versé. Comme prince, je suis heureux de contribuer au bonheur de la nation.

— Vous connaissez nos droits, dit le général Dubourg; si vous les oubliez, nous vous les rappellerons.

Le duc protesta de son patriotisme; mais comme les grondements de la place couvraient sa voix, la Fayette, pour le rassurer, songea à reprendre la petite scène de balcon qu'il avait jouée avec tant de succès sous Louis XVI. Prenant un drapeau tricolore, il attira Philippe à un balcon. A la vue des trois couleurs, le peuple cria : « Vive la Fayette! » et quand il eut embrassé le duc, on cria aussi : *Vive le duc d'Orléans!...*

Ce bon général n'avait-il pas été bien loin pour un chef de la charbonnerie, pour un républicain qui, dans les réunions de cette société secrète, avait si éloquemment combattu la royauté et l'ambition des d'Orléans?... Il le comprit. Il alla au Palais-Royal pour dicter ses conditions. Philippe vint au-devant de lui, plein d'un affectueux respect. Ils parlèrent de la République. Le duc l'aimait, comme la Fayette; mais le pays la redoutait. Ce qu'il fallait, c'était « un trône entouré d'institutions républicaines ».

La Fayette fut séduit et bientôt convaincu. Plus tard à Carrel, qui lui reprochait son aveuglement, il répondait : « Que voulez-vous, mon ami ? A cette époque-là je le croyais bon et bête. »

La nouvelle formule de gouvernement circula bientôt et fit des dupes même chez les républicains. Le vieux conventionnel Grégoire s'écria avec enthousiasme : « Mon Dieu ! serait-il vrai ? Nous aurions tout ensemble la République et un roi ! »

D'autres cependant furent moins aveugles ; témoins ces jeunes gens que, dans son prosélytisme, M. Thiers avait décidé à se rendre au Palais-Royal, en leur disant que le lieutenant général les demandait. Ces jeunes gens étaient MM. Boinvilliers, Godefroi Cavaignac, Guinard, Bastide, Thomas, Chevalon. Le duc ne les attendait pas : néanmoins, il leur fit un accueil gracieux. La conversation fut bientôt sur le terrain politique. Le duc avoua qu'il avait été républicain, mais qu'il condamnait ce système, surtout en France.

— Monseigneur, lui dit alors Bastide, dans l'intérêt même de votre couronne vous devriez convoquer les assemblées primaires.

Le prince changea de visage et prenant la parole avec vivacité, il dit que la Révolution avait laissé trop de pages funestes à côté de quelques pages glorieuses. Il attaqua, avec un certain talent de parole, l'œuvre de la Convention, quand Godefroi Cavaignac, arrêtant sur lui son regard clair et dur, lui dit brusquement :

— Mon père était de la Convention, monsieur.

— Le mien aussi, monsieur, répliqua d'Orléans, et je n'ai jamais connu d'homme plus respectable.

Et il partit de là pour venger la mémoire du duc Égalité. — Quand ce sujet fut épuisé, M. Boinvilliers lui exprima la crainte de voir le clergé et les *carlistes* (un nouveau mot) reconquérir leur funeste influence.

— Oh ! pour ceux-là, s'écria le duc énergiquement, ils ont porté de trop rudes coups à ma maison : une barrière éternelle nous sépare. *Vous savez ce que sont les haines de famille ! Eh bien, celle qui devise le branche aînée de la branche cadette des Bourbons ne date pas d'hier, elle remonte à Philippe, frère de Louis XIV.*

Très vrai. Mais de quelle hypocrisie n'était-elle pas recouverte cette vérité !... Ce n'est pas là ce qu'il venait de dire à M. Mortemart. Ayant eu l'aplomb de parler de d'Orléans-Sardanapale, il fit l'éloge du régent. Était-ce opportun ?... Et ces ancêtres le recommandaient-ils assez pour qu'il conclût ensuite :

— Vous reviendrez à moi, messieurs, vous verrez.

— Jamais ! dit un des visiteurs.

— Il ne faut jamais prononcer ce mot. Le proverbe le dit : Ni jamais ni toujours.

Les républicains se retirèrent, assez tristes de connaître tout le résultat de la bataille des trois jours.

Retournons à Charles X.

Tandis que Philippe d'Orléans, à la dérobée, allongea la main vers la couronne restée aux Tuileries, dans la nuit du 30 au 31, la duchesse de Berry, alarmée, suppliait Charles X de quitter Saint-Cloud. Au lever du jour, le vieux roi consentit à se mettre en route pour Trianon. Ce départ précipité ressembla à une fuite. Deux régiments, deux bataillons de Suisses et une batterie d'artil-

lerie accompagnèrent la famille royale, qui arriva à cinq heures au Trianon. Ce ne devait être qu'une halte, et les troupes reçurent l'ordre de prendre la route de Rambouillet, où le roi arriva dans la nuit suivante.

Ce château de Rambouillet est plein de souvenirs instructifs pour les peuples et pour les rois.

Là, Marie-Antoinette avait joué à la bergère. Là, Marie-Louise s'était arrêtée en 1814 avec le roi de Rome. Là enfin, le 1^{er} août 1830, la fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême, vint rejoindre son oncle pour reprendre avec lui le chemin de l'exil.

A la vue de l'orpheline du Temple, Charles X se mit à pleurer.

— Nous voilà, je l'espère, réunis pour toujours, dit-elle.

Le même jour le roi adressa au duc d'Orléans une ordonnance ainsi conçue :

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une autre partie de la France, comptant d'ailleurs sur le sincère attachement de son cousin, le duc d'Orléans, le nomme lieutenant général du royaume.

« Le roi, ayant jugé convenable de retirer ses ordonnances du 25 juillet, approuve que les chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

« Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille ou à sa liberté, il se défendrait jusqu'à la mort. »

« CHARLES. »

« Fait à Rambouillet, le 1^{er} août.

M. Dupin était près du duc au moment où il reçut ce message. Il proposa une rupture et rédigea une réponse très dure. Le duc l'approuva, puis se ravisa et enfin remit à l'envoyé du roi une lettre pleine de témoignages d'affection et d'inaltérable fidélité.

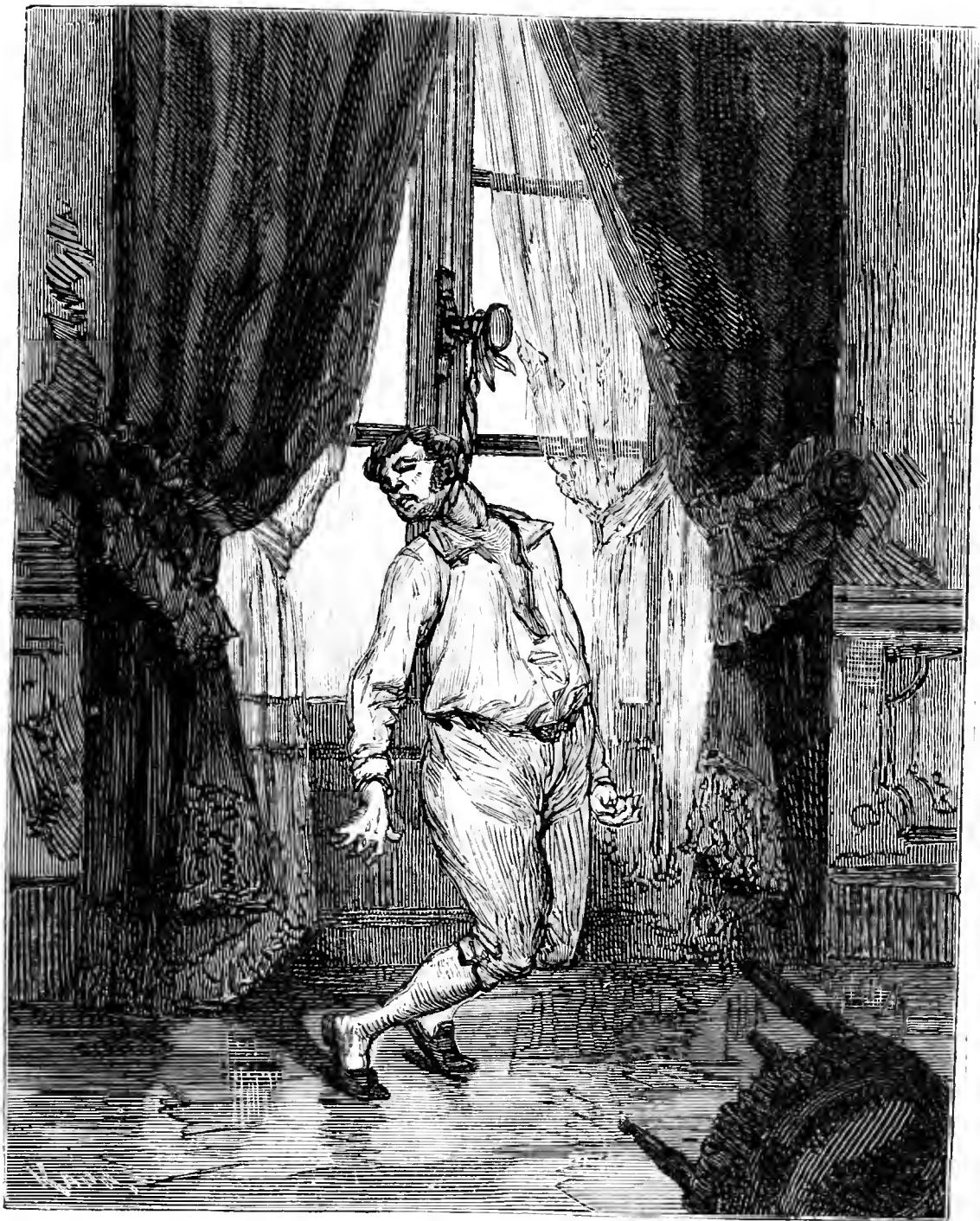
Charles X en fut profondément touché. Convaincu que la loyauté du duc était la meilleure garantie de l'avenir royal destinée au duc de Bordeaux, il résolut d'abdiquer la couronne et décida le dauphin à suivre son exemple pour assurer le salut de la dynastie.

Ah! s'il avait pu entendre à même heure le duc d'Orléans qui, dans ses salons, racontant que Charles X venait de le nommer lieutenant général, ajoutait avec amertume :

— A un trait pareil, je reconnais bien la branche aînée. Il a voulu me compromettre auprès de vous!

Et il fallait que M. Laffitte prît la défense de Charles X contre celui qui se disposait à lui voler sa couronne.

Le lendemain, M. de Latour-Foissac, porteur de l'acte d'abdication, se présentait au Palais-Royal. La porte du duc lui fut refusée. Il parvint à grand'



— Voilà Monseigneur, dit-il.

peine jusqu'à la duchesse. Celle-ci l'assura que la famille royale pouvait compter sur son mari qui était un honnête homme.

La confiance du roi était tellement aveugle qu'il adressait par une simple lettre son abdication et celle de son fils au lieutenant général.

Il disait : « Vous aurez donc à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître ces dispositions, c'est un moyen d'éviter bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique et vous me ferez connaître, le plus tôt possible, la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V. »

Que répondre?... Rien. Que faire?... Au milieu de ses hésitations le duc s'écriait :

« La régence est pour moi pleine de périls. Henri V n'aurait qu'à avoir des coliques, et je passerais en Europe pour un empoisonneur. »

Cependant si la duchesse de Berry arrivait avec son fils ?

Cette éventualité le remplit de terreur. Il fallait à tout prix conjurer une semblable démarche, et il imagina d'envoyer à Charles X des commissaires qui le presseraient de s'éloigner. Il fit choix du maréchal Maison et de MM. Barrot, Jacqueminot et Schooen.

— Mais, demanda celui-ci, que ferons-nous si l'on nous remet le duc de Bordeaux ?

— Le duc de Bordeaux ! s'écria Philippe, mais c'est votre roi !

A cette exclamation, la duchesse d'Orléans se leva et se jeta dans les bras de son époux, en lui disant :

— Ah ! vous êtes le plus honnête homme du royaume !...

Les commissaires arrivés à Rambouillet au milieu de la nuit ne furent point reçus par le roi, qui se contenta de leur offrir l'hospitalité pour la nuit.

Ils rentrèrent à Paris : mais cette fois l'honnêteté du duc n'y tint plus.

« Qu'il parte ! s'écria-t-il avec violence. Il faut qu'il parte ! Il faut l'effrayer !... »

Quelques heures plus tard (3 août) des hommes payés parcouraient Paris en criant : « Charles X menace Paris !... A Rambouillet !... A Rambouillet !... » On battit le rappel, et dans la cour du Palais-Royal, M. de Rumigny distribuait de la poudre et des armes.

L'idée d'une campagne hors des murs séduisait beaucoup de jeunes imaginations. Le commandement de l'expédition fut donné fut donné au général Pajol, et la Fayette lui accorda cinquante hommes par légion de la garde nationale. On réquisitionna tous les véhicules possibles. Et cette multitude sans vivres, sans argent, sans ordres, au nombre de quinze mille hommes environ, se mit en route pour Rambouillet.

A la nouvelle de l'approche de ces hordes dont on ignorait le nombre, tout fut en rumeur au château de Rambouillet. Les courtisans disparurent, et quelques-uns avec une précipitation si honteuse qu'ils oublièrent leurs chapeaux à plumes blanches.

Charles X, avec son calme ordinaire, reçut les commissaires du lieutenant général. O. Barrot prit la parole et exposa les horreurs de la guerre civile, les dangers... Le roi repartit que la couronne n'était point menacée, les droits du duc de Bordeaux étant réservés.

— Sans doute, reprit M. Barrot, mais ce n'est pas dans le sang qu'il faut placer le trône de Henri V.

— Et soixante mille hommes menacent Rambouillet ! ajouta le maréchal Maison.

A ces mots, le roi, surpris, attira le maréchal à part et lui dit :

— Monsieur, je crois à votre loyauté ; vous m'affirmez sur l'honneur que l'armée parisienne compte soixante mille hommes ?

— Oui, Sire.

Charles X n'hésita plus. La retraite fut décidée, et la famille royal quitta Rambouillet pour Maintenon. Il était convenu que le roi s'embarquerait à Cherbourg. Mais, toujours confiant dans son cousin, le roi en prenant congé de sa garde adressa à ces fidèles soldats l'ordre de se rendre à Paris, d'y faire soumission au lieutenant général du royaume « qui, disait-il, a pris toutes les mesures pour leur sûreté et leur bien-être à venir ».

Cependant les Parisiens entraient en désordre dans Rambouillet. Dans la cour du château, M. Degousée trouva un fourgon scellé renfermant les diamants de la couronne et en prit possession en présence des commissaires. Des hommes du peuple s'emparèrent des carrosses dorés abandonnés par la cour, entre autres des magnifiques voitures du sacre. Ils s'y entassèrent pèle-mêle et rentrèrent ainsi à Paris avec des attelages de huit chevaux, conduits par des cochers en livrée royale et précédés des quatre-vingts millions de diamants.

Ils se firent conduire chez le duc d'Orléans et crièrent sous les fenêtres :

— Tenez, les voilà vos voitures !

En effet, il n'y avait plus qu'à en changer les écussons aux armes des Bourbons.

La farce était jouée ou du moins touchait à son dénouement.

XXV

LE DUC ÉGALITÉ — LA DUCHESSE ET SES FILLES.

En fait la révolution était terminée. Déjà ceux qui osaient élever la voix contre le duc d'Orléans étaient traités en ennemis de la paix publique.

Les républicains savaient qu'ils ne devaient plus compter sur la Fayette. Le général avait fait écrire sur les drapeaux de la garde nationale ces trois mots : *Liberté Égalité Ordre public*.

Le mot *Égalité* prêtant à des allusions amusantes ou fâcheuses, selon l'opinion, M. Girod (de l'Ain) supplia la Fayette de le supprimer. — « Il rappelait de trop lamentables souvenirs ».

Le général hésitait, mais M. Girod, devenu pathétique, s'écria :

« C'est un fils qui vous implore au nom de la mémoire de son père ! »

Cependant qui était plus digne de porter le nom d'Égalité que le lieutenant général du royaume ?

Jamais prince n'était allé au-devant de la popularité avec plus de bonhomie, plus d'abandon. Combien d'hommes du peuple, en ce temps-là, purent se vanter

d'avoir pressé dans leurs mains calleuses la main du prince vivement offerte aux passants! Ne l'avait-on pas vu dans la rue Saint-Honoré porter à ses lèvres un verre présenté par un ouvrier? Il allait à pied, comme un « simple mortel », coiffé d'un chapeau gris et portant un parapluie. Son palais était devenu celui du peuple; y entraient qui voulait. L'acteur, dans son geste, dans ses attitudes, était par ses talents à la hauteur du rôle qu'il avait pris. C'était avec un art infini que le duc Égalité allait se transformer en Louis-Philippe 1^{er}, roi des Français.

La duchesse Amélie, madame Adélaïde, les princesses Louise, Marie et Clémentine avaient aussi à remplir leur petit bout de rôle.

Les hôpitaux étaient encombrés de blessés. Ces dames résolurent de leur faire une visite solennelle. Elles se rendirent à l'Hôtel-Dieu, accompagnées de MM. de Berthois, de Laborde, Degousée, etc. En entrant dans ces dortoirs funèbres, elles ne purent se défendre d'une émotion bien naturelle. La duchesse d'Orléans, trop élevée par sa piété au-dessus des choses de ce monde pour abaisser à un calcul d'intérêt un acte d'humanité, adressa de douces paroles aux premiers blessés que le hasard plaça sur son chemin : C'étaient des gardes-royaux.

« Est-ce pour consoler nos ennemis que ces dames viennent? » murmura d'une voix éteinte un combattant de juillet. Ces paroles avaient frappé l'oreille de M. Degousée, qui donnait le bras à la princesse Clémentine. Il s'approche rapidement de la duchesse d'Orléans et lui dit :

— Madame, ceci n'est pas seulement une visite d'humanité, c'est une visite politique. Et il montrait du doigt un lit surmonté d'un drapeau tricolore. Dans ce lit était un jeune homme à qui un boulet avait emporté une jambe. Le feu de la fièvre et celui de l'enthousiasme brillaient dans ses yeux. Madame Adélaïde courut à lui, et comme elle se répandait en paroles pour le consoler, il dit en levant ses regards vers le drapeau placé sur sa tête :

— Voilà ma récompense.

— D'où êtes-vous? continua madame Adélaïde.

— De Randan.

— Ah! tant mieux. Nous avons là un château : Vous y passerez votre convalescence, n'est-ce pas?

Et se tournant vers M. Degousée, la princesse lui demanda à voix basse :

— Eh bien, êtes-vous content?

Le soir M. Degousée dina au Palais-Royal. Au moment où il se retirait M. de Berthois lui dit :

« Vous ne ferez pas votre chemin ici. Vous dites des vérités utiles, mais vous les dites trop crûment. » (L. Blanc)

Le *Moniteur* du 5 août donna les renseignements suivants sur le nombre des morts et des blessés :

« *Hôtel-Dieu*. Il est entré près de cinq cents blessés appartenant pour la plupart aux citoyens puisqu'on ne comptait que vingt-cinq militaires sur cinq cents blessés. Il en est mort trente-huit le premier jour, douze le deuxième et huit le troisième.

« *Hôpital de la Charité.* Il est entré environ 500 blessés dont 40 sont morts. On espère sauver un grand nombre des autres.

« *Hôpital Beaujon.* On avait annoncé qu'il existait six cents blessés dans cet hôpital. Il n'y en a été porté que quatre-vingts. Huit ou dix ont été amputés. On comptait hier quinze ou seize morts.

« *Hôpital du Gros-Caillou.* On a reçu deux cents blessés. Un grand nombre d'amputations ont été faites. Il n'est mort aucun malade. Ce fait, qui semblait extraordinaire, a été confirmé par les assertions de MM. Larrey et Alibert.

Hôpital du Val-de-Grâce. On n'y a reçu que vingt blessés environ. Des enquêtes faites portent le nombre des morts et des blessés pendant les journées du 27 et 28 de 1,600 à 1,700. Il est probable que le nombre est plus considérable, mais on n'a pu avoir de renseignements sur les blessés reçus dans les ambulances ou qui se sont fait reconduire chez eux. Il n'est question ici que des morts. »

Ces statistiques, d'une rédaction si bizarre, ne disent pas encore à quel prix le peuple prolétaire paya l'honneur d'avoir battu l'aristocratie nobiliaire au profit de l'aristocratie bourgeoise. Le peuple ouvrier ne paya point seulement de son sang, mais de son salaire, du pain des femmes et des enfants, les lauriers des trois glorieuses. On fit quelques souscriptions pour les blessés... mais les salariés sans ouvrage furent moins *heureux* que ces derniers.

Ils eurent, dans les premiers jours, les poignées de main de Philippe, les éloges des journaux, qui les félicitaient de leur désintéressement, de leur honnêteté, comme s'ils devaient en être étonnés et les avaient cru jusqu'alors des voleurs. Et ce fut tout; pendant qu'une foule avide se ruait au Palais-Royal, chez Laffitte, ou aux Tuileries à la curée des places. Nous voudrions nous abstenir de toute considération politique; nous ne le pouvons pas. Nous devons dire dans quelles conditions les d'Orléans allaient passer du Palais-Royal aux Tuileries. Autrement nous ne montrerons dans ce palais que de pâles et vagues silhouettes. Pour bien juger le roi de la bourgeoisie, il faut saisir tout de suite son attitude vis-à-vis du peuple qui lui avait conquis sa couronne.

Que fit-il?... Rien. « Rien ne fut tenté, dit L. Blanc; au-dessous de la charte révisée et du couronnement d'un roi il n'y eut plus que le règne d'un fatalisme brutal. On se prépara toutefois à prêter trente millions au commerce. Mais il n'était pas loisible au gouvernement de distribuer au hasard le revenu public. On prêta donc sur gages à ceux qui possédaient; par conséquent on prêta à des banquiers connus, à des manufacturiers opulents. La crise n'en pesa pas moins de tout son poids sur les plus pauvres.

« L'histoire ne présente rien de comparable à l'impuissance dont l'administration fit preuve dans les premiers jours qui suivirent la révolution, *impuissance pour le bien, non pour le mal.* »

En effet on rejeta toutes les propositions d'entreprises utiles qui pouvaient fournir du pain aux ouvriers sans ouvrage :

La création d'une imprimerie pour une édition des œuvres de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes fut repoussée par cette raison qu'après la victoire du libéralisme, ces œuvres de propagande étaient inutiles.

On n'avait dans les arsenaux que 900,000 fusils ; il en fallait trois millions. Le gouvernement en refusa la fabrication à l'industrie nationale qui la réclamait et fit des commandes en Angleterre!...

XVI

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS EST ÉLU ROI DES FRANÇAIS.

Les ministres sont encore installés aux Tuileries, mais bientôt ils céderont la place au roi. Le tapissier de la cour a déjà reçu des ordres ; on n'attend plus que le vote de la chambre, une formalité. Ceux des combattants de juillet qui sont encore sur leurs jambes et ont conservé des illusions vont crier aux portes de la chambre : « Pas d'hérédité!... Pas de trahison! » Mais la Fayette accourt les apaiser, et les députés en sont quittes pour la peur. On prendra des mesures contre *les fauteurs de désordre, contre les républicains.*

La constitution est refaite en quelques heures. Elle est suffisamment réactionnaire. Elle réserve tous les droits à une révolution nouvelle. Il ne reste plus qu'à voter pour le duc ; mais on aurait l'air d'aller trop vite. Un peu de pudeur ! Le vote est remis au lendemain 7 août.

Enfin on a trouvé une formule très habile, très convenable à l'usurpation du cousin de Charles X. La voici :

« La Chambre des députés prenant en considération l'impérieuse nécessité qui résulte des 26, 27, 28 et 29 juillet et de la situation générale où la France s'est trouvée placée à la suite de la violation de la charte constitutionnelle ; — Considérant en outre que par suite de cette violation et de la résistance héroïque des citoyens de Paris, le roi Charles X, S. A. R. Louis-Antoine, dauphin, et tous les membres de la branche aînée de la maison royale *sortent en ce moment du territoire français*¹, déclare que *le trône est vacant en fait et en droit* et qu'il est indispensablement besoin d'y pourvoir. »

De l'abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux, pas un mot. Charles et son petit-fils sortent du royaume : Qui quitte sa place la perd. Le duc d'Orléans ne lui prend pas sa place ; elle est vacante. Il lui succède !

Un membre demande que les collèges électoraux soient convoqués et donnent un mandat spécial pour l'élection d'un roi. Un autre propose que l'élection du duc d'Orléans soit soumise à l'acceptation du peuple. — On ne leur répond pas. Le don de la couronne sera voté comme un simple article de règlement.

Au scrutin!... Nombre de votants, 252. Boules blanches, 219 ; boules noires, 33. Une seule abstention, celle de M. de Cormenin, qui déclare n'avoir pas de mandat pour nommer un roi.

1. Charles X ne s'est embarqué que le 16 août.

Peu d'instants après, une délégation se rendait au Palais-Royal, pour y porter au duc d'Orléans L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ NATIONALE.

On y mit tant de hâte que l'on ne s'occupa même pas de la Chambre des pairs!... Quant au duc, bien qu'il fût « exempt d'ambition, habitué à une vie paisible », il se résigna à accepter, il se dévoua.

La première séance royale fut fixée au 9 août. On éleva au Palais-Bourbon un trône surmonté d'un dais en velours cramoisi et orné de drapeaux tricolores. On plaça devant trois pliants pour le lieutenant général et ses deux fils aînés. Une table où l'élu des 219 devait donner sa signature séparait le trône des pliants.

Enfin le canon des Invalides annonça l'arrivée du duc d'Orléans. La musique militaire joua *la Marseillaise*. Le prince parut, se couvrit, fit dire aux députés qu'il leur permettait de s'asseoir et invita le président à lire la déclaration du 7 août. Celui-ci ayant lu le dernier article ainsi conçu : — « Appelle au trône S. A. R. Philippe d'Orléans, duc d'Orléans », le prince reprit avec vivacité : « Louis-Philippe. »

Le président de la Chambre des pairs ayant lu ensuite l'acte d'adhésion de la pairie, Louis-Philippe lut son acceptation, puis se leva, ôta son gant, se découvrit et prononça la formule du serment que lui remit Dupont (de l'Eure).

Cette formalité remplie, le roi signa trois originaux de la Charte et de son serment, au milieu des cris de *Vive le roi!* En même temps quatre maréchaux déployèrent les attributs de la royauté : le sceptre, la couronne, l'épée et la main de justice. On enleva un des pliants, et le roi monta sur le trône.

Après avoir laissé quelques instants à la vive émotion de l'assemblée, le roi se leva et prononça son premier discours du trône.

Inutile de le reproduire, n'est-ce pas ?

HUITIEME PARTIE

LOUIS - PHILIPPE I^{er}

I

Louis-Philippe ne se pressa point de s'installer aux Tuileries ; on eût dit qu'il craignait d'y voir apparaître l'ombre de Louis XVIII. Il était d'ailleurs dans ses habitudes de procéder avec une sage lenteur, d'affecter pour les honneurs une indifférence que sa correspondance dément, enfin il craignait de laisser au Palais-Royal une partie de sa popularité bourgeoise. Il resta donc encore au palais d'Orléans à la disposition de la badauderie.

De mauvais plaisants s'entendirent pour aller chanter *la Marseillaise* sous ses fenêtres et crier : Vive le roi ! afin de le faire venir au balcon. Dans les hôtels, des guides se chargeaient de l'entreprise de la même manifestation populaire. Ils prenaient un franc par Anglais qui voulait voir le roi et, accompagnés de quelques chanteurs, conduisaient leurs souscripteurs au Palais-Royal. Ils entonnaient : *Allons, enfants de la Patrie*, et si après le premier couplet les fenêtres tardaient à s'ouvrir, ils réclamaient à grands cris : Le roi !... Le roi !...

Louis-Philippe cédait à l'amour de son peuple, se présentait, mettait la main sur son cœur et s'inclinait légèrement.

— Ahôh ! ahôh ! faisait un Anglais ; cela amusait moût bocoupe. Je donnai encore un franc pour la représentaicheune de demain.

Louis-Philippe n'eut jamais rien à refuser aux Anglais.

Le roi n'était cependant point naïf, il était difficile de le prendre pour dupe, mais il avait une confiance excessive dans l'emploi des petits moyens et, flatté par son entourage, se laissait persuader qu'il était aimé du peuple. Il devait renoncer peu à peu à cette débonnairété apparente. Il attendait qu'il fût solidement établi ; que l'administration fût épurée, que le peuple fût désarmé et la garde nationale transformée en garde bourgeoise par les exigences d'un uniforme coûteux.

En même temps qu'il prenait soin de plaire, il ne négligeait rien pour faire diffamer les Bourbons. Il laissait crier dans le Palais-Royal les libelles les plus atroces ; bien mieux, il faisait publier dans une feuille dévouée, *le Courrier français*, un article déjà paru en Angleterre, destiné à prouver l'illégitimité du duc de Bordeaux.



Le duc d'Orléans chez madame de Feuchères.

Voici ce document intitulé : *Protestation du duc d'Orléans*.

« Son Altesse Royale déclare par les présentes qu'il proteste formellement contre le procès-verbal daté du 29 septembre dernier, lequel acte prétend établir que l'enfant nommé Charles-Ferdinand-Dieudonné est fils légitime de S. A. R. Madame la duchesse de Berry.

« Le duc d'Orléans produira en temps et lieu les témoins qui peuvent faire connaître l'origine de l'enfant et de sa mère; il produira toutes les pièces nécessaires pour rendre manifeste que la duchesse du Berry n'a jamais été enceinte

depuis la mort infortunée de son époux, et il signalera les auteurs de la manifestation dont cette très faible princesse a été l'instrument.

« En attendant qu'il arrive un moment favorable pour dévoiler toute cette intrigue, le duc d'Orléans ne peut s'empêcher d'appeler l'attention sur la scène fantastique qui, d'après le susdit procès-verbal a été jouée au pavillon Marsan.

« Le *Journal de Paris* que tout le monde sait être un journal confidentiel, annonça, le 20 août dernier, le prochain accouchement dans les termes suivants :

« Des personnes qui ont l'honneur d'approcher la princesse nous assurent que l'accouchement de Son Altesse Royale n'aura lieu que du 20 au 28 septembre. »

Lorsque le 28 septembre arriva, que se passa-t-il dans l'appartement de la duchesse ?

« Dans la nuit du 28 au 29, à deux heures du matin, toute la maison était couchée et les lumières éteintes : à deux heures et demie, la princesse appela ; mais la dame de Vathaire, sa première femme de chambre, était endormie ; la dame Lemoine, sa garde, était absente, et le sieur Deneux, l'accoucheur, était déshabillé.

« Alors la scène changea : la dame Bourgeois alluma une chandelle, et toutes les personnes qui arrivèrent dans la chambre de la duchesse virent un enfant qui n'était pas encore détaché du sein de sa mère.

« Mais comment cet enfant était-il placé ?

« Le médecin Baron déclare que l'enfant était placé sur sa mère et encore attaché par le cordon ombilical.

« Les deux praticiens savent combien il est important de ne pas expliquer plus particulièrement comment l'enfant était placé sur sa mère.

« Madame la duchesse de Reggio fait la déclaration suivante :

« J'ai été informée sur-le-champ que Son Altesse Royale ressentait les douleurs de l'enfantement ; j'accourus auprès d'elle, à l'instant même, et en entrant dans la chambre je vis l'enfant sur le lit et non encore détaché du sein de sa mère. »

« Ainsi l'enfant était sur le lit, la duchesse sur le lit et le cordon ombilical introduit sous la couverture.

« Remarquez ce qu'observa le sieur Deneux, accoucheur, qui, à deux heures et demie, fut averti par la duchesse ressentant les douleurs d'enfantement, qui accourut sur-le-champ auprès d'elle, sans prendre le temps de s'habiller entièrement, qui la trouva dans son lit et entendit l'enfant crier.

« Remarquez ce que dit Madame de Goulard qui, à deux heures et demie, fut informée que la duchesse ressentait les douleurs de l'enfantement, qui vint sur-le-champ et entendit l'enfant crier.

« Remarquez ce qui vit le sieur Franque, garde-du-corps de Monsieur, qui était en faction à la porte de Son Altesse Royale et qui fut la première personne informée de l'événement, par une dame qui le pria d'entrer.

« Remarquez ce que vit M. Lainé, garde national, qui était en faction à la porte du pavillon Marsan, qui fut invité, par une dame, à monter, qui monta, fut introduit dans la chambre de la princesse où il n'y avait que le sieur Deneux et

une autre personne. et qui, au moment où il entra, observa que la pendule marquait deux heures trente-cinq minutes.

« Remarquez ce que vit le médecin Baron, qui arriva à deux heures trente-cinq minutes, et le chirurgien Bougon, qui arriva quelques instants après.

« Remarquez ce que vit le maréchal Suchet, qui était logé par ordre du roi au pavillon de Flore, et qui au premier avis que Son Altesse Royale ressentait les douleurs de l'enfantement, se rendit en toute hâte à son appartement, mais qui n'arriva qu'à deux heures quarante-cinq minutes et qui fut appelé pour assister à la section du cordon ombilical qui eut lieu quelques instants après.

« Remarquez ce qui doit avoir été vu par le maréchal de Coigny, qui était logé aux Tuileries par ordre du roi, qui fut appelé lorsque Son Altesse Royale était délivrée, qui se rendit en hâte à son appartement, mais qui n'arriva qu'un moment après que la section du cordon avait eu lieu.

« Remarquez enfin ce qui fut vu par toutes les personnes qui furent introduites après deux heures et demie jusqu'au moment de la section du cordon ombilical, qui eut lieu quelques minutes après deux heures trois quarts. Mais où étaient donc les parents de la princesse pendant cette scène qui dura au moins vingt minutes? Pourquoi pendant un si long espace de temps affectèrent-ils de l'abandonner aux mains de personnes étrangères, de sentinelles et de militaires de tous rangs? Cet abandon affecté n'est-il pas précisément la preuve la plus complète d'une fraude grossière et manifeste? N'est-il pas évident qu'après avoir arrangé la pièce, ils se retirèrent à deux heures et demie et que, placés dans un appartement voisin, ils attendirent le moment d'entrer en scène et de jouer les rôles qu'ils s'étaient assignés.

« Et, en effet, vit-on jamais, lorsqu'une femme, de quelque classe que ce soit, était sur le point d'accoucher, que pendant la nuit les lumières fussent éteintes, que les femmes placées autour d'elle fussent endormies, que celle qui était plus spécialement chargée de la soigner s'éloignât, que son accoucheur fût déshabillé, que sa famille, habitant sous le même toit, demeurât plus de vingt minutes sans donner signe de vie.

« S. A. R. le duc d'Orléans est convaincu que la nation française et tous les souverains de l'Europe sentiront toutes les conséquences dangereuses d'une fraude si audacieuse et si contraire aux principes de la monarchie héréditaire et légitime.

« Déjà la France et l'Europe ont été victimes de l'usurpation de Bonaparte. Certainement une nouvelle usurpation de la part d'un prétendu Henri V ramènerait les mêmes malheurs sur la France et sur l'Europe.

« Fait à Paris, le 30 septembre 1820. »

(*Courrier français* du 2 août 1830.)

* Nous ne sommes pas suspect de sympathies pour les Bourbons, mais nous devons rendre cette justice à Charles X, qu'il valait mieux que son cousin, Louis XVIII, lorsque cette calomnie parut en Angleterre, marqua au duc d'Orléans une froideur plus accentuée, et il avait raison.

Nous n'insisterons pas sur le peu de valeur d'une calomnie qui se reproduit à la naissance de tous les héritiers de la couronne. On a de même accusé d'illégitimité Louis XIV, le roi de Rome, le fils de Napoléon III et le duc Louis-Philippe d'Orléans lui-même.

Mais, comme dit Basile, il en reste toujours quelque chose. Lorsque la famille royale quitta Rambouillet et prit le chemin de l'exil, elle eut plus d'une fois l'occasion de s'en apercevoir.

M. Mazas, qui fut du voyage, le rapporte ainsi :

« La pensée qui occupait le plus les habitants de Cherbourg, en songeant au spectacle que l'embarquement du roi allait lui offrir, c'était de voir bien distinctement le visage du duc de Bordeaux. En voici le motif :

« Ces étrangers, ces reptiles anglais, dont l'affluence considérable surprenait les bourgeois de cette ville, avaient pris pour principal texte des diatribes infernales qu'ils vomissaient contre les Bourbons, la prétendue bâtardise du duc de Bordeaux. Ils donnaient à cet égard des détails dont la perfidie ébranlait quelques esprits et surprenaient même ceux qui n'y ajoutaient pas foi ; de sorte que chacun désirait s'assurer de ses propres yeux jusqu'à quel point les traits de l'enfant démentaient ces atroces calomnies.

« Le matin même de ce lundi, avant l'arrivée du cortège, les cafés retentissaient du cri de cette phrase : *Dans quelques heures, nous allons voir le petit bâtard.* »

Lorsque la famille royale entra dans Cherbourg, « chacun cherchait surtout à voir le duc de Bordeaux. Certes si l'on avait arrangé les choses avec intention, l'épreuve n'eût pas été plus complète. Les deux enfants de France occupaient leur place dans la voiture du roi, et ils se tenaient à la portière pour satisfaire une curiosité bien naturelle à leur âge. Ces deux petites têtes, placées à côté l'une de l'autre, comme dans un cadre, offraient une ressemblance remarquable par la coupe du visage, le teint de la peau et l'ensemble des traits. Cette identité frappa singulièrement les habitants de Cherbourg ; j'en ai vu quelques-uns, depuis cette époque, qui me dirent : « Cette particularité, due au simple hasard, fit un effet prodigieux sur notre population. »

Quelques instants plus tard, Charles X et sa famille s'embarquait sur le paquebot anglais *Great-Britain*.

Ce n'était pas assez d'avoir « effrayé » le roi pour assurer l'usurpation et en hâter l'accomplissement ;

Ce n'était pas assez de l'avoir fait insulter sur la route de l'exil ;

Ce n'était pas assez d'avoir diffamé la duchesse de Berry en anglais et en français, en 1820 et en 1830 ; le bon cousin d'Orléans fit pire encore :

« Un brick, commandé par le capitaine Thubault, avait reçu l'ordre d'escorter le *Great-Britain* et de le couler bas pour peu que Charles X eût essayé d'agir en maître. Cette prévoyance inexorable ne fut pas justifiée par l'événement. »

(L. Blanc, *Hist. de dix ans.*)

II

LES ANTÉCÉDENTS POLITIQUES DE LOUIS-PHILIPPE. — LE PLAN DE LA RÉVOLUTION DE 1830 FAIT EN 1814

Louis-Philippe trompait tout le monde, ses parents et le peuple.

Pendant l'émigration, — sa correspondance en fait foi, — non seulement il conspirait contre la Révolution, mais encore contre la branche aînée.

Avant de raconter les principaux événements de son règne, il est bon de rappeler ses antécédents. C'est un mensonge effronté cette proclamation que nous avons citée : — « Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution; le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous; le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores, etc. »

Il était avec Dumouriez lorsque celui-ci négocia avec les Autrichiens, et conclut avec le prince de Saxe-Cobourg une convention secrète, par laquelle il s'engageait à laisser entre les mains de l'ennemi, à titre de gages, Condé, Lille et Valenciennes, puis à marcher sur Paris dans l'intention de rétablir la constitution de 91 *avec Louis-Philippe pour roi*.

Il était avec lui lorsque, vaincu et abandonné par son armée, il se retira vers le prince de Cobourg.

Mais tandis que Dumouriez refusait de se mettre à la tête des émigrés et des Autrichiens contre la France, le duc Louis-Philippe suppliait ses cousins de Bourbon de lui donner un commandement pour participer à l'invasion de la France et au rétablissement du roi légitime.

Ces demandes, accueillies avec méfiance, étaient faites dans le double but de se ménager les Bourbons et de masquer les intrigues du parti déjà formé par Philippe-Égalité. Vers la fin de l'Empire, en 1812, Louis-Philippe était déjà l'espoir de Fouché. La finesse et la perspicacité du duc d'Otrante ne peuvent faire l'objet d'un doute, et il fallait que l'intrigue orléaniste fût déjà assez solidement nouée, pour qu'il acceptât de la diriger. Parmi ses agitateurs les plus ardents se trouvait Paul Didier, ancien professeur de droit à Grenoble, ambitieux effréné, sans moralité et sans conviction. Cet homme était depuis longtemps aux gages du duc d'Orléans, et voici ce qu'à ce sujet rapportent les *Archives de la police*, publiées par Peuchet, bibliothécaire de la préfecture :

« En 1814, Paul Didier se préparait à faire un voyage à Parme, espérant que le duc d'Orléans lui tiendrait une partie des promesses qu'il lui avait faites en se servant de son nom. Mais les événements changèrent la face des choses. Didier, à la nouvelle de la chute de l'empereur, accourut à Paris, exaltant son royalisme et en même temps se rapprochant de MM. L..., N..., D..., B..., et d'autres qui constituèrent le parti dit orléaniste. Didier que la charge de maître des requêtes

qu'on lui accorda ne satisfit point, passa vers la fin de l'année dans les rangs des libéraux.

« Aux Cent jours, il afficha un bonapartisme exagéré : c'était un leurre. Didier cependant s'était rapproché de Fouché qui, voulant donner la couronne au duc d'Orléans, chargea celui-là d'aller en traiter avec les alliés à Vienne avant l'entrée en campagne. Mais une barrière infranchissable retint ce messager en deçà des frontières de la France qu'il ne put passer. On sait avec quelle rapidité le malheureux Napoléon alla du golfe de Juan à Waterloo et de là à Rochefort. La promptitude de sa chute déjoua toute combinaison. Fouché, pris au dépourvu, n'eut que le temps de se retourner vers Louis XVIII : aussi parla-t-il comme un dévoué serviteur du roi lorsque Didier vint prendre ses ordres.

« Dans cette occurrence, Paul Didier se mit en avant et ayant reçu les lettres patentes de sa nomination à la charge de chancelier du royaume, dans le cas où la tentative réussirait, un diplôme de duc et pair héréditaire, une concession de 200,000 francs de rentes en biens-fonds, de 200,000 autres en rente cinq pour cent avec promesse d'un traitement annuel de 200,000 francs et enfin le grand cordon de la Légion d'honneur, il partit, muni d'une très forte somme en or et en billets de banque pour aller préparer les voies.

« Les conspirateurs n'auraient pas été fâchés de reculer jusqu'en 1817 l'ouverture de leurs opérations parce qu'à cette époque il y aurait eu moins de troupes étrangères en France ; mais aussitôt que le comité chef eut connaissance du mariage de S. A. R. le duc de Berry, il ne balança plus.

« Il fallait par un coup hardi s'emparer de Grenoble, dominer l'esprit des soldats, entraîner la population, et pour cela feindre un nouveau débarquement de Bonaparte qui, cette fois, serait supposé à Brest. Le Dauphiné soulevé, on marcherait sur Lyon, et là on convoquerait les états généraux. Ceux-ci créeraient un gouvernement provisoire, composé du général Gérard, du duc d'Otrante, de Dupont (de l'Eure) et de Didier. On continuerait la guerre si la révolution n'était pas spontanée, et après la première bataille gagnée, le duc d'Orléans serait déclaré général du royaume et le marquis de la Fayette commandant de toutes les gardes nationales. »

En 1830, on ne s'est pas beaucoup écarté de ce plan. Continuons :

« Les fonds étaient faits en partie pour payer les premiers frais ; c'étaient les banquiers Q..., D... et L... qui les fourniraient sur des mandats signés Didier et d'O... Chaque lieutenant général en activité qui passerait au parti recevrait une dotation de 30,000 livres de rentes, le titre de duc, le grand cordon de la Légion d'honneur. On ferait marquis avec un majorat de 12,000 francs et la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, tout maréchal de camp *dont la défection serait utile*. Le titre de comte. 12,000 francs de pension et la croix de commandeur seraient acquis à tout colonel qui passerait au nouveau gouvernement en entraînant son régiment. Des récompenses inférieures étaient réservées aux moindres grades.

« Des renseignements trompeurs parvenus à Didier, dans la semaine où eut lieu l'exécution du maréchal Ney, 16 décembre 1815, lui firent espérer de pou-

voir s'emparer plus facilement de Lyon que de Grenoble. Il se transporta donc à Lyon en janvier 1816 et faillit, en effet, s'en rendre maître. Un incident bizarre dévoila la conspiration. »

Cet incident, rappelons-le brièvement.

Une jeune fille, qui avait surpris par hasard les secrets de la conspiration, les révéla à son confesseur, qui à son tour en avertit la police. Didier, obligé de fuir, dut son salut au gendarme chargé de l'arrêter et qui était du complot.

Cette malheureuse tentative fut suivie un peu plus tard dans l'Isère d'une échauffourée sanglante et d'un procès où seize patriotes trompés par Didier furent condamnés à mort.

Le nom des d'Orléans manquant de popularité, Didier avait soulevé les paysans de l'Isère au nom de Napoléon II. Pendant que ceux dont il avait trompé la foi politique mouraient par le fer ou le feu, il fuyait... Sur la frontière de Piémont, un pâtre le livra à la gendarmerie. Il montra devant ses juges une grande fermeté, ne compromit personne et voulut mourir en emportant le secret des d'Orléans. Sa sentence de mort fut prononcée le 9 juin. En vain le général Donadieu le pressa-t-il de faire des révélations. Il resta inébranlable. Il lui dit seulement que *le roi devait éloigner le plus possible de son trône et de la France le duc d'Orléans et M. de Talleyrand.*

En transmettant ces expressions au gouvernement, le général Donadieu ajoutait : « Ce sont les dernières paroles d'un homme qui allait passer dans l'éternité. »

En effet, quelques heures plus tard Paul Didier montait à l'échafaud.

Tandis que le sang coulait pour lui, le duc d'Orléans, resté exilé à Londres, suppliait Louis XVIII de demander la levée de son exil. Le roi refusa de faire rentrer ce dangereux parent; mais, comme fiche de consolation, il lui accorda la remise du tiers de ses contributions et de celles de la duchesse douairière sa mère. C'était toujours cela.

D'autre part, Louis XVIII fut-il éclairé par sa police sur les véritables desseins et les chefs du complot?... On doit penser qu'il n'eut à ce sujet que des soupçons, et que M. Decazes garda le secret pour lui.

« Je ne peux concevoir, dit Peuchet, comment on a laissé ce complot parvenir à sa maturité lorsque je vois les archives de la simple préfecture de police regorger de renseignements précis sur les conspirateurs, de dénonciations venues de cent endroits pour dévoiler ce qui se tramait dans le Dauphiné. Je sais que les lumières parvinrent de toutes parts au comte Decazes, et que le ministre ferma constamment les yeux. *Avant 1830, cette conduite me paraissait inexplicable; depuis j'ai eu le mot de l'énigme.*

« Après la mort de Didier, sa famille, qui se trouvait réduite au dernier degré du malheur *reçut des secours d'une main inconnue.* La révolution de 1830 est venue en partie lever le voile qui pesait sur ce mystère. La constante faveur dont M. Didier fils n'a cessé de jouir et qu'il méritait à tous égards d'ailleurs, les fonctions importantes qu'on lui a confiées successivement, prouvent d'une manière éclatante quelle cause son père avait servie. »

Enfin aux révélations de Peuchet sont venus s'ajouter les témoignages de M. Bargmet de Grenoble qui avait été attaché à Paul Didier. Dans une polémique avec le général Donnaire en 1837, il dit que les principaux fauteurs de l'affaire de Grenoble ignoraient le véritable but, et que l'on fut obligé d'évoquer tour à tour les souvenirs de la République et ceux de Napoléon, encore palpitants dans le Dauphiné, « mais qu'il ne s'agissait *ni de la République ni de Napoléon* ».

L'affaire Didier ressemble beaucoup par son dénouement à l'affaire Favras. L'un et l'autre de ces célèbres conspirateurs mirent leur dévouement au service d'un prince qui ne fit rien pour les sauver. Le marquis de Favras, trahissant la Révolution pour servir l'ambition du comte de Provence (plus tard Louis XVIII), garda son secret même en face du gibet. Paul Didier trahit tous les partis de la Révolution pour un d'Orléans aussi prudent, aussi avisé que l'avait été en 1790 le comte de Provence, et garda jusque sur l'échafaud l'énigme de sa conspiration.

Sous Charles X comme sous Louis XVIII, ce prince que nous verrons bientôt si impitoyable contre les conspirateurs républicains ne cessa point de conspirer.

« Hélas ! il faut bien le dire, s'écrie à ce sujet M. Hipp. Castille, cet honnête père de famille, ce citoyen probe et économe, ce prince bienfaisant, devient à un moment sur le terrain de la politique ce que fut Tartufe dans la maison d'Orgon.

Il ajoute :

« C'est à l'honnête simplicité de ses mœurs, à ses qualités de père de famille qu'il dut les sympathies de la classe bourgeoise.

« Était-ce adresse chez Louis-Philippe ou simple instinct ? Avait-il à ce point compris les finesses de son rôle, que ses moindres actions, ses paroles, le costume, ce grand accessoire, que tout en un mot jusqu'à son économie domestique et sa nombreuse famille concordât à le faire adorer des bourgeois de Paris ?

Non certes. L'art peut créer des types imaginaires aussi parfaits ; mais lorsqu'on rencontre dans la vie réelle des acteurs si bien formés à l'emploi qu'ils occupent on peut attribuer à la nature et à l'éducation première la plus grande part du mérite.

Sans doute, quand Louis-Philippe souscrivait en faveur de l'insurrection grecque, parlait à la Chambre des pairs contre l'épuration, mettait ses fils au collège, donnait des fêtes à l'opposition, aux banquiers, aux avocats et aux négociants de Paris, il songeait à son rôle ; mais quand au milieu de ses enfants, de sa femme et de sa sœur, il se livrait aux joies de la vie domestique, lorsqu'il administrait son bien avec une prudence de comptable, lorsqu'il prenait M. Horace Vernet pour Raphael, Casimir de la Vigne pour un grand poète, Odilon Barrot pour un grand orateur, il était d'une parfaite bonne foi. »

On peut juger l'homme d'après son portrait. L'ensemble de la physionomie du roi est lourd, épais. Le front est plus large à la base qu'au sommet ; proportionnellement au bas du visage il est étroit. L'œil est fin et méfiant ; le menton est trop lourd pour dénoter l'énergie. Il trahit de l'égoïsme et de la faiblesse, je ne



Mort aux Ministres!

dis rien du nez qui est bourbonien et contredit singulièrement ceux qui en 1830 criaient que le duc d'Orléans n'était pas un Bourbon, mais un Valois. En somme, intelligence moyenne, caractère sans énergie, craintif et rusé. Rien de cruel, ni même de dur, mais rien qui annonce une âme généreuse et de la bonté. On comprend qu'il ait été ingrat envers ses amis, mesquin dans sa politique, impitoyable, comme la peur, envers ses ennemis; moins roi qu'entrepreneur de royauté. La royauté pour lui n'a jamais été qu'une affaire, et de toutes les effigies royales c'est la sienne peut-être qui convient le mieux à la pièce de cent sous.

III

UN ÉVÈNEMENT SINISTRE ; — LA MORT MYSTÉRIEUSE DU PRINCE DE CONDÉ.

Le bruit des acclamations qui avaient salué le roi à la revue passée au Champ de Mars le 29 août durait encore lorsqu'une nouvelle accompagnée de commentaires sinistres circula dans Paris.

Le 28 août, dans la matinée, le duc de Bourbon, prince de Condé, avait été trouvé suspendu par le cou à l'espagnolette d'une fenêtre. On ne savait si sa mort devait être attribuée à un suicide ou à un assassinat.

Le mystère dont cet événement tragique était entouré donna cours à des soupçons terribles, qui exercèrent sur le règne de Louis-Philippe une funeste influence ; à ce titre cette « cause célèbre » appartient à l'histoire.

Le prince de Condé, vieillard de soixante-quinze ans, achevait assez paisiblement, dans sa magnifique retraite de Chantilly, une existence fort agitée. On se souvient que c'était lui qui avait formé cette fanfaronne et turbulente armée à laquelle on donna son nom. Mais, usé par les plaisirs et accablé d'infirmités, il restait depuis longtemps étranger aux soucis de la politique. On l'avait vu rarement aux Tuileries, et quoiqu'il apportât dans ses relations avec la famille d'Orléans une politesse exquise, il évitait de la fréquenter et ne recevait les rares visites de son cousin Louis-Philippe qu'avec répugnance.

Il ne pouvait oublier que le duc était fils du régicide Égalité et s'était engagé dans l'armée de Dumouriez.

Les événements de 1830 le surprirent et causèrent dans son esprit un trouble profond. Que devait-il faire ? Rester dans sa retraite, ou aller rejoindre le roi ? Plusieurs de ses serviteurs se ralliaient à cette dernière opinion. Mais un d'entre eux, M. de Choulot lui disant que non seulement son âge l'autorisait à demeurer chez lui, mais aussi la conduite du duc d'Orléans, il répliqua avec vivacité :

— Est-ce que le prince de Condé en 1793, quand il courut aux armes, prit les conseils du duc d'Orléans ?

Mais s'il ne prenait point l'avis de ses cousins, ce vieillard se soumettait aux volontés et aux caprices d'une femme qui avait conquis sur lui un empire absolu. Cette femme, d'origine obscure, ou plutôt inconnue, avait débuté à Londres sur les planches de Covent-Garden et était la maîtresse d'un riche seigneur lorsqu'elle se lia avec le prince de Condé. Celui-ci la maria à un honnête soldat, le baron de Feuchères, dont la bonne foi indignement trompée servit pendant quelque temps à couvrir le scandale de ses amours adultères.

Dès que la Restauration le lui permit, la baronne songea à se tailler dans l'opulence de son amant une fortune particulière. En 1824 et 1825 elle obtint de

lui, par don testamentaire, les domaines de Saint-Leu et de Boissy et un million de diverses valeurs.

Au revenu de ces deux domaines, dont le prince lui avait abandonné la jouissance anticipée, elle joignit bientôt la forêt d'Enghien. Mais l'accumulation de ces richesses ne la laissait pas sans inquiétude. Elle craignait qu'à la mort du prince les héritiers dépouillés pour elle n'intentassent un procès en captation, et elle voulut s'abriter sous un puissant patronage. Ce fut ainsi, dit-on, qu'elle pensa à mériter la reconnaissance de la famille d'Orléans en faisant adopter le duc d'Aumale par le prince de Condé.

Malgré son passé peu honorable et sa situation irrégulière, cette aventurière était reçue au Palais-Royal et correspondait avec la vertueuse duchesse Amélie. C'était à celle-ci et à madame Adélaïde qu'elle avait tout d'abord parlé de son dessein et des efforts tentés par elle auprès du duc de Bourbon.

En 1827 la duchesse d'Orléans lui écrivait :

« Je suis bien sensible, madame, à ce que vous me dites de votre sollicitude d'amener ce résultat que vous envisagez comme devant remplir les vœux de M. le duc de Bourbon ; et croyez que si j'ai le bonheur que mon fils devienne son fils adoptif, vous trouverez en nous dans tous les temps et dans toutes les circonstances, pour vous et pour tous les vôtres, cet appui que vous voulez bien me demander, et dont la reconnaissance d'une mère vous est un sûr garant. »

Puis, avec une sorte de naïveté, elle ajoutait :

« Nous avons cru devoir nous abstenir de toute démarche qui pourrait avoir l'apparence de provoquer un choix ou de vouloir le prévenir. »

Parbleu!...

Cependant, au bout de deux ans, le duc d'Orléans crut qu'il lui était permis de sortir d'une réserve que madame de Feuchères estimait exagérée. Le 2 mai 1829, il écrivit au duc de Bourbon qu'il était vivement touché de la démarche que madame de Feuchères avait faite près de lui en faveur de son fils le duc d'Aumale, et qu'il serait fier de voir porter par un de ses enfants le nom glorieux de Condé.

Cette lettre où Louis-Philippe semblait considérer comme acceptées des propositions qu'il repoussait encore et qu'il croyait personnelles à la baronne, frappa d'un étonnement douloureux le prince de Condé.

Son cœur les rejetait, et il sentait que son refus serait une insulte.

En même temps, la Feuchères, pressentant ses hésitations, lui écrivait :

« Le roi et la famille royale désirent que vous fassiez choix d'un prince de votre famille pour hériter un jour de votre nom et de votre fortune. On croit que c'est moi seule qui mets obstacle à ce vœu... Je vous prie de faire cesser cette cruelle position en adoptant un héritier. Vous assurerez par là, *my dearest friend*, la bienveillance de la famille royale et un avenir moins malheureux à votre pauvre Sophie. »

Le duc de Bourbon répondit par une lettre de reproches, mais le mal était fait. La lettre se croisa avec une seconde de la pauvre Sophie qui le prévenait qu'elle venait de lui ménager à Londres une entrevue avec le duc d'Orléans qui venait déjeuner chez elle. En même temps, Louis-Philippe chargeait secrètement

un de ses hommes d'affaires, M. Dupin aîné, de préparer un projet de testament en faveur du duc d'Aumale, de façon qu'il n'y eût plus qu'à signer. A ce sujet M. Dupin écrivait au duc Philippe :

« Monseigneur,

« Voici le projet que Votre Altesse Royale m'avait chargé, avant son départ pour Londres, de préparer et de rédiger.

« Pour observer fidèlement le secret que Votre Altesse Royale m'avait imposé, je vous envoie ma seconde minute, écrite de ma main, n'ayant pas voulu les confier à une main étrangère.

« Le même motif de discrétion absolue m'a empêché d'en conférer avec d'autres juriconsultes que j'aurais aimé à consulter, mais que Votre Altesse Royale sera toujours à même d'interroger quand il lui plaira si elle le juge convenable.

« Réduit à mes seules forces, j'ai fait de mon mieux ; j'ai cherché à assurer pleinement les nobles volontés de Son Altesse Royale le duc de Bourbon, et pour qu'elles ne fussent en aucun cas illusoires ni susceptibles d'être attaquées par des tiers toujours disposés à faire un procès en pareil cas, j'ai joint à la disposition relative à l'adoption celle d'une institution formelle d'héritier, que *j'ai jugée convenable*¹ à la solidité de l'acte entier.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DUPIN AÎNÉ. »

Cependant le duc de Bourbon résistait encore au harcèlement de ces cupidités effrénées. Il éprouvait d'invincibles répugnances, et son chagrin s'épanchait en paroles d'une extrême amertume. « J'ai la fièvre, disait-il, je ne dors plus : je le vois trop, ma mort est la seule chose que l'on ait en vue. »

Un jour même il alla jusqu'à dire à M. de Surval :

« Une fois qu'ils auront obtenu ce qu'ils désirent, mes jours peuvent courir des risques. »

La peur avait à ce point troublé son esprit que, pour échapper à madame de Feuchères, il prit le parti de s'adresser à la générosité du duc d'Orléans et de le supplier d'abandonner ses projets en faveur du duc d'Aumale.

« L'affaire qui nous occupe, lui écrivait-il le 20 août 1829, entamée à mon insu et un peu légèrement par madame de Feuchères, m'est infiniment pénible, vous avez pu le remarquer. » Il terminait en promettant de laisser au duc d'Aumale un témoignage de son affection.

Le duc d'Orléans se rendit avec un témoin chez la baronne et la pria de renoncer à ses instances auprès du duc de Bourbon. Madame de Feuchères, aussi fine que lui, répondit qu'elle ne pouvait être découragée et laissa au duc tout le mérite d'un apparent désintéressement.

Il n'est pas douteux qu'après la démarche de Louis-Philippe, la baronne ne

1. Souligné dans l'original.

se soit résolue à user même de violence pour arracher à son ancien amant l'acte qu'elle lui avait dicté. Dans le cours du mois d'août, le château de Chantilly retentit de plus d'une scène bruyante et douloureuse. Le duc de Bourbon paraissait dominé par une terreur secrète. Le 11 août, il pria son valet de chambre de confiance, Manoury, de coucher à la porte de sa chambre.

Et Manoury lui ayant fait observer que l'ordre du service retenait près de lui en ce moment le second valet de chambre Lecomte, et qu'il serait plus naturel de donner cet ordre à ce dernier, le duc refusa : Lecomte avait été placé près de lui par Mme de Feuchères.

Le 14, dans la matinée, Manoury, en entrant chez son maître, lui trouva l'œil en sang.

— Je me suis heurté à la table de nuit, lui dit-il.

— Mais, monseigneur, objecta Manoury, comment cela a-t-il pu arriver, la table a moins de hauteur que le lit ?

Le duc garda le silence.

Le valet passa dans la chambre de toilette pour y étendre un tapis et trouva sous la porte une lettre qu'il remit au duc. Celui-ci en prit connaissance aussitôt et en parut fort troublé.

— Tenez, Manoury, dit-il ensuite, je ne suis pas bon menteur ; je vous disais que je m'étais fait mal en dormant : la vérité c'est qu'en ouvrant la porte je suis tombé de côté sur la hanche, et ma tempe a porté sur l'angle du panneau.

C'était un nouveau mensonge, dicté par la lettre qu'il venait de recevoir de madame de Feuchères. Cette dame savait donc ce qui s'était passé la nuit.

Le 29 août, le duc se trouvait au Palais-Royal dans la salle de billard qui n'était séparée du salon que par un couloir. M. de Surval entendit alors de grands éclats de voix. Il courut près du prince, qu'il trouva en proie à une fureur sans exemple. La baronne était près de lui.

— Mais voyez donc, fit-elle, dans quel état se met Monseigneur, tâchez donc de l'apaiser.

— Oui, madame, répliqua le duc, c'est une chose épouvantable, atroce, que de me mettre ainsi le couteau sur la gorge pour me faire faire un acte pour lequel vous me connaissez tant de répugnance.

Et, saisissant la main de la baronne, il ajouta avec désespoir :

— Eh bien, enfoncez-le donc tout de suite ce couteau, enfoncez-le !

Mais cette révolte devait être la dernière : le malheureux vieillard était vaincu, et, pour désarmer la main qu'il redoutait, il se résigna à rédiger et à signer un testament par lequel il créait le duc d'Aumale son légataire universel et léguait à madame de Feuchères, en terre et en argent, environ dix millions. Après cette capitulation eut-il la paix ? Nous l'ignorons. Mais on le vit toujours plongé dans une noire mélancolie. La baronne ne le quittait pas, et sa présence lui semblait être insupportable.

Mais, d'autre part, les relations de madame de Feuchères avec la famille étaient devenues plus affectueuses et plus étroites. La lettre suivante en fait foi. Le duc d'Orléans écrivait à la date du 27 octobre 1829 :

« Notre petit d'Aumale a été un peu souffrant, sans qu'il y ait jamais eu lieu d'avoir aucune inquiétude. Mais il a eu de la fièvre par suite d'une courbature et, nous croyons, d'un refroidissement. Nous avons fait venir de Clermont M. Lavort, qui est le chef de l'école de médecine et du grand hôpital, et qui est fort habile. Il nous a confirmé dans l'opinion que ce n'était absolument rien... En effet la fièvre l'a quitté depuis deux jours. On peut le regarder comme entièrement remis de cette indisposition passagère, et à son retour il sera assurément en état d'aller voir son bon parrain, quand il voudra bien le lui permettre.

« Recevez, madame, l'assurance bien sincère de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous, et sur lesquels j'espère que vous comptez à jamais. »

« Signé : L.-PH. D'ORLÉANS. »

« Madame la duchesse d'Orléans et ma sœur me chargent de tous leurs compliments pour vous, et nous vous prions tous de présenter les nôtres à M. le duc de Bourbon. »

La baronne était parvenue à emmener le duc de Bourbon à Saint-Leu, où l'attendaient de nouvelles tracasseries.

Elle voulait que le legs fait en sa faveur fût converti en une donation, ce qui eût entraîné des frais d'enregistrement considérables. Le duc résistait encore. Sur ces entrefaites la révolution de juillet éclata et, ainsi que nous l'avons dit, mit le comble aux terreurs et à l'affliction du prince de Condé, qui perdait en Charles X son meilleur ami. Malgré ses répugnances, il dut se rallier au gouvernement de Louis-Philippe et accepter de lui la plaque de la Légion d'honneur¹ : mais il refusa d'entrer à la Chambre des pairs.

En somme tout concourait à lui rendre la vie pénible. Il vivait comme sous l'oppression d'un cauchemar. Il ne prononçait plus le nom de madame de Feuchères qu'avec une sorte de terreur. Il résolut de fuir à l'étranger, et communiqua son dessein à M. de Choulot son capitaine des chasses, et à M. de Surval, son intendant. Celui-ci fut chargé de se procurer, à cet effet, un million en billets de banque et Manoury d'obtenir un passe port. Mais cette formalité devint pour lui un obstacle considérable, et le duc dut ajourner la réalisation de son projet.

Peu de temps après M. de Choulot conçut un nouveau plan d'évasion. Il avait appris que, par l'ordre de madame de Feuchères, une voiture stationnait dans un petit village à deux heures de Saint-Leu, et que cette voiture n'attendait qu'un signal convenu pour prendre la route de l'Angleterre. M. de Choulot avait remarqué au château un vieux domestique qui avait avec le duc de Bourbon une étonnante ressemblance. Il imagina de faire prendre à cet homme les habits du duc et de le conduire dans la voiture même de celui-ci jusqu'au village en question. Là le domestique serait monté dans la voiture préparée par la baronne et tandis qu'on l'aurait poursuivi sur la route du nord, le prince de Condé aurait fui vers la frontière suisse.

1. Un ordre créé par l'assassin de son fils.

Tout était prêt pour le départ quand arriva la Saint-Louis (25 août) qui mit Saint-Leu en fête et obligea Louis de Bourbon à répondre à des ovations multipliées.

En même temps, le jour de la fête, la baronne se faisait délivrer par Rothschild une traite d'un demi-million sur l'Angleterre. Pourquoi? On l'a toujours ignoré. Ce fait important ne se trouve pas au dossier de l'instruction, et il n'a été révélé que par Louis Blanc, qui en possède la preuve écrite.

Ce demi-million était-il une provision de voyage? Était-ce la voiture préparée en secret qui devait l'emporter? Était-ce la baronne qui devait aller en Angleterre?... Et en ce cas dans quel intérêt?... Ces mystères n'ont pas été éclaircis.

On ignore également la raison de la querelle violente qui éclata le lendemain matin entre la baronne et le duc. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il était question entre eux de M. de Choulot à qui le duc expédia un courrier pour lui ordonner de venir au plus tôt à Saint-Leu.

La baronne avait-elle découvert le plan de fuite imaginé par le capitaine des chasses?

A part l'orage matinal dont nous parlons, la journée du 26 août fut aussi joyeuse que la précédente. Le duc paraissait d'excellente humeur. Il reçut la visite de M. de Cossé-Brissac, le retint à dîner et l'engagea même à passer la nuit au château. Ayant perdu au whist, il s'abstint de payer, en disant : « A demain. »

Après le jeu, il se retira. En traversant le vestibule, il fit aux domestiques qui s'y trouvaient un signe amical de la main. Ces gens dirent qu'ils en avaient été surpris, parce que ce signe ressemblait à un adieu; mais peut-être cette observation est-elle postérieure à l'événement.

Depuis les témoignages d'affection qu'il avait reçus à l'occasion de sa fête, le duc paraissait délivré de la mélancolie persistante qui avait pesé sur lui; on ne peut voir dans ce signe une préoccupation funèbre.

Suivi, comme d'habitude, par son chirurgien, le chevalier Bonnie, et de Lecomte, son valet de chambre, il entra dans sa chambre à coucher.

Lecomte, après l'avoir déshabillé et mis au lit, lui demanda :

- A quelle heure Monseigneur veut-il que j'entre demain matin?
- A huit heures, répondit le prince avec sa tranquillité ordinaire.

IV

SUITE

Le comte se retira, emportant la clef de la chambre de toilette. Il prenait cette précaution parce que son maître laissait souvent ouvert le verrou de sa chambre à coucher.

Cette pièce communiquait par un couloir à un petit salon qui lui-même s'ou-

vrait sur la chambre de toilette. Enfin celle-ci avait accès sur un corridor, d'une part, et, de l'autre, sur un escalier dérobé qui conduisait chez madame de Feuchères et madame de Flassans, sa nièce.

Le corridor sur lequel ouvrait la chambre de toilette s'étendait jusqu'au vestibule du château.

A l'entresol, au-dessus de la chambre à coucher du duc de Bourbon, était situé le logement des époux Dupré, et au même étage les chambres des autres serviteurs particuliers de madame de Feuchères; l'abbé Briant, la femme de chambre Lachassène.

Le lendemain, à huit heures, Lecomte frappa chez son maître. Pas de réponse. Il se retira étonné et revint avec M. Bonnie. Pas de réponse encore: Ils se rendirent chez la baronne.

— J'y vais, leur répondit-elle; quand il reconnaîtra ma voix, il ouvrira.

Et à demi vêtue, elle accompagna Lecomte et Bonnie. — « Ouvrez, Monseigneur; c'est moi! » — Même silence.

Au bruit, d'autres personnes accoururent: Manoury, l'abbé Briant, Louis Leclerc, Méry-Lafontaine. A l'aide d'une masse de fer, Manoury enfonça la porte et entra, suivi de Lecomte et de Bonnie.

Les volets étaient clos; la chambre dans une obscurité presque complète et que combattait faiblement la lueur d'une bougie qui brûlait dans l'âtre, derrière un garde-feu.

Manoury ouvrit une croisée.

Et alors en face, à l'espagnolette d'une autre fenêtre, on vit le duc de Bourbon pendu, ou plutôt accroché par la tête.

A cette vue, la baronne s'arrêta sur le seuil et se laissa tomber en gémissant sur un fauteuil de la chambre de toilette.

Tous les serviteurs du château étaient entrés à sa suite. Près de madame de Feuchères assise vint se ranger M. de Frejean, qui reste le visage en larmes collé à la porte vitrée. L'abbé arrive; Manoury va à sa rencontre, et lui montrant le corps:

— Voilà, Monseigneur, lui dit-il.

La position du corps était étrange. La face était tournée contre le volet de la fenêtre; la tête était soutenue par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre: le premier, aplati et allongé, formait un anneau auquel se rattachait le second, dont la base supportait la mâchoire inférieure et les extrémités se rejoignaient sur le sommet de la partie postérieure de la tête.

Pas de nœud coulant; aucune pression exercée sur la trachée artère. Le mouchoir était assez lâche pour que plusieurs des témoins pussent facilement passer les doigts entre l'étoffe et la tête. Le visage était pâle, et la langue ne sortait point de la bouche et poussait seulement les lèvres. Les genoux étaient ployés, et les pieds touchaient au tapis par leur extrémité.

Il était évident, par la disposition du corps et son apparence, que les liens lâches qui le rattachaient à l'espagnolette n'avaient pu causer la mort.

On comprenait aussi que dans les convulsions suprêmes, où l'instinct de



— Ne songez qu'au Palais Royal et faites faire le pot au feu.

conservation l'emporte souvent sur la volonté, le duc aurait pu se dresser sur ses pieds et échapper à la mort. Les mains crispées témoignaient cependant d'une agonie douloureuse.

La mort chez les pendus ou étranglés peut avoir plusieurs causes. Un lien, en comprimant les gros vaisseaux du cou, empêche le retour du sang des régions supérieures et cause l'apoplexie foudroyante.

Était-ce là le cas?... Non, évidemment.

Mais l'agonie de cette mort est douloureuse et, afin de l'abréger, les Anglais (on sait qu'ils ont volontiers recours à la corde) placent le nœud du lien sous

l'oreille gauche. Ce nœud comprime l'artère contre l'os maxillaire inférieur, arrête subitement la circulation ; la mort est presque foudroyante.

Enfin la mort peut être produite par suffocation et apoplexie tout à la fois, lorsque le lien est placé de manière à interrompre la sortie et la rentrée de l'air et en même temps le retour du sang à la tête. Ces effets se produisent par une compression horizontale au-dessous du larynx. Il en résulte que les veines sont gonflées et que la langue tuméfiée pend en dehors de la bouche ; la face est rouge, tirant sur le violet.

Était-ce là le cas?... Non plus.

Quelle était donc la cause réelle de la mort ? De quelle main provenait l'appareil mensonger établi pour laisser croire à un suicide?... La plupart des témoins furent frappés de ces observations.

Deux domestiques, l'Irlandais Fife et le valet de pied Romano, qui, l'un dans son pays et l'autre en Orient, avaient vu beaucoup de pendus, déclarèrent aussitôt que le visage de ces malheureux n'était point blême, mais d'un violet foncé ; qu'ils avaient les yeux ouverts, la conjonctive injectée, la langue hors de la bouche.

Bientôt les autorités locales arrivèrent : le maire de Saint-Leu, le juge de paix d'Enghien et un peu plus tard le juge d'instruction de Pontoise.

Le juge de paix ordonna à Romano de détacher le cadavre et de le transporter sur le lit. Le valet de pied eut beaucoup de mal à défaire le nœud de l'espagnolette qui était fait de main de maître et serré avec force.

Tous les serviteurs en furent étonnés. Le duc était sans force et d'une extrême maladresse, il ne pouvait nouer les cordons de ses souliers, et son valet devait l'aider à faire la rosette de sa cravate. Il avait été blessé d'un coup de sabre à la main droite et avait eu la clavicule gauche cassée, ce qui l'empêchait d'élever sa main gauche au-dessus de sa tête.

Le juge d'instruction dressa l'état des lieux. Ce qui lui parut tout d'abord une preuve du suicide, ce fut le verrou tiré à l'intérieur ; ce ne fut que plus tard que l'on comprit combien il était facile de ramener du dehors un verrou dans sa gâche.

M. Bonnie déclara qu'une chaise renversée non loin du mort avait pu servir au suicide ; mais il revint sur cette première déclaration se rappelant qu'en entrant il avait poussé cette chaise du pied. D'ailleurs la chaise eût-elle été à la portée du prince, il n'eût pu monter dessus, lui qui ne montait que difficilement les escaliers en s'aidant de la rampe et de sa canne.

Le duc avait remonté la veille sa montre de chasse, comme d'habitude, et l'avait posée sur la cheminée ; il avait fait un nœud à son mouchoir afin de se rappeler quelque chose le lendemain.

Ses pantoufles, dont il se servait rarement, n'étaient pas à leur place accoutumée. Pourquoi les avait-il changées de place ? Pourquoi son lit n'avait-il point sa forme ordinaire ? Comme il pesait sur les bords en dormant, on les relevait avec une couverture pliée en quatre. Et ce jour-là le coucher était affaissé au milieu et les bords tels qu'ils étaient au moment où le duc s'était mis au lit. Enfin

les gens qui faisaient le lit affirmaient avoir, comme ils en avaient coutume, poussé le lit contre le mur de l'alcôve, et l'on trouva le lit éloigné du mur d'un pied et demi environ.

Sur la cheminée se voyaient deux bougies non consumées et éteintes. Le duc les avait-il éteintes ? Pourquoi ? Les papiers du mort devinrent ensuite l'objet d'une recherche inquiète. Mais, à l'étonnement général, on ne trouva point un mot tracé de la main du duc.

Cette enquête très incomplète devait être suivie d'une instruction plus sérieuse. Le roi avait appris l'événement à onze heures du matin, il envoya de suite à Saint-Leu M. Guillaume, son secrétaire, et MM. Pasquier, Cauchy, de Rumigny et de Sémonville. Ces messieurs se présentèrent au château au commencement de la soirée. M. Guillaume, en entrant dans la chambre mortuaire, aperçut devant la cheminée des papiers déchirés qui jonchaient le foyer et des cendres d'autres papiers consumés. Il les ramassa et sur quelques lambeaux lut ces mots : *roi... Vincennes... infortuné fils...*

Ces papiers furent remis le lendemain au procureur du roi qui en réunissant les fragments parvint à recomposer ce qui suit :

Saint-Leu appartient au roi
Philippe
ne pillés, ni ne brûlés
le château, ni le village
ne faites de mal à personne
ni à mes amis, ni à mes
gens. On vous a égaré
sur mon compte, je n'ai

urir en aiant
cœur le peuple
et l'espoir du
bonheur de ma patrie.

Saint-Leu et ses dépend
appartiennent à votre roi
Philippe ; ne pillés ni ne brûlés
le
ne
ni

le village
mal à personne
es amis ni à mes gens

On vous a égarés sur mon compte je n'ai qu'à mourir en souhaitant bonheur et prospérité au peuple français et à ma patrie.

Adieu pour toujours,

L. H. S. DE BOURBON.

P. S. — Je demande à être enterré à Vincennes près de mon infortuné fils.

Pas de date. Point de projet de suicide dans ces écrits bizarres, mais un grand souci des intérêts de Louis-Philippe qu'il n'aimait pas et à qui il attribue la propriété de Saint-Leu, erreur qu'il ne pouvait commettre.

Mais ce qui était plus étonnant encore, c'était la découverte si tardive de ces papiers semés devant l'âtre, c'est-à-dire dans l'endroit le plus apparent de la

chambre et le plus remarqué ; dans ce foyer, où le matin l'attention générale avait été d'abord attirée par une bougie qui y brûlait encore.

N'était-il pas inconcevable que ces papiers eussent échappé aux regards pendant toute la journée ?

Qu'ils fussent écrits par le duc, cela ne semblait pas douteux, mais cela n'avait pas d'importance ; ce qui leur prêtait un caractère mystérieux, c'était leur apparition tardive. Lecomte, dévoué à la baronne, et qui participa avec M. Guillaume à leur découverte, fut soupçonné de les avoir parsemés là.

En lisant les divagations contenues dans ces papiers, on se souvient aussi d'un propos tenu par l'abbé Briard dans la matinée. Pour expliquer le suicide du duc, il disait que depuis la Révolution ce vieillard avait l'esprit troublé et qu'il avait dû se donner la mort dans un accès de délire. Quant à la baronne, elle ne pouvait supporter qu'on exprimât une autre opinion. Manoury ayant dit que le duc ne pensait qu'à partir pour Chantilly, où il était attendu le 30, Madame de Feuchères le tança avec vivacité.

— Prenez garde, lui dit-elle, de tels propos pourraient vous compromettre auprès du roi.

Dès les premières heures, il s'était formé deux opinions différentes parmi les gens du château. Ceux qui appartenaient à Madame de Feuchères trouvaient tout naturel, et de la dernière évidence, le suicide du prince de Condé, de ce vieillard religieux et sain d'esprit ; mais les serviteurs du prince étaient d'un avis opposé.

Quant aux médecins envoyés pour faire l'autopsie du cadavre, ils conclurent au suicide. Le corps ne portait aucune trace de violence.

Mais ce verdict ne pouvait satisfaire complètement ceux qui soupçonnaient un assassinat. L'événement avait eu dans le pays un retentissement qui n'avait cessé de se prolonger depuis que le testament avait été lu. On réfuta successivement tous les arguments qui appuyaient la supposition d'un suicide.

M. Mery-Lafontaine se suspendit à l'espagnolette, dans une position semblable à celle où l'on avait trouvé le mort, et ne courut aucun danger.

Au moyen d'un ruban on essaya de ramener du dehors le verrou de la porte dans sa gâche et l'on y réussit sans peine. Bien mieux, M. Bonnie affirma que dans la matinée du 27 le verrou de l'escalier dérobé n'était point fermé et que si Madame de Feuchères s'était, contre son habitude, rendue à la chambre mortuaire par la route la plus longue, celle du grand escalier, c'était afin de cacher cette circonstance accusatrice !

On ne se gênait déjà plus pour exprimer tout haut les soupçons formés contre cette femme, surtout à Chantilly, où le prince était très aimé.

On disait que dans la chapelle ardente où la victime était exposée, Lecomte, en proie à une vive agitation, s'était écrié : « J'ai un poids sur le cœur. »

Le corps fut porté à Saint-Denis, mais le cœur fut légué à l'église de Chantilly. Lorsque l'aumônier du prince, l'abbé Pelier, parut portant cette relique dans une boîte de vermeil, un silence profond régna dans l'assemblée.

— Mes frères, dit l'abbé Pelier, le prince est innocent de sa mort, devant Dieu. L'impression causée par ces paroles fut immense.

V

L'oraison funèbre prononcée par l'abbé Pelier ne fut pas reproduite au *Moniteur*. M. de Broglie s'opposa à son insertion. Cela fut remarqué. Mais cet événement, dont le bruit allait toujours grandissant, donnait lieu à bien d'autres remarques que l'on se communiquait hautement dans les salons comme dans les ateliers.

En apprenant la mort du duc Bourbon, Louis-Philippe avait envoyé à Saint-Leu son secrétaire, son médecin, M. Marc, et MM. Pasquier et Marjolin. Il avait fait informer diverses personnes, mais n'avait point prévenu l'héritier naturel du mort, le prince de Rohan...

L'abbé Pelier, bien qu'il fût sur les lieux, n'avait pas été invité à coopérer à la rédaction des procès-verbaux. Il n'y avait le 27, à Saint-Leu, que des affidés.

M. Guerin, médecin du prince, n'avait pas été appelé pour l'autopsie, faite par deux médecins de la famille d'Orléans, MM. Marc et Pasquier.

Les expériences faites pour faire glisser le verrou et pour s'assurer de la possibilité d'un suicide par pendaison étaient connues du public, et tous ces faits donnaient lieu à des propos que nous nous garderons naturellement de rapporter ici. Mais, fussent-ils erronés, les soupçons sinistres qui s'élevaient alors contre la famille d'Orléans appartiennent à l'histoire des agitations du règne.

Les princes de Rohan se préparaient à intenter un procès civil et un procès criminel. Bien des personnes pensaient que Louis-Philippe, pour arrêter le flot d'injurieux soupçons qui s'élevaient jusqu'à lui, renoncerait à cette succession ténébreuse. Mais le roi en jugea autrement. « On l'avait vu, à la veille d'occuper le trône, faire passer hâtivement sur la tête de ses enfants ces biens qu'il ne voulait pas, selon l'antique loi de la monarchie, réunir au domaine de l'État. C'était assez dire que sous son règne le mépris de l'argent ne serait pas la vertu dominante. Il songea donc uniquement, bien que le plus riche des souverains de l'Europe, à faire régir d'une manière fructueuse les nouveaux domaines de son fils ». (L. Blanc) Ses amis se déclarèrent aussitôt en faveur de Madame de Feuchères. Les serviteurs modelèrent leur conduite sur celle du roi. A la stupéfaction de Paris, la baronne ayant été invitée à la cour, les hommes du pouvoir prêtèrent à cette dame un appui scandaleux. Elle avait bien besoin de ces marques de sympathie. Après les funérailles, elle avait quitté Saint-Leu et s'était réfugiée au Palais-Bourbon. L'image du pendu la poursuivait partout, et pendant plusieurs semaines, comme pour en écarter le spectre de son chevet, elle fit coucher Madame de Flassans dans sa chambre et l'abbé Briant dans une pièce voisine.

Mais enfin la sérénité du roi, l'accueil bienveillant qu'elle recevait des amis du trône, ramenèrent le calme dans l'esprit de la baronne. Elle reprit ses opérations à la Bourse, où elle jouait sur un capital énorme, et fut heureuse au jeu.

Pour donner satisfaction à l'opinion, on procéda à une nouvelle enquête dans

le courant du mois de septembre. Une instruction fut commencée à Pontoise ; mais cependant comme M. de Huproie la poussait avec cet âpre amour de la vérité que l'on prend quelquefois pour un sentiment hostile, on le mit à la retraite et l'on confia le dossier à un autre magistrat.

La malveillance prétendit que l'on voulait assoupir l'affaire. Mais on sait bien que dans un cas pareil, le public poursuit de son côté une enquête qu'il fait lui-même. Le mystère de cette mort étrange ne devait jamais être complètement éclairci ; et d'ailleurs d'autres mystères venaient s'y ajouter encore. Il semblait que, sur la pierre tombale du dernier des Condé s'était assis un sphynx, la bouche pleine des plus sombres énigmes.

On disait que le roi redoutait la divulgation d'un secret terrible que le défunt avait confié à Londres au duc de la Châtre et à sir William Gordon, écuyer du prince régent. Ceux-ci étaient morts, mais on ajoutait qu'après eux le duc de Bourbon avait voulu qu'une autre personne en fût dépositaire. Craignant pour sa vie, à la suite d'une chute de cheval, il avait confié son secret à M. de Choulot, et Manoury, croyait-on, en avait aussi pénétré quelque chose.

Parleraient-ils ?... C'était le souci du roi. Ils ont gardé le silence

VI

LE PROCÈS DES MINISTRES DE CHARLES X

En attendant que l'ordre chronologique de nos récits nous permette de donner la suite et la fin de l'affaire de Condé, d'autres événements réclament notre attention. Nous ne dirons rien de ceux qui se rattachent à la politique étrangère : le refus du prince de Modène et du roi d'Espagne de reconnaître l'avènement au trône du roi Louis-Philippe ; la réponse insolente de l'empereur Nicolas à la lettre du roi des Français ; la révolution belge et l'insurrection polonaise, où les intérêts français furent sacrifiés à la peur de mécontenter l'Angleterre et la Russie ; la conduite déloyale tenue à l'égard de Mina et des autres réfugiés espagnols ; nous devons nous borner au récit des grands événements parisiens auxquels le roi se trouva mêlé. Ces derniers pourraient suffire amplement à dissiper un préjugé très répandu sur la prétendue tranquillité dont on jouit sous le règne de Louis-Philippe.

Le pouvoir toujours inquiet, faible, sans succès, sans prestige, se traîne chancelant pendant dix-huit années, au milieu des complots, des émeutes les plus sanglantes, des tentatives de régicide, des capitulations politiques, du désordre industriel, des scandales financiers, des procès inouïs, enfin des crises les plus douloureuses.

Pour le moment nous avons à raconter le procès des quatre ministres de

Charles X enfermés à Vincennes : MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Rauvelle.

M. de Polignac était détenu à Vincennes pour la seconde fois. On se rappelle que dans sa jeunesse il avait conspiré contre l'Empire.

La Chambre nomma trois commissaires chargés d'interroger les ministres : MM. Mauguin, Madier de Montjeau et Béranger.

Ce choix était favorable aux accusés : ces messieurs se connaissaient et, bien qu'ils différassent d'opinion, ils s'estimaient. Les ministres n'étaient ni des aventuriers ni des coquins, mais des hommes honorables, qui avaient conformé leur conduite à des idées politiques absurdes. Une perturbation sociale en était résultée, ils ne l'avaient ni prévue ni reconnue, alors même qu'elle éclatait. Le sang avait coulé. Ils étaient responsables, et cette responsabilité politique, — la plus grave de toutes, — leur faisait encourir un juste châtement.

En vain M. de Polignac répliquait-il que « la responsabilité des ministres n'est qu'un corollaire de l'inviolabilité royale, et que celle-ci n'ayant pas été respectée, les ministres de Charles X avaient cessé d'être responsables ».

La monarchie n'avait été renversée que par leur faute. Le peuple n'admettrait pas ce sophisme ; chaque jour des groupes nombreux, stationnant devant le château de Vincennes, réclamaient la mort des coupables.

Mais ce que le peuple ignorait encore, c'est que Louis-Philippe, par un sentiment très louable, avait horreur de la peine de mort.

Depuis son avènement on avait sursis en France aux exécutions capitales.

Les ministres ayant décidé qu'un recours en grâce serait rejeté s'il s'agissait d'un parricide, M. Laffitte entendit le fils de Philippe-Égalité s'écrier : « Mon père est mort sur l'échafaud ! » Et en disant cela ses yeux s'étaient remplis de larmes².

S'il ne voulait point de l'échafaud, même pour les criminels de droit commun, à plus forte raison il devait le rejouer pour les crimes politiques. Enfin pouvait-il, à la face de l'Europe, inaugurer son règne par de sanglantes exécutions ?

Il résolut donc de faire proposer aux Chambres l'abolition de la peine de mort, et de faire juger les ministres par les pairs de France, qui pour la plupart étaient de leurs amis.

La Chambre prit la proposition en considération ; un député demanda que, dans une adresse au roi, on exprimât le vœu de l'abolition de la peine de mort pour crime politique, et qu'on laissât au souverain l'initiative de cette réforme.

La Chambre vota l'adresse avec enthousiasme. Une seule voix s'éleva contre elle. « Ainsi donc, dit M. Salvete, à en croire la voix trompeuse de l'humanité, il faudrait dire à de grands coupables : « Vous avez voulu faire tomber nos têtes, conservez les vôtres. Allez dans les pays étrangers jouir des richesses que vous avez amassées ; le temps suivra son vol, les passions seront amorties,

1. Il est aussi très remarquable que Louis-Philippe a toujours eu un profond et sincère respect pour la mémoire de son père.

« les douleurs publiques et particulières apaisées ; on ne lira plus sur nos murailles l'histoire de nos troubles qu'avaient gravée les balles et la mitraille. « Alors la compassion publique s'élèvera sur la longueur de votre exil ; elle « demandera qu'on y mette un terme, et pour la troisième, pour la quatrième « fois peut-être, vous ramènerez votre pays sur les bords de l'abîme. »

Ces paroles exprimaient les sentiments de l'immense majorité des combattants de juillet ; le ministère le savait. Aussi le lendemain du vote il proposa, comme « un acte de reconnaissance nationale, d'accorder aux veuves des citoyens morts dans les trois journées une pension annuelle et viagère de 500 francs. Leurs enfants devaient toucher jusqu'à l'âge de sept ans une rente annuelle de 250 francs. L'hôtel des Invalides serait ouvert aux blessés.

C'était très bien et très habile. Mais le peuple ne vit dans la rente accordée aux veuves que la rançon des détenus de Vincennes. Les cris : *Mort aux ministres !* éclatent plus furieux. Des placards, affichés contre les murs du Luxembourg, les répètent. Des drapeaux les promènent en lettres rouges du Panthéon au Palais-Royal, dont il faut fermer les grilles. Puis la foule s'achemine vers Vincennes. Mais le général Daumesnil, gouverneur du château, somme les perturbateurs de se retirer et les menace, s'ils osent l'attaquer, de faire sauter le donjon.

La foule se retire et retourne au Palais-Royal et l'enveloppe de ses clameurs. Mais la manifestation n'ayant pas dégénéré en insurrection, le *Journal des Débats* peut le lendemain traiter les manifestants de « lécheurs de guillotine. »

La tempête parut se dissiper.

Cependant elle eut son contre-coup au Palais-Royal et y donna lieu à des scènes violentes.

Odilon Barrot, préfet de la Seine, ayant, dans une proclamation contre les auteurs de désordre, qualifié d'inopportune l'adresse de la Chambre, le roi irrité voulut lui faire demander sa démission.

Barrot avait pour amis au ministère : Dupont (de l'Eure), la Fayette et Laffite lui-même ; et ces messieurs menacèrent de se retirer.

Le soir, au conseil, le roi en entrant annonça que la démission du préfet était décidée et que la Fayette y consentait.

— La Fayette, Sire ! dit Dupont (de l'Eure), Votre Majesté se trompe assurément.

— Je l'ai entendu, monsieur.

— Sire, permettez-moi de croire à une erreur. M. de la Fayette m'a tenu, à moi, un langage différent, et je ne le crois pas capable de se contredire à ce point. Au reste, ne parlons que de ce qui me concerne. Puisque M. Barrot se retire, je réitère à Votre Majesté la prière d'accepter ma démission.

— Mais vous m'avez dit ce matin tout le contraire.

— Moi, Sire ! j'affirme cette fois que vous êtes dans l'erreur.

— Quoi ! monsieur, vous me donnez un démenti ? Tout le monde saura que vous m'avez manqué.

— Sire, répliqua le ministre avec dignité, quand le roi aura dit oui et que



L'artillerie du général Lobau.

Dupont (de l'Eure) dira non, je ne sais auquel des deux la France croira.
Et il se leva pour se retirer.

Le roi était pourpre d'émotion. Les ministres demeuraient stupéfaits d'une pareille scène. Mais le duc d'Orléans, qui assistait au conseil, s'élança vers Dupont (de l'Eure), lui prit les mains et le conduisant quelque peu contraint vers le roi :

— M. Dupont est un honnête homme, mon père. Il ne peut y avoir en ceci qu'un malentendu.

Louis-Philippe parut s'attendrir et embrassa son ministre, qui consentit à

conserver son portefeuille. Mais si cette condescendance réjouissait le roi, qui avait encore besoin de la popularité de Dupont et de la Fayette, elle contrariait les vœux secrets des ministres que l'on appelait les *doctrinaires*, MM. Guizot, Molé, de Broglie, Dupin, Périer, qui à leur tour parlèrent de se retirer. Une crise ministérielle allait donc éclater dans ce moment critique où l'émeute semblait imminente.

Ce fut Laffitte qui sauva encore la situation en formant un nouveau cabinet, ainsi composé : — Laffitte, président du conseil et ministre des finances; Maison, ministre des affaires étrangères; Dupont (de l'Eure), de la justice; Montalivet, de l'intérieur; Gérard, de la guerre; Sébastiani, de la marine; Mérillou, de l'instruction publique.

Ce choix comblait de joie Louis-Philippe. Il conservait deux hommes indispensables pour le couvrir de leur popularité et le seconder de leur talent : Laffitte et Dupont, et, d'autre part, il composait son conseil de médiocrités complaisantes telles qu'il les aimait.

Nous entrons dans ces détails afin de pouvoir raconter bientôt comment Louis-Philippe brisa, comme de simples instruments, les hommes dévoués qui l'avaient élevé au trône.

On était arrivé à la fin de novembre (le règne avait trois mois) le procès des ministres s'ouvrit devant la Chambre des pairs.

VII

LE PROCÈS ET LES ÉMEUTES

La Chambre des pairs se constitua en cour de justice ; les débats s'ouvrirent le 15 décembre. Malgré l'intérêt qu'ils présentèrent, nous ne pouvons en rendre compte. Les accusés eurent en MM. de Martignac, Sauzet, Crémieux, des défenseurs plus éloquents que ceux du maréchal Ney, mais leur triomphe même, reproduit par les journaux, réveilla dans Paris une irritation encore mal assoupie. Les défenseurs, M. Sauzet surtout, ne s'étaient pas bornés à plaider les circonstances atténuantes, et leurs discours plus d'une fois avaient pris le ton du panegyrique. Le public s'indigna. C'était faire litière des lauriers de juillet aux massacreurs du peuple, insulter les victimes, et le 29 la foule furieuse entourait le Luxembourg. Ses clameurs frappèrent d'effroi l'assemblée et interrompirent le discours de Crémieux.

Une voiture étant sortie du palais, la multitude envahit la cour; la garde prit les armes; des estafettes furent envoyés à la Fayette qui fit battre le rappel. Le président de la Chambre des pairs leva la séance.

A la Chambre des députés l'effroi fut également général. Les orléanistes par-

sèrent la nuit dans une anxiété extrême, tandis que les républicains, qui composaient les quatre batteries d'artillerie de la garde nationale, se préparaient à l'action.

A leur tête se trouvaient Bastide, Thomas, Guinard et Cavaignac.

Mais, le 19, la Fayette est averti qu'ils veulent enlever les canons, et tandis que le général s'efforce de prévenir ce dessein, des agents sont habilement répandus dans les rangs des artilleurs, calomnient les intentions de leurs officiers, parlent d'un complot bonapartiste, enfin font si bien qu'un grand nombre de soldats promettent d'enclouer les pièces au premier mouvement.

Cependant le roi n'eût pas été fâché d'avoir l'occasion d'écraser dans la rue le parti républicain et de faire ainsi, aux yeux des monarques de l'Europe, ses preuves de défenseur de l'ordre et de la monarchie.

Un seul sentiment combattait ce désir, c'était la crainte d'être trahi par de hauts fonctionnaires d'un zèle trop nouveau pour être sûr. Il se méfiait de tout le monde, d'Odilon Barrot, de son secrétaire général Taschereau, et du préfet de police Treilhard, qu'il faillit faire arrêter. Il craignait de ses troupes des défections probables. Ces méfiances et ses secrets désirs, en se contrariant, paralysaient sa volonté et le replongeaient dans ces hésitations où nous l'avons déjà vu en juillet.

Le 21, les pairs rentrèrent en séance, entourés d'une véritable armée. Six cents gardes nationaux et deux escadrons de lanciers se tenaient à la porte du Luxembourg. Deux bataillons de ligne, gardaient l'avenue de l'Observatoire. Le jardin était occupé par la garde nationale, plus de trente mille hommes occupaient les rues de la rive gauche.

Les débats étant terminés, le président ordonna qu'il en serait délibéré, et les accusés sortirent de la salle.

Une voiture les attendait à la porte du petit Luxembourg; ils y prirent place et ainsi suivirent la rue Madame, au bout de laquelle les attendait une escorte de 200 chevaux. Alors la voiture partit au galop vers Vincennes, par les boulevards extérieurs et en évitant le faubourg Saint-Antoine.

Mais le bruit de cette fuite se répandit bientôt. Alors le peuple irrité se rua contre les gardes nationaux en criant : *Mort aux ministres !*

Sur la place du Panthéon, François Arago accourt avec sa compagnie contre un rassemblement d'hommes armés de gourdins. Il veut haranguer les révoltés.

— Nous sommes de la même opinion, dit-il.

On lui répond par ce mot significatif :

— Ceux-là ne sont point de la même opinion, dont l'habit n'est pas de la même étoffe.

Arago se fâche. Une querelle s'engage, où l'illustre citoyen reçoit des coups de poing. — La garde nationale, pour le peuple, n'est déjà plus que la garde du Palais-Royal.

La Fayette, sur un autre point, n'est pas plus heureux.

— Je ne reconnais pas ici, dit-il, les combattants de juillet.

— Parbleu ! lui réplique-t-on, vous n'étiez pas parmi eux.

Les artilleurs de la garde nationale courent pour enlever leurs pièces qui sont au Louvre ; mais la grille est fermée.

De tous les côtés éclatent des rixes violentes, on se distribue des coups de couteau et de bâton ; mais il n'y a pas de grande bataille. La nuit est venue. Les troupes bivouaquent dans les rues. Les pairs délibèrent, l'oreille tendue aux rumeurs du dehors. Au moment où l'arrêt va être prononcé, la terreur les domine, et ils se précipitent en désordre vers les portes de la salle.

— C'est indécent ! s'écrie le président. Qu'on ferme les portes ! L'audience n'est que suspendue.

Mais les huissiers n'ont pas le temps d'exécuter les ordres. Les juges forcent les issues ; quelques-uns se déguisent pour s'échapper.

A dix heures, M. Pasquier rentre dans la salle d'audience : juges et spectateurs ont presque tous disparu. Le lustre même (comme par une pudeur ou une trahison des choses) s'est à demi éteint.

C'est dans les ténèbres et devant les banquettes vides que le président prononce l'arrêt qui condamne tous les accusés à la prison perpétuelle et M. de Polignac à la mort civile.

Cet arrêt, qui faisait la joie du gouvernement, remplit de colère et d'indignation la population parisienne.

La fidèle garde nationale ne l'avait point pressenti et se crut jouée. Des gardes jetaient leurs fusils et brisaient leurs sabres en criant qu'on leur avait fait remplir un rôle indigne en les employant à faciliter la fuite des coupables.

La ville, cette nuit-là, présentait un aspect lugubre. Sous un ciel noir, dans la boue et la neige, on ne voyait circuler que des troupes, on n'entendait que des rumeurs confuses et menaçantes.

Le 22, l'agitation s'accrut encore. Sur la place du Panthéon on déploya un drapeau noir. Le rappel était battu partout et une multitude menaçante grossissait autour du Luxembourg et du Palais-Royal.

Mais les artilleurs républicains étaient désarmés ; les chefs populaires divisés, la foule lasse...

Le gouvernement put s'en tirer par une inspiration heureuse : les écoles, depuis juillet, étaient populaires. Il fit appel à leur patriotisme. Les étudiants envoyèrent une députation au Palais-Royal ; Louis-Philippe les enguirlanda ; ils se retirèrent satisfaits. La journée se passa sans autre événement ; l'insurrection avait avorté.

L'ordre régnait à Paris... du moins à la surface ; la cour était rassurée.

VIII

COMMENT LOUIS-PHILIPPE SE DÉBARRASSA DE SES AMIS, LA FAYETTE,
DUPONT (DE L'EURE) ET LAFFITTE

« Mon cher ami, disait le roi Dagobert, en jetant à l'eau son chien, il n'est si bon ami dont à la fin on ne se sépare. »

Louis-Philippe, nous l'avons dit, n'attendait depuis longtemps qu'une occasion pour se séparer de ceux dont il avait subi le libéralisme et utilisé le dévouement.

Il croyait avoir usé la Fayette dans cette dernière affaire, et en effet la popularité du général y avait énormément perdu. On l'avait compromis, il ne restait plus qu'à le destituer. En conséquence, la Chambre abolit le titre de commandant des gardes nationales du royaume... sans avertir le titulaire, et même en profitant de son absence fortuite de l'assemblée.

Il en fut blessé au cœur. Et comme la destitution ne lui était pas donnée directement, il envoya sa démission au roi.

Celui-ci, avec sa franchise ordinaire, lui répondit le lendemain :

« Je reçois à l'instant, mon cher général, votre lettre qui m'a peiné autant que surpris par la décision que vous prenez. Je n'ai pas encore eu le temps de lire les journaux. Le conseil des ministres s'assemble à une heure; alors je serai libre, c'est-à-dire entre quatre et cinq j'espère vous voir et vous faire revenir sur votre détermination. »

Il ne savait rien, quand on ne pouvait sans lui prendre aucune mesure importante!... Il n'avait pas lu les journaux!

Que signifiaient de pareils subterfuges?

Il fut au Palais-Royal. Le roi le combla de marques de bonté et l'engagea à retirer sa démission, sachant qu'il ne pouvait le faire. On lui offrit de garder le titre de commandant de la garde nationale de Paris. Il refusa... et alors on put donner à croire qu'on ne l'avait pas congédié, mais qu'il avait voulu se retirer. Louis-Philippe put ainsi adresser à la garde nationale cette proclamation, qui est un pendant à la lettre que vous venez de lire :

« Braves gardes nationaux, mes chers compatriotes,

« Vous partagerez mes regrets en apprenant que le général la Fayette a cru devoir donner sa démission. Je me flattais de le voir plus longtemps à votre tête, animant votre zèle par son exemple et par le souvenir des grands services qu'il a rendus à la cause de la liberté. Sa retraite m'est d'autant plus sensible qu'il y a quelques jours encore, ce digne général prenait une part glorieuse au maintien de l'ordre public, que vous avez si noblement et si efficacement protégé pendant les dernières agitations. Aussi ai-je la consolation de penser que je n'ai

rien négligé pour épargner à la garde nationale ce qui sera pour elle un sujet de vifs regrets, et pour moi-même une véritable peine.

« LOUIS-PHILIPPE. »

Peut-on mieux se moquer du public?

Dupont (de l'Eure), indigné, donna sa démission. Cette fois elle fut acceptée avec empressement. — Et de deux!...

Restait Laffitte. Déjà les plus solides liens de l'ancienne amitié du banquier et de Louis-Philippe avaient été ébranlés.

« Le roi, raconte Louis-Blanc, avait acheté la forêt de Breteuil à M. Laffitte, dont la révolution de juillet avait embarrassé les affaires. Mais il importait au crédit de M. Laffitte que le plus grand secret couvrît cette vente, qui, une fois ébruitée, pouvait éveiller les soupçons sur ses embarras financiers, alarmer les créanciers de sa maison et l'exposer à des remboursements précipités. Il avait donc été convenu que l'acte de vente ne serait pas enregistré.

« Cependant quelques banquiers, dont l'élévation de M. Laffitte excitait l'envie, avaient formé le dessein de le perdre. Poussé par eux, un conseiller intime de Louis-Philippe lui représenta que, dans la situation menacée où se trouvait M. Laffitte, traiter avec lui sans précautions était une imprudence. »

Et le 13 novembre, M. Laffitte reçut de Louis-Philippe la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Laffitte,

« D'après ce que m'a dit un ami commun, dont je ne vous dis rien de plus, vous devez bien savoir pourquoi j'ai profité de l'insistance de M. Jamet, à qui le secret de l'acquisition a été confié, non par moi, mais chez vous, pour faire enregistrer le sous-seing privé le plus secrètement possible. »

On conçoit la surprise douloureuse de M. Laffitte en recevant ce coup d'ingratitude et d'égoïste méfiance. Il lui avait donné la couronne; il avait pour lui compromis son crédit, et en récompense son ami précipitait sa ruine. Était-ce ainsi que le roi tenait ses promesses les plus sacrées? Le roi (parodiant un mot célèbre) oubliait les dettes d'amitié du duc d'Orléans. Il avait dormi sur sa parole et se réveillait trahi. Et que dire de ces paroles hypocrites : « le plus secrètement possible » ?

Laffitte fut sur le point de se démettre du ministère, mais il rougit de montrer sa blessure et attendit.

Peu de temps après, il lut dans *le National* une dépêche du maréchal Maison de la plus haute importance politique, et qui avait été reçue *quatre* jours auparavant par son collègue du ministère de la guerre.

On la lui avait cachée, à lui, président du conseil!... Il s'en plaignit douloureusement à Louis-Philippe. Le roi lui répondit, selon sa coutume, dans les termes les plus affectueux et l'engagea à demander une explication à ses collègues. M. Laffitte obéit; il fut accueilli avec une froideur significative et apprit que déjà M. C. Périer était appelé à le remplacer!...

La dépêche cachée n'avait été qu'un avertissement de sa disgrâce. Les services qu'il pouvait rendre à la dynastie d'Orléans étant épuisés, il était remercié... Ce ministre, qui était un homme supérieur, dut amèrement regretter les concessions qu'il s'était résigné à faire à la plate politique de son ami d'Orléans.

« Tel est le vice des monarchies, dit Louis Blanc, si on les sert d'une manière éclatante on les menace. Le reproche d'ingratitude est frivole, adressé à la personne des rois; c'est au principe même de la royauté qu'il convient de l'adresser. Tout roi qui se montrerait reconnaissant à l'égard d'un sujet, citoyen illustre, créerait par là au trône une position subalterne. »

IX

COMMENT LOUIS-PHILIPPE SE DÉBARRASSAIT DE SES ENNEMIS

Les ennemis de la nouvelle dynastie étaient les légitimistes et les républicains; en attendant que nous ayons à raconter les moyens infâmes employés contre la duchesse de Berry et la boucherie de la rue Transnonain, nous allons parler du pillage de l'archevêché. C'est une jolie page des fourberies politiques du roi Louis-Philippe.

Le 14 février, anniversaire de la mort du duc de Berry, les journaux légitimistes annoncèrent qu'un service funèbre serait célébré à Saint-Roch. Le gouvernement avertit l'archevêché du danger d'une semblable cérémonie. Le curé de Saint-Roch refusa au dernier moment la messe qu'il avait promise et fit distribuer des cartes pour Saint-Germain l'Auxerrois, qui avait pour curé M. Paravey, le prêtre qui avait accompagné Marie-Antoinette à l'échafaud. Une foule élégante se pressa bientôt dans cette dernière église.

On y quèta au profit des blessés de la garde royale; on y couronna d'immortelles un portrait lithographié du duc de Bordeaux. Ces manifestations bien innocentes irritèrent un nombreux public resté au dehors, et donnèrent lieu à des scènes tumultueuses. Un jeune homme vêtu de noir, aux cheveux longs, au visage pâle, contemplait ce spectacle d'un air de mépris. Son attitude agaça ses voisins qui s'écrièrent: A bas le jésuite!... A ce cri, l'imprudent garçon fut enlevé et emporté vers la Seine. « A l'eau!... à l'eau!... »

Le rassemblement se grossit rapidement d'étudiants et de bourgeois, accourus là comme pour une partie de plaisir.

L'épaisseur même de la cohue retarde la marche des individus qui emportent le prétendu jésuite, et le préfet de police arrive à temps pour leur arracher leur victime.

Mais en même temps la foule envahit l'église et s'y livre à tous les excès.

On y met tout en pièces, statues, tableaux, confessionnaux, balustrades.

L'autel est abattu, la chaire brisée ; la sacristie livre ses costumes aux jeunes gens, qui se travestissent et dansent en habits sacerdotaux. Le presbytère est envahi à son tour ; mais on se rappelle que l'abbé Paravey a prié pour les citoyens morts en combattant au mois de juillet ; — son appartement est respecté.

Le préfet s'étonne de voir son autorité méconnue et croit reconnaître la connivence du pouvoir. Il apprend en effet que c'est sur l'ordre du magistrat de la cité que la croix de l'église a été abattue. Les troupes se cachent... Que penser?... Il court au Palais-Royal.

Il trouve le roi parfaitement calme : « Ces scènes populaires serviront de leçon aux carlistes et prouveront à l'étranger que la haine contre les Bourbons n'est pas épuisée. » Telle est la pensée du roi, qui rassure son préfet, M. Baude, et le retient à dîner.

Cette invitation est une ruse. M. Baude doit ainsi donner l'ordre à la préfecture d'envoyer ses rapports au Palais-Royal, et le roi, se substituant à son préfet, en prend seul connaissance.

Louis-Philippe apprend ainsi que les sociétés secrètes se disposent à attaquer à la fois l'archevêché et le Palais-Royal. Et il dit à M. Baude : *Ne songez qu'au Palais-Royal ; il faut faire la part du feu.*

Toutes les dispositions militaires furent donc prises pour préserver le palais et livrer l'archevêché. Des agents provocateurs détournèrent les agitateurs du premier et les attirèrent vers le second. Le sac de la demeure de l'archevêque fut en conséquence plus rapide et plus complet que celui de Saint-Germain. En un clin d'œil les grilles furent arrachées, les appartements saccagés. Meubles, tentures, objets d'art furent mis en pièces. Les crucifix, les chasubles, les livres volaient des fenêtres dans le jardin et dans la Seine, qui charriait des débris sans nombre aux yeux de la population ébahie, au milieu des bravos et des éclats de rire. Enfin les murs eux-mêmes, sapés par les démolisseurs, s'écroulaient par pans énormes.

La part du feu était largement faite. Jamais on ne vit plus complète dévastation.

François Arago, accouru là avec sa compagnie dès le commencement, ne fut pas plus heureux dans son zèle que l'autre fois au Panthéon. Il dut assister, l'arme au bras, à ces scènes inouïes, ne comprenant pas comment le pouvoir se faisait le complice de l'émeute.

Après la ruine de l'archevêché devait venir celle de la cathédrale. Des ouvriers en abattaient la croix. Arago voulut les en empêcher, et ils lui répondirent en lui montrant un ordre signé du maire de l'arrondissement.

La foule emplissait le parvis et se disposait à enfoncer les portes. Arago se jeta au milieu de ces enragés :

— Vous voyez cette croix ? leur cria-t-il ; elle vous paraît petite ? elle est énorme. Elle entraînera avec elle la balustrade. Que ceux qui ont des femmes et des enfants se retirent ! Nous allons être tous écrasés.

En parlant ainsi, il prit la fuite comme frappé d'épouvante... et la foule effrayée le suivit.



Le fléau les surprenait dans leur besogne.

La cathédrale était sauvée.

Tandis que ses hommes, prévenus de son intention, occupaient les portes de la cathédrale, Arago ne désertait pas le théâtre de ces désordres inouïs. Comme il se rapprochait de l'archevêché, on lui dit que des personnages marquants se mêlaient aux gardes nationaux pour les engager à laisser faire. On lui cita le secrétaire d'État au ministère des finances, M. Thiers; et il le vit en effet se promenant devant les ruines, le sourire aux lèvres.

Ce trait du célèbre défenseur de l'ordre nous paraît aujourd'hui plein de charme.

Dans l'après-midi, sur tous les points de Paris, on abattait les croix et l'on mutilait les fleurs de lis. Au Palais de justice, la statue de Malesherbes, prise pour celle d'un saint, courut un moment le danger d'être renversée.

Le soir toute la ville illumina.

Le roi avait humilié le clergé et les carlistes ; mais son pouvoir ne s'était pas fortifié, et son tour était venu de s'humilier.

Il s'y résigna.

Ses agents avaient abattu les fleurs de lis ; il fit effacer les écussons de ses voitures, il fit enlever les fleurs de lis des balustrades de fer de son palais ¹...

Mais deux jours après, des malheureux ouvriers acheminaient vers sa demeure leurs bandes faméliques et désespérées, au cri : *De l'ouvrage et du pain!* Sur ceux-là il fit croiser les baïonnettes.

Si les folies et les manœuvres criminelles auxquelles nous venons d'assister faisaient une heureuse diversion aux hontes de la politique étrangère, elles ne pouvaient calmer les douleurs de la misère. Ces souffrances allaient croissant et préparaient l'horrible année 1832.

L'habileté du roi saurait-elle toujours faire la part du feu?

Depuis 1830, il n'y avait que les baissiers qui faisaient à la Bourse de scandaleuses fortunes. Talleyrand, — notre ambassadeur à Londres, — donnait des nouvelles et des ordres à son banquier, M. Ouvrard, et gagnait ainsi des sommes énormes. C'était un scandale révoltant. Talleyrand ne laissa jamais échapper l'occasion de profiter de nos malheurs publics.

X

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE. PROCÈS INTENTÉ A LAMENNAIS ET A LACORDAIRE. LE SERMENT PRÊTÉ AU ROI

On pourrait croire que le gouvernement qui, pour terrasser les carlistes et les cléricaux, faisait saccager l'archevêché, abattre les croix, mutiler les monuments dans leurs emblèmes historiques, était d'autre part tolérant envers les libres penseurs ?

Ce serait une erreur. Comme roi, Louis-Philippe obéissait à d'autres principes que ceux qu'il avait professés n'étant que duc d'Orléans. Son gouvernement, — très personnel, malgré la fiction constitutionnelle, — était ennemi de toute liberté.

1. « Des fleurs de lis, il y tenait plus que ses aînés, et maintenant l'émeute passe sous ses fenêtres et le voilà qui jette son écusson dans le ruisseau. »

Qui ne comprend pas la liberté de conscience n'en comprend aucune; qui ne la respecte pas chez les religieux est prêt à la violer chez les libres penseurs.

C'est ce que démontre pour la millième fois le fait suivant que nous citerons parce qu'il se rattache à deux noms illustres. L'abbé de Lamennais et son disciple l'abbé Lacordaire, dans leur journal *l'Avenir*, demandaient que l'Église fut indépendante de l'État, ne relevât que du saint-siège, et que le clergé ne fût payé que par les fidèles. Ils demandaient la souveraineté du peuple, et déclaraient qu'ils applaudissaient d'avance à toutes les révolutions nées d'une juste résistance à la force brutale.

L'Avenir fut saisi, et les deux démagogues qui le rédigeaient, accusés de propager les doctrines subversives, furent jugés... et acquittés !...

Ils étaient cependant en avance sur la plupart des républicains de leur temps. Nul ne songeait à cette époque au suffrage universel, au droit à l'insurrection, à la liberté de conscience, à la séparation de l'Église et de l'État, à la suppression du budget des cultes.

La plupart des démocrates n'étaient pas encore parvenus à la large et complète conception de la liberté.

Pour les uns, elle était essentiellement politique; pour les autres, elle n'avait de réalité que dans le bien-être assuré également à tous. La plupart, pleins des souvenirs de la Convention, ne voyaient que dans une dictature démocratique le moyen de l'imposer et de la défendre. Beaucoup enfin s'égarèrent dans l'utopie, prétendaient réformer la société en l'enfermant dans des systèmes contraires à toute liberté.

Cependant nous aurons souvent, dans l'histoire de cette période, à rendre hommage à la noblesse des aspirations, au courage, à la brillante intelligence, au désintéressement des républicains.

Leur parti, peu nombreux en 1830, fit des progrès rapides et se rallia tard ce que la nation comptait de cœurs généreux et de nobles esprits. C'était le seul parti qui se montrât jaloux de l'honneur de la France, le seul qui sût payer de son sang ses convictions, le seul qui restât pur de toutes les transactions d'une politique égoïste et mercantile. — Mais revenons au sujet de ce chapitre.

Le gouvernement de juillet, sorti des barricades, rendit obligatoire pour tous les fonctionnaires la prestation du serment de fidélité.

A ce sujet A. Mazas raconte les faits suivants, qui lui étaient personnels :

« Aussitôt mon retour à Paris, j'allai reprendre les fonctions modestes que j'occupais à la bibliothèque de l'Arsenal, j'espérais que mon obscurité me garantirait de la foudre; j'en fus bientôt dissuadé, on agita la question du serment; elle fut soulevée par les doctrinaires et soutenue par eux à la Chambre des députés. Ce n'est pas le spectacle le moins curieux que de voir des hommes qui se firent gloire de ne tenir aucun serment contraindre les autres à en prêter un nouveau. Ce fut une perfidie... Le Français placé entre l'honneur et la faim qui a cédé à l'impérieuse nécessité doit en garder un profond ressentiment contre ceux qui l'y ont obligé; le Français qui a eu le courage d'y résister se montrera fier de sa victoire, se mettant ainsi dans le cas de ne jamais revenir sur ses pas.

Louis-Philippe ne pourra compter ni sur les hommes dont on a violenté la conscience ni sur ceux qui ont eu assez d'énergie pour résister à ses injonctions. Napoléon, devenu empereur, demandait-il un serment de fidélité lorsqu'il nommait aux emplois de ministre, de préfet, de conseiller des émigrés de Coblenz ?

« On me présenta la formule du serment; en refusant d'y apposer ma signature je me privais de l'emploi qui composait toute l'existence de ma famille; cependant j'eus le courage de dire *non*; j'eusse été un misérable si j'avais trahi mes véritables sentiments pour un peu d'argent: Louis-Philippe lui-même, saisi d'indignation, eût repoussé mes hommages.

« En 1815, Napoléon donna la croix au seul garde national à cheval qui ne craignit pas de rester auprès du comte d'Artois en sortant de Lyon, après la défection de toute l'armée.

« Douze heures après mon refus j'étais destitué; mais, comme dans les moindres choses humaines il entre toujours un grain de bizarrerie, il fallut que ma destitution fût signée par M. Guizot, mon ancien camarade de Gand. M. Guizot me brisait pour n'avoir pas voulu faire à l'égard de M. Louis-Philippe ce qu'il avait fait de si bon cœur deux fois pour Louis XVIII et sa famille.

« En 1815, Monsieur, *comte d'Artois*, logeait à Gand dans un hôtel situé sur la place de cette ville: des allées d'arbres magnifiques en faisaient une charmante promenade qui devint le lieu de rendez-vous de tous les émigrants. Je vis promener bien souvent sur cette place M. Bertin de Vaux, avec M. de Chateaubriand. M. Guizot y venait également chaque jour, et quoique je n'eusse pas l'honneur d'être connu de lui, je l'abordais comme une vieille connaissance, nous nous promenions sentimentalement; quelquefois M. Guizot s'arrêtait et me disait, en me montrant l'hôtel où logeait Monsieur :

« — Je viens uniquement dans l'espérance d'apercevoir un instant ce bon prince, ce vrai chevalier, ce modèle de l'honneur. Ah! les Français ne méritèrent jamais le bonheur d'avoir un roi comme lui (je ne sais pas si M. Guizot ne pleurait pas en prononçant ces mots, tant il était ému). Oui, ajoutait-il, les Français sont de grands coupables; il faut les rendre heureux malgré eux, et pour cela il est nécessaire de les museler, et l'on n'y parviendra qu'au moyen des cours prévôtales.

« Je n'avais jamais entendu parler de cours prévôtales dans mon régiment; je priai M. Guizot de m'éclairer à cet égard, et M. Guizot eut l'amabilité de m'apprendre fort en détail comment il entendait les cours prévôtales dont il me démontra l'excellence.

« Qui m'aurait dit que quinze ans après, moi, devenu homme de bibliothèque, d'officier de chasseurs, je serais destitué par M. Guizot, devenu ministre de l'intérieur de Louis-Philippe d'Orléans, et que je fusse destitué par lui pour avoir voulu rester fidèle à ce comte d'Artois, devant lequel j'avais vu M. Guizot en admiration contemplative ? »

M. Mazas ne touchait pas au terme des vexations qu'il devait subir sous le gouvernement « débonnaire » de Louis-Philippe. Depuis deux mois il habitait

une maison isolée, au bord d'une ville la plus isolée du royaume, sans se douter qu'il pût porter ombrage au gouvernement. « Tout à coup, dit-il, ma paisible demeure est entourée par la force armée; on envahit mon domicile, et l'on procède à la visite de ma maison et de mes papiers. On m'avertit que l'ordre est de m'arrêter sur-le-champ, si l'on découvre la moindre pièce suspecte : ceci me rassura.

« On s'empara d'une pile de cahiers pliés avec soin; c'était un cours d'histoire de France, auquel je travaille depuis longtemps. Le commissaire de police et les autres personnes chargées de l'investigation s'emparèrent de mes cahiers et les lurent pendant sept heures. »

Si des citoyens aussi inoffensifs, aussi paisibles que l'ex-bibliothécaire de l' Arsenal pouvaient être ainsi tracassés, nous vous laissons à penser où commençait la sécurité pour tous les citoyens qui n'étaient pas des orléanistes avérés ?

XI

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU PEUPLE. — LE DROIT DE RÉUNION. — LE PREMIER PROCÈS POLITIQUE

La nomination de Casimir Périer à la présidence du conseil des ministres ferma la période du faux libéralisme et ouvrit celle d'une réaction avouée.

Elle fut comme une déclaration de guerre aux républicains; car l'orgueilleux et atrabilaire banquier était leur ennemi acharné, non par dévouement pour le roi, qu'il n'aimait pas, mais par une sorte de haine instinctive.

A la suite des troubles de décembre, dix-neuf républicains avaient été arrêtés. Parmi eux on remarquait MM. Godefroy Cavaignac, Pécheux d'Herbinville, Trélat et Guinard. Ils étaient accusés d'avoir voulu renverser la monarchie.

Leurs opinions étaient bien connues; ils n'en faisaient pas mystère. Pour la plupart, ces prévenus appartenaient à une société politique, la *Société des Amis du peuple* qui, pendant les premiers jours du nouveau règne, tenait ses séances publiques au manège Peltier, rue Montmartre. Un public nombreux et passionné se pressait alors dans cette vaste salle; mais ces réunions ayant alarmé les boutiquiers du quartier, à la fin de septembre 1830, la Société dut renoncer à des séances publiques.

Cependant la société n'avait rien perdu de son influence. Elle possédait un organe répandu, le *Moniteur des Faubourgs*.

Elle avait envoyé au secours des patriotes belges un bataillon armé à ses frais. Elle était enfin le centre d'une propagande active entretenue dans les départements. Ses membres ne mettaient donc pas, comme l'on dit, leur drapeau dans leur poche. Ils conspiraient en plein air.

Le procès en cour d'assises intenté à ces républicains était donc appelé à un

grand retentissement, et le 6 avril, une affluence considérable se pressait aux abords du Palais de justice. L'autorité avait pris des mesures exceptionnelles. La garde municipale occupait la cour et l'intérieur du palais.

L'accusation s'était armée de rapports de police ridicules, et prétendait que les prévenus s'étaient réunis pour conspirer sous le pont des Arts. Elle reprochait à quelques-uns de posséder des armes de guerre et des munitions.

Ils daignèrent à peine répondre à l'accusation de complot, et quant à celle de possession et de distribution d'armes, elle leur fournit l'occasion de raconter dans quels combats, en juillet, ils étaient parvenus à s'en emparer. C'était en faisant prisonniers les soldats de Marmont, c'était en désarmant des postes. Ces récits, pleins d'enthousiasme, causaient une vive émotion dans l'auditoire.

Puis, aux souvenirs de la bataille des trois jours, ils ajoutaient la peinture des espérances qui les animaient, et disaient comment elles avaient été cruellement déçues.

D'accusés ils devenaient accusateurs à leur tour ; au lieu de se défendre, ils attaquaient le gouvernement, qui avait trompé le peuple et manqué à ses engagements les plus sacrés.

De tels discours ne restaient pas sans écho dans un public qui avait partagé les luttes qu'on lui rappelait, les mêmes espoirs et les mêmes déceptions.

Trélat, qui était médecin, qui chaque jour par sa profession était appelé à être témoin des souffrances du peuple, faisait de celles-ci des tableaux poignants et demandait si elles devaient être les seules récompenses de ceux qui avaient versé leur sang en juillet pour la liberté et le triomphe de la bourgeoisie.

Godefroy Cavaignac se levait ensuite et faisait cette profession de foi éloquente : « Mon père fut un de ceux qui, dans le sein de la Convention nationale, proclamèrent la République, à la face de l'Europe alors victorieuse. Il la défendit aux armées. C'est pour cela qu'il est mort dans l'exil, après douze années de proscription ; et tandis que la Restauration elle-même était forcée de laisser à la France les fruits de cette révolution qu'il avait servie, tandis qu'elle comblait de ses faveurs les hommes que la République avait créés, mon père et ses collègues souffraient seuls pour la grande cause que tant d'autres trahissaient.

« Dernier hommage de leur vieillesse impuissante à la patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement défendue !

« Cette cause, messieurs, se lie donc à tous mes sentiments comme fils ; les principes qu'elle embrassait sont mon héritage. L'étude a fortifié cette direction donnée naturellement à mes idées politiques ; et aujourd'hui que l'occasion s'offre enfin à moi de prononcer un mot que tant d'autres proscrivent, je le déclare sans affectation comme sans crainte, de cœur et de conviction : Je suis républicain ! »

A cette déclaration solennelle il ajoutait l'éloge d'une forme de gouvernement en butte alors à toutes les calomnies, aux souvenirs sanglants de 93 qu'on évoquait, il opposait ceux des grandes œuvres de la Convention ; il rappelait qu'elle avait défendu le sol et étendu la France jusqu'à ses limites naturelles. Les républicains qui avaient succédé aux hommes de la Révolution n'étaient, disait-on,

que des ambitieux déçus ; mais qui tenait ce langage ? Des ambitieux repus. On ne les calomniait pas moins en les accusant de conspirer. Un complot était puéril quand on attendait une révolution et la monarchie par ses fautes accumulées conspirait pour eux. La Révolution n'était pas dans le sein des groupes républicains, mais dans la nation tout entière, moins ceux qui l'exploitent. La Révolution, c'est la nation et c'est la patrie remplissant cette mission d'affranchissement qui lui a été confiée par la Providence des peuples : « Nous avons fait notre devoir envers elle, et elle nous retrouvera toutes les fois qu'elle aura besoin de nous : quoi qu'elle nous demande, elle l'obtiendra. »

A ces paroles enflammées, accueillies par des salves d'applaudissements, des défenseurs, semble-t-il, n'avaient que peu de chose à ajouter, mais des orateurs tels que Bethmont, Ploque, Marie, Michel de Bourges, pouvaient-ils renoncer à la parole. Leurs plaidoyers furent de nouveaux succès pour les accusés et l'opinion républicaine.

Après plusieurs audiences, le jury prononça un verdict d'acquiescement. Le public alors fit aux prévenus acquittés des ovations enthousiastes. Plus de trois mille personnes stationnaient aux abords du Palais de justice. Plusieurs des accusés ne purent se soustraire au triomphe qu'on leur préparait. Un d'eux fut porté chez lui sur les bras de la foule ; d'autres, malgré leurs protestations, virent dételer leur voiture et trainés au milieu des acclamations d'une foule en délire.

Le soir un grand nombre de maisons furent illuminées.

Ces manifestations étaient la condamnation de la politique du gouvernement. Aux Tuileries la consternation fut profonde. La monarchie était remise en question, et le déploiement de forces militaires que Casimir Périer ordonna le lendemain ne fit qu'entretenir l'agitation, sans prouver la force du pouvoir. Cet imprudent défi ne fut heureusement pas relevé. Tout Paris fut encore sur pied ce jour-là, mais on se contenta de contempler, de passer en revue les gardes nationaux et les escadrons qui sillonnaient les rues.

Quelques jours plus tard M. Périer eut l'occasion de reconnaître la vanité de ses moyens d'intimidation.

XII

L'ÉMEUTE DE LA PLACE VENDÔME ET L'ARTILLERIE DU GÉNÉRAL LOBAU

Le moment était venu de distribuer les croix décernées aux citoyens qui s'étaient le plus distingués dans les combats de juillet. Le roi décida que ces croix porteraient pour légende : *Donnée par le roi* et entraîneraient la formalité du serment.

Cette décision excita naturellement l'indignation des républicains. Le roi ne

leur devait rien ; ils ne s'étaient pas battus pour lui. Ils avaient renversé Charles X avant qu'il eût achevé de le trahir. Et de quel droit exigeait-il leur serment ?

Bientôt des protestations furent rédigées contre l'interprétation fautive donnée au vote de la Chambre qui avait institué la décoration nouvelle. Ces protestations se couvrent de signatures.

Près de douze cents décorés se réunissent au passage du Saumon sous la présidence de Garnier-Pagès et jurent de n'accepter ni l'obligation du serment ni la légende.

La moindre réunion à cette époque d'effervescence suffisait à propager l'émotion et à éveiller dans tout Paris des instincts révolutionnaires. Du quartier des Halles le mouvement s'étend aux boulevards. Bientôt partout on chante *la Marseillaise*. Des bandes d'hommes exaltés se portent vers la place Vendôme qui devient le centre de la manifestation. Le général Lobau, commandant de la garde nationale de Paris, fait sommer les manifestants de se retirer. Ceux-ci s'y refusent. Le général ne veut pas employer les armes, il ne sait pas où s'arrêterait l'effusion du sang. Le premier coup de feu peut être le signal d'une insurrection qui emportera la monarchie. Mais cependant que faire ?

Le général alors a une inspiration héroï-comique. Au lieu de commander, l'artillerie, il s'adresse aux pompiers et fait diriger sur la foule récalcitrante des pompes à incendie.

Ce moyen original lui réussit. On rit, on se bouscule, lon crie, et l'on se disperse. Le général Lobau a sauvé le trône et épargné le sang de ses concitoyens.

Mais, malgré cette victoire d'une originalité incontestable et qui a immortalisé son auteur, en entrelaçant des roseaux à ses lauriers, malgré le calme apparent du lendemain, jour de la fête de l'Ascension, la cour n'est pas remise de ses alarmes, elle abandonne ses projets : les croix de juillet ne porteront pas de légende et seront distribuées par les maires.

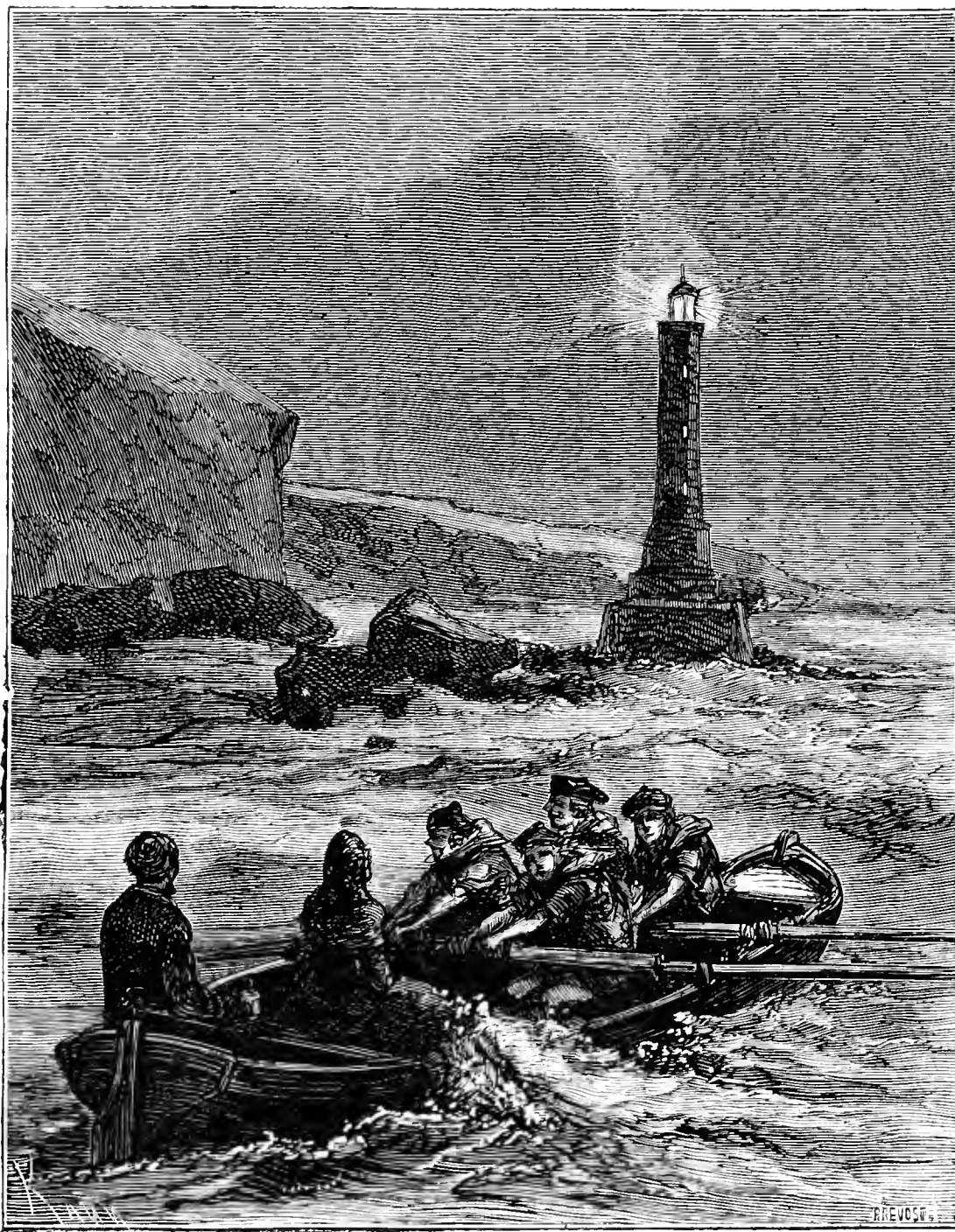
Les journaux dévoués tournèrent l'événement en ridicule, mais d'autres n'hésitèrent pas à dire que le gouvernement avait eu peur.

Et ces derniers étaient dans le vrai. La cour se sentait humiliée, on lui disait trop nettement qu'en renversant Charles X on n'avait pas songé à elle. Elle sentait aussi que, dans cette affaire, les messieurs de la bourgeoisie ne l'avaient point soutenue parce qu'ils n'y étaient pas directement intéressés.

Entre le roi des bourgeois et ses sujets il n'existait donc point par le fait de traité d'alliance offensive et défensive. De part et d'autre on ne combattait pour soi, à moins que l'intérêt de la lutte ne fût commun.

Cette observation conduisait à cette conclusion fâcheuse que le roi pourrait être abandonné de sa *fidèle* bourgeoisie dans le jour de péril où cette dernière ne croirait pas ses intérêts directement en jeu. C'est en effet ce qui arriva.

La bourgeoisie considérait la monarchie de juillet comme son instrument. La couronne manquait de prestige. Elle n'avait pour elle ni l'antiquité, comme celle des Bourbons, ni la gloire, comme celle de Napoléon, ni la popularité. Ses diamants avaient l'éclat faux du stras.



Le 28 avril, vers minuit, un canot détaché de la côte.

Louis-Philippe, mécontent de Paris, voulut juger par lui-même des sentiments de la province et entreprit une tournée dans les départements situés en deçà de la Loire, où les Bourbons n'avaient jamais été accueillis avec enthousiasme. Il ne se serait point hasardé en Vendée, dans la Gironde, ou la Provence. Il entreprit donc de visiter la Normandie et les départements de l'Est.

La première partie de cette tournée ne fut signalée par aucun incident digne de marque. Mais la Marne était dans l'itinéraire du roi, il ne manqua pas d'aller visiter le champ de bataille de Valmy. Il comptait beaucoup naturellement sur le rappel de ce grand souvenir.

Arrivé au pied de la pyramide élevée à la mémoire de Kellermann, le roi daigna adresser quelques paroles affectueuses à l'invalidé de garde. C'était justement un soldat de Valmy, mutilé par le canon prussien. Sa Majesté détacha le ruban qu'elle portait à sa boutonnière et en décora son ancien compagnon d'armes. Tôt ou tard le mérite trouve sa récompense.

Les journaux officieux s'étendirent sur cet épisode touchant. On se rappela que Bonaparte décorait souvent ainsi ses soldats.

Le passage du roi à Metz fut marqué par un incident moins heureux et dont on fit moins de bruit. Cette ville patriote comptait au nombre de ses conseillers municipaux des officiers de sa garde nationale. Ces citoyens étaient encore irrités de la destitution dont le maire, M. Bouchotte, et M. Voirhage avaient été frappés par Casimir Périer.

Le corps municipal, dans le discours qu'il adressa au roi, se crut permis d'exprimer des vœux qui n'étaient plus de saison, entre autres celui de l'abolition de l'hérédité de la pairie.

Le roi l'écouta avec un mécontentement visible. M. Voirhage, au nom de la garde nationale, ayant osé à son tour insister sur ce sujet, Louis-Philippe l'interrompit brusquement, et lui arrachant l'adresse des mains :

— La garde nationale, monsieur, dit-il, ne doit pas s'occuper de questions politiques ; cela ne la regarde pas.

— Sire, reprit l'orateur, ce n'est pas un avis qu'elle donne, c'est un vœu qu'elle exprime.

— La garde nationale n'a point de vœu à former ; les délibérations lui sont interdites ; je ne veux pas en entendre davantage.

M. Voirhage se retira sans avoir terminé son discours. L'impression produite par cet incident fut profonde.

Le soir, les officiers de la garde nationale ayant été invités à la table du roi, un seul se rendit à l'invitation.

Le lendemain Louis-Philippe quitta la ville. Il en sortit à cheval malgré une pluie battante. Quelques jeunes gens de la ville s'étaient joints à son cortège. Un d'eux, écuyer inexpérimenté, ne put contenir son cheval qui sortit des rangs et vint heurter violemment sa tête à la jambe du roi. Il y eut dans l'escorte un émoi général, et la première idée qui s'empara des esprits fut celle d'un attentat dirigé contre la vie du souverain.

XIII

SCÈNES TUMULTUEUSES. — INVASION DU CHOLÉRA

En somme le voyage de Louis-Philippe resta infructueux. Il ne put même faire diversion aux dissentiments qui avaient éclaté entre le ministère Périer et la Chambre. Dans ce conflit le roi n'hésita pas à prendre parti pour le ministre ; ce dernier d'ailleurs savait s'imposer au maître aussi bien qu'au parlement. La Chambre, après avoir été prorogée, fut dissoute. « On pensa, dit Louis Blanc, que, couronné par elle, le roi lui devait une reconnaissance dont il était peut-être secrètement offensé. »

Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense.

Paris était toujours en proie à la même agitation, comme une mer reste longtemps houleuse après la tempête. Le 14 avril, jour anniversaire de la prise de la Bastille, des républicains voulurent planter un arbre de la liberté. La police et la garde nationale (qui méritait le nom de garde royale) s'opposèrent à cette manifestation. Des scènes tumultueuses en résultèrent. Un jeune homme, nommé Desirabode, ayant menacé de son pistolet un commissaire de police, fut aussitôt entouré par les gardes nationaux et tomba percé de plusieurs coups de baïonnette.

Ce meurtre inouï aurait pu provoquer de sanglantes représailles. Heureusement la foule était désarmée. L'horreur et la stupéfaction paralysèrent son ressentiment. Les rassemblements se dissipèrent ; mais le peuple n'oublia pas, et ce premier sang versé resta longtemps ineffaçable entre lui et les nouveaux prétoriens du trône.

Mais déjà depuis un mois un bruit sinistre s'était répandu. On parlait des progrès menaçants d'un fléau encore inconnu de l'Europe, mais aussi terrible que la peste qui venait d'éclater dans l'armée polonaise. Le choléra-morbus, venu des Indes, s'était avancé au nord par la Sibérie, après avoir ravagé la Chine, et au sud par l'Asie Mineure et le Caucase. Il avait bientôt traversé l'empire russe et atteint Moscou, et sa contagion rapide s'était enfin étendue jusqu'aux armées russes et polonaises. — Où s'arrêterait le fléau?..

La France en observait la marche avec une anxiété croissante. Ce que ce fléau avait de mystérieux ajoutait encore à l'effroi général. La guerre, les ardeurs de l'été devaient, semblait-il, accélérer ses progrès, auxquels l'Océan seul opposerait une barrière. Le gouvernement s'émut du danger. Le ministre du commerce, M. d'Argout, s'adressa à l'Académie de médecine, qui nomma une commission de médecins chargés de se rendre en Pologne pour y étudier le choléra-morbus.

La ville de Varsovie était profondément atteinte, surtout dans ses quartiers misérables, où une nombreuse population s'entassait dans des logements malsains,

et paraît d'avance vouée à tous les fléaux par le manque d'air, de nourriture et de propreté.

La commission reconnut également ailleurs que partout où régnait la misère, le fléau sévissait avec le plus de violence. Les villes étaient ses foyers principaux, mais les villages n'étaient pas épargnés, et la maladie avait le caractère d'une véritable invasion. Nos médecins cependant doutaient encore que le choléra fût contagieux, et ne voyaient son développement que dans des conditions d'insalubrité locale. Afin de s'assurer s'il contenait un virus communicable, ils eurent l'admirable courage de s'inoculer la maladie en s'offrant au contact des cholériques et en s'imprégnant du sang des victimes.

Aucun d'eux ne fut malade. Les infirmiers qui les secondaient et qui affrontaient les mêmes périls étaient également épargnés. Ils en conclurent que le mal n'était point contagieux par le contact, ni même par l'inoculation, et lui attribuèrent pour véhicule principal l'air vicié par les agglomérations nombreuses, et le courant établi par de grandes masses d'hommes, telles que les armées actuellement en lutte. Les maladies les plus terribles sortent ordinairement des champs de bataille. Le premier remède à opposer au choléra était, selon eux, dans la cessation des hostilités.

Les Polonais, trois fois victorieux, voyaient avec désespoir le fléau moissonner leurs rangs, se faire l'auxiliaire de leurs ennemis et leur arracher le fruit de leurs victoires. Mais la France, malgré ses sympathies ardentes pour la Pologne, réclamait au nom de l'humanité la fin de cette guerre désastreuse. Ne pouvant intervenir, (nous ne parlons pas de la nation française) — ne pouvant imposer une paix nécessaire en rendant aux Polonais leur indépendance, elle maudissait la Prusse et l'Autriche qui étaient prêtes à intervenir en faveur de la Russie.

Un journal du gouvernement demandait avec ironie si ces deux puissances voulaient répondre à la propagande des principes par la propagande de la contagion.

« Qui se rappellera, disaient les *Débats*, que le roi de Prusse est le beau-père de l'empereur Nicolas, le jour où le fléau marchera sur Berlin, comme il marche déjà sur Vienne ? Ce sont là des liens de famille qui coûtent trop cher aux peuples. »

Cependant, malgré le fléau, la guerre continuait à exercer ses fureurs. L'Autriche ne tardait pas à entrer en ligne. La Pologne, à cette coalition épouvantable de trois grandes puissances qui avaient la peste pour auxiliaire, répondait par des efforts sublimes d'énergie et de patriotisme.

A ce spectacle, contenue par son gouvernement qui semblait avoir fait à notre généreuse nation un devoir de l'égoïsme et de l'ingratitude, la France frémissait, indignée et anxieuse.

Son nom ne se trouvait-il pas mêlé aux invocations de ces fidèles alliés, de ces héroïques patriotes ? N'était-ce pas son exemple que Belges, Italiens, Espagnols, Polonais avaient suivi ?

Au cri de liberté poussé par elle, tous ceux chez qui était resté comme un écho

assoupi les notes de la *Marseillaise* proménée à travers le monde s'étaient levés soudain. La France n'est-elle pas la Révolution, c'est-à-dire la justice pour les peuples. La responsabilité qu'entraîne la révolution de 89-93, la revendication des droits de l'homme et du citoyen, ne s'arrêtent pas pour la France à ses frontières. Qu'elle le veuille ou non, qu'elle l'accepte ou se renie elle-même, elle est la nation qui a semé le branle-bas des peuples contre les rois; et sans l'aimer, les peuples voisins l'écoutent.

XIV

LOUIS-PHILIPPE, SA FAMILLE ET SA COUR.

Nous croyons avoir assez mis en relief l'homme politique chez le roi Louis-Philippe, pour que maintenant il soit à peu près connu; et nous voulons, avant de nous occuper des grands événements de 1832, dire quelques mots de l'homme privé, du père de famille.

Louis-Philippe fut un modèle de vertus domestiques; il s'est ainsi concilié les sympathies et l'admiration même de la bourgeoisie royaliste. Il avait trente-quatre ans lorsqu'il s'éprit passionnément de la princesse Marie-Amélie de Bourbon, qui elle-même, née en 1782, était en 1809 d'une beauté déjà mûre. Tout un roman d'amour fut le prélude de cette union dont rien ne devait jamais troubler la parfaite harmonie.

Ces deux époux étaient cependant de caractère et d'esprit différents. Marie-Amélie était dévote, le roi était sceptique; la reine était douée d'une sensibilité très vive et d'une grande bienveillance; Louis-Philippe était méfiant à l'excès. Marie-Amélie, par goût, par caractère, restait étrangère à la politique. Elle n'osait regarder dans ce tripotage malhonnête, malpropre, et si le duc d'Orléans l'eût consultée, jamais il n'aurait trahi Charles X et ravi à Henri V sa couronne. Elle devint reine, sans l'avoir désiré. Elle ferma les yeux sur l'action déloyale du prince et ne cessa point d'estimer son mari, parce que, avant tout, elle l'aimait, et qu'elle ne voyait en lui que le père de famille. Elle ne jugeait point le souverain qui trompait les Belges par crainte de l'Angleterre, refusait la couronne de Belgique pour son fils et en éloignait le fils du prince Eugène. Elle n'avait, pour ses enfants, comme pour son mari, d'autre ambition que de les voir heureux.

Aussi l'on ne s'adressait à la reine que pour lui signaler des infortunes à secourir, que pour la seconder dans les œuvres de bienfaisance: la charité était une de ses plus grandes vertus.

Quant à la politique et aux affaires d'intérêt, on s'adressait à la princesse Adélaïde, sœur du roi.

Cette vieille dame, cœur sec, esprit éclairé et viril, rompu à toutes les

intrigues et à toutes les difficultés de la vie, était le conseil privé de Louis-Philippe, une amie d'un dévouement à toute épreuve et toujours en éveil. Le roi ne faisait rien sans prendre son avis. C'était à elle qu'en juillet, à Neuilly, M. Thiers s'était adressé pour décider le duc d'Orléans à prendre la couronne; c'était à elle que s'était adressée la baronne de Feuchères; c'était elle enfin qui avait décidé la reine à recevoir cette entremetteuse d'héritages.

Elle coupait court aux éternelles hésitations de son frère et calmait les scrupules et les alarmes de Marie-Amélie. Elle avait l'œil à tout et veillait à la fois aux manœuvres politiques et à l'économie domestique, au salut de la dynastie et à la sûreté de la caisse. Madame Adélaïde était donc le surintendant des finances de la famille d'Orléans; cependant Louis-Philippe, par habitude, par goût, la déchargeait d'une partie des petites affaires d'intérêt, tels que les comptes à régler avec les grands fournisseurs ou les principaux domestiques de sa maison. Louis-Philippe, on le sait, avait horreur du gaspillage. En voici un curieux exemple. C'est la note suivante, écrite de sa main sous une demande d'augmentation de gages d'un de ses gens :

« Il n'y a aucune raison pour assimiler les gages de l'aide-sommelier à ceux des valets de chambre, et déjà Mabiliaire a obtenu des augmentations successives au moyen desquelles je pensais qu'il pouvait se croire bien traité; cependant, comme je suis content de son service et qu'effectivement sa présence à table exige une tenue plus dispendieuse que s'il était dispensé d'y paraître constamment, je consens encore à une augmentation, et M. de Broval le fera porter pour 1,800 francs de gages, et il lui sera fourni en outre un habillement complet en couleur, et un autre en noir, pareil à ceux qui ont été déjà fournis pour le service de la table et devant durer le même temps. Celui de Brunel étant vacant, on le lui donnera.

« Cette augmentation commencera à courir du 1^{er} décembre et, en outre, j'autorise qu'il lui soit payé une gratification de 250 francs.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Paris, ce 4 décembre 1817.

« Je dis 250 francs de gratification. »

On pourrait en citer d'autres, mais celui-ci nous a paru typique.

Le roi, malgré une sage économie, aimait la représentation officielle, les pompes de la cour, les cérémonies et même l'étiquette, ainsi qu'en témoignent plusieurs lettres adressées au prince de Condé et reproduites par l'auteur de l'histoire de dix ans. N'ayant pas de goût pour la chasse, non plus que ses fils, il avait sacrifié ses nombreuses réserves de gibier des domaines de la couronne et fait détruire les cerfs et les daims qui prélevaient du bout des dents une part trop considérable sur le revenu de ses forêts. Nous ne lui en ferons pas un crime. Le noble plaisir de la chasse est un reste de barbarie indigne d'un homme d'État. Louis-Philippe avait acquis dans l'exil, où il dut travailler pour vivre, des goûts sérieux qu'il serait injuste de méconnaître.

Paris lui dut aussi des œuvres d'utilité et d'embellissement, et les beaux-arts

des encouragements. Il aimait s'entretenir avec les savants, les lettrés et les artistes. Le premier, rompant avec les traditions de l'ancienne cour, il voulut que ses enfants fissent des études sérieuses. Il envoya ses deux fils au lycée et vit avec un orgueil paternel sa fille, la jeune princesse Marie, manier le ciseau et l'ébauchoir. La princesse et le duc d'Orléans étaient ses deux enfants de prédilection. Le jeune duc avait de bonne heure été initié par son père aux travaux politiques. Il voulait qu'il assistât au conseil des ministres. Il avait confiance en la vivacité de son intelligence, mais ne se départait jamais vis-à-vis de lui de sa double autorité de roi et de père, et le surveillait avec une défiance extrême.

Au contraire, il tenait en moins d'estime les capacités de son fils le duc de Nemours, jeune homme qui de bonne heure déguisait une grande timidité sous une apparente froideur. Cet air glacé, quelque peu hautain, servait d'ailleurs à souhait les vues de la famille. Le duc de Nemours devait s'effacer devant l'héritier de la couronne, lui laisser en toute occasion le beau rôle et ne pas détourner à son profit un seul rayon d'une popularité désirée. Il avait accepté ce rôle sacrifié avec une abnégation entière, et son amitié pour son frère ne s'en était nullement ressentie. On trouve dans la correspondance de ces jeunes princes des preuves vraiment touchantes de cette entente fraternelle, dont le public fut très longtemps avant d'apprendre le fin mot.

Quelques années plus tard, qu'on nous pardonne cette anticipation pour compléter nos croquis, le duc d'Orléans, s'exprimant dans l'intimité sur ses frères et sur le rôle qu'ils joueraient au jour d'une insurrection populaire, toujours prévue au château, disait du duc de Nemours :

— Nemours est l'homme de la règle et de l'étiquette ; *il emboîte bien le pas* et se tient derrière moi avec une attention scrupuleuse ; jamais il ne prendra l'initiative, mais on peut le charger de défendre les Tuileries ; il se fera tuer avant d'en ouvrir les portes. »

Louis-Philippe enfin disait de son second fils :

« Nemours aurait dû naître archi-duc. »

En somme, — et du moins pendant les premières années du règne, — un accord parfait régnait entre les membres de la nombreuse famille royale, où chacun, selon le rang, le sexe et l'âge, savait jouer son rôle ou son rôlet.

XV

RÉSUMÉ DE FAITS HISTORIQUES. — LA QUESTION SOCIALE.

Nous sommes obligés, pour conserver quelque régularité à la marche de notre récit, d'énumérer, sinon de raconter un certain nombre de faits politiques importants.

La Pologne avait perdu la bataille décisive d'Ostrolenka. Les Russes victorieux marchaient sur Varsovie. Toute l'attention de la France était tournée de ce

côté, tandis que des événements graves, survenus en Portugal, compromettaient dans ce pays la sûreté de nos nationaux et obligeaient le gouvernement à envoyer une escadre dans le Tage. Cette intervention, vigoureusement conduite par l'amiral Roussin, obtint un succès complet.

Cependant la nouvelle chambre des députés venait d'ouvrir sa session ; le roi avait prononcé un discours remarquable par un ton de hauteur auquel on n'était pas habitué, et qui révélait chez Louis-Philippe la résolution d'imprimer à la politique intérieure une autorité toute personnelle. La nouvelle charte, comme toutes les constitutions précédentes, ne devait être qu'une fiction, et l'avenir devait le prouver, le peuple français, sous le régime parlementaire, constitutionnel, serait gouverné par un homme très jaloux de son pouvoir usurpé.

Le discours royal constatait froidement l'étendue de la misère publique et la résignation courageuse du peuple ; mais il contenait en outre quelques assertions qui furent démenties avec hostilité au parlement anglais. Ces chicanes démontraient le peu de solidité de cette alliance à laquelle le gouvernement de juillet avait inutilement fait tant de sacrifices. Mais on ne comptait plus les humiliations.

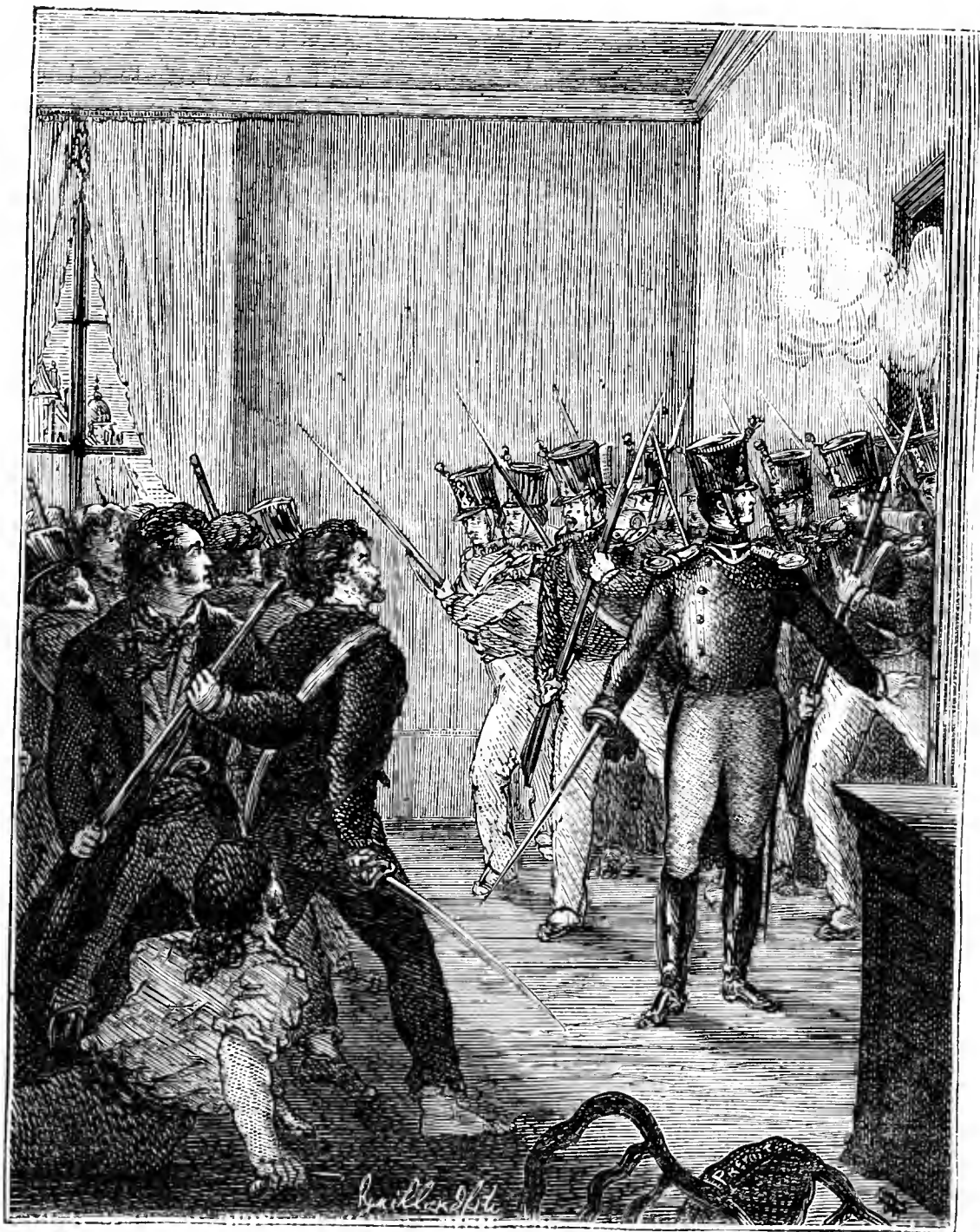
Peu de temps après et encore sous la vive impression des outrages anglais, la nation fut conviée à célébrer l'anniversaire de la révolution de juillet.

Ce ne fut pas l'enthousiasme qui fit explosion en cette circonstance. La fête mêla des crêpes à ses rubans roses. Elle fut solennisée par la fondation de la colonne de juillet, dont Louis-Philippe posa la première pierre. Cette œuvre, due à MM. Duc et Alavoine, ne devait être terminée qu'en 1840. Dans des cavaux, établis au-dessous, on a déposé les corps de 615 combattants de juillet, dont les noms sont inscrits en lettres d'or sur la colonne. Le lion du piedestal est de Baryé. Le chapiteau, unique dans son genre, pèse 12,000 kilog ; il a été coulé d'un seul jet. Le génie de la Liberté, en bronze doré, est de Dumont. C'est un des plus beaux monuments élevés à la mémoire du courage de nos pères, et c'est aussi un conseil impérissable donné à leurs descendants.

Le 4 juin, grâce à la caducité de Talleyrand et aux craintes insensées du gouvernement français, Léopold de Saxe-Cobourg, prince anglais, avait été proclamé roi des Belges.

On avait voulu éviter la guerre à tout prix, on fut quelques mois plus tard obligé d'intervenir. Une armée française, sous le commandement du maréchal Gérard, fut obligée d'entrer en Belgique. Après la prise d'Anvers, vaillamment défendue par les Hollandais, l'armée française fut obligée d'évacuer la Belgique sur l'ordre de la conférence, et l'Angleterre, qui n'avait pas brûlé une cartouche pour le prince de son choix, fit maintenir sur son piédestal insolent, derrière nos troupes victorieuses, le lion de Waterloo.

Le drapeau tricolore était encore moins heureux sur le continent africain. Là aussi on craignait des victoires qui eussent pu porter ombrage à l'Angleterre. Le général Clauzel, qui avait succédé à Bourmont, à l'avènement de Louis-Philippe, étant parvenu à s'emparer de Médéah, fut désavoué par le gouvernement effrayé, qui lui donna l'ordre d'évacuer la ville et de renoncer à tout projet de



Faites des prisonniers, dit-il à ses soldats, mais non des victimes.

conquête. Oran, occupé par le général Dauremont, fut également évacué et notre influence dut se concentrer dans Alger. Clauzel fut remplacé par Berthezène. Ce dernier qui, avec des forces par trop inférieures, avait été obligé de secourir un bey, notre allié, faillit laisser son armée tout entière dans le col de la Tenia. Après la plus désastreuse retraite, il rentre à Alger le 5 juillet, anniversaire de la victoire de Bourmont. Le prestige de la France aux yeux des Arabes était complètement perdu. Après de tels succès, Berthezène devait être remplacé; il le fut bientôt, il est vrai, mais par qui? Par le général Savary de Rovigo! !...

C'était bien la peine de reprendre en 1830 le drapeau tricolore.

Nous arrivons ainsi jusqu'à l'année néfaste où à Lyon la misère désespérée, et à Paris le choléra-morbus allaient décimer les classes laborieuses.

« Vivre en travaillant, ou mourir en combattant ! » tel était le cri de la laborieuse et vaillante population de Lyon. Le gouvernement n'ayant pas de pain à donner aux canuts leur envoya du plomb. Les insurgés du désespoir furent impitoyablement égorgés. Aux boucheries de cette répression sanglante on ne peut aujourd'hui comparer que celles de juin 1848.

Ces convulsions d'une population affamée surprisent douloureusement le pays. Elles trahissaient un mal dont on avait négligé d'observer le développement, et auquel pour tout remède le pouvoir n'opposait que le fer et le feu.

Depuis 1815 la paix et l'introduction des machines avaient accru dans des proportions énormes le nombre des fabriques et des ateliers. Il s'était formé ainsi une population ouvrière nombreuse qui était demeurée paisible tant que l'écoulement de ses produits lui avait donné un salaire suffisant pour vivre, mais dont les crises commerciales devaient presque périodiquement compromettre l'existence. Par le nombre elle formait une classe sociale nouvelle, une sorte d'état dans l'État, qui par son existence et sa situation mêmes, réclamait des droits nouveaux. « L'ironie de l'égalité légale au sein des inégalités réelles, l'ironie plus forte encore de la souveraineté populaire, criant la faim et gisant sur le grabat, apparaissaient sous le plus triste jour.

« Le temps était passé où le malheureux, accablé sous l'injustice du sort, en appelait silencieusement, le front dans la poussière, à la miséricorde divine et à la vie future. Debout et impatient il allait désormais demander compte de sa souffrance à la société. Il voulait sa part ici bas. Il ne l'implorait plus au nom de la pitié, il l'exigeait au nom de la justice.

« On conçoit que ces besoins nouveaux du prolétariat industriel, trop légitimes et trop impérieux pour être indéfiniment négligés, étaient cependant de telle nature qu'on ne pouvait les satisfaire immédiatement. » (Daniel Sterne).

Louis-Philippe se doutait à peine de l'existence de ce péril et de ce problème. Dans la crise industrielle il ne voyait qu'une fatalité inévitable. Dans la révolte de la faim il ne voyait qu'un désordre à réprimer par la violence. Non seulement ce prince manquait de grandeur d'âme, mais il n'avait rien de cette bonté qui eût pu le porter à s'enquérir des besoins et des souffrances du peuple.

« Louis-Philippe n'aima point les classes laborieuses. Il les considérait comme une force aveugle dont on ne devait attendre que le désordre. » ¹

C'est de cette époque, — et nous devons l'inscrire, — que s'est posée la question du prolétariat industriel comme question sociale.

1. D. Sterne, Hist. de la Révolution de 1848.

XVI

LE CHOLÉRA-MORBUS. — MORT DE CASIMIR PÉRIER.

Quand la main invisible du fléau s'étendit sur Paris, c'était l'hiver, au milieu des folies du carnaval.

Il avait donc pour lui la misère qui sévissait avec une rigueur exceptionnelle depuis deux ans, le froid, l'humidité glacée, les excès de toute nature dont à cette époque plus qu'aujourd'hui le carnaval était le prétexte.

Aux débilitations des privations et des excès se joignait encore pour hâter l'œuvre funèbre du fléau, une terreur presque superstitieuse, comme en inspire toute grande calamité inconnue.

Cette mort mystérieuse qu'accompagnaient des souffrances épouvantables se respirait avec l'air, se gagnait au simple contact.

Les médecins envoyés en Pologne avaient dit le contraire... mais c'était pour rassurer la population... on ne devait pas les croire. Ne prenait-on pas des précautions pour isoler les malades ? La marche du choléra n'était-elle point celle de toute contagion ? Il avait été importé à Dantzig par la cargaison d'un navire, comme jadis la peste de Marseille.

Le mal vous atteignait tout à coup avant que rien le fit pressentir ; il vous terrassait dans la rue ; il vous surprenait à table, en pleine sécurité ; il vous assassinait la nuit ; vous vous couchiez bien portant, vous vous réveilliez pour vous tordre dans des douleurs atroces et mourir.

La rapidité foudroyante du mal déconcertait tout secours. L'art était impuisant ; on ne connaissait aucun remède.

On dévorait les journaux qui n'osaient parler, on tremblait et on s'efforçait de rire. On se moquait de la peur de son voisin, pour se remonter le moral. On raillait le fléau, on le chansonnait¹. L'ignorance avait ses chimères, comme la peur ; à force d'entendre dire que l'on arrêterait le choléra bien des gens prenaient le fléau pour un malfaiteur célèbre et mettaient leur espoir dans la garde nationale. D'autres, dont l'imagination était frappée, annonçaient leur mort pro-

1. En voici un couplet :

Le choléra-morbus russe
Ne s'est pas fait attendre.
On dit qu'il devait
Passer par Calais
Y fair' sa résidence ;
Et puis pas du tout
Le voilà chez nous
J'dis qu'nous avons d'la chance !

chaîne; prédiction qui se réalise ordinairement, la peur suffisant à troubler les fonctions digestives.

Le choléra éclata à l'Hôtel-Dieu, et ses ravages s'étendirent comme le feu dans un bois. Tout autour de ce vieil hôpital malsain se trouvaient agglomérés des foyers d'infection qu'il faut avoir vus pour en avoir l'idée. Il y avait dans la cité, entre autres, des siècles d'ordures, et les fanges de l'antique Lutèce ne s'y étaient pas séchées. Ce quartier où grouillaient les filles et les voleurs entra soudain en décomposition cholérique.

Tout à côté se trouvaient les quartiers du Châtelet et de Saint-Jacques-la-Boucherie percés de ruelles ou de rues pestilentielles; puis venaient les Halles du marché des Innocents, des monceaux de matières animales et végétales entassés sur l'emplacement d'un ancien charnier, et des lacis de rues dont les noms seuls rappelaient des ordures, enfin jusqu'aux boulevards de longues voies étroites, encombrées, sans air, sans lumière, sans eau...

Si l'insalubrité constituait le domaine du choléra, Paris presque tout entier devait lui appartenir. Il y était sans doute à l'état latent. Il eût pu y naître aussi bien que dans les vases du Gange.

Car le Gange, aux bords fangeux, roule des eaux pures, tandis que la Seine n'était qu'un égout. En temps d'épidémie ses eaux étaient un poison. Paris fut alors le théâtre de scènes qui n'avaient été vues qu'à Londres pendant la peste de 1666; il n'y manqua que l'incendie final. Mêmes épouvantes, même désordre lugubre, mêmes orgies cyniques et désespérées. La mort emplissait les maisons de cadavres; les charrettes ne suffisaient plus à les emporter, les bras des croque-morts manquaient, le fléau les surprenait dans leur besogne et les terrassait en chemin près de leur fardeau.

Les cris désespérés d'un étage se mêlaient aux chants avinés d'un autre étage où des malheureux et des malheureuses voulaient finir gaiement, la luxure aux lèvres et le verre à la main. Jamais le carnaval n'avait hurlé, bondi, bafoué la vie et la mort avec une telle fureur. La police mal organisée et surtout mal composée, et qui avait d'ailleurs mission d'allumer les gaités du mardi-gras populaire, restait impuissante, ballottée, entraînée elle-même dans les désordres sans nom d'une ville décimée dans la peur et le délire.

Les dévouements héroïques de la science et de la charité disparaissaient dans le tourbillon. La voix de la religion s'entendait à peine au milieu de cette frénésie. Le gouvernement était terrifié; il multipliait les mesures trop tardives d'assainissement, et la Préfecture restait impuissante à fournir des cercueils, les ouvriers ayant refusé de travailler la nuit; préférant, disaient-ils, la vie à une augmentation de salaire.

Les riches avaient fui, ou fuyaient. Les magasins, les ateliers fermés, laissaient s'accroître la misère. Où devaient s'arrêter tant de maux?

Enfin l'on faisait circuler des bruits atroces. On disait que le choléra n'existait pas, que la mortalité provenait d'un empoisonnement général exécuté par les agents du gouvernement. N'était-ce pas dans les quartiers populeux que l'on comptait le plus de victimes?

Une circulaire du préfet de police, Gisquet, vint donner un corps à ces soupçons et leur prêter de l'importance par sa publicité. Le préfet disait :

« Je suis informé que pour accréditer d'atroces suppositions, des misérables ont conçu le projet de parcourir les cabarets et les étaux des bouchers, avec des fioles et des paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs et sur la viande, soit même pour en faire le simulacre et se faire arrêter en flagrant délit par des complices, qui après les avoir signalés comme attachés à la police, favoriseraient leur évasion et mettraient tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité. »

Cette circulaire imprudente mit le comble au trouble des esprits. On vit bientôt se répandre dans les rues des hommes de haine et de meurtre, aux bras nus, au visage sombre, qui exploraient les lieux publics, les étaux, et jetaient aux passants des regards de méfiance et de menace. Bientôt ces sinistres rôdeurs passèrent de la menace au meurtre. Près du passage du Caire et peu après rue du Ponceau, deux jeunes gens qui s'étaient perchés sur le comptoir d'un marchand de vin furent froidement assassinés. Un troisième fut tué pour avoir regardé dans un puits ; un marchand de poisson de la Halle ayant ri au nez d'un individu, dont j'ai parlé, fut fouillé. On trouva sur lui un petit paquet de poudre blanche ; c'était du camphre, il fut aussitôt mis à mort. Un malheureux suspect s'étant réfugié au poste de l'Hôtel de ville en fut arraché, mis en pièces, et un charbonnier jeta ses membres palpitants à son chien.

On parlait de gâteaux empoisonnés donnés à des enfants. On ramassait des dragées semées dans les rues, par des criminels intéressés au désordre. Des scélérats glissaient de la viande sous les portes cochères.

Les médecins furent accusés à leur tour. Pour porter secours aux malades ils étaient réduits à se déguiser en ouvriers. Ils se trouvaient à la fois exposés au fléau et à la fureur populaire.

Au milieu de ce désastre, la famille royale se montra calme et digne. Non seulement elle ne quitta point Paris, mais elle voulut que le jeune duc d'Orléans fit une visite aux hôpitaux. Casimir Périer accompagna le prince. C'était de sa part surtout un acte de grand courage, car il était atteint depuis longtemps d'une maladie nerveuse qui lui interdisait toute émotion. En voulant accomplir son devoir d'homme et de ministre, Périer alla donc au devant de la mort, et ce qu'il y a de plus beau c'est qu'il le savait.

De retour chez lui, brisé par l'émotion, il se coucha pour ne plus se relever. Le 16 mai il était mort.

La durée totale de l'épidémie fut de cent quatre-vingt-neuf jours. Le nombre des victimes du choléra (dont le décès fut constaté), s'éleva à 18,402. Le mois d'avril, où le fléau fut dans toute sa violence, compta plus de 12,000 morts.

XVII

LA LISTE CIVILE. — LE GOUVERNEMENT A BON MARCHÉ. — LE PROCÈS DE
LA FAMILLE DE ROHAN.

C'est au milieu de la misère générale que l'on vota la liste civile. Il y avait longtemps déjà que Louis-Philippe s'en occupait. Il avait confidentiellement communiqué à M. Laffitte son intention de demander vingt millions. Celui-ci ne cacha point sa surprise. Dix-huit millions seraient encore beaucoup. Cependant le roi s'arrêta à ce chiffre et pour apaiser l'opinion il fut convenu, que lorsque la demande serait faite aux Chambres, il écrirait à M. Laffitte une lettre *confidentielle* destinée à la publication, dans laquelle il jouerait le désintéressement et se déclarerait prêt à accepter une somme moins élevée.

Que dire de semblables prétentions quand la liste civile de Charles X n'était que de 11,210,865 francs ; quand les trois consuls n'avaient coûté à la France, frais de table et de maison réunis, que 1,500,000 francs ?

Louis-Philippe trouvait encore que c'était peu, il y ajoutait 4 millions de revenus en terres et en forêts, onze palais magnifiques, un mobilier somptueux, 2,594,912 francs d'apanage, et le domaine privé.

Restait à résoudre une question délicate, celle du domaine privé. « D'après l'édit de Henri IV, la constitution de 1791 et la loi du 8 novembre 1814, tout prince appelé au trône doit confondre ses biens personnels avec le domaine de l'État. C'était un usage respectable que celui-là et d'un sens profond : car il semblait élever le roi à la dignité de père du peuple. Mais Louis-Philippe n'en avait pas jugé ainsi, et la veille de son avènement, le 6 août 1830, il avait eu soin de disposer de ses biens personnels en faveur de sa famille. » (L. Blanc.)

Quoiqu'il en soit la Chambre accorda tout ce qu'on lui demandait et même davantage. Un douaire fut attribué à la reine en cas de décès de son époux et fixa à un million la dotation annuelle du prince royal.

Cependant, par une triste coïncidence, le nom du roi se trouvait mêlé à des débats judiciaires.

La famille de Rohan avait attaqué le testament du prince de Condé. Dans ce procès, où se dévoila une fois de plus les honteux mystères de la vie des princes, il ne fut pas difficile à l'avocat des Rohan d'accumuler les preuves de captation, et la démonstration de l'impossibilité d'un suicide laissa debout la supposition d'un assassinat.

On reprocha à la défense de manquer de netteté. Les Rohan perdirent leur procès devant les tribunaux et, à tort ou à raison, le gagnèrent devant l'opinion publique, qui avait suivi les débats avec passion.

Sur ces entrefaites une conspiration nombreuse et bien organisée en faveur

du duc de Bordeaux se préparait contre les Tuileries. Les conspirateurs, presque tous anciens militaires, avaient résolu de s'emparer du château pendant une fête depuis longtemps annoncée. Ils comptaient parmi eux plusieurs généraux et un maréchal de France. Ils avaient des complices jusque dans la domesticité du palais ; ces derniers les avaient mis en possession des cinq clefs ouvrant les grilles du jardin des Tuileries et l'entrée du Louvre leur était promise.

Ils devaient faire irruption au milieu du bal, enlever la famille royale, et en même temps faire pleuvoir de petites bombes, appelées marrons, dans la cour remplie de voitures et de chevaux.

Mais l'audace des chefs du complot et l'habileté de leurs combinaisons devaient échouer par la délation d'un marchand d'armes nommé Dermenon. Cet individu alla prévenir le préfet de police et dénonça Poncelet, le chef de la conspiration, mais sans pouvoir donner aucun détail sur l'organisation du complot. Poncelet fut pris, rue des Prouvaires, avec dix-sept de ses amis, au moment où il allait agir.

Le 25 juillet la cour d'assises condamna à la déportation Poncelet, Marliat, Dutertre, Dutillet, Patriarche, et Fizaimé. Treize de leurs complices furent condamnés à cinq ans de détention, quatre autres à deux ans.

Si Poncelet et ses amis avaient parlé, le procès eût pris des proportions inouïes. Un grand nombre de notabilités du parti légitimiste s'étaient engagées dans ce coup de main.

De nombreux attentats succédèrent à celui de la rue des Prouvaires.

A partir de ce jour le gouvernement eut à soutenir une guerre sans trêve et Louis-Philippe devint une cible vers laquelle chaque année se tourna l'arme criminelle d'un régicide ou d'un fou. Ne pouvant raconter toutes les émeutes, tous les complots et tous les attentats, nous devons ne nous attacher qu'aux faits les plus considérables de ce genre.

Le parti légitimiste, après l'affaire Poncelet, n'était pas découragé. La duchesse de Berry était décidée à fomenter la guerre civile dans le midi et l'ouest de la France. Cette femme d'un esprit enthousiaste, romanesque et d'un cœur intrépide voulut reprendre le rôle des grandes vendéennes, laver les Bourbons du reproche de couardise qui leur avait été si justement adressé, et faire, en un mot, oublier la lettre de Charette.

Depuis le soir où elle s'embarqua sur son petit vapeur le *Carlo-Alberto* et quitta l'Italie pour réclamer les armes à la main, la couronne de son fils, depuis ce soir-là jusqu'au jour où elle tomba victime du piège le plus noir, de la plus infâme trahison, cette femme est assurément admirable et touchante. Nous regrettons de ne pouvoir raconter tout entier ce roman d'aventures où l'héroïne avait rêvé une épopée. Mais nous en dirons assez pour montrer la perfidie de Louis-Philippe et de son ministre Thiers, qui de ce jour accola à son nom celui de Judas, ou de Deutz.

XVIII

TENTATIVE D'INSURRECTION DE MARIE-CAROLINE, DUCHESSE DE BERRY.

Le *Carlo-Alberto* avait rendez-vous sur la côte de France, au phare de Planier. Le 28 avril, vers minuit, un canot détaché de la côte l'accosta en vue du phare et emporta la duchesse sous un ciel noir, sur les flots d'une mer démonée. Un abri lui était préparé dans une chaumière où elle parvint par les sentiers escarpés que suivent les contrebandiers. Une première tentative devait être faite à Marseille ; mais des paroles imprudentes des compagnons de la duchesse trahirent son incognito ; des pêcheurs la dénoncèrent ; l'autorité prit à Marseille des mesures militaires ; la tentative échoua.

Attristée, mais non découragée, madame de Berry s'apprêta à partir pour la Vendée. Son mari lui était apparu en songe et lui avait dit : — « J'approuve vos projets ; mais vous ne réussirez pas dans le midi ; vous n'aurez de succès qu'en Vendée. »

La côte était soigneusement gardée, elle ne pouvait se rendre dans la province royaliste qu'en traversant une partie du royaume. — Elle partit. D'abord elle s'égara dans les bois, fut obligée de passer la nuit dans une hutte dont il fallut enfoncer la porte, et se réfugia ensuite chez un républicain auquel elle se présenta en disant : — Je suis la duchesse de Berry.

Le républicain offrit à la mère du prétendant une hospitalité courtoise et discrète.

De là elle parvint au château de Bonrecueil, et prit la route de l'Ouest dans une calèche attelée de chevaux de poste, avec MM. de Mesnard, de Lorge et de Villeneuve.

Sur ses entrefaites l'autorité captura le *Carlo-Alberto*. Une jeune femme, M^{lle} de Leheschu, y fut prise pour la duchesse. Cette erreur faillit dégénérer en mystification.

Le 24 mai madame de Berry était au château de Plassac, près de Saintes. Elle y rédigea l'ordre qui fixait la prise d'armes au 24 et partit pour le château de la Reuille près de Montaigu. Quelques jours plus tard, elle montait en croupe de M. de la Roche-Saint-André et se rendait à la métairie des Mesliers. Elle portait le costume des jeunes gars vendéens, et cachait ses cheveux blonds sous une perruque noire. Elle avait pris le nom de *Petit-Pierre*.

Tous les chefs du parti royaliste-vendéen furent convoqués aux Mesliers le 21 mai. Un conseil fut tenu, mais à l'amère déception de la duchesse, la plupart de ces gentilshommes déclarèrent que la Vendée ne pouvait se lever, qu'il avait été convenu qu'elle ne prendrait plus les armes que dans le cas ou d'une



Ne craignez rien madame, ce sont les prisonniers de Sainte-Pélagie qui s'évadent.

invasion étrangère, ou de la proclamation de la république, ou d'une insurrection dans le Midi.

La duchesse combattit leur opinion, mais trois d'entre eux demeurèrent inflexibles; d'autres oppositions devaient d'ailleurs s'élever même parmi les plus dévoués. Après l'échec de la rue des Prouvaires, Berryer accourut en Vendée pour supplier la princesse de renoncer à une entreprise que ses amis de Paris jugeaient inopportune. Se retirer sans combattre... Elle ne pouvait s'y résoudre...

Après une résistance passionnée, opiniâtre, elle céda pourtant aux arguments et aux prières de Berryer. Elle céda et quelques jours plus tard, elle lui écrivit

pour retirer sa parole et adressa à Charette un billet qui se terminait par ces mots : « Mon cher ami, ne donnez pas votre démission puisque Petit-Pierre ne donne pas la sienne. »

Cependant la division était semée ; l'indécision était partout. Le maréchal de Bourmont arrivé à Nantes détermine la duchesse à contremander la prise d'armes, et quand un nouvel ordre est donné définitivement pour le 4 juin, les insurgés sont déjà découragés ou défiants. Le mouvement commença dans plusieurs départements sans élan et sans ordre, et n'aboutit qu'à des échecs.

La lutte en se développant donna lieu cependant à des faits d'armes remarquables. Au château de la Penissière, quarante-cinq insurgés résistèrent à des forces considérables. On incendia leur retraite, ils continuèrent à combattre au milieu des flammes au cri de « Vive Henri V, » et, en se retirant, ne laissèrent aux assiégeants que des ruines et des morts.

Enfin l'insurrection fut étouffée.

Traquée d'asile en asile la duchesse s'enfuit à pied à travers bois et marécages, passant des nuits cachée dans un buisson ou dans un fossé. Ce fut ainsi qu'elle gagna Nantes, ville hostile à sa cause et où elle espérait que sa présence ne serait pas soupçonnée. Elle y entra déguisée en paysanne avec M^{lle} de Kersabiec.

Sur le bord de la route elles avaient rencontré une vieille femme qui les avait priées de l'aider à recharger sa hotte pleine de pommes. Elles s'y prêtèrent de bonne grâce, mais à la condition qu'elles auraient chacune une pomme pour leur peine. La vieille s'éloignait oubliant sa promesse, mais il fallut qu'elle s'acquittât et elles croquèrent à belles dents les pommes qui leur servaient de déjeuner.

Madame de Berry se réfugia à Nantes chez les demoiselles Duguigny. Là, protégée par la fidélité la plus vigilante et la plus discrète, elle reprit avec ses partisans une correspondance active. Cependant un grand nombre de ses amis faits prisonniers étaient trainés devant les tribunaux ; elle intervint en leur faveur et s'adressa à la reine Marie-Amélie, dont elle appréciait le bon cœur. Elle lui écrivit :

« Quelles que soient les conséquences qui peuvent résulter pour moi de la position dans laquelle je me suis mise en remplissant mes devoirs de mère, je ne vous parlerai jamais de mon intérêt, Madame. Mais des braves se sont compromis pour la cause de mon fils, je ne saurais me refuser à tenter pour les sauver ce qui peut honorablement se faire.

« Je prie donc ma tante, son bon cœur et sa religion me sont connus, d'employer tout son crédit pour intéresser en leur faveur. Le porteur de cette lettre donnera des détails sur leur situation ; il dira que les juges qu'on leur donne sont des hommes contre lesquels ils se sont battus.

« Malgré la situation actuelle de nos situations, un volcan est aussi sous vos pas, Madame, vous le savez. J'ai connu vos terreurs à une époque où j'étais en sûreté et je n'y ai pas été insensible. Dieu seul connaît ce qu'il nous destine et peut-être un jour me saurez-vous gré d'avoir pris confiance en votre bonté et

de vous avoir fourni l'occasion d'en faire usage envers mes amis malheureux. Croyez à ma reconnaissance.

« Je vous souhaite le bonheur, Madame, car j'ai trop bonne opinion de vous pour croire qu'il soit possible que vous soyez heureuse dans votre situation.

« MARIE-CAROLINE. »

Un officier royaliste porta à Saint-Cloud cette lettre à la fois touchante et hautaine. Il la remit décachetée à M. de Montalivet, qui se chargea de la présenter à la reine. L'officier attendait la réponse. Le ministre revint un instant après avec la lettre, et répondit que la reine avait refusé d'en prendre connaissance.

Plusieurs mois s'écoulèrent.

Depuis que la duchesse avait quitté l'Italie, le ministre de Montalivet était sollicité par le zèle d'un traître qui le pressait d'utiliser ses services. Ce traître était un juif renégat nommé Deutz. Cet individu, appuyé de la recommandation du pape, était parvenu à force d'hypocrisie, à gagner la confiance de madame de Bourmont qu'il avait accompagnée de Londres en Italie, à Massa, où il avait été présenté à la duchesse. C'est de là que ce misérable écrivait à M. de Montalivet. Il répugnait au ministre d'encourager cet espionnage, mais lorsqu'il remit son portefeuille à M. Thiers, il parla de Deutz à son successeur et lui légua l'emploi de ses trahisons.

M. Thiers, comme tout nouveau parvenu, brûlait du désir de se distinguer. Le portrait de cet homme d'État qui était appelé à jouer un si long rôle, doit avoir sa place ici. Le voici donc, non de notre plume qui manque d'autorité, mais signé d'un maître peintre.

« M. Thiers s'était élevé d'une condition fort obscure et jusque dans ses grandeurs nouvelles, il était poursuivi par la fatalité de certaines circonstances de familles qui, sans atteindre sa considération personnelle, pouvaient néanmoins jeter plus d'un obstacle dans sa carrière. M. de Talleyrand pensa qu'il ne serait que plus propre à remplir en sous-ordre les fonctions de premier ministre... »

Le roi prétendait gouverner et n'avoir dans ses ministres que des porte-paroles. « Nul du reste n'était plus propre que M. Thiers à conduire la bourgeoisie. Son esprit délié, sa figure fine mais bienveillante, le sans-façon de ses manières, son caquetage, la grâce nonchalante avec laquelle il faisait au besoin bon marché de son importance, tout cela rendait sa supériorité légère et en assurait d'autant mieux l'empire..... Et puis quelle fécondité d'expédients ! Quelle vivacité d'intelligence ! Quelle aptitude à tout comprendre et à tout expliquer ! M. Thiers était journaliste, homme de lettres, financier, il se fût fait, le cas échéant, général d'armée. Et même en dépit de la direction de ses études il envoyait par-dessus tout le rôle d'homme de guerre..... Éloquent il ne l'était pas ; mais il exposait les affaires avec tant de lucidité ; il parlait avec tant d'abandon de son amour pour son pays ; sa pantomime était si expressive, sa voix aigre et impuissante empruntait de la fatigue quelque chose de si touchant, qu'il arrivait

au succès par ses défauts même : l'absence de noblesse, la diffusion, l'excès de négligence, la trivialité.

« Ses idées étaient manifestement tournées vers l'Empire. Il voulait le pouvoir actif et respecté ; il le méprisait scrupuleux. Les principes il les dédaignait avec étourderie, quelquefois avec impertinence ; car en politique il ne connaissait d'autre divinité que la force, et il l'adorait dans ses manifestations les plus opposées, pourvu toutefois qu'elle ne se présentât point sous les traits du rigorisme. Il l'aimait indifféremment comme moyen de tyrannie et comme instrument de révolte¹. Il l'avait admirée dans Bonaparte, il l'avait admirée dans l'impétueux Danton, il l'eût admirée dans Robespierre si dans Robespierre il ne l'eût trouvée unie à l'austérité. Du reste pas de tenue dans la conduite, peu de profondeur dans les sentiments, plus d'inquiétude que d'activité, plus de turbulence que d'audace...

« M. Thiers n'avait ni l'amour de l'humanité ni l'intelligence de ses progrès possibles, ne devinant rien au delà de l'horizon.

« Il n'avait nul souci du peuple, ne l'admirait que sur les champs de bataille où il court se faire décimer et ne le jugeait bon qu'à servir de matière aux combinaisons de ces spéculateurs insolents qui, sous le nom usurpé d'hommes d'État, jouent entre eux les dépouilles du monde. »

« M. Thiers, dit Daniel Sterne, se pénétra sans peine de cette adoration du succès qui tenait lieu à son auguste patron (Talleyrand) de principes et de conscience. Le respect du droit se subordonna pour lui à l'importance du fait. Il apprécia plus volontiers les hommes et les choses dans leurs rapports avec les nécessités du moment que selon les règles du juste et de l'injuste. »

Louis-Philippe avait été informé par sa contre-police, dirigée par Carlier, à Nantes, que la duchesse était probablement cachée dans cette ville. M. Thiers envoya Deutz à Nantes en le faisant accompagner du commissaire Joly, celui qui avait arrêté Louvel. Le ministre s'était engagé à payer à Judas-Deutz, la somme d'un million s'il parvenait à lui livrer la mère d'Henri V.

Deutz se rendit à Nantes chez plusieurs légitimistes et sollicita d'eux les moyens de voir la duchesse, à qui il avait à faire des communications très importantes. On l'éconduisit poliment ; ses allures semblaient suspectes et comme la police filait tous les étrangers à leur arrivée à Nantes, il était à craindre qu'en suivant cet homme elle ne parvint à découvrir l'asile de la duchesse. Mais à force de démarches et d'instances, il obtint ce qu'il voulait.

Il y avait près de cinq mois que Marie-Caroline se dérobaît à toutes les recherches lorsque le 30 octobre elle dit au frère des demoiselles Duguigny :

— Demain soir, à six heures, vous irez à l'*Hôtel de France* ; vous y demanderez M. Gonzague, vous l'aborderez par ces mots : « Monsieur, vous arrivez d'Espagne ». Voici la moitié d'une carte coupée ; M. Gonzague a l'autre moitié. Vous le reconnaîtrez à ce signe et me l'amènerez.

M. Duguigny se conforma à ces instructions. Il descendit ensuite avec Deutz

1. Le sabre de M. Prudhomme.

la rue Jean-Jacques, et prit ensuite la route qui du port conduit à la rue Haute-du-Château.

Deutz était inquiet.

— Où donc allons-nous ? demandait-il.

— Dans une maison, répondit son guide, où Madame ne se rend que pour vous donner audience et qu'elle quittera aussitôt après.

A quelques pas de la maison, il ajouta :

— Madame a près d'elle deux domestiques, dont une, Marie Boissy, n'est pas très discrète quoique très dévouée, je dois vous en prévenir.

Lorsqu'arrivés à la maison, une domestique vint leur ouvrir :

— Est-ce celle dont vous m'avez parlé, demanda Deutz.

— Oui.

— Et l'autre ? Est-elle discrète ?

Il fut introduit dans une chambre où se trouvaient M^{lles} Duguigny, M^{lle} de Ker-sabiec et M. Guibourg.

— Madame est-elle arrivée ? demanda M. Duguigny.

— Je crois qu'elle est ici, lui répondit une de ses sœurs. J'ai entendu du bruit dans la pièce voisine.

Au même instant M. de Mesnard entra.

Deutz était si troublé qu'il ne le reconnut pas, bien qu'il l'eût vu très souvent en Italie. — Il murmurait avec effroi : — Mais où suis-je donc ?

La duchesse de Berry parut enfin.

Elle s'adressa tout d'abord à lui, s'informa de sa santé, puis l'invita à la suivre. Deutz, accompagné de M. de Mesnard, monta dans une pièce mansardée, qu'il désigna plus tard à la police comme le *salon de réception*. L'entretien s'y prolongea deux heures. Deutz, croyant la duchesse dans une maison tierce, se ménagea sous divers prétextes une seconde entrevue.

Lorsque la duchesse se leva pour se retirer, elle chercha son châle et son chapeau et M. Duguigny dit à Deutz :

— Si vous avez quelque chose à faire parvenir à S. A. R. je m'en charge. Vous me trouverez *place de la Préfecture* n° 2 au troisième étage. Mais auparavant et pour qu'il n'y ait pas de méprise tâchons de nous bien reconnaître.

En parlant ainsi il fixa Deutz qui tressaillit et se déconcerta, au point qu'il crut devoir expliquer son trouble.

— Avez-vous remarqué, dit-il, combien j'étais troublé en arrivant ici ? C'est étrange.

Pour obtenir une nouvelle audience, Deutz s'adressa à une religieuse en qui Marie Caroline avait toute confiance. L'entrevue lui fut accordée pour le 6 novembre, et il se décida à avertir l'autorité.

Introduit près de madame de Berry, le misérable parut calme et souriant. Il était cette fois sans inquiétude ; il sentait la force armée derrière lui, le général Dermoncourt avait fait cerner le quartier par ses troupes.

Mais tandis que Deutz se confondait en protestations de respect et de devoue-

ment, un jeune homme entra soudain et présenta à la duchesse un billet où on l'avertissait qu'elle était trahie.

Deutz comprit ce qui se passait, mais sans rien perdre de son assurance.

— Il paraît, lui dit la duchesse, que le secret de ma retraite est trahi, que des troupes entourent cette maison ; je dois vous avertir, monsieur, du danger que vous courez près de moi.

— Est-ce possible!... Mais je suis prêt s'il le faut à me faire tuer aux pieds de Votre Altesse.

— Vous vous perdriez sans pouvoir m'être utile ; éloignez-vous donc, monsieur, s'il en est temps encore.

Et comme il paraissait hésiter, elle ajouta :

— Je le veux.

Deutz s'inclina et sortit.

A peine avait-il quitté la maison que des commissaires, le pistolet au poing, se précipitèrent dans le rez-de-chaussée. M^{lle} de Kersabiec, MM. Guibourg et de Mesnard coururent rejoindre la duchesse et l'entraînèrent avec eux dans une cachette pratiquée à l'extrémité de la chambre dans l'angle du mur et dont la plaque de la cheminée masquait l'entrée.

Tandis qu'ils s'enfermaient dans cet étroit réduit, les commissaires de police et le préfet Duval pressaient de questions les personnes restées au rez-de-chaussée les demoiselles Duguigny, madame de Charette et M^{lle} Céleste de Kersabiec.

Puis, comprenant bientôt qu'ils n'obtiendraient aucun éclaircissement les agents appelèrent des sapeurs pour enfoncer les portes et des maçons pour sonder les murailles. N'épargnant rien, ni meubles ni cloisons, à coups de pic et de merlin, ces messieurs procédèrent à une perquisition sans exemple. La maison était percée et dévastée comme par des explosions d'obus ; la nuit vint et dans les travaux de sape on n'était pas encore arrivé au dernier étage.

Cependant debout dans leur cachette la duchesse et ses compagnons commençaient à ressentir une grande fatigue et souffraient de la privation d'air. Ils n'avaient pour respirer qu'une mince ouverture à laquelle il fallait que chacun d'eux vint successivement coller sa bouche. Un poste de gendarmes avait été établi dans la chambre : Il faisait froid, ils entassèrent des mottes dans la cheminée et firent du feu. La cachette alors se changea en fournaise. Tout en séchant leurs bottes au brasier les gendarmes causaient, et M. Guibourg entendit l'un d'eux dire que la maison serait occupée jusqu'à ce que l'on eût découvert la duchesse. Cette nouvelle désespéra les malheureux reclus, cependant aucun d'eux ne parla de se rendre.

Il y avait seize heures qu'ils étaient dans cette situation intolérable lorsqu'un gendarme jeta dans le foyer une nouvelle masse de tourbe. La plaque de fer rougit... Résister plus longtemps c'était se vouer à une mort certaine.

— Otez le feu ; nous sortons : cria M^{lle} de Kersabiec.

Et M. Guibourg fit tomber la plaque rougie.

Un soldat courut avertir le général ; un autre écarta les mottes de tourbe enflammée et comme la duchesse, pâle, chancelante, s'avancait sur le foyer brûlant,

M. Dermoncourt apparaissait accompagné du préfet Maurice Duval. Le général se découvrit en s'inclinant, le préfet garda son chapeau et prit une attitude qu'il croyait digne d'un haut fonctionnaire devant une rebelle.

— Général, dit la duchesse, je me remets à votre loyauté.

— Madame, répondit Dermoncourt, vous êtes sous la sauvegarde de l'honneur français.

Le 8 novembre Marie-Caroline était embarquée avec M. de Mesnard et M^{lle} de Kersabiec sur un brick de guerre, et conduite à la citadelle de Blaye.

Elle y arriva dans un état de denuement complet et ne dut qu'à la compassion d'une dame étrangère de pouvoir changer de linge.

La bru de Charles X, la nièce de la reine des Français, fut traitée avec la dernière rigueur. On ne lui épargna ni privations ni humiliations, et le jeune ministre de l'intérieur profita grandement d'une victoire qui coûtait un million aux fonds secrets.

Mais la captivité de la duchesse de Berry ne lui suffit pas ; elle ne suffit pas à Louis-Philippe. Et, sous l'inspiration du roi des Français, M. Thiers entreprit de déshonorer la famille de Bourbon dans la personne de la nièce de Henri V.

Cette malheureuse princesse avait contracté en Italie ce que l'on appelle un mariage morganatique, c'est-à-dire secret.

La prisonnière de Blaye était enceinte ; le ministère de l'intérieur l'apprit, et sans que la pauvre femme pût se défendre en expliquant sa situation, le ministre fit publier le fait par la voix de la presse.

Rapprochez ce procédé de la publication de la protestation de S. A. le duc d'Orléans, publiée en Angleterre en 1820 et repliée en 1830. Que d'actes honteux pour fonder une dynastie !...

XIX

INSURRECTION DES 5 ET 6 JUIN — LE CLOITRE SAINT-MÉRY. — ATTENTAT DE BERGERON.

Nous n'avons rien dit des ramifications très importantes de la conspiration de Vendée avec Paris et l'étranger.

Nous avons cru devoir nous borner à l'aventure de madame de Berry qui éclaire d'un si beau jour M. Thiers et Louis-Philippe.

Nous serons également très concis dans le récit des événements des 5 et 6 juin qui coïncidèrent avec l'insurrection vendéenne.

Un patriote, le général Lamarque, venait de mourir ; républicains, légitimistes et bonapartistes résolurent de profiter de l'émotion des funérailles pour une insurrection.

Les républicains étaient les plus nombreux, et leurs rangs s'étaient grossis de beaucoup de malheureux soudoyés par les légitimistes. Les bonapartistes étaient très divisés et ne formaient qu'un appoint.

Quelques sociétés populaires, la *Gauloise*, les *Amis du peuple*, prirent des dispositions de combat. Dans la matinée du 5 il y eut un branle-bas général.

De son côté, le gouvernement prit de véritables mesures stratégiques et déploya des forces considérables échelonnées place Louis XV, cour du Louvre, place de Grève, place de la Bastille, Halle-aux-Vins, Jardin des plantes, Panthéon et Palais de justice. Des ordres furent donnés aux troupes de Ruel, Courbevoie et Saint-Denis.

Les troupes de Paris avec 6,000 gardes nationaux formaient une armée de 30,000 hommes; celles des environs, toutes prêtes à marcher, étaient d'un nombre égal.

Parti de la Madeleine, le cortège immense s'ébranla. La plupart des assistants avaient des armes apparentes ou cachées. Devant le ministère des affaires étrangères on cria : Vive la République !... Et les hymnes révolutionnaires se mêlaient aux roulements des tambours voilés. Pour la foule des spectateurs, comme pour celle du cortège, Louis-Philippe était perdu.

On arrachait les coqs gaulois des drapeaux et on les piétinait.

— Où allons-nous ainsi ? disait quelqu'un.

— Aux Tuileries, où nous souperons ce soir, lui répondait-on.

A la Bastille un officier de la ligne s'avança vers un peloton d'étudiants, et leur dit :

— Je suis républicain, vous pouvez compter sur nous.

Et les élèves de l'École polytechnique, consignés par leur général, accouraient, les vêtements en désordre, pour prendre part à la lutte. A leur vue, la musique qui précédait le corbillard joua la Marseillaise.

Près du pont d'Austerlitz on fit halte. Là devaient être prononcés les discours d'adieu. La Fayette, Clauzel, Mauguin, prirent tour à tour la parole. Tout à coup apparut à cheval un inconnu vêtu de noir tenant un drapeau rouge.

L'effet produit par cet homme fut désastreux.

— Pas de drapeau rouge, s'écria le général Exelmans, nous ne voulons que le drapeau tricolore, c'est celui de la gloire et de la liberté.

L'inconnu, envoyé sans doute par la police, se retira; mais la bourgeoisie s'était refroidie et Exelmans quittait le cortège pour se rallier aux Tuileries.

Alors le préfet de police, décidé à attaquer, fit avancer des dragons au-devant de la foule. Une collision ne tarda pas à éclater, tandis que l'on s'attelait à une voiture où était monté La Fayette pour le traîner à l'Hôtel de ville. Bientôt la fusillade éclata, et Paris, de proche en proche, se couvrit de barricades.

A six heures la victoire semblait assurée aux insurgés, et cependant la classe ouvrière n'avait pas encore pris les armes et restait hésitante. Aux Tuileries, on avait peur. Déjà on y faisait des préparatifs de fuite. Les salons étaient déserts; le dévouement baissait; les employés cachaient les papiers importants. Le ma-



Attentat de Fiaschi.

réchal Soult, ministre de la guerre, conseillait d'abandonner Paris. Personnellement il attendait, prêt à se ranger du côté du plus fort.

Le maréchal Clauzel n'était pas plus résolu. Il répondit à un artilleur :

— Je me joins à vous, si vous êtes assurés du concours d'un régiment.

— Eh ! monsieur, répliqua l'artilleur, si à cette heure un régiment était à nos ordres, nous n'aurions pas besoin de vous.

La voiture qui avait entraîné la Fayette ne pouvait arriver jusqu'à l'Hôtel de ville.

Un plaisant dit assez haut pour être entendu de lui :

— Si nous le jetions à la Seine pour compromettre le gouvernement ?

— Mais, dit le général, ce n'est pas une si mauvaise idée !

Malade, fatigué, comme on réclamait son concours :

— Mes amis, dit-il, trouvez un endroit où l'on puisse placer une chaise, et je vous suivrai.

L'épuisement de la Fayette, les divisions des républicains, les manœuvres de police qui répandaient le bruit que l'insurrection était carliste, décourageaient beaucoup de républicains. Instruit pendant la nuit de cet état des esprits, M. Thiers se préparait pour le lendemain à une énergique défense. Il réunissait l'état-major de la garde nationale, faisait distribuer des cartouches aux bataillons fidèles et appelait ceux de la banlieue.

L'insurrection occupait le centre de Paris. La rue Saint-Martin était coupée par deux grandes barricades : l'une à la hauteur de la rue Maubuée, l'autre à la hauteur de la rue Saint-Méry. Dans la soirée et dans la nuit elles furent attaquées deux fois sans succès. Mais la barricade qui défendait le petit pont de l'Hôtel-Dieu se laissa surprendre, et celle qui barrait la rue Montmartre succomba après une lutte acharnée. Le 6 il n'y avait plus d'insurgés que place de la Bastille et dans les rues Saint-Martin, Saint-Méry, Aubry-le-Boucher, Planche-Mebray et des Arcis.

Vers le milieu du jour il ne restait que Saint-Méry et son cloître, défendus par soixante hommes environ, commandés par un décoré de juillet, nommé Jeanne ; entourés de femmes pour relever les blessés et d'enfants pour charger leurs armes.

Les assauts se multiplièrent, toujours sans succès, jamais place d'armes ne fut mieux défendue. « Ils avaient cru que leur audace, à force de bonheur, deviendrait contagieuse, que de tous les points de Paris l'insurrection répondrait au redoutable appel de leurs décharges et que s'ils devaient succomber leurs corps du moins appartiendraient à la République. » Mais ils devaient bientôt comprendre par le silence qui régnait qu'ils étaient abandonnés.

A midi le roi sortit des Tuileries avec les ministres de la guerre et de l'intérieur, parcourut la ligne des boulevards et rentra au palais en suivant les quais. C'était payer de sa personne.

A son retour l'ordre fut donné d'attaquer Saint-Méry avec de l'artillerie.

« Pressés avec acharnement, cernés, réduits presque de moitié, n'ayant plus qu'une centaine de cartouches, les insurgés déployaient une intrépidité devenue l'objet d'un étonnement universel... »

« Un des combattants de la rue se plaignant de la faim et demandant qu'on fit apporter des vivres.

« — Des vivres ? répondit Jeanne : il est trois heures et à quatre heures nous serons morts ! »

« Il fallut recourir à l'artillerie ; il fallut former le siège de ces quelques morceaux de pierre défendues par une poignée d'hommes. Deux pièces de canon, placées en avant de Saint-Nicolas des Champs furent pointées contre la petite barricade du nord, dont les boulets, dans leur volée, emportaient des pans entiers.

On fit avancer en même temps une pièce de canon par la rue Aubry-le-Boucher, de manière à réduire la maison n° 30. Les insurgés n'en firent pas moins bonne contenance, seulement ils clouèrent des matelas devant les glaces, émus qu'ils étaient par le désespoir des deux femmes dont ils avaient envahi la demeure. Enfin vers quatre heures les barricades furent attaquées de tous les côtés à la fois...

« Les républicains espéraient qu'en forçant encore une fois les assaillants à la retraite, ils auraient des morts à dépouiller de leurs cartouches, mais les soldats arrivant de toutes parts avec beaucoup d'impétuosité et de résolution, toute résistance devenait impossible. Alors, de ceux qui combattaient dans la rue, les uns sur les pas de Jeanne, percèrent à la baïonnette la première ligne de soldats et firent retraite après avoir perdu seulement trois hommes, par la rue Maubuée ; les autres se précipitèrent pour s'y défendre dans la maison n° 30, dont la porte refermée sur eux était intérieurement soutenue par plusieurs piles de pavés. Or tel était l'acharnement de quelques-uns des insurgés qu'un des panneaux inférieurs de cette porte ayant été enfoncé, un jeune homme qui était tombé mourant dans la cour se mit à ramper jusqu'à l'ouverture pour décharger sur les soldats son dernier coup de pistolet. Un instant après la maison était envahie et ne retentissait plus que de cris furieux et de gémissements. Pour suivis de chambre en chambre, dix-sept insurgés périrent tués à coups de baïonnette.

« Les combattants du troisième étage parvinrent alors à grimper sur les toits et pénétrèrent par une fenêtre dans la maison n° 48, rue Saint-Méry. Ce fut là qu'on les découvrit, car on fouillait toutes les maisons voisines des barricades, et ils eussent été infailliblement égorgés si, avec cette générosité naturelle au caractère français, le capitaine Bellet du 48^e n'eût protégé leur vie.

« — Faites des prisonniers, dit-il noblement à ses soldats, et non des victimes. »

Enfin le gouvernement avait vaincu.

• • • • •
 « Presque désert dans la matinée du 6, le château fut encombré dans la soirée du même jour par la foule des visiteurs. Chacun revenait de la campagne, chacun se désolait d'avoir manqué l'heure du dévouement. »¹

XX

APRÈS LA VICTOIRE. — L'ATTENTAT DE BERGERON.

Paris était tranquille, c'était le moment de prouver sa force par sa générosité.

M. Gisquet, préfet de police, enjoignit par une ordonnance aux médecins et chirurgiens, de dénoncer les blessés qui réclameraient leurs secours.

1. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. III.

Par ordonnance royale et sur la proposition de M. Thiers, la capitale fut mise en état de siège; l'École polytechnique et l'École d'Alfort furent dissoutes, ainsi que l'artillerie de la garde nationale parisienne.

Les conseils de guerre entrèrent en fonctions. Un conseil ayant prononcé une condamnation à mort, la cour de cassation déclara que les règles de la compétence avaient été violées, que l'on avait forfait à la Charte.

Comme sous Charles X...

Vingt et un accusés furent renvoyés devant la cour d'assises. Jeanne, qui s'était ouvert un passage à la baïonnette, mais qui avait été livré peu après par un mouchard, fut condamné à la déportation. Seize accusés furent acquittés, les autres condamnés à diverses peines.

L'affaire de Saint-Méry exaspéra bien des haines, et plus d'un complot fut formé contre la vie de Louis-Philippe.

La police faisait surveiller activement la route de Neuilly.

Le 19 novembre, jour fixé pour l'ouverture de la session de 1833, tout l'espace compris entre les Tuileries et le Palais-Bourbon fut occupé par des troupes. Précédé de deux voitures qui contenaient la reine, les princesses et les ministres, le roi sortit à cheval pour se rendre à la Chambre. Comme il arrivait à l'entrée du Pont-Royal, une détonation se fit entendre. Le roi tressaillit, se courba sur le pommeau de la selle, puis se releva aussitôt et promena autour de lui un regard effaré. On le crut blessé, mais bientôt, en se retirant vers son escorte, il souleva son chapeau et salua pour rassurer les siens.

Quelques-uns de ses officiers s'informèrent auprès des soldats qui formaient la haie. — Personne ne savait d'où le coup était parti. Le roi continua sa route. Mais une jeune fille s'était évanouie, et près d'elle on avait retrouvé un pistolet récemment déchargé. On l'interrogea, et elle donna le signalement du coupable. Celui-ci fut découvert peu de temps après. C'était un jeune homme de vingt-deux ans, répétiteur dans un pensionnat, nommé Bergeron. Traduit devant la cour d'assises, après huit jours de débats passionnés, Bergeron fut acquitté. Son attitude avait été très ferme et très digne. Un mot suffira à le peindre. Le président lui ayant demandé :

— Avez-vous dit que le roi méritait d'être fusillé ?

Il répondit avec calme :

— Je ne me rappelle pas l'avoir dit, mais je le pense.

Le jury dans les nombreux procès pour délit de presse ou de réunion acquittait presque toujours les accusés.

Voici par exemple une de ses déclarations :

— Y a-t-il eu association de plus de vingt personnes ?

— Oui.

— Cette association était-elle autorisée par le gouvernement ?

— Non.

— Les prévenus sont-ils coupables ?

— Non.

A ces verdicts le gouvernement répondit par une loi contre les associations,

dite loi *d'inquiétude publique*. Les sociétés politiques étaient très nombreuses et se multipliaient non seulement à Paris, mais en province. La nouvelle loi attaquait à Lyon l'association ouvrières des *mutuellistes* et celles des *Droits de l'homme*. Dès qu'elle fut connue dans cette ville, elle y provoqua une énergique protestation d'abord et bientôt après la guerre civile. Nous ne pouvons sans nous éloigner trop de notre sujet raconter les épouvantables journées d'avril à Lyon. Elles surpassèrent en horreur celles de novembre de l'année précédente. Il y eut de véritables tueries, et la ville fut dévastée par le feu et le fer. Mais les massacres du faubourg de Vaises eurent leur contre-coup dans un grand nombre de villes et, si l'on peut dire, leur « pendant » à Paris dans le massacre de la rue Transnonain. Paris frémissait aux bruits confus de la lutte engagée par les républicains sur différents points de la France. Il ne fallait qu'une provocation pour y faire éclater l'insurrection. M. Thiers s'en charge en alarmant la chambre en supprimant violemment la *tribune*, et en multipliant les arrestations. Le 13, des barricades s'élevèrent dans les rues Beaubourg, Aubry-le-Boucher, aux Ours, Maubuée, Transnonain, Grenier-Saint-Lazare. La police y prêta son aide.

Le gouvernement comptait écraser les républicains. M. Thiers disposait de 40,000 hommes de troupes de ligne, des gardes nationales de la banlieue et de 36 pièces de canon.

L'attaque du quartier insurgé commença à sept heures du soir. Le combat fut acharné, mais de courte durée. A neuf heures il ne restait plus à prendre que les rues Beaubourg, Montmorency et Transnonain. Le combat fut suspendu, et la reprise en fut remise au lendemain.

XXI

MASSACRE DE LA RUE TRANSNONAIN.

Louis-Philippe après la victoire remportée au cloître Saint-Méry avait dit aux hauts dignitaires de sa couronne ces paroles imprudentes :

— Tous les monarques de l'Europe ont aujourd'hui à combattre les républicains, mais tous n'ont pas l'étoffe d'un duc d'Orléans !...

Après le carnage que nous allons rapporter il reçut les félicitations et les adresses des mêmes dignitaires, et il est regrettable qu'il n'ait pas trouvé un mot pour déplorer et flétrir les assassinats qui déshonorèrent « la victoire » de ses soldats.

Le 14 dans la matinée les dernières barricades furent rapidement enlevées. La mission des troupes était terminée ; elle devait s'arrêter là ; il n'en fut malheureusement pas ainsi. Nous empruntons, au dossier de l'enquête judiciaire

qui suivit, le récit des crimes commis après la prise des barricades au n° 12 de la rue Transnonain :

Madame d'Aubigny dépose : « A cinq heures la troupe est arrivée par la rue Montmorency ; elle avait un feu nourri et s'est emparée de la barricade.

« Peu après un autre peloton de voltigeurs est survenu par la rue Transnonain, sapeurs en avant ; ils cherchaient vainement à briser la porte de notre maison, dont la solidité est extrême.

« C'est la ligne ! s'est-on écrié dans la maison ; *ah ! voilà nos libérateurs, nous sommes sauvés !* »

« M. Guitard, mon mari, et moi nous descendons en toute hâte pour ouvrir. Plus leste que ces deux messieurs, je me jette à la loge de la portière, je tire le cordon, la porte s'ouvre. Les soldats se précipitent dans l'allée, font un demi-tour à droite, frappant mon mari et M. Guitard, au moment où ceux-ci arrivaient à la dernière marche de l'escalier ; ils tombent sous une grêle de balles. L'explosion est telle que les vitres de la loge, d'où je n'avais pas eu le temps de sortir, volent en éclats. J'eus alors un instant de vertige ; il ne me quitta que pour me laisser voir le corps inanimé de mon mari, étendu près de celui de M. Guitard, dont la tête était presque séparée du cou par les nombreux coups de fusil qui l'avaient atteint.

« Rapides comme la foudre, des soldats, un officier en tête, franchissent le second étage. Une première porte pleine à deux battants a cédé à leurs efforts, une porte vitrée résiste encore. Un vieillard se présente qui l'ouvre : c'est M. Breffort père.

— Nous sommes, dit-il à l'officier, des gens tranquilles, sans armes, ne nous assassinez pas.

« Ces paroles expirèrent sur ses lèvres ; il est percé de trois coups de baïonnette ; il pousse des cris...

« — Gredin, dit l'officier, si tu ne te tais pas, je te fais achever. »

Annette Besson s'élançait d'une pièce voisine pour voler au secours. Un soldat fait volte-face vers elle, lui plonge sa baïonnette au-dessous de la mâchoire, et dans cette position lui lâche un coup de fusil dont l'explosion lance des fragments de la tête jusqu'aux parois du mur.

« Un jeune homme, Henri Lavoisière, la suivait. Il est tiré de si près que le feu prend à ses vêtements, que le plomb pénètre jusqu'à une grande profondeur dans le poumon. Il n'est cependant que blessé mortellement ; alors un coup de baïonnette divise transversalement la peau du front et montre le crâne à découvert : alors aussi il est frappé en vingt places différentes.

« Et déjà la pièce n'était plus qu'une mare de sang ; et M. Breffort père qui, malgré ses blessures, avait eu la force de se réfugier dans une alcôve, était poursuivi par les soldats ; et madame Bonneville, le couvrant de son corps, le pied dans le sang, les mains levées vers le ciel, leur criait :

« — Toute ma famille est étendue à mes pieds, il n'y a plus personne à tuer, il n'y a plus que moi ! »

« Et cinq coups de baïonnette percèrent ses mains.

« Au quatrième, les soldats qui venaient de tuer M. Lepère et M. Robiquet disaient à leurs femmes :

« — Mais pauvres petites femmes, vous êtes bien à plaindre, ainsi que vos maris. Mais nous sommes commandés, nous sommes forcés d'obéir aux ordres, nous sommes aussi malheureux que vous. »

Déposition d'Annette Vaché. — « A dix heures et demie du soir, Louis Breffort revint près de moi se coucher. Notre nuit fut agitée. A cinq heures du matin, M. de Larivière, qui avait passé la nuit au deuxième chez M. Breffort père, monta nous souhaiter le bonjour. Une voix appela Louis d'en bas : c'était son père. M. Larivière descendit dire qu'il allait venir. Louis était en train de s'habiller ; j'étais à peine vêtue moi-même quand, entendant un grand bruit dans l'escalier, la curiosité m'attira jusqu'au quatrième.

« — Où vas-tu ? me crient des soldats.

« Frappée de stupeur, je ne réponds pas.

« — Ouvre ton châle.

« J'ouvre mon châle ; on tire un coup de fusil sur moi ; on me manque.

« — Arrête ! me crie-t-on encore ; et l'on tire un second coup de fusil sur moi. Je pousse un cri perçant, et j'arrive avec peine jusqu'à la porte de Louis.

« — Es-tu blessée ? me dit-il, en la fermant sur moi.

« — Je ne crois pas, ils ont tiré de si près qu'ils n'auraient pas manqué. Je pense qu'il n'y a pas de balles dans leurs fusils ; qu'il n'y a que de la poudre.

« — Comment, pas de balles ! mais ton châle en est percé à plusieurs endroits.

« — Ah ! mon Dieu ! ils vont nous tuer. Louis ! Louis ! cachons-nous. Tiens, tiens, essayons de monter sur le toit, nous nous aiderons l'un et l'autre.

« — Non, dit Louis, on ne tue pas le monde comme ça ; je vais leur parler. »

« Déjà des soldats frappaient dans la porte. Louis la leur ouvre.

« — Messieurs, s'écrie-t-il, que voulez-vous ? Ne nous tuez pas ; je suis avec ma femme, nous venons de nous lever. Faites une perquisition ; vous verrez que je ne suis point un malfaiteur. »

« Un soldat l'ajuste. Louis tombe de son haut la face contre terre. Il pousse un grand cri : Ah !... Le soldat lui donne deux ou trois coups de crosse sur la tête, du pied le retourne sur le dos, pour s'assurer qu'il était bien mort. Je me jette sur le corps de mon amant :

« — Louis ! Louis ! Ah ! si tu m'entends... »

« Un soldat me renverse sur le carreau... »

« Quand je me relevai, les soldats avaient disparu. Je prêtai l'oreille : j'entendis de nouveaux pas, on revenait dans la chambre. J'eus peur. Je me fourrai sous le matelas.

« — Est-ce qu'il n'y a personne à tuer ici ? disait une voix. Cherche donc sous les matelas.

« — Non, répondait une autre, je viens d'examiner ; il n'y en avait qu'un, tu le sais. Va, il est bien mort. »

Déposition de M^{mo} Hu. — « Dès la veille, nous avons été jusqu'à seize personnes, hommes et femmes, dans le cabinet occupé par M^{me} Bouton. Nous nous

y étions retirés dès que les insurgés menacèrent d'envahir la maison, car eux seuls nous inquiétaient. Nous ne pensions guère avoir quelque chose à redouter de la troupe.

« Nous étions absolument les uns sur les autres. M. Bouton nous avait tant de fois parlé de ses campagnes, des dangers qu'il avait courus, que nous nous croyions plus en sûreté vers lui ; cela était si naturel !... »

« Nous étions encore treize quand les troupes cherchèrent à briser la porte. A ce moment, nous n'avions plus de sang dans les veines. Madame Godfroy était le plus près de la porte. Elle tenait un enfant de quinze mois sur les bras ; après elle venait M. Hu, mon mari, portant également notre enfant dans les siens. Madame Godfroy ne voulait pas ouvrir.

« — Ouvrez, ouvrez, dit mon mari, que ces messieurs voient » (il présente son enfant en avant), « nous sommes, vous le voyez, avec notre famille, mes amis, mes frères ! Nous sommes ici pères et mères pacifiques. J'ai un frère qui est soldat aussi, sous les drapeaux, en Alger. »

« M^{me} Godfroid est poussée dans le corridor.

M. Hu, frappé à mort, tombe avec son fils, sur le côté droit. L'enfant a le bras fracassé d'une balle.

« Une inspiration de mère me le fit arracher des bras de mon mari, et en me jetant en arrière, je tombai évanouie dans un grillage placé derrière moi.

« A ce moment, mon mari, déjà à terre, est frappé, de vingt-deux coups de fusil et de baïonnette. On peut encore voir ses vêtements, ils sont tellement déchirés qu'ils ne présentent plus que des lambeaux raidis par le sang.

« M. Thierry est tué ; Loison, fils de la portière, succombe sous les coups.

« Plusieurs personnes tombent blessés ; Loisillon fils pousse un cri d'angoisse.

« — Ah ! gredin, tu n'es pas encore fini ! » disent les soldats.

« Ils se baissent et l'achèvent.

« C'est alors qu'ils aperçoivent M. Bouton accroupi sous une table. Comme ils n'avaient plus de fusil chargés, ils le lardent à coups de baïonnette. Le train était tel que je crois encore l'entendre. Ensuite il est entré d'autres soldats qui ont tiré sur lui. »

Les soldats l'ont dit, *ils ont exécuté des ordres*. Ces ordres, a-t-on ajouté, avaient été donnés parce que l'on croyait que de la maison n° 12 on avait tiré sur la troupe.

C'est une excuse, ce n'est pas une justification :

Pour le château cependant, ce carnage semblait dans les droits de guerre, et si bien qu'il ne craignit point d'accumuler poursuites sur poursuites, et d'enfermer ainsi dans les prisons, pour des débats publics, des témoins de ces actes de sauvagerie. Deux mille personnes furent arrêtées, quatre mille interrogées, dix-sept mille pièces mises sous les yeux des commissaires instructeurs.

L'opinion publique, la presse, conseillèrent l'amnistie. Le maréchal Gérard, ministre de la guerre, proposa dans le conseil cette mesure de clémence et de sagesse politique, mais son opinion fut combattue avec ardeur par M. Thiers !... M. Thiers appuyait et fit prévaloir l'opinion du roi, qui repoussait l'amnistie.

Le maréchal Gérard indigné, mais nom découragé, fit rédiger une note où



Mort du duc d'Orléans.

il développait avec chaleur les avantages de l'amnistie et disait qu'il échangerait volontiers sa gloire militaire contre l'honneur de consoler tant de mères et d'orphelins. Il terminait par le récit d'une anecdote caractéristique et touchante. « Après la victoire de Marengo, Bonaparte demanda à ses officiers à quelles causes ils attribuaient ses succès ; les uns parlèrent de son habileté dans la direction des affaires du dedans, les autres de ses batailles gagnées ; mais lui : « Tout m'a réussi, dit-il, parce que je suis pour tout le monde une vivante amnistie. » (L. Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Rencontrant toujours les mêmes résistances, le maréchal offrit sa démission.

Il était décidé que la Chambre des pairs réunie en haute cour de justice jugerait les prévenus d'avril.

XXII

PROCÈS DES PRÉVENUS D'AVRIL. — ÉVASION DE SAINTE-PÉLAGIE. — ARRÊT DE LA HAUTE COUR.

Ce fut le 6 février 1835 que fut rendu l'arrêt de mise en accusation.

Cet arrêt déclarait connexes tous les faits qui s'étaient accomplis à Paris, Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Arbois, Besançon, Châlons, Épinal et Lunéville. L'ouverture des débats fut fixée au 5 mai.

Ce jour-là le Luxembourg fut transformé en place forte. Le gouvernement et les juges tremblaient.

La permission d'assister aux débats fut refusée aux parents des accusés.

Les accusés étaient au nombre de cent vingt et un ; quatre-vingts des départements et quarante et un de Paris. Treize défenseurs (citoyens éminents) choisis par les prévenus furent refusés par la cour.

Les débats se prolongèrent pendant plus de trois mois, et la cour ne rendit son arrêt que le 13 août.

On ne peut attendre de nous le compte rendu d'un pareil procès. Nous nous bornerons à dire que les séances en furent presque toutes orageuses. Que les accusés et leurs défenseurs montrèrent la plus grande énergie et affirmèrent avec éloquence leur foi républicaine :

Souvent les accusés devinrent des accusateurs et plus d'une fois firent trembler leurs juges.

L'ombre de Ney fut évoquée, et ses juges, dont beaucoup siégeaient encore, furent flétris de la qualification d'assassins. Le grand Arago rappela avec éloquence l'exécution du brave des braves et cria : *Anathème ! anathème éternel aux corps politiques jugeant des délits politiques !* »

Une lettre écrite par Michel (de Bourges) et adressée aux prévenus ayant été considérée par le président Pasquier comme outrageante pour les pairs, fut déférée à leur justice. M. Trélat voulut partager la responsabilité de Michel.

Il y eut aussi un petit procès d'incident dans le procès monstre. Les deux défenseurs en profitèrent pour dire audacieusement et sans restriction toute leur pensée aux juges. Trélat les accusa, ceux-ci dans leur passé légitimiste, ceux-là dans l'apostasie des principes républicains qu'il les avait entendus professer. Il fut logique, émouvant, terrible, et termina par ces paroles de fierté dédaigneuse :

« Condamnez-moi, mais vous ne me jugerez pas, car vous ne pouvez me comprendre. »

Michel (de Bourges) les menaça, s'ils jugeaient les accusés sans les entendre, de voir le jardin du Luxembourg agrandi de tout l'espace occupé par le palais. A la place de ce palais se verrait un poteau avec cette inscription : *L'infamie du juge fait la gloire de l'accusé*. Il ajouta : « Si l'amende m'atteint, je mettrai ma fortune à la disposition du fisc, heureux de consacrer à la défense des accusés ce que j'ai pu gagner dans l'exercice de ma profession. Quant à la prison, je me rappelle le mot de cet autre républicain qui sut mourir à Utique : « J'aime mieux « être en prison que de siéger ici à côté de toi, César. »

La chambre, se déclarant offensée, condamna Trélat à trois ans de prison et 10,000 francs d'amende ; Michel (de Bourges) à un mois d'emprisonnement et 10,000 francs d'amende ; les gérants des journaux *la Tribune* et *le Réformateur* qui avaient publié la lettre, à un mois et 10,000 francs chacun.

Un incident des plus dramatiques devait encore marquer ce long procès de trois mois.

Les prévenus lyonnais avaient déclaré aux pairs qu'ils ne les reconnaissaient point pour juges ; ces derniers répliquèrent qu'ils passeraient outre.

Les détenus lyonnais résolurent alors de s'évader de Sainte-Pélagie. L'exécution fut fixée au 12 juillet dans la soirée. Ce jour-là, à la nuit tombante, tout était prêt. Les voitures qui devaient recueillir les fugitifs filaient le long de la prison. Barbès prenait position près de la maison Vatrín, Étienne Arago, Klein, Fulgence Gérard, se postaient dans un appartement faisant face à Guinard pour l'avertir que les rues étaient libres, et recevoir de lui par des signaux convenus des nouvelles de la tentative faite à l'intérieur.

Un caveau avait été creusé qui mettait en communication la prison avec la maison située en face de l'entrée principale.

A huit heures, les affidés vont à ceux de leurs amis qui ne sont pas dans le secret et disent à chacun : « Veux-tu être libre ? Voici de l'argent. Au caveau !... » Tandis que ceux-ci descendent ; d'autres, pour donner le change aux gardiens, vont comme d'habitude écouter Arm. Marrast qui chaque soir leur fait la lecture du *Message*.

Peu après tous les fugitifs sont à l'entrée du souterrain. Guinard l'annonce et descend à son tour les rejoindre. Ils rampent l'un après l'autre par l'étroit boyau qui doit les conduire à l'air libre. Ils émergent de leurs souterrains, dans le jardin et se dirigent vers la maison. Comme ils s'en approchent, des coups de sifflet partis du dehors les avertissent qu'ils peuvent sortir.

Fulgence Gérard explorait la rue Copeau, tandis qu'Arago amusait le concierge de la maison Vatrín. Barbès, accompagné d'une dame, vient le rejoindre. Tout à coup la porte vitrée du jardin se brise avec fracas, madame Vatrín pousse un cri d'effroi, et la dame étrangère lui dit :

« — Ne craignez rien, madame, ce sont les détenus de Sainte-Pélagie qui s'évadent. »

Et les fugitifs, traversant la maison par le long couloir qui la partage, s'élan-
cèrent dans les rues voisines où les attendaient des voitures.

Nous laissons à penser l'éclat de rire de Paris et la confusion de la police !

Quant à la cour, elle passa outre le 13 août, elle rendit, en l'absence des pré-
venus, l'arrêt général de condamnation relatif aux accusés de Lyon ; vinrent
ensuite les autres catégories. Les acquittements furent très peu nombreux.

Parmi les condamnés à la déportation, nous citerons ceux qui étaient appelés
à reparaitre plus tard sur la scène politique : Baune, Antide, Martin, Albert,
Thomas, Kersausie, Cavaignac, Guinard, Arm. Marrast. Parmi ceux condamnés
à la détention : Caussidière, Lagrange, Bernard.

XXIII

COMLOTS CONTRE LA VIE DU ROI. — MACHINE INFERNALE DE FIESCHI. — LES LOIS DE SEPTEMBRE.

En 1835, M. Gisquet eût pu répéter le mot de Fouché : « L'air est plein de
poignards. » Il y avait un complot par jour. La reine tremblait quand son mari
sortait. Mais Louis-Philippe était courageux et montrait au milieu des périls un
calme inaltérable.

Un jour, M. Thiers apprend que des individus ont formé le criminel dessein
de jeter des projectiles explosibles dans la voiture du roi, lorsque celui-ci se
rendrait de Neuilly aux Tuileries. Le ministre informe le roi du danger et le prie
de lui permettre de le partager avec lui. Louis-Philippe refuse ; M. Thiers insiste,
mais en vain. Des ordres sont donnés, le roi va partir, quand arrivent, éplo-
rées, la reine et les princesses. Elles veulent être du voyage et avec une ten-
dresse touchante obligent Louis-Philippe à leur permettre de l'accompagner.
M. Thiers obtient la même faveur. Heureusement les assassins, flairant la police,
ajournèrent l'exécution de leurs projets.

Mais bientôt après, autres menaces. Le bruit courait qu'à l'occasion de l'anni-
versaire de juillet un attentat serait commis contre les jours du roi. Le
même bruit circulait à Berlin. *La Correspondance de Hambourg* s'en était fait
l'écho à Coblenz, à Turin, à Chambéry, on a parlé d'une *machine infernale*.

La police ne pouvait remonter à la source de ces bruits. Les renseignements
qu'elle obtenait étaient très confus et très vagues. Le roi, devait, le 28, parcourir
les boulevards jusqu'à la Bastille. La partie de cette voie la plus suspecte pour
la préfecture était le boulevard du Temple. Les maisons furent l'objet d'une
surveillance spéciale : M. Thiers en fit fouiller un certain nombre, mais il dut
renoncer à ces mesures vexatoires devant les réclamations qui s'élevèrent.

Le 28 juillet, à dix heures, le roi sortit à cheval des Tuileries. Il était accom-

pagné des princes d'Orléans, de Nemours et de Joinville, des maréchaux Mortier et Lobau, des ministres, d'une suite nombreuse d'officiers supérieurs et de fonctionnaires.

Sur toute l'étendue des boulevards les troupes formaient la haie ; la garde nationale d'un côté, de l'autre 40,000 fantassins et cavaliers. Les plus sombres pressentiments oppressaient tout le monde ; un silence morne régnait, à peine interrompu par quelques acclamations des troupes.

Le cortège royal arriva boulevard du Temple, à la hauteur du Jardin turc. Il était midi et quelques minutes. Un garde national s'avança pour présenter une pétition au roi. Celui-ci s'arrêta et se pencha pour la recevoir. Au même instant retentit une forte détonation, semblable à celle d'un feu de peloton.

Les chevaux du cortège se cabrent, plusieurs cavaliers tombent mortellement frappés. La terre est jonchée de morts et de blessés. Le maréchal Mortier, le général Lachasse de Verigny, un capitaine d'artillerie, M. de Villate, le colonel de gendarmerie Raffé sont au nombre des victimes. Sont tués également le lieutenant-colonel de Rieussec, plusieurs gardes nationaux, un vieillard, une pauvre ouvrière, puis un enfant de quatorze ans. Les blessés sont nombreux.

Cependant la famille royale est sauvée. Le roi n'est pas atteint, le duc d'Orléans, seul, a une légère contusion à la cuisse. Le roi dépêche un officier aux Tuileries pour rassurer la reine et poursuit sa marche au milieu d'acclamations enthousiastes.

Déjà l'on est à la poursuite du coupable. Un nuage de fumée a désigné l'étage de la maison n° 50. Une double corde s'y trouvait suspendue ; un homme la saisit et se laissa glisser sur un petit toit. En descendant il fit tomber un pot de fleurs ; un agent leva la tête, l'aperçut et cria : « Voilà l'assassin ! » Un garde national le mit en joue. Mais l'inconnu gagna une fenêtre ouverte dans une maison voisine. Alors, bousculant une femme qui se trouvait sur son passage, il descendit l'escalier et en un instant fut dans la cour. Mais là, il fut arrêté.

En même temps on pénétrait dans la chambre qu'il venait de quitter. On y trouva les débris d'une machine montée sur un échaffaudage que soutenaient quatre pilastres, reliées par de fortes traverses de chêne.

Sur la traverse de derrière s'appuyaient par la culasse, vingt-cinq canons de fusil, dont les lumières étaient rangées sur la même ligne de manière à s'enflammer toutes en même temps par une trainée de poudre. Les bouts des canons posaient sur des entailles. Les armes avaient une inclinaison de huit pouces environ ; elles devaient prendre le cortège en écharpe et embrassaient un vaste carré des pieds des chevaux à la tête des cavaliers. La charge des armes était quadruple, ainsi qu'on le reconnut, à deux fusils qui n'avaient pas pris feu. Quatre canons avaient crevé.

Les premières informations apprirent que cette chambre était louée depuis quelques mois à un nommé Girard, ouvrier mécanicien. Il ne recevait personne que son oncle et trois femmes qu'il disait ses maîtresses.

Au milieu de la stupeur et de l'indignation générale, M. Thiers trouva un à propos de vengeance personnelle et fit arrêter Armand Carrel!... A la

cour, avant toute information, c'étaient les républicains que l'on accusait

Les victimes eurent d'imposantes funérailles. Quatorze chars funèbres les traînèrent aux Invalides, où le roi et ses fils leur jetèrent l'eau bénite.

Mais il paraît que le roi avait cru trouver la Liberté au nombre des morts, et il chargea ses ministres de ses funérailles. Les lois de septembre dépassèrent les ordonnances de Charles X.

Une juridiction d'exception fut instituée contre les prévenus de rébellion.

Une loi attribua au jury le vote secret et réduisit la majorité des voix nécessaire de 8 à 7.

Une autre déclara punissable de la détention et d'une amende de 10,000 à 50,000 fr., toute offense au roi, *toute attaque contre le principe du gouvernement commise par voie de publication*. Elle ordonnait aux gérants de dénoncer les auteurs des articles incriminés. Elle élevait le cautionnement des journaux de 48,000 à 100,000 francs.

Elle frappait de peines exorbitantes les personnes coupables de prendre la qualification de républicain, de mêler le nom du roi à la discussion des actes du gouvernement, d'exprimer le vœu de la destruction de l'ordre monarchique, d'organiser des souscriptions en faveur des condamnés, etc., etc.

La meilleure des républiques, selon O. Barrot, devenait la pire des tyrannies, et tout cela pourquoi ? Pour l'attentat d'un ignoble scélérat qui n'avait rien de français, ainsi qu'on va le voir.

On ne tarda point à découvrir le véritable nom du prétendu Girard et à arrêter ses complices. Une malle, quelques heures avant l'attentat, avait été transportée du domicile de Girard chez une jeune fille nommée Nina Lassave. Sur la déclaration du commissionnaire, la police arriva chez la fille, qui avoua que c'était un bourrelier nommé Morey qui avait fait apporter la malle.

On apprit ensuite qu'elle était la maîtresse de Girard, dont le véritable nom était Fieschi. Morey fut arrêté.

Peu après, un épicier nommé Pepin, compromis dans les troubles de juin, s'étant enfui au moment où l'on faisait perquisition chez lui; les soupçons s'aggravèrent, et l'on parvint à s'emparer de sa personne.

Fieschi, originaire de Corse, ancien soldat, était depuis 1830, à Paris, où il avait fait, comme l'on dit, tous les métiers : escroc, mouchard, agent provocateur, ouvrier quand il ne pouvait faire autrement. Il avait travaillé aux Gobelins, dont le député Lavocat était directeur. Il fut reconnu par ce dernier.

Après avoir vécu avec deux femmes, la mère et la fille, il avait abandonné la première pour la seconde, et celle-ci — pour cause de misère — menaçant de l'abandonner à son tour, il s'était demandé quel crime pourrait le sortir d'embaras.

Il inventa sa machine infernale, mais il manquait d'argent pour la fabriquer. La fatalité voulut qu'il se trouvât en rapport avec un individu prêt à se servir de lui.

Morey, âme énergique dans un corps usé par l'âge, honnête ouvrier et républicain fanatique avait, comme Louvel, élevé le régicide à la hauteur d'un prin-

cipe. Il vit dans Fieschi un instrument à l'aide duquel il pourrait réaliser le plus cher de ses vœux.

Mais il n'était pas riche et était aussi un peu avare : il s'adjoignit, dans l'épicier Pepin, un bailleur de fonds. Ce dernier, tout en cembattant le projet de son ami, desserra de temps en temps les cordons de sa bourse pour permettre à l'inventeur de vivre d'abord, puis de fabriquer sa machine. Il ne mit jamais les pieds chez Fieschi ; mais Morey se chargea de surveiller les travaux.

L'instruction fut longue. Fieschi était beau parleur ; Morey, taciturne et presque muet ; Pepin, paralysé par l'effroi, ne répondait que par des larmes et des gémissements. On flatta Fieschi, on satisfit à tous ses caprices, on lui donna par petites sommes, près de quatre mille francs, on lui permettait de dîner avec sa maîtresse.

Vaniteux jusqu'à la démence, ce scélérat se prit pour un héros. Il ne douta plus de sauver sa tête, et l'on s'oublia jusqu'à lui promettre sa grâce pour obtenir de lui des éclaircissements sur ses complices. Les débats s'ouvrirent devant la Cour des pairs le 30 janvier 1836. Ce fut un long scandale. Les nobles pairs tolérèrent de la part de Fieschi l'attitude la plus cynique, les propos les plus burlesques et les plus inconvenants. Il ne rencontrait dans ses juges que des complaisants qu'il pouvait prendre pour des admirateurs.

L'attitude de Morey contrastait par son calme et sa fermeté avec celle de ce Jean Hiroux, et l'on put croire un instant que son habile et éloquent défenseur, M. Dupont, parviendrait à sauver sa tête. Il n'en fut rien. Les trois accusés furent condamnés, Fieschi à la peine du parricide et ses deux complices à la peine de mort.

Fieschi comptait toujours sur la grâce royale. N'avait-il pas déclaré qu'il estimait Louis-Philippe à l'égal de Napoléon ?... Ce prince, sans doute, avait été sensible à un tel éloge. — Morey, à qui l'on offrit du poison, répondit : « J'aime mieux être guillotiné ; je veux que mon sang leur coule sur la tête. »

Quand on apprit à Fieschi qu'il devait se préparer à mourir : « C'est impossible ! » s'écria-t-il.

Il croyait qu'on lui ferait une pacotille et qu'on le transporterait en Amérique. Ces trois misérables montèrent sans faiblesse à l'échafaud. Pepin, arrivé sur la plate-forme, cria : « Je meurs innocent, je meurs victime. Adieu ! »

Après lui, Morey. Comme l'exécuteur lui retirait son gilet d'une main brusque, il lui dit avec douceur :

« Pourquoi gêner ce gilet ? Il peut servir à un pauvre. »

Fieschi fit de la pose et déclama un petit discours ; puis, se penchant vers son confesseur :

« Je voudrais bien pouvoir, dans cinq minutes d'ici, venir vous donner de mes nouvelles. »

Deux jours plus tard, un cafetier de la place de la Bourse exhibait à son comptoir, orné comme un trône, la maîtresse de Fieschi. Cette fille de figure commune, borgne, et n'ayant guère pour elle que la beauté du diable, se prélassait très glorieuse de l'empressement des badauds. Elle devait finir misérable-

ment dans un petit cabaret de la rue Vavin, où nous avons vu, il y a quelques années, son portrait charbonné sur le mur.

XXIV

ATTENTAT D'ALIBAUD. — PROCÈS ET EXÉCUTION.

Cinq mois plus tard, le 25 juin 1836, Louis-Philippe, sortant des Tuileries pour se rendre à Neuilly, fut de nouveau en butte aux coups d'un assassin. A la hauteur du Pont-Royal, au moment où le roi se penchait à la portière de sa voiture pour saluer la garde, un jeune homme déchargea sur lui un fusil-canne.

Le régicide fut arrêté aussitôt et reconnu par l'armurier Devisme qui, quelque temps auparavant, l'avait chargé de placer des armes. Ce régicide n'avait rien d'un criminel vulgaire. C'était un jeune homme d'une beauté régulière et fine, d'une physionomie distinguée et sympathique. On l'écrœua à la Conciergerie. Il était de Perpignan et se nommait Alibaud. Dégoûté de la vie, il avait cru rendre son suicide utile au peuple en tuant le roi et était venu à Paris. Il n'avait point de complices. Déterminé d'abord à ne pas se défendre, il dut revenir sur cette résolution pour se disculper des accusations de paresse et de cupidité portées contre lui très injustement et choisit un avocat. Il remit à son défenseur une courte biographie où il eut la modestie de passer sous silence plusieurs actes de dévouement dont il aurait pu se faire honneur.

Ces faits furent racontés par des témoins. Enfant, ne sachant pas nager, il s'était jeté à l'eau pour sauver un autre enfant. A dix-sept ans, il avait sauvé une jeune fille qui, sans lui, se noyait.

Sous-officier, à Strasbourg, il avait affronté une punition pour s'être dévoué dans une rixe au salut de plusieurs de ses camarades.

Le président lui ayant demandé depuis quelle époque il avait prémédité son attentat, il répondit : « Depuis que le roi a mis Paris en état de siège, qu'il a voulu gouverner au lieu de régner ; depuis qu'il a fait massacrer les citoyens dans les rues de Lyon et au cloître Saint-Merri. Son règne est un règne de sang, un règne infâme. J'ai voulu tuer le roi. »

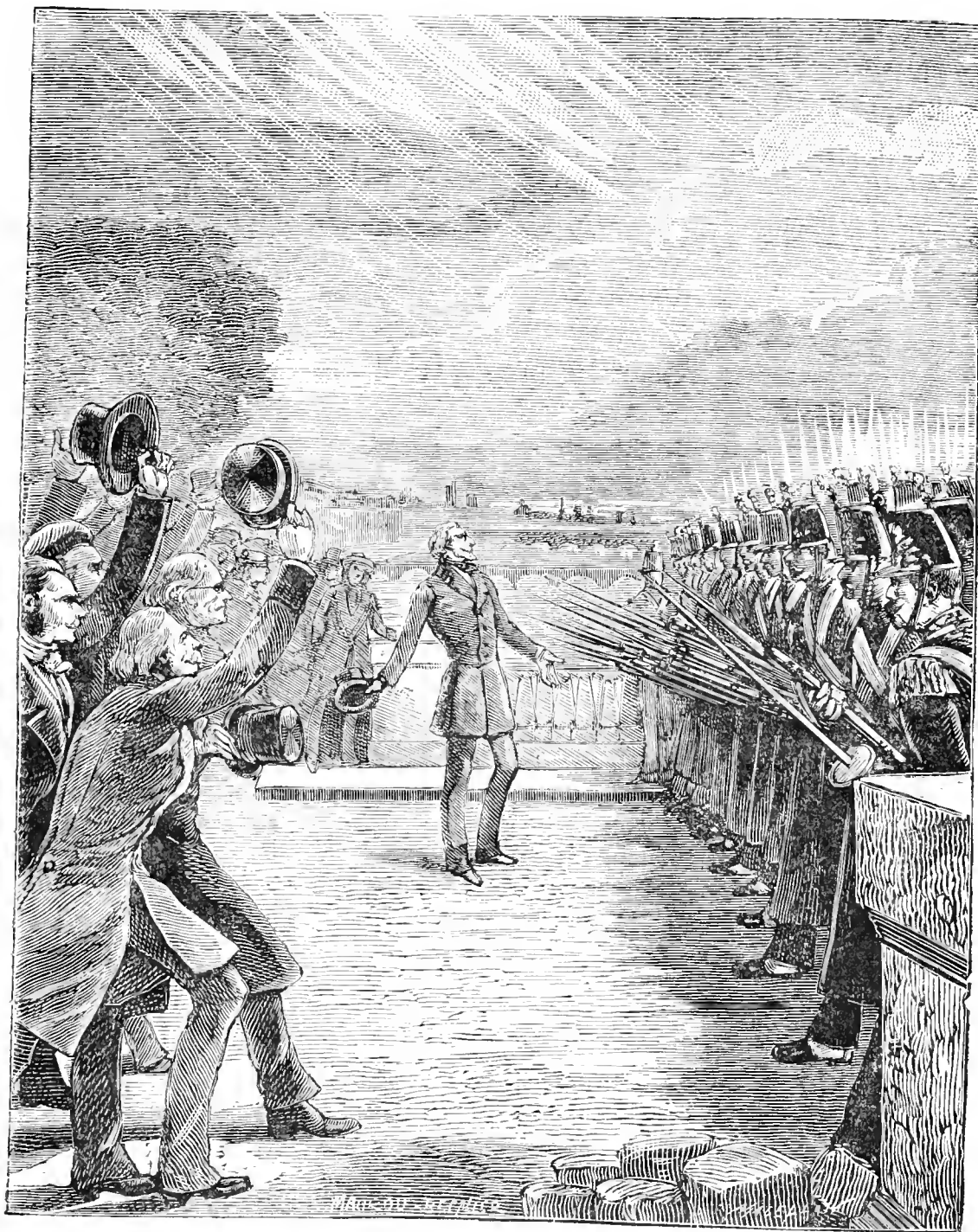
Tel était ce fanatique qui, dans la vie privée, avait les mœurs les plus honnêtes et les plus douces.

Après le plaidoyer de Charles Ledru, il ajouta :

« J'avais à l'égard de Philippe I^{er} le droit dont usa Brutus contre César. Le régicide est le droit de l'homme qui ne peut obtenir justice que par ses mains. »

Le président lui retira la parole.

Alibaud fut condamné à la peine capitale. Au moment où on l'entraînait de la salle d'audience une dame lui serra la main. La théorie du régicide suscita entre



Un jeune homme présenta sa poitrine aux soldats en disant : Tirez.

les organes des Tuileries et la presse républicaine une ardente polémique, et Carrel, à ce sujet, cita cette opinion émise par M. Thiers :

« Des républicains qui croyaient voir un nouveau César pouvaient s'armer du fer de Brutus sans être des assassins. Il y a eu grande faiblesse à les en justifier. »¹.

Alibaud ayant refusé de se pourvoir en grâce, M. Ledru écrivit au roi un placet qui se terminait par ses paroles :

1. Thiers, *Hist. de la Révolution*. Récit du 18 Brumaire.

« Il était impossible, sire, de vaincre l'obstination d'un homme trop dédaigneux de la vie pour vouloir la prolonger d'un seul jour ; mais il m'a semblé que s'il est du devoir de tout citoyen de pardonner à son ennemi, il est digne du premier citoyen de l'État de pardonner à son assassin. »

Le placet fut rejeté.

Le 11 juillet Alibaud, couvert du peignoir blanc et du voile noir des parricides, monta à l'échafaud. Au moment d'être supplicié, il parcourut d'un regard calme la foule des soldats qui couvrait la place Saint-Jacques et cria d'une voix forte :

— Je meurs pour la liberté !

Lorsque la tête du supplicié eut roulé dans le panier, l'exécuteur la prit par les cheveux et la montra en disant :

— Voyez ! c'est bien Alibaud !...

XXV

LE DUC D'ORLÉANS, SES PROJETS DE MARIAGE, SES DÉCEPTIONS.

Au moment de l'attentat, le jeune duc d'Orléans quittait la cour de Vienne pour aller visiter l'Italie ; son père le rappela au château. Son voyage en Allemagne n'avait pas été heureux. Depuis un an, après avoir pris des plaisirs de son âge tout ce qu'un prince peut se permettre sans scandales, le duc d'Orléans songeait à se marier. Il dit adieu aux bonnes fortunes de la cour où il brillait par sa jeunesse, sa bonne mine, et l'agrément de son esprit, adieu encore aux petits soupers en compagnie d'Alfred de Musset et de Rachel, et songea à s'allier à une des grandes maisons souveraines de l'Europe. Ses vues s'arrêtèrent sur une archiduchesse d'Autriche. Son père, sa tante, sans l'encourager dans ses prétentions, ne le découragèrent pas. M. Thiers, appelé au conseil de famille, approuva les projets de mariage, avec cette réserve toutefois que la plus grande prudence était commandée par la possibilité d'un refus. Mais le duc insista et M. Thiers accepta de tâter le terrain et de s'assurer des dispositions de la cour de Vienne.

Le duc d'Orléans commençait à acquérir aux Tuileries une certaine autorité, et se faisait fort de la popularité qu'il s'était acquise dans l'armée et dans une partie de la France. En général, comme l'on croit volontiers ce que l'on désire, il passait pour plus intelligent et plus libéral que son père. « Mélange de bonnes et mauvaises qualités, ce prince était plein de ruse, mais plein de bravoure. Les intérêts de la liberté le touchaient faiblement, quoiqu'il affectât des dehors de libéralisme par une dissimulation commune aux héritiers présomptifs ; mais ceux de la nationalité avaient une place énorme dans ses préoccupations. Il aimait

passionnément la France militaire et abhorrait l'Europe. Aussi nul ne se plaisait mieux que lui aux manœuvres des camps et au maniement de l'armée. Il entraît volontiers dans la familiarité du soldat, se pliant avec un naturel bien joué aux habitudes soldatesques, se faisant aimer par la liberté de ses propos, par la rondeur de ses allures, attentif aux mécontentements de la caserne et habile courtisan des hommes d'épée. Il préparait ainsi un régime destiné par lui aux agitations. Car le dédain avec lequel sa famille avait été traitée dans les grandes cours, les discours insolents qu'on s'y permettait contre elle, ses sœurs réduites à désirer des maris et à les attendre, tout cela avait laissé dans son cœur des traces envenimées. » (Louis Blanc.)

M. Thiers connaissait l'ardeur de ses ambitions secrètes et résolut de les servir en se faisant le négociateur du mariage projeté. Il s'enquit d'abord près des ambassadeurs de Berlin et de Vienne de l'accueil qui serait fait au duc d'Orléans dans un voyage en Allemagne. Il reçut les réponses les plus favorables. Le voyage fut décidé et le duc de Nemours fut désigné pour accompagner son frère. Le roi, rompant pour cette fois avec ses habitudes parcimonieuses, mit une somme ronde à la disposition des deux voyageurs.

L'accueil fait à Berlin aux jeunes princes fut des plus gracieux, non seulement à la cour, mais en ville où la population se montra pour eux aussi bienveillante qu'empresée. Les mêmes succès les attendaient à Vienne. On trouva le duc d'Orléans charmant, et le jeune prince se crut bientôt irrésistible. La princesse Thérèse, fille de l'archiduc Charles lui plut — il s'attacha à conquérir les bonnes grâces du père, il devint l'ami du fils, et enfin n'hésita plus à se déclarer.

Il avait été convenu qu'il ferait de sa personne les négociations, sauf à être appuyé par l'ambassadeur français, si le succès devenait probable.

L'archiduc écouta le jeune prince avec une bienveillance marquée ; alors M. de Saint-Aulaire se rendit près de M. de Metternich. Mais celui-ci reçut froidement ses ouvertures et répondit qu'il n'appartenait qu'au conseil de famille de répondre.

Qu'allait répondre l'orgueilleuse maison d'Autriche au petit-fils d'Égalité, au fils du roi des barricades ? Elle devait s'étonner de prétentions si hardies, et voir une mésalliance dans le voyage proposé.

— Est-il possible, dit l'archiduchesse Sophie, d'exposer une princesse à monter dans une voiture à travers laquelle passent des coups de pistolet ?

La négociation échoua et le duc d'Orléans se mit en route pour l'Italie.

A peine était-il parti que le coup de fusil d'Alebaud semblait donner raison à la princesse autrichienne.

Bien d'autres complots contre le gouvernement et la vie du souverain devaient encore être formés. Leur trop grand nombre nous obligera à en passer quelques-uns sous silence et à ne donner des autres qu'un récit succinct. Ce que nous avons rapporté du reste montre assez le caractère général du règne, un pouvoir contesté dès son origine et luttant au jour le jour pour l'existence, une existence à laquelle les quelques votes d'une Chambre intéressée ne donnaient pas une légitimité suffisante.

Après Bergeron, Morey, Alibaud, viendront Meunier, Lecomte et d'autres. Après les insurrections de Saint-Germain l'Auxerrois, du Luxembourg, de la Croix-Rousse, de Saint-Méry, de Lyon encore, de Transnonain, viendront celles de Strasbourg, du 12 mai 1838, de Boulogne...

Malgré son courage, et nous pourrions dire son mépris du danger, Louis-Philippe était profondément affecté de l'acharnement des régicides. Il regrettait le temps où simple duc d'Orléans, il pouvait faire à pied de longues promenades où bon lui semblait.

Après avoir laissé relever l'échafaud, il avait essayé de la clémence et fait grâce à Meunier, mais en vain. Ils étaient plus sincères que vrais les beaux vers d'Alfred de Musset :

« Prince, les assassins consacrent ta puissance.
Ils forcent Dieu lui-même à nous montrer sa main.
La balle et le poignard te font un droit divin. »

Mais quittons un moment ce sujet et reprenons l'histoire du mariage. Le choix de la cour des Tuileries se fixa sur la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. La négociation fut conduite par M. Bresson qui fut plus heureux que M. Thiers. Cette princesse d'une petite cour d'Allemagne n'avait ni le prestige monarchique ni les avantages de la fortune, mais elle passait en Allemagne pour une femme de beaucoup de mérite. Sans être une beauté elle était une blonde assez jolie, gracieuse, et d'une remarquable dignité naturelle. A ces qualités physiques elle joignait un esprit cultivé et sérieux plus ouvert aux idées libérales que celui de la famille royale. Elle appartenait au culte luthérien, ce qui était pour la reine dévote un souci mal dissimulé. Entrée le 24 mai en France, elle arriva le 29 à Fontainebleau, où l'attendaient le roi et le duc d'Orléans. Le 30, le mariage civil fut célébré dans la galerie de Henri II. Le mariage religieux eut lieu selon le rit catholique dans la chapelle de Henri II, et selon le rit protestant dans la salle Louis-Philippe.

Après plusieurs jours de fête, le 4 juin la famille royale rentra aux Tuileries. Elle fut accueillie par une foule nombreuse et sympathique.

Le 10 juin, la duchesse Hélène assista à l'inauguration du musée créé à Versailles par son beau-père. La fête donnée à cette occasion fut somptueuse. Malheureusement les réjouissances qui suivirent furent marquées par des malheurs qui eurent presque les proportions d'une catastrophe.

Le 14 juin on avait simulé au Champ-de-Mars la prise de la citadelle d'Anvers. La foule attirée par ce spectacle était énorme, et lorsqu'elle s'ébranla pour le départ, sur quelques points de la place et dans les rues voisines, cette foule s'entassa, s'écrasa : des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards périrent étouffés.

Ce malheur causa une impression doublement douloureuse, et l'on se rappela qu'une catastrophe semblable avait attristé les noces de Marie-Antoinette.

XXVI

LA MISÈRE PUBLIQUE ET LA LOI SUR LES APANAGES DES PRINCES ET PRINCESSES
D'ORLÉANS. — INSURRECTION DE STRASBOURG.

L'industrie souffrait ; l'industrialisme était florissant ; les catastrophes financières ne se comptaient plus. A Lyon, le peuple mourait de faim dans les rues ; à Paris la misère allait croissant ; les ventes par autorité de justice se multipliaient. Dans la première semaine d'avril la caisse d'épargne avait remboursé 1,766.000 francs.

Louis Philippe cependant n'hésita point à faire présenter la loi d'apanage. Cette loi demandait un million pour la dot de la fille aînée du roi, reine des Belges, un accroissement de revenu d'un million pour le duc d'Orléans, un don d'un million pour son mariage, enfin un apanage pour le duc de Nemours, comprenant le domaine de Rambouillet, les forêts de Sénonche, de Châteauneuf et de Montecaut, le tout estimé à 40 millions.

Ces demandes firent crier¹. Cependant la Chambre accorda tout, excepté l'apanage demandé pour le duc de Nemours.

Ces questions d'argent ne contribuaient pas à augmenter la popularité de la famille royale : cependant les princes se faisaient aimer de l'armée et ce que le gouvernement croyait avoir à redouter le moins c'était une conspiration militaire.

Eh bien ! vous le savez, il se trompait, et la tentative de Louis Napoléon à Strasbourg, bien conçue, lui eût fait courir un danger sérieux, si elle n'eût été mal conduite.

Le nom de Napoléon, loin d'avoir perdu de son prestige, avait grandi de toutes les platitudes de notre politique étrangère. Le duc de Reischadt était mort, l'héritier de l'empereur, le fils de la reine Hortense, se posait en prétendant, et ne cachait point son dessein de renverser la dynastie d'Orléans, et de consulter ensuite le peuple français. Il ne dissimulait par son ambition, mais il soumettait la ratification de son entreprise à la souveraineté du peuple. Celui qui devait être l'homme de décembre et plus tard l'homme de Sedan, n'apparaissait pas alors tel que nous l'avons connu, ce serait une grande erreur de le croire. Enveloppé dans les derniers rayons de la gloire impériale, jeune, proscrit, intelligent et entreprenant, lié avec les libéraux italiens, suisses et français, il était redoutable.

Comme nous devons bientôt retrouver cet homme à l'Élysée et aux Tuileries, il n'est pas inutile ici de le présenter tel qu'il paraissait en 1836 à un républicain sincère :

1. On trouvera à ce sujet de curieux et amples détails dans notre *Histoire du Palais-Royal*.

« Savoir commander à son cœur, être insensible et patient ; n'aimer que son but, dissimuler : ne pas dépenser son audace dans les projets et la réserver toute entière pour l'action, pousser au dévouement sans trop y croire, traiter avec la bassesse en la devinant, mépriser les hommes ; pour devenir fort, le paraître, et se donner des créatures moins par la reconnaissance qui fatigue le zèle que par l'espérance qui le stimule, là est, dans le sens égoïste et vulgaire du mot, le génie des ambitieux. Or le prince Louis Bonaparte n'avait, soit en qualités, soit en vices, presque rien de ce qui le compose. Sa sensibilité facile à émouvoir le livrait désarmé aux faux empressements des subalternes. Il lui arrivait quelquefois de mal juger les hommes par précipitation, par bonté. La fougue de ses désirs le trompait et l'entraînait. Doué d'une droiture nuisible à ses desseins, il avait par un rare assemblage et l'élévation d'âme qui fait aimer la vérité et la faiblesse dont profitent les flatteurs.

« Pour augmenter le nombre de ses partisans, il se prodiguait. Il ne possédait en un mot ni l'art de ménager ses ressources ni celui d'en exagérer habilement l'importance. Mais en revanche, il était généreux, entreprenant, prompt aux exercices militaires, élégant et fier sous l'uniforme. Pas d'officier plus brave, de plus hardi cavalier. Quoique sa physionomie fût douce plutôt qu'énergique et dominatrice, quoiqu'il y eût une sorte de langueur habituelle dans son regard, où passait la rêverie, nul doute que les soldats ne l'eussent aimé pour ses allures franches, pour la loyauté de son langage, pour sa taille petite comme celle de son oncle, et pour l'éclair impérial que la passion du moment allumait dans son œil bleu. Quel nom d'ailleurs que le sien !

« Aussi aurait-il voulu prendre son point d'appui dans l'armée... »

Mais la bourgeoisie?... Pour lui plaire « il aurait dû abandonner ses idées guerrières. Et dès lors qu'eût-il apporté à l'armée? Qu'eût-il apporté au peuple? La continuation de l'œuvre de Napoléon moins la guerre, c'eût été, — il était permis de le craindre, — le despotisme moins les triomphes, les courtisans sur nos têtes moins l'Europe à nos pieds, un grand nom moins un grand homme, l'empire enfin moins l'empereur. » (L. Blanc.)

Si Louis-Bonaparte paraissait en 1836, tel que nous le représente l'éminent historien que nous citons, il ne faudra pas trop nous étonner du rapide chemin qu'il fit en 1848 vers le pouvoir absolu. Il a pu faire bien des dupes avant de fusiller ou de déporter tant de victimes.

Son plan était, en 1836, de gagner la garnison de Strasbourg, de confier ensuite la ville à la garde nationale, enfin de marcher sur Paris en imitant le retour de l'île d'Elbe. Un régiment résista, et tous ceux qui l'avaient acclamé d'abord, pris d'une panique, se débandèrent,

Il fut fait prisonnier avec le colonel Vaudrey et le lieutenant Laity. Fialin de Persigny s'échappa. Le gouvernement consterné de la brèche faite à ce qu'il croyait son rempart le plus solide, étouffa l'affaire, évita les débats publics et sur un navire de guerre expédia Louis Bonaparte en Amérique. Plus tard le jury de Strasbourg acquitta les complices du prince.

Cette malheureuse ville de Strasbourg, républicaine de tradition, ne se dou-

taut guère que le *neveu du grand homme* devait un jour, pour faire une diversion politique jugée utile à sa dynastie, l'arracher à la France et la laisser tomber sous le joug de la Prusse!...

Mais il était peut-être nécessaire que cet homme menât son entreprise jusqu'au bout, pour prouver à la France ce que vaut la théorie des hommes providentiels.

XXVII

LA SOCIÉTÉ DES SAISONS. — INSURRECTION ARMAND BARBÈS, BLANQUI ET MARTIN BERNARD.

Le gouvernement marchait entouré d'ennemis invisibles. La société républicaine des *Saisons* était nombreuse et parfaitement organisée, c'est-à-dire de telle façon que la police, en y mêlant ses agents, ne pouvait arriver à la connaître tout entière, à connaître les noms de ses chefs, ni les endroits affectés à ses dépôts d'armes. Barbès, Blanqui, et Martin Bernard qui la dirigeaient, avaient à loisir tracé le plan stratégique de l'insurrection qu'ils méditaient. Mais ce plan, qui cependant était l'œuvre de Blanqui, n'était pas heureux. Il avait pour but de s'emparer de l'île de la cité, d'en couper les ponts et de s'y fortifier. Il isolait les forces principales de l'insurrection.

Le 12 mai 1838 les conspirateurs donnèrent le signal de l'action. Un retard dans une distribution d'armes jeta le trouble dans une section qui se crut trahie et compromit l'action générale. Barbès, bien qu'il n'eût avec lui que l'avant-garde de son armée, passa le pont Notre-Dame, suivit le quai aux Fleurs et somma de se rendre le poste du Palais de justice.

L'officier du poste, nommé Drouineau, répondit : — Plutôt mourir ! — Et se tournant vers ses soldats fit signe d'apprêter les armes.

Deux coups de feu partis du milieu des insurgés l'atteignirent mortellement. Ces premiers coups furent suivis d'une vive fusillade et le poste fut enlevé. Mais les insurgés n'étaient pas assez nombreux pour le garder, il se replièrent donc vers la place du Châtelet pour se joindre aux sections de Martin Bernard et de Blanqui.

Ce renfort était encore insuffisant. L'alarme était donnée, les troupes prenaient les armes. Ils ne devaient pas tarder à succomber sous des forces supérieures. Barbès tomba blessé derrière une barricade de la rue Grenetat.

Le 27 juin 1839, Barbès et Martin Bernard comparurent avec seize de leurs amis devant la cour des pairs. Barbès voulut assumer sur lui toute la responsabilité de l'insurrection, mais il nia énergiquement être l'auteur de la mort de

l'officier Drouineau. Le caractère chevaleresque de Barbès repoussait assez toute accusation d'assassinat.

Cependant le 12 juillet la cour condamna Armand Barbès à la peine de mort, Martin Bernard à la déportation, Mialon aux travaux forcés à perpétuité, et les autres accusés à la détention.

Paris fut péniblement impressionné de l'arrêt qui frappait Barbès. Le lendemain, trois mille étudiants se rendirent place Vendôme pour déposer entre les mains du garde des sceaux une pétition où ils demandaient l'abolition de la peine de mort.

En même temps, et dans le même but, une autre colonne de citoyens s'était dirigée du boulevard Bonne-Nouvelle vers le Palais-Bourbon. Mais, dans ses rangs, on remarquait un grand nombre d'ouvriers et elle fut dispersée par une charge de cavalerie.

Mais Paris ne pouvait se résigner à la mort de Barbès. Un Anglais même offrait cent mille francs pour sa délivrance. Des lettres menaçantes furent adressées à la famille royale.

La reine eut peur de sanglantes représailles. Elle trembla pour la vie de ses fils, les ducs d'Anjou et de Montpensier. Ces jeunes princes étaient alors au collège Henri IV ; ils assistaient aux classes, mais avaient un appartement pour leurs études et un jardin pour leurs récréations. Après la condamnation de Barbès, on voulut les confondre avec leurs condisciples et on les vit dans leurs rangs pour aller au bain ou à la messe.

La peur aux Tuileries était si prompte aux soupçons, que, le feu ayant pris dans les environs du collège, la police fit immédiatement occuper la terrasse de cet établissement.

Enfin à la prière de la reine, Louis-Philippe *commua* la peine de mort en celle des travaux forcés. Cette commutation ressemblait trop à une aggravation, on le fit observer et l'on y substitua la peine de la déportation.

Six mois après, la cour des pairs jugeait la deuxième catégorie des accusés du 12 mai. Parmi ceux-ci se trouvait Blanqui, qui fut aussi condamné à la peine de mort, mais que la clémence royale envoya rejoindre Barbès et Bernard au Mont Saint-Michel.

Lorsqu'il n'était que duc d'Orléans, Louis-Philippe, un jour, visita les cachots de cette prison d'État et exprima avec une vive sensibilité l'horreur qu'ils lui inspiraient. Devenu roi, il n'oublia point ces prisons barbares et il y enferma ses ennemis.

Qu'on lise les *Prisons* de Martin Bernard et l'on sera édifié!... On y voit ressuscitées toutes les cruautés du moyen âge.

Ainsi l'homme le plus débonnaire dans la vie privée, en devenant roi, est condamné à être féroce. Ainsi M. Thiers, chez qui tous ses biographes s'accordent à reconnaître l'absence de haine et de fiel, parvenu au pouvoir, fait de la répression à outrance et verse froidement des flots de sang!...



Vengeance! on égorge le peuple.

XXVIII

AUX TUILERIES. — MARIAGE DES PRINCES ET DES PRINCESSES. — MORT DU DUC D'ORLÉANS. — LA VIEILLESSE DU ROI. — DISCORDS DE FAMILLE.

Sans renoncer à gouverner et à imposer sa volonté à ses ministres, Louis-Philippe, en vieillissant, s'absorbait de plus en plus dans les intérêts de sa nom-

breuse famille. Nous n'entrerons point dans les détails des mariages qui se succédèrent. La princesse Marie épousa le duc de Wurtemberg, et la princesse Clémentine le prince de Cobourg; le duc de Nemours épousa une duchesse de Cobourg encore... La famille d'Orléans est aussi allemande de race que française.

En 1838, la duchesse d'Orléans mit au monde un enfant qui reçut le titre de comte de Paris; et, un an plus tard, la naissance d'un second fils fut sa dernière joie. Son bonheur devait se briser le 13 juillet 1842.

Ce jour-là le duc d'Orléans étant parti de Neuilly en voiture, ses chevaux s'emportèrent. Le prince, n'écoutant que son courage, ouvrit la portière et sauta sur la chaussée. Ses pieds en touchant le sol, portèrent malheureusement sur les talons. Le choc fut rude et détermina une lésion de la colonne vertébrale. L'infortuné tomba la face contre terre et expira sans avoir repris connaissance, sans avoir pu recevoir les suprêmes adieux de sa famille éplorée.

Cette mort prématurée et terrible jeta en France la consternation. Elle émut de compassion bien des cœurs qui n'avaient jamais senti la moindre sympathie pour la famille royale; mais ses conséquences politiques furent funestes à la dynastie. On ne tarda point à s'apercevoir du vide que laissait le duc d'Orléans dans le conseil des Tuileries. La douleur précipita chez le roi les progrès de la vieillesse; et ses facultés déclinerent sans qu'il perdit rien de l'entêtement qui lui tenait lieu d'énergie. Plus il vieillissait, moins il acceptait la contradiction, plus il devenait despote.

« Je crains moins la mort du roi que sa caducité, » disait un ministre.

Dans une lettre adressée à son frère de Nemours, le duc de Joinville écrivait :

« Le roi est inflexible, il n'écoute plus aucun avis; il faut que sa volonté l'emporte sur tout, etc., etc. On ne manquera pas de répéter tout cela et on révélera ce que je regarde comme notre grand danger, l'action que le père exerce sur tout, cette action si inflexible que lorsqu'un homme d'État, compromis avec nous, ne peut la vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide. »

Louis-Philippe, cependant, comme tous les vieillards, s'en donnait à croire sur sa verdeur et aimait à faire parade de sa santé. Il plaisantait volontiers sur la régence, qu'il comptait bien empêcher en vivant jusqu'à la majorité du comte de Paris.

Cette régence ne se présentait point comme une transition facile à accomplir. Le duc d'Orléans, n'avait jamais eu de confiance dans l'intelligence politique de sa femme. Il avait dit dans son testament :

« Si par malheur l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom ne fût prononcé pour la régence. » Louis-Philippe se méfiait de ce qu'il appelait chez sa belle-fille la rêverie germanique. Enfin, durant les dernières années, on observait des rivalités qui divisaient cette famille jadis si bien unie.

« L'attendrissement qu'avait causé à la bourgeoisie le spectacle de cet intérieur où régnait la plus parfaite concorde avait fait place à des observations malignes, qui donnaient cours à mille bruits injurieux.

« Le roi, disait-on, surveillait ses enfants avec une défiance extrême; il

redoutait de les voir devenir trop populaires et les retenait, sans jamais se relâcher de sa rigueur, dans une dépendance détestée.

« Se souvenant de l'influence qu'avait exercée son *salon* sous le règne de Charles X, il voulait surtout éviter que les salons des jeunes princes devinssent des foyers d'opposition et de cabales. La dévotion de la reine servait en cela comme en beaucoup de choses la politique d'un époux auquel elle vouait une admiration sans bornes et une soumission passionnée.

« Autour de la table à ouvrage de Marie-Amélie, une étiquette rigide rassemblait chaque soir de jeunes princesses que le bruit des fêtes et des plaisirs, les images lointaines d'une vie libre et joyeuse faisaient soupirer. Un ennui mortel glaçait ces réunions, d'où la gaieté était bannie comme une incouvenance.

« La duchesse d'Orléans pouvait seule, par le privilège de sa position, s'exempter quelquefois. Assez mal vue du roi, qui la trouvait trop intelligente, objet d'un ressentiment caché de la part de la reine qui attribuait à des alliances hérétiques, réprouvées par le ciel, la mort prématurée de ses deux enfants de prédilection, peu recherchée des autres princesses à cause de ses goûts sérieux et des ambitions qu'on lui supposait, la mère de l'héritier du trône se tenait à l'écart. »¹

On la traitait de jacobine. Malgré la surveillance dont elle était l'objet, elle entretenait quelques relations politiques. Elle reprochait à M. Guizot d'être contre-révolutionnaire et le recevait avec froideur.

Si Louis-Philippe estimait trop la duchesse d'Orléans pour l'aimer, en revanche il estimait trop peu le duc de Nemours pour l'initier à sa politique. Ce prince semblait dédaigner la popularité.

« Le duc de Montpensier, le plus jeune des fils du roi, récemment uni à l'infante Louise, cherchait précisément ce que le duc de Nemours paraissait négliger ou dédaigner. Il poursuivait la popularité, mais sans discernement. Il en aimait l'éclat et le tapage.

« Plus studieux, mieux appliqué à ses devoirs, le duc d'Aumale, marié à une princesse napolitaine d'une grande intelligence, avait des partisans sérieux.

« Quant au prince de Joinville il jouissait, dans l'armée de mer surtout, d'une popularité véritable. En dépit d'une affectation de brusquerie qu'il jugeait nécessaire à son rôle de marin, la douceur paraissait sur son visage mélancolique. Son attitude ne manquait ni de fermeté ni de noblesse. Les personnes qui l'approchaient assez pour le pénétrer disaient que le prince de Joinville cachait, sous des allures franches et simples, un charlatanisme héréditaire et un désir de l'effet qui l'entraînait en mille travers, mais le peuple, qui n'a pas ces finesse de discernement, se laissait aller aux apparences.

« Enfin on croyait savoir que ce prince haïssait plus que ses frères le despotisme intérieur du roi, qu'il blâmait sa politique, qu'il affrontait souvent les colères royales par de véhéments reproches.

1. Daniel Sterne, *Histoire de la Révolution de 1848*.

« Ces ferments de discordes, ces passions contenues avec tant de peine par la main despotique du roi, présageaient au pays une régence orageuse. Le prestige du droit divin, effacé en 1830, montrait à nu les misères de ces familles royales. Ce prestige, une fois disparu, les idées républicaines surgissent de toutes parts ; la république apparaît à la raison publique comme une nécessité plus ou moins éloignée mais inévitable. » (Daniel Stern.)

XXIX

CORRUPTION DU GOUVERNEMENT. — SCANDALES. — AFFAIRE TESTE ET CUBIÈRES.
— TRAFIC DES PLACES. — SIGNES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION DU MÉPRIS. —
LES BANQUETS.

Au retour d'une fête donnée à Vincennes par le duc de Montpensier, les équipages armoriés des convives, en traversant le faubourg Saint-Antoine, avaient été hués.

On avait lancé des pierres dans les glaces des voitures, en criant : — *A bas les voleurs ! A bas les corrompus !...*

Ces pierres et ces huées étaient pires que les balles. Le mépris est plus redoutable que la haine.

Vol, corruption... on ne parlait plus que de cela. Après avoir comparé le roi à Robert-Macaire, (Frédéric Lemaître s'était grimé de façon à le représenter), on traitait ses courtisans et ses ministres de banquistes et de filous. On racontait les aventures d'un grand seigneur fabricant de faux jetons, d'un aide de camp du roi surpris en flagrant délit de tricherie au jeu, d'un pair de France disparaissant à la suite d'un grave attentat, d'un ancien ministre qui, surpris par la police dans une maison de débauche avec des petits enfants, avait été réduit à se suicider pour échapper à des débats scandaleux.

A la Chambre, dans la presse, les révélations les plus honteuses se faisaient chaque jour sur le trafic des places, la vénalité des magistrats, l'improbité des gouvernants. C'était, un jour, la vente, dans le cabinet du ministre de l'intérieur, d'un privilège de théâtre, et le lendemain celle de la présentation d'un projet de loi, puis la protection accordée à des munitionnaires infidèles.

Il faudrait des volumes pour raconter toutes ces turpitudes. Un des scandales les plus retentissants fut l'affaire qui amena devant la cour des pairs M. Teste, ancien ministre, président de la cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, accusé et bientôt convaincu d'avoir reçu une somme considérable pour la concession d'une mine de sel gemme. Son complice, M. Cubières, celui qui lui avait servi d'intermédiaire, était un lieutenant-général, pair de France.

En même temps, à la Chambre, M. de Girardin offrait de prouver que le

chef du cabinet, M. Guizot, le puritain austère, avait mis à prix une pairie. Il fallut au ministre toute son habileté pour arracher à une majorité de 225 un vote de confiance. La Chambre, dans un ordre du jour resté célèbre, se déclara *satisfaite*.

Comme il arrive souvent à la veille des révolutions, un crime inouï vint frapper d'horreur la population, autant par le grand nom du coupable que par l'atrocité de l'action. Le duc de Praslin, afin de pouvoir épouser sa maîtresse, avait assassiné, à coups de couteau, sa femme encore jeune, belle, et de mœurs irréprochables. La victime était fille d'un maréchal de France. Le roi, dit-on, fit passer du poison à l'assassin dans sa prison. On a assuré depuis que le suicide n'avait été que simulé, et que Praslin s'était caché en Angleterre.

Tous les sentiments étaient révoltés par cette accumulation d'ignominies et de crimes. On pressentait partout une explosion prochaine, et comme des bréviaires ou des manuels indispensables pour l'heure prochaine, on publiait simultanément trois histoires de la Révolution, par trois grands écrivains : Louis Blanc, Michelet, Lamartine.

Enfin, « pour le bouquet », éclata, en 1847, lors de la discussion de l'adresse, l'affaire Petit, dans laquelle M. Guizot se trouva compromis.

Par des motifs qui furent diversement interprétés, M. Petit, receveur particulier à Corbeil, publiait, avec toutes les preuves à l'appui, la scandaleuse histoire d'une convention faite avec M. Guizot, par l'entremise de M. Génie, son chef de cabinet, et de M. Bertin, pair de France.

Il résultait de ce récit, que deux recettes avaient été échangées contre la démission d'un conseiller maître à la cour des comptes, sur la charge duquel le ministre avait jeté les yeux pour récompenser une créature.

M. Alem-Rousseau et M. Petit *avaient négocié cette démission au prix de 15,000 francs d'argent comptant et d'une pension viagère de 600 francs.*

Interpellé à la Chambre et ne pouvant contester les faits, le ministre certifie que depuis deux ans des faits de cette nature ont cessé de se produire. Et M. de Toqueville déclare que M. Guizot « a perdu son prestige d'austère probité ».

Mais il semble que ces révélations honteuses ne peuvent avoir un terme. Dans cette courte session, qui devait être la dernière, un membre de l'opposition vient encore apprendre au pays que des fonds provenant d'une souscription de bienfaisance ont été détournés de leur destination et distribués par un préfet au profit d'une candidature ministérielle...

La majorité des *satisfaits* soutient seule encore un ministère dont le pays ne veut plus, et la Chambre s'enveloppe ainsi dans le mépris qui couvre ses ministres.

La France a honte de son gouvernement et, par la voix de l'opposition, demande la réforme électorale. Des banquets réformistes s'organisent partout. L'air se charge d'électricité, et l'on se sent à la veille d'une commotion universelle ou d'une catastrophe.

Nous n'entrerons pas dans le récit circonstancié des banquets. Nous nous bornerons à rappeler la cécité et la surdité vraiment royales de Louis-Philippe,

qui plaisantait de cette agitation, sans danger pour lui, croyait-il, tant qu'elle ne soulevait pas le pavé de Paris.

Il fallut que le flot vint gronder jusque sous ses pieds pour qu'il se doutât de la tempête.

On s'habitue aux émeutes et l'on se blase sur tous les dangers. Il en avait tant vu...

D'ailleurs il avait, depuis quelques années, perfectionné ses moyens de défense. Depuis 1844, Paris, fortifié, était devenu une place de guerre. Les colonels et autres officiers supérieurs avaient été envoyés en congé à Paris et invités à se familiariser avec la topographie parisienne, en prévision de l'insurrection. Le duc de Montpensier commandait à Vincennes, dont la garnison lui était dévouée. Si l'on devait avoir recours à la dernière raison des rois, cette raison serait triomphante...

Chaque jour ajoutait cependant un ferment de plus à l'irritation populaire. Au Théâtre-Historique on jouait *le Chevalier de Maison-Rouge*, d'Alexandre Dumas, et l'on y redemandait chaque soir à grands cris le chœur des Girondins : *Mourir pour la patrie*. A l'Odéon, on chantait la *Marseillaise*. Les journaux remplissaient leurs colonnes du procès de viol suivi d'assassinat intenté au frère Léotade.

L'opposition ayant décidé de se réunir dans un banquet au clos Nitot, (terrains situés près des Champs-Élysées), le gouvernement lui fit savoir qu'il s'opposerait à la réunion.

L'opposition recula et ajourna de huit jours sa réunion en prétextant que l'importance de la manifestation obligeait à un changement de local.

La note publiée dans les journaux ajoutait : « La commission du douzième arrondissement fera connaître l'heure et le lieu dès que toutes les dispositions matérielles auront été arrêtées par elle. »

Le 19, le *National* publiait : « La commission générale chargée de l'organisation du banquet du douzième arrondissement a décidé que la manifestation aurait lieu irrévocablement mardi prochain 22 février, à midi.

« On indiquera plus tard le lieu de la réunion. »

Le 21, tous les journaux publièrent un programme de la manifestation qui, sous la plume d'A. Marrast, était devenu un véritable appel au peuple. Pour l'intelligence des événements nous devons en citer une partie :

« Les députés, les pairs de France et les autres personnes invitées au banquet s'assembleront mardi prochain, à onze heures, au lieu ordinaire des réunions de l'opposition parlementaire, place de la Madeleine, n° 2.

« Les souscripteurs du banquet qui font partie de la garde nationale sont priés de se réunir devant la Madeleine, et de former deux haies parallèles entre lesquelles se placeront les invités.

« Le cortège aura en tête des officiers supérieurs de la garde nationale qui se présenteront pour se joindre à la manifestation ;

« Immédiatement après les invités et les convives se placera un rang d'officiers de la garde nationale ;

« Derrière ceux-ci, les gardes nationaux formés en colonne, suivant le numéro des légions ;

« Entre la troisième et la quatrième colonne, les jeunes gens des Écoles, sous la conduite de commissaires nommés par eux ; puis les autres gardes nationaux de Paris et de la banlieue dans l'ordre désigné plus haut.

« Le cortège partira à onze heures et demie et se dirigera par la place de la Concorde et les Champs-Élysées vers le lieu du banquet. »

Suivaient les recommandations ordinaires à demeurer calme, à éviter tout prétexte de conflit ; ce programme causa une sensation profonde. M. Duchatel déclara à la Chambre que cette manifestation ne serait pas tolérée. M. Barrot, qui en avait pris l'initiative, se laissa intimider par le ministre qui le faisait responsable, lui et ses amis, des malheurs qui pouvaient arriver.

Le soir, dans une réunion chez O. Barrot, celui-ci déclara que l'opposition dynastique, décidée à éviter l'effusion du sang, ne se rendrait pas au banquet.

A. Marrast protesta contre cette reculade ou cette défection, mais sur cent membres inscrits pour assister au banquet, dix-sept seulement persistèrent dans leur première résolution, tout en déclarant que néanmoins ils approuvaient la conduite de la majorité.

Dans le petit nombre de ceux qui réagirent contre tant de pusillanimité, Larmarine fut celui qui se montra le plus ferme et le plus éloquent. « Nous sommes placés, dit-il, entre le péril et la honte... La honte je l'accepterais en rougissant, mais glorieusement, pour éviter à ce prix qu'une commotion universelle ébranlât le sol de la patrie, et qu'une goutte de ce généreux sang d'un citoyen français ne tachât seulement un pavé de Paris.

« Je me sens capable, vous vous sentez tous capables de ce sacrifice !... Mais la honte de notre pays, messieurs ! mais la honte de la cause de la liberté constitutionnelle, mais la honte du caractère et du droit de la nation !

« Non, non, non, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, ni en honneur ni en conscience, l'accepter ! Le caractère, le droit, l'honneur de la nation ne sont pas à nous, ils sont au nom français ! nous n'avons pas le droit de transiger sur ce qui ne nous appartient pas ! »

Après avoir expliqué la signification de la manifestation, il ajouta :

« Des dangers ? n'en parlez pas tant, vous nous ôteriez le sang-froid nécessaire pour les prévenir, vous nous donneriez la tentation de les braver.

« Je ne sais pas si les armes confiées à nos braves soldats seront toutes maniées par des mains prudentes ; je le crois, je l'espère. Mais si les baïonnettes viennent à déchirer la loi, si les fusils ont des balles, ce que je sais, messieurs, c'est que nous défendrons de nos voix d'abord, de nos poitrines ensuite les institutions et l'avenir du peuple et qu'il faudra que ces balles brisent nos poitrines pour en arracher les droits du pays. »

Le soir, vers minuit, lorsqu'on lui annonça que tout était fini, que le comité renonçait à la manifestation :

« — Eh bien, dit-il avec calme, la place de la Concorde dût-elle être

déserte, tous les députés dussent-ils se retirer de leurs devoirs, j'irai seul au banquet, mon ombre derrière moi. »

Le lendemain parut une note du comité électoral du deuxième arrondissement demandant la *démission en masse de tous les députés*.

Dans les bureaux de la *Réforme*, Ledru-Rollin, Étienne Arago, Caussidière, Lagrange, Baune, Thoré décidaient que l'occasion était favorable à une prise d'armes — Flocon et L. Blanc croyaient les chances trop inégales. Mais les plus déterminés se rendirent au milieu des sociétés secrètes pour s'assurer des dispositions du peuple.

La reculade d'Odilon Barrot avait mis en joie les Tuileries. Jamais le roi n'avait raillé avec tant de gaieté les timorés de son entourage. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, lui ayant communiqué des rapports alarmants, il l'ajourna à huit jours, pour confesser, disait-il, d'avoir cédé à des terreurs d'enfant.

Les courtisans se pâmaient d'aise. La reine, elle-même, prenait part à la gaieté générale.

— Je savais bien, disait Louis-Philippe, que ce n'étaient que des beaux parleurs et des poltrons.

On renonce à tout déploiement de troupes. D'ailleurs à quoi bon ? Depuis 1840 on se repose sur le plan stratégique du maréchal Gérard. D'après ce plan, en cas d'insurrection, toutes les troupes casernées dans le périmètre de Paris doivent, dans un mouvement concentrique, envelopper et écraser les résistances de Paris aussi facilement qu'en opérant en rase campagne¹. Toutes les dispositions sont prises. Trente-sept mille hommes, pourvus de vivres et de munitions, armés de pelles, de haches, de pics pour enfoncer les barricades, de pétards pour incendier les maisons, sont cantonnés dans Paris ou aux environs. Les troupes de Vincennes et du Mont-Valérien sont prêtes à marcher sous les ordres des princes. On se passera autant que possible de la garde nationale. Le duc de Nemours prendra le commandement général.

Tel est le plan depuis longtemps discuté et adopté aux Tuileries.

XXX

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — PREMIÈRE JOURNÉE.

Le 22 dès le matin une foule inquiète et curieuse remplissait les boulevards, la place de la Concorde et surtout celle de la Madeleine.

« La manifestation est abandonnée. — Est-ce sûr?... N'aurait-elle pas lieu?... » D'ailleurs pas un soldat, pas un sergent de ville... On l'a remarqué avec

i. C'est ce que fit Mac-Mahon en mai 1871



Le trône royal brûlé place de la Bastille.

satisfaction, quand, vers onze heures, on voit des municipaux à cheval traverser la place de la Concorde. Ils portent avec eux des haches; ils vont détruire les préparatifs du banquet.

En même temps quelques compagnies de ligne viennent se ranger en bataille devant la Madeleine.

On murmure et l'on attend.

Bientôt s'avance une colonne d'environ sept cents étudiants. Ces jeunes gens marchant en bon ordre, font le tour de la Madeleine en chantant la *Marseillaise*. Ils sont acclamés par la foule. Ils prennent la direction de la Concorde; on les

suit. Il se forme ainsi une colonne populaire énorme qui bientôt traverse la place de la Concorde; mais arrivée au pont elle se trouve en présence d'un peloton de municipaux sortis du poste de la Terrasse. Devant les baïonnettes croisées, elle recule, quand un jeune homme présente sa poitrine aux soldats et s'avance en disant :

— Tirez!

Les soldats hésitent et la foule franchit le pont. Déjà quelques jeunes gens escaladent les grilles du Palais-Bourbon et pénètrent dans les couloirs, malgré les gardes nationaux du poste qui les adjurent de se retirer; les étudiants ont une pétition à remettre. Crémieux vient pour la recevoir mais tandis qu'il exhorte les citoyens au respect de la Chambre, un escadron de dragons sort de la caserne voisine et arrive au grand trot sur la multitude.

— Vive les dragons! leur crie-t-on aussitôt.

Et voyant que ce peuple est sans armes, l'officier fait remettre à ses hommes leur sabre au fourreau, et fait évacuer le quai et le pont, avec les ménagements les plus louables.

Peu après, la place du Palais-Bourbon fut occupée par la ligne et la rue de Bourgogne défendue par deux pièces de canon. Des chasseurs et des gardes municipaux succédaient aux dragons, et le commandant de la place, le général Perrot pouvait se croire très fort.

La foule couvrait la place de la Concorde, on donna aux municipaux l'ordre de la disperser. Ces gardes n'étaient pas aimés; on leur jeta des pierres. A ces violences, les gardes répondirent en s'ouvrant passage, le sabre au poing. Des femmes, des vieillards furent culbutés, un ouvrier fut tué et la foule criant : Vengeance! se retira dans les Champs-Élysées.

Bientôt après l'émeute se propage à la Bourse, au Palais-Royal, à la Bastille. On arrache des grilles, on pille l'armurier Lepage. On se met aux barricades et l'on se retranche dans les faubourgs. Enfin sur différents points on attaque des postes isolés.

Dans la soirée plusieurs maires font battre le rappel, mais les gardes nationaux restent chez eux et le petit nombre qui se présente dans la rue, accueilli par des sifflets se met à crier : Vive la Réforme!

Bien mieux, au Panthéon les officiers du 5^e de ligne vont serrer la main des officiers de la garde nationale.

C'est la première défection. La ligne est démoralisée en voyant les gardes nationaux donner leurs armes aux ouvriers. Aux Tuileries on commence à revenir de l'optimisme du roi. Des forces considérables occupent le Château.

La nuit vient. Il pleut, la circulation des voitures est interdite, il se fait dans Paris un grand silence. Les Tuileries se rassurent. Le roi fait dire à M. Delesert : — Ce n'est qu'une échauffourée. Mais à l'ambassadeur d'Autriche qui lui demande des nouvelles M. Duchatel répond : — Cela va trop bien.

XXX

RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — PREMIÈRE ET SECONDE JOURNÉE.

Pendant la nuit les Tuileries se fortifièrent.

Beaucoup de canons sur le Carrousel, sur la place de la Concorde, sur les quais. Des renforts de troupes arrivèrent par le chemin de fer.

Des batteries furent également établies aux portes Saint-Martin et Saint-Denis, et à l'Hôtel de ville.

En même temps le préfet de police soumettait au roi une liste d'arrestations de 130 citoyens, pour la plupart rédacteurs de journaux démocratiques et chefs de sociétés secrètes. Cette liste, trouvée le 24 février à la préfecture, était un hors-d'œuvre ; alors qu'on la dressait la police était déjà impuissante. L'insurrection était prête sur tous les points de Paris à la fois.

Les hostilités ne furent reprises que le lendemain. Il tombait une pluie glaciale que les troupes, bivouaquant dans les rues, avaient essuyée toute la nuit. Tandis que les soldats, piétinant sur place, grelottent et se découragent, les insurgés se lèvent gaillards et dispos et se mettent aux barricades, encore incomplètes.

— Vous ne tirerez pas sans nous avertir, disaient des gamins.

— Soyez tranquilles, nous n'avons pas d'ordre, répondent les troupiers.

Sur certains points on tiraille, mais sans haine, sans colère. Aux Halles, les femmes apportent à manger et à boire aux soldats. Elles les embrassent en leur rappelant qu'ils sont du peuple et que les ouvriers sont leurs frères.

Les soldats s'inquiètent d'être seuls, chargés de la repression. Enfin l'on bat le rappel ; ordre est donné de convoquer deux bataillons de la garde nationale par légion. Mais ces auxiliaires du pouvoir ne sont pas disposés à combattre pour un ministère détesté. A peine rassemblés, ils crient : *Vive la réforme ! A bas Guizot !...*

A deux heures les colonels des douze légions s'adressent au roi pour le supplier de faire de larges concessions. L'état-major des Tuileries dédaigne ces conseils et ces prières. M. de Nemours y répond par un sourire dédaigneux. Les généraux Sébastiani et Jacqueminot ne daignent pas interrompre leur partie de billard.

— Si la garde nationale est mauvaise on agira sans elle, répond un de ces messieurs.

On leur apprenait que la garde municipale se battait avec acharnement dans le Marais et les quartiers Saint-Martin et Saint-Denis, et cela leur suffisait, sans doute ; mais ils ignoraient que presque partout la garde nationale intervenait près de la ligne pour l'engager à cesser le feu.

— Pourquoi tirer sur des citoyens inoffensifs? Ils veulent le renvoi du ministère, la réforme ; nous le voulons comme eux.

Le peuple criait : Vive la garde nationale ! Vive la ligne !...

Soldats, gardes et ouvriers fraternisaient.

D'autre part une députation de la garde nationale se rendait à la Chambre et y recevait l'assurance de la réforme électorale et du renvoi du ministère. Ces concessions venaient en effet d'être obtenues du roi, mais non sans peine. Louis-Philippe n'avait cédé qu'en apprenant que la garde nationale, — représentation armée du *pays légal* — criait : Vive la réforme. Cette défection l'affecta et il appela M. Molé pour former un nouveau ministère.

Spectacle curieux : tandis que son sort était déjà décidé, que sa dynastie était déjà classée dans le grand musée des faits historiques, et que le destin, d'une main invisible, faisait ses malles et emballait avec ses anciens parjures, ses vieilles trahisons, ses roueries, ses habiletés, ses succès usés, et ses économies, — Louis-Philippe, tranquille, croyait, assis à sa table de travail, conduire une partie d'échec..... où le roi ne se prend pas.

Les généraux reprenaient cette fameuse partie de billard que nous devons voir continuer hélas ! par les généraux et maréchaux du second Empire !...

Et tandis que le roi s'amusait au ministère Molé, comme Charles X au ministère Mortemart, comme Charles X à sa partie de whist, M. de Nemours héritait de l'infatuation du dauphin d'Angoulême !...

L'histoire se répète afin de mieux inculquer ses graves vérités dans la dure cervelle du peuple qui ne veut pas l'entendre.

Même aveuglement chez les ministres, M. Guizot excepté, qui sent le *chaud* et affecte un calme qu'il n'a plus. Cependant il dîne au ministère de l'intérieur dont madame Duchatel fait les honneurs. Les convives épuisent leur verve à cribler d'épigrammes leurs successeurs du ministère Molé.

Tout à coup arrivent des nouvelles terribles. Un poste de municipaux a rendu ses armes ; les insurgés marchent sur le ministère. Les convives se troublent. Madame Duchatel passe dans une chambre voisine, quitte ses fleurs, rentre ses bijoux dans leur écrin, fait une toilette de voyage. Ses hôtes se lèvent et disparaissent...

De grâce, remettez-vous, messieurs, et vous, madame, le moment du départ n'est pas encore venu ; il est retardé de vingt-quatre heures. Ouvrez vos fenêtres, écoutez : partout la lutte cesse. Le peuple, sans trop savoir pourquoi, se tient satisfait de ce que la garde bourgeoise lui apprend. On abandonne les barricades, les boutiquiers allument à leurs fenêtres les lampions fumeux qui représentent la joie de leur cœur. La troupe regagne ses casernes.

Ah çà ! Louis-Philippe aurait-il raison ?

Quelques heures s'écoulent. Pendant ce temps le peuple cherche à se rendre compte de l'événement. Qu'est-ce que M. Molé ? Est-ce pour l'obtenir qu'on a déjà versé tant de sang ? Quelles garanties offre-t-il ? Ce nouveau ministère n'est-il pas un nouveau leurre de Louis-Philippe ? Enfin les morts resteraient-ils sans vengeance ?

Les républicains, un moment déconcertés, demandent aux combattants pourquoi ils ont déposé les armes et s'arrêtent à moitié chemin. Aux Tuileries!... Là est l'ennemi.

Vraiment, se disent-ils, on croirait à une victoire du peuple. Les boulevards s'illuminent et se pavoisent. On s'y promène comme en un jour de fête et l'eau du ciel n'a pas encore essuyé les pavés rougis. Des bandes de gueux qui n'ont rien à gagner, pas même leur souper, amusent de leurs marches triomphales les oisifs du boulevard. Ces colonnes populaires se succèdent de la Bastille à la Madeleine, chantant la *Marseillaise*.

Ils chantent ; ils payeront.

Après de nombreux défilés, voici une bande nouvelle ; elle promène un drapeau rouge, le premier que l'on ait vu ; elle crie : *Vive la réforme!* Elle arrive rue Lepelletier sous les fenêtres du *National*. A. Marrast paraît et la harangue :

« — Citoyens, sachons profiter de cette belle journée.

« Le peuple a le droit d'exiger la dissolution de l'assemblée, la mise en accusation des ministres, le licenciement de la garde municipale, les réformes parlementaire et électorale, le droit de réunion.

« Que cette victoire profite à la France et aussi à la Suisse et à l'Italie!... »

Il est applaudi et la colonne poursuit vers la Madeleine.

Rue de la Paix elle reçoit l'affluent d'une autre bande et se trouve bientôt en face du ministère des affaires étrangères.

Le poste, composé de 200 hommes, en voyant cette masse ondoyante et sombre au milieu de la fumée et des lueurs des torches, s'alarme, sort et se forme en carré.

La foule regarde étonnée.

On crie : Vive la ligne. Mais le commandant se méfie. Il exige que la colonne se retire par la rue Basse-du-Rempart. Les manifestants s'y refusent. Pendant les pourparlers les civils se rapprochent des militaires et commencent à y jeter le désordre. Le commandant crie : — Croisez la baïonnette!

Au même instant un coup de feu part du boulevard.

Alors, sans sommation préalable, la ligne exécute une décharge à bout portant.

C'est un massacre. Cent victimes gisent sur le pavé ¹. Après un premier moment de stupeur on s'empresse de les relever, et, avec l'aide des soldats eux-mêmes de les transporter dans les pharmacies voisines. Un soldat était au nombre des morts. Le commandant désespéré, veut s'expliquer, mais il serait écharpé sans l'intervention de la garde nationale.

Sur le boulevard consterné se répand le bruit d'une trahison infâme. On se rappelle Transnonain. Les magasins se ferment. Les lampions s'éteignent ; on fuit.

En ce moment apparaît un cortège d'un aspect effrayant. Sur une charrette, dont un ouvrier, aux bras nus, conduit le cheval blanc, cinq cadavres sont rangés

1. 35 morts, 45 blessés, dit Garnier-Pagès.

avec une horrible symétrie. « Debout sur le brancart, un enfant du peuple au teint blême, l'œil ardent et fixe, le bras tendu, presque immobile, comme on pourrait représenter le génie de la vengeance, éclaire des reflets rougeâtres de sa torche penchée en arrière, le corps d'une jeune femme dont le cou et la poitrine livides sont maculés d'une longue traînée de sang. De temps en temps un autre ouvrier, placé à l'arrière du chariot, enlace de son bras musculeux ce corps inanimé, le soulève, en secouant sa torche d'où s'échappent des flammes et des étincelles, et s'écrie en promenant sur la foule des regards farouches :

« — Vengeance! vengeance! On égorge le peuple!... »

« — Aux armes! répond la foule. »

« Et le cadavre retombe au fond du chariot qui continue sa route et tout rentre pour un moment dans le silence. L'enfer de Dante a seul de ces scènes d'une épouvante muette. Le peuple est un poète éternel à qui la nature et la passion inspirent spontanément des beautés pathétiques dont l'art ne reproduit qu'à grand'peine les effets grandioses. » (D. Stern.)

Le cortège s'arrête sous les fenêtres du *National*, où Garnier-Pagès vient parler de malentendu, de paix, d'ordre public. On lui répond par des huées et l'on s'achemine vers les bureaux de la *Réforme*. Là on se jure vengeance pour le lendemain. Enfin les morts sont conduits à la Bastille et déposés au pied de la colonne.

Toute la nuit se passe en préparatifs de combat. Partout les barricades se relèvent.

XXXI

LA TROISIÈME JOURNÉE.

Ce fut vers onze heures que l'on apprit ces événements aux Tuileries.

Les princes se montrent très émus au récit du préfet de police Delessert; le roi l'écoute sans paraître le comprendre. Telle est son étrange apathie que bientôt le bruit se répand au château qu'il est frappé d'une attaque d'apoplexie. Il n'en est rien; seulement il est absorbé dans la combinaison du ministère Molé, et M. Molé lui offrant sa démission, il demeure stupéfait, désorienté. Doit-il se rabattre sur M. Thiers?... Guizot lui-même le lui conseille et propose en outre de donner le commandement en chef des troupes au maréchal Bugeaud... Bugeaud que Louis-Philippe ne peut sentir!...

Cependant la situation est si grave... le maréchal est appelé. Il accepte, seulement il s'écrie :

— Surtout pas de princes! Qu'on ne me donne pas de princes; j'en ai assez vu en Afrique.

On court chercher M. Thiers place Saint-Georges. Dans la cour de son hôtel bivouaquent des insurgés auxquels madame Dosne fait les honneurs d'un souper impromptu.

Ces braves ont convaincu l'homme d'État qui se rend aux Tuileries où il demande la dissolution de la Chambre, la réforme, et l'entrée de M. Barrot aux affaires. Il y fait l'effet d'un insurgé. Le roi résiste. Tout ce qu'il accepte c'est l'entrée d'Odilon Barrot. Ni le roi ni Thiers ne voient l'abîme entrouvert. Ils se séparent pleins de confiance.

Pendant ce temps Bugeaud examinait l'état de la défense.

Aux Tuileries le pain manquait pour les soldats, et chaque homme n'avait que six cartouches.

Dix mille hommes massés sur le Carrousel étaient exténués, sans vivres et sans munitions.

Les communications avec Vincennes sont coupées; les postes pris ou cernés; les forces disséminées.

Le maréchal ordonne de faire dormir les soldats par rangs, de deux heures en deux heures. Il divise ensuite ses troupes en plusieurs colonnes d'égale force.

La première, commandée par Sébastiani, doit rejoindre les troupes restées à l'Hôtel de ville; la seconde, confiée à Bedeau, suivra les boulevards jusqu'à la Bastille où se trouve le général Duhot; la troisième doit parcourir les rues de Seine et des Saint-Pères et se rendre au Panthéon que garde la division Renault. La cavalerie occupera le Carrousel et la Concorde; enfin sous son commandement personnel une dernière colonne sera prête à se porter partout où le mouvement aura besoin d'être soutenu.

Le jour se lève. Les barricades sont poussées jusqu'à la rue de l'Échelle, et vers sept heures des balles brisent les vitres de l'appartement des princes aux Tuileries.

Les ordres du maréchal s'exécutent cependant presque sans coup férir, sur un seul point excepté.

La colonne de Bedeau se trouve, à la hauteur du Gymnase, arrêtée par un véritable rempart. Un fabricant du quartier s'en détache en parlementaire, et s'adresse au général. Il lui demande :

— Est-il vrai que M. Guizot s'est retiré?

— Oui. MM. Thiers et Odilon Barrot sont appelés à former un ministère.

— Qui vous donne des ordres?

— Le maréchal Bugeaud.

A ce nom de vives protestations s'élèvent :

— Vous entendez, général, reprend le parlementaire.

Puis il le conjure de ne pas engager la lutte et lui demande une heure de suspension d'armes pour aller parler au maréchal et obtenir de lui le retrait des troupes et leur remplacement par la garde nationale.

Budeau y consent. Son interlocuteur court aux Tuileries, obtient de parler au maréchal et lui assure que Paris sera pacifié si l'on retire les troupes, mais que, s'il reprend les hostilités, ses régiments seront anéantis.

Le duc de Nemours appuie sa demande; Bugeaud hésite, tient conseil, et une heure après, sur les instances du duc de Nemours, dicte pour le général Bedeau l'ordre suivant :

« Mon cher général,

« Mes dispositions sont modifiées. Annoncez partout que le feu cesse et que la garde nationale prend le service de la police; faites entendre des paroles de conciliation.

« LE MARÉCHAL DUC D'ISLY. »

« P-S. Repliez-vous sur le Carrousel. »

Il remet aussitôt une proclamation au fabricant du boulevard Bonne-Nouvelle.

Le maréchal sortit ensuite pour donner des ordres à la garde nationale. Mais les officiers l'accueillent partout avec un silence significatif. On refuse de lui obéir. Il s'en étonne et un officier lui dit :

— Maréchal, la garde nationale ne veut pas de vous.

Il ne lui reste plus qu'à rentrer aux Tuileries.

M. Barrot est encore plus mal. Dès qu'il paraît sur le boulevard, la foule l'entoure. Il croit à une ovation. On lui répond par des rires et des insultes.

— A bas les endormeurs ! plus de lâches ! plus de Molé ! plus de Thiers ! plus de Barrot ! Le peuple est le maître !...

Il veut parler ; on lui impose silence. Il voit se replier la division du général Bedeau au milieu des cris de : Vive la ligne ! A la hauteur de la rue de la Paix, le peuple refuse le passage aux canons et se met à les dételer. Les soldats se laissent désarmer par la foule qui pille les caissons.

On crie : La paix ! la paix !... La crosse en l'air.

Et les soldats obéissent machinalement. Ils descendent la rue de la Paix. Mais un poste de municipaux est sur leur trajet ; une collision éclate entre ces hommes et les insurgés. On crie à la trahison. La garde nationale bat la charge. Les chasseurs de Vincennes font feu. La confusion devient meurtrière et indescriptible. Bedeau envoie demander des ordres aux Tuileries. Le duc de Nemours répond : « Ce n'est plus moi qui commande. » Et Bugeaud : « Que le général fasse ce qu'il voudra. »

Cependant le peuple est maître et il entoure les Tuileries. M. de Girardin pénètre dans ce palais de sourds. Il y dépeint l'état de Paris et obtient la dissolution de la Chambre. Il emporte la proclamation du nouveau ministère Thiers et Barrot, mais à peine celle-ci est-elle affichée qu'elle est déchirée.

Tandis que les troupes, abandonnées du pouvoir, l'abandonnent à leur tour, le roi, toujours impassible, se met à table. Il est dix heures ; le déjeuner est servi dans la galerie de Diane. M. de Rémusat se fait annoncer. Le roi l'invite à prendre place à sa table, il est quelque temps avant de s'apercevoir de l'air bou-



Louis-Philippe déguisé et devenu *monsieur Lebrun*.

leversé de M. de Rémusat, enfin il le remarque. Il se lève et, l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre, il lui demande ce qui se passe.

La reine, les princes, les princesses, restent muets les yeux fixés sur eux.

— Sire, dit M. de Rémusat à voix basse, l'émeute triomphe ; elle avance à pas de géant. Le poste du Château-d'Eau ¹ résiste seul encore. Avant une heure les Tuileries seront attaquées. La vie du roi est en danger

A ces mots, entendus à demi, toute la famille royale se lève et entoure le roi.

1. Ancienne fontaine située en face du Palais-Royal.

— M. de Rémusat pense que les Tuileries vont être attaquées, dit le roi avec une apparente indifférence.

Sur ces entrefaites, des ministres et des familiers du château entrent sans se faire annoncer.

Les Tuileries sont sans défense du côté du jardin.

Le roi et les ministres tiennent conseil pour savoir s'il faut se retirer dans quelque place de guerre. M. Thiers propose de se retirer à Saint-Cloud, d'y rassembler l'armée et de faire un retour offensif sur Paris. Le maréchal Bugeaud se rallie à cette proposition. Le roi pense que Vincennes est préférable à Saint-Cloud.

Mais un aide de camp vient apprendre que le peuple a évacué la place de la Concorde, et la troupe y est établie dans un ordre parfait. On se rassure, et le roi décide qu'il passera les troupes en revue.

Louis-Philippe revêt donc son uniforme d'officier général de la garde nationale; il monte à cheval, et accompagné des ducs de Nemours et de Montpensier, du maréchal Bugeaud et de Lamoricière, il traverse la grande cour des Tuileries.

A une fenêtre du rez-de-chaussée la reine Amélie, la duchesse d'Orléans et les petits princes remercient du geste tous ceux qui défilent et les saluent du cri de : Vive la reine !

Mais à peine le roi est-il arrivé à l'Arc de triomphe, que le Carrousel refentit des cris de : « Vive la réforme ! »

Un garde national s'avance au-devant de Louis-Philippe et le somme d'accorder la réforme. Le roi se trouble :

— Elle est accordée, dit-il, elle est accordée.

Mais l'impression qu'il a ressentie l'a déconcerté. Il parcourt un moment du regard les rangs de ses défenseurs. Leur attitude morne achève de le décourager tout à fait. Il prie le maréchal de passer la revue et rentre au château.

Le maréchal est dévoré de colère. On a écarté tous ses plans de défense; il n'a aucune autorité, et il se sent paralysé par l'attitude timide et découragée des deux jeunes princes qui l'accompagnent.

Le roi s'est retiré dans son cabinet. Il s'est laissé tomber dans son fauteuil et y demeure silencieux et comme anéanti.

Il est près de midi. Arrive M. Crémieux, qui vient demander le remplacement de Bugeaud par Gérard, et celui de Thiers par un député plus libéral.

Le roi consent à tout; mais survient une minute après M. de Reims, qui déclare au duc de Montpensier que le peuple ne peut être satisfait à ce prix, et réclame l'abdication du roi.

Mais comment faire entendre cette proposition cruelle à Louis-Philippe? Entre alors M. de Girardin.

— Qu'y a-t-il? monsieur de Girardin, demande le roi.

— Il y a, Sire, répond le rédacteur de la *Presse*, que si le parti le plus énergique n'est pris à l'instant même, dans une heure il n'y aura plus en France ni roi ni royauté.

Un silence de stupéfaction répond à cette apostrophe, puis la voix du roi se fait entendre.

— Que faut-il faire ?

— Abdiquer, Sire.

— Abdiquer !

— Oui, Sire, et en conférant la régence à madame la duchesse d'Orléans, car M. le duc de Nemours ne serait pas accepté.

— Il vaut mieux mourir ici ! s'écrie la reine.

Le roi, comme stimulé par cette exclamation, se lève et s'adressant aux personnes qui l'entourent :

— Messieurs, ne peut-on pas défendre les Tuileries ?... On m'avait dit qu'on pouvait défendre les Tuileries.

Mais on garde le silence.

— Abdiquez, Sire ! s'écrie le duc de Montpensier d'un ton impérieux.

Louis-Philippe semble réfléchir :

— Eh bien, puisqu'on le veut, j'abdique, dit-il enfin.

Il passe dans la chambre voisine, où se tiennent les princesses, et répète d'une voix forte :

— J'abdique !

La duchesse d'Orléans se jette à ses pieds avec le jeune comte de Paris, elle le supplie de ne pas abdiquer. Il se dérobe à ses prières et rentre dans son cabinet. La reine, apercevant le maréchal Gérard, court vers lui, lui prend les mains :

— Maréchal, sauvez tout ce qui est encore sauvable !

Et le maréchal s'éloigne, monte à cheval et va annoncer l'abdication du roi et faire cesser le feu.

Cependant Louis-Philippe, assis devant son bureau, tient une plume, mais n'écrit point.

Le duc de Montpensier pousse sous sa main une feuille de papier blanc.

M. Piscatory, qui jusque-là s'était tenu à l'écart, s'avance et dit d'une voix vibrante :

— Au nom du pays, Sire, au nom de votre famille et de toutes les familles de France, n'abdiquez pas ! Combattons, ou demain nous serons en république !

La reine, à voix basse et d'un air égaré, lui dit :

— Prenez garde ; il y a ici des traitres.

Et ses regards désignaient M. Thiers et la duchesse d'Orléans, qui, les larmes aux yeux, isolée de sa famille, répétait :

— N'abdiquez pas, Sire ; n'abdiquez pas !

Le roi tournait la plume entre ses doigts hésitant toujours, quand une fusillade fit trembler les vitres.

— Vite, vite, insista le duc de Montpensier, en poussant le bras du roi d'un mouvement peu respectueux.

— Je n'ai jamais écrit plus vite, dit le roi qui n'avait pas quitté ses gants, et qui commençait à tracer en gros caractères l'abdication réclamée.

— Vous vous en repentirez, messieurs, s'écriait la reine avec exaltation. C'est l'abdication du meilleur des rois que vous demandez.

— Que le roi, reprit M. Piscatory tente du moins de repousser l'émeute. Il y

a plus de trois mille hommes dans la cour; M. le duc de Montpensier pourrait se mettre à leur tête.

Le duc se tourna vers M. Thiers :

— Que me conseillez-vous, monsieur ?

— Je ne suis plus rien, monsieur le duc; je n'ai pas de conseil à donner.

Il y avait dans la cour trois mille hommes d'infanterie, deux escadrons de dragons, des soldats de différentes armes.

La reine, exaspérée des défaillances dont elle était témoin, appuya l'opinion de M. Piscatory.

— Ah! madame, dit à voix basse ce serviteur fidèle, vous êtes la seule personne que je vénère ici.

— Vous ne connaissez pas le roi, répliqua Marie-Amélie : c'est le plus honnête homme du royaume.

Mais le roi, sans se départir de son calme, venait de signer l'acte suivant :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris.

« Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui !

« Paris, le 24 février 1848.

« LOUIS-PHILIPPE. »

— Puisse-t-il ressembler à son aïeul ! s'écria la reine.

Louis-Philippe la regarda avec compassion.

XXXII

FUITE DE LOUIS-PHILIPPE. — LE PEUPLE AUX TUILERIES. — LA RÉPUBLIQUE EST PROCLAMÉE DANS LA SALLE DU TRONE.

Cependant le seul poste qui résistait encore était celui de la place du Palais-Royal, et il ne pouvait tarder à succomber, malgré la défense la plus courageuse.

Les insurgés commandés par Baune, Caussidière, etc., s'élancent à l'assaut.

Sur ces entrefaites, un général suivi d'un aide de camp et M. Moriceau, chef d'état-major de la garde nationale, sortent du Carrousel et se dirigent rue de Richelieu. Là, à la barricade de la fontaine Molière, ils rencontrent Étienne Arago.

— Voici M. Lamoricière, dit M. Moriceau en désignant le général.

— Monsieur, dit celui-ci, le roi a abdiqué.

— Il est trop tard, général.

— Trop tard ! trop tard !... Il vous accorde la réforme, il vous donne la régence, que vous faut-il de plus ?

— La république.

— Quelle démente ! dit le général.

Et il tourna bride.

Il fut bientôt rejoint par M. de Girardin et tous deux se dirigèrent vers la place du Palais-Royal. Ce champ de bataille sillonné de balles, couvert de morts et de blessés, n'était pas d'un abord facile. Le général eut du mal à y pénétrer. Tout d'abord quelques voix crièrent : « Vive Lamoricière ! » mais aussitôt d'autres répliquèrent : « Ce n'est pas lui, il est en Afrique, c'est un espion ! »

Tandis qu'il s'épuisait à faire signe qu'il voulait parler, une balle atteignit son cheval qui tomba sous lui, et un coup de baïonnette le blessa au bras. Quelques hommes l'aidèrent à se relever, et le portèrent à une ambulance établie près de là, chez un marchand de vin. On y pansa sa blessure, et on le reconduisit chez lui, où il ne tarda pas à apprendre que la cause de la royauté était perdue.

Ni le maréchal Gérard, ni le général Gourgaud, ni M. de Girardin, ni le fils de l'amiral Baudin, n'avaient été plus heureux dans la même tentative.

A la nouvelle de cet échec, la famille royale fut en complet désarroi. Le duc de Nemours tournait sur lui-même sans savoir que faire, le duc de Montpensier paraissant stupéfait, le roi était tombé dans une complète atonie.

Marie-Amélie, dans un état de surexcitation extrême, se répandait en reproches.

— Ah ! monsieur, que vous êtes coupable, que vous êtes ingrat envers nous ! disait-elle à M. Thiers.

Elle ne traitait pas mieux M. Crémieux, qui l'engageait à hâter les préparatifs de départ ; mais, tout en récriminant, elle aidait son époux à quitter son uniforme et à revêtir un costume bourgeois. En même temps, l'ordre était donné aux écuries du Louvre d'amener au château quatre voitures, et l'on engageait les troupes à tenir jusqu'à ce que le roi eût quitté les Tuileries.

Louis-Philippe était prêt, lorsqu'on vint lui apprendre que les insurgés avaient arrêté ses voitures. Il se décida à se rendre à pied jusqu'à la place de la Concorde.

Tel était le désordre de ses idées qu'il ne croyait pas partir pour l'étranger, mais seulement pour Saint-Cloud, et que loin de prévoir la république, il ne croyait même pas à la régence de sa belle-fille, mais n'admettait encore que celle du duc de Nemours. L'insuffisance du duc lui était connue, mais il se disait qu'il gouvernerait en réalité de Saint-Cloud.

Tandis que l'on sanglotait autour de lui, il s'occupait impassible des plus insignifiants détails, demandait sa montre, son portefeuille.

Enfin, comme on le pressait de partir, il s'éloigna. En passant devant la duchesse d'Orléans :

— Hélène, lui dit-il, vous restez.

Le duc de Montpensier embrassa sa jeune femme enceinte et la confia à MM. Pasquier et de Lasteyrie. Madame de Nemours, avec ses deux enfants, se disposa à suivre le roi.

Enfin Louis-Philippe, appuyé sur le bras de la reine, suivi du duc de Mont-

pensier, de MM. Ary Scheffer, de Lasteyrie, Crémieux, Gourgaud, Montaliivet, Dumas, Rebel, Lavalette, Roger (du Nord), sortit du palais par un couloir étroit et sombre, conduisant au vestibule de l'Horloge et, par le jardin, se dirigea vers la place.

Le long des allées étaient rangées plusieurs compagnies de gardes nationaux et de gardes municipaux, soutenues par un escadron de dragons.

Arrivé à la grille du pont Tournant, le roi ne trouva point de voiture. Une multitude immense était répandue sur la place et entourait les troupes du général Bedeau, massées autour de l'obélisque. Le roi commença à montrer une vive inquiétude. Quelques cavaliers qui étaient venus se ranger près de lui étaient impuissants à se frayer un passage.

— Mais les voitures ! Où sont donc les voitures ? répétait le roi.

Enfin on les aperçut près de l'obélisque.

On voulut avancer, mais une poussée violente de la foule heurta les fugitifs et sépara le roi de la reine.

Marie-Amélie chancelait éperdue un jeune homme inconnu voulut la soutenir ; mais elle le repoussa avec vivacité ; le roi la rejoignit et l'entraîna. Il la poussa dans une des voitures, et monta en hâte auprès d'elle, tandis que dans une autre voiture madame de Nemours regagnait ses enfants déjà installés !

— Partez ! partez donc ! dit M. Crémieux.

On ramasse un sac et un portefeuille tombés à terre, et on les jette par la portière dans la voiture du roi. Les voitures partent à fond de train par le quai de Passy, escortées par un détachement de gardes nationaux à cheval et par deux escadrons de cuirassiers commandés par Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

« La résistance du poste du Château-d'Eau, cet acte sublime d'honneur militaire, dont les héros plébéiens sont tombés inconnus dans le silence de la mort, protégea la déroute honteuse des Tuileries. » (D. Stern.)

Tandis que le roi fuyait, les insurgés tiraient des fenêtres de sa première résidence, le Palais-Royal, contre le poste du Château-d'Eau, et en même temps la multitude forçait l'entrée du Carrousel, où des jeunes gens mettaient le feu aux voitures si longtemps attendues.

La vue de ces flammes inspira aux assaillants du Château-d'Eau une idée infernale.

— Le feu ! le feu ! au Château-d'Eau.

On s'attela aux voitures enflammées, on les traîna sous les fenêtres du poste, et sur leur foyer on amoncela de la paille, des fagots... un tonneau d'esprit-de-vin.

Menacés par les flammes, les assiégés voulurent se rendre. Leur lieutenant sortit le premier et fut tué, mais les insurgés sentirent bien vite l'odieux d'un massacre et aidèrent leurs adversaires malheureux, à échapper à l'incendie.

Le spectacle offert au Palais-Royal était affreux. Là, tandis que, dans quelques salons, des femmes, des médecins improvisaient une ambulance, des insensés répandus dans le palais en saccageaient les richesses, brisant meubles, glaces et statues, détruisant une magnifique galerie de tableaux, des collections d'art, des bibliothèques ; d'autres enfin descendaient dans les caves.

Maitres du Palais-Royal, les combattants se dirigèrent vers les Tuileries. Déjà ils en escaladaient les grilles, et la résistance désespérée de la troupe pouvait causer un épouvantable massacre. Un garde national se présenta au guichet de l'Échelle, et demanda à parler au commandant du château. Conduit près de M. de Nemours, il lui représenta les dangers d'une inutile résistance, et l'engagea à faire évacuer les Tuileries. Le duc l'écouta en silence et consentit à ce qu'il demandait.

Aussitôt l'artillerie, par un signal convenu de trois coups tirés à blanc, annonça la retraite, et les troupes se retirèrent par la grille du Pont-Royal. Il y eut un tel empressement que l'on oublia de relever les postes intérieurs.

Au bruit du canon, dont elle ignorait la cause, la duchesse d'Orléans, restée seule dans l'appartement du roi, se prit à trembler. Elle savait les troupes incapables de résister, elle s'attendait à être massacrée. Ses enfants à la main, elle errait éperdue à travers les salons déserts. Saisissant ses deux enfants et se plaçant avec eux devant le portrait en pied de leur père :

— Il ne me reste donc, s'écria-t-elle, qu'à mourir ici!...

Mais, au même instant, entrèrent MM. Dupin et de Gramont, qui venaient chercher la régente pour la conduire à la Chambre.

Elle prit le bras de M. Dupin et, tenant le comte de Paris par la main, elle sortit avec quelques personnes de sa maison. Son médecin, M. Blache, portait dans ses bras le petit duc de Chartres, alors malade et grelottant de fièvre.

La duchesse traversa le jardin, où les troupes ne lui rendirent même pas les honneurs militaires. Au pont Tournant, M. Dupin, s'adressant à la foule, cria : « Vive le comte de Paris, vive la duchesse d'Orléans régente. »

En réalité, la régence de la duchesse était due à l'initiative de MM. Dupin, Crémieux et Girardin; la régence appartenait au duc de Nemours.

Mais avant d'accompagner la duchesse Hélène à la Chambre, racontons ce qui se passait aux Tuileries.

Le peuple avait ignoré le consentement de M. de Nemours à évacuer le château. Les coups de canon, signal de la retraite, furent pris par lui pour un commencement d'hostilités, et quelques coups de fusil y répondirent.

Peu de temps après, une colonne d'insurgés commandés par un homme d'intelligence et d'énergie, M. Dunoyer, pénétra en bon ordre, la crosse en l'air dans la cour des Tuileries.

Il s'y trouvait encore des canons, un régiment de ligne et de la garde nationale : celle-ci est rangée devant le pavillon de l'Horloge.

Un valet accourt près de Dunoyer, lui annonce que la duchesse d'Orléans est à la Chambre, et le prie de protéger son retour. Le colonel Lemer cier lui adresse la même prière, mais il lui répond qu'il n'est pas là pour servir les princes, et il se dirige vers la grande entrée du palais. Sous l'Horloge, il rencontre M. Bilfeld, gouverneur du château, qui le supplie de l'épargner : Dunoyer le rassure et pénètre dans le vestibule, sans rencontrer la moindre opposition. Lui et les siens montent le grand escalier et, s'attendant à chaque pas à être attaqués, ils parcourent ainsi plusieurs salles désertes.

Dans une antichambre, un garçon nettoie tranquillement des lampes.

Ils arrivent dans la salle du Trône.

Chaque insurgé veut s'asseoir, à son tour, sur le fauteuil royal.

Dunoyer y fait à ses compagnons une allocution chaleureuse, à laquelle ceux-ci répondent par le cri de : *Vive la République!*

C'est le premier qui ait été poussé dans Paris.

Et Dunoyer, sur les moulures du trône, écrivit la devise nationale :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

24 février 1848.

L'enthousiasme va croissant. Les républicains de la première heure se mettent aux fenêtres et appellent les gardes nationaux de service. Ceux-ci arrivent, et l'un d'eux, à la stupéfaction générale, monte les degrés du trône et fait un discours en faveur du prince Louis-Bonaparte. On murmure, on l'interrompt, et il disparaît dans la foule.

La colonne Dunoyer reprend seule sa marche à travers les appartements. Dans la salle à manger, la table n'est pas encore desservie. Les voyageurs y prennent quelques rafraîchissements indispensables, et se dirigent ensuite vers l'entrée du musée. Là, ils trouvent un poste de 350 gardes municipaux.

— Vous êtes tous des braves, leur dit Dunoyer, vous pouvez défendre votre poste, mais à quoi bon? Le roi est en fuite. Laissez-là vos armes, et nous jurons de vous sauver.

Les gardes crient : « Vive la Réforme. » Les républicains leur donnent une partie de leurs vêtements pour les déguiser, et protègent leur retraite à travers les salons que la foule commence à envahir. Quelques-uns conduirent leurs protégés dans leurs propres logements.

Au moment où ils sortaient, une scène intéressante se passait dans la salle des Maréchaux.

Charles Lagrange, tête nue, les vêtements en désordre, les regards flamboyants, est monté sur une banquette et lit l'abdication du roi.

— Citoyens, s'écrie-t-il ensuite, est-ce là ce qu'il vous faut? Voulez-vous d'une régence en quenouille?

— Non! non! Pas de royauté! pas de régence!

— Vous avez raison : ce qu'il nous faut, c'est une bonne république.

— Vive la République!...

On embrasse l'orateur, qui se dirige avec ses amis vers la salle du Trône. Dunoyer, qui vient d'y prendre quelques drapeaux, est déjà parti en criant aux siens : « A la Chambre! »

Presque en même temps se dirigeait vers les Tuileries une troisième colonne composée de gardes, d'ouvriers en blouse, de femmes et d'enfants, sous la conduite de M. Berger, maire du deuxième arrondissement. Cette bande très pacifique et très ignorante des événements rencontre en chemin Emile de Girardin.



— Si tu te repens, tu n'as qu'une chose à faire, c'est de te brûler la cervelle.

— Où allez-vous ainsi ? demande-t-il.

Un ouvrier lui répond :

— Nous allons aux Tuileries, histoire de nous promener.

Le journaliste leur apprend l'abdication et la régence. Ils ne peuvent croire à tant de bonheur ; et pour les convaincre, Girardin s'assied à une table, et signe par centaines d'exemplaires le bulletin suivant :

« Abdication du roi. — Régence de la duchesse d'Orléans.

« Dissolution de la Chambre. — Amnistie générale.

« ÉMILE DE GIRARDIN. »

Lorsque la colonne Berger parvient aux Tuileries, ce palais est déjà envahi par la foule. « Elle se répand à flot des caves jusqu'aux combles. Éblouie à l'aspect de ces splendeurs, curieuse, étonnée, étourdie de son propre bruit, excitée par sa propre licence, ivre de joie d'abord, de vin ensuite, elle s'y livre à tous les caprices d'une imagination en délire. Ce château, d'où l'étiquette rigide d'une reine dévote et un veuvage sévère avaient banni toute joie, devient le théâtre d'une immense orgie, d'une saturnale indescriptible.

« Pendant que les uns, pour assouvir de sauvages colères, se ruent sur des objets inanimés, brisent les glaces, les lustres, les vases de Sèvres, mettent en pièces les tentures, déchirent, foulent aux pieds, brûlent, au risque d'allumer un effroyable incendie, livres, papiers, lettres et dessins; un beaucoup plus grand nombre prennent avec une verve inoffensive, le plaisir plus raffiné de la satire en action : comédiens improvisés, ils imitent, avec une gravité du plus haut comique, les solennités des réceptions officielles. Dans la salle de spectacle, où l'on s'est emparé de tous les instruments de l'orchestre, une cacophonie infernale semble prendre à tâche de rendre sensible à l'oreille déchirée le chaos moral de cette heure révolutionnaire.

« D'autres s'installent aux tables de jeu et parient les millions de la liste civile; on remarque deux individus qui, assis à une table d'échecs, la tête appuyée sur leurs mains, les yeux fixés sur l'échiquier, dans l'attitude d'une méditation profonde, donnent au milieu du plus étourdissant fracas, une muette comédie. Les bonts mots, les lazzi volent à travers les coups de feu qui se croisent au hasard.

« Les enfants se revêtent de robes de chambre en velours, se font des ceintures avec des franges d'or, des torsades de rideaux, des bonnets phrygiens avec des morceaux de tentures.

« Les femmes font ruisseler dans leurs cheveux les essences parfumées, qu'elles trouvent sur les tables des princesses. Elles fardent leurs joues, couvrent leurs épaules de dentelles et de fourrures, ornent leurs têtes d'aigrettes, de bijoux, de fleurs...

« L'une d'elles, une pique à la main, le bonnet rouge sur la tête, se place dans le grand vestibule et y demeure pendant plusieurs heures, immobile, les lèvres closes, l'œil fixe, dans l'attitude d'une statue de la Liberté. C'est une fille de joie. On défile devant elle avec les marques du plus profond respect. ¹ »

Au milieu de toutes ces folies, les envahisseurs des Tuileries donnèrent quelques marques de bon sens et de délicatesse. Les portraits de la reine et des princesses furent respectés. Les tapisseries de la reine, ses laines et ses soies à broder lui ont été restituées intactes. L'appartement du duc d'Orléans, fermé depuis sa mort, et celui de la duchesse furent respectés, et l'on ne toucha point au prie-Dieu où la reine tenait enfermés les lincaux de la princesse Marie et du duc d'Orléans.

Le meuble le plus en vue, et qui par sa destination, son caractère, symboli-

1. Daniel Stern, *histoire de la Révolution de 1848*.

que, devait s'attirer le plus d'injures et de colère, était le trône. Après s'y être assis, on le foula aux pieds et, l'on eût fini par le mettre en pièces, lorsqu'on eut l'idée de le promener dans Paris comme un trophée. On le descendit dans le vestibule de l'Horloge, et l'on organisa une marche triomphale. Deux jeunes gens, montés sur des chevaux des écuries royales, prennent la tête du cortège; derrière eux marchent des tambours, puis quatre hommes portant le trône sur leurs épaules. La foule suit.

On traverse ainsi le jardin, la place de la Concorde et les boulevards en chantant la *Marseillaise*. Le défilé est d'un pittoresque des plus étranges. Des hommes à la pointe de leurs sabres ou de leurs fusils brandissent des lambeaux de damas ou de brocart, des morceaux de viande ou de pain enlevés aux cuisines du palais, ou font danser au bout de leurs piques des livrées et des costumes de cour. A chaque barricade on fait halte : le trône est placé sur l'amas de pavés, et un orateur y prononce l'abolition de la royauté ou l'éloge de la république. La foule s'augmente sans cesse, elle est immense, lorsque enfin la tête du cortège est arrivé à la Bastille, au pied de la colonne de Juillet. Là, un long roulement de tambours se fait entendre, tandis que l'on dispose un bûcher sur lequel on place le fauteuil royal.

Ces préparatifs terminés, on met le feu, et autour de l'autodafé on forme une ronde immense et joyeuse.

Cette place historique n'avait pas vu de pareille fête depuis le 14 juillet 1790

XXXIII

A LA CHAMBRE — PROCLAMATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

M. de Nemours avait rejoint sa belle-sœur à la Chambre et se tenait près de la tribune quand M. Dupin annonça l'abdication du roi et la régence de la duchesse d'Orléans. — Le centre applaudit. M. Dupin demanda que l'approbation *unanime* de la Chambre fût constatée. De vives protestations s'élevèrent.

Madame d'Orléans voulut parler, sa voix resta étouffée et perdue dans le tumulte général. M. de Nemours l'engagea à se retirer. Elle resta à sa place, ses enfants à la main sous la pression étouffante de la foule. Le général Oudinot prit la parole en faveur de la régence. M. Marie, qui lui succéda à la tribune, ne put se faire entendre. Le président invita toutes les personnes étrangères à se retirer.

La duchesse sortit de l'enceinte, gravit l'escalier du centre, mais ne put se décider à se retirer et s'assit sur les gradins supérieurs.

M. Marie enfin demanda un gouvernement provisoire. Sa proposition fut appuyée par M. Crémieux. On discute encore quand des hommes armés font irruption dans l'assemblée au cri de : « Pas de régence ! » C'est la colonne Dunoyer.

Celui-ci s'élançe à la tribune, y plante son drapeau et, agitant son sabre, s'écrie :
 — Il n'y a plus ici d'autre autorité que celle de la garde nationale, représentée par moi, et celle du peuple, représentée par 40,000 hommes qui cernent cette enceinte.

Le tumulte est à son comble. Ledru-Rollin, Lamartine attendent en vain un moment de silence.

— Nous allons donc à la république? demande la Rochejaquelein à Dunoyer.

— Sans doute. Quel mal y a-t-il à cela?

— Aucun. Tant pis pour *eux*, ils ne l'ont pas volé!

C'est l'opinion des légitimistes.

Un membre demande à l'instant même la proclamation du comte de Paris.

— Il est ici, dit un autre.

Et les insurgés s'écrient : « Vive la République. »

Enfin Ledru-Rollin obtient le silence, il proteste contre la régence. Il appuie son opinion de considérations historiques.

— Pressez la question, lui crie Berryer, nous connaissons l'histoire.

Ledru-Rollin continue son discours.

— Mais concluez donc! reprend l'orateur légitimiste : *Un gouvernement provisoire.*

— Je me résume, dit Ledru-Rollin, et je demande un gouvernement provisoire, et un appel immédiat à une Convention qui régularise les droits du peuple.

Cette proposition est accueillie par des bravos enthousiastes.

Lamartine succède à Ledru-Rollin : il partage le sentiment de l'assemblée, en voyant une auguste princesse se défendant avec son fils innocent et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple.... mais il ne partage pas moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide et pour rétablir l'empire de l'ordre et de la liberté.

Il demande un gouvernement de nécessité, d'ordre public, qui étanche le sang qui coule, qui arrête la guerre civile, qui suspende ce malentendu terrible qui existe depuis quelques années entre les différentes classes de citoyens et qui, en nous empêchant de nous reconnaître pour un seul peuple, nous empêche de nous aimer et de nous embrasser.

Il demande que l'on constitue un gouvernement provisoire.

— A la bonne heure ! dit un vieillard qui au début de son discours avait mis le sabre à la main. Sa physionomie s'adoucit, et il remet sa lame au fourreau.

Lamartine reprend son discours, mais tout à coup une nouvelle bande enfonce la porte d'une tribune publique et envahit la salle. Ces *tard-venus* débraillés, l'œil hagard, la pique ou le couteau à la main, se rue en criant : *A bas la Chambre! A bas les corrompus!*

Ils sortent pour la plupart des caves des Tuileries.

Un d'eux met en joue Lamartine, en criant : *Mort à Guizot !*

Le capitaine Dunoyer couvre Lamartine de son corps.

— On vous mire, lui dit-il.

— Il vise mal, répond l'orateur. D'ailleurs, s'il me tue, je meurs à ma place. Un brave citoyen relève le canon de la carabine.

Mais ce procédé peu parlementaire a répandu parmi les députés une véritable panique. Dans ce saut qui peut général, la duchesse d'Orléans et ses enfants sont bousculés et entraînés. Des gardes nationaux, des ouvriers des étudiants, occupent aussitôt les fauteuils évacués par les *corrompus*. Le vacarme redouble,

— Président des corrompus, va-t-en ! crie un insurgé.

Et il décoiffe d'un revers de main le président Sauzet, qui se sauve.

Il reste encore dans la salle une vingtaine de députés. Lamartine impassible est toujours à la tribune.

On lui livre assaut en hurlant :

— Un gouvernement provisoire ! Un gouvernement provisoire !

Parmi les assaillants les plus exaltés, on remarque les citoyens Laviron, Bocage, et Alexandre Dumas. Mais Lamartine connaît la nature de leurs poignards.

Pendant ce temps, quelques rédacteurs de la *Réforme* conduisent Dupont (de l'Eure) au fauteuil, et Dunoyer s'écrie :

Au nom du peuple, silence ! Laissez parler M. de Lamartine.

Et celui-ci, malgré une tempête de cris, reprend la parole... pour quatre mois.

Il annonce qu'un gouvernement va être proclamé nominativement.

Dupont (de l'Eure) prononce les noms suivants :

— Arago, Lamartine, Dupont (de l'Eure) Marie, Crémieux.

Ces deux derniers noms soulèvent des protestations.

— A l'Hôtel de ville ! La République ! A l'Hôtel de ville !

A l'Hôtel de ville et Lamartine en tête ! s'écrie Bocage.

Ledru-Rollin s'efforce de se faire entendre. Il reprend la liste des candidats, et lit :

— Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Garnier-Pagès...

Crémieux, mais pas Garnier-Pagès !..

Que ceux qui ne veulent pas lèvent la main.

— A l'Hôtel de ville ! Vive Ledru-Rollin ! A l'Hôtel de ville !

Un jeune homme monte à la tribune :

— Citoyens, plus de royauté, plus de liste civile...

Un autre :

— Et Louis-Philippe, ce portrait que fait-il là ? Déchirons-le.

Un autre, armant un fusil double :

— Attendez je vais le fusiller.

Deux balles vont frapper le portrait de Louis-Philippe au milieu de la poitrine.

Mais un jeune ouvrier tapissier, Théodore Six, s'élance à la tribune :

— Respect aux monuments, dit-il. Pourquoi détruire ? Pourquoi tirer sur des tableaux ? Montrons que le peuple sait honorer sa victoire.

La séance populaire est levée sur cet excellent discours. Dunoyer reprend son drapeau ; ses hommes le suivent ; la salle est bientôt évacuée. Lamartine et Dupont (de l'Eure) sont déjà sortis, on cherche une voiture pour ce dernier.

M. de la Rochejacquelein offre la sienne, mais elle n'est pas acceptée. On amène un cabriolet. Le vétéran de la démocratie y prend place. Un homme du peuple demande :

— Qui est celui-là ?

— C'est Dupont (de l'Eure), lui dit-on.

Il s'élançe vers la voiture et tendant la main à Dupont :

— Ah ! c'est vous l'honnête Dupont (de l'Eure).

Le vieillard paraît vivement touché de cet élan parti du cœur.

Enfin l'on part. Deux tambours prennent la tête du cortège. Derrière eux la voiture, puis les membres acclamés par quatre de front et, après ceux-ci, cinq cents personnes environ. La foule accourait de tous côtés en criant : « Vive le gouvernement provisoire ! »

Les troupes de la caserne d'Orsay s'alarment et appellent aux armes. Le gouvernement peut être écrasé dans l'œuf. Lamartine le prévoit et s'approche de la grille fermée derrière laquelle on le regarde avec défiance. Il meurt de soif, dit-il, et demande un verre d'eau aux dragons.

Un soldat va chercher une bouteille, le vin est versé, et Lamartine élevant tranquillement son verre :

— Mes amis, dit-il, voici le banquet.

Mot spirituel qui résumait la cause de la lutte et la victoire du peuple.

On crie : « Vive Lamartine ! » Les soldats et le peuple fraternisent. Le danger est conjuré.

A mesure que le cortège avance, la foule, à travers laquelle il doit s'ouvrir un passage, est plus épaisse. Place de Grève il devient très difficile d'avancer. Cette place jonchée de cadavres, de chevaux, d'armes brisées, est hérissée de baïonnettes ; quatre canons chargés à mitraille défendent l'entrée de l'Hôtel de ville. A la vue du cortège quelques combattants s'écrient :

— Trahison ! C'est encore comme en 1830.

Mais le nom de Dupont (de l'Eure) rassure bientôt les plus méfiants ; on se range, on se découvre devant ce type de l'honneur civique, et le nouveau gouvernement entre à l'Hôtel de ville.

Disons un mot maintenant du départ de la duchesse d'Orléans que nous avons perdue de vue au milieu de la fuite honteuse des députés.

La duchesse, nous l'avons dit, fut emportée par ce mouvement. Le petit duc de Chartres s'était cramponné à sa main. Un huissier avait pris dans ses bras le comte de Paris. Quelques amis suivaient. Bientôt, engagée dans un corridor étroit et sombre, bousculée par les fuyards et les envahisseurs, la duchesse fut séparée de son enfant et se trouva rejetée seule au bas de l'escalier. On la rejoignit et on l'entraîna éperdue, affolée, à travers la salle des pas-perdus, puis par les couloirs qui conduisent à l'hôtel de la présidence. Mais, arrivée là, elle voulait retourner sur ses pas et appelait ses enfants à grands cris. Elle les croyait perdus, écrasés et devenait folle.

Heureusement le comte de Paris lui fut rendu presque aussitôt, et on lui assura que le duc de Chartres était en sûreté.

Le premier, tombé au bas de l'escalier, avait failli être écrasé en effet, et le second, arraché des mains d'un insurgé, avait été caché dans les combles du palais. Pour le déguiser, on lui avait mis une robe de la petite fille du concierge. Vers huit heures du soir, on alla le prendre et le conduire chez madame de Mornay, qui demeurait près de là.

Sans perdre de temps, MM. de Mornay et de Lasteyrie emmenèrent la duchesse aux Invalides, où depuis ce moment jusqu'à six heures du soir, Barrot, Garnier-Pagès, Bixio, Pagnerre, et bien des personnages vinrent faire acte d'adhésion à la régence. La duchesse les écoutait sans trop les croire, mais elle tenait à rester à Paris, afin de n'être accusée plus tard de faiblesse et de peur. A ceux qui la pressaient de mettre en sûreté le comte de Paris, elle répondait avec un sourire :

— Il faut qu'un roi, même un roi de neuf ans, sache mourir debout.

Elle demeura aux Invalides jusqu'à ce que M. Barrot lui eût appris l'établissement du gouvernement provisoire républicain. Il était six heures du soir. Elle se rendit chez madame de Montesquiou et monta en voiture avec le comte de Paris; MM. de Mornay et Regnier l'accompagnaient.

La sortie de Paris ne fut pas sans danger : mis en joue à la barrière, le cocher ne dut la vie qu'à son audace et à la qualité de ses chevaux. La duchesse arriva le soir même au château de Bligny près d'Arpajon, où madame de Montesquiou lui amena le duc de Chartres. Elle y demeura jusqu'à ce que M. de Mornay lui eût procuré des passeports pour l'Allemagne. Le 26 elle partit pour Lille, où elle prit le train pour la Belgique. Calme, et résignée jusque-là, en franchissant la frontière, elle ne put retenir ses larmes.

D'un caractère bien différent était la duchesse de Montpensier qui, accompagnée de MM. Thierry et Estancelin, cherchait aussi à gagner la frontière du Nord. Les voyageurs, par un temps affreux, s'égarèrent pendant plusieurs heures, la nuit, dans les rues d'Abbeville. La duchesse perdit un de ses souliers dans la boue; elle ne fit qu'en rire :

— J'aime encore mieux cela que la table ronde, disait-elle en faisant allusion à l'ennui des soirées de famille chez la reine.

Elle franchit dans la nuit la frontière belge.

Le duc de Nemours resta caché pendant plusieurs jours dans une maison voisine du Luxembourg.

Le gouvernement favorisait toutes les évasions.

Il nous reste à dire ce qu'étaient devenus le roi et la reine. Suivis d'une escorte nombreuse, ils étaient arrivés à Saint-Cloud vers trois heures.

Plusieurs fois pendant le trajet, Louis-Philippe, se parlant à lui-même, avait murmuré le nom de Charles X.

De Saint-Cloud, il se rendit à Trianon. Là il se mit à la fenêtre, critiqua la disposition de quelques massifs du parc, se fit apporter le plan du jardinier et voulut le rectifier, quand un coup de feu tiré sous ses fenêtres l'arracha brusquement à ces enfantillages.

Il demanda aussitôt des chevaux pour Dreux et, avec une anxiété singulière,

changea de costume et se déguisa. Il ôta sa perruque, coupa ses favoris, rabattit sur son front un bonnet de soie noire, enfouit son menton dans un cache-nez et mit d'énormes lunettes vertes. Ce fut ainsi travesti qu'il arriva à Dreux. Le maire et le sous-préfet, qui ignoraient les événements, se présentèrent pour le saluer. Nous laissons à penser leur étonnement. Il ôta ses lunettes; mais, privé de ses favoris, il ne se ressemblait plus. Il leur parla longtemps de sa sagesse politique et de la prospérité de son règne, et attribua sa chute à l'ingratitude des hommes. A mesure qu'il parlait le sous-préfet revenait de son étonnement et lui retrouvait sa ressemblance avec le Louis-Philippe des pièces de cent sous.

Le lendemain on apprit le triomphe des républicains à l'Hôtel de ville, et le roi se décida à quitter la France. Malgré son déguisement, il n'était pas trop rassuré; il craignit d'être compromis par la présence du duc de Montpensier et engagea celui-ci à le quitter.

Le duc retourna à Paris, où il resta caché pendant quinze jours.

Le roi et la reine se rendirent près d'Honfleur, chez un aide de camp du roi, M. de Perthuis. Le fils de celui-ci commandait un garde-côte, le général Dumas lui commanda de tout disposer pour embarquer la famille royale. Mais le temps était par trop affreux, et les fugitifs, menacés par l'agitation qui régnait autour d'eux, étaient arrêtés par la tempête.

Le 29 la population de Trouville s'émut. On disait que Guizot était en ville.

Le 1^{er} mars, à dix heures du soir, on dit que le roi se cachait dans la maison Pierd. Toute la population fut sur pied. Les gendarmes cernèrent la maison, et le commissaire se présenta pour faire perquisition.

Pendant que M. de Perthuis recevait le commissaire, le roi s'évadait à pied par les derrières de la maison et se jetait dans la campagne. Il arriva ainsi à Touques; on lui procura une voiture pour Honfleur, où il arriva le 2 mars à cinq heures du matin. La reine, qui s'était sauvée au bras du général Dumas, l'y attendait depuis deux jours. Le consul anglais mit à la disposition du roi, — qui avait pris le nom de *monsieur Lebrun*, — le paquebot l'*Express*, qui chauffait au Havre. Le soir, le roi et la reine s'embarquèrent sur un bac pour le Havre. Là, par surcroit de précaution, ils se séparèrent pour se rendre chacun séparément à bord de l'*Express*.

Quelle explication...



Barbès à la tribune.

NEUVIÈME PARTIE

SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE, LES TUILERIES, HOTEL DES INVALIDES CIVILS

I

SCÈNES ÉTRANGES AUX TUILERIES.

En 1830 la Révolution traversait les Tuileries au cri de : « Mort aux ministres ! Mort à Polignac ! » En 1848 il y eut une heure où la Révolution, ivre de joie

aux Tuileries, allait peut-être devenir ivre de fureur, quand le fils du Polignac maudit, — un fils né dans la prison de Ham, — fut acclamé par la foule désordonnée, comme un maître. Ce fut, pendant un moment au moins, le jeune prince de Polignac, plus tard capitaine de la garde mobile, qui, armé d'une épée de théâtre, commanda aux flots et les apaisa ¹.

Mais aux flots calmés d'autres succédèrent. Pendant plusieurs jours une foule immense ne cessa de traverser le palais dans toute sa longueur, depuis la porte de la chapelle jusqu'au pavillon de Flore. Mais la colère du peuple s'était dissipée. On ne brisait plus, et l'on respectait le petit nombre d'objets d'art échappés aux fureurs de la première journée.

Le gouvernement envoya M. Saint-Amand, capitaine dans la première légion de la garde nationale, prendre le commandement du palais. Le capitaine y trouva des postes d'hommes du peuple qui déjà s'étaient organisés de leur propre autorité, dans le dessein, disaient-ils, de préserver les Tuileries de la destruction.

Il en fut tout d'abord édifié. En effet, les nouveaux gardiens, afin de prévenir le vol, exerçaient une police tellement rigoureuse qu'un homme avait été fusillé sous le pavillon de l'Horloge, parce qu'on avait trouvé dans sa poche un couvert d'argent.

Le ministre de l'intérieur avait chargé MM. L. de Laborde, Cavé, Châlons d'Argé, Mérimée, de faire retirer les objets d'art. On transporta les diamants et l'argenterie au Trésor et à la Monnaie dans des fourgons. Sur une valeur de trois millions d'argenterie, il ne manqua que pour une dizaine de mille francs. Cela faisait réellement honneur aux braves gens qui, restés maîtres du palais, s'en étaient faits les gardiens. Ils avaient d'autant plus de mérite qu'ils appartenaient tous à la classe la plus misérable. Un d'eux avait découvert dans une boiserie une armoire secrète. M. de Pontécoulant, chargé de la recherche et du classement des papiers de la famille royale, la fit ouvrir et y trouva deux portefeuilles assez volumineux.

Mais de combien d'hommes se composait cette garnison improvisée? M. Saint-Amand ne pouvait le savoir. Il voyait à chaque instant de nouveaux visages. Il en sortait de tous les recoins et de toutes les profondeurs du palais. Et de quoi vivaient-ils? M. Saint-Amand ne devait l'apprendre que plus tard.

Il leur annonça d'abord que, conformément à un décret du gouvernement, on allait organiser dans les salons de réception du premier étage un service d'hôpital pour les *invalides civils*.

Ils applaudirent à cette idée. Quelques-uns aidèrent à l'installation de cent vingt lits pour les blessés. M. Leroy d'Étiolles fut nommé médecin en chef, M. Imbert, ancien détenu politique, chef de service. Le clergé s'empressa d'accourir. Dans la salle du trône on fit un autel d'une console, et l'archevêque de Paris y vint dire la messe en grande pompe.

Cette salle fut entièrement consacrée au culte. On y établit des confession-

1. Nous empruntons cette curieuse anecdote à une notice sur les Tuileries par Arsène Houssaye.

noux à l'aide de paravents. Des dames de charité, des prêtres se vouèrent à la conversion des blessés qui manquaient de la plupart des sacrements, et l'on y procéda au baptême et à la première communion des uns, au mariage des autres. Rien de plus édifiant. Mais en même temps, par un contraste bizarre, tandis qu'au premier étage on était tout aux mômeries, au rez-de-chaussée et dans le sous-sol on faisait une bacchanale endiablée. Les gardiens se mettaient le soir, après avoir soigneusement fermé les grilles, à faire bombance dans les caves et les cuisines. « C'étaient pour la plupart des hommes exerçant les professions les plus basses, modèles académiques, escamoteurs, vendeurs de contremarques, etc. On peut se figurer l'éblouissement de ces hommes de misère quand ils se virent dans ce palais splendide, convives d'un festin préparé pour les princes, libres de troquer leurs haillons contre le brocart et la soie, et de reposer l'ivresse des vins exquis sur les lits et les divans des princesses royales ! Afin de rendre la fête plus complète, ils appelèrent dans le palais des filles de joie. »

Ils se délassaient la nuit de la surveillance qu'ils exerçaient le jour, et comme des gamins, après avoir fermé les grilles et les portes, ils organisaient des banquets, dont les conserves les plus variées composaient le menu, et après leurs festins bizarres des bals costumés plus excentriques encore.

Ces fêtes ne ruinaient pas la nation ; jamais le vieux palais n'avait hébergé une joie plus naïve et plus honnête que celle de ces pauvres diables qui se taillaient des franches repues dans les restes du garde-manger royal, et trouvaient le moyen d'oublier pendant quelques jours les longues années sans pain, les nuits sans gîte, en s'abritant à l'auberge des dynasties nationales.

Mais le secret de leur bonheur se trahissait au dehors par l'étrangeté du bruit et inspiraient au voisinage le soupçon des plus noirs mystères. « Que font-ils là-dedans ?... Que se passe-t-il ? La nuit on entend des détonations... »

Ils avaient eu l'imprudence de tirer quelques pétards ; et l'on imagina des exécutions secrètes, ou une nouvelle conspiration des poudres.

Le préfet de police, Caussidière, crut qu'il y allait de son honneur de mettre fin à ces saturnales, et il envoya aux Tuileries un de ses chefs *montagnards* avec une compagnie pour expulser les occupants du palais, de gré ou de force.

Quelle explosion de colère et d'indignation s'éleva, quand le capitaine Saint-Amand transmit aux hommes qu'il était censé commander l'ordre du citoyen Caussidière !...

« Nous chasser honteusement, nous les braves combattants, nous les dévoués qui avons sauvé les Tuileries ! Nous ferons plutôt sauter le palais que de subir un pareil affront !... »

Ils étaient trois cents ; ils chargèrent leurs armes et prirent leurs postes de combat.

C'était héroïque, mais plus héroïque encore fut la résolution du chef montagnard qui ordonna de battre la charge et de donner l'assaut.

Cette plaisante aventure eût pu avoir un dénouement terrible, et c'en était fait peut-être du palais des Tuileries, si, en cette extrémité, le capitaine Saint-Amand

n'avait obtenu une suspension d'armes d'une heure et envoyé prévenir le gouvernement provisoire.

La réponse se fit attendre. Saint-Amand, qui feignait de partager la colère de ces hommes et avait gagné leur confiance, les engagea à laisser entrer dans la cour les montagnards de la préfecture. Il leur assurait que ceux-ci, cette satisfaction donnée, attendraient en paix les ordres du gouvernement, et ces ordres, ajoutaient-ils, nous seront favorables et nous accorderont au moins les honneurs de la guerre.

Les montagnards entrèrent donc, tambours battants, et se rangèrent en bataille dans la cour.

Sur ces entrefaites arriva le général Courtais avec son escorte. Mais au milieu de ces bandes en armes, auxquelles il ne pouvait faire entendre raison, il se promenait de long en large, fort inquiet, car en définitive il se trouvait prisonnier.

Enfin le gouvernement parut.

MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Arago, Marie prirent tour à tour la parole et firent de véritables excuses à la garnison des Tuileries.

« Il y avait eu méprise ; le gouvernement n'avait pas été informé, il regrettait qu'on eût méconnu le caractère honorable des citoyens auxquels il rendait toute justice. La garnison resterait encore vingt-quatre heures dans le palais, afin de bien montrer qu'elle se retirait librement. Elle sortirait avec les honneurs de la guerre. »

Pourquoi les honneurs de la guerre ?

Le lendemain, 6 mars, le général Courtais vint, en grand uniforme, suivi de son état-major, passer la revue des trois cents, et marchant en tête de cette troupe bizarre se rendit avec elle à l'Hôtel de ville.

Là, les sauveurs des Tuileries furent reçus avec de nouveaux discours et une somme de 500 francs leur fut distribuée. Ces braves, qui sortaient à peine des splendeurs royales, ne dédaignèrent cependant pas cette faible indemnité. C'était pour eux de quoi s'acheter des cure-dents.

Cette comédie n'était pas la dernière à laquelle les Tuileries dussent, en ce temps-là, servir de théâtre. A quelques jours de là, un nommé Bechair, allumeur de réverbères, étant mort à l'hospice des Invalides civils, on lui rendit des honneurs funèbres dignes d'un héros. Dans un moment où des milliers d'honnêtes ouvriers manquaient de pain, on dépensa 11,000 francs pour ses obsèques. Le *Moniteur* les décrit avec un sérieux incroyable. « Cette cérémonie, dit-il, fut grandiose et touchante. Jamais maréchal de France ne fut honoré avec plus de majesté. »

Le jardin des Tuileries, qui était resté fermé, fut rendu au public. Rien n'y semblait changé ; il n'y avait sous ses plates-bandes en fleur que quelques cadavres de plus.

Le 15 mai suivant, le général Courtais et son état-major, après avoir éconduit le capitaine Saint-Amand, s'installèrent aux Tuileries.

On renouça aux Invalides civils, et leurs derniers blessés furent envoyés dans les hospices ordinaires.

Le gouvernement provisoire décréta la réunion des Tuileries au palais du Louvre et décida que ces deux édifices prendraient le nom de *Palais du peuple*. Mais le décret comme le gouvernement n'était que provisoire.

II

LES MYSTÈRES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE. LE TRIBUNAL SECRET
DE CAUSSIDIÈRE.

C'est encore une histoire amusante que celle de la préfecture de Caussidière. Le 24 février au soir, tandis que le nouveau gouvernement bivouaquait à l'Hôtel de ville et, après dix heures de lutttes et d'angoisses, terminait cette grande journée par un frugal repas de pain et de fromage, un homme d'action et de ruse, Marc Caussidière, rédacteur de la *Réforme* et orateur de cafés, prenait possession de la préfecture.

« Marc Caussidière, grâce à sa stature musculeuse, à sa figure joviale et sournoise, au geste populaire de son poing robuste, aux saillies de ses propos pittoresques, arriva bientôt à une sorte de célébrité bouffonne qui servit merveilleusement ses vues cachées... Quand le fusil à la main, le sabre retenu au côté par une grosse corde rouge, affublé d'une redingote crottée, d'une casquette déchirée et d'une paire de bottes hachées en pièces, tant elles avaient de fois franchi les barricades, Marc Caussidière parut à la préfecture de police, escorté de deux chefs de barricade, MM. Cassaigne et Sobrier, ce fut une explosion de joie dans la bande populaire, qui, maîtresse déjà de la place, lui en fit les honneurs. » (D. Stern.)

Après s'être nommé lui-même à la direction de la police, — comme Étienne Arago s'était nommé directeur des postes, — et avant même d'avoir notifié sa prise de possession au gouvernement provisoire, Caussidière rédigea une proclamation qui contenait une liste inexacte des membres du gouvernement et qui était signée : *Les délégués au département de la police*, CAUSSIDIÈRE. SOBRIER. Le *Moniteur* refusa l'insertion de ce factum. Une lutte sourde entre l'Hôtel de ville et la préfecture prit naissance de ce malentendu. Elle s'envenima encore par la nomination à la dignité de maire de Paris de M. Garnier-Pagès, qui traita Caussidière en subordonné. Ce dernier s'était entouré d'une bande d'aventuriers intrépides dont le costume de bandits de théâtre était fait pour frapper de terreur les bourgeois et séduire l'imagination populaire. On les nommait les montagnards ou garde du peuple. Ils formaient un corps redoutable de 2,700 hommes à pied et à cheval et touchaient une solde exceptionnelle de 2 francs 25 par jour. Pour en faire partie; il fallait s'être battu aux barricades, ou être affilié à une société secrète, ou avoir été détenu politique. Pendant longtemps, ils professèrent pour leur chef, qu'ils appelaient le *Soleil de la République*, un fanatisme extraordinaire, mais peu à peu la discipline se relâcha, et les partis glissèrent des traitres dans les rangs de ces incorruptibles.

Sobrier partageait avec Caussidière l'autorité préfectorale. C'était un garçon de vingt ans, petit, frêle de corps, d'un esprit faible et exalté tout à la fois, et qui, malgré la douceur et la politesse de ses manières, était un véritable terroriste. Lamartine l'avait protégé dans l'espoir de se servir de lui. Il lui avait fait donner des armes, et Sobrier avait créé un corps de 400 hommes qui, campés rue de Rivoli, y causèrent un étonnement et une frayeur extrêmes.

Chez les montagnards de Sobrier, comme chez ceux de Caussidière, on ne parlait que d'en *finir avec les bourgeois* et de brûler Paris. « On n'arrivait jusqu'au chef, dit un historien, qu'à travers une haie d'estafiers armés jusqu'aux dents et demandant d'un air sinistre le mot de passe. Pour compléter le tableau, une table de trente couverts recevait à toute heure quiconque se targuait de patriotisme, tandis qu'un carrosse de la liste civile, attelé de deux beaux chevaux des écuries royales, stationnait en permanence dans la cour, pour porter les ordres de Sobrier et de ses acolytes. Ce fut un véritable carnaval révolutionnaire mené par le fou de la République. On le croyait redoutable; il n'était qu'extravagant.

Ce fut une des illusions regrettables de Lamartine d'entretenir des relations avec ce toqué, afin de dominer la démagogie. Ledru-Rollin agit de même à la préfecture, et ce fut sous leurs auspices qu'un nommé Longepied fonda dans cette police une police nouvelle sous le nom de *club des clubs*. Le club des clubs s'installa chez Sobrier. Le ministre de l'intérieur lui alloua un crédit de 120,000 fr., afin qu'il pût envoyer en province des agents secrets chargés de surveiller les commissaires officiels. Les fonds secrets soutinrent bientôt 450 de ces agents qui recevaient cinq francs par jour.

De plus, Ledru-Rollin entretenait à la préfecture les agents d'une société organisée militairement sous le nom de club des droits et des devoirs, et dont le but secret était d'assurer à Ledru-Rollin la dictature.

Sous le gouvernement provisoire il y avait donc quatre polices.

A quoi servaient-elles ?...

La population, « heureuse d'être libre », maîtresse de la rue, s'y répandait en manifestations enfantines et bruyantes; le jour, portant des hommages, des fleurs et des vœux au gouvernement, et la nuit promenant des torches, criant des lampions, et brûlant en effigies, devant leurs maisons, les propriétaires qui avaient exigé le paiement de leurs loyers.

Caussidière s'amusait à faire peur aux bourgeois. Un de ses placards, du 23 mars, disait : « Attendons que la République soit en danger pour agir à la clarté des torches... »

Et en secret il encourageait les tapageurs nocturnes.

Les femmes prirent une large part aux excentricités du moment. Une espèce de fou, nommé Berne, organisa une légion de femmes, sous le nom de vésuviennes.

Ces femmes de mœurs équivoques, par leur costume et leurs allures, étaient les véritables compagnes d'armes des montagnards.

Tandis que, pour le malheur de la République, s'agitait toute cette mascarade,

il se passait à la préfecture de police et au Luxembourg des scènes étranges et qui restèrent très longtemps enveloppées de mystère.

Un tribunal secret, sur l'ordre d'un chef inconnu, se réunissait de nuit au Luxembourg. Ce tribunal, imitation de la Sainte-Vehme, faisait comparaître devant lui un accusé, l'interrogeait, et s'il le reconnaissait coupable, après l'avoir menacé de mort, le faisait jeter dans un cachot, où il restait à la merci de ses juges et devait s'attendre, d'un moment à l'autre, à être exécuté.

Devant ce tribunal comparut ainsi un mouchard presque célèbre, dont Caussidière avait trouvé les rapports signés *Pierre*. Il servait la police depuis 1838 et avait vendu les secrets de la plupart des sociétés et des conspirations républicaines...

Quel était ce Pierre ?

En étudiant l'écriture des rapports, les soupçons de Caussidière tombèrent sur un rédacteur de la *Réforme*, membre de la *Société des droits de l'homme*, nommé Lucien Delahodde... et de ses amis.

Delahodde était devenu son secrétaire général.

En conséquence, il convoqua pour la nuit seize personnes qui avaient été dénoncées par de Delahodde, sans leur dire de quoi il s'agissait. La réunion se trouva composée d'Albert, Lechalier, Pilhes, Tiphaine, Grandmesnil, Monier, Boquet, Bergeron, Mercier, Cuillaud et Sobrier. Caussidière arriva ensuite accompagné de Delahodde avec qui il avait diné.

— Citoyens, dit-il en entrant, nous devons être plus nombreux, mais Louis Blanc et Ledru-Rollin sont retenus à l'Hôtel de ville; Barbès et Raspail sont à leurs clubs; Flocon est indisposé... Citoyens! il y a traître parmi nous. Nous allons nous constituer en tribunal secret pour le juger.

L'étonnement fut général, Delahodde demeura impassible.

La présidence fut décernée à Grandmesnil, et Caussidière remplit les fonctions d'accusateur public.

— J'accuse de trahison, dit-il, Lucien Delahodde.

Aussitôt celui-ci bondit et s'élança vers la porte; mais Caussidière avait prévu ce mouvement, et le pistolet à la main, lui barra le passage.

Delahodde alors voulut protester de son innocence, mais sans lui répondre Caussidière déposa le dossier sur la table et invita les membres du tribunal à l'examiner. Les écritures furent confrontées, et la culpabilité démontrée.

Le mouchard, écrasé de preuves, avoua et demanda grâce, protestant de son repentir.

— Si tu te repens, lui dit Caussidière, tu n'as plus qu'une chose à faire, c'est de te brûler la cervelle.

Et il lui présenta son pistolet tout armé.

Mais de pareils misérables sont toujours lâches, et Delahodde, suant de terreur, livide, tremblant, supplia qu'on lui accordât la vie.

Albert se laissa émonvoir de pitié. D'autres firent observer que la détonation du pistolet pourrait jeter l'alarme dans le voisinage, et que l'exécution devait rester secrète.

Après une courte discussion, un membre proposa le poison.

Caussidière prit un verre et y versa une poudre blanche.

A cette vue, le condamné tomba dans des convulsions de terreur, et Albert insista pour qu'on lui laissât la vie. Ses amis y consentirent, mais il fut convenu qu'il serait gardé au secret à la préfecture de police.

Delahodde fut en effet enfermé à la préfecture, puis transféré à la Conciergerie, où il resta jusqu'à la chute de Caussidière.

Mis en liberté, il se vengea en diffamant ceux qui l'avaient châtié et en publiant un pamphlet qui, croyons-nous, portait pour titre : « La République dans les carrosses du roi. »

III

L'HÔTEL DE VILLE. — LES CLUBS.

Tant que les Tuileries ne seront occupées que par le général Courtais, nous devons nous borner à rappeler les principaux événements qui marquèrent, en l'abrégeant, l'existence de la République et à raconter les intrigues du parti bonapartiste.

La première partie de cette tâche est assez ingrate, mais la seconde est pleine d'intérêt.

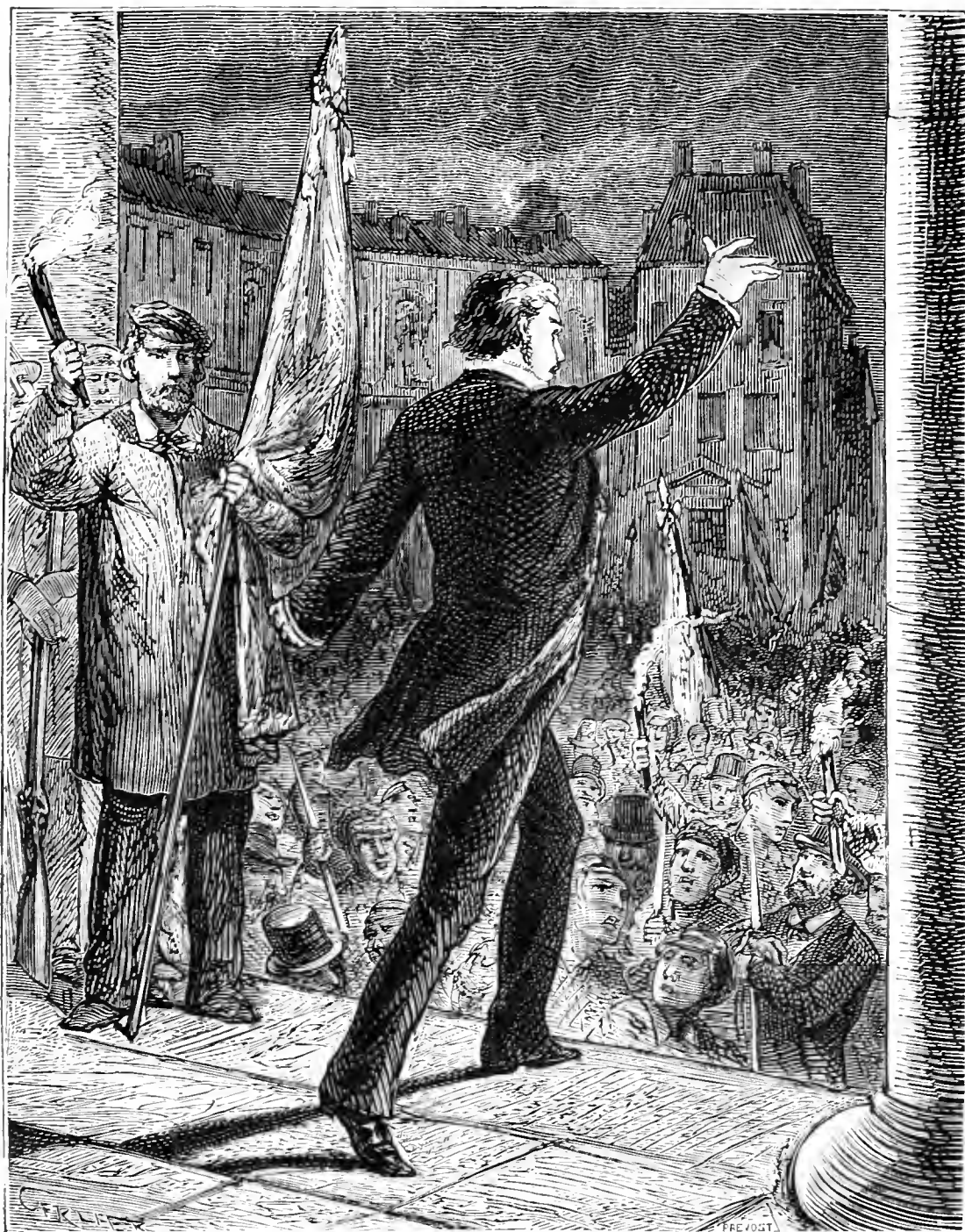
On comprendra qu'ayant entrepris de raconter l'histoire des Tuileries sous Napoléon III, nous ne néglignons rien de ce qui peut nous éclairer sur les origines du second empire.

Sans unité de vue, sans programme commun, divisé par des rivalités ambitieuses, menacé par des factions puissantes, le gouvernement provisoire haranguait, décrétait, conspirait, mais ne gouvernait pas.

Tandis que Lamartine exerçait en quelque sorte la dictature de l'éloquence, Ledru-Rollin, s'appuyant sur Caussidière, méditait un coup d'État qui lui eût livré le pouvoir absolu, et Louis Blanc, sans conspirer positivement, cherchait dans la pression des manifestations populaires un moyen de renverser la majorité du gouvernement.

Dans les clubs, Barbès, Blanqui aspiraient à la dictature, mais sans oser l'avouer. Le 16 mars, les chefs des clubs décidèrent de provoquer une manifestation dans le but d'obtenir l'éloignement des troupes de la capitale, l'ajournement des élections de la garde nationale et de l'Assemblée, et l'épure du gouvernement, dont un des membres, Lamartine, était accusé de se laisser tromper par les royalistes.

Le 17 à midi, une multitude immense et disciplinée, que l'on a évaluée à cent mille hommes, se présenta devant l'Hôtel de ville, mais les espérances des conspirateurs furent déçues, et si nous parlons de cette agitation vaine, c'est afin de pouvoir citer ces paroles de Lamartine, paroles prophétiques qui aussi peuvent être appliquées à tous les mouvements qui suivirent.



Pugol harangue la foule au Panthéon.

— Soyez sûr, s'était écrié un ouvrier, que le peuple n'est là que pour appuyer le gouvernement.

— Je le crois, j'en suis certain, répliqua Lamartine ; mais prenez garde, citoyen, à des réunions comme celle d'aujourd'hui, quelque belles qu'elles soient. *Les dix-huit brumaire du peuple pourraient amener contre son gré les dix-huit brumaire du despotisme ; et ni vous ni nous n'en voulons. »*

Après la *réunion* du 17 mars vint le 16 avril, qui n'était fait ni par le même peuple ni pour la même cause, mais qui entretint l'agitation. En prenant sa revanche de la peur que lui avait causée le 17 mars, la bourgeoisie montra les premiers symptômes d'une soif de réaction qui ne pouvait se désaltérer que dans la répression.

Elle réclama des arrestations.

« La moitié de Paris voudrait emprisonner l'autre », dit Caussidière.

D'autre part, le gouvernement s'affaiblissait chaque jour davantage. Les discussions y devenaient d'une violence inouïe. Marrast et Ledru-Rollin échangeaient les reproches les plus durs. Lamartine se consumait en efforts pour empêcher la minorité de rompre et de se retirer.

Le parti Blanqui devenant menaçant et sans doute portant ombrage à Ledru-Rollin, Caussidière affirma qu'il tenait les fils d'un complot formé par Blanqui et, malgré Crémieux et Lamartine, fit arrêter le grand conspirateur ainsi que ses amis, Flotte et Lacambre, et les fit enfermer à Vincennes.

Cette mesure de rigueur arbitraire ne précéda que de quelques jours la fête de la Fraternité donnée aux Champs-Élysées.

Mais le plus grand acte de cette époque fut la loi électorale qui convoquait les collèges électoraux pour le dimanche de Pâques, 23 avril. Cette loi était la plus libérale que l'on eût jamais décrétée. Tous les citoyens français âgés de vingt et un ans, résidant depuis six mois dans une commune étaient électeurs. A vingt-cinq ans ils étaient éligibles. On sait qu'en 1791 la loi excluait les hommes à gage et exigeait comme cens électoral une contribution égale à trois journées de travail. La loi du 21 juin 1793, qui établissait l'élection directe des députés ne fut pas exécutée, et celle du 22 août, qui rétablit l'élection à deux degrés, fut suivie jusqu'en 1799.

La loi d'avril 1848 accomplissait un immense progrès.

Les élections donnèrent lieu à un spectacle bien curieux et fort dégoûtant. Royalistes et cléricaux se déclarèrent à l'envi, non seulement républicains, mais ardents socialistes.

Il fallait entendre alors tous les hommes qui allaient passer la corde au cou de la République !

Les légitimistes, on l'aura remarqué, s'étaient à la dernière heure montrés aussi ardents que les républicains à la déchéance de la dynastie d'Orléans. Il n'est pas étonnant de les entendre ensuite crier plus haut que les meneurs, et des premiers contribuer à inscrire, au rôle des grandes assises nationales qui allaient s'ouvrir, l'amélioration du sort des prolétaires.

La quatrième classe, le prolétariat ouvrier, né de la révolution industrielle, avait (elle les a encore) des revendications légitimes à faire entendre ; la *question sociale* avait été posée par différentes écoles, sous Louis-Philippe, le peuple réclamait sa solution.

La réforme électorale avait jeté les bases d'une vie politique nouvelle ; et cette révolution politique portait dans ses flancs une révolution économique, dont personne ne pouvait nier la vitalité, et à laquelle l'Assemblée nationale devait répondre.

N'ayant pu rendre compte des études d'économie sociale qui, sous Louis-Philippe, prirent une si grande importance, nous n'avons pu également parler de la commission pour l'organisation du travail et des travaux des délégués du Luxembourg. Ces omissions voulues et imposées par le sujet de notre histoire nous obli-

geront encore à passer sous silence plus d'un événement qui, en 1848, eut son origine dans l'agitation socialiste. Nous nous bornerons à constater que l'Assemblée nationale allait se trouver en face d'un sphynx qui la dévorerait infailliblement, elle, et du même coup, la République, parce qu'elle ne pourrait ni empêcher l'énigme de lui être posée ni la deviner.

Le 28 avril, à dix heures du soir, le maire de Paris lut au peuple assemblé sur la place de l'Hôtel de ville, la liste des représentants élus du département de la Seine. Le premier nom sorti avec 259.000 voix fut celui de Lamartine. Venaient ensuite ceux de Dupont (de l'Eure) Arago, Garnier-Pagès, Armand Marrast, Marie et Crémieux, enfin trois noms d'ouvriers, Albert, Corbon et Peupin. Barbès, Raspail, Pierre Leroux avaient obtenu, le premier 64,065 voix, et le dernier 47,284 voix. Le parti du prolétariat était vaincu.

Dans les départements les élections eurent à peu près la même signification. Lamartine fut nommé dans dix départements. Le parti légitimiste eut 130 députés.

L'Assemblée se réunit le 4 mai. Le gouvernement provisoire déposa ses pouvoirs. L'Assemblée spontanément et d'une voix unanime acclama par trois fois la République. Le peuple l'attendait pour la saluer. Les représentants se rendirent sur les marches du Palais-Bourbon, et au milieu de l'enthousiasme le plus sincère, proclamèrent au nom du peuple et de l'Assemblée nationale la République démocratique.

Le 9 mai, l'Assemblée déclara que le gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie, décréta qu'elle confiait le pouvoir exécutif à une commission exécutive composée de cinq membres. Le résultat du scrutin secret donna 725 voix à Arago, 705 à Garnier-Pagès, 702 à Marie, 645 à Lamartine, et 458 à Ledru-Rollin. M. Pagnerre fut nommé secrétaire.

Louis Blanc et Albert s'étaient demis de leurs fonctions de président et vice-président de la commission des travailleurs.

Le 10 mai L. Blanc, demanda la création d'un ministère du travail et du progrès.

Sa proposition fut unanimement rejetée. Cependant plusieurs orateurs déclarèrent que la question sociale dominait toutes les intelligences, et que l'Assemblée poserait les bases de l'organisation du travail. — On vota, à l'unanimité *l'enquête sur l'amélioration du sort des-travailleurs industriels et agricoles.*

Le parti rouge ou démoc-soc, comme l'on disait alors, avait compté sur un orage parlementaire pour provoquer de l'agitation dans Paris. Il ajourna le mouvement qu'il projetait à la discussion des affaires de Pologne, qui s'ouvrit le 15 mai.

Il s'agissait pour les meneurs de profiter des touchantes sympathies du peuple pour les Polonais. Un ancien détenu politique, d'une moralité plus que suspecte, Huber, fut l'organisateur principal de la manifestation. Sobrier s'adjoignit à lui. Les convocations furent faites publiquement. Parmi les ouvriers, le plus grand nombre croyait de bonne foi qu'il ne s'agissait que de la question polonaise... Quelques-uns disaient : « Nous allons faire une visite à nos commis. »

D'autres : « Ce soir nous partons pour la Pologne. »

L'Assemblée, dont la garde était confiée au général Courtais, prit des mesures exceptionnelles pour sa protection.

Blanqui avait hésité, doutant que le mouvement pût se changer en révolution ; Raspail, se méfiant d'un coup monté par la police, se tenait en arrière de l'immense colonne qui se déroula de la Bastille par les boulevards, la rue de la Paix et le pont de la Concorde.

Le général Courtais est impuissant contre l'invasion. Lamartine sort pour haranguer la foule. A l'entrée de la salle des pas-perdus, il est entouré par un groupe de clubistes.

— Vous ne passerez pas ! leur dit-il.

— Citoyen Lamartine, dit Laviron, nous venons lire à l'Assemblée une pétition en faveur de la Pologne. Il nous faut un vote immédiat ou sinon...

— Vous ne passerez pas !

— De quel droit nous empêcherez-vous de passer ? Nous sommes le peuple. Il y a assez longtemps que vous faites de belles phrases ; il faut autre chose au peuple que des phrases. Il veut aller lui-même à l'Assemblée, lui signifier ses volontés.

Lamartine l'écoutait d'un air grave et triste. Laviron continua :

— Citoyen Lamartine, nous vous admirons tous comme poète, mais comme homme d'État vous n'avez pas notre confiance. Par vos hésitations vous perdez la Pologne.

Lamartine dédaigna de répondre et se retira.

Presque aussitôt l'enceinte fut envahie et la tribune disputée par quatre ou cinq orateurs à la fois. Barbès, Ledru-Rollin, Clément Thomas, Louis Blanc, et enfin Raspail. Pendant que ce dernier, que personne n'écoute, lit la pétition, des hommes armés s'emparent du bureau, se colletent et se culbutent sur les degrés de la tribune. On crie : Vive Barbès ! Vive la Pologne !... Le désordre est affreux.

Alors paraît Blanqui, on l'acclame.

— Le peuple, dit Blanqui, exige que l'Assemblée décrète sans désespérer que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque l'ancienne Pologne tout entière, la Pologne de 92, sera reconstituée.

Et il somme l'Assemblée de décréter la guerre à l'Europe pour la délivrance de la Pologne.

Sur ces entrefaites, Louis Blanc, sorti pour calmer le peuple qui gronde au dehors, est enlevé et porté en triomphe autour de la salle. Cette ovation cruelle le bouleverse et le brise. Sans force, sans voix, livide, il va s'échouer sur un fauteuil où il s'évanouit.

Ledru-Rollin, Raspail supplient la foule de se retirer. On les accuse de trahison. Barbès, que la vue de son ennemi Blanqui, exaspère, monte à la tribune et somme l'Assemblée de voter *le départ immédiat d'une armée pour la Pologne*.

Son exaltation se change en délire, et il demande *un impôt d'un milliard sur les riches*.

Les insurgés ne savent plus ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils disent. Les scènes les plus étranges se succèdent. Tout à coup on crie à la trahison. On a entendu battre le rappel... Barbès quitte la tribune. On se bouscule à coups de poing, et du sein de ces furieux, un homme s'élançe à la tribune et y plante un drapeau noir, surmonté d'un bonnet rouge et d'une épée nue.

— Au nom du ciel! dit le président Buchez à Huber, tirez-nous de là; ce sont des scènes de Bicêtre.

Alors Huber monte à la tribune et s'écrie :

— Citoyens! au nom du peuple français trompé par ses représentants, je déclare que l'Assemblée est dissoute.

Tandis qu'il parle, ses amis renversent M. Buchez de son fauteuil et les représentants découragés se retirent.

La foule est affolée. L. Blanc est entraîné par elle aux Invalides; Sobrier est porté en triomphe; Raspail reste évanoui sur une pelouse du jardin du Palais-Bourbon. Barbès et Albert, qui se croient vainqueurs, vont à l'Hôtel de ville.

Enfin la salle des séances est évacuée. Alors les représentants rentrent, et le ministre des finances monte à la tribune où il prononce ces paroles :

« Au nom de l'Assemblée nationale, *qui n'est pas dissoute*, au nom du peuple français, qu'une minorité infime et infâme ne déshonorera pas, l'Assemblée nationale reprend ses travaux. »

Cependant Albert et Barbès, au milieu d'une bande d'insensés sont à l'Hôtel de ville occupés à proclamer un nouveau gouvernement et à rédiger des décrets. La garde nationale arrive. Un officier va à Barbès et lui dit :

— Que faites-vous là?

— Je suis membre du nouveau gouvernement provisoire, répond Barbès avec un grand calme.

— Eh bien, moi, au nom de l'ancien, je vous arrête.

Les gardes s'emparent de Barbès et d'Albert, et M. Edmond Adam les fait garder à vue. Et les mêmes hommes qui avaient un instant auparavant acclamé ces deux chefs s'écrient alors : « Mort à Barbès!... »

IV

LA RÉACTION ET LES PRÉTENDANTS. — LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Cette incroyable journée eut pour la République les conséquences les plus funestes. La confiance se retira d'elle. On la considéra comme la dictature des foules. Elle porta aussi le dernier coup à la commission exécutive, dont plusieurs membres, Louis Blanc surtout, furent accusés et considérés comme compromis. La rue restait agitée et séditieuse, et la réaction monarchique reprenait courage. On osait parler aux ouvriers en faveur de Henri V. Le prince de Joinville écrivait des lettres que publiait la *Presse* de Girardin et laissait entrevoir l'am-

bition d'être nommé représentant et plus tard président de la République. Les bonapartistes allaient s'asseoir parmi les ouvriers dans les banquets populaires.

Les Tuileries ne devaient plus rester inoccupées bien longtemps encore!... Encore une insurrection où la réaction pût ramasser des armes, et l'homme nécessaire, l'homme providentiel n'aura qu'à se montrer.

L'Assemblée s'en inquiète, et par un vote elle interdit le territoire de la France à Louis-Philippe et à sa famille, comme Louis-Philippe avait interdit la France à la branche aînée des Bourbons.

Mais après Henri V et Joinville, survint un troisième larron, et de celui-là les républicains ne se méfiaient point : nous voulons parler de Louis-Napoléon Bonaparte.

Il nous faut déjà reparler du conspirateur de Strasbourg et de Boulogne ; cet homme doit tenir une trop large place à la fin de notre histoire pour que nous ne disions rien de ses origines.

On se rappelle le portrait flatté par excès de bienveillance, qu'un républicain sincère donnait du prince Louis, sous Louis-Philippe... En voici un autre, dû également à la plume d'un écrivain républicain, mais écrit beaucoup plus tard et plus près de la vérité :

« Louis-Napoléon s'était fait bien voir en Suisse, surtout dans les classes inférieures. Ses libéralités, ses manières douces, l'hospitalité qu'exerçait à Arenenberg la duchesse de Saint-Leu (l'ex-reine Hortense), le soin extrême qu'elle prenait d'y attirer les hommes marquants de tous les partis, disposaient en sa faveur l'opinion publique ; toutefois, on ne concevait pas du neveu de l'empereur une opinion très haute. Son précepteur, le républicain Lebas, depuis membre de l'Institut, lui trouvait une intelligence médiocre ; les plus bienveillants, en lui donnant des louanges, vantaient surtout son application à l'étude, sa politesse, sa tenue et sa simplicité ; mais lui, dans son for intérieur aspirait à une autre renommée.

« Tout enfant il parlait avec une assurance surprenante de son étoile. Simple dans ses manières, modeste pour lui-même, il attachait à son nom un orgueil sans bornes. Depuis la mort de son frère aîné et celle du duc de Reichstadt, il disait ouvertement, sans jamais prononcer le mot empire, qu'il serait un jour le chef de la démocratie française.

Ses dédaigneuses prodigalités n'étaient point celles d'un riche particulier, mais d'un prince du sang. Bien qu'habituellement réservé, il avait parfois des accents de domination qui le trahissaient.

« Tacite, Lucain, Machiavel, l'histoire de Cromwell étaient ses lectures favorites. Enfin celui qui l'aurait alors observé avec attention eût découvert en lui, sous la pâleur de sa physionomie presque immobile, sous l'indolence de son langage, sous un flegme incroyable dans une aussi grande jeunesse, la fixité ardente d'une ambition concentrée.

« La reine Hortense excitait ses secrets instincts ; elle lui parlait sans cesse de l'Empire, consultait les devins sur son avenir, lui prédisait qu'il régnerait un jour. »¹

1. Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*.

Cette ambition fut enfin surexcitée par le passage à Arenenberg d'un aventurier qui s'était épris de ce qu'il appelait l'idée napoléonienne.

C'était un ancien sous-officier, sans famille, sans fortune, nommé Fialin, qui étant allé à Paris pour y solliciter un modeste emploi dans les douanes, avait observé qu'en Alsace, en Lorraine, chez le peuple, le souvenir légendaire de Napoléon dominait encore, mêlé à ceux de la République.

Ce fait le frappa. Il en jaillit pour lui un trait de lumière. Il n'avait pas de position, il en découvrit une, et il put s'écrier : Le bonapartisme, c'est une carrière.

Et comme un missionnaire politique, le *représentant d'une grande maison* a besoin d'un nom distingué, il prit celui de son village et se fit appeler de Persigny.

Ce séide plut à Louis Bonaparte qui le prit pour secrétaire. Ce fut lui qui ourdit la conspiration de Strasbourg. On se souvient qu'il échappa à une arrestation, tandis que le prince fut pendant la nuit conduit à Lorient. Louis Bonaparte fut retenu prisonnier pendant cinq mois sur un vaisseau de l'État, puis débarqué aux États-Unis.

Il n'était pas découragé par cet échec. « Peu m'importent, écrivait-il, les cris du vulgaire qui m'appellera insensé, parce que je n'aurai pas réussi, et qui aurait exagéré mon mérite si j'avais triomphé¹. »

Il disait encore à une femme de ses amies, M^{me} Gardon, qui avait pris part à l'affaire de Strasbourg :

« Si je serai l'homme de la fatalité ou de la Providence, je l'ignore; mais, peu m'importe, je vivrai ou je mourrai pour ma mission. »

Oui, dut-il être funeste au pays, il fallait qu'il remplît sa mission, c'est-à-dire qu'il usurpât le pouvoir. Un tel ambitieux n'a plus de sens moral.

En 1837, une maladie de sa mère le rappela en Europe. A peine était-il à Arenenberg que l'on répandait à profusion une brochure où, à la suite d'une apologie de Louis-Bonaparte, on proclamait ses prétentions au trône. Louis-Philippe, ayant menacé la Suisse qui refusait de l'expulser, il se retira en Angleterre.

Il y fut froidement accueilli par l'aristocratie anglaise, et vécut dans la société excentrique du comte d'Orsay et de lady Blessington, mais sans cesser de conspirer. Il correspondait avec les mécontents de tous les partis, et ses agents pratiquaient l'embauchage dans l'armée sur une large échelle. En 1840, il avait acheté la trahison d'un général, et gagné tout un régiment; il réalisa sa fortune, acheta des armes et des munitions, et résolut de tenter un débarquement à Boulogne.

Il avait recruté une espèce de maison militaire, ses décrets et proclamations étaient imprimés à l'avance. Cette aventure, qui se dénoua d'une façon piteuse et burlesque, doit être rappelée; l'œuvre fait connaître l'auteur.

Le 4 août, il s'embarque sur un petit vapeur qu'il a loué sous prétexte d'une partie de plaisir. Pendant la traversée, il découvre ses desseins à l'équi-

1. Lettre à sa mère, *Œuvres complètes*, vol. III.

page, et ses complices, à qui il a distribué du vin et des largesses, crient : « Vive l'empereur. »

On se travestit en officier, on apporte l'épée d'Austerlitz (!), on tire d'une cage un aigle vivant. Le conspirateur n'est plus un comédien, mais un funambule.

Le prince donna lecture des premiers décrets de son gouvernement. Par l'un d'eux, M. Thiers est nommé président de son conseil.

Enfin, on débarque le 6 à cinq heures du matin à Vimereuse, près Boulogne-sur-mer. Le lieutenant Aladenise et trois sous-officiers l'attendent et le saluent du cri de : « Vive l'empereur. »

Ils se dirigent vers la caserne. Les officiers n'y sont pas encore. Aladenise fait ranger les soldats en bataille, il leur annonce que Louis-Philippe a cessé de régner et leur présente le neveu, ou le fils de l'empereur, peut-être bien l'un et l'autre.

Sur ces entrefaites arrivent des officiers. Ils mettent le sabre à la main :

— On vous trompe ! crient-ils aux soldats. N'écoutez pas ces traîtres. « Vive le roi ! »

Les soldats reviennent au sentiment du devoir et croisent la baïonnette. Louis-Bonaparte tire à bout portant sur le capitaine Col-Puygellier, et la balle va fracasser la mâchoire d'un malheureux soldat.

Alors, menacés à leur tour par la troupe, l'empereur et sa bande battent en retraite et se dirigent vers la ville. Mais l'alarme y est donnée. On bat le rappel, on sonne le tocsin. Le sous-préfet s'avance à la tête de la garde nationale et de la gendarmerie.

A la vue des gendarmes, les conjurés se débandent et se sauvent vers la plage pour regagner leurs canots, Louis-Bonaparte se jette à la nage ; mais, se voyant ajustés par les gendarmes, il cesse tout mouvement et se laisse prendre.

On l'enveloppe dans la capote d'un douanier, on le fait monter dans un omnibus des bains. et on le conduit en prison, d'où il est dirigé sur Paris, enfermé à la Conciergerie, et enfin jugé et condamné à la détention perpétuelle.

Naturellement on fit des gorges chaudes de cette étrange aventure. M. de Girardin, qui, plus tard devait travailler si chaudement à la candidature du prince, écrivait dans la *Presse* :

« Personne en France ne pouvait éprouver la moindre sympathie ni même la moindre pitié pour ce jeune homme, qui paraissait n'avoir pas plus d'esprit que de cœur. »

Une seule voix s'éleva pour le défendre, ce fut celle de Louis Blanc.

Le ridicule ne tue pas, et bientôt dans le peuple on s'intéressa au prisonnier de Ham, *un neveu de l'empereur!*...

« Louis-Napoléon, qui possédait à un rare degré le don de se conformer aux circonstances et d'en tirer parti, tourna cette sévère solitude au profit de son instruction et de sa popularité. Il y vécut avec une sobriété favorable au travail. S'étant formé une bibliothèque considérable, il lut, il étudia et acquit des connaissances solides. » (D. Stern.)



Mort du général Lefèvre.

Il renonça en apparence au rôle de prétendant, écrivit dans le *Journal du Pas-de-Calais*, noua des relations avec les hommes les plus distingués du parti républicain. Il leur disait : « La République serait mon idéal, mais j'ignore si la France est républicaine. Si le pays m'appelle un jour, je lui obéirai, je réunirai autour de moi tous ceux qui aiment la liberté et la gloire ; j'aiderai le peuple à rentrer dans ses droits, à travers la formule gouvernementale des principes de la Révolution. »

Le *Journal du Loiret* disait de Louis-Bonaparte : « Ce n'est plus un prétendant, c'est un citoyen, un membre de notre parti, un soldat de notre drapeau. »

Le retour des cendres, détestable idée politique de M. Thiers et de Louis-Philippe, activa puissamment le courant d'opinion favorable au prétendant.

Les amis du prisonnier de Ham ne manquèrent pas d'insister sur le contraste du triomphe décerné à Napoléon I^{er}, et de la captivité de son neveu.

A ce sujet, nous lisons dans une correspondance citée par une histoire de 1848 : « Beaucoup d'hommes de tous les partis se rattachent au prince. Le mouvement des esprits est très marqué en ce sens, surtout en province. A Paris, il s'accuse parmi les députés. On en compte une trentaine qui confessent volontiers leurs dispositions à cet égard. *Toute l'ancienne extrême gauche est là, en masse*. La gauche Barrot est entamée, et le mouvement arrive jusqu'à son chef, pourtant très indécis. Thiers est suspect à quelques-uns; je crois que c'est à tort. Thiers commence à douter de la dynastie, mais n'en est pas détaché. C'est le seul homme peut-être qui sache bien sur tous les points notre situation. *Il est impérialiste par le fond des idées*, mais il redoute trop une révolution pour se faire révolutionnaire. Le parti bonapartiste pousse ses rameaux jusque dans le parti conservateur. C'est exceptionnel et rare, mais cela se trouve. *C'est un parti qui se fait avec tous les déclassés de tous les côtés*, et les déclassés abondent au point que le nombre et la force peuvent être avec eux désormais. »

Ce mouvement d'opinion n'échappa point tout à fait à Louis-Philippe, mais on connaît son aveuglement.

En 1846, le prince s'évada et passa en Angleterre.

A la nouvelle de la révolution de février, il arriva le 26, incognito, à Paris, et descendit à l'hôtel de Castille, rue Richelieu. Là, il tint conseil. On discuta les termes d'une lettre au gouvernement provisoire. On la voulut insignifiante. Le gouvernement y répondit en exprimant le désir que le prince quittât la France.

Louis-Bonaparte repartit pour Londres, mais les associations bonapartistes, qui, depuis 1814, n'avaient jamais cessé d'assister, redoublèrent d'activité.

Depuis le retour des cendres, la *Société des débris de l'armée impériale* avait ouvert une librairie, où elle avait publié : *le Capitole, la Revue de l'empire, l'Idée napoléonienne, la Colonne*. Ce genre de propagande fut suspendu. Au lieu de parler d'empereur, on mit en avant l'idée d'un chef populaire.

Les principaux agents de l'entreprise bonapartiste étaient en excellente situation. Aladenise commandait un bataillon de mobiles, le général Piat était colonel d'une légion de garde nationale de la banlieue; Edgard Ney racolait les municipaux licenciés. Les conférences du Luxembourg, les ateliers nationaux étaient travaillés par des agents de propagande ¹.

On distribuait des promesses et des secours. On fondait des journaux, on répandait à profusion, dans les casernes, des portraits, des médailles, des brochures, des chansons. On embauchait des chanteurs ambulants, des joueurs d'orgue et jusqu'à des somriambules. Aucune classe sociale n'était négligée, et

1. Le directeur des ateliers, Émile Thomas, était un bonapartiste dévoué. Il devint administrateur des biens de Napoléon III en Sologne.

tandis que des dames, sous le masque de la charité, se glissaient au chevet des ouvriers et des ouvrières malades et soulageaient la détresse des malheureux au nom du prince Louis-Napoléon.

Persigny, dans le monde parlementaire et les grandes administrations, épiait les défaillances, les ambitions déçues, nouait des relations avec Carlier et Girardin, faisait partout des prosélytes. Jamais conspiration ne démontra mieux comment en France la création d'un gouvernement peut être entreprise comme toute œuvre industrielle qui promet de beaux dividendes. Parmi ceux qui frayèrent à l'aventurier de Boulogne le chemin des Tuileries, il y avait des naïfs, des actionnaires et des faiseurs émérites. Les républicains firent le jeu, comme les légitimistes qui, en 1848, poussèrent à la république.

Tant d'efforts furent bientôt récompensés. Trois départements, l'Yonne, la Corse, la Charente-Inférieure élurent Louis-Bonaparte à la Constituante.

Était-ce oubli (on oublie si vite en France). Était-ce aveuglement?... Lors de la discussion sur le bannissement de la famille d'Orléans, plusieurs républicains protestèrent contre la pensée d'assimiler la famille Bonaparte aux autres familles princières.

Mais voilà qui est plus fort :

Une pétition d'ouvriers de la Villette demanda que Louis-Napoléon Bonaparte fût proclamé consul.

Le nom du prince le disputait en popularité à celui de Barbès. Des attroupements auxquels, bien entendu, les agents du parti n'étaient pas étrangers, se formèrent boulevard Saint-Denis et devant le Palais-Bourbon, au cri de : *Vive Napoléon!*

« Ses cousins Jérôme et Pierre Bonaparte siègent bien à l'Assemblée, dit-on dans le peuple, pourquoi lui n'y entrerait-il pas? »

Lamartine, le premier, s'alarme. Déjà, sous Louis-Philippe, il avait combattu le retour des cendres. « Est-ce le culte de la force que l'on veut, disait-il, substituer à celui de la liberté. » Il avait protesté contre « ces récits, ces spectacles, ces publications populaires, contre ces bills d'indemnité donnés au despotisme heureux. »

Huit ans plus tard ils voulut encore combattre le même danger. Il s'adressa d'abord aux associations ouvrières du Luxembourg, il les harangua, leur montra les dangers que courait la République et les conjura d'organiser une manifestation contre la rentrée en France du nouvel élu.

Mais il perdait son temps, les délégués avaient voté pour Bonaparte.

Cependant le péril allait chaque jour grandissant.

Le 10 juin, M. Heeckeren interpellait, au sujet du fait suivant, le général ministre Cavaignac : — Était-il vrai qu'un régiment arrivant à Troyes, et accueilli au cri de : « Vive la République » avait répondu par le cri de « Vive l'empereur! »

Le général nia avec indignation bien qu'il sût que le fait était vrai.

Cependant, malgré la loi contre les attroupements, la foule qui couvrait ce jour-là la place de la Concorde menaçait déjà de ses flots le Palais-Bourbon. On a fait fermer les grilles du jardin des Tuileries et amener du canon. Cavaignac

et deux autres généraux veillent à la défense de l'Assemblée. La foule attendait l'arrivée du prince Louis-Napoléon.

Lamartine crut alors le moment favorable pour enlever un vote de bannissement. Il monta à la tribune. Après de vains efforts, il demanda à prendre un instant de repos. Pendant la suspension de la séance, l'Assemblée se montra inquiète et agitée. Tout à coup le bruit d'une collision au dehors se répand; Lamartine reprend la parole: « Citoyens, dit-il, plusieurs coups de feu ont été tirés: l'un sur le commandant de la garde nationale, l'autre sur un officier de l'armée, un troisième sur un officier de la garde nationale. Ces coups de feu étaient tirés au cri de: « Vive l'empereur! » C'est la première goutte de sang qui ait taché la Révolution éternellement pure et glorieuse du 24 février . . . Il conclut:

« Lorsque l'audace des factieux est prise en flagrant délit, la main dans le sang français, la loi doit être votée d'acclamation. »

Et il donne lecture du décret.

Mais il rencontre une désapprobation générale. On est allé aux informations, Lamartine a exagéré. Il n'a été tiré qu'un coup de feu, *un seul*, et encore par maladresse. Il ne s'agit pas de Louis Bonaparte; on ne s'occupe, avant tout, que d'une chose, en finir avec les hommes du gouvernement provisoire.

Jules Favre, — qui depuis qu'il a défendu le lieutenant Aladenise est resté en étroites relations avec le parti bonapartiste, — plaide à l'Assemblée en faveur de Louis Bonaparte.

« En présence de l'anxiété publique, dit-il, il faut aborder franchement la question; elle est à la fois loyale et politique. La question loyale est déjà tranchée par l'admission de trois membres de la famille Bonaparte et par la déclaration de M. Crémieux qui a dit que la loi de 1832 est virtuellement abolie par la Révolution. » Quant à la question politique, il ne veut pas que l'on grandisse le citoyen Bonaparte par une exclusion timide. « S'il tentait une misérable parodie du manteau impérial, qui ne va pas à sa taille, il serait mis à l'instant hors la loi et traîné sur la claie. »

M. Buchez, cependant, maintient que ce prince est un prétendant. Aujourd'hui même on salue son élection du cri de « Vive l'empereur! »

Alors le complice intime de Bonaparte, M. Vieillard, arrive avec des lettres *confidentielles* de son ami. Celui-ci veut se tenir à l'écart, il désire voir la République se fortifier en sagesse et en droit, et en attendant l'exil lui est très doux parce qu'il sait qu'il est volontaire.

Louis Blanc ne voit aucun danger dans l'élection de Louis Bonaparte. « D'ailleurs voulez-vous un moyen bien simple d'empêcher Louis Bonaparte d'arriver à la présidence? Écrivez dans votre constitution l'article que voici: « Il n'y a pas de président. »

Ledru-Rollin soutient l'opinion de Lamartine avec énergie. « D'après une instruction commencée, il y a eu de l'argent distribué, du vin versé au nom de l'empereur. Des embauchages se font pour une nouvelle garde impériale. »

Enfin M. Bonjean lit une lettre du citoyen Bonaparte adressée aux représen-

tants. Cette lettre, trop longue pour être reproduite ici, se termine ainsi : « En présence d'un roi élu par deux cents députés, je pouvais me rappeler que j'étais l'héritier d'un empire fondé par l'assentiment de quatre millions de Français. En présence de la souveraineté nationale, je ne peux et ne veux revendiquer que mes droits de citoyen français. »

Ce chef-d'œuvre de mensonge emporte le vote. L'admission est prononcée aux deux tiers des voix.

Cependant Louis Bonaparte était trop habile pour venir s'user obscurément ou se compromettre par des votes à l'Assemblée. D'ailleurs ne se sentait-on pas à Paris à la veille d'une insurrection ? Il adresse au président de l'Assemblée la lettre suivante :

« Monsieur le président, je partais pour me rendre à mon poste. J'apprends que mon élection sert de prétexte à des troubles déplorables et à des erreurs funestes. Je n'ai pas cherché l'honneur d'être représentant du peuple, parce que je savais les soupçons injurieux dont j'ai été l'objet. Je rechercherais encore moins le pouvoir. Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir ; mais je désavoue tous ceux qui me prêtent des intentions que je n'ai pas. Mon nom est un symbole d'ordre, de nationalité, de gloire, et ce serait avec la plus vive douleur que je le verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de la patrie. Pour éviter un tel malheur, je resterai plutôt en exil. Je suis prêt à tout sacrifier pour le bonheur de la France. »

Ce langage hautain, ces menaces enveloppées d'une abominable hypocrisie, ouvrirent les yeux à quelques représentants ; mais il était trop tard. A leur sortie ils furent accueillis par des huées et les cris : « Vive l'empereur ! » A bas les représentants ! »

En même temps on apprend que, dans un attroupement considérable, aux Tuileries, on parle de proclamer Bonaparte premier consul.

Le lendemain, au milieu de l'anxiété que lui cause la sourde agitation du peuple, l'Assemblée reçoit une seconde lettre du prince :

« Je désire l'ordre et le maintien d'une république sage, grande, intelligente, et puisque involontairement je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains. »

C'est l'homme du sacrifice, l'ange de l'abnégation patriotique.

L'Assemblée accueillit cette lettre avec dédain et déclara que l'admission de citoyen Louis Bonaparte n'ayant été prononcée que conditionnellement jusqu'à preuve d'âge et de nationalité, la démission ne pouvait être acceptée.

V

L'INSURRECTION DE JUIN ET LES BONAPARTISTES

Mais suivons le complot bonapartiste jusque dans les lamentables journées de juin

Les journaux bonapartistes excitaient à la haine du gouvernement à la guerre civile.

« Lorsque le peuple demande du pain, ses commis oisifs à raison de vingt-cinq francs par jour lui donnent une guerre, disait le *Napoléon républicain*. »

« Peuple, lorsque tes commis violent leur mandat, souviens-toi du drapeau rouge du Champ de Mars et du courage de tes frères en 1793 », disait encore la même feuille.

L'Organisation du travail, autre journal du même parti, n'épargne rien pour exciter le prolétariat contre la bourgeoisie et la garde mobile contre la ligne. Ces feuilles en viennent jusqu'à publier une liste de banquiers, de notaires et autres capitalistes, en donnant le chiffre de leur fortune.

Une d'elles ose s'écrier : « Quand vos frères malheureux se trompent, vous ne savez que les tuer ou les emprisonner. »

Enfin, à l'annonce d'un *banquet des travailleurs*, quinze mille citoyens se font inscrire dans les bureaux du journal *le Père Duchesne*.

On se compte pour la prochaine insurrection.

Les mêmes manœuvres bonapartistes se remarquent en province. Partout où l'on refuse l'impôt des quarante-cinq centimes, c'est au cri de *Vive l'empereur !*

L'inquiétude s'était changée en anxiété, et les meneurs de tous les partis arrêtaient le travail, excitaient ou soudoyaient les haines. Beaucoup de brigadiers des ateliers nationaux avaient plus d'argent qu'il ne leur en fallait pour payer leurs hommes, et l'un deux, ancien sous-officier de la Restauration, montrant à madame d'Argout un paquet de billets de banque, lui disait : « Je sers un maître plus généreux que la République. »

Tout concourait donc à l'explosion d'une insurrection terrible : l'impéritie d'un gouvernement qui, en fait de travaux publics, n'avait imaginé que les ateliers nationaux, la misère atroce, et les intrigues des partis monarchiques. L'homme qui devait mettre le feu aux poudres appartenait au parti légitimiste. Sur un rapport de M. de Falloux, la dissolution des ateliers nationaux fut décidée. Le 21 juin, le ministre des travaux publics prenait un arrêté qui invitait tous les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans à s'enrôler immédiatement dans l'armée ou bien à se tenir prêts à partir pour aller faire, dans les départements qui leur seraient désignés, des travaux à la tâche.

Le lendemain un premier convoi partit pour la Sologne.

C'était inique et absurde. Un rassemblement considérable d'ouvriers indignés se forma devant le Ministère des travaux publics. Il envoya des délégués au ministre Marie, qui les accueillit très mal. Leur porte-parole, un nommé Pujol, exprima les justes plaintes du peuple des travailleurs, si patient, si désintéressé et si indignement trompé. Les travailleurs, conclut-il, sont prêts à tous les sacrifices, même celui de leur vie pour le maintien de leurs libertés.»

— Je vous comprends, dit M. Marie, eh bien, écoutez : Si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force, entendez-vous ?

— Par la force ! C'est bien. répliqua Pujol, nous savons maintenant ce que nous voulions savoir.

Il se retire et va rejoindre la foule. Il se dirige vers la place Saint-Sulpice et monte sur le rebord de la fontaine pour rendre compte de sa mission. Le bruit des cloches couvre sa voix, et des ouvriers montent dans les tours de l'église pour leur imposer silence.

Pujol termine son discours en convoquant ses hommes pour six heures au Panthéon.

On se disperse aux cris de : « Vive Barbès ! Vive Napoléon ! Vive Pujol. »

A l'heure dite, cinq ou six mille hommes sont rassemblés au rendez-vous indiqué. Pujol grimpe sur la grille du Panthéon et s'écrie :

— Citoyens, êtes-vous fidèles au drapeau de la République ?

— Oui ! répond comme un seule voix tout le rassemblement

— Eh bien, gloire à vous, enfants de Paris ! Vous allez donner à la France l'exemple de votre patriotisme et de votre courage. Que ce cri retentisse aux oreilles de nos persécuteurs : *Du travail ou du pain !* S'ils restent sourds, malheur à eux. Vous avez promis trois mois de misère à la République, mais vous saurez vous venger de trois mois de trahison. En avant !

La multitude se forme en colonne et, sous la conduite de son tribun, descend la rue Saint-Jacques, traverse la Seine, parcourt la rue et le faubourg Saint-Antoine, et revient considérablement accrue sur la place du Panthéon.

Pujol prend de nouveau la parole :

— Mes amis, je déclare au nom des francs républicains que vous avez bien mérité de la patrie : en 1830 et en 1848, vous avez versé votre sang pour la conquête de vos droits, vous saurez les faire respecter.

— Oui ! oui ! répondirent plus de dix mille voix.

— Aux promesses, vous avez accordé la confiance ; aux erreurs, le pardon : mais aujourd'hui, on nous trahit, et il faut que la trahison s'éteigne dans le sang de nos ennemis ; elle s'y éteindra, je vous le jure !

— Nous le jurons !

— A demain, à six heures, dit Pujol.

Les torches s'éteignirent, et la foule se dispersa.

Nous avons tenu à signaler les manœuvres coupables des partis monarchiques qui espéraient noyer la Liberté et la République dans le sang de la guerre civile ; nous avons souvent insisté sur les marques de popularité qui accueillirent le nom de Napoléon, et montré les sympathies qu'un grand nombre de socialistes avaient pour ce prince, qui affectait de partager leurs idées, et dont ils espéraient faire leur instrument de progrès ; mais nous n'oublions pas que, parmi les prolétaires de juin, se retrouvaient, pour le plus grand nombre, les sincères et dévoués républicains de février.

Sans doute, l'Empire était déjà dans les fatalités en voie d'accomplissement. Tout conspirait pour lui, et Louis Bonaparte, en restant à l'écart et en n'agissant que par ses complices, pouvait déjà compter sur la couronne. Mais ce fut cependant beaucoup trop tard que M. Thiers prononça le mot fameux : « L'Empire est fait. »

Cet empire échappait encore à la vue de la grande majorité des prolétaires prêts à s'insurger.

Nous ne raconterons pas la bataille, il nous suffira d'en avoir déterminé le caractère, et nous nous associons complètement aux réflexions suivantes de madame d'Argout :

« Les prolétaires insurgés en juin ne formaient pas, comme l'esprit de parti l'a osé dire, le rebut de l'espèce humaine; ce n'étaient pas cent mille forcenés se ruant tout à coup, dans un accès de cupidité brutale, sur les riches pour les égorger, nulle part non plus on n'a vu, que je sache, ces *misérables aux gages des factions*, signalés par une presse envenimée, et auxquels on payait à raison de tant par heure une besogne de meurtre, de viol et d'incendie. S'il en était ainsi, une telle bande de malfaiteurs n'aurait pas tenu un seul jour, à la clarté des cieux, contre l'art et la discipline d'une armée, contre l'horreur et l'exécration de la population entière.

« Ce qui fit la puissance de l'insurrection de juin et son incroyable durée, bien qu'elle n'eût ni chef ni plan, c'est qu'elle avait à son origine, et qu'elle conserva jusqu'à la fin, dans l'esprit d'un grand nombre, le caractère d'une juste protestation contre la violation d'un droit; c'est qu'il y avait aussi en elle, malgré les éléments impurs qui la corrompirent, malgré les violences qu'elle commit, un principe moral, un principe égaré, mais vrai, d'enthousiasme, de dévouement, d'héroïsme : *un mont sacré* intérieur, où le peuple sentait le droit. »

C'en est fait! Le sang coule. Après trois mois les barricades se sont relevées. Une implacable fatalité l'a voulu.

— Comment se peut-il, dit Arago aux insurgés, que de bons citoyens se révoltent contre les lois de la République?

— Citoyen Arago, vous êtes un brave citoyen, et nous sommes pleins de respect pour vous; mais vous n'avez pas le droit de nous faire des reproches. Vous n'avez jamais eu faim.

— Le gouvernement est prêt à satisfaire à tous les vœux légitimes.

-- On nous a tant promis, et l'on a rien fait.

— On a fait ce qu'on a pu.

— Cela n'est pas vrai.

— Je ne puis parlementer avec des gens qui m'insultent.

— Et nous avec des gens qui veulent nous déporter parce que nous sommes sans travail, ou nous fusiller pour se débarrasser de nous!

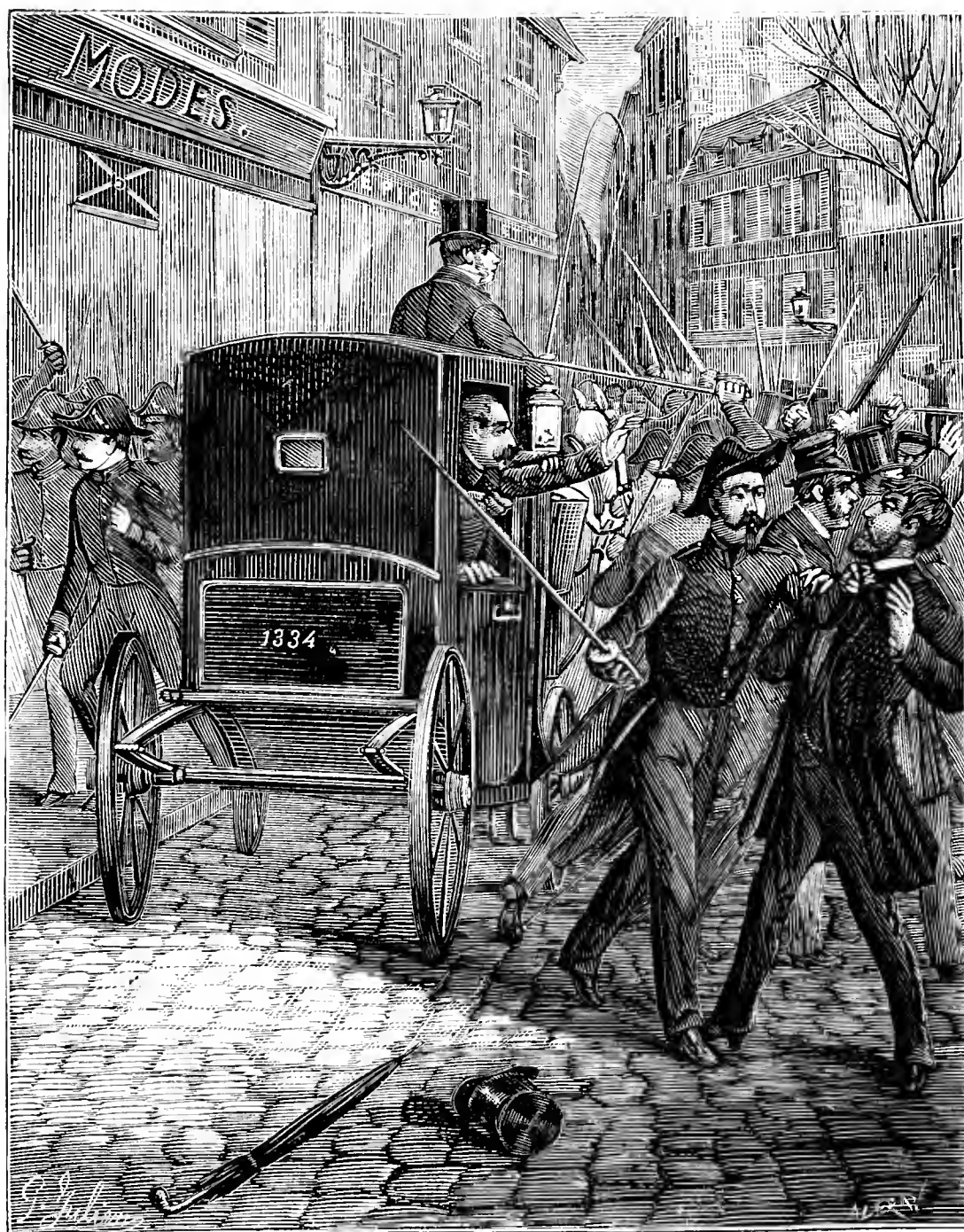
Un peu plus loin, c'est Lamartine.

— A bas Lamartine!...

Il s'avance vers la barricade. Il parle, on l'entoure, on lui presse les mains, on lui dit ces paroles touchantes :

— Nous ne sommes pas de mauvais citoyens; nous sommes des ouvriers malheureux, nous demandons qu'on s'occupe de nos misères. Songez à nous; gouvernez-nous, nous vous aiderons. Nous voulons vivre et mourir pour la République!

Il ne sait répondre, le généreux et grand poète, que par de vaines protestations.



Arrestation du général Bedeau.

Que peut-il de plus ? Le poète, pas plus que l'astronome, ne pouvait résoudre le terrible problème que l'on appelle la question sociale.

Des journaux, des orateurs de clubs avaient, dans un langage hérissé de termes bizarres, bercé le peuple de cette idée que des penseurs (dont ils n'avaient jamais lu les livres) possédaient la formule qui devait changer les conditions injustes faites au prolétariat ouvrier.

Le peuple avait attendu trois mois cette transmutation du plomb en or, de la misère en richesse, et à la fin, n'obtenant rien de ces impudents alchimistes, se désespérait et criait à la trahison.

A ses plaintes désespérées, il ne manquait plus que de répondre par la déportation et les coups de fusil !...

On se bat, on meurt des deux côtés des barricades au cri de : « Vive la République ! »

— « Vive la République ! » crient Pujol et les siens. Le même cri leur répond, poussé par Charras, Cavaignac, Guinard, Arago, et le malheureux général Lefèvre, frappé d'une balle, meurt en criant aussi : « Vive la République ! »

Mais il y a deux républiques !...

La première, qui existe en fait et en droit, porte encore dans son drapeau toutes les libertés politiques.

La seconde, qui n'est encore qu'un problème révolutionnaire, et que l'on appelle la république démocratique et sociale ¹.

Enfin, ne le dissimulons pas, à côté de celle-ci, il faut compter une forte minorité bonapartiste. Un bataillon de gardes nationaux envoyé aux Tuileries en réveilla les échos par le cri de : *Vive Napoléon*, et déclara qu'il ne tirerait pas contre les insurgés.

La bataille commença le 23, et avec un acharnement sans exemple dans un si grand nombre d'insurrections, se continua le 24, le 25 et le 26. « Le combat, en se prolongeant au delà des prévisions, s'était empreint d'un caractère d'acharnement presque étranger à nos mœurs. Sur plusieurs points disputés longuement, on l'avait vu dégénérer en férocité : quelques régiments, familiarisés avec les représailles cruelles de la guerre d'Afrique, exaspérés en voyant tomber leurs officiers, dont la valeur ne s'était jamais montrée si brillante, fusillèrent, dans un premier moment de rage leurs prisonniers ; mais ce furent surtout les enfants de la garde mobile qui parurent avides de sang. Emportés par « l'enthousiasme du carnage », cette horrible ivresse que causent à tous les hommes, dans l'ardeur d'un premier combat, la vue du sang, l'odeur et la fumée de la poudre, a tourné en délire chez ces enfants des faubourgs, dont la misère et une débauche précoce altèrent ou dépravent toutes les facultés ; l'orgueil aussi les exalte. D'une bravoure plus impétueuse que les soldats de la ligne, qui marchent par obéissance, avec tristesse, ils courent partout où retentit la fusillade ; ils arrachent à tous ceux qui les voient des applaudissements qui achèvent de les étourdir. Dans les intervalles de combat, ils fument, ils boivent du vin frelaté, de l'eau-de-vie à laquelle, par bravade, ils mêlent de la poudre.

Ces boissons, ces excès, les jettent dans une allégresse farouche. Quand ils apprennent que l'état de siège est proclamé, ils s'imaginent qu'il ont le droit de tuer sans merci. Sourds à la voix de leurs chefs, ils n'écoutent plus qu'un instinct sauvage. Les cris, les supplications de leurs prisonniers les excitent à des rires affreux ; la face humaine ne leur impose plus ; ils deviennent plus semblables à des animaux de proie qu'à des hommes ². »

1. L'une est la fille de l'autre. P. Leroux disait de ces deux républiques : « Il ne faut pas que la mère se fasse avorter, qu'elle détruise le germe qu'elle porte dans son sein, et il ne faut pas que la fille tue sa mère. »

2. D. Stern, *Histoire de la révolution de 1848*.

Mais si l'on excepte ces jeunes sauvages, les combattants de juin, et particulièrement les insurgés, que l'on a si longtemps calomniés, ne commirent pas d'actes de cruauté ou de crimes. Il a été prouvé que les prisonniers faits par les insurgés n'eurent à subir aucun mauvais traitement.

Quant à la fin tragique du général Bréa et de son aide de camp, elle est le crime individuel de quelques hommes. Un des assassins, Chappart, dit *le Chourineur*, avait la monomanie du meurtre. Lair, son complice, était bonapartiste ; mais ce ne sont pas les opinions politiques des hommes qui font d'eux des assassins, mais leur nature.

Enfin l'archevêque de Paris Affre, en se jetant avec plus de charité que de raison, au milieu d'une affreuse mêlée, périt victime non d'un crime, mais d'un accident.

Le 26 juin, à sept heures du soir l'armée de l'Assemblée nationale avait définitivement triomphé du prolétariat révolté.

Deux jours plus tard, le chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac, venait déposer ses pouvoirs entre les mains de l'Assemblée, qui, en les lui conférant de nouveau pour un temps indéterminé, décrétait qu'il avait bien mérité de la patrie.

Mais la patrie saigne encore !... Les hôpitaux, en quatre jours, ont reçu 2,529 blessés. Les casernes des forts sont encombrées de prisonniers. On a, après la victoire, procédé à 25,000 arrestations faites par masses ; mais ces vaincus, entassés dans des espaces étroits, insalubres, deviennent un embarras et un danger, et au bout de quelques jours on n'en garde que 11,057, qui sont déférés aux tribunaux militaires.

Le reste est relâché sans examen.

Il faut bien avouer aussi les scènes atroces qui se passèrent aux Tuileries.

On avait enfermé dans le caveau de la terrasse du bord de l'eau quinze cents personnes. Ces malheureux, jetés là dans une boue fétide, sans lumière et presque sans air, se disputaient les places voisines des rares soupiraux. Les gardes nationaux placés en sentinelle, irrités de leurs cris, tirèrent sur les prisonniers. Il y eut plusieurs morts et plusieurs blessés. Mais laissons à penser l'affreuse situation de ceux qui demeurèrent enfermés avec ces morts et ces infortunés auxquels ils ne pouvaient porter secours, et qui les inondaient de leur sang.

Aux Tuileries, on avait de nouveau établi une ambulance ; elle comprenait 78 lits.

On n'est pas fixé sur le chiffre des blessés et des morts du côté des insurgés. Beaucoup de combattants se sont cachés et sont morts des suites de leurs blessures, le préfet de police Ducoux déclara que le total des morts civils et militaires aurait été, à la suite de l'insurrection, de 1,460, et le général Cavaignac dit que l'armée ne comptait en tout que 703 hommes tués ou blessés. Ces chiffres paraissent peu élevés lorsqu'on sait que 2,100,000 cartouches avaient été distribuées aux soldats, et que l'on avait tiré environ 3,000 coups de canon.

Enfin on a compté six généraux tués, six blessés et deux représentants du peuple, MM. Dornés et Charbonnel, tués.

VII

RÉACTION A OUTRANCE. — ÉLECTION DE LOUIS-NAPOLÉON

La république démocratique a cessé d'exister, une république parlementaire, aveuglée par un esprit de réaction féroce, lui a succédé. Elle insulte les vaincus qu'elle traite de « forcenés armés pour le massacre et le pillage. » Elle a établi l'état de siège; elle ferme les clubs, abolit la liberté de la presse et exige des journaux un cautionnement de 24,000 francs.

Le dernier numéro du journal de Lamennais a paru avec cette déclaration :

« Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or pour avoir le droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches, silence au pauvre! »

L'Assemblée vote ensuite à la presque unanimité des voix le décret de transportation.

D'autre part, le chef du pouvoir exécutif suspendait un grand nombre de journaux et retenait onze jours au secret, pour *publications imprudentes*, M. de Girardin, qui devait s'en venger aux élections présidentielles.

Exécutif et législatif rivalisaient de zèle tyrannique. MM. Louis Blanc et Caussidière furent incriminés et livrés à la justice. Les noms de socialisme et de liberté étaient en exécration. On n'avait de culte que pour la force et un système de compression universel que l'on appelait l'ordre. Le parti de l'ordre avait pour chef M. Thiers; cependant, malgré lui et grâce à Marrast et à Lamartine, l'Assemblée repoussa la division du pouvoir législatif en deux chambres et vota l'unité du pouvoir législatif et sa délégation à une chambre unique.

Vint ensuite la discussion au sujet de la constitution du pouvoir exécutif. Le plus grand nombre souhaitait, à défaut d'un roi, un président qui fût le plus roi possible; les démocrates, qui ne voulaient pas de président, étaient en très faible minorité. M. Martin (de Strasbourg) tout en acceptant un président, demandait, qu'il fût nommé par l'Assemblée, de crainte que l'élu du suffrage universel ne fût plus qu'un roi.

Enfin M. Grévy proposa la nomination par l'Assemblée *d'un président du conseil élu pour un temps illimité et toujours révocable*. Il s'attacha à démontrer que le pouvoir exécutif, tel qu'on allait le constituer, n'était pas un pouvoir républicain, et qu'un président nommé par le suffrage universel serait plus puissant que l'Assemblée, *plus formidable qu'un roi*. Il rappela les élections de l'an x.

« Êtes-vous bien sûrs, s'écria-t-il, que dans cette série de personnages qui se succèdent tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre? »

« Êtes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer? Et si cet ambitieux est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné en France, s'il n'a jamais expressément renoncé à ce qu'il appelle ses droits, si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise

où la misère et la déception le livrent à ceux qui masquent sous des promesses leurs projets contre sa liberté, répondrez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République ? »

Chose étrange et déplorable, Lamartine, jusque-là si logique et si prévoyant, parla en faveur du pouvoir exécutif élu par le suffrage universel. « Le peuple s'abandonne lui-même, dit-il, et déserte la cause de la liberté et du progrès pour courir après quelque victoire. » Et il conclut : « Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est*. Que Dieu et le peuple prononcent ! »

Et par 627 voix contre 130, l'Assemblée vota que le président de la République serait élu pour quatre ans par le suffrage universel.

A partir de ce moment, l'Assemblée cessa d'exister dans les préoccupations publiques, qui se tournèrent toutes vers l'élection du futur président. Elle abolit la peine de mort et l'esclavage, elle fit une constitution plus démocratique qu'on ne pouvait l'espérer, mais on sentait que l'avenir ne lui appartenait plus.

L'avenir dépendrait du président. Ses candidats ne manquaient point : Lamartine, Ledru-Rollin, Cavaignac, Louis-Napoléon...

Cette dernière candidature prenait des proportions menaçantes. Elle ralliait tous ceux qui ne voulaient plus de la politique de Lamartine et de Ledru-Rollin, tous les vaincus qui voyaient dans Cavaignac un bourreau, tous ceux qui cherchaient un homme nouveau, et enfin ce parti considérable à qui la Restauration avait fait regretter l'Empire, et qui n'avait jamais aimé le gouvernement parlementaire. L'armée allait s'y joindre bientôt.

L'hostilité contre le gouvernement était entretenue par le fonctionnement des conseils de guerre, tribunaux d'exception où, au lendemain de la bataille, les vainqueurs jugeaient les vaincus, sans contrôle et sans appel.

Sur 11,057 accusés, 6,600, après un examen sommaire, furent remis en liberté.

Mais des faits singuliers se produisirent au sein d'un conseil de guerre qui siégeait aux Tuileries. Un chef d'escadron nommé Constantin fut arrêté dans ses fonctions de rapporteur et convaincu d'avoir pris part lui-même à l'insurrection.

Un ouvrier qu'il interrogeait le reconnut et lui exprima sa surprise.

— Mais, lui dit-il, rappelez-vous donc que vous deviez être notre ministre de la guerre !

En même temps, la classe ouvrière demeurait toujours sous la menace proférée par l'ex-ministre Marie : « Nous vous forcerons bien à partir. »

Dans sa terreur aveugle, la réaction semblait vouloir décimer la classe ouvrière ou l'exporter loin de Paris. On avait décidé que 20,000 ouvriers libres seraient envoyés en Algérie. Le premier convoi partit le 3 septembre.

Un abîme se creusait donc de plus en plus entre la république bourgeoise et le prolétariat.

Nous arrivons ainsi au ministère Dufaure. L'intrigue présidentielle allait toujours son train.

Le congrès de la presse départementale avait décidé de soutenir l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte.

Celui-ci qui venait d'être élu dans cinq départements, s'était décidé à rentrer, mais il vivait retiré dans une maison de campagne à Auteuil, où il attirait à lui les hommes influents de tous les partis. Après avoir flatté les espérances des socialistes, L. Blanc, Cabet, Proudhon, et sans les négliger encore, il s'attachait à plaire aux hommes de la droite, légitimistes et ultramontains, s'effaçant modestement devant leur haute expérience, leur empruntant leurs lumières, se gardant d'effaroucher leurs prétentions, si bien que ceux-ci, le croyant très inférieur à ce qu'il était en réalité, espérèrent trouver en lui un instrument et inclinèrent en sa faveur. De Falloux, qui plus tard devait condamner le 2 décembre, servit d'entremetteur au parti clérical.

Thiers resta quelque temps indécis. Tantôt il disait : — Cette élection serait une honte. — Et tantôt ricanait : « Eh ! eh ! pourquoi pas ? » Dans les derniers jours, il se décida tout à fait en faveur du parti bonapartiste et conseilla à ses amis de voter pour le prince. Il était avant tout pour le succès et la raison du plus fort.

Après avoir tant conspiré, Louis Bonaparte n'avait donc plus qu'à laisser les passions et les intérêts égoïstes de tous les partis conspirer en sa faveur.

Enfin le 10 décembre approche, c'est la date fixée pour l'élection du président. Le peuple, maître de ses destinées, va prononcer.

« Le principe de liberté, qui a été la force des classes bourgeoises, tant qu'elles ont eu une révolution politique à faire, s'éclipse momentanément ; le principe d'égalité, au nom duquel la masse populaire veut à son tour accomplir la révolution sociale, l'emporte. » (D. Stern.)

La bourgeoisie donne 1,500,000 voix au général Cavaignac ; le peuple donne à Louis-Napoléon Bonaparte cinq millions de suffrages.

Rappelons les résultats du scrutin :

Votants : 7,326,348.

Louis Napoléon.	5,448,107 voix.
Cavaignac	1,463,289 —
Ledru-Rollin.	370,119 —
Raspail.	36,920 —
Lamartine.	7,910 —

Ce furent les départements les plus socialistes qui donnèrent le plus de voix à Louis-Napoléon : la Creuse, Saône-et-Loire, la Haute-Vienne, l'Isère, la Drôme.

VIII

LA PRÉSIDENTE. — DERNIÈRE ÉTAPE DU PRÉTENDANT DE L'ÉLYSÉE
AUX TUILERIES.

Il ne restait plus au prince Louis-Napoléon Bonaparte qu'à prêter serment de fidélité à la République ; c'était la moindre des choses. En politique comme en amour, les serments ne sont que de solennels mensonges.

L'Assemblée constituante assigna pour résidence au président de la République le palais de l'Élysée. Ce palais, où Napoléon signa sa seconde abdication, devait servir de berceau au second Empire. Sous la Restauration il faisait partie de l'apanage du duc de Berry. Rentré dans le domaine de l'État en 1830, il était resté sans emploi jusqu'à l'élection du président.

Personne ne se méprit sur la signification et la portée de cet événement.

Le prince-président, entouré d'honneurs royaux, fut un roi. Le vœu d'Odilon Barrot, en 1830, était exaucé. Nous avons une monarchie entourée d'institutions républicaines, que durant l'année 1850, l'Assemblée devait s'appliquer à modifier.

Les réactionnaires de l'Assemblée législative sont loin cependant d'être tous favorables à l'Empire. Le président rencontre chez certains d'entre eux des opposants acharnés. Celui dont ils ont espéré se faire un instrument leur échappe et reste leur maître. Ils maudissent le suffrage universel et poussent la fureur jusqu'à le mutiler. La loi du 31 mai, soutenue par M. Dufaure, est le suicide de l'Assemblée.

Le président bénéficiait de toute l'impopularité du parlement et gardait un silence ou dédaigneux ou désapprobateur qui permettait toujours à ses partisans, de parler du bonheur réservé à la France, du jour où il serait *libre*, où il serait le maître...

La République n'existait plus qu'en droit; depuis juin 1848 elle n'avait fait que décliner; cependant nier son droit était encore une entreprise difficile et pleine de périls. Le président laissait donc acclamer l'Empire dans l'armée ou par des bandes à sa solde, telles que la société du 10 décembre — que l'on appela les *décembrailleurs*, mais garda le masque jusqu'au dernier moment.

Lorsque, le 12 novembre 1850, à l'occasion d'un message impatientement attendu, il dut parler, il le fit en redoublant d'hypocrisie.

Il importe de bien connaître le conspirateur et le prétendant pour apprécier à son juste mérite l'empereur; que le lecteur ne s'impatiente donc point des *longueurs* de notre récit, elles sont nécessaires et calculées. Tous les portraits de cet homme sont plus ou moins faux. On ne peut le connaître que par ses actes, ses paroles, ses écrits; et il est, sans contredit, le personnage le plus curieux, le plus intéressant qui se soit offert dans ce long défilé des maîtres des Tuileries.

Voici donc avec quelle prudence cet homme, qui déjà se sentait si fort par le soutien de l'opinion, par les faiblesses de l'Assemblée, par sa haute situation, croyait nécessaire de garder le masque:

« J'ai souvent déclaré que je considérais comme de grands coupables ceux qui, par ambition personnelle, compromettraient le peu de stabilité que nous garantit la constitution..... Les ennemis seuls de la tranquillité publique ont pu dénaturer les plus simples démarches qui naissent de ma position.

« La règle invariable de ma vie politique sera, dans toutes les circonstances, de faire mon devoir, rien que mon devoir.

« Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la revision de notre loi fondamentale. Si la constitution renferme des vices et

des dangers, vous êtes libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées...

« L'incertitude de l'avenir fait naître, je le sais, bien des appréhensions en réveillant bien des espérances. Sachons tous faire à la patrie le sacrifice de ces espérances, et ne nous occupons que de ses intérêts. Si dans cette session vous votez la revision de la constitution, une Constituante viendra refaire nos lois fondamentales et régler le sort du pouvoir exécutif. Si vous ne la votez pas, le peuple, en 1852, manifesterá solennellement l'expression de sa volonté nouvelle. Mais quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence qui décident du sort d'une grande nation.

..... « Ce qui me préoccupe surtout, soyez-en persuadés, ce n'est pas de savoir qui gouvernera la France en 1852, c'est d'employer le temps dont je dispose de manière que la transition, quelle qu'elle soit, se fasse sans agitation et sans trouble.

..... « Je vous ai loyalement ouvert mon cœur, vous répondrez à ma franchise par votre confiance, à mes bonnes intentions par votre concours, et Dieu fera le reste. »

Ces serments de fidélité à la constitution excitaient l'admiration de ceux qui avaient foi en l'Empire et couvraient le prétendant vis-à-vis de l'Assemblée royaliste et républicaine.

Celle-ci s'endormait confiante dans son défenseur, le commandant de l'armée de Paris, Changarnier, lorsqu'au mois de janvier 1851 le général fut destitué de ses fonctions. Grand émoi!... Mais la mesure prise par le président était parfaitement légale.

Ce fut alors *seulement* que M. Thiers prononça l'oracle fameux : *L'Empire est fait.*

On comprend que l'Assemblée, le 10 février, par 396 voix contre 294 refusât la demande de 1,800,000 francs de crédit en faveur du président.

Ce supplément lui était cependant bien nécessaire, ainsi que nous allons tâcher de l'expliquer dans le chapitre suivant.

IX

SITUATION PÉCUNIAIRE DU PRÉSIDENT. — UN MOT DE GÉNIE. — PRÉPARATIFS DU COUP D'ÉTAT.

Nous savons depuis longtemps que Louis Bonaparte était prodigue. Dès 1848 sa fortune particulière était fort compromise. Il empruntait au marquis Pallavicino la somme de 324,000 francs sur ses domaines situés dans les États romains près de Civita-Neva. Deux lettres de novembre et décembre 1850 attes-



Colonel, êtes vous assez fort ?

tent qu'il demanda des délais pour le paiement de cette somme, qui ne fut remboursée qu'en février 1851¹.

Sur les mêmes domaines, il avait emprunté à madame de Beauregard (miss Howard) un million². A ce premier emprunt s'étaient ajoutés d'autres s'élevant à 6 millions.

Miss Howard qui avait été la maîtresse du prince (et dont nous aurons à re-

1. *Papiers et Correspondances de la famille impériale*, t. I, pp. 203 et suivantes.

2. *Idem*, pp. 171, 172, 173.

parler) avait engagé sa fortune particulière pour la réussite du coup d'État et avait eu plusieurs fois à payer les dettes du prétendant. Elle ne fut remboursée que très difficilement en 1855.

Le 26 avril 1851 Louis Bonaparte avait emprunté 500,000 francs au maréchal Narvaëz, duc de Valence¹. Cette somme fut remboursée six mois après le coup d'État.

En 1850 il était tellement gêné qu'il refusa à un ancien officier de l'Empire, nommé Bézuchet, les frais de publication d'une lettre de propagande.

— Cela coûtera cher », avait répondu le prince au zélé Bézuchet.

— Prince, repartit ce dernier, je ne viens pas vous faire dépenser de l'argent, c'est moi qui fais tout cela, et, Dieu aidant, nous réussirons².

En 1851 il avait des billets en souffrance chez tous les banquiers, chez Montaut, entre autres. Le docteur Véron, dans ses *Mémoires*, raconte qu'au moment où l'aide de camp Fleury allait remplir en Afrique une mission de confiance, quatre traites de dix mille francs chacune, fournies par le président de la République, furent refusées chez un banquier célèbre qui était loin cependant de lui être hostile.

Il en était arrivé enfin aux plus tristes expédients, achetant à crédit pour revendre à vil prix les marchandises livrées : diamants, bijoux, soieries, dentelles, vins, céréales.

Ces embarras financiers faillirent avancer l'heure du coup d'État. D'après M. Mayer, historien bonapartiste, il était décidé depuis le commencement de l'année. Mais pourquoi hésitait-on ?...

« Composé comme il l'était encore, l'état-major général, — les généraux seuls étaient à craindre, — n'offrait peut-être pas d'assez complètes garanties, car les plus âgés pouvaient manquer d'audace et la grande majorité des plus jeunes figuraient dans le parlement. Une idée tout impériale triompha de cette alternative, et M. de Persigny, cet ardent chevalier du napoléonisme, se voua avec enthousiasme à la réalisation de ce mot de génie négligemment jeté par le président, et dont l'expédition de Kabylie peut expliquer aujourd'hui la profondeur et la portée :

« — Si nous faisons des généraux ?...

« La graine n'en manquait pas. Un des plus brillants officiers de notre cavalerie, le brave et sympathique commandant Fleury, fut chargé d'apprécier les courages, d'évoquer les dévouements, de certifier les espérances. Sa mission ne fut ni longue ni pénible ; généraux de division ou de brigade, colonels, lieutenants-colonels, aucun de ceux à qui son entraîante parole peignit les dangers du pays n'avait besoin d'être convaincu. Tous avaient une égale horreur du parlementarisme et du socialisme...

« C'est ainsi que les cadets devinrent les aînés, et que le cadre de l'armée active s'habitua aux noms de Saint-Arnaud, de Cotte, d'Espinasse, Marulaz, Ro-

1. *Papiers et correspondance*, t. II, p. 3.

2. *Idem*, t. I, p. 09.

chefort, Féray, Allonville. de Lourmel, Herbillon, Dulac, Forey, Courtigis, Canrobert et quelques autres¹. »

On donna donc à Saint-Arnaud l'occasion de se couvrir de gloire en Kabylie afin d'avoir le droit d'en faire un ministre de la guerre². Et le docteur Véron rapporte que M. Fleury vint le prier de ne pas marchander les éloges à Saint-Arnaud dans le *Constitutionnel*.

Outre les généraux que l'on allait fabriquer en Afrique pour le besoin de la cause, le président pouvait, à Paris, compter sur beaucoup d'autres. Déjà Magnan était nommé commandant en chef.

Pendant la prorogation de l'Assemblée, il courut des bruits de coup d'État, mais le président n'aurait pas voulu laisser aux représentants la facilité de se réunir en province, et d'autre part il comptait achever de les dépopulariser en leur faisant refuser l'abrogation de la loi du 31 mai.

Il entra dans ses plans de rendre au peuple le suffrage universel, malgré l'opinion de Carlier qui s'obstinait à y voir un danger.

Ainsi qu'il l'avait prévu, l'Assemblée refusa l'abrogation de cette loi funeste et acheva de perdre le peu de popularité qui lui restait. Mais si le président avait son plan, la droite, la majorité royaliste, avait aussi le sien. Ses intentions étaient de mettre en accusation le président dès que le complot du pouvoir exécutif contre l'Assemblée se serait dévoilé par quelque acte formel. Elle devait ensuite élever à la présidence de l'Assemblée un représentant énergique tel que Changarnier; puis user du droit de réquisition directe et entourer l'Assemblée de forces suffisantes pour faire échec à toute tentative de résistance du président. Elle comptait sur Bedeau, Lamoricière, etc. Enfin elle procéderait à la révision de la constitution dans le sens favorable à une restauration monarchique.

D'ailleurs républicains et royalistes parlaient très haut d'envoyer le président à Vincennes.

Les questeurs de l'Assemblée, MM. Baze, général Leflô et Panat, proposèrent alors le décret suivant :

« Sera promulgué comme loi, mis à l'ordre de l'armée et affiché dans les casernes, l'article 6 du décret du 11 mai 1848 dans les termes ci-après :

Article unique. Le président de l'Assemblée nationale est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée.

« A cet effet, il a le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire.

« Ses réquisitions peuvent être adressées directement à tous les officiers commandants ou fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempérer immédiatement sous les peines portées par la loi. »

La discussion en fut fixée au 17 novembre.

Si elle eût obtenu la majorité, de l'aveu de tous les écrivains bonapartistes, le président était prêt à marcher contre l'Assemblée.

1. P. Mayer, *Histoire du Deux décembre*.

2. Bélouins, *Histoire d'un coup d'État*.

La proposition fut appuyée par Charras, qui dénonça le danger, non du côté de la droite royaliste, mais du côté de l'Élysée.

Michel (de Bourges) la combattit en disant que le peuple veillait contre les conspirateurs.

Jules Favre dit : De deux choses l'une, ou vous croyez que le pouvoir exécutif conspire : accusez-le. Ou vous feignez de croire qu'il conspire, et c'est que vous conspirez vous-mêmes : voilà pourquoi je ne vote pas avec vous.

Saint-Arnaud, ayant pris à son tour la parole, souleva une tempête. Il sortit de la salle et, rencontrant de Maupas, lui dit en riant :

— On fait trop de bruit dans cette maison, je vais chercher la garde.

Et il y allait comme il le disait.

Mais la proposition fut repoussée.

« Ce résultat rompit tous les préparatifs de résistance. — Cela vaut peut-être mieux », dit le prince prêt à monter à cheval ; et son visage reprit aussitôt sa sérénité habituelle.

X

LE COUP D'ÉTAT. — LES COMPLICES DU PRÉSIDENT, DE MORNÏ, SAINT-ARNAUD, MAUPAS

« Pour faire un coup d'Etat il ne faut point songer à prendre des rosiers. »

On peut douter que Louis-Napoléon ait tenu ce propos, mais on conviendra qu'il n'offense point la vérité, quand on voit les collaborateurs que se choisit le président.

C'étaient Persigny, de Morny, Fleury, Saint-Arnaud et de Maupas.

Persigny, nous le connaissons ; du moins dans la première partie de son existence, jusqu'au coup d'État.

De Morny, en 1851, n'avait aucune notoriété politique. Il était né le 26 avril 1811 et était le frère adultérin de Louis-Napoléon. La reine Hortense lui avait trouvé un père et une mère chez des Auvergnats de qualité, qu'elle avait obligés, sans en faire des ingrats, le comte et la comtesse de Morny.

Dans cette famille improvisée il avait même trouvé une grand'mère, M^{me} de Souza. Il dut à cette dernière femme d'esprit, lettrée, sa première éducation. En sortant du collège il entra à l'école d'état-major, et de là sortit officier d'un régiment de lanciers qui partait pour l'Afrique. Il fit avec distinction la campagne de Constantine. Mais il donna sa démission en 1838, et, rentré dans le Puy-de-Dôme, y établit une sucrerie afin d'acquérir une certaine importance départementale qui lui permit d'être député. Il y parvint avec l'appui du ministère. Son rôle à la chambre fut assez effacé. Causeur spirituel et séduisant, il n'était pas orateur. En politique, il n'avait foi que dans le succès et la force. C'était un viveur de la *haute vie*, sans âme, froid, railleur et sceptique, qui se dérobaux

1. Granier de Cassagnac, *Histoire de la chute de Louis-Philippe*.

passions comme au ridicule, mais avait tous les vices d'un grand seigneur de l'ancien régime. Joueur, il réparait à la Bourse les pertes qu'il faisait au lansquenet, et, pour jouer à coup sûr, se réglait sur les avis de M^{me} Lehon.

Cette dame riche, belle, et bien posée, était la maîtresse du duc d'Orléans, au grand déplaisir de la reine Amélie. Quelques familiers des Tuileries, pour être agréables à la reine, cherchèrent au jeune prince un rival qui, par ses assiduités, provoquât une rupture. Ils jetèrent les yeux sur M. de Morny. Celui-ci, en effet, supplanta le duc et fut largement récompensé par l'amour d'une femme charmante, que ses relations avec les gens de cour et les diplomates tenaient au courant de tout ce qui pouvait influencer sur les fonds publics.

Devenu riche, il se montra ingrat; mais, livré à ses propres inspirations, il connut les revers et revint prudemment à sa maîtresse.

M^{me} Lehon l'enchaîna par ses bienfaits. Elle lui fit construire, non loin de son hôtel aux Champs-Élysées, un élégant rez-de-chaussée que le public appela la *niche à Fidèle*.

Les succès de Louis-Napoléon le convertirent à l'impérialisme. Il se rapprocha de lui et devint son ami le plus éclairé. Dès 1849, il disait à un représentant :

— Tout ceci finira par un coup d'État, et c'est moi qui le ferai. Quand vous me verrez arriver au ministère, vous pourrez dire : « C'est maintenant. »

Passons au général Leroy de Saint-Arnaud.

« Cet officier, dit E. Ténot, avait eu une carrière très accidentée. Pour diverses raisons nous serons très sobre de détails à ce sujet. »

Ces raisons, qui commandaient le silence, en 1868, à l'historien du 2 décembre, n'existent plus aujourd'hui. Son inconduite, son indécatesse, l'avaient fait renvoyer des gardes du corps et rayer des cadres de l'armée sous Louis-Philippe. Il avait fait depuis tous les métiers, et, las enfin de la vie de bohème, était rentré dans l'armée d'Afrique.

Intelligent et brave, il eut un avancement rapide et, en 1848, il commandait, comme général de brigade, les forces qui gardaient la préfecture de police. Non seulement il se laissa chasser par les insurgés, mais il abandonna 1,200 gardes municipaux. Il ne dut son salut personnel qu'au dévouement de quelques citoyens qui l'arrachèrent à la foule furieuse et le conduisirent près de Garnier-Pagès.

Tels étaient les états de service du général de brigade dont Fleury avait décidé de faire le général du coup d'État. Nous aurons, plus loin, à raconter de lui d'autres exploits que ceux de Kabylie. C'en est assez pour prouver qu'il n'était pas une *rosière*.

Magnan non plus n'était pas un candidat présentable au prix de vertu, bien que ce général eût dans sa vie une belle page.

Lisons d'abord celle-ci.

Lors de la tentative de Boulogne, il commandait à Lille. Le prince chargea un de ses affidés, le commandant Messonant, de lui remettre la lettre suivante :

« Mon cher commandant, il est de la plus grande nécessité que vous voyiez

tout de suite le général en question ; vous savez que c'est un homme d'exécution et sur lequel on peut compter, un homme que j'ai noté pour être un jour maréchal de France. Vous lui offrirez 400,000 francs de ma part, et vous lui demanderez chez quel banquier, ou chez quel notaire il veut que je lui fasse compter 300,000 francs, dans le cas où il perdrait son commandement. »

Cette offre à brûle-pourpoint surprit le général Magnan qui répondit à l'entremetteur avec indignation. « Le parti du prince, lui dit-il, *est un parti ridicule et perdu.* »

Cette vertueuse résistance était d'autant plus belle qu'elle exigeait de sa part un grand effort. C'était un viveur et un panier percé, sans scrupules et sans vergogne. A Lille, il était repoussé de la bonne compagnie, et la population le détestait. A Paris, criblé de dettes, il n'échappait à la prison de Clichy que grâce à ses bonnes relations avec un chef des gardes du commerce. Brutal, grossier, il avait tous les vices d'un soudard, mais, comme Louis-Bonaparte le savait, toutes l'audace et l'énergie d'un homme d'action. A la veille du coup d'État ce vieux sanglier déjà apprivoisé toucha 500,000 francs.

On lui donna plus tard le grand-cordon. C'est, dit-on alors, un héritage de famille. Son grand-père avait été concierge rue de la Chaussée d'Antin. Pour en finir avec ce personnage il mourut, comme il avait vécu, et pour tout héritage laissa 800,000 francs de dettes.

Venons enfin à de Maupas, destiné à remplacer Carlier à la préfecture de police.

C'était le gendre du colonel Vaudrey, complice de Louis-Bonaparte à Strasbourg.

Par exception, il était le seul à l'Élysée qui n'attendit point après les largesses du président. Il fut un des premiers confidents de celui-ci.

Tels étaient les héros qui s'apprêtaient à sauver la société.

Avec le concours du préfet de police, du ministre de la guerre et du commandant en chef de l'armée de Paris, le coup d'État présentait moins de difficultés que ne l'ont dit ses panégyristes.

Les principales mesures auxquelles on s'arrêta furent celles-ci :

1° Arrestation nocturne des représentants et des généraux dont l'influence était redoutable.

2° Occupation nocturne du Palais-Bourbon et des points stratégiques de la ville.

3° Impression et publication des décrets et proclamations. Saisie des journaux.

L'exécution de ces opérations fut fixée à cinq heures du matin ; l'heure où Paris sommeille.

XI

LA NUIT DU 1^{ER} AU 2 DÉCEMBRE.

L'anniversaire d'Austerlitz avait été choisi pour cette trahison.

La veille, le président reçut, comme d'habitude, à l'Élysée. La foule était considérable.

« Le prince, dit M. de Cassagnac, se montra à ses hôtes avec le calme inaltérable de son esprit et l'aménité ordinaire de ses manières. L'observateur le plus attentif n'eût découvert ni sur son front un nuage ni dans ses paroles une préoccupation. »

Le docteur Véron, dans ses *Mémoires*, raconte l'incident suivant :

« Le prince, étant adossé à une cheminée, fit signe à M. Veyra, colonel d'état-major de la garde nationale, d'approcher, et lui dit, assez bas pour n'être entendu que de lui :

« — Colonel, êtes-vous assez fort pour ne rien laisser voir d'une vive émotion sur votre visage ?

« — Prince, je le crois.

« — Eh bien, c'est pour cette nuit !... Pouvez-vous m'affirmer que demain on ne battra pas le rappel ?

« — Oui, prince, si j'ai assez de monde pour porter mes ordres.

« — Voyez Saint-Arnaud.

« Il faut, ajouta Louis-Napoléon, que vous couchiez ce soir à l'état-major.

« — Mais si l'on me voyait passer la nuit sur un fauteuil à l'état-major, cela étonnerait.

« — Vous avez raison. Soyez-y à six heures du matin, vous serez averti : *Qu'aucun garde national ne sorte en uniforme.* — Allez. — Non, pas encore; vous auriez l'air de vous retirer par mon ordre.

« Le prince s'éloigna, et le colonel alla saluer des personnes de sa connaissance, sans qu'on pût se douter qu'il venait de recevoir une si terrible confidence. »

Pour empêcher de battre le rappel, M. Veyra fit crever les caisses des tambours.

Pendant cette soirée, de Morny affecta de se montrer au théâtre de l'Opéra-Comique dans une loge d'avant-scène, où chacun put le voir très élégant et saluant d'un geste cordial tous ses amis. Le docteur Véron ajoute que, pendant un entr'acte, de Morny se montra dans la loge de M^{me} Liadières, où furent échangées les paroles suivantes :

— Monsieur de Morny, dit-elle, on disait, tantôt, que le président de la République va balayer la Chambre. Que ferez-vous ?

— Madame, répondit M. de Morny, s'il y a un coup de balai, je tâcherai de me mettre du côté du manche.

« Avec un peu d'attention, mais ils étaient bien loin de songer au péril qui les menaçait, le général Cavaignac et le général de Lamoricière, assis dans une loge à côté, auraient entendu la question de M^{me} Liadières et la réponse de M. de Morny. »

Vers onze heures, de Morny rejoignit le président à l'Élysée. Les invités étaient partis, il ne restait que Saint-Arnaud, de Maupas et Mocquart, chef du cabinet du président et son ami.

Bonaparte appela un de ses aides de camp, M. de Bréville, l'initia en peu de mots à l'attentat de la nuit et le chargea de porter à l'Imprimerie nationale les manuscrits des décrets et proclamations.

Sur la liasse de ces papiers il avait écrit le mot *Rubicon*.

Ce mot était aussi la légende du dessin du *Charivari* de ce jour. On y voyait le président au milieu du fleuve, en danger de se noyer, tandis que des quais le public s'amusaient de ses efforts désespérés.

Soit dit en passant, le tort des journaux républicains était de s'obstiner à représenter cet habile aventurier comme un idiot, un abruti qu'on ne pouvait prendre au sérieux. Cette charge périodique est toujours d'un déplorable effet.

Au moment où M. de Breville arrivait à l'imprimerie, elle venait d'être occupée sans bruit par une compagnie de gendarmerie. La consigne donnée aux soldats était fort simple : Fusiller tout ce qui tenterait de sortir, ou de s'approcher d'une fenêtre.

Le directeur, M. de Saint-Georges, fit découper la copie de telle façon que les ouvriers ne pussent comprendre ce qu'ils composaient.

Les imprimés, tirés à un grand nombre d'exemplaires, furent transportés à la préfecture de police vers cinq heures du matin.

Pendant la nuit le président signa le décret qui nommait de Morny au ministère de l'intérieur et un ordre destiné au général Magnan.

A quatre heures, le ministre de la guerre, Saint-Arnaud, et le préfet de police, de Maupas, étaient à leurs postes respectifs.

Ce dernier fit distribuer les paquets d'imprimés aux afficheurs habituels, qui, escortés de sergents de ville, se répandirent pour couvrir les murs de Paris d'affiches dont ils ignoraient le texte. Cette besogne était terminée à six heures et demie; en même temps s'étaient opérées les arrestations. Les personnes à arrêter étaient au nombre de soixante-dix-huit, dont seize représentants.

« Les unes et les autres, dit Granier de Cassagnac, étaient surveillées et comme gardées à vue par des agents invisibles, et pas un de ces agents ne soupçonnait le but de sa mission réelle ayant tous reçu des missions diverses et imaginaires.

« Les huit cents sergents de ville et les brigades de sûreté avaient été consignés à la préfecture de police, le 1^{er} décembre à onze heures du soir, sous le prétexte de présence à Paris de réfugiés de Londres.

« A trois heures et demie du matin, le 2, les officiers de paix et les quarante commissaires de police étaient convoqués à domicile. A quatre heures et demie, tout le monde était arrivé et placé par petits groupes dans des pièces séparées, afin d'éviter les questions.

« A cinq heures tous les commissaires descendirent, un à un, dans le cabinet du préfet et reçurent de sa bouche la confiance pleine et entière de la vérité avec les indications, les instruments et les ordres nécessaires. Les hommes avaient été choisis et appropriés avec un soin spécial au genre d'opération qui leur était confié, et tous partirent pleins de zèle et d'ardeur, résolus d'accomplir leur devoir à tout prix. Aucun n'a failli à sa promesse. ¹ »

Les mandats d'arrêt, préparés à l'avance, portaient tous l'accusation de

1. G. de Cassagnac, *Récit complet et authentique*.



Mort de Baudin.

« complot contre la sûreté de l'État et de détention d'armes de guerre. » Les représentants à arrêter étaient : les généraux Cavaignac, Bedeau, Lamoricière, Changarnier ; les officiers supérieurs : Leflò et Charras ; MM. Thiers, Baze Beaune, Cholat, Lagrange, Merat, Greppo, Nadard, Valentin et Roger (du Nord)

Les arrestations de Thiers et de Cavaignac s'accomplirent sans incidents curieux. Il n'en fut pas de même de celles de Changarnier, de Lamoricière, de Bedeau et de Charras.

Changarnier demeurait rue du Faubourg-Saint-Honoré. 3. Le concierge refusant

d'ouvrir aux agents, quelques-uns restèrent à parlementer avec lui, tandis que le commissaire et quelques hommes pénétraient dans la maison par un magasin d'épicerie qui tenait un côté du rez-de-chaussée, et s'élançaient dans l'escalier. Sur le palier du premier, ils rencontrèrent le domestique du général, une clef à la main; ils la lui arrachèrent : c'était celle de l'appartement. En entrant le commissaire trouva le général nu-pieds, en chemise, mais déjà un pistolet à la main. On se précipita sur lui, on le désarma et quelques instants après, il était jeté dans une voiture et conduit à Mazas, sous escorte de gardes républicains à cheval.

Lamoricière fut surpris de même dans sa chambre à coucher. Lorsque le fiacre qui l'emmenait à Mazas passa devant la porte de la Légion d'honneur, le général voulut appeler les soldats et passa la tête à la portière, mais le commissaire le saisit violemment et le rejeta en arrière, en même temps, tirant un bâillon de sa poche, il lui déclara que, s'il faisait une nouvelle tentative, il se verrait forcé de le traiter avec la dernière rigueur.

M. E. Ténot rapporte ainsi l'arrestation de Bedeau, dont était chargé le commissaire Hubault jeune :

« M. Hubault jeune sonna. Le domestique du général, qui alla ouvrir, crut reconnaître M. Valette, secrétaire de la présidence de l'Assemblée, et se dirigea vers la chambre à coucher en annonçant M. Valette. Le commissaire se précipita sur ses pas, suivi de cinq ou six agents, pénétra jusqu'au lit du général, à peine éveillé et lui dit :

— Je suis commissaire de police; je viens vous arrêter.

— J'en doute. Vous ignorez probablement que je suis représentant du peuple; la constitution me couvre; vous ne pouvez pas m'arrêter, ce serait un crime.

— Je sais qui vous êtes, mais j'ai un mandat, et j'ignore s'il n'y a pas flagrant délit.

— Oui, flagrant délit de sommeil; mais dites-moi votre nom.

— Je suis Hubault jeune, commissaire de police.

— Je connais votre nom, il a été honorablement cité plusieurs fois; mais, puisque vous êtes magistrat, votre devoir est de faire respecter la loi, et non de la violer. M'arrêter serait un attentat.

Hubault lut alors le mandat d'arrêt signé de Maupas. Le général Bedeau, entendant parler de complot, de détention d'armes de guerre, invita M. Hubault à mettre les scellés sur ses papiers.

Le commissaire refusa et somma le général de se lever sans faire de résistance.

— Je suis en force, ajouta-t-il.

— Si j'avais voulu résister, répondit M. Bedeau, je sais jouer ma vie, et la vôtre ne serait plus à vous. Faites sortir ces gens, je vais m'habiller.

« Le général s'habilla avec une lenteur désespérante; il voulait gagner du temps, arriver jusqu'au jour. Le bruit de son arrestation se répandant dans le quartier, il espérait être délivré par la population. Quand il fut enfin vêtu, il s'adossa contre la cheminée et dit avec un calme parfait au commissaire.

— Je vous ai averti du privilège constitutionnel qui me couvre; j'ai essayé

de vous faire comprendre la portée du crime que vous commettez; maintenant allez jusqu'au bout, si vous voulez, faites entrer vos hommes, je ne sortirai d'ici que si l'on m'en arrache :

M. Hubault jeune appela ses agents et leur commanda de saisir le général.

— Voyons, leur dit M. Bedeau, osez-vous arracher d'ici, comme un malfaiteur, le général Bedeau vice-président de l'Assemblée nationale ?

Les agents hésitèrent. M. Hubault jeune leur donna l'exemple; il prit le général au collet; les agents se ruèrent alors sur le vice-président et le traînèrent, malgré sa résistance, jusqu'à la voiture qui l'attendait à la porte. Le général criait avec force :

— A la trahison ! Je suis le vice-président de l'Assemblée nationale !

Quelques passants s'étaient arrêtés. Le général les aperçoit; il se nomme et crie avec une énergie nouvelle :

— A la trahison ! je suis le général Bedeau ! A l'aide, citoyens ! On arrête le vice-président de l'Assemblée nationale !

« Déjà les passants s'étaient groupés, des citoyens accouraient dans l'intention de prêter main-forte au général, lorsqu'une nuée de sergents de ville débouchèrent, l'épée à la main, de la rue du Bac, et dispersa les groupes.

« La voiture où l'on avait jeté le général partit au galop, garnie de sergents de ville. »

Charras, qui ne croyait pas au coup d'État, avait déchargé ses pistolets :

— Si vous étiez venu quelques jours plus tôt, dit-il au commissaire, je vous aurais brûlé la cervelle.

MM. Baze et Leflô logeaient au Palais Bourbon. Les arrêter et occuper le palais était un coup de main périlleux. Le colonel du 42^e de ligne, Espinasse, s'en chargea. Un bataillon de son régiment était de garde depuis la veille, et placé sous les ordres du lieutenant-colonel Niol.

Vers deux heures du matin, le capitaine adjudant-major fut mandé dehors par Espinasse. Cela parut singulier au chef de bataillon, qui en faisant sa ronde remarqua des allées et venues extraordinaires. Il voulut prévenir M. Niol, mais ne put d'abord trouver son logement; il le découvrit enfin vers cinq heures et fit part de ses inquiétudes au commandant militaire qui se leva.

Mais déjà l'adjudant-major avait ouvert la porte de la rue de l'Université au colonel Espinasse, et celui-ci pénétrait dans le palais avec deux bataillons de son régiment.

Le commandant de garde se trouve sur son passage en sortant de chez M. Niol.

— Mon colonel, que venez-vous faire ici ?

— Prendre le commandement et exécuter les ordres du prince.

— Ah ! vous me déshonorez, colonel ! s'écria le loyal officier en arrachant ses épaulettes et en brisant son épée.

Mais Espinasse passa outre et, guidé par un agent, pénétra chez le lieutenant-colonel Niol.

Comme il entrait, celui-ci cherchait ses vêtements. On s'empara d'abord de son épée.

— Ah! vous faites bien. dit-il, j'allais vous la passer au travers du corps.

En même temps que le colonel Espinasse arrêta M. Niol et faisait occuper par ses bataillons toutes les issues du palais, les commissaires et leurs agents pénétraient chez les questeurs.

M. Baze, réveillé en sursaut, cria à la trahison; sa femme, demi-nue, ouvrit une fenêtre pour appeler à l'aide, mais les agents usèrent de la violence. Après une résistance opiniâtre, M. Baze fut traîné en chemise au poste de la rue de Bourgogne, où on lui apporta ses vêtements.

Leflô se défendit avec la même énergie. Quand les malfaiteurs entrèrent, il dormait; mais son enfant, petit garçon de huit ans, s'éveilla et, croyant que l'on avait quelque communication importante à faire à son père, conduisit le commissaire dans la chambre à coucher du général.

Celui-ci sautait du lit; mais on ne lui laissa pas le temps de se mettre en état de résister. Il s'habilla et suivit le commissaire. Au bas de l'escalier, il rencontra Espinasse qu'il traita comme il le méritait et fut enfin amené à Mazas.

Cependant, avant de monter en voiture, il dit en s'adressant à un officier du 42^e :

— Quoi! vous, un vieux soldat, vous consentiriez à vous rendre complice d'une trahison, à porter la main sur vos chefs!

— Allez, lui répondit celui-ci, nous avons assez des généraux avocats et des avocats généraux.

Tandis que les derniers fiacres de la police roulaient vers Mazas, les troupes, — 25,000 hommes d'infanterie et 6,000 cavaliers, — occupaient les Champs-Élysées, la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, et les abords du Palais-Bourbon.

XII

LA JOURNÉE DU 2 DÉCEMBRE. — RÉSISTANCE PARLEMENTAIRE. — ATTITUDE DE LA POPULATION PARISIENNE

Il tombait une pluie fine et froide derrière laquelle le soleil d'Austerlitz s'abstenait de briller. Le sommeil de Paris n'avait pas été troublé et, entre sept et huit heures, les boutiquiers en ouvrant leurs volets, les ouvriers et les employés en se rendant à leur ouvrage aperçurent quatre grandes affiches blanches fraîchement posées.

Qu'est-ce? qu'y a-t-il?... De petits groupes se formaient devant ces affiches, chacun lisait et s'éloignait sans oser se permettre un mot de commentaire.

Quelques-uns cependant dirent comme le représentant Lagrange : — C'est bien joué.

Les affiches disaient :

L'Assemblée est dissoute. Le suffrage universel est rétabli. Le président n'a

qu'un but, maintenir la République contre les factions monarchiques qui la menacent.

Ce dernier mensonge trouvait bien peu de crédules, mais généralement dans le peuple on était satisfait d'être vengé de l'Assemblée. Thiers, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière étaient coffrés...

— Tant mieux ! Ils nous ont assez fusillés et déportés.

— Mais la Constitution violée ?

— Eh ! ce n'était plus une vierge, depuis longtemps.

— Mais la République...

— Quelle république ?...

La bourgeoisie libérale appréciait autrement le coup d'État. Elle entrevoyait le despotisme militaire dans toute sa brutalité et, après un premier moment de stupéfaction, n'attendit pas jusqu'au soir pour protester. « Mais comme il n'entre pas dans les habitudes de la bourgeoisie parisienne de lutter à force ouverte, tant que la population ouvrière n'a pas donné le signal de la résistance matérielle, les colères de la classe moyenne s'exhalèrent en protestations verbales, en cris de : Vive la constitution ! vive la République ! genre de résistance peu redoutable. » (E. Tenot.)

Cependant le président de la chambre, que l'on avait dédaigné d'arrêter, M. Dupin, avait eu le courage étonnant de convoquer à domicile les représentants. Ceux-ci n'avaient pas attendu son avis pour se réunir, la gauche chez M. Yvan, la droite chez M. Daru. On avait même rédigé un décret de déchéance contre le président et convoqué, pour le juger, la haute cour de justice. Il semblait que l'on pouvait s'avancer plus loin encore sans danger et, de la maison de M. Daru, située rue de Lille, se hasarder jusqu'au Palais-Bourbon. Mais cet espoir fut cruellement déçu ; les soldats d'Espinasse croisèrent la baïonnette contre leurs représentants dont plusieurs furent maltraités et contusionnés.

Plus heureux qu'eux cependant, trente ou quarante de leurs collègues s'étaient introduits furtivement, par une petite porte, avec des allures de société secrète, dans la salle des séances. Là, eux aussi, avaient rédigé et signé un décret de déchéance, quand de Morny, averti de leur réunion, ordonna de les chasser. Un commandant de gendarmerie se présenta dans la salle pour exécuter cet ordre. Les députés protestèrent. Le gendarme n'en tint compte et les expulsa par la force. M. Dupin survint. Ses collègues l'engagèrent à parler. Tremblant, il balbutia quelques paroles qui lui valurent d'un soldat cette réplique aussi brutale que juste :

— Ça, c'est pour la farce !

Enfin, rappelé par ses collègues au sentiment de sa dignité, M. Dupin répondit :

— Nous avons le droit, c'est évident ; mais ces messieurs ont la force. Il n'y a qu'à nous en aller.

Et il prit la porte.

Enfin, vers onze heures du matin tous les membres de la réunion Daru s'assemblèrent à la mairie du X^e, en ce temps-là près de la Croix-Rouge. On a

conservé le procès-verbal de cette séance, où les représentants se montrèrent très dignes et très courageux. Ils étaient au nombre de deux cent vingt-deux.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici ce document *in extenso*.

Vers midi, tandis que l'Assemblée délibère, un bataillon de chasseurs vient occuper la mairie. Tour à tour un sergent, un lieutenant, un commandant enfin viennent sommer les représentants de se retirer. On leur répond par la lecture de l'article 68 de la constitution, et on les invite à lui obéir.

Ils n'ont qu'une réponse : Nous avons des ordres, nous devons les faire exécuter. Nous ne connaissons que l'obéissance à nos chefs.

Viennent ensuite deux commissaires de police qui s'expriment d'abord avec une grande modération. Lecture de l'article 68 leur est donnée; mais comme les soldats, ils n'obéissent qu'aux ordres de leurs chefs. Enfin l'un d'eux exhibe un ordre de M. Magnan.

Ce général en chef prescrit « de laisser sortir de la mairie les représentants qui s'y trouvent et qui n'opposeraient aucune résistance. Quant à ceux qui ne voudraient point obtempérer à cette injonction, ils seront arrêtés immédiatement et conduits, avec tous les égards possibles, à la prison de Mazas. »

A cette lecture et de toutes parts : — Tous à Mazas !

Émile Leroux : Oui, oui ! Allons-y à pied.

Le général Oudinot, que l'Assemblée a chargé de sa défense, somme le lieutenant des chasseurs de lui obéir et de se retirer avec ses hommes.

L'officier : Non. Et voici pourquoi; j'ai reçu de mes chefs des ordres et je les exécute.

De toutes parts : A Mazas ! A Mazas !

L'officier : Au nom des ordres du pouvoir exécutif, nous vous sommons de vous dissoudre à l'instant même.

Voix nombreuses : Non, non; il n'y a pas de pouvoir exécutif. Employez la force !

Plusieurs chasseurs et un troisième commissaire accompagné de ses agents pénètrent dans la salle. Les gens de police saisissent le bureau et emmènent les généraux Oudinot et Tamisier. Plusieurs représentants subissent le même sort.

Le général Forey survient.

On lui rappelle la constitution. Il répond qu'il ne connaît que les ordres du pouvoir exécutif.

Tous les représentants : — Qu'on nous emmène ! qu'on nous emmène à Mazas.

Les portes de la mairie s'ouvrent; plusieurs gardes nationaux saluent le départ des représentants par le cri de : Vive la constitution ! vive l'Assemblée ! vive la République !

L'Assemblée prisonnière est acheminée sur la caserne du quai d'Orsay.

Pendant que s'accomplissait cet événement, les républicains (véritables) tenaient plusieurs réunions, l'une dans les bureaux du journal *la Révolution*, l'autre dans les bureaux du *Siècle*, et parvenaient à imprimer de nombreux appels aux armes, ainsi que l'arrêt de la haute cour de justice, prononcé dans une réunion tenue au palais dans une salle de la Cour de cassation.

De même que la plupart des membres de la réunion de la mairie, si heureux de s'abriter sous le manteau déchiré de cette République qu'ils n'avaient cessé de trahir, — les membres de la haute cour conservèrent leurs sièges après le coup d'État et s'empressèrent d'aller aux Tuileries prêter serment de fidélité, à celui qu'ils venaient de condamner.

Dans la soirée du 2 décembre, une réunion importante de quelques membres de l'extrême gauche eut lieu chez M. Frédéric Cournet. Elle n'était pas nombreuse, elle se composait de MM. Lafont, Hugo, Carnot, Jules Favre, Michel (de Bourges), Madier de Montjau, Schœleher, de Flotte; mais, dans une maison voisine, délibéraient également d'autres représentants républicains. Ces citoyens décidèrent que le lendemain matin ils se transporteraient dans les quartiers populeux et commenceraient les barricades. Ils prirent rendez-vous à la salle Roysin, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

L'aspect de Paris, dans la soirée, était celui d'une effervescence extrême. La bourgeoisie des quartiers riches et la jeunesse stationnaient surtout sur les boulevards en proférant des menaces contre les auteurs du coup d'État, et en criant : *Vive la République.*

Cette protestation se prolongea jusqu'à minuit.

XIII

LE 3 DÉCEMBRE. — LES REPRÉSENTANTS EN OMNIBUS QUI NE VEULENT PAS ÊTRE DÉLIVRÉS ET LES REPRÉSENTANTS QUI VEULENT VAINCRE OU MOURIR. — BAUDIN.

Le 3 parut au *Moniteur* la liste des membres d'une commission, dite consultative, contenant les noms des députés qui avaient jusqu'alors soutenu la politique de l'Élysée, mais dont on n'avait pas eu le temps de demander l'adhésion.

« C'était, dit le docteur Véron, la liste des candidats aux places, au pouvoir, aux honneurs. Quelques-uns, après avoir sollicité la veille d'être inscrits sur cette liste, écrivaient le lendemain au ministre pour que leur nom en fût rayé, puis redemandaient qu'il y fût rétabli, suivant les nouvelles et les agitations de la journée. »

Quelques lettres de refus de ces agioteurs de la fortune politique furent publiées, entre autres, celle de Léon Faucher, réactionnaire enragé, qui trouva qu'on lui manquait de respect!

Encore doit-on laisser aux gens le temps de retourner leur habit!...

Mais les vainqueurs de nuit tremblent le jour. Ils ont peur du silence qui se fait autour d'eux. Au ministère de l'intérieur, à la préfecture, ils redoutent quelque explosion soudaine. De Morny cependant garde tout son sang-froid. Il blâme l'emploi des patrouilles qui ne servent à rien et fatiguent les troupes. « Pas d'escarmouches, dit-il, laissez les insurgés s'engager sérieusement pour

qu'on puisse les écraser. Le plan des émeutiers est de fatiguer les troupes pour en avoir bon marché le troisième jour. En faisant coucher la troupe chez les particuliers, elle se repose, et elle intimide tout le quartier. On me paraît suivre les vieux errements. Les vivres sont indignement servis. On pille les vivres. — Il n'y a qu'avec une abstention entière, en cernant un quartier et le prenant par la famine, ou en l'envahissant par la terreur, qu'on fera cesser la guerre civile. » (Dépêches au général Magnan.)

Vers huit heures du matin quelques représentants se dirigèrent vers la salle Roysin.

Nous citons plus autorisé que nous ¹ :

« Les ouvriers du faubourg stationnaient en groupes nombreux sur le devant de leurs portes.

« Les représentants leur adressèrent, sans grand succès, de vives exhortations :

« — Quoi ! disaient-ils, vous ne faites rien ? Qu'attendez-vous ? Est-ce donc l'Empire que vous voulez ?

« — Non, non, répondaient la plupart des ouvriers. Mais pourquoi nous battre ? On nous rend le suffrage universel !... Et puis, que pourrions-nous faire ? On nous a désarmés depuis juin ; il n'y a pas un fusil dans tout le faubourg. »

Quelques-uns, mais en petit nombre promettaient d'agir.

Un incident peu connu vint sur ces entrefaites glacer le peu de dispositions au combat, que les représentants républicains rencontraient dans le faubourg.

Neuf ou dix omnibus, chargés de représentants arrêtés la veille, à la mairie du X^e arrondissement, passèrent sous l'escorte de quelques lanciers. On transférait ces prisonniers de la caserne du quai d'Orsay à Vincennes.

— Ce sont des représentants qu'on emmène, crièrent quelques voix ; délivrons-les !

On sait combien sont subits les entraînements des foules populaires. Un mouvement se fit dans les groupes. Quelques hommes intrépides s'élançèrent. Le premier omnibus fut arrêté. Le représentant Malardier et Frédéric Cournet étaient au nombre de ceux qui s'étaient jetés à la tête des chevaux.

Aussitôt ils virent se pencher aux portières des représentants ; — c'étaient certainement des membres de la droite, — qui, la tête effarée, supplièrent le peuple *de ne pas les délivrer*.

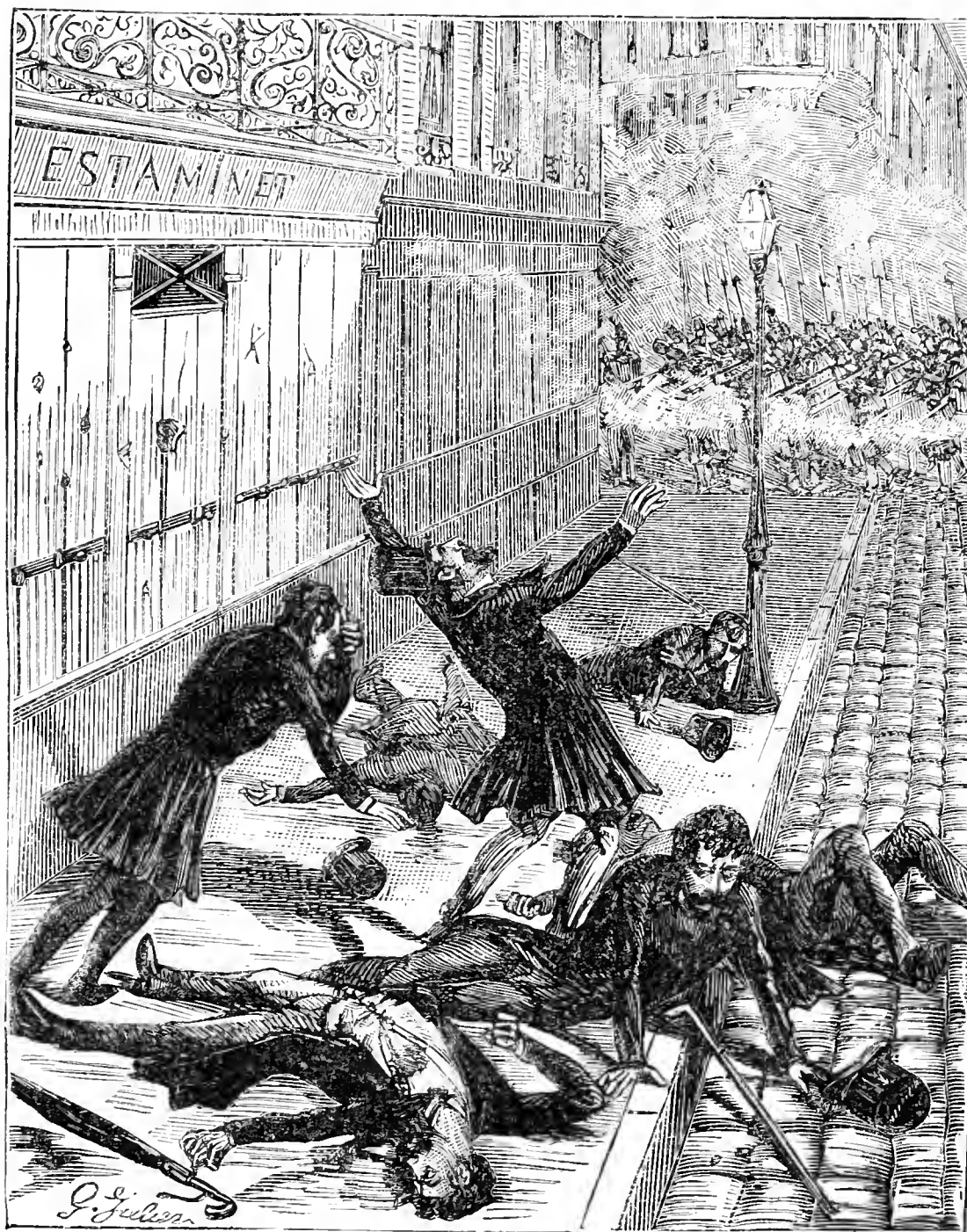
La foule indignée fit selon leur désir.

— Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire avec ces gens-là ! dit à Cournet l'un des hommes du peuple, qui s'était jeté avec le plus d'ardeur à la tête des chevaux.

Cet incident extraordinaire au premier abord ne surprendra pas le lecteur qui se souvient des cris poussés la veille à la mairie du x^e arrondissement : « A Mazas ! Qu'on nous emmène tous à Mazas ! »

En somme ces gens-là avaient plus peur du peuple que du prince. Il faut avoir le courage de la vérité et reconnaître que depuis juin la République était morte.

1. E. Tenot. Paris en décembre 1851.



Des soldats tiraient sur le premier venu.

Les républicains ne pouvaient plus combattre que pour sauver l'honneur de leur drapeau.

Vers neuf heures les représentants de la montagne et une vingtaine de leurs amis sortirent de la salle Roysin. Une centaine d'ouvriers se joignirent à eux.

Ils se dirigèrent vers le coin de la rue Cotte et de la rue Sainte-Marguerite. Là une charrette, deux petites voitures et un omnibus furent renversés pour servir de barricade. C'était insuffisant pour combattre, c'était assez pour protester et se faire tuer.

Les républicains ne possédaient que trois fusils. Ils sommèrent les soldats des

postes de la rue de Montreuil et du Marché-Noir de leur livrer leurs armes, et ces hommes se laissèrent désarmer sans résistance.

Ce succès fit croire à Esquiros et à Madier de Montjau à la possibilité d'une résistance sérieuse. Ils partirent pour établir une seconde barricade à l'extrémité du faubourg.

Vers neuf heures et demie, trois compagnies de ligne qui occupaient la Bastille remontèrent lentement la rue du Faubourg Saint-Antoine, sous le commandement du capitaine Pujol. A la vue de la ligne, la plupart des hommes de la barricade, où l'on n'avait que vingt-deux fusils, se retirèrent; les représentants montèrent sur les voitures renversées. C'étaient MM. Baudin, Brellier, Bruckner, de Flotte, Dulac, Maigue, Malardier et Schœleher. Ils firent signe aux soldats de s'arrêter; le capitaine répondit par un signe négatif. Alors sept des représentants descendirent et s'avancèrent vers la troupe. Ils étaient sans armes, en écharpes, sur une seule ligne.

Les soldats s'arrêtèrent spontanément. M. Schœleher leur dit :

— Nous sommes représentants du peuple; au nom de la constitution nous réclamons votre concours pour faire respecter la loi du pays. Venez à nous, ce sera votre gloire.

— Taisez-vous, répondit le capitaine; je ne veux pas vous entendre. J'obéis à mes chefs, j'ai des ordres; retirez-vous, ou je fais tirer.

— Vous pouvez nous tuer, nous ne reculerons pas. Vive la République! Vive la constitution!

L'officier lit apprêter les armes et commanda : « En avant ! »

Plusieurs représentants prêts à recevoir la mort se découvrirent en poussant le cri de : Vive la République!

Mais neuf rangs de soldats passèrent, en les évitant, pour s'emparer de la barricade. Ils les suivirent, les adjurant de nouveau de se joindre à eux. Les soldats impatientés les repoussèrent en les menaçant de leurs baïonnettes. Un fourrier coucha en joue M. Bruckner, mais presque aussitôt releva son arme et la déchargea en l'air.

Malheureusement l'un des républicains restés sur la barricade crut sans doute que l'on fusillait ses collègues et fit feu. Un soldat tomba mortellement frappé, et le premier rang de la colonne répondit par une décharge générale.

Deux républicains qui se trouvaient debout sur une des voitures tombèrent foudroyés. L'un était le représentant Baudin; l'autre un jeune ouvrier qui, un fusil à la main, se tenait près de lui. Le nom de ce dernier est resté inconnu. M. Recin l'emporta mourant dans une maison voisine.

Après avoir relevé le corps de Baudin, qui fut porté à la morgue, la troupe franchit la barricade et poursuivit sa marche, sans se douter que ses victimes étaient des héros.

Héros... le mot n'est pas trop grand surtout pour Baudin.

C'était de son sang généreux que devait naître la République!

S'il l'avait pressenti, avec quelle joie il serait mort! — Au contraire, quand il s'offrit aux balles, une cruelle amertume noyait son cœur, et il désespérait du

salut du peuple qu'il avait aimé. Ce brave médecin qui soignait les pauvres comme des frères, cet honnête et courageux esprit qui n'avait d'autre ambition que de servir le peuple, ce représentant qui ne savait peut-être pas se battre, mais qui savait mourir!

Il est tombé entre deux républiques, à l'une sauvant l'honneur, à l'autre léguant comme un germe puissant le sang de son martyr. Gloire à lui!...

Au moment où les soldats marchaient sur la barricade, Baudin faisait appel à un groupe d'ouvriers. Un d'eux lui dit :

— Est-ce que vous croyez que nous voulons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs par jour?

— Restez là encore un instant, mon ami, répliqua Baudin avec un sourire amer, et vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs.

Chose étrange, les sept représentants qui s'étaient avancés au-devant des soldats n'avaient pas vu tomber leur ami et étaient demeurés seuls au milieu de la rue. Ils se séparèrent par groupes et continuèrent à parcourir le faubourg en appelant aux armes.

Leur appel trouva peu d'écho.

« On nous saluait des portes et des fenêtres, dit Schœlcher. On répétait avec nous : Vive la République! mais rien de plus. Il fallut bien nous avouer que le peuple ne voulait pas se remuer; son parti était pris. »

Nous ne nous attarderons pas à énumérer les barricades ébauchées çà et là dans le courant de la journée. Nous nous bornerons à constater que, vers le soir, les boulevards étaient le théâtre de manifestations bruyantes et que la cavalerie dut dissiper des attroupements.

On afficha, entre autres *avis officiels*, une proclamation où Saint-Arnaud, tout en recommandant aux Parisiens de se tenir tranquilles, déclarait que tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, serait fusillé.

Cet arrêt de mort fut exécuté le soir même rues Greneta, Beaubourg et Transnonain. Là une barricade, défendue par une centaine de républicains, fut prise entre deux feux, et ses défenseurs (quatre-vingts environ) passés par les armes.

Comme il faut toujours qu'aux drames les plus sombres se mêle quelque scène drolatique, à l'heure où l'on massacrait rue Transnonain, une réunion était tenue chez M. Landrin par Garnier-Pagès, Marie, de Girardin et le prince Jérôme Bonaparte. On y rédigeait une protestation énergique que la future altesse impériale signait avec enthousiasme!

XIV

LA JOURNÉE DU 4. — ÉCRASEMENT DE LA RÉSISTANCE. — MASSACRE DU BOULEVARD MONTMARTRE.

Magnan mit à profit les conseils de Morny : Laisser faire et concentrer les troupes pour écraser la résistance d'un seul coup.

Et de Maupas fit afficher un avertissement aux habitants de Paris, qui ne le cédait pas en violence à celui donné la veille par Saint-Arnaud.

Les violateurs de la constitution se servaient des lois pour garrotter la République. Les lois répressives sont des revolvers dont la société s'arme pour se protéger et qui peuvent être tournés contre elle. Maupas dit :

« En vertu de l'état de siège *décrété* ;

« Usant des pouvoirs qu'il nous donne ;

« Nous préfet de police, arrêtons :

« Article 1^{er}. — La circulation est interdite à toute voiture publique ou bourgeoise. Il n'y aura d'exception qu'en faveur de celles qui servent à l'alimentation de Paris et au transport des matériaux.

« *Le stationnement des piétons sur la voie publique et la formation des groupes seront, SANS SOMMATIONS, DISPERSÉS PAR LA FORCE.*

« *Que les citoyens paisibles restent à leur logis.*

« *Il y aurait péril sérieux à contrevenir aux dispositions arrêtées.* »

Après cela, on ne pourra pas dire qu'on vous a pris en traître!... En définitive on ne saurait le blâmer de la part de gens décidés à s'emparer du pouvoir comme des coupeurs de route à arrêter une diligence. L'avis ne s'adressait pas aux belligérants, mais aux badauds que l'imprudence pouvait attirer sur le champ de bataille.

L'insurrection prenait des proportions redoutables. Elle se concentrait entre les boulevards et les quais. Cette concentration même, en circonscrivant l'action dans un espace relativement étroit, était sa perte.

Il y eut bien quelques essais de barricades sur la rive gauche, mais leur diversion n'était pas suffisante.

Le 4 à une heure, de Maupas, dans une dépêche à de Morny, lui dit : « Laisser grossir maintenant serait un acte de haute imprudence. Voilà le moment de frapper un coup décisif. Il faut le bruit et l'effet du canon, et il les faut tout de suite. »

Cependant combien de républicains comptait-on derrière les barricades?

Environ 1,200, disent les historiens.

Et quelles étaient les forces prêtes à marcher contre eux? Environ 35,000 hommes.

— Maintenant qu'un régiment hésite ou qu'une légion sorte, disait M. Jules Favre, et Louis-Napoléon est perdu.

Ces choses-là se disent dans l'émotion du moment, mais aujourd'hui, — pièces en mains, — on en reconnaît l'illusion.

Les troupes, entourées de tous les soins matériels¹, pleines de mépris pour

1. « Les vins, les mets leur ont été prodigués » dit le *Moniteur* du 6, on les a fait boire et manger copieusement. Le président leur a fait distribuer 50,000 fr. le fond de sa bourse, (CASSAGNAC.)

une république dans laquelle elles n'ont jamais vu que le chaos, ne voient dans les insurgés qu'une poignée d'insensés avec lesquels il faut en finir promptement.

Elles voient les bourgeois crier, piétiner sur place et se cacher; le peuple indifférent, l'Assemblée en omnibus, pourquoi hésiteraient-elles?...

Quelques barricades furent défendues comme des forteresses. Celle de la rue Saint-Denis fut bombardée avec une batterie d'obusiers et repoussa plusieurs assauts. La troupe, sur différents points, subit des pertes sérieuses. Vingt jeunes gens, rue Phélippeaux, arrêterent quelque temps un régiment de ligne et périrent jusqu'au dernier. — Rue de Rambuteau, une barricade solide, défendue par une centaine de révolutionnaires éprouvés, tint pendant près d'une heure contre un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie.

En même temps, les maisons des quais de la rive gauche étaient en partie occupées par les républicains. La fusillade s'engageait aux environs de la préfecture, et de Maupas, mieux taillé pour être un préfet de police qu'un héros, commençait à trembler. La détresse des dépêches échangées par lui avec l'impassible de Morny est trop amusante pour être passée sous silence.

LE PRÉFET AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Jeudi, 4 décembre.

« Barricades rue Dauphine; je suis cerné. Prévenez le général Sarboul. Je suis sans force; c'est à n'y rien comprendre. »

Jeudi, 4 décembre.

« On dit que le 12^e dragons arrive de Saint-Germain avec le comte de Chambord dans ses rangs comme soldat.

« J'y crois peu. »

RÉPONSE

« Et moi je n'y crois pas. »

LE PRÉFET AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Jeudi, 4 décembre.

« Rassemblements sur le Pont-Neuf; quais de fusils ou quai des Fleurs; masses compactes aux environs de la préfecture de police. On tire par une grille. Que faire? »

RÉPONSE DE M. DE MORNY.

« Répondez en tirant par votre grille. »

LE PRÉFET AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

« Mon devoir exige qu'on me rende mes canons et bataillons. Est-ce le général Magnan qui refuse de les rendre ? »

Jeudi, 4 décembre.

« Je suis rassuré pour le quart d'heure ; l'émeute de la rue Saint-Martin est écrasée. mais je ne le suis pas pour la préfecture de police sur laquelle se replieront les insurgés après la défaite. »

On dit que de Morny finit par lui télégraphier : « Fichez-moi la paix. »

La peur de Maupas rappelle assez bien celle de Panurge pendant la tempête, appelant à son aide frère Jean, son père spirituel : « Je naie, je naie, mon ami ; c'est faict de moi, mon père spirituel ; mon ami, c'en est faict. »

Les vingt ou trente jeunes gens qui mettaient ainsi la préfecture en alarmes par quelques coups de feu tirés hors de portée ne se doutaient guère qu'ils fussent si redoutés.

Laissons la comédie, revenons au drame et parlons d'abord de l'événement capital de l'après-midi, le massacre des boulevards.

Depuis deux heures de l'après-midi, la brigade du général Reybell, défilait et stationnait sur les boulevards, depuis la rue de la Paix jusqu'à la porte Saint-Denis. Une foule de curieux était sur les trottoirs, aux fenêtres, aux balcons.

La brigade de Bourgan tirait sur la barricade de la porte Saint-Denis, la prenait et poursuivait sa marche vers le Château-d'Eau.

A la même heure une partie de la brigade Cotte bombardait la barricade de la rue Saint-Denis ; le reste de la brigade occupait le boulevard Bonne-Nouvelle. Après elle, la brigade Canrobert se tenait sur les boulevards Poissonnière et Montmartre ; ensuite venaient, sur le boulevard des Italiens, les gendarmes mobiles à pied et enfin la cavalerie Reybell.

Il ne s'était manifesté depuis une heure entre ces troupes et les curieux qui bordaient les trottoirs aucun acte d'hostilité.

Vers deux heures et demie, près du coin du faubourg Montmartre, à la montée du boulevard Poissonnière, des conducteurs d'artillerie, par une fausse manœuvre, brisèrent l'avant-train d'une pièce. Il y eut des rires dans la foule, et un ouvrier s'écria : « Vous voyez bien qu'ils sont souls ! »

Ils n'étaient certainement pas à jeun mais ils étaient surtout surexcités par cette foule de spectateurs gouailleurs et hostiles et par trois journées d'un service ennuyeux et irritant. Ils étaient énervés et inquiets aussi de la canonnade engagée à leur tête de colonne et des murailles humaines qui les enserraient.

Un officier anglais, le capitaine *Jesse*, se trouvait en ce moment avec sa femme au balcon d'un hôtel qui fait le coin de la rue Montmartre et du boulevard. Il a rapporté ce qui suit ¹ :

1. En présence de tant de récits contradictoires sur l'événement le plus discuté, nous choisissons le récit de ce gentleman, comme nous offrant le plus de garanties d'impartialité. Il a été publié dans le *Times* et l'*Annual Registrar*.

« Tout à coup, dit-il, pendant que je regardais attentivement avec une lorgnette les troupes placées au loin, vers l'est, sur le boulevard Bonne-Nouvelle, *quelques coups de feu furent tirés près de la tête de la colonne*, qui me paraissait compter trois mille hommes environ.

« La fusillade s'étendit dans l'espace de quelques secondes, et après avoir été suspendue un instant excessivement court, descendit le boulevard, comme une lame de flamme ondulante.

« Mais les décharges étaient si régulières au début que la pensée me vint que c'étaient des salves de mousqueterie tirées en réjouissance de la prise de quelque barricade, ou bien le signal donné à quelque autre division. Ce n'est que lorsque la fusillade arriva à 50 mètres environ de la place où j'étais, que je reconnus le son perçant de la cartouche à balle. Mais alors même j'en pouvais croire à peine le témoignage de mes oreilles, *car mes yeux n'apercevaient pas d'ennemis* sur lesquels on pût faire feu. Je continuai à regarder jusqu'à ce que la compagnie placée au-dessous de moi apprêtât ses armes ; un *vagabond*, plus vif que les autres, — un vrai gamin sans favoris ni moustaches, — m'avait déjà couché en joue.

« A l'instant même, je poussai ma femme, qui venait de faire un pas en arrière, contre le massif, entre les deux fenêtres, et une balle frappa le plafond directement au-dessus de nos têtes. Une seconde plus tard je fis coucher ma femme sur le parquet, une autre seconde encore toute une décharge de mousqueterie frappa la façade de notre maison. Une balle brisa la glace placée au-dessus de la cheminée, une autre le globe de la pendule ; toutes les vitres furent cassées, à l'exception d'une seule ; les rideaux et les châssis des fenêtres furent percés...

« Quelques minutes après la première décharge, des canons furent braqués et tirés contre la maison de M. Sallandrouze, cinq maisons à notre droite.

« L'objet et l'explication de tout cela était une complète énigme pour tous les habitants de l'hôtel, Français ou étrangers. Les uns supposaient que l'armée avait pris parti pour les rouges ; les autres suggéraient l'idée qu'on avait dû tirer sur les soldats de quelques maisons du boulevard ; ce ne pouvait être cependant de la nôtre, ni d'aucune autre du boulevard Montmartre, *car je l'aurais certainement vu du balcon*. En outre, si cela eût été vrai, les soldats, disposés comme ils l'étaient, n'auraient pas attendu pour riposter que la tête de colonne, placée à 800 mètres de distance, eût commencé le feu. *Je pense que cette fusillade a dû être le résultat d'une panique.*

« Comme je l'ai déjà dit, les soldats firent décharges sur décharges, pendant un quart d'heure, sans qu'il leur eût été aucunement riposté. »

M. Ténot dit : « Des coups de feu sont tirés vers la tête de colonne, boulevard Bonne-Nouvelle ; les premiers pelotons ripostent, criblant de balles les fenêtres ; la masse est frappée comme d'une commotion électrique. Plus de doute pour les soldats, — c'est la guerre des croisées qui commence ! Et peloton par peloton, ils font feu, les uns après les autres, sur les groupes qui stationnent sur les spectateurs des balcons et des fenêtres, criblant de balles ces ennemis imaginaires !

« Vainement la plupart des officiers, — ceci a été constaté pour un grand

nombre, — essayent-ils d'arrêter cet entraînement. Pendant un quart d'heure, c'est un véritable ouragan de feu et de plomb, depuis le boulevard Bonne-Nouvelle jusqu'à celui des Italiens.

« Nous avons ouï raconter aussi, mais nous ne saurions garantir le fait, qu'un officier d'artillerie se jeta à la bouche de l'obusier qui bombardait la maison Sallandrouze, pour arrêter cette canonnade insensée. »

« Les soldats du général Cotte, dit M. Mauduit, électrisés par la fusillade qui les entoure, ouvrent aussi le feu, mais à l'aventure, et le continuent pendant huit ou dix minutes, malgré les efforts du général et de ses aides de camp pour arrêter une consommation inutile de munitions, et qui ne pouvait faire que des victimes innocentes. »

Il faut donc conclure que ces soldats furent pris de ce que chez les bœufs on appelle le *tournis*.

Nulle scène d'horreur n'égala jamais celle que présentèrent les trottoirs des boulevards. Cette foule compacte fusillée tout à coup à bout portant, mourant, se tordant sous les balles, voulant fuir et succombant, heurtant désespérément les portes qui s'étaient fermées sur elle. Les blessés piétinés par le sauve-qui-peut ; des femmes, des enfants roulant dans le sang, sous la trombe de projectiles qui brisait jusqu'aux arbres.

Ce n'est pas tout. Là ne s'arrêta pas la folie ou la rage des soldats.

Ils pénétrèrent dans plusieurs maisons en enfonçant les portes, sous prétexte de perquisitions, notamment au café de Paris, à la Maison d'Or, chez Tortoni, à l'hôtel de Castille, chez Dussautoy, au café du Grand-Balcon. Chez un libraire ils tuèrent un commis, et le patron, homme inoffensif, obligé de se défendre, fut criblé de blessures.

Enfin, longtemps après ce massacre, toujours sous l'empire du même vertige sanguinaire, des soldats tiraient sur le premier venu qui s'offrait à portée de leurs coups.

Il y eut même de ces misérables qui assassinèrent... car peut-on qualifier autrement le meurtre de ce malheureux garçon pâtissier qui passait en tenue de travail, un plateau sur la tête, sur le boulevard Poissonnière, et qui fut ajusté et tué ? Tous les écrivains, même bonapartistes, attestent les meurtres isolés de la soirée.

Nous nous arrêterons là, avec le regret de ne pouvoir donner tous les détails de cette odieuse et lamentable journée où la catastrophe se mêle au crime, et la folie à l'assassinat. Elle plongea Paris dans une stupeur douloureuse. Bien que le nombre de ses victimes fût bien inférieur à plusieurs des grandes insurrections que nous avons racontées, cependant elle garda dans le souvenir du peuple parisien un caractère à part d'indéfinissable horreur.

Pendant ces trois jours, l'armée perdit environ 200 hommes ; elle avait fait environ 400 victimes. — Le *Moniteur* dit 380 ; mais on n'a pu les compter toutes ; beaucoup de blessés sont morts chez eux.

Le 5 décembre, 360 cadavres ont été reçus au cimetière Montmartre. On les enterra assez peu profondément, et l'on se contenta de couvrir leurs visages d'un



Entrée de Napoléon III à Paris, 1^{er} décembre 1852.

peu de paille, afin de permettre aux familles de reconnaître les leurs. La plupart en effet furent reconnus. Parmi eux se trouvait Baudin.

XV

LE LENDEMAIN DE LA VICTOIRE.

Louis-Napoléon, malgré tout son flegme, sa foi dans sa mission et son étoile, avait passé un vilain quart d'heure à l'Élysée. Les détonations du boulevard

Montmartre lui faisaient déjà entrevoir rouge de sang la première marche du trône de ses rêves.

L'Empire, comme l'enfer, a peut-être été pavé de bonnes intentions. C'est une manière de s'encourager à certaines actions évidemment criminelles, que de leur imaginer un accomplissement peu coûteux au prochain et des résultats qui en effaceront par des bienfaits les traces originelles. Louis-Bonaparte n'était pas sanguinaire, mais il était ambitieux, et cela suffisait pour l'empêcher de reculer devant le sang. Le grondement de l'artillerie et des feux de peloton arrivait jusqu'à l'Élysée... Que se passait-il? Comment la résistance avait-elle pris de telles proportions? Il pouvait croire qu'il l'avait suffisamment énervée depuis 1848. N'avait-il pas pris assez de précautions pour vaincre sans coup férir? D'où provenait ce réveil subit de l'opinion? Il entra dans ses desseins de paraître un sauveur, et le baptême sanglant de son empire en faisait un tyran.

Est-ce de cette heure d'angoisse que data sa résolution de laisser un voile noir sur le coup d'État, de commander le silence sur cet avènement lugubre?

Morny, plus maître de ses impressions, voyant autour de lui ses hommes pâlir, leur disait en riant :

— Eh bien, vous étiez étonnés et inquiets hier de ne pas voir de barricades; nous en avons maintenant... Soyez contents.

Enfin, selon la morale des potentats modernes, la force a primé le droit; Baudin est tué, et Saint-Arnaud triomphe. Voici l'heure écœurante où, traversant sur les pointes de leurs escarpins les flaques rouges des rues, les hommes d'État, les politiques, les conservateurs de leurs places, s'acheminent vers l'Élysée et vont solliciter une livrée neuve.

On ne voit pas parmi eux beaucoup de républicains... on en voit cependant quelques-uns parmi une foule de royalistes.

Il y eut des conversions subites et scandaleuses.

Le 2 décembre, vers minuit, deux représentants du peuple, MM Théodore Bac et Pierre Lefranc, rencontrèrent dans la rue Blanche un ancien journaliste, dont ils eurent peine à modérer l'exaltation et l'emportement. C'était M. de la Guéronnière, jadis collaborateur de M. de Lamartine au journal *le Bien public*; il s'était fait une sorte de réputation par un article intitulé *l'Empire au bâton*, qu'il avait publié dans la *Presse* au moment des exploits de la Société du 10 décembre.

M. de la Guéronnière s'était exprimé dans les termes les plus violents contre l'homme qui avait pris la loi à la gorge et qui menaçait d'étrangler la République. Il avait un frère sous-préfet.

— Je vais, s'écria-t-il, prévenir ses desseins en donnant sa démission.

Ce fanatique du devoir devint tout à coup, sous l'influence du fait heureusement accompli, un des thuriféraires de l'hôte sombre de l'Élysée. Le coup d'État, transformé par une sorte de grâce divine, lui apparut comme une chose nécessaire et légitime¹. »

Parmi les membres de la commission consultative, on avait inscrit un nommé

1. Hamel, *Histoire du second Empire*.

Beaumont, ancien député de la Somme. Il avait appartenu à la gauche avancée, sous Louis-Philippe. « C'était, dit M. Hamel, un homme peu instruit, sans aucune élévation dans les idées, mais qu'on pouvait croire sincère et inébranlable dans ses convictions. La République l'avait compté au nombre de ses plus ardents adhérents; aussi avait-il eu l'honneur d'être envoyé comme commissaire du gouvernement provisoire, par Ledru-Rollin, dans le département de la Somme.

« Fort attaché dans ma jeunesse aux grands principes généraux de la Révolution française, mais n'ayant pas encore de préférence bien arrêtée pour telle ou telle forme de gouvernement, je me rendis chez M. de Beaumont pour connaître son opinion sur les événements du jour. Je trouvai un homme dans un état d'exaltation véritable; il était tout à fait indigné et véritablement inquiet.

— Comprenez-vous, me dit-il, que ce bandit ait osé m'inscrire sur une liste de commission consultative? je vais immédiatement envoyer à l'Élysée pour exiger qu'on efface mon nom. C'est un odieux abus de confiance.

« — Voilà un honnête homme, pensai-je, en prenant congé de lui.

« Quelques jours après je le revis. A son indignation avait succédé une placidité parfaite. Le crime était alors victorieux.

« — Eh bien, lui dis-je, vous avez obtenu satisfaction?

« — Non, me répondit-il, j'ai réfléchi et j'ai préféré attendre. Le prince l'emporte; il vaut mieux le soutenir et l'empêcher de se donner à la réaction.

« J'étais stupéfait¹. »

Ce monsieur est devenu sénateur. Lui aussi voulait sauver la société.

Le 2 décembre M. Fould et M. Rouher priaient instamment le directeur de l'Imprimerie nationale de ne pas maintenir leurs noms sur les documents destinés à la province.

Montalembert applaudit au coup d'État et conseilla de voter en faveur de Louis-Napoléon : « Ce n'est pas, dit-il, approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de France. Ce n'est pas dire que son gouvernement est celui que nous préférons à tout, mais c'est dire simplement que nous préférons un prince qui a fait ses preuves de résolution et d'habileté à ceux qui font aujourd'hui les leurs par le meurtre et le pillage. »

Dès le 5 décembre il devenait clair pour tous les ennemis de la démocratie que la société était sauvée, c'est-à-dire que tous les budgétivores n'avaient qu'à se rallier pour conserver leurs appointements; de tous côtés, de la haute magistrature et du haut clergé, arrivèrent les félicitations et les adhésions.

Le silence se fit sur les morts, et l'on commença à *blaguer* les exilés.

Il était vrai cependant que dans ces trois jours de décembre beaucoup de peur s'était dissimulée sous beaucoup d'audace. Nous voulons dire que les gens du coup d'État s'étaient montrés énergiques à la façon des poltrons qui frappent dans leur égarement jusqu'aux hommes à terre et aux individus les plus inoffensifs. Dès le 5, ils multiplièrent les arrestations et les décrets d'exil et beaucoup de leurs victimes ne méritaient

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

1. Hamel, *Histoire du second Empire*.

Ils firent des irréconciliables de beaucoup qui étaient bonapartistes sans s'en douter, que nous voyons aujourd'hui, après l'Empire, user les vieilles boîtes de Napoléon III, et d'autres qui étaient de l'école politique de M. de Beaumont et n'auraient pas demandé mieux que de se rallier au *prince* pour l'empêcher de se donner complètement à la réaction.

En un mot : combien de réactionnaires, déclarés républicains, parmi les exilés de décembre !

Rigueurs inutiles après des massacres plus odieux et plus inutiles encore, si l'on peut appliquer au mot massacre l'épithète inutile.

Mais où la stupidité égala l'infamie, ce fut dans la proscription et la déportation exercées dans les départements.

Depuis la saisie des papiers des Tuileries, on possède un état complet « des individus qui, après décembre, ont été l'objet de mesures pénales. Il est signé du *ministre secrétaire d'État au département de la police générale, de Maupas*.

Nous y lisons :

« Nombre total des individus arrêtés ou poursuivis en France à l'occasion de l'insurrection de décembre 1851 26,642
 « Nombre des condamnés.. . . . , 15,033.
 « A déduire les individus condamnés par les conseils de guerre et les tribunaux pour délits de droit commun comme assassinats, incendies, vols, etc.

Conseils de guerre.	247
Police correctionnelle	639
Maison de correction.	29
TOTAL.	915

« Nombre total et divisions par catégories des individus condamnés par les commissions mixtes :

	CAYENNE	ALGÉRIE	EXPULSION	INTERNEMENT	TOTAL
	239	9,330	4,515	2,804	14,088
Graciés.	60	3,773	930	1,480	6,243
Contumaces.	5	2,705	»	»	2,710
Décédés.					216

« Chiffre actuel, au 27 janvier 1852, des individus subissant encore, en vertu des condamnations des commissions mixtes, les peines suivantes :

« *Cayenne* : 173. — *Algérie* : — 4,042. — *Expulsion* : 614. — *Internement* : 4,324.
 - Total : 6,153.

« A ce chiffre de 6,153 individus restant aujourd'hui soumis à des peines quelconques, il faut ajouter celui de 5,450 individus soumis à la surveillance, soit par suite de la décision primitive des commissions mixtes, soit comme garantie conservée vis-à-vis d'eux par le gouvernement, à la suite d'une commutation de peine. Le chiffre total des individus subissant réellement aujourd'hui les peines appliquées par les commissions mixtes, à la suite du 2 décembre, est

donc de 6.153. Ce chiffre est destiné à être d'ici à quelques jours diminué dans une proportion considérable, par suite des soumissions qui arrivent chaque jour en masse, soit à l'empereur, soit au ministre de la justice, soit au ministre de la guerre, soit au ministre de la police générale. J'aurais voulu pouvoir donner à Sa Majesté le chiffre exact des soumissions adressées jusqu'à ce jour; j'ai fait de vaines tentatives pour arriver à ce résultat, n'étant point chargé de centraliser ce service. Il est arrivé au seul ministère de la police générale 2,343 demandes en grâce. »

Ainsi, sur six mille condamnés, il y avait déjà dans un seul ministère deux mille trois cents demandes en grâce; cela prouve évidemment que les bonapartistes avaient été absurdes en procédant à de telles razzias.

Les élections donnèrent lieu encore à des arrestations nouvelles. On les prépara à Paris en emplissant les prisons. Il y eut parmi les personnes arrêtées des hommes dont le nom est célèbre, tels que David (d'Angers), le docteur Deville, Pierre Lachambeaudie.

On prodigua l'état de siège et l'on supprima tous les journaux républicains. Ainsi en silence et en bon ordre on arriva au vote du 20 décembre, sorte de plébiscite auquel le coup d'État demandait son amnistie.

Il y eut 1,500,000 abstentions environ dont 75,000 pour Paris, où 133,000 voix à peu près contre 81,000 se prononcèrent affirmativement.

Le recensement officiel des votes pour le pays tout entier porte à 7,439,216 le nombre des bulletins portant oui, et à 666,737 le nombre des bulletins négatifs. — En somme la France approuva le coup d'État par 7,500,000 voix; Louis-Napoléon pouvait considérer comme terminé son stage de président à l'Élysée et entrer aux Tuileries.

C'est ce qu'il fit le 1^{er} janvier 1852, en exécution d'un décret de la commission consultative, proposé par M. de Ségur d'Aguesseau.

XVI

LE PRÉSIDENT AUX TUILERIES. — LE TE DEUM A NOTRE-DAME. — DÉCRET SUR LES BIENS DE LA FAMILLE D'ORLÉANS.

Pour recevoir dignement le président de la République, les Tuileries avaient été réparées et remeublées, mais elles n'étaient pas encore dans tout le luxe qu'on leur connut sous l'Empire. Nous remettrons donc la description des Tuileries sous Napoléon III à l'année qui suivit le mariage du souverain.

Le même jour où il prit possession du palais, Louis-Napoléon se rendit en grande pompe à Notre-Dame pour y rendre grâce à Dieu des succès des commissaires de M. de Maupas, et de la victoire remportée sur les défenseurs de la constitution. Les bénédictions sincères de l'archevêque de Paris et de son clergé

l'attendaient, Une large oriflamme surmontant la rosace de la cathédrale portait en chiffres d'or 7,500,000.

Déjà plus de six mille personnes emplissaient l'église. Les dames du plus haut rang garnissaient les tribunes du transept. Lorsque le président fit son entrée, suivi de ses aides de camp, de ses officiers d'ordonnance et de ses ministres, des cris de : *Vive Napoléon* sortirent de toutes les poitrines.

La cérémonie commença. L'archevêque Sibour entonna le *Te Deum* et au *Domine salvam fac Rempublicam* joignit une seconde prière : *Domine salvum fac Ludovicum Napoleonem*.

Après avoir édifié l'assemblée des fidèles par sa piété (historique), Louis-Napoléon rentra aux Tuileries où il signa un décret qui remplaçait le coq gaulois des drapeaux par l'aigle impériale.

Le président de la République continua ensuite à donner tous ses soins à l'Empire. Il prépara une constitution nouvelle, c'est-à-dire renouvelée de l'an VIII. Il s'attribua le commandement des armées de terre et de mer, se réserva l'initiative des lois, le droit de paix et de guerre (hélas !!). Il s'adjuge tout ; en quelques traits de plume la France lui appartient, et il termine en fixant modestement à dix ans la durée de ses pouvoirs.

Avant d'entrer aux Tuileries, Louis-Napoléon avait nommé gouverneur du palais le colonel Vaudrey, qui à Strasbourg avait trahi pour lui le roi Louis-Philippe. En collaboration avec M. Bacciochi, grand maître des cérémonies. M. Vaudrey dut déployer une grande activité pour organiser la *maison* impériale. Si à l'Élysée le prince se trouvait à l'étroit, aux Tuileries il avait de la place de reste pour loger tous les parasites d'une cour somptueuse. Tant qu'il n'eut pas la couronne, le chef de l'État eut plutôt un entourage qu'une cour.

Sa famille n'était même pas légalement et hiérarchiquement constituée.

Cette famille nombreuse lui créa des charges et des embarras considérables, sans jamais lui être utile ; mais à côté d'elle il avait le bonheur de posséder quelques hommes intelligents et dévoués à sa personne : Persigny, Mocquart, Fleury, le docteur Conneau, qui avait facilité son évasion de Ham, Conti, le trésorier de sa cassette particulière. Mais, disons-le en passant, avant même d'entrer aux Tuileries il avait perdu les dévouements féminins qui avaient si ardemment soutenu sa jeunesse : miss Gardon, sa collaboratrice à l'entreprise de Strasbourg ; miss Howard, qui lui avait avancé plusieurs millions, toute sa fortune.

Mais attendons que l'Empire soit proclamé et la liste civile votée, avant de parler des amis, des parents, des courtisans et des favorites, enfin de tout ce qui doit constituer la maison et la cour impériales.

A peine dans l'ancien séjour de Louis-Philippe, et comme inspiré par les souvenirs qui l'entouraient, le président envoyait au *Moniteur* deux décrets qui produisirent une grande sensation.

Nous croyons qu'on les a mal jugés autrefois et que l'on sera bien aise de les relire. — Les voici :

« Considérant que les gouvernements qui se sont succédé ont jugé indispen-

sable d'obliger la famille qui cessait de régner à vendre les biens, meubles et immeubles, qu'elle possédait en France :

« Qu'ainsi, le 12 janvier 1816, Louis XVIII contraignit les membres de la famille de l'empereur Napoléon de vendre leurs biens personnels dans le délai de six mois, et que, le 12 avril 1832, Louis-Philippe en agit de même à l'égard des princes de la famille de Bourbon :

« Considérant que de pareilles mesures sont toujours d'ordre et d'intérêt public ;

« Qu'aujourd'hui, plus que jamais, de hautes considérations politiques commandent impérieusement de diminuer l'influence que donne à la famille d'Orléans la possession de près de 300 millions d'immeubles en France ;

« DÉCRÈTE :

« ART. I^{er}. Les membres de la famille d'Orléans, leurs époux, épouses et descendants ne pourront posséder aucuns meubles et immeubles en France ; ils seront tenus de vendre d'une manière définitive tous les biens qui leur appartiennent dans l'étendue du territoire de la République.

« ART. II. Cette vente sera effectuée dans le délai d'un an, à partir, pour les biens libres, du jour de la promulgation du présent décret et pour les biens susceptibles de liquidation ou discussion, de l'époque à laquelle la propriété en aura été irrévocablement fixée sur leurs têtes.

« ART. III. Faute d'avoir effectué la vente dans les délais ci-dessus, il y sera procédé à la diligence de l'administration des domaines dans la forme prescrite par la loi du 10 avril 1832.

« Le prix des ventes sera remis aux propriétaires, ou tous autres ayants droit.

« Fait au palais des Tuileries, le 22 janvier 1852. »

Quoi de plus juste ? Cette mesure remise en vigueur contre la famille d'Orléans n'avait-elle pas été appliquée par celle-ci aux Bourbons de la branche aînée ? Ces derniers ne l'avaient-ils pas prise contre les Bonaparte ?

Le second décret, établissant une distinction très juste encore entre les biens patrimoniaux et les biens apanagés, frappait de nullité la donation consentie par Louis-Philippe au profit de ses enfants en ce qui concernait les biens apanagés et ordonnait le retour de ces biens à l'État.

Non seulement les biens apanagés du duc d'Orléans auraient dû, à l'avènement de ce prince au trône, être rapportés par lui au domaine de la couronne, non seulement en en faisant donation, — à la veille d'être élu roi, — il avait opéré une soustraction frauduleuse, mais encore ces biens mêmes, dans leur origine, étaient entachés d'illégalité.

D'où provenaient-ils ? Des libéralités faites au détriment de l'État par Louis XIV à son frère Philippe d'Orléans (dit Sardanapale) ou aux bâtards de M^{me} de Montespan qui, par alliance, les avaient apportés aux d'Orléans.

C'était chose jugée.

Le décret du 22 janvier remettait simplement en vigueur un décret de 1790 qui déclarait ces donations illégales, le domaine de l'État étant inviolable, et avait ordonné la restitution au domaine des biens apanagés de la famille d'Orléans.

Tout ce que l'on pouvait blâmer dans les décrets du 22 janvier, c'était l'arbitraire dont usait le président en disposant des biens confisqués de sa propre autorité. Il en fit trois parts : une pour la classe ouvrière, une autre pour le bas clergé et une autre enfin pour l'armée. Les millions seront mis à la disposition de sociétés de secours mutuels et des logements d'ouvriers ; puis d'une caisse de retraite des desservants pauvres, enfin d'une dotation au profit des officiers de terre et de mer.

Ces dernières dispositions étaient arbitraires, mais on a vu pire.

Enfin les d'Orléans n'étaient pas ruinés.

Il leur restait encore une centaine de millions de biens en attendant que l'Assemblée de 1871 leur rendit 50 millions.

XVII

LE PREMIER BAL AUX TUILERIES. — AUTRE SOLENNITÉ DANS LA SALLE DES MARÉCHAUX. — VOYAGES DU PRÉSIDENT. — FÊTE DU 15 AOUT.

Le 24 février, le président donna sa première fête aux Tuileries, à laquelle assistèrent huit mille personnes sur plus de trente mille qui avaient sollicité une invitation.

« Que la fête commence !... »

C'était si naturel de célébrer l'anniversaire de la naissance de la République, et en même temps on annonçait que les jours d'épreuves étaient passés et qu'une ère de prospérité allait s'ouvrir.

On remarqua que le cérémonial du palais présidentiel était déjà celui du premier Empire. Bien qu'on n'eût pas encore de chambellans et de préfets du palais, cependant la fête était aussi bien ordonnée que somptueuse. Trois cents maîtres d'hôtel faisaient le service. « Tout y était à profusion et digne de l'auguste amphitryon », dit la *Patrie*.

Louis-Napoléon était déjà auguste.

Le 29 mars une solennité d'un autre genre avait lieu aux Tuileries dans la salle des maréchaux. Le président y faisait l'ouverture de la session du Sénat et de celle du Corps législatif. Par excès d'hypocrisie bien inutile, le prince déclara pour la vingtième fois qu'il ne prétendait pas au titre d'empereur.

Trois députés exceptés, MM. Cavaignac, Hénon et Carnot, tous les membres du parlement prêtèrent serment au président de la République.

Quelques jours plus tard, ce fut le tour de la magistrature. Et il fut très édifiant de voir les membres de la haute cour de justice de décembre venir jurer fidélité à celui que, quatre mois auparavant, ils avaient mis en accusation.



A l'Élysée, on avait déjà remarqué Mademoiselle Eugénie de Montijo.

Après avoir fait dans les départements de l'Est un voyage où partout on avait applaudi le prétendant *discret*, après avoir été salué à Strasbourg du cri de : Vive l'empereur ! Louis-Napoléon rentra à Paris prêt à céder aux vœux de la nation. Les aigles étaient bénites, les dévouements tout prêts. A l'occasion du 15 août, le prince consentit à lever un coin du masque qu'il s'infligeait on ne sait pourquoi.

Le jour de la Saint-Napoléon, il se rendit en grande pompe à la Madeleine, où il fut reçu à la porte par M. Deguerry. Tous les emblèmes de la République

avaient fait place à ceux de l'Empire, et des Champs-Élysées à la Madeleine, partout, se dessinaient des aigles et des N. Au milieu du bassin du rond-point s'élevait une statue équestre de l'empereur par M. de Nieuwerkerque.

Cependant Paris laissait encore la parole aux départements et semblait attendre qu'ils criassent de nouveau : Vive l'empereur !

L'occasion allait se présenter de provoquer ce cri. Les séances des conseils généraux s'ouvraient le 22. Le prince se mit en route. Les conseils avec une unanimité touchante et prévue exprimèrent le vœu de voir le pouvoir consacré d'une manière définitive entre les mains du prince. La Charente et le Vaucluse demandèrent franchement le rétablissement de l'empire.

Alors l'enthousiasme ne connut plus de bornes : Nevers, Moulins, Roanne, Saint-Étienne, Lyon, acclamèrent l'empereur. Le clergé surtout se distingua. La *Patrie* lui avait décerné le titre « d'auguste » ; l'évêque de Chalon-sur-Saône l'appela « grand homme » ; à Lyon le cardinal de Bonald le conduisit lui-même dans la chambre où Napoléon I^{er} avait couché en 1815 et où personne, par déférence, n'avait couché depuis.

De Grenoble à Valence partout : *Vive Napoléon III!*... Que dire encore? . . Il y eut déjà un petit complot inventé et découvert par la police... Déjà!...

Le 8 octobre, à Bordeaux, il lui fallut se décider à parler tout à fait en empereur. Le lendemain de son arrivée, à un banquet offert par la chambre de commerce et où assistaient cent quatre-vingts convives, il prononça le fameux discours programme de l'Empire, vrai comme tous ses précédents discours, où il disait :

« Par esprit de déliance, certaines personnes se disent : L'Empire c'est la guerre; moi, je dis : l'Empire, c'est la paix. »

Son retour à Paris fut triomphal.

A Amboise, il visita au château qui lui servait de prison l'émir Abd-el-Kader et lui rendit la liberté.

Il arriva dans « sa capitale » le 16 octobre, deux mois et deux jours après l'avoir quittée. Une manifestation imposante l'attendait. Parlement, clergé, magistrature, armée, tout le monde officiel y concourait. Cent jeunes filles du XII^e arrondissement (la Vilette) l'attendaient à la sortie de la gare pour lui offrir des bouquets, et une foule énorme le salua des cris de : Vive l'empereur !

Sur la place Walhubert, un ancien maire sorti des barricades, devenu préfet de la Seine, M. Berger, lut au prince un discours où il lui disait :

— Cédez, monseigneur, aux vœux d'un peuple tout entier. La Providence emprunte sa voix pour vous dire de terminer la mission qu'elle vous a confiée, en reprenant la couronne de l'immortel fondateur de votre dynastie.

Le prince, toujours modeste, répondit qu'il devait écouter la voix de la France et continua à cheval son entrée de triomphateur, par la Bastille, les boulevards et la place de la Concorde.

A l'entrée du jardin des Tuileries s'élevait un arc de triomphe au frontispice duquel on lisait :

A NAPOLÉON III

EMPEREUR

*Sauveur de la civilisation moderne,
Protecteur des arts et des sciences.
De l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
Les ouvriers reconnaissants.*

Ces ouvriers reconnaissants étaient admirablement imaginés. Mais *la Patrie* eut la maladresse d'annoncer que l'arc-de-triomphe avait été exécuté par les soins du ministère d'État.

Ce fait fut confirmé par un démenti du *Moniteur*.

Le 7 novembre, sur la proposition de dix de ses membres, le Sénat adopta à l'unanimité moins une voix un sénatus-consulte aux termes duquel Louis-Napoléon Bonaparte était proclamé empereur sous le nom de Napoléon III.

Le même jour un décret convoqua le peuple dans ses comices pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant :

« Le peuple français veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte. »

8,824,189 suffrages, y compris ceux des armées de terre et de mer, se prononcèrent pour le rétablissement de l'Empire ; 253,145 furent négatifs.

Ce fut le 1^{er} décembre (un anniversaire), à Saint-Cloud, que le prince reçut le Corps législatif, chargé de lui apporter le résultat du vote ; ce fut là, dans le palais du 18 brumaire, que l'homme du 2 décembre fut pour la première fois appelé Sire et qualifié de Majesté impériale... Ce grand souvenir manque aux Tuileries, mais ce dernier palais en compte tant d'autres!

DIXIEME PARTIE

LES TUILERIES SOUS NAPOLÉON III

I

PROCLAMATION DE L'EMPIRE AUX TUILERIES — LA LISTE CIVILE — LA COUR IMPÉRIALE DES PREMIERS JOURS.

Enfin, royalistes et républicains, vous voilà d'accord. Voici le troisième larron. Sans doute vous n'aurez pas la bonne foi de reconnaître que vos fautes depuis 1848 ont contribué pour une large part à la fortune inouïe de cet homme; tout au plus consentirez-vous à convenir qu'il n'a pas de votre côté rencontré d'obstacle sérieux et qu'il a pu avec beaucoup d'habileté et de persévérance répandre les promesses, acheter des complices et abuser du prestige d'un nom fameux, pour arriver à régner sur une des premières nations du monde.

L'empereur, — c'est ainsi que nous devons l'appeler désormais, — quitta Saint-Cloud vers midi et entra dans Paris par l'Arc-de-triomphe entre deux haies de soldats et de gardes nationaux, formées de la porte Maillot aux Tuileries.

Il s'avancait seul, à cheval, précédé du maréchal Magnan et de son état-major, d'un régiment de dragons, de ses aides de camp, et suivi d'un nombreux état-major de généraux.

Une foule immense emplissait le jardin des Tuileries. Des troupes occupaient la cour du palais et le Carrousel.

« Après avoir passé en revue cette armée qui l'accueillit par des cris frénétiques, en véritable armée prétorienne, il monta dans les grands appartements du château, nouvellement et splendidement restaurés, où l'attendaient le roi Jérôme, le prince Napoléon, dont le vieux républicanisme avait disparu devant le succès, et l'émir Abd-el-Kader, qui avait tenu à profiter de la circonstance pour offrir au nouvel empereur ses remerciements et ses félicitations.

« D'enthousiastes acclamations retentissaient dans la cour et dans le jardin. Napoléon se montra d'abord sur le balcon faisant face à la place de la Con-

corde, et il fut salué d'un cri formidable de : *Vive l'empereur!* Il alla ensuite se placer sur le balcon donnant sur le Carrousel.

En ce moment, le ministre de la guerre, de Saint-Arnaud, lisait à l'armée la proclamation du sénatus-consulte qui rétablissait l'Empire, tandis que le ministre de l'intérieur, accompagné du général Lawoëstine, lisait la même proclamation à la garde nationale massée sur la place de la Concorde.

« Ainsi s'accomplit la cérémonie du rétablissement de l'Empire. » (Ernest Hamel, *Histoire du second empire.*)

Le 12 décembre un sénatus-consulte institua et régla la liste civile de l'empereur comme il suit :

Dotation de la liste civile 25 millions.

Dotation de la famille impériale 1,500,000 francs.

Dotation du Palais-Royal et de Meudon 350,000 francs.

Produit de la dotation mobilière et immobilière de la couronne, de 4 à 8 millions.

En moyenne plus de 32 millions.

Se basant sur ce fait que le président des États-Unis ne touche que 125,000 francs, la République de 48 n'avait accordé à son président que 600,000, — sans les indemnités pour représentation. Depuis, il est vrai, elle lui avait alloué des suppléments considérables pour frais de conspiration.

Enfin, las de ces mesquineries, on en revint à la liste civile du premier Bonaparte du 29 floréal an XII.

Nous craignons de fatiguer le lecteur en alignant ici trop de chiffres, nous réserverons à un autre chapitre les détails curieux et scandaleux fournis sur les comptes de l'Empire par les papiers trouvés aux Tuileries.

La proclamation de l'Empire fut suivie d'une amnistie pour toutes sortes de crimes et délits. Deux cent cinquante transportés politiques furent également amnistiés.

Un historien républicain, M. Hamel, dit à ce sujet : « J'incline à croire que l'empereur eût été personnellement disposé à se montrer beaucoup plus large à l'égard de certains proscrits de décembre, mais il avait un entourage féroce. »

En effet Espinasse trouvait que les commissions mixtes s'étaient montrées trop modérées !

Dans le courant du même mois la cour se transporta à Compiègne où elle resta quinze jours. Ce fut là que Napoléon rédigea le décret par lequel le roi Jérôme ou son fils, ou leur descendance mâle, étaient appelés à lui succéder, s'il venait à mourir sans postérité.

La France ignorait encore de quels membres se composait la famille impériale ; la majorité des citoyens est peut-être encore aujourd'hui dans la même ignorance. Cette famille était trop nombreuse. Elle se composait de quatre branches.

1° La famille Jérôme Bonaparte : le vieux roi, le prince Jérôme-Napoléon, la princesse Mathilde. — 2° La famille Bacciochi : un prince et une princesse. — 3° La famille Lucien Bonaparte : la veuve de Lucien, les princes Charles, Louis-Lucien, Pierre et Antoine Bonaparte, la princesse Marianne Bonaparte Lucien,

M^{me} Létizia Bonaparte Wyse et les filles de celle-ci, mesdames de Solms et Turr; enfin cinq comtesses, trois marquises et une princesse. — 4^o La famille Murat : un prince, trois princesses, une baronne.

Et tous les membres de ces familles Bonaparte avaient les dents longues, quelques-uns étaient dans la misère, tous avaient besoin de se refaire.

Décidément, puisque la France voulait entretenir tous les Bonaparte, ce n'était pas trop de trente-deux millions.

Chaque jour à cette table d'affamés il fallait mettre un nouveau couvert; aux pensions ouvertes par l'empereur il fallait ajouter de nouvelles pensions. Trois ou quatre millions suffisaient aux besoins personnels de Napoléon, le reste était distribué à la famille légitime, puis à la famille illégitime, enfin aux anciens complices, aux vieux serviteurs.

Les miettes de la table étaient pour les gens de mérite.

II

MAITRESSES ET ENFANTS NATURELS DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON.

Après la grande famille venaient les parents par alliance, tels que madame Gouvillier qui touchait une pension de 6,000 francs, madame Livie Letizia, née Ramolino, et la nombreuse famille des Tascher alliée aux Beauharnais et qui à elle seule prélevait sur la liste civile une somme annuelle de 25,000 francs.

Venaient ensuite les maîtresses et les bâtards, non seulement du second, mais du premier empereur.

Ainsi M^{lle} Georges qui, parfois, avait obtenu les faveurs de Napoléon 1^{er}, recevait de son héritier une pension de 2,000 francs.

Le comte Léon, fils d'une dame de Luxembourg et de Napoléon I^{er}, touchait une pension de 6,000 francs. Ce personnage ne cessait d'implorer l'aide et la bienveillance de l'empereur, qui payait ses dettes de temps en temps : 7,000 francs en 1860; 60,000 francs en 1864; et même les pensions de ses deux fils à Sainte-Barbe.

Ce comte Léon, sous Louis-Philippe, avait aspiré à jouer un grand rôle et paraissait ignorer que le fils de la reine Hortense eût une mission à remplir. Il voulait se faire *légitimer* par les frères encore vivants de Napoléon I^{er}, les rois Joseph, Louis et Jérôme.

Dans une lettre très curieuse adressée au roi Joseph le 1^{er} décembre 1834¹, il écrivait :

« Je le vois maintenant, les souvenirs de la famille de mon père sont vivaces; pour leur rendre toute l'énergie de l'enthousiasme il ne s'agit que de les remuer, et chaque jour les circonstances conspirent à l'envi pour amener ces résultats

1. Cette lettre portait l'indication suivante : *A détruire*, 18 janvier 1867. — Elle est empruntée au *Complément des papiers et correspondance*.

qui pour avoir été lents n'en seront pas moins certains et éclatants. L'empereur n'est plus; le duc de Reichstadt a succombé; mais la France indignée de l'exil de la famille du proscrit de Sainte-Hélène est d'autant plus disposée en ma faveur que ses quasi-représentants mettent plus d'importance à l'éloigner de France. Le souvenir de votre gouvernement de Naples, celui des sentiments patriotiques du prince de Canino est dans tous les cœurs nationaux; on se communique ces pensées à l'oreille et avec précaution; il n'y a pas encore de centre d'action; les débris de l'Empire sont dispersés, et si un événement qui devient chaque jour plus probable éclatait, les résultats en seraient manqués.

« *Seul du sang de l'empereur en France, j'ai eu le bonheur par une résistance légitime de devenir un centre d'action; une popularité faible mais inespérée et que je dois à une glorieuse ressemblance, est venue tout à coup me donner une importance qui, habilement exploitée, dans l'intérêt des frères de l'empereur, peut contribuer à un revirement politique, ou à diriger le choix du peuple, lorsqu'il n'aura pas de chef; je me dévoue à cette tâche; je le dois à la mémoire de mon père, je le ferai; c'est mon rôle à moi comme le sien fut d'être grand homme.*

« *Vous avez daigné me faire entrevoir que sorti de la famille, il n'était possible d'y rentrer; cet honneur comblerait mes vœux, etc...*

Ce prétendant était en 1834 chef de bataillon de la garde nationale de Saint-Denis.

Mais venons aux charges personnelles, résultats galants de la jeunesse du prince Louis-Napoléon. Chez le premier venu nous respecterions certes ces secrets de la vie privée. Que l'on ne nous fasse pas l'injure de supposer que nous n'avons point le sentiment de la réserve que nous impose le secret auquel a droit la vie intime. Mais, si récente encore que soit sa mort, Napoléon III appartient à l'histoire. Quand un roi mourait, en Égypte, il était jugé par le peuple et qui voulait pouvait venir témoigner pour ou contre lui. Quand un souverain meurt, il est déposé sur la table de marbre où, le scalpel à la main, l'Histoire l'attend. Elle fait son autopsie, elle le dissèque parce qu'il est, ou a été, souverain et que ce travail est d'utilité publique. Si nous n'avions pas lu les *Papiers des Tuileries*, nous n'en serions pas pour cela réduits à croire qu'avant son mariage, avant l'âge de quarante-cinq ans, Napoléon n'avait pas eu de maîtresse et qu'aucune de ses maîtresses n'avait eu d'enfant. Un homme de sa complexion, de son tempérament, est très porté à la galanterie. Nous adressant à ceux qui s'intéressent aux observations phrénologiques, nous leur ferons remarquer que chez Napoléon III, le cervelet était à sa base très développé, ce développement comprenait précisément ce que les phrénologues désignent sous les noms d'amativité et philogéniture: l'amour sensuel et l'amour des enfants. Aux physionomistes nous rappellerons les traits caractéristiques de sensualité de son visage, son cou énorme et court, son regard tour à tour voilé et pénétrant, son nez long, lourd, aux narines dilatées et mobiles, sa voix forte et sourde dans certaines notes.

Il était pâle; il avait le sang pauvre de tous les Bonaparte; mais les tempéraments lymphatiques ne sont pas les moins sensuels.

Avec sa fortune, ses loisirs, si cet homme n'avait été dominé par les soins d'une ardente et constante ambition, il se serait rapidement abruti dans la débauche.

Toutefois, le rayonnement de son étoile ne captivait point son attention, au point qu'il ne versât même dans le roman sentimental. C'est ce qui nous semble le plus curieux. Il était assez riche pour payer les faveurs passagères des femmes de théâtre. Qu'il ait eu des caprices pour la Marquet et la Ceritto, cela, chez un homme de sa situation, n'a rien que de vulgaire; mais qu'il ait eu des intrigues bourgeoises, ces inclinations sont un trait de caractère.

Ainsi à Ermatingen, il a courtisé la femme d'un menuisier, nommé Laübly. De ces relations est née une fille, qui, plus tard, a épousé un sculpteur, M. Knüssy. Une note des *Papiers des Tuileries* (livraison 21, page 142,) nous apprend que M^{me} Knüssy, qui se dit fille de Sa Majesté, demande un secours; elle est pauvre, et elle est à la veille de partir avec son mari pour l'Amérique.

A Ham, une autre note des comptes particuliers de M. Bure nous apprend les relations du prince avec une dame Mary Gwinne, qu'il avait connue avant sa captivité, mais qui « se montra fidèle au malheur. »

Dès 1844, elle toucha une pension de 6,000 francs, qui fut régulièrement payée, au moins jusqu'en 1868.

« En 1852, mariée à un médecin, qui n'a ni diplôme ni clientèle, elle demande 25.000 francs pour l'établir; ce qui lui est accordé. Dans une pressante lettre à M. Bure; elle appelle l'empereur son bienfaiteur. Maintenant, enceinte et dans la misère (1853), elle rappelle à M. Bure, les « preuves d'intérêt », les « marques d'amitié » qu'elle lui a données, « lorsqu'elle était heureuse. »

Elle lui demande en échange de faire doubler sa pension de 6000 francs, pour tout le temps que durera la préparation des examens de son mari, médecin.

La situation de ce vieil étudiant est intéressante!

En 1868, M^{me} Gwinne continue à demander des secours. L'empereur, qu'on engageait à refuser, donna un acompte de 12,500 francs. Il avait toujours aimé les souvenirs de sa captivité de Ham.

On trouve dans les comptes de M. Bure un grand nombre de dons et de petites pensions faits à des dames ou demoiselles, mais sans aucune mention des titres qu'elles avaient à ces libéralités. Nous n'avons rien à en dire.

Mais voici qui est plus explicite et plus clair. — Nous transcrivons textuellement ce qu'on lit, livraison 21, page 145, des *Papiers et correspondance* :

LOUIS-NAPOLÉON. Les comptes de M. Bure, 1844-1848, nous présentent souvent, dans les années 1845-1846, cette indication : Mois de nourrice de Louis, 32 francs. Divers achats de linge ou de cadeaux pour la nourrice sont aussi mentionnés.

« Le 29 avril 1870, un jeune homme qui signe Louis-Napoléon arrive d'Amérique à Paris, et le lendemain écrit à l'empereur une lettre dont nous détachons les renseignements et les extraits suivants :

« Laisse dans l'obscurité et l'ignorance de son origine, le jeune Louis s'engagea sans doute et demeura au Mexique, pour y végéter de longues années.



Duel de Saint-Arnauld et Cornemuse.

« Il se maria à Puebla, où la mère de sa femme lui aurait administré du poison.

« Il prétend avoir vengé la mort d'un de ses parents, « le duc de Reichstadt », en la personne de Maximilien, archiduc d'Autriche. — « Il ne nous reste plus, dit-il, que la mort de notre oncle Napoléon I^{er} à venger. »

Enfin, échappé à la mort « au Mexique et ailleurs », il est arrivé par son travail à se mettre en mesure de revoir la France et « le père chéri » qui lui *aura* pardonné. Il revient plein d'ardeur pour le travail.

« Nous avons, dit-il, beaucoup à causer. Tous mes souvenirs d'enfance, je les ai encore bien présents à la mémoire. Cher père, je vous en supplie, rendez-moi à moi-même. Recevez-moi dans vos bras paternels, que j'aie au moins ce bonheur de vous voir, de vivre à vos côtés, comme un homme honorable. Si vous m'aimez comme je vous aime, toute froideur sera rompue, je désire vous faire oublier le passé, et qu'on dise de votre Louis : — Il fait l'honneur de son père et soutient dignement son nom.

«... Je me suis dirigé hier à la maison du notaire Bouret de Veron, rue Saint-Honoré, n° 83; j'ai vu affichée la vente d'une maison à Rueil, au prix de 140,000 francs. Je puis y vivre jusqu'à ce que je vous aie prouvé mon aptitude et mon sincère repentir, je crois que vous m'accorderez bien ceci; je suis si content de me voir enfin rentrer en grâce...

« Je vais aujourd'hui me retirer à Rueil, voir Édouard Bossu, mari d'Alexandrine Vergeot, ma sœur adoptive, à moins que vous ne disposiez autrement. Cependant j'ai à remercier Dieu, et faire une prière sur les tombeaux de mes aïeux; puisque je suis arrivé, c'est le moins que je puisse faire, et c'est mon devoir comme chrétien et fils respectueux.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

Quelques mois plus tard, l'Empire s'écroulait. On n'a plus entendu parler de cet homme.

Complétons cette note par celle qui concerne celle qu'il appelle sa sœur adoptive, Alexandrine Vergeot.

Ce nom de Vergeot appartient à un très ancien serviteur du prince. Sa fille Alexandrine, d'après les comptes de M. Bure, a été de tout temps très favorisée. On lit, livraison 22, page 165, des *Papiers et Correspondance* :

« En juillet 1845, vendu, au nom de Vergeot, 390 francs de rente 5 p. 0/0 9,473 francs.

14 octobre 1845, *acte de reconnaissance des enfants Vergeot*; au notaire, 30 francs.

Janvier 1847 et mois suivants, Alexandrine Vergeot touche une pension de 1,600 francs.

Mars, loyer 1,000, plus une somme de 3,000 francs.

Août, gratification, 500 francs; une pièce de vin, 200 francs. — Novembre 1848, loyer, un terme et demi, 310 francs. Vins, vaisselle, meubles, lingerie, pendule, ustensiles de cuisine; en tout 3,440 francs.

1^{er} mars 1849, pension annuelle, 500 francs.

De décembre 1850 à juillet 1851, A. Vergeot reçoit en divers paiements une somme de 50,000 francs.

1^{er} août 1852, Alexandrine Vergeot reconnaît avoir reçu de M. Bure, pour cinquième et dernier paiement, par ordre du prince président, 5,000 fr. A supposer les paiements égaux, c'est un don, peut-être une dot, de 25,000 francs.

Alexandrine figure encore sur la liste des pensions en 1853, pour 6,000 francs mensuels; mais l'article qui la concerne est rayé au crayon.

Tout cela ne couvre point des mystères bien noirs et des aventures bien romanesques. Les enfants naturels du prince Louis-Napoléon ne nous paraissent pas avoir ruiné leur père. Les femmes non plus ne semblent pas avoir abusé de sa prodigalité. Les deux femmes qui ont joué un rôle sérieux dans l'existence du prince, depuis l'affaire de Boulogne jusqu'au coup d'État, miss Gordon et miss Howart, se sont sacrifiées. La première l'a quitté pauvre, et plus tard, sur sa liste civile, il ne lui fit qu'une pension viagère de 4,800 francs. Il dut même payer ses funérailles, 720 francs.

La seconde, miss Howart, lui avança pour faire son coup d'État toute sa fortune, six millions, qu'il lui remboursa par acomptes, assez difficilement.

Miss Élixa Howart, devenue comtesse de Beauregard par autorisation du président de la République, écrivait à son tuteur, M. Mocquard, la lettre suivante, en date du 24 juillet 1855.

« Mon très cher ami,

« Nous sommes aujourd'hui le 24 juillet, et je vois avec peine que les engagements pris envers moi ne sont pas accomplis (quand *j'ai doute, j'ai blessé, il ne faut pas plus se douter*), en fait, j'ai cru et je crois encore que c'est une erreur, pourquoi me faire souffrir ?

« Si les choses doivent en être ainsi j'aurais mieux fait de garder les six millions, au lieu de trois millions cinq cent mille francs qui devaient sur ma demande être payés au bout de l'année 1853, et c'était pour cela que j'ai prié l'empereur de *déchirer* la première somme (*deux millions cinq cent mille francs.*) Le cœur me saigne d'écrire ceci, et si mon contrat de mariage n'était pas fait comme il est, et si je n'avais pas un enfant, je ne ferais pas cette démarche qui est devenue un devoir. Je compte sur vous pour *faire* fin à tant de souffrance. Le cœur de l'empereur est trop bon pour laisser une femme qu'il a aimée tendrement dans une fausse position où il ne voudrait pas être lui-même, — vous savez ma position, vous êtes mon tuteur, et c'est à ce double titre que je m'adresse à vous. Je me suis trompée l'autre jour en écrivant à Sa Majesté; par une de ses lettres *date* mai il dit : « Je donnerai à Giles demain papier pour les trois millions cinq cent mille francs. » Alors il n'a rien à faire que de calculer de 50,000 depuis le 1^{er} juin 1853 la rente et 50,000 depuis janvier jusqu'à octobre. Je prie Dieu qu'il ne soit plus question d'argent entre moi et lui qui a tout un autre sentiment dans mon cœur. Je vous embrasse tendrement et vous aime de même.

Votre affectionnée,

E. H. DE BEAUREGARD.

« Je vous conjure, ne laissez pas cette lettre, vous pouvez en faire lecture à Sa Majesté si vous jugez convenable, et brûlez-la aussitôt après. J'ai vu madame Mocquard lundi à quatre heures. Elle était très souffrante l'autre jour. »

Cette lettre est intéressante à plus d'un titre, car, en même temps que les soucis d'argent, elle trahit les peines de cœur, et la pupille de M. Mocquard laisse assez sentir que dans le débiteur oublieux, elle voit surtout l'amant ingrat. Il y a un dépit très facile à comprendre quand on se rappelle qu'au moment même où son amant avait recours à sa bourse, il ne cachait point sa passion pour M^{lle} de Montijo, et qu'enfin depuis longtemps sa rivale avait été élevée au rang d'impératrice.

Il ne nous reste plus rien à dire des amours du prince Louis, fermons donc ce chapitre, et parlons du mariage de Napoléon III.

III

EUGÉNIE DE MONTIJO

Nous avons laissé l'empereur à Compiègne. Les fêtes données, à cette résidence empruntèrent une animation et un éclat particuliers à la présence d'une jeune fille d'une éclatante beauté que les courtisans du président avaient déjà remarquée à l'Élysée, et dont tout le monde savait Napoléon III sérieusement épris. On l'appelait M^{lle} Eugénie de Montijo.

Elle était née le 5 mai 1826 et avait donc alors vingt-sept ans. « Sa beauté était incontestable. Elle était grande et bien faite, avait la tête admirablement attachée sur les épaules. Son visage, d'un ovale parfait, son front, légèrement bombé, encadré d'abondants cheveux d'un blond doré, son nez droit et fin, un peu long peut-être, ses yeux d'un bleu limpide et dont la douceur pénétrante compensait la petitesse, formaient un ensemble charmant. On la disait de plus bonne et affable. Avait-elle maintenant les qualités sérieuses et solides qui font l'épouse accomplie et la véritable femme d'intérieur? Cela était beaucoup plus douteux.

« A sa sortie du couvent, elle avait été à une mauvaise école pour l'apprentissage des vertus domestiques. Sa mère l'avait jetée toute jeune pour ainsi dire, en proie à la curiosité publique, lui avait fait vivre une véritable vie de garçon. Elle aimait les voyages, le théâtre, la chasse, tous les plaisirs mondains, à la folie, courant les villes d'eaux et de jeu dans la belle saison, et l'hiver aimant à se montrer à l'Opéra, où sa présence faisait sensation.

« On l'avait fort remarquée aux fêtes du président de la République, à Fontainebleau, à Compiègne, à l'Élysée, et plus d'une fois les petits journaux du temps, en louant la grâce et le charme de sa personne, s'étaient exprimés à son égard en termes qui pouvaient prêter à de fâcheuses interprétations. Ce n'était point là assurément la femme que le moraliste sévère peut rêver comme l'ornement et l'ange gardien du foyer domestique. »

M^{lle} de Montijo avait donc les défauts inhérents aux jeunes personnes que l'on appelle des femmes du monde. Sauf dans la classe moyenne où les plaisirs

turbulents de la « haute vie » n'existent pas, il y a longtemps qu'il n'y a plus de foyer domestique.

Mais M^{lle} de Montijo avait atteint l'âge critique pour la beauté, elle avait vingt-sept ans. A cet âge, elle n'est plus une jeune fille qui baisse les yeux et rougit. Une fille de vingt-sept ans est une femme dans la plénitude de son épanouissement moral et physique, et elle doit, sous peine de ridicule, avoir les allures d'une femme. Enfin elle sent qu'il faut que son sort se décide. Ce qui manque à M^{lle} de Montijo, ce n'est ni la distinction ni la grâce, c'est bien autre chose chez une souveraine moderne : une instruction sérieuse.

M. Hamel, que nous citons ici de préférence à tout historien, parce que son procès avec madame de Montijo le place au-dessus du soupçon d'avoir flatté le portrait de l'impératrice Eugénie, continue en ces termes :

« Dieu me garde de supposer que, commè jeune fille, elle ait jamais manqué aux lois de la plus rigoureuse bienséance ; mais elle faisait beaucoup parler d'elle, et je suis bien obligé de dire que, par son éducation et par le milieu dans lequel elle a vécu, elle n'était pas la femme qui convenait à la France, pour donner de haut l'exemple de la réserve, de la modestie et des vertus modestes.

« Telle était la gracieuse et séduisante jeune fille à laquelle Napoléon III se décida à faire partager son trône. Le monde apprit tout à coup cette nouvelle par quelques lignes assez sèches du journal officiel, et le 20 janvier 1853 les membres du conseil d'État, ceux du bureau du Sénat et du Corps législatif furent convoqués à bref délai, afin d'y recevoir une communication relative au mariage de l'Empereur. »

A ce sujet nous nous rappelons le mot si vrai de la duchesse de Bourgogne à Louis XIV devenu l'époux de madame de Maintenon.

— Savez-vous, mon oncle, quels sont les pays les plus heureux ? Ce sont ceux où les femmes portent la couronne ; parce qu'alors ce sont les hommes qui gouvernent.

Cette épigramme était à l'adresse de madame de Maintenon, la seule femme qui eût exercé une influence dans les conseils politiques du roi. Et quelle déplorable influence que celle de cette femme intelligente, spirituelle, mais ambitieuse, dévote, entêtée, et dénuée d'instruction politique.

Voyez dans notre histoire la vie des reines qui n'ont point laissé de traces, dont le rôle a été effacé, et la vie de celles qui ont partagé le pouvoir royal, comme Marie-Antoinette, et qui l'ont exercé comme les deux Médicis...

Il était donc à désirer que la nouvelle impératrice ne prit jamais, même indirectement, aucune part aux affaires.

Que d'autres que nous lui reprochent d'avoir aimé, étant belle, les bals, les fêtes, le luxe. Ce qui est déplorable à notre avis, c'est qu'elle soit sortie du cercle naturel du domaine féminin pour entrer dans celui de la politique.

Elle avait ses défauts et ses qualités, mais les premiers devaient nous être funestes, et les secondes ne nous furent que de peu d'utilité.

A l'orgueil de la couronne elle joignait, sous son front bombé, un entêtement terrible. Pas d'instruction solide, nous l'avons dit, c'est-à-dire des connaissances

indispensables à une souveraine : histoire politique, économie sociale, philosophie, tout ce qui agrandit l'horizon de l'esprit et met à sa disposition des faits positifs, des éléments historiques, qui facilitent son jugement et prêtent à ses décisions des bases sérieuses. Condition indispensable pour se tracer une ligne politique, pour juger un conflit dans les relations étrangères, pour suivre et surtout pour diriger les débats d'un conseil.

Loin de développer son esprit, l'éducation qu'elle avait reçue lui avait fixé des bornes étroites. Elle était Espagnole et dévote, dévote autant qu'une infante du xvii^e siècle. Son imagination, vive comme une flamme à tout vent, se ployait et flambait à toute superstition.

On sait maintenant ce que nous ont coûté son entêtement, ses connaissances superficielles, sa dévotion...

Souveraine d'un empire démocratique, sinon de fait du moins d'origine, elle détestait la Révolution, et eût volontiers repris, avec un autre Louis XVI, le rôle de Marie-Antoinette.

Son éducation religieuse et monarchiste avait faussé son jugement. Elle avait pour Marie-Antoinette une sorte de culte.

Quelques lettres de son fils, publiées après la triste aventure de Natal, nous ont montré de quel fanatisme et de quels préjugés réactionnaires elle avait imbu celui qu'on appelait Napoléon IV.

Enfin, femme du monde où l'on brille et l'on s'amuse, elle ignorait l'existence du peuple.

De tels défauts ne pouvaient être compensés par quelques qualités que nous nous plaisions à lui reconnaître : un courage viril, de la sensibilité et de la loyauté.

Plus loin, en parcourant sa correspondance, nous rencontrerons quelques traits qui achèveront de la faire connaître.

Le 22 janvier, à midi, l'empereur accompagné du roi Jérôme et du prince Napoléon, et se tenant debout devant son trône, prononça un discours, mêlé de vérités et de mensonges, dont quelques passages valent la peine d'être rappelés :

Messieurs,

« Je me rends aux vœux si souvent manifestés par le pays, en venant vous annoncer mon mariage.

« L'union que je contracte n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne politique ; c'est là son avantage.

« La France, par ses révolutions successives, s'est toujours brusquement séparée du reste de l'Europe ; tout gouvernement sensé doit chercher à la faire rentrer dans le giron des vieilles monarchies ¹ ; mais ce résultat sera bien plus sûrement atteint par une politique droite et franche, par la loyauté des transactions, que par des alliances royales qui créent de fausses sécurités et substituent

1. Il fallait céder la place à Henri V.

souvent l'intérêt de famille à l'intérêt national. D'ailleurs, les exemples du passé ont laissé dans l'esprit du peuple des croyances superstitieuses ; il n'a pas oublié que depuis soixante-dix ans les princesses étrangères n'ont monté les degrés du trône que pour voir leur race dispersée et proscrite par la guerre ou par la révolution.

« Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'était pas issue d'un sang royal.

(Suit une tirade en l'honneur de Marie-Louise.)

« Sous le dernier règne, au contraire, l'amour-propre du pays n'a-t-il pas eu à souffrir lorsque l'héritier de la couronne sollicitait infructueusement, pendant plusieurs années, l'alliance d'une maison souveraine et obtenait enfin la main d'une princesse, accomplie sans doute, mais seulement dans les rangs secondaires et dans une autre religion ?

« Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à tout prix à s'introduire dans la famille des rois, qu'on se fait accepter. C'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement, vis-à-vis de l'Europe, la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple ¹.

« Ainsi obligé de s'écarter des précédents suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Il restait seulement le choix de la personne. Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a comme Espagnole l'avantage de ne pas avoir en France de famille à qui il faille donner honneurs et dignités...

(Suit l'éloge de la future impératrice.)

Qu'était-ce donc que cette *naissance élevée*, dont parlait l'empereur ?

On a dit et affirmé, — M. Hamel, entre autres, ce qui lui a valu une condamnation, sous la République, — que M^{lle} de Montijo était née deux ans après la mort du mari de sa mère. Nous nous garderons bien de le soutenir, mais enfin si sa naissance n'était pas mystérieuse, elle était assez obscure. Et, comme dit l'empereur, à quoi bon vieillir son blason ?...

Don Joachin de Montijo, gentilhomme de la Vieille-Castille, était capitaine à Ségovie, en 1809. Il se maria pendant la guerre en 1810, avec une jeune fille admirablement belle, Maria del Pilar de Penansande, d'une famille aisée et honorable de Fuente-Pelago, près de Ségovie. On croit que cette famille était d'origine flamande.

Peu après son mariage, don Joachin fut fait prisonnier par les Français. Sa femme le rejoignit en France. Mais bientôt il prit du service dans l'armée impériale.

1. Sans massacre, déportations, etc.

Cela n'est pas à l'honneur de don Joachin. Cet Espagnol peu patriote reste au service de Napoléon jusqu'en 1814, mais on n'a à citer de lui aucun exploit militaire.

En somme, à la nouvelle de ce mariage, beaucoup de gens prirent des airs scandalisés, et crièrent à la mésalliance. Les duchesses trouvèrent la demoiselle de petite noblesse; la vertueuse bourgeoisie trouva que Napoléon se compromettait en épousant une aventurière, — oubliant que l'empereur était lui-même un aventurier; le peuple blagua Badinguet et Badinguette ¹, et peu de temps après, à huis clos, on chanta une chanson fort irrévérencieuse qui commençait ainsi :

Amis du pouvoir,
Voulez-vous savoir
Comment Badinguette
D'un coup de baguette
Devint par hasard
Madame César?

Le calembour enfin s'était emparé de l'un des titres de l'impératrice.

« Le vieux Jérôme a dit à son neveu : « Tu n'auras plus peur de t'enrhumer maintenant que tu pourras coucher avec Téba. »

Le mariage civil de Napoléon III avec la fille de madame de Montijo eut lieu aux Tuileries, à la clarté des flambeaux dans la soirée du 29 janvier.

IV

LE MARIAGE — LA NOUVELLE COUR IMPÉRIALE.

Le 22 janvier, à huit heures du soir, le grand maître des cérémonies, M. le comte Bacciochi, alla avec deux voitures de la cour, chercher la fiancée à l'Élysée. A son arrivée aux Tuileries, elle fut reçue par le prince Napoléon et la princesse Mathilde, qui la conduisirent au salon d'honneur où l'attendait Napoléon III, modestement orné de deux bijoux historiques, le collier de la Légion d'honneur de Napoléon I^{er} et la Toison d'or de Charles-Quint.

Autour de lui se pressaient cardinaux, maréchaux, amiraux, ministres et la foule chamarrée des brillants comparses de la cérémonie.

Une science d'archéologue avait présidé à tous les détails de mise en scène.

On avait apporté, pour y consigner l'acte de mariage, l'ancien registre de l'état-civil de la maison impériale, conservé depuis 1814, et dont le dernier acte était celui de la naissance du roi de Rome.

M. Achille Fould, ministre d'État, remplit les fonctions d'officier d'état-civil.

¹ Badinguet était le nom du maçon dont le prince Louis-Napoléon avait emprunté le costume pour s'évader de Ham.



On soupait et l'on dinait en grande cérémonie.

Après les cérémonies ordinaires, on passa dans la salle de spectacle où était donné un concert. On y entendit une cantate, poème de Méry, musique d'Auber.

Après le concert, la femme de Napoléon III fut reconduite à l'Élysée par M. Bacciochi. Le lendemain, après avoir entendu une messe basse, elle se rendit aux Tuileries d'où, peu de temps après, elle sortit pour aller à Notre-Dame.

La voiture, attelée de huit chevaux, toute dorée et surmontée de la couronne impériale, était celle qui avait servi au sacre de Napoléon I^{er} et de Marie-Louise.

Le cortège prit par la rue de Rivoli, afin d'inaugurer cette voie à peine achevée.

La décoration de Notre-Dame était somptueuse. Cette vieille église où l'on a adoré tant de faux dieux était vouée de nouveau au culte du bonapartisme. Les fidèles emplissaient le chœur et la nef, inondés de la lumière de quinze mille bougies.

A l'entrée de l'impératrice, l'assemblée fut saisie d'une émotion profonde. Les deux époux s'avançaient vers l'autel sous un dais de velours rouge doublé de satin blanc. La beauté de l'impératrice produisait une vive impression. Sa robe longue en soie blanche, couverte de point d'Alençon, se rattachait à la taille par une ceinture étincelante de diamants. Sur la tête, un diadème, d'où s'échappait un voile en dentelle d'Angleterre, et que surmontait un bouquet de fleurs d'oranger.

La messe fut dite par l'archevêque de Paris, assisté du curé de Saint-Germain l'Auxerrois.

Le poêle fut tenu par les évêques de Nancy et de Versailles.

Le cortège, à son retour aux Tuileries, couvrit les quais jusqu'à la place de la Concorde.

Dans le jardin, suivant un usage ancien, attendaient des députations de jeunes filles et d'ouvriers-chargées d'offrir des fleurs aux nouveaux mariés.

L'empereur et l'impératrice ne remontèrent dans leurs appartements qu'après avoir fait le tour du Carrousel, où les troupes les saluèrent d'acclamations enthousiastes.

Après le dîner de gala et le concert, l'empereur présenta à l'impératrice les grands corps de l'État et les femmes des hauts dignitaires, « présentation à laquelle se pressèrent à l'envi celles-là même qui avaient le plus dédaigneusement accueilli ce mariage.

La maison de l'impératrice, comme celle de l'empereur, fut formée en partie de noblesse impériale et de noblesse ancienne, dont le Sénat était déjà peuplé.

A côté de soudards d'une probité suspecte ¹, de Corses avides et policiers, se voyaient des ducs et des marquis trop heureux de servir. — Race de valets, dit Paul-Louis Courier. Veut-on se faire une idée de la passion avec laquelle l'aristocratie aspirait à faire partie de la haute domesticité impériale? On n'a qu'à lire la lettre suivante trouvée dans les papiers des Tuileries. La comtesse de X (née C.) écrivait à l'empereur :

« Sire,

« C'est encore moi, mais je viens tremblant, car cette fois j'ai très peur, et Votre Majesté va peut-être se lasser de sa bonté et me renvoyer très durement.

1. Ne citons que Saint-Arnaud. Un vol de 300,000 francs avait été commis dans le cabinet de l'empereur; Saint-Arnaud et le général Cornemuse y avaient seuls pénétré. Tous deux s'accusèrent réciproquement. Ils se battirent dans le jardin réservé. Cornemuse fut frappé mortellement avant de s'être mis en garde, et son adversaire s'enfuit à Antibes.

Je la supplie de ne pas être fâchée et de me pardonner si je suis vraiment ennuyée.

« J'ai appris qu'il y avait plusieurs places de chambellans vacantes en ce moment, et comme c'était la position qu'occupait mon grand-père, le comte de...¹ auprès de l'empereur Napoléon I^{er}, j'avais toujours l'espoir d'obtenir un jour de Votre Majesté cette grande faveur pour mon mari, qui la désire et l'ambitionne si ardemment. Sire, je vous en prie, accordez-moi encore cette grâce, mon mari n'est pas trop jeune, il a trente-trois ans, et il porterait si bien la livrée de vos *serviteurs*.² Sire! c'est si facile à vous, sire, de rendre heureux! et vous savez si bien combien une charge de cette nature peut flatter toute une famille! Sire, ne me refusez pas tout de suite au moins, j'ai un si ardent désir de réussir! Pardonnez-moi, je vous en conjure, et accordez à votre pauvre petite sujette une belle parole de consentement.

« Je mets aux pieds de Votre Majesté mon hommage tendre et respectueux. »

Pauvre petite sujette! avec quelle grâce et quelle humilité elle se roule aux pieds de Sa Majesté, et cependant son mari ne fut pas nommé!...

De même que Napoléon I^{er} avait établi sa maison sur le modèle de celle de Louis XVI, le nouvel empereur voulut établir la sienne sur le modèle de celle de son oncle. Un décret du 1^{er} janvier, avait nommé :

Monseigneur l'évêque de Nancy, premier aumonier.

M. le maréchal comte Vaillant, sénateur, grand maréchal du palais.

M. le colonel baron de Beville, préfet du palais.

M. le duc de Bassano, sénateur, grand chambellan.

M. le comte Bacciochi premier chambellan.

Le maréchal de Saint-Arnaud, sénateur, ministre de la guerre, grand écuyer;
M. le maréchal Magnan, sénateur, commandant en chef de l'armée de Paris, grand veneur.

M. le colonel comte Edgar Ney, premier grand veneur.

M. le duc de Cambacerès, sénateur, grand maître des cérémonies.

Tous ces messieurs coûtaient très cher. Saint-Arnaud sénateur, maréchal et ministre touchait environ 300,000 francs par an. Magnan n'en touchait que deux cent mille, mais il faisait des dettes. Bacciochi, n'étant que simple chambellan, se créait des ressources dans l'industrie et escomptait, dit-on, la signature de l'empereur pour des concessions considérables : les docks de Marseille, les docks Napoléon, la fusion des omnibus de Paris, les omnibus de Londres, la cession du port d'Ajaccio etc...

Mais sa clef de chambellan était celle de plus d'un trésor, nous en reparlerons au sujet des petits secrets des Tuileries.

Après les hauts fonctionnaires du palais, il conviendrait de parler des fonctionnaires moins élevés tels que M. Hyrvoix, chargé de la police des châteaux impériaux, de MM. Mocquart, Conti, Bure, puis des courtisans les plus en faveur

1. Le grand-père de son mari.

2. Le mot est souligné dans l'original.

et dont quelques-uns tels que MM. Jérôme David et Walewski appartenait indirectement à la famille impériale.

Dans les papiers des Tuileries on trouve que M. Hyrvoix, chargé de surveiller la cour était lui-même très surveillé. Ses lettres adressées à madame Bonnalt, sa maîtresse, ont été décachetées au cabinet noir par ordre du directeur de la police générale Collet-Meygret. On le soupçonnait d'indiscrétions.

M. Mocquart jouit toute sa vie d'une faveur sans nuage. Il ne faudrait pas le juger d'après les drames incolores dont il accabla plusieurs théâtres. M. Mocquart était un homme d'un esprit à la fois très fin et très pratique. Arrivé, comme les autres, en 1852, sans fortune, il mit de côté en dix-sept ans, dix-sept millions.

Il avait toute la confiance de Napoléon, mais celui-ci, comme homme politique, n'avait pas toute la sienne. Après la mort de Morny, Mocquart disait à un ami, M. Marc Fournier, qui nous l'a raconté :

— Mon cher ami, nous sommes perdus ; il n'y a plus personne qui ait sur lui assez d'influence pour l'empêcher de faire des folies. Il va vouloir réaliser toutes ses chimères de liberté et de socialisme ; il perdra l'Empire.

M. Mocquart était resté fidèle à la politique de compression du coup d'État.

Moins en vue que ce secrétaire intime, mais tout aussi dévoué, était M. Bure, dont nous avons eu à citer plusieurs fois les comptes. M. Jean Bure, frère de lait de Louis-Napoléon, avait été l'intendant de celui-ci jusqu'en 1848 aux appointements de 1,200 francs. A l'Élysée il touchait 6,000 francs, et devenu sous l'Empire trésorier général de la couronne, il avait 30,000 francs d'appointements auxquels on ajoutait 6,000 fr. pour frais de bureaux, et 5,000 francs pour indemnité de logement.

Il avait rang à la cour ; ce qui devait gêner bien des personnages dont la mendicité n'avait pas pour lui de secrets.

C'était un serviteur précieux ; un comptable modèle. On trouve dans ses comptes la note des frais du travestissement de Napoléon en Badinguet : un foulard 3 fr., une blouse 5 fr. 25, une chemise 3 fr. 75, etc. En tout 25 fr. 25.

Pendant la captivité du prince, il faisait valoir ses fonds, par petites sommes, à la Bourse, ou par des opérations de change. Pendant la présidence il lui prêtait de l'argent, soit pour cautionner un journal, soit pour visiter les casernes, soit (4,000 fr.) pour la revue de Satory.

Il dut aux libéralités de l'empereur plusieurs domaines, et sa fortune était considérable. — Il avait épousé une demoiselle de Ham, qui avait deux enfants qu'il légittima. Un mot de l'un de ces derniers, Eugène, éveilla de singulières suppositions. Ce jeune homme, déjà pourvu à vingt-deux ans par Napoléon d'une pension de 6,000 fr., était brouillé avec son père et ne cessait de se plaindre à l'empereur. Voici une de ces lettres étranges, où il demande un consulat : « Je le mets au défi, dit Eugène en parlant de M. Bure, de me prouver un seul acte de paternité, même amicale. Est-ce une raison *parce que l'on a été contraint de donner son nom à un individu* (ce sont les propres paroles de M. Bure à moi-même, je le jure) pour l'abandonner aussi déloyalement et sous d'aussi faux prétextes ? Et

cependant je sais pertinemment, puisque c'est M. Bure lui-même qui me l'a dit, que Votre Majesté lui a confié une somme de 400,000 fr. pour nous. Qu'on n'ait pas l'air de me jeter sur le pavé comme une bête puante... Quand on écrit sur moi : Il n'est bon qu'à faire un second comte Léon, c'est une infamie qui me révolte. »

Cette pension de 6,000 fr. cette dotation de 400,000 fr. pour les deux enfants légitimés, l'aversion de Jean Bure pour Eugène, et surtout les paroles soulignées, portent à ajouter foi au bruit d'après lequel Jean Bure aurait épousé une maîtresse du prince et reconnu les enfants de celui-ci. Eugène obtint un consulat, et son frère, plus sérieux, devint receveur des finances à Paris.

A mesure que nous y serons invité par quelque fait particulier ou par quelque événement, nous parlerons des autres personnages qui furent les satellites de *l'astre impérial*.

En somme la cour de Napoléon III, couvre sous les dehors les plus brillants bien des existences énigmatiques, de complaisants, d'aventuriers et surtout d'avidés parasites. Les hommes du coup d'État avaient beau être titrés et dorés, ils semblaient toujours être entrés aux Tuileries avec effraction et escalade, les intimes du maître étaient des complices qui parlaient trop de Ham, de Strasbourg, de Boulogne. Leur présence à la cour nuisait à l'illusion nécessaire à un grand spectacle, et produisait l'effet des cordes, des machines, des trucs d'une féerie qui se laisseraient voir.

La famille aussi manquait du prestige que donnent les grandes actions accomplies au service du pays. On ne connaissait pas, on ne connaissait déjà plus les noms de ces princes et de ces princesses qui n'avaient d'autre mérite que celui de la naissance et d'autre fortune que la cassette impériale. L'oncle Jérôme (surnommé garde-cendres) semblait appartenir aux Invalides, dont il était nommé gouverneur. Madame de Montijo, qui depuis se résigna à un rôle effacé, faisait sourire les plus indulgents qui la voyaient assister aux grandes solennités politiques.

Plus tard la cour devait recevoir un nouvel éclat par la brillante alliance du prince Napoléon avec la fille du roi Victor-Emmanuel; mais nous n'en sommes pas encore là.

Avant que les Tuileries resplendissent des fêtes dont on a tant jasé, il fallait qu'on y apportât quelques embellissements et que l'on y créât les appartements de l'impératrice. Ces transformations du palais nous offrent l'occasion d'une description de l'intérieur des Tuileries sous Napoléon III, et nous allons en profiter.

V

INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS NAPOLEÓN III. — LES GRANDS SALONS. — LES APPARTEMENTS DE L'IMPÉRATRICE

Nous parcourrons rapidement toute la partie ancienne du palais, réservant les détails pour les appartements de dernière création.

Laissant de côté, à gauche de l'antichambre, la salle des Travées, nous entrons à droite dans le salon du premier consul, qui doit son nom d'un *premier consul* peint par Gros, œuvre admirable dont il ne reste que le souvenir. De là nous passons dans la salle des maréchaux, nous la connaissons. Nous y assisterons encore à bien des fêtes. Venait ensuite le salon de la paix que l'on appelait aussi le salon d'Apollon : Lebrun y a peint Apollon et les Muses ; Nicolas Loyr y a représenté au plafond *le dieu du jour commençant sa carrière*. La décoration tout entière était de l'époque du roi-soleil. La salle du trône était remarquable par la sobriété de ses ornements ; pas d'autre meuble que le trône, pas un marbre, pas un tableau. La salle du conseil était du même style que celle d'Apollon ; mais sous Louis-Philippe on y avait apporté des embellissements de faux goût qui en détruisirent l'harmonie. On y admirait un Louis XIV par Philippe de Champaigne. Dans la galerie de Diane, — bien des fois saccagée, on dînait et l'on soupaît en grande cérémonie ; elle aboutissait au pavillon de Flore qui devait être reconstruit.

Toutes ces salles et galeries prenaient jour sur la cour des Tuileries. Les appartements qui leur étaient contigus, et qui ouvraient sur le jardin, étaient ceux de l'impératrice.

La chambre à coucher avait remplacé la bibliothèque de Napoléon I^{er}. La décoration était du temps de Louis XIV. Deux divinités, Diane et Minerve, peintes par Lebrun, composaient des allégories bien sévères aux nuits conjugales!... Les meubles en bois de rose ornés de bronze étaient du meilleur style Louis XIV.

A la chambre à coucher attenaient un oratoire et une chapelle ; puis une bibliothèque et un cabinet de travail où l'on remarquait le portrait de la princesse Mathilde, et le portrait de l'empereur par Cabanel. Les meubles du cabinet étaient Louis XVI.

Venaient ensuite trois salons de création nouvelle : le salon bleu, le salon vert et le salon rose, ou salon des Fleurs.

Nous empruntons la curieuse description de ce dernier à Arsène Houssaye¹.

« Le poète Saadi vous parlerait mieux que moi du salon des Fleurs, lui dont la muse a les mains pleines de roses. Il secouerait encore ces parfums dont il inondait son ciel radieux ; il cueillerait par milliers ces perles de rosée qu'il cristallisait en perles fines.

1. *Paris-Guide*, tome 1^{er}. Le palais des Tuileries.

« On a beaucoup vanté les miracles du temple de Salomon, mais l'art était étouffé sous la matière orgueilleuse. On n'avait trouvé rien de plus beau que de revêtir les murailles de lames d'or. En Espagne, le pays du soleil et des féeries, on n'avait trouvé rien de mieux au palais du Buen-Retiro que de lambriser un des salons par un millier de miroirs qui réfléchissaient à l'infini les grandesses et les doñas.

« En entrant dans le salon des Fleurs, le regard était soudainement pris par le plafond : pareillement dans un paysage, c'est le ciel qui nous frappe.

« Les trois Grâces, — les trois Vertus théologiques des païens, — entourent d'une guirlande de roses le médaillon de l'impératrice. Autour sont parsemés les arts qui présentent leurs attributs. Un génie, familier aux anciens qui, dans les fresques retrouvées, tient tour à tour le compas, le pinceau, la lyre et le ciseau, sculpte dans le paros une figure de jeune mère. D'autres génies portent dans une corbeille de fleurs le prince impérial, réveillent l'Aurore encore endormie et chassent au loin les nuages pour faire un ciel splendide. Ce beau ciel se continue dans la corniche, mais il s'y perd à travers un treillage doré, sous des enroulements de fleurs qui s'épanouissent là en si grand nombre qu'on croirait traverser tous les paradis perdus.

« Il y a six dessus de porte, où le peintre a symbolisé les fleurs.

« Au-dessus de la porte d'entrée quelle est donc celle qui exprime la rêverie ? Cette fleur mélancolique, toute couronnée d'étoiles, sous le croissant de la lune ? Vous avez connu la pensée. Ne vous attristez pas sous le symbole : Dans le salon des Fleurs la pensée a des reflets roses. Le peintre a laissé les soucis à la porte. La poésie seule, qui rêve dans le bleu, a droit de cité, même avec ses chants austères, même en ses jours de deuil et de larmes.

« Le peintre, plus préoccupé encore de la palette que de l'idée, a voulu dans le second dessus de porte symboliser les coquelicots et les bluets. En effet quel merveilleux thème pour un coloriste !

« Voici comment celui-ci a composé son tableau :

« Une Chloé se couronne de coquelicots devant un miroir que lui présente un Amour ; à côté d'elle une Philis est endormie sous une couronne de bluets et un autre Amour essaye de la réveiller avec un épi de blé : cet épi qui remplace la flèche émoussée des anciens, qui indique qu'il n'y a pas seulement des bluets et des coquelicots dans les moissons.

« Le symbole de la violette compose le troisième dessus de porte : La violette croît à l'ombre des lauriers.

« Le quatrième dessus de porte est l'histoire des fleurs aquatiques. Quels beaux chants alternés, disent ces naïades sous leurs couronnes de nénuphars et de roseaux ! Il y a encore la marguerite ; il y a encore la rose.

« La marguerite, c'est toujours la vieille histoire : *Je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément !* » On appelle cela l'oracle des champs — un oracle qui ne craint pas la destruction de ses temples.

« Comment le peintre a-t-il représenté la rose ? Tout simplement en nous montrant l'Aurore, cette fille d'Homère, dont les doigts fleurissent toujours.

« Ces peintures sont de Charles Chaplin, ce peintre tout Français, qui continue — à sa manière, — la tradition des Lemoyne, des Boucher et des Fragonard. Tout Français qu'il est, je signalerai cependant chez lui quelque légère expression de la mode anglaise : Lawrence se mirerait dans ses dessus de portes ; mais il est vrai que Lawrence était un Français sans le savoir.

« C'est tout un enchantement que cette peinture, épanouie en sa jeunesse, qui rit à belles dents, qui montre ses joues roses et ses cheveux blonds. Le tiède soleil qui dore sans brunir a passé sur tout cela. Nous sommes loin du réalisme, mais ces charmantes figures vivent de la belle vie de l'art. C'est un chaste décaméron où se disent sans doute les plus belles choses.

« La cheminée est un joli chef-d'œuvre. Il y a quatre glaces tout enguirlandées de fleurs, qui jouent à l'infini. Dans chacun des angles du plafond, il y a un médaillon d'où s'échappent encore des fleurs. Des fleurs ici, des fleurs là-bas, partout des fleurs. Sur les portes et les panneaux des camaïeux déroulent leurs lignes légères comme sous la main féerique d'Audran. »

Tel était l'appartement de l'impératrice Eugénie. Aucun palais n'en possédait qui fût à la fois plus magnifique et plus gracieux.

Il ne nous reste que peu de chose à ajouter à cette charmante description.

A droite du pavillon de l'Horloge, à la suite de la salle des Travées, on trouvait l'ancienne salle de spectacles toute délabrée, mais où était resté le grand souvenir de la Convention, qui y avait tenu ses séances. Après la tragédie de la Révolution, on ne pouvait plus y jouer la comédie. Après venait le pavillon Marsan dont nous avons tant parlé, et qui fut plus tard remeublé pour la reine d'Espagne.

Au rez-de-chaussée étaient les appartements de l'empereur. Ils étaient d'un aspect sévère qui était d'ailleurs la marque principale, le caractère général de l'intérieur des Tuileries. En vain les plus grands peintres y avaient prodigué leurs œuvres. Il régnait partout un air de majestueuse tristesse qui semblait y être répandu par l'ombre de la noire Catherine de Médicis.

VI

L'ACHÈVEMENT DU LOUVRE — M. VISCONTI. — M. HAUSSMANN

Tandis que le pinceau de Chaplin rajeunissait le premier étage des Tuileries on entreprenait la restauration et l'achèvement du Louvre. Cette œuvre est trop considérable et trop belle pour que nous puissions la passer sous silence. Le Louvre et les Tuileries sont presque par la naissance deux frères jumeaux.

Nous n'avons rien dit du Louvre, depuis les travaux exécutés sous Napoléon I^{er}. La Restauration n'y ajouta rien. Elle se contenta de gratter les N des constructions de l'Empire et de les remplacer par des L ; un démarquage. Louis-Philippe ne fit rien non plus, malgré d'excellentes intentions. Mais la liste civile, qui avait la jouissance des palais royaux et l'État, qui en est le propriétaire, se ren-



Attentat de Pianori.

voyèrent l'un à l'autre pendant dix-huit ans les travaux qui étaient nécessaires à l'entretien du Louvre. Il en résulta que la galerie d'Apollon tombait en ruines, au milieu des étais dont le roi ou l'État, (nous ne savons lequel) avait daigné la soutenir. Les expositions annuelles de peinture avaient toujours lieu dans les galeries du musée, dont il fallait recouvrir les tableaux ; procédé incommode et nuisible à la conservation des œuvres anciennes.

On se ferait difficilement aujourd'hui l'idée de l'état de délabrement où était tombé le palais des Valois. Un affreux corridor de bois, construit pour une fête

royale restait suspendu à la façade septentrionale de la grande galerie. Entre les deux palais s'étendaient des terrains vagues et fangeux bordés de pignons en ruine, où comme des pariétaires avaient éclos les étalages de cent petites industries.

Le gouvernement de 48 eut honte de cet état de choses. Il déblaya le terrain de toutes ces constructions parasites, et dès le 28 février décréta l'achèvement du Louvre. Les échoppes et la galerie de bois disparurent. Bien mieux la restauration de la galerie d'Apollon fut entreprise, et M. Visconti fut chargé de présenter le plan du nouveau Louvre. Il fut décidé tout d'abord de démolir toutes les ruelles et les maisons qui séparaient encore le Louvre des Tuileries, et sur leur emplacement d'établir au nord la jonction des deux palais. Mais la République n'eut pas le temps de réaliser le grand dessein qu'elle avait décrété. Cette mission incombait à Napoléon III, qui l'accepta et l'accomplit avec bonheur.

La première pierre des nouvelles ailes du Louvre fut posée le 25 juillet 1852. Le travail se poursuivit sous l'habile direction de M. Visconti, puis, à la mort de celui-ci, fut confié à M. Lefuel. La galerie qui longe la rue de Rivoli fut prolongée jusqu'au Louvre. Deux galeries parallèles partirent de ce palais et vinrent se relier à des corps de logis en façade sur la place du Carrousel. Entre le palais et le Carrousel on dessina un élégant jardin. Enfin, plus tard, on construisit l'aile de bâtiments, percée de deux grandes portes cintrées, qui relie le Louvre aux Tuileries et en même temps on éleva le pavillon de Flore.

« Le nouveau Louvre, dit M. F. de Lasteyrie, est le plus grand monument du règne de Napoléon III, un de ceux que la postérité admirera sans doute le plus. Quelques défauts qu'on puisse lui reprocher, ce magnifique ensemble de bâtiments vu de la place du Carrousel, avec l'oasis de verdure qui en occupe si heureusement le centre, impose par sa masse même, par le développement de ses lignes et se recommande aux plus difficiles par une foule de détails habilement traités. »

En même temps que le Louvre, les Halles centrales s'élevaient comme par enchantement, et la rue de Rivoli était terminée. Mais on n'était encore qu'au commencement de ces travaux gigantesques qui devaient transformer la capitale, et dont le plan était déjà arrêté dans la pensée de l'empereur.

Nous n'entreprendrons pas de décrire cette œuvre aussi utile que magnifique et devant laquelle ceux qui, comme nous, méprisent la politique impériale ne peuvent cependant qu'avouer leur admiration. Nous nous bornerons à la description succincte et déjà donnée du nouveau Louvre et des nouvelles Tuileries, mais nous saisisons l'occasion qui nous est offerte de parler de celui qui dirigea les opérations de la ville, du préfet Haussmann.

L'ancien préfet Berger n'avait pas été jugé à la hauteur de l'entreprise. On mit au Sénat ce personnage aussi lourd au moral qu'au physique, et on lui donna pour successeur M. Haussmann.

Ce nom avait déjà été inscrit dans l'histoire, M. Haussmann était le fils d'un conventionnel qui, envoyé en mission à l'armée du Rhin, avec Rewbel et Merlin (de Thionville) lors du procès de Louis XVI, écrivit à l'Assemblée : « Nous

sommes environnés de morts et de blessés. C'est au nom de Louis Capet que les tyrans égorgent nos frères et nous apprenons que Louis Capet vit encore ! »

Fils dégénéré, M. Haussmann renia son père et nia l'authenticité de cette lettre. Ce grand administrateur n'était donc pas un grand caractère.

Nous ne croyons pas dépasser les bornes permises en ajoutant que dans la Gironde, dont il avait été préfet pendant le coup d'État, M. Haussmann *jouissait* d'une réputation assez équivoque.

Au 4 septembre on trouva dans les papiers des Tuileries la note confidentielle suivante :

« M. Haussmann est un administrateur intelligent et capable, et d'un dévouement loyal au chef de l'État ; mais la rudesse de ses formes le rend peu sympathique : il a été successivement conseiller de préfecture, sous-préfet et préfet dans le même département de la Gironde... Il s'est marié dans le pays ; quelques difficultés lui viennent de là ; il a eu dans le département des affaires d'argent très fâcheuses qui ont atteint sa considération. »

Nous n'avons que peu de choses à ajouter à ce croquis moral du grand préfet ; il dit tout en peu de mots, et pour tracer une biographie complète on n'aurait qu'à en commenter chaque ligne.

« Administrateur intelligent et capable. » Les historiens futurs de Paris rechercheront avec une curiosité passionnée tout ce qui pourra leur donner, dans des proportions exactes, la part de gloire qui lui revient entre ses collaborateurs, — *car il n'était pas seul*, — et d'abord la part d'initiative et d'idées qui doit revenir à l'empereur. Quant aux sources d'inspiration, elles sont connues, du moins pour la plupart ; on sait par exemple que les plans de Henri IV ont été consultés. On voudra tout savoir, non seulement les chiffres officiels de l'administrateur, mais ceux qui ne le sont pas, et l'on ne se contentera point, comme M. Jules Ferry, de l'épigramme renfermée dans un titre : *Les comptes fantastiques d'Haussmann*. Pour qu'ils diminuent l'ensemble grandiose de l'œuvre, il faudra que les abus, les malversations de l'administrateur soient vraiment énormes ; mais on devra s'incliner devant la logique et la haute prévoyance des conceptions approuvées et continuées par ses détracteurs et ses ennemis déclarés.

« La rudesse de ses formes le rend peu sympathique. »

M. Haussmann ayant de ses propres mains et dans sa fureur de démolitions abattu un pan de murs de sa vie privée, ne peut défendre au passant d'y jeter un coup d'œil. Qui n'a entendu parler des démêlés qu'il eut avec sa famille ? Il n'aurait pas longtemps régné si la paix n'eût pas été mieux établie dans son administration que dans son ménage. D'après la chronique galante de l'époque, la ligne droite, si favorisée dans son œuvre, était très négligée dans sa vie privée. Il se reposait volontiers de l'amour de l'art par l'amour des artistes : M^{lle} C. d'un théâtre de genre fut un de ses caprices les plus durables.

Si peu sympathique qu'il fût, il était fort adulé. Un avis, un mot de lui, pouvait donner la fortune. Le secret de ses plans était un trésor. Il eût pu en profiter lui-même pour réaliser une colossale opulence. Il sut se contenter d'une grande fortune.

Devenu un des hommes les plus importants de l'Empire, il ne gardait aucun ménagement dans son despotisme et ne se gênait pas pour dire : — Je me f... du Corps législatif; je me f... du Sénat. — Au-dessus de lui il ne reconnaissait qu'un pouvoir : la volonté de l'empereur. Un conflit éclata entre lui et le préfet de police Piétri, soutenu par Billault. Collet-Meygret, qui aspirait à le supplanter et qui disposait des journaux, avec la facilité d'un charmeur de serpents, lui fit une guerre secrète et acharnée. Il appelait même les reptiles allemands à son aide. Le correspondant du *Times* se mettait de la partie. Mais Napoléon III était édifié sur ces manœuvres. On trouve dans les *Papiers* un rapport très détaillé sur les agissements du directeur général de la police. Tous ces hauts fonctionnaires se mouchardaient entre eux, et les rapports étaient centralisés entre les mains de l'empereur. Le décachetage des lettres complétait ses renseignements.

VII

LE CABINET NOIR, SON DIRECTEUR, SES EMPLOYÉS. — LES FONDS SECRETS

Le cabinet noir, dont nous avons jusqu'ici négligé de parler a existé sous tous les gouvernements (sauf celui de la Convention) et existera longtemps encore. Son origine remonte à Louvois; ce ministre chargea de son organisation le lieutenant de police Berryer.

L'usage qu'on en fit fut, selon le souverain, ou sérieux ou frivole. Napoléon I^{er} y cherchait des secrets politiques; Louis XV, des secrets d'alcôve et de mauvais lieu; Louis XVIII, de même.

Les procédés de cet espionnage ont peu varié. Madame du Hausset dans ses *Mémoires* en parle ainsi :

« La méthode, à ce que j'ai entendu dire, est fort simple; six ou sept commis de l'hôtel des postes triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter et prenaient l'empreinte du cachet, avec une boule de mercure, ensuite on mettait la lettre du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude, qui faisait fondre la cire sans rien gâter, on l'ouvrait, on en faisait l'extrait et ensuite on la recachetait à l'aide de l'empreinte. Voilà comment j'ai entendu raconter la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi le dimanche.

« Le docteur Quesnay, plusieurs fois devant moi, s'est mis en fureur contre *cet infâme ministère*, comme il l'appelait.

« Je ne dinerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau, disait-il. »

Le cabinet noir ne resta point toujours sous la dépendance du chef de l'administration des postes, et sous Napoléon III il en était indépendant et appartenait au ministère de l'intérieur. Voici ce que l'on trouve de plus explicite à ce sujet dans un rapport trouvé aux Tuileries :

DÉCACHETAGE DES LETTRES

« Les facteurs de la poste :

HENOCQ,) desservant les rues de	{	ARENNES,
DECISY,			BELLE-CHASSE,
BUSSON,			SAINTE-NICOLAS D'ANTIN,
HOUDE,			CAUMARTIN.
THIBAUT,			CHAUSSÉE D'ANTIN,

sont engagés à prix d'argent dans la police secrète du ministère de l'intérieur, dirigé par M. Saintomer.

« Leur service consiste à livrer la correspondance des personnes qui leur sont désignées. Ils sont aidés pour cela par les concierges, y déposent leurs lettres, s'il y a lieu, et viennent les reprendre à la distribution suivante. De cette manière ils échappent aux soupçons, car ils peuvent être amenés chez les concierges pour la remise de lettres destinées aux locataires de la maison. On ne connaît pas les aides des facteurs de la rive gauche. Ceux de la rive droite sont aidés par les concierges :

Pierre.....	rue d'Anjou, 9.
Orsier.....	— d'Anjou, 3.
Pinsoi.....	— d'Anjou, 53.
Niaux (Pierre).....	— de la Chaussée d'Antin, 2.

« Les lettres reçues par ces concierges sont le plus souvent portées en voiture chez M. Saintomer, rue Las-Cases, 18, qui les ouvre, en prend copie, s'il y a lieu, les remet en état, et remportées par le concierge qui les rend au facteur à la distribution suivante. On n'a pu savoir si le facteur qui dessert l'avenue Montaigne et l'avenue d'Antin est entré au service de la direction générale de la sûreté publique. Ils ont dû se passer de lui, on a eu évidemment le concours des concierges des maisons où se trouvaient les personnes dont on avait intérêt à lire la correspondance.

« En général, ces opérations sont faites avec secret et habileté ¹, il paraît cependant qu'elles n'ont pas tout à fait réussi dans la rue Caumartin, où une femme, dont la correspondance était ouverte, a provoqué des recherches qui, dirigées par M. Palestrino lui-même, pendant plusieurs jours, n'ont amené aucun des résultats qu'on attendait.

M. Hyrvoix ².

« Le bruit a couru à Paris, pendant le séjour de l'empereur à Plombières, que M. Hyrvoix avait été parfois mêlé à la vie intime de l'empereur. On pensait au

1. Pas toujours : étant réfugié en Belgique il nous est souvent arrivé de recevoir des lettres de France sur lesquelles, pour se couvrir, l'administration belge écrivait : *Reçue décachetée.*

2. Chef de la police des résidences impériales.

ministère de l'intérieur que M. Hyrvoix pouvait faire quelques confidences sur ce sujet délicat à sa maîtresse, M^{me} de ***¹ demeurant alors rue Caumartin. Pour s'en assurer on a fait ouvrir pendant quelque temps la correspondance reçue par cette dame ; on n'y a trouvé que les épanchements ordinaires d'un amoureux absent et inquiet. C'est le facteur de la rue Caumartin qui livrait ces lettres aux agents du ministère de l'intérieur.

Madame la comtesse de Castiglione.

Pendant le séjour de l'empereur à Plombières et à Biarritz, la correspondance reçue par madame de Castiglione a été ouverte et lue par les agents du ministère de l'intérieur. On ignore ce qu'on y a lu et le nom des personnes de qui ces lettres émanaient ; on ignore si ces lettres étaient livrées par le facteur ou par le concierge.² »

Suivent d'autres notes qui nous apprennent que Collet-Meygret, ennemi de Fould, surveillait sa correspondance avec madame Batti, sa maîtresse.

De même pour madame de Montebello.

De même pour la Guéronnière, qui avait restitué à Billault des lettres où le président de la République avait été traité dans des termes embarrassants pour le ministre de l'empereur.

Vient enfin un rapport sur Collet-Meygret lui-même, qui faisait plus servir son pouvoir malhonnête à ses passions et à ses intérêts particuliers qu'aux intérêts de l'Empire.

Mais nous croyons en avoir assez dit sur ce chapitre.

Peut-être terminerions-nous dignement par le tableau suivant :

FONDS SECRETS.

Aperçu sans plus de détails, de la façon dont étaient repartis les fonds secrets du gouvernement impérial.

Crédit 2,000,000 francs.

ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de police de la préfecture de police.	600,000 fr.
ARTICLE II. — Frais de police des préfets dans les départements (Bouches-du Rhône, Rhône, Nord, Gironde, etc).	223,400
ARTICLE III. — Frais de police militaire et judiciaire.	67,600
ARTICLE IV. — Service de la presse, frais généraux, journaux. . .	297,550
ARTICLE V. — Indemnités pour secours et subventions particulières.	255,860
ARTICLE VI. — Mandats soumis périodiquement pour engagements.	78,850
	1,503,250 fr.
Reste à la disposition du ministre.	487,850
Total.	2,000,000 fr.

1. De Bonnard.

VIII

LES PREMIÈRES CONSPIRATIONS. — COMLOT DE L'HIPPODROME ET DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Tandis que les policiers se surveillaient les uns les autres, intriguaient et tri-potaient, on lisait à Paris *Napoléon le Petit* et les *Châtiments*, chefs-d'œuvre terribles, et les anciens montagnards de la République établissaient par correspondance des foyers révolutionnaires. La police française à l'étranger était très mal faite, et toute une génération, encore sur les bancs des écoles au moment où la majorité royaliste de l'Assemblée partait en omnibus, avait été élevée dans l'idée républicaine et avait échappé à la compression et même aux séductions de l'Empire.

Les aînés de cette jeunesse (de 30 à 60 ans) s'étaient rués avec une telle avidité à la curée des places et des faveurs qu'on ne lui avait laissé que peu d'espoir et beaucoup de dégoût. Lorsque l'empereur voulut remédier à cette situation et faire place aux jeunes, il était déjà trop tard, une armée républicaine s'était reformée derrière les prétoriens. Outre les sociétés secrètes des *Consuls du peuple* et du *Cordon sanitaire*, composée d'anciens républicains, des jeunes gens de la rive gauche avaient fondé la *Société des deux cents* dont l'article de foi se résume dans le vers célèbre de V. Hugo :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

Les conjurés armés de poignards, voulurent profiter du 7 juin, jour où l'empereur devait se rendre de Saint-Cloud à l'Hippodrome, quelques-uns se rendirent sur la route pour arrêter la voiture : mais, le moment venu, ils hésitèrent, plus effrayés de leur action que du danger même auquel ils s'exposaient. Déjà la police était avertie et fit quelques arrestations.

Les conspirateurs, non découragés, se décidèrent à un second attentat et résolurent d'attaquer l'empereur à sa sortie de l'Opéra-Comique, le 6 juillet. Ceux qui, dans ce but, se réunirent aux abords du théâtre et au café du Grand-Balcon furent ramassés par la police mise au courant du complot. Ils étaient vingt-huit qui, quatre mois plus tard, passèrent devant la cour d'assises. L'accusation était soutenue par M. Rouland.

Celui-ci lut de nombreux passages des écrits les plus violents saisis chez les accusés. Il cita Ledru-Rollin et Charras, qui avait écrit : « Frappez le tyran et ses complices, la France en deuil vous en conjure, et la justice vous l'ordonne. »

Puis ces lignes de Félix Pyat : « Ogrillon de Corse, croisé de prince, de prêtre et de grec, sorte de métis de Bonaparte et de Macaire, de Machiavel et de Mandrin, du marquis de Sade et de Torquemada, Napoléon Coupe-bourse ; ni paix ni trêve avec cet homme, ce n'est pas un homme, c'est un monstre. Il est honteux de vieillir sous lui. Esclave qui le laisse régner. »

« Nous sommes dans le cas de légitime défense ; et puisqu'il se proclame obstacle, puisqu'il se pose en travers le chemin, puisqu'il barre le passage à tous avec le trône et l'échafaud, que la France fasse comme la fille de Tarquin : qu'elle lui passe sur le corps. »

Six des accusés : Thirez, Bratiano, Bandy, Ranc, Laflize et Martin furent acquittés, mais restèrent détenus sous prévention de délit de société secrète.

Sept autres furent condamnés à la déportation, les autres enfin à plusieurs années de détention ou de bannissement.

Le 2 mars 1854 aux Tuileries, l'empereur, en ouvrant la session législative, annonça la nouvelle de la déclaration de guerre à la Russie. En dehors du malaise causé par une mauvaise récolte et de l'institution de la caisse de la boulangerie établie afin de donner le pain à bon marché dans les années mauvaises, il ne parla que de la question d'Orient.

Le lendemain la chambre vota à l'unanimité un emprunt de 250,000,000 de francs, et le soir même à neuf heures se rendit en corps aux Tuileries pour y présenter la loi à l'empereur. — L'emprunt fut couvert par une souscription publique. Le maréchal de Saint-Arnaud fut nommé général en chef de l'armée d'Orient. De cette époque date la création de la garde impériale et des cent-gardes.

Nous n'avons pas à raconter la campagne de Crimée. Tandis que nos vaillants soldats donnaient aux aigles du 2 décembre le baptême de la gloire, l'empereur et l'impératrice passaient des revues au camp de Boulogne.

Eugénie aimait les chevaux presque autant que l'impératrice d'Autriche, elle se plaisait à prendre part à cheval à ces fêtes militaires. Là, Napoléon reçut la visite du prince Albert, mari de la reine Victoria, et de grandes manœuvres eurent lieu en son honneur.

Le parti républicain avait espéré que de la guerre résulterait la chute de l'empire. Victor Hugo s'était écrié :

La guerre, c'est la fin. O peuple, nous y sommes.

Mais ces sentiments ne pouvaient trouver d'écho en France, et malheureusement rappelaient la joie des royalistes en 1812 et en 1814. Barbès ne les partageait pas. En cela il était de l'opinion de Carnot qui, à l'heure des désastres, sortit de sa retraite pour offrir son épée à son ennemi Napoléon I^{er}. Enfermé à Belle-Isle depuis le 15 mai 1848, il écrivait à un ami :

« J'ambitionne des victoires pour nos Français. Oui ! oui, qu'ils battent bien là-bas les Cosaques, et ce sera autant de gagné pour la cause de la civilisation et du monde.

« Comme toi j'aurais désiré que nous n'eussions pas la guerre ; mais puisque l'épée est tirée, il est nécessaire qu'elle ne rentre pas dans le fourreau sans gloire. Cette gloire profitera à la nation, qui en a besoin plus qu'à personne.

« Depuis Waterloo, nous sommes les vaincus de l'Europe, et pour faire quel-



L'attentat du 14 janvier.

que chose de bon, même chez nous, je crois qu'il est utile de montrer aux étrangers que nous savons manger de la poudre.

« Je plains notre parti s'il en est qui pensent autrement. Hélas ! il ne nous manque plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses. »

Napoléon fit publier ces lignes dans le *Moniteur* et les fit suivre d'une lettre où il écrivait à son ministre de l'intérieur qu'un prisonnier qui, malgré ses longues souffrances, conservait de si patriotiques sentiments ne pouvait, sous

son règne, rester plus longtemps en prison, et il lui donna l'ordre de faire mettre Barbès en liberté, sans condition.

Barbès refusa cette grâce. Sorti de prison malgré lui, il déclara qu'il se tenait à la disposition du gouvernement français et que, passé un certain délai, il prendrait le chemin de l'exil.

IX

VOYAGE DE NAPOLÉON ET D'EUGÉNIE A LONDRES. — ATTENTATS DE PIANORI ET DE KELCH. — EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Nous passons sous silence un grand nombre de faits politiques importants dont la place est plutôt dans une histoire du second Empire que dans notre modeste chronique des Tuileries.

Le 15 avril 1855, l'empereur et sa femme se rendirent par Calais à Douvres. Ils y étaient attendus par le prince Albert. Le 16, dans la soirée, ils traversèrent la ville de Londres au milieu d'une foule immense pour se rendre à Windsor. Ils reçurent de la reine l'accueil le plus gracieux et le plus cordial. Cette visite, qui se prolongea huit jours, fut marquée par des bals, des concerts, des revues, dont l'importance politique s'est bornée à l'actualité.

Le retour de l'empereur à Paris fut le signal d'un événement étrange et qui est demeuré à peu près inexplicable.

Le 28 avril, vers cinq heures, l'empereur accompagné de MM. E. Ney et Valabrègue, montait l'avenue des Champs-Élysées pour aller rejoindre l'impératrice qui était allée au bois. Lorsqu'il passa près du Château des fleurs, un homme, quittant le trottoir de droite, se porta à quelques pas de lui et lui tira un coup de pistolet.

Personne ne fut atteint, et l'empereur poursuivit sa promenade.

L'agent Alexandri, spécialement chargé de veiller à la sûreté de Napoléon, se jeta sur le coupable, le saisit à bras le corps, roula avec lui sur la chaussée, et le blessa de son poignard.

Cet homme était originaire des États-Romains ; il se nommait Giovanni Pianori, il était âgé de vingt-huit ans et exerçait la profession de cordonnier.

En 1848, il avait pris part à la défense de Rome et avait été mis en prison sous prévention d'assassinat politique, puis remis en liberté. Réfugié en France, sous le nom de Liverani, il avait séjourné à Marseille, Lyon, Paris, et de là était parti pour Londres en novembre 1854.

Il avait une femme et deux enfants. Ruiné, disait-il, par le siège de Rome, il attribuait sa misère à Napoléon et lui avait voué une haine implacable.

Un jour, dans un moment de désespoir, il s'était porté trois coups de couteau, mais sans se blesser mortellement.

Il avait loué une petite chambre près de l'Étoile afin de commettre son attentat. — Il n'avait pas de complice.

Le 7 mai suivant, Pianori comparut devant la cour d'assises ; il maintint ses premières déclarations et fut condamné à la peine de mort. Huit jours après il montait à l'échafaud en criant « Vive la République ! »

Quel était cet homme ? Pouvait-on le mettre au rang de Louvel ou d'Alibaud ? Non, évidemment. N'était-ce qu'un Fieschi ? La douleur causée par la perte de son échoppe de cordonnier n'avait pu suffire à armer son bras.

Après lui, bien d'autres Italiens encore devaient venir de Londres à Paris faire, le poignard à la main, de la politique internationale.

Cependant cet attentat n'était pas le premier. Un agent secret de la police des Tuileries nommé Griscelli raconte dans ses *Mémoires* qu'en 1853 un lieutenant d'infanterie, retiré du service, appelé Frédéric Kelch était venu de Londres à Paris pour assassiner l'empereur. La police avertie le surveilla, et Griscelli se vante de lui avoir brûlé la cervelle dans un cabaret de Vaugirard¹ où il était allé pour l'a réter. Cet exploit lui avait rapporté 10,000 francs de gratification de l'empereur et autant de M. de Maupas. L'impératrice aurait placé sa fille jusqu'à l'âge de dix-huit ans dans un couvent d'Issy.

D'après une autre version ce Kelch serait venu de Londres avec deux réfugiés italiens. Surpris par la police dans un cabaret de Montrouge, ils auraient résisté. Kelch aurait été tué, et ses deux compagnons transportés à Cayenne sans jugement.

On a encore parlé d'un Morini Silvani qui se serait rendu à Bordeaux pour y tuer le président et aurait été jeté à la Gironde par les agents des Tuileries.

Mais Mazzini, qui avait repris la politique du Vieux de la Montagne, était trahi par son secrétaire intime, un nommé Wolf. Cet homme, savant polyglotte, qui appartenait à l'Internationale, servait toutes les polices de l'Europe. M. de Kératry, en 1870, a découvert son dossier à la préfecture de police et y a trouvé de nombreux rapports sur les réfugiés de Londres.

La sensation produite par l'attentat de Pianori s'évanouit rapidement au milieu des préoccupations causées non seulement par la guerre d'Orient, mais encore par l'Exposition universelle de 1855. Cette exposition, pour laquelle on venait de construire le vaste palais de l'Industrie des Champs-Élysées, fut très brillante et eut l'honneur d'être visitée par la reine Victoria, le prince Albert et la princesse royale leur fille.

X

VISITE A PARIS DE LA REINE VICTORIA. — LES FÊTES DE VERSAILLES ET DE L'HOTEL DE VILLE. — LA PRISE DE SÉBASTOPOL. — NAISSANCE ET BAPTÊME DU PRINCE IMPÉRIAL.

C'était la première fois qu'un souverain anglais honorait Paris d'une visite. La reine, pour Louis-Philippe, n'était allée que jusqu'au château d'Eau.

1. 13, rue de Tanney, maison Desmaret.

Le 18 août 1855, à six heures du soir, une foule immense se porte au-devant d'elle à la gare du Nord, et elle fut accueillie avec un indescriptible enthousiasme. Il était neuf heures lorsqu'elle arriva à Saint-Cloud, où l'impératrice, accompagnée de la princesse Mathilde et de sa maison, l'attendait au bas de l'escalier du palais.

Le lendemain la reine visita l'Exposition et la capitale. Le soir elle alla à l'Opéra. Le jour suivant il y eut Grand dîner à Saint-Cloud, et les artistes du Gymnase vinrent représenter *le Fils de famille*. Puis elle alla à Versailles où il y eut bal et souper somptueux comme au temps de Louis XIV.

Mais cette fête splendide fut dépassée peut-être par celle que donna la ville de Paris.

L'Hôtel de ville s'était paré et embelli pour la circonstance. Au fond de la grande cour de Louis XIV on avait élevé un escalier à double rampe entièrement à jour, et qui rappelait par le style et le dessin celui de Fontainebleau. Cet escalier reposait sur un vaste bassin tout garni de fleurs, et au milieu duquel se dressaient réunies les statues de la France et de l'Angleterre.

« Là aussi eut lieu un bal dont la splendeur effaça tout ce qu'on pouvait imaginer. A dix heures, l'empereur ouvrit le bal avec la reine Victoria, faisant vis-à-vis au prince Albert avec la princesse Mathilde. »

La reine quitta Paris, le 27 août, au milieu des acclamations de la foule et emportant de sa visite l'impression la plus heureuse. Elle s'était volontiers entretenue avec le général Canrobert, rappelé en ce moment, et dont on lui avait vanté l'humanité pour les soldats. Les nouvelles d'Orient étaient bonnes. En effet, le 8 septembre, le jour même où un fou, nommé Bellemare, déchargeait un petit pistolet de poche, à la sortie du Théâtre-Italien, sur les dames de l'impératrice, les troupes alliées prenaient d'assaut les dernières positions de Sébastopol.

Cette victoire produisit une inexprimable satisfaction, et qui n'a pas vu la rentrée triomphale des troupes de Crimée ne saurait s'en faire une idée.

Aussi le gouvernement de décembre depuis quatre ans ne comptait que des succès. Marquons les points qu'il a gagnés ; il était destiné à prouver ce que la dictature la plus absolue, la plus populaire, la plus heureuse, pouvait produire de bien et de mal. Expérience trop coûteuse pour que l'on puisse sans crime se permettre d'en dénaturer les phases, le développement logique, fatal, l'épanouissement et la ruine.

L'avenir va le démontrer : Napoléon III eut-il eu le génie que l'on se plaisait généralement à lui accorder quand il était triomphant, la France ne serait descendue que plus profondément aux abîmes. Un peuple ne doit, ne peut abdiquer sans d'échoir. C'était vraiment bien commode aux masses populaires de se débarrasser de leurs affaires sociales et de ne plus entendre le bavardage stérile et agaçant de quelques centaines de petits dictateurs appelés députés, l'empereur suffisait à toutes les besognes. Pour cela 25 millions, ce n'était pas trop cher. Cela ne le parut pas trop, jusqu'au jour où notre homme, grisé de pouvoir, abruti par la maladie, glissa comme un podagre ivre sur le chemin de fleurs et de lauriers que la nation avait jeté sous ses pas.

Le prétendu gouvernement parlementaire, tel qu'il a toujours été compris chez nous, n'est qu'une forme de la dictature, une dictature mille-pieds; la chambre n'est-elle pas *souveraine*? La nation n'abdique-t-elle pas en sa faveur au renouvellement de chaque session? Alors qu'est la nation?... Sujette. On était sorti, sous l'Empire, des systèmes bâtards. On avait la dictature simple, le gouvernement de la nation par un homme. Il fallait cela pour faire la démonstration complète de la dictature et nous initier au gouvernement de la nation par la nation.

Mais revenons à nos moutons.

Après la visite de la reine d'Angleterre, les Tuileries furent honorées de celle du duc de Brabant (Léopold II) et de la duchesse sa femme. Vint ensuite le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel. Le roi, s'étant arrêté à Lyon, y fut reçu par le maréchal Castellane. Cet original l'accueillit dans des termes qui rappelaient « le grand siècle » :

— Sire, l'empereur mon maître est heureux de recevoir Votre Majesté dans ses États.

C'était très chic.

Victor-Emmanuel fut traité selon ses goûts de soldat et de chasseur. Il eut une grande revue à Paris et une grande chasse à Compiègne. Aux Tuileries, bien qu'il fût bel homme, il n'eut pas l'heur de plaire. On lui reprochait une galanterie de général en garnison.

L'exposition était close. Le 29 décembre, les troupes de Crimée rentraient. L'empereur se rendit au devant d'elles à la place de la Bastille, puis assista à leur défilé place Vendôme. Au pied de la colonne se tenaient quelques vieux soldats de l'ancienne garde impériale. Paris était en fête. La Bourse, le Palais étaient fermés; la foule emplissait les rues de son enthousiasme.

Le 15 janvier 1856, le duc de Cambridge, dans la cour des Tuileries, passa en revue la division de la garde et les troupes de ligne revenues d'Orient. Il leur adressa un discours où se trouvaient les seuls preuves que l'Angleterre ait jamais données de son amitié à son alliée de Crimée, et il distribua des médailles dont, en 1870 seulement, on connut la valeur.

En février fut discuté et en mars fut signé le traité de paix de Paris. En même temps l'impératrice était accouchée d'un prince. Dans la nuit du 16 au 17 mars, au moment des grandes douleurs, on avait, selon l'usage monarchique, introduit dans la chambre d'Eugénie les princes Napoléon et Lucien Murat, le ministre d'État et le garde des sceaux.

Après l'accouchement l'enfant avait été présenté à ces messieurs par la femme de l'amiral Bruat, mort récemment, gouvernante des enfants de France. Madame de Brancion, veuve d'un colonel tué devant Sébastopol, et madame Bizot, veuve d'un général du génie, tué également en Crimée, avaient été nommées sous-gouvernantes.

Aux félicitations du Corps législatif, l'empereur répondit : « L'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit d'un côté qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune; de l'autre, qu'une dynastie n'a de

chance de stabilité que si elle reste fidèle à son origine en s'occupant uniquement des intérêts populaires pour lesquels elle a été créée. Cet enfant que consacraient à son berceau la paix qui se prépare et la bénédiction du saint-père, apportée par l'électricité, enfin les acclamations du peuple français, que l'empereur a tant aimé, cet enfant, dis-je, sera digne, je l'espère, des destinées qui l'attendent. »

L'enfant reçut les noms de Napoléon, Eugène, Louis, Jean, Joseph : Jean, du nom de son parrain le pape, et Joseph du nom de la reine Joséphine de Suède, sa marraine. Il fut ondoyé le lendemain aux Tuileries. L'empereur déclara qu'il serait parrain et que l'impératrice serait marraine de tous les enfants nés en France le 16 mars.

Autorisation de rentrer en France fut accordée à tous ceux qui déclareraient se soumettre loyalement au gouvernement.

Des dons considérables, pris sur la liste civile, furent faits aux bureaux de bienfaisance. Société des gens de lettres, Société des auteurs dramatiques, Société des artistes musiciens, société des peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, société des inventeurs industriels, reçurent chacune 10,000 francs pour leurs caisses de secours.

Il y eut, pour Paris, spectacles gratuits payés 44,000 francs. En somme les largesses et le baptême coûtèrent, dans le compte trouvé aux Tuileries, 898,000 !...

« Ce n'était pas tout. — Ce n'était pas que l'impératrice, si encline aux folles dépenses, ne fût animée des meilleures intentions. Elle était charitable et bienfaisante, comme il est si facile de l'être d'ailleurs à ceux que la fortune a comblés de ses faveurs et qui n'ont qu'à ouvrir les mains pour en laisser tomber des trésors. Elle recherchait la popularité fondée sur des bienfaits. Elle visitait les pauvres, les malades, les ouvriers. On l'avait vue au neuvième mois de sa grossesse régler dans tous ses détails les dispositions intérieures d'une maison d'éducation pour les jeunes ouvrières, fondée par ses soins dans le haut du faubourg Saint-Antoine.

« De même qu'elle avait affecté à une œuvre charitable la somme que la ville de Paris avait votée lors de son mariage pour lui acheter une parure de diamants, de même elle voulut qu'on employât à une œuvre de bienfaisance pour les enfants du peuple une somme de 80,000 francs recueillie par souscriptions de vingt-cinq centimes pour offrir au prince impérial un témoignage de dévouement. Cette somme, grossie de quelques milliers de francs, fournie chaque année par la cassette impériale, dut servir à l'apprentissage d'une centaine d'orphelins. » (Ernest Hamel.)

Le baptême fut encore l'occasion d'une fête somptueuse à Notre-Dame, et le lendemain d'une fête nationale. Trop de fêtes !...

L'impératrice reçut de Pie IX un présent d'une galanterie singulière : *La rose d'or*, c'est-à-dire un rosier d'or dans un vase en or, monté sur un socle de lapis-lazuli « emblème d'innocence et de candeur. » On en sourit aux Tuileries et l'on en rit en ville.

Le jeune prince, en quittant sa mère pour les bras de sa nourrice, lui permit

de prendre part avec une nouvelle ardeur aux fêtes, bals, concerts, spectacles qui se succédèrent sans interruption aux Tuileries. On s'amusait beaucoup au château; on s'y amusait déjà trop. Le palais des souverains devenait un lieu de plaisirs; la frivolité et le luxe effréné des femmes, la corruption effrontée des courtisans commencèrent à faire murmurer.

Ce fut l'époque de fortunes scandaleuses, de l'immense flouerie qu'on appela l'affaire du chemin du Grand central où la main de de Morny se montra comme dans tant d'autres tripotages financiers. De Morny, criblé de dettes au coup d'État, amassait une énorme fortune et trafiquait sans vergogne de son influence. L'honnête et naïf rimeur Belmontet en était scandalisé et, par deux fois, s'en plaignait à l'empereur. Il lui écrivait :

« Sire, c'est dans l'intérêt de votre glorieux et pur règne que je suis obligé de porter à la connaissance de Votre Majesté les *symptômes de corruption qui se produisent dans les régions élevées du pouvoir*.

« Le projet de chemin de fer de Bourges à Montluçon a donné lieu à des propositions que j'ai dû rejeter; un entrepreneur de travaux publics, qui se dit investi de la confiance de M. de Morny et de M. de Bartholoni, directeur, de la Compagnie d'Orléans, celui qui veut s'emparer de nos travaux, est venu chez moi me menacer du rejet prochain de ma demande et m'offrir de me faire obtenir la concession que je n'aurai, malgré l'empereur lui-même, qu'à la condition de donner un million, valeur en actions, *lequel million*, a-t-il osé dire, est le prix de *l'intervention en ma faveur des personnages nommés*. J'ai refusé tout compromis d'une si odieuse nature; je me suis renfermé dans mon droit; je n'ai pas cru que des noms purs fussent mêlés à de telles intrigues, et j'ai répondu que l'empereur ne le souffrirait pas. Sire, tranchez la question, *et les infamies disparaîtront*. »

On sait si les infamies disparurent. On n'était qu'au commencement.

XI

LA CORRUPTION S'ÉTEND A TOUTES LES INSTITUTIONS. — LETTRES DU CAPITAINE DE GENDARMERIE DE BOUYN. — ORSINI.

Cette corruption, dont on a tant parlé, s'étendait à tout. Après avoir conspiré contre Louis-Philippe et contre la République, Napoléon reprenait contre ses *sujets* ses moyens de conspirateur. La vénalité des complices qu'il avait achetés, la platitude générale qui avait accueilli son succès l'avaient affermi dans la croyance qu'avec de l'or on pouvait tout acheter et tout faire. Le scandale seul pouvait l'effrayer; quant à lui personnellement, rien ne le scandalisait plus.

Toutes les institutions de l'Empire ne devaient être animées que du souffle de sa volonté personnelle et ne garder qu'une apparence d'indépendance. L'électeur devait voter pour le candidat qui était agréable à l'empereur et le magistrat rendre les arrêts que désirait l'empereur. La presse était muette en atten-

dant que l'on pût par les fonds secrets organiser une presse, qui, alimentée eût néanmoins pris des attitudes d'opposition dictées par M. Mocquart. La police était partout. Les hauts fonctionnaires s'espionnaient entre eux et se dénonçaient à l'empereur; et à tous les degrés de l'échelle, les fonctionnaires de l'État étaient invités à disposer de leur influence en faveur de l'empereur. Veut-on savoir quelle loyauté le gouvernement apportait dans les élections, on n'a qu'à lire la lettre suivante de M. de Bouyn, capitaine de gendarmerie à Aurillac.

« Sire, le capitaine de Bouyn (Frédéric) vous supplie de lui accorder la grâce de venir devant Votre Majesté pour lui faire connaître des mesures qui portent atteinte à la dignité d'une arme dont tous les actes doivent être publics et jamais de nature à détruire la considération.

« Le décret impérial du 1^{er} mars 1854, article 119, est ainsi conçu : « Dans aucun cas, ni directement, ni indirectement, la gendarmerie ne doit recevoir de missions occultes qui lui enlèvent son caractère véritable. »

« D'après des instructions que j'ai entre les mains, il m'a été ordonné de dire combien, dans son arrondissement, il y a de légitimistes, d'orléanistes, républicains, socialistes, etc., de surveiller leurs démarches, allées et venues, leurs relations, leurs faits et paroles, les connaître et les nommer.

« Dans d'autres circonstances, mes subordonnés ont dit, en exécution d'ordres qu'on m'avait pas laissé ignorer, *employer tous les moyens pour assurer une candidature, empêcher celle d'une autre personne*, quelque honorable qu'elle fût, malgré toutes les sympathies des populations et les autorités du pays, parce que, pour des motifs personnels, on préférerait le premier...

« Il ne peut être de la compétence de la gendarmerie de chercher à pénétrer les tendances politiques de chacun. Elle ne doit pas abuser de la confiance qu'on peut avoir dans la dignité qu'on lui suppose...

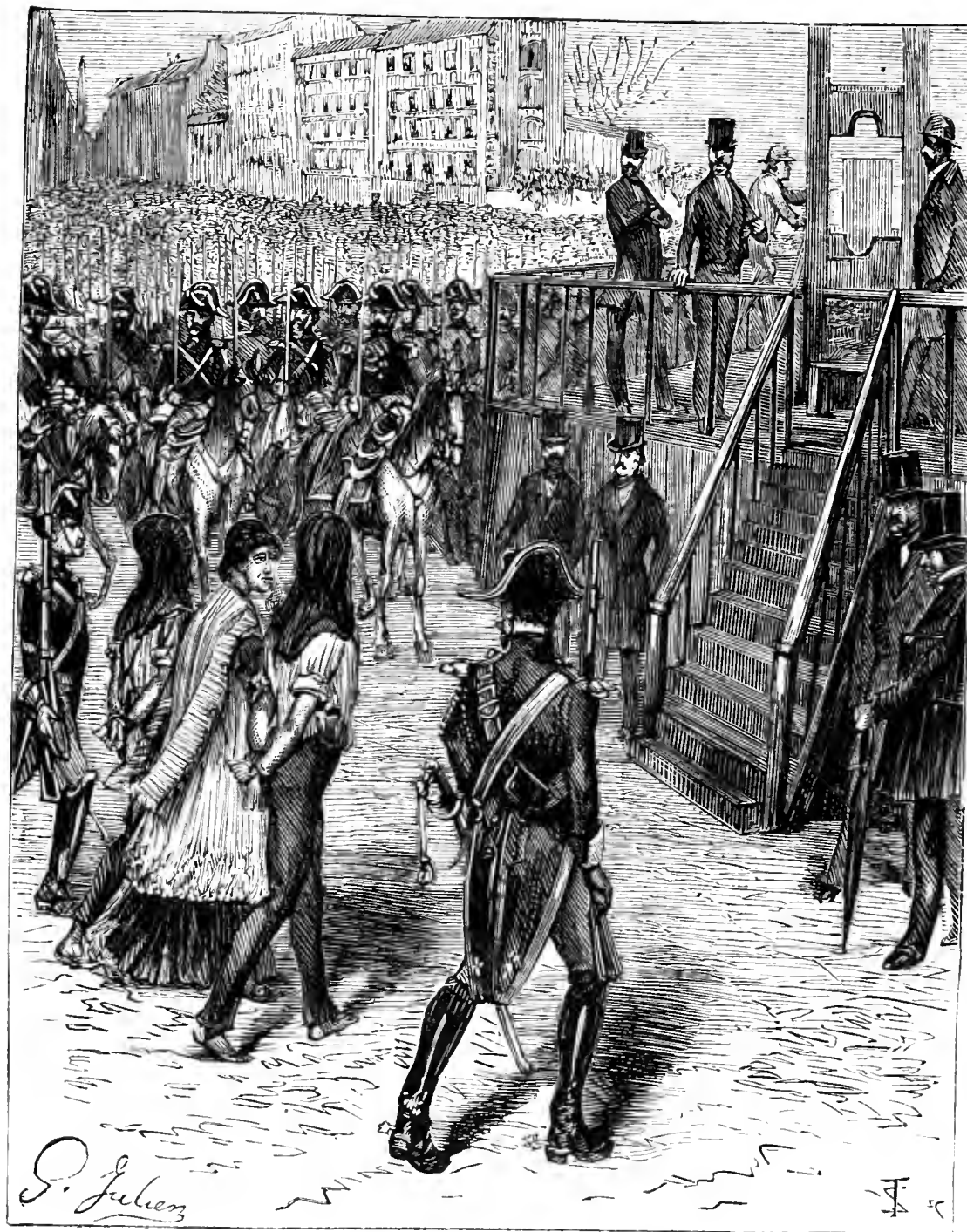
« Je vous supplie, Sire, de m'accorder l'indigne honneur d'être admis devant Votre Majesté, non pas pour accuser qui que ce soit, mais pour vous faire connaître des faits dont les conséquences ont pour résultat de donner des rapports inexacts, d'indisposer les populations et de faire des ennemis à votre gouvernement... »

Comment l'empereur accueillit-il cette démarche si noble, ces avis si sages ? Que répondit-il à ce loyal militaire ?

Il refusa de le recevoir et lui fit répondre sèchement que la première loi de la hiérarchie militaire était l'obéissance aveugle et passive, sans commentaire et sans interprétation, et son secrétaire terminait sa réponse en disant : « Sa Majesté me charge de vous témoigner formellement toute sa désapprobation. »

Sa Majesté avait besoin de tout corrompre, même la gendarmerie, ce corps d'élite, et le décret de mars 1854, n'était qu'une hypocrisie de plus ajoutée à tant d'autres.

Les élections de 1857 furent naturellement excellentes, mais le gouvernement, qui savait à quoi s'en tenir sur la docilité des électeurs, voulut prouver à ceux-ci à quel grand danger ils avaient échappé et imagina la découverte d'un complot contre la vie du souverain. Deux lettres adressées par Mazzini à un



Exécution d'Orsini et de Pieri.

ami M. Massarenti ayant été décachetées et trouvées d'un sens obscur, servirent de premier élément à cette invention. Le grand patriote italien y parlait d'une *affaire* de Paris. Il disait aussi dans un billet : « Les porteurs sont en tout comme les deux que vous avez, mais faites qu'ils travaillent indépendants. »

Ce billet portait pour souscription les initiales P. P. T. et dans une des lettres l'adresse du destinataire de ce billet était donnée : 123, rue de Ménilmontant. La police se mit en route et trouva Paolo Tibaldi... qu'elle arrêta.

Tibaldi était un jeune homme de trente ans environ, patriote énergique,

réfugié en France depuis 1850. On n'avait rien trouvé chez lui, mais chez sa voisine on saisit quatorze pistolets de poche à deux coups, cinq poignards de fabrication anglaise, un pistolet d'arçon et un revolver à six coups. En même temps on arrêta deux individus récemment arrivés de Londres, nommés Grilli et Bartolotti. C'était tout ce qu'il fallait. Ces deux derniers ne demandaient qu'à parler. Ils racontaient que Mazzini leur avait donné chacun cinquante louis pour assassiner l'empereur. Mais comme ces deux misérables, malgré la gravité de leur calomnie, contribuaient peu à la solennité des débats, on songea à corser l'affaire en leur adjoignant comme complices Mazzini, Campanella, Massarenti et *Ledru-Rollin*.

Comment Ledru-Rollin ?... Parce qu'un de ces coquins, Grilli, ou Bartolotti disait avoir vu chez Mazzini un Français gros et grand qu'on appelait *Rodron Rolline*. Il n'en fallait pas davantage pour un magnifique thème de déclamation — Tibaldi, républicain sans tache, fut condamné à la déportation à Cayenne ainsi que les quatre contumaces.

Quant aux deux compères, ils furent condamnés à la détention, et relâchés et renvoyés à l'étranger, encore tout neufs, comme s'ils n'avaient jamais servi.

Quels grands travaux politiques sont dignes de figurer à côté de ces derniers ? Faut-il parler du voyage de Leurs Majestés à Rouen, où on les fêta, ou du voyage de l'empereur à Plombières, où il soignait une maladie qui devait nous coûter si cher ?

Sous l'Empire les coups de théâtre se succédèrent sans relâche. On était encore sous l'impression de l'inauguration du Louvre... Leurs Majestés sont allées à Osborne dire bonjour à la reine Victoria. Vous les y croyez encore, eh bien elles sont au camp de Châlons. Les voyez-vous présidant aux grandes manœuvres... Crac ! Voilà Napoléon III à Stuttgart en tête à tête avec Alexandre II de Russie.

Enfin (Dieu s'est bien reposé) ce demi-dieu se repose à Compiègne. Nous arrivons ainsi à 1858, célèbre par l'attentat d'Orsini.

Quand la police ne prépare pas un complot, il est rare qu'elle le découvre, elle ne sait même pas utiliser ses renseignements, et les Mémoires de Canler, chef de la sûreté, en ont donné la preuve au sujet du 14 janvier...

Le soir Napoléon et Eugénie se rendaient à l'Opéra. La foule emplissait la rue Lepelletier, au moment où la voiture des souverains entrait sous la marquise du théâtre.

Soudain trois détonations presque simultanées se font entendre, le gaz s'éteint, le public est terrifié.

Trois petites bombes avaient été lancées sous la voiture. On comptait plusieurs morts et un grand nombre de blessés. Ni l'empereur, ni l'impératrice, ni le général Roguet n'étaient blessés. Mais la voiture, doublée de fer, était criblée d'éclats de bombe et percée en plusieurs endroits.

Tandis qu'on relevait les victimes, les souverains se rendaient au théâtre, et à leur entrée étaient vivement applaudis. Peu après le prince Napoléon, la princesse Mathilde, les ministres, les préfets accouraient à l'Opéra. Nous passons sous silence des manifestations qui furent toujours les mêmes, pour

répondre à la question que l'on se posait partout, quels étaient les auteurs de l'attentat.

Dès la première heure on sut qu'ils étaient Italiens, et depuis longtemps la police était prévenue du départ de Londres pour Paris d'un nommé Pieri, originaire de Florence, ancien chef de la légion italienne, âgé de quarante à quarante-cinq ans, violent et déterminé à tuer l'empereur. On l'avait suivi à Bruxelles et à Lille. Il avait avec lui une machine en fonte creuse, système Jacquin. A Paris il était descendu 132, rue Monmartre, hôtel de France et Champagne, en compagnie d'un jeune homme qui avait déclaré se nommer Da Silva et qui s'appelait Charles de Rudio. Pieri fut arrêté un quart d'heure avant l'attentat. Mais comment?.

Près de l'Opéra et par un agent qui lui avait trouvé des allures suspectes. Ainsi Pieri n'était pas *filé* à Paris; ainsi l'on n'avait pas connu ses relations avec ses complices. Les grands artistes ne s'intéressent qu'à leurs œuvres, et le préfet n'avait inventé ni Pieri ni Orsini. On trouva chez lui des pistolets et deux petites bombes.

Le comte Félix Orsini était l'âme du complot.

C'était un homme très remarquable. Il était né à Meldola dans les États-Romains. Son père avait longtemps servi la France, en 1831 il avait pris part à l'insurrection de Romagnes. Il s'y était trouvé avec les fils de la reine Hortense, et il était mort en combattant.

Le comte Félix, patriote comme son père, fut condamné en 1845 aux présides, ou galères, à perpétuité pour complot contre l'Autriche. L'année suivante, une amnistie le rendit à la liberté. En 1849, il fit partie de la Convention romaine; mais à peine touchait-il à la réalisation de ses plus chères espérances qu'une armée française et républicaine, par l'ordre d'un ancien insurgé des Romagnes, le président Louis-Napoléon, assassinait la république romaine!...

En 1853, il fut arrêté en Hongrie et condamné à mort. Il allait être exécuté lorsqu'il s'évada avec des prodiges d'audace. Le récit de cette évasion est un des chapitres les plus intéressants de ses *Mémoires*. Il parvint à s'enfuir à Londres. Là il continua à combattre pour sa patrie en adressant à la chambre des lords une pétition où il demandait une intervention diplomatique pour mettre fin à l'occupation autrichienne et française en Italie. Après avoir usé de tous les moyens, même les plus chimériques, il pensa, qu'en tuant l'empereur des Français il en finirait avec l'intervention française et frapperait l'Autriche de terreur.

Déterminé d'abord à agir seul, il n'accepta point sans hésitation la collaboration de Pieri, Gomez et Rudio. Ayant vu en Belgique des bombes à la main, il pria un des Anglais de ses amis, M. Allsop, de lui faire fabriquer à Birmingham une demi-douzaine de ces engins. Une de ces bombes fut essayée dans Hyde-Park, et donna des résultats encourageants. Vers le milieu de décembre, il partit pour Paris, muni des papiers de M. Allsop, et après être descendu à l'hôtel de Lille et d'Albion, il loua rue du Mont-Thabor une chambre meublée.

Là il attendit que l'empereur fixât lui-même la date de l'attentat en faisant annoncer le jour où il se rendrait au théâtre.

Le jour étant fixé, il se mit, avec l'aide de Gomez, son domestique, à charger ses bombes de poudre fulminante. Rudio et Pieri vinrent le rejoindre, et tous quatre, vers sept heures du soir, se dirigèrent vers l'Opéra. On sait le reste.

Le 18 janvier aux Tuileries, en ouvrant la session de 1858, l'empereur après avoir parlé de lui-même avec éloges, émit ce paradoxe : « Si je vis, l'empire vit avec moi ; si je succombais, il serait encore affermi par ma mort même, car l'indignation du peuple et de l'armée serait un nouvel appui pour le trône de mon fils. »

Mais au fond il avait tremblé, et la peur, qui rend féroce, lui dicta les mesures les plus iniques et les plus cruelles.

Bien qu'aucune main française n'eût trempé dans l'attentat des Italiens, et que « l'indignation du peuple et de l'armée » eût dû le rassurer, il nomma Espinasse ministre « de l'intérieur et de la sûreté générale » et lui écrivit : « Ne cherchez pas, par une modération *hors de saison*, à rassurer ceux qui vous ont vu venir au ministère avec effroi. *Il faut qu'on vous craigne.* »

Ce soudart sanglant, ce héros de décembre, n'était pas un vain épouvantail ! Il fallait que la besogne fût sinistre pour qu'on appelât un tel exécuteur. Le Corps législatif fut chargé de lui fournir des armes. N'ayant pas de coupables à frapper, on fit une loi des suspects :

Amende et prison pour avoir provoqué publiquement au mépris du gouvernement ; pour manœuvres ou intelligences entretenues dans le but de troubler la paix publique soit en France, soit à l'étranger ; — pour détention de machines meurtrières agissant par explosion, ou *autrement*.

Mais ce qui suit est inouï :

— Tout individu condamné par la présente loi peut être, *par mesure de sûreté générale, interné dans un des départements de l'empire ou en Algérie, ou expulsé*. — Les mêmes mesures peuvent être appliquées aux individus qui seront condamnés pour crimes ou délits prévus : 1° par les articles 86 à 101, 153, 154, paragraphe 1^{er} 209, à 211, 213, à 221 du code pénal ; 2° par les articles 3, 5, 6, 7, 9, de la loi du 24 mai 1834 sur les armes et munitions de guerre ; 3° par la loi du 2 juin 1848 sur les attroupements ; 4° par les articles 1 et 2 de la loi du 27 juillet 1849.

Peut-être interné ou expulsé tout individu qui a été soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale à l'occasion des événements de mai et de juin 1848, juin 1849 ou décembre 1851, et que des faits graves signalent de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique.

Voilà après six ans de tranquillité publique où l'on en était arrivé.

Dès le milieu de mars, en quinze jours, 380 citoyens étaient transportés en Algérie. Le ministre indiquait à chaque préfet le nombre d'arrestations à opérer dans son département. Si l'un d'eux écrivait : « Mais je ne sais qui arrêter », il répondait : « Je vous ai indiqué le nombre ; le reste vous regarde. »

Eh bien, ce que l'on n'avait pas vu à la Saint-Barthélemy, tous les préfets exécutèrent ces ordres infâmes, *avec zèle!*... En peu de jours la police arrêta 2,000 personnes. Un mois plus tard, on en arrêta encore cinq cents. La terreur régnait ; nul ne bougea.

Revenons aux malheureux Italiens à qui cette loi de sûreté générale composait de si belles « circonstances atténuantes. » Le 25 février ils comparurent en cour d'assises. Gomez et Rudio cherchèrent à sauver leur tête par de lâches aveux. Pieri, qui montra plus de fermeté, prétendit qu'il n'était pour rien dans l'attentat. Orsini fut courageux, digne et sympathique. Nous n'avons pas rapporté les détails de son arrestation; rappelons-les en quelques mots. Blessé à la joue par un éclat de bombe, il était allé se faire panser chez un pharmacien rue Lepelletier, puis était rentré à son hôtel. Gomez, affolé, le cherchait; on remarqua ses larmes, ses traits bouleversés; on l'interrogea, les soupçons s'éveillèrent, et l'incognito du prétendu Allsop fut aussitôt trahi.

Le procureur général et le président, sans crainte d'allusions blessantes aux crimes commis par l'empereur lui-même, reprocha à Orsini d'avoir abusé en 1845 de l'amnistie qui lui avait rendu la liberté; il s'écria que le parjure est un acte immoral et honteux, il énuméra les morts et les blessés du 14 janvier et évoqua ainsi la mémoire de ceux de décembre.

Le défenseur Jules Favre ne fut jamais si bien inspiré. Dans le cours de son éloquente plaidoierie, il donna lecture d'une lettre admirable adressée par Orsini à Napoléon III. Qui l'a déjà lue aimera à la relire. Nous la reproduisons :

« Les dépositions que j'ai faites contre moi-même, dans le procès politique intenté à l'occasion de l'attentat du 14 janvier sont suffisantes pour m'envoyer à la mort, et je la subirai sans demander grâce, tant parce que je ne m'humilierai jamais devant celui qui a tué la liberté naissante de ma malheureuse patrie que parce que dans la situation où je me trouve la mort est pour moi un bienfait.

« Près de la fin de ma carrière, je veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie dont l'indépendance m'a fait jusqu'à ce jour braver tous les périls, aller au-devant de tous les sacrifices. Elle fait l'objet constant de toutes mes affections, et c'est cette dernière pensée que je veux déposer dans les dernières paroles que j'adresse à Votre Majesté.

« Pour maintenir l'équilibre actuel de l'Europe, il faut rendre l'Italie indépendante ou renouer les chaînes sous lesquelles l'Autriche la tient en esclavage. Demandé-je pour sa délivrance que le sang de Français soit répandu, pour les Italiens? Non, je n'irai pas jusque-là. L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle; elle demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont peut-être bientôt s'engager. Or c'est précisément ce que Votre Majesté peut faire si elle veut. De cette volonté dépendront le bien-être ou les malheurs de ma patrie, la vie ou la mort d'une nation à qui l'Europe est redevable en grand partie de sa civilisation.

« Telle est la prière que, du fond de mon cachot, j'ose adresser à Votre Majesté, ne désespérant pas que ma faible voix soit entendue. J'adjure Votre Majesté de rendre à ma patrie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute même des Français.

« Que Votre Majesté se rappelle que les Italiens, au milieu desquels était mon père, versèrent avec joie leur sang pour Napoléon le Grand partout où il lui

plut de les conduire; qu'elle se rappelle qu'ils lui furent fidèles jusqu'à sa chute; qu'elle se rappelle que, tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. Que Votre Majesté ne repousse pas la voix suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud; qu'elle délivre ma patrie, et la bénédiction de vingt-cinq millions de citoyens la suivront dans la postérité. »

« De la prison de Mazas. »

« FÉLIX ORSINI. »

Cette lettre, que l'on a appelée le *testament d'Orsini*, écrite à une époque si triste, où le sens moral est si bas, est un véritable monument historique. Cet homme, devenu régicide par dévouement à son pays, est autrement grand que le conspirateur qui, par ambition personnelle, a fait le 2 décembre et la loi de sûreté générale. On peut le reconnaître sans approuver le régicide, qu'Orsini lui-même, dans une seconde lettre écrite deux jours plus tard à l'empereur, déclarait n'avoir été pour lui qu'une aberration d'esprit.

Enfin la loi fut appliquée dans toute sa rigueur. Orsini, Pieri et Rudio furent condamnés tous trois à la peine des parricides; Gomez fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le pourvoi en cassation fut rejeté le 11 mars. L'empereur commua la peine de Rudio en celle des travaux forcés à perpétuité.

Dans la nuit du 12 au 13 l'échafaud fut dressé place de la Roquette; cette place avait été occupée à l'avance par des troupes afin d'écartier les curieux. A sept heures les condamnés, accompagnés de l'aumônier de la prison, s'avancèrent en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

En franchissant la courte distance qui le séparait de l'échafaud, Pieri entonna d'une voix forte le refrain du *chant des Girondins* :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau.
Le plus digne d'envie.

Au moment où il fut poussé sur la bascule, il fit encore entendre les cris de *Vive l'Italie ! et Vive la France !*

Orsini demeurait grave et résigné.

Au moment d'appartenir au bourreau, il cria : *Vive la France !...*

Au moment où sa tête tomba, tous les fronts se découvrirent. Cette mort causa une impression profonde dans le monde entier. Tous les yeux se tournèrent dès lors vers l'Italie, qui parut grandie aux yeux des nations. L'empereur avait ordonné le silence à la presse française, mais il devait ressentir le contre-coup des sympathies qui s'étaient élevées de tous côtés; la preuve est dans l'irritation aveugle qu'il montra contre ce foyer de conspirateurs, Londres, où jadis il s'était abrité. N'ayant pu obtenir l'extradition d'un réfugié français, le docteur Simon Bernard, accusé de complicité morale avec Orsini, il dut se contenter de

le voir traduit devant la cour criminelle centrale d'Angleterre, et acquitté, puis devant la cour du banc de la reine et acquitté de nouveau. Comme son oncle après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il n'eut pour épuiser sa fureur qu'à frapper les républicains.

XII

PLAISIRS, AMOURS, DÉLASSEMENTS DE NAPOLÉON III ET DE SA COUR.

L'impératrice ayant pris pour modèle la trop légère Marie-Antoinette, et son époux ayant entrepris la parodie du premier Empire, « les amours, les jeux et les ris » devaient fleurir et s'épanouir aux Tuileries. Jamais le château ne fut aussi brillant et aussi gai. Et les fêtes se succédaient sans relâche des Tuileries à Compiègne, de Compiègne à Biarritz. Lorsqu'elle eut donné un héritier à Napoléon III, il sembla à Eugénie qu'elle n'avait plus d'autre devoir à remplir.

Elle avait cent mille francs par mois pour sa toilette et ses *menus* plaisirs, ses fournisseurs la trouvaient *regardante*, et les caprices de sa coquetterie la mettaient vite à sec. Deux sentiments se combattaient chez elle : celui de sa dignité d'impératrice, qui lui commandait un luxe sans bornes, et celui qu'elle tenait de sa mère, femme d'épargne et prévoyante s'il en fut, qui lui fit recourir aux assurances, — en cas de revers, — et aux placements de fonds à l'étranger. Les bombes Orsini l'avaient édifiée sur la solidité du trône, et si elle se plaisait peu aux Tuileries, c'est peut-être que ce vieux palais était plein de dénouements tragiques dont les souvenirs et les légendes historiques ont dû frapper les esprits les plus sérieux et à plus forte raison une âme aussi superstitieuse que la sienne. Au palais hanté par l'Homme rouge, elle préférait Saint-Cloud, Biarritz, Compiègne. Comme si la Fatalité devait se faire mieux sentir dans le palais de la superstitieuse Catherine, c'était là que pour elle les oracles se faisaient entendre et l'assiégeaient de tristes pressentiments.

Là elle donna plus d'une fois audience aux docteurs des arts divinatoires de tous pays, espagnols, anglais, français, tantôt un phrénologue célèbre, M. Cubi i Soler, vient palper les crânes augustes de Napoléon III, de sa femme et de leur enfant¹ ; tantôt c'est Douglas Home le spirite, dont la force magnétique a la puissance de la foudre, qui donne des séances aux Tuileries. Il n'est pas douteux encore que l'astrologue Paul Christian, qui en 1866 avait tiré l'horoscope de Napoléon III, n'ait fait parvenir jusqu'à l'impératrice sa prédiction terrible. Christian avait prédit qu'en août 1869 l'empereur serait en fuite et son palais en flammes. Il ne s'est guère trompé que d'un an.

Pendant que nous sommes sur ce sujet, rappelons encore cette dépêche au prince impérial à Metz :

¹ La traduction et l'édition françaises des *Leçons de phrénologie* de M. Cubi i Soler ont été payées par l'empereur.

Saint-Cloud, le 31 juillet 1870, à 7 heures du soir.

« La petite Malakoff a encore trouvé deux trèfles à quatre feuilles. Je te les enverrai. Nous t'embrassons tous.

« EUGÉNIE. »

C'est un badinage maternel, sans doute, mais qui dénote néanmoins des préoccupations superstitieuses.

La cour ne demeurait donc aux Tuileries que pendant l'hiver. Les invitations étaient fort recherchées non seulement des Français, mais des étrangers et surtout des Américains. Chaque mois le ministre des États-Unis sollicitait l'honneur de présenter une centaine de ses compatriotes.

Ces républicains sont très amoureux des pompes mondaines, et un certain nombre de belles Américaines s'étaient fort bien acclimatées aux splendeurs de la cour et étaient devenues les hôtes habituelles des résidences impériales. On cite des jeunes personnes qui rivalisaient de hardiesse et d'excentricité avec madame de Metternich elle-même, et qui acceptaient dans les divertissements de Compiègne les rôles les moins voilés.

Aux Tuileries, dans des bals masqués qui avaient repris la même vogue que sous Louis XVI, quelques dames pour qui l'on avait créé le nom de cocodettes (cocottes du grand monde) rivalisaient de coquetterie libertine. Une d'elles y apparut un jour dans un costume de Vénus sortant de l'onde, et si nue qu'il y eut scandale et que, honteuse d'elle-même, elle dut se retirer. E. Feydeau l'a raconté dans un de ses derniers romans, *le prince Tigrane*, croyons-nous. Ces retours aux nudités du Directoire et aux folies de Marie-Antoinette n'étaient pas les seuls sujets de scandale. La licence se retrouvait partout. Dans un bal masqué on vit M. de Nieuwerkerke, intendant des beaux-arts, conservateur de nos musées, emprunter au Louvre, pour se travestir, l'armure de François I^{er}.

A Compiègne les plaisirs étaient plus variés, et là Napoléon III, comme le comte Ory,

Après la chasse, n'aimait rien que la beauté,
Que la bombance, les plaisirs et la gaieté.

Sans être un censeur ridicule on peut, croyons-nous, trouver de mauvais goût qu'une société qui prétend être respectable s'amuse à des spectacles tels que les tableaux vivants où dames et demoiselles montrent, sous le tissu transparent d'un maillot, des beautés réservées d'ordinaire à la discrétion de l'alcôve. Napoléon I^{er}, qui n'était pas prude, s'en serait fâché, comme un soir à Neuilly chez Lucien.

Grâce à cette liberté d'allures, à des divertissements d'un goût douteux, Compiègne, malgré ses chasses, ses brillantes réceptions, ressemble à un casino de ville d'eaux.

Les invitations à Compiègne devinrent pour le gouvernement impérial un



Mort de Capellani.

puissant moyen de séduction. Elles étaient divisées en plusieurs séries et donnaient droit à un séjour de plusieurs semaines : plus d'un homme de lettres y perdit son indépendance et y compromit sa dignité ; je n'ai pas entendu dire qu'ils y aient dépensé beaucoup d'esprit, car les seules pièces inédites jouées au château étaient dues à M. le duc de Massa.

A Biarritz il y avait moins d'invités et moins de fêtes. — Dans les papiers des Tuileries on a ramassé deux chansons ineptes composées à Biarritz par des officiers en goguette. Quelques couplets pourront donner l'idée de l'esprit et du

goût de ces favoris de la cour impériale. Il s'agit dans cette ballade d'une promenade en bateau faite par l'empereur, l'impératrice, six dames de la cour et quelques officiers.

Sitôt appareillé
On commence à rouler,
Ce qui ôte la gaité
Des six dames invitées.
Lariffa, etc.

De notre souveraine
La figure est sereine;
Elle brave les éléments
Et navigue en chantant.
Lariffa, etc.

Une marquise blonde
Dit que même sur l'onde,
Un chasseur avec art
Peut lancer un renard
Lariffa, etc.

Sur une main anguste
Qui lui soutient le buste,
Soudain elle se penche
Et dit : Gare l'avalanche.
Lariffa, etc.

Ah ! quel patatras !
Qu'est-ce donc que cela ?
C'est la princesse Anna
Et Mme Waleska.
Lariffa, etc.

La marquise Marie,
Un peu abasourdie,
Sent la première douleur
Qui ait atteint son cœur.
Lariffa, etc.

Que Dieu me le pardonne,
A la mer je le donne :
Il était à Camille,
Ça ne sort pas de la famille.
Lariffa, etc.

Il y a vingt-huit couplets de cette force-là. C'est rimé sans prétention et sans esprit. Les plaisirs de l'Empire, non plus que ses gloires, n'inspirèrent pas les

poètes, même parmi les pensionnés de la cassette. Louis XIV eut Molière, Racine, Boileau; Napoléon I^{er} eut Béranger, Hugo *jeune*, Barthélemy, Byron, Lamartine; Charles X eut Lamartine et Hugo; Louis-Philippe eut Alfred de Musset; Napoléon III n'inspira que le poète des *Châtiments*.

Un souverain peut se payer des vers en son honneur, mais la poésie ne se paye pas.

Napoléon III d'ailleurs, à l'apogée de son règne, a passé depuis longtemps cet âge où le laurier pouvait encore prêter à son effigie monétaire la physionomie d'un sous-officier intelligent. Il lui fallait tantôt prendre la couronne laurée dont César jadis avait voulu cacher sa calvitie. Il vieillissait avec une rapidité alarmante; Plombières et Vichy n'y pouvaient rien. Ses traits épaissis, son échine cassée, son cou de taureau grossi de nodosités, son teint jaune et ses yeux éteints annonçaient la caducité précoce d'un homme qui avait abusé de tout.

Napoléon III n'avait pas trouvé dans les travaux politiques un frein aux passions de sa jeunesse. Déjà éreinté lorsqu'il parvint à la présidence, malgré Conneau et Ricord, en dépit des atteintes mortelles d'une maladie de la moelle épinière et d'une maladie de la vessie, l'empereur avait continué les petites débauches du prince président. Il n'avait eu ni Montespan ni du Barry, mais des cocodettes, dont la plus connue fut madame de Castiglione. On rapporte qu'un soir un nommé Capellani, qui s'était introduit chez la duchesse pour tuer l'empereur avec un stylet empoisonné, fut poignardé à l'hôtel Beauvau, où Napoléon se rendait en secret. La police soupçonna même la cocodette de se laisser circonvenir par les mazziniens et demanda son éloignement de Paris.

La crainte des conspirateurs obligeait l'empereur à beaucoup de prudence, et il se résigna à prendre chez lui des plaisirs qu'il lui était dangereux d'aller chercher en ville. Un de ses aides de camp, M. F., avait pris près de lui les délicates fonctions que Duroc remplit près de Napoléon I^{er}, et un de ses chambellans, comte B***, s'était chargé d'être l'introducteur des jeunes personnes admises pour une nuit dans l'intimité de Sa Majesté.

On connaît le corridor noir des Tuileries et le cabinet secret auquel il donnait accès. C'était, dit-on, le comte B*** qui en gardait les mystères. Les théâtres, le Conservatoire, étaient les fournisseurs ordinaires de ce petit parc aux cerfs d'un vieillard dont les dernières ardeurs ne hantaient plus que le cerveau. Les belles nuits étaient passées des miss Gordon et Howart, des Marquet et des Ceritto; après les voluptés de l'amour, les dépravations séniles; après madame Marneff, le baron Hulot se contenta de la fille Piquetard, et Napoléon III entra en relations avec Marguerite Bellanger. Cette fille, qui n'était plus jeune, qui n'était pas d'une beauté remarquable et n'avait rien qui pût attirer l'attention, avait, par d'autres charmes que celui de la conversation, obtenu qu'après la première nuit l'empereur ne lui dit pas adieu et la prit en habitude.

Mais ne pouvant le suivre à Plombières, où il faisait pénitence, elle avait le loisir de se reposer des plaisirs de son amant et de songer aux siens; est-ce ainsi qu'elle se trouva enceinte?... Nous l'ignorons.

Voici le dossier de cette affaire, tel qu'on le découvrit aux Tuileries dans les papiers particuliers de Napoléon, sous enveloppe cachetée, avec cette suscription de la main de l'empereur : *Lettres à garder.*

« Monsieur,

« Vous m'avez demandé compte de mes relations avec l'empereur, et quoiqu'il m'en coûte, je veux vous dire toute la vérité. Il est terrible d'avouer que je l'ai trompé, moi qui lui dois tout, mais il a tant fait pour moi que je veux tout vous dire : je ne suis pas accouchée à sept mois, mais bien à neuf. Dites-lui bien que je lui en demande pardon.

« J'ai, monsieur, votre parole d'honneur que vous garderez cette lettre.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« M. BELLANGER. »

La personne à qui cette lettre était adressée était le premier président Devienne. La lettre qui suit était adressée à l'empereur par la même Bellanger.

« Cher Seigneur,

« Je ne vous ai pas écrit depuis mon départ, craignant de vous contrarier; mais, après la visite de M. Devienne, je crois devoir le faire, d'abord pour vous prier de ne pas me mépriser, car sans votre estime je ne sais ce que je deviendrais; ensuite pour vous demander pardon. J'ai été coupable, c'est vrai, mais je vous assure que j'étais dans le doute. Dites-moi, cher Seigneur, s'il est un moyen de racheter ma faute, et je ne reculerai devant rien; si toute une vie de dévouement peut me rendre votre estime, la mienne vous appartient, et il n'est pas un sacrifice que vous me demandiez que je ne sois prête à accomplir. S'il faut pour votre repos que je m'exile et passe à l'étranger, dites un seul mot et je pars. Mon cœur est si pénétré de reconnaissance pour tout le bien que vous m'avez fait, que souffrir pour vous serait encore du bonheur. Ainsi la seule chose dont à tout prix je ne veux pas que vous doutiez, c'est de la sincérité et de la profondeur de mon amour pour vous. Aussi, je vous en supplie, répondez-moi quelques lignes pour me dire que vous me pardonnez. Mon adresse est : M^{me} Bellanger, rue de Launay, commune de Vilbermer, près Saumur. En attendant votre réponse, cher Seigneur, recevez les adieux de votre toute dévouée, mais bien malheureuse

« MARGUERITE. »

La lettre suivante de M. Devienne à M. Conti a-t-elle rapport à cette affaire ?

Cour impériale de Paris. Cabinet du premier président.

Paris le 19 février 1868.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

Je vous serai très reconnaissant si vous voulez bien remettre la lettre ci-jointe à Sa Majesté.

Veillez agréer, avec mes excuses, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Le premier président,

DEVIIENNE.

Ces lettres prêtent à deux suppositions différentes : ou M^{lle} Bellanger a trompé son cher seigneur pendant qu'il lui accordait des preuves de son estime, ou lorsqu'elle eut le bonheur d'être distinguée par lui elle dut renoncer à un monsieur dont elle était déjà enceinte depuis deux mois. « J'ai été coupable, c'est vrai, mais je vous assure que j'étais dans le doute. »

Cela veut dire que le terme de l'accouchement pouvait seul l'éclairer sur la paternité de l'enfant.

Au bout de deux mois, se voyant enceinte, elle se demanda : Ne le serais-je pas de quelques jours de plus ? Est-ce du premier ou du second ?

A tout seigneur tout honneur ; elle opta pour le dernier. Mais Napoléon avait bien assez de bâtards sans celui-là. Il en connaissait les ennuis et les dangers. Il douta lui aussi, fit éclaircir le mystère par sa police et, lorsque son opinion fut faite, pria M. Devienne d'obtenir de M^{me} Bellanger des aveux écrits qui plus tard pussent servir de réponse aux prétentions de l'enfant.

Mais pourquoi donner une pareille mission à un premier président ?... Ce haut magistrat entrerait-il dans les secrets d'alcôve de l'empereur ? Ce n'est pas convenable. Il faut supposer que Napoléon ne l'avait chargé de cette mission que parce qu'il avait confiance en lui plus qu'en tout autre.

Quoi qu'il en soit, la première lettre a été écrite sous la dictée du président. Cette phrase : « J'ai, monsieur, votre parole d'honneur que vous garderez cette lettre » est une feinte grossière, démentie par l'invraisemblance et par ces mots de la seconde lettre : « après la visite de Devienne. »

Les trois héros de l'aventure sont morts : Napoléon de ses excès, Devienne de la honte que lui causa la publication de cette lettre, et la Bellanger nous ne savons de quoi, mais peu importe à l'histoire.

Bien que Napoléon ait eu des maîtresses pendant son mariage, ce serait une erreur de croire qu'il n'avait plus d'affection pour sa femme et qu'il fut indifférent à celle-ci. La correspondance assez volumineuse de l'impératrice atteste le contraire.

“ Ses lettres sont d'une expansion affectueuse. On en possède un assez grand nombre ; toute la correspondance tenue pendant le voyage au canal de Suez a été

publiée. Si l'on veut connaître l'impératrice, il faut les lire. Son caractère s'y révèle dans l'épanchement familier de ses impressions de chaque jour, et jusque dans son écriture dont le caractère n'échappera à aucun observateur. Il nous faudrait trop d'espace pour analyser convenablement ces documents que la position de leur auteur rend historiques et qui, plus tard, seront l'objet de féconds commentaires. Nous devons nous borner à en constater le caractère général : impressions rendues avec sincérité ; sensibilité et imagination ; beaucoup d'affection, partagée entre le mari et l'enfant. Nous l'avons déjà dit, rien ne montre que l'impératrice ait le moindre ressentiment des infidélités de son mari, et que le ménage impérial en ait été troublé. Nous n'en voudrions pour preuve que cette lettre du 14 novembre 1859 commençant ainsi :

• Mon très cher ami,

« J'ai le cœur gros d'être loin aujourd'hui, c'est je crois pour la première fois que cela m'arrive depuis mon mariage, mais comme au fond je trouve plutôt un sentiment de tristesse qu'autre chose à renouveler ces anniversaires si chers aux enfants, je tâche de le passer inaperçu. L'équipage seul a un dîner que j'ai fait venir de terre, et ils dansent. C'est bon de voir la joie de ceux que la privation rend si facile à amuser.

« Comme je te l'ai écrit, la coïncidence de nos dépêches me prouve une fois de plus que souvent nos esprits se rencontrent « dans l'appréciation des choses. »

Encore quelques lignes d'une autre lettre, du voyage en Égypte (29 octobre 1869).

« J'étais bien tourmentée du voyage d'hier et de te savoir à Paris sans moi, mais tout s'est bien passé à ce que je vois par ta dépêche. Quand on voit les autres peuples, on juge et apprécie bien plus l'injustice du nôtre. Je pense *malgré tout* qu'il ne faut pas se décourager et marcher dans la voie que tu as inaugurée, la bonne foi dans les concessions données, comme du reste on le pense et dit ¹, est une bonne chose, j'espère donc que ton discours sera dans ce sens ; plus on aura besoin de force plus tard, et plus il est nécessaire de prouver au pays que l'on a *des idées et non des expédients*.

« Je suis bien ignorante des choses depuis mon départ pour parler ainsi, mais je suis intimement convaincue que la suite dans les idées, c'est la véritable force, je n'aime pas les à-coups, et je suis persuadée qu'on ne fait pas deux fois dans le même règne un coup d'État ; je parle à tort et à travers, car je prêche un converti qui en sait plus long que moi. Mais il faut bien dire quelque chose, ne fût-ce que pour prouver ce que tu sais, que mon cœur est près de vous deux, et si, dans les jours de calme, mon esprit vagabond aime à se promener dans les espaces, c'est près de vous deux que j'aime à être les jours de soucis et d'inquiétude...

« Amuse-toi, je crois indispensable la distraction, il faut se refaire un moral

1. Nous n'indiquons pas les fautes d'orthographe ; cela n'a aucune importance.

comme on se refait une constitution affaiblie et une idée constante finit par user le cerveau le mieux organisé, j'en ai fait l'expérience, et de tout ce qui, dans ma vie a terni, les belles couleurs de mes illusions, je ne veux plus en entretenir le souvenir; ma vie est finie, mais je revis dans mon fils et je crois que ce sont les vraies joies, celles qui traverseront son cœur pour venir au mien. »

Nous ne pouvons l'indiquer qu'en courant, mais on voit qu'entre les deux époux il y avait échange d'idées politiques. — Ainsi dégringola l'Empire avec un homme affaibli appuyé sur une femme et un enfant.

XIII

LES COUSINS DE L'EMPEREUR. LES PRINCES JÉRÔME NAPOLEON ET PIERRE BONAPARTE

Napoléon III ne trouva aucun appui dans les princes de sa famille. L'un lui fit une constante opposition, dont une boutade d'Edmond About trahit le secret : Le prince Napoléon était, disait-il, un César déclassé assis sur les marches du trône; — c'était ça; — l'autre précipita sa chute.

Le premier, par sa physionomie, rappelait beaucoup Napoléon I^{er}, mais c'était avec l'empereur sa seule ressemblance. Par ses talents militaires et ses mœurs, il ressemblait bien davantage à son père, le roi de Westphalie.

Le silence qu'il opposa aux provocations en duel du duc d'Aumale l'ont fait accuser de poltronnerie, mais on a prétendu qu'il fallait une rare fermeté de caractère pour braver le ridicule qui s'attache à ces sortes de reculades. On n'a pas tous les courages. En s'élevant au-dessus des préjugés du duel, il amusa fort la galerie. On prétendit qu'une femme galante, pour l'obliger à s'éloigner et à céder la place à un favori, n'eut qu'à lui dire qu'elle attendait le duc d'Aumale.

M. Tissot raconte de lui ce trait de bravoure : « C'est à Ludwigsbourg que le prince Napoléon a fait ses premières études militaires. Il y a fait aussi les cent coups, et le feu roi Guillaume a dû plus d'une fois payer ses dettes. On raconte — ce qui ne contredit en rien la réputation de bravoure du prince, — que s'étant pris un jour de querelle avec un officier, il refusa de lui accorder la satisfaction exigée par l'honneur. Le roi, qui ne plaisantait pas sur ce chapitre, lui intima l'ordre de se battre, désigna l'heure et les armes, et fit garder le lieu de la rencontre par un cordon de troupes, afin que son protégé ne poussât point jusqu'à la fuite l'instinct de la conservation.

« A la seconde passe le prince égratigné à la main tombait sans connaissance ¹. »

Sénateur, gouverneur d'Algérie, commandant de corps d'armée en Crimée et en Italie, il ne trouva jamais l'occasion de se rendre utile au pays. Las de s'agiter

1. *Voyage aux pays des milliards.*

dans le vide, il dépensa plusieurs années en voyages maritimes, sans autre but que celui de son agrément personnel. Personne ne lui refuse un esprit éclairé et philosophique, de l'ambition et la finesse naturelle aux hommes d'origine italienne, mais ces qualités sont demeurées stériles et l'on n'a pas à citer de lui une seule action d'éclat, un trait de patriotisme, une parole remarquable. Un jour il parut acquérir une certaine importance : ce fut par son mariage avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, le 29 janvier 1859. Par cette union, l'Italie s'assura l'intervention de la France contre l'Autriche, et la France eut des promesses dont Garibaldi seul s'est souvenu en 1870.

Le prince Pierre, dont on n'aurait guère entendu parler sans le meurtre de Victor Noir, était invité à ne point paraître à la cour, était écarté des affaires et n'avait d'autre prérogative que celle de toucher une rente annuelle de cent mille francs. Représentant à l'Assemblée constituante de 1848, il avait toujours voté avec la gauche ; par ses opinions il appartenait à la République, et par sa parenté et sa rente annuelle il était tout dévoué à l'Empire. Ce partage entre deux partis opposés devait lui être plus pénible qu'à bien d'autres (si toutefois il n'était pas unique en son genre) car il était d'un tempérament très violent et d'un caractère très entier. Quant à son exclusion de la cour, il ne paraissait pas en souffrir beaucoup. Il tenait peu à la représentation, aux bals des Tuileries, aux fêtes de Compiègne. Il préférait la campagne à la ville et partageait son temps entre la littérature et la chasse. Le nombre de ses écrits en vers et en prose forme un catalogue considérable. Ils servaient de dérivatif à une activité incessante, mais étaient condamnés à garder, comme leur auteur, une discrète obscurité. En vain le prince suppliait-il son majestueux cousin de mettre un terme à son inaction, ce dernier faisait la sourde oreille. Il redoutait cette nature abrupte, son humeur indépendante, ombrageuse et irascible. Puis il était mécontent, froissé, dans son orgueil impérial, que Pierre Bonaparte n'eût sacrifié à l'Empire ni ses goûts vulgaires ni sa maîtresse, une fille d'ouvrière du faubourg Saint-Antoine, une ouvrière, dont il avait des enfants, avec laquelle il vivait publiquement et maritalement et qu'il prétendait épouser !...

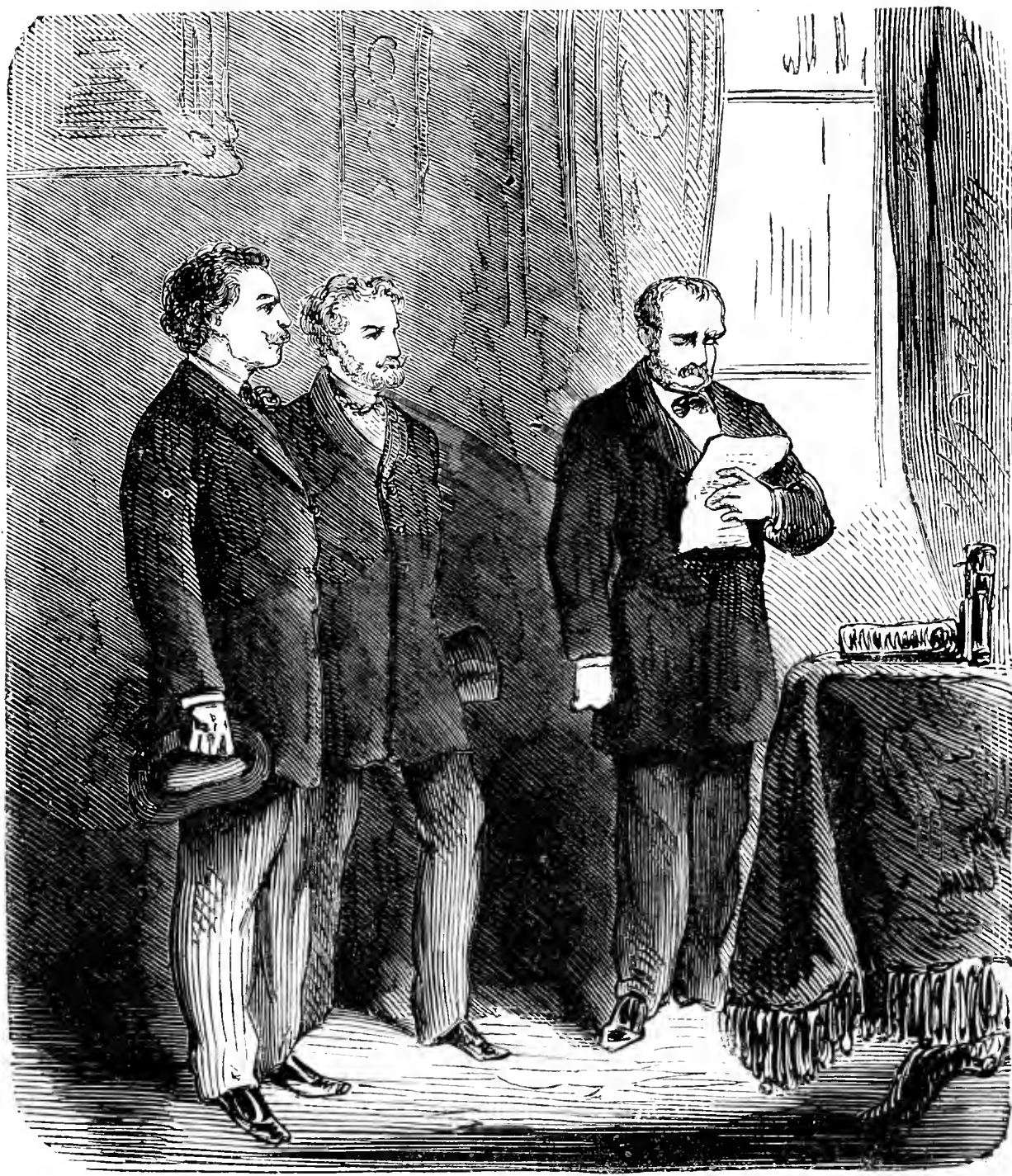
Ainsi pas une faveur, pas un don, pas de part aux trésors de la cassette. Le prince demanda un jour 2,500 francs pour compléter son installation de chasse dans les Ardennes et, en marge de la demande, on trouve cette note : *Refuser poliment*. Tout au plus il lui accorde l'autorisation de chasser dans la forêt de Rambouillet avec cette restriction de ne pas tirer sur les cerfs.

Malgré cette froideur marquée, Pierre Bonaparte parlait souvent à Napoléon de son dévouement. En août 1862, il écrivait à M. Mocquart :

« Vous seriez bien aimable de m'écrire un mot pour me rassurer sur les bruits qui courent, sans fondement, j'espère, de tentatives criminelles, contre la personne de l'Empereur. On prétend qu'on l'aurait attaqué au bois de Boulogne et que Fleury aurait dû arrêter lui-même les coupables, armés jusqu'aux dents, au nombre de quatre, dans une voiture, etc., etc.

« Si ce sont des contes, tant mieux ! mais cela inquiète ceux qu'on ne tient au

1. Voir notre *Histoire du Palais-Royal*.



Victor Noir et de Fonvielle chez Pierre Bonaparte.

courant de rien. Si c'était vrai, malheureusement, vous devriez bien dire à l'empereur qu'il n'oublie pas certain cousin dont le bras est solide et le cœur dévoué à sa personne. »

En 1867, — l'année de l'exposition dont le prince Napoléon avait la direction, — le prince Pierre trouva sans doute plus amère la situation obscure à laquelle il était condamné, et il sollicita de nouveau la permission de se mésallier et de légitimer ses enfants. A ce propos il adressa à l'empereur la lettre suivante :

« Sire, je ne puis que m'incliner devant la décision de Votre Majesté, mais elle me permettra de lui faire observer que mes enfants cesseront d'être naturels, du moment que je les légitimerai.

« Il n'entrait pas dans mes intentions immédiates d'épouser leur mère; mais comme il n'y aurait pas d'autre moyen de les légitimer, je serais disposé à l'employer. Je viens donc demander à Votre Majesté l'autorisation que le statut du 20 juin 1853 rend nécessaire; et je fais encore un appel à votre bon cœur, Sire, et à votre esprit d'équité.

« Qu'il me soit permis d'exprimer une pénible réflexion. Par le fait, la situation exceptionnelle que le statut impose aux membres de la famille de l'empereur me place dans une espèce d'interdiction des droits civils et politiques. Si l'on veut me nommer député, Votre Majesté s'y oppose, *je suis frappé d'une sorte d'incapacité, de non-participation forcée, au service du pays et de Votre Majesté*. L'accomplissement des vœux les plus légitimes, des devoirs les plus sacrés, paraît rencontrer des obstacles. Et tout cela certainement sans aucune compensation suffisante.

« Poser ces questions, c'est être convaincu qu'elles seront prises en considération si l'opinion que j'ai toujours eue de la grandeur d'âme de Votre Majesté ne me fait pas défaut.

« Je prie Votre Majesté d'agréer le nouvel hommage de mon profond respect et de mon attachement inviolable, etc. »

Dans une autre lettre qui suit de près celle que nous venons de citer, Pierre Bonaparte exprime le désir de faire de son domaine de Corse, pays où il subit l'affront de voir son influence annulée par celle du ministre, il supplie Sa Majesté de lui acheter son domaine, qui sera vendu à vil prix.

Réponse de l'empereur :

« Je ne puis, quoiqu'il m'en coûte, accueillir favorablement vos nouvelles demandes. Les considérations qui s'opposent à la reconnaissance de vos enfants font également obstacle à l'union que vous désirez contracter. Quand on a l'honneur de porter votre nom, il est des convenances dont il faut avoir le respect. La gêne qu'elles imposent n'est, après tout, que la fidèle compensation d'avantages partout enviés et auxquels, je suppose, vous ne voudriez pas renoncer.

« Je regrette de ne pouvoir non plus me rendre acquéreur des biens que vous possédez en Corse, et dont vous désirez vous défaire. Ces propriétés ne sauraient recevoir aucune...¹ utile et me seraient à charge. Mon budget est trop grevé pour que je m'impose de pareils sacrifices. »

1. Un mot illisible.

Réplique du prince Pierre :

« Sire,

« Je ne puis laisser sans réplique la lettre de Votre Majesté. Je crois fermement qu'il y aurait plus d'inconvenance à faillir au devoir sacré de reconnaître mes enfants qu'à contracter un mariage avec leur mère, d'une naissance modeste, mais d'une conduite irréprochable. Si c'est d'une mésalliance que Votre Majesté veut parler, elle serait moindre, eu égard surtout aux positions respectives, que d'autres mésalliances contractées dans la famille.

« Je ne saisis pas bien quels sont les avantages que Votre Majesté dit partout enviés. S'il s'agit de titres qui ne sont pas même ceux qui me sont dus sous l'Empire, et que n'accompagne pas d'ailleurs la situation d'usage, je n'y tiens guère, et j'en ai voté la suppression quand j'avais l'honneur de siéger à l'Assemblée constituante. S'il s'agit de mon nom, je ne le dois qu'à ma naissance, à mon père, qui certes ne m'a pas donné l'exemple de la défection aux sentiments qui m'inspirent. S'il s'agit enfin de l'allocution que Votre Majesté m'octroie, elle ne représente qu'une très faible partie des biens dont les Bourbons nous ont frustrés par une *spoliation inique*, pour me servir des propres expressions de Votre Majesté dans un document officiel que j'ai entre les mains.

Pour me résumer, Sire, je ne faillirai pas, coûte que coûte, à mes devoirs paternels et, s'il le faut, moi qui, pendant quatre ans passés à la représentation nationale, n'ai pas déposé un vote, un seul vote contraire à la liberté des autres, je n'hésiterai pas à reprendre la route de l'exil et à demander plus d'équité à un peuple libre.

« Je n'en suis pas moins, avec respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur. »

Nous n'avons pas cru devoir indiquer, en les soulignant, à l'attention du lecteur les passages les plus mordants de cette lettre. Bien que cet homme se soit plus tard rendu coupable d'un crime, il montre là des sentiments d'indépendance et de dignité que l'on ne peut s'empêcher d'applaudir. Qu'il est pénible pour un empereur d'avoir un cousin de ce caractère intransigeant!...

Pendant que nous nous occupons de ce personnage, allons jusqu'au bout de sa biographie.

Il vivait donc isolé, aigri. La disgrâce est contagieuse; les gens de la cour l'évitaient, et ils ne pouvaient se rallier aux ennemis de l'Empire. Trois ans après la querelle qu'on vient de lire, en 1870, l'Empire était attaqué, harcelé par Rochefort comme le taureau du cirque par le picador; la *Marseillaise*, le *Rappel*, le *Réveil* entamaient contre lui une campagne d'une violence inouïe. Sa chute était annoncée, et des consultations de médecins publiées par le journal de Delescluze prédisaient à date fixe le dénouement fatal de la maladie de l'empereur. Paris ivre de quelques bouffées d'air libre, applaudissait et entrevoyait la République.

Les insultes lancées contre la famille impériale, qui déjà irritaient tous les bonapartistes et leur faisaient se demander si l'empereur était sourd ou idiot,

exaspéraient le prince Pierre. Attaqué lui-même personnellement par la *Marseillaise*, au sujet d'une aventure qui lui était arrivée à Rome, et qu'il serait trop long d'expliquer ici, il provoqua Rochefort en duel. Celui-ci répondit en envoyant deux témoins, MM. Victor Noir et W. de Fonvielle. Ces messieurs partirent pour Auteuil, où habitait le prince, comme en partie de plaisir. Victor Noir¹ était un jeune homme d'une vingtaine d'années qui débutait comme journaliste et n'était guère connu que de ses confrères et des habitués du boulevard. Son caractère franc et enjoué, la douceur qui s'alliait chez lui à une force herculéenne, lui avaient gagné beaucoup de sympathies. Il était à la veille de se marier et n'était pas fâché d'une affaire qui lui prêterait quelque importance. Ni lui ni de Fonvielle n'étaient connus de Pierre Bonaparte.

Étant arrivés chez le prince, celui-ci, qui était occupé en ce moment à s'exercer au tir, vint les rejoindre. Il était en vareuse et avait les mains dans les poches. Il s'informa de l'objet de leur visite et apostrophant grossièrement Victor Noir :

— Vous êtes donc, dit-il en parlant des rédacteurs de la *Marseillaise*, des amis de ces crapules ?

— Nous sommes solidaires de nos amis, répondit le témoin.

— Ah ! vous êtes de ces canailles, repartit le prince.

A cette nouvelle injure Victor Noir envoya un soufflet au misérable qui ne savait pas respecter son caractère de témoin, et presque en même temps Pierre Bonaparte, tirant de la poche de sa vareuse sa main armée d'un revolver, fit feu sur Victor Noir à bout portant. L'infortuné, atteint mortellement au cœur, s'éloigna lentement, comprimant de la main sa blessure et eut l'extraordinaire énergie de descendre ainsi l'escalier d'un étage et de traverser la cour. Arrivé à l'entrée de l'hôtel il tomba. On accourut pour le relever ; il était mort !

Cet assassinat fut connu de tout Paris dans la soirée. La *Marseillaise* en deuil parut avec quelques lignes de Rochefort imprimées en caractères énormes, et qui se terminaient par ces paroles : — « Peuple français, n'en auras-tu pas bientôt assez?... »

La sensation d'horreur, mêlée d'effroi et de colère que produisit cet événement est intraduisible. On s'attendait à une insurrection formidable et au renversement de l'Empire.

Un mandat d'amener fut lancé contre Rochefort, qui était attendu dans une réunion publique. Le gouvernement se prépara à se défendre, et le prince Pierre fut enfermé à la Conciergerie.

Enfin parut un décret qui traduisait le prince devant une haute cour convoquée à Blois. Plus de cent mille personnes se rendirent à Neuilly, où demeurait la victime et lui firent d'imposantes funérailles. Rochefort, qui y assistait, s'y évanouit de douleur.

Les républicains avaient pensé à descendre dans Paris, par l'avenue de la Grande-Armée et des Champs-Élysées, mais la première colonne qui descendait

1. Il avait pris le pseudonyme sous lequel était connu son frère aîné, ses véritables noms étaient Yvan Salmon.

de la place de l'Étoile fut aussitôt dispersée par des troupes nombreuses apostées dans les Champs-Élysées et le palais de l'Industrie. L'insurrection avorta ; elle eût été écrasée.

Quant au procès devant la haute cour, il aboutit à un acquittement, ainsi qu'on devait le prévoir, et le prince en fut quitte pour payer au père de la victime l'indemnité dérisoire de vingt mille francs. Pierre Bonaparte quitta la France et se retira dans les Ardennes belges, où il avait une propriété.

Mais revenons sur nos pas afin de raconter les dernières années et les suprêmes convulsions de l'Empire.

XIV

MORT DU DUC DE MORNY. — LES BONS JECKER. — DERNIÈRES ILLUSIONS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES DE L'EMPEREUR. — L'ALLEMAGNE EST PRÊTE.

La mort de Morny arriva un peu tard pour le malheur de la France. Cet élégant président du Corps législatif, ce brillant ambassadeur de Saint-Pétersbourg, était un oiseau de proie singulièrement rapace.

Très influent près de son frère adultérin, il flatta sa funeste idée d'intervention au Mexique, dans un but d'intérêt personnel. Sous le couvert d'un nommé Marpon, il s'engagea vis-à-vis du banquier mexicain Jecker, moyennant 30 pour 100 de bénéfice dans l'affaire des bons mexicains, à faire payer sa créance par le gouvernement de Juarez. Par son traité Jecker lui assurait plus de vingt-cinq millions. On sait ce que devint l'empire du Mexique, la fin tragique de Maximilien et le lamentable sort de l'impératrice Charlotte. Dans une lettre adressée par M. Jecker à M. Conti et saisie aux Tuileries, au 4 septembre, on a trouvé l'explication de l'odieux calcul de M. de Morny. Cette lettre menace l'Empereur de révélations, c'est-à-dire de chantage.

« Vous ignorez sans doute, écrit ce faiseur, que j'avais pour associé, dans cette affaire, M. le duc de Morny, qui s'était engagé, moyennant 30 pour 100 des bénéfices, à la faire respecter et payer par le gouvernement mexicain. Il y a là-dessus une correspondance volumineuse échangée avec son agent, M. Marpon.....

« Aussitôt que cet arrangement fut conclu, je fus parfaitement soutenu par le gouvernement français et sa légation au Mexique.....

« J'étais aussi un des plus forts indemnitaires mexicains. La commission mixte établie à Mexico m'avait reconnu une somme de 6 millions de francs environ, qui a été réduite par celle-ci à 500,000 francs à peu près, je suis en instance auprès du ministère des affaires étrangères, qui n'a pas encore daigné me répondre là-dessus. Mais, à l'avance, je m'attends à la réponse négative que m'a donnée le ministère des finances pour l'affaire des bons.

.....

« Quoique, jusqu'à présent, j'aie gardé le plus grand secret sur cette affaire,

malgré qu'on m'ait fort engagé à la publier, je serai obligé de me défendre pour ne pas me voir jeter en prison pour dettes ; je suis forcé de dire à mes créanciers ce qui s'est passé, en leur déclarant tout ce que j'ai là-dessus. Le gouvernement mexicain sera enchanté de connaître cette affaire à fond pour sa conduite ultérieure avec la France.

« Je prévois bien l'effet qu'une confession semblable produira dans le public et le mauvais jour qu'elle jettera sur le gouvernement de l'empereur, surtout dans les circonstances critiques où nous vivons, mais je ne puis l'éviter à moins qu'on ne me facilite les moyens de faire une proposition à mes créanciers en les empêchant, par ce moyen, d'exiger que je leur rende compte de ma liquidation, etc.....

M. Conti repoussa les demandes de Jecker, et comme il menaçait de chantage, il le mit à la porte.

Jecker assista à la débâcle de l'Empire. Il était à Paris pendant la Commune et eut la fâcheuse idée de demander un passeport à Raoul Rigault ; celui-ci l'envoya à la Roquette et en fit un otage. Il y a été fusillé.

Toute l'éloquence du vice-empereur, M. Rouher, ne pouvait noyer cette scandaleuse affaire. Comment, avec de pareils « cadavres » sous son trône, Napoléon III pouvait-il encore se créer des illusions et songer aux fiançailles bizarres de l'Empire avec la Liberté ?...

Homme étrange ; tout autour de lui le ciel politique était noir ; les difficultés extérieures s'ajoutaient aux difficultés intérieures, et il écrivait la *Vie de César*, des projets d'articles pour le *Peuple français* et des scénarios de roman, pour Ponson du Terrail.

Il avait vu, disait-il, des *points noirs*, mais rien ne prouve qu'il en fut affecté, et, pendant les dernières années de son règne, qui ne sont pas les moins curieuses, il semble dans la fumée des cigarettes (que lui reproche Em. de Girardin) s'abandonner aux plus riantes chimères. Il rêve... En vain Persigny lui crie en 1867 : « *l'Empire semble crouler de toutes parts* » ; en vain il lui reproche de s'entourer d'ennemis implacables ; en vain, en juillet 1866, lit-il la lettre pleine de sagesse où la reine de Hollande s'écrie, en parlant des dangers d'une puissante Allemagne et d'une puissante Italie : *C'est la monarchie qui est menacée et qui en subira les suites*. En vain M. Stoffel, attaché militaire à Berlin, en vain le général Ducrot, commandant de Strasbourg, montrent-ils l'Allemagne prête à fondre sur nous, comme sur une proie dès longtemps convoitée et assurée ; aux Tuileries on danse *laboulangère*.

L'empereur hume l'encens que les savants et des princes d'Allemagne brûlent en l'honneur de l'auteur de la *Vie de César*. Hypocrites de race, cuistres d'éducation, les philologues et historiens thuriféraires prodiguent l'éloge au nouveau César. A leur tête est Mommsen, qui ose soumettre à Sa Majesté un ouvrage qu'il vient de publier. Il lui témoigne sa reconnaissance pour ses bontés et l'accueil qu'il a toujours reçu en France, cet homme loyal qui, en 1870, écrit un ouvrage où il prouve la nécessité de prendre l'Alsace et la Lorraine, et déclare que les Français doivent tomber de la *blague dans le désespoir*.

« Le grand-duc de Bade, qui prit un si vif plaisir à voir brûler Strasbourg, se jetait, en 1865, à plat ventre devant Napoléon III ¹. « Que Votre Majesté, écrivait-il, daigne me permettre de regarder son ouvrage, dont elle m'honore, comme un gage des sentiments de bienveillance qu'elle renferme dans son cœur pour toute l'humanité, et comme preuve d'affection dont elle fait jouir celui qui est fier d'en avoir été l'objet. »

« Les poètes teutons bombardent l'hôte des Tuileries de pièces de vers, les compositeurs lui décochent des « marches de César », des hymnes de triomphe, etc. Les professeurs lui envoient leurs bouquins avec des dédicaces désopilantes, les étudiants, les veuves, les anciens militaires tendent la main sans vergogne en compagnie des barons et des ducs; les médecins se coalisent pour guérir l'empereur: M. Augustein propose un remède contre la pierre; M. le docteur Berg un remède contre les rhumatismes; M. G. Bielefeld conseille à l'empereur, pour sa maladie des infusions d'une plante qui croit près de Göttingue; M. Carl de Bruchweiller adresse aux Tuileries la recette d'un remède contre la gale. Les charlatans s'en mêlent. M. S. Beran, qui a appris « avec chagrin » la maladie de Sa Majesté impériale, se permet de lui recommander six remèdes, dont voici le dernier: « Faire calciner une dent de cheval, la préparer avec soin, et en boire dans de l'eau chaude ce qui peut tenir sur la pointe d'un couteau. »

« Il y a jusqu'à M. Delgen de Kœstrety, qui propose à l'empereur une nouvelle espèce de pomme de terre; M^{me} Pfeiffer, à Lublen, (Prusse) adresse à Napoléon III une facture de déboursés qu'elle a faits dans les années 1807 et 1808, *pour soins donnés à des militaires et à des blessés français*; M^{me} Beck-Veixelbaum, d'Ausbourg, sollicite l'empereur de lui fournir les moyens de venir à Paris, de voir leurs Majestés impériales, de visiter la Malmaison et de déposer des fleurs sur la tombe de Napoléon I^{er}. Une dame Faltenberg, à Cologne, se dit fille de Napoléon I^{er} et adresse ses vœux à Napoléon III. M^{me} Maria Hoffmann, à Nuremberg, quoiqu'elle habite fort loin des campagnes de France, ne peut retenir son cœur à propos de la lettre de l'empereur du 14 septembre 1862, elle lui exprime l'admiration et l'enthousiasme qu'elle ressent pour Sa Majesté et lui envoie un trèfle à quatre feuilles. M. Solemwal, à Leipsig, fait hommage d'une paire de bottes qu'il a faites pour le prince impérial. M. Schwarz, à Arensburg, demande en grâce à l'empereur qu'il lui fasse cadeau d'un orgue de barbarie, afin qu'il puisse gagner sa vie. Ce que tous ces mendiants allemands présentent d'assignats à rembourser est vraiment fabuleux. Et quelle ingénieuse manière d'utiliser le souvenir de « l'oncle mémorable », pour retourner les poches du neveu! Il y en a un qui se recommande comme l'ayant vu, un autre comme le fils d'un facteur qui, en 1812, lui porta une dépêche; un autre comme lui ayant repassé un rasoir! »

Et pendant que s'exécute ce concert de mendiants et de pillards, M. de Moltke relève les points stratégiques de nos frontières, et M^{me} de Pourtalès, Française mariée à un Prussien, dit en 1868 au général Ducrot ²:

1. V. Tissot, *Voyage aux pays annexés; les Allemands aux Tuileries*, p. 209.

2. Lettre de M. Ducrot au général Frossart. *Papiers des Tuileries*.

« Oh ! général, ces gens-là nous trompent indignement et comptent bien nous surprendre désarmés... Oui, le mot d'ordre est donné ; en public on parle de paix, du désir de vivre en bonnes relations avec nous : mais lorsque dans l'intimité on cause avec tous ces gens de l'entourage du roi, ils prennent un air narquois, vous disent : Est-ce que vous croyez à tout cela ? Ne voyez-vous pas que les événements marchent à grand pas, et que rien désormais ne saurait conjurer le dénouement ? Ils se moquent indignement de notre gouvernement, de notre armée, de notre garde mobile, de nos ministres, de l'empereur, de l'impératrice, prétendent qu'avant peu la France sera une seconde Espagne ! Enfin croiriez-vous que le ministre de la maison du roi, M. de Schleinitz, a osé me dire qu'avant dix-huit mois notre Alsace serait à la Prusse ? Et si vous saviez quels énormes préparatifs se font de tous côtés, avec quelle ardeur ils travaillent pour transformer et fusionner les armées des États récemment annexés ! Oh ! en vérité, général, je reviens navrée, pleine de trouble et de craintes. Oui, j'en suis certaine maintenant, rien, non rien, ne peut conjurer la guerre et quelle, guerre ! »

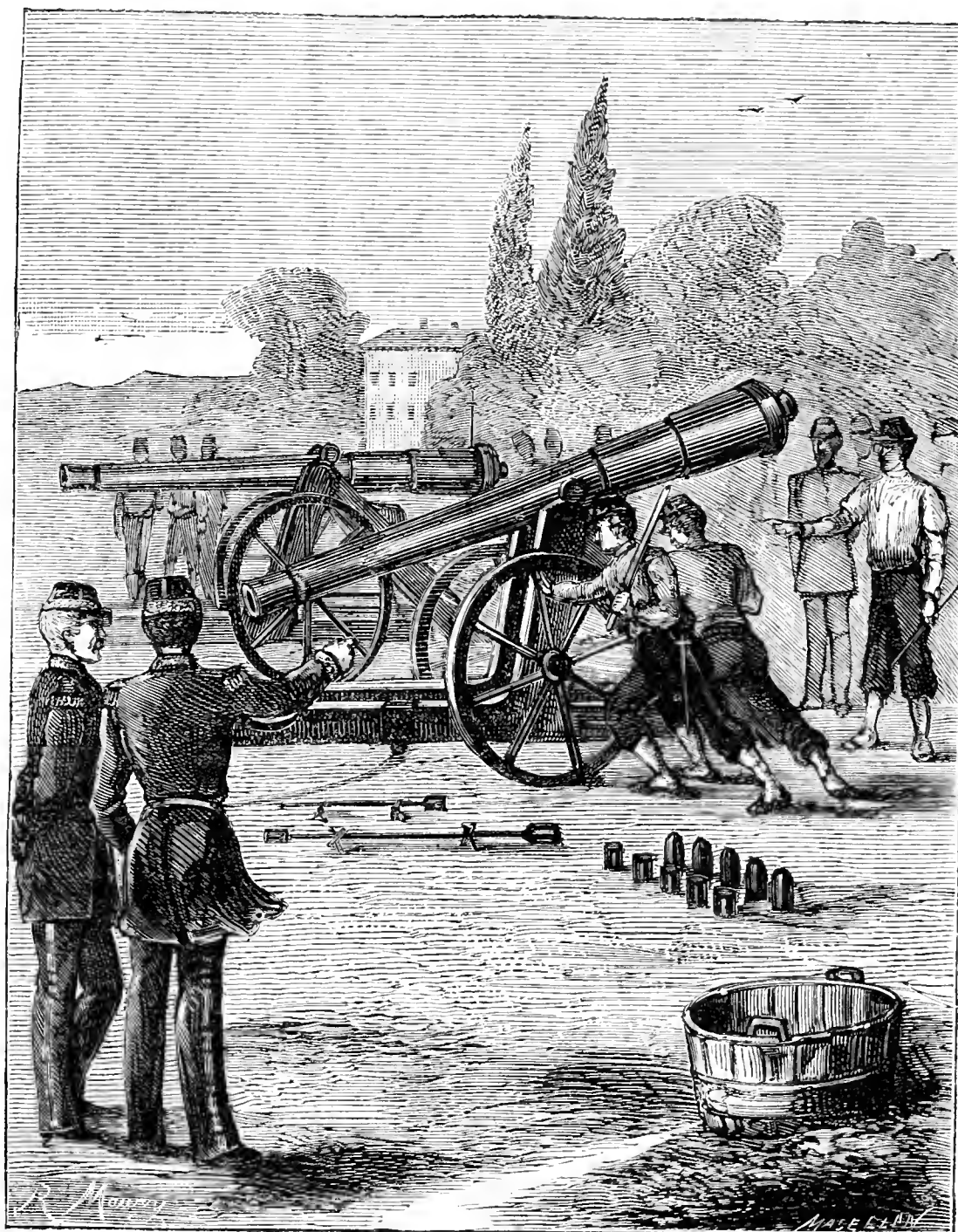
M. Ducrot continue :

« Madame de Pourtalès sera probablement à Compiègne dans quelques jours, et par conséquent vous pourrez avoir le plaisir d'entendre ses doléances et ses récits effrayants.

« Pour faire pendant au propos de M. de Schleinitz relatif à l'Alsace, je citerai un mot de M. le général de Moltke sur le même sujet. Ce grand général causait avec un Badois qui occupe une assez haute position dans son pays ; ce personnage lui assurait que la population du grand-duché était généralement peu sympathique aux Prussiens, et très opposée aux projets d'annexion. « En vérité, dit M. de Moltke, c'est incompréhensible, car ces gens-là devraient comprendre que leur avenir est entre nos mains, que bientôt nous pourrions leur faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Lorsque nous serons en mesure de disposer de l'Alsace, et cela ne saurait tarder, en la réunissant au grand duché de Bade, nous pourrions former une superbe province comprise entre les Vosges et la Forêt-Noire, traversée dans toute sa longueur par un beau fleuve, et à coup sûr aucun pays au monde ne se trouvera dans des conditions pareilles de bien-être et de prospérité. »

Les lettres de Stoffel et de Ducrot pèsent d'un poids écrasant contre Napoléon III. Dès 1868, il savait que la guerre préparée par la Prusse ne pouvait être conjurée ; il lui restait le grand devoir de s'y préparer ; frappé d'insanité, il ne fit rien et, pour comble, déclara la guerre !...

A cette époque néfaste, tout concourait à notre perte. Avec une artillerie semblable à celle de la Prusse, la lutte eût été moins inégale. M. Krupp proposa ses canons d'acier à l'empereur par une lettre du 23 janvier 1866. « Sire, lui écrivait-il, reconnaissant de la marque de distinction signalée que Votre Ma-



Expérience sur deux canons en bronze se chargeant par la culasse. (Page 754.)

jesté a bien voulu m'accorder à l'Exposition universelle de 1867, j'ose prier Votre Majesté de vouloir bien agréer le rapport ci-joint d'une série d'essais qui viennent d'avoir lieu à mes usines d'Essen, sous la direction du major général Majensky par ordre de l'empereur de Russie, et qui ont été faits, également à Essen, par ordre du ministre de la guerre prussien, sous la direction d'une commission spéciale prussienne, avant l'Exposition.

« J'ose écrire qu'ils auront quelque intérêt pour Votre Majesté. Elle a donné trop de preuves de sa haute connaissance en matière d'artillerie pour que je ne

sois pas encouragé à lui soumettre une expérience qui n'avait point encore été faite avec un pareil résultat, et qui peut apporter des changements avec l'artillerie, — science qui doit une grande part de ses progrès à l'initiative et aux travaux de Votre Majesté. »

A cette lettre étaient jointes deux brochures contenant la description des pièces, et le procès-verbal des essais.

Ce rapport fut transmis au maréchal Lebœuf, qui, le 27 février, adressa en réponse à M. Conti « une note assez étendue sur les deux brochures. »

Dans cette note, M. Lebœuf, après examen du rapport prussien, conclut à l'ajournement d'un jugement définitif.

« L'empereur sait, écrit-il, que depuis dix ans d'assez nombreuses expériences ont été faites en France sur des pièces en acier de différents calibres et de diverses provenances (particulièrement des usines de Rive-de-Gier et des usines Krupp.) Parmi ces pièces, plusieurs ont résisté à un grand nombre de coups; mais il s'est produit pour d'autres, après un nombre de coups restreint, des éclatements qu'on n'a pu attribuer qu'au *défaut d'homogénéité* de l'acier. Le canon Withworth et d'autres canons provenant d'usines françaises sont encore en cours d'expérience, et fourniront de nouvelles et intéressantes données sur la question de l'acier employé comme métal à canon. En attendant, on pousse l'industrie française, qui paraît en retard sous ce rapport, à se mettre à la hauteur de la fabrication de Krupp, qui jusqu'à présent semble avoir la supériorité.

« Si les expériences commencées à Versailles sur deux canons en *bronze*, se chargeant par la culasse, avaient un résultat définitif favorable, il n'y aurait plus lieu de se préoccuper de la question de l'acier, au moins en ce qui concerne le service de l'artillerie de terre.

« J'ai l'honneur de rappeler à l'empereur que le lieutenant-colonel Stoffel, dans une de ses dernières dépêches, dit qu'en présence du défaut de confiance dans l'acier, qui a fait de grands progrès dans l'esprit de l'armée prussienne, le roi a prescrit la réunion d'une commission d'officiers d'artillerie pour examiner la question de l'emploi de l'acier comme métal à canon. Cette réunion a eu lieu à Berlin le 27 janvier dernier; la majorité a paru se prononcer en faveur du retour au *bronze*. Toutefois il n'a été pris aucune résolution; et le lieutenant-colonel Stoffel promet au ministre de le tenir au courant de ce qui sera décidé ultérieurement.

« Une réunion semblable avait déjà eu lieu après la campagne de Bohême, et il avait fallu l'intervention du roi pour que cette réunion n'émit pas le vœu d'abandonner l'acier. »

Enfin, à la date du 12 mars, on écrivit sur l'enveloppe du rapport de M. Lebœuf la décision suivante :

« Rien à faire; à classer. »

Sans doute il était déjà bien tard pour songer à transformer notre matériel d'artillerie, mais on avait pu, depuis longtemps, constater son infériorité à l'artillerie prussienne, et il ne fallait pas attendre les offres de M. Krupp pour cela.

Mais n'y a-t-il pas de secrètes raisons à cette apparente insouciance ? Après les sacrifices du Mexique, étions-nous en état de procéder à une réforme aussi coûteuse, sans une demande de crédit ? Et le gouvernement, qui roulait déjà dans son esprit des projets de plébiscite, craignait d'alarmer l'opinion, autant que, d'autre part, il redoutait devant l'étranger de paraître se préparer à la guerre.

Ne venait-il pas de diminuer le chiffre des contingents ? N'affectait-il point de désarmer ?

On mit donc son espoir dans les mitrailleuses du colonel Reffye, dont l'empereur surveillait la fabrication et les essais à Meudon.

XV

1869-1870. — ENTRE LA GUERRE ET UN COUP D'ÉTAT. — LE PLÉBISCITE. — UNE LETTRE DE M. LANFREY SUR LA SITUATION DE LA FRANCE.

Napoléon III avait mis dans la création de ce qu'il appelait l'empire libéral sa dernière espérance. Une lettre de l'impératrice que nous avons citée prouve qu'il était de bonne foi dans l'élaboration de ce gouvernement chimérique. L'opposition violente qu'il rencontra de la part du parti républicain, — le seul dont il n'eût pu vaincre l'opposition ; l'affaire Baudin, le discours éloquent et terrible de Gambetta ; les excès de la presse républicaine déchaînée contre l'empire et la famille impériale ; les provocations des réunions publiques, où l'on allait jusqu'à mettre en accusation l'auteur du coup d'État de décembre et déclarer que, ne voulant plus de la peine de mort, on se contentait de condamner le nommé Louis-Napoléon Bonaparte aux travaux forcés à perpétuité ; les émeutes... tout contribuait à paralyser le gouvernement et à altérer la confiance que les conservateurs avaient dans son énergie et la stabilité de ses institutions.

Le trouble, la confusion étaient partout. Après avoir, dans son discours d'ouverture de la dernière session, prononcé ces paroles fameuses et emphatiques : « L'ordre, j'en répons », l'empereur paraissait même impuissant à faire assurer la tranquillité de la rue.

Les anciens bonapartistes se montraient consternés, et l'on eût paru ridicule de croire à l'avenir de la dynastie.

Tout le monde sentait que Napoléon ne pouvait donner suite aux essais d'un régime moins autoritaire et qu'il ne pourrait y renoncer que par un second coup d'État.

Malgré l'importance exagérée donnée aux affaires espano-prussiennes ; malgré une susceptibilité affectée pour dissimuler une faiblesse militaire trop connue de l'ennemi ; malgré enfin les raideurs de ses relations diplomatiques, l'empereur redoutait la guerre autant que la révolution.

Entre l'aventure d'une campagne sur le Rhin et celle d'un coup d'État il hésitait, et son esprit alourdi, affaibli par des souffrances physiques continuelles,

par le glas funèbre du mal qui menaçait de l'emporter à courte échéance, son esprit écrasé par le bilan d'une situation affreuse cherchait à se réfugier dans des illusions dont l'événement n'a que trop démontré l'inanité.

Il comptait alors, dans l'opium de ses rêves, sur l'alliance de l'Italie, de l'Autriche, de l'Angleterre, sur la neutralité de la Russie, dont le coup de pistolet de Beresowski, en 1867, avait fait notre secrète ennemie.

On sait que l'Italie depuis 1866 était prussienne de cœur et que nous n'y comptions plus d'autres amis que Victor-Emmanuel et Garibaldi. L'Autriche redoutait la guerre et la Russie.

Les hésitations de l'empereur entre ces trois points terminaux que nous avons indiqués, — ou la création de l'empire libéral, ou un coup d'État, ou la guerre, — étaient sensibles pour tout le monde. La force du parti républicain-révolutionnaire devait lui enlever l'espoir de réaliser cet ensemble de réformes qui, octroyées successivement, eussent composé ce qu'il appelait l'empire libéral;

Revenir en arrière, refaire le 2 décembre, briser ses réformes dans le moule, renoncer à toute amélioration, était prononcer la condamnation de l'empire en reconnaissant que cette forme de gouvernement est incompatible avec le progrès ;

Enfin la guerre, avec des arsenaux vides, une armée de 300,000 hommes à opposer à 1,200,000 Allemands, des généraux qui n'étaient que des sabreurs et des casse-cou (et il ne pouvait en rien ignorer), c'était la catastrophe finale...

L'empire broyé... l'œuvre de sa vie, disputée à la destruction pendant dix-huit ans... sa vie même, celle de son fils... La France envahie, dépouillée par des peuples dont l'avidité rapace, sordide et la haine devaient être implacables; insatiables... (Et qui les connaissait mieux que lui !)

Voilà la perspective de la guerre...

Il n'existe dans aucun livre, dans aucune œuvre dramatique, une situation aussi poignante.

On s'est demandé s'il avait prémédité la guerre?... Non, il fut entraîné et trompé. L'unité allemande ne pouvait lui déplaire ; il avait rêvé une sorte d'hégémonie des États de l'Europe, réduits à quelques grands groupes, un congrès pacifique où l'on aurait trouvé la solution des problèmes internationaux. Lors de la question de Luxembourg il avait eu tous les ménagements possibles, et plus tard il avait demandé à la Prusse de désarmer en même temps que la France.

Mais dans la presse libérale, la même qui avait prêché l'unité italienne, on lui reprochait de laisser abaisser la France devant la Prusse agrandie, de laisser faire à Berlin ce qu'on avait fait à Turin et d'humilier le pays devant les prétentions d'un Hohenzollern.

Et il se trouva lancé ainsi sur la pente dangereuse où il ne sut plus s'arrêter. La France anxieuse attendait l'événement.

Une occasion lui fut offerte de se prononcer, un plébiscite. Elle fut invitée à voter par oui, ou par non, l'approbation ou la désapprobation de la politique impériale.

En présence des périls, elle vola pour le *statu quo*.

Elle ne voulait pas la guerre, et elle ne voulait pas la révolution, dans un moment où celle-ci pouvait ouvrir la porte à celle-là ; mais certes ce serait une erreur de considérer le oui plébiscitaire comme une approbation du système impérial.

Mais à côté de la France impartiale et patriote, il y avait les partis qui ne voyaient dans l'impasse où l'empire était acculé qu'une occasion d'en finir avec lui et de s'emparer de ses dépouilles.

L'agitation républicaine à Paris allait croissant, par la presse et par les réunions publiques. On ne se gênait plus pour discuter publiquement de la chute plus ou moins prochaine de l'empire. — Ou il fera la guerre, se disait-on, et il sera écrasé, ou il ne la fera pas, et nous le montrerons aplati.

Bien peu de citoyens songeaient à la patrie. La plupart ne pensaient qu'au salut de l'empire ou qu'au triomphe de la république.

Il y a sur cette lamentable époque un jugement dont aucun républicain sincère ne peut contester l'autorité, c'est celui que dans une lettre intime prononçait un grand et sévère historien, l'historien de Napoléon I^{er}, M. P. Lafrey.

M. Lafrey, devançant le jugement de la postérité, prétend que « le triomphe de Bismarck et Napoléon III, ces deux misérables, et leur consolidation seront, quoi qu'on fasse, une des époques les plus honteuses de l'histoire ; c'est un soufflet donné à la justice et à la vérité. » Mais, pour lui, les responsabilités sont partagées et nombreuses, et l'œuvre de 70, le plan de Bismarck, n'a pas eu d'auxiliaires plus ardents que les républicains français alliés sur ce terrain à l'empereur Napoléon III, et voici ce qu'il écrivait sur Gambetta et son parti, *en octobre 1869* :

« La seule particularité qui soit parvenue à ma connaissance est un manifeste du sieur Gambetta, qui m'a semblé une production extrêmement bouffonne. Pour que les attitudes pontificales de ce tribun soient prises au sérieux « dans la capitale de l'intelligence » il faut évidemment que ce pays soit bien malade. Quant à lui, après son aventure inouïe, après la double élection qui a récompensé une criailerie de club, il est tout naturel qu'il se considère comme un phénomène et réclame la dictature.

« C'est de la modestie de sa part de ne pas demander des statues.

« Ceux qui s'étonnent ou s'affligent de ce résultat, après l'avoir préparé par leur stupide engouement, me mettent hors des gonds. Ils ont voulu faire des héros de Gambetta et des autres ; qu'ils les subissent maintenant. Il est une chose, mon cher ami, que nous ne devons plus nous dissimuler après ce que nous avons vu, c'est que l'avenir appartient aux braillards et aux flatteurs de la multitude. C'a été dans les élections la note dominante et la condition du succès.

« Avec la pauvreté de caractère qui distingue le Français, tout le monde en passera par là ; même ceux qui affectent de dédaigner le plus ces moyens de succès. Avez-vous lu dans les *Débats*, quelques jours avant le scrutin de ballottage, un certain discours de M. Thiers ? Ce petit homme, au dire du journal, ayant pris la parole d'un *ton sombre et pénétré*, a déclaré à l'auditoire, après quelques préliminaires, que, d'après son opinion, « l'avenir appartenait à la République

économique. » Si la lutte électorale avait duré huit jours de plus, Thiers aurait fait une profession de foi socialiste. Eh bien, en cela il est le type, l'idéal de ses compatriotes. Une fois sur la pente, tout dégringole, rien ne tient. C'est ce qui réussit qui fait la loi... »

Le plébiscite donna au roi de Prusse le chiffre exact de notre armée, il le porta officiellement à la connaissance de l'Allemagne : — 250,000 votants *oui* et 50,000 votants *non* environ.

C'était ce qu'il fallait pour rompre les hésitations des États annexés, des populations qui avaient encore des illusions.

Les 50,000 non produisirent en outre chez nous le plus mauvais effet, celui d'un dissolvant à un moment d'effort national suprême. Une lettre du général Lorencez à l'empereur dit en parlant du vote de la garnison de Toulouse : « J'en suis atterré¹. »

Nous ne pouvons prendre par le menu tous les incidents qui se succédèrent de jour en jour en 1870, nous entraînant vers la guerre.

Tout ce que nous pouvons ici, c'est de rappeler que ces étapes douloureuses furent faites sans préparation. Il vaut mieux passer sous silence toute cette période historique que d'en donner un résumé trop succinct et, par conséquent, inexact.

La guerre fut déclarée le 19 juillet. La police eut la maladresse de faire crier dans les rues : *A Berlin!*... et provoqua ainsi de la part de l'opposition les cris de *Vive la paix!*...

Le chemin de fer de l'Est s'encombrait de troupes, non sans désordre. L'empereur partit pour Metz sans la petite ovation de rigueur. L'élan national manquait. Il semblait que cette guerre fût l'affaire du gouvernement seul. On colportait un mot puéril et imprudent de l'impératrice. Elle aurait dit : « C'est ma guerre à moi ! », sans doute parce que le conflit avait éclaté au sujet de sa première patrie, l'Espagne. Cela servit à la représenter comme l'instigatrice de cette guerre.

A-t-elle poussé à la guerre? On n'en sait rien. L'eût-elle combattue, il est probable qu'elle n'eût pas eu plus de succès que la reine Augusta qui se jeta à Coblenz aux pieds du roi Guillaume pour le supplier de renoncer aux projets de conquête de M. de Bismarck, longtemps avant la déclaration de Napoléon.

Nous ne pouvons ni passer sous silence ni dépeindre complètement l'incroyable désordre de l'entrée en campagne. Jamais à aucune époque et dans aucun pays on ne vit spectacle aussi désolant. Nous nous contenterons de citer quelques dépêches trouvées aux Tuileries.

Metz, 20 juillet. Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, ni sel, peu de lard et de biscuit.

Saint-Avold, 20 juillet. Dépêche du commandant du 5^e corps : Le dépôt envoie énormes paquets de cartes inutiles pour le moment ; n'avons pas une carte de la frontière de la France.

1. Papiers des Tuileries, t. I, page 341.

Général Michel à Guerre. Suis arrivé à Belford; pas trouvé ma brigade; pas trouvé général de division. Que dois-je faire? Sais pas où sont mes régiments.

Thionville, 24 juillet. Le 4^e corps n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipage. Tout est complètement dégarni.

Même dépêche du 3^e corps.

Mézières. Il n'existe aujourd'hui dans les places de Mézières et de Sedan ni biscuit ni salaisons.

L'empereur à Guerre. Je vois qu'il manque des biscuits et du pain à l'armée, ne pourrait-on pas faire cuire du pain à la manutention à Paris et l'envoyer à Metz.

Metz, 27 juillet. Les détachements qui rejoignent l'armée continuent à arriver sans cartouches et sans campement.

Verdun, 7 août. Il manque à Verdun vin, eau-de-vie, sucre et café, lard et légumes secs, viande fraîche.

Le 4 août. — Le 7^e corps n'a pas d'infirmiers, pas d'ouvriers, pas de train.

Le 5^e corps est sans campements, sans marmites. A Châlons dans les vingt batteries du 6^e corps, pas un seul vétérinaire. Enfin les villes frontières manquent de garnisons.

Arrêtons-nous là.

Nous ne suivrons pas l'empereur à Metz, nous resterons aux Tuileries, auprès de l'impératrice-régente.

Paris présentait un spectacle affligeant. Ses rues étaient encombrées de brailards, de pérorateurs et de farceurs qui improvisaient une sorte de carnaval militaire sous prétexte de bandes de francs-tireurs.

La population énervée se montrait crédule aux bruits les plus contradictoires, et le commerce de fausses nouvelles devenait sérieusement lucratif. Le 4 août une dépêche fut affichée par un inconnu à l'intérieur de la Bourse, où l'on annonçait que l'armée du prince royal était détruite et le prince fait prisonnier. Aussitôt le bruit s'en répandit, et Paris, dans un indescriptible élan de joie, se pavoisa, tandis qu'en même temps, place de la Bourse, une multitude affolée apprenant que la dépêche n'était pas officielle, menaçait de se porter aux derniers excès.

Cependant aucun désordre sérieux ne se produisait, bien que Paris fût dégarni de troupes. Le 7 août, à la nouvelle de nos deux premières défaites, l'impératrice télégraphie à l'empereur :

« Je suis très satisfaite des résolutions prises au conseil des ministres, et je suis persuadée que nous mènerons les Prussiens l'épée dans les reins jusqu'à la frontière.

« Courage donc! avec de l'énergie nous dominerons la situation. *Je réponds de Paris* et je vous embrasse de tout cœur tous les deux. »

Le même jour E. Ollivier télégraphie à l'empereur : — L'état de l'opinion publique est excellent. A la stupéfaction, à une immense douleur, ont succédé la confiance et l'élan. Le parti révolutionnaire lui-même est entraîné dans le mouvement général. Un ou deux misérables ayant crié Vive la République ont été arrêtés par la population elle-même. Chaque fois que la garde nationale sort,

elle est acclamée. Aussi n'ayez aucune inquiétude sur nous et ne songez qu'à la revanche qu'il nous faut... »

XVI

TROCHU. — SEDAN. — LE 3 ET LE 4 SEPTEMBRE

Le calme dont on se félicitait aux Tuileries n'était qu'apparent. A la nouvelle des défaites de Forbach et de Reischoffen, un groupe de républicains auxquels s'étaient joints quelques députés avaient décidé de tenter un mouvement révolutionnaire pour le 9 août, à la rentrée du Corps législatif : Jules Favre devait demander la déchéance.

Vers quatre heures des colonnes de citoyens portant des drapeaux débouchèrent sur le Corps législatif par le quai et le boulevard Saint-Germain.

Un escadron de cuirassiers, dirigés par le maréchal Baraguay-d'Hilliers, et un bataillon de ligne les dispersèrent au moment où M. J. Ferry venait les haranguer. En même temps Jules Favre déposait à la tribune une proposition de déchéance revêtue de trente-deux signatures.

Mais cette proposition avait besoin d'être appuyée par la foule.

Le commandement en chef confié à Bazaine, la victoire de Borny et celle de Rezouville, la bataille sanglante de Saint-Privat, tournèrent tous les esprits vers la lutte des champs de bataille.

Une armée de cent mille hommes était en formation à Châlons. L'empereur venait de la rejoindre. Qu'allait-il en faire ? marcher au secours de Bazaine ? Après en avoir donné le commandement à Mac-Mahon, il pensait rentrer à Paris. L'impératrice et son conseil s'y opposèrent. Et le ministre de la guerre lui télégraphia que si l'armée de Châlons ne marchait pas tout de suite au secours de Bazaine, la révolution éclaterait à Paris.

Le 17 août, en conseil, à Châlons, le prince Napoléon, en vue des troubles dont Paris était menacé, proposa de confier au général Trochu le gouvernement militaire de la capitale.

M. Trochu appuya la proposition du prince ; « il assura l'empereur de son dévouement, lui promettant que, s'il était envoyé à Paris comme gouverneur, il agirait de manière à lui en donner des preuves certaines ¹. L'empereur se méfiait. Il ne répondit pas, fit signe à Mac-Mahon de le suivre dans son cabinet et lui demanda s'il avait confiance en Trochu. Le maréchal se porta caution de sa fidélité, et Napoléon le nomma.

A Paris le général rencontra de la part des ministres la même méfiance, et M. Duvernois lui adressa au nom du conseil la sommation suivante :

— Général, le conseil des ministres me charge de vous apprendre qu'il doute

1. Déposition de Mac-Mahon, p. 28.



Madame, je suis Breton, catholique et soldat. (Page 762.)

de votre dévouement à remplir vos fonctions. Il nous demande de vous expliquer à ce sujet.

Le général ayant cherché à éluder la question, M. Duvernois l'y rappela.

— J'ai lieu de m'étonner, répondit-il enfin, que l'on s'obstine à poser une telle question à un général français. En acceptant les fonctions de gouverneur de Paris, j'ai dû me placer en face de cette supposition que la dynastie ou l'Assemblée pourrait être menacée ; et, s'il en était ainsi, je répons, avec ma vieille

foi bretonne, que, *pour défendre la dynastie, je viendrais me faire tuer sur les marches des Tuileries* ¹.

En sortant du conseil et après avoir dit à la régente : — Madame, je suis Breton, catholique et soldat », il disait encore à M. J. David :

— Cette femme est admirable, c'est une Romaine ; je suis très impressionné de sa tenue ; elle a tout mon dévouement.

— Puis-je aller répéter vos paroles ? demanda M. David.

— Certainement, répondit le général ².

Nous allons voir les actes du général.

Pendant les journées du 1^{er} et du 2 septembre on fut absolument sans nouvelles de l'empereur au ministère de la guerre et aux Tuileries.

Le 3, le même silence se prolongea jusqu'à cinq heures du soir. Ce fut à cette heure que M. Chevreau, ministre de l'intérieur, reçut la fatale nouvelle et la porta à l'impératrice.

En quittant celle-ci, il se rendit chez le général Trochu, établi au Louvre à l'ancien ministère d'État. Il le trouva descendant de cheval. Il le pria d'aller voir l'impératrice, mais le gouverneur s'en excusa en faisant observer qu'il n'avait pas diné.

Péniblement étonné de cette étrange réponse, M. Chevreau insista pour qu'il allât voir la malheureuse régente, au moins après son dîner. M. Trochu lui promit de le faire.

Dans cette lugubre soirée, à 9 heures 40 minutes du soir, l'impératrice recevait la dépêche suivante du préfet de police :

« L'agitation est très grande dans Paris. Des bandes sillonnent les boulevards et les principales voies en poussant des cris séditions. A neuf heures, plusieurs centaines d'individus ont attaqué le poste de police du boulevard Bonne-Nouvelle. Après une lutte vigoureuse, les assaillants ont été repoussés ; le chef de la bande et plusieurs arrêtés. L'un d'eux avait un long poignard. »

Comme la régente achevait la lecture de cette dépêche, M. Chevreau se présenta et sa première parole fut :

— Que vous a dit le général Trochu ?

L'impératrice répondit :

— Je ne l'ai pas vu.

Tous les ministres vinrent peu après au château. « En quittant les Tuileries, dit l'un d'eux, nous primes les ordres de l'impératrice pour savoir ce qu'il fallait faire dans l'intérêt de sa sécurité, car il n'était pas impossible que les Tuileries fussent menacées dans la nuit. L'impératrice nous fit cette réponse qu'il fallait donner l'ordre à la troupe de ne point tirer sur le peuple ; qu'elle ne voulait à aucun prix qu'une goutte de sang français fût versée pour la conservation de ses jours ³. »

1. Enquête. Déposition de M. J. Brame, p. 201.

2. *Ibid.*

3. Enquête. Dépositions de Palikao, p. 165, et de J. David, p. 150.

L'impératrice ajouta :

— J'ai vu, ce matin, le général Trochu ; nous sommes à sa disposition, mais il faut compter sur lui. Nous le pouvons ; je crois à ce qu'il a promis.

Un membre du conseil proposa que la régente se retirât à Tours avec une partie du gouvernement.

Elle répondit :

— C'est vrai, il faut organiser un gouvernement en dehors de Paris ; la chambre y ira ; mais moi, je reste à Paris.

Les ministres furent invités à se réunir le lendemain au matin et quittèrent les Tuileries, confiées à la garde d'une poignée de soldats commandés par le général Mellinet.

Ils ignoraient que la révolution était préparée pour le lendemain et leur avait déjà nommé des remplaçants.

En effet, le 3, à dix heures du matin, M. de Kératry, député irréconciliable, avait reçu une dépêche de Bruxelles qui lui annonçait le désastre de Sedan. Il convoqua une réunion de trente-trois de ses collègues et, avec l'ardeur belliqueuse d'un ancien officier de cavalerie, leur proposa d'attaquer le gouvernement les armes à la main.

MM. J. Favre, J. Simon, Grévy, Arago se prononcèrent contre l'action. M. Gambetta s'abstint ¹.

Les députés discutèrent ensuite et votèrent la liste des membres du futur gouvernement. M. de Kératry offrit le ministère de la guerre au général Leflô qui ajourna son acceptation. (Déposition de Kératry, p. 650.)

Ils s'entendirent enfin sur les dispositions à prendre immédiatement. Il fallait s'assurer d'abord le concours de quelques bataillons de la garde nationale.

« Le matin, dit M. Daru, de bonne heure des émissaires ont parcouru les faubourgs.

« Il paraît que le mot d'ordre a été transmis à tous les chefs de sections et que le rendez-vous a été donné à la chambre pour deux heures. Des bataillons armés sont en effet arrivés ; je ne parle pas de ceux qui avaient été commandés pour défendre la chambre, mais d'autres qui venaient, sans avoir reçu d'ordres, tambour en tête et avec leurs armes. » (Enquête, p. 610.)

« Le mot d'ordre, dit M. de Kératry, était de venir sans armes ; et ce ne fut que lorsqu'on pressentit une certaine résistance, que quelques gardes nationaux rentrèrent chez eux pour y chercher leurs armes... Il n'y avait pas précisément de mot d'ordre, c'était une entente entre les principaux journalistes de l'opposition. Je crois que M. Chaudey s'y trouvait, c'est par lui que j'ai appris ce que j'en sais. » (Enquête, p. 656.)

Dans la soirée, les mêmes membres de l'opposition se rendirent chez le président du Corps législatif, M. Schneider, pour lui demander une séance de nuit. Les ministres, avertis de cet incident, insistèrent pour que la séance restât fixée au lendemain ⁴ ; mais, malgré eux, les députés furent convoqués à dix heures

1. Déposition de Kératry, p. 625.

et à minuit le plus grand nombre se trouva réuni, sans que les ministres, cette fois, fussent avertis à temps pour se préparer à la lutte, M. J. Favre proposa de nommer un *conseil de gouvernement* fondé sur la *vacance du pouvoir*. M. Thiers soutint cette proposition; le gouvernement se borna à demander le renvoi de toute discussion à la séance du lendemain, afin d'avoir le temps d'en délibérer, de prendre les ordres de la régente et de soumettre la résolution de celle-ci au Corps législatif.

La séance fut indiquée pour deux heures.

Le lendemain dimanche 4, à sept heures du matin, le conseil des ministres se réunit aux Tuileries, il y prit deux résolutions : la première de proposer au nom de la régente et sous son autorité un conseil de gouvernement composé de trois députés et de trois sénateurs, avec la lieutenance générale au comte de Palikao; la seconde de confier la protection du Corps législatif à toutes les forces dont la police disposait et au gouverneur de Paris.

Les mesures de police furent prises aussitôt. La préfecture envoya mille hommes environ qui entourèrent le Corps législatif et barrèrent le pont de la Concorde. La gendarmerie départementale garda le quai et la place de Bourgogne, et une compagnie d'infanterie occupa la cour d'honneur.

Vers onze heures, des républicains appartenant pour la plupart à la classe ouvrière emplirent la place de la Concorde, mais se trouvèrent arrêtés au passage du pont. Ils tentèrent de s'ouvrir un passage, mais ils furent énergiquement repoussés. Quelques personnes groupées sous la colonnade du palais semblaient former comme une avant-garde de l'émeute.

Jusqu'à deux heures la foule ne cessa de grossir. Des affiches officielles avaient partout annoncé le désastre. La garde nationale arriva. Dès l'ouverture de la séance M. de Kératry demanda que la protection du Corps législatif lui fût exclusivement confiée. Cette demande, dont le but était trop facile à deviner, ne fut pas prise en considération. M. Favre demanda la parole pour la proposition dont il avait la priorité, M. Thiers modifia cette proposition en remplaçant les mots : « *vu la vacance du pouvoir* » par l'expression moins fausse, mais assez jésuitique : « *vu les circonstances.* » Enfin M. de Palikao prit la parole pour le projet de loi arrêté en conseil, dont nous avons parlé. La chambre décida que les trois propositions seraient renvoyées à l'examen des bureaux qui nommeraient une commission, et les députés se retirèrent dans leurs lieux de réunion.

Il était deux heures et demie.

Alors la gauche impatiente reprit la proposition Kératry et demanda aux questeurs que la police cédât ses postes à la garde nationale. Le général Lebreton manda les commissaires de police, et ceux-ci lui firent observer que les hommes de la préfecture n'occupaient que la voie publique et n'avaient d'ordre à recevoir que de l'autorité militaire. M. Lebreton se retourna vers le commandant des forces envoyées pour défendre la chambre, M. le général Caussade. Celui-ci donna immédiatement l'ordre de faire retirer les troupes de police, et le palais fut envahi.

Et où était M. Trochu?... Il se reposait sur M. Caussade nommé par lui.

D'ailleurs, dès onze heures, les questeurs étant allés au Louvre pour réclamer sa protection, il leur avait répondu qu'il avait tenté de se rendre au Corps législatif, mais que la foule qui l'entourait était tellement compacte qu'il y avait renoncé.

— Mais, lui dit M. Estancelin, comment ne pourriez-vous pas aller à la chambre puisque j'en viens ?

Mais le palais était investi, et le général ne croyait pas à la possibilité de percer une ligne d'investissement.

Bientôt les tribunes de la chambre furent trop étroites pour contenir les flots de peuple qui s'y pressaient, et les envahisseurs se mirent à dégringoler dans l'enceinte tout le long des colonnes.

Le moment était venu de prendre des résolutions suprêmes, de prononcer la déchéance de la dynastie et de proclamer la République.

M. de Kératry poussa alors Gambetta à la tribune; mais celui-ci hésitait. « Son hésitation était facile à saisir : il restait flottant entre le désir prudent de réserver le mot de république par crainte de la compromettre dans des désastres pressentis et entre la nécessité qui imposait de plus en plus de la proclamer. » (Déposition Kératry.)

Enfin le célèbre tribun prit la parole.

M. GAMBETTA. — Dans les circonstances actuelles, il faut que chacun de nous fasse l'ordre. Il faut que, dans chaque tribune, chaque citoyen surveille son voisin. Vous pouvez donner un grand spectacle et une grande leçon. Voulez-vous être le peuple le plus intelligent et le plus libre ?

LE PEUPLE. — Oui ! oui ! La République !...

LE PRÉSIDENT. — Sans avoir la même notoriété de *libéralisme* que M. Gambetta, du haut de ce fauteuil, je vous adresse la même recommandation que lui.

Un grand nombre de gardes nationaux, avec le drapeau du 73^e bataillon, envahit l'hémicycle de l'Assemblée en criant : *A bas l'Empire ! Vive la République !*

M. J. Favre invite le peuple à se retirer. Le souvenir du 15 mai, dit-il dans ses Mémoires, se dresse devant moi.

M. JULES FAVRE. — Ce n'est pas ici que ce grand acte peut être accompli ; c'est à l'Hôtel de ville. Suivez-moi, j'y marche à votre tête.

Parbleu !... A l'Hôtel de ville, plus de délibération, plus d'obstacle, c'est là que se font sacrer tous les gouvernements provisoires. La foule suit, et les premiers arrivés restent les maîtres et sont acclamés.

M. Favre partit, laissant le Corps législatif violenté et dissous par les envahisseurs.

J. Simon, J. Ferry, de Kératry, Gambetta en firent autant, et sur le quai des Tuileries, en face du conseil d'État; ces messieurs rencontrèrent Trochu à cheval, entouré de son état-major. « Il était évident, dit de Kératry, qu'il attendait là que les événements s'accroissent. » Ils s'entretenirent un instant avec lui.

— Il n'y a plus de gouvernement, lui dit M. Favre ; mes amis et moi nous allons en constituer un à l'Hôtel de ville.

Le général rentra aussitôt au Louvre pour attendre ce qui allait se passer à l'Hôtel de ville.

« Là, dit M. Favre dans ses Mémoires, nous tombâmes vite d'accord pour composer le gouvernement seulement des députés de Paris. C'était un moyen de couper court aux compétitions qui allaient s'établir entre les divers chefs de parti.

« Des interpellations violentes furent adressées à M. Gambetta, qui repoussait le nom de M. Félix Pyat. Mais par la même raison, comme député, il nous était impossible de ne pas admettre celui de M. Rochefort. »

M. Gambetta proclama ensuite la République et lut les noms des membres du gouvernement provisoire, adoptés le 3 au soir dans la réunion de la rue de la Sourdière, puis on chargea M. Glais-Bizoin d'aller chercher le général Trochu.

« J'allai chez lui, dit M. Glais-Bizoin, et je le fis demander. Il vint ; je lui expliquai l'objet de ma mission. Il réfléchit. Je lui dis : Général, il n'y a pas un instant à perdre ; il faut que vous veniez à l'instant à l'Hôtel de ville, votre présence y est nécessaire ; nous venons vous demander votre concours. Vous avez une autorité qui pourra contenir la population de Paris.

« Le général resta immobile pendant quelques instants. — Il n'y a pas de réflexion à faire, il faut partir. » Il me regarda avec une certaine émotion, prit son chapeau et nous descendîmes. Il entra avec moi dans la voiture qui m'avait conduit, et nous partîmes pour l'Hôtel de ville. »

« Là, raconte J. Favre, son langage fut net et ferme : — Voulez-vous, dit le général, sauvegarder les trois principes, Dieu, la famille et la propriété ? — Nous lui en donnâmes l'assurance. — A cette condition, je suis avec vous... et si je suis le président du gouvernement... »

Quelle comédie !... Et pendant ce temps que devenait l'impératrice ?

Lorsque la chambre fut envahie, M. Chevreau se rendit aux Tuileries auprès de la régente, lui annonça les faits accomplis et, ne pouvant plus rien comme ministre, il lui offrit son dévouement personnel. Il était près de trois heures ; l'impératrice avait près d'elle le prince de Metternich et M. Nigra, son aumônier et un assez grand nombre de personnes dévouées. Elle désira avoir sur les progrès de l'insurrection des renseignements précis et chargea le chambellan de service, M. Lezai de Marnésia, d'aller à la préfecture et d'en ramener M. Piétri. Celui-ci se rendit aux Tuileries, après avoir donné aux chefs de service les instructions nécessaires à la défense de la préfecture.

Il trouva le château entouré d'une foule menaçante. Les portes restaient closes et gardées, mais on essayait d'ébranler les grilles du Carrousel.

Au moment de l'arrivée de M. Piétri, les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie et M. Chevreau pressaient vivement l'impératrice de quitter le palais. M. Piétri déclara que les Tuileries seraient bientôt envahies, et joignit ses instances à celles du ministre et des ambassadeurs. Bien que jusqu'à la dernière minute elle résistât énergiquement, cependant elle avait déjà envisagé l'éventualité d'un départ et s'y était préparée dès la veille. Dans la soirée du 3, elle avait déjà fait prendre à ses bagages le chemin du Nord.

Enfin elle se résigna ; elle reçut les adieux de ses serviteurs, adressa ses remerciements au général Mellinet et, accompagnée de ses derniers amis, sortit

des Tuileries. Elle traversa le Louvre en suivant les galeries du Musée et se dirigea vers la colonnade. La place Saint-Germain l'Auxerrois était déserte.

M. Piétri alla chercher une voiture de place, elle y monta, et accompagnée de MM. Nigra et de Metternich, se dirigea vers la gare du Nord.

Cependant la foule, contenue par la vue des soldats du général Mellinet, hésitait à se ruer sur les Tuileries. Tout à coup, du côté du jardin, deux individus arborant, en guise de drapeaux parlementaires deux malpropres mouchoirs et suivis de deux messieurs en paletot, débouchèrent de l'allée du milieu et allèrent droit au général, qui venait de se montrer. M. de Laferrière, qui était à une fenêtre du premier étage, reconnut dans les deux messieurs en tête de la foule MM. Victorien Sardou et Armand Gouzien.

M. Sardou et son ami, se souvenant du pillage et de l'orgie de 48, venaient supplier le général Mellinet de faire retirer le drapeau, dont la vue exaspérait la foule, et de remplacer ses troupes par la garde nationale.

Un quart d'heure après le palais était envahi. Mais cette fois, sauf quelques dégâts presque inévitables et quelques vengeances exercées contre des portraits et des bustes, les Tuileries n'eurent pas trop à souffrir de l'invasion.

A ce dénouement il y eut un épilogue. Lorsque les citoyens qui avaient envahi le Corps législatif eurent suivi leurs chefs à l'Hôtel de ville, cent cinquante députés qui s'étaient retirés pour délibérer dans leurs bureaux résolurent de tenir séance et de protester contre la violence qui leur avait été faite. Ils se réunirent dans la salle à manger de M. Schneider et sous la présidence de M. Thiers. M. Grévy était du nombre, et la chambre l'envoya à l'Hôtel de ville avec quelques-uns de ses collègues pour s'informer dans quelle mesure les meneurs étaient disposés à rester dans la légalité, et s'ils ne consentiraient pas à collaborer avec une commission du Corps législatif pour le maintien de l'ordre et la défense du pays. M. Grévy fut poliment éconduit, et vers six heures MM. Favre et Glais-Bizoin vinrent mettre les scellés sur les portes du palais législatif, malgré les protestations indignées de MM. Thiers et Grévy contre la République.

Les mêmes députés, non découragés, se réunirent encore le 5 chez M. Johnston, au nombre de deux cent cinquante.

Ils nommèrent une commission composée de sept membres, MM. Buffet, de Talhouet, Daru, Lefébure, Dréole, Josseau et Johnston, pour protester contre la révolution, et leur remirent leur signature au bas d'une feuille blanche destinée à recevoir leur protestation.

Mais ce dernier effort était impuissant. La population, — sans enthousiasme, — avait donné son assentiment aux hommes qui, sans croire à la République, l'avaient proclamée pour s'emparer du pouvoir. Piétri, chassé de la Préfecture, avait été remplacé par M. de Kératry, et le premier acte de celui-ci fut de mettre fin à la résistance platonique des débris du Corps législatif.

L'Empire avait cessé d'exister.

Ceux qui, dans ce moment terrible, n'avaient pas craint de l'achever pour se substituer à lui avaient pris le titre de membres du *gouvernement de la Défense nationale*.

C'étaient messieurs :

Jules Trochu, gouverneur de Paris; Jules Favre, ministre des affaires étrangères; Gambetta, ministre de l'intérieur; Ernest Picart, ministre des finances; Jules Ferry, ministre des travaux publics; Jules Simon, ministre de l'instruction et des cultes; Crémieux, ministre de la justice; Pelletan, Garnier Pagès, Glais-Bizoin, Rochefort.

En tout neuf membres, dont cinq avocats, un militaire et trois hommes de lettres.

Nous ne dirons rien de leurs opinions politiques ni de leurs talents; nous craindrions de paraître trop sévères. Nous ferons seulement observer que ces proclamateurs de la République, pour la plupart n'étaient pas républicains, et que le gouverneur qui avait accepté de diriger la défense de Paris ne croyait pas que Paris pût opposer une résistance sérieuse.

Mais, avant de reparler de ces messieurs et de raconter ce que les Tuileries devinrent pendant le siège, nous croyons devoir dire ce qu'était devenu Napoléon III.

Battu et fait prisonnier à Sedan, pourquoi n'avait-il pas fait la paix? Lui était-il impossible de la faire? A ce sujet que se passa-t-il entre lui et ses vainqueurs?

Après Sedan, les Prussiens crurent qu'ils allaient faire la paix. Nous en avons la preuve officielle dans le rapport de M. de Bismarck au roi, en date de Donchery, 2 septembre, où rendant compte de son entrevue avec l'empereur il dit: « Ce matin à six heures... je rencontraï l'empereur entre cette ville (Donchery) et Sedan, près de Fresnois.

« Arrivé à la voiture, je descendis de cheval, je me rendis auprès de l'Empereur, et je demandai les ordres de Sa Majesté.

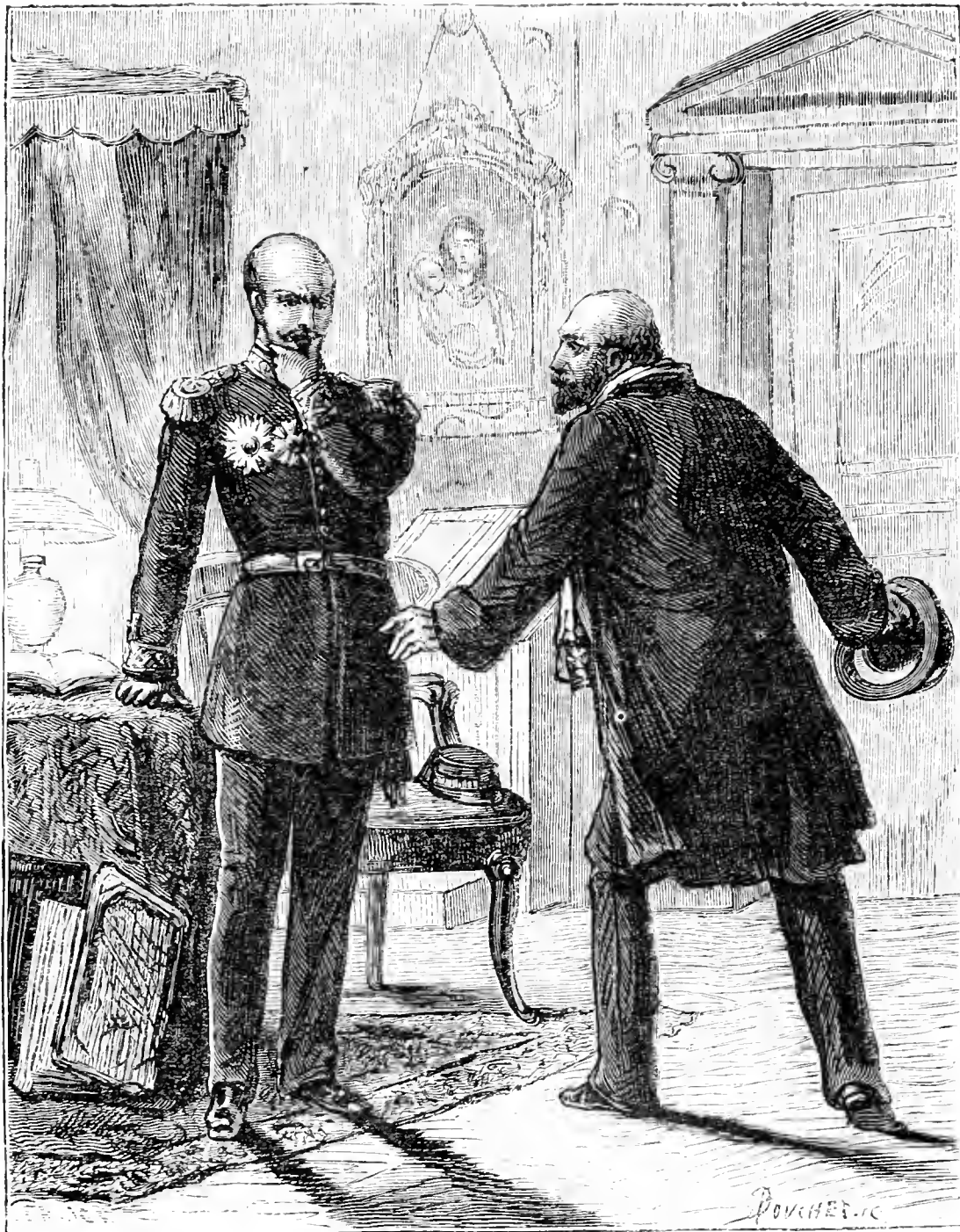
« L'empereur exprima le désir de voir Votre Majesté, croyant, ce me semble, qu'elle se trouvait à Donchery. Je répondis que le quartier général de Votre Majesté était en ce moment à trois milles de là, à Vendresse. Il me demanda si Votre Majesté avait désigné un endroit où un rendez-vous aurait lieu immédiatement. Je lui répondis que j'étais arrivé dans l'obscurité, que les environs m'étaient inconnus; je lui offris la maison que j'habitais à Donchery, et que j'offrais d'évacuer immédiatement.

« L'empereur y consentit et partit au pas pour Donchery; mais s'arrêtant à une centaine de pas du pont jeté sur la Meuse, qui conduit à la ville, près d'une maison d'ouvriers, il me demanda s'il pouvait descendre. »

La maison visitée, « là, j'eus avec l'empereur, dans une chambre pourvue d'une table et de deux chaises, un entretien qui dura près d'une heure.

« Je demandai à l'empereur s'il était en mesure de traiter des conditions de paix. L'empereur déclara que, étant prisonnier, il ne pouvait le faire.

« Je lui demandai alors qui représentait en ce moment la France? Il s'en référa au gouvernement actuellement à Paris. Je reconnus la vérité de ce point qui n'était pas très clairement indiqué dans la lettre de l'empereur à Votre



Le général resta immobile pendant quelques instants.

Majesté, et je tombai d'accord qu'en ce moment il ne pouvait être question que de négociations militaires. »

Dans une lettre adressée de Vendresse à sa femme, M. de Bismarck écrivait encore :

« C'est une victoire qui décide de la guerre, même si nous étions obligés de continuer la guerre contre la France sans empereur. »

Le même jour, Napoléon écrivit à l'impératrice que l'heure était venue pour

le gouvernement et pour le Corps législatif d'ouvrir des négociations en vue d'un armistice et de la paix.

La dépêche fut remise toute rédigée au général Castelnau, pour être portée au télégraphe.

Par quelle fatalité ne fut-elle expédiée que le lendemain? On ne sait. Lorsqu'elle parvint à Paris (si elle y est parvenue), l'Empire était renversé.

D'autre part, le roi Guillaume télégraphie ceci à la reine Augusta :

2 septembre, 2 h. 1/2.

« La capitulation par laquelle l'armée est prisonnière à Sedan vient d'être conclue avec le général de Wimpffen, qui avait pris le commandement à la place du maréchal Mac-Mahon blessé. *L'empereur ne m'a rendu que sa personne puisqu'il n'a pas le commandement et a laissé à la régente, à Paris, le soin du gouvernement, etc...* »

En se hâtant de renverser la régente, les conspirateurs de la rue de la Sourdière avaient coupé court aux préliminaires de paix.

ONZIÈME PARTIE

PENDANT LE SIÈGE ET SOUS LA COMMUNE

I

Nous ne raconterons pas le siège de Paris; mais afin de relier les faits qui terminent la dixième partie de cet ouvrage à la catastrophe finale des Tuileries, le 23 mai 1871, nous énumérerons rapidement les principaux événements qui s'accomplirent.

Le lendemain de la proclamation de la République à Paris, le roi de Prusse faisait son entrée à Reims, et le 6 l'ennemi était signalé dans Seine-et-Marne. Le même jour, Vinoy ramène à Paris sains et saufs les 22,000 conscrits à qui, à Mézières, il avait fait tirer à la cible pour la première fois de leur vie.

M. Favre publie une circulaire aux agents diplomatiques de la France, dans laquelle se trouve la phrase fameuse : « Nous ne céderons ni une pierre de nos forteresses ni un pouce de notre territoire. »

Le 9, le gouvernement fixe au 16 octobre les élections d'une assemblée constituante.

Le 12, M. Thiers est chargé d'une mission près des cours de Londres, Pétersbourg et Vienne. Les Prussiens sont à Lagny.

Les dispositions des Prussiens sont évidemment changées par la célèbre circulaire de Favre.

Le 11, Bismarck a dans une communication officielle, insérée dans l'*Indépendant rémois*, déclaré qu'il était prêt à traiter, mais seulement avec un pouvoir régulier.

Le 13, dans une circulaire, se dessinent, mais en des termes encore vagues, quelles conditions la Prusse mettrait à la paix. Cette puissance prendrait ses sûretés en reculant la frontière allemande.

Les dispositions des neutres étaient complètement changées. Dans les derniers jours de l'Empire, M. de la Tour-d'Auvergne avait entamé des négociations avec les grandes puissances, pour sauvegarder l'intégrité de notre territoire et maintenir la dynastie. Le 29 août, M. Fleury avait obtenu à ces pro-

positions l'acquiescement de l'empereur Alexandre qui avait écrit à ce sujet au roi Guillaume. Il disait qu'une paix basée sur l'humiliation de la France ne serait qu'une trêve dangereuse. Le roi avait répondu d'une manière favorable, en ajoutant toutefois qu'il aurait sans doute contre lui le sentiment de l'Allemagne. L'entretien, sur les vives instances du général Fleury, aboutit à la déclaration suivante :

Je saurai, le moment venu, parler haut si cela est nécessaire pour faire respecter l'intégrité du territoire et le maintien de la dynastie. (Dépêche du général, du 29 août, communiquée par M. de la Tour d'Auvergne à M. Favre.)

Mais la révolution permit au czar de retirer sa parole, et lorsque M. Thiers la lui rappela, il lui répondit que la dynastie avait cessé de régner, et que pour le reste on avait eu tort de ne pas accepter l'armistice offert par Bismarck à Ferrières et de ne pas convoquer tout de suite une Assemblée nationale.

Ces faits sont rapportés par M. Valfrey dans son *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*.

L'entrevue de Ferrières avait eu lieu le 18. — M. Favre a prétendu que M. de Bismarck lui demandait Strasbourg, l'Alsace, une partie de la Moselle avec Metz, Château-Salins et *Soissons!*... Soissons, c'eût été absurde. M. de Bismarck, dans sa circulaire du 27 septembre, conteste l'exactitude du récit de M. Favre et déclare n'avoir défini que les conditions d'un armistice qui se résumaient ainsi :

1^o A Paris, *statu quo* militaire; 2^o à Metz, continuation des hostilités; 3^o reddition de Strasbourg, de Toul et de Bitche; 4^o convocation d'une Assemblée nationale.

Ces conditions communiquées au gouvernement furent rejetées à l'unanimité.

Le 19, investissement de Paris.

Le 23, reddition de Toul; le 28, reddition de Strasbourg. A Paris *statu quo* militaire.

C'était en huit jours tout ce qu'avait demandé M. de Bismarck, sauf la convocation de l'Assemblée.

Au-dessous du gouvernement de la Défense, le pouvoir municipal s'était fortement constitué. Le 5 septembre, M. Étienne Arago, à qui rien encore n'était échu en partage, se trouva maire de Paris. Voici comment cela arriva :

« Quelques personnes me connaissant, dit-il, ont crié : Étienne Arago, maire de Paris ! et Gambetta a confirmé leur vœu en disant, lui aussi : Étienne Arago maire de Paris ¹. »

Aidé de M. Floquet et dans la nuit même, M. Arago dressa la liste des vingt maires des vingt arrondissements, et l'envoya à Gambetta, et le lendemain les autres membres du gouvernement en prirent connaissance dans l'*Officiel*. Chaque maire eut deux adjoints; le maire central en eut trois.

Ils tinrent deux réunions hebdomadaires, l'une à l'Hôtel de ville, l'autre au ministère de l'intérieur. Ayant charge des subsistances, de l'habillement et de l'équipement des gardes nationaux, ils devinrent les collaborateurs de la

1. Déposition d'Étienne Arago, p. 532.

Défense et balancèrent bientôt son influence. Ils s'opposèrent à la fixation des élections générales au 2 octobre.

La garde nationale fut portée à 260,000 hommes. Le 14 septembre il fut alloué à chaque garde une somme de 1 fr. 50 centimes par jour. La garde nationale s'éleva plus tard à 300,000 hommes.

M. E. Picart disait : « C'est la garde nationale qui a fait notre malheur. »

Mais tandis que la population s'armait, le gouvernement désespérait. « M. Trochu, dit M. Picart, menait le deuil du siège. Il nous déclarait que la défense était une *héroïque folie*, qu'il n'y avait rien à attendre ni du dedans ni du dehors. Il ne nous laissait aucun espoir. » (Déposition, p. 476.)

Et M. Favre, l'outrancier de Ferrières, a dit : « Nous pensions tous entreprendre une œuvre impossible. Je ne pouvais croire que les Prussiens, nous ayant battus à Sedan, et ne rencontrant aucun obstacle, n'allaient pas arriver presque immédiatement. » (Enquête p. 332.)

« Jamais, dit M. de Kératry le gouvernement de Paris n'a cru à une défense efficace... Quand on n'a pas la foi, on ne la communique pas, et puis est-il bien, sous l'empire de pareilles prévisions, de sacrifier hommes et millions, pour sembler marcher à un résultat que l'on croit irréalisable et intangible? » (Déposition, p. 668.)

Mais c'eût été renoncer au pouvoir. « Si j'avais accepté les propositions de M. de Bismarck, le lendemain nous aurions été renversés », dit M. Favre, et il ajoute :

« Dans l'état d'esprit où était Paris, il eût été difficile de faire accepter une Assemblée de province... Paris lui eût déclaré la guerre. » (Enquête.)

Et voilà pourquoi il se borna à publier de son entrevue un rapport mensonger et à verser des larmes... Il devait en verser plus tard de plus amères...

Le 7 octobre, M. Gambetta fut adjoint comme ministre de la guerre à la délégation de Tours (Crémieux, Glais-Bizoin, Fourichon), et partit en ballon. Il descendit dans le département de la Somme.

En province il fit placarder : « La Prusse veut continuer la guerre; elle veut l'Alsace et la Lorraine par droit de conquête.

« A d'aussi insolentes prétentions, on ne répond que par la lutte à outrance. »

Puis il ajournait les élections.

Cependant à Paris on laisse gaspiller et accaparer les subsistances, et, par une incurie qui est un crime, on voue le plus grand nombre des habitants à des privations mortelles.

Le 27 octobre, le journal *le Combat* demande s'il est vrai que le gouvernement retienne une dépêche annonçant que Bazaine a rendu Metz et son armée. Le gouvernement nie le 28; le peuple indigné met à sac les bureaux du *Combat*, et le 29 le gouvernement avoue!...

Le 31, l'Hôtel de ville est envahi par la légion Flourens, qui séquestre pendant quelques heures les membres du gouvernement. M. Picard s'évade et fait battre la générale; les bataillons amis de Trochu reprennent l'Hôtel-de-ville.

Le 31 octobre eût pu être une révolution, il ne fut qu'une émeute.

Cependant M. Thiers est de retour depuis deux jours; il rapporte les

réponses des quatre puissances et va en conférer à Versailles. Des négociations sont ouvertes ; elles prennent une tournure imprévue. Le 4 novembre M. de Bismarck indique à M. Thiers les bases d'une paix définitive. Après avoir parlé d'un armistice et d'un ravitaillement : « Je regardais M. de Bismarck, dit M. Thiers ; il me regardait aussi et presque en même temps nous nous demandâmes si la paix ne serait pas immédiatement possible. Nous passâmes la nuit ensemble ; et sans raconter ici des choses que l'histoire seule saura et devra dire, j'ai acquis la certitude que la paix, une paix douloureuse, mais moins que celle qu'il a fallu accepter plus tard, était dès lors possible.¹ »

Le général Ducrot, présent à la conférence, a rapporté les conditions imposées alors, et que M. Thiers le chargea de transmettre au gouvernement :

« Si j'ai un conseil à vous donner, dit M. Thiers, acceptez l'armistice, même sans ravitaillement, afin de pouvoir convoquer une Assemblée sous le plus bref délai possible, et à l'aide de cette Assemblée arriver à traiter des conditions de la paix. Je ne crois pas que la situation du pays et des armées soit telle que la continuation de la lutte puisse amener un bon résultat. *Aujourd'hui la paix vous coûtera l'Alsace et deux milliards ; plus tard, indépendamment des maux et des souffrances de la guerre, la paix vous coûtera l'Alsace, la Lorraine et cinq milliards.* » (Déposition Ducrot, p. 95.)

Dans un récit authentique, Bismarck précise encore davantage et donne toutes les conditions : « Nous ne vous réclamerions que deux milliards. Nous vous laisserions Metz ; vous nous donneriez derrière cette ville la Lorraine allemande ; vous garderiez la partie supérieure du haut Rhin ; vous céderiez Strasbourg et le reste de l'Alsace. »

Le lendemain, 6 novembre, M. Cochery notifia à M. Thiers le refus absolu du gouvernement. « La crainte des fureurs populaires, dit le général Ducrot, dominait les résolutions du gouvernement. »

En deux mois ils étaient devenus odieux et méprisés. Deux mois avaient suffi pour démontrer l'incapacité administrative de tous, l'ambition égoïste de la plupart et le néant du général Trochu.

Craignant que la mort ne privât sa mémoire de la gloire qu'il croyait assurée à sa dernière conception stratégique, M. Trochu avait déposé chez un notaire le plan de la rupture du blocus par la basse Seine², et ce plan déposé chez M. Ducloux étant reconnu inexécutable, M. Trochu avait cru tout effort inutile... à moins d'un secours céleste.

Ici l'histoire ressemble à du roman, et du roman moyen âge... M. Trochu avait confié secrètement la défense de Paris à sainte Geneviève !... Cette faiblesse de caractère, ou d'esprit, explique tout... On ne peut traiter même sévèrement cet homme qui, naïvement, accomplit à Paris la même trahison que Bazaine à Metz.

Mais ses complices ont une part de responsabilité plus lourde ; eux ne croyaient pas à sainte Geneviève.

1. Enquête, p. 27.

2. Lire la critique de ce plan dans le livre de Vinoy.

Pourquoi ne se démettait-il point de son commandement? Peut-être parce qu'il ne supposait pas qu'un autre pût faire mieux que lui.

Et les autres pourquoi ne se retiraient-ils point? Il faut n'avoir jamais été ministre pour poser une pareille question. Ils avaient peur en tombant d'être écrasés et cachaient leur peur sous des fanfaronnades. L'un disait (M. Simon) : Nous ménageons aux Prussiens une guerre qu'ils ignorent, la guerre des barricades. — Et montrant Rochefort : « Nous avons choisi l'homme que voilà. »

Et Emm. Arago : « Si Paris a été la Sodome de l'Empire, il sera la Saragosse de la République. Et si la Saragosse ne suffit pas, la torche à la main, nous ferons, moi à votre tête, de Paris un Moscou. »

Hâbleries bien tristes dans un pareil moment. Lanfrey avait donc eu raison. La blague et le mensonge deviennent des moyens de gouvernement, et le gouvernement de la Défense nationale n'est plus occupé qu'à se défendre lui-même.

Depuis le 31 octobre, la démocratie parisienne a un autre gouvernement en vue, il s'appelle la Commune.

Le 5 décembre, après la bataille de Champigny, glorieuse pour nos armes, mais qui nous enlevait la dernière chance de percer les lignes d'investissement, le général de Moltke envoya un parlementaire pour annoncer à M. Trochu la défaite de l'armée de la Loire et lui offrir d'envoyer un officier d'état-major français à Orléans pour vérifier l'état des choses. M. J. Favre soutint qu'il fallait en profiter pour rouvrir les négociations, M. Ducrot appuya cette opinion. Mais M. Trochu combattit toute idée de paix avec la dernière énergie. Il entraîna la majorité, lui qui avait déclaré vingt fois qu'il ne croyait pas au succès de la défense!...

Le 6 janvier, le même général exhorte la population au courage et termine sa proclamation par ces paroles d'oracle : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Cependant le bombardement est commencé.

Le pain est rationné à raison de 300 grammes par jour et par personne. Le combustible, le gaz manquent. La mortalité est effrayante.

De l'investissement à l'armistice (28 janvier), le total des décès a été de 48,752; du 4 septembre au 18 mars, il s'est élevé à 77,231. Pour les 28 semaines correspondantes de l'année précédente, il n'atteint que 24,928. — Différence : 52,303.

A partir du 4 septembre le nombre des décès a été de 2,000 par semaine; dans la semaine qui a suivi l'armistice il a été de 4,671, pour retomber à 2,600.

Le chiffre des décès des enfants au-dessous de cinq ans a été de 19,016; pendant la période correspondante de l'année précédente, il était de 6,525. — Différence : 12,491.

Nous nous bornerons à ce tableau pour donner une idée des souffrances de Paris.

Le bombardement ne fit pas 300 victimes, bien que les obus prussiens fussent parvenus jusqu'à la rive droite de la Seine.

L'ennemi espérait atteindre le Louvre et les Tuileries, et nous avons vu un

matin, au pied d'un candélabre brisé, l'excavation produite par un obus en face du pavillon de Flore.

Aux Tuileries, — puisque nous y voici, — on avait établi une ambulance de 70 lits qui ne furent tous occupés qu'après la bataille de Buzenval. Les ambulances étaient richement dotées par la charité publique, et furent utiles non seulement aux blessés, mais aux ambulanciers.

Le 19 janvier Trochu accorda aux Parisiens une dernière sortie. 84,000 hommes, dont 19 régiments de gardes nationaux ou 28,000 hommes, attaquèrent les hauteurs occupées par les Prussiens entre Bougival et Saint-Cloud. Après un premier succès obtenu dans la matinée, l'ordre de la retraite fut donné. L'action fut généralement jugée comme mal conduite.

Le 20, Trochu, resté au Mont-Valérien, envoya l'ordre « de faire parlementer d'urgence, pour un armistice de *deux jours* qui permettra l'enlèvement des blessés et des morts. » Le ton désespéré de cette dépêche fit croire à des pertes extraordinaires ; nous avons perdu 1,200 hommes dont 300 gardes nationaux.

Enfin nous allons pouvoir capituler !

Le 22, le gouvernement annonce que le titre et les fonctions de gouverneur de Paris sont supprimées. Le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris ; le général Trochu gardé la présidence du gouvernement.

Le 24, M. J. Favre se rend à Versailles pour négocier une convention d'armistice.

Du 26 au 27 à minuit, le feu est suspendu.

Le 27, un armistice est conclu, une Assemblée nationale est convoquée pour prononcer si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite.

Remise sera faite à l'armée allemande de tous les forts entourant Paris, ainsi que de tout leur matériel de guerre.

L'armée allemande n'entrera point dans Paris pendant la durée de l'armistice. L'article 1^{er} exceptait de l'armistice les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura, et M. Favre, en donnant sa signature, oublia de prévenir l'armée de l'Est qui, comptant sur la suspension d'armes, perdit vingt-quatre heures et, pour ne pas être faite prisonnière, dut se jeter en Suisse. A cette nouvelle, un long cri d'indignation s'éleva, et M. Challemel-Lacour s'écria : « Celui qui a consenti une pareille condition, *quel que soit son nom, est un misérable* ². »

Tandis que la France se prépare au vote, Paris se ravitaille. Le 21 février, l'armistice est prolongé, mais l'ennemi ne nous accorde cette grâce qu'à la condition que 20,000 Allemands entreront dans Paris. Enfin, le 26 février, à Versailles, on traite des préliminaires de la paix.

Le 13 février, à Bordeaux, l'Assemblée tint sa première séance ; ses travaux commencèrent le 17. Elle se constitua à l'état de gouvernement et nomma M. Thiers *chef du pouvoir exécutif sous l'autorité de l'Assemblée*. Elle ratifia les préliminaires de paix signés à Versailles, par 546 voix contre 107. MM. Rochefort

2. Dépêches officielles, t. II, p. 48.



Et, par une incurie qui est un crime, on voue le plus grand nombre des habitants à des privations mortelles.

Ranc, Tridon, Pyat, députés, donnèrent leur démission. Un groupe demanda « que les hommes du 4 septembre rendissent compte de la manière dont ils avaient exercé le pouvoir. » La demande était signée de V. Hugo, L. Blanc, Martin Bernard, Greppo, Tolain, Floquet, Brisson, Joigneaux, Lockroy, Gambon, Farcy.

Le 3 mars (voir l'*Officiel* du 4), à la fin de la séance où ce qui restait de bonapartistes à la chambre — trois ou quatre — luttèrent désespérément contre l'Assemblée tout entière, la déchéance de Napoléon III fut officiellement prononcée.

M. BAMBERGER. — Messieurs, député de la Moselle et Strasbourgeois de nais-

sance, je viens vous adjurer de repousser le traité de paix, ou de honte, qui est apporté devant vous. Je serai bref... ce traité constitue selon moi une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples et les annales diplomatiques auront à enregistrer. Un seul homme, je le déclare tout haut, un seul homme devait le signer, cet homme c'est Napoléon III.

SUR UN TRÈS GRAND NOMBRE DE BANCS. — Oui ! oui ! vous avez raison.

M. BAMBERGER. — *Un seul homme dont le nom restera éternellement cloué au pilori de l'histoire.*

UN MEMBRE DE DROITE. — Napoléon III n'aurait jamais signé un traité honteux. (*Murmures et réclamations*).

VOIX DIVERSES. — Qui dit cela ? Le nom !

LE MÊME MEMBRE. — Galloni d'Istria. (*Bruit croissant*).

Ici nous renonçons à la reproduction in-extenso de l'*Officiel*. Une véritable bataille de mots, de cris s'engage entre MM. Bamberger, Galloni, Haentjens Conti, Jules Simon, Langlois, Gavini. M. Conti défend l'Empire avec passion, avec une énergie désespérée ; mais à mesure qu'il parle, de nouveaux adversaires se lèvent contre lui : MM. Vitel, Marinier, de Franclieu, d'abord, puis, MM. de Douhet, Cochery, Dufaure, Bethmont. Celui-ci s'écrie :

— Il n'y a qu'un moyen de clore l'incident, c'est de prononcer la déchéance de l'empereur Napoléon et de sa dynastie. (*Oui ! oui !*)

Un grand nombre de députés se lèvent en criant : *La déchéance ! la déchéance !*

Le président retire la parole à M. Conti qui descend de la tribune en protestant contre l'intolérance de la chambre.

Et, au milieu des cris de : *Déchéance ! déchéance !* le président suspend la séance pendant un quart d'heure.

A la reprise (2 h. 1/4) :

Le président donne la parole à M. Target pour une motion d'ordre.

M. TARGET. — L'Assemblée doit être impatiente de reprendre la discussion du douloureux traité ; mais avant de donner suite à l'incident qui vient de se produire, je propose la motion suivante :

« L'Assemblée nationale clôt l'incident, et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. » (*Acclamations prolongées*).

Ont signé : MM. Target, Bethmont, Jules Buisson, René Brice, Ch. Rolland, Tallon, le duc de Marmier, Pradié, Ricard, Gerard, Lambert-de-Sainte-Croix, Wilson, Ch. Alexandre, Baragnon, Léon Say, Victor de Laprade, Louis Viennet, Farcy, F. Dupin, Marcel-Barthe, comte d'Osmoy, Wallon, Ch. Rives, comte de Brettes-Thurin, Villain.

(Les membres des diverses parties de l'Assemblée se lèvent en applaudissant et en criant : *Très bien ! très bien ! Bravo ! Bravo !*)

M. CONTI. — Je demande la parole !

M. GAVINI. — Messieurs... (*Non ! non ! c'est voté !*)

La lutte précédemment engagée se renouvelle. *M. Thiers*, chef du pouvoir exécutif, intervient. Après avoir rappelé aux bonapartistes que ce sont eux qui voulurent la guerre, il dit que c'est une punition du Ciel de les voir là subir le jugement de la nation.

— Quant au droit national, ajoute-t-il, vous dites que nous ne sommes pas constituants. Mais il y a une chose qui ne fait pas question, c'est que nous sommes souverains.

« Savez-vous pourquoi ? c'est que depuis vingt ans, c'est la première fois que les élections ont été parfaitement libres. »

L'orateur conclut en demandant la clôture de l'incident.

Le président met aux voix la clôture, dans les termes où elle a été proposée :

« L'Assemblée nationale clôt l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. »

La clôture mise aux voix est adoptée à une très grande majorité. Quelques membres seulement se lèvent à la contre-épreuve; plusieurs s'abstiennent.

M. COCHERY. — Je constate que cinq membres seulement se sont levés à la contre-épreuve.

M. D. WILSON. — Il y en a eu six, pas un seul de plus.

UN MEMBRE DE DROITE. — Il y a eu des abstentions.

Une circulaire de *M. J. Simon* porte ce vote à la connaissance des puissances étrangères.

II

LA COMMUNE. — LA DERNIÈRE FÊTE AUX TUILERIES.

Jusqu'ici nous avons pris l'histoire pour guide; l'histoire de la Commune n'est pas faite, et ce que nous aurions à en dire serait marqué au coin trop étroit de l'opinion personnelle. Nous nous bornerons donc à donner son acte de naissance et son acte de décès, en réservant entre ces deux termes extrêmes, une petite place au compte-rendu de la dernière fête donnée aux Tuileries; enfin nous terminerons par la destruction de cet édifice historique qui finit comme le palais de Jean de Leyde à la dernière scène de l'opéra le *Prophète*.

Le 26 septembre, 180 chefs de bataillon, accompagnés du comité central républicain, se présentèrent à l'Hôtel de ville pour demander qu'il fût procédé à des élections municipales. *M. Gambetta* les harangua.

Le 5 octobre, ayant à leur tête le *major* Flourens, ils se représentèrent *armés*, avec dix bataillons de Belleville. Ils demandaient des élections municipales et la levée en masse en province. Cinq orateurs les douchèrent de leur éloquence, mais en vain.

A la sortie de Flourens de l'Hôtel de ville tous les tambours battirent aux

champs; et les 800 gardes nationaux défilèrent au cri de *Vive la Commune!*

Le 8, les bataillons de Montmartre et Belleville descendirent place de l'Hôtel de ville au cri de *Vive la Commune!*

Qu'entendaient-ils donc par Commune?

Le 28 septembre, dans une réunion de la ligue républicaine, Ledru-Rollin l'avait expliqué en ces termes :

— C'est la *grande Commune* qui a sauvé le sol de la patrie... Lyon l'a déjà instituée; resterez-vous en arrière, vous Parisiens, qui avez toujours marché à la tête de la Révolution? Nommez la Commune. Insistez, agissez, votez, soyez dignes de vos pères; faites revivre cette grande Commune qui, en 1792, a sauvé la France et préparé la République. »

Ledru-Rollin, Pyat et Blanqui, suivis par les bataillons républicains, produisirent et acclamèrent l'idée de cette dictature populaire. Ledru-Rollin l'abandonna avant la tentative du 31 octobre.

Nous avons dit un mot de cette émeute et de celle du 22 janvier.

Lorsque le pain de Magnin et Ferry et la stratégie de Trochu — sainte Geneviève, — furent accompagnés du bombardement, l'exaspération des Parisiens fut à son comble et, chacun eut le pressentiment d'une insurrection finale. La garde nationale ne vivait que de sa solde; après avoir cruellement souffert, avec quelles angoisses devait-elle envisager le moment où le désarmement, suite d'une capitulation, la laisserait sans ressources.

Ses bataillons s'unirent donc dans une idée commune de prévoyance, et formèrent une fédération, dont la direction prit le nom de comité central.. Le 12 février, 1,200 délégués se réunirent salle Ragache. Le 22, le *comité central de la garde nationale* adressa une première convocation aux délégués des bataillons.

La réunion protesta contre le désarmement et déclara qu'elle y résisterait par les armes; qu'elle ne reconnaissait plus d'autres chefs que ceux qu'elle se donnerait.

Le comité a enfin sa constitution, d'après laquelle Paris et la France, pour la défense de la République, sont divisés par groupes et sections soumis au comité. Les fonctions du comité cesseront le 31 mars.

Le 26 février le peuple enlève du centre de Paris 300 pièces d'artillerie et en fortifie Montmartre et Belleville.

Le 6 mars, nomination d'Aurelles de Paladines. On crie à la provocation.

Le 12, suppression des journaux *le Cri du peuple*, *le Mot d'ordre*, *le Père Duchêne*, *la Bouche de fer*. — L'Assemblée choisit Versailles pour siège de ses délibérations.

Le 18 mars le gouvernement veut reprendre ses canons. Les insurgés assassinent les généraux Lecomte et Clément Thomas.

Triomphe du comité central. Le gouvernement s'enfuit honteusement à Versailles.

Le 26 ont lieu les élections à la Commune de quatre-vingts conseillers; elles s'accomplissent dans le plus grand ordre.

Le 28, la Commune est proclamée.

Pendant la Commune les Tuileries reçurent de nombreux visiteurs.

On eut l'heureuse idée d'en permettre l'entrée moyennant 50 centimes versés dans la caisse de secours aux blessés.

Le colonel Dardelle fut nommé gouverneur des Tuileries. C'était un Parisien de vingt-cinq ans environ qui n'avait rien d'un barbare¹.

Le vieux palais ne souffrait en rien, mais avait l'air d'un condamné, bien qu'il abritât son faite du pavillon rouge.

La Commune flattait la manie de destruction chez le peuple. La colonne Vendôme était condamnée. Rochefort demandait dans le *Mot d'ordre* qu'on exécutât de même le nommé Ney dit de la Moscowa, et dans un de ses numéros de mars on peut lire au sujet du bivouac des soldats établis dans le jardin des Tuileries :

« Pendant qu'ils y sont que ne brûlent-ils le reste. » — Le *Père Duchêne* demandait aussi la destruction « de l'infâme baraque à cochons des Tuileries. »

Cependant, dans le numéro de l'*Officiel* du 12 mai, nous trouvons le compte rendu d'une fête donnée aux Tuileries.

Cette fête avait été organisée au profit des veuves et des orphelins des gardes nationaux morts pour la Commune.

Le docteur Rousselle, chirurgien en chef de la République universelle (le titre est modeste), en avait été l'organisateur. Trois concerts distincts eurent lieu simultanément : l'un dans la salle des Maréchaux, le second dans la galerie de Diane et le troisième dans la salle de spectacle.

Chaque salle avait un orchestre approprié à sa dimension, et les mêmes artistes y chantèrent alternativement.

Il y eut foule, et sans aucun désordre.

La citoyenne Bordas du grand café Saint-Martin chanta *la Canaille*, d'Alexis Bouvier ; la citoyenne Agar récita le *Lion blessé* ; l'orchestre joua la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

« L'éclairage, dit l'*Officiel*, était splendide non seulement à l'intérieur, mais encore au dehors. Des verres de couleur rouges étaient disposés dans les arbres et les massifs. Des lampions émaillaient les gazons et les bordures. C'était d'un charmant effet. »

Mais cette fête eut un intermède d'un effet non moins charmant.

Un ancien proscrit de 1851, élu député de Paris le 8 février 1871 par 150,000 voix, n'ayant jamais assisté à aucune fête des Tuileries, et peut-être poussé par le désir d'entendre M^{me} Bordas chanter *la Canaille*, s'était rendu à l'un des trois concerts. Tandis qu'il s'abandonnait au charme de la mélodie, ou se laissait éblouir par le splendide éclairage du docteur Rousselle, il sentit tout à coup une main ferme s'abattre sur son épaule et une voix lui chuchota à l'oreille :

— Citoyen Schœlcher, je vous arrête.

Quelle était cette main?... Quelle était cette voix?... C'étaient la main et la voix du citoyen Barrois, lieutenant de la garde fédérée.

Le député dut suivre le lieutenant à l'ex-préfecture de police, où il fut maintenu en état d'arrestation.

1. Il est actuellement à Londres, professeur à l'*University College*.

Le lendemain l'*Officiel*, en rendant compte de cet incident, ajoutait : « L'ex-représentant du peuple de Paris est accusé de connivence avec l'ennemi. »

Schœlcher accusé d'espionnage !...

Mais Rossel n'était-il pas déjà accusé de trahison?... Et le *Père Duchêne*, qui avait déjà fait arrêter Chaudey, s'écriait : « Qu'on fusille ce gremlin ! Si le *Père Duchêne* était quelque chose, ce serait fait dans les cinq minutes. »

Heureusement on ne l'écouta point, et le citoyen Schœlcher fut remis en liberté deux ou trois jours plus tard.

III

LES DERNIERS JOURS DES TUILERIES. — L'INCENDIE.

L'assaut devait être donné à Paris le 23 mai. Le 21 dans la matinée le capitaine Trèves visitait la tranchée près de la porte de Saint-Cloud, à soixante mètres du rempart. Les batteries de Montretout et de Breteuil faisaient rage ; le rempart restait silencieux. Étonné de ce silence, le capitaine voulut s'en rendre compte. Bravant les obus, il visita d'abord le fossé et le pont-levis mis en pièces. Il s'en retournait quand il aperçut sur le bastion au-dessus de lui un homme qui l'appelait en agitant un mouchoir blanc.

— Je vais voir ! dit-il.

Et, malgré les protestations des soldats qui croyaient à une ruse, il s'élança au pas de course vers la porte, la franchit et rejoignit l'inconnu.

— Qui êtes-vous ?

— Je suis Ducatel, piqueur des ponts et chaussées, ancien sous-officier de marine. Paris est à vous ; tout ici est abandonné. Vous pouvez entrer.

Le capitaine pénétra plus avant, visita les maisons voisines et constata une évacuation complète.

Rentré dans la tranchée, il télégraphia aux généraux Douai et Vergé. Une heure après le capitaine Trèves rentrait dans l'enceinte avec une compagnie du génie, afin de s'assurer des mines.

Les généraux Douai et Vinoy le suivirent de près.

A quatre heures, ils étaient maîtres du pont de Grenelle. Les fédérés qui occupaient l'Arc de triomphe et y établissaient une batterie s'empressèrent de déménager.

A dix heures du soir le Trocadéro était occupé sans coup férir, et 30,000 hommes étaient entrés dans Paris.

Le bruit s'en répandit, mais les fuyards étaient les premiers à le contredire.

Cependant telle était l'incurie de l'Hôtel de ville que le 22 mai à huit heures du soir on communiquait l'avis suivant publié dans les journaux mis en vente le 23 à six heures du matin.

« On avait dans la soirée parlé de l'entrée des Versaillais dans la ligne des remparts. Le citoyen Delescluze dément la nouvelle en ces termes : « L'observatoire de l'Arc de triomphe nie l'entrée des Versaillais, du moins il n'y a rien qui y ressemble. Le commandant Renard de la section vient de quitter mon cabinet et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique et que la porte d'Auteuil n'a pas été forcée, que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort par autant d'officiers d'état-major qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper. »

Les journaux suivants, portant la date du 23, *le Rappel*, *l'Avant-garde*, *le Paris libre*, *l'Officiel*, annoncent enfin le fait accompli et depuis longtemps connu. *Le Cri du peuple* nous donne la description d'une bataille terrible dans laquelle la victoire est restée au 74^e fédéré « qui, les prenant à revers, a fait une charge admirable à la baïonnette et les a repoussés de barricade en barricade et les a forcés à reprendre leurs positions.

« *Dernière heure*. Neuilly. — Tout va bien. »

Ce n'était plus la peine de mentir !

Le 21 avant minuit, les troupes occupaient Grenelle, une partie de Vaugirard, le pont de l'Alma et les abords de la gare Montparnasse. Des batteries étaient établies contre les deux barricades qui fermaient le quai de la Conférence et la rue de Rivoli.

Dombrowski s'était retiré aux Batignolles. Bergeret commandait aux Tuileries.

Nous ne nous occuperons que de ce point de Paris.

Le 22 l'invasion versaillaise s'étendit sur les ailes, mais fit peu de progrès au cœur de la ville.

Dans la journée du 22, si nous devons nous en rapporter à deux témoins entendus au sujet d'Urbain devant le 3^e conseil de guerre, les sieurs Zagler et Tholomier, on amena aux Tuileries quatre individus arrêtés comme espions.

Une cour martiale siégeant dans l'appartement de l'impératrice les condamna à mort, et ils furent fusillés dans la cour le soir.

Dans la même soirée, le château avait reçu quelques compagnies de la Vilette.

Toute la journée de nombreuses voitures chargées de poudre passèrent par la cour du Louvre se rendant aux Tuileries.

Les rues se couvraient de barricades.

Dans la nuit du lundi 22 au mardi 23, trois conservateurs des musées veillaient au Louvre, MM. Héron de Villefosse, Morent et Barbey de Jouy. Ce dernier, qui avait été révoqué par la Commune, avait obtenu d'être gardien des scellés apposés sur les collections de son département.

Quant aux gardiens présents au Louvre, tous, dans la soirée, avaient été pris et emmenés à la mairie de Saint-Germain l'Auxerrois, où à diverses reprises ils furent menacés d'être fusillés.

Tandis que les gardiens étaient sous les verrous quelques hommes conduits par un capitaine très exalté entraînaient M. Morent dans la cave et, le menaçant

de leurs revolvers, lui ordonnaient de leur indiquer un prétendu souterrain menant aux Tuileries, lequel n'existait pas.

Dans la journée du 23 onze voitures du mobilier de la couronne, dont plusieurs renfermaient une partie des collections de M. Thiers, furent amenées et déchargées au château, déjà encombré de poudre et de pétrole.

Déjà l'incendie avait teint le ciel de ses rougeurs sinistres. Tandis que les batteries fédérées de Montmartre tiraient sur le Trocadéro, le 22 à cinq heures du soir un capitaine du 110^e fédéré mettait le feu dans les bureaux des journaux de mode Vincent et embrasait le coin de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré.

Le feu avait déjà pris aussi une première fois au ministère des finances, mais la nuit marquée pour les désastres était celle du 23 au 24.

Le soir du 23 les gardiens tenus prisonniers à la mairie purent revenir au Louvre.

On sait qu'à la chute du jour l'armée de Versailles suspendait ses opérations, la nuit avait donc fait une trêve entre les belligérants et les petits postes de fédérés échelonnés le long des grilles du jardin des Tuileries n'eurent pas un coup de feu à tirer.

Vers minuit, Bergeret, Dardelle et leur état-major évacuèrent le château, suivis de leurs troupes, qu'ils rangèrent en bataille sur la place Napoléon III, en face des Tuileries mornes, silencieuses et noires.

Minuit sonna et soudain, au pavillon central, aux vitres de la salle des Maréchaux, se dressa un spectre de pourpre, — le spectre de l'Homme rouge, — qui s'éteignit bientôt dans le tonnerre d'une épouvantable explosion.

Le pavillon sautait... Le Louvre en trembla jusque dans ses fondements.

Presque en même temps, les vitres du premier étage des deux ailes s'illuminèrent d'une trainée de flammes et d'un bout à l'autre le palais ne fut plus qu'un immense brasier, éclairé d'une manière fantastique par des lueurs diversement colorées, selon les huiles minérales et les divers ingrédients qui brûlaient.

En même temps à droite, à gauche du palais, éclataient avec la même rapidité et la même fureur les incendies du ministère des finances, du palais de la Légion d'honneur, du palais du quai d'Orsay.

La dévastation faisait des progrès rapides, et le Louvre était condamné à en devenir la proie. Vers deux heures un second foyer d'incendie allait joindre ses flammes au premier, — la bibliothèque établie dans le pavillon du Louvre qui fait face au Palais-Royal était en feu. — Il y avait là 90,000 volumes. — Et les flammes de ce pavillon se rencontrèrent bientôt avec celles qui dévoraient le pavillon Marsan.

M. Barbet de Jouy fit enfermer et garder à vue les délégués aux beaux-arts de la Commune, puis fit placer de solides chaînes aux quatre portes de l'ancien Louvre afin de protéger l'entrée de la cour contre l'invasion des fédérés et attendit dans une inexprimable anxiété.

A quatre heures un bataillon de ligne reçut l'ordre de se porter dans le jardin des Tuileries en suivant la terrasse du bord de l'eau, et de se maintenir dans cette position jusqu'à ce qu'un ordre nouveau lui tracât son itinéraire.



Incendie des Tuileries.

Les petits postes fédérés près des Tuileries furent rapidement enlevés, et le bataillon prit position derrière la barricade du pont de la Concorde ; là il attendit des ordres. Alors le capitaine Lacombe s'en alla seul en reconnaissance sur le quai, et il constata que le feu des Tuileries s'étendait de proche en proche par les combles de l'aile où la nouvelle salle des États est appuyée, et que le musée était menacé. Il revint faire son rapport au commandant Sigoyer. Celui-ci fut un instant fort perplexe ; enfin il résolut de tenter de s'emparer du Louvre.

Cependant d'une barricade placée près du Pont-Neuf, les fédérés balayaient

tout le quai. Les lignards passèrent en rasant les murailles, homme à homme, au pas de course, et pénétrèrent dans le Carróusel par le guichet des Lions.

Cà et là se voyaient encore quelques fédérés qui prirent la fuite.

Il s'agissait de combattre l'incendie.

Le Louvre était clos, les pompes, les haches manquaient. On fouilla les caves, on y trouva des outils abandonnés, haches, pioches, marteaux ; on s'élança dans les escaliers, on grimpa jusque sur les toits et entre le pavillon des États et celui de la Trémoille on pratiqua une coupure, malgré l'intensité de la chaleur qui suffoquait les travailleurs.

La fournaise était tellement ardente qu'elle tordit les énormes combles de fer de la salle des États.

Les soldats durent se retirer jusqu'au pavillon Lesdiguières ; si celui-ci avait pris feu, le Musée était perdu.

Pendant que la première compagnie s'efforçait d'isoler le Louvre, les cinq autres, gardées par leurs vedettes, avaient déposé leurs fusils et faisaient la chaîne depuis les prises d'eau jusque sur les toits, à l'aide de seaux, de cruches et même de bouteilles.

L'œuvre de salut s'accomplissait quand un ordre fut apporté au commandant Sigoyer d'avoir à rejoindre la division. Il fut atterré. Obéir ? c'était perdre le Louvre !... Il demanda un sursis, et les travaux marchèrent si bien qu'une heure plus tard il put détacher trente hommes pour le pavillon Richelieu. Heureusement les capitaines du génie Delambre et Riondel y étaient déjà.

A dix heures la brigade Vergé occupait le Louvre.

Enfin les Tuileries n'étaient plus qu'un monceau de ruines ; si l'on excepte toutefois les quatre murs du pavillon de Flore où sourit encore un chef-d'œuvre de Carpeaux.

Les Tuileries n'étaient plus ; mais un crime de lèse-humanité était épargné à la France : le Louvre était sauvé !...

FIN DE L'HISTOIRE DES TUILERIES

Comme suite indispensable à l'HISTOIRE DES TUILERIES nous publions immédiatement, du même Auteur :

L'HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL ET DE SES GALERIES

Politique et mœurs des princes. — Maison de jeu et de plaisirs. — Caveaux et Repaires. — Tout-Paris des vices.

L'immense succès obtenu par l'HISTOIRE DES TUILERIES nous permet d'espérer un succès au moins égal pour l'HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL, un des ouvrages les plus intéressants qui aient été publiés depuis longtemps.

Il paraîtra deux livraisons par semaine, une série tous les 20 jours.

TABLE DES CHAPITRES

PROLOGUE

L'HOMME ROUGE

I. — Une visite à Alexandre Dumas. — Ce qu'il m'apprit de l'homme rouge. — L'écorcherie avant le palais. — Gens de cour et honnêtes gens — Catherine et Philibert Delorme.	1	sentait la mort et ce que devint le beau Poitevin qui l'avait outragée	14
II. — Les expulsés. — La visite d'un grand seigneur. — Les mystères galants de la maison des Tuileries. — Louise de Savoie. — Mœurs secrètes de Catherine. — Pourquoi Henri II était dégoûté de sa femme.	4	IV. — Comment Madame Catherine tournait les galanteries à l'avantage de sa politique, et ce qu'elle fit de la maîtresse du roi Charles IX.	18
III. — Pourquoi la reine Catherine		V. — Ce que l'homme rouge avait oublié	28
		VI. — Le retour de Bernard	31
		VII. — Comment M. de Neuville récompensa l'homme rouge de ses confidences.	34

PREMIÈRE PARTIE

LES TUILERIES SOUS LES VALOIS

I. — Philibert Delorme et son œuvre	38	Les superstitions de Catherine. — L'homme rouge	88
II. — Chez le syndic de la boucherie	42	XIII. — Les amours de Marguerite.	94
III. — Marie Touchet.	46	XIV. — Les quarante-cinq	99
IV. — Les prisonniers du capitaine Maurevert.	51	XV. — Comment mourut Charles IX, et ce que devint Marie Touchet	101
V. — Rendez-vous de chasse et d'amour	56	XVI. — Henri III et ses mignons. .	104
VI. L'évasion	59	XVII. — La conspiration de la Mole et Coconas, et ce que n'avait point prévu l'astrologue Ruggieri	108
VII. — Au nom du roi !	62	XVIII. — Comment Henri III se débarrassa des Guises.	111
VIII. — Charles au Louvre et Catherine aux Tuileries	72	XIX. — La mort de Catherine et la vengeance de M ^{lle} de Montpensier	116
IX. — La première fête des Tuileries et le premier sang des noces vermeilles	76	XX La vengeance de Marie de Montpensier	121
X. — Les noces vermeilles	80		
XI. — Le roi fou	84		
XII. — L'astrologue Ruggieri. —			

DEUXIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LES BOURBONS

I. — Sous Henri IV.	123	V. — Philippe d'Orléans.	143
II. — Louis le Chaste	130	VI. — Le ménage du roi de Sodome	146
III. — Le jardin Renard.	134	VII. — L'avidité des d'Orléans . . .	149
IV. — Les Tuileries sous Louis XIV	139	VIII. — Sous la régence.	151

IX. — Louis XV aux Tuileries.	153	XVI. — Dans Paris.	189
X. — L'Opéra aux Tuileries.	157	XVII. — La journée.	191
XI. — Les Tuileries sous Louis XVI	160	XVIII. — Le premier massacre.	195
XII. — Les locataires des Tuileries	166	XIX. — Le château forcé	197
XIII. — Les prisonniers des Tuileries	172	XX. — Monsieur et Madame Veto.	
XIV. — L'homme rouge.	178	— La Carmagnole	200
XV. — Du 22 juillet au 10 août. —		XXI. — Les Tuileries après le 10 août	204
La vision prophétique.	183	XXII. — Les massacres de septembre	206

TROISIEME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LA CONVENTION

I. — Proclamation de la République	213	IX. — Tallien et Teresa Cabarrus,	
II. — Les prisonniers du Temple —		marquise de Fontenay. — Amours	
Comment Louis XVI revit les Tuile-		et Conspirations	239
ries pour la dernière fois	215	X. — Les suites d'un souper galant	242
III. — Le 21 janvier.	219	XI. — La grande messe rouge.	247
IV. — Le 31 mai aux Tuileries	221	XII. — Le 9 thermidor	251
V. — Parole de découragement. —		XIII. — Exécution de Robespierre	256
Une héroïne	223	XIV. — Le salut d'un héros.	259
VI. — Exécution de Marie-Antoinette		XV. — L'insurrection du 12 germi-	
et des Girondins	228	nal (1 ^{er} avril) et du 1 ^{er} prairial	
VII. — Motion concernant le jardin		(20 mai)	260
des Tuileries	233	XVI. — L'œuvre de la Convention.	
VIII. — Conspiration contre Robes-		— Napoléon Bonaparte sauve la	
pierre	236	République	262

QUATRIÈME PARTIE

LE DIRECTOIRE

I. — Tableau de Paris. — Les Mœurs.		XI. — Monsieur et Madame Bona-	
— Le Chaos	264	parte aux Tuileries.	296
II. — Aux Tuileries.	268	XII. — Un peu de politique — Ma-	
III. — Barras et sa cour.	271	rengo	299
IV. — La conspiration de Gracchus		XIII. — La belle Grassini. — Com-	
Babeuf	275	plot Aréna et Ceracchi.	304
V. — Le club royaliste de Clichy,		XIV. — La machine infernale. —	
et la journée du 18 fructidor. —		Complot de Georges Cadoudal, Pi-	
Augereau aux Tuileries	277	chegru et Moreau	304
VI. — Un mot sur le général Bona-		XV. — Arrestation et assassinat du	
parte	279	duc d'Enghien	311
VII. — Faiblesse et violence du Di-		XVI. — Proposition de divorce. —	
rectoire. — Encore les modes		Mariages des frères Bonaparte. —	
grecques	281	— Scènes de famille	315
VIII. — Journée du 30 prairial.	285	XVII. — Bonaparte veut adopter le	
IX. — La Conspiration bonapartiste	288	fils d'Hortense	318
X. — Le 19 brumaire. — Comédiens,		XVIII. — Proclamation de l'empire	320
Tragédiens	292		

CINQUIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS NAPOLÉON

I. — Mort de Pichegru. — Le procès de Cadoudal et de Moreau	324	moiselle Georges. — Encore un mot des tripotages financiers	347
II. — Le sacre. — Les fêtes. — Etrange incident	329	VIII. — De 1805 à 1811.	349
III. — Chronique galante des Tuileries. — Les caprices de l'empereur; les débauches de Jérôme; les passions des princesses.	332	IX. — Le roi de Suède Bernadotte	354
IV. — Embellissement des Tuileries. — Fêtes. — La journée de Napoléon	339	X. — Naissance du roi de Rome. — Campagne de Russie. — La conspiration Mallet.	356
V. — La police et la justice sous l'Empire.	342	XI. — Dresde. — Leipzig. — L'invasion. — Trahison de Talleyrand	359
VI. — Enrichissez-vous	344	XII. — Départ de Marie-Louise. — Défense de Paris. — Capitulation	362
VII. — Retour de Lucien. — Fêtes de Neuilly. — Bonaparte et Made-		XIII. — Les royalistes mêlent la honte au deuil national. — Les coalisés à Paris. — La bohème royale aux Tuileries	363

SIXIÈME PARTIE

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT JOURS

I. — Convention désastreuse signée aux Tuileries par le gouvernement provisoire. — Le drapeau blanc. — Arrivée du comte d'Artois. — La duchesse d'Angoulême aux Tuileries	368	sistance du duc et de la duchesse d'Angoulême	377
II. — Entrée de Louis XVIII à Paris. — La Charte. — La nouvelle cour des Tuileries	371	V. — Les Cent jours. — Retour de Napoléon aux Tuileries. — Revues des fédérés des faubourgs au Carrousel. — Le champ de mai. — L'opinion	380
III. — Mort de Joséphine; — Ses funérailles. — Ce que devient la Malmaison. — Noble conduite du prince Eugène. — Mademoiselle Raucourt	374	VI. — Waterloo. — Napoléon à l'Elysée. — Abdication. — Napoléon quitte la Malmaison. — Fouché. — Grand conseil aux Tuileries.	383
IV. — Le retour de l'île d'Elbe. — La fuite de Louis XVIII. — La ré-		VII. — Paris livré. — Les coalisés à Paris. — Entrée de Louis XVIII. — Tableau lamentable de Paris. — Joie éhontée de la noblesse dans la cour des Tuileries.	387

SEPTIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS LA RESTAURATION

I. — Gouvernement paternel des Bourbons	390	IV. — Fêtes et exécutions mêlées. — Labédoyère condamné à mort. — Tentative d'évasion. — Infamie de M. Decazes. — Belles paroles de Louis XVIII. — Exécution.	400
II. — Les mœurs. — Les salons des Tuileries	394	V. — Suite de la terreur blanche à Pa-	
III. — Amours royales et princières. La Châtelaine de Saint-Ouen.	397		

- ris. — Le comte de Lavalette. Emouvante évasion. — Dévouement et mort de madame de Lavalette. — Belles paroles de Louis XVIII. 406
- VI. — Autre assassinat juridique. Le maréchal Ney, prince de la Moskowa 414
- VII. — Dégradation du général Bonnaire. — Le procès de Cambronne. 423
- VIII. — Les conspirations. — L'Épingle noire. — La police tombée dans ses propres filets. — Affaire des patriotes de 1816 427
- IX. — Louvel. — Assassinat du duc de Berry. 432
- X. — Les quatre sergents de la Rochelle. — La clémence royale. . . 439
- XI. — La réaction romantique; les modes moyen âge; les mœurs; financiers et journalistes; le mouton enragé 443
- XII. — La fin du règne 447
- XIII. — Quelques anecdotes pour finir. — Les miettes de l'histoire. 450
- XIV. — Charles X. — Les promesses et les espérances des premiers jours. — Plus de halberdes. Ouverture de la session . . . 455
- XV. — La cour de Charles X. — Le grand château et le petit château. — La maison du roi. 459
- XVI. — Le sacre. — Les détails les plus curieux 462
- XVII. — Anecdotes sur Tayllerand. 466
- XVIII. — Impopularité du gouvernement. — Ministère de Villèle. — Le droit d'aînesse. — La loi d'amour. — Licenciement de la garde nationale 469
- XIX. — Le ministère de Polignac. — La conquête d'Alger. — Les ordonnances de juillet 1830. 471
- XX. — La révolution de 1830. — Incidents et détails curieux sur les premières journées 474
- XXI. — Les journées du 27 et du 28 juillet à Paris. 475
- XXII. — A Saint-Cloud, le 28 et le 29 juillet 479
- XXIII. — Prise du Louvre et des Tuileries par le peuple, le 29 juillet 485
- XXIV. — Chez le banquier Laffitte. — L'intrigue orléaniste. 489
- XXV. — Suite de l'intrigue orléaniste. — Le roi a quitté St-Cloud pour Rambouillet. — Abdication. . . . 493
- XXVI. — Le duc Egalité. — La duchesse et ses filles 499
- XXVII. — Louis-Philippe d'Orléans est élu roi des Français. 502

HUITIÈME PARTIE

LOUIS-PHILIPPE I^{ER}

- I. — Protestation du duc d'Orléans tendant à nier la légitimité du duc de Bordeaux 504
- II. — Les antécédents politiques de Louis-Philippe. — Le plan de la révolution de 1830 fuit en 1814 . . 509
- III. — Un événement sinistre. — La mort mystérieuse du prince de Condé. 514
- IV. — Suite 519
- V. — Suite 525
- VI. — Le procès des ministres de Charles X. 526
- VII. — Le procès et les émeutes. . 530
- VIII. — Comment Louis-Philippe se débarrassa de ses amis la Fayette, Dupont (de l'Éure) et Laffitte. . . 533
- IX. — Comment Louis-Philippe se débarrassait de ses ennemis . . . 535
- La liberté de conscience. — Procès intenté à Lamennais et à Lacordaire. — Le serment prêté au roi. 538
- XI. — La société des *Amis du Peuple*. — Le droit de réunion — Le premier procès politique 541
- XII. — L'émeute de la place Vendôme et l'artillerie du général Lobau 543
- XIII. — Scènes tumultueuses. — Invasion du choléra 547
- XIV. Louis-Philippe, sa famille et sa cour. 549
- XV. — Résumé de faits historiques. — La question sociale 551
- XVI. — Le choléra morbus. — Mort de Casimir Périer 555
- XVII. — La liste civile. — Le gouvernement à bon marché. — Le procès de la famille de Rohan . . 558
- XVIII. — Tentative d'insurrection de Marie-Caroline, duchesse de Berry 560
- XIX. — Insurrection des 5 et 6 juin. — Le cloître Saint-Merri 567

XX. — Après la victoire. — L'attentat de Bergeron	571	des princes et des princesses. — Mort du duc d'Orléans. — La vieille-lesse du roi. — Discordes de famille.	593
XXI. — Massacre de la rue Transnonain.	573	XXIX. — Corruption du gouvernement. — Scandales. — Affaire Teste et Cubières. — Trafic des places. — Signes précurseurs de la révolution du mépris. — Banquets	596
XXII. — Procès des prévenus d'avril. — Evasion de Sainte-Pélagie. — Arrêt de la haute cour	578	XXX. La révolution de février. — Préliminaires.	600
XXIII. — Complots contre la vie du roi. — Machine infernale de Fieschi. — Les lois de septembre	580	XXXI. — La révolution de février : 1 ^e et 2 ^e journée.	603
XXIV. — Attentat d'Alibaud. — Procès et exécution	584	XXXII. — 3 ^e journée.	606
XXV. — Le duc d'Orléans. — Ses projets de mariage; ses déceptions.	586	XXXIII. — Fuite de Louis-Philippe. — Le peuple aux Tuileries. — La République est proclamée dans la salle du trône	612
XXVI. — La misère publique et la loi sur les apanages des princes et princesses d'Orléans. — Insurrection de Strasbourg.	589	XXXIV. — A la chambre. — Proclamation d'un gouvernement provisoire.	619
XXVII. — La société des Saisons. — Insurrection Armand Barbès, Blanqui et Martin Bernard	594		
XXVIII. — Aux Tuileries. — Mariages			

NEUVIÈME PARTIE

SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE. — LES TUILERIES HOTEL
DES INVALIDES CIVILS

I. — Scènes étranges aux Tuileries	625	XI. — La journée du 2 décembre. — Résistance parlementaire. — Attitude de la population parisienne	668
II. — Les mystères de la Préfecture de police. — Le tribunal secret de Caussidière.	629	XII. — Le 3 décembre. — Les représentants en omnibus qui ne veulent pas être délivrés et les représentants qui veulent vaincre ou mourir. — Baudin.	674
III. — L'hôtel de ville. — Les Clubs	632	XIII. La journée du 4. — Ecrasement de la résistance. — Massacre du boulevard Montmartre	675
IV. — La réaction et les prétendants. — Louis-Napoléon Bonaparte.	637	XIV. Le lendemain de la victoire	681
V. — L'insurrection de juin et les bonapartistes.	645	XV. — Le président aux Tuileries. — Le Te-Deum à Notre-Dame. — Décret sur les biens de la famille d'Orléans	685
VI. — Réaction à outrance. — Election de Louis-Napoléon	652	XVI. — Le premier bal aux Tuileries. — Autre solennité dans la salle des maréchaux. — Voyage du président. — Fête du 15 août	688
VII. La présidence. — Dernière étape du prétendant de l'Elysée aux Tuileries	654		
VIII. — Situation pécuniaire du président. — Un mot de génie. — Préparatifs du coup d'état	656		
IX. — Le coup d'État. — Les complices du président. — De Mor-ny, Saint-Arnaud et Maupas	660		
X. — La nuit du 1 ^{er} au 2 décembre	662		

DIXIÈME PARTIE

LES TUILERIES SOUS NAPOLEÓN III

- | | | | |
|---|-----|--|-----|
| I. — Proclamation de l'empire aux Tuileries. — La liste civile. — La cour impériale des premiers jours | 692 | de l'Hôtel de ville. — La prise de Sébastopol. — Naissance et baptême du prince impérial. | 723 |
| II. — Des maîtresses et enfants du prince Louis-Napoléon | 694 | XI. — La corruption s'étend à toutes les institutions. — Lettre du capitaine de gendarmerie de Bouyn.— Orsini. | 727 |
| III. — Eugénie de Montijo. | 700 | XII. — Plaisirs, amours, délassements de Napoléon III et de sa cour. | 735 |
| IV. Le mariage. — La nouvelle cour impériale | 704 | XIII. — Les cousins de l'empereur. — Les princes Jérôme et Pierre Bouaparte. | 743 |
| V. — Intérieur des Tuileries sous Napoléon III.—Les grands salons. Les appartements de l'impératrice. | 710 | XIV. — Mort du duc de Morny. — Les bons Jecker. — Dernières illusions littéraires et politiques de l'empereur.—L'Allemagne est prête | 749 |
| VI. — L'achèvement du Louvre. — M. Visconti. — M. Haussmann. | 712 | XV. — 1869-1870.—Entre la guerre et un coup d'État. — Le plébiscite — Une lettre de M. Lanfrey sur la situation de la France. | 757 |
| VII. — Le cabinet noir. — Son directeur. — Ses employés. — Les fonds secrets. | 716 | XVI. — Trochu. — Sedan. — Le 3 et le 4 septembre | 760 |
| VIII. — Les premières conspirations. — Complots de l'hippodrome et de l'Opéra-Comique | 719 | | |
| IX. — Voyage de Napoléon et d'Eugénie à Londres. — Attentats de Pianori et de Keleh. — Exposition universelle de 1855 | 722 | | |
| X. — Visite à Paris de la reine Victoria. — Les fêtes de Versailles et | | | |

ONZIÈME PARTIE

PENDANT LE SIÈGE ET SOUS LA COMMUNE

- | | | | |
|--|-----|--|-----|
| I. — Gouvernement provisoire | 771 | III. — Les derniers jours des Tuileries. — L'incendie. | 780 |
| II. — La Commune. — La dernière fête aux Tuileries | 778 | | |

TABLE DES GRAVURES

PROLOGUE

Précisément, madame, où se voit la maison- nette de l'écorcheur.	1	comme un spectre.	17
Vous êtes la reine... CAR VOS BAISSERS SENTENT LA MORT!	9	Neuille... Catherine... <i>je reviendrai!</i> .	25
Alors M. de Parthenay parut, raide		Ah! c'est encore toi, l'homme rouge. .	33
		La bouquetière emmena son amie vers le donjon.	41

PREMIÈRE PARTIE

Une galanterie qui me coûte trois sols par jour.	49	poids d'un cauchemar.	89
Les arquebuses partent, les balles sif- flent.	57	Les trois fugitifs s'emparent d'un bateau et gagnent enfin la rive gauche. . . .	97
Ah! malheureux, s'écria Charles, met- tant la main à son épée.	65	Alors le roi ouvrit sa porte et regarda.	105
Ils suivaient au pas un grand chemin qui conduisait au couvent des Bons- Hommes.	73	Le moine tira un couteau caché dans sa manche et en frappa le roi au bas- ventre.	113
Ce sang, c'est moi qui l'ai répandu. . .	81	Il prit des pincettes de la cheminée, de peur de toucher à la gorge de cette belle fille.	121
Catherine était encore comme sous le			

DEUXIÈME PARTIE

De son côté, le roi s'exposait à courir sur les toits pour gagner l'apparte- ment de la femme qu'il aimait. . . .	129	un seau de colle et de l'autre un pa- quet d'affiches.	153
Il composait un mémoire pour la des- truction des lapins dans les campa- gnes.	137	Le tocsin!... murmurèrent les deux femmes.	161
Le roi l'embrassa et les femmes atten- dries se retirèrent.	145	Le bourreau lui-même en éprouva une impression terrible.	169
Le jeune homme à la crinière rousse parcourait les rues, tenant d'une main		Où peut bien le démolir si l'on veut ce palais maudit.	177
		Tous les jours à la même heure San- terre venait au Temple.	185

En vain les Suisses défendaient l'escalier pied à pied.	193	rez le jour où il la retrouvera.	201
Je meurs dans un moment où le peuple a perdu la raison; vous, vous mour-		Vraiment! fit ironiquement la duchesse. ConteZ-nous cela.	209

TROISIÈME PARTIE

Le 18 brumaire. — D'après les estampes de Monnet et Duplessis-Berteault.	217	qu'en France, on apprenait la belle victoire d'Aboukir.	241
Quelque chose de grelottant à deux genoux dans les ordures dispute aux chiens un os mal rongé.	225	On lui avait présenté plusieurs musulmanes, il les avait trouvées trop grasses.	249
Barras.	233	Un jour qu'elle lui demandait son portrait, il lui jeta une pièce de cent sous.	257
Il parvenait au général, en même temps			

QUATRIÈME PARTIE

Georges qui tenait ses pistolets, brûla la cervelle à l'un et blessa l'autre.	265	L'impératrice Joséphine.	297
Il fut conduit dans les fossés de la forteresse et fusillé par les gendarmes.	273	L'empereur se hâta d'enlever Marie-Louise.	305
Point d'empereur! La liberté ou la mort.	281	Enfin plusieurs comités de traîtres s'étaient organisés à Paris.	313
Il y avait formé un sérail, dont les odalisques s'éparpillaient le soir.	289	Pendant l'instruction Pichegru se suicida.	321

CINQUIÈME PARTIE

Napoléon travaillait jusqu'à midi, interrompant parfois ses occupations pour quelque fantaisie de jardinage.	329	La comtesse de Périgord se promena assise à cheval derrière un Cosaque.	345
L'audience royale ne fut pas donnée dans la salle du trône.	337	Augereau.	353
		Un brouillard rouge avait rempli la chambre.	361

SIXIÈME PARTIE

Bernadotte.	369	Mademoiselle du Cayla et le duc de la Rochefoucauld dans la serre.	385
Des femmes éhontées entraînaient dans des rondes les soldats de Henkel.	377		

SEPTIÈME PARTIE

Je ferai dire des messes pour le repos de son âme.	393	Un jeune homme monté sur une chaise lisait un journal à haute voix. . . .	449
Vous vous retirez de bonne heure, madame la comtesse, lui dit-il.	401	Voilà comme nous les faisons et comme ils nous les rendent.	457
Soldats, droit au cœur.	409	Mes amis ! si je meurs, souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole.	465
Coupe cette main qui a défendu la patrie.	417	Puis on y plaça un cadavre.	473
De pâles fantômes couverts de toiles noires traversaient lentement les campagnes.	425	Ne l'avait-on pas vu dans la rue Saint-Honoré.	481
Les quatre sergents de la Rochelle. . .	433	Louis-Philippe cédait à l'amour de son peuple.	489
Baptiste ? bougre d'animal ! voulez-vous bien ne pas pousser si fort. . . .	441	Voilà, Monseigneur, dit-il.	497

HUITIÈME PARTIE

Le duc d'Orléans chez madame de Feu-chères.	505	prisonniers de Sainte-Pélagie qui s'évadent.	561
Mort aux ministres !	513	Attentat de Fieschi.	569
Ne songez qu'au Palais-Royal et faites faire le pot au feu.	521	Mort du duc d'Orléans.	577
L'artillerie du général Lobau.	529	Un jeune homme présenta sa poitrine en disant : Tirez.	583
Le fléau les surprenait dans leur besogne.	537	Vengeance ! on égorge le peuple. . . .	593
Le 28 avril, vers minuit, un canot détaché de la côte.	545	Le trône royal brûlé place de la Bastille.	601
Faites des prisonniers, dit-il à ses soldats, mais non des victimes.	553	Louis-Philippe déguisé et devenu <i>monsieur Lebrun</i>	609
Ne craignez rien, madame, ce sont les		Si tu te repens, tu n'as qu'une chose à faire, c'est de te brûler la cervelle. .	617

NEUVIÈME PARTIE

Barbès à la tribune.	625	Des soldats tiraient sur le premier venu.	673
Pugol harangue la foule au Panthéon. .	633	Entrée de Napoléon III à Paris, 4 ^{er} décembre 1852.	681
Mort du général Lefèvre.	641	A l'Élysée, on avait déjà remarqué mademoiselle Eugénie de Montijo. . . .	689
Arrestation du général Bedeau.	649		
Colonel, êtes-vous fort ?	657		
Mort de Baudin.	665		

DIXIÈME PARTIE

Duel de Saint-Arnaud et Cornemuse.	697	Bonaparte.	746
On soupait et l'on dinait en grande cérémonie.	705	Expérience sur deux canons en bronze se chargeant par la culasse.	753
Attentat de Pianori.	713	Madame, je suis Breton, catholique et soldat.	761
L'attentat du 14 janvier.	721	Le général resta immobile pendant quelques instants.	769
Exécution d'Orsini et de Pieri.	729		
Mort de Capellani.	737		
Victor Noir et de Fonvielle chez Pierre			

ONZIÈME PARTIE

Et, par une incurie qui est un crime, on voue le plus grand nombre des habitants à des privations mortelles.	777
Incendie des Tuileries.	785

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES

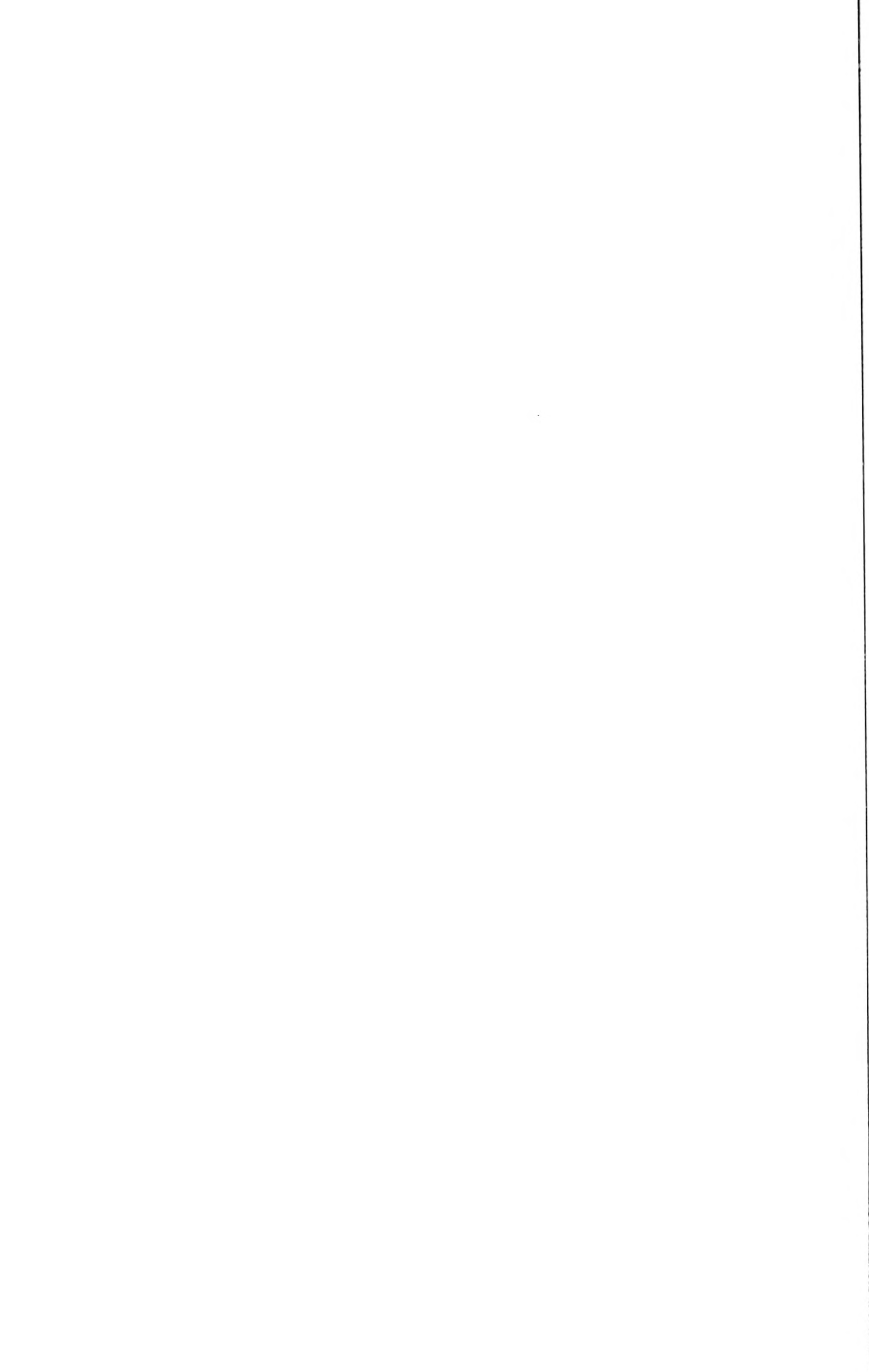
Comme suite indispensable à l'HISTOIRE DES TUILERIES nous publions immédiatement, du même Auteur :

L'HISTOIRE
DU
PALAIS-ROYAL
ET DE SES GALERIES

Politique et mœurs des princes. — Maison de jeu et de plaisirs. — Caveaux et Repaires. — Tout-Paris des vices.

L'immense succès obtenu par l'HISTOIRE DES TUILERIES nous permet d'espérer un succès au moins égal pour l'HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL, un des ouvrages les plus intéressants qui aient été publiés depuis longtemps.

Il paraîtra deux livraisons par semaine, une série tous les 20 jours.





BINDING STAMP MAY 2 1974

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ Beaujoint, Jules
2193 Histoire des Tuileries
B3324 depuis leur origine jusqu'a nos
H56 jours

